
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01879487 5

SAINTE BIBLE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS.

TOME XXIV.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
RUE D'ERFURTH, N° 1, PRÈS DE L'ABBAYE.

SAINTE BIBLE

DE VENCE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

DES NOTES LITTÉRAIRES, CRITIQUES ET HISTORIQUES, DES PRÉFACES ET DES DISSERTATIONS, TIRÉES DU COMMENTAIRE DE DON CALMET, ABBÉ DE SÉNONES, DE L'ABBÉ DE VENCE, ET DES AUTRES AUTEURS LES PLUS CÉLÈBRES, POUR FACILITER L'INTELLIGENCE DE L'ÉCRITURE SAINTE;

Enrichie d'un Atlas et de Cartes géographiques.

CINQUIÈME ÉDITION,

SOIGNEUSEMENT REVUE, ET AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE NOTES,
PAR M. DRACH, RABBIN CONVERTI,
ET ENRICHIE DE NOUVELLES DISSERTATIONS.

OUVRAGE DÉDIÉ AU ROI.

TOME VINGT-QUATRIÈME.



PARIS,
MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE,
RUE DES SAINTS-PÈRES, Nº 10;
BRUXELLES,
MÊME MAISON, RUE DE LA CHANCELLERIE.

1831

SAINTE BIBLE.

PRÉFACE

SUR

L'APOCALYPSE.

Difficulté du sujet.

Bientôt nous allons toucher au terme de la longue carrière que nous avions à fournir; mais plus nous approchons de ce terme, plus cette carrière devient difficile. Qui pourra pénétrer toute la profondeur du livre mystérieux dont nous sommes obligés de parler, et à quoi nous déterminerons-nous ici, tandis que les trois interprètes dont nous réunissons le travail suivent trois routes différentes? Le père de Carrières [1] se contente d'expliquer très-superficiellement, par une paraphrase très-courte, les difficultés de la lettre du texte, sans en approfondir les mystères. Dom Calmet entreprend d'expliquer le sens mystérieux de ce livre divin; et, après avoir comparé les différens systèmes des anciens et des modernes, et spécialement ceux de Bossuet, de l'abbé de La Chétardie et de l'abbé du Pin, il se détermine enfin pour le système de Bossuet, dont il ne s'écarte que sur quelques points particuliers qui ne changent rien au fond. L'abbé de Vence compare de même les systèmes des anciens et des modernes, et spécialement ceux de Bossuet, de l'abbé de La Chétardie, de l'abbé du Pin et de dom Calmet : mais au milieu de tout cela, il demeure presque indécis; rien de plus arbitraire, selon lui, que les applications de ces prophéties, de sorte que le système pour lequel il incline davantage est celui de l'abbé du Pin, qui prétend expliquer

[1] Nous continuons toujours de porter en note ce qu'il y a de bon dans sa paraphrase, que nous avons supprimée. Voyez l'avertissement du tome VI.

ce livre mystérieux sans admettre presque aucune de ces applications particulières : mais après avoir ainsi marqué en général son sentiment, l'abbé de Vence s'arrête, et n'entre dans aucun détail. De ces trois interprètes, dom Calmet est donc le seul qui entreprenne de développer les mystères renfermés sous le langage énigmatique de ce divin livre. Faudra-t-il ici que nous adoptions toutes les vues de cet interprète? Mais s'il s'y trouve quelques difficultés, pouvons-nous nous les dissimuler? Faudra-t-il que, sans adopter les vues de dom Calmet, nous nous contentions de rapporter seulement ce qu'il dit? Mais les difficultés que nous ne pouvons nous dissimuler, devons-nous les dissimuler au lecteur? Si nous trouvons dans un autre interprète des vues qui, n'étant pas sujettes aux mêmes difficultés, paroissent être plus justes, faudra-t-il, par déférence pour un auteur que nous respectons, les passer sous silence, et priver le lecteur de l'utilité qu'il pourroit en tirer? Mais cependant si nous parlons, à quoi nous exposons-nous? Le système de dom Calmet, sur le sens de l'Apocalypse, est au fond le même que celui du grand Bossuet : oserons-nous contredire cet homme célèbre, ce prélat si justement estimé? Nous connoissons tout le mérite du savant évêque de Meaux, et ce n'est qu'avec peine que nous nous voyons obligés de nous expliquer sur le système de ce prélat. Au reste nous nous unissons à lui et à dom Calmet, de toute la plénitude du cœur, pour combattre les illusions des protestans sur le sens de ce livre sacré : nous disons avec dom Calmet et avec Bossuet que la grande prostituée dont la condamnation est annoncée dans l'Apocalypse est Rome païenne, comme les anciens l'ont pensé, et ne peut être que Rome païenne. Mais, quelque respectables que soient et Bossuet et dom Calmet, nous ne pouvons nous résoudre à les suivre lorsque, sur le sens du chapitre XI de l'Apocalypse, ils abandonnent l'opinion commune des anciens, le consentement unanime des pères, fondé sur le sens naturel du texte, sur l'évidence même du texte. Déjà plus d'une fois nous avons témoigné notre estime pour les vues de l'abbé de La Chétardie sur le sens de ce livre divin. Uni à Bossuet dans la défense de l'église catholique contre les protestans, l'abbé de La Chétardie demeure attaché à l'opinion commune des pères sur le sens du chapitre XI, et c'est ce qui donne à son système un avantage qui ne se trouve pas dans celui de dom Calmet ni dans celui de Bossuet. Mais ne prévenons point le jugement du lecteur.

Plan et dessein de cette préface.

Voici notre dessein : nous donnerons ici la préface même de dom Calmet en entier ; nous y insérerons seulement nos observations et nos réflexions par forme de supplément. Nous rapporterons d'abord ce que dom Calmet dit des jugemens divers que l'on a portés sur l'Apocalypse ; l'éloge qu'il fait de ce livre ; ce qu'il dit de l'obscurité qui s'y trouve répandue, et de la difficulté de le bien expliquer ; et les principes qu'il donne pour conduire à l'intelligence des mystères qui y sont renfermés ; l'exposé qu'il fait des différentes méthodes qu'ont suivies les commentateurs de l'Apocalypse ; le plan de son commentataire exposé par lui-même ; et le jugement qu'il porte sur les systèmes de Bossuet, de l'abbé de La Chétardie et de l'abbé du Pin. Là nous placerons ce qu'il dit du sujet de ce livre et le précis qu'il en donne. Ensuite nous reviendrons au système de Bossuet : nous rapporterons un fidèle extrait de l'abrégé qu'il en trace lui-même à la fin de son explication : nous comparerons ces deux systèmes ; nous en ferons remarquer les rapports, les différences et les difficultés qui s'y rencontrent ; nous essaierons de répondre aux difficultés que Bossuet forme contre l'opinion commune qu'il abandonne. De là nous passerons au système de l'abbé de La Chétardie : nous rapporterons l'exposé qu'il en fait lui-même dans la préface de son ouvrage ; nous ferons remarquer les avantages de ce système : nous essaierons de répondre aux difficultés que dom Calmet y oppose ; nous exposerons ce que nous pensons de quelques défauts que nous croyons y trouver : nous ferons en peu de mots le parallèle de ces trois systèmes ; réunissant ce qu'ils ont de meilleur, nous exposerons sommairement le plan qui en résulte, et nous montrerons les raisons qui nous empêchent de suivre les vues nouvelles qui ont été présentées depuis la première édition de cette Bible. Après cela nous reprendrons ce qui reste de la préface de dom Calmet, et nous rapporterons ce qu'il dit de l'auteur de l'Apocalypse et de la canonicité de ce livre, du temps et du lieu où ce livre a été écrit, de la langue en laquelle il a été écrit, du style de ce livre divin, et enfin des Apocalypses apocryphes.

ARTICLE PREMIER.

Jugemens divers qu'on a portés sur l'Apocalypse : son éloge. Obscurité de ce livre : difficulté de le bien expliquer. Principes généraux posés par dom Calmet pour conduire à l'intelligence de ce livre.

Jugemens divers qu'on a portés sur l'Apocalypse. Eloge de ce livre.

« On a porté sur l'Apocalypse des jugemens fort divers, » dit dom Calmet [1]; les uns [2] l'ont méprisée, et rejetée » comme un livre inutile, à cause de son obscurité : d'au» tres [3] ont prétendu qu'il étoit superflu d'entreprendre de » l'éclaircir par des commentaires, qu'on n'en entendroit » jamais la meilleure partie, qu'il falloit attendre la fin du » monde pour voir le dénoûment de toutes ses difficultés, » et l'explication de toutes ses figures. Mais les plus sages » en ont jugé plus favorablement. Saint Denis d'Alexan» drie [4], qui vivoit au troisième siècle, disoit que ce livre » n'étoit pas moins admirable qu'il étoit obscur : Car encore, » ajoutoit-il, que je n'en entende pas les paroles, je crois » néanmoins qu'il n'y en a aucune qui ne renferme de grands » sens sous leur obscurité et leur profondeur, et que si je » ne les entends pas, c'est que je ne suis pas capable de les » entendre. Je ne me rends pas juge de ces vérités, et je ne » les mesure point par la petitesse de mon esprit ; mais, don» nant plus à la foi qu'à la raison, je les regarde comme si » élevées au-dessus de moi, qu'il ne m'est pas possible d'y » atteindre. Ainsi je ne les estime pas moins, lors même que » je ne puis les comprendre ; mais, au contraire, je les ré» vère d'autant plus que je ne les comprends pas.

» Saint Jérôme [5] en étoit aussi pénétré d'estime que saint » Denis d'Alexandrie. Toutes les paroles de l'Apocalypse » sont, dit-il, autant de mystères. C'est encore parler trop

[1] Préface de dom Calmet, art. 1er. — [2] *Quidam apud Dionys. Alex. apud Euseb. lib.* VII, *cap.* 25. Καθ' ἕκαστον κεφάλαιον διευθύνοντες, ἄγνωστόν τε καὶ ἀσυλλόγιστον ἀποφαίνοντες. — [3] *Castalio, et alii quidam. Dionys. Alex. apud Euseb. lib.* VII, *cap.* 25, *de Dionys. Alex.* Επὶ τούτοις τὴν ὅλην τῆς Αποκαλύψεως βασανίσας γραφὴν, ἀδύνατον δὲ αὐτὴν κατὰ τὴν πρόχειρον ἀποδείξας νοεῖσθαι διάνοιαν, ἐπιφέρει λέγων, *etc.* — [4] *Dionys. Alex. apud Euseb. lib.* VII *Hist. Eccles. cap.* 25. Εγὼ δὲ ἀθετῆσαι μὲν οὐκ ἂν τολμήσαιμι τὸ βιβλίον· μείζονα δὲ τῆς ἐμαυτοῦ φρονήσεως τὴν ὑπόληψιν τὴν περὶ αὐτοῦ λαμβάνων, κεκρυμμένην εἶναί τινα καὶ θαυμασιωτέραν τὴν καθ' ἕκαστον ἐκδοχὴν ὑπολαμβάνω· καὶ γὰρ εἰ μὴ συνίημι, ἀλλ' ὑπονοῶ γε νοῦν τινα βαθύτερον ἐγκεῖσθαι τοῖς ῥήμασι. Οὐκ ἰδίῳ ταῦτα μετρῶν καὶ κρίνων λογισμῷ, πίστει δὲ πλέον νέμων, ὑψηλότερα ἢ ὑπ' ἐμαυτοῦ καταληφθῆναι νενόμικα. Καὶ οὐκ ἀποδοκιμάζω ταῦτα ἃ μὴ συνεώρακα, θαυμάζω δὲ μᾶλλον ἔτι καὶ μὴ εἶδον. — [5] *Hier. ep. ad Paulin.*

» foiblement d'un livre si estimable. Tout ce qu'on peut en » dire est au-dessous de ce qu'il mérite ; et il n'y a point de » mots qui ne renferment plusieurs sens, si nous sommes » capables de les y trouver : *Apocalypsis Joannis tot habet » sacramenta quot verba. Parum dixi ; et pro merito vo- » luminis laus omnis inferior est. In verbis singulis multi- » plices latent intelligentiæ.* Nos plus judicieux critiques » en ont porté à peu près le même jugement. Ils prétendent » que ce divin livre est d'une très-grande utilité ; que son » obscurité même, au lieu de le rendre méprisable, doit lui » attirer du respect[1], et qu'on doit lui appliquer ce que dit » Socrate[2], après qu'il eut lu le livre d'Héraclite : *Tout ce » que j'en ai compris m'a paru très-beau et très-fort ; et je » crois que tout ce que je n'en ai pu comprendre est de » même : mais il lui faudroit quelque habile plongeur pour » en pénétrer toute la profondeur.*

» Malgré les obscurités de ce livre, on y ressent, en le » lisant, une impression si douce, et tout ensemble si ma- » gnifique, de la majesté de Dieu ; il y paroît des idées si » hautes du mystère de Jésus-Christ, de si nobles images de » ses victoires et de son règne, et des effets si terribles de » son jugement, que l'âme en est tout émue et toute péné- » trée. Toutes les beautés de l'Ecriture sont rassemblées » dans ce livre[3]. Tout ce qu'il y a de plus touchant, de plus » vif et de plus majestueux dans la loi et dans les prophètes » y reçoit un nouvel éclat.

Obscurité de ce livre : difficulté de le bien expliquer.

» L'Apocalypse étant un ouvrage prophétique, il n'est » pas surprenant qu'elle soit environnée de ténèbres. Il est » en quelque sorte de l'essence des prophéties d'être obs- » cures, surtout avant l'événement, et dans le temps même » qu'elles s'accomplissent. Ce n'est qu'après coup, et lors- » qu'on réfléchit sur ce qui avoit été prédit, et que l'on » compare l'événement avec la prédiction, que les prophé- » ties deviennent claires. Celles de l'Ancien-Testament, » avant la venue de Jésus-Christ, étoient un livre scellé. Les » Juifs savoient en général que le messie leur y étoit pro- » mis : mais les contrariétés apparentes qu'ils remarquoient » dans la peinture que les prophètes faisoient du messie ré- » pandoient sur cette matière un nuage qui n'a été dissipé » qu'après la mort et la résurrection du Sauveur. Il en étoit

[1] *Perer. in Apoc.* — [2] *Socrat. apud Laert. l.* II, *seg.* 22. Α μὲν συνῆκα, γενναῖα οἶμαι δὲ· καὶ ἃ μὴ συνῆκα, πλὴν Δήλου γὲ, τινὸς δεῖται κολυμβητοῦ. — [3] Bossuet, préface sur l'Apocalypse.

» de même de l'Apocalypse à l'égard des pères qui ont vécu » dans les cinq ou six premiers siècles de l'Eglise. Les uns, » tout occupés des dangers présens de l'Eglise, ne portoient » pas leurs vues plus loin, et ne faisoient pas attention que » par là s'exécutoient les prédictions de ce livre. Les autres » s'y figuroient des mystères et des profondeurs impénétra- » bles, et dont on ne devoit voir l'accomplissement qu'à la » fin des siècles. D'autres enfin, désespérant d'en découvrir » les sens cachés, se jetoient dans des sens allégoriques, et » tiroient de tout des instructions morales.

» Saint Augustin [1] nous avertit que l'Apocalypse est une » prophétie de ce qui doit arriver à l'Eglise depuis l'ascen- » sion de Jésus-Christ jusqu'à son second avénement. Ainsi, » comme il y a déjà près de dix-sept siècles que cette pro- » phétie est publiée, on ne doit pas douter que la plus » grande partie des choses qui y sont prédites ne soit à pré- » sent accomplie. L'histoire de l'Eglise et celle de l'empire » romain nous sont plus connues que jamais; nous avons » sur cela plus de secours que n'en ont eu tous ceux qui » nous ont précédés. Il semble donc que nous sommes plus » à portée de réussir dans l'explication de ce livre que ne » l'étoient les anciens pères et les anciens commentateurs. » Il n'y a qu'à chercher dans les siècles qui se sont écoulés » depuis saint Jean jusqu'à nous, de quoi vérifier ses pro- » phéties; et c'est à quoi nous nous sommes principalement » appliqué dans notre commentaire.

» D'abord nous avions envisagé ce livre comme absolu- » ment inexplicable; et, sans l'engagement où nous nous » trouvions d'écrire sur tous les livres du Nouveau-Testa- » ment, nous ne nous serions pas hasardé de travailler sur » celui-ci, tant l'entreprise nous en paroissoit difficile. Le » peu de succès qu'ont eu la plupart des commentaires qu'on » a faits sur l'Apocalypse étoit encore une nouvelle raison » qui augmentoit nos craintes et nos répugnances, et, si je » l'ose dire, notre désespoir. Mais, considérant la chose de » plus près, et encouragé par l'exemple de quelques grands » hommes qui de nos jours ont entrepris de l'expliquer » d'une manière purement historique, nous l'avons essayé » à leur imitation, et insensiblement les monstres qui nous » avoient d'abord effrayé se sont évanouis, et les difficultés

[1] *August. De civit. l. 11, c. 8. Liber Apocalypsis totum hoc tempus complectitur, quod a primo adventu Christi usque in sæculi finem quo erit secundus adventus, excurrit.*

» qui nous avoient paru insurmontables se sont trouvées
» heureusement aplanies. D'où nous avons conclu que ce qui
» avoit jusqu'ici empêché la réussite des ouvrages qu'on a
» entrepris sur l'Apocalypse étoit, ou le peu de connois-
» sance qu'on a eue, jusqu'au dernier siècle, de l'histoire
» ecclésiastique, ou le peu d'usage qu'on en a fait dans l'ex-
» plication de ce livre, ou enfin un respect mal entendu
» pour ceux qui ont voulu l'expliquer avant nous, et qui,
» ayant vécu, les uns avant l'accomplissement de ces pro-
» phéties, et par conséquent dans un temps où il leur étoit
» impossible de l'interpréter historiquement, et les autres
» dans des temps d'ignorance, où l'on n'avoit ni les livres
» ni les secours nécessaires pour débrouiller les faits, et
» pour fixer les dates de l'histoire, ont été obligés de re-
» courir à des sens mystiques et moraux, ou nous ont rejetés
» dans de plus grands embarras, en renvoyant l'accomplis-
» sement de tout ceci à la fin du monde, ou se sont appli-
» qués à nous débiter des conjectures qui par elles-mêmes
» ne sont nullement propres à nous donner l'intelligence
» d'un livre de la nature de celui-ci.

Dom Calmet pose ici les principes généraux qui lui paroissent propres à donner l'intelligence de ce livre.

» L'Eglise persécutée, puis victorieuse et paisible, est
» certainement la vraie clef de l'Apocalypse. Tout se rap-
» porte à cela. (C'est toujours dom Calmet qui parle.) Il n'y
» a qu'à dépouiller les figures de l'Apocalypse de leur air
» prophétique et énigmatique, et donner aux choses leur
» véritable nom et leur face naturelle, pour faire de l'Apo-
» calypse une véritable histoire. L'Ancien des jours, l'alpha
» et l'oméga, celui qui est, qui a été et qui sera, est Dieu
» le père : l'Agneau est le fils; la terre est l'empire romain;
» la bête à sept têtes sont les sept empereurs persécuteurs
» de l'Eglise; le dragon qui poursuit la femme prête à en-
» fanter sont les mêmes persécuteurs qui poursuivent l'E-
» glise; la bête qui a des cornes semblables à celles de l'A-
» gneau est Julien l'apostat; la grande prostituée, la Baby-
» lone mystique, est Rome; les trois ans et demi marqués
» tantôt par le nombre de quarante-deux mois, et tantôt
» par celui de douze cent soixante jours, ou par *des temps*,
» *un temps et la moitié d'un temps*, ou par trois jours et
» demi, désignent la durée de la persécution. La chute de
» Babylone, la mort de la bête, et celle de la grande pro-
» stituée, signifient la perte des persécuteurs et la chute de
» Rome idolâtre. Les différens fléaux dont Dieu afflige la
» terre, et les coupes de sa colère qu'il y fait répandre, sont

» les malheurs dont l'empire romain fut affligé, surtout de-
» puis la persécution de Dioclétien.

» On ne doit pas s'attacher ici à la minutie, ni chercher
» du mystère partout. Il peut y en avoir; mais, sans une
» révélation particulière, qui pourra le découvrir? Vouloir
» raisonner sur le nom et sur les propriétés de chaque pierre
» précieuse, sur la couleur des habits des anges, et sur la
» figure des chérubins, c'est abuser de son loisir. Du moins,
» si on le fait, ce doit être avec beaucoup de réserve, et
» sans prétendre élever ses conjectures au rang des choses
» certaines. Dans cette prophétie, comme dans toutes celles
» de l'Ancien-Testament, tout n'est pas prophétique.
» Ce que saint Jean vit dans le ciel de l'appareil de la majesté
» de Dieu, des vingt-quatre vieillards qui l'adorent, des
» quatre animaux qui sont autour de son trône, du livre
» scellé présenté à l'Agneau, et diverses autres choses de
» cette nature, sont des objets que Dieu présente à l'imagi-
» nation du prophète, pour lui inspirer un respect profond
» envers la majesté divine, et pour fixer son attention et celle
» de son lecteur; mais cela ne fait qu'indirectement au prin-
» cipal objet de la prophétie. Cela nous marque le pouvoir
» infini de Dieu, sa grandeur, sa puissance. Le livre scellé
» représente la profondeur de ses décrets inconnus aux hom-
» mes; le même livre ouvert par l'Agneau, ses desseins ré-
» vélés par Jésus-Christ à saint Jean dans l'Apocalypse. Les
» anges, envoyés du trône de Dieu avec des trompettes et des
» coupes, nous font voir que ce qui est arrivé dans l'em-
» pire et les maux dont Rome a été accablée ne sont pas des
» choses fortuites, mais que Dieu les a ordonnées et con-
» duites par sa puissance et par sa justice infinie.

» Ces idées générales ne sont point de l'invention des
» commentateurs; elles sont fondées sur le texte de ce livre.
» Saint Jean même, ou l'ange qui lui parle, nous en déve-
» loppent les plus importantes. Ils donnent à l'Agneau des
» caractères qui ne conviennent qu'à Jésus-Christ. Ils dé-
» crivent l'Ancien des jours d'une manière qui ne convient
» qu'au père. La femme qui est en travail pour enfanter un
» fils que le dragon veut dévorer, et qui est aussitôt enlevé
» au trône de Dieu, est visiblement l'Eglise. La Babylone
» mystique, Rome, est désignée par sa situation sur sept
» montagnes, et par l'empire qu'elle a sur les rois de la
» terre. Cela n'est pas fondé sur le caprice d'un interprète;
» c'est l'ange même qui le découvre à saint Jean.

» Que ce qui est dit dans l'Apocalypse regarde des évé-
» nemens futurs, et dont l'accomplissement n'est pas fort
» éloigné, c'est encore une chose dont on ne peut pas dou-
» ter, puisque saint Jean en avertit en plusieurs endroits,
» et qu'il nous assure que l'exécution en est prochaine.
» *Heureux*, dit-il, *celui qui lit et qui écoute les paroles*
» *de cette prophétie, et qui garde les choses qui y sont*
» *écrites; car le temps est proche* [1]. Dans l'Ancien-Testa-
» ment, lorsque les prédictions regardoient des événemens
» éloignés, le Seigneur ordonnoit à ses prophètes de les
» sceller [2]; mais pour l'Apocalypse, il défend d'y mettre
» le sceau, parce qu'elle devoit bientôt s'accomplir : *Ne*
» *scellez point les paroles de la prophétie de ce livre; car*
» *le temps est proche* [3]. Or, il y a plus de seize cents ans
» que ce livre est écrit; il faut donc en chercher l'accom-
» plissement, au moins de la plus grande partie, dans les
» siècles qui nous ont précédés.

ARTICLE II.

Méthodes des commentateurs de l'Apocalypse. Plan du commentaire de dom Calmet exposé par lui-même. Jugement de dom Calmet sur les systèmes de Bossuet, de l'abbé de La Chétardie et de l'abbé du Pin.

Quatre sortes de commentaires sur l'Apocalypse.

» On peut partager les commentateurs de l'Apocalypse
» en quatre classes. (C'est encore dom Calmet qui parle [4].)
» Les uns expliquent toutes les visions de l'Apocalypse du
» jugement dernier (ou plutôt de la fin des siècles). Selon
» eux, la bête à sept têtes est l'Antechrist; les deux témoins
» sont Hénoch et Élie; le règne de mille ans est le règne des
» justes sur la terre (avant ou) après le jugement dernier.
» Les sept trompettes, et les sept coupes de la colère de
» Dieu versées sur la terre désignent les malheurs qui pré-
» céderont la fin du monde.

» La seconde classe est de ceux qui l'entendent de ce qui
» est arrivé à l'Eglise dans les temps de persécutions; mais

[1] *Apocalyps.* I, 3. — [2] *Dan.* VIII, 26. *Tu ergo visionem signa, quia post multos dies erit. Item Dan.* XII, 4, 9. *Isai.* VIII, 16. — [3] *Apocal.* XXII, 10. — [4] Préface de dom Calmet, art. II.

» ces auteurs ne sont nullement d'accord entre eux quand » il s'agit de faire l'application des termes de l'Apocalypse » aux événemens particuliers.

» La troisième classe est de plusieurs commentateurs » protestans, qui, voulant justifier leur séparation de l'é» glise romaine, ont fait tous leurs efforts pour la rendre » odieuse, et dans cette vue lui ont imputé tous les carac» tères les plus horribles que saint Jean attribue à la bête, » à Babylone, à la prostituée. Le pape, selon leur système, » est l'Antechrist; Rome catholique, ou l'église romaine, » est celle contre qui sont faites les menaces qui devoient » tomber sur Rome idolâtre. Il s'en est même trouvé parmi » eux d'assez téméraires pour fixer les années et les mo» mens de sa prétendue destruction. Mais, malgré leur » prédiction, l'Eglise romaine et catholique subsiste, et » subsistera jusqu'à la fin des siècles.

» Enfin la quatrième classe est de ceux qui ont donné à » tout ce livre des explications morales et édifiantes. Il » semble que c'ait été la méthode de Tychonius, donatiste » habile, dont Gennade dit qu'il expliquoit l'Apocalypse » d'une manière spirituelle. Ambroise Autpert, abbé de » Saint-Vincent de Voltorne en Italie, a gardé la même » méthode, de même que le père Viégas et quelques autres.

» La plupart des anciens pères et des premiers commen» tateurs de l'Apocalypse ont suivi le système qui explique » tout ce livre du jugement dernier (ou plutôt de la fin » des siècles). C'est ainsi que saint Justin, saint Irénée, » saint Victorin de Pétaw, qui vivoit sur la fin du troisième » siècle de l'Eglise; que saint Hippolyte, évêque de Porto » au commencement du troisième siècle, dans son livre de » la fin du monde; que les millénaires, que Papias, que » Népos, évêque d'Egypte, qu'André de Césarée en Cap» padoce, et Arétas, évêque de la même ville, au sixième » siècle; que Primasius, évêque d'Adrumet, ville de la » province Byzacène; que le vénérable Bède, que saint Am» broise, ou plutôt Bérengod, imprimé sous le nom de saint » Ambroise; que saint Anselme, ou l'auteur que l'on cite » sous son nom, et plusieurs nouveaux, ont tout ou pres» que tout rapporté au jugement dernier (ou plutôt à la » fin des siècles). J'en excepte les trois premiers chapitres, » que les interprètes expliquent d'ordinaire à la lettre des » sept églises d'Asie.

» Nous n'avons pas jugé à propos, sur chaque verset de

» notre commentaire [1], de donner à mesure les explications de chacun de ces auteurs; ce détail aurait été presque impossible dans la foule de tous ces interprètes, dont les vues et la méthode sont si différentes : il nous a paru plus convenable d'exposer ici en gros les divers systèmes qu'on y a suivis, et de prouver en général, comme nous avons fait dans le premier article, que celui que nous avons embrassé est le meilleur et le seul que l'on doive suivre dans un commentaire littéral; que de charger notre ouvrage d'une infinité d'opinions que l'on n'auroit pu lire qu'avec dégoût, et qui n'auroient servi de rien, ni à l'éclaircissement de ce livre, ni à notre dessein. Si quelqu'un souhaite de voir ces opinions rassemblées, il peut consulter la Synopse des critiques pour les nouveaux, et principalement les protestans; et Cornélius à Lapide pour les anciens et les nouveaux commentateurs catholiques. L'expérience fait voir que l'exposé de ces variétés d'explications ne produit d'ordinaire que de la confusion dans les idées d'un lecteur, et de l'incertitude dans son esprit. On veut être fixé; c'est à l'auteur de prendre sur lui le travail de l'examen et du discernement des opinions.

Dom Calmet expose ici le plan et le dessein de son commentaire.

» Les commentaires moraux n'entrent point dans notre dessein, et les explications des protestans sont pour la plupart si extraordinaires, qu'elles ne méritent pas d'être relevées. Aussi Grotius et Hammond, plus judicieux et de meilleure foi que la plupart de leurs confrères, ont pris le parti d'expliquer l'Apocalypse d'une manière historique. Ils entendent presque tout ce qui y est dit depuis le chapitre troisième, des maux que souffrit l'église de Judée sous l'empire de Néron et sous celui de Vespasien. Ce qui les a engagés dans ce système, est une erreur de chronologie, où ils sont tombés en suivant saint Epiphane [2], qui place l'exil de saint Jean dans l'île de Pathmos, sous le règne de Claude; au lieu que saint Irénée [3], Eusèbe [4], et une infinité d'autres, le mettent unanimement sous l'empire de Domitien, vers l'an 94 de l'ère chrétienne vulgaire.

» Bossuet, évêque de Meaux, dans son fameux ouvrage sur l'Apocalypse, a réformé le plan de Grotius, et a pré-

Jugement de dom Calmet.

[1] Quoique ceci ne regarde que le grand commentaire de dom Calmet, cependant nous avons cru devoir le conserver pour la satisfaction de ceux qui souhaiteroient de savoir quel est le plan de ce commentaire donné par dom Calmet.—[2] *Epiphan. hæres.* 51. — [3] *Iren. l.* v, *c.* 30. — [4] *Euseb. in Chronic. ad an.* 14 *Domitian. et Hist. l.* III, *c.* 18.

sur le système de Bossuet.

» tendu que saint Jean dans l'Apocalypse, après les trois » premiers chapitres qui regardent les sept églises d'Asie, » avoit voulu prédire les persécutions que l'Eglise devoit » souffrir sous les empereurs païens, jusqu'à la paix de » l'Eglise sous Constantin, et ensuite celle que lui fit souffrir Julien l'apostat; les victoires que l'Eglise remporta » sur ses persécuteurs, la vengeance que Dieu exerça contre l'empire romain et contre Rome, par des fléaux envoyés de sa main, et par les armes des peuples barbares, » qui inondèrent l'empire aux quatrième et cinquième siècles.

» Malgré le peu d'estime que certaines gens ont fait de » cet ouvrage, on doit convenir que personne jusqu'ici n'a » pris une route plus sûre, et n'a porté plus loin les découvertes que l'on peut faire sur l'Apocalypse. L'auteur peut » n'avoir pas toujours été heureux dans les applications » qu'il a faites des faits aux figures; mais en général son » système paroît certainement le plus soutenable de tous » ceux qu'on a proposés jusqu'ici; et je suis persuadé que, » pour donner quelque chose de raisonnable sur ce livre, » il faudra toujours en revenir à sa méthode, quoiqu'on » n'adopte pas tous ses sentimens en particulier.

Jugement de dom Calmet sur le système de l'abbé de La Chétardie.

» M. de La Chétardie, curé de Saint-Sulpice de Paris, » a composé une explication de l'Apocalypse, où il a suivi » la même méthode que le prélat dont nous venons de parler; je veux dire qu'il s'est appliqué à nous donner un » commentaire historique de ce divin livre. Après l'explication du chapitre 1er, qui est comme la préface de ce » livre, M. de La Chétardie passe les chapitres II et III qui » regardent les églises de l'Asie mineure, qui subsistoient » du temps de saint Jean, et qui ne font point de difficulté, » parce que l'on convient qu'ils ne concernent point l'état » de l'Eglise universelle. Il montre que les chapitres IV et V » ne sont qu'une espèce de préparatif aux visions suivantes. Saint Jean y décrit ce qui lui parut dans le ciel de » la gloire de Dieu et de ce qui l'accompagne. Aux chapitres VI, VII, VIII, IX, X, XI, M. de La Chétardie prétend » que les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept » sceaux et le son des sept trompettes marquent l'histoire » de l'Eglise distribuée en sept âges, depuis l'Ascension de » Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement..... [1].

[1] Nous abrégeons ici l'exposé de dom Calmet, 1° parce que ce que nous supprimons ne rend pas exactement la pensée de l'abbé de La Chétardie;

» Selon cet auteur, saint Jean au chapitre XII et dans les » suivans, revient à la première partie de sa prophétie, qui » regarde l'établissement de l'Eglise, les persécutions qu'elle » devoit souffrir, et sa victoire sur les persécuteurs. Une » femme revêtue du soleil, et ayant la lune sous ses pieds, » représente l'Eglise. Le dragon à sept têtes et à dix cor- » nes, traînant avec sa queue la troisième partie des étoiles » du ciel, est le démon, qui assisté de sept empereurs ro- » mains, marqués par les sept têtes, et de dix persécutions, » désignées par les dix cornes, prétend engloutir la femme » et son fruit, l'Eglise et ses enfans, par les persécutions » qu'il leur suscite. Mais le dragon est défait par saint Mi- » chel. Constantin devient seul maître de l'empire par la » perte de six tyrans. Il en restoit un septième, qui ne de- » voit paroître qu'après lui; c'est Julien l'apostat, dont la » persécution est décrite aux chapitres XIII et XIV. Mais en- » fin le temps de la vengeance arrive; les nations barbares » ravagent et démembrent l'empire romain. Sept anges, » par l'effusion de sept fioles, vont faire tomber toutes sortes » de malheurs sur Rome et sur l'empire. C'est ce que l'on » voit dans les chapitres XV, XVI, XVII et XVIII.

» Après la chute de l'empire romain, les noces de l'A- » gneau se célèbrent, et l'ancien serpent est enchaîné : c'est » l'état de l'Eglise, jusqu'à la venue de l'Antechrist. On » nous décrit sa persécution aux chapitres XIX et XX; mais » Dieu vient au secours de son Eglise : Jésus-Christ paroît » dans les airs, le jugement arrive, la bête est précipitée » dans l'enfer; après quoi les saints vont régner dans le ciel » avec Jésus-Christ, dont l'empire est décrit dans toute sa » gloire aux chapitres XXI et XXII de ce livre. Tel est le » plan historique que M. de La Chétardie a formé sur l'A- » pocalypse.

» Je crains que cette distribution des temps de l'Eglise » en sept âges ne paroisse un peu trop arbitraire, et que » le retour qu'il fait du chapitre XI qui, selon lui, marque » le jugement dernier, à l'établissement de l'Eglise, ex- » primée, suivant son système, dans le chapitre XII et dans » les suivans, ne semble un peu trop éloigné. Enfin la durée » du quatrième âge de l'Eglise, qu'il fait aller depuis Ma- » homet jusqu'à Luther, me paroît bien longue, en com- » paraison des autres; il contient environ mille ans d'inter-

2° parce que le plan de l'abbé de La Chétardie sera exposé dans un plus grand jour par lui-même dans l'article V de cette préface.

» valle. Je n'entre point dans l'examen de ses explications » particulières, cela meneroit trop loin. (Nous répondrons » aux difficultés que dom Calmet forme ici contre le sys- » tème de M. de La Chétardie.)

Jugement de dom Calmet sur le système de l'abbé du Pin.

» M. l'abbé du Pin a pris un champ plus vaste que Bos- » suet évêque de Meaux, et M. de La Chétardie. Il ne s'at- » tache point à chercher dans l'histoire des faits détaillés, » pour y trouver l'accomplissement des prophéties de saint » Jean; il se contente de dire en général que les trois pre- » miers chapitres de l'Apocalypse regardent des églises par- » ticulières d'Asie; et les trois derniers, la fin du monde, » le jugement dernier, et le bonheur des saints dans le ciel. » Tout le reste prédit en général les persécutions que les » fidèles auroient à souffrir, la punition des persécuteurs » et la ruine de l'idolâtrie. Saint Jean, pour consoler les » fidèles affligés, leur représente le même objet sous un » grand nombre de figures diverses, qui vont toutes au même » but, et représentent la même chose.

» Il prétend que ceux qui veulent appliquer chaque vi- » sion à un événement particulier, entreprennent une chose » non-seulement impossible, mais même contraire à l'in- » tention de saint Jean; et que toutes ces visions, à le bien » prendre, n'ont pas plus de rapport à un événement qu'à » un autre. Il croit que les sept têtes de la bête marquent les » sept empereurs idolâtres, qui ont été les auteurs de la » dernière persécution contre l'Eglise; savoir, Dioclétien, » Maximien, Galère, Sévère, Maxence, Maximin et Lici- » nius: et encore ne donne-t-il cette explication que comme » une conjecture, tant il craint d'avancer des choses dou- » teuses.

» Cette méthode est aisée, et tranche tout d'un coup une » foule de difficultés. Elle n'engage pas à de grandes re- » cherches historiques, ni à des détails embarrassans; elle » n'est point sujette à l'inconvénient de proposer des con- » jectures douteuses, et à faire des suppositions incertaines. » Elle est fondée sur l'histoire; elle la suppose, quoiqu'elle » n'entre pas assez avant dans l'examen des faits, pour véri- » fier toutes les particularités de la prophétie. Mais, s'il » m'est permis de dire ici ce que j'en pense, elle laisse » l'esprit trop vide et trop flottant; ses explications sont » trop vagues. Nous croyons que l'Apocalypse, de même » que toutes les autres prophéties, a son objet général et » son objet particulier. Isaïe, Jérémie, Ezéchiel nous par-

» lent en plusieurs endroits de la ruine de Jérusalem, de
» la captivité de Juda, et du retour de la captivité. Ils nous
» parlent aussi de la ruine de Babylone, et de la chute de
» l'empire des Chaldéens. Daniel nous a décrit sous plu-
» sieurs figures la persécution d'Antiochus Epiphanes con-
» tre les Juifs. Ces prophètes ne se contentent pas de nous
» prédire l'événement en général : ils nous en marquent
» la date, la durée, les circonstances, les auteurs; et tout
» cela enveloppé de figures. Les commentateurs ne se croient
» pas dispensés de vérifier ces particularités par l'histoire :
» ils cherchent le sens des figures; ils fixent, par la chro-
» nologie, les événement prédits : et l'essai qu'on en a fait,
» par exemple, sur Daniel, dans lequel nous trouvons une
» histoire presque aussi circonstanciée que dans les histo-
» riens mêmes, en sorte que Porphyre, qui soutenoit que
» cette prophétie avoit été composée après coup, fait voir
» que la chose n'est pas impossible, et que si l'on ne peut
» justifier de même chaque partie des anciennes prophéties
» contre Ninive, Babylone et l'Egypte, c'est que l'histoire
» de ces temps-là nous manque. On ne peut pas dire la
» même chose de l'Apocalypse; nous savons très-certaine-
» ment que la plus grande partie de ce qu'elle a prédit est
» arrivé, et nous connoissons l'histoire du temps dont elle
» a voulu parler. Pourquoi donc ne pas appliquer les faits
» particuliers de cette histoire aux figures de cette pro-
» phétie? Pourquoi ne pas travailler à développer les figu-
» res, à relever les circonstances, à vérifier les événemens
» marqués dans la prophétie, par l'histoire romaine, et
» par celle de l'Eglise?

» Mais on risque de se méprendre quelquefois, et de dé-
» biter des conjectures incertaines. On l'avoue : et les lec-
» teurs ne doivent pas s'en plaindre, si l'auteur ne donne
» ses pensées que pour ce qu'elles sont; je veux dire, s'il
» se contente de proposer modestement à son lecteur ce
» qu'il rencontre dans l'histoire, et qui paroît conforme à
» ce qui est prédit dans la prophétie, en lui en laissant le
» jugement. Le public a droit, ce me semble, d'exiger d'un
» commentateur qu'il se charge de ce travail, et qu'il coure
» le risque de ne pas rencontrer sûrement ce qu'il cherche;
» on ne lui pardonne pas de ne l'avoir pas cherché. Il se-
» roit injuste de demander ici des démonstrations, des
» preuves indubitables; on doit être content, lorsque l'ap-
» plication que l'on fait est juste, probable, et ne renferme

» rien de contraire à l'esprit et à l'intention du prophète,
» lorsqu'on ne lui fait pas prédire ce qui est arrivé avant
» lui, ou ce qui n'a nul rapport à son but général, qu'il ne
» manque jamais de marquer par des traits bien sensibles,
» et auxquels il est malaisé de se méprendre. C'est la mé-
» thode qu'ont suivie les meilleurs interprètes des prophé-
» ties de l'Ancien-Testament; et c'est celle que nous avons
» cru devoir suivre dans notre commentaire sur l'Apoca-
» lypse. Il n'est pas croyable que saint Jean n'ait voulu rien
» exprimer de particulier, par tant de détails, de circon-
» stances, de nombres, de dates, de peintures. Et si tout
» cela est significatif, et doit se vérifier par l'histoire, pour-
» quoi ne pas faire ses efforts pour en montrer l'exécution
» littérale et historique ? »

Nous n'ajouterons rien aux judicieuses réflexions que dom Calmet oppose ici au système de l'abbé du Pin : elles doivent suffire.

ARTICLE III.

Sujet de l'Apocalypse et précis de ce livre, selon le système de dom Calmet, exposé par lui-même.

« On peut fort naturellement partager l'Apocalypse en
» trois parties. (C'est toujours dom Calmet qui parle [1].)
» La première, contenue dans les trois premiers chapitres,
» regarde les sept églises d'Asie, dont saint Jean prenoit
» un soin particulier, et qu'il gouvernoit de son île de
» Pathmos où il étoit rélégué. La seconde partie, qui tient
» depuis le chapitre IV jusqu'au chapitre XIX inclusive-
» ment, comprend la guerre que l'Eglise a soutenue de la
» part de ses persécuteurs, les maux qu'elle a soufferts, la
» victoire qu'elle a remportée sur eux, les châtimens dont
» Dieu a frappé ses ennemis, et la vengeance qu'il a tirée
» du sang des martyrs. Enfin la troisième, qui comprend
» les trois derniers chapitres, est proprement le triomphe
» du fils de Dieu, et la description du bonheur des mar-
» tyrs dans la béatitude; le jugement dernier, la résurrec-
» tion des morts, la demeure des bienheureux dans le ciel.

» Tout le monde convient que la première partie est une
» instruction prophétique, adressée aux Eglises d'Ephèse,
» de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de

[1] Préface de dom Calmet, art. v.

» Philadelphie, et de Laodicée; quoique plusieurs interprètes y cherchent aussi du mystère, et prétendent que les avis donnés aux sept églises regardent des choses futures, et qui ont rapport à toute l'Eglise. On convient aussi que la troisième partie regarde la fin du monde, et la félicité des saints dans le ciel. Toute la difficulté de l'interprétation roule sur la seconde partie, et consiste à montrer dans l'histoire, non-seulement en général (car sur cela on est encore assez d'accord), mais aussi en particulier, que les prédictions de saint Jean se sont accomplies depuis l'an 303, qui est la première année de la grande persécution suscitée par Dioclétien et Galère, jusqu'à l'année 410, qui est celle de la prise de Rome par Alaric; les persécutions qui ont précédé, tant de la part des Juifs que de la part des empereurs romains, ou des gouverneurs et peuples idolâtres, n'étant, pour ainsi dire, que des préludes de celle-ci.

» Le chapitre IV n'est qu'un préambule, où l'on décrit la majesté de Dieu, et, pour ainsi dire, la scène où cette vision se passa. Le chapitre V représente les ordres et les décrets de Dieu, inconnus aux hommes, et révélés par Jésus-Christ à saint Jean. Cela est représenté sous la figure d'un livre scellé de sept sceaux, qui sont ouverts par l'Agneau. A l'ouverture de chacun des sept sceaux, on voit (chap. VI) les événemens qui étoient cachés sous ces sceaux, ou plutôt on voit la prédiction de ce qui doit arriver dans la suite. Au premier sceau, Jésus-Christ paroît monté sur un cheval blanc, en vainqueur, pour rassurer ses saints : *Confidite; ego vici mundum*[1]. Au second, on prédit la guerre qui doit être faite à l'Eglise; au troisième, la disette qui doit accabler l'empire; au quatrième, la peste ou la mortalité; au cinquième, les saints martyrs demandent vengeance de leur sang répandu; au sixième, la terre tremble, le soleil s'obscurcit, la lune devient comme du sang, les étoiles tombent : symboles qui marquoient les malheurs dont l'empire romain, Rome, et les persécuteurs devoient être frappés, en punition de leurs cruautés exercées contre les chrétiens. Voilà le sujet général de toute l'Apocalypse. Mais, dans les chapitres suivans, on nous découvre toutes ces choses dans un plus grand détail. Jusqu'ici ce n'est, pour ainsi dire, qu'une

[1] *Joan.* XVI, 33.

» ébauche, ou, si l'on veut, un tableau en raccourci. On
» va voir les mêmes objets en grand et avec étendue ; car la
» prophétie va par degrés. Le saint Esprit répand la lumière
» à mesure qu'on avance.

» Au chapitre VII on nous dispose à voir un grand sujet,
» en nous représentant quatre anges qui retiennent tous les
» vents et tous les fléaux du Seigneur. Il leur est fait défense
» de souffler, jusqu'à ce que Dieu ait fait imprimer son sceau
» à tous ceux qu'il a choisis. On imprime ce caractère sur
» un très-grand-nombre de personnes ; après quoi l'Agneau
» ouvre le septième sceau (chap. VIII) ; et, à son ouver-
» ture, on voit paroître sept anges avec autant de trom-
» pettes. Au son de la première trompette, la troisième par-
» tie de la terre est brûlée ; le feu est le symbole de la guerre.
» Au son de la seconde trompette, une montagne fut jetée
» dans la mer ; je pense que c'est la chute entière de la na-
» tion juive dans ses dernières révoltes contre les Romains,
» sous Trajan et sous Adrien. A la troisième trompette, une
» étoile tombe du ciel, et empoisonne toutes les eaux des
» fleuves : il y a assez d'apparence que c'est le fameux Bar-
» coquébas, ce faux fils de l'Etoile, qui engagea les Juifs
» dans la révolte contre les Romains ; révolte qui fut si fu-
» neste à cette malheureuse nation, et qui coûta si cher aux
» Romains. A la quatrième trompette, le soleil et la lune
» furent éclipsés dans la troisième partie de leur disque, ou
» ils perdirent la troisième partie de leur lumière : on l'ex-
» plique ou des premières hérésies, qui causèrent tant
» d'obscurcissement dans l'Eglise, ou des disgrâces de la
» nation juive, ou des malheurs de l'empire romain. Après
» ces quatre trompettes, un aigle annonce de grands mal-
» heurs sur la terre, qui doivent arriver au son des trois
» trompettes qui n'avoient pas encore sonné.

» A la cinquième trompette (chap. IX), une étoile tom-
» bée du ciel ouvre l'entrée de l'abîme, d'où il sort une
» infinité de sauterelles qui ravagent toute la terre. Ces
» sauterelles désignoient les peuples barbares qui se jetèrent
» sur l'empire romain après la mort de Constantin et de ses
» enfans. Tous les caractères de ces peuples sont admirable-
» ment exprimés sous la figure de ces sauterelles. Les pro-
» phètes, pour relever la majesté de Dieu, aiment à em-
» ployer ces manières de parler figurées : *Le Seigneur sif-*
» *flera, et il fera venir la mouche de l'Egypte et l'abeille*
» *de l'Assyrie, et elles viendront se reposer sur la terre*

» *d'Israël*, dit le prophète Isaïe [1]. Il veut marquer les armées d'Egypte et d'Assyrie. Au son de la sixième trompette, on donne ordre de délier les quatre anges qui » étoient liés sur le grand fleuve de l'Euphrate. Ce sont les » garnisons qui gardoient la frontière des deux empires des » Parthes et des Romains. Ces garnisons étoient demeurées » en paix depuis l'an 320 jusqu'en l'an 337. Sapor rompit » la trève. Constantin mourut avant de pouvoir commencer » la guerre. Constance la soutint sans souffrir aucune perte » considérable; mais Julien y périt, et son armée faillit à y » périr aussi par l'imprudence et la témérité de cet empereur. Avant que la septième trompette sonnât, il parut » (chap. x) un ange qui tenoit en main un petit livre : saint » Jean le mangea, et l'avala; cela veut dire qu'il apprit par » révélation quels étoient les desseins de Dieu sur son » Eglise.

» En même temps on lui ordonne (chap. xi) de mesurer » le temple, de laisser les parvis extérieurs et la ville de » Jérusalem sans les toiser, parce qu'ils sont abandonnés » aux gentils, qui la fouleront aux pieds pendant quarante-deux mois, ou douze cent soixante jours, ou trois ans et » demi. C'est la durée de la persécution de Dioclétien. Pendant ce temps, l'Eglise de Jésus-Christ et son temple » saint, dans ce qu'il avoit d'extérieur, furent en quelque » sorte livrés aux idolâtres. Ils démolirent les églises, ils » persécutèrent les fidèles, et furent cause de l'apostasie » d'une infinité de chrétiens foibles ou téméraires; mais » aussi ils procurèrent la couronne du martyre à une multitude innombrable de chrétiens fidèles, marqués par les » deux témoins qui, après une infinité de miracles, furent » mis à mort par les ennemis de Jésus-Christ. A cette tempète succéda la tranquillité. Constantin étant demeuré seul » maître de l'empire, la paix fut rendue à l'Eglise, et les » martyrs reçurent dans le ciel et sur la terre les honneurs » qui leur étoient dus. Mais, pour parvenir à cette paix, » Constantin fut obligé de soutenir et d'entreprendre bien » des guerres, désignées dans la prophétie sous le symbole » d'un tremblement de terre, dans lequel la dixième partie » de la ville tomba.

» Ce qui est rapporté dans les chapitres x et xi, dont » nous venons de donner le précis, n'est que comme un in-

[1] *Isai.* vii, 18.

» termède pour répandre la lumière sur ce qui étoit désigné » plus obscurément par les six anges qui avoient sonné de » la trompette. Ces deux chapitres nous fournissent le dé- » noûment de ces prédictions, en nous montrant ce qui a » attiré sur l'empire tant de disgrâces et de malheurs. Le » septième ange (chap. XI) ayant donc sonné de la trom- » pette, on entendit que la victoire et le règne avoient été » donnés au fils de Dieu. Voilà la paix de l'Eglise procurée » par Constantin.

» Les persécutions de l'Eglise n'avoient été représentées » qu'en gros dans les figures des sept sceaux et des sept » trompettes : voici quelque chose de plus exprès. L'Eglise » de Jésus-Christ est figurée sous l'idée d'une femme revê- » tue du soleil (chap. XII), prête à enfanter ; un dragon à » sept têtes s'arrête devant elle pour dévorer son fruit. Les » sept têtes du dragon sont les sept empereurs persécuteurs » de l'Eglise : Dioclétien, Maximien-Hercule, Galère, » Maximin, Sévère, Maxence et Licinius. L'Eglise enfanta » heureusement malgré les persécutions ; mais elle fut obli- » gée de se retirer pendant quelque temps dans le désert » pour laisser passer le fort de la persécution. Le dragon » vomit après elle un fleuve qui devoit l'y suivre ; la terre » s'ouvre, et engloutit le fleuve ; tous ses efforts sont vains.

» Pour imprimer la même chose plus fortement dans l'es- » prit de saint Jean et de ses lecteurs, le saint Esprit lui fait » voir (au chap. XIII) une bête à sept têtes qui sort de la » mer, et à laquelle le dragon donne toute sa puissance. » Cette bête est la ville de Rome, ou l'empire romain. Des » sept têtes de la bête, il en tombe d'abord cinq. Dioclétien, » Maximien, Galère, Sévère, Maxence, ne durèrent que » peu de temps. Mais Maximin fit en Orient de très-grands » maux à l'Eglise. Après la chute de cette sixième tête, il » en parut une septième, mais qui ne dura pas long-temps ; » c'est Licinius. Enfin il s'élève une seconde bête qui a deux » cornes comme celle de l'Agneau : c'est Julien l'apostat. » De tous les traits dont saint Jean le dépeint, il n'y en a » pas un qui ne se vérifie admirablement par l'histoire. Il » faut comparer ce chapitre XIII avec le chapitre XVII, qui » en est comme le commentaire.

» Au chapitre XIV on voit la victoire de Jésus-Christ et de » ses martyrs, et l'établissement de l'Evangile éternel par » tout le monde ; la vengeance exercée contre Rome ido- » lâtre, sous la figure d'une moisson et d'une vendange. Au

» chapitre XV sept anges, ayant chacun une coupe pleine de » la colère de Dieu, les répandent sur la terre, sur les en- » nemis de Jésus-Christ et de son Eglise (chap. XVI). Ce » sont apparemment les malheurs qui arrivèrent dans l'em- » pire depuis la mort de Constantin et de ses fils. Il faut voir » ces sortes de détails dans le commentaire. Le chapitre XVII » nous représente Rome et l'empire romain sous la figure » d'une grande prostituée, maîtresse des rois de la terre, » bâtie sur sept montagnes, teinte du sang des martyrs, » nommée Babylone dans le sens mystique, et qui a enivré » du vin de sa prostitution tous les peuples du monde. Il est » évident que tous ces caractères ne conviennent qu'à Rome » idolâtre, comme capitale de l'empire romain. Cette grande » prostituée est assise sur la bête à sept têtes : la bête est » mise à mort, et ses sept têtes, désignant les sept empe- » reurs persécuteurs, sont abattues. Dix cornes leur succè- » dent; ce sont les rois des nations barbares qui s'établirent » dans l'empire romain : leur dessein étoit d'y vivre suivant » la religion et les lois romaines; ils firent même d'abord la » guerre à l'Agneau et à son Eglise; mais enfin ils furent » vaincus : ils se convertirent, et adorèrent celui qu'ils » avoient persécuté.

» Le chapitre XVIII est comme la conclusion de toutes les » guerres et de toutes les menaces qu'on a vues jusqu'ici. » Babylone est abattue; les nations et les rois éloignés pleu- » rent sa chute. Les saints et les martyrs sont vengés dans » la prise de Rome par Alaric. L'Eglise de Jésus-Christ est » enfin délivrée des persécutions (chap. XIX); l'idolâtrie » est abattue; Rome meurtrière des saints renversée : le ciel » fait éclater sa joie; Jésus-Christ paroît comme un vain- » queur qui a terrassé l'idolâtrie, et qui triomphe de tous » ses ennemis. Après avoir dépeint Jésus-Christ et son ar- » mée, saint Jean nous représente les ennemis que Jésus- » Christ a eus à combattre et qu'il a vaincus : c'est l'empire » de Rome, l'idolâtrie, et les empereurs romains qui la » soutenoient.

» Le règne de l'idolâtrie étant détruit et le sang des mar- » tyrs vengé (chap. XX), un ange enchaîne le dragon ou le » diable, et l'enferme dans l'abîme pour mille ans, après » lesquels il sera délié de nouveau, et suscitera Gog et Ma- » gog contre Jésus-Christ et contre son Eglise; mais le feu » du ciel les dévorera. Cela regarde la venue de l'Antechrist » à la fin du monde. Après cela, le souverain Juge fera com-

» paroître devant son tribunal tous les hommes pour recevoir chacun selon ses œuvres.

» Le ciel et la terre étant renouvelés (chap. XXI), l'épouse de Jésus-Christ, la nouvelle Jérusalem, l'Eglise chrétienne descend du ciel. Rien de plus pompeux, de plus riche, de plus beau, que cette nouvelle épouse. Au milieu de la ville (chap. XXII) est un fleuve de délices; et sur ce fleuve il y a plusieurs arbres qui donnent l'immortalité. Ces figures pompeuses ne marquent autre chose que la souveraine félicité des bienheureux dans le ciel, après la résurrection générale. Voilà toute l'économie de ce livre. » Ainsi s'exprime dom Calmet.

ARTICLE IV.

Système de Bossuet exposé par lui-même.

Pour mieux juger du système de dom Calmet, il faut le comparer avec celui de Bossuet, qui en est, pour ainsi dire, l'archétype. D'ailleurs nous pensons que le lecteur verra ici avec satisfaction un court et fidèle exposé du système de cet illustre prélat. Il n'est pas possible de parler de l'Apocalypse sans parler des vues du célèbre évêque de Meaux sur le sens profond de ce livre mystérieux. Si nous passions ici sous silence l'explication donnée par ce grand homme, on nous soupçonneroit peut-être de dissimulation; pour en écarter jusqu'au moindre soupçon, nous allons exposer ici ce système dans tout son jour, ou plutôt c'est Bossuet même qui va exposer l'abrégé de son système[1].

« Jésus-Christ paroît : les Eglises sont averties; c'est » Jésus lui-même qui leur parle par saint Jean pour leur » apprendre leur devoir; et en même temps son saint Esprit » leur fait des promesses magnifiques (chap. I, II et III). » Jésus-Christ appelle saint Jean pour lui découvrir les secrets de l'avenir, et ce qui devoit arriver à son Eglise depuis le temps où il lui parloit jusqu'à la fin des siècles, » et à l'entier accomplissement de tout le dessein de Dieu » (chap. IV jusqu'au chap. XX). Il y a trois temps de l'Eglise bien marqués : celui de son commencement et de

[1] L'extrait suivant est tiré de l'*Abrégé de l'Apocalypse*, placé par Bossuet à la fin de son *Explication*.

» ses premières souffrances (chap. VI jusqu'au chap. XIX); » celui de son règne sur la terre (chap. XX, ℣ 1-6); celui de » sa dernière tentation, lorsque Satan, déchaîné pour la » dernière fois, fera un dernier effort pour la détruire » (℣ 7-10), ce qui est suivi aussitôt par la résurrection gé- » nérale et le jugement dernier (℣ 11 jusqu'à la fin). Après » quoi il ne reste plus qu'à nous faire voir l'Eglise, toute » belle et toute parfaite dans le recueillement de tous les » saints, et le parfait assemblage de tout le corps dont Jésus- » Christ est le chef (chap. XXI et XXII).

» Dans le premier temps, qui est celui du commencement » de l'Eglise et de ses premières souffrances, toute foible » qu'elle paroît dans une si longue et si cruelle oppression, » saint Jean nous en découvre la puissance, en ce que tous » ses ennemis sont abattus, c'est-à-dire les Juifs et les gen- » tils (chap. VI); les Juifs au commencement (chap. VII et » VIII), et les gentils dans la suite de cette prédiction » (chap. IX, ℣ 13 jusqu'à la fin du chap. XIX). Ces deux » ennemis sont marqués très-distinctement par saint Jean: » les Juifs, lorsqu'il nous fait voir le salut des douze mille » de chaque tribu d'Israël, pour l'amour desquels on épar- » gnoit tout le reste de la nation; d'où vient aussi qu'en » tous ces endroits il n'est nulle mention d'idoles, parce » que les Juifs n'en connoissoient pas, et ne péchoient en » aucune sorte de ce côté-là : et les gentils aussitôt après, » à l'endroit où il fait venir avec des armées immenses les » rois d'Orient et les peuples d'au-delà de l'Euphrate, qui » est aussi celui où, pour la première fois, il est parlé » d'idoles d'or et d'argent, et où les gentils sont repris, » parmi les plaies que Dieu leur envoie, de ne s'être pas » corrigés d'adorer les œuvres de leurs mains et les démons, » non plus que des autres crimes que le saint Esprit nous » représente partout comme des suites inséparables de l'ido- » lâtrie [1]...

» Entre ces deux ennemis, incontinent après les Juifs, et » avant d'avoir nommé les gentils et les idoles, nous trou- » vons dans les sauterelles mystiques une autre sorte d'en- » nemis d'une espèce particulière, où nous avons entendu » les hérésiarques placés à la suite des Juifs, dont ils ont » imité les erreurs, et avant les gentils, qu'à la vérité ils

[1] Si nous passons ici quelque chose, c'est uniquement pour abréger; et nous ne craignons pas que le lecteur consulte, s'il le veut, dans l'ouvrage de Bossuet ce que nous ne rapportons pas. Il en sera de même dans la suite.

» ne sembloient pas attaquer directement, comme devoient
» faire ces rois d'Orient qu'on voit paroître au même cha-
» pitre; mais qui ne laissoient pas de leur nuire beaucoup
» en obscurcissant le soleil, c'est-à-dire avec la gloire de
» Jésus-Christ, les lumières de son Evangile et de son
» Eglise, par où s'augmentoit l'endurcissement des gentils...
» (chap. IX, ℣ 1-12).

» Il étoit bon une fois de faire voir que l'Eglise triom-
» phoit de cet obstacle comme de tous les autres. Saint
» Jean, après l'avoir fait d'une manière aussi courte que
» vive et tranchante, s'attache ensuite à représenter les per-
» sécutions romaines comme l'objet dont les hommes étoient
» le plus frappés, pour faire éclater davantage la force de
» l'Eglise en montrant la violence de l'attaque, et afin aussi
» de faire admirer les sévères jugemens de Dieu sur Rome
» persécutrice, avec l'invincible puissance de sa main qui
» abattoit aux pieds de son Eglise victorieuse une puissance
» redoutée de tout l'univers. Tout le chapitre IX, depuis le
» ℣ 13 jusqu'au chap. XX (exclusivement), est donné à ce
» dessein.

» Pour préparer les esprits à la chute de ce grand em-
» pire, saint Jean nous montre de loin les Perses, d'où lui
» devoit venir le premier coup (chap. IX, ℣ 13 jusqu'à la
» fin). Le caractère dont il se sert pour les désigner n'est pas
» équivoque, puisqu'il les appelle les rois de l'Orient, et
» leur fait passer l'Euphrate, qui sembloit fait pour séparer
» l'empire romain d'avec eux (IX, 14, XVI, 12). C'est là
» que le saint apôtre commence à montrer combien les
» Romains furent rebelles contre Dieu, qui les frappoit
» pour les corriger de leur idolâtrie; ce qu'il continue à
» faire voir en récitant les opiniâtres persécutions dont ils
» ne cessèrent d'affliger l'Eglise.

» Elles commencent à paroître au chapitre XI; et comme
» jusqu'ici on nous a donné des caractères bien marqués et
» bien sensibles des Juifs et des gentils, on ne nous en a
» pas donné de moins clairs pour désigner la persécution
» romaine. Le plus marqué de ces caractères a été celui de
» la bête, que l'on ne nous représente parfaitement que
» dans les chapitres XIII et XVII, mais que néanmoins on a
» commencé à nous faire voir dès le chapitre XI, comme
» celle qui mettoit à mort les élus de Dieu et les fidèles té-
» moins de la vérité. Il nous faut donc ici arrêter les yeux
» sur les caractères de cette *bête*, que nous voyons beau-

» coup plus clairs et mieux particularisés que tous les autres.

» On est accoutumé par la prophétie de Daniel à reconnoître les grands empires sous la figure de quelques fiers animaux : il ne faut donc pas s'étonner si on nous représente l'empire romain sous cette figure, qui n'a plus rien d'étrange ni de surprenant pour ceux qui sont versés dans les Ecritures. Mais le dessein de saint Jean n'est pas de nous marquer seulement un grand et redoutable empire : c'étoit aux saints principalement et aux fidèles de Jésus-Christ qu'il étoit redoutable. Saint Jean nous le montre donc comme persécuteur et avec son idolâtrie, parce que c'étoit pour l'amour d'elle qu'il persécutoit les enfans de Dieu. Pour mieux entendre ce caractère d'idolâtrie et de persécution que saint Jean a donné à la bête, il la faut considérer avec la *prostituée*, qu'elle porte sur son dos au chap. XVII. Car la prostitution est dans l'Ecriture le caractère de l'idolâtrie, et le symbole d'une abandonnée à l'amour de plusieurs faux dieux, comme d'autant d'amans impurs qui la corrompent. L'apôtre joint à ce caractère celui de la cruauté et de la persécution, en faisant la femme *enivrée du sang des saints et des martyrs de Jésus ;* en sorte qu'on ne peut douter que ce qu'il veut nous représenter sous la figure de la bête ne soit d'abord et en général la puissance romaine idolâtre, ennemie et persécutrice ; à quoi aussi convenoient parfaitement les noms de blasphème sur les sept têtes de la bête, c'est-à-dire, comme saint Jean l'explique lui-même, sur les sept montagnes de Rome ; et ses fureurs contre les saints, et sa couleur de sang, et tout son air cruel et sanguinaire. C'est aussi pour cela que le *dragon roux*, c'est-à-dire le diable, qui vouloit engloutir l'Eglise, avoit donné à la bête sa grande puissance, et lui avoit inspiré sa haine contre les fidèles. On avouera qu'il n'étoit pas possible de peindre la persécution avec de plus vives couleurs.

» Mais, outre la persécution en général que l'apôtre nous rend si sensible, nous avons vu qu'il se réduit à des idées encore plus particulières, en s'attachant spécialement à représenter la persécution de Dioclétien, qu'il a choisie entre toutes les autres pour la décrire avec un soin si particulier, parce qu'elle devoit être la plus violente comme la dernière, et que c'étoit au milieu de ses violences que l'Eglise devoit commencer à être élevée par Constantin au comble de la gloire. Le caractère le plus spécifique de

» cette cruelle et dernière persécution est d'avoir été exercée
» au nom de sept empereurs : c'est aussi pour cette raison
» que saint Jean lui donne *sept têtes*, qui sont bien, à la vé-
» rité, comme on a vu qu'il l'explique, les sept montagnes
» de Rome, mais qui sont aussi, comme il ajoute, sept de
» ses rois. C'étoit la seule persécution qui eût cette marque.
» Ces caractères particuliers des trois empereurs, qui furent
» les principaux auteurs de la persécution, nous ont aussi
» été marqués fort historiquement, comme on a vu. »
(Maximien Herculius par le corps de la bête, qui étoit semblable au corps du léopard; Maximien Galère, par les pieds de la bête, qui étoient semblables aux pieds de l'ours; Dioclétien, par la gueule de la bête, qui étoit semblable à la gueule du lion.) « Et parce qu'il y en avoit un des sept, qui
» étoit aussi un de ces trois, qui devoit prendre l'empire
» par deux fois, c'est-à-dire Maximien surnommé Hercu-
» lius, il y a aussi un des sept rois qui nous est montré en
» même temps comme étant tout ensemble un huitième roi
» et un des sept : ce qui étoit précisément choisir dans l'his-
» toire ce qu'il y avoit de plus précis, n'y ayant point dans
» toute la suite de l'empire romain un caractère semblable.
» On voit donc ce que c'est que la bête : Rome, comme per-
» sécutrice en général, et avec une désignation plus parti-
» culière, Rome exerçant la dernière et la plus impitoyable
» persécution.

» On a vu d'autres caractères de cette persécution, que je
» ne répète pas : mais je ne puis oublier qu'elle portoit le
» nom de Dioclétien, qui, comme premier empereur, étoit
» aussi le premier en tête dans l'édit des persécuteurs, ce qui
» fait aussi que saint Jean, en voulant nous marquer le nom
» de la bête par ses lettres numérales, a marqué celui de
» Dioclétien dans le nombre 666, comme on a vu. Saint
» Jean a tout ici caractérisé d'une manière admirable. Car il
» nous a dit non-seulement qu'il vouloit nous donner le
» nom d'un homme, mais aussi le nom d'une de ces têtes
» mystiques, c'est-à-dire le nom d'un empereur; ce qui
» nous a conduits à un nom où nous est marqué Dioclétien,
» et où le nom qu'il avoit porté lorsqu'il étoit particulier
» (*Dioclès*) joint à celui d'*Auguste*, qui le faisoit empereur,
» nous en donnoit un caractère incommunicable, non-seu-
» lement à tout autre prince, mais encore à tout autre
» homme. » (Dans DIOCLES AVGVSTVS se trouve DCLXVI.).....

« Le premier collègue de Dioclétien, et le second empe-
» reur, qui étoit Maximien Herculius, ne nous a pas été
» moins bien désigné, puisqu'on lui a donné le caractère
» qui lui étoit le plus propre, c'est-à-dire celui de venir
» deux fois : et c'est avec raison que ce prince a été appelé
» la bête; selon cette mystique signification, ce titre lui con-
» venant plus particulièrement qu'aux cinq autres empereurs
» sous qui la persécution s'est exercée, parce que, dans le
» caractère que saint Jean lui avoit donné, non-seulement
» il étoit une des sept têtes, c'est-à-dire un des sept princes,
» mais encore le corps de la bête, comme on a vu. » (Car, malgré son humeur changeante, représentée sous la peau du léopard, il sembloit être le plus opiniâtre persécuteur de l'Eglise, ayant commencé, avant tous les autres en Occident où il régnoit, une persécution très-violente plusieurs années avant l'édit de la persécution générale.)

« Nous avons observé que cette bête mystique étoit mar-
» quée par saint Jean, non pas comme étant déjà de son
» temps, mais comme *devant* dans la suite *s'élever de l'a-*
» *bîme*; ce qui maintenant s'entendra mieux, et sur quoi
» il sera utile d'appuyer un peu. Car encore que l'empire
» romain idolâtre et persécuteur fût déjà au monde, lorsque
» saint Jean écrivoit son Apocalypse; dans l'application
» particulière qu'il faisoit de la bête à la persécution de
» Dioclétien, elle n'étoit pas encore. Les sept têtes, c'est-
» à-dire les sept empereurs, et tout le reste que saint Jean
» nous y a marqué avec une désignation particulière, étoient
» encore à venir; et même la persécution, quoique déjà
» commencée quelques années auparavant sous Néron et
» sous Domitien, étoit encore future dans sa plus longue du-
» rée et dans ses plus grandes fureurs; ce qui donne lieu à
» saint Jean de nous parler de la bête comme devant en-
» core s'élever. Il la voit sortir de l'abîme; il assiste à sa
» naissance, et ne la fait paroître au monde que pour don-
» ner la mort aux saints : ce qu'on ne peut trop observer...

» Après avoir observé le fond et les caractères de la bête,
» tels que saint Jean nous les a donnés, il faut voir encore
» ce qu'elle fera, et ce qui doit lui arriver. Ce qu'elle fera,
» c'est de tourmenter l'Eglise; et ce qui doit lui arriver,
» c'est, après divers châtimens, de périr à la fin à cause
» de son idolâtrie et du sang qu'elle avoit répandu : c'est
» ce que saint Jean nous a déclaré par des marques aussi
» sensibles que toutes les autres que nous avons vues.

» La persécution en général est exercée par la bête lors-» qu'elle donne la mort aux saints, et qu'elle tient dans l'op-» pression la sainte cité qui est l'Eglise, avec toutes les » circonstances qu'on en a marquées. Mais au milieu de ces » caractères généraux, saint Jean a toujours mêlé les carac-» tères particuliers de la persécution de Dioclétien, à la-» quelle le Saint-Esprit l'avoit davantage attaché. C'est » pourquoi dans le chapitre XI on voit les gentils se flatter de » la pensée d'avoir éteint le christianisme (℣ 10), comme » on en flatta Dioclétien : on voit dans ce même temps le » christianisme élevé au comble de la gloire, comme il ar-» riva au milieu de cette sanglante persécution par les ordres » de Constantin et par ses victoires.

» Au chapitre XII paroît le dragon qui donne sa force à » la bête, et la femme en travail, c'est-à-dire l'Eglise souf-» frante. C'est la persécution en général. Mais nous sommes » bientôt conduits au particulier de Dioclétien, lorsque la » femme étant prête à mettre au monde un enfant mâle et » dominant, c'est-à-dire le christianisme vigoureux et vain-» queur sous Constantin, le diable redouble ses efforts pour » le détruire; et comme là on voit le dragon faire trois di-» vers efforts, on voit aussi la persécution s'élever à trois » reprises plus marquées sous trois princes : plus frémissante » sous Dioclétien et sous Maximin, plus languissante sous » Licinius, et en état de tomber bientôt après.

» Voilà ce que fait la bête, tant qu'il lui reste quelque » force. Mais saint Jean nous la représente en un autre état, » où elle avoit reçu un coup mortel, où elle étoit morte, » où pour vivre elle avoit besoin d'être ressuscitée (ch. XIII) : » c'est ce qui est aussi arrivé à l'idolâtrie détruite dans les » sept têtes. Tous les persécuteurs étant à bas, et de tous » les empereurs, Constantin, un si zélé enfant de l'Eglise, » restant seul, l'idolâtrie étoit morte par la défense de ses » sacrifices et de son culte; et il n'y avoit plus pour elle » de ressource, si Julien l'apostat ne l'eût fait revivre. Saint » Jean, comme on voit, continue toujours à s'attacher aux » grands événemens. Il n'y a rien de plus marqué que la » mort de l'idolâtrie sous un prince qui l'abolit par ses » édits, ni rien aussi de plus sensible que d'appeler résur-» rection la force et l'autorité que lui rend un autre prince. » Voilà qui est grand en général; mais le particulier est » encore plus surprenant. Car on voit la bête aux abois, » comme saint Jean l'avoit marqué, par la blessure d'une

» de ses têtes, qui étoit Maximin, le sixième persécuteur, et » parce que la septième tête, qui ne paroissoit pas encore, » devoit périr sitôt après, comme il arriva à Licinius. C'est » ainsi que la bête mourut; c'est ainsi que l'idolâtrie fut » abattue; et l'image est toute semblable à l'original.

» Pour la bête ressuscitée, c'est-à-dire l'idolâtrie repre- » nant l'autorité sous Julien, elle nous est clairement mar- » quée par l'orgueil de ce prince; par ses blasphèmes étudiés » contre Jésus-Christ et contre ses saints; par le concours » de tout l'empire réuni sous cet empereur contre l'Eglise; » par la haine du christianisme, qui le fit rentrer dans les » desseins de Dioclétien pour l'opprimer; par l'imitation » de l'Agneau et de quelques vertus chrétiennes que ce faux » sage affecta; par les prestiges de ses philosophes magi- » ciens, qui le gouvernoient absolument; par les illusions » de la fausse philosophie; et par la courte durée de cette » nouvelle vie de l'idolâtrie, où la femme ne se cacha point » comme elle avoit fait dans les autres persécutions, et où » l'Eglise retint tout son culte. Qu'on me donne d'autres » caractères du règne de Julien l'apostat, et qu'on m'en » fasse un tableau plus au naturel et plus vif.

» Ce n'étoit pas assez de marquer la violence de la bête, » c'est-à-dire de l'idolâtrie persécutrice : nous n'en eussions » pas vu la séduction et les artifices, si saint Jean ne nous » eût décrit la seconde bête mystique, c'est-à-dire la phi- » losophie pythagoricienne, qui, soutenue de la magie, » faisoit concourir à la défense de l'idolâtrie ses raisonne- » mens les plus spécieux avec ses prestiges les plus étonnans. » C'est ce que nous avons remarqué dans les figures de saint » Jean : c'est ce que nous avons vu accompli dans l'idolâ- » trie, en la regardant, tant dans sa première vigueur sous » Dioclétien, que dans sa vie réparée par Julien l'apostat. » On entendra mieux encore la seconde bête, en compre- » nant le caractère qu'elle a dans saint Jean, qui est de faire » adorer la première, c'est-à-dire d'attacher les hommes à » l'ancienne idolâtrie : de sorte que la première bête paroît » dans l'Apocalypse comme le Dieu qu'on adoroit, et la se- » conde comme son prophète qui la faisoit adorer; d'où » vient aussi qu'elle est appelée le faux prophète. En quoi » saint Jean nous a fait voir le vrai caractère de cette phi- » losophie magicienne, dont tous les raisonnemens et tous » les prestiges aboutissoient à faire adorer les dieux que » l'ancienne idolâtrie avoit inventés.....

» On peut encore remarquer ici un caractère particulier » de l'idolâtrie romaine. C'est que partout elle fait adorer » la bête et son image, c'est-à-dire Rome et ses empereurs, » dont les images, comme on a vu, étoient proposées aux » martyrs pour être l'objet de leur culte, autant ou plus que » celles des dieux immortels : caractère d'idolâtrie qu'on » voit répandu partout dans l'Apocalypse, et que Julien y » fait revivre avec tous les autres.

» Ainsi la persécution a été caractérisée en toutes ma- » nières : par la qualité de ses auteurs, par sa violence, » par ses artifices, par la nature du culte auquel on vouloit » forcer le genre humain. Mais un des plus beaux et des » plus particuliers caractères que nous en ayons dans saint » Jean est celui qui marque les bornes que Dieu lui donnoit » par une providence particulière et un secret ménagement » de ses élus, comme il avoit fait autrefois à celle d'Antio- » chus. Nous avons vu en effet que, malgré la haine immor- » telle de Rome contre l'Eglise, il étoit ordonné de Dieu » que ses violences se relâcheroient de temps en temps, et » reviendroient aussi à diverses reprises toutes courtes ; ce » que saint Jean a marqué dans ce temps mystique de trois » ans et demi, pour les raisons et à la manière que nous » avons vu.

» Que dans ce temps toujours consacré aux persécutions, » et toujours le même, en quelque sorte qu'il soit expliqué, » par jours, par mois, ou par années, le dessein du saint » apôtre fût de nous marquer un temps court, il le déclare » en termes formels, lorsque représentant le dragon irrité » de n'avoir plus que *peu de temps* à tyranniser les fidèles, » il détermine aussitôt après, et dans le verset suivant, ce » *peu de temps* à ces *trois ans et demi* qu'on voit revenir » si souvent.....

» Saint Jean nous fait voir que ce temps revenoit sou- » vent, comme étant le commun caractère de toutes les re- » prises de persécution. C'est pourquoi nous avons vu qu'il » revient deux fois dans la persécution qui précède la mort » de la bête (XII. 6. 14.), et une troisième fois sous la bête » ressuscitée (XIII. 5.) ; ce qui montre plus clair que le jour » que ce temps n'est pas la mesure d'une seule et longue » persécution qui dure près de treize siècles, comme l'ont » songé les protestans ; mais la marque des différentes re- » prises des persécutions romaines, toutes courtes, et bientôt » suivies d'un adoucissement que Dieu procuroit.

» Durant ce temps, c'est un beau contraste et quelque
» chose de ravissant dans le tableau de saint Jean, de voir
» d'un côté les fidèles, et de l'autre les idolâtres, avec une
» double marque pour les distinguer les uns des autres :
» d'un côté, la marque de Dieu sur les élus (VII et XIV); et
» de l'autre, le caractère de la bête sur les impies (XIII);
» c'est-à-dire pour les fidèles, avec la foi au dedans, la pro-
» fession du christianisme; et pour les autres, l'attache-
» ment déclaré à l'idolâtrie : ceux qui portent la marque de
» Dieu, ornés de toutes sortes de vertus et de grâces; et
» ceux qui portent celle de la bête, se plongeant eux-mêmes
» dans l'aveuglement et dans le blasphème, pour ensuite
» être abandonnés à la justice divine.

» Ainsi nous avons l'idée des persécutions de la bête,
» c'est-à-dire de Rome l'ancienne, par tous les moyens
» qu'on peut souhaiter. Mais pour ne rien oublier de ce qui
» devoit lui arriver, après nous l'avoir montrée comme do-
» minante et persécutrice, il falloit encore la faire voir
» abattue et punie de ses attentats. Saint Jean ne pouvoit
» le faire d'une manière plus sensible qu'en rappelant,
» comme il fait, à notre mémoire dans le chapitre XVI, le
» premier coup qu'elle reçut du côté de l'Orient sous Va-
» lérien; et nous la montrant aussitôt après, dans le cha-
» pitre XVII, entre les mains de dix rois qui la pillent, qui
» la désolent, qui la rongent, qui la consument, qui l'a-
» battent avec son empire, que nous voyons tomber, dans
» saint Jean, comme il est tombé en effet, par une dissi-
» pation et par un démembrement entre plusieurs rois; en
» sorte qu'il ne reste plus qu'à déplorer sur la terre son
» malheur (chap. XVIII), et à louer Dieu dans le ciel de
» la justice qu'il a exercée sur elle (chap. XIX); ce que
» saint Jean a fait d'une manière si claire, et avec des ca-
» ractères si précis des rois qui l'ont dépouillée, qu'après
» avoir un peu démêlé les figures de son style mystique,
» c'est-à-dire avoir entendu la langue que parlent les pro-
» phètes, nous avons cru lire une histoire.

» Dans ce grand tableau de saint Jean, la figure de la
» prostituée est une des plus merveilleuses; puisque avec
» toute la parure et tous les autres caractères qui lui sont
» donnés, elle marque, aussi clairement qu'on le pouvoit
» souhaiter, une ville redoutée de tout l'univers, abandon-
» née à l'idolâtrie, persécutrice des saints, en sorte qu'il

» ne restoit plus qu'à nommer Rome. Afin de mieux ramasser toutes les idées, le saint apôtre nous la montre dans une même vision comme dominante et comme abattue; comme criminelle et comme punie; faisant éclater sa cruelle domination dans les sept têtes de la bête qui la porte, et, dans les dix cornes de la même bête, la cause de sa chute inévitable.

» Voilà donc le premier temps de l'Apocalypse qui exprime le commencement de l'Église et ses premières souffrances. C'étoit là le grand objet de saint Jean, qui occupe aussi seize chapitres. Les deux autres temps, c'est-à-dire celui du règne de l'Eglise et celui de sa dernière persécution, sont tracés en deux ou trois coups de pinceau, mais les plus vifs qu'on pût souhaiter, et les plus significatifs. Car déjà, pour ce qui regarde le règne de l'Eglise (chap. XX, ℣ 1-6), elle reçoit une assurance certaine qu'il sera long, ce qu'on nous figure par les mille ans; qu'il sera tranquille, ce qu'on nous montre par l'enchaînement de Satan, qui n'aura plus la liberté comme auparavant de susciter des persécutions universelles; enfin qu'il sera le règne de Jésus-Christ et de ses martyrs, dont la gloire seroit si grande partout l'univers, et la puissance si reconnue, à cause qu'ils auront vaincu la bête et son caractère, Rome et son idolâtrie; avec même une désignation particulière du supplice usité parmi les Romains, afin que tout fût marqué par les caractères des temps et par les circonstances les plus précises.

» La dernière tentation de l'Eglise n'est pas moins marquée, quoiqu'en très-peu de paroles (℣ 7, jusqu'à la fin). Car saint Jean, qui n'ignoroit pas ce qu'en avoit dit saint Paul plus expressément, s'est contenté d'en marquer en gros les caractères, en nous faisant voir Satan déchaîné, comme saint Paul nous avoit montré toute sa puissance déployée; en caractérisant cette tentation par la séduction plutôt que par la violence, comme saint Paul avoit fait; en nous marquant comme lui la courte durée de cette séduction; et comme lui qu'elle finiroit par le dernier jugement et l'éclatante arrivée de Jésus-Christ dans sa gloire: de sorte que ce sera la fin de l'Eglise sur la terre et sa dernière tentation; ce qui suffit pour nous faire entendre qu'elle sera en même temps la plus terrible, comme celle où le diable déchaîné fera son dernier effort, et que Jésus-

» Christ aussi viendra détruire en personne par la plus
» grande manifestation de sa puissance.

» Voilà les trois temps de l'Eglise : le premier, qui est
» celui des commencemens, représenté très au long et sous
» une grande multiplicité de belles images comme celui
» qui alloit venir, et contre lequel par conséquent les fidèles
» avoient besoin d'être les plus prémunis ; et les deux au-
» tres tracées en deux mots, mais très-vivement, et pour
» ainsi dire, de main de maître. C'étoit aussi la main d'un
» apôtre, ou plutôt la divine main, dont il est dit qu'*elle*
» *écrit vite* (*ps.* XLIV, 2) ; dont les traits ne sont pas
» moins forts ni moins marqués pour être tirés rapide-
» ment ; qui sait donner toute la force qu'il faut à ses ex-
» pressions, en sorte que très-peu de mots ramassent, quand
» il lui plaît, le plus de choses.

» Au reste, je n'ai pas besoin de répéter que la défaite
» entière de Satan est au fond le grand ouvrage que saint
» Jean célèbre. Le vieux serpent nous est montré dans l'A-
» pocalypse comme celui qu'il falloit abattre avec son em-
» pire ; et tout le progrès de sa défaite nous est marqué
» dans ces trois temps qu'on vient de voir. Car à la fin du
» premier temps, qui étoit celui de la première persécu-
» tion, ses deux grands organes, la bête et le faux prophète
» sont jetés dans l'étang de feu et de soufre : là il paroît
» enchaîné, afin que l'Eglise règne plus tranquillement à
» couvert des persécutions universelles, jusqu'aux envi-
» rons des derniers temps. A la fin de ce second temps,
» Satan sera déchaîné et plus furieux que jamais ; ce qui
» sera le troisième temps, court dans sa durée, mais ter-
» rible par la profondeur de ses illusions : lequel étant
» écoulé, Satan ne sera plus enchaîné comme auparavant
» pour un temps, mais à jamais ; et sans rien avoir à en-
» treprendre de nouveau, plongé dans l'abîme, où étoient
» déjà la bête et le faux prophète, autrefois ses deux sup-
» pôts principaux, et les deux premiers instrumens des per-
» sécutions universelles.

» Que si l'on veut commencer l'enchaînement de Satan
» au temps où nous avons vu que saint Jean nous a mar-
» qué, en un certain sens, le règne de Jésus-Christ et celui
» de ses martyrs sur la terre par la gloire qu'ils y ont reçue
» dans toute l'Eglise, on le peut ; et les temps peut-être
» seront plus distinctement marqués : ce qui n'empêchera

» pas qu'en un autre sens, l'enchaînement de Satan ne
» commence, selon la remarque de saint Augustin que
» j'ai suivie, dès la prédication et dès la mort de Jésus-
» Christ, qui en effet est le moment fatal à l'enfer, encore
» que toute la suite de ce premier coup ne paroisse que
» long-temps après.

» Voilà donc toute l'histoire de l'Eglise tracée dans l'A-
» pocalypse, avec ses trois temps ou ses trois états. » Ainsi
s'exprime Bossuet.

Le système de dom Calmet est donc au fond le même que celui de Bossuet : il en diffère seulement sur quelques points particuliers; mais il est établi sur les mêmes principes, et sujet aux mêmes difficultés.

ARTICLE V.

Parallèle du système de dom Calmet et de celui de Bossuet. Difficultés qui se rencontrent dans ces deux systèmes. Réponses aux difficultés que Bossuet forme contre l'opinion commune des pères touchant les deux témoins et la bête qui monte de l'abîme.

Parallèle du système de D. Calmet et de celui de Bossuet. Difficultés qui se rencontrent dans ces deux systèmes.

Bossuet distingue dans l'Apocalypse trois parties principales : les avertissemens contenus dans les trois premiers chapitres, et adressés aux sept Eglises d'Asie qui en sont l'objet; les prédictions contenues dans les dix-sept chapitres suivans, et qui regardent l'état de l'Eglise sur la terre depuis son commencement jusqu'à son entière consommation; les promesses contenues dans les deux derniers chapitres, et qui concernent la vie future. Dom Calmet s'y accorde.

Dans les prédictions, Bossuet distingue trois temps ou trois états de l'Eglise; celui de son commencement et de ses premières souffrances, marqué depuis le commencement du chapitre IV jusqu'à la fin du chapitre XIX; celui de son règne sur la terre, marqué dans les six premiers versets du chapitre XX; et celui de sa dernière tentation, marqué dans le reste de ce chapitre. C'est aussi la pensée de dom Calmet.

Dans le premier temps, Bossuet distingue deux sortes d'ennemis de l'Eglise abattus; savoir, les Juifs d'abord, et

ensuite les gentils. Dom Calmet admet le principe ; il diffère seulement dans l'application.

Selon Bossuet, à l'ouverture des six premiers sceaux, paroissent d'abord Jésus-Christ vainqueur, et à sa suite les trois fléaux de la colère de Dieu, la guerre, la famine et la peste : les âmes des martyrs demandent que leur sang soit vengé ; la vengeance divine éclate sur les Juifs et sur les gentils. Selon dom Calmet, à l'ouverture des six premiers sceaux, paroît d'abord Jésus-Christ vainqueur, la guerre qui doit être faite à l'Eglise, la disette qui doit accabler l'empire, la mortalité qui doit l'affliger ; les martyrs qui demandent vengeance ; les malheurs dont l'empire doit être frappé en punition de ses cruautés.

Selon Bossuet, au chapitre VII, entre l'ouverture du sixième et du septième sceau, on voit la vengeance divine suspendue ; et, avant qu'elle éclate sur les Juifs et sur les gentils, les élus marqués et choisis d'entre les Juifs et d'entre les gentils. Dom Calmet le pense de même.

A l'ouverture du septième sceau, paroissent les sept anges avec leurs trompettes : et au son des quatre premières trompettes, Bossuet croit voir l'exécution de la vengeance préparée contre les Juifs. Cela ne paroît pas aussi clairement aux yeux de dom Calmet. Au son de la première trompette, Bossuet croit voir le désastre des Juifs sous Trajan ; au son de la seconde, leur dernière désolation sous Adrien ; au son de la troisième, la révolte du faux messie Barcoquébas ; au son de la quatrième, l'obscurcissement de la loi et des prophéties par les fausses traditions et interprétations des Juifs. Au son de la première trompette, dom Calmet ne voit qu'un symbole de guerre, qui lui paroît regarder l'empire en général ; il le dit dans son commentaire : au son de la seconde, il varie ; dans son commentaire, il croit y voir la révolte des Juifs sous Trajan, et leur désastre sous ce règne ; dans sa préface, il y met tout ensemble leur chute et sous Trajan et sous Adrien : au son de la troisième trompette, il consent d'y reconnoître la révolte de Barcoquébas ; mais dans son commentaire il y joint la chute sous Adrien, qui en effet est postérieure à cette révolte : enfin au son de la quatrième trompette, il ne voit qu'un grand obscurcissement au milieu duquel il n'aperçoit rien de distinct. « On l'explique, dit-il, ou des » premières hérésies, ou des disgrâces de la nation juive, » ou des malheurs de l'empire romain. » Et dans son com-

mentaire, il ajoute : « Bossuet l'entend de l'obscurcissement » des prophéties par la malice des Juifs... Tout cela me pa- » roît fort arbitraire. » Ce sont ses termes.

Première difficulté.

Ici saint Jean entend une voix qui crie : *Malheur, malheur, malheur aux habitans de la terre*, *à cause des autres voix des trois anges qui doivent sonner de la trompette* (chap. VIII, ℣ 13). Premier écueil où ces deux systèmes viennent se heurter; car quand on voit ensuite qu'après les symboles qui accompagnent le son de la cinquième trompette, saint Jean dit : *Le premier malheur est passé*, *et voici deux autres malheurs qui viennent après* (chap. IX, ℣ 12); quand on voit qu'après tous les symboles qui suivent le son de la sixième trompette, saint Jean dit : *Le malheur second est passé*, *et le troisième viendra bientôt* (chap. XI, ℣ 14), on comprend que les trois malheurs que cette voix avoit d'abord annoncés devoient accompagner successivement le son des trois dernières trompettes, comme cette voix l'avoit insinué : et on en conclut que, comme le premier a suivi le son de la cinquième trompette, et le second le son de la sixième, de même le troisième suivra le son de la septième et dernière : et quand après cela on voit qu'au son de la septième et dernière trompette, il est dit que *la colère du Seigneur est arrivée*, que *le temps de juger les morts est venu*, le temps *d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre*, on comprend que le troisième et dernier malheur est précisément ce *jugement* que le Seigneur doit prononcer au jour de sa *colère*, et par lequel il doit *exterminer ceux qui ont corrompu la terre* : en sorte que ce jour sera vraiment pour ces hommes réprouvés le jour du dernier malheur et du plus grand de tous les malheurs. Voilà, ce semble, le sens naturel que présente ce texte. Mais Bossuet croit y voir toute autre chose. Selon lui les deux premiers malheurs accompagnent en effet le son de la cinquième et de la sixième trompette; mais, pour le troisième, il le croit réservé à l'explication de l'effet de la septième trompette, qui ne paroîtra tout entier, selon lui, qu'au chapitre XVIII dont le XIX est la suite : et il répète plusieurs fois que jusque là il faut l'attendre. Dom Calmet a bien senti que ce troisième et dernier malheur étoit inséparable du son de la septième et dernière trompette : il en conclut que ce troisième et dernier malheur commence au son de la septième et dernière trompette, et continue de là jusqu'à la fin du chapitre XIX; il le dit ainsi dans son commentaire.

Mais Bossuet comprenoit bien aussi qu'il n'étoit pas possible de donner toute cette étendue à ce troisième et dernier malheur. Ainsi dom Calmet, pour éviter le défaut du système de Bossuet, tombe dans un autre : et l'unique moyen d'éviter ces deux défauts, c'est de revenir au sens qui se présente d'abord ; c'est de reconnoître que ce troisième et dernier malheur est inséparable du son de la septième et dernière trompette, mais qu'il ne s'étend pas au-delà des symboles qui accompagnent le son de cette trompette, et qui sont tous compris dans les cinq derniers versets du chapitre XI. Bossuet lui-même, dans la récapitulation qu'il place à la fin du chapitre XI reconnoît « que l'effet des trois *væ*, » marqués à la fin du chapitre III, devoit regarder les » trois dernières trompettes : » et dans l'explication du chapitre XVI, verset I, il dit encore, « que les trois *væ* » sont réservés pour les trois dernières trompettes. » Donc après les symboles qui accompagnent ces trois dernières trompettes, les trois malheurs sont passés : le troisième n'est pas différé au delà, et il ne faut plus l'attendre. Ainsi les aveux même de Bossuet contredisent son système, et en même temps détruisent celui de dom Calmet. Première difficulté contre ces deux systèmes : ils paroissent se détruire ici réciproquement l'un l'autre, et ils semblent être tous les deux contraires au sens naturel du texte. Mais reprenons ces trois malheurs qui accompagnent le son des trois dernières trompettes.

Au son de la cinquième trompette, Bossuet croit voir les hérésies judaïques qui s'élèvent contre la sainte Trinité et contre la divinité de Jésus-Christ, le caractère de ces hérésies en particulier, et de l'hérésie en général : et dans cette supposition, il pense que l'étoile que saint Jean vit alors tomber du ciel est spécialement Théodote de Byzance. Dom Calmet, dans sa préface, ne dit point quelle peut être cette étoile : dans son commentaire il dit qu'en suivant l'ouverture de Bossuet on peut croire que cette étoile marquoit quelqu'un des plus fameux hérésiarques d'alors, comme Simon, Cérinthe, Ebion, Valentin, ou même le démon auteur de toutes les hérésies : et il consent de reconnaître que la fumée qui s'élève du puits de l'abîme peut être un symbole de l'obscurcissement et du scandale que répandirent les hérésies des deux ou trois premiers siècles. Mais quant aux sauterelles, il aime mieux croire que ce

sont les peuples barbares qui se jetèrent sur l'empire romain, après la mort de Constantin et de ses enfans.

Au son de la sixième trompette, Bossuet croit voir l'empire romain ébranlé par l'entreprise des Perses au temps de Valérien, qui tomba entre leurs mains, et fut par eux emmené en captivité. Dom Calmet croit que c'est plutôt la rupture qui éclata entre les Romains et les Perses à la fin du règne de Constantin, et qui devint l'époque d'une guerre où Julien périt.

Seconde difficulté.

Entre le son de la sixième et de la septième trompette, un ange descend du ciel, et annonce *qu'il n'y aura plus de temps*, et qu'au son de la septième trompette *le mystère de Dieu sera consommé*. Second écueil; car à la première lecture on est, ce semble, porté à penser que, quand l'ange annonce *qu'il n'y aura plus de temps*, il veut dire que l'éternité approche; et que par conséquent lorsqu'il déclare qu'au son de la septième et dernière trompette *le mystère de Dieu sera consommé*, il veut dire que le grand ouvrage de Dieu, qui est la conformation de son Eglise, sera alors entièrement achevé, et que les élus recevront dans l'éternité bienheureuse l'entier accomplissement des promesses. Mais, selon Bossuet et selon dom Calmet, lorsque l'ange annonce *qu'il n'y aura plus de temps*, cela signifie seulement que la vengeance divine va éclater sur les persécuteurs; et quand il déclare que *le mystère de Dieu va être consommé*, cela signifie seulement que l'Eglise va triompher, et que la paix va lui être rendue par Constantin. Est-il donc vrai qu'alors *le mystère de Dieu* ait été *consommé*; et que ce soit cette prompte consommation que l'ange annonçoit lorsqu'il disoit *qu'il n'y auroit plus de temps?* Seconde difficulté contre ces deux systèmes: le sens naturel du texte paroît y contredire.

Troisième difficulté.

Au chapitre XI, saint Jean voit s'élever une grande persécution dans laquelle les *deux témoins* envoyés de Dieu sont *mis à mort par la bête qui doit monter de l'abîme.* Troisième écueil; car toute la tradition a reconnu ici la persécution de l'Antechrist; toute la tradition a reconnu que ces *deux témoins* sont Elie et Hénoch; et que cette *bête* par laquelle ces deux témoins doivent être mis à mort, est l'Antechrist. Ce sens est tellement autorisé que Bossuet dans sa préface n'ose pas le rejeter: il accorde que ce puisse être un second sens de la prophétie; mais enfin dans le

premier sens il croit voir ici les caractères des persécutions en général, et spécialement ceux de la persécution de Dioclétien : selon lui les *deux témoins* sont les martyrs en général; et s'il faut en distinguer *deux*, c'est parce qu'ils sont pris des deux ordres de l'Eglise, c'est-à-dire du clergé et du peuple : selon lui la résurrection et l'ascension des deux témoins, c'est le triomphe de l'Eglise sous Constantin. Voilà le sens unique qui entre dans son système et dans son plan. Dom Calmet marche sur ses traces : dans son commentaire, il accorde d'admettre dans un second sens la mission d'Elie et d'Hénoch, et la persécution de l'Antechrist : mais il s'attache au premier sens sur lequel Bossuet s'arrête; et c'est même, comme on l'a vu, le seul dont il parle dans sa préface : il adopte sur cela toutes les vues de l'illustre prélat, à l'exception d'une seule; c'est sur la distinction des deux témoins : dans sa préface, il dit que ces deux témoins marquent la multitude innombrable des martyrs mis à mort dans la persécution de Dioclétien. Il le répète dans son commentaire, où il ajoute : « Il en mourut » en Orient et en Occident; il en mourut du nombre des » gentils convertis, et des chrétiens hébraïsans : deux peu» ples étoient réunis dans l'Eglise de Jésus-Christ, les deux » témoins marquent ces deux peuples : les uns rendirent » témoignage à la vérité en abandonnant leurs biens; les » autres, en livrant leur vie. Enfin les uns étaient dans le » clergé, et les autres dans l'état des laïcs. » Voilà bien des sens différens pour expliquer deux mots; mais enfin de tous ces sens y en a-t-il un seul qui soit aussi naturel que celui qui a frappé tous les pères, et qui leur a fait dire que ces deux témoins sont les deux prophètes que le Seigneur enverra à la fin des siècles? Troisième difficulté contre ces deux systèmes; le sens naturel du texte y contredit; le commun consentement des pères s'y oppose.

Enfin au son de la septième trompette, au son de laquelle le mystère de Dieu doit être consommé, des voix s'élèvent dans le ciel, et disent : *Les royaumes de ce monde sont devenus le royaume du Seigneur et de son Christ; et il régnera dans les siècles des siècles.* Et les vingt-quatre vieillards ajoutent : *Nous vous rendons grâces, Seigneur Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez, et qui serez, parce que vous êtes rentré en possession de votre grande puissance et de votre règne. Les nations se sont irritées, et le temps de votre colère est arrivé, le temps de juger les*

morts, ET TEMPUS MORTUORUM JUDICARI, *et de donner la récompense à vos serviteurs, aux prophètes et aux saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre.*

Quatrième difficulté.

Quatrième écueil; car voilà le *jugement des morts* bien expressément marqué; et cela s'accorde bien avec ce que l'ange avoit dit, *qu'il n'y auroit plus de temps*, et qu'au son de cette dernière trompette *le mystère de Dieu* seroit *consommé*. En effet au jour du dernier jugement le temps sera fini, l'éternité commencera, et le mystère de Dieu sera consommé. Cela est simple et naturel : comment donc pourra-t-on éluder un témoignage si clair, si évident? Cependant, selon Bossuet et selon dom Calmet, ce que le son de cette dernière trompette annonce, c'est le triomphe de l'Eglise sous le règne de Constantin, la destruction de l'idolâtrie, la ruine de Rome par les mains des barbares. Selon dom Calmet, *le temps de juger les morts*, c'est le temps de venger la mort des martyrs. Bossuet ne s'arrête pas là : il sent bien que cette expression marque naturellement le jugement dernier; et voici l'explication qu'il donne de cette parole : « Saint Jean joint le jugement dernier à celui qu'on » alloit voir exercé sur Rome, comme avoit fait Jésus-» Christ en prédisant la ruine de Jérusalem [1]. C'est la cou-» tume de l'Ecriture de joindre les figures à la vérité. » Le jugement exercé sur Rome n'est donc ici tout au plus que la figure; et le jugement dernier est la vérité. Ainsi quand on accorderoit à Bossuet et à dom Calmet un premier sens qui regarderoit le jugement exercé sur Rome, il faudra toujours en venir nécessairement à un second sens qui regardera le jugement dernier. Le jugement dernier est ici la vérité, de l'aveu même de Bossuet : il faut donc nécessairement qu'il entre dans le plan de la prophétie; il faut nécessairement que la prophétie conduise là. Or, elle n'y conduit ni dans le système de dom Calmet, ni dans le système de Bossuet : quatrième difficulté contre ces deux systèmes : l'évidence du texte y contredit.

Au chapitre XII, où paroît la femme en travail, l'enfant mâle qui, sorti de son sein, est enlevé au trône de Dieu, et le dragon qui s'élève contre elle à trois reprises différentes; Bossuet pense que la femme représente l'Eglise; que l'enfant mâle sorti de son sein est l'image de ses plus fidèles

[1] *Matt.* XXIV.



enfans qui alloient bientôt voir la souveraine puissance sur les gentils en la personne de Constantin et des autres empereurs chrétiens; et que les combats du dragon qui représente le démon sont les persécutions qu'il excita sous Dioclétien, sous Maximin, sous Licinius. Dom Calmet s'y accorde presque en tout. S'il diffère de Bossuet, c'est, par exemple, en ce qui regarde les sept têtes et les dix cornes de ce dragon. Bossuet pense que les sept têtes représentent sept démons principaux qui président chacun à quelque vice capital, et que les dix cornes peuvent figurer les dix principaux auteurs des persécutions. Dom Calmet pense que les sept têtes représentent les sept empereurs représentés par les sept têtes de la bête qui va s'élever de l'abîme; et que les dix cornes sont le symbole des rois barbares représentés par les dix cornes de cette bête.

Cinquième difficulté.

Au chapitre XIII paroît donc cette *bête* accompagnée de son *faux prophète*. Cinquième écueil, car toute la tradition a reconnu ici l'Antechrist et son faux prophète. Il est vrai que les protestans ont abusé de cette opinion (et de quoi n'abuse-t-on pas?); quelques-uns d'entre eux ont osé dire que l'Antechrist ici annoncé étoit le pape. Bossuet s'élève avec raison contre eux; il montre fort bien le faux de leur système impie: il prouve que le pape n'est point l'Antechrist. Mais il va plus loin, et il prétend expliquer ce chapitre sans y reconnoître l'Antechrist; selon lui, cette bête représente Rome et son empire idolâtre; les sept têtes de cette bête sont les sept empereurs païens sous l'empire desquels la persécution fut exercée au temps de Dioclétien: la plaie mortelle de cette bête, c'est la plaie mortelle de l'idolâtrie romaine par la mort de Maximin, qui étoit le sixième de ces sept empereurs: la guérison de cette plaie, c'est l'idolâtrie romaine ressuscitée sous Julien l'apostat, qui rentre dans le dessein conçu par Dioclétien: la seconde bête, c'est la philosophie pythagoricienne qui vient au secours de l'idolâtrie, dès le temps de Dioclétien, et de nouveau sous Julien: enfin le nombre fatal de la bête désigne le nom même de Dioclétien. Dom Calmet adopte les vues du prélat, à l'exception de deux: il pense 1° que la plaie mortelle de la bête, c'est la plaie mortelle de l'idolâtrie romaine, non par la mort de Maximin, mais plutôt par la mort de Licinius, qui fut le septième et dernier; il pense 2° que la seconde bête n'est pas la philosophie pythagoricienne, mais plutôt Julien l'apostat. Mais selon la remar-

que même de Bossuet, comme on l'a vu dans l'exposé de son système, la persécution du chapitre XII est celle qui précède la mort de la bête; et la persécution du chapitre XIII est celle qui éclate après la résurrection de la bête : or, selon Bossuet, c'est en la personne de Julien que cette bête ressuscite : la persécution du chapitre XIII devroit donc être uniquement celle de Julien. Julien devroit donc être au moins une des têtes de cette bête : le nom de cette bête ressuscitée devroit donc être le nom de Julien : que font ici le nom et la persécution de Dioclétien au temps de Julien? Il nous semble que ce système se dément, et tombe de lui-même. Selon dom Calmet, Julien est la seconde bête; mais cette seconde bête fait adorer l'image de la première; elle imprime sur le front des hommes le nombre du nom de la première : or selon dom Calmet, comme selon Bossuet, le nombre du nom de la première, c'est le nombre du nom de Dioclétien : Julien a-t-il donc fait imprimer sur le front des hommes le chiffre du nom de Dioclétien? a-t-il fait adorer l'image de Dioclétien? Ce second système ne se soutient donc pas mieux que le premier. D'ailleurs cette bête qui s'élève ici de l'abîme, est celle par laquelle les deux témoins ont été mis à mort au chapitre XI, dans une persécution qui précède immédiatement le son de la septième trompette : or, le son de la septième trompette annonce évidemment le jugement dernier; Bossuet en est convenu : la persécution qui précède le son de cette trompette, et dans laquelle les deux témoins sont mis à mort, est donc celle de l'Antechrist, comme toute la tradition l'enseigne; la bête qui s'élève de l'abîme, et par qui les deux témoins sont mis à mort dans cette persécution, est donc l'Antechrist, comme tous les pères le témoignent. Nous rejetons et détestons l'abus que les protestans ont fait de cette doctrine : mais en même temps nous demeurons attaché à cette doctrine comme soutenue et par l'enchaînement même du texte et par le consentement unanime des pères. Cinquième difficulté contre le système de Bossuet et de dom Calmet : l'enchaînement du texte y contredit; le consentement unanime des pères s'y oppose.

Au chapitre XIV Bossuet croit voir, après l'affreux spectacle des persécutions sous Dioclétien et sous Julien, la gloire des saints qui ont souffert dans ces persécutions; la vengeance annoncée après la prédication long-temps méprisée; enfin deux coups éclatans représentés l'un par une

moisson, c'est le coup porté sur Rome par Alaric; l'autre représenté par une vendange, c'est le coup porté sur les provinces de l'empire par Attila. Dom Calmet adopte les mêmes vues; seulement il n'insiste pas tant sur la distinction de ces deux coups. Il serait aisé de montrer que cette moisson et cette vendange représentent ici le dernier jugement encore expressément annoncé ici par ces paroles de l'ange : *Craignez Dieu, et rendez-lui gloire; parce que l'heure de son jugement est venue* (℣ 7). Bossuet l'a bien senti : et voici ce qu'il dit sur cette parole : « Un premier » ange annonce en général les jugemens de Dieu : *l'heure » est venue*, disoit-il, de les faire éclater sur Rome per» sécutrice, dont la punition sera une image du dernier » jugement de Dieu. » Ainsi de l'aveu de Bossuet, il faudra toujours revenir au dernier jugement de Dieu : la prophétie conduit là; et tout sens qui ne va pas jusque là, n'est pas le vrai sens, ou au moins n'est pas l'unique sens, n'est pas le sens principal. Sixième difficulté contre le système de Bossuet et de dom Calmet : le sens naturel du texte conduit plus loin.

Au chapitre XV les sept anges paroissent avec les sept coupes; c'est, selon Bossuet, la préparation de la vengeance divine contre Rome. Dom Calmet le pense de même. Au chapitre XVI les sept anges répandent leurs coupes, qui sont appelées les sept coupes de la colère de Dieu. Bossuet croit y voir les calamités de l'empire romain, spécialement au temps de Valérien, de Julien et d'Honorius. Dom Calmet croit que cela ne regarde que les malheurs qui tombèrent sur l'empire après la mort de Julien. Mais ce qui est remarquable, c'est que dom Calmet reconnoît que ces sept plaies annoncées à l'effusion des sept coupes répondent aux sept premières annoncées au son des sept trompettes : il le dit dans son commentaire (ch. XV, ℣ 1). Et Bossuet avoue que la sixième plaie annoncée à l'effusion de la sixième coupe se rapporte à la sixième plaie annoncée au son de la sixième trompette : il le dit dans son explication (chapitre XVI, ℣ 12).

Sixième difficulté.

Au chapitre XVII paroît la bête à sept têtes et à dix cornes; sur elle est assise une femme appelée Babylone ou la grande prostituée : et l'ange explique le mystère de cette femme et de cette bête. Bossuet développe l'explication de ce mystère; et il montre très-bien que cette bête est l'empire romain idolâtre, et que Babylone ou la grande prosti-

tuée est Rome païenne. Dom Calmet entre dans ses vues. Et voilà sans doute ce qu'il y a de plus juste dans l'un et dans l'autre système. Les anciens ont eu les mêmes vues ; et nous sommes persuadés que c'est vraiment l'unique sens du texte. Quant à l'application de ce principe, selon Bossuet, les sept têtes de la bête représentent les sept empereurs sous lesquels éclata la dernière persécution : Dioclétien, Maximien Herculius, Constance Chlore, Galère Maximien, Maxence, Maximin et Licinius. Cela n'est pas sans difficulté ; car, de l'aveu même de Bossuet, à compter tous ceux qui furent alors élevés à la dignité d'Augustes ou d'empereurs, on en trouvera neuf, puisqu'il faut ajouter encore Constantin et Sévère aux sept qu'on vient de nommer. Pour Constantin qui a rendu la paix à l'Eglise, on comprend bien qu'il ne devoit pas être mis au rang de ses persécuteurs. Mais pour Sévère, Bossuet avoue qu'on peut présumer qu'il aura été ennemi des chrétiens, puisqu'il étoit créature de Galère Maximien, leur plus ardent persécuteur ; et il pense que s'il ne paroît pas ici avec les autres, c'est seulement parce que son empire fut court, et qu'à peine en est-il fait mention dans l'histoire. Quoi qu'il en soit, dom Calmet l'admet au rang des sept ; et il en exclut Constance Chlore, parce qu'en effet, comme le remarque Bossuet même, selon le témoignage d'Eusèbe, l'empire de Constance Chlore fut si doux aux chrétiens, que loin de faire souffrir aucun d'eux, il épargna autant qu'il put jusqu'aux églises. Mais de plus cette bête qui paroît ici pleine de vie, est celle qui doit un jour ressusciter : l'ange l'annonce ici clairement : *La bête que vous avez vue étoit, elle n'est plus, et elle doit remonter de l'abîme* (℣ 8). Or, nous avons fait voir que lorsqu'elle remonte de l'abîme, elle représente l'Antechrist, comme le reconnoissent les pères : il faudrait donc, ce semble, que l'une de ses sept têtes représentât l'Antechrist ; et en effet, il y en a une que l'ange distingue bien expressément. *Les sept têtes*, dit-il, *sont sept rois, dont cinq sont tombés ; l'un est encore, et l'autre n'est pas encore venu ; quand il sera venu, il faut qu'il demeure peu* (℣ 10). L'abbé de La Chétardie fait voir que les six premiers sont les six premiers tyrans qui ont persécuté l'Église dans les trois premiers siècles ; savoir, Néron, Domitien, Dèce, Valérien, Aurélien, Dioclétien, et que le septième peut représenter Julien l'apostat, mais plus particulièrement encore l'Antechrist. Quant aux dix

cornes, Bossuet montre fort bien que ce sont les rois barbares qui ont ruiné Rome, et qui ont démembré son empire principalement en Occident. Dom Calmet s'y accorde, et nous ne doutons point que ce ne soit le vrai sens du texte.

Au chapitre XVIII paroît la chute de la grande Babylone, c'est-à-dire la chute et la désolation de Rome sous Alaric. Bossuet et dom Calmet soutiennent et prouvent que tel est le vrai sens de cette prophétie; et nous en sommes également persuadés. En effet, comme le remarque très-bien Bossuet, cette femme dont parle saint Jean, n'est point une épouse infidèle, mais une prostituée, ce n'est point une Jérusalem prévaricatrice, c'est une Babylone impie. Ces caractères ne peuvent convenir qu'à Rome païenne; et toutes les parties de la prophétie s'y accordent.

Au chapitre XIX les saints louent Dieu, et se réjouissent de la condamnation de la grande prostituée; le Verbe de Dieu paroît comme un vainqueur à la tête de son armée. Bossuet et dom Calmet entendent ceci de la joie des saints à la vue des jugemens de Dieu sur Rome païenne, et du triomphe de Jésus-Christ après la destruction entière de cet empire idolâtre. Tout cela se suit d'une manière fort naturelle. Après cela viennent à paroître *la béte et ses armées*, *et* avec elle *son faux prophète*; la ruine entière de l'un et de l'autre, et la défaite entière de ceux qui marchent à leur suite. Ici Bossuet et dom Calmet croient voir une récapitulation de ce qui précède; c'est-à-dire Rome et son empire, et son idolâtrie, et sa philosophie. Mais souvenons-nous que le faux prophète ne paroît avec la bête qu'après qu'elle est ressuscitée; que, selon la tradition, la bête ressuscitée c'est l'Antechrist; et qu'ainsi la bête et son faux prophète, représentés ici avec leurs armées, sont l'Antechrist et son faux prophète, et ses armées. La suite du texte s'y accorde parfaitement. Jésus-Christ vient de triompher de l'empire idolâtre; il va triompher de l'empire antichrétien. Peut-il être rien de plus naturel? Septième difficulté contre le système de Bossuet et de dom Calmet: la suite naturelle du texte conduit à un sens tout différent. Septième difficulté.

Au chapitre XX se trouvent marqués le règne de l'Eglise sur la terre depuis son triomphe sous Constantin; sa dernière tentation au temps de l'Antechrist, et enfin le jugement universel. Bossuet et dom Calmet s'y accordent; et sur cela il n'y a pas de difficultés. Les seuls millénaires an-

ciens ou modernes pourroient s'y opposer ; mais nous nous unissons volontiers à Bossuet et à dom Calmet pour les réfuter.

Ces sept difficultés renfermées dans une seule, qui est fondée sur deux argumens.

Ainsi les difficultés que nous trouvons dans le système de Bossuet et dans le système de dom Calmet se réduisent à sept principales qui sont communes aux deux systèmes ; ou plutôt ces sept difficultés peuvent se réduire à une seule.

Bossuet et dom Calmet prétendent que les prédictions contenues dans l'étendue de seize chapitres de l'Apocalypse, depuis le commencement du IVe jusqu'à la fin du XIXe, regardent toutes le premier temps de l'Eglise, c'est-à-dire, celui de son commencement et de ses premières souffrances, et celui des vengeances que Dieu exerça sur Rome païenne par les mains des barbares. Voilà l'unique principe que nous contestons.

A cet unique principe nous opposons une seule difficulté; c'est que ce principe non-seulement est contredit par l'opinion commune des pères, mais qu'il nous paroît contredit aussi par le sens naturel du texte, par la suite et l'enchaînement du texte, par l'évidence même du texte.

Ainsi l'unique difficulté que nous formons contre ces deux systèmes est fondée sur deux argumens. Le sens naturel du texte, la suite et l'enchaînement du texte, l'évidence même du texte, contredisent ces deux systèmes : premier argument. L'opinion commune des pères, le consentement unanime des pères, l'autorité de la tradition s'opposent à ces deux systèmes : second argument. L'un sans l'autre paroîtroit peut-être insuffisant ; mais leur accord les rend, ce semble, invincibles.

Confirmation de deux argumens sur lesquels sont fondées les difficultés qui s'opposent à ces deux systèmes. Confirmation du premier argument qui est pris du texte même.

En effet, à ces deux argumens, que peut-on opposer ? Au premier argument, pris du texte même, Bossuet oppose, comme nous l'avons vu, la distinction d'un second sens ; mais d'un second sens qu'il n'approfondit pas, mais d'un second sens qui dans son système demeure isolé et ne tient à rien, mais d'un second sens que l'on ne peut établir que sur les ruines du sens unique auquel il s'attache.

Bossuet convient, comme nous l'avons vu, que le jugement dernier est annoncé au son de la septième et dernière trompette ; et c'est le dernier des trois grands malheurs dont parle saint Jean. Mais quelle est cette persécution qui précède immédiatement, et qui est la consommation du second malheur ? Est-ce celle de Dioclétien, comme le pensent Bossuet et dom Calmet ? Quoi ! de la persécution de Dio-

clétien nous serons aussitôt transportés à un texte qui nous annonce manifestement et expressément le *jugement des morts*, le jugement dernier? Cela est-il vraisemblable ?

Les défenseurs du système de Bossuet nous répondront peut-être que, de l'aveu même de ce prélat, dans un second sens, ce qui est dit de cette persécution peut s'entendre de la persécution de l'Antechrist, qui sera intimement liée avec le *jugement des morts*, c'est-à-dire avec le jugement dernier. Fort bien. Mais, selon saint Jean, cette persécution est la consommation du second malheur; et ce second malheur a pour époque l'irruption de cette cavalerie formidable qui vient de l'Euphrate. Quelle est cette irruption? Est-ce celle des Perses au temps de Valérien, comme le pense Bossuet, ou au temps de Julien, comme le pense dom Calmet? Quoi! la persécution de l'Antechrist seroit la consommation d'un malheur qui auroit pour époque l'irruption des Perses au temps de Valérien ou au temps de Julien? Cela est-il possible?

Aura-t-on encore ici recours à un second sens? et répondra-t-on que ce qui est dit de cette irruption peut s'entendre aussi d'une seconde irruption qui sera ce malheur dont la persécution de l'Antechrist sera la consommation? Mais Bossuet ne le dit pas; et c'est son silence même qui nous autorise à dire que dans son plan le second sens qu'il consent d'admettre est isolé et ne tient à rien. D'ailleurs, quand il le diroit, nous ne sommes encore là qu'au second malheur; et nous demanderons ensuite quel est le premier? Le premier n'aura-t-il aucun rapport avec le second?

Mais, sans aller plus loin, le lecteur comprend aisément que, par cet enchaînement que le texte même nous présente, nous allons successivement faire tomber presque toutes les parties de ce système, ou au moins les réduire à un premier sens qui ne sera pas l'unique sens, qui ne sera pas même le sens principal, qui ne sera pas le vrai sens proprement dit. Nous en exceptons toujours ce qui est dit de la grande prostituée, et de la bête sur laquelle elle est assise; nous en convenons que, sur ce point, Bossuet a saisi le vrai sens.

Mais sur l'effusion des sept coupes; mais sur le son des sept trompettes; mais sur l'ouverture des sept sceaux; mais sur les deux témoins; mais sur la bête qui monte de l'abîme, et par laquelle les deux témoins sont mis à mort, que Bossuet ait saisi le vrai sens, voilà ce qui nous paroît plus que

douteux. Nous objectera-t-on ici, avec Bossuet, que, supposé que ce sens ultérieur soit en effet le vrai sens de la prophétie, ce sera toujours cependant sans préjudicier aux autres sens que les docteurs orthodoxes auront proposés, et à celui qu'il propose à leur exemple; et qu'enfin le sens qu'il propose peut être vrai en lui-même, quoiqu'il ne soit pas le sens unique? S'il falloit ici descendre dans le détail, il seroit aisé de montrer que ce sens que l'on suppose vrai sera sujet à tant d'imperfections, et à de telles imperfections, qu'après cela il restera fort douteux qu'il puisse être regardé comme vrai. Mais au moins il faudra convenir qu'un sens si imparfait ne sera pas le vrai sens proprement dit; et que le vrai sens proprement dit sera celui auquel nous conduiront l'évidence du texte, l'enchaînement du texte, et le consentement unanime des pères.

Ainsi la distinction d'un double sens ne sauve point la difficulté : il demeure toujours vrai que ce premier sens est contredit par l'évidence même du texte qui réclame manifestement contre l'imperfection de ce premier sens, et qui en présente sensiblement un second confirmé par le consentement unanime des pères.

Confirmation du second argument qui est pris du consentement unanime des pères.

A cette seconde preuve tirée du témoignage des pères, qu'oppose-t-on? Il faut entendre ici Bossuet proposer lui-même l'objection, et y répondre. Il a si bien prévu cette objection, qu'il s'empresse de la prévenir dès l'entrée de son ouvrage, dès sa préface même. Voici donc ce qu'il dit : « Plusieurs (d'entre les saints pères) ont cru voir dans la » bête de l'Apocalypse ce grand Antechrist, dont les autres » antechrists ne devoient être qu'une foible image, et qu'ils » ont tous attendu dans les dernières approches du jugement » universel. Les deux témoins du chapitre XI ont paru à » plusieurs de ces saints hommes, Hénoch et Elie, qui de» voient venir consoler l'Eglise dans sa dernière persécu» tion. Il semble donc qu'il n'est pas permis de donner un » autre sens à ces deux témoins et à la bête, ni de chercher » une autre histoire où ces mystères de l'Apocalypse soient » accomplis[1]. » Voilà l'objection sur laquelle il faut d'abord observer que, quand Bossuet parle ici de *plusieurs* pères, il faut l'entendre de la plupart de ceux dont nous avons les ouvrages, et qui ont eu occasion de parler de ces deux points : en effet, si l'on excepte saint Hilaire, qui pense que les deux

[1] Préface de Bossuet sur l'Apocalypse, art. XII et suiv.

témoins seront Moïse et Elie, tous les autres pensent que ce seront Hénoch et Elie, et que la bête qui les mettra à mort sera l'Antechrist. Il faut aussi remarquer que nous ne disons pas qu'il ne soit pas *permis* de donner un autre sens à ces textes; on le peut, si on le veut; nous savons qu'il ne s'agit pas ici de la foi : mais nous disons seulement que, comme les pères paroissent avoir saisi ici le vrai sens, il est, ce semble, superflu d'en chercher un autre qui ne sera pas le sens unique, qui ne sera pas le vrai sens proprement dit.

Mais écoutons Bossuet répondre à l'objection qu'il vient de proposer. « Les moindres novices de la théologie savent, » dit-il [1], la résolution de ce doute. Car, s'il falloit tout ré- » server à la fin du monde, et au temps de l'Antechrist, » auroit-on permis à tant de savans hommes du siècle passé... » de reconnoître la bête et l'Antechrist dans Mahomet, et » autre chose qu'Hénoch et Elie dans les deux témoins de » saint Jean? » Le lecteur sent bien que ceci ne nous touche pas, parce que, comme nous venons de le dire, nous convenons qu'il est très-*permis* de varier tant que l'on voudra sur le sens de ces textes, pourvu que l'on ne donne pas dans des illusions semblables à celles des protestans. D'ailleurs nous adhérons au sentiment de ces *savans hommes*, qui ont reconnu dans *Mahomet* le fondateur de l'empire antichrétien : nous pensons que cette *bête* représente en même temps et l'Antechrist et son empire; et que l'empire antichrétien de Mahomet est celui-là même, à la tête duquel paroîtra enfin l'Antechrist. De plus, nous ne disons pas que dans l'Apocalypse il faille *tout réserver à la fin du monde, et au temps de l'Antechrist;* mais nous disons avec Bossuet qu'on y voit, au chapitre XVII et au chapitre XVIII, l'empire romain idolâtre et sa chute; nous disons avec les pères qu'on y voit au chapitre XIII l'Antechrist et son faux prophète, et au chapitre XI sa persécution et les deux témoins qu'il doit mettre à mort; nous disons avec saint Augustin que l'on voit dans ce divin livre toute l'histoire de l'Eglise, depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement.

Bossuet continue [2] : « Le savant jésuite Louis d'Alcasar, » qui a fait un grand commentaire sur l'Apocalypse, où » Grotius a pris beaucoup de ses idées, la fait voir parfaite-

[1] *Ibid.* art. XIII. — [2] *Ibid.*

» ment accomplie jusqu'au chapitre xx, et y trouve les » deux témoins, sans parler d'Elie ni d'Hénoch. Quand on » lui objecte les pères et l'autorité de quelques docteurs, » qui font trop hardiment des traditions constantes et des » articles de foi des conjectures de quelques pères, il répond » que les autres docteurs n'y consentent pas; que les pères » ont varié sur tous ces sujets, ou sur la plupart; qu'il n'y » a donc point de tradition constante et uniforme en beau- » coup de points, où des docteurs même catholiques ont » prétendu en trouver; en un mot, que c'est ici une af- » faire, non de dogme ni d'autorité, mais de conjecture. » Et tout cela est fondé sur la règle du concile de Trente, » qui n'établit ni la tradition constante ni l'inviolable au- » torité des saints pères pour l'intelligence de l'Ecriture, » que dans leur consentement unanime et dans les matières » de la foi et des mœurs. » Tâchons de ne point confondre ici les idées. Ce n'est point ici *une affaire de dogme*, nous en convenons; ce n'est point ici *une affaire d'autorité*, nous l'accordons aussi, pourvu qu'on l'entende seulement de cette *autorité inviolable*, à laquelle il n'est pas permis de résister; nous accorderons même encore que dans le détail, lorsqu'il s'agira de savoir quelles sont les sept têtes de la bête, quelles sont ses dix cornes; que signifient ses pieds d'ours, son corps de léopard, sa gueule de lion, sa plaie mortelle, ce sera *une affaire de conjecture*, sur laquelle peut-être les pères ne s'accorderont pas. Mais qu'en général cette bête représente l'Antechrist, et que les deux témoins mis à mort par elle soient Elie et Hénoch, voilà ce qui n'est pas *affaire de conjecture*; parce que tous les pères, ou du moins presque tous, s'y accordent : et quoiqu'en cela leur *autorité* ne soit pas *inviolable*, elle est cependant au moins très-respectable, à cause de leur accord; et non-seulement à cause de leur accord, mais aussi parce que l'enchaînement même du texte prouve la vérité de ce qu'ils enseignent ainsi d'une voix unanime.

Bossuet poursuit [1] : « Si on vouloit nous donner pour » règle tout ce que les pères ont conjecturé sur l'Apoca- » lypse et sur l'Antechrist, les uns d'une façon et les autres » de l'autre, il faudroit en faire un démon incarné avec » quelques-uns;..... il faudroit..... faire venir à la fin des » siècles l'apôtre saint Jean en la compagnie d'Hénoch et

[1] *Ibid.* art. XIV.

» d'Elie; il faudroit... y faire aussi venir Moïse;..... et, ce » qui est bien plus considérable, il faudroit faire venir » après l'Antechrist le règne de Jésus-Christ durant mille » ans sur la terre, comme plusieurs anciens docteurs l'ont » pensé. » Mais ce sont là des opinions particulières que nous n'adoptons point, que nous rejetons même. Et aussi ce n'est point cela que nous prétendons établir pour *règle*. Non, nous ne voulons point donner pour règle *tout ce que les pères ont conjecturé sur l'Apocalypse et sur l'Antechrist; les uns d'une façon, et les autres d'une autre.* Ce n'est pas sur les points sur lesquels ils ont varié que nous les prenons pour guides, mais seulement sur les points sur lesquels ils s'accordent. Or ils enseignent d'une voix unanime que la bête qui monte de l'abîme et qui met à mort les deux témoins est l'Antechrist, et que les deux témoins mis à mort par elle sont Elie et Hénoch; voilà ce que nous prenons pour *règle*. Ce n'est pas même encore assez : leur opinion sur cela se trouve justifiée par l'enchaînement même du texte; voilà pourquoi nous la prenons pour *règle*, persuadés qu'une opinion qui se trouve soutenue par la suite et l'enchaînement du texte, par le sens naturel du texte, par l'évidence même du texte, et par le consentement unanime des pères, ne peut être une règle fausse.

Bossuet continue [1] : « Il faut ajouter ici ce que dit le » même Alcasar avec tous les théologiens, qu'une interpré- » tation même littérale de l'Apocalypse ou des autres pro- » phètes peut très-bien compatir avec les autres. De sorte » que, sans entrer en inquiétude des autorités qu'on oppose, » la réponse à tous ces passages, c'est premièrement qu'il » faut savoir distinguer les conjectures des pères d'avec » leurs dogmes, et leurs sentimens particuliers d'avec leur » consentement unanime; c'est qu'après qu'on aura trouvé » dans leur consentement universel ce qui doit passer pour » constant et ce qu'ils auront donné pour dogme certain, » on pourra le tenir pour tel par la seule autorité de la tra- » dition, sans qu'il soit toujours nécessaire de le trouver » dans saint Jean; c'est qu'enfin ce qu'on verra clairement » qu'il y faudra trouver, ne laissera pas d'y être caché en » figure, sous un sens déjà accompli, et sous des événemens » déjà passés. » Il faut *distinguer les conjectures des pères d'avec leurs dogmes*; oui, sans doute; et nous convenons

[1] *Ibid.* art. XV.

qu'il ne s'agit pas ici du *dogme*, c'est-à-dire des vérités de la foi. Mais il faut aussi distinguer les traditions auxquelles les pères rendent témoignage d'un commun accord d'avec les *conjectures* auxquelles ils se livrent chacun en particulier. Il faut *distinguer*, comme le dit Bossuet, *leurs sentimens particuliers d'avec leur consentement unanime*. Or que la bête qui monte de l'abîme soit l'Antechrist, que les deux témoins soient Elie et Hénoch, ce ne sont point là des *sentimens particuliers* à quelques-uns ; c'est une tradition constante à laquelle ils rendent témoignage *d'une voix unanime*. Mais ici Bossuet fait une distinction : il vient d'en établir le principe; il en fait ensuite l'application aux deux points dont il s'agit. « Indépendamment du passage de l'Apoca-» lypse, dit Bossuet [1], il est certain qu'il faut reconnoître un » dernier et grand Antechrist aux approches du dernier » jour. La tradition en est constante, et j'espère en démon-» trer la vérité par le passage célèbre de la IIe épitre aux » Thessaloniciens. La venue d'Hénoch et d'Elie n'est guère » moins célèbre parmi les pères. Ces deux saints n'ont pas » été transportés pour rien du milieu des hommes si extra-» ordinairement en corps et en âme : leur course ne paroît » pas achevée ; et on doit croire que Dieu les réserve à quel-» que grand ouvrage. La tradition des Juifs, aussi bien que » celle des chrétiens, les fait revenir à la fin des siècles. » Cette tradition, à l'égard d'Hénoch, s'est conservée dans » l'Ecclésiastique [2].... Pour Elie, il nous est promis en » termes formels par Malachie, *dans les approches du grand » et redoutable jour de Dieu* [3]. L'Ecclésiastique semble aussi » l'entendre ainsi [4]. Et si notre Seigneur a appliqué ce pas-» sage de Malachie à saint Jean-Baptiste en deux endroits de » son Evangile, c'est sans exclusion de l'autre sens, puis-» qu'il a même daigné l'insinuer par ces paroles [5] : *Et si » vous voulez le prendre ainsi, c'est lui qui est Elie qui » doit venir*; où il semble avoir voulu laisser à entendre » qu'il y avoit beaucoup de mystère dans ce passage, et qu'il » avoit encore un autre sens sur lequel il ne vouloit pas » s'expliquer davantage alors. Il dit en un autre endroit [6] : » *Il est vrai qu'Elie doit venir; mais je vous dis qu'Elie » est déjà venu, et ils ne l'ont pas connu*. Où saint Jean » Chrysostome demande comment il est vrai qu'il doit venir, » et ensemble qu'il soit venu; ce qu'il n'accorde qu'en disant

[1] *Ibid.* — [2] *Eccli.* XLIV, 16. — [3] *Mal.* IV, 5. — [4] *Eccli.* XLVIII, 10. — [5] *Matt.* XI, 14. — [6] *Matt.* XVII, 11.

» qu'il devoit venir deux fois : la première sous la figure de » saint Jean-Baptiste, et la seconde en personne vers les » temps du dernier jour ; et il fonde la comparaison entre » Elie et saint Jean-Baptiste dans ces deux endroits de l'E- » vangile sur ce qu'*ils tous deux précurseurs*, l'un du pre- » mier et l'autre du dernier avénement... Enfin il faut être » plus que téméraire pour improuver la tradition de la venue » d'Hénoch et d'Hélie à la fin des siècles, puisqu'elle a été » reconnue de tous, ou de presque tous les pères... Mais sa- » voir si cette arrivée d'Hénoch et d'Elie est comprise au » chapitre XI de l'Apocalypse, ou si c'est seulement ici de » ces sens qu'une rencontre vraisemblable fait accommoder » à certains sujets, ni la chose n'est importante, ni aussi » également assurée ; ou, si l'on veut qu'elle le soit, ce sera » toujours sans préjudicier aux autres sens que les doc- » teurs orthodoxes auront proposés, et à celui que je pro- » pose à leur exemple. » Voilà donc ce que Bossuet avoit en vue, lorsqu'il disoit : *Après qu'on aura trouvé dans le consentement universel des pères ce qui doit passer pour constant,... on pourra le tenir pour tel par la seule autorité de la tradition, sans qu'il soit toujours nécessaire de le trouver dans saint Jean.* Le principe est vrai ; mais il peut aussi arriver, comme Bossuet le reconnoît aussitôt, *que l'on voit clairement qu'il faudra l'y trouver.* Et c'est précisément ce qui arrive ici ; car les pères non-seulement s'accordent à dire qu'*à la fin des siècles* viendra *un dernier et grand Antechrist*, et qu'alors *Elie et Hénoch* seront envoyés ; mais ils s'accordent aussi à dire que *la bête qui monte de l'abîme est cet Antechrist*, et qu'*Elie et Hénoch sont les deux témoins qui seront mis à mort par elle* : et l'enchaînement du texte montre *clairement* la vérité de ces deux propositions. En effet, de l'aveu même de Bossuet, il est *clair* que le jugement des morts annoncé au son de la septième trompette est le jugement dernier : donc il est *clair* que la persécution qui précède immédiatement est celle du dernier Antechrist ; donc il est *clair* que la bête qui excite cette persécution est le dernier Antechrist ; donc il est *clair* que l'un de ces deux témoins qui paroissent ainsi aux approches du grand et terrible jour où les morts doivent être jugés, est Elie qui, selon Malachie, doit être envoyé *aux approches du grand et terrible jour du Seigneur* ; donc il est *clair* que le second de ces deux témoins est Hénoch, puisqu'il n'y a que ces deux prophètes qui aient été enlevés tout vivans

et réservés pour être renvoyés sur la terre. On voit donc *clairement* que ce que les pères ont enseigné d'une commune voix sur la persécution de l'*Antechrist* et sur la mission d'*Elie* et d'*Hénoch* est *renfermé dans le chapitre* XI *de l'Apocalypse*, comme ils l'ont aussi enseigné ; et par conséquent *il faut l'y trouver*, si on veut en avoir le vrai sens. Autant il est *important* de ne pas se méprendre sur le vrai sens du texte sacré, autant il l'*est* de reconnoître que ce n'est point ici *un de ces sens qu'une rencontre vraisemblable fait accommoder à certains sujets*. Il est évident que ce n'est point ici un sens accommodatice, mais le sens propre du texte. Le *jugement des morts* est constamment le jugement des morts, c'est-à-dire le jugement dernier ; il n'y a point là d'équivoque ; ce n'est point une heureuse application d'une parole qui signifie toute autre chose : c'est ce que signifie proprement cette parole même ; et Bossuet en a fait l'aveu.

« Mais enfin, dit Bossuet [1], ce qu'on verra clairement » qu'il faudra trouver dans saint Jean, ne laissera pas d'y » être caché en figure sous un sens déjà accompli, et sous » des événemens déjà passés. Qui ne sait que la fécondité » infinie de l'Ecriture n'est pas toujours épuisée par un seul » sens ? Ignore-t-on que Jésus-Christ et son Eglise sont » prophétisés dans des endroits où il est clair que Salomon, » qu'Ezéchias, que Cyrus, que Zorobabel, que tant d'autres » sont entendus à la lettre ? C'est une vérité qui n'est con- » testée ni par les catholiques, ni par les protestans. Qui » ne voit donc qu'il est très-possible de trouver un sens » très-suivi et très-littéral de l'Apocalypse parfaitement » accompli dans le sac de Rome sous Alaric, sans préjudice » de tout autre sens qu'on trouvera devoir s'accomplir à la » fin des siècles ? Ce n'est pas dans ce double sens que je » trouve la difficulté. » *Le jugement des morts* PARFAITEMENT ACCOMPLI *dans le sac de Rome sous Alaric !* Bossuet même n'a pas osé le dire. Mais voilà donc une preuve constante qu'il n'est pas *possible de trouver un sens très-suivi et très-littéral de l'Apocalypse* PARFAITEMENT ACCOMPLI *dans le sac de Rome sous Alaric*. C'est une *vérité qui n'est contestée, ni par les catholiques, ni par les protestans*, que *Jésus-Christ et son Eglise sont prophétisés dans des endroits où il est clair que Salomon, Ezéchias, Cyrus,*

[1] *Ubi suprà*, art. XV.

Zorobabel, sont entendus à la lettre. Il est certain que les oracles des anciens prophètes sont ordinairement susceptibles de plusieurs sens. C'étoit alors le temps des figures : l'infidélité de la maison d'Israël, sa réprobation et son rappel, étoient la figure de l'infidélité de la Synagogue au temps de Jésus-Christ, de sa réprobation après la mort de Jésus-Christ, de son rappel à la fin des siècles, les prérogatives de Jérusalem et de la maison de Juda représentoient celles du peuple chrétien, de l'Eglise de Jésus-Christ, et ainsi du reste. *Tout leur arrivoit en figures*, dit saint Paul (1 *Cor.* x, 11); et il n'est pas étonnant que tout leur fût annoncé en figures. Mais est-il certain qu'il en soit de même des oracles de saint Jean dans l'Apocalypse? Ce n'est plus le temps des figures; et il ne faut plus s'attendre qu'un premier événement sera la figure d'un second. Quelle preuve nous en donnera-t-on? Nous proposera-t-on le discours de Jésus-Christ touchant les signes de la ruine de Jérusalem et de la fin du monde? Et en effet, nous avons vu que Bossuet ne manque pas d'insister sur cela. Mais lui-même nous fournit ailleurs la réponse à cet argument. C'est dans son Discours sur l'histoire universelle, où, parlant de ce discours même de Jésus-Christ, après avoir dit que notre Seigneur y a mêlé l'histoire de Jérusalem désolée avec celle de la fin des siècles, il ajoute : « Ne croyons pas toutefois que ces choses » soient tellement confondues, que nous ne puissions discerner ce qui appartient à l'une et à l'autre. Jésus-Christ » les a distinguées par des caractères certains, que je pourrois aisément marquer, s'il en étoit question [1]. » Oui, sans doute, Bossuet auroit pu montrer une distinction très-réelle et très-expresse entre ce que Jésus-Christ dit de ces deux événemens. Nous avons fait voir [2] que ce divin Sauveur avoit à répondre à deux questions de ses disciples, dont l'une regardoit la ruine de Jérusalem, et l'autre la fin du monde. Il répond d'abord à la première, et ensuite à la seconde. Et, quoiqu'il y ait quelques rapports entre ces deux événemens, on ne peut pas assurer que l'intention de Jésus-Christ ait été de les confondre, puisqu'au contraire il les distingue si expressément. Ainsi il est certain que les anciennes prophéties sont susceptibles de plusieurs sens et de plusieurs accomplissemens, dont l'un est la figure de l'autre; mais on

[1] Discours sur l'hist. univ. II[e] part., § IX. — [2] Voyez la *Dissertation sur les signes de la ruine de Jérusalem, etc.*, tome XIX.

ne peut pas assurer qu'il en soit de même des prophéties contenues dans l'Apocalypse.

Après cela, il pourroit paroître superflu de vouloir répondre à ce que Bossuet dit du double sens de la prophétie de Malachie touchant Elie. Malachie est du nombre des anciens prophètes; et nous ne sommes point surpris de trouver un double sens dans sa prophétie : mais on ne peut pas en conclure qu'il en soit de même de l'Apocalypse. Ecoutons cependant Bossuet. « Il faut bien, dit ce prélat [1], avoir » recours à ces doubles sens au sujet de Malachie, si l'on y » veut reconnoître à la fin des siècles un autre accomplis- » sement de la venue d'Elie, que celui que Jésus-Christ a » marqué comme déjà fait. Sur un si grand exemple, nous » pouvons bien, s'il est nécessaire, avec le secours de la » tradition et sans préjudicier à un dernier acccomplisse- » ment de l'Apocalypse à la fin des siècles, en reconnoître » un déjà fait, qui ne laissera pas d'être littéral et très-véri- » table. » Un *sens littéral et très-véritable, où le jugement des morts* est *le sac de Rome sous Alaric!* Il est vrai que Bossuet ne le dit pas; mais voilà donc, de son propre aveu, un défaut essentiel dans ce *sens* qu'il prétend être *littéral et très-véritable.* Si nous rappelons souvent ce texte, c'est qu'il nous paroît si lumineux que nous le regardons comme la clef de l'Apocalypse : s'il étoit nécessaire, nous ferions voir que ce seul texte suffit pour porter la lumière dans toutes les parties de ce divin livre, qui ont toutes entre elles une liaison intime. Mais revenons à Bossuet. Il se propose pour exemple l'interprétation de la prophetie de Malachie par Jésus-Christ; et *sur un si grand exemple* il croit pouvoir *reconnoître dans l'Apocalypse un* premier *accomplissement déjà fait, sans préjudicier à un dernier à la fin des siècles.* Quelle différence! Jésus-Christ, rappelant ce qui est dit d'Elie, l'applique à saint Jean-Baptiste; et il dit que ce qui a été accompli en la personne de saint Jean-Baptiste s'accomplira de nouveau en la personne d'Elie. Cela ne nous surprend pas : d'un prophète à un autre, il y a parité; et nous concevons aisément que la même prophétie peut s'appliquer à l'un et à l'autre. Mais que dans l'Apocalypse deux témoins représentent toute la multitude des martyrs, et qu'il y en ait deux pour marquer ceux du clergé et ceux du peuple : voilà ce que nous ne concevons pas; nous ne trou-

[1] Art. xv.

vons là ni parité ni proportion. Et qu'ensuite on nous dise que ce qui a été accompli sur ces deux sortes de martyrs est la figure de ce qui s'accomplira un jour sur les deux prophètes que Dieu enverra à la fin des siècles; en un mot, que deux hommes représentent une multitude d'hommes; et qu'ensuite une multitude d'hommes représente deux hommes: voilà ce qui ne nous paroît pas vraisemblablable. Quand Bossuet dit que c'est *avec le secours de la tradition* qu'il reconnoîtra dans l'Apocalypse un premier accomplissement déjà fait, il ne faut pas ici prendre le change sur l'équivoque de l'expression : c'est *avec le secours de la tradition* que Bossuet établira la certitude des faits qui lui serviront à exposer ce premier accomplissement; c'est *avec le secours de la tradition* qu'il en fera l'application aux chapitres XVII et XVIII, où il est parlé de la grande prostituée et de la bête sur laquelle elle est assise; mais ce n'est pas *avec le secours de la tradition* qu'il en fera l'application aux chapitres XI et XIII, où il est parlé de la bête qui monte de l'abime et des deux témoins qui sont mis à mort par elle. Non, la tradition ne lui montrera point dans cette bête autre chose que l'Antechrist et son empire, ni dans ces deux témoins d'autres témoins que les deux prophètes que Dieu a promis d'envoyer. Ainsi à cet égard, le premier sens qu'il établira sera toujours un sens imparfait, contredit par la tradition.

Mais pour achever d'éclaircir ce qui regarde la vérité de ces premiers sens si imparfaits, rappelons-nous ce que Jésus-Christ même nous dit au chapitre VI de saint Jean, en parlant de la manne qui étoit la figure du pain eucharistique. Le Psalmiste, rappelant dans le psaume LXXVII toute l'histoire du peuple de Dieu, dit expressément en parlant des enfans d'Israël : *Le Seigneur fit pleuvoir sur eux la manne pour nourriture; il leur donna le pain du ciel, et l'homme mangea le pain des anges* [1]. Il est évident que, selon la lettre, le prophète parle de la *manne*; il la nomme; il n'est pas possible d'en douter. Voilà donc le *sens littéral*: mais ce sens est-il *très-véritable? Non*, dit Jésus-Christ, *ce n'est point Moïse qui vous a donné le pain du ciel : mais c'est mon père qui vous donne* LE VÉRITABLE PAIN DU CIEL; *car le pain de Dieu est celui qui est descendu du ciel, et qui donne la vie au monde... C'est moi qui suis le*

[1] *Psal.* LXXVII, 24 *et* 25.

pain de vie... C'est moi qui suis le pain vivant qui suis descendu du ciel... Et le pain que je vous donnerai, c'est ma chair que je dois donner pour la vie du monde [1]. La manne n'étoit donc pas *le véritable pain du ciel :* le pain du ciel dont parle le Psalmiste, n'est donc pas *véritablement* la manne : c'est le sens *littéral* du texte; mais ce n'est pas le sens *véritable.* L'expression même du texte y contredit, et l'autorité de Jésus-Christ s'y oppose : *Non, ce n'est point Moïse qui vous a donné le pain du ciel; mais c'est mon Père qui vous donne* LE VÉRITABLE PAIN DU CIEL : NON MOYSES DEDIT VOBIS PANEM DE COELO ; SED PATER MEUS DAT VOBIS *PANEM DE COELO VERUM*. Et quant au texte qu'on nous oppose, où Jésus-Christ distingue deux accomplissemens de la prophétie de Malachie touchant Elie, il est remarquable que quand notre divin Sauveur applique cette prophétie à saint Jean-Baptiste, il commence par dire : *Si vous voulez le prendre ainsi*, SI VULTIS RECIPERE, *il est lui-même cet Elie qui doit venir :* SI VULTIS RECIPERE, *ipse est Elias qui venturus est* [2]. Cela est ainsi, non dans un sens absolu, mais dans un sens conditionnel; cela est ainsi, si vous voulez l'entendre en ce sens : SI VULTIS RECIPERE. Jésus-Christ auroit pu en dire autant de la manne : Si vous voulez le prendre ainsi, *Si vultis recipere,* la manne est elle-même le pain du ciel; elle est elle-même le pain des anges : le prophète la nomme; il est évident que, selon le sens littéral, c'est d'elle qu'il parle; et cela sera ainsi si vous voulez le prendre en ce sens : *Si vultis recipere.* Mais au fond, le vrai pain du ciel n'est pas la manne que Moïse vous a donnée, et le vrai Elie qui doit venir n'est pas Jean-Baptiste : mais c'est mon Père qui vous donne le vrai pain du ciel; et le vrai sens de la promesse touchant Elie, ne sera pleinement accompli que lorsque Elie viendra lui-même en personne. L'expression même du texte vous le fait assez sentir; et je vous déclare moi-même que vous devez l'entendre ainsi. C'est mon Père qui vous donne le vrai pain du ciel : et il est vrai qu'Elie même doit venir, et qu'alors il rétablira toutes choses : *Elias quidem venturus est, et restituet omnia* [3]. Voilà le vrai sens de la promesse : le premier sens est un sens imparfait que vous pouvez recevoir, si vous voulez; mais ce n'est pas le sens unique, ce n'est pas le sens principal, ce n'est pas le sens *très-véritable* auquel vous

[1] *Joan.* VI, 32, 33, 35, 41, 52. — [2] *Matt.* XI, 14. — [3] *Matt.* XVII, 11.

devez nécessairement vous attacher. Le vrai Elie est Elie même en personne, de même que le vrai pain du ciel est celui que mon Père vous donne : *Non Moyses dedit vobis panem de cœlo; sed Pater meus dat vobis* PANEM DE COELO VERUM.

Ainsi les principes que Bossuet oppose à l'objection prise du témoignage des pères, laissent subsister cette objection, et ne la détruisent point. *Il faut savoir distinguer les conjectures des pères d'avec leurs dogmes :* cela est vrai; mais aussi nous convenons qu'il ne s'agit pas ici du dogme, c'est-à-dire des vérités de la foi. *Il faut savoir distinguer les sentimens particuliers des pères d'avec leur consentement unanime :* cela est vrai; mais aussi c'est à leur consentement unanime que nous nous attachons; c'est sur leur consentement unanime que notre objection est fondée. *Après qu'on aura trouvé dans leur consentement unanime ce qui doit passer pour constant, on pourra le tenir pour tel par la seule autorité de la tradition, sans qu'il soit toujours nécessaire de le trouver dans saint Jean.* Cela est vrai; mais nous avons montré que ce qu'ils ont dit des deux prophètes que Dieu a promis d'envoyer, et de l'Antechrist par qui ces deux prophètes doivent être mis à mort, il est nécessaire de le trouver dans saint Jean; et c'est aussi sur cela même que notre objection est fondée. *Enfin ce qu'on verra clairement qu'il faudra trouver dans saint Jean, ne laissera pas d'y être caché sous un sens déjà accompli, et sous des événemens déjà passés.* C'est ce que nous contestons : les oracles des anciens prophètes sont susceptibles de plusieurs sens et de plusieurs accomplissemens dont l'un est la figure de l'autre; cela est vrai; mais il n'est pas certain qu'il en soit de même des oracles de saint Jean dans l'Apocalypse; et quand, à cet égard, il en seroit des oracles de saint Jean comme des oracles des anciens prophètes, il seroit toujours vrai que ce premier sens, ce sens figuratif, ne seroit qu'un sens imparfait, contredit et par l'évidence du texte, et par l'enchaînement du texte, et par le consentement unanime des pères; et qu'enfin ce ne seroit pas le vrai sens proprement dit, parce que le vrai sens proprement dit est celui qui est établi sur l'évidence du texte, sur l'enchaînement du texte, et sur le consentement unanime des pères.

Mais pourquoi donc Bossuet a-t-il abandonné ce sens,

Réponses aux difficultés que Bossuet forme contre l'opinion commune des pères touchant la bête qui monte de l'abîme et les deux témoins mis à mort par elle.

qui seul peut être regardé comme le vrai sens proprement dit? Ce sont les difficultés qu'il a cru trouver dans le texte, qui l'en ont détourné : lui-même s'en explique ainsi. « Ce » n'est pas, dit-il [1], dans le double sens du texte sacré que » je trouve la difficulté : s'il y en a dans l'Apocalypse à re» connoître Hénoch et Elie dans les deux témoins, et l'An» techrist dans la bête qui les doit faire mourir, c'est par » d'autres raisons, où je ne puis entrer ici sans prévenir à » contre-temps les difficultés que j'aurai à expliquer dans » le commentaire : ceux qui s'en pourront démêler après » les avoir vues en leur lieu, pourront aussi reconnoître, » s'ils veulent, et l'Antechrist dans la bête, et les deux té» moins dans Elie et Hénoch. » Ce sont donc les *difficultés* que Bossuet a cru trouver dans le texte même qui l'ont détourné de ce sens auquel toute la tradition rend témoignage. Bientôt nous ferons voir que l'abbé de La Chétardie a fort bien su *se démêler de ces difficultés*, et conserver le sens établi par la tradition. Mais voyons auparavant de quoi il s'agit.

Après avoir lu le commentaire de Bossuet, il nous paroît que les difficultés qu'il y forme contre l'opinion commune des pères peuvent se réduire à deux principales. Ce sont les plus spécieuses; et si on peut se démêler de celles-là, il ne sera pas difficile ensuite de se démêler des autres.

Première difficulté : La bête qui monte de l'abîme, et par laquelle les deux témoins sont mis à mort, est évidemment la même que celle sur laquelle la grande prostituée est assise : en un mot, celle qui est décrite au chapitre XIII est la même que celle qui l'est au chapitre XVII. Or, selon le témoignage même des pères, la grande prostituée est Rome païenne enivrée du sang des martyrs, et la bête sur laquelle elle est assise au chapitre XVII est l'empire romain idolâtre. Donc la bête qui monte de l'abîme au chapitre XIII, et par laquelle les deux témoins sont mis à mort au chapitre XI, est l'empire romain idolâtre. Donc les deux témoins mis à mort par elle, ne sont pas les deux prophètes que Dieu a promis d'envoyer un jour sur la terre.

Le principe est vrai, mais la conséquence est fausse, parce qu'elle est fondée sur une équivoque. C'est la même bête, cela est vrai; mais la même bête dans deux états fort

[1] Art. XV.

différens, dans deux temps fort distingués. C'est la même bête pleine de vie et de fureur avant qu'elle soit blessée à mort, et ensuite ressuscitée par la guérison de la plaie mortelle qui lui avoit été faite. C'est la même bête pleine de vie et de fureur au temps des empereurs païens, et spécialement au temps de Dioclétien; et ensuite ressuscitée, si l'on veut, au temps de Julien, mais plus parfaitement encore au temps de l'Antechrist. Bossuet reconnoît lui-même qu'au chapitre XVII cette bête est représentée telle qu'elle étoit spécialement au temps de Dioclétien, et au chapitre XIII telle qu'elle étoit spécialement au temps de Julien, en qui, selon lui, elle fut ressuscitée. Et voilà le dénoûment de la difficulté. De part et d'autre, c'est un empire ennemi de Jésus-Christ; mais là tel qu'il étoit au temps des empereurs païens, et spécialement au temps de Dioclétien, et ici tel qu'il fut au temps de Julien, ou plutôt tel qu'il sera au temps de l'Antechrist. Ainsi disons avec les pères que la grande prostituée est Rome païenne, et que la bête sur laquelle elle est assise au chapitre XVII est l'empire romain idolâtre : mais en même temps reconnoissons avec les pères que la bête qui monte de l'abîme au chapitre XIII, et par laquelle les deux témoins sont mis à mort au chapitre XI est l'Antechrist et son empire. L'ange même qui parle à saint Jean, lui découvre ce mystère, et la distinction expresse de ces deux états de la bête, lorsqu'il lui dit : *La bête que vous avez vue, étoit, et n'est plus; mais elle doit monter de l'abîme, et être ensuite précipitée dans la perdition* (XVII. 8). Elle étoit au temps des empereurs païens; elle n'est plus depuis Constantin premier empereur chrétien : elle a, si l'on veut, semblé prête à reparoître au temps de Julien qui vouloit rétablir le règne de l'idolâtrie : mais Dieu arrêta bientôt les desseins impies de ce prince apostat; et cette bête ne reparoîtra qu'au temps de l'Antechrist, qui fera revivre le règne de l'idolâtrie, au moins en se faisant adorer lui-même, comme saint Paul le déclare expressément. Ainsi se concilient parfaitement les opinions des pères sur la bête qui porte la prostituée, et sur la bête qui monte de l'abîme, et par laquelle les deux témoins sont mis à mort. Ainsi disparoît la première difficulté.

Seconde difficulté : Le combat de la bête et du faux prophète, et leur entière ruine, précèdent le règne de mille ans dans l'ordre des choses qui furent montrées à saint

Jean; et le règne de mille ans précède la conspiration de Gog et de Magog. Or, la conspiration de Gog et Magog est intimement liée avec le dernier jugement : donc la conspiration de Gog et Magog est celle qui éclatera au temps de l'Antechrist; donc la persécution de l'Antechrist n'éclatera qu'après le règne de mille ans; donc la persécution de l'Antechrist est tout-à-fait différente de la persécution excitée par la bête et par son faux prophète avant le règne de mille ans; donc cette bête qui en s'élevant de l'abîme paroît accompagnée de cette seconde bête qui est son faux prophète n'est pas l'Antechrist; donc les deux témoins qui sont mis à mort par elle ne sont pas les deux prophètes qui selon la tradition doivent être mis à mort par l'Antechrist. D'ailleurs il paroît que le règne de mille ans commence au règne de Constantin, premier empereur chrétien : donc la persécution de la bête et de son faux prophète avant le règne de mille ans, est celle des empereurs païens avant le règne de Constantin; donc les deux témoins mis à mort par la bête sont la multitude des martyrs mis à mort par les empereurs païens, et spécialement par Dioclétien. Ou, si l'on veut soutenir que les deux témoins soient Elie et Hénoch, comme les pères l'ont pensé, on va se briser ici tout à la fois contre deux écueils. Car premièrement il faudra dire que cette persécution dans laquelle ces deux prophètes seront mis à mort est toute différente et de celle des empereurs païens, et de celle du dernier Antechrist; premier écueil : secondement il faudra dire qu'à cette persécution, dans laquelle seront mis à mort les deux prophètes dont l'un sera Elie par qui les Juifs auront été rappelés, succédera le règne de mille ans; second écueil.

C'est ainsi que souvent d'un principe équivoque découlent une multitude de fausses conséquences. Tâchons ici de ne rien confondre; et pour cela commençons par examiner le principe d'où sort ce chaos affreux dans lequel on voudroit nous envelopper. Le combat de la bête et de son faux prophète, et leur ruine entière, précèdent le règne de mille ans : mais comment cela? dans l'ordre des choses montrées à saint Jean; cela est vrai : la ruine de la bête et de son faux prophète lui est montrée avant qu'on lui parle du règne de mille ans : mais y a-t-il une liaison intime entre ces deux choses, et est-il certain qu'elles arriveront dans le même ordre selon lequel elles ont été montrées? Ne confondons

pas l'ordre des prédictions avec l'ordre des événemens. Saint Jean nous montre bien une liaison intime entre la fin du règne de mille ans et la conspiration de Gog et Magog : il nous dit expressément que cette conspiration n'éclatera qu'*après que les mille ans seront accomplis* ; voilà une chose certaine. Mais nous montre-t-il de même une liaison intime entre la ruine de la bête et de son faux prophète, et le commencement du règne de mille ans ? nous dit-il que le règne de mille ans ne commencera qu'après la ruine entière de la bête et de son faux prophète ? Première réponse à l'objection : Saint Jean ne dit pas que le règne de mille ans ne commencera qu'après la ruine de la bête et de son faux prophète.

Mais ce n'est qu'après lui avoir montré la ruine de la bête et de son faux prophète, que l'ange lui parle du règne de mille ans. De là que faut-il conclure ? L'ange qui parle à saint Jean s'est-il engagé à lui montrer les choses précisément dans l'ordre selon lequel elles s'accompliroient ? Et dans le système même de Bossuet combien de fois l'ange qui parle à saint Jean ne le fait-il pas revenir d'un temps postérieur à un temps antérieur ? Bossuet en fait lui-même la remarque dans la récapitulation par laquelle il termine l'explication du chapitre XIX. « Il arrive quelquefois, dit-il, » que saint Jean reprend les choses de plus haut que dans » les derniers chapitres précédens. » Et nous en avons une preuve manifeste au milieu de l'Apocalypse. Au chapitre XI, au son de la septième trompette, de l'aveu même de Bossuet, est annoncé expressément *le jugement des morts*, le jugement dernier, après lequel il n'y a plus de révolutions nouvelles, plus de nouveaux combats. Cependant au chapitre XII paroissent les combats du dragon contre la femme. Le chapitre XII n'est donc pas la suite du chapitre XI. Ce sont deux visions différentes, dont l'une n'est pas la suite de l'autre. La même chose peut donc se trouver ici : le chapitre XX peut n'être pas la suite du chapitre XIX ; ce peuvent être deux visions différentes, dont l'une ne sera pas la suite de l'autre. Seconde réponse à l'objection : Non-seulement saint Jean ne dit pas que le règne de mille ans ne commencera qu'après la ruine de la bête et de son faux prophète ; mais on ne peut pas même le conclure de ce que l'ange lui montre la ruine de la bête et de son faux prophète avant de lui parler du règne de mille ans.

Non-seulement on ne peut pas prouver que le règne de mille ans ne commencera qu'après la ruine de la bête et de son faux prophète ; mais au contraire on peut prouver, par le témoignage même de saint Jean, que la persécution de la bête et de son faux prophète n'éclatera qu'après le règne de mille ans, et immédiatement avant le dernier jugement, et qu'enfin la persécution de la bête est la même chose que la conspiration de Gog et Magog. En effet rappelons-nous l'enchaînement des trois derniers malheurs qui accompagnent le son des trois dernières trompettes. Au son de la septième et dernière trompette, des voix retentissent qui annoncent que *le temps est venu de juger les morts* ; et c'est en cela même que consiste le troisième et dernier malheur : or, de l'aveu même de Bossuet, le jugement des morts est visiblement ici le jugement dernier, donc la persécution qui précède immédiatement, et qui est la consommation du second malheur, est la persécution de l'Antechrist comme toute la tradition l'enseigne ; donc la bête qui monte de l'abîme et par laquelle cette persécution est excitée est l'Antechrist, comme tous les pères le reconnoissent ; donc la ruine entière de cette bête et de son faux prophète est celle de l'Antechist et de son faux prophète à la fin des siècles, et par conséquent après le règne de mille ans ; donc la persécution excitée par cette bête et par son faux prophète est la même chose que la conspiration de Gog et Magog après le règne de mille ans, et immédiatement avant le dernier jugement ; donc le chapitre xx n'est pas la suite du chapitré xix ; ce sont deux visions différentes, dont l'une n'est pas la suite de l'autre. Troisième réponse à l'objection : Non-seulement on ne peut pas prouver que le règne de mille ans ne commencera qu'après la ruine de la bête et de son faux prophète ; mais au contraire il est prouvé par le témoignage même de saint Jean, que le règne de mille ans doit précéder la persécution excitée par la bête et par son faux prophète, et que la ruine de la bête et de son faux prophète n'arrivera qu'à l'extrémité des siècles, lorsque, selon l'expression de l'apôtre, Jésus-Christ perdra cet impie par le souffle de sa bouche, et l'exterminera par l'éclat de son avénement.

En vain donc nous objecte-t-on que la ruine de la bête et de son faux prophète précède le règne de mille ans. Le principe est équivoque. Si on l'entend de l'ordre de choses

montrées à saint Jean, c'est-à-dire de l'ordre des prédictions. Le principe est vrai ; mais on n'en peut tirer aucune conséquence, parce que l'ordre des événemens ne répond pas toujours à l'ordre des prédictions. Si on l'entend de l'ordre même des événemens, le principe est faux ; et toutes les conséquences que l'on prétend en tirer s'écroulent, et tombent d'elles-mêmes. Non-seulement saint Jean ne dit pas que tel sera l'ordre des événemens ; non-seulement on ne peut pas le conclure de l'ordre de ses prédictions ; mais au contraire il est prouvé, par le témoignage même de saint Jean, que l'ordre des événemens ne sera pas tel ; il est prouvé, par le témoignage même de saint Jean, que la persécution de la bête et de son faux prophète n'éclatera qu'après le règne de mille ans, et qu'elle sera immédiatement suivie du dernier jugement.

Mais ici se présente une nouvelle instance. Saint Jean dit expressément que *les âmes de ceux qui ont eu la tête tranchée pour le témoignage qu'ils ont rendu à Jésus, et pour la parole de Dieu, et qui n'ont point adoré la bête ni son image, ni reçu son caractère sur le front ou dans leurs mains, sont entrées dans la vie, et ont régné mille ans avec Jésus-Christ* (xx. 4). Donc la persécution de la bête doit avoir précédé le règne de mille ans ; et si ce règne est celui qui a commencé en la personne de Constantin, il faut que la persécution de la bête soit celle des empereurs païens ; ou si la persécution de la bête est celle dans laquelle les deux prophètes que Dieu doit envoyer seront mis à mort, il faut que le règne de mille ans succède à cette persécution. Fausses conséquences détruites par le témoignage même de saint Jean, ou plutôt fausses conséquences qui ne sont appuyées que sur une équivoque que le texte de saint Jean dissipe. Déjà nous l'avons entendu : l'ange qui parle à saint Jean lui dit : *La bête que vous avez vue étoit, et n'est plus ; mais elle doit monter de l'abîme, et être ensuite précipitée dans la perdition* (XVII, 8). *Elle étoit* au temps des empereurs païens, avant le règne de mille ans ; et *elle doit monter de l'abîme* au temps de l'Antechrist, lorsque sera révolu l'intervalle marqué par le règne de mille ans. *Elle étoit* au temps des empereurs païens ; et c'est alors que furent décapités et martyrisés ceux dont saint Jean vit les âmes entrer en possession de la vie bienheureuse, et du règne même que Jésus-Christ exerce sur la terre en la personne des princes chré-

tiens. Ce règne subsiste depuis Constantin; et nous ignorons combien il doit encore subsister. Mais nous savons, et c'est saint Paul, c'est saint Jean, c'est toute la tradition qui nous l'apprend, nous savons que, lorsque la fin des siècles sera proche, alors paroîtra cet impie que le Seigneur Jésus doit détruire par le souffle de sa bouche, et perdre par l'éclat de son avénement; alors *s'élèvera de l'abîme* cette bête à qui la puissance sera donnée sur toute tribu, sur tout peuple, sur toute langue et sur toute nation; cette bête par laquelle les deux témoins doivent être mis à mort; cette bête dont la persécution sera la consommation du second malheur, après lequel il n'y en a point d'autre que le troisième et dernier malheur, qui est l'avénement du souverain Juge. Ainsi tout s'accorde : cette bête a persécuté les saints avant le règne de mille ans par la puissance des empereurs païens; et elle les persécutera encore après le règne de mille ans, aux approches du dernier jugement, par la puissance de l'Antechrist, qui est lui-même représenté par cette bête, lorsque, s'élevant de l'abîme, elle est accompagnée de son faux prophète.

Mais sur cela même voici une dernière instance. Saint Jean dit expressément qu'*après que les mille ans seront accomplis, Satan sera délié, il sortira de sa prison, et il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog; et il les assemblera au combat; et leur nombre égalera celui du sable de la mer*. Puis il ajoute : *Ils se répandirent sur la face de la terre, et ils environnèrent le camp des saints et la ville bien-aimée. Mais Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora : et le diable qui les séduisoit, fut précipité dans l'étang de feu et de soufre, où la bête et le faux prophète seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles*. C'est ainsi que porte la Vulgate. Le grec lit : *Et le diable qui les séduisoit fut précipité dans l'étang de feu et de soufre, où sont la bête et le faux prophète; et ils seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles* (xx, 7, 10). Mais enfin, de quelque manière qu'on lise, il y a ici deux choses à remarquer : 1° c'est le diable qui séduit ici les nations; la bête ni son faux prophète ne paroissent point avoir part à cette séduction; 2° selon le grec, et selon la Vulgate même, c'est le diable seul qui est alors précipité dans l'étang de feu et de soufre; et le grec dit expressément que la bête et son faux prophète y étoient

déjà avant que le diable y fût précipité. Or cette séduction est celle qui doit éclater à la fin des siècles au temps de l'Antechrist, puisqu'aussitôt saint Jean voit paroître le souverain Juge; et la condamnation même du démon le prouve assez. Donc cette bête n'est pas l'Antechrist.

Mais si cette conséquence est vraie, d'un principe semblable nous conclurons que ce n'est pas là la séduction de l'Antechrist; car l'Antechrist ne paroît pas avoir part à cette séduction : c'est le diable qui fait tout ici; c'est le diable qui porte ici la peine de tout. Cependant le souverain Juge qui paroît aussitôt, et le supplice éternel auquel le diable est alors condamné, tout prouve que c'est vraiment là la conspiration de l'Antechrist qui, selon saint Paul, doit être exterminé par l'éclat de l'avénement de Jésus-Christ. Donc il n'y a rien à conclure, ni de ce que l'Antechrist ne paroît pas agir ici, ni de ce que la bête et son faux prophète semblent n'avoir aucune part à cette séduction.

D'ailleurs, au chapitre XII, Bossuet même reconnoît la persécution des empereurs païens; cependant le diable seul y paroît, et la bête du chapitre XVII, qui représente l'empire romain idolâtre, n'y paroît point : donc il n'y a rien à conclure de ce que la bête ne paroît pas toujours où le diable paroît. La bête n'est en quelque sorte que l'instrument du diable : c'étoit le diable qui agissoit en elle et par elle au temps des empereurs païens; c'est le diable qui agira en elle et par elle au temps de l'Antechrist. Ainsi il n'est pas étonnant que, lorsqu'on nous parle de l'opération du diable, on ne fasse pas toujours mention expresse de la bête; c'est par elle que le diable agit dans ses grandes opérations; elle est donc nécessairement supposée là où sont décrites ces grandes opérations du diable, c'est-à-dire et au chapitre XII et au chapitre XX.

Et ici il faut se rappeler un principe excellent que Bossuet même pose dans la récapitulation qu'il place à la fin du chapitre XIX. « Il ne faut pas oublier, dit ce prélat, qu'une vi-
» sion répète souvent sous une figure, ce qu'on aura déjà
» vu représenté sous une autre; car le lecteur seroit accablé
» des merveilles d'une vision, si on lui représentoit tout en
» même temps. On soulage donc son attention, et on lui
» inculque davantage une vérité, en la lui proposant sous
» diverses formes : en même temps il est consolé, parce
» qu'un endroit lui explique l'autre, et qu'on ne cesse de

» lui découvrir toujours de nouveaux caractères de la chose » qu'on avoit dessein de lui montrer, comme il paroît à » l'égard de la persécution de Dioclétien dans les chapi- » tres XII... et XVIII. » On prie le lecteur de conserver bien le souvenir de ce principe admirable, que Bossuet même nous fournit, et qui sera le fondement du système de l'abbé de La Chétardie que nous allons exposer. Mais ce que nous remarquons ici seulement, c'est que, de l'aveu de Bossuet, la persécution de Dioclétien est représentée, et au chapitre XII, et au chapitre XVII; cependant au chapitre XII on ne voit paroître que le dragon, et au chapitre XVII on ne voit paroître que la bête. Ce sont deux visions différentes, mais toutes deux ont le même objet, et dans toutes deux se trouve la persécution de Dioclétien, qui étoit lui-même l'instrument dont le démon se servoit pour persécuter l'Église. Il en est de même aux chapitres XIX et XX. Au chapitre XIX paroît le dernier combat de la bête, et au chapitre XX le dernier combat du dragon : ce sont deux visions différentes; mais toutes deux ont le même objet; toutes deux représentent la persécution de l'Antechrist, qui sera aussi lui-même l'instrument du démon.

Mais pourquoi donc le démon est-il alors seul précipité dans l'étang de feu? et pourquoi paroît-il que la bête et son faux prophète y étoient avant lui? On pourroit dire d'abord que c'est parce que, comme dans la vision du chapitre XIX, saint Jean avoit déjà appris quel seroit le sort de la bête et de son faux prophète : au chapitre XX on se contente de lui dire que le démon aura le même sort, qu'il sera précipité dans le même étang de feu et de soufre, où la bête et le faux prophète avoient été précipités dans la vision du chapitre XIX.

De plus on peut dire que cela confirme ce que disoit saint Jérôme, et ce que nous avons fait remarquer dans la préface sur Daniel, et dans la Dissertation sur l'Antechrist. Daniel, après avoir marqué que la persécution de l'Antechrist durera douze cent quatre-vingt-dix jours, ajoute : *Heureux celui qui attend et qui arrive jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours* [1]. Ce que saint Jérôme explique ainsi : Heureux » celui qui, APRÈS LA MORT DE L'ANTECHRIST, attend encore » au-delà de douze cent quatre-vingt-dix jours qui vien-

[1] *Dan.* XII, 12.

» nent d'être marqués, quarante-cinq jours, après lesquels » Jésus-Christ notre Seigneur et notre Sauveur viendra dans » sa majesté : *Beatus qui* INTERFECTO ANTICHRISTO *dies su-* » *pra numerum præfinitum, quadraginta quinque præsto-* » *latur, quibus est Dominus atque Salvator in sua majestate* » *venturus* [1]. » Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit sur cela : nous ajouterons seulement que voilà pourquoi saint Jean dit que le *diable fut jeté dans l'étang de feu et de soufre où étoient la bête et son faux prophète.* La bête et son faux prophète peuvent y être précipités d'abord, et ensuite le démon : la bête et son faux prophète à la fin des douze cent quatre-vingt-dix jours de la persécution qu'ils auront exercée, et le démon à la fin des mille trois cent trente-cinq jours qui seront le terme de cette persécution.

Ainsi rien n'empèche de reconnoître que le dernier combat du dragon au chapitre xx, et le dernier combat de la bête au chapitre xix, sont le même combat, c'est-à-dire le combat du dernier Antechrist : rien n'empèche de reconnoître que la bête et son faux prophète au chapitre xix et au chapitre xiii sont l'Antechrist et son faux prophète, comme tous les pères l'ont pensé. Rien n'empêche de reconnoître que les deux témoins mis à mort par la bête sont les deux prophètes que Dieu a promis d'envoyer, comme toute la tradition l'enseigne.

Récapitulation des points établis dans cet article.

Nous disons plus : le témoignagne même de saint Jean prouve que le dernier combat de la bête au chapitre xix est en effet le même que le dernier combat du dragon au chapitre xx, et que la bête et son faux prophète au chapitre xix et au chapitre xiii sont en effet l'Antechrist et son faux prophète, puisque cette bête qui s'élève de l'abime au chapitre xiii est celle-là même qui excite au chapitre xi une persécution cruelle, qui est la consommation du second malheur, auquel succède immédiatement le troisième et dernier malheur, qui est l'avénement du souverain juge. Ainsi l'enchaînement du texte justifie l'opinion commune des pères sur la bête qui monte de l'abîme; puisque, par l'enchaînement du texte, il demeure prouvé que cette bête est en effet l'Antechrist.

Le sens naturel du texte justifie aussi l'opinion commune des pères sur les deux témoins mis à mort par cette bête; car il est naturel d'entendre par ces deux témoins deux per-

[1] *Hieron. in Dan.* XIII, *tom.* III, *col.* 1133 *bis.*

sonnes distinctes; et dans ces deux personnes distinctes qui paroissent aux approches du grand et terrible jour du Seigneur, il est naturel de reconnoître les deux prophètes que Dieu a promis d'envoyer, et dont l'un, qui est Elie, doit être envoyé, selon la promesse, précisément *aux approches du grand et terrible jour du Seigneur* [1].

Enfin l'évidence même du texte prouve que le troisième et dernier malheur annoncé au son de la septième et dernière trompette est vraiment l'avénement du souverain Juge, puisqu'il est dit expressément qu'alors *le temps* sera venu *de juger les morts..... et d'exterminer ceux qui auront corrompu la terre;* en sorte que ce sera pour ceux-là vraiment le jour du dernier et du plus grand de tous les malheurs. Et par là se trouve confirmé ce que les pères ont dit de la persécution qui sera excitée par la bête immédiatement avant ce dernier malheur, et dans laquelle les deux témoins seront mis à mort par cette bête.

Ainsi l'opinion commune des pères sur la bête et sur les deux témoins est justifiée par l'enchaînement du texte, par le sens naturel du texte, par l'évidence même du texte. Ainsi les difficultés que nous avons formées contre le système de Bossuet et contre le système de dom Calmet conservent toute leur force. Mais ces difficultés disparoissent dans le système de l'abbé de La Chétardie; c'est ce qui nous détermine en faveur de ce système, que nous allons exposer.

ARTICLE VI.

Système de l'abbé de La Chétardie exposé par lui-même. Avantages de ce système. Réponse aux difficultés que dom Calmet y oppose. Eclaircissemens sur les difficultés qui peuvent s'y trouver. Parallèle des trois systèmes que l'on vient d'exposer, et plan qui en résulte.

Système de l'abbé de La Chétardie exposé par lui-même.

C'est dom Calmet, c'est Bossuet, qui ont eux-mêmes exposé ici leurs systèmes: c'est aussi l'abbé de La Chétardie qui va lui-même développer ses vues. Voici donc de quelle manière il trace le plan de son explication [2].

Première par-

« L'Apocalypse est une prophétie de tout ce qui doit arri-

[1] *Mal.* IV, 5.

[2] Nous suivrons ici la première édition de l'ouvrage de l'abbé de La Chétardie, imprimée à Bourges, en 1692, par ordre de l'archevêque de Bourges, pour les nouveaux convertis de son diocèse.

» ver de plus remarquable et de plus grand dans l'Église, » depuis l'ascension du fils de Dieu jusqu'à son retour sur » la terre... Les prédictions de l'Apocalypse ne consistent » pas en des paroles mystérieuses, ainsi que celles des anciens » prophètes, qui, sous des termes obscurs, enveloppoient » les choses à venir : c'est un assemblage de visions où, » comme dans des tableaux énigmatiques, les événemens » futurs sont dépeints. C'est pourquoi saint Jean l'appelle » *Apocalypse* ou *Révélation*, plutôt que prophétie. Or en » voici l'ordre et la suite.

tie de l'Apocalypse qui ne contient que les preparatifs aux visions suivantes.

Chapitres I, II et III.

» L'apôtre, après avoir rendu témoignage de ce qui le » regarde lui-même, c'est-à-dire de sa qualité, de son exil, » du lieu et du temps auquel il avoit souffert pour la foi, » du commandement que Jésus-Christ lui avoit fait de » mettre par écrit ses visions, et de la manière dont il les » avoit vues, commence au chapitre IV à nous les dévelop- » per en la manière suivante [1].

Chapitre IV.

» Une porte s'ouvre dans le ciel, et une voix dit à saint » Jean d'y monter pour voir les choses qui doivent arriver » dans la suite. Il aperçoit un trône dans lequel est assis » l'Ancien des jours, environné d'un arc-en-ciel,..... et » ayant à ses côtés vingt-quatre vieillards assis aussi en des » trônes..... Devant le trône du Seigneur sont sept anges » préposés au gouvernement de l'univers; et autour du » trône quatre animaux mystérieux [2]..... Il voit ensuite dans » la main droite de l'Ancien des jours un livre scellé de » sept sceaux, contenant le secret des mystères divins, et » de tous les événemens futurs qui devoient être manifestés. » Un ange demande à haute voix s'il y a quelqu'un capable » d'ouvrir ce livre scellé où sont écrits les desseins de Dieu » sur l'univers. Mais personne, ni au ciel, ni sur la terre, » ni sous terre, n'est digne de le regarder, loin de pouvoir » l'ouvrir. Saint Jean pleure amèrement de voir la nature » humaine exclue des secrets divins qui se terminent au » salut éternel, sans que personne puisse l'y admettre. Mais » un des vingt-quatre vieillards..... s'approche de lui, et » le console, l'assurant que le lion de Juda qui a vaincu le » péché, la mort et le démon, le fils de David, ouvrira ce

Chapitre V.

[1] L'abbé de La Chétardie ne s'arrête pas sur les chapitres II et III, parce qu'ils ne concernent que les églises d'Asie, et ne font pas partie des prédictions. — [2] Nous ne rapportons pas ici l'explication que l'abbé de la Chétardie donne de tous ces symboles. Cela est indépendant du fond de son système; nous réservons cela pour les notes qui seront jointes au texte.

» livre, et en décachettera les sceaux. L'apôtre lève les » yeux, et voit, au milieu des quatre animaux et des vingt-» quatre vieillards, l'Agneau debout et comme immolé, » Jésus-Christ ressuscité, portant les cicatrices de sa pas-» sion... L'Agneau s'approche du trône, et reçoit de la » main de celui qui y étoit assis le livre scellé qu'il déca-» chette; et alors le ciel est en fête et retentit des louanges » de Dieu. Jusque là, ce n'est encore que l'appareil, et » comme la disposition du grand théâtre, pour ainsi dire, » où doivent se passer les grandes révolutions qui vont être » décrites sous des emblèmes mystérieux, et partagées en » sept tableaux ou peintures différentes, premièrement par » l'ouverture des sept sceaux; et ensuite, après un silence » de demi-heure qui marquoit une cessation de visions sous » certains signes, le son de sept trompettes recommence à » représenter les mêmes choses, mais sous des emblèmes » différens. »

Pour rendre ce rapport plus sensible, l'abbé de La Chétardie va comparer les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux avec ceux qui accompagnent le son des sept trompettes.

Deuxième partie de l'Apocalypse, qui contient une description des sept âges ou états de l'Eglise depuis le siècle de saint Jean jusqu'à la fin du monde.

Chapitre VI. ℣ 1 et 2.
Chap. VIII. ℣ 6 et 7.

« L'Agneau ouvre le premier sceau, et saint Jean voit un » cavalier monté sur un cheval blanc, la couronne en tête, » et l'arc à la main, qui vient de remporter la victoire et » triompher de ses ennemis. La première trompette sonne, » et il tombe du ciel une grêle horrible mêlée de sang et de » feu, qui consume la plus grande partie des plantes et des » arbres. C'est le premier âge de l'Eglise, ou le temps des » martyrs et des sanglantes persécutions qui enlevèrent ce » qu'il y avoit de plus saint sur la terre : cette couronne » est la couronne du martyre dont l'Eglise fut ornée; cet » habit blanc représente la candeur et l'innocence de ces » bienheureux temps qui durèrent trois siècles, c'est-à-dire » jusqu'à Constantin.

Chapitre VI. ℣ 3 et 4.
Chap. VIII. ℣ 8 et 9.

» L'Agneau ouvre le second sceau, la seconde trompette » sonne, et voici un nouveau spectacle. Un cavalier sur un » cheval roux, ayant à la main une grande épée, va mettre » tout le monde en guerre et en dissension. Une montagne » de feu tombe dans la mer, corrompt une partie de ses » eaux, les change en sang, et grand nombre de navires et » d'hommes périssent. C'est le second âge de l'Eglise; c'est » celui de l'hérésie qui succéda aux persécutions. L'Eglise » jouissoit à peine de la paix que Constantin lui avoit pro-

» curée, qu'une guerre intestine s'excite parmi les fidèles : » les ariens, macédoniens, pélagiens, nestoriens, euty- » chiens, monothélites, iconoclastes, etc., dont l'orgueil » et l'esprit de schisme et de dispute, fort naturellement » dépeints par cette montagne de feu et par ce glaive, di- » visent les fidèles, corrompent la doctrine de l'Eglise ca- » tholique, devenue par la conversion des gentils comme » une mer répandue par toute la terre : il s'élève une ef- » froyable tempête, dans laquelle plusieurs fidèles et des » églises particulières tout entières font un funeste nau- » frage.

» A l'ouverture du troisième sceau, un cheval noir pa- » roît, et le cavalier qui le monte annonce une famine hor- » rible qui le suit, et dont la noirceur est le symbole dans » le langage des prophètes. Au son de la troisième trom- » pette, un phénomène malfaisant tombe sur les fontaines » et sur les fleuves, et rend leurs eaux amères comme de » l'absinthe, d'où suit une grande mortalité. C'est le troi- » sième âge de l'Eglise : les nations barbares, c'est-à-dire » les Goths, les Huns, les Vandales, etc., quittant leurs » sombres et noires forêts, attaquent l'empire romain, ra- » vagent les provinces désignées dans l'Apocalypse par les » eaux, et portent sa désolation partout : les clairs ruisseaux » de la doctrine et de la piété sont troublés par les idolâ- » tries, les erreurs et les superstitions de ces nations infi- » dèles et impies. Mais le vin et l'huile sont conservés, c'est- » à-dire le remède à tant de maux, puisque Jésus-Christ, » représenté par le charitable Samaritain, les guérit en » retirant ces peuples de leurs erreurs et les convertissant » à la foi.

Chapitre VI. ℣ 5 et 6. Chap. VIII. ℣ 10 et 11.

» Le quatrième sceau fait paroître un homme comme » mort, monté sur un cheval pâle, que l'enfer suit, et qui » porte dans les quatre parties du monde la guerre, la peste » et la famine : il est terrible par divers monstres qu'il » traîne après lui, et il fait mourir une infinité de gens. Au » son de la quatrième trompette, le soleil perd une grande » partie de sa lumière, et la lune et les étoiles s'obscurcis- » sent de telle sorte que la terre en devient toute sombre. » C'est le quatrième âge de l'Eglise, où le mahométisme, et » principalement l'empire turc, nommé la Mort, parce » qu'il éteint le nom romain auquel il succède, occupant » ses provinces et détruisant Constantinople, ou la nouvelle » Rome, reste illustre de l'ancien empire, dont la ruine est

Chapitre VI. ℣ 7 et 8. Chap. VIII. ℣ 12 et 13.

» le signal des approches de l'Antechrist, production du » mahométisme et de la fin du monde : il afflige la terre de » tous les fléaux les plus épouvantables : il traîne à sa suite » un grand nombre de nations féroces qui désolent tout. La » religion de Jésus-Christ, qui est lui-même le soleil de » justice, est considérablement éclipsée par le schisme et » l'esclavage des Grecs; l'Eglise, si souvent comparée à la » lune, perd une partie de sa clarté, et la foi diminue sen- » siblement sur la terre.

Chapitre VI. ℣ 9-11. Chapitre IX. ℣ 1-12.

» Au son de la cinquième trompette, une étoile tombe » du ciel; c'est le symbole de la chute de Luther, prêtre et » religieux, et de son apostasie, la plus grande qui soit en- » core arrivée dans le monde chrétien. On donne à cette » étoile la clef du puits de l'abîme, qu'elle ouvre, et d'où » sort une fumée si épaisse et si noire que le soleil en est » obscurci, et l'air troublé : Luther s'arroge l'autorité du » ministère; il fait revivre toutes les hérésies anciennes, qui » depuis long-temps étoient avec leurs auteurs ensevelies » dans l'enfer. De cette fumée naissent des sauterelles qui » piquent comme des scorpions, figure des hérétiques. Ces » insectes sont armés en guerre; ils font un bruit semblable » à celui de plusieurs combattans; et ils portent des cou- » ronnes de faux or sur leurs têtes; ils ont des faces d'hom- » mes, des cheveux de femmes et des dents de lions. L'in- » terprétation est aisée; ce sont les guerres excitées par nos » hérétiques, leur révolte contre les puissances légitimes, » leur fausse liberté évangélique, leur indépendance de » toute autorité, leur apparence honnête et réformée, leur » vie sensuelle et efféminée, et leur cruauté. Un ange de » l'abîme, ou un démon, qui se nomme en hébreu, en grec » et en latin Exterminateur, les conduit, parce qu'en effet, » pour mieux détruire l'Eglise, s'il étoit possible, et en » saper jusqu'aux fondemens, ils ont réuni contre elle, avec » la haine des Juifs, les erreurs judaïques, qui ont pullulé » dans le sein de la réforme prétendue, tout ce qu'il y a » eu de méchant dans le schisme des Grecs, et de corrompu » dans la communion latine. D'ailleurs pour mieux mériter » ce nom, ils ont exterminé l'extérieur même de la religion, » par le renversement des temples et des autels, par l'abo- » lition du sacrifice, des cérémonies, et de presque tous les » sacremens; et l'intérieur, en posant des principes qui en » détruisent toute la doctrine. Et à l'ouverture du cinquième » sceau, saint Jean entend sous l'autel des plaintes des mar-

» tyrs et des saints, contre l'impiété de ces sacriléges, qui » ont anéanti leur culte et leur intercession, brûlé leurs » images et leurs reliques.

Chapitre IX. ℣ 13-21.

» La sixième trompette retentit, et voilà une armée in» finie d'ennemis terribles et épouvantables qui désolent » l'univers, et qui font mourir la troisième partie des hom» mes. Comme c'est un mystère futur, on ne l'explique pas; » on s'abstient même de faire des conjectures sur la proxi» mité ou l'éloignement de cette sixième plaie, qu'on peut » voir et lire, mais qu'il seroit téméraire de vouloir appro» fondir.

Chapitre VII. Chap. X et XI. ℣ 1-14.

» Après la description du (fléau qui éclatera dans le) » sixième âge de l'Église, et avant le septième âge, saint » Jean voit arriver des choses extrêmement considérables : » la conversion des Juifs, un ange qui annonce la fin du » monde, la prédication d'Hénoch et d'Elie; l'Antechrist » leur fait la guerre, et les fait mourir; mais ils ressusci» tent, et montent au ciel.

Chapitre VI. ℣ 12-17. Chapitre XI. ℣ 15-19.

» Enfin le dernier sceau s'ouvre, la septième trompette » sonne; et voilà le jugement dernier, et Jésus-Christ qui » descend du ciel accompagné des anges et des saints.

Troisième partie de l'Apocalypse, qui contient les combats du démon contre l'Eglise dans les premiers siècles, les persécutions excitées contre elle par les empereurs païens, la destruction du paganisme, la ruine de Rome païenne, et le démembrement de son empire.

» Saint Jean ayant rapporté les sept âges de l'Eglise à » commencer depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'au » jour du jugement dernier, reprend une des principales » parties de sa prophétie, et revient à son temps pour dé» crire la destruction de l'idolâtrie et de l'empire romain, » suivant ce que l'ange qui venoit d'annoncer la fin du » monde, lui avoit ordonné qu'il falloit qu'il prophétisât » de nouveau aux rois et aux nations.

Chapitre XII.

» Un grand spectacle paroît au ciel; une femme revêtue » du soleil, la lune sous ses pieds, douze étoiles autour de » sa tête, gémit dans les douleurs de l'enfantement : c'est » l'Eglise, épouse du soleil de justice, dont la durée n'est » pas sujette au changement, et dont les douze apôtres sont » la gloire, qui enfante dans les angoisses de la persécution; » car elle étoit telle au siècle de saint Jean, auquel il faut » ici se remettre. Un dragon roux et horrible paroît aussi » dans le ciel, ayant sept têtes couronnées et dix cornes, » traînant de sa queue la troisième partie des étoiles, les» quelles il renverse en terre : c'est le démon, cet esprit » sanguinaire, et homicide dès le commencement, qui en» traîne les mauvais anges dans sa rébellion, et qui les pré» cipite du ciel en terre, où ils étoient alors adorés. Fortifié

» de ces complices, de sept principaux tyrans et de dix per-
» sécutions, que ces sept têtes et ces dix cornes signifient,
» il prétend engloutir le christianisme naissant qui devoit
» dominer dans le monde, détruire les autels du démon,
» et établir le culte du vrai Dieu. Mais l'enfant que cette
» femme a mis au monde est enlevé au trône de Dieu : Jésus-
» Christ et l'Eglise des premiers-nés s'élèvent au ciel : et
» pour lors cette femme qui représente l'Eglise militante,
» se voit exposée à la rage du serpent, qui emploie contre
» elle ses sept têtes et ses dix cornes. Cette femme ou l'E-
» glise persécutée ainsi par le dragon, s'enfuit dans le dé-
» sert, asile ordinaire des premiers fidèles pendant près de
» trois cents ans, et lors de la fureur des tyrans idolâtres
» contre elle. Malgré tant de cruautés, le christianisme se
» répandant partout, le démon commence à déchoir de sa
» prétendue divinité, et à n'être plus regardé comme le sou-
» verain monarque du monde. Saint Michel et les bons an-
» ges combattent contre cet ambitieux, qui est précipité,
» et reconnu pour le séducteur du genre humain. Désespéré
» de se voir ainsi détrôné, il va poursuivre la femme, c'est-
» à-dire l'Eglise, jusque dans les déserts les plus reculés,
» où les empereurs idolâtres envoient massacrer les fidèles,
» particulièrement sous le règne de Dioclétien. Mais alors
» la terre, c'est-à-dire la puissance temporelle, protége la
» femme : Constantin vient au secours des chrétiens, et ar-
» rête la fureur du démon, qui voyant l'empire partagé,
» Constantin adorateur du vrai Dieu dans l'Occident et les
» tyrans idolâtres à Rome et dans l'Orient, change la per-
» sécution en guerre. Maxence est le premier qui attaque de
» nouveau l'Eglise, et déclare la guerre à son protecteur;
» il est vaincu par le signe salutaire de la croix. Maximin
» l'imite, et le surpasse en cruauté; il est surmonté par le
» secours des anges. Licinius dernier rejeton de la persécu-
» tion de Dioclétien, a le même sort; il est défait par la
» vertu de la croix, sur le bord du Bosphore; et le dragon
» vaincu s'arrête sur le sable de la mer.

Chapitre XIII. » L'empire idolâtre, que Constantin avoit éteint, est de
» nouveau suscité par Julien septième persécuteur; et c'est
» la figure de la grande apostasie de l'Antechrist : ce qui
» fait que les prophéties de ces deux événemens mêlées en-
» semble, rendent l'endroit obscur; les choses prédites du
» premier ne se devant entièrement accomplir que sous le
» second. Les prestiges et les sortiléges se renouvellent sous

» Julien; l'idolâtrie revient au monde, et domine; et l'Eglise » est plus affligée que jamais sous cet apostat.

» Jésus-Christ l'Agneau de Dieu paroît, et console du » haut du ciel son peuple : il se rit des complots insensés » de ce nouveau Pharaon, qui sera bientôt submergé dans » son sang, et sur lequel on pourra chanter l'ancien can- » tique de Moïse. Dieu envoie des anges, ou divers grands » prédicateurs, pour s'opposer à cet impie, qui multiplie » le nombre des martyrs; mais il va périr en peu de temps. » L'empire idolâtre et incorrigible, toujours attaché à ses » anciennnes superstitions, ruisselle de sang de tous côtés, » et celui des martyrs est vengé. Chap. XIV.

» En effet les nations barbares ravagent les provinces de » l'empire romain persécuteur et idolâtre; et sept anges, par » l'effusion de leurs sept coupes, vont lui porter sept coups » mortels, qui l'abattent sans ressource. Julien est frappé » à mort, et tous les magiciens massacrés; Rome perd l'em- » pire de la mer; les provinces du nord et du midi, de » l'occident et de l'orient, se démembrent de leur capitale; » l'Italie est envahie, et enfin le trône de la bête, Rome est » prise, saccagée et brûlée par Alaric et par les Goths. Ch. XV et XVI.

» Un de ces sept anges vient expliquer plus clairement » toute cette catastrophe à saint Jean, qui ne l'avoit encore » vue qu'avec beaucoup d'obscurité. Pour cet effet il le » transporte en esprit dans un désert, afin de lui découvrir » avec moins de distraction, et sous une forme plus intelli- » gible la ruine de Rome et de son empire idolâtre; ce qu'il » fait d'une manière très-distincte. Chap. XVII.

» Cette surprenante vision est terminée par un ange lu- » mineux qui vient du ciel, et qui publie la chute de Rome, » dont la ruine est rapportée dans toutes ses circonstances, » et décrite avec une magnificence sans égale. Chap. XVIII.

Quatrième partie de l'Apocalypse, qui contient ce qui doit arriver depuis la destruction de l'empire romain idolâtre, jusqu'à la venue de l'Antechrist, et la fin du monde.

» Après de si grands événemens, l'empire romain détruit, » l'idolâtrie abolie, le vrai Dieu reconnu, les nations bar- » bares converties, les noces de l'Agneau se célèbrent; le » ciel est en fête, et la terre en joie, par l'établissement » de l'Eglise dans tout l'univers, où la foi et la piété fleu- » rissent, et où le trône de Dieu est fondé pour toujours. » Un ange enchaîne l'ancien serpent qui séduisoit le genre » humain, et l'emprisonne dans l'abime, où il sera détenu » jusqu'à la fin du monde. Cependant la parole de Dieu se » prêche et se répand dans tout l'univers; les peuples en- » tiers se convertissent, et les hommes sont tous appelés sur Ch. XIX et XX.

» la terre au souper de l'Agneau : dans le ciel les âmes des » martyrs exercent l'office de juges avec Jésus-Christ. Tel » sera l'état du christianisme, ou de l'Eglise militante et » triomphante, jusqu'à ce que l'homme de péché paroisse, » et vienne ressusciter la bête et son empire, exciter la der- » nière persécution. Le voici qui marche : Satan sort de » l'abîme; la séduction se renouvelle; la foi n'a jamais été » si vivement attaquée; les méchans assemblés veulent ab- » solument détruire et anéantir le culte du vrai Dieu; ils » assiégent la cité sainte, où est le siége principal de la re- » ligion, et où ses plus grandes forces sont réunies; des » troupes immenses et animées du démon l'environnent, et » les fidèles sont réduits aux dernières extrémités. Mais » Dieu vient à leur secours; le feu du ciel tombe sur ces » impies, et les consume, Jésus-Christ paroît dans les airs; » le jugement va être prononcé; les hommes ressuscitent, » et comparoissent devant le tribunal du souverain Juge; » la bête, ou le royaume de l'Antechrist, figuré par l'an- » cien empire romain, son faux prophète et le vieux ser- » pent, sont précipités dans les enfers, où ils brûleront à » jamais avec le reste des pécheurs; et les saints vont régner

Chap. XXI et XXII.

» avec Jésus-Christ, de qui l'empire est décrit dans toute sa » gloire. Telle est la fin de l'Apocalypse. »

Avantages de ce système. Les difficultés qui se rencontrent dans le système de Bossuet et dans celui de dom Calmet disparoissent dans celui de l'abbé de La Chétardie.

Dans ce plan, le lecteur a vu disparoître successivement toutes les difficultés que nous avions fait remarquer dans celui de Bossuet et dans celui de dom Calmet. 1° L'abbé de La Chétardie n'étend point *le troisième* et dernier *malheur* au delà du son de la septième et dernière trompette. 2° Il reconnoît que lorsque, avant le son de cette dernière trompette, un ange descend du ciel, et annonce *qu'il n'y aura plus de temps*, et *que le mystère de Dieu va être consommé*, cela signifie que la fin du monde approche et que l'éternité va commencer. 3° Il reconnoît avec toute la tradition que *les deux témoins* qui paroissent après cette annonce sont Hénoch et Elie, et que *la bête* par laquelle ils sont mis à mort est l'Antechrist. 4° Il reconnoît non-seulement que *le jugement des morts* annoncé au son de la septième et dernière trompette, signifie spécialement le jugement dernier; mais encore il reconnoît que c'est là le sens unique de cette expression. 5° Il pense que *la bête* ressuscitée et accompagnée d'une seconde bête qui est *son faux prophète* peut représenter l'empire romain idolâtre ressuscité en la personne de Julien, et soutenu alors par la phi-

losophie; mais en même temps il reconnoît que Julien n'est ici que la figure de l'Antechrist, et que ces deux bêtes représentent spécialement l'Antechrist et son faux prophète : il insiste beaucoup sur cela dans son explication. 6° Il pense que quand Dieu envoie un ange qui annonce *que l'heure de son jugement est venue*, cela peut s'appliquer à ce qui regarde le jugement que Dieu devoit exercer sur Rome; mais dans son explication, il marque expressément que cela désigne encore plus particulièrement les prédicateurs que Dieu enverra à la fin du monde pour s'opposer à l'Antechrist dont Julien étoit, selon sa pensée, un tableau fidèle. 7° Enfin il reconnoît que lorsque la *béte* paroît à la tête de ses armées et accompagnée de *son faux prophète*, pour livrer le dernier combat, c'est une image de la dernière persécution suscitée par l'Antechrist et par son faux prophète.

En un mot, le principal avantage du système de l'abbé de La Chétardie, c'est que le fond de ce système s'accorde également et avec le sens naturel du texte, et avec l'opinion commune des pères.

Réponses aux difficultés que dom Calmet forme contre le système de l'abbé de La Chétardie.

Cependant dom Calmet forme contre ce système quelques difficultés. « Je crains, dit-il, que cette distribution des » temps de l'Eglise en sept âges, ne paroisse un peu trop » arbitraire. » Mais ceux qui connoissent l'ouvrage de l'abbé de La Chétardie, et les preuves sur lesquelles il établit cette distribution, peuvent avoir remarqué qu'elle n'est point si arbitraire. Il est sensible que le symbole qui accompagne l'ouverture du premier sceau représente les premiers temps de l'Evangile; dom Calmet même en convient : il est sensible que l'ouverture du dernier sceau va se terminer au grand jour où la colère de Dieu doit éclater, où les morts doivent être jugés, les saints récompensés, les méchans exterminés; à ces traits est-il possible de méconnoître le dernier jour? Bossuet même l'y reconnoît. Au premier sceau, Jésus-Christ paroît pour faire la conquête du monde par l'Evangile; et le dernier sceau va se terminer au moment où Jésus-Christ descend pour juger le monde selon l'Evangile : cela ne suppose-t-il pas un enchaînement qui conduise de l'un à l'autre? Et quel pourra être cet enchaînement, sinon la succession des sept âges de l'Eglise représentés par les différens symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux? Il seroit aisé de justifier de même l'application des symboles qui accompagnent le son des sept trompettes.

Nous aurons lieu de revenir sur ce point dans une dissertation particulière.

« Mais je crains encore, dit dom Calmet, que dans le » système de M. de La Chétardie, le retour qu'il fait du » chapitre XI qui, selon lui, marque le jugement dernier, » à l'établissement de l'Eglise, exprimé, suivant son système, » dans le chapitre XII et dans les suivans, ne semble un peu » trop éloigné. » L'abbé de La Chétardie pouvoit-il donc ne pas reconnoître le jugement dernier dans le chapitre XI ? Et que peuvent signifier ces mots : *Le temps est venu de juger les morts* : ADVENIT... TEMPUS MORTUORUM JUDICARI ? Dom Calmet prétend que cela signifie : Le temps est venu de venger la mort des martyrs. Mais peut-on dire que ce soit là le sens naturel du texte? et Bossuet lui-même n'est-il pas convenu que cette expression marque proprement *le jugement dernier*? Or, selon dom Calmet même et selon Bossuet, le chapitre XII marque les persécutions que l'Eglise a eu à souffrir dans les premiers siècles ; il falloit donc bien qu'en passant du chapitre XI au chapitre XII, l'abbé de La Chétardie revînt du jugement dernier aux premiers siècles de l'Eglise. Ce retour n'est point arbitraire ; il est fondé sur le sens naturel du texte.

« Enfin, dit dom Calmet, la durée du quatrième âge de » l'Eglise, que M. de La Chétardie fait aller depuis Ma- » homet jusqu'à Luther, me paroît bien longue en compa- » raison des autres ; il contient environ mille ans d'inter- » valle. » A cela il pourroit suffire de répondre que la distribution de ces sept âges, n'étant pas aussi arbitraire que dom Calmet le pense, si l'un de ces âges est plus long que les autres, ce n'est pas à l'abbé de la Chétardie qu'il faut l'imputer ; il ne fait que suivre le texte. Mais de plus, le vide n'est pas si long que dom Calmet le présente ; et l'abbé de La Chétardie ne passe pas ainsi immédiatement de Mahomet à Luther. La durée de cet âge n'est pas occupée par le seul mahométisme ; elle est partagée, selon l'abbé de la Chétardie même, par deux grands événemens : le mahométisme, annoncé à l'ouverture du quatrième sceau ; et le schisme des Grecs, annoncé au son de la quatrième trompette : à quoi on pourroit encore ajouter l'assujettissement des Grecs aux Turcs, événement qui paroît être annoncé à l'effusion de la quatrième coupe, comme nous le ferons voir ailleurs : voilà trois grands événemens qui peuvent bien suffire pour partager ce long intervalle.

Dom Calmet termine sa critique par ces mots : « Je n'entre » point dans l'examen des explications particulières de M. de » La Chétardie ; cela meneroit trop loin. » On pourroit ajouter que cela seroit même en quelque sorte inutile. Pour juger d'un système, il n'est pas nécessaire de descendre jusqu'au dernier détail, et de discuter jusqu'aux moindres parties qui le composent. S'il falloit soumettre à une pareille discussion le système de dom Calmet même, nous laissons au lecteur à juger combien de difficultés nous aurions à former. Ce qui fait le mérite d'un système, c'est la justesse des principes généraux qui en sont la base et le fondement. Or les principes généraux du système de l'abbé de La Chétardie, c'est 1° que les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux et le son des sept trompettes représentent l'histoire des sept âges de l'Eglise depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement, qui sera l'époque du septième et dernier âge, qui est l'âge de l'éternité bienheureuse ; 2° que les combats du dragon au chapitre XII sont ceux du démon contre l'Eglise dans les trois premiers siècles ; 3° que ce qui est dit de la bête et de son faux prophète, et toute la suite des chapitres XIII, XIV et XV, peut se rapporter dans un premier sens au règne de Julien, mais bien plus particulièrement au règne de l'Antechrist ; 4° que l'effusion des sept coupes peut se rapporter aux vengeances que Dieu a exercées sur Julien et sur l'empire romain, mais plus particulièrement à celles qu'il exercera sur l'Antechrist et sur son empire ; 5° que ce qui est dit de la grande prostituée, et de la bête sur laquelle elle est assise, regarde Rome païenne, et son empire idolâtre ; 6° que le dernier combat de la bête représente le combat de l'Antechrist ; 7° que les mille ans pendant lesquels le dragon demeure enchaîné, représentent tout le temps qui s'écoulera depuis le triomphe de l'Eglise sous Constantin jusqu'à la persécution de l'Antechrist ; 8° enfin, que la conspiration de Gog et Magog est celle qui éclatera au temps de l'Antechrist. Voilà ce qui fait le fond du système de l'abbé de La Chétardie ; voilà par où il faut en juger.

Que dans l'application de ces principes, et dans le détail de l'interprétation, il se trouve quelque explication particulière où l'abbé de La Chétardie n'ait pas rencontré aussi juste, nous ne prétendons pas sur cela le défendre ; nous ne disons pas que son ouvrage soit sans défaut. Et, pour montrer l'impartialité avec laquelle nous tâchons d'en juger,

nous exposerons ici sincèrement les défauts que nous croyons y apercevoir : nous regardons même cela comme nécessaire pour prévenir les difficultés qui pourroient naître dans l'esprit du lecteur, et pour le faire mieux entrer dans le sens du texte sacré.

Eclaircissemens sur les difficultés qui peuvent se rencontrer dans le système de l'abbé de La Chétardie.

Dans l'explication des signes qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, l'abbé de La Chétardie pense que ceux qui accompagnent l'ouverture du sixième sceau sont placés là par anticipation ; qu'ils représentent la grande catastrophe qui terminera la durée des siècles, et sera l'époque du septième âge ; et qu'ainsi les signes qui accompagnent l'ouverture du sixième sceau doivent être comparés avec ceux qui accompagnent le son de la septième trompette. Nous pensons qu'il n'y a point là d'anticipation ; que les signes qui accompagnent le sixième sceau ne doivent pas se prendre à la lettre, et ne regardent point la grande catastrophe qui terminera la durée des siècles ; que ce sont des symboles qui représentent le même fléau qui est annoncé au son de la sixième trompette ; et qu'ainsi il faut comparer les signes qui accompagnent l'ouverture du sixième sceau avec ceux qui accompagnent le son de la sixième trompette. Cet arrangement est si naturel, qu'il seroit inutile de s'étendre beaucoup pour en prouver la nécessité ; dès que les cinq premiers sceaux doivent être comparés avec les cinq premières trompettes, il suit de là naturellement que le sixième sceau doit être comparée avec la sixième trompette.

Dans l'explication des symboles qui accompagnent le son des sept trompettes, l'abbé de La Chétardie pense que la plaie des sauterelles, qui est le premier malheur annoncé au son de la cinquième trompette, est le luthéranisme même, qui lui paroît être annoncé déjà à l'ouverture du cinquième sceau. Nous pensons aussi bien que les symboles qui accompagnent l'ouverture du cinquième sceau peuvent convenir au luthéranisme ; mais nous doutons qu'il en soit de même de ceux qui accompagnent le son de la cinquième trompette : il y a dans la plaie des sauterelles une circonstance particulière qu'il est difficile d'appliquer au luthéranisme. Il est dit deux fois que ces sauterelles auront le pouvoir de tourmenter les hommes *pendant cinq mois* : soit qu'on l'entende de mois de jours ou de mois d'années, il est difficile d'appliquer cela au luthéranisme ; cette hérésie a duré non-seulement plus de cent cinquante jours, mais encore plus de cent cinquante années : et l'abbé de La Ché-

tardie est obligé d'avouer que ces *cinq mois* sont un mystère qu'il ne comprend pas. Nous pensons que, comme, selon l'abbé de La Chétardie, les symboles qui accompagnent le son de la quatrième trompette annoncent le schisme des Grecs qui, dans le quatrième âge, doivent succéder au mahométisme annoncé à l'ouverture du quatrième sceau ; de même les symboles qui accompagnent le son de la cinquième trompette peuvent annoncer une plaie qui, dans le cinquième âge, doit succéder au luthéranisme annoncé à l'ouverture du cinquième sceau. Ceux qui viendront après nous en jugeront plus sûrement que nous.

L'abbé de La Chétardie pense que ce qui est dit de la bête et de son faux prophète, et toute la suite des chapitres XIII, XIV et XV, peut s'appliquer dans un premier sens au règne de Julien, et aux vengeances de Dieu sur l'empire romain idolâtre ; et il prend soin de rassembler tout ce qui peut servir à justifier ce premier sens. Nous pensons que c'est un soin superflu, et que ce n'est pas là l'objet de la prophétie. L'abbé de La Chétardie convient que la prophétie se rapporte dans un second sens au règne de l'Antechrist, et au dernier jugement, et même que c'est là le sens principal ; nous pensons que c'est le sens unique. S'il falloit reconnoître un premier sens, nous préférerions volontiers l'interprétation de l'abbé de La Chétardie ; il nous paroît qu'elle se soutient mieux que celles de dom Calmet et de Bossuet : il ne mêle pas la persécution de Dioclétien avec celle de Julien ; et il ne fait pas de cet empereur le faux prophète de la bête : il suppose seulement que la septième tête de la bête représente Julien ; et il croit trouver dans le nom de cet empereur le nombre 666. Le nom de cet empereur étoit *Claudius Flavius Julianus*, qui s'exprimoit par abréviation ainsi : *C. F. Julianus* ; il reçut de Constance le nom de *César*, qui marquoit sa dignité, et il prit lui-même le nom d'*Auguste* : mais l'abbé de La Chétardie regarde ce dernier titre comme une usurpation ; et il ne s'y arrête pas ; il remarque que ce prince par son impiété a mérité le surnom d'*Apostat*, et que, selon l'historien Socrate, un célèbre évêque qui lui donna ce nom l'appela aussi *Athée* : il réunit ensuite ces cinq mots C. F. IVLIANVS CÆSAR ATHEVS, et il fait remarquer que l'on y trouve précisément le nombre IↃCLXVI. Sur quoi dom Calmet observe qu'il vaudroit mieux dire que ce nombre se trouvoit dans le nom de cet empereur, tel qu'il s'écrivoit sur les médailles

et dans les inscriptions : C. F. IVLIANVS. CÆS. AVG. Mais toute la suite de la prophétie convient si imparfaitement à ce temps-là, que nous pensons qu'il seroit mieux de la rapporter uniquement au temps de l'Antechrist.

Enfin l'abbé de La Chétardie suppose que les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes représentent les vengeances que Dieu devoit exercer sur Julien et sur l'empire romain idolâtre; mais de telle sorte cependant qu'elles s'accompliront plus littéralement dans la ruine de l'Antechrist et de son empire. Nous pensons qu'en effet les vengeances du Seigneur sur l'empire romain idolâtre se trouvent annoncées à l'effusion de la troisième coupe ; et à l'effusion de la septième coupe, celles qu'il exercera sur l'empire antichrétien. Mais cela même contribue à nous faire remarquer le rapport qui se trouve entre l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes, et l'effusion des sept coupes. L'abbé de La Chétardie remarque lui-même qu'il y a un rapport sensible entre le symbole qui accompagne l'effusion de la sixième coupe et ceux qui accompagnent le son de la sixième trompette ; et nous avons vu que Bossuet en a aussi été frappé. De ce rapport si sensible, l'abbé de La Chétardie conclut que l'effusion de la sixième coupe annonce dans un second sens le même fléau déjà annoncé au son de la sixième trompette. Ajoutez à cela que les vengeances du Seigneur sur l'empire romain, déjà annoncées, selon la remarque de l'abbé de La Chétardie, à l'ouverture du troisième sceau et au son de la troisième trompette, se retrouvent ici manifestement annoncées à l'effusion de la troisième coupe. Voilà donc un rapport sensible entre ces trois grands tableaux, premièrement à l'égard du sixième âge, secondement à l'égard du troisième âge. Déjà nous concluons que les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes représentent les divers effets de la colère de Dieu sur ses ennemis dans les sept âges de l'Eglise; et nous pensons même que c'est là l'unique sens du texte.

Voilà les seuls points essentiels sur lesquels nous différons de sentiment avec l'abbé de La Chétardie. Ainsi, des huit principes, qui sont le fondement de son système, il n'y en a qu'un seul que nous ne voudrions pas soutenir ; c'est le quatrième, qui a pour objet l'effusion des sept coupes. Si nous nous écartons du troisième, c'est seulement à l'égard du double sens qu'il suppose. Enfin, de ces huit principes, le premier ne nous paroît susceptible de difficultés que dans

l'application que l'abbé de La Chétardie en fait aux symboles qui accompagnent le son de la cinquième trompette et l'ouverture du sixième sceau. Dans tout le reste nous adopterions volontiers en général les vues de l'abbé de La Chétardie.

Paralièle des systèmes de Bossuet, de dom Calmet et de l'abbé de La Chétardie.

Bossuet, dom Calmet et l'abbé de La Chétardie partent tous du même principe; ils reconnoissent que c'est dans l'histoire de l'Eglise qu'il faut chercher l'interprétation de l'Apocalypse; et ils s'accordent à combattre et à détruire l'abus que quelques-uns des protestans faisoient de ce livre sacré. Ils conviennent sur le sens des chapitres XVII et XVIII, et ils reconnoissent que là est représentée Rome païenne et son empire idolâtre. Mais Bossuet et dom Calmet, prenant cela pour la clef principale de ce livre divin, croient pouvoir ensuite abandonner l'opinion commune des pères sur le sens des chapitres XI et XIII, ou au moins la renvoyer à un second sens qu'ils n'approfondissent pas; et, vivement frappés des grandes révolutions qui éclatèrent dans les cinq premiers siècles, ils pensent qu'il faut y rapporter toutes les prophéties contenues depuis le commencement du chapitre IV jusqu'à la fin du chapitre XIX. L'abbé de La Chétardie, frappé, et du concert unanime des pères sur le chapitre XI, et de l'évidence même du texte de ce chapitre, croit devoir conserver son opinion si universellement reçue et si solidement fondée : il pense que, sur le chapitre XI comme sur le chapitre XVII, il faut s'en tenir à l'opinion commune des pères, et reconnoître avec eux dans le chapitre XVII Rome païenne et son empire idolâtre, et dans le chapitre XI l'Antechrist et les deux témoins qui doivent être mis à mort par lui : il pense que ces deux chapitres, pris en ce sens, sont deux clefs aussi essentielles l'une que l'autre; et avec le secours de ces deux clefs il découvre dans l'Apocalypse toute l'histoire de l'Eglise depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement.

Les vues de Bossuet et de dom Calmet sont plus bornées et en cela même sujettes à plusieurs difficultés fondées sur le sens naturel du texte, et sur le sentiment unanime des pères : les vues de l'abbé de La Chétardie sont plus étendues, et en cela même justifiées par le témoignage unanime des pères, et par le sens naturel du texte. Nous avouerons que l'on ne trouve pas dans l'ouvrage de l'abbé de La Chétardie cette beauté de diction qui se fait admirer dans tous les ouvrages du grand Bossuet; mais nous sommes persuadés que le lecteur judicieux et équitable ne juge pas des pensées par l'expression.

Plan de l'Apocalypse selon ce qui résulte de ce qu'il y a de meilleur dans ces trois systèmes.

Ainsi, rassemblant ce qu'il y a de meilleur dans ces trois systèmes, et profitant des vues qu'ils nous présentent, nous disons avec Bossuet que l'on peut distinguer dans l'Apocalypse trois parties principales : les avertissemens, les prédictions et les promesses. Les trois premiers chapitres renferment le titre et la préface du livre avec les avertissemens adressés aux sept églises d'Asie. Les dix-sept chapitres suivans renferment les prédictions, dans lesquelles on peut distinguer six révélations principales. Dans la première, qui contient les chapitres IV, V, VI et VII, se trouve l'histoire des six premiers âges de l'Eglise, représentée sous le voile des symboles qui accompagnent l'ouverture des six premiers sceaux. Dans la seconde, qui contient les chapitres VIII, IX, X et XI, se trouve l'histoire de l'Eglise, partagée de même en six âges, depuis l'ascension de Jésus-Christ juqu'à son dernier avénement, qui sera l'époque du septième âge, et représentée sous le voile des symboles qui accompagnent le son des sept trompettes, qui paroissent à l'ouverture du septième sceau, en sorte que les symboles qui accompagnent le son de la septième trompette, terminent en même temps, et le son des sept trompettes, et l'ouverture des sept sceaux. Dans la troisième révélation, qui contient les chapitres XII, XIII et XIV, se trouvent les persécutions des trois premiers siècles, représentées sous le voile des combats du dragon ; et la grande persécution de la fin des siècles, représentée sous le voile de celle que doit exercer la bête qui monte de l'abîme accompagnée de son faux prophète, et les autres grands événemens qui doivent terminer la durée des siècles. Dans la quatrième révélation, qui est contenue dans les chapitres XV et XVI, se trouve l'histoire de l'Eglise partagée encore en six âges, depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement, qui sera l'époque du septième âge, et représentée sous le voile des symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes. Dans la cinquième révélation, qui contient les chapitres XVII, XVIII et XIX, se trouve la ruine de Rome païenne, représentée sous le voile de la condamnation et de la ruine de la grande prostituée ; et la ruine de l'Antechrist et de tout son parti, représentée sous le voile de la ruine de la bête et de ses armées. Dans la sixième révélation, qui est contenue dans le seul chapitre XX, se trouve l'enchaînement du dragon après les persécutions des trois premiers siècles ; le règne temporel de Jésus-Christ sur la terre, en la personne des princes chrétiens, depuis

le triomphe de l'Eglise sous Constantin; le déchaînement du dragon et son dernier combat au temps de l'Antechrist; enfin sa dernière condamnation au jour du dernier jugement. Les deux derniers chapitres renferment les promesses qui regardent l'état de l'Eglise dans l'éternité bienheureuse.

Ainsi les prédictions de l'Apocalypse peuvent se rapporter à trois objets principaux; l'histoire de l'Eglise, les combats de la bête et les combats du dragon : l'histoire de l'Eglise distribuée en sept âges, et représentée sous le voile des symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes et l'effusion des sept coupes; les combats de la bête au temps des empereurs païens, et au temps de l'Atechrist; les combats du dragon dans les premiers siècles de l'Eglise et à la fin des temps. Nous placerons à la suite de cette préface deux Dissertations : dans la première nous exposerons l'histoire des sept âges de l'Eglise, en expliquant les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes et l'effusion des sept coupes; dans la seconde nous traiterons particulièrement du sixième âge; et, en exposant les signes qui annoncent et caractérisent les événemens principaux qui le rempliront et le partageront, nous acheverons de justifier dom Calmet, le père de Carrières, et l'abbé de Vence, qui ont suivi l'opinion commnne des pères et de toute la tradition sur la liaison intime des quatre événemens qui termineront la durée des siècles, savoir, la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist et le dernier avénement de Jésus-Christ. Maintenant nous allons montrer les raisons qui nous empêchent de nous rendre aux vues nouvelles et fort différentes qui ont été proposées dans un commentaire sur l'Apocalypse imprimé depuis la première édition de cette Bible.

ARTICLE VII.

Système de l'abbé Joubert exposé par lui-même. Difficultés qui s'y trouvent Réponses aux objections. Conséquences qui résultent des précédentes observations sur les systèmes de Bossuet, de l'abbé de La Chétardie, et de l'abbé Joubert. Avantages du plan proposé dans l'article précédent.

Origine du système de l'abbé Joubert sur l'Apocalyp

Disciple de l'abbé Duguet, qui a donné une explication de la prophétie d'Isaïe, dans laquelle, selon la méthode des saints pères, il s'attache à découvrir les mystères de Jésus-

se, et du commentaire qu'il a donné sur ce divin livre.

Christ, et les règles des mœurs, l'abbé Joubert, suivant le même plan, a donné successivement une explication des principales prophéties de Jérémie, d'Ezéchiel et de Daniel; un commentaire sur les douze petits prophètes; et enfin un commentaire sur l'Apocalypse [1]. Il y a certainement d'excellentes choses dans tous ces ouvrages; mais, sur les événemens futurs, ces deux auteurs y ont suivi certaines vues qui s'écartent de l'opinion commune des pères, en supposant un long intervalle entre la conversion future des Juifs et la fin des siècles. On a vu les raisons qui nous ont empêché d'adopter cette hypothèse.

Système de l'abbé Joubert exposé par lui-même.

L'abbé Joubert a très-bien reconnu l'insuffisance de l'explication donnée par Bossuet, et le mérite qui distingue celle de l'abbé de La Chétardie; mais, ne trouvant ni dans l'une ni dans l'autre ce qu'il désiroit, il s'est formé un plan tout différent. Ecoutons-le.

« *Heureux celui qui lit et entend les paroles de cette* » *prophétie, et qui garde ce qui y est écrit* (dit l'Esprit saint » au commencement même [2] de ce livre). Pour parvenir » à cette intelligence, dit l'abbé Joubert [3], nous nous » sommes proposés de suivre des règles sûres et capables » de faire éviter les écueils d'une interprétation fausse et » erronée.

» 1° Nous avons rapproché l'Apocalypse de tout le corps » des Ecritures, et en particulier des anciennes prophéties, » auxquelles elle s'unit par des rapports multipliés. C'est » une chose avouée de tous les interprètes, et attestée par » l'Apocalypse même [4], que saint Jean a été instruit par » l'Esprit qui animoit les prophètes; qu'il a emprunté d'eux » les images dont il se sert; qu'il montre leurs prédictions » comme devant avoir un nouvel accomplissement à l'égard » du peuple chrétien, jusque dans les temps les plus éloi- » gnés. C'est donc en rappelant les anciennes révélations » que l'on doit expliquer celle que Jésus-Christ a donnée » à son apôtre; et celle-ci doit à son tour répandre sur les » précédentes un nouveau jour. Ainsi l'Ecriture se déve-

[1] L'ouvrage de Duguet sur Isaïe forme cinq volumes in-12, imprimés à Paris en 1734; celui de Joubert sur les grands prophètes, cinq volumes in-12, en 1749; sur les petits prophètes, cinq volumes in-12, en 1754-1759; sur l'Apocalypse, deux volumes in-12, en 1762. — [2] *Apoc.* I, 3. — [3] Commentaire sur l'Apocal., tom. Ier, préf., p. VI et s. Si nous paroissons ici reprendre de bien haut cette analyse, c'est qu'il est important de voir l'enchaînement des principes sur lesquels ce système est fondé, afin de pouvoir mieux ensuite discerner d'où peut être venu le faux qui s'y trouve. — [4] *Apoc.* XXII, 6.

» loppe elle-même; et c'est dans son propre fonds qu'on
» doit chercher le commentaire qu'il faut lui donner.

» 2° Les saints pères nous présentent diverses ouvertures
» sur l'Apocalypse, dont il est nécessaire de profiter. Les
» unes sont des principes généraux, et les autres des vues
» plus détaillées. A l'égard des principes, il se réduisent
» à nous apprendre que l'Apocalypse décrit les événemens
» qui intéressent l'Eglise, soit qu'il s'agisse des persécutions
» ouvertes des premiers siècles, soit qu'il soit question des
» séductions des derniers temps, et en particulier de celle
» de l'Antechrist.

» Nous avons recueilli dans le commentaire plusieurs
» textes des saints docteurs, qui sont formels sur cette vé-
» rité générale, que l'histoire de l'Eglise est consignée dans
» l'Apocalypse : *In Apocalypsi Joannis, ordo temporum*
» *sternitur* [1].

» A l'égard des explications détaillées où les pères sont
» entrés, on trouve plus de variété dans leurs écrits, aussi
» bien que dans les commentateurs récens. Aussi est-on libre
» de choisir en ce genre ce qui paroît plus prouvé ; et l'on
» sait que M. Bossuet a remarqué, à cette occasion, que
» c'est par rapport aux dogmes que l'unanimité des pères
» fait loi, et non à l'égard des recherches sur le *déchiffre-*
» *ment des prophéties* [2], qui peut être plus ou moins par-
» fait, selon les secours qu'il plaît à Dieu de donner dans
» certains temps, et aussi selon les connoissances plus éten-
» dues que fournit le spectacle d'une longue histoire, où
» l'on aperçoit les maux que l'Eglise peut éprouver dans une
» grande suite de siècles.

» 3° La lumière d'une théologie exacte et conforme en
» tout au dépôt sacré de la doctrine orthodoxe, est un autre
» flambeau très-nécessaire pour guider un sage interprète
» dans l'explication de l'Apocalypse. Comment en effet dis-
» cernera-t-on les biens d'avec les maux, les plaies qui châ-
» tient les iniquités des hommes, et les démarches du ser-
» pent pour les tromper, si l'on n'a sur tous ces points des
» idées justes, à l'aide desquelles on puisse les reconnoître
» dans les peintures qu'en fait saint Jean [3]?..... Les pro-
» testans, et le ministre Jurieu en particulier, ont lu l'Apo-
» calypse selon les erreurs et les préjugés de leur secte.

[1] *Tert. de resurr. c.* 15.—[2] Bossuet, préface sur l'Apoc. n. 17, 20, 21, *etc.*
—[3] Nous ne passons quelques phrases que pour abréger. Nous ne craignons
point qu'on lise ce que nous supprimons.

» Aussi dans quelles étranges illusions ne sont-ils pas tom-
» bés? C'est un avertissement que Dieu a donné d'une ma-
» nière très-publique, de la nécessité d'une doctrine fidèle
» pour l'interprétation des Ecritures. Nous nous sommes
» fait un devoir de suivre en tout cette doctrine sainte, dans
» le commentaire que nous donnons au public.....

» Mais, dira-t-on, l'obscurité de l'Apocalypse [1] est si
» grande! Pourquoi entreprendre un travail dont le succès
» est trop incertain? Ne vaut-il pas mieux s'arrêter à l'entrée
» d'un tel sanctuaire, que d'essayer d'en pénétrer les mys-
» tères?

» Ce raisonnement peut bien porter à confesser la foi-
» blesse de l'esprit humain, dans l'interprétation d'une
» prophétie énigmatique, et à faire plier notre entendement
» sous le poids d'une révélation qu'il doit recevoir avec un
» profond respect, quoiqu'il n'en puisse développer tous
» les traits; mais ce seroit un excès visible d'interdire tout
» travail pour l'explication des sens qui y sont renfermés,
» et d'éteindre tout désir de parvenir, au moins en partie, à
» la connoissance de ces sens, qui ne peuvent être que très-
» importans et très-sublimes.

» Le saint Esprit lui-même excite ce désir par les paroles
» qui ont été rapportées plus haut : *Heureux celui qui lit*
» *cette prophétie, qui l'entend, et qui garde ce qui est écrit.*
» Ce bonheur, qui nous est proposé pour nous rendre plus
» éclairés sur les desseins de Dieu, et plus fidèles à suivre
» ses volontés, suppose manifestement que l'on pourra jouir
» d'un tel avantage, et que l'étude que l'on fera, avec le se-
» cours de Dieu, de cette portion des Ecritures, ne sera
» pas inutile et sans fruit.

» C'est d'ailleurs une chose constante dans la tradition
» de l'Eglise, que le soin qu'on a eu de pénétrer les mysté-
» rieuses prédictions de l'Apocalypse. On le voit par l'usage
» que les pères ont fait de divers endroits de ce livre, et par
» les commentaires que les auteurs tant anciens que moder-
» nes en ont donnés.

» Dès les premiers siècles, *il y avoit dans l'Eglise*, dit
» M. Bossuet [2], *un esprit de rechercher dans l'Apocalypse*
» *ce qui se passoit dans le monde par rapport à l'église*
» *chrétienne.....*

» C'étoit alors une chose commune [3], d'appliquer les

[1] Dans la même préface de l'abbé Joubert, p. xiij et suiv. — [2] Bossuet, préface sur l'Apoc. n. 6. — [3] Joubert, préface sur l'Apoc., p. xviij et suiv.

» persécutions décrites par saint Jean à celles auxquelles » on voyoit l'Eglise exposée. Les saints pères portoient aussi » leurs vues sur celles des derniers temps; mais ils ne pou- » voient, comme nous, confronter une suite de malheurs » déjà arrivés, avec les plaies des *sceaux* et des *trompettes*, » qui préparent ensuite à la plus effrayante séduction.

» Saint Jérôme [1], Paul Orose [2], et avant eux Tertullien [3], » voyoient dans la peinture de la grande prostituée, celle » de la ville qui étoit la capitale de l'empire romain. Saint » Augustin dit [4] que Rome est la Babylone d'Occident.

» M. Bossuet a recueilli ces traits dans les ouvrages des » pères, et il y a joint les recherches les plus savantes sur » l'histoire ancienne, pour composer son commentaire sur » l'Apocalypse, se bornant à y découvrir les Juifs et les » païens persécuteurs de l'Eglise naissante, les premières » hérésies, et la prise de Rome par Alaric. Cette chute de » Rome est la grande catastrophe à laquelle viennent abou- » tir, selon M. Bossuet, les prédictions de saint Jean, et » les jugemens de Dieu sur l'empire romain, dont la ville » capitale s'étoit enivrée du sang des martyrs.

» On ne peut nier la vérité de ce premier sens. Mais il » est certain, 1° qu'il est compatible, de l'aveu même de » M. Bossuet [5], avec un autre accomplissement qui peut » avoir lieu dans des siècles plus éloignés. C'est à cette oc- » casion que cet illustre prélat établit le principe de la fé- » condité des prophéties, qui sont vérifiées à différentes » reprises, en sorte qu'un premier sens ne doit point exclure » les autres, qui peuvent avoir lieu dans d'autres circon- » stances.

» 2° L'imperfection du sens donné par M. Bossuet se » montre en divers endroits, mais surtout dans la manière » dont il explique la mission des *deux prophètes*, qu'il en- » tend du double témoignage du *clergé* et du *peuple* en » faveur de la vérité. On sent combien cette interprétation » est peu naturelle, pour ne pas dire qu'elle est forcée et » contraire au texte. Car il s'agit évidemment de deux hom- » mes extraordinaires, qui sont suscités pour prêcher la » pénitence, lorsque le temple de Dieu est profané, et qui » accompagnent leur prédication de l'éclat de divers pro-

[1] *S. Hier. in Isai.* XXIV, *tom.* III, *col.* 209; *et* XLVII, *col.* 343, *edit. Bened.* *ep.* 151 *ad Alg. quæst.* II, *ep. ad Marc.* 17 *edit. vet.* — [2] *Paul. Oros. l.* II, 3; VII, 2. — [3] *Tert. adv. Jud.* 9, *contra Marc.* 13. — [4] *S. Aug. de Civ. Dei*, *l.* XVIII, 22. — [5] Bossuet, préface sur l'Apoc. n. 15.

» diges, scellant ensuite leur parole par le martyre, suivi » d'une glorieuse résurrection. Aussi la foule des interprè» tes a-t-elle aperçu Elie et Hénoch dans les deux témoins » du chapitre XI.

» 3° La persécution de la bête, soutenue de la séduction » la plus générale, est un de ces traits que M. Bossuet ne » sauroit trouver dans les violentes tempêtes du paganisme, » qui n'avoient d'autre caractère que celui d'une injustice » et d'une cruauté extrême. M. de La Chétardie a re» marqué [1], avec grande raison, un tel défaut; la résur» rection de la bête, et les prestiges de la magie sous le règne » de Julien, n'ayant pas formé, ajoute cet auteur, *une sé» duction si universelle, si éclatante, ni si efficace que celle » dont parle saint Jean.*

» Aussi M. de La Chétardie s'ouvre-t-il une carrière » plus étendue pour l'explication de l'Apocalypse. Il dé» couvre [2] dans *les sept sceaux et les sept trompettes*, sept » âges de l'Eglise [3]; et il apeeçoit dans cette chaîne des » temps le mahométisme [4] et ses progrès, le schisme des » Grecs, l'apostasie de Luther [5] et des derniers hérétiques; » et enfin la conversion générale et future du peuple juif [6], » à laquelle il applique les chapitres VII et XIV, où *cent » quarante-quatre mille Israélites* sont *marqués du sceau » de Dieu*, et chantent le règne de l'Agneau sur la monta» gne de Sion.

» C'est donc un droit acquis aux interprètes catholiques, » de perfectionner leurs commentaires sur l'Apocalypse, » par une confrontation plus étendue de l'histoire de l'E» glise avec les prédictions de ce livre sacré. M. de La » Chétardie n'a pas poussé la comparaison au delà des temps » de Luther. On comprend aisément pourquoi il s'est arrêté » à cette époque. Mais les événemens postérieurs sont si » extraordinaires..... qu'il n'est pas possible de se persuader » que leur place ne doive pas se trouver dans l'Apocalypse... » De tels malheurs méritent bien autant d'être prophétisés » que l'inondation des barbares dans l'empire, et que la » plaie des mahométans, et des hérésies qui ont ravagé le » Nord.

[1] De la Chétardie, Explication de l'Apoc. édit. de Paris, 1707, pag. 184. — [2] Page 42. — [3] L'abbé Joubert observe ici que Jacques de Paradis, chartreux, dans le XV[e] siècle, a composé un *Traité des sept états de l'Eglise marqués dans l'Apocalypse* par l'ouverture des sept sceaux. — [4] Page 61. — [5] Page 78. — [6] Pages 101 et 98.

» Lorsque M. de La Chétardie a aperçu dans l'Apo-
» calypse la future conversion des Juifs, il a découvert dans
» cette prophétie un des grands objets auxquels elle a rap-
» port. Saint Jean est en effet occupé de deux œuvres très-
» différentes : l'une qui peut être appelée *l'œuvre d'iniquité*
» et de malédiction ; l'autre qui est *l'œuvre de Dieu*, et ren-
» ferme les bénédictions promises. Ces deux œuvres sont
» dépeintes dans les *sceaux*, et montrées de nouveau dans
» les *trompettes*, comme dans deux suites de tableaux, dont
» les premiers peignent en raccourci ce qui est présenté
» dans les autres dans très-grand détail.

» Les châtimens précédens et les malheurs vont croissant.
» Mais la vérité reprend enfin tous ses droits, et la justice
» règne avec un grand éclat. Que l'on suive *les sceaux* [1],
» on y verra la guerre, la famine, la peste, venir successi-
» vement ravager la terre. Enfin tout l'univers est dans une
» confusion qui paroît être celle de la fin du monde, et il
» semble que le juste Juge va paroître pour frapper l'uni-
» vers d'un irrévocable anathème. Mais la vengeance du
» dernier jour est suspendue par la vocation d'une multi-
» tude de Juifs tirés de toutes les tribus d'Israël [2]. Douze
» mille sont marqués du sceau de Dieu dans chaque tribu,
» et le nombre de douze, combiné avec celui de mille, est
» visiblement destiné à annoncer l'universalité des Juifs ap-
» pelés à la foi. A la suite des Juifs sanctifiés, paroissent
» des nations innombrables [3], revêtues d'habits blancs, ayant
» des palmes à la main, et chantant des cantiques à la gloire
» de Dieu et de l'Agneau. On reconnoît ici ce que saint Paul
» a prédit, que le rappel des Juifs sera comme une résur-
» rection des morts pour le monde entier ; et que si leur ré-
» probation a enrichi les peuples étrangers, à plus forte
» raison leur vocation comblera-t-elle de biens les nations
» infidèles. A l'égard de la venue du terrible Juge des vivans
» et des morts, elle est différée. Saint Jean n'en parle plus,
» et il se fait dans le ciel un silence [4] qui annonce la paix
» dont on goûte la douceur.

» Le même plan des desseins de Dieu paroît de nouveau
» dans les *trompettes*. Tout dépérit depuis la première jus-
» qu'à la septième. Les arbres [5] et les productions de la
» terre sont d'abord frappés ; ensuite la mer, avec les pois-
» sons et les vaisseaux après, les fleuves et les fontaines que

[1] Chap. VI, 4, 5, 6, 8, 12, etc. — [2] Chap. VII, 1, 2, 3 et suiv. — [3] *Ibid.* 9, etc. — [4] Chap. VIII, 1. — [5] *Ibid.* 7, 8, 9, 10, 12.

» la chute de l'étoile rend amères. A ce malheur succèdent » ceux de la perte d'une partie de la lumière du soleil, de » la lune et des étoiles; l'ouverture de l'enfer [1], d'où sortent des sauterelles très-nuisibles aux hommes; les barrières de l'Orient levées, pour l'irruption d'une cavalerie » formidable et destinée à punir les pécheurs. Tels sont les » fléaux des six (premières) trompettes. Mais enfin, vers » le temps de la septième [2], le temple étant profané, la » ville sainte foulée aux pieds, et n'y ayant qu'un certain » nombre d'adorateurs fidèles autour de l'autel du Seigneur, » paroissent deux prophètes envoyés extraordinairement. » Ce sont deux chandeliers lumineux, et deux oliviers pleins » d'une onction divine. Mais leur lumière et leur charité » deviennent insupportables à la multitude de prévaricateurs qui forment une bête cruelle. Cette bête met à mort » les deux prophètes. Ils ressuscitent, montent au ciel, et » une ville qui refusoit de rendre gloire à Dieu, se convertit [3], et lui rend ses hommages. Cette conversion remplit le ciel de joie, et les saints aperçoivent dès ce moment » que la face du monde va être changée, les royaumes de » la terre devenant celui de Jésus-Christ, et les méchans » qui avoient infecté l'univers de leur corruption, étant tous » exterminés. Alors l'arche d'alliance paroît dans le temple; » symbole manifeste de la présence de Dieu au milieu d'Israël rétabli, et reconcilié avec le Seigneur.

» La septième trompette est donc la clôture d'un ordre » d'événemens, où les divines miséricordes commencent à » rétablir ce que les iniquités précédentes avoient renversé.

» Dans les chapitres suivans, l'esprit de Dieu nous fait » apercevoir le développement de ce rétablissement bienheureux, dont le progrès, la supériorité sur l'œuvre du » démon, la victoire entière sur cette œuvre de ténèbres, » sont admirablement décrites.

» Le dragon ennemi de l'Eglise, et accusateur des justes, » aussi bien que la bête semblable en tout au dragon, et » tenant les saints dans une captivité très-dure, font le sujet » des chapitres XII et XIII.

» Mais dans le XIV[e] le règne de l'Agneau paroît avec splendeur sur la montagne de Sion, et les cent quarante-quatre » mille Israélites dont il avoit été parlé plus haut, sont ici » montrés de nouveau comme formant la cour du Roi des » rois, et portant le nom de l'Agneau et de son Père sur

[1] Chap. IX, 1, etc. — [2] Chap. XI, 1, 2, 3 et suiv. — [3] *Ibid.* 13, etc.

» leur front. C'est une répétition de ce qui avoit été dit au » chapitre VII dans l'histoire des sceaux. L'Evangile éternel » est porté aux habitans de la terre [1], par une suite de mi- » nistres qui l'annoncent à toute nation, à toute tribu, à » toute langue, et à tout peuple.

» Enfin les grands coups de la colère de Dieu sont portés » à la bête et à ceux qui ont son caractère et qui adorent » son image [2]. Cet empire diabolique est accablé de toutes » sortes de plaies par l'effusion des *coupes*. La grande Ba- » bylone périt [3]. Les noces de l'Agneau se célèbrent [4] avec » des cantiques et une allégresse qui retentissent dans le ciel » aussi bien que sur la terre. Le Verbe de Dieu [5] remporte » une victoire signalée sur la bête et le faux prophète, qui » sont précipités dans l'abîme. Jésus-Christ règne avec » gloire *pendant mille ans* [6], au milieu de ses saints; et il » soumet enfin tous ses ennemis, en procurant à son Eglise » une paix longue et durable, devenue la récompense des » pénibles épreuves auxquelles elle a été long-temps ex- » posée pendant que les méchans jouissoient d'une énorme » puissance.

» Ce n'est qu'après ce merveilleux renouvellement que » vient la séduction des derniers jours [7], le jugement final [8], » la résurrection des morts, la félicité éternelle préparée » dans le monde nouveau aux bienheureux habitans de la » Jérusalem céleste.

» On ne peut méconnoître la liaison qui règne dans ces » importantes révolutions. Elles naissent les unes des autres. » Elles se succèdent avec un ordre marqué. Et dès lors com- » ment ne pas convenir que saint Jean place entre la mis- » sion d'Elie et la fin du monde une multitude d'événemens, » qui sans doute ne peuvent s'accomplir que dans la durée » de plusieurs siècles? *Le règne de mille ans* en particulier » marque un temps très-long. Or, ce règne vient se placer » avant le jugement dernier, et il est la suite de la victoire » remportée sur la bête, dont l'empire avoit été éblouissant » jusqu'au point de subjuguer la très-grande multitude des » hommes malheureusement séduits. C'est dans les jours » d'une illusion si étendue que les deux prophètes étoient » venus pour consoler la ville sainte foulée aux pieds par » les gentils qui profanoient le temple de Dieu. On ne peut » séparer cet ordre et cet arrangement des faits prédits; et

[1] Chap. XIV, 6, etc. — [2] Chap. XVI, 1, etc. — [3] Ch. XVIII. — [4] Ch. XIX, 7, etc. — [5] *Ibid.* 11 et suiv. — [6] Ch. XX, 4, etc. — [7] *Ibid.* 7, etc. — [8] Ch. XXI et XXII.

» rien ne prouve mieux la vérité d'une interprétation que
» lorsqu'elle suit pas à pas le fil de cette histoire future.

» L'Apocalypse ainsi envisagé donne visiblement la main
» d'un côté à la prophétie de Malachie, qui, en promettant
» la venue d'Elie, déclare que c'est pour détourner l'ana-
» thème prêt à exterminer la terre que ce prophète sera
» envoyé : *Mittam vobis Eliam prophetam... ne forte ve-*
» *niam et percutiam terram anathemate* [1]; et d'autre part
» l'Apocalypse ne s'unit pas moins évidemment à la prédic-
» tion de saint Paul dans l'épître aux Romains, lorsque cet
» apôtre assure que, *si le péché et le retranchement des*
» *Juifs ont enrichi le monde, la pleine et entière acquisi-*
» *tion de ce peuple l'enrichira à plus forte raison beaucoup*
» *davantage* [2]. Saint Jean nous révèle en effet la longue
» suite de bénédictions qui renouvelleront la face de la
» terre après la mission d'Elie, et la sanctification des cent
» quarante-quatre mille Israélites qui chantent les louanges
» de l'Agneau, et le suivent partout. Cette gloire de l'A-
» gneau s'élève comme un soleil; elle répand ses rayons
» parmi tous les peuples, par une solennelle publication de
» l'Evangile. Jésus-Christ abat sous ses pieds tous ses en-
» nemis, et il donne au règne de la vérité sur la terre une
» stabilité, une douceur qui rappelle la longue paix du
» règne de Salomon. Voilà encore une fois un grand détail
» de ce que saint Paul ne nous fait entrevoir qu'en peu de
» mots. Quelle harmonie dans les différentes prophéties ré-
» pandues dans les livres saints! Elles s'expliquent et s'é-
» clairent mutuellement, et c'est une grande consolation
» pour ceux qui aiment l'Eglise, de voir dans cette admi-
» rable union des prédictions divines, les abondantes res-
» sources, et les prospérités surprenantes que Dieu pré-
» pare à son peuple, après tous les jours d'une extrême af-
» fliction. »

Difficultés qui se trouvent dans le système de l'abbé Joubert, et qui empêchent qu'on ne l'adopte.

Première méprise, d'où naissent dans ce système toutes les autres.

On vient de voir que l'abbé Joubert pose pour principale preuve de la justesse de son interprétation la liaison, qu'il croit découvrir dans les événemens annoncés par saint Jean, et surtout à l'égard des temps à venir. *On ne peut méconnoître*, dit-il, *la liaison qui règne dans ces importantes révolutions... Et dès lors comment ne pas convenir que saint Jean place entre la mission d'Elie et la fin du monde, une multitude d'événemens, qui sans doute ne peuvent s'accomplir que dans la durée de plusieurs siècles?* Et plus loin :

[1] *Malac.* IV, 6. — [2] *Rom.* XI, 12.

On ne peut, dit-il, *séparer cet ordre et cet arrangement des faits prédits ; et rien ne prouve mieux la vérité d'une interprétation, que lorsqu'elle suit pas à pas le fil de cette histoire future.* Mais cette liaison qui lui paroît fournir une preuve si forte est une liaison contre laquelle la lettre même du texte réclame, une liaison qu'en effet la plupart des pères et des interprètes n'y ont point vue, une liaison que vraisemblablement lui-même n'y auroit point trouvée, s'il n'eut été prévenu du préjugé qui lui en a fait naître l'idée.

Remontons à ce qu'il nous a dit des règles qu'il s'est proposé de suivre pour éviter les écueils d'une fausse interprétation ; nous y verrons naître les deux principaux germes du préjugé qui a pu lui faire ici illusion.

« 1° Nous avons rapproché l'Apocalypse, dit-il, de tout » le corps des Ecritures, *et en particulier des anciennes » prophéties*, auxquelles elle s'unit par des rapports multi- » pliés. » Et plus loin : « *C'est donc en rappelant les an- » ciennes révélations que l'on doit expliquer celle que Jésus- » Christ a donnée à son apôtre* ; et celle-ci doit à son tour » répandre sur les précédentes un nouveau jour. » Il est très-certain que l'Apocalypse s'unit aux anciennes prophéties par des rapports multipliés ; et que par cette raison elle doit répandre sur ces prophéties un très-grand jour. Le Nouveau-Testament est la clef de l'Ancien ; et en particulier l'Apocalypse est la clef des anciennes prophéties. Mais faut-il en conclure que c'est par les anciennes révélations que l'on doit expliquer celles de l'Apocalypse ? Il nous semble que c'est précisément le sophisme de ceux qui prétendent expliquer un principe obscur par un principe plus obscur encore : *obscurum per obscurius*. Quoiqu'il y ait, dans l'Apocalypse, certains traits lumineux dont l'éclat a frappé presque tous les esprits, ces traits sont cependant environnés de nuages et d'obscurités qui ne se dissipent que par les événemens que la succession des siècles nous offre. Mais les anciennes prophéties sont encore plus obscures, surtout à l'égard des événemens futurs, dont nous ne pouvons juger que par les lumières que nous présente le Nouveau-Testament, et particulièrement l'Apocalypse même. Que fait donc ici l'abbé Joubert ? De son propre aveu c'est *par les anciennes prophéties* qu'il va *expliquer l'Apocalypse*. Et en effet il est aisé de reconnoitre que telle est la marche qu'il a suivie, et que telle est aussi la première cause de l'illusion qui lui a fait imaginer cette liaison contre laquelle tout ré-

clame. Disciple de l'abbé Duguet, qui croyoit avoir trouvé dans Isaïe une preuve démonstrative de la prolongation de la durée des siècles après la conversion future des Juifs, l'abbé Joubert a considéré sous ce point de vue les prophéties d'Isaïe expliquées par l'abbé Duguet. Sous le même point de vue, il a entrepris d'expliquer lui-même les principales prophéties de Jérémie, d'Ezéchiel, de Daniel et des douze petits prophètes. Partout il a cru voir ce que l'abbé Duguet lui avoit montré dans Isaïe; il est demeuré convaincu que le même plan devoit se trouver dans l'Apocalypse; et dès lors il n'est plus étonnant qu'il ait cru l'y trouver. Mais pour cela il a fallu surmonter une difficulté qui vraisemblablement eût été insurmontable pour tout autre. En un mot il a fallu voir dans l'Apocalypse le contraire de ce que la plupart des saints docteurs y avoient vu; il a fallu se persuader que le jugement des morts, si bien marqué au chapitre XI, *Et tempus mortuorum judicari*, n'est pas le jugement dernier.

2° L'abbé Joubert a très-judicieusement observé que « les » saints pères nous présentent, sur l'Apocalypse, *diverses* » *ouvertures* dont il est *nécessaire* de profiter. » Mais bientôt il élude l'un des principaux avantages de ce principe par une distinction qui est en elle-même très-vraie, mais dont il pousse trop loin l'application. Entre ces diverses ouvertures, *les unes sont des principes généraux*, *et les autres des vues plus détaillées.* Mais à quoi va-t-il réduire ces *principes généraux?* « A l'égard des principes, dit-il, ils » se réduisent à nous apprendre *que l'Apocalypse décrit* » *les événemens qui intéressent l'Eglise,* soit qu'il s'agisse » des persécutions ouvertes des premiers siècles, soit qu'il » soit question des séductions des derniers temps, et en par- » ticulier de celle de l'Antechrist. » Mais est-ce donc à cela que se réduisent les *principes généraux* que les pères nous offrent, et dont il est *nécessaire* de profiter, si l'on veut saisir le vrai sens de ce livre divin? L'un de ces principes est que *les deux témoins* dont il est parlé au chapitre XI sont les deux prophètes que Dieu enverra un jour sur la terre. L'abbé Joubert a bien su lui-même faire valoir ce principe contre l'interprétation de Bossuet; mais l'un de ces principes est aussi que le jugement des morts marqué immédiatement après dans le même chapitre, *Et tempus mortuorum judicari*, est bien certainement le jugement dernier; d'où toute la tradition a très-solidement conclu qu'il y aura une liaison intime entre la mission de ces deux

prophètes et le jugement dernier ; en sorte que, comme saint Jean-Baptiste a été le précurseur du premier avénement de Jésus-Christ, Elie le sera de même à l'égard du second ; et c'est précisément ce que l'abbé Joubert ne vouloit pas reconnoître, parce que cela est diamétralement opposé au sentiment de l'abbé Duguet.

« A l'égard des *explications détaillées* où les pères sont » entrés, on trouve, dit-il, plus de variété dans leurs écrits, » aussi bien que dans les commentateurs récens. Aussi est- » on libre de choisir en ce genre ce qui paroît plus prouvé... » C'est par rapport aux dogmes que l'unanimité des pères » fait loi. » Ce principe est très-vrai ; mais faudra-t-il en conclure que, dès qu'il ne s'agit point des dogmes, on ne doive plus avoir aucun égard à l'unanimité des pères? De ce qu'en pareil cas elle ne fait point loi, s'ensuivra-t-il qu'elle ne soit plus d'aucun poids? on est libre sans doute de choisir ce qui paroît plus prouvé dans les points de détail sur lesquels les pères ont plus varié ; mais est-il prudent d'abandonner leur sentiment dans les points mêmes de détail sur lesquels ils ont moins varié? Peut-on alors sagement user de sa liberté, au risque de s'égarer en quittant ceux qui devoient être nos guides? Comme la plupart des pères et des interprètes s'accordent à reconnoître dans *les deux témoins* du chapitre XI les deux prophètes que Dieu tient en réserve pour les envoyer sur la terre au temps marqué dans ses décrets, de même ils s'accordent à reconnoître dans le jugement des morts exprimé au même chapitre, *Et tempus mortuorum judicari*, le jugement dernier : et quand sur ces deux points on seroit libre de penser autrement qu'eux, parce que cette interprétation n'intéresse pas la foi, seroit-il sage, seroit-il prudent de s'en écarter au risque de s'égarer dans l'illusion d'un faux sens? L'abbé Joubert convient lui-même que Bossuet, en s'écartant du sentiment commun des pères sur *les deux témoins*, s'est éloigné du vrai sens ; comment n'a-t-il pas compris qu'il risquoit lui-même de se méprendre en s'écartant du sentiment commun des pères sur ces mots du même chapitre : *Et tempus mortuorum judicari?* Mais c'est qu'en admettant l'hypothèse de l'abbé Duguet sur la prolongation de la durée des siècles après la conversion des Juifs par le ministère d'Elie, il n'étoit pas possible de reconnoitre le jugement dernier dans un texte qui suit de si près la mission d'Elie, l'un des deux témoins. Il a donc fallu détourner ce texte de son sens naturel et lit-

téral, pour y trouver un sens qui pût convenir à l'hypothèse de l'abbé Duguet. Ainsi l'abbé Joubert n'a pris des saints docteurs que ce qui pouvoit convenir à cette hypothèse; seconde cause de l'illusion qui lui a fait trouver dans l'Apocalypse une liaison contre laquelle réclament également, et le sentiment commun des pères, et l'évidence même du texte.

Car, en supposant que *le jugement des morts* dont il est parlé ici n'est point le jugement dernier, l'abbé Joubert en conclut que tout ce qui va suivre depuis le chapitre XI jusqu'à la fin regarde les temps qui suivront la mission d'Elie et la conversion des Juifs par son ministère. Voilà précisément sur quoi il fonde cette prétendue liaison; sur une supposition contre laquelle réclament la lettre même du texte et le sentiment commun des pères. Car si, selon le sentiment des pères et selon la lettre du texte, *le jugement des morts* marqué ici, doit être le jugement dernier, les révolutions suivantes n'en sont point la suite, puisque, après le jugement dernier, il n'y aura plus de nouvelles révolutions. Le système de l'abbé Joubert est donc faux en ce qu'il suppose dans l'Apocalypse une liaison qui n'y est pas et qui ne peut pas y être; et ce faux vient de ce que, prévenu en faveur de l'hypothèse de l'abbé Duguet, il se méprend sur le sens de ces mots importans du chapitre XI, *Et tempus mortuorum judicari.*

Seconde méprise, qui est une suite de la première.

Cette première méprise en entraîne après elle plusieurs autres sur lesquelles il est nécessaire de jeter ici du moins un coup d'œil. Car que va devenir dans le système de l'abbé Joubert le mystère du chapitre XII? Quel sera cet *enfant mâle* qu'une femme, environnée du soleil, met au monde avec douleur; cet enfant que le dragon attend pour le dévorer; cet enfant qui doit gouverner les nations avec une verge de fer, et qui enfin est enlevé vers Dieu, et assis sur le trône de Dieu? *Et peperit filium masculum qui recturus erat omnes gentes in virga ferrea: et raptus est filius ejus ad Deum, et ad thronum ejus* [1]. Ces traits caractérisent assez visiblement Jésus-Christ même. Saint Jean, qui, à la fin du chapitre XI, a été conduit jusqu'au dernier avénement de Jésus-Christ, est ramené ici aux premiers siècles de l'Eglise, au premier avénement même de ce divin Sauveur. C'est ainsi qu'on l'entend communément, parce que la

[1] *Apoc.* XII, 5.

lettre même du texte conduit là. Mais, selon le système de l'abbé Joubert, ceci doit être postérieur à la mission d'Elie; et conséquemment il faut que cet *enfant mâle* soit le peuple juif, dont une partie sera envoyée au ciel par le martyre pour y réguer avec Jésus-Christ, tandis que l'autre restera sur la terre pour continuer d'y combattre contre le démon. Seconde méprise qui est une suite de la première : l'abbé Joubert attribue au peuple juif ce qui, selon la lettre même du texte et selon l'opinion commune, regarde Jésus-Christ même.

Que deviendra ensuite *la bête* du chapitre XIII et du chapitre XVII? Ce ne sera dans le système de l'abbé Joubert, ni l'empire idolâtre qui a persécuté l'Eglise dans les premiers siècles, ni l'empire antichrétien et infidèle qui la persécutera à la fin des temps; ce sera, si on l'en croit, un corps de méchans qui, au milieu des temps et avant la conversion des Juifs, se trouveront mêlés avec les justes dans le sein de l'Eglise même. Quelle sera cette *Babylone* mystérieuse du chapitre XVII suivant le système de l'abbé Joubert? ce ne sera point Rome idolâtre et persécutrice des saints dans les premiers siècles de l'Eglise; mais ce sera, dans un sens moral, la société des méchans qui se trouveront mêlés avec les justes dans le sein de l'Eglise même au temps de la conversion des Juifs. Il change le sens prophétique en sens moral, et néanmoins il prétend tirer de ce sens moral même un sens prophétique relatif à certain temps et à certaines révolutions. Troisième méprise : l'abbé Joubert méconnoit dans les chapitre XIII et XVII de l'Apocalypse ce que toute la tradition y a vu, c'est-à-dire dans *la grande Babylone*, Rome païenne, et dans *la bête qui étoit, qui n'est plus, mais qui doit un jour remonter de l'abîme*, l'empire ennemi de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'empire idolâtre qui a persécuté l'Eglise dans les premiers siècles, et l'empire antichrétien qui, s'élevant du milieu des nations infidèles, recommencera à opprimer et à persécuter l'Eglise à la fin des temps.

Troisième méprise, suite des deux premières.

Que deviendra *le règne de mille ans?* quand arrivera-t-il? que signifie-t-il? Dans le système de l'abbé Joubert, ce règne de Jésus-Christ n'arrivera qu'après la conversion des Juifs, comme le pensoient les anciens millénaires, et comme le pensent les millénaires modernes, avec cette différence néanmoins, que les anciens millénaires expliquoient ce règne de paix dans un sens littéral et charnel, au lieu que la plupart des millénaires modernes en conçoivent des idées

Quatrième méprise, suite des deux précédentes.

plus spirituelles. On a cependant été jusqu'à prétendre, même de nos jours, qu'alors Jésus-Christ viendra régner visiblement avec ses saints sur la terre. L'abbé Joubert blâmoit fort cet excès; il avoit même écrit tout exprès pour combattre cette erreur. Mais il croyoit qu'en usant d'un sage discernement, on pouvoit admettre une partie du système des anciens et des nouveaux millénaires. Quatrième méprise : l'abbé Joubert méconnoît dans *le règne de mille ans* ce que les saints docteurs y ont vu, le règne que Jésus-Christ exerce sur la terre, soit depuis son ascension glorieuse, soit au moins depuis le triomphe de l'Eglise sous Constantin; et il nous ramène sinon aux erreurs, du moins aux illusions des anciens et des nouveaux millénaires; en sorte qu'à cet égard le système de l'abbé Joubert est non-seulement faux, mais même dangereux. On peut bien aujourd'hui n'en pas sentir tout le danger, parce que ces temps sont encore éloignés de nous; mais le danger se manifestera pour plusieurs, lorsqu'il ne sera plus temps de le prévenir. On ne sauroit être trop en garde contre un sentiment que saint Jérôme n'a cessé de combattre, et qui peut avoir des suites très-fâcheuses.

Cinquième méprise, suite des précédentes.

Enfin, dans l'hypothèse de l'abbé Duguet et de l'abbé Joubert sur cette longue prolongation de la durée des siècles, après la mission d'Elie et la conversion des Juifs, quels seront donc ces *deux témoins* dont parle saint Jean au chapitre XI? La plupart des pères et des interprètes pensent que ce seront Elie et Hénoch, les seuls qui aient été miraculeusement enlevés de la terre, et conservés vivans; les seuls dont le retour futur soit expressément annoncé dans les livres saints : mais saint Hilaire a pensé que ce pourroient être Elie et Moïse, qui ont paru avec Jésus-Christ dans sa transfiguration; quelques auteurs modernes ont adopté cette idée, et l'abbé Joubert ne manque pas de s'en saisir et de s'y attacher. Il suppose, avec l'abbé Duguet, qu'Hénoch est réservé pour un autre temps, et qu'il ne paroîtra qu'à la fin des siècles comme toute la tradition l'enseigne. Mais, en plaçant la mission d'Hénoch à la fin des siècles, la plupart des pères et des interprètes le joignent avec Elie. Cinquième méprise : l'abbé Joubert méconnoît dans *les deux témoins* de l'Apocalypse, l'un des deux prophètes que la plupart des pères et des interprètes y ont reconnu. Il y reconnoît Elie, mais il y méconnoît Hénoch.

L'hypothèse d'un double sens dans le chapitre XI de l'Apo-

calypse est aussi insoutenable dans le système de l'abbé Joubert que dans le système de Bossuet. *Le jugement des morts*, marqué dans ce chapitre, ne peut être que *le jugement dernier* : les deux prophètes qui le précèdent ne peuvent être qu'*Elie et Hénoch*; et la bête qui les met à mort ne peut être que l'*Antechrist* qui persécutera l'Eglise à la fin des siècles. Ainsi, par ces quatre mots, *Et tempus mortuorum judicari*, le sentiment commun des pères et de la tradition sur la mission d'Elie, la conversion des Juifs et la persécution de l'Antechrist, est justifié; et tout ce qui s'y oppose est démontré faux.

Réponses aux objections.

1° Réponse à l'objection prise de la prophétie de Malachie.

L'abbé Joubert nous oppose *la prophétie de Malachie*, qui, en promettant la venue d'Elie, déclare que c'est pour détourner l'anathème prêt à exterminer la terre, ou selon l'expression du texte, *afin que le Seigneur ne vienne point frapper d'anathème la terre.* Saint Jean Chrysostome a prévenu cette objection [1]. Oui, sans doute, Elie apaisera la colère du Seigneur, et fera différer l'anathème prêt à être lancé sur la terre. Mais cet anathème ne sera différé que jusqu'à ce que l'œuvre de la miséricorde du Seigneur soit accomplie par la conversion des Juifs, par la vocation et la foi d'une multitude prodigieuse de gentils de toute nation, par la persécution même de l'Antechrist qui enverra au ciel des légions innombrables de martyrs : et après que, par cette sanglante persécution, le nombre des fidèles qui auront pu y échapper, sera devenu si rare que, selon l'Evangile, à peine le Fils de l'homme pourra-t-il trouver de la foi sur la terre; alors l'anathème sera lancé.

2° Réponse à l'objection prise de la prédiction de saint Paul.

L'abbé Joubert nous allègue encore *la prédiction de saint Paul*, qui nous assure que si le retranchement des Juifs a enrichi le monde en donnant lieu à la vocation et à la foi d'une multitude innombrable de gentils, le rappel de ce peuple enrichira le monde à plus forte raison beaucoup davantage. Saint Grégoire-le-Grand a également prévenu cette objection : cette riche et abondante moisson de fidèles et d'élus, soit d'entre les Juifs, soit d'entre les gentils de toute nation, ne l'empêche point de croire que la fin des temps ne soit alors très-proche; bien au contraire, plus il voit alors l'Eglise enrichie, plus il est persuadé qu'alors la fin du monde sera très-proche : *Tanto quippe locupletius ditabitur, quanto et manifestius innotescit, quod ad finem præsentis vitæ temporalitas urgetur* [2]. Cette abondante ef-

[1] *Chrys. Hom.* 58 *in Matth.* XVII. — [2] *Greg. Mor. in Job. lib.* XXXV, *n.* 35.

fusion du don de la foi sur les Juifs et sur les gentils au temps de la mission des deux prophètes, avant l'avénement du souverain Juge, ne contredit nullement la rareté de la foi sur la terre lorsque Jésus-Christ viendra juger les vivans et les morts. La seule persécution de l'Antechrist, la plus sanglante que l'Eglise ait éprouvée, suffira pour faire de presque tous ces néophytes autant de martyrs qui, après avoir scellé de leur sang la vérité de l'Evangile, iront dans le ciel chanter éternellement les miséricordes du Seigneur sur eux.

Si l'on prétend qu'il faudra du moins un temps assez considérable pour annoncer l'Evangile dans toute la terre, et y rassembler cette multitude innombrable de fidèles que Dieu y formera par sa grâce; c'est encore à quoi saint Grégoire répondra que, malgré toutes ces prétendues difficultés, il n'en est pas moins persuadé que plus l'Eglise doit alors être riche, plus la fin du monde sera proche : *Tanto quippe locupletius ditabitur, quanto et manifestius innotescit, quod ad finem præsentis vitæ temporalitas urgetur.* Si, dans la naissance même de l'Eglise, douze hommes ont suffi pour changer la face de l'univers en moins de quarante années, que n'a-t-on pas lieu d'attendre de tout un peuple qui, alors ramené à la foi par le ministère d'Elie, et par l'effusion abondante des miséricordes du Seigneur, rendra témoignage à Jésus-Christ dans toute la terre où il se trouve aujourd'hui dispersé? Ainsi, sous quelque point de vue que l'on veuille considérer la prédiction de saint Paul, elle n'a rien d'incompatible avec cette liaison intime que saint Grégoire, saint Augustin, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome et la plupart des pères, ont remarquée entre la mission des deux témoins, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist et le dernier avénement de Jésus-Christ.

3° Réponse à l'objection prise des diverses preuves que l'on oppose au témoignage de la tradition.

Enfin l'abbé Joubert nous renvoie aux preuves qui ont été opposées sur ce point aux témoignages de la tradition dans divers écrits, mais principalement dans le livre des *Règles* de l'abbé Duguet *pour l'intelligence des saintes Ecritures*. Sur quoi il faut bien distinguer les *règles* proposées dans ce livre avec l'*application* qui en est faite *au retour des Juifs*. Les règles sont par elles-mêmes très-sages; mais elles ne forment que la première partie de ce livre : la seconde partie consiste dans cette application qui se trouve divisée en quatorze propositions, présentées comme autant de *vérités sur le retour des Juifs*. Entre ces

vérités, il y en a plusieurs qui sont en effet très-certaines; mais il y en a d'autres qui sont directement opposées au sentiment des pères sur la liaison intime de ces quatre événemens qui doivent terminer la durée des siècles : en un mot, c'est là qu'en effet l'abbé Duguet prétend établir son hypothèse sur la prolongation de la durée des siècles après la conversion des Juifs, en observant néanmoins de n'y point parler du règne de mille ans. Nous croyons avoir déjà répondu sommairement aux preuves de l'abbé Duguet en divers endroits, et surtout à la fin de la préface sur la prophétie de Malachie. Mais nous y répondrons plus amplement dans la dissertation qui va suivre sur le sixième âge, où il s'agira précisément de justifier sur ce point le sentiment commun des saints pères.

Conséquences qui résultent des précédentes observations sur les systèmes de Bossuet, de l'abbé de La Chétardie et de l'abbé Joubert.

Recueillons maintenant les conséquences qui résultent des précédentes observations sur les différens systèmes de Bossuet, de l'abbé de La Chétardie et de l'abbé Joubert.

Bossuet s'est écarté du sentiment commun sur les deux témoins marqués au chapitre XI, et sur le jugement des morts qui s'y trouve annoncé; mais il a très-bien reconnu au chapitre XVII, dans la grande Babylone, Rome païenne; et il a entièrement rejeté le sentiment des anciens et des nouveaux millénaires.

L'abbé de La Chétardie conserve le sentiment commun sur les deux témoins dont il est parlé au chapitre XI, et sur le jugement des morts qui y est si clairement exprimé : au reste il reconnoît, comme Bossuet, dans la Babylone du chapitre XVII Rome païenne, et, conjointement avec ce prélat, il rejette le sentiment des millénaires.

L'abbé Joubert n'admet qu'en partie le sentiment commun sur les deux témoins dont il est parlé au chapitre XI; il y reconnoît Elie, mais il ne veut pas y reconnoître Hénoch; il ne veut pas reconnoître le jugement dernier dans le jugement des morts qui est ensuite annoncé. Il s'écarte également du sentiment de Bossuet, de l'abbé de La Chétardie et de la plupart des pères en refusant de reconnoître dans la grande Babylone du chapitre XVII Rome païenne. Et enfin, en plaçant après la conversion des Juifs le règne de mille ans, il nous ramène au sentiment des millénaires; il ne veut pas cependant l'admettre en entier, mais il en admet une partie.

En un mot, de ces trois systèmes celui de l'abbé Joubert

est celui qui s'écarte le plus du sentiment commun des saints docteurs sur ces quatre points principaux.

Avantages du plan proposé dans le précédent article.

Au contraire, dans le plan que nous proposons, nous conservons sur ces quatre points le sentiment commun des pères. Nous disons avec l'abbé de La Chétardie et avec la plupart des pères que *les deux témoins* marqués dans le chapitre XI sont Elie et Hénoch, et que le jugement des morts annoncé immédiatement après leur mission, est le jugement dernier ; nous disons avec l'abbé de La Chétardie, avec Bossuet, avec les saints docteurs, que *la grande Babylone* du chapitre XVII est Rome païenne ; enfin avec l'abbé de La Chétardie, avec Bossuet, avec saint Jérôme, et avec les plus éclairés d'entre les saints docteurs, nous rejetons entièrement le sentiment des millénaires, et nous regardons non-seulement comme faux, mais même comme dangereux, tout ce qui seroit capable de nous y ramener. Nous cherchons la vérité ; et c'est en suivant les saints docteurs que nous la trouverons.

ARTICLE VIII.

Remarques sur l'auteur de l'Apocalypse, et sur la canonicité de ce livre.

« On a autrefois douté que saint Jean fût l'auteur de » l'Apocalypse. (C'est dom Calmet qui parle [1].) On l'a » attribué à Cérinthe, fameux hérésiarque de la fin du pre- » mier siècle, qui l'avoit, disoit-on, composée pour auto- » riser ses inventions et ses erreurs. Il est certain que Cé- » rinthe avoit écrit une Apocalypse [2] ; et Baronius croit qu'il » l'avoit publiée sous le nom de saint Jean. Mais ce qu'on » en trouve dans les anciens, fait voir qu'elle étoit diffé- » rente de celle que nous avons de cet apôtre [3].

» L'obscurité de la vraie Apocalypse, qui la rendoit in- » intelligible à la plupart des lecteurs, ne contribua pas » peu à la faire considérer comme apocryphe [4]. Les pro-

[1] Préface de dom Calmet, art. III. — [2] *Theodoret. hæretic. fabul. lib.* II, *cap.* 3. — [3] Voyez Tillemont, note 3 sur les Cérinthiens. — [4] *Dionys. Alex. apud Euseb. lib.* VII, *cap.* 25. *Hist. Eccl.* Τινὲς μὲν τῶν πρὸ ἡμῶν ἠθέτησαν καὶ ἀνεσκεύασαν πάντη τὸ βιβλίον, καθ' ἕκαστον κεφάλαιον διευθύνοντες, ἄγνωστόν τε καὶ ἀποφαίνοντες ψεύδεσθαί τὴν ἐπιγραφήν, Κήρινθον δὲ τὸν τὴν ἀπ' ἐκείνου κληθεῖσαν κηρινθιανὴν συστησάμενον αἵρεσιν, etc.

» phéties avant l'exécution sont toujours très-obscures ; et » tant qu'on n'en a point la clef, elles demeurent fermées » et comme inutiles à notre égard. Grotius conjecture qu'une » autre raison qui l'a fait rejeter par quelques églises pen» dant quelques siècles, est qu'elle étoit fort rare, et que les » évêques la tenoient cachée, de peur d'irriter les empe» reurs, dont elle parloit d'une manière énigmatique à la » vérité, mais pourtant assez claire, si l'on se fût avisé de » vouloir l'examiner. De plus, comme l'auteur y parle de » Gog et Magog, du règne de mille ans, d'une première » résurrection, d'une Jérusalem nouvelle ; choses dont les » Cérinthiens, et quelques chrétiens hébraïsans, abusoient; » on n'en conseilloit pas indifféremment la lecture, et on » la conservoit dans les archives des églises avec beaucoup » de réserve.

» Dès le second siècle Marcion et Cerdon rejetèrent l'A» pocalypse. Caïus, prêtre de l'église romaine au troisième » siècle, dans sa dispute contre Procle, chef des cataphry» ges, ayant entrepris de détruire l'erreur des millénaires, » dont les défenseurs s'appuyoient principalement sur l'au» torité de ce livre, prétendit que l'Apocalypse n'étoit pas » de saint Jean, mais de l'hérésiarque Cérinthe. Son sen» timent fut suivi par plusieurs catholiques, comme le re» marque saint Denys d'Alexandrie. Mais ce dernier [1], qui » vivoit au milieu du troisième siècle, ne doutoit pas que » ce livre ne fût d'un homme saint et inspiré, qui portoit » le nom de Jean, ainsi qu'on le lit dans plus d'un endroit » de l'Apocalypse ; il doutoit seulement qu'il fût de saint » Jean l'évangéliste. Le style et l'esprit de l'auteur de ce » livre, lui paroissoient différens de celui de l'évangéliste, » dans son évangile, et dans sa première épître. Il n'y trou» voit pas la même pureté du style, ni la même correction » de langage, que dans ces autres ouvrages, qui sont sûre» ment de saint Jean. » (Il doutoit aussi qu'on pût l'attribuer à Jean Marc, dont il est parlé dans les Actes des apôtres, et qui ne paroît pas avoir été dans l'Asie.) « Il aimoit » mieux l'attribuer à un autre Jean, dont on voyoit le tom» beau à Ephèse, avec celui de saint Jean l'évangéliste.

» Au quatrième siècle, les aloges, sorte d'ariens dont

[1] *Dionys. Alex. loco citato.* Εγὼ δὲ ἀθετῆσαι μὲν οὐκ ἂν τολμήσαιμι τὸ βιβλίον, πολλῶν αὐτὸ διὰ σπουδῆς ἐχόντων ἀδελφῶν..... Καλεῖσθαι μὲν αὐτὸν Ιωάννην, καὶ εἶναι τὴν γραφὴν Ιωάννου ταύτην, οὐκ ἀντερῶ. Αγίου μὲν γὰρ εἶναί τινος καὶ θεοπνεύστου συναινῶ· οὐ μὲν ῥαδίως ἂν συνθείμην, τοῦτον εἶναι τὸν ἀπόστολον.

» parle saint Epiphane [1], rejetoient aussi l'Apocalypse, » parce que saint Jean y donne au Fils de Dieu le nom de » *Verbe*, ainsi que dans l'Evangile, qu'ils rejetoient de » même. Ils objectoient contre l'Apocalypse, qu'il y étoit » parlé de l'église de Thyatires, qui n'avoit jamais été, di- » soient-ils. Il est vrai que de leur temps elle étoit toute » infectée du manichéisme, mais elle étoit catholique du » temps de saint Jean; et peu de temps après les aloges, » elle retourna à l'Eglise, et renonça à l'erreur. Les diffi- » cultés qu'on formoit contre cet ouvrage n'étoient point » encore terminées au cinquième siècle. Saint Jérôme [2] dit » que de son temps les Grecs ne le recevoient point encore; » et en effet il n'est point dans le catalogue dressé par le » concile de Laodicée [3], ni dans celui de saint Cyrille de » Jérusalem [4], ni dans saint Grégoire de Nazianze [5]. Saint » Amphiloque dit que quelques-uns le reçoivent, mais que » la plupart le rejettent [6]; et saint Epiphane [7] qui le reçoit, » n'ose condamner ceux qui ne le reçoivent pas.

» Un auteur imprimé mal à propos sous le nom de saint » Jérôme, mais qui vivoit vers le temps de ce père, dans son » explication du premier psaume [8], dit que de son temps » le livre de l'Apocalypse n'étoit point reçu dans les provin- » ces où il écrivoit : or, il vivoit apparemment dans la Pa- » lestine; mais que dans tout l'Occident, et dans les autres » provinces de la Phénicie, et dans l'Egypte, il étoit reçu » comme canonique, et que les anciens auteurs ecclésias- » tiques, comme saint Irénée, saint Polycarpe, saint Denys » d'Alexandrie et saint Cyprien, l'avoient cité, reçu et » expliqué. Depuis le cinquième siècle, il semble qu'il a été » reconnu unanimement pour canonique, jusqu'au temps » des dernières hérésies; car Calvin, Luther et quelques » autres l'ont retranché du canon.

» M. Mille [9] soutient qu'avant l'an 210 personne n'avoit » contesté l'authenticité de l'Apocalypse, et n'en avoit dis-

[1] *Epiphan. hæres.* 52, *cap.* 3, *pag.* 423. — [2] *Hieron. ep.* 129 *ad Dardan. Quod si epistolam ad Hebræos Latinorum consuetudo non recipit inter Scripturas canonicas, nec Græcorum quidem ecclesiæ Apocalypsin Joannis eadem libertate suscipiunt, et tamen nos utramque suscipimus, nequaquam hujus temporis consuetudinem, sed veterum scriptorum auctoritatem sequentes, qui plerumque utriusque abutuntur testimoniis, non ut interdum de apocryphis facere solent, sed quasi canonicis et ecclesiasticis.* — [3] *Laodicen. Concil. cap.* 60. — [4] *Cyrill. Jerosol. Catech.* 4. — [5] *Gregor. Nazianz. cap.* 34. — [6] *Amphiloch. in Catalog.* — [7] *Epiphan. hæres.* 51. *cap.* 32. — [8] *In nov. edit. S. Hieron. pag.* 526. — [9] *Mill. Proleg. in Apoc.*

» puté la possession à saint Jean, si ce n'est Marcion, qui » méprisoit presque toutes les écritures du Nouveau-Testament. Ce fut Caïus, prêtre de l'église romaine, qui le » premier fit naître du doute sur cela, quoique sans mauvaise intention. Comme il avoit à combattre l'erreur des » millénaires, il crut devoir ruiner tout d'un coup leur » édifice, en l'attaquant par le fondement, et en niant l'autorité d'un livre qui leur fournissoit la principale de leurs » preuves. Il l'attribua à Cérinthe, trompé peut-être par le » titre d'un livre de cet hérésiarque, qui portoit comme » celui-ci le nom d'Apocalypse.

» Mais saint Justin [1] et saint Irénée [2], plus anciens que » Caïus, reconnoissent sans difficulté que l'Apocalypse est » de saint Jean apôtre de Jésus-Christ. Tertullien [3], saint » Hippolyte [4], Origène [5], saint Victorin [6], Eusèbe [7], saint » Athanase [8], saint Hilaire [9], saint Basile [10], saint Grégoire » de Nysse [11], saint Ambroise [12], saint Paulin [13], saint » Epiphane [14], saint Jérôme [15], saint Augustin [16], et divers autres la citent comme de saint Jean, et comme » écriture canonique. Plusieurs autres la citent aussi comme » écriture sainte, mais sans en nommer l'auteur; comme » saint Clément d'Alexandrie [17], saint Cyprien [18], Firmicus Maternus [19], saint Macaire d'Egypte [20], saint Pacien [21], et quelques autres. Enfin d'autres l'attribuent à » saint Jean, sans s'expliquer davantage; comme Théophile » évêque d'Antioche, saint Clément d'Alexandrie dans le » sixième livre des Stromates, Apollonius [22], l'auteur du » traité contre les novatiens, parmi les œuvres de saint » Cyprien, saint Méthode [23], saint Athanase [24], saint Phébade d'Agen [25], saint Grégoire de Nazianze [26], Rufin [27],

[1] *Justin. Dialogo cum Tryph.* Παρ' ἡμῖν ἀνήρ τις ᾧ ὄνομα Ἰωάννης εἷς τῶν Ἀποστόλων τοῦ Χριστοῦ ἐν ἀποκαλύψει γενομένῃ αὐτῷ. — [2] *Iren. lib.* v, *cap.* 3. *et apud Euseb. lib.* v, *cap.* 8, *etc.* — [3] *Tertull. Scorpiac. cap.* 12. *contra Marcion. lib.* III, *cap.* 14. *Præscript. cap.* 33. — [4] *Hippolyt. Tract. contra Noct. Bibl. PP. tom.* xv, *pag.* 623. *et de Antichristo, pag.* 48. — [5] *Origen. Homil.* 7 *in Josue. Et præfat. in evang. Joan. p.* 5. — [6] *Victorin. in Apoc. Bibl. PP. tom.* I, *p.* 576. — [7] *Euseb. Chronic. anno* 14 *Domitiani.* — [8] *Athanas. in Synopsi.* — [9] *Hilar. lib.* VI *de Trinit. p.* 44. — [10] *Basil. in Eunom. lib.* II. — [11] *Nyssen. homil. de Ordinat. sua.* — [12] *Ambros. in Symbol. cap.* 27 *et ep. Chromat.* — [13] *Paulin. ep.* 24. — [14] *Epiphan. hæres.* 51, *c.* 32. — [15] *Hieron. in Catalogo et in Ezech.* XLIII. — [16] *Aug. Tract.* 13 *et* 36 *in Joan.* — [17] *Clem. Alex. Pædag. lib.* II, *c.* 10. — [18] *Cyprian. ep.* 63. — [19] *Firmic. Mater. contra Idol. c.* 20. — [20] *Macar. homil.* 30. — [21] *Pacian. ep.* 1, *Bibl. PP. tom.* 3. — [22] *Apollon. lib.* v, *cap.* 18. — [23] *Meth. ap. Phot. cod.* 234. — [24] *Athanas. orat.* 3 *contra Arianos.* — [25] *Phebad. contra Arianos, lib.* IV, *Bibl. PP. p.* 175. — [26] *Nazianz. orat.* 32. — [27] *Rufin. Exposit. Symb. apud Cyprian. p.* 541.

» le troisième concile de Carthage [1], et le pape Innocent Ier [2].
» Après cela peut-on douter que cette pièce ne soit de
» saint Jean l'évangéliste, et qu'elle ne soit écriture cano-
» nique ?

» Les protestans mêmes, nonobstant le doute de leurs
» premiers chefs, la reçoivent aujourd'hui sans difficulté ;
» et Bèze l'a soutenue avec force, et a répondu à toutes les
» difficultés qu'on formoit contre elle. Les raisons que saint
» Denys d'Alexandrie rapporte pour faire douter qu'elle
» soit de saint Jean, ne sont pas sans réplique. La diffé-
» rence du style n'est pas fort grande, et ne vient apparem-
» ment que de la diversité de la matière. Sulpice Sévère [3]
» croyoit si peu qu'on pût douter de son authenticité, qu'il
» ne craint pas de dire que ceux qui ne la reçoivent pas,
» sont des fous, ou des impies : *A plerisque aut stulte, aut*
» *impie non recipitur*. Saint Jean s'y désigne en plus d'un
» endroit, par des traits qui ne conviennent qu'à lui seul :
» *Moi Jean, j'ai été dans l'île de Pathmos, pour la parole*
» *de Dieu, et pour le témoignage de Jésus* [4]. Il dit aussi
» *qu'il a rendu témoignage à la parole de Dieu, et à Jésus-*
» *Christ dans tout ce qu'il a vu* [5]. Caractères qui désignent
» saint Jean l'évangéliste, qui dit de lui-même dans son
» évangile : *Celui qui a vu ces choses en rend témoignage,*
» *et son témoignage est vrai* [6].

» Il est inutile de réfuter l'opinion qui vouloit l'attribuer
» à Cérinthe, puisque les erreurs de cet hérésiarque y sont
» très-solidairement réfutées. Le titre de *théologien* [7] que
» l'on donne à l'auteur de cet ouvrage, prouve encore que
» c'est saint Jean. Ce surnom lui a été consacré par l'anti-
» quité, principalement à cause de l'élévation du premier
» chapitre de son évangile, et de la manière sublime dont
» il parle de la Divinité. La vulgate ne lui donne que le titre
» d'apôtre ; et les exemplaires grecs varient sur le titre.
» Quelques-uns ajoutent le nom d'apôtre et d'évangéliste à
» celui de théologien. Enfin ce livre porte en lui-même tous
» les caractères de divinité qu'on peut désirer, dans la pu-
» reté et dans l'excellence de sa doctrine, et dans les pro-
» phéties sur l'état futur de l'Eglise, desquelles l'événement

[1] *Concil.* 3. *Carthag. an.* 397. *can.* 47. — [2] *Innocent.* 1, *ep.* 3, *c.* 7. — — [3] *Sulpit. Sever. Hist. lib.* II. — [4] *Apoc.* I, 9. — [5] *Apoc.* I, 2. — [6] *Joan.* XIX, 35. — [7] *Titul. in editis.* Αποκάλυψις Ιωάννου τοῦ Θεολόγου. *Alii :* Θεολόγου καὶ Εὐαγγελιστοῦ. *Complut.* Τοῦ Αγίου καὶ Εὐαγγελιστοῦ Ιωάννου τοῦ Θεολόγου.

» a pleinement justifié la vérité. Or, il n'y a point de preuve » plus certaine à notre égard de la divinité, et de l'inspiration d'un ouvrage que la prédiction de l'avenir [1], lorsqu'elle est suivie de l'effet. On ne trouve ici rien qui dément le caractère de la vie, de la doctrine et des sentimens de saint Jean. Il y parle comme chef et apôtre des » églises d'Asie [2]; et on y remarque ses hauts sentimens de » la Divinité. »

ARTICLE IX.

En quel temps, en quel lieu, en quelle langue l'Apocalypse a-t-elle été écrite ? Jugement sur son style.

« L'auteur de l'Apocalypse [3] nous apprend lui-même » qu'il la composa dans l'île de Pathmos, *où il avoit été* » *relégué pour la parole de Dieu, et pour le témoignage* » *qu'il rendoit à Jésus-Christ* [4]. Ceux qui l'ont attribuée à » Cérinthe ont cru apparemment que cet hérésiarque l'avoit » feinte sous le nom de saint Jean; car, pour Cérinthe, on » sait qu'il n'a jamais été exilé à Pathmos; et toute l'antiquité parle de l'exil de saint Jean dans la même île. Saint » Irénée [5], Eusèbe [6], saint Jérôme [7], saint Victorin [8], et » les autres en font foi. On ne connoît que saint Epiphane » qui ne mette pas son exil sous l'empire de Domitien. Il » le place sous celui de Claude, et il est suivi par Grotius, » comme nous l'avons déjà vu. Lightfoot et Hammond ont » embrassé le sentiment de Grotius. Salméron, Henténius » et le père Possines ont prétendu aussi qu'il l'avoit écrite » avant la ruine de Jérusalem. Mais la foule des interprètes » anciens et modernes placent l'Apocalypse entre l'an 94 et » l'an 96 de l'ère chrétienne vulgaire.

» La première date est celle de son exil sous Domitien; » et la seconde est celle de son rappel après la mort de ce » prince. Grotius avance qu'Eusèbe dit que saint Jean com-

[1] *Isai.* XLI, 23. *Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, et sciemus quia dii estis vos.* — [2] *Hieronym. in Catalogo in Joanne.* — [3] Préface de dom Calmet, art. IV. — [4] *Apoc.* I, 9. *Ego Joannes. . . fui in insula, quæ appellatur Pathmos, propter verbum Dei, et testimonium Jesu; fui in Spiritu in dominica die*, etc. — [5] *Iren. l.* V, *c.* 30. — [6] *Euseb. in Chronic. ad. an.* 14 *Domit.* — [7] *Hieronym. in Catal.* — [8] *Victorin. in Apoc.*

» posa son Apocalypse à Ephèse. Je ne trouve rien de cela » dans Eusèbe. Mais saint Victorin, évêque de Petaw, croit » que ce ne fut qu'au retour de son exil qu'il donna et pu- » blia cet ouvrage [1]. Primasius et Victorin, célèbres com- » mentateurs de l'Apocalypse, croient qu'il fut envoyé à » Pathmos pour travailler aux mines, que l'on n'y connoît » plus à présent. La Chronique pascale dit qu'il y demeura » quinze ans. Saint Irénée fixe ce terme à cinq ans. On » montre encore à présent dans l'île de Pathmos une grotte » ou chapelle que l'on nomme de l'*Apocalypse*, et qui est » honorée comme le lieu où saint Jean a eu ses révélations.

» Scaliger [2] a cru que l'Apocalypse avoit été écrite en » hébreu. C'est un paradoxe qui n'a été suivi de personne. » Tout le monde dit ou suppose qu'elle a été composée en » grec; et le texte même en est une preuve. Dieu y dit en » plus d'un endroit : Je suis l'*alpha* et l'*oméga :* ce qui ne » pourroit s'entendre en hébreu, l'*oméga* n'entrant pas » même dans l'alphabet hébreu.

» Saint Denys d'Alexandrie [3] remarquoit une grande dif- » férence de style dans l'évangile et la première épître de » saint Jean, comparés à son Apocalypse. Il trouve de l'é- » légance dans l'arrangement des termes, et de la pureté » dans le langage de l'évangile et de la première épître de » saint Jean. On n'y voit, dit-il, ni barbarisme, ni solé- » cisme, ni même idiotisme; le Seigneur ayant accordé à » son disciple bien-aimé le double don de la science et de » l'éloquence. Mais, pour l'Apocalypse, il trouvoit que la » diction n'en étoit pas bien grecque, et qu'elle étoit quel- » quefois gâtée par des solécismes ou des barbarismes. Il » s'abstient, dit-il, par respect, d'en produire des exemples, » n'en ayant même parlé que pour montrer qu'il avoit exa- » miné la chose, et que le style de ces ouvrages n'étoit pas » le même.

» Il est certain que si la diversité du style étoit toujours » un argument décisif, pour prouver qu'un ouvrage n'est » pas d'un auteur, on auroit lieu de douter que l'Apoca- » lypse fût de saint Jean. Mais plusieurs choses peuvent » causer de la variété dans le style de la même personne.

[1] *Victorin. Petav. in Apoc. p.* 579. *D.*—[2] *Scaligerana.*—[3] *Dionys. Alexand. apud Euseb. Histor. Eccles. lib.* VII, *cap.* 25. Πολλοῦ γε δεῖ βαρβαρόν τινα φθόγγον ἢ σολοικισμὸν, ἢ ὅλον ἰδιοτισμὸν ἐν αὐτοῖς εὑρεθῆναι... ἐν Ἀποκαλύψει δὲ διάλεκτον καὶ γλῶσσαν οὐκ ἀκριβῶς ἑλληνίζουσαν αὐτοῦ βλέπω, ἀλλ' ἰδιώμασι μὲν βαρβαρικοῖς χρώμενον, καὶ που καὶ σολοικίζοντα, etc.

» L'âge, les circonstances du temps, la disposition de l'esprit, la nature du sujet que l'on traite. Salomon est fort » différent de lui-même dans les trois ouvrages que l'on a » de lui. Dans les Proverbes il est sérieux, et ne parle que » par sentences. Dans l'Ecclésiaste, il marche par raisonnement et par preuves. Il est doux, tendre, passionné, » dans le Cantique des cantiques.

» De fort habiles critiques admirent l'art et la beauté de » cet ouvrage. On a vu au commencement les éloges que » saint Jérôme lui a donnés. Saint Denys d'Alexandrie ne » parle qu'avec admiration du fond de l'ouvrage. Henri » Morus [1] croit qu'il n'y eut jamais d'ouvrage écrit avec » plus d'art et de beauté; tout y est pesé et mis en sa place » dans la dernière justesse. L'abbé du Pin [2] dit que le style » de l'Apocalypse est élevé et prophétique; que toutes les » narrations et descriptions de ce livre sont grandes, sublimes, et exprimées en termes prophétiques; qu'il est écrit » avec beaucoup d'art et délévation. Les figures de l'Ancien-Testament y sont appliquées d'une manière très-juste, » et les expressions des anciens prophètes y sont employées » très à propos. Le ciel et la terre sont le théâtre de toutes » les visions. Le Seigneur, l'Agneau, les anges, les puissances infernales, les rois de la terre, en sont les acteurs; » et ce qu'ils représentent est représenté d'une manière » vive et naïve, qui frappe et qui touche sensiblement l'esprit des lecteurs. La narration en est simple et naturelle, » mais en même temps grande et élevée; et les expressions » en sont nobles et magnifiques. S'il y a quelque obscurité, » elle n'est point dans les termes, mais dans les choses.

» S'il m'est permis de joindre ma pensée à celle de ces » grands hommes (c'est toujours dom Calmet qui parle), » je reconnoitrai ingénument que lorsque je commençai à » travailler sur ce livre, je n'étois nullement prévenu en sa » faveur. Je le considérois comme une énigme dont l'explication étoit impossible aux hommes sans une révélation particulière. Je regardois tous les commentateurs qui » ont entrepris de l'expliquer comme des gens qui, au milieu des ténèbres, vont au hasard où les porte leur bonne » ou mauvaise fortune. Mais en examinant cet ouvrage avec

[1] *Henric. Morus, Vision. Apoc. lib.* v, *c.* 15; *in Synopsi, p.* 1661. *Nullus unquam liber majori cum artificio scriptus est, unoquoque verbo velut in bilance pensitato.* — [2] Du Pin, Apocalypse, p. 253, 254.

» plus de soin, j'y ai remarqué des beautés comparables à
» tout ce qu'il y a de plus pompeux, de plus grand dans
» les prophéties d'Isaïe, de Daniel, de Jérémie, d'Ezéchiel.
» J'y ai admiré l'ordre, l'arrangement, le choix des faits,
» la lumière répandue à propos sur certains endroits obs-
» curs; les faits noblement enveloppés sous des figures
» naïves et expressives; une infinité d'allusions magnifiques
» à ce qu'il y a de plus brillant dans les prophètes, et à ce
» qui se pratiquoit de plus pompeux dans le temple; des
» peintures grandes, et propres à inspirer du respect et de
» la frayeur, lorsqu'il s'agit d'attirer l'attention du lecteur
» sur quelque objet important; la majesté de Dieu, son
» pouvoir infini, son autorité absolue sur les empires, sur
» les rois, sur les choses du monde, marqués par des traits
» vifs et perçans. Le récit y est soutenu, vif, varié, léger,
» intéressant; je n'ai point vu de poésie plus animée; car
» tout y agit et tout y parle, et les caractères y sont admi-
» rablement conservés. Quand on a une fois saisi le fil de
» l'histoire à laquelle il fait allusion, il vous semble lire
» une histoire écrite en figure, ou embellie par les orne-
» mens de la poésie. » Si dom Calmet a pu s'exprimer ainsi, quoique placé dans un point de vue qui ne lui découvroit encore qu'imparfaitement le sens de ce livre mystérieux, combien donc ne seroit-on pas touché d'admiration si on se plaçoit dans le vrai point de vue d'où se découvre tout le mystère de ce livre!

S'il falloit ici, à l'exemple de dom Calmet, exposer au lecteurs quels étoient nos sentimens et nos dispositions à l'égard de ce livre avant que nous eussions entrepris de l'étudier pour satisfaire à l'engagement que nous avions contracté, nous dirions qu'à la seule lecture du texte, nous n'y voyions alors qu'une majestueuse obscurité, et nous n'apercevions pas encore dans quel point de vue il falloit se placer pour en découvrir le mystère. Nous commençâmes par la lecture du commentaire de dom Calmet; mais dès que nous vîmes que dom Calmet abandonnoit l'opinion commune des pères sur le sens du chapitre XI, nous entrâmes en défiance, et nous craignîmes qu'il n'eût pas rencontré le vrai sens. L'idée que sa préface nous donna de l'ouvrage de l'abbé de La Chétardie nous fit désirer de voir et d'examiner le système de cet auteur : nous fûmes fort satisfaits de trouver que, non-seulement l'abbé de La Chétardie demeure attaché à l'opinion commune des pères sur le sens

du chapitre XI, mais encore qu'à la faveur de ce flambeau il découvre dans ce livre mystérieux un sens suivi dans lequel cette interprétation entre d'une manière simple et naturelle. Il nous restoit à voir quels étoient les fondemens du système de Bossuet ; nous les avons examinés avec toute l'attention possible ; et le lecteur sait maintenant quelles sont les raisons qui nous empêchent d'adhérer à ce système, et qui nous déterminent à préférer celui de l'abbé de La Chétardie. Nous ne pouvons nous refuser au consentement unanime des pères, surtout lorsque nous le voyons appuyé sur le sens naturel du texte, sur l'évidence même du texte.

ARTICLE X.

Apocalypses apocryphes attribuées aux apôtres saint Jean, saint Pierre, saint Paul, saint Thomas, à saint Etienne, etc.

« Les imposteurs qui ont forgé de faux évangiles, de » faux actes, et de fausses épîtres sous le nom des apôtres, » ont aussi attribué de fausses Apocalypses et de fausses ré- » vélations à ces hommes si respectables en toutes manières. » (C'est encore ici dom Calmet qui parle [1].) On trouve dans » la bibliothèque de l'empereur [2] un livre grec manuscrit » qui a pour titre : *Apocalypse de saint Jean le théologien,* » *et touchant l'Antechrist. Après l'ascension de notre Sei-* » *gneur Jésus-Christ, comme j'étois seul, moi Jean, sur* » *le mont Thabor, etc.* Mais ce livre est inconnu aux an- » ciens, et ne mérite aucune considération.

» La fausse Apocalypse de saint Pierre est plus fameuse » et bien plus ancienne, puisque Théodote, qui vivoit au » second siècle, et qui est cité dans saint Clément d'Alexan- » drie [3], et saint Clément d'Alexandrie lui-même [4], Eu- » sèbe [5], saint Jérôme [6], et d'autres anciens en ont fait men- » tion. Sozomène [7] dit qu'on la lisoit tous les ans une fois » dans les églises de la Palestine le jour du vendredi saint, » où tout le peuple jeûnoit fort religieusement en mémoire » de la passion de notre Seigneur. On dit [8] que ce livre est

[1] Préface de dom Calmet, art. VI. — [2] *Apud Lambec. Cod.* CXIX. *fol.* 108, 115. — [3] *Vide Grabbe Spicileg. tom.* I, *p.* 74. — [4] *Vide Euseb. lib.* VI, *c.* 14. — [5] *Vide Euseb. lib.* III. *Hist. c.* 3. — [6] *Hieron. Catalog. script. Eccl. de S. Petro.* — [7] *Sozom. l.* VII, *c.* 19. *Vide et Niceph. l.* XII, *c.* 34. — [8] *Prateolus Elench. hæres. p.* 138. *Petr. de Luxembourg. Catalog. hæres. lib.* II.

» encore aujourd'hui en honneur dans l'Egypte, et qu'il s'y » lit dans les églises; mais cela n'est nullement certain. » Jacques de Vitry, écrivain du treizième siècle, cite une » Apocalypse de saint Pierre, qui avoit pour titre : *Ré-» vélations du bienheureux apôtre saint Pierre, réduites » en un volume par son disciple saint Clément*; où l'au-» teur dit que saint Pierre parloit de la destruction de la » loi des Agaréniens, ou des Turcs, et de la prochaine ruine » du paganisme. Il y a toute apparence que cette dernière » Apocalypse est beaucoup plus récente que celle qui est » citée par les anciens; et elle mérite encore moins de res-» pect et de croyance.

» Saint Paul [1] nous apprend qu'il fut ravi jusqu'au troi-» sième ciel, jusque dans le paradis, où il entendit des » merveilles ineffables, qu'il n'est pas permis à l'homme de » rapporter. A l'occasion de ce ravissement de saint Paul, » les hérétiques caïnites [2] composèrent un livre infâme, » qu'ils attribuoient à saint Paul, et dont les gnostiques se » servoient aussi. Il avoit pour titre : *Elévation de saint » Paul.*

» Saint Augustin [3] parle encore d'une fausse Apocalypse » de saint Paul, qui étoit pleine de fables, et où l'on pré-» tendoit rapporter les merveilles que l'Apôtre dit être inef-» fables. Sozomène [4] assure que beaucoup de moines fai-» soient grand état d'une Apocalypse de saint Paul au siècle » où il vivoit, c'est-à-dire au cinquième siècle; et ils di-» soient que ce livre avoit été trouvé, par une révélation di-» vine, dans la maison de saint Paul à Tarse en Cilicie, sous » l'empire de Théodose Ier, dans un coffre de marbre. So-» zomène eut la curiosité de vouloir s'informer de la vérité » du fait. Il consulta un vieillard vénérable, prêtre de l'é-» glise de Tarse, qui lui dit qu'il n'en avoit aucune con-» noissance, et qu'il soupçonnoit les hérétiques d'avoir sup-» posé cet ouvrage. Le même auteur dit que les anciens » n'avoient point connu cet écrit. Ainsi il étoit différent de » l'Ascension ou de l'Apocalypse de saint Paul, dont parlent » saint Epiphane et saint Augustin. Et certes il seroit mal-» aisé de croire que les religieux du temps de Sozomène en » fissent un si grand cas, s'il eût été aussi mauvais que le » disent ces pères.

[1] 2 *Cor.* XII, 2, 3, 4. — [2] *Epiphan. hæres.* 38, *cap.* 2, *p.* 277. Αναβατικον Παύλου. — [3] *August. in Joan. homil.* 98. — [4] *Sozomen. lib.* VII, *c.* 19.

» M. Grabe [1] a trouvé à Oxford, dans la bibliothèque » du collége de Merton, un manuscrit intitulé *la Révélation de saint Paul*, qui contient ce qu'il vit pendant les » trois jours qui suivirent sa conversion, où saint Michel lui » fit voir les peines du purgatoire et de l'enfer. On y lit que » l'Apôtre obtint de Dieu le pardon pour les âmes qui se » trouveroient dans le purgatoire tous les jours de dimanche » dans toute la suite des temps. Mais cette seule circonstance suffit pour prouver tout à la fois et la nouveauté » et la fausseté de cet ouvrage.

» Cérinthe, fameux hérésiarque du premier siècle, avoit » aussi écrit une Apocalypse [2], dans laquelle il feignoit » avoir reçu d'un ange de sublimes révélations, comme s'il » eût été un grand apôtre. Il disoit en particulier qu'après » la résurrection il y auroit un règne terrestre de Jésus-Christ à Jérusalem, où les hommes seroient de nouveau » assujettis aux vices et à la concupiscence sous lesquels » nous gémissons aujourd'hui; et que ce règne dureroit » mille ans, accompagné des plaisirs des sens, du boire et » du manger. Et c'est peut-être pour cela que quelques anciens [3] ont attribué la vraie Apocalypse de saint Jean à » Cérinthe, et que d'autres [4] ont douté que saint Jean en » fût le véritable auteur. L'abus que les hérétiques faisoient » de ce qui est dit dans la vraie Apocalypse du règne de » mille ans fit douter de la canonicité de l'ouvrage; et la » conformité que ce livre saint paroissoit avoir en cela avec » la fausse Apocalypse de Cérinthe faisoit craindre de les » confondre, et de recevoir pour un ouvrage de saint Jean » celui qui n'étoit que de l'invention de Cérinthe.

» En 1595 on trouva, dit-on, sur la montagne de Grenade en Espagne, une nouvelle Apocalypse écrite sur des » lames de plomb, et différente de toutes celles dont nous » venons de parler. Quelques auteurs espagnols l'attribuent » à Cécilius, disciple de saint Jacques le majeur, qu'ils qualifient apôtre d'Espagne [5]. Cécilius, qui souffrit le mar-

[1] *Grabbe, Spicileg. Patr. tom.* I, *p.* 85, *ex Biblioth. Merton. cod.* 13, *n.* 2, *art. fol.* 77. — [2] *Euseb. Hist. Eccl. lib.* III, *cap.* 28, *ex Caio Romanæ eccl. presbytere.* Ἀλλὰ καὶ Κήρινθος δι' Ἀποκαλύψεων ὡς ὑπ' ἀποστόλου μεγάλου γεγραμμένων τερατολογίας ἡμῖν, ὡς δι' ἀγγέλων αὐτῷ δεδειγμένας, ψευδόμενος ἐπεισάγει. *Theodoret hæret. lib.* II, *cap.* 3. Οὗτος Ἀποκαλύψεις τινὰς, ὡς αὐτὸς θεασάμενος, ἐπλάσατο. — [3] *Vide Philastr. hæres.* 69. *et Epiphan. hæres.* 50. *Quidam apud Dionys. Alex. apud Euseb. lib.* VII, *cap.* 25. — [4] *Dionys. Alex. apud Euseb. ibidem. Euseb. lib.* III, *cap.* 39. *Alii.* — [5] *Vide Bivarium, Michael. de Luna, Bern. de Aldrede, etc. apud Fabric. tom.* 2 *de apocryph. p.* 963.

» tyre la seconde année de Néron, la traduisit, disent-ils,
» en espagnol, et l'éclaircit par ses commentaires. On y
» trouve plusieurs prophéties sur l'empire de Mahomet, et
» sur les ravages que les sectateurs de ce faux prophète de-
» voient faire en Espagne. Mais comment saint Cécilius
» put-il écrire en espagnol tant d'années avant que cette
» langue fût formée? C'est, dit François Bivarius [1], que ce
» saint reçut par l'inspiration de Dieu le don de connoître
» une langue nouvelle, étrangère, et non encore formée;
» ou, selon Grégoire Lopez [2], que dès le temps de Jésus-
» Christ et des apôtres la langue espagnole étoit déjà en
» usage, et que depuis ce temps elle a été corrompue par
» le mélange de quantité de mots arabes. Mais laissons ces
» rêveries méprisées même par les Espagnols les plus sensés,
» et condamnées par les bulles des papes [3].

» L'Apocalypse prétendue de saint Thomas est rejetée par
» le décret de Gélase, de même que l'Apocalypse de saint
» Etienne, premier martyr. Les manichéens faisoient si
» grand cas de ce dernier ouvrage, qu'ils le portoient en-
» fermé sous la peau de leurs cuisses, si l'on en croit Séra-
» pion cité par Sixte de Sienne [4], quoiqu'on ne trouve pas
» cette particularité dans les exemplaires imprimés que nous
» avons de cet écrivain. »

[1] *Bivarius Cisterciens. monach. Comment. in pseudo dextri Chronic. an.* 54, *p.* 110. — [2] *Greg. Lopes, Apolog. pro vera sanctis Montis Granat. antiquitate.* — [3] *Vide apud Bolland. tom.* 1. *Februar. p.* 10, *et tom.* 7. *Maii. p.* 285. — [4] *Sixt. Sen. Bibliot. lib.* II. *Ex Serapionis opere contra Manichæos.*

DISSERTATION

SUR

LES SEPT AGES DE L'ÉGLISE,

REPRÉSENTÉS DANS L'APOCALYPSE SOUS LE VOILE DES SYMBOLES QUI ACCOMPAGNENT L'OUVERTURE DES SEPT SCEAUX, LE SON DES SEPT TROMPETTES, ET L'EFFUSION DES SEPT COUPES.

Plan et division de cette Dissertation.

« Le livre de l'Apocalypse comprend, dit saint Augustin, » tout le temps qui s'écoule depuis le premier avénement » de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement à la fin » des siècles : *Liber Apocalypsis totum hoc tempus complectitur quod a primo adventu Christi, usque in sæculi finem, quo erit secundus ejus adventus, excurrit*[1]. » C'est ce que l'on peut remarquer particulièrement dans les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes, et l'effusion des sept coupes. Ces trois tableaux que saint Jean nous met sous les yeux ont entre eux un rapport intime. L'abbé de La Chétardie a reconnu dans les deux premiers l'histoire des sept âges de l'Eglise, depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement, et il a remarqué le lien intime qui joint ces deux premiers avec le troisième. C'est en profitant des vues de ce judicieux interprète, que nous essaierons de développer ici le sens mystérieux des symboles renfermés dans ces trois tableaux, après avoir établi le fondement de cette interprétation. Mais, pour faire mieux sentir la suite et l'enchaînement du texte sacré, et ne pas confondre les différens objets que saint Jean nous présente, nous croyons devoir ici considérer chacun de ces trois tableaux séparément. Nous exposerons donc, 1° les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux; 2° les symboles qui

[1] *Aug. de Civ. Dei*, *l.* xx, *c.* 8.

accompagnent le son des sept trompettes ; 3° les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes.

ARTICLE PREMIER.

Explication des symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux.

Les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux représentent l'histoire des sept âges de l'Eglise, depuis l'ascension de J.-C. jusqu'à son dernier avénement. Preuves.

Première preuve tirée des symboles qui accompagnent l'ouverture du premier sceau, comparés avec ceux qui terminent l'ouverture du dernier.

Pour comprendre que les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux représentent l'histoire des sept âges de l'Eglise, depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement, il ne faut que considérer avec quelque attention les symboles qui accompagnent l'ouverture du premier sceau et ceux qui terminent l'ouverture du dernier, c'est-à-dire qu'il ne faut que considérer quel est le commencement et quelle est la fin de toute cette suite de symboles.

Quel est le commencement? *A l'ouverture du premier sceau, je vis paroître*, dit saint Jean, *un cheval blanc : celui qui étoit monté dessus avoit un arc; et on lui donna une couronne, et il partit victorieux pour continuer de vaincre* [1]. Ici, souvenons-nous de ce que saint Jean nous dit ailleurs, en nous décrivant une autre vision : *Je vis le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc; et celui qui étoit dessus s'appeloit le Fidèle et le Véritable : ... et il s'appelle le Verbe de Dieu* [2]. Ce guerrier victorieux qui, à l'ouverture du premier sceau, paroît monté sur un cheval blanc, c'est donc le Verbe de Dieu; c'est Jésus-Christ même. Il vient de triompher du prince du monde par sa mort et par sa résurrection; il reçoit de son Père une couronne, qui est en même temps et le prix de sa victoire et le symbole de sa puissance : c'est principalement au jour de son ascension glorieuse qu'il reçoit cette couronne, qu'il entre en possession de cette puissance. Il part victorieux, et il va continuer de vaincre, en s'assujettissant les nations par la prédication de l'Evangile : *Data est ei corona, et exivit vincens, ut vinceret.* Voilà ce que saint Jean vit à l'ouverture du premier sceau.

Et voici à quoi vint se terminer l'ouverture du dernier : *On entendit dans le ciel*, dit saint Jean, *de grandes voix qui disoient : Les royaumes de ce monde sont passés à*

[1] *Apoc.* VI, 1 *et* 2. — [2] *Apoc.* XIX, 11, 13.

notre Seigneur et à son Christ ; et il régnera dans les siècles des siècles. Amen. Alors les vingt-quatre vieillards qui sont assis sur leurs trônes devant Dieu se prosternèrent, et adorèrent en disant : Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez, et qui serez, de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance et de votre règne. Les nations se sont irritées ; et le temps de votre colère est arrivé, le temps de juger les morts, et de donner la récompense à vos serviteurs, aux prophètes et aux saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre. Alors le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, et on y vit l'arche de son alliance ; et il se fit des éclairs, de grands bruits, des tonnerres, un tremblement de terre, et une grêle effroyable[1]. Ainsi se terminent les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, c'est-à-dire qu'ils nous conduisent jusqu'au grand jour de la colère du Seigneur, au temps où les morts doivent être jugés, les saints récompensés, et les méchans exterminés. Alors le temple de Dieu s'ouvre dans le ciel ; et on y voit l'arche de son alliance ; Jésus-Christ même, l'arche sainte de l'alliance nouvelle, paroît au milieu des éclairs et des tonnerres, parce que le temps de la colère du Seigneur est arrivé, le temps de juger les morts, de donner la récompense à ses serviteurs, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre : *Advenit ira tua, et tempus mortuorum judicari, et reddere mercedem servis tuis, prophetis et sanctis, et timentibus nomen tuum, pusillis et magnis, et exterminandi eos qui corruperunt terram.*

Les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux commencent donc en nous représentant la gloire et la puissance dans laquelle Jésus-Christ est entré par son ascension triomphante, et se terminent en nous montrant la gloire et la majesté dans laquelle il paroîtra au jour de son dernier avénement, lorsqu'il viendra juger les morts. L'ouverture du premier sceau offre à nos yeux Jésus-Christ qui reçoit de son Père une couronne de gloire, et qui va conquérir le monde par la prédication de l'Evangile. L'ouverture du septième et dernier sceau offre à nos yeux Jésus-Christ à qui tout est enfin assujetti, et qui vient juger les morts, récompenser les saints, et exterminer les méchans.

[1] *Apoc.* XI, 15 *et seqq.*

Les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux nous conduisent donc depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement; ils renferment donc toute l'histoire de l'Eglise partagée en sept âges depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement. Cela n'est point arbitraire; c'est le sens naturel du texte. Il n'a point fallu faire ici violence au texte pour établir cette interprétation; au contraire, on ne pourroit pas s'éloigner de cette interprétation sans faire violence au texte. Reconnoissons donc que c'est là le vrai sens du texte.

Peut-être objectera-t-on ici que c'est au son de la septième trompette que Jésus-Christ paroît ainsi pour juger les morts, récompenser les saints, et exterminer les méchans. Mais il faut observer que l'ouverture du septième sceau n'annonçant rien autre chose que le son des sept trompettes, il se trouve que les symboles qui accompagnent le son de la septième trompette terminent en même temps et le son des sept trompettes et l'ouverture des sept sceaux; en sorte qu'il est toujours vrai de dire que l'ouverture des sept sceaux nous conduit depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement.

Seconde preuve, tirée des symboles qui se trouvent placés entre l'ouverture du sixième et du septième sceau

Nous pourrions encore le confirmer par le rapport sensible qui se trouve entre les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux et ceux qui accompagnent le son des sept trompettes. Entre l'ouverture du sixième et du septième sceau cent quarante-quatre mille Israélites choisis de toutes les tribus d'Israël sont marqués du sceau du Dieu vivant; entre le son de la sixième et de la septième trompette paroissent les deux témoins, c'est-à-dire, selon le sentiment commun des pères, les deux prophètes que Dieu enverra à la fin des temps, et dont l'un sera Elie, par qui les Juifs seront rappelés pour être marqués du sceau du Dieu vivant. Voilà donc un rapport sensible entre les sept sceaux et les sept trompettes; l'ouverture du sixième sceau nous annonce un fléau à la suite duquel les Juifs seront rappelés; le son de la sixième trompette nous annonce un fléau à la suite duquel seront envoyés les deux témoins, dont l'un sera Elie, par qui les Juifs seront rappelés. Ainsi les six premiers sceaux nous conduisent depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'au temps du rappel futur des Juifs. Donc les symboles qui les accompagnent représentent l'histoire de l'Eglise depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'au rappel futur des Juifs. Toute la tradition reconnoît

que le rappel futur des Juifs n'arrivera qu'à la fin des siècles, et dans l'âge le plus proche du dernier avénement de Jésus-Christ. La suite justifiera sur ce point l'opinion commune des pères; et dès à présent nous voyons que le rappel des Juifs se trouve placé entre l'ouverture du sixième et du septième sceau, et la mission des deux témoins entre le son de la sixième et de la septième trompette, c'est-à-dire précisément dans le temps le plus voisin du dernier avénement de Jésus-Christ, annoncé par les symboles qui terminent en même temps le son des sept trompettes et l'ouverture des sept sceaux. Donc les symboles qui accompagnent les six premiers sceaux représentent l'histoire des six premiers âges de l'Eglise, depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'au temps le plus proche de son dernier avénement.

Ainsi, les symboles qui accompagnent l'ouverture du premier sceau comparés, premièrement avec ceux qui terminent l'ouverture du dernier, secondement avec ceux qui se trouvent placés immédiatement avant l'ouverture du dernier, prouvent que l'ouverture des sept sceaux répond aux sept âges de l'Eglise. Suivons maintenant l'application de ce principe.

Ouverture du premier sceau. Commencemens de la prédication de l'Evangile, époque du premier âge de l'Eglise.

Je vis, dit saint Jean, *que l'Agneau avoit ouvert l'un des sept sceaux, et j'entendis l'un des quatre animaux qui environnoient le trône, qui disoit avec une voix comme d'un tonnerre : Venez et voyez. En même temps, je vis paroître un cheval blanc : celui qui étoit monté dessus avoit un arc, et on lui donna une couronne, et il partit victorieux pour continuer de vaincre*[1]. C'est donc ici le Verbe de Dieu, Jésus-Christ même. « C'est Jésus-» Christ victorieux, dit Bossuet[2], comme on le voit au » chapitre XIX, versets 11 et 13, où celui qui est sur le » cheval blanc s'appelle le *Verbe de Dieu*. Ce *cavalier* » représente, dit dom Calmet[3], Jésus-Christ qui part pour » assujettir les nations à la foi, et pour faire la conquête » de son Eglise. Il n'y a pas de doute, dit l'abbé du Pin[4], » que ce ne soit Jésus-Christ qui est représenté ici sous » ce symbole, comme un prince qui va pour vaincre et » pour conquérir les nations. » La plupart des interprètes

[1] *Apoc.* VI, 1 *et* 2. — [2] Explicat. de Bossuet, chap. VI, ℣ 2. — [3] Comment. de dom Calmet, chap. VI, ℣ 2. — [4] Analyse de l'abbé du Pin, chap. VI, ℣ 2.

s'y accordent. C'est donc ici Jésus-Christ même qui, depuis sa résurrection, fait rejaillir l'éclat de sa gloire sur son corps immortel, représenté par ce *cheval blanc* sur lequel ce guerrier est monté. C'est la pensée de saint Jérôme : *Equo sedebat albo Christus, quando post resurrectionem immortale et incorruptum corpus assumpsit*[1]. La *couronne* qui est donnée à ce guerrier est le prix de la victoire que Jésus-Christ a remportée par sa mort, et le symbole de la puissance qui lui a été donnée au ciel et en la terre, et dont il est entré en possession par son ascension glorieuse. *Victorieux* du prince du monde par sa mort, *il part pour continuer de vaincre*; il va triompher du monde même. Il envoie ses apôtres pour conquérir l'univers, mais il est lui-même avec eux et en eux pour s'assujettir toutes les nations par la prédication de l'Evangile; et ils sont eux-mêmes représentés par cet *arc* qu'il tient en main, et dont la force représente celle dont il les a revêtus par le don de son Esprit. Les paroles de feu qui sortent de leur bouche sont les flèches perçantes qui partent de cet arc puissant. Les commencemens de la prédication de l'Evangile montrés ici sous le voile de ces symboles, c'est l'époque du premier âge de l'Eglise.

Ouverture du second sceau. Troubles de l'arianisme, époque du second âge.

Lorsque l'Agneau eut ouvert le second sceau, continue saint Jean, *j'entendis le second animal qui dit : Venez et voyez. En même temps, il sortit un autre cheval qui étoit roux; et le pouvoir fut donné à celui qui étoit dessus d'ôter la paix de dessus la terre, et de faire que les hommes s'entre-tuassent; et on lui donna une grande épée*[2]. Jésus-Christ venoit de conquérir les nations par la prédication de l'Evangile; l'empire idolâtre venoit de recevoir un coup mortel dans la personne de Dioclétien, et l'Eglise commençoit enfin à jouir de la paix sous le règne de Constantin; mais bientôt cette *paix* fut *enlevée* par les troubles de l'arianisme. C'est la remarque de l'abbé de La Chétardie[3]; et, long-temps avant cet interprète, l'un des anciens auteurs qui ont écrit l'histoire de l'Eglise, Socrate, avoit fait la même remarque. « Par les soins de Constantin, dit cet historien[4], le chris» tianisme jouissoit d'une paix et d'une tranquillité très-

[1] *Hieron. in Isai. cap.* LXVI. — [2] *Apoc.* VI, 3 *et* 4. — [3] Explication de l'abbé de La Chétardie, chap. VI, ℣ 4. — [4] *Socrat. Hist. Eccl. l.* I, *c.* 4.

» grande ; mais à cette paix succéda bientôt une guerre » intestine. » Et Constantin même, parlant de l'arianisme aux pères du concile de Nicée, leur disoit : « Prenons garde » qu'après avoir, par le secours du Sauveur notre Dieu, » détruit et renversé de fond en comble la tyrannie de ceux » qui lui avoient déclaré la guerre, le démon envieux n'ex- » pose encore la loi divine de l'Evangile à la médisance et » à la calomnie des impies par une autre voie, c'est-à-dire » par cette guerre intestine que je vois s'élever dans l'Eglise » de Dieu[1]. » C'est ainsi qu'Eusèbe le rapporte. Les chefs de l'hérésie sont donc ici représentés par ce *cavalier* monté sur un *cheval roux ;* la couleur de ce cheval est elle-même un symbole de sang et de carnage, de guerre et de persécution. L'*épée* qui est donnée à celui qui est monté sur ce cheval représente aussi les persécutions, les guerres, les schismes, les divisions, qui accompagnèrent l'hérésie ; en un mot cette guerre *intestine* qui affligea alors l'Eglise, et qui lui donna la douleur de voir ses enfans, à peine échappés au glaive des empereurs païens, s'entre-déchirer et *s'entre-tuer* eux-mêmes impitoyablement, comme l'attestent les faits rapportés par les historiens ecclésiastiques. Les troubles de l'arianisme, voilà donc l'époque du second âge. Et ce n'est point ici une application arbitraire ; elle est nécessairement déterminée par les expressions mêmes du texte. Une guerre qui, succédant à la paix, caractérise le second âge de l'Eglise, c'est évidemment l'arianisme.

Ouverture du troisième sceau. Irruption des barbares sur l'empire romain, époque du troisième âge.

Lorsque l'Agneau eut ouvert le troisième sceau, ajoute saint Jean, *j'entendis le troisième animal qui dit : Venez et voyez. Et je vis paroître tout d'un coup un cheval noir, et celui qui étoit monté dessus avoit en main une balance ; et j'entendis une voix qui sortoit du milieu des quatre animaux, et qui disoit : Le chœnix de blé vaudra un denier, et trois chœnix d'orge un denier ; mais ne gâtez point le vin ni l'huile*[2]. Aux troubles de l'arianisme succédèrent les irruptions des barbares, qui vinrent se répandre sur les provinces de l'empire, particulièrement après la mort de l'empereur Théodose. Ces peuples féroces, sortis des pays septentrionaux, inondèrent la face de la terre, portant partout avec eux la famine. C'est encore la remarque de l'abbé de La Chétardie[3]. L'his-

[1] *Euseb. in vita Cons. l.* III, *c.* 12. — [2] *Apoc.* VI, 5 *et* 6. — [3] Explication de l'abbé de La Chétardie, chap. VI, ℣ 6.

toire a conservé la mémoire de cette étrange désolation, et saint Jérôme, qui vivoit alors, en parle ainsi : « Témoin l'Illyrie, témoin la Thrace, témoin le pays où je » suis né (la Dalmatie), et où, excepté le ciel et la terre, » et les ronces et les bruyères qui se sont élevées, tout a » péri : *Testis Illyricum est, testis Thracia, testis in » quo ortus sum solum, ubi præter cœlum et terram, et » crescentes vepres, et condensa silvarum, cuncta per» ierunt*[1]. » La famine qui accompagna cette affreuse désolation est ici annoncée par la *noirceur* même du *cheval*; car, selon la remarque de Jérémie, notre peau se brûle et se noircit comme un four par l'extrémité de la famine : *Pellis nostra quasi clibanus exusta est a facie tempestatum famis*[2]. Mais elle est figurée encore plus clairement par la *balance* que le cavalier tient en main, comme pour peser le grain, dont la cherté est en même temps annoncée. Le *chœnix* dont il est parlé ici étoit une mesure des Grecs, qui, selon quelques-uns, contenoit le poids de deux livres; ce qui est exprimé dans la Vulgate par le mot *bilibris* : le *denier* romain valoit environ dix sous de notre monnoie. « On donne ici le pain à la mesure » (c'est la remarque de Bossuet)[3]; la mesure est petite, et » on l'achète bien cher : on ne pouvoit pas peindre la fa» mine avec de plus vives couleurs, ni la rendre plus sen» sible. » Mais, au milieu de cette désolation, *le vin et l'huile* furent conservés : Dieu ne permit pas que son Eglise, si souvent représentée par la vigne et par l'olivier, succombât à tant de maux : c'est encore la réflexion de l'abbé de La Chétardie[4]. L'irruption des barbares sur les provinces de l'empire romain, voilà donc l'époque du troisième âge. Et cela même encore n'est point arbitraire : une désolation affreuse qui succède à l'arianisme est certainement l'irruption des barbares sur les provinces de l'empire.

Ouverture du quatrième sceau. Naissance du mahométisme, époque du quatrième âge.

Lorsque l'Agneau eut ouvert le quatrième sceau, continue saint Jean, *j'entendis la voix du quatrième animal qui dit : Venez et voyez. En même temps je vis paroître un cheval pâle, et celui qui étoit monté dessus s'appeloit la Mort, et l'enfer le suivoit; et la puissance leur fut donnée sur les quatre parties de la terre, pour y faire mou-*

[1] *Hieron. Comment. in Sophon.* — [2] *Lament. Jerem.* v, 10. — [3] Explication de Bossuet, chap. vi, verset 6. — [4] Explication de l'abbé de La Chétardie, chap. vi, ℣ 6.

rir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité, et par les bêtes sauvages [1]. A peine les barbares eurent-ils achevé de ravager l'empire romain, de démembrer ses provinces, et de réduire Rome même à la plus extrême désolation, que bientôt après commence de paroître le mahométisme, qui porte partout la désolation et la mort, annoncée ici et par le nom même du cavalier, et par la pâleur du cheval. C'est la remarque de l'abbé de La Chétardie, et voici ses expressions [2] : « C'est ici le ma-» hométisme très-convenablement représenté par cette pâ-» leur et cette mort, parce qu'il est le signe de la destruc-» tion totale et finale de l'empire romain, et par conséquent » des approches du règne de l'Antechrist et de la fin du » monde, suivant la prophétie de saint Paul aux Thessalo-» niciens interprétée par les pères, qui ont cru voir dans » les termes dont use cet apôtre, que l'empire de l'Ante-» christ se manifesteroit quand la destruction de l'empire » romain arriveroit. *Car dès à présent le mystère d'ini-» quité commence de s'opérer*, dit ce grand apôtre [3], *et il » reste seulement que celui qui tient maintenant soit ôté » pour qu'il paroisse* (c'est-à-dire que l'empire romain soit » aboli, afin que l'Antechrist se manifeste); *et alors paroî-» tra ce méchant que notre Seigneur Jésus-Christ exter-» minera par le souffle de sa bouche, et qu'il perdra par » l'éclat de son avénement.* De là vient que saint Jérôme, » voyant l'empire romain s'en aller en ruines, s'écrioit [4] : » *Celui qui tenoit périt, et nous ne pensons pas que l'An-» techrist approche :* QUI TENEBAT DE MEDIO FIT, ET NON » INTELLIGIMUS ANTICHRISTUM APPROPINQUARE. En effet, » continue l'abbé de La Chétardie, à peine Alaric, Gen-» séric, Odoacre, Théodoric, Totila et Alboin, c'est-à-dire » les Goths, les Vandales, les Hérules et les Lombards, » derniers ennemis du nom romain, ont-ils achevé de dé-» soler Rome et l'Italie; à peine est-il absolument vrai de » dire que ce prétendu empire éternel n'est plus, et qu'il » est enfin entièrement détruit, comme il le fut sans res-

[1] *Apoc.* VI, 7 *et* 8. — [2] Explication de l'abbé de la Chétardie, chap. VI, ℣ 8. — [3] 2 *Thess.* II, 7 *et* 8. *Nam mysterium jam operatur iniquitatis : tantum ut qui tenet nunc, teneat* (gr. μόνον ὁ κατέχων ἄρτι, *tantum qui tenet nunc*), *donec de medio fiat. Et tunc revelabitur ille iniquus quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, et destruet illustratione adventus sui.* (Voyez ce que nous avons dit de ce texte dans la préface sur cette épître, et dans la *Dissertation sur l'Antechrist*, à la tête de cette épître, t. XXIII.) — [4] *Hieron. ep. ad Ageruch.*

» source lors des Lombards, ses derniers destructeurs, qui » abolirent en partie jusqu'au nom même de l'Italie, pour » lui substituer le nom de *Lombardie*, et changèrent cet » empire en un royaume nouveau, que Charlemagne changea aussi quelque temps après la fondation du nouvel » empire, tout différent du premier. A peine cet empire » est-il ainsi renversé par les Lombards, c'est-à-dire à la » fin du sixième siècle, que bientôt après, au commencement du septième, Mahomet paroît suivi des Arabes ou » Sarrasins, dont l'empire et la superstition occupent en » peu de temps la plus grande partie des provinces occupées auparavant par les Romains, et forment sur la terre » une secte antichrétienne. »

Et plus loin l'abbé de La Chétardie ajoute : « Cette succession immédiate du mahométisme à l'invasion des barbares montre clairement la distinction et l'union du troisième et du quatrième âge de l'Eglise, et sert d'interprétation à la doctrine comme prophétique des saints pères, » qui, par une espèce d'inspiration, sont assez unanimement convenus, fondés sur le texte de saint Paul que nous » avons cité, qu'à la fin de l'empire romain paroîtroit l'empire antichrétien : et cette suite d'événemens que l'on » vient de voir suffit pour les justifier, et pour montrer » qu'ils ne se sont point trompés... En effet, continue l'abbé » de La Chétardie, les saints pères, voyant la chute de l'empire romain arriver de leur temps, ont avancé sans erreur, » quoiqu'ils ne connussent pas bien comment, que l'Antechrist approchoit, parce que l'empire qui doit, pour » ainsi dire, l'enfanter commençoit à paroître (ou au moins » étoit près de paroître) sur la terre. » A cette remarque de l'abbé de La Chétardie, on peut ajouter que Mahomet naquit précisément vers le temps où les Lombards entrèrent en Italie sous la conduite d'Alboin leur roi, c'est-à-dire vers l'an 568 de l'ère chrétienne vulgaire [1].

Plus loin, l'abbé de La Chétardie rappelle le célèbre passage de saint Jérôme, qui, dans son commentaire sur Daniel, s'exprime ainsi : « Disons donc, ce que tous les écrivains ecclésiastiques nous ont laissé par écrit, qu'à la fin » du monde, lorsque viendra le temps où l'empire romain » doit être détruit, il y aura dix rois qui partageront entre » eux cet empire, et il s'en élevera un onzième qui sera

[1] Fleury, *Hist. eccl.* l. XXXIV. n. 20, et l. XXXVIII. n. 1.

» d'abord plus foible que les autres (c'est l'Antechrist) : » *Ergo dicamus quod omnes scriptores ecclesiastici tra-» diderunt, in consommatione mundi, quando regnum de-» struendum est Romanorum, decem futuros reges qui or-» bem romanum inter se dividant, et undecimum surrectu-» rum esse regem parvulum*, etc. [1]. » « Or ils sont venus, ces » dix rois, continue l'abbé de La Chétardie; et on les voit » paroître au chapitre XVII; ils ont démembré et partagé » l'empire romain : il faut donc, si l'on veut entrer dans » l'esprit et la tradition de tous les premiers chrétiens qui » ont écrit sur cette matière, reconnoître que l'empire an-» tichrétien, ou celui d'où doit sortir l'Antechrist, a paru » dans cette conjoncture, c'est-à-dire dès le commencement » du septième siècle, qui est l'époque précise de la naissance » de l'empire antichrétien de Mahomet, immédiatement » après le démembrement de l'empire romain. »

L'abbé de La Chétardie ajoute encore quelques réflexions; puis il revient au texte sacré : *Lorsque l'Agneau eut ouvert le quatrième sceau*, dit saint Jean, *je vis paroître un cheval pâle; et celui qui étoit monté dessus s'appeloit la Mort*. Sur quoi ce judicieux interprète s'exprime en ces termes : « C'est » donc ici le mahométisme, et particulièrement l'empire » du Turc, nommé *la Mort*; parce qu'il nous annonce par » sa venue la ruine entière de l'empire romain, auquel il » succède; car, ayant envahi ses provinces, l'orient, le » midi et le nord, aboli l'empire d'Orient par la prise de » Constantinople appelée la nouvelle Rome, et menaçant » continuellement le reste de l'empire d'Occident, si on » peut le nommer ainsi, par la terreur qu'il jette et à » Vienne et à Rome [2], que sait-on s'il ne prouvera pas, par » un second événement, qu'il est le vrai destructeur de » l'empire romain, de la nouvelle et de l'ancienne Rome, » et par conséquent qu'il est l'avant-coureur de la fin du » monde? *Et l'enfer le suivoit*. L'Antechrist et tout l'enfer » déchaîné doivent le suivre. Aussi est-il dit plus loin que » *l'enfer et la mort seront jetés dans l'étang de feu* [3] : mar-» que assurée que ce seront deux empires » (dont l'un *suivra* l'autre, et viendra s'unir avec l'autre : ET INFERNUS SEQUEBATUR EUM). « Qu'on lise Ducas, Phranzès, et les autres qui

[1] *Hieron. in Daniel* VII. — [2] Lorsque l'abbé de La Chétardie écrivoit cela, c'est-à-dire vers l'an 1692, à peine étoit-on revenu de l'effroi terrible qu'avoit causé le siége de Vienne par les Turcs, en 1683. — [3] *Apoc.* XX. 14. *Et infernus et mors missi sunt in stagnum ignis.*

» étoient à Constantinople lors de sa ruine par Mahomet II » du nom, empereur des Turcs; et on verra que tous les » fidèles le regardoient comme le précurseur de l'Antechrist, » lui en donnoient le nom, et lui appliquoient les passages » de l'Ecriture, et spécialement de l'Apocalypse qui regar- » dent ce dernier ennemi de Jésus-Christ; et par un secret » instinct de religion, et de cet esprit prophétique toujours » résidant dans l'Eglise, ils publioient que les jours de l'An- » techrist étoient venus. Mais on ne peut voir une plus vive » image de la fureur de cette nation barbare et inhumaine, » que celle qui suit : *Et on lui donna pouvoir sur les quatre » parties de la terre.* Elle domine déjà sur les quatre par- » ties du monde » (c'est-à-dire de notre hémisphère, dont elle occupe l'orient, et s'étend au midi, au nord, et sur une une partie de l'occident). « *Et de faire périr les hommes » par l'épée, par la famine, par la mortalité.* Elle porte » dans tous les endroits qu'elle ravage la guerre, la famine » et la peste. *Et par les bêtes sauvages.* Elle traîne avec elle » une multitude innombrable de peuples barbares, impies, » hérétiques, apostats, qu'on diroit s'être dépouillés de la » nature de l'homme, et s'être revêtus de celle des bêtes » les plus féroces. » Ainsi s'exprime l'abbé de La Chétardie[1].

Remarques

Avant d'aller plus loin, il est bon de remarquer la va-

[1] L'abbé de La Chétardie n'est pas le premier qui ait vu ici le mahométisme. Cornélius à Lapide, dans son commentaire sur l'Apocalypse, après avoir rapporté trois autres interprétations de ce texte, place pour quatrième et dernière celle-ci, dont il parle en ces termes : *Quarto et optime Joachim, Seraphinus Firmanus, Pannonius et Pererius, per equum hunc pallidum intelligunt sectam Mahometis... Estque hæc quasi quarta ætas Ecclesiæ... Hic equus est pallidus, quia respondet sessori suo : sessor enim ejus est pallida mors... Hujus sessor est mors, id est Mahomet, qui... suam sectam propagavit gladio... Hoc enim erat Mahometis symbolum...* Non est Deus nisi unus, et Mahomet apostolus ejus. *Quicumque hoc recipere et profiteri nolebant, necabantur ab eo; qui vero recipiebant, servabantur : ... sed hi pejore, scilicet spirituali, morte ab eo occidebantur. Sequitur eum infernus, id est, Antichristus. Est enim ipse præcursor Antichristi,... illique viam præparat. Putatur enim secta Mahometis duratura usque ad Antichristum, ait Firmanus... Ipsius secta victoriis plurimis... majorem orbis partem occupavit, et plura in dies occupat; adeo ut nuper subacta majori Hungaria et Transilvania, jam Germaniæ, Italiæ et Poloniæ immineat; idque per christianorum principum dissidia : hisce enim crescit, ac christiani quasi excæcati id non vident, aut non curant. Unde dicitur hic per quatuor partes terræ grassata. Huic proinde datum est interficere gladio, fame, morte, et bestiis terræ, incolas orbis. Hæ enim sunt quatuor plagæ Dei, de quibus Ezechiel,* XIV. 21... *Saraceni enim multos christianos gladio, alios fame, alios ærumnis, indeque consequente peste, alios aliis generibus mortis, alios etiam leonibus, ursis, aliisque bestiis abjiciendo occiderunt... Ex dictis sequitur, saracenismum esse quartam et ul-*

riété d'interprétations dans laquelle se jettent ceux qui, s'écartant du sens que l'abbé de La Chétardie vient de proposer, veulent que tout cela regarde les vengeances de Dieu sur l'empire romain dans les quatre ou cinq premiers siècles. Bossuet a commencé par supposer que de ces quatre cavaliers le premier représente Jésus-Christ vainqueur; et à sa suite les trois fléaux de la colère de Dieu, c'est-à-dire la guerre représentée par le second cavalier; la famine par le troisième; et la peste par le quatrième: celui-ci étoit suivi de l'enfer; c'est en général le lieu des morts, dit Bossuet. Mais, si ce quatrième cavalier a pour partage de représenter la peste, pourquoi donc est-il dit que *le pouvoir lui fut donné de faire périr les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité, et par les bêtes sauvages?* Bossuet a senti la difficulté: et voici comment il prétend s'en tirer: « *Et » on lui donna puissance*, ainsi lisent les anciens, dit Bos» suet. Le grec est plus clair: *Et on leur donna puissance*, » c'est-à-dire à ces trois cavaliers, de frapper les hommes » par ces trois fléaux. On peut entendre aussi, *on lui a » donné*, en le rapportant au vainqueur dont il est parlé » au verset 2, et que les trois fléaux de Dieu, la guerre, la » famine et la peste, suivent pour partir à son ordre. » Mais 1° le vainqueur dont il est parlé au verset 2 est bien éloigné du verset 8, et il est bien difficile de croire que, quand au verset 8 il est dit: *On lui donna*, cela puisse se rapporter au vainqueur dont il est parlé au verset 2. Bossuet avoit bien raison de dire: *Le grec est plus clair*. En effet, dans son sens il seroit plus naturel de dire: *Et on leur donna puissance*, en rapportant cela aux trois derniers cavaliers: il faut même avouer que, si le dernier eût paru seul, on ne pourroit pas expliquer cette parole autrement. Mais 2° ce dernier cavalier n'étoit pas seul: *l'enfer le suivoit:* la mort et l'enfer, voilà deux personnages qui paroissent en même temps. Et aussitôt il est

sur les symboles qui accompagnent l'ouverture des quatre premiers sceaux.

timam generalem Ecclesiæ persecutionem, ac post eam mox secuturum finem mundi. Les quatre persécutions dont parle ici cet auteur sont précisément celles que l'abbé de La Chétardie distingue; savoir, celle des païens, celle des ariens, celle des Goths et celle des Vandales, c'est-à-dire des barbares qui usurpèrent les provinces de l'empire, et celle des mahométans. Il est vrai que, comme les Goths et les Vandales étoient ariens, Cornélius à Lapide joint leur persécution à celle des ariens, et les place l'une et l'autre sous le troisième sceau, rapportant au second sceau celle des païens; en quoi il diffère de l'abbé de La Chétardie, qui place dans le premier âge la persécution des païens, comme on le verra dans l'explication des symboles qui accompagnent le son des sept trompettes.

dit : *Et on leur donna puissance :* il est évident que cela regarde ces deux derniers personnages, et que de prétendre y comprendre les cavaliers qui ont précédé, c'est s'écarter du sens naturel du texte. Dom Calmet l'a bien compris : il reconnoît que, si on lit : *On lui donna*, cela s'entend du quatrième cavalier; et que, si on lit : *On leur donna*, cela s'entend, et de ce quatrième cavalier qui s'appeloit la Mort, et de l'enfer qui le suivoit. Ainsi dom Calmet abandonne l'interprétation de Bossuet sur ce qui regarde les quatre cavaliers : il reconnoît que le premier représente Jésus-Christ; mais il pense que le second représente la guerre que les empereurs firent à l'Eglise; le troisième les misères publiques, et particulièrement la famine qui devoit affliger l'empire; le quatrième la mortalité que devoient causer l'épée, la famine, la peste et les bêtes sauvages. Mais, si c'est là le sens, pourquoi la famine est-elle annoncée deux fois? pourquoi est-elle représentée par le troisième cavalier, puisqu'il étoit réservé au quatrième de faire périr les hommes spécialement par la famine? D'ailleurs, il est dit qu'il fut donné, soit à ce cavalier seul, soit à lui et à l'enfer qui le suivoit, puissance *sur les quatre parties de la terre.* Ici Bossuet se contente de faire remarquer que le grec dit, *sur la quatrième partie.* Dom Calmet va plus loin, et il suppose que c'est la vraie leçon : « La Vulgate, dit-il, porte : *Super » quatuor partes terræ;* mais il faut l'expliquer par le » grec. » Et comment l'explique-t-il? « Dieu donna, dit-il, » à ce cavalier le pouvoir de faire mourir *la quatrième partie* » des habitans *de la terre.* » Mais ce n'est plus là le sens du grec ni de la Vulgate. La Vulgate ni le grec ne déterminent point le nombre de ceux que ce cavalier devoit faire périr, mais seulement l'étendue de son pouvoir sur la face de la terre, dont il frappera *la quatrième partie* selon le grec, ou *les quatre parties* selon la Vulgate. Enfin la grande difficulté contre l'interprétation de dom Calmet et contre celle de Bossuet, c'est que ni l'une ni l'autre ne nous conduit au terme qui nous attend à la fin de cette prophétie, c'est-à-dire au dernier jugement qui sera la fin de tous ces symboles. Au contraire, l'interprétation de l'abbé de La Chétardie nous y conduit. Déjà nous avons vu une suite de révolutions qui, en caractérisant les quatre premiers âges de l'Eglise, répondent assez clairement aux symboles qui accompagnent l'ouverture des quatre premiers sceaux. Un guerrier vainqueur qui, ceint d'une couronne, part pour

continuer de vaincre ; c'est Jésus-Christ qui va faire la conquète des nations par la prédication de l'Evangile : premier âge. Une guerre funeste vient troubler la paix qui devoit être le fruit de ces conquêtes ; c'est évidemment les troubles qu'excite l'arianisme dans le second âge. A cette guerre funeste succède une désolation affreuse ; aux troubles de l'arianisme succède l'irruption des barbares dans le troisième âge. Enfin cette désolation est suivie d'une désolation plus terrible encore ; la mort va faire un ravage épouvantable sur la terre, et à sa suite marchera l'enfer qui viendra mettre le comble à tous les malheurs : l'irruption des barbares est suivie du mahométisme ; et qui pourroit dire tous les ravages que cette secte antichrétienne a déjà causés ? Le mahométisme a commencé par s'établir dans une des quatre parties du monde, c'est-à-dire dans l'Asie ; de là il s'est étendu dans l'Afrique, dont il a subjugué la plus grande partie ; et dans l'Europe, dont il a subjugué la partie la plus orientale : et il est certain que, lorsqu'à la fin des siècles l'Antechrist paroîtra, la puissance lui sera donnée *sur toute tribu, sur tout peuple, sur toute langue et sur toute nation* [1]. Ainsi l'enfer achevera ce que la mort a commencé ; ainsi sera pleinement vérifiée dans toute son étendue cette parole : *La puissance leur fut donnée sur les quatre parties de la terre.* La naissance du mahométisme est donc l'époque du quatrième âge, comme le pensoit l'abbé de La Chétardie ; et, si on y fait attention, on comprendra que ce n'est point ici une interprétation arbitraire. Il a été prouvé d'abord que l'ouverture des sept sceaux doit répondre aux sept âges de l'Eglise : le rapport des symboles avec les événemens a fait voir que l'irruption des barbares est l'époque du troisième âge : une désolation plus terrible encore qui commence de paroître après cette irruption est évidemment le mahométisme.

Ouverture du cinquième sceau. Naissance du luthéranisme, époque du cinquième âge.

Lorsque l'Agneau eut ouvert le cinquième sceau, ajoute saint Jean, *je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avoient été tués pour la parole de Dieu, et pour le témoignage qu'ils avoient rendu à l'Agneau. Et ils crioient à haute voix, en disant : Jusqu'à quand, Maître juste et véritable, différerez-vous de nous faire justice, et de venger notre sang de ceux qui habitent sur la terre ? Et on leur donna à chacun une robe blanche ; et il leur fut dit qu'ils attendissent*

[1] *Apoc.* XIII. 7.

en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que fût accompli le nombre de ceux qui, étant leurs frères et serviteurs de Dieu comme eux, devoient souffrir la mort aussi bien qu'eux[1]. Le mahométisme, après avoir pris naissance dans l'Asie, avoit pénétré dans l'Afrique et dans l'Europe, et enfin l'empire d'Orient venoit d'être renversé par les Turcs, sectateurs de l'impie Mahomet, qui étoient devenus maîtres de Constantinople en 1453 : et bientôt après, en 1517, on vit naître du sein de l'empire d'Occident la secte de Luther, secte impie qui osa s'élever particulièrement contre les saints et contre leurs précieuses reliques. C'est encore la remarque de l'abbé de La Chétardie[2], qui, expliquant le texte de saint Jean, s'exprime ainsi : « En effet, » quelle vengeance ne crie pas l'impiété de cette secte qui » porta ses mains sacriléges sur tout ce qu'il y a de plus » sacré dans la religion? On les vit traiter les corps des » saints et des martyrs, que, suivant l'ancienne coutume, » on plaçoit sous les autels, *subtus altare,* avec plus d'ou- » trage et d'indignité qu'on ne traite ceux des plus exé- » crables scélérats de la terre. Les corps d'un saint Irénée, » d'un saint Martin, et d'un nombre infini d'autres, furent » brûlés dans les places publiques, et leurs cendres jetées » au vent comme celles des parricides et des voleurs. Saint » Thomas de Cantorbéry, que Jésus-Christ compte entre » les martyrs de son Eglise, plusieurs siècles après sa mort, » fut cité comme un criminel devant le tribunal d'un roi » engagé dans les liens de cette hérésie, et animé de fureur » contre l'Eglise qu'il avoit abandonnée, et contre son chef » visible, auquel il portoit une haine implacable; et ses » ossemens furent déterrés et condamnés au feu par une » sentence inique. Enfin, il n'y eut presque point d'autel » auquel cette secte ne ravît les saintes richesses et les pré- » cieuses dépouilles que l'Eglise leur avoit données en dépôt; » presque point d'asile qu'elle ne violât insolemment; presque » point de reliques qu'elle ne foulât à ses pieds avec insulte. » Elle ouvrit sa bouche et vomit mille blasphèmes contre les » habitans des cieux : et ce sont eux qui, indignés de tant » d'outrages, qu'on peut regarder comme un second genre » de martyre non moins ignominieux que le premier, disent » ici : *O Seigneur, jusqu'à quand différerez-vous de nous*

[1] *Apoc.* VI. 9-11. — [2] Explication de l'abbé de La Chétardie, chap. VI. ỳ 9 et 10.

» *faire justice de ceux qui sont sur la terre*, et qui nous » persécutent de nouveau? » En s'élevant ainsi, autant qu'il étoit en eux, contre les martyrs dont les païens avoient autrefois répandu le sang, ces hommes se rendoient eux-mêmes en quelque sorte coupables de ce sang autrefois répandu par les païens; et c'est ce qui donne lieu aux martyrs de s'écrier ici : *Maître saint et véritable, jusqu'à quand différerez-vous de nous faire justice, et de venger notre sang de ceux qui habitent sur la terre?*

Alors on leur donna à chacun une robe blanche; et il leur fut dit qu'ils attendissent en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que fût rempli le nombre de ceux qui étant leurs frères; et serviteurs de Dieu comme eux, devoient souffrir la mort aussi bien qu'eux. « Cela nous marque, dit l'abbé de La Chétardie, que le temps de la ven- » geance n'étant pas encore arrivé, Dieu donne de nou- » velles récompenses à ses saints outragés : leur sainteté a » été plus reconnue sur la terre, et la vénération des peu- » ples envers eux plus grande et plus épurée. De là nous » apprenons aussi qu'il y a encore des martyrs à venir, et » un temps de persécution qui s'approche, semblable à celui » de l'Église primitive, duquel nous sommes peu éloignés. » *Adhuc tempus modicum.*

» Au reste, continue ce sage interprète, cette audace de » déclarer la guerre aux bienheureux, vivant dans le ciel, » et à leurs reliques honorées sur la terre, à leur culte, à » leur invocation, à leur intercession, et à leur gloire » même, leur refusant la qualité de saints, méprisant pères » et conciles, et foulant aux pieds leur autorité, est un » caractère si propre à l'hérésie de nos jours, cette hérésie » est si bien désignée par cette marque, que dans tous » les siècles précédens on ne trouvera point d'hérésie à qui » cette marque convienne si parfaitement : et elle ne pou- » voit être représentée par aucun caractère plus distinctif. » Il n'y a donc encore ici rien d'arbitraire : la naissance du luthéranisme est l'époque du cinquième âge. Deux preuves principales servent à montrer que l'abbé de La Chétardie a bien pris ici le vrai sens de la prophétie : 1° Le caractère distinctif de l'hérésie de Luther, qui ne pouvoit être mieux marqué que par les plaintes des martyrs, naturellement excitées par les outrages qu'ils ont reçus. 2° Ce mot, ADHUC TEMPUS MODICUM, *Encore un peu de temps* : mot qui prouve

que ces derniers symboles nous approchent des derniers siècles, et que l'ouverture du sixième sceau va nous annoncer le sixième âge, à la fin duquel éclatera cette dernière persécution qui achevera de remplir le nombre des martyrs.

Ouverture du sixième sceau. Révolution qui éclatera dans le sixième âge.

Je vis aussi, continue saint Jean, *que lorsque l'Agneau eut ouvert le sixième sceau, il se fit un grand tremblement de terre; le soleil devint noir comme un sac de poil; la lune devint comme du sang; les étoiles tombèrent du ciel sur la terre, comme lorsque le figuier étant agité par un grand vent laisse tomber ses figues vertes. Le ciel se retira comme un livre que l'on roule; toutes les montagnes et les îles furent ôtées de leurs places. Les rois de la terre, les grands du monde, les officiers de guerre, les riches, les puissans, et tous les hommes esclaves ou libres, se cachèrent dans les cavernes et dans les roches des montagnes: et ils dirent aux montagnes et aux rochers: Tombez sur nous et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône et de la colère de l'Agneau, parce que le grand jour de sa colère est arrivé; et qui pourra subsister*[1]? Ici l'abbé de La Chétardie se persuade qu'il y a *anticipation*. Il reconnoît que *le sixième sceau* annonce *le sixième âge* de l'Eglise; mais il croit que *les signes* qui l'accompagnent représentent *par anticipation* la grande catastrophe qui terminera la durée des siècles, et sera l'époque du septième âge. Il suppose que ces signes sont précisement *les mêmes que ceux que Jésus-Christ annonce dans l'Evangile, comme devant être les signes prochains de son dernier avénement*; et c'est de là qu'il conclut qu'il faut les rapporter à cette catastrophe, qui sera l'époque du septième âge. Il est vrai que Jésus-Christ, dans l'Evangile, prédisant la fin du monde et le jour de son avénement, se sert, non pas précisément *des mêmes expressions, des mêmes comparaisons, des mêmes termes*, mais de quelques expressions semblables, de quelques comparaisons semblables, de quelques termes semblables: il est vrai qu'il y a quelque chose de conforme, mais non pas que *tout* y soit *conforme*. Jésus-Christ dit qu'*il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles*[2]; il dit que *le soleil s'obscurcira*, que *la lune ne donnera plus sa lumière*, et que *les étoiles*

[1] *Apoc.* VI. 12. *ad fin.* — [2] *Luc.* XXI. 25.

tomberont du ciel [1]. Mais si dans cet endroit ces paroles doivent se prendre à la lettre, il ne s'ensuit pas que partout ailleurs les mêmes paroles, ou de semblables paroles, doivent aussi se prendre à la lettre. Au son de la cinquième trompette, c'est-à-dire dès le cinquième âge, il est parlé d'un obscurcissement du soleil; et l'abbé de La Chétardie lui-même croit y voir l'obscurcissement produit par l'hérésie de Luther. Au son de la quatrième trompette, c'est-à-dire dès le quatrième âge, il est parlé d'un autre obscurcissement du soleil, de la lune et des étoiles; et l'abbé de La Chétardie n'y voit que les malheurs de l'église grecque. Il ne seroit donc pas impossible que les expressions que nous lisons dans l'Evangile, et qui regardent le temps le plus proche du dernier jugement, qui sera l'époque du septième âge, dussent se prendre à la lettre, et que celles que nous trouvons dans l'Apocalypse, à l'ouverture du sixième sceau, qui désigne le sixième âge, dussent se prendre dans un sens figuré. D'ailleurs, par les expressions mêmes de Jésus-Christ, il est prouvé, comme nous l'avons montré dans une autre dissertation, que les signes prochains du dernier jugement commenceront à paroitre immédiatement après la conversion des Juifs [2] : au contraire, les signes qui accompagnent ici l'ouverture du sixième sceau précèdent la conversion des Juifs, qui, selon la remarque même de l'abbé de La Chétardie, se trouve annoncée au chapitre suivant : il y a donc lieu de penser que ces signes sont tout différens de ceux que Jésus-Christ a annoncés. Enfin, selon la remarque même de l'abbé de La Chétardie, la conversion des Juifs, qui, selon l'opinion commune des pères, n'arrivera qu'à la fin des siècles, sera précédée d'une révoltion, d'un fléau que saint Jean annonce dans la suite sous le nom de *second malheur*, et qui se trouve placé précisément après le son de la sixième trompette, comme devant éclater dans le sixième âge : il y a donc lieu de penser que les signes qui accompagnent ici l'ouverture du sixième sceau précèdent les symboles de la conversion des Juifs, annoncent le même fléau. Bientôt nous ferons voir que les symboles qui accompagnent le son des sept trompettes doivent être comparés avec ceux qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux; et qu'ils répondent de

[1] *Matt.* XXIV. 29. *Marc.* XIII. 24. — [2] Voyez la *Dissertation sur les signes du dernier avénement de Jésus-Christ*, tome XIX.

même aux sept âges de l'Eglise. L'abbé de La Chétardie a reconnu la vérité de ce principe; il compare lui-même les symboles qui accompagnent l'ouverture des cinq premiers sceaux avec ceux qui accompagnent le son des cinq premières trompettes; il est donc tout naturel de comparer ceux qui accompagnent l'ouverture du sixième sceau avec ceux qui accompagnent le son de la sixième trompette. C'est, de part et d'autre, le même objet, le même événement. Mais nous imiterons ici la sage discrétion de l'abbé de La Chétardie, et nous nous abstiendrons de former des conjectures sur le sens de ces signes mystérieux. L'interprète le plus sûr des prophéties est leur accomplissement. Nous nous contenterons d'observer que, quelque obscurs que puissent paroître ces symboles, on entrevoit assez qu'ils n'annoncent rien que de terrible; et il y est dit assez expressément que cette étonnante révolution n'éclatera que *parce que le grand jour de la colère de l'Agneau sera arrivé*: non pas toutefois le grand jour de sa colère sur le monde entier, c'est-à-dire sur ceux qui ne le connoissent pas comme sur ceux qui le connoissent; mais seulement le grand jour de sa colère sur ceux qui, le connoissant, vivent comme s'ils ne le connoissoient pas; car il est dit expressément que ceux sur qui éclatera ce fléau diront aux montagnes et aux rochers : *Tombez sur nous, et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de la colère de l'Agneau, parce que le grand jour de sa colère est arrivé*: QUONIAM VENIT DIES MAGNUS IRÆ IPSIUS [1]. Les hommes sur qui cette colère de l'Agneau doit alors éclater connoissent donc l'Agneau; mais c'est leurs infidélités qui auront attiré sur eux sa colère. L'éclat des vengeances de Jésus-Christ sur ceux qui, le connoissant, auront toutefois attiré sa colère par leurs infidélités, est le caractère du sixième âge. Et cela n'est point arbitraire; les cinq premiers sceaux nous ont conduits jusqu'à l'hérésie de Luther, qui est l'époque du cinquième âge : celui-ci nous annonce donc un fléau qui sera le caractère du sixième âge; et ces derniers mots le marquent sans équivoque : *Abscondite nos ab ira Agni*, QUONIAM VENIT DIES MAGNUS IRÆ IPSIUS.

Conversion des Juifs pla-

Après cela, dit saint Jean (et cette parole est bien digne de remarque, *après cela*, POST HÆC; ce qui va suivre n'ar-

[1] La Vulgate porte, *ipsorum*; le grec, αὐτοῦ, *ipsius*. C'est toujours au fond le même sens.

rivera qu'après ce qui vient de précéder : POST HÆC), *après cela, je vis quatre anges aux quatre coins de la terre, qui retenoient les quatre vents du monde, afin que le vent ne soufflât point sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre. Je vis encore un autre ange qui montoit du côté de l'orient, ayant le sceau du Dieu vivant; et il cria à haute voix aux quatre anges qui avoient reçu le pouvoir de frapper de plaies la terre et la mer, en disant : Ne frappez point la terre, ni la mer, ni les arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marqués étoit de cent quarante-quatre mille de toutes les tribus des enfans d'Israël; de la tribu de Juda, douze mille; de la tribu de Ruben, douze mille; de la tribu de Gad, douze mille; de la tribu d'Azer, donze mille; de la tribu de Nephtali, douze mille; de la tribu de Manassé, douze mille; de la tribu de Siméon, douze mille; de la tribu de Levi, douze mille; de la tribu d'Issachar, douze mille; de la tribu de Zabulon, douze mille; de la tribu de Joseph, douze mille; et de la tribu de Benjamin, douze mille*[1]. Voilà donc ce qui doit succéder à ce fléau qui éclatera dans le sixième âge : l'abbé de La Chétardie reconnoît ce fléau, et voici ce qu'il ajoute, expliquant sommairement le texte que nous venons de rapporter : « Après tant de » calamités, quatre vents ou quatre terribles efforts d'une » persécution violente et générale, prêts à s'élever des qua- » tre coins du monde, semblent menacer les hommes d'un » entier bouleversement : mais quatre anges les arrêtent et » les empêchent de souffler, c'est-à-dire que Dieu suspend » sa colère et fait naitre un calme heureux pour la religion. » Un ange se lève du côté de l'orient, tenant à la main le » signe du Dieu vivant, c'est-à-dire le signe salutaire de la » croix : et il crie à ces quatre anges qui suspendent ce ren- » versement universel de ne causer aucun trouble jusqu'à » ce que lui et d'autres encore aient imprimé sur le front » des serviteurs de Dieu ce signe salutaire, ou jusqu'à ce » que les élus d'entre les Juifs se soient convertis à la foi, » et aient fait profession du christianisme. L'énumération » de ces bienheureux élus se fait ; Dieu en prend de chaque » tribu un certain nombre[2].

cée précisément entre l'ouverture du sixième et du septième sceau, comme devant arriver à la fin du sixième âge, c'est-à-dire precisément à la fin des siècles, comme toute la tradition l'enseigne.

[1] *Apoc.* VII. 18. — [2] Explication de l'abbé de La Chétardie, sommaire du chapitre VII.

Ensuite l'abbé de La Chétardie revenant sur ce qui est dit de cet *ange* qui *s'élève de l'orient tenant en main le signe du Dieu vivant*, et qui *crie aux quatre anges qui retenoient les quatre vents de ne faire aucun mal jusqu'a ce que les serviteurs de Dieu soient marqués*, il dit [1] : « On » comprend par ces paroles que l'Antechrist étant près de » vouloir renverser l'Eglise et de séduire les Juifs, desquels » il doit sortir, Dieu veut retarder l'entreprise de cet impie, » et faire auparavant dans la nation juive cette récolte d'é- » lus dont il est si souvent parlé dans les livres saints. » Ou plutôt les Juifs étant déjà séduits par l'Antechrist, qui le reconnoîtront pour le Messie, comme le pense l'abbé de La Chétardie même [2], comme les pères l'enseignent, et comme Jésus-Christ l'annonce, ce semble, d'une manière assez expresse [3]; Dieu suspendra la persécution universelle prête à éclater sur la terre, et la différera jusqu'à ce qu'il ait fait dans la nation juive cette récolte d'élus, en les rappelant à la foi et les marquant de son sceau.

Et sur le dénombrement de ces *cent quarante-quatre mille* pris *de toutes les tribus des enfans d'Israël*, l'abbé de La Chétardie ajoute : « Ce nombre de douze mille choisis » de chaque tribu et marqués du signe salutaire de la croix, » que signifie-t-il, sinon le nombre des Juifs qui se conver- » tiront à la foi à la fin du monde, et qui seront ramenés » à Jésus-Christ par Elie? La multitude en paroît grande; » et douze mille de chaque tribu est une figure qui donne » l'idée d'un peuple infini [4]. » Voilà ce que nous disions : les Juifs reconnoîtront d'abord l'Antechrist pour le Messie; ils seront ensuite ramenés à Jésus-Christ par Elie : et après cela s'élevera cette grande persécution dans laquelle Elie sera mis à mort par l'Antechrist. Voilà aussi ce que toute la tradition enseigne, la suite le confirmera.

De là l'abbé de La Chétardie vient à ce qui regarde l'omission de la tribu de Dan dans ce dénombrement. « L'o- » mission de la tribu de Dan, dit-il, a toujours paru ici » mystérieuse, soit que cette tribu ne doive pas revenir de » son infidélité, soit que l'Antechrist en doive naître, comme » l'ont conjecturé plusieurs saints docteurs, qui ont cru

[1] Sur le chap. VII. ℣ 2 et 3. — [2] Sur le texte du chap. VI. ℣ 8. — [3] *Joan.* V. 43. *Ego veni in nomine Patris mei, et non accipitis me : si alius venerit in nomine suo, illum accipietis.* Voyez ce qui a été dit sur cela dans la *Dissertation sur l'Antechrist*, tome XXIII. — [4] Sur le texte du chap. VII. ℣ 4 et suivans.

» l'entrevoir dans les paroles énigmatiques du patriarche » Jacob, qu'ils ont regardées comme contenant les destinées » de chaque tribu en particulier. » Nous avons déjà parlé de cela dans la dissertation sur l'Antechrist : nous y avons fait remarquer qu'il n'est pas certain que la prophétie de Jacob touchant la tribu de Dan regarde l'Antechrist, parce qu'elle a déjà été exactement vérifiée dans la personne même de Samson, qui étoit de cette tribu; et quant à l'omission de cette tribu dans ce dénombrement, nous avons insinué que ce pouvoit être une simple méprise du copiste, comme le conjecturoit un interprète que nous avons cité alors [1]; et voici ce qui nous porte à penser que cette conjecture n'est point à mépriser. 1° Saint Jean déclare que les cent quarante-quatre mille furent pris *de toutes les tribus* des enfans d'Israël : il semble donc que la tribu de Dan ne doit pas en être exceptée. 2° Il est quelquefois arrivé aux copistes de mettre un nom pour un autre. Dans saint Matthieu, XXVII. 9, on trouve le nom de *Jérémie* pour celui de *Zacharie*. Dans les Actes des apôtres, VII. 16, on trouve le nom d'*Abraham* pour celui de *Jacob*; ce que l'on soupçonne être venu d'une équivoque d'abréviation : anciennement on écrivoit tout en lettres majuscules; et on aura pu mettre par abréviation IAB pour *Jacob*; de là sera venu AB, que l'on aura pris pour l'abrévation du nom d'*Abraham*. Il pourroit donc être arrivé quelque chose de semblable dans le dénombrement dont il s'agit ici. En effet, 3° la tribu de *Joseph* renferme sous elle *Ephraïm* et *Manassé*: il pourroit donc être qu'originairement la tribu de *Manassé* n'auroit pas été nommée dans ce dénombrement, puisqu'elle pouvoit être comprise sous ce nom de la tribu de *Joseph*; car il est remarquable qu'*Ephraïm* n'est point nommé; mais on nomme *Joseph* qui renfermoit sous lui *Ephraïm* et *Manassé*. Il pourroit donc être qu'originairement on auroit lu en grec ΔAN, qui est le nom de *Dan*, d'où il sera venu MAN, qui aura été pris pour une abréviation du nom de *Manassé*.

Quoi qu'il en soit, voilà donc, selon la pensée de l'abbé de La Chétardie, la conversion future des Juifs ici annoncée : et nous avons déjà fait remarquer qu'il n'est pas le seul qui ait pensé ainsi. Entre les anciens, on trouve saint Irénée, Victorin, André et Arétas, évêques de Césarée, qui

[1] *Joan. Mercerus in Gen.* XLIX. ℣ 17.

ont pensé de même. Entre les modernes, l'auteur du traité *de Antichristo* attribuée à Nicolas Oresme ; Thomas Malvenda, auteur du grand traité *de Antichristo ;* Nicolas de Lira, Gagnée, Ribéra Péréira, Cornélius à Lapide, le père Amelotte et quelques autres, ont aussi adopté cette interprétation. Et on peut ajouter ici que cette interprétation n'est point arbitraire, car cette prophétie regarde évidemment les Juifs ; et placée entre l'ouverture du sixième et du septième sceau, elle ne peut regarder que ceux que Dieu rappellera dans l'intervalle du sixième âge, puisque les sept sceaux répondent aux sept âges de l'Eglise, comme nous l'avons prouvé d'abord. Le mot *adhuc modicum*, prononcé à l'ouverture du cinquième sceau, justifie encore cette interprétation ; car, comme nous l'avons fait remarquer, ce mot prouve que l'ouverture du sixième sceau va annoncer le sixième et dernier âge de l'Eglise sur la terre, et qu'ainsi cette prophétie, qui vient ensuite et qui regarde évidemment les Juifs, ne peut regarder que ceux que Dieu rappellera à la fin des siècles. Enfin *la grande tribulation* que nous allons voir bientôt marquée dans la suite du même chapitre confirmera encore cette interprétation comme nous le ferons remarquer alors.

Multitude innombrable d'élus que Dieu rassemblera de toutes les nations, soit au temps même du rappel des Juifs, soit immédiatement après leur conversion.

Après cela (remarquez bien comme tout se suit : POST HÆC), *après cela*, dit saint Jean [1], *je vis une grande multitude que personne ne pouvoit compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue. Ils étoient debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches, et tenant des palmes dans leurs mains. Et ils disoient à haute voix : Le salut appartient à notre Dieu qui est assis sur le trône, et à l'Agneau* [2]. Saint Paul est ici l'interprète de saint Jean. *Si la chute des Juifs*, dit cet apôtre, *a été la richesse du monde, et si leur diminution* et leur abaissement *a été la richesse des Gentils, combien* leur rétablissement et *leur plénitude enrichira-t-elle le monde encore davantage ! et si leur réprobation est devenue la réconciliation du monde, que sera leur rappel,*

[1] *Apoc.* VII. 9 *et* 10. — [2] Le père Amelotte traduit : *C'est à notre Dieu qui est assis sur le trône, et à l'Agneau, qu'est due la gloire de nous avoir sauvés.* Cette traduction est moins littérale ; mais au fond elle rend bien le sens. Cornélius à Lapide remarque sur cela que saint Augustin disoit : *Magna voce salutem Deo decantant, qui magna gratiarum actione recolunt non sua se virtute, sed ipso auxiliante, tribulationum impugnantium superasse certamina. Aug. Serm.* 11 *de Sanctis.*

sinon un retour de la mort à la vie [1] ? En effet, dans la suite de l'Apocalypse on voit qu'en même temps que les cent quarante-quatre mille Israélites seront marqués du sceau du Dieu vivant, l'Evangile éternel sera annoncé à tous ceux qui seront sur la terre, *à toutes les nations, à toutes les tribus, à toutes les langues, à tous les peuples* [2] ; et c'est alors que se formera cette multitude innombrable *de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue*, qui paroît ici devant le trône, et qui, comme on va le voir, est toute composée de *ceux qui ont passé par la grande tribulation* [3], c'est-à-dire par cette grande persécution qui succédera immédiatement à la conversion des Juifs, et dans laquelle seront mis à mort les deux témoins qui auront été les principaux ministres de cette double vocation des Juifs incrédules et des gentils infidèles. Tous ceux qui composent cette multitude innombrable rassemblée de toutes les nations ont en main des *palmes* qui sont le symbole de la victoire qu'ils ont remportée sur la bête qui aura reçu le pouvoir de mettre à mort les deux témoins, et de faire la guerre aux saints, c'est-à-dire sur l'Antechrist même, comme toute la tradition l'a enseigné, et comme la suite du texte le justifiera clairement. Les *robes* sont *blanches*, parce qu'ils les ont lavées et blanchies dans le sang de l'Agneau [4] ; c'est-à-dire parce que, baptisés au nom de Jésus-Christ, et martyrisés à cause de lui, ils paroîtront devant Dieu revêtus de cette innocence, fruit précieux du sang de Jésus-Christ dont le mérite leur aura été appliqué et par le baptême et par le martyre.

Et tous les anges, dit saint Jean, *étoient debout autour du trône, et des vieillards, et des quatre animaux ; et, s'étant prosternés sur le visage devant le trône, ils adorèrent Dieu, en disant : Amen : bénédiction, gloire, sagesse, action de grâces, honneur, puissance et force à notre Dieu, dans les siècles des siècles. Amen* [5]. « Telle est, dit » l'abbé de La Chétardie [6], la fête des bienheureux dans le » ciel, pour le retour des Juifs au Dieu de leurs pères, et » leur vocation à la foi ; et peut-être aussi pour la conver- » sion des nations à qui Hénoch sera envoyé, et qui, s'unis- » sant aux Juifs (convertis), ne formeront avec eux qu'une

[1] *Rom.* XI. 12, 15. — [2] *Apoc.* XIV. 6. — [3] *Apoc.* VII. 14. — [4] *Ibid.* — [5] *Apoc.* VII. 11 *et* 12. — [6] Sur le texte cité.

» même Eglise; c'est-à-dire qu'un seul peuple dans le sein de l'Eglise de Jésus-Christ, à laquelle les Juifs se réuniront eux-mêmes alors. Et voilà ce que nous disions : la foi de ces cent quarante-quatre mille Israélites et de cette multitude innombrable de gentils appelés de toutes nations sera le fruit de la mission des deux témoins, c'est-à-dire des deux prophètes que Dieu a promis d'envoyer, Elie destiné pour rétablir les tribus de Jacob [1], et Hénoch destiné pour prêcher la pénitence aux nations [2].

Grande tribulation qui succédera à la conversion des Juifs, et qui terminera le sixième âge et la durée des siècles : c'est la persécution de l'Antechrist, comme toute la tradition l'enseigne.

Alors, continue saint Jean, *un des vieillards s'adressant à moi, me dit : Qui sont ceux-ci qui sont vêtus de robes blanches, et d'où sont-ils venus? Je lui répondis : Seigneur, vous le savez. Et il me dit : Ce sont ceux qui ont passé par la grande tribulation, et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau* [3]. L'expression de la Vulgate : *Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna*, est équivoque : elle pourroit signifier, *Ce sont ceux qui ont passé par une grande tribulation*; c'est apparemment ce qui a donné lieu de traduire en françois : *Ce sont ceux qui viennent de souffrir de grandes afflictions*, ou *de passer par de grandes afflictions*. Bossuet, dom Calmet et l'abbé du Pin, qui ne voient dans tout ceci que les persécutions des premiers siècles, n'ont pas manqué d'adopter cette traduction. Mais ce n'est pas là ce que porte le texte; et l'abbé de La Chétardie l'a bien remarqué. La Vulgate même peut signifier : *Ce sont ceux qui ont passé par la grande tribulation*; et c'est précisément ce que porte sans équivoque le grec : Οὗτοί εἰσιν οἱ ἐρχόμενοι ἐκ τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης. La Vulgate ne pouvoit pas l'exprimer autrement que par ces mots : *Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna*; et si cette phrase est équivoque, il faut en déterminer le sens par le grec qui est sans équivoque : Οὗτοί εἰσιν οἱ ἐρχόμενοι ἐκ τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης. *Ce sont ceux qui ont passé* PAR LA GRANDE TRIBULATION [4]. Or quelle peut être cette *grande tribulation* par laquelle aura passé cette multitude innombrable d'élus que Dieu rassemblera de toutes les nations au temps de la conversion des Juifs, sinon ce souffle des quatre vents qui doit être suspendu jusqu'à ce que les enfans d'Israël soient mar-

[1] *Eccli.* XLVIII. 10. — [2] *Eccli.* XLIV. 16. — [3] *Apoc.* VII. 13 *et* 14. — [4] *Ita Cornel. à Lapide, in Apoc.* VII. 14. *Græce est duplex articulus*, ἐκ τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης. *q. d. Ex illa tribulatione, illa, inquam, ingenti et celebri, de qua Christus, Matt.* XXIV. ℣ 21. *Erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi, neque fiet.*

qués du sceau du Dieu vivant, ce soulèvement des nations des quatre coins du monde au temps où le dragon doit être déchaîné [1], et où doit paroître avec lui, comme nous le verrons dans la suite [2], cette bête qui doit monter de l'abîme et qui doit mettre à mort les deux témoins? Il faut donc que ce soulèvement universel, ce souffle des quatre vents, cette grande tribulation, suive de bien près la conversion des Juifs, puisque cette tribulation n'est suspendue que jusqu'à ce que la conversion des Juifs soit opérée; puisque toute la multitude des élus appelés de toutes les nations au temps de la conversion des Juifs doit passer par cette tribulation; puisque les deux témoins mêmes qui doivent être les principaux ministres et du rappel des Juifs, et de la vocation de cette multitude de gentils, doivent être mis à mort dans cette tribulation même, comme nous le verrons bientôt. Il faut que cette grande tribulation se répande dans toutes les nations, dans toute la terre; puisque cette multitude d'élus appelés de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, de toute langue, doit passer par cette grande tribulation. Enfin il faut que cette tribulation soit bien vive et bien terrible, puisqu'elle est appelée par distinction *la grande tribulation*; et c'est la réflexion de l'abbé de La Chétardie: « Cette » expression, dit-il [3], témoigne combien sera extrême la » persécution que souffriront alors les nouveaux Israélites » devenus chrétiens (disons plutôt les chrétiens en géné» ral). Le premier âge des martyrs n'a point été plus » horrible. » Or quelle peut être cette persécution tout à la fois si extrême et si universelle; cette persécution qui puisse seule être appelée par distinction, *la grande tribulation*, sinon la persécution de l'Antechrist? Voilà donc la persécution de l'Antechrist clairement ici annoncée; cela n'est point arbitraire: l'expression du texte y conduit nécessairement: *Qui sont ceux-ci? Ce sont ceux qui ont passé* PAR LA GRANDE TRIBULATION: Οὗτοί εἰσιν οἱ ἐρχόμενοι ἐκ τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης. Donc il est vrai que le dénombrement des cent quarante-quatre mille Israélites marqués du sceau du Dieu vivant avant que cette *grande tribulation* éclate désigne le rappel futur des Juifs. Donc il est vrai que les symboles qui nous ont conduits depuis l'ouverture du premier sceau

[1] *Apoc.* XX. 7. — [2] *Apoc.* XVI. 13. 14. Il en sera parlé dans le troisième article de cette *Dissertation*, où l'on expliquera l'effusion des sept coupes. — [3] Sur le chap. VII. ℣ 14.

jusqu'ici représentent l'histoire de l'Eglise depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à la persécution de l'Antechrist, qui est cet impie que Jésus-Christ détruira par l'éclat de son avénement. Et voilà donc aussi ce que signifie ce mot, *Adhuc tempus modicum*, prononcé après l'ouverture du cinquième sceau : Attendez ENCORE UN PEU DE TEMPS, *jusqu'à ce que soit accompli le nombre de ceux qui, étant serviteurs de Dieu comme vous, doivent souffrir la mort aussi bien que vous*; c'est-à-dire, les outrages dont vous vous plaignez caractérisent le cinquième âge : attendez encore seulement jusqu'à la fin du sixième, où doit éclater cette *grande tribulation* dans laquelle sera rempli le nombre de ceux qui doivent souffrir le martyre comme vous. Ainsi tout s'accorde.

Récompense de ceux qui auront passé par cette grande tribulation : c'est la récompense commune à tous les saints dans l'éternité bienheureuse.

Qui sont ceux-ci? ce sont ceux qui ont passé par la grande tribulation, et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau. C'est pourquoi, continue le saint vieillard, *ils sont devant le trône de Dieu; et ils le servent jour et nuit dans le temple : et celui qui est assis sur le trône leur servira lui-même de tente pour les couvrir. Ils n'auront plus ni faim ni soif; et le soleil ni aucune chaleur ne les incommodera plus; parce que l'Agneau qui est au milieu du trône leur servira de pasteur, et il les conduira aux fontaines des eaux vivantes, et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux* [1]. L'abbé de La Chétardie croit voir ici *l'état florissant de cette nouvelle chrétienté* [2], *de cette nouvelle Eglise* [3], c'est-à-dire de cette multitude de Juifs et de gentils nouvellement réunis à l'Eglise de Jésus-Christ, *et les bénédictions que Dieu répandra sur elle*. Il semble que toutes les expressions du texte nous conduisent à quelque chose de plus parfait. Les larmes ne seront pleinement essuyées que lorsque la mort ne sera plus; c'est ce que saint Jean même nous marque à la fin de ce livre, lorsque, annonçant l'éternelle félicité des élus, il nous dit qu'il entendit une voix qui sortoit du trône, et qui disoit : *Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes : et il demeurera avec eux, et ils seront son peuple; et Dieu, demeurant avec eux, sera leur Dieu; Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et la mort ne sera plus* [4]. Il y a donc lieu de penser que tout ce que ce saint vieillard dit ici de la félicité de ceux qui auront

[1] *Apoc.* VII. 15 *ad fin.* — [2] Sommaire du chap. VII. — [3] Sur le texte que nous venons de rapporter. — [4] *Apoc.* XXI. 3. 4.

passé par cette grande tribulation regarde la récompense éternelle, qui leur est réservée, et à laquelle les élus de tous les âges participeront avec eux. Le sein de Dieu, c'est-à-dire Dieu même, comme recevant ses enfans dans le sein de sa charité paternelle, et les consommant dans son unité, est lui-même son trône, son temple et sa demeure, où les bienheureux lui rendent leurs devoirs comme à leur roi, lui sacrifient comme à leur Dieu, se reposent en lui comme dans leur souverain bien, et où ils sont à couvert comme dans un asile et un sanctuaire inaccessible. Ils n'auront plus ni faim ni soif, étant nourris d'un pain qui est Dieu même, rassasiés de sa gloire, enivrés du torrent de ses délices. Le soleil de la justice divine ne les brûlera plus, parce qu'ils seront purs et sans tache à ses yeux. Le vent brûlant des tentations ne les incommodera plus : le tentateur n'aura point d'accès dans cet heureux séjour. L'Agneau sera leur pasteur, et les conduira aux sources vives des eaux, en les rendant immortels par la possession de Dieu même. Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux : il n'y aura plus là ni persécution, ni afflictions, ni douleurs; mais une joie éternelle, une éternelle félicité.

L'ouverture du septième sceau donne naissance au son des sept trompettes.

Enfin le septième sceau va s'ouvrir : un silence d'une demi-heure mettra un intervalle entre ce qui vient de précéder et ce qui va suivre; de nouveaux préparatifs annonceront un nouveau spectacle : les sept trompettes sonneront successivement; de nouveaux symboles s'offriront à nos yeux; les symboles qui accompagneront le son de la septième trompette termineront en même temps et le son des sept trompettes et l'ouverture des sept sceaux, et acheveront l'histoire des sept âges de l'Eglise, représentée non-seulement par les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, mais encore par ceux qui accompagnent le son des sept trompettes, comme on va le voir.

ARTICLE II.

Explication des symboles qui accompagnent le son des sept trompettes.

Circonstances qui précèdent le son des sept trompettes. Les

Lorsque l'Agneau eut ouvert le septième sceau, dit saint Jean, *il se fit dans le ciel un silence d'environ une demi-heure. Et je vis les sept anges qui assistent devant Dieu; et*

symboles qui accompagnent le son des sept trompettes représentent l'histoire des sept âges de l'Eglise : preuve par la mission des deux témoins annoncée entre le son de la sixième et de la septième trompette.

sept trompettes leur furent données. Alors il vint un autre ange qui se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or; et on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il les offrît sur l'autel d'or qui est devant le trône, les présentant comme le symbole des prières de tous les saints. Et la fumée des parfums qui représentoient les prières des saints, s'élevant de la main de l'ange, monta devant Dieu. L'ange prit ensuite l'encensoir, le remplit du feu de l'autel, et jeta ce feu sur la terre; et il se fit des tonnerres, des voix et des éclairs, et un tremblement de terre. Alors les sept anges qui avoient les sept trompettes se préparèrent pour en sonner [1]. Sept anges vont donc sonner de leurs trompettes; et le son de chaque trompette sera accompagné de nouveaux symboles : mais que signifieront ces symboles? à quoi se rapporteront-ils? sera-ce la suite de ceux qui viennent de précéder? et les événemens représentés par ces symboles succéderont-ils à la conversion des Juifs qui vient d'être annoncée? ou sera-ce, comme nous l'avons dit, l'histoire des sept âges de l'Eglise, représentée une seconde fois sous de nouveaux symboles? Pour trouver la solution de cette question, il ne faut que considérer avec quelque attention ce qui se passe entre le son de la sixième et de la septième trompette.

Les six premiers anges avoient déjà fait retentir le son des six premières trompettes; et différens symboles avoient accompagné le son de chacune de ces six trompettes, lorsqu'enfin voici ce qui arriva : *On me donna une canne*, dit saint Jean, *et il me fut dit : Allez mesurer le temple de Dieu et l'autel, et ceux qui y adorent; mais laissez le parvis qui est hors du temple, et ne le mesurez pas, parce qu'il a été abandonné aux gentils, et ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois. Et je donnerai à mes deux témoins, étant couverts de sacs, de prophétiser pendant mille deux cent soixante jours... Et, après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera... Mais trois jours et demi après, l'esprit de vie envoyé de Dieu entra en eux... Alors ils entendirent une voix puissante qui venoit du ciel, et qui leur dit : Montez ici; et ils montèrent au ciel dans une nuée à la vue de leurs ennemis* [2]. Toute la tradition a reconnu dans la

[1] *Apoc.* VIII. I *et seqq.* — [2] *Apoc.* XI. I *et seqq.*

personne de ces deux témoins les deux prophètes que Dieu a promis d'envoyer, Elie destiné pour rétablir les tribus de Jacob, Hénoch destiné pour prècher la pénitence aux nations. Déjà nous avons justifié ailleurs sur cela l'opinion des pères [1]; et nous aurons encore lieu de confirmer dans la suite ce que nous en avons dit. Ici nous nous contenterons d'observer, 1° que la mission de ces deux prophètes, dont l'un sera Elie, se trouve placée à la suite des symboles qui accompagnent le son de la sixième trompette : d'où nous concluons que les symboles qui accompagnent le son des six premières trompettes annoncent des événemens antérieurs à la mission de ces deux prophètes; d'où nous concluons que les événemens annoncés par ces symboles ne succéderont pas à la conversion des Juifs qui vient d'être annoncée, mais qu'au contraire ils doivent la précéder, puisqu'ils doivent précéder la mission de ces deux prophètes, dont l'un doit ètre envoyé précisément pour le rappel des Juifs. Et 2° nous observerons que, comme la conversion des Juifs se trouve placée entre l'ouverture du sixième et du septième sceau, de même la mission de ces deux prophètes se trouve placée entre le son de la sixième et de la septième trompette. Or l'ouverture du sixième sceau annonçoit le sixième âge, dans l'intervalle duquel arrivera la conversion des Juifs : il y a donc lieu de conjecturer que le son de la sixième trompette annonce de même le sixième âge, dans l'intervalle duquel arrivera la mission des deux témoins; il y a donc lieu de conjecturer que, comme les symboles qui accompagnent l'ouverture des six premiers sceaux représentent les six premiers âges de l'Eglise, de même les six premiers âges de l'Eglise sont aussi représentés par les symboles qui accompagnent le son des six premières trompettes; et c'est la pensée de l'abbé de La Chétardie. Il est vrai que jusqu'ici ce n'est encore qu'une conjecture; ou plutôt on voit clairement que les symboles qui vont accompagner le son des six premières trompettes doivent représenter des événemens qui précéderont la mission des deux témoins, et par conséquent la conversion des Juifs; et la conjecture tombe seulement sur le rapport que ces symboles peuvent avoir avec les événemens qui partagent les six premiers âges de l'Eglise; mais cette conjecture va bientôt être confirmée par

[1] Voyez la préface sur l'Apocalypse placée avant cette Dissertation, art. v, n. 3.

le rapport qui se trouve en effet entre ces événemens et ces symboles.

D'ailleurs considérons les circonstances qui précèdent le son des sept trompettes. Et d'abord *il se fit dans le ciel*, dit saint Jean, *un silence d'une demi-heure*. Dieu mit un intervalle entre les symboles qui avoient accompagné l'ouverture des six premiers sceaux, et ceux qui alloient accompagner le son des sept trompettes, comme pour marquer que les symboles qui alloient paroître n'étoient pas la suite de ceux qui avoient précédé. Ce sont deux spectacles différens; et Dieu prend soin de les distinguer: l'un n'est pas la suite de l'autre; mais ils ont l'un et l'autre le même objet. C'est ainsi, comme le remarque encore l'abbé de La Chétardie [1], c'est ainsi que Pharaon, ayant eu d'abord un premier songe dans lequel il vit sept vaches grasses et sept vaches maigres, s'éveilla; et, s'étant endormi, un second songe fut ajouté au premier; il vit sept épis beaux et pleins, et sept épis minces et secs. Et, lorsque Joseph lui expliqua l'un et l'autre symbole: Ces deux songes, lui dit-il, n'en font qu'un; ils signifient l'un et l'autre la même chose; le second ne sert qu'à prouver la certitude du premier, et à montrer que ce qui vous est annoncé va s'accomplir infailliblement et bientôt: *Somnium regis unum est... Quod autem vidisti secundo, ad eamdem rem pertinens somnium, firmitatis indicium est, eo quod fiat sermo Dei, et velocius impleatur* [2]. Il en est de même ici: l'ouverture des sept sceaux et le son des sept trompettes sont deux visions distinguées par cette demi-heure de silence dans le ciel, de même que les deux songes de Pharaon furent distingués par son réveil. Mais, comme ces deux songes n'en faisoient qu'un, en ce qu'ils avoient l'un et l'autre le même objet: *Somnium regis unum est*; de même aussi ces deux visions n'en font qu'une, en ce qu'elles ont l'une et l'autre le même objet, qui est l'histoire des sept âges de l'Eglise.

Et ces deux visions sont distinguées, non-seulement par cette demi-heure de silence, mais encore par les préparatifs qui précèdent le son des sept trompettes, préparatifs semblables à ceux qui avoient précédé l'ouverture des sept sceaux; car, avant l'ouverture des sept sceaux, il étoit sorti du trône, des éclairs, des tonnerres et des voix [3]; et saint Jean avoit vu les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosterner devant l'Agneau, ayant chacun des

[1] Observation placée à la fin de l'explication du chap. v. — [2] *Gen.* XLI. 25. 32. — [3] *Apoc.* IV. 5.

harpes et des coupes d'or pleines de parfum qui représentoient les prières des saints [1]. Et de même, avant le son des sept trompettes, il vient un ange qui se tient devant l'autel, tenant un encensoir d'or; et on lui donne une grande quantité de parfums, afin qu'il les offre sur l'autel d'or qui est devant le trône, les présentant comme le symbole des prières de tous les saints; et la fumée des parfums qui représentoient les prières des saints, s'élevant de la main de l'ange, monte devant Dieu. L'ange prend ensuite l'encensoir, le remplit du feu de l'autel, et jette ce feu sur la terre; et il se fait des tonnerres, des voix et des éclairs, et un tremblement de terre. Enfin, les sept anges qui avoient les sept trompettes se préparent pour en sonner.

L'histoire des sept âges de l'Eglise va donc être une seconde fois tracée sous les symboles qui vont accompagner le son des sept trompettes; ou plutôt l'histoire des six premiers âges, déjà montrée sous les symboles qui ont accompagné l'ouverture des six premiers sceaux, va être montrée de nouveau sous ceux qui accompagneront le son des six premières trompettes; et le son de la septième trompette terminant en même temps le son des sept trompettes et l'ouverture des sept sceaux, les symboles qui accompagneront le son de cette dernière trompette termineront l'histoire des sept âges de l'Eglise.

Mais, pour bien entrer dans l'intelligence des symboles qui accompagneront le son des sept trompettes, il est important de les comparer avec ceux qui ont accompagné l'ouverture des sept sceaux : comme il y a un rapport intime entre les uns et les autres, l'intelligence des uns conduit à l'intelligence des autres; c'est ce qui avoit déterminé l'abbé de La Chétardie à les expliquer conjointement, en coupant le texte pour rapprocher les symboles qui doivent être comparés. Il nous a semblé plus naturel de suivre le texte sans interruption; mais nous ferons remarquer le rapport de ces deux visions, en rappelant sommairement ce que nous avons dit de la première.

Son de la première trompette : persécution que l'Eglise eut à souffrir dans le premier âge.

Le premier ange sonna de la trompette, dit saint Jean, *et il se forma une grêle et un feu mêlé de sang qui tombèrent sur la terre; et la troisième partie des arbres fut brûlée; et toute herbe verte éprouva aussi l'ardeur du feu* [2]. A l'ouverture du premier sceau, on a vu paroître un cheval blanc monté par un guerrier victorieux qui alloit continuer de

[1] *Apoc.* v. 8. — [2] *Apoc.* VIII. 7.

vaincre; et ce guerrier représentoit Jésus-Christ qui alloit conquérir le monde par la prédication de l'Evangile. Au son de la première trompette *une grêle*, accompagnée de *feu* et de *sang*, tombe sur la terre; et, selon la remarque de l'abbé de La Chétardie [1], c'est le symbole des persécutions qui s'élevèrent partout où l'Evangile fut annoncé, et qui tombèrent sur *toute herbe verte*, c'est-à-dire sur toute la multitude des fidèles, et enlevèrent *la troisième partie des arbres,* c'est-à-dire un grand nombre de pasteurs. Voilà ce qui arriva dans le premier âge.

Son de la seconde trompette. Suites funestes de l'arianisme qui prit naissance dans le second âge.

Le second ange sonna de la trompette, continue saint Jean; *et on vit comme une grande montagne tout en feu, qui fut jetée dans la mer; et la troisième partie de la mer fut changée en sang : la troisième partie des créatures qui étoient dans la mer, et qui avoient vie, mourut; et la troisième partie des navires périt* [2]. A l'ouverture du second sceau, on a vu paroître un cheval roux monté par un cavalier qui reçut le pouvoir d'ôter la paix de dessus la terre, et de faire que les hommes s'entretuassent; et c'étoit le symbole des troubles que devoit causer l'hérésie, et particulièrement l'arianisme. Au son de la seconde trompette, une *montagne tout en feu* est jetée dans la mer; et, selon la remarque de l'abbé de La Chétardie [3], c'est encore le symbole de l'hérésie, et particulièrement de l'arianisme, qui, comme un mont de discorde, jeta parmi les hommes le feu des dissensions, et alluma dans l'Eglise *un très-grand incendie*, selon l'expression même d'Eusèbe [4] : incendie qui fut plusieurs fois renouvelé dans les siècles suivans par les différentes hérésies qui succédèrent à l'arianisme, et qui naissoient toutes, pour ainsi dire, les unes des autres. Du milieu même des troubles excités par les ariens s'éleva l'hérésie des macédoniens; ensuite vint celle des nestoriens, qui donna naissance à celle des eutychiens : dans le même temps s'étendoit celle des pélagiens; après cela parut celle des monothélites, à laquelle succéda celle des iconoclastes : ainsi se perpétuoit cet incendie qui avoit l'arianisme pour première origine. *Et la troisième partie de la mer fut changée en sang*. « En effet, dit sur cela l'abbé de La Chétardie, » l'Eglise fut ensanglantée par les cruautés horribles qu'exer» cèrent les princes et les peuples hérétiques contre les or-

[1] Sur le texte cité. — [2] *Apoc.* VIII. 8 *et* 9. — [3] Sur le texte cité. — [4] *Euseb. in vita Constantini*, *l.* II.

» thodoxes : l'histoire en est si remplie, qu'il semble inu-
» tile de les rapporter ici : outre que ceci doit se prendre dans
» un sens métaphorique, et pour une grande désolation dans
» l'Eglise. » *Et la troisième partie des créatures qui étoient dans la mer, et qui avoient vie, mourut*; « parce que, dit
» l'abbé de La Chétardie, un très-grand nombre d'âmes
» qui vivoient dans le sein de l'Eglise catholique, quittant
» la doctrine commune et universelle répandue par toute la
» terre, périrent misérablement dans l'eau bourbeuse et
» corrompue des erreurs particulières, et furent empoison-
» nées de la puanteur et de l'infection mortelle que causa
» dans l'Eglise cette montagne embrasée. » *Et la troisième partie des navires périt.* « Qu'est-ce que cela signifie, dit
» l'abbé de La Chétardie, sinon que quantité d'églises par-
» ticulières furent malheureusement submergées par ces
» erreurs immenses, et firent un funeste naufrage dans la
» foi ? » Telles furent les suites funestes de ces hérésies, dont l'origine remontoit à l'arianisme qui éclata dans le second âge.

Son de la troisième trompette. Funestes effets de l'irruption des barbares, qui éclata dans le troisième âge.

Le troisième ange sonna de la trompette, dit saint Jean; *et il tomba du ciel une grande étoile ardente comme un flambeau, qui tomba sur la troisième partie des fleuves, et sur les sources des eaux : cette étoile s'appeloit Absynthe; et la troisième partie des eaux ayant été changée en absynthe, un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu, parce qu'elles étoient devenues amères* [1]. A l'ouverture du troisième sceau, on a vu paroître un cheval noir monté par un cavalier qui portoit avec lui le symbole de la famine; et cela annonçoit l'irruption des peuples barbares qui, se jetant sur les provinces de l'empire, portèrent la désolation et la famine partout où ils passèrent. Au son de la troisième trompette, une *étoile* tombe du ciel *sur les eaux*; elle s'appelle *Absynthe*; elle change les eaux en absynthe; et, selon la remarque de l'abbé de La Chétardie [2], c'est encore un symbole de l'irruption des barbares. Cette *étoile* nommée *Absynthe* représente les rois barbares qui conduisoient ces peuples féroces : elle tombe *du ciel*, parce que ces rois étoient suscités de Dieu pour exercer ses vengeances. Elle tombe *sur la troisième partie des fleuves*, c'est-à-dire sur la troisième partie des provinces de l'empire; car ce fut principalement sur l'Occident que ces rois barbares se jetèrent; et

[1] *Apoc.* VIII. 10 *et* 11. — [2] Sur le texte cité.

plus loin il est dit expressément que *les eaux* sur lesquelles la grande prostituée étoit assise *représentoient les peuples* qui lui étoient assujettis [1], c'est-à-dire les peuples à qui Rome commandoit. Cette étoile tombe spécialement *sur les sources des eaux* : Rome même étoit la source de ces fleuves; et c'étoit spécialement sur elle que ces rois barbares devoient exercer leur fureur. *La troisième partie des eaux fut changée en absynthe, et un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu, parce qu'elles étoient devenues amères.* Ces peuples féroces, infectés tous, ou de l'idolâtrie, ou de l'hérésie, causèrent presque autant de maux dans l'Eglise que dans l'empire. « Les clairs ruisseaux de la foi et de la » tradition, dit ici l'abbé de La Chétardie, furent bientôt » altérés dans tous les endroits que ces peuples infidèles sac- » cagèrent, et où ils pervertirent, autant qu'ils purent, les » vestiges de la pure et saine religion. Les hommes qui ve- » noient se désaltérer dans les fontaines de cette eau rejail- » lissante en la vie éternelle, trouvant ces sources, d'où ils » puisoient leur foi, devenues amères par le mélange impur » que la superstition, l'idolâtrie et les erreurs y avoient fait, » rencontrèrent la mort où ils cherchoient la vie. Beaucoup » de pays chrétiens qui se virent exposés à leur fureur, et » engagés sous leur tyrannique domination, furent perver- » tis et entraînés dans un aveuglement impie ; en sorte qu'aux » siècles suivans il n'y a presque plus paru aucune trace de » la religion que les premiers apôtres y avoient prêchée, et » qu'il a fallu y en envoyer d'autres une seconde fois, pour y » annoncer l'Évangile de nouveau, et y ressusciter la foi qui » étoit presque entièrement éteinte. Le seul exemple de » l'Angleterre, et de l'état où elle étoit, lorsque saint Gré- » goire-le-Grand y envoya le moine Augustin, nous rend » très-sensible cette vérité. » Voilà donc quels furent les funestes effets de cette irruption qui éclata dans le troisième âge.

Son de la quatrième trompette. Schisme des Grecs dans le quatrième âge.

Le quatrième ange sonna de la trompette, continue saint Jean ; *et le soleil*, *la lune et les étoiles ayant été frappés de ténèbres dans leur troisième partie*, *la troisième partie du soleil, de la lune et des étoiles fut obscurcie, et le jour fut privé de la troisième partie de sa lumière, et la nuit de même* [2]. A l'ouverture du quatrième sceau, on a vu paroître un cheval pâle ; celui qui étoit dessus s'appeloit la Mort ; et c'étoit le symbole du mahométisme dont la naissance est

[1] *Apoc.* XVII. 15. — [2] *Apoc.* VIII. 12.

l'époque du quatrième âge. Au mahométisme succède, dans le même âge, le schisme de l'église orientale : et, selon la remarque de l'abbé de La Chétardie [1], ce schisme nous est représenté par cet obscurcissement qui se forme après le son de la quatrième trompette. « Jusqu'ici, dit l'abbé de La » Chétardie, ce n'avoit été que quelques églises particulières » qui étoient tombées dans l'erreur et dans les ténèbres; » mais voici une grande partie de la terre qui ne reçoit plus » les lumières de Jésus-Christ, le vrai *soleil* de justice. La » plus considérable partie de la chrétienté, c'est-à-dire tout » l'Orient, tout le Midi, et une partie du Nord et de l'Oc- » cident, a été obscurcie des ombres affreuses de cette éclipse. » L'Eglise, si souvent comparée à la *lune*, a souffert une » espèce d'obscurcissement dans cette partie de l'univers par » la défection de ces peuples nombreux. » Cette multitude d'hommes, qui devoient briller comme des *étoiles* par la lumière de la foi, sont enveloppés par les ténèbres du schisme et de l'erreur. *Le jour* est privé de la troisième partie de sa lumière, et *la nuit* de même; « c'est-à-dire que » même ce qui restoit de lumière dans l'église grecque, » quoique schismatique, s'est presque tout éteint par l'igno- » rance et par l'erreur : » et par là le christianisme a perdu une partie de l'éclat dont il brilloit; et le monde entier une partie de la lumière dont il étoit éclairé. Voilà ce qui est arrivé dans le quatrième âge.

Tout cela se suit, et tout cela n'est point arbitraire. Une grêle, accompagnée de feu et de sang dans le premier âge, est évidemment la violence des persécutions dont l'Eglise fut alors agitée. La chute d'une montagne tout en feu dans le second âge, rappelle naturellement l'embrasement causé par l'arianisme. La chute d'une étoile ardente dans le troisième âge rappelle naturellement l'irruption des rois barbares. Enfin, un obscurcissement affreux qui éteint la troisième partie de la lumière dans le quatrième âge, est évidemment le schisme des Grecs. Les symboles répondent aux événemens; et le son des trompettes qui sont accompagnées de ces symboles, répond manifestement aux différens âges dans lesquels ces événemens se trouvent placés.

Alors je vis, dit saint Jean, *et j'entendis un ange qui* Trois grands

[1] Sur le texte cité.

malheurs annoncés au son des trois dernières trompettes vont terminer l'histoire des sept âges de l'Eglise.

voloit par le milieu du ciel [1]. Selon la Vulgate, c'étoit *un aigle*, mais selon le grec c'étoit *un ange* [2]; et dans la suite de l'Apocalypse, on voit encore un autre ange qui voloit ainsi par le milieu du ciel [3]. *Je vis donc*, dit saint Jean, *et j'entendis un ange qui voloit par le milieu du ciel, et qui disoit : Malheur, malheur, malheur à ceux qui habitent sur la terre, à cause du son des trompettes dont les trois autres anges doivent sonner.* Cet ange crie trois fois *malheur*; et ces trois *malheurs* répondent aux trois fléaux qui vont être annoncés au son des trois dernières trompettes, et qui seront désignés sous le nom de *premier*, *second* et *troisième malheur* [4]. On peut se rappeler ce que nous avons dit dans un autre endroit touchant la distinction de ces trois malheurs [5]. Mais de plus cette distinction est si bien marquée dans le texte, qu'il est étonnant qu'on ait pu la méconnoître. Aussi avons-nous vu que Bossuet, qui s'en éloigne davantage, la reconnoît cependant assez expressément même plus d'une fois. Dom Calmet tâche de la concilier avec le système de Bossuet; et l'abbé du Pin la reconnoît expressément, sans se mettre en peine de la concilier avec le système de ce prélat. « Quoique la description » des malheurs, représentés après que les quatre premiers » anges eurent sonné de la trompette, fût terrible, dit » l'abbé du Pin [6], saint Jean prépare le lecteur à entendre » quelque chose de plus effroyable quand les trois autres » anges sonneront de la trompette. Un ange l'annonce, et » prononce d'une voix épouvantable trois fois le mot de » *Vœ*, c'est-à-dire *Malheur*, PAR RAPPORT AUX TROIS VISIONS » SUIVANTES. » *Vœ, vœ, vœ habitantibus in terra, de ceteris vocibus trium angelorum.*

Son de la cinquième trompette. Premier malheur, plaies des sauterelles, que l'abbé de La Chétardie croit être un symbole du luthéranisme, dont la nais-

Après que cet ange eut ainsi annoncé ces trois malheurs, *le cinquième ange sonna de la trompette; et je vis*, dit saint Jean, *une étoile qui étoit tombée du ciel sur la terre; et la clef du puits de l'abîme lui fut donnée : et ayant ouvert le puits de l'abîme, il s'éleva du puits une fumée semblable à celle d'une grande fournaise; et le soleil et l'air furent obscurcis par la fumée de ce puits. Il sortit de cette fumée des sauterelles qui vinrent sur la terre, et à qui il fut donné le même pouvoir qu'ont les scorpions de la terre.*

[1] *Apoc.* VIII. 13 *et ult.* — [2] ἀγγέλου, *Angeli*; au lieu de quoi l'auteur de la Vulgate a lu ἀετοῦ, *aquilæ*. — [3] *Apoc.* XIV. 6. — [4] *Apoc.* IX. 12. et XI. 14. — [5] Voyez dans la préface sur l'Apocalypse, art. V. n. I. — [6] Sur le texte cité.

Et il leur fut commandé de ne point faire de tort à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui étoit vert, ni à tous les arbres ; mais seulement aux hommes qui n'auroient point le sceau de Dieu sur leur front. Et on leur donna pouvoir, non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois : et la douleur qu'elles font est semblable à celle que fait le scorpion quand il a piqué l'homme. En ce temps-là les hommes chercheront la mort, et ils ne pourront la trouver; ils souhaiteront de mourir, et la mort s'enfuira d'eux. Or, ces espèces de sauterelles étoient semblables à des chevaux préparés pour le combat : elles avoient sur la tête comme des couronnes qui paroissoient d'or : leurs visages étoient comme des visages d'hommes. Elles avoient des cheveux comme des cheveux de femmes, et des dents comme des dents de lion. Elles avoient des cuirasses comme des cuirasses de fer; et le bruit de leurs ailes étoit comme un bruit de chariots, et d'un grand nombre de chevaux courant au combat. Leur queue étoit semblable à celle des scorpions; elles y avoient des aiguillons : et le pouvoir qu'elles avoient de nuire aux hommes fut de cinq mois. Elles avoient pour roi l'ange de l'abîme, appelé en hébreu Abaddon, et en grec Apollyon, c'est-à-dire l'Exterminateur [1]. A l'ouverture du cinquième sceau, les martyrs ont élevé leurs voix pour demander vengeance contre les habitans de la terre; et leurs plaintes étoient excitées par les outrages qu'ils reçurent de la secte impie de Luther. L'abbé de La Chétardie croit trouver la même secte dépeinte sous le symbole de cette nuée de sauterelles qui s'élèvent au son de la cinquième trompette. Quoique nous ayons quelque doute sur cette interprétation, comme nous l'avons déjà témoigné [2], cependant nous l'exposerons ici telle que l'abbé de La Chétardie la présente.

sance a été l'époque du cinquième âge.

Le cinquième ange ayant sonné de la trompette, je vis, dit saint Jean, *une étoile qui étoit tombée du ciel sur la terre.* « C'est ici, dit l'abbé de La Chétardie, une descrip-
» tion sensible de l'apostasie de Luther, prêtre et religieux,
» très-convenablement représentée par la chute d'une étoile,
» et qu'on peut dire sans exagération avoir été une des plus
» grandes plaies qui soient arrivées à l'Eglise depuis l'éta-
» blissement du christianisme, et très-digne d'être prédite

[1] *Apoc.* IX. 1-11. — [2] Voyez dans la préface de l'Apocalypse, art. 6. n. 4.

» par saint Jean, tant à cause du grand nombre de pro-
» vinces et de peuples qu'elle a enlevées à la religion, qu'à
» cause des mauvais effets et des sentimens impies qu'elle a
» laissés dans l'esprit d'un grand nombre de personnes.

» *Et on donna à cette étoile la clef du puits de l'abîme.*
» Cette clef, bien différente de celle de saint Pierre, qui
» ouvre le ciel, signifie l'autorité que Luther usurpa dans
» l'Eglise, et le droit qu'il se donna d'y prononcer et d'y
» décider, de gouverner les consciences, d'ouvrir et de
» fermer, en un mot le ministère qu'il s'arrogea de tout
» faire, et qu'il exerça avec tant d'empire, qu'il osa même
» prononcer anathème contre le chef de l'Eglise et le vicaire
» de Jésus-Christ en la terre : mais cette clef malheureuse
» n'ouvroit que l'enfer et fermoit le ciel.

» *Et elle ouvrit le puits de l'abîme; et il en sortit une*
» *fumée comme d'une grande fournaise; et le soleil et l'air*
» *furent obscurcis de la fumée de ce puits.* Nous voyons
» encore de nos yeux, continue M. de La Chétardie, cette
» fumée épaisse qui couvrit l'Eglise de ténèbres, qui obscur-
» cit la plupart de nos vérités; fumée qui est aussi la figure
» de l'aveuglement d'esprit où sont plongés les hérétiques,
» quelque éclairés qu'ils présument d'être. Car, comme
» l'observe saint Jérôme sur le chapitre XIII d'Ezéchiel,
» *quoiqu'il leur semble entendre mieux les mystères de la*
» *religion que les docteurs catholiques, il est certain néan-*
» *moins qu'ils n'y voient rien du tout, ayant perdu le vrai*
» *soleil de justice* [1]. C'est, selon ce saint docteur, ce que
» signifie, dans le langage prophétique, cette fumée et cet
» obscurcissement du soleil.

» *Et de la fumée du puits sortirent des sauterelles qui*
» *vinrent sur la terre.* Un nombre infini d'erreurs, d'hé-
» résies, de mensonges, de blasphèmes, qui avoient déjà
» été, dans les siècles précédens, ensevelis et renfermés
» dans l'abîme avec leurs auteurs, furent alors ressuscités
» et tirés hors de leurs sépulcres infernaux à la faveur de
» ces ténèbres. Nos hérétiques, ennemis de toute domina-
» tion, et partagés en diverses troupes et cabales, ne peu-
» vent être mieux représentés que par les sauterelles, qui,
» en cela dissemblables à beaucoup d'autres animaux, mar-

[1] *Hieron. in Ezech.* XIII. *Unde licet sibi in mysteriis, imo orgiis suis, plura ecclesiasticis doctoribus videre videantur, tamen nihil omnino vident, quia solem justitiæ perdiderunt.*

» chent en confusion, et sans aucun ordre ni chef; qui ont » des ailes, et ne volent pas, étant appesanties par leur » ventre, symbole d'une doctrine charnelle et sensuelle; » qui ont des jambes, et ne marchent pas, n'ayant rien de » réglé dans leurs mœurs et dans leur conduite, et tous » leurs mouvemens étant impétueux; sautillant, changeant » et innovant sans cesse, passant d'une matière à une autre, » et gâtant la moisson de l'Eglise qu'ils ravagent et infectent » de leur contagion avec une vitesse surprenante. *Les hé- » rétiques sont comparés aux sauterelles*, dit saint Jérôme » sur le chapitre XIII du prophète Osée, *parce que c'est » une espèce d'insectes extrêmement nuisibles aux hommes*, » *et qui, gâtant la moisson, les arbres et les vignes, traî- » nent la famine après eux* [1]. Jamais secte n'a plus univer- » sellement rempli les rapports qui se trouvent entre les » hérétiques et cette espèce d'insectes : engeance désor- » donnée, remuante, inquiète, importune, sans sujétion, » sans subordination, ni succession, puisqu'elle naît de la » corruption de l'air et de la terre, qui représente le déré- » glement de l'esprit et du cœur; et qu'elle ne vit tout au » plus que quatre à cinq mois, terme imparfait d'un germe » ou plutôt d'un avorton maudit, et bien différent de l'E- » glise, toujours paisible, patiente, pacifique, réglée, de » qui la succession est apostolique, et la durée éternelle.

» *Et à ces sauterelles fut donnée la même puissance » qu'aux scorpions de la terre.... Et la douleur qu'elles » font est comme quand un scorpion pique un homme. En » ces jours-là les hommes chercheront la mort, et ne pour- » ront la trouver : ils désireront de mourir, et la mort » s'enfuira d'eux*. C'est un langage qui a toujours été ordi- » naire dans l'Eglise, de comparer les hérétiques à ces in- » sectes venimeux; et les pères ont fait des traités entiers » pour montrer la ressemblance qu'il y a entre eux [2], sui- » vant cette parole de notre Seigneur dans saint Luc, cha- » pitre x : *Je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds » les serpens et les scorpions et toute la vertu de l'ennemi*. » La mort que désirent ici les hommes est la continuation » de la métaphore, et une description de l'effet que cause » la morsure de ce serpent, qui jette ceux qu'il blesse dans

[1] *Hieron. in Osee*, XIII. *Locustis comparantur hæretici, quia locusta noxia est, et sic inimica mortalibus, ut famem faciat, et segetum culta populetur, in tantum ut arbores et vineas decorticet.*— [2] *Tertull. Scorpiac. Cum fides æstuat, Ecclesia exuritur, scorpii seu hæretici erumpunt.*

» le désespoir et dans le désir de la mort. C'est une espèce » de proverbe assez fréquent dans l'Ecriture, qui marque » par là que la désolation sera extrême. Et véritablement ce » n'est point une exagération : ceux qui ont lu ou ouï ra- » conter à leurs pères cette histoire tragique, ou qui se » trouvent engagés encore à présent dans les lieux où elle » s'accomplit, voient bien que ce n'est qu'une expression » naïve de la vérité, et que la mort leur seroit, ainsi qu'à » Elie, plus douce que de voir la désolation de l'Eglise ca- » tholique. »

Il faut toujours se souvenir que l'abbé de La Chétardie écrivoit à la fin du dix-septième siècle, c'est-à-dire vers l'an 1692.

« *Et il fut commandé à ces sauterelles de ne toucher ni* » *à l'herbe de la terre, ni à rien de ce qui étoit vert, ni à* » *aucun arbre, mais seulement aux hommes qui n'avoient* » *point le signe de Dieu sur leur front* : c'est-à-dire qu'il » ne leur fut pas permis de prévaloir contre les serviteurs » de Dieu. Au contraire, on vit, malgré la fureur de la » tempête, s'élever un saint Charles Borromée, une sainte » Thérèse, un saint Ignace, un saint Philippe de Néri, en » un mot, un grand nombre de saints et de saintes, qui ré- » formèrent le clergé et les ordres monastiques, qui fondè- » rent de nouvelles sociétés, qui allèrent annoncer l'Evan- » gile à de nouveaux mondes, et qui tâchèrent ainsi de ré- » parer d'un côté ce que les hérétiques détruisoient de l'autre: » toute l'Eglise enfin, semblable à cet aigle dont il est parlé » dans l'Ecriture, vint se renouveler dans le concile de » Trente. Ils ne blessèrent donc que des âmes dépouillées » de la crainte de Dieu, des libertins et des impies, des re- » belles aux lois de l'Eglise et de leurs souverains, des apo- » stats et des incontinens, des ennemis du jeûne, du célibat » et de la pénitence.

» *Et il leur fut donné pouvoir, non de les tuer*; c'est-à- » dire qu'ils ne purent même tellement pervertir les peu- » ples, qu'ils leur eussent ôté toute espérance de recouvrer » la vie : paroles, aussi bien que celles qui suivent, qui » renferment la prédiction de leur retour et de leur con- » version, ou de leur dissipation : aussi sont-ils représentés » sous la figure de la fumée ; et, ainsi que chante le saint » roi et prophète David, ils seront dissipés de la manière » que la fumée se dissipe.

» *Mais il leur fut donné pouvoir de les tourmenter pen-*

» *dant cinq mois.* C'est ici le terme que Dieu a prescrit à » ce fléau de sa colère, à la malignité et à la durée duquel » il a donné de secrètes bornes que lui seul connoît.

» *Et ces sauterelles ressembloient à des chevaux préparés au combat.......... Et elles avoient des cuirasses qui* » *paroissoient de fer, et le bruit de leurs ailes étoit semblable au bruit que font plusieurs chariots et plusieurs* » *chevaux qui courent à la guerre.* Qu'est-ce que cela nous » représente, si ce n'est le caractère de cette secte qui na- » quit la rébellion dans le cœur et les armes à la main ? » Nous entendons encore de nos oreilles le bruit effroyable » qu'ils firent dans l'Eglise, où ils portèrent la révolte et » la sédition, ainsi que dans tous les lieux où ils se répan- » dirent.

» *Et ces sauterelles portoient sur leurs têtes comme des* » *couronnes semblables à de l'or.* Plusieurs rois et plusieurs » souverains se mirent en effet à la tête de nos hérétiques : » les rois de Navarre, d'Angleterre, de Suède, de Dane- » marck, le duc de Transilvanie, les princes d'Allemagne, » les confédérés de Hollande, une partie de la France, de » la Suisse, de l'Allemagne, de la Pologne, de la Hongrie, » quantité de princes et de seigneurs se jetèrent dans ce » parti, et le soutinrent par leurs armes; et tous en général » posèrent pour maxime capitale une fausse liberté évangé- » lique, et une indépendance de toute autorité.

» *Et ils avoient pour roi l'ange de l'abîme, qui s'appelle* » *en hébreu, Abaddon; en grec, Apollyon; et en latin,* » *Exterminateur.* Voilà le chef sous lequel ils combatti- » rent : jamais secte n'a mérité ce nom à plus juste titre, » ayant, pour mieux détruire l'héritage de Jésus-Christ, » réuni en elle seule, avec la haine des Juifs contre l'Eglise, » les erreurs judaïques qui ont pullulé dans son sein, le » schisme des Grecs, et tout ce qu'il y a eu de corrompu » dans l'église latine; tout cela s'allia ensemble pour dé- » truire l'Eglise. Ils *exterminèrent* l'extérieur de la reli- » gion, en ayant aboli le culte au dehors, les églises, les » autels, les croix, les images, les cérémonies, les sacre- » mens, etc.; ayant posé des principes de doctrine qui en » sapent les fondemens, et qui mènent droit au déisme et » à l'athéisme : que l'Eglise peut périr et tomber dans l'er- » reur; qu'elle y est effectivement tombée; qu'elle a péri; » qu'elle est devenue invisible; qu'on peut se sauver en » toutes sortes de sectes, pourvu qu'elles retiennent cer-

» tains points fondamentaux ; que tous les pères, tous les
» conciles, et toute l'Eglise, ne sont après tout que des as-
» semblées d'hommes qui peuvent se tromper et être trom-
» pés ; qu'une seule femmelette peut entendre l'écriture
» mieux qu'eux tous ensemble. Aussi voyons-nous que les
» chefs des unitaires, des anabaptistes et des sociniens, qui
» renversent de fond en comble le christianisme, rendant
» raison de leur origine et de leurs progrès, disent que le
» schisme de Luther, de Calvin et de Zuingle n'a été qu'une
» ébauche, et comme l'aurore de la réforme, et que l'ana-
» baptisme joint au socinianisme en est le plein jour, etc.
» Pour remplir encore mieux le nom d'*Exterminateur*,
» que de sang fut répandu par eux, de villes ruinées, de
» provinces ravagées, de temples abattus, de batailles don-
» nées! On le voit encore dans les pitoyables débris qui nous
» en restent. Joignez à cela que Luther se fit représenter
» dans une image, tenant un grand glaive à la main, avec
» ces paroles, *Je ne suis pas venu mettre la paix, mais la*
» *guerre*, comme pour faire voir à combien juste titre la
» qualité d'*exterminateur* convient à son parti.

» *Et leurs visages étoient comme des visages d'hommes.*
» Après l'esprit de violence qui vient d'être représenté,
» voici l'esprit de séduction qui régna chez eux. Car que
» l'esprit n'eût été séduit de voir en apparence la vie si
» raisonnable, si modeste et si honnête qu'ils semblèrent
» d'abord avoir embrassée, voulant, ainsi que les anciens
» hérétiques, se distinguer des catholiques, qu'ils regar-
» doient comme des hommes dépravés, charnels et corrom-
» pus, prenant pour eux le titre superbe de *réformés*, et
» donnant à leur secte le nom de *réforme*?

» *Et elles avoient des cheveux comme des cheveux de*
» *femmes*. Quelle volonté ne se fût d'ailleurs laissé prendre
» à leur doctrine charnelle et sensuelle? Point de conti-
» nence chez eux, point d'abstinence, point d'austérités ni
» de vœux. *Rarement les hérétiques aiment-ils la chasteté*,
» dit saint Jérôme [1].

» *Et leurs dents étoient comme des dents de lion.* Mais
» voilà quels ils étoient au dedans ; c'étoient des loups ra-
» vissans, des monstres cruels et sanguinaires, dont les
» dents, plus cruelles que celles des lions, tuoient les âmes
» des hommes.

[1] *Hieron. in Osee* VII. *Raro hæreticus diligit castitatem.*

» *Et elles avoient des queues comme des queues de scor-*
» *pions, où il y avoit des aiguillons.* Ceci est encore un
» caractère de l'herésie, au rapport de saint Jérôme sur le
» chapitre IX d'Isaïe, expliquant ces paroles : *Un prophète*
» *qui enseigne le mensonge est une queue dangereuse* [1].
» Et par ces aiguillons dont l'extrémité de leurs queues est
» armée, et avec lesquels elles piquent, que peut-on enten-
» dre de mieux que ces petits partis et ces sectes obscures
» que cette principale secte engendra, et les impressions
» malignes qui ont été comme le reste de cette réforme pré-
» tendue, dont peu de personnes se sont préservées, et
» n'ont pas ressenti la piqûre ; cette irréligion et ce liberti-
» nage qu'on voit en tant de gens ; ce peu de foi des mystè-
» res, d'attachement à l'Eglise, et d'union au pape ; ce mé-
» pris des prêtres, des religieux et des cérémonies : cet esprit
» de raillerie des choses saintes, l'éloignement des sacremens
» et d'amour pour les nouveautés ?

» Au reste, il est à remarquer que, quand ces nouveaux
» sectaires parurent, les catholiques crurent aussitôt voir en
» eux ces sauterelles dont il est parlé ici ; et, comme par
» une soudaine et générale inspiration, ils leur firent l'ap-
» plication de cette prophétie de saint Jean ; ainsi qu'on
» peut lire dans Bellarmin, dans Florimond de Rémond, et
» autres auteurs de ces temps-là. » Ainsi s'exprime l'abbé
de La Chétardie.

Nous convenons des maux affreux causés par l'hérésie de Luther ; nous détestons et nous anathématisons sincèrement toutes les erreurs de cette secte impie ; mais nous doutons que ce soit elle qui soit ici désignée. Nous convenons que les symboles représentés ici paroissent annoncer quelque chose de semblable ; mais est-ce précisément cela ? c'est ce qui nous paroît douteux. Nous convenons encore qu'il y a beaucoup de rapports entre ces symboles et les caractères particuliers de cette secte ; mais il faut aussi convenir que plusieurs caractères particuliers de cette secte se retrouvent dans plusieurs autres sectes antérieures, qui cependant n'étoient pas désignées par ces sauterelles. L'abbé de La Chétardie, vivement frappé des maux que causoit de son temps, l'hérésie de Luther, croyoit qu'ils suffisoient pour vérifier tout ce que saint Jean dit de la plaie des sauterelles. Cepen-

[1] *Isai.* IX. 15. *Propheta docens mendacium, ipse est cauda. Hieron. in hunc locum. Per caudam incurvantam et depravatem, hæreticos demonstrat.*

dant, comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs, il y a une circonstance dans cette plaie qu'il est difficile d'appliquer à l'hérésie de Luther; c'est qu'il est répété deux fois que ces sauterelles ont le pouvoir de tourmenter les hommes PENDANT CINQ MOIS [1]. *C'est ici*, dit l'abbé de La Chétardie, *le terme que Dieu a prescrit à ce fléau de sa colère.* C'est assurément le sens naturel du texte; mais si ce fléau étoit l'hérésie de Luther, il faudroit donc que l'on pût y vérifier ce terme. L'abbé de La Chétardie a senti la difficulté; et c'est sans doute ce qui lui a donné lieu de continuer, en disant : Ce fléau *à la malignité et à la durée duquel Dieu a donné de secrètes bornes que lui seul connoît.* Oui, Dieu seul connoît les bornes qu'il a données à l'hérésie de Luther: mais il n'a pas voulu nous laisser ignorer celles qu'il a prescrites à la plaie des sauterelles, puisque lui-même nous dit et nous répète que cette plaie durera *cinq mois.* Il est vrai que lui seul sait si ce sont des mois de jours, qui feroient environ cent cinquante jours, ou des mois d'années, qui feroient environ cent cinquante années : mais dans l'un et dans l'autre sens l'hérésie de Luther avoit déjà passé au delà de cet intervalle dès le temps de l'abbé de La Chétardie. Il place lui-même l'époque de cette secte en 1517, lorsque Luther commença à s'élever contre les indulgences. Depuis cette époque les cinq mois sont révolus et bien au delà. Il y a lieu de conclure, ce semble, que cette plaie n'est pas l'hérésie de Luther, et qu'il pourroit se trouver ici à l'égard du cinquième âge ce que l'abbé de La Chétardie reconnoît dans le quatrième âge : deux fléaux différens se succèdent. A l'ouverture du quatrième sceau, l'abbé de La Chétardie reconnoît le mahométisme, dont la naissance est l'époque du quatrième âge : au son de la quatrième trompette, il reconnoît le schisme des Grecs, qui, dans le quatrième âge, succède au mahométisme. De même à l'ouverture du cinquième sceau se trouve caractérisé le luthéranisme, dont la naissance est l'époque du cinquième âge; au son de la cinquième trompette est annoncée la plaie des sauterelles; et c'est peut-être un fléau qui, dans le cinquième âge, doit succéder au luthéranisme. Nous ne pousserons pas plus loin cette conjecture, dont la suite des temps décidera; car, lorsqu'on verra éclater le second malheur annoncé au son de la

[1] *Apoc.* IX. 5. *Et datum est illis ne occiderent eos, sed ut cruciarent mensibus quinque. Et* ℣ 10 : *Et potestas earum nocere hominibus mensibus quinque.*

sixième trompette, il sera certain que le premier malheur, qui est la plaie des sauterelles annoncée au son de la cinquième trompette, sera passé.

En effet, saint Jean, après avoir décrit cette plaie, ajoute : *Le premier malheur est passé ; en voici encore deux autres qui suivent*[1]. Le premier malheur est donc la plaie des sauterelles annoncée au son de la cinquième trompette : cela est sans équivoque ; les deux autres qui suivent vont être annoncés au son des deux dernières trompettes : *Væ unum abiit, et ecce veniunt adhuc duo væ post hæc.*

Son de la sixième trompette : Irruption d'une cavalerie nombreuse et formidable, symbole d'une révolution qui éclatera dans le sixième âge, et qui sera le commencement du second malheur.

Le sixième ange sonna de la trompette ; et j'entendis, continue saint Jean, *une voix qui sortoit des quatre cornes de l'autel qui est devant Dieu ; et cette voix dit au sixième ange qui avoit la trompette : Déliez les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve de l'Euphrate. Et il délia ces quatre anges qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année, où ils devoient tuer la troisième partie des hommes ; et le nombre de la cavalerie étoit de deux cents millions ; car j'en entendis dire le nombre. Je vis aussi les chevaux dans la vision, et ceux qui étoient montés dessus, et qui avoient des cuirasses comme de feu, d'hyacinthe et de soufre : et les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions ; et il sortoit de leur bouche du feu, de la fumée et du soufre. Et par ces trois choses, c'est-à-dire par le feu, par la fumée et par le soufre, qui sortoient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche et dans leur queue ; parce que leurs queues sont semblables à des serpens, et qu'elles ont des têtes dont elles blessent. Et les autres hommes qui ne furent pas tués par ces plaies ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour ne plus adorer les démons, et les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher. Et ils ne firent point pénitence de leurs meurtres, de leurs empoisonnemens, de leurs fornications et de leurs voleries*[2]. A l'ouverture du sixième sceau, on a vu éclater les terribles effets de la colère de l'Agneau sur des peuples qui le connoissent, mais qui, le connoissant, vivent comme s'ils ne le connoissoient pas ; et nous avons fait remarquer que cela désigne un fléau qui éclatera dans le sixième âge. Au son de la sixième trompette, un ange délie les quatre anges qui

[1] *Apoc.* IX. 12. — [2] *Apoc.* IX. 13 *ad fin.*

sont liés sur le fleuve de l'Euphrate, et qui sont destinés à exterminer la troisième partie des hommes : et, selon la remarque de l'abbé de La Chétardie [1], c'est un symbole de ce même fléau qui éclatera dans le sixième âge, et sera le commencement du second malheur.

J'entendis, dit saint Jean, *une voix qui disoit* : *Déliez les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve de l'Euphrate.* « Paroles mystérieuses qui nous marquent, dit » l'abbé de La Chétardie, d'où viendra cette sixième plaie » qui sera extrême, tant à cause de sa grandeur, qui doit » surpasser toutes les autres calamités précédentes, qu'à » cause du peu d'étendue de l'Eglise, qui n'occupe plus » qu'une médiocre partie de l'Occident, et qui même par» tage cette portion avec les hérétiques. » Ou plutôt l'Eglise de Jésus-Christ est et sera toujours répandue par toute la terre; mais il n'y a plus qu'une médiocre partie de l'Occident où la religion catholique soit la religion dominante : et voilà ce qui contribue à rendre plus terrible le fléau qui est annoncé ici. L'Eglise de Jésus-Christ ne périra jamais; mais certainement c'est un grand malheur lorsque ses ennemis reçoivent le pouvoir d'étendre sur la face de la terre leur domination. Voilà sans doute quelle étoit la pensée de l'abbé de La Chétardie. Il continue en ces termes : « Mais » quel sera ce fleuve? et d'où viendront ces anges extermina» teurs? Ce sont des mystères de l'avenir. » Nous ne pou» vons qu'imiter ici cette sage discrétion; la suite des événemens développera le sens de ces énigmes.

Saint Jean ajoute : *Le nombre de cette armée de cavalerie étoit de deux cents millions; car j'en entendis dire le nombre.* « Cela et ce qui suit, dit l'abbé de La Chétardie, » présage des guerres et des irruptions, qui sont les signes » des approches de l'Antechrist, conformément à ce que dit » notre Seigneur dans l'Evangile. » Et en effet la suite fera voir que cette plaie est le commencement du second malheur dont la consommation sera la persécution excitée par cette bête qui monte de l'abîme, et que toute la tradition a reconnu être l'Antechrist. Plus loin, après avoir rappelé la description que saint Jean nous donne de cette cavalerie, l'abbé de La Chétardie s'exprime ainsi : « Comme tout ceci est une » chose future, on aime mieux écouter les conjectures des » autres que de dire les siennes. » A cela nous ajouterons

[1] Sur le texte cité.

seulement que nous n'adopterions pas une conjecture que l'abbé de La Chétardie avoit proposée auparavant. « Leur » équipage, dit-il, semble pronostiquer quelque chose qui » se ressent de la magie. » Nous pensons qu'il n'y a point ici de magie, mais que ce sont seulement des symboles mystérieux de choses naturelles. L'abbé de La Chétardie ajoute : « On n'a rien à déterminer sur la proximité ou sur l'éloigne- » ment de ce fléau : cependant l'hérésie de Luther ne devant » subsister que pendant cinq mois, *mensibus quinque*, il » semble que ce terme choisi pour exprimer une courte » durée est fort avancé, et la plaie suivante peu éloignée. » Il y a ici trois choses à remarquer : premièrement l'abbé de La Chétardie reconnoît donc que la plaie des sauterelles *ne doit subsister que pendant cinq mois*, MENSIBUS QUINQUE; secondement il suppose que ce terme est *choisi pour exprimer une courte durée*; troisièmement il suppose que cette plaie est *l'hérésie de Luther*; et il en conclut que ce terme semble être *fort avancé*, et la plaie suivante *peu éloignée*. Nous pensons que ce terme marque une durée, ou de cent cinquante jours, ou de cent cinquante années : et comme nous voyons que cela n'est pas applicable à l'hérésie de Luther, nous en concluons que la plaie des sauterelles n'est pas l'hérésie de Luther : c'est pourquoi nous nous abstenons ici de toute conjecture sur la proximité ou l'éloignement de ce fléau.

Enfin, quant à la nature de ce fléau, voici ce que dit l'abbé de La Chétardie : « Comme les plaies de l'Eglise n'ar- » rivent point sans être précédées de plusieurs dispositions » qui de longue main leur préparent la voie, on doit former » ses conjectures sur la situation présente des nations et des » sectes ennemies de la vraie religion, et voir quelle peut » être, et d'où peut venir cette grande invasion qui nous » menace, et quelles sont ces quatre causes qui conspire- » ront à ce fléau plus terrible et plus pernicieux au chris- » tianisme que l'hérésie de nos jours. » Cette réflexion est sans doute très-judicieuse ; et il paroît que l'abbé de La Chétardie saisit ici le vrai point de vue. Nous sommes peut-être trop distraits à cet égard. Indifférens pour tout ce qui regarde les biens ou les maux de l'Eglise, ou presque uniquement occupés de maux qu'elle éprouve dans son sein, et de la part de ses propres enfans, qui la déshonorent par la corruption de leurs mœurs, ou qui l'affligent par la dépravation de leurs sentimens, nous ne pensons pas assez aux maux

qu'elle éprouvera un jour de la part de ses ennemis, c'est-à-dire de la part de ceux qui sont hors de son sein. Nous ne pensons pas que ces hommes infidèles, ennemis de la vraie religion et du nom chrétien, sont la verge dont Dieu se sert pour châtier son peuple dans les temps qu'il a lui-même marqués. Nous nous entre-déchirons; et nous ne voyons pas l'ennemi qui s'apprête de loin à tomber sur nous pour exercer sur nous les jugemens du Seigneur. Quant à ces *quatre causes qui conspireront à ce fléau*, selon l'expression de l'abbé de La Chétardie, nous ne savons si l'expression de cet auteur rend exactement sa pensée; mais nous conjecturons que ces *quatre anges* dont parle saint Jeen, et qu'il dit être *liés sur le fleuve de l'Euphrate* jusqu'à ce que le moment soit venu où ils doivent exercer les vengeances du Seigneur, nous conjecturons, disons-nous, que ces quatre anges représentent, non quatre causes qui conspireront à ce fléau, mais quatre puissances dont la réunion et la conspiration fera naître ce fléau; nous disons quatre puissances ennemies de la vraie religion, ennemies du nom chrétien. Et le lieu même où ces quatre anges sont liés selon saint Jean semble l'insinuer assez : ils sont liés *sur le grand fleuve de l'Euphrate*. La suite pourra confirmer cette conjecture.

Entre le son de la sixième et de la septième trompette, un ange descend du ciel, ciel, et annonce qu'il n'y aura plus de temps, et qu'au son de la septième trompette le mystère de Dieu sera consommé.

Alors je vis, dit saint Jean, *un autre ange fort et puissant, qui descendoit du ciel étant revêtu d'une nuée, et ayant un arc-en-ciel sur sa tête : son visage étoit comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu. Il tenoit en sa main un petit livre ouvert; et il mit son pied droit sur la mer, et son pied gauche sur la terre. Et il cria d'une voix forte comme un lion qui rugit; et, après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix, et, ces sept tonnerres ayant parlé, j'allais écrire leurs paroles; mais j'entendis une voix qui me dit : Scellez les paroles des sept tonnerres, et ne les écrivez pas. Alors l'ange que j'avois vu qui se tenoit debout sur la mer et sur la terre, leva sa main au ciel, et jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et ce qui est dans le ciel, la terre et ce qui est dans la terre, la mer et ce qui est dans la mer, qu'il n'y auroit plus de temps; mais qu'au jour où le septième ange devoit sonner de la trompette, le mystère de Dieu seroit consommé, ainsi qu'il l'a annoncé par les prophètes ses serviteurs* [1]. Les symboles qui accompagnent cet *ange* donnent lieu de le regarder

[1] *Apoc.* x. 1.-7.

comme représentant Jésus-Christ même dont il est l'envoyé. Son *visage éclatant comme le soleil* est le symbole de la gloire immense dont jouit l'humanité sainte de Jésus-Christ, qui parut lui-même dans cet éclat sur le Thabor aux yeux de ses trois disciples. L'*arc-en-ciel* qui est sur sa tête est le symbole de l'alliance dont Jésus-Christ est le médiateur. La *nuée* dont il est revêtu rappelle le premier avénement de Jésus-Christ, qui a paru sur la terre revêtu de la nuée de notre chair. Ses *pieds semblables à des colonnes de feu* annoncent le dernier avénement de Jésus-Christ, qui, à la fin des siècles, descendra du ciel précédé d'un feu vengeur. Le *petit livre ouvert* qu'il tient dans sa main doit être aussi symbolique; nous y reviendrons dans la suite. Cet ange met *un pied sur la mer, et l'autre sur la terre*, et ensuite il élève *sa main vers le ciel*, pour montrer, ce semble, que ce qu'il va annoncer regarde le ciel, la terre et la mer, c'est-à-dire l'univers entier. Et en effet qu'annonce-t-il? *qu'il n'y aura plus de temps*, que bientôt la durée des siècles va finir: QUIA TEMPUS NON ERIT AMPLIUS. Mais avant de prononcer cette parole, *il crie d'une voix forte, comme un lion qui rugit;* après que la voix du sang de l'Agneau aura demandé miséricorde pour les pécheurs jusqu'au dernier jour, elle se changera à la fin du monde en un rugissement de lion pour demander justice du mépris de ce sang. *Sept tonnerres* font éclater leurs voix : saint Jean entend les paroles prononcées par la voix de ces sept tonnerres, mais il lui est défendu de les écrire: Dieu révèle ses desseins à qui il lui plaît et au temps qu'il lui plaît. Enfin *l'ange jure par celui qui vit dans les siècles des siècles qu'il n'y aura plus de temps; mais qu'au jour où le septième ange sonnera de la trompette, le mystère de Dieu sera consommé, ainsi qu'il l'a annoncé par les prophètes ses serviteurs.* Le grand mystère de Dieu, ce mystère divin auquel se rapportent toutes les Ecritures, et qui est l'ouvrage de tous les siècles, c'est la formation de l'Eglise; c'est la perfection du Christ par l'union de tous les élus avec leur chef, par la consommation de tous les saints dans l'unité divine, par l'établissement entier du règne de Dieu, et du sacrifice de la charité parfaite par lequel Dieu sera éternellement adoré. Ce mystère sera consommé, lorsque Jésus-Christ viendra dans sa gloire pour juger les morts, récompenser les saints et exterminer les méchans.

Or c'est au son de la septième et dernière trompette que

les morts doivent être jugés, les saints récompensés, et les méchans exterminés [1]. Voilà donc précisément ce que dit l'ange, *qu'au jour où le septième ange sonnera de la trompette, le mystère de Dieu sera consommé, ainsi qu'il l'a annoncé, par les prophètes ses serviteurs :* SED IN DIEBUS VOCIS SEPTIMI ANGELI, CUM COEPERIT TUBA CANERE, CONSUMMABITUR MYSTERIUM DEI, SICUT EVANGELIZAVIT PER SERVOS SUOS PROPHETAS.

Le texte porte à la lettre, *aux jours* où le septième ange sonnera de la trompette : Ἐν ταῖς ἡμέραις, IN DIEBUS. Mais Bossuet même, dom Calmet et l'abbé du Pin produisent, *au jour :* l'abbé de La Chétardie traduit, *au temps;* le père Amelotte, *lorsque* le septième ange, etc. Il est évident que, selon le texte même, il s'agit ici de la consommation du mystère de Dieu, et de l'entière consommation de ce mystère, puisqu'il s'agit du temps où les morts doivent être jugés, les saints récompensés et les méchans exterminés. Or, ce n'est qu'au dernier avénement de Jésus-Christ que les morts seront jugés, les saints récompensés, les méchans exterminés, le mystère de Dieu entièrement consommé : et le dernier avénement de Jésus-Christ se fera, selon l'expression de saint Paul, en un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette : *In momento, in ictu oculi, in novissima tuba* [2]. Il semble donc que cette dernière trompette ne doit pas sonner pendant plusieurs *jours;* mais qu'*au jour* même où elle sonnera, Jésus-Christ descendra du ciel, et le mystère de Dieu sera consommé. Quoi qu'il en soit, il est toujours certain qu'au son de la dernière trompette les morts doivent ressusciter : *In novissima tuba mortui resurgent* [3]. Il est certain qu'au son de la septième trompette, qui est aussi la dernière, les morts doivent être jugés : *Septimus angelus tuba cecinit,... et adoraverunt Deum, dicentes : Advenit ira tua,* ET TEMPUS MORTUORUM JUDICARI [4]. Donc il est certain qu'au temps où le septième ange sonnera de la trompette, le mystère de Dieu sera entièrement consommé, et toutes les prophéties pleinement accomplies : donc il est certain qu'alors, tout étant consommé, il n'y aura plus de temps; le temps sera fini, et l'éternité commencera : QUIA TEMPUS NON ERIT AMPLIUS; SED IN DIEBUS VOCIS SEPTIMI ANGELI, CUM COEPRIT TUBA CANERE, CONSUMMABITUR MYSTE-

[1] *Apoc.* XI. 15 *et seqq.* — [2] I *Cor.* XV. 52. — [3] *Ibid.* — [4] *Apoc.* XI. 15. 18.

RIUM DEI, SICUT EVANGELIZAVIT PER SERVOS SUOS PROPHETAS. C'est ce que l'abbé de La Chétardie a très-bien compris; et il est évident que l'on ne peut détourner ces paroles à un autre sens, sans leur faire violence.

L'ange présente à saint Jean un petit livre ouvert, et lui déclare qu'il faut qu'il prophétise encore devant beaucoup de peuples et de rois. Que signifient ces circonstances?

Saint Jean continue : *Et cette voix que j'avois entendue dans le ciel, s'adressa encore à moi, et me dit : Allez prendre le petit livre qui est ouvert, de la main de l'ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre. J'allai donc trouver l'ange, et je lui dis : Donnez-moi le petit livre. Et il me dit : Prenez-le, et mangez-le; et il vous causera de l'amertume dans le ventre; mais dans votre bouche il sera doux comme du miel. Je pris donc le petit livre de la main de l'ange, et je le mangeai; et il étoit dans ma bouche doux comme du miel; mais l'ayant avalé, il me causa de l'amertume dans le ventre. Alors l'ange me dit : Il faut que vous prophétisiez encore devant beaucoup de peuples, de nations, de langues et de rois*[1]. Que signifie tout ceci? et qu'est-ce que ce petit livre mystérieux? L'abbé de La Chétardie pense que c'est le même livre qui a paru auparavant cacheté de sept sceaux, et qui paroît maintenant tout ouvert, pour montrer qu'il n'y a plus rien à attendre, et que tout est expliqué. Mais le texte ne dit rien qui marque que ce soit le même livre. Au contraire, le texte y met une différence assez marquée. Le premier a toujours été nommé simplement dans le grec et même dans la vulgate, *un livre*, LIBRUM, βιβλίον : celui-ci est toujours nommé dans le grec, *un petit livre*, βιβλαρίδιον ; ce mot est répété quatre fois : et la vulgate même le traduit une fois à la lettre par *libellum*. D'ailleurs il n'est pas exactement vrai qu'il n'y ait plus rien à attendre, et que tout ce qui étoit renfermé dans le livre scellé soit expliqué. Tout le chapitre suivant fait encore partie de ce livre scellé. Que signifie donc ce petit livre? pourquoi n'est-ce qu'un petit livre? pourquoi est-il ouvert? pourquoi est-il donné à saint Jean? pourquoi lui est-il donné précisément entre le son de la sixième et de la septième trompette? pourquoi lui est-il donné après l'irruption qui vient d'être annoncée au son de la sixième trompette, et qui est le commencement du second malheur, et avant la persécution qui va être excitée par la bête, et qui sera la consommation de ce mal-

[1] *Apoc.* x. 8 *ad finem.*

heur? enfin pourquoi ce livre lui est-il doux dans la bouche, et amer dans le ventre? Ce livre ouvert, donné ainsi à saint Jean entre le son de la sixième et de la septième trompette, ne seroit-il point le symbole de ce que nous avons déjà vu devoir arriver dans l'intervalle du sixième âge? Ce livre ouvert donné ainsi à saint Jean entre l'irruption qui précède et la persécution qui suit, ne seroit-il point le symbole de ce que nous avons déjà vu devoir arriver entre ce grand fléau qui sera l'époque du sixième âge, et cette grande tribulation qui terminera cet âge? Nous avons déjà vu que c'est précisément dans ces circonstances que les cent quarante-quatre mille Israélites doivent être marqués du sceau du Dieu vivant, que les Juifs doivent être rappelés et convertis à la foi. Le livre sacré des Evangiles n'est aux yeux de la chair qu'un petit livre; et si on le compare au corps entier des anciennes Ecritures, il n'est encore à cet égard que comme un petit livre. Mais le livre des anciennes Ecritures est un livre fermé, et même scellé: il faut lever le sceau, il faut ouvrir le livre pour en pénétrer les secrets et les mystères; au contraire le livre sacré des Evangiles est un livre ouvert: quiconque a des yeux peut lire dans ce livre; le sens n'en est point caché; et si le juif n'y voit pas son libérateur, s'il n'y reconnoît pas le Messie qui lui est promis, ce n'est pas que le livre ne soit ouvert; c'est que le juif s'est fermé les yeux pour n'y point lire; c'est qu'il a mis lui-même sur son cœur un voile qui lui obscurcit la vue; c'est qu'il a mérité que Dieu laissât ce voile sur son cœur, et portât ce livre divin à d'autres peuples. Mais le temps viendra où ce voile sera levé, où ce livre sera donné aux Juifs représentés par saint Jean: et alors ils y verront leur libérateur; ils y reconnoîtront le Messie qui leur étoit promis. Ce livre sera doux comme le miel dans leur bouche; mais il leur causera de l'amertume dans le ventre: quelle douceur, quelle consolation pour eux, lorsqu'ils reconnoîtront dans ce livre les miséricordes de Dieu, l'amour tendre de Jésus-Christ! mais quelle douleur, quelle amertume, lorsqu'ils y reconnoîtront leur infidélité, et celle de leurs pères! Ce livre sera doux comme le miel dans leur bouche; ils aimeront à méditer ces paroles divines devenues pour eux si précieuses, si touchantes: mais en même temps il leur causera de l'amertume dans le ventre; il répandra dans leur cœur l'amertume d'un repen-

tir d'autant plus vif, que leur amour pour Jésus-Christ sera plus fervent et plus tendre.

Alors, continue saint Jean, *l'ange me dit* : *Il faut que vous prophétisiez encore devant beaucoup de nations, de peuples, de langues et de rois.* C'est le sens du grec : Ἐπὶ λαοῖς, καὶ ἔθνεσι, καὶ γλώσσαις, καὶ βασιλεῦσι πολλοῖς, *coram gentibus, et populis, et linguis, et regibus multis.* Dom Calmet traduit à peu près dans le même sens : *Il faut que vous prophétisiez encore* DEVANT *les nations*, DEVANT *les peuples*, DEVANT *les hommes de diverses langues, et* DEVANT *plusieurs rois.* Le père Amelotte : *Vous devez encore prophétiser* DEVANT *les nations*, DEVANT *les peuples*, DEVANT *des gens de langues différentes, et* DEVANT *plusieurs rois.* La Vulgate porte simplement : *Gentibus, et populis, et linguis, et regibus multis*; et c'est ce que Bossuet, l'abbé du Pin et l'abbé de La Chétardie traduisent ainsi : *Il faut que vous prophétisiez encore* AUX *nations*, AUX *peuples*, AUX *hommes de diverses langues*, A *plusieurs rois.* Sur quoi l'abbé de La Chétardie ajoute : « C'est-à-dire que, encore que » saint Jean, par l'ouverture des sept sceaux et le son des » sept trompettes, fût parvenu jusqu'à la fin des siècles, il » n'étoit pas encore à la fin de ses prophéties, parce qu'il » falloit qu'il revînt sur ses pas, et qu'il décrivît de nouveau » les destinées des peuples et des rois, qu'il n'avoit tou- » chées qu'en général; ce qu'il exécutera immédiatement » après les symboles qui accompagneront le son de la sep- » tième trompette, et qui termineront l'ouverture des sept » sceaux, comme on le verra au chapitre XII. » Mais il n'est pas dit à saint Jean : Il faut que vous prophétisiez touchant les nations et touchant plusieurs rois. Il lui est dit : *Il faut que vous prophétisiez* AUX NATIONS ET A PLUSIEURS ROIS, OU DEVANT LES NATIONS ET DEVANT PLUSIEURS ROIS, OU DEVANT BEAUCOUP DE NATIONS ET DE ROIS. Dom Calmet compare lui-même cette parole adressée à saint Jean avec ce que Dieu dit de saint Paul : *Cet homme est un vase d'élection, un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom* DEVANT LES NATIONS, DEVANT LES ROIS ET DEVANT LES ENFANS D'ISRAEL [1]. Et il remarque que saint Victorin de Pétaw, dans son commentaire sur l'Apocalypse, entendoit cela des fonctions de l'apostolat auxquelles saint Jean devoit être bientôt rendu

[1] *Act.* IX. 15.

par son rappel. Mais cela même ne satisfait pas encore aux expressions de la prophétie. Saint Jean eut cette vision dans l'île de Pathmos, où il fut relégué sous le règne de Domitien; et saint Jérôme remarque [1] qu'après la mort de cet empereur, il retourna à Ephèse, et qu'il y vécut jusqu'au règne de Trajan, fondant et gouvernant de là toutes les églises de l'Asie, c'est-à-dire de l'Asie proconsulaire, dont Ephèse étoit la capitale, et qui n'étoit qu'une portion de l'Asie mineure; et qu'enfin il y mourut et fut enterré auprès de cette ville. Il paroît donc que saint Jean, depuis sa sortie de Pathmos, n'exerça son ministère que dans une portion de l'Asie mineure; et qu'ainsi on ne peut pas trouver dans sa personne l'entier accomplissement de cette parole : *Il faut que vous prophétisiez encore devant beaucoup de nations, de peuples, de langues et de rois.* En deux mots, saint Jean fit dans l'exercice du ministère prophétique ce que l'ange n'annonce pas; et il ne fit pas dans l'exercice de l'apostolat ce que l'ange annonce. Ce n'est donc pas dans la personne de saint Jean que cette parole devoit être pleinement vérifiée. D'ailleurs, si cette parole ne regardoit que saint Jean, pourquoi seroit-elle ici interposée dans cette suite des symboles qui représentent l'histoire de l'Eglise? pourquoi se trouveroit-elle placée précisément entre le son de la sixième et de la septième trompette, entre l'irruption qui vient de précéder et la grande persécution qui va suivre? En supposant que cette parole ne regardât que saint Jean, et qu'elle fût relative aux prophéties qui commencent au chapitre XII, il semble qu'elle eût été plus naturellement placée à la fin du chapitre XI, après les symboles qui terminent le son des sept trompettes, et immédiatement avant la vision nouvelle qui commence au chapitre XII. Pourquoi donc est-elle ainsi anticipée? Ne seroit-ce point parce qu'elle fait réellement partie des symboles entre lesquels elle se trouve insérée, et qui représentent l'histoire de l'Eglise? Si le livre ouvert donné à saint Jean peut représenter l'Evangile donné aux Juifs au temps de leur rappel, la prédiction adressée ici à saint Jean ne regarderoit-elle point le témoignage que les Juifs rendront à Jésus-Christ au temps de leur rappel, et précisément entre l'irruption qui vient d'être annoncée et la grande persécu-

[1] *Hieron. de Script. eccl. c. 9.*

tion qui va suivre? Saint Paul nous apprend que le retour des Juifs deviendra la richesse des gentils [1]; or, comment cela arrivera-t-il, sinon parce que les Juifs convertis annonceront l'Evangile à toutes les nations? C'est par les Juifs que l'Evangile a été porté aux nations dans les premiers temps; et ce sera aussi par eux qu'il sera porté, dans les derniers temps, aux nations qui ne l'auront point encore reçu, ou qui l'auront abandonné. N'est-ce donc point là ce qui est ici annoncé? et ne peut-on pas dire que saint Jean représente ici son propre peuple, qui d'abord reçoit l'Evangile, et ensuite va rendre témoignage à l'Evangile? Par la prédication de l'Evangile, le Juif a déjà prophétisé, dans les premiers temps, devant beaucoup de nations, de peuples, de langues et de rois; mais il faut que le Juif prophétise encore de la même manière, à la fin des temps, devant beaucoup de nations, de peuples, de langues et de rois : *Oportet te iterum prophetare gentibus, et populis, et linguis, et regibus multis.*

Grande persécution qui sera la consommation du second malheur et le terme du sixième âge, et dans laquelle les deux témoins, Elie et Hénoch, seront mis à mort par la bête qui doit monter de l'abîme, c'est-à-dire par l'Antechrist, comme toute la tradition l'a reconnu.

On me donna ensuite, dit saint Jean, *une canne semblable à une verge; et l'ange se tenant debout, me dit : Levez-vous, et mesurez le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y adorent. Mais laissez le parvis qui est hors du temple, et ne le mesurez point, parce qu'il a été abandonné aux gentils, et ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois* [2]. Entre l'ouverture du sixième et septième sceau, on a vu paroître quatre anges qui retenoient les quatre vents du monde : un autre ange s'élevant de l'orient, leur a crié de ne point frapper la terre ni la mer, jusqu'à ce que les serviteurs de Dieu fussent marqués de son sceau; cent quarante-quatre mille Israélites ont été marqués : ensuite on a vu paroître devant le trône une multitude innombrable de toutes nations, et toute composée de ceux qui avoient passé par la grande tribulation : sous ces différens symboles, on a vu la conversion future des Juifs, leur rappel devenu la richesse des gentils, et bientôt suivi d'une grande tribulation. De même ici entre le son de la sixième et de la septième trompette, un ange descend du ciel; et, après avoir annoncé que bientôt il n'y aura plus de temps, il donne à saint Jean un livre ouvert, et lui déclare qu'il faut qu'il prophétise encore devant

[1] *Rom.* XI. 12. — [2] *Apoc.* XI. 1 et 2.

beaucoup de nations et de rois : le Juif en la personne de saint Jean reçoit de Jésus-Christ le livre ouvert, c'est-à-dire l'Evangile; en même temps il est choisi pour annoncer de nouveau aux nations la parole du salut; et aussitôt paroît la grande tribulation pendant laquelle les gentils, c'est-à-dire les infidèles, fouleront aux pieds, par la plus vive persécution, la ville sainte, c'est-à-dire le peuple fidèle. *Levez-vous*, dit l'ange, *et mesurez le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y adorent.* « L'Ecriture, selon la » remarque d'un auteur du dix-septième siècle [1], compare » les différentes parties du tabernacle (ou du temple des » Juifs) au monde visible et au monde invisible, qui ont été » soumis à l'empire de Jésus-Christ. Elle fait regarder cet » univers comme le vestibule et le parvis qui est hors du » temple, et qui est encore abandonné aux profanations » des infidèles et des impies. La seconde enceinte, qui est » appelée le Saint, répond au ciel des bienheureux, dont » l'entrée n'est ouverte qu'aux prêtres-rois, pour y offrir » perpétuellement l'encens de leurs prières, et le parfum » de leurs louanges sur l'autel d'or qui est devant le trône » de Dieu. Par le Saint des saints, l'apôtre veut nous faire » concevoir le lieu le plus éminent du dernier ciel, où » Dieu a peint ses perfections par les couleurs les plus » vives, et où il a réuni tous les traits de sa beauté, de sa » puissance et de sa gloire. C'est ce sanctuaire, dont l'ar- » chitecte n'est pas un homme mortel, mais Dieu même. » Ou plutôt, selon le témoignage de saint Jean, le temple de Dieu, c'est Dieu même [2]; et c'est son propre sein, où réside Jésus-Christ son Fils [3] avec ses membres, et où il est comme l'autel qui porte et sanctifie sa victime, c'est-à-dire son humanité unie personnellement au Verbe, et son Eglise. Qu'est-ce donc que *mesurer ce temple, cet autel, et ceux qui y adorent*, sinon faire son occupation principale de connoître Dieu, Jésus-Christ et son Eglise, et d'étudeir sa religion et son économie? Cette religion divine consiste à adorer Dieu en se sacrifiant à lui par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, et en Jésus-Christ. Dieu ne fait mesurer que cela; parce qu'il n'aime que son Fils, et ne

[1] Duguet, Intelligence des saintes Ecritures, règle IX. — [2] *Apoc.* XXI. 22. *Templum non vidi in ea : Dominus enim Deus omnipotens templum illius est.* — [3] *Joan.* I. 18. *Unigenitus Filius qui est in sinu Patris.*

tient compte que de ceux qui le servent en lui et selon lui. La foi est la règle invariable qu'il faut avoir toujours à la main, et par laquelle il faut estimer et mesurer les perfections et les œuvres de Dieu. Plus les jours deviendront fâcheux et difficiles, plus il sera nécessaire d'avoir en main cette mesure : elle est donnée à saint Jean au moment où va être annoncée la grande persécution qui sera la consommation du second malheur; c'est alors qu'elle sera plus nécessaire. *Mais laissez le parvis qui est hors du temple, et ne le mesurez point, parce qu'il a été abandonné aux gentils.* Le parvis qui est hors du temple, est, selon la pensée de l'auteur que nous venons de citer, toute la surface de la terre. *Le ciel est au Seigneur*, dit le Psalmiste [1]; voilà l'enceinte du temple : *il a donné la terre aux enfans des hommes*; voilà le parvis. Ce parvis est abandonné aux profanations des infidèles et des impies : et il ne le sera jamais plus qu'au temps de la grande persécution que doit exciter la bête, c'est-à-dire l'Antechrist qui doit monter de l'abîme. Cet impie aura le pouvoir de se faire adorer de tous ceux dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie; et il exercera ce pouvoir sur toute nation et tout peuple : ainsi tout le parvis du temple lui sera abandonné. *Laissez le parvis, et ne le mesurez point.* Ne point mesurer le parvis, mais mesurer le temple seul, c'est oublier la terre pour ne s'occuper que du ciel. Le monde corrompu, et tout ce qui est hors de Jésus-Christ et de son Eglise, est méprisable, sera rejeté de Dieu, et est digne de l'oubli d'un chrétien. *Les gentils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois.* La bête qui doit monter de l'abîme, et par laquelle les deux témoins seront mis à mort dans cette persécution même, aura le pouvoir de faire la guerre aux saints pendant quarante-deux mois [2]; elle aura le pouvoir de faire la guerre aux saints, c'est-à-dire de persécuter l'Eglise; et voilà la *ville sainte* qui sera alors foulée aux pieds par les gentils, c'est-à-dire par les infidèles qui s'attacheront à cet impie, et qui lui obéiront. Cette persécution durera *quarante-deux mois*, c'est-à-dire trois ans et demi; et c'est aussi ce que dit Daniel, lorsque, parlant de la désolation affreuse que doit causer sur la terre cette horrible persécution, il dit que cette désolation durera *un*

[1] *Psal.* CXIII. 16. *Cœlum cœli Domino : terram autem dedit filiis hominum.* — [2] *Apoc.* XIII. 5. 7.

temps, deux temps, et la moitié d'un temps [1], c'est-à-dire trois ans et demi. L'abbé de La Chétardie confond ici le règne de l'Antechrist avec sa persécution : sa persécution durera quarante-deux mois, ou trois ans et demi; les témoignages de Daniel et de saint Jean le prouvent : mais la durée de son règne n'est marquée en aucun endroit.

Et je donnerai à mes deux témoins, dit le Seigneur par la bouche de l'ange, *de prophétiser pendant mille deux cent soixante jours, étant revêtus de sacs. Ce sont là les deux oliviers et les deux chandeliers qui sont devant le Dieu de la terre. Si quelqu'un veut les offenser, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis; si quelqu'un veut les offenser, il faut qu'il soit tué de cette sorte. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel afin qu'il ne tombe point de pluie durant le temps qu'ils prophétiseront : et ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang, et de frapper la terre de toutes sortes de plaies toutes les fois qu'ils le voudront* [2]. Sur quoi, l'abbé de La Chétardie s'exprime d'abord en ces termes : « Qui doute que ces deux prophètes » ne soient Hénoch et Elie qui viendront alors prêcher la » pénitence, et combattre l'Antechrist dont la persécution » vient d'être marquée? » Et plus loin il ajoute : « Quant » au retour d'Elie et d'Hénoch, rien n'est plus inculqué » dans l'Ecriture et dans les saints pères. » Il rassemble ici les textes de l'Ecriture qui établissent cette vérité, et plusieurs textes des pères qui y rendent témoignage. C'est ce que nous avons fait ailleurs [3]; nous n'y insisterons pas davantage ici. Saint Hilaire entre les anciens, et quelques-uns d'entre les modernes, pensent que ces deux témoins seront Moïse et Elie : mais sur quel fondement fait-on paroître ici Moïse? 1° Le témoignage de l'Ecriture touchant la manière dont Moïse est mort : mais quelque singularité qu'il y ait dans la mort de Moïse, on ne peut pas en conclure son retour; au contraire, sa mort, bien expressément marquée, prouve qu'il ne reviendra pas. 2° Le témoignage de Malachie, qui fait mention de Moïse immédiatement avant d'annoncer le retour d'Elie; mais Malachie annonce expressement le retour d'Elie, et il n'annonce point le retour de Moïse. 3° Le témoignage des évangélistes, qui nous apprennent que Moïse et Elie parurent avec Jésus-Christ sur la montagne : Moïse et Elie parurent alors avec Jésus-Christ

[1] *Dan.* XII. 7. — [2] *Apoc.* XI. 3.-6. — [3] Voyez dans la *Dissertation sur l'Antechrist*, t. XXIII, et dans la *Dissertation sur Hénoch*, t. I.

comme pour montrer qu'il est celui à qui la loi et les prophètes rendent témoignage; mais on ne peut pas en conclure que lorsque Elie sera envoyé sur la terre, Moïse doive paroître avec lui. 4° Le témoignage de l'Apocalypse, où il est dit que les deux témoins auront le pouvoir de fermer le ciel afin qu'il ne tombe point de pluie; c'est ce que fit autrefois Elie : et de changer les eaux en sang; c'est ce que fit autrefois Moïse. Mais il est remarquable que ces deux prophètes ont tous les deux le même pouvoir; ainsi ces deux prodiges ne caractérisent point ces deux prophètes : Elie aura aussi lui-même le pouvoir de changer les eaux en sang; ainsi on ne peut pas prétendre que ce miracle caractérise Moïse. Voilà cependant les seuls témoignages sur lesquels est appuyée cette opinion du prétendu retour de Moïse. On peut donc dire que cette opinion n'a aucun fondement solide dans l'Ecriture; et toute la tradition y est contraire, puisque toute la tradition enseigne que ces deux témoins seront Elie et Hénoch, qui sont les seuls prophètes dont le retour soit annoncé dans l'Ecriture. D'ailleurs quelques-uns de ceux qui prétendent aujourd'hui que ces deux témoins seront Moïse et Elie, supposent qu'après la conversion des Juifs, opérée par le ministère de ces deux prophètes, il s'écoulera une longue suite de siècles, et que c'est à la fin de cette longue suite de siècles que paroîtra Hénoch lorsque Jésus-Christ sera près de venir juger les hommes. Mais ce sont encore des suppositions contredites et par toute la tradition et par l'Ecriture même; car nous croyons avoir prouvé ailleurs que le témoignage constant et unanime des pères sur la liaison intime des quatre événemens qui doivent terminer la durée des siècles, l'avénement d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, et le dernier avénement de Jésus-Christ, est justifié par l'Ecriture [1]; la suite du texte même que nous expliquons en fournit une preuve invincible que les anciens ont bien saisie, et que les modernes ne méditent pas assez. Nous avons montré, et la suite même le prouvera, qu'Elie, l'un de ces deux témoins, sera vraiment le précurseur du dernier avénement de Jésus-Christ; et par conséquent il ne reste point d'autre terme jusqu'où l'on puisse différer l'avénement d'Hénoch : par conséquent Hénoch est celui qui doit venir avec Elie : l'E-

[1] Voyez la *Préface sur Malachie*, t. XVII, et la *Dissertation sur les signes du dernier avénement de Jésus-Christ*, t. XIX.

criture ni la tradition n'en annoncent point d'autre, et ne permettent pas même d'en attendre d'autre.

Les deux témoins prophétiseront *pendant mille deux cent soixante jours*, c'est-à-dire pendant quarante-deux mois, ou trois ans et demi. Ainsi la durée de la prédication des deux témoins égale la durée de la persécution de la bête. Est-ce donc que la mission de ces deux prophètes sera de même époque que la persécution de la bête? paroîtront-ils en même temps que la bête? ne commenceront-ils à prophétiser que lorsqu'elle commencera à persécuter? Mais la persécution de la bête, désignée par le souffle des quatre vents, sera suspendue jusqu'à ce que les cent quarante-quatre mille Israélites soient marqués du sceau du Dieu vivant, c'est-à-dire jusqu'à ce que les Juifs soient convertis : la conversion des Juifs arrivera donc avant la persécution de la bête. Or, la conversion des Juifs doit être le fruit de la mission d'Elie, l'un des deux témoins : les deux témoins paroîtront donc avant la persécution de la bête : ils exerceront donc leur mission avant que la bête exerce le pouvoir qui lui sera donné de faire la guerre aux saints. Et en effet, il n'est pas dit ici que la mission des deux témoins doive être de même époque que la persécution de la bête : elle peut être de semblable durée sans être de même époque. Il est vrai qu'il n'est parlé ici de la mission des deux témoins qu'après que la persécution de la bête a été annoncée; mais il arrive souvent qu'à l'occasion d'un événement postérieur on en rappelle un autre qui est antérieur. Les deux témoins doivent être mis à mort dans la persécution excitée par la bête; voilà pourquoi, à l'occasion de cette persécution, on nous rappelle la mission des deux témoins. Il paroît donc que la mission de ces deux prophètes précédera la persécution de la bête; leur prédication durera mille deux cent soixante jours, comme il est marqué ici; et la fin de cet intervalle tombera dans les quarante-deux mois de la persécution de la bête, c'est-à-dire au temps où la bête aura reçu le pouvoir de faire la guerre aux saints et de les vaincre, puisque, comme on va le voir, la mort des deux témoins sera l'effet de ce pouvoir donné à la bête.

Et après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, dit saint Jean, *la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera. Et leurs corps demeureront étendus dans la place de la grande ville qui est appelée spirituellement Sodome et Egypte, où notre Seigneur a été*

crucifié. Et les hommes de divers peuples, tribus, langues et nations, verront leurs corps morts étendus par terre durant trois jours et demi; et ils ne permettront pas qu'on les mette dans le tombeau. Les habitans de la terre seront dans la joie de les voir en cet état; ils feront des réjouissances, et ils s'enverront des présens les uns aux autres, parce que ces deux prophètes auront fort tourmenté ceux qui habitoient sur la terre. Mais trois jours et demi après, un esprit de vie envoyé de Dieu entra en eux; ils se tinrent debout sur leurs pieds, et une grande crainte saisit ceux qui les virent. Alors ils entendirent une voix puissante qui venoit du ciel, et qui leur dit: Montez ici; et ils montèrent au ciel dans une nuée à la vue de leurs ennemis. En cette même heure, il se fit un grand tremblement de terre; la dixième partie de la ville tomba, et sept mille hommes furent tués dans ce tremblement de terre, et les autres étant effrayés rendirent gloire au Dieu du ciel [1]. « Cette *bête, qui monte de l'abîme*, n'est autre que l'Antechrist », dit ici l'abbé de La Chétardie; et c'est l'opinion commune des pères, que nous avons déjà justifiée ailleurs [2]. La suite même du texte prouve que tel est le seul vrai sens de la prophétie. En effet la persécution excitée par cette bête est la consommation du second malheur: saint Jean va lui-même nous le dire; et après ce second malheur suit le troisième et dernier, qui est l'avénement du souverain Juge. Or, une persécution, qui précède immédiatement l'avénement du souverain Juge, est certainement celle de l'Antechrist: un malheur, après la consommation duquel il n'y en a point d'autre que l'avénement du souverain Juge, est constamment celui dont la consommation sera la persécution de l'Antechrist. Donc la persécution ici décrite, et dans laquelle les deux témoins sont mis à mort par la bête qui monte de l'abîme, est celle de l'Antechrist; donc cette bête représente ici l'Antechrist, et c'est par cet impie que les deux témoins seront mis à mort. Saint Jean ajoute que *leurs corps demeureront étendus dans la place de la grande ville, qui est appelée spirituellement Sodome et Egypte, où notre Seigneur a été crucifié.* « Il semble, » dit l'abbé de La Chétardie, que la ville de Jérusalem soit » par là visiblement désignée. » Et c'étoit aussi la pensée de saint Jérôme: « Dans l'Apocalypse de saint Jean, dit ce

[1] *Apoc.* XI. 7.-13. — [2] Voyez dans la préface sur l'Apocalypse, art. V.

» père, Jérusalem, où notre Seigneur a été crucifié, est » appelée spirituellement Sodome et Egypte : *In Apocalypsi Joannis, Hierosolyma, in qua crucifixus est Dominus, vocatur spiritualiter Sodoma et Ægyptus*[1]. » Il est constant que, selon la lettre, *la ville où notre Seigneur a été crucifié* est Jérusalem ; il n'est pas étonnant que cette ville ville soit ici désignée sous le nom de *Sodome* et d'*Egypte*. Cette ville est appelée spirituellement *Sodome* et *Egypte*, conformément à cette parole d'Isaïe, qui, s'adressant au peuple juif, et à ses princes, leur disoit : *Ecoutez la parole du Seigneur, princes de Sodome ; prêtez l'oreille aux instructions de notre Dieu, peuple de Gomorrhe*[2]. Elle est devenue semblable à Sodome par son impénitence ; elle est devenue semblable à l'Egypte par son endurcissement. Elle a été renversée comme Sodome ; elle a été frappée comme l'Egypte. L'abbé de La Chétardie pense que, si elle est appelée ici *la grande ville*, c'est parce qu'il peut se faire « que les Juifs rassemblés l'auront alors rebâtie et remise » en sa première splendeur ; pensée, ajoute-t-il, que les » saints pères ne condamnent pas, parce que, comme l'as» sure saint Jérôme, plusieurs auteurs ecclésiastiques et » plusieurs martyrs l'ont ainsi assuré, pourvu néanmoins » qu'elle ne rejette pas dans les rêveries des millénaires, ni » des Juifs charnels. » Nous pensons que deux choses peuvent contribuer à la rendre vers ce temps-là une grande ville : premièrement, le concours des peuples qui s'y trouveront alors rassemblés, comme on le voit dans la suite de ce texte même, où il est dit que *les hommes de divers peuples, tribus, langues et nations, verront les corps morts de ces deux témoins étendus par terre* dans cette ville ; secondement, peut-être spécialement le concours des Juifs ; et deux choses pourront contribuer à former ce double concours : le fléau qui sera le commencement de ce même malheur, dont cette persécution sera la consommation, et la séduction qui s'élevera entre ce fléau et cette persécution. Ce fléau, désigné ici par saint Jean sous l'idée d'une irruption formidable qui doit venir de l'Euphrate, c'est-à-dire, ce semble, de l'Orient, paroît être représenté dans les anciens prophètes sous le symbole de la captivité de Babylone ; et il pourroit arriver que ce concours de peuples de diverses langues et de diverses nations fût l'effet d'une transmigration semblable à celle que les enfans de Juda éprouvèrent

[1] *Hieron. in Sophon.* II. *col.* 1665. *nov. edit.* — [2] *Isai.* I. 10.

au temps de Nabuchodonosor. Ce fléau devant avoir pour terme la persécution de l'Antechrist, il en résulte que c'est entre ce fléau et cette persécution que s'élevera la séduction de cet impie, qui, selon l'opinion commune, s'annoncera d'abord comme le Messie, et sera reçu comme tel par les Juifs : nous avons parlé ailleurs de cette opinion [1]. Il est, ce semble, assez probable que les Juifs, séduits par cet imposteur qui viendra en son propre nom et sera reçu par eux, s'empresseront de se rassembler auprès de lui ; et que le lieu de cette réunion pourra être la Palestine même. Nous pensons que ce double concours pourra faire alors de Jérusalem une grande ville, une ville remplie d'un grand peuple : mais nous ne croyons pas que cette ville soit alors rebâtie par les Juifs, ni remise par eux en sa première splendeur ; nous ne croyons pas qu'ils aient assez de temps pour cela ; et nous sommes très-persuadés que les magnifiques expressions des prophètes touchant le rétablissement de Jérusalem ne doivent pas être entendues dans un sens littéral ; ce seroit retomber, selon l'expression de l'abbé de La Chétardie, *dans les rêveries des millénaires et des Juifs charnels*. Sous l'alliance nouvelle dont Jésus-Christ est le médiateur, les promesses charnelles des anciens prophètes ne peuvent recevoir qu'un accomplissement spirituel, seul digne de Jésus-Christ et de son alliance. L'abbé de La Chétardie ajoute : ce qui est dit ici de la mort des deux témoins dans cette ville, qui paroît être Jérusalem, « montre que la grande catastrophe de la persécution de l'Antechrist doit se passer dans la Palestine. » Peut-être commencera-t-elle dans la Palestine par la mort des deux témoins ; mais nous sommes persuadés qu'elle s'étendra dans toute la terre, c'est-à-dire partout où s'étendra la domination de cet impie, qui, selon saint Jean, dominera sur toute nation et sur tout peuple [2], c'est-à-dire partout où s'étendra cette grande tribulation par laquelle doit passer cette multitude innombrable assemblée de toute nation et de tout peuple [3]. Saint Jean ajoute que les corps de ces deux prophètes ayant ainsi demeuré étendus sans sépulture pendant trois jours et demi, *un esprit de vie envoyé de Dieu entra en eux, et ils se levèrent ; une voix puissante qui venoit du ciel, leur dit : Montez ici ; et ils montèrent au ciel dans une nuée à la vue de leurs ennemis.*

[1] Voyez la *Dissertation sur l'Antechrist*, t. XXIII. — [2] *Apoc.* XIII. 7. — [3] *Apoc.* VII. 9. 14.

Sur quoi l'abbé de La Chétardie s'exprime ainsi : « c'est-à-
» dire qu'Elie et Hénoch martyrisés par l'Antechrist, et
» dont les corps auront été exposés trois jours et demi dans
» les rues de Jérusalem, ressusciteront et monteront au ciel,
» en présence même de l'Antechrist et de ses armées, comme
» pour aller au-devant du juste Juge, et le ramener avec
» eux, dit saint Prosper [1] : *Elias et Henoch suum marty-*
» *rium consummabunt;... et ascendentes in cœlum, ibunt*
» *in occursum Christo, vero Regi et Judici, venienti.* »
Nous ne voudrions pas assurer que ce fût en présence de l'Antechrist et de ses armées, mais nous pensons que ce sera bien comme pour aller au-devant du juste Juge, qui ne tardera pas encore long-temps à paroître; car, selon Daniel, la désolation de ce temps-là ne doit durer que *douze cent quatre-vingt-dix jours;* et *heureux celui qui*, persévérant dans la foi, *parviendra jusqu'à treize cent trente-cinq jours:* c'est ce que nous avons expliqué ailleurs [2].

Et ici même saint Jean ajoute aussitôt : *Le second malheur est passé, le troisième viendra bientôt* [3]. Le second malheur annoncé au son de la sixième trompette commencera donc par cette irruption formidable qui doit venir de l'Euphrate, et il se terminera par cette persécution que la bête doit exciter, et dans laquelle les deux témoins doivent être mis à mort par elle. Cette irruption, qui éclatera dans le sixième âge, sera le commencement du second malheur; et cette persécution, qui n'est autre que celle de l'Antechrist, sera en même temps la consommation du second malheur, et le terme du sixième âge; car, ce second malheur étant passé, vient enfin et bientôt après le troisième et dernier malheur: *Væ secundum abiit, et ecce væ tertium veniet cito.*

Son de la septième trompette. Dernier avénement de J.-C. Jugement universel: condamnation éternelle des réprouvés; c'est le troisième et dernier mal-

Le septième ange sonna de la trompette, dit saint Jean, *et on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disoient: Les royaumes de ce monde sont passés à notre Seigneur et à son Christ; et il régnera dans les siècles des siècles. Alors les vingt-quatre vieillards qui sont assis sur leurs trônes devant Dieu, se prosternèrent et adorèrent Dieu en disant: Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez et qui serez, de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance et de*

[1] *Prosper in Dimidio Temporis, cap.* 14 *et* 16. — [2] Voyez dans la *Dissertation sur l'Antechrist.* — [3] *Apoc.* XI. 14.

votre règne. Les nations se sont irritées; et votre colère est arrivée, le temps de juger les morts, de donner la récompense à vos serviteurs, aux prophètes et aux saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre. Alors le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, et l'on vit l'arche de l'alliance dans son temple; et il se fit des éclairs, des voix et des tonnerres, un tremblement de terre et une grande grêle[1]. Voilà donc enfin cette *septième trompette* au son de laquelle le mystère de Dieu doit être consommé, et toutes les prophéties accomplies[2]; ce jour terrible après lequel il n'y aura plus de temps[3]. Voilà cette dernière trompette au son de laquelle les morts doivent ressusciter pour paroître devant Jésus-Christ[4]; cette trompette de Dieu, au son de laquelle Jésus-Christ doit descendre des cieux pour juger les morts, récompenser les justes, exterminer les méchans[5]. Au son de cette trompette on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disoient : *Les royaumes de ce monde sont passés à notre Seigneur et à son Christ; et il régnera dans les siècles des siècles.* Alors sera pleinement accomplie la demande que nous adressons tous les jours à Dieu, en lui disant : *Que votre règne arrive.* Déjà il règne par la domination qu'il exerce sur ses ennemis; mais alors il régnera par la défaite entière de ses ennemis. Alors la fin et la consommation de toutes choses étant arrivée, Jésus-Christ détruira tout empire, toute domination et toute puissance, et remettra son royaume à Dieu son père, en sorte que Dieu sera alors tout en tous[6]. Jésus-Christ, ayant achevé son œuvre, qui est de recueillir les élus de Dieu, de les régir sur la terre, et de les conduire à son Père, les remettra tous alors à son Père. Ils sont eux-mêmes son royaume; et c'est en les remettant à Dieu son Père qu'il lui remettra son royaume. Alors Dieu seul régnera dans la Trinité de ses personnes, et tous ses élus régneront en lui et avec lui. Dieu seul régnera par Jésus-Christ, et Jésus-Christ seul régnera avec Dieu son Père dans l'unité du saint Esprit. Dieu seul régnera, et Jésus-Christ seul; mais Jésus-Christ entier, le chef et les membres. Le Christ du Seigneur, c'est premièrement notre chef adorable ou son humanité sainte ointe de la divinité même, et ensuite tous ceux qui participeront parfaitement

heur, qui est pour eux le plus grand de tous les malheurs; et c'est l'époque du septième et dernier âge de l'Eglise, qui est l'âge de sa gloire dans l'éternité bienheureuse.

[1] *Apoc.* XI. 15 *ad fin.* — [2] *Apoc.* X. 7. — [3] *Apoc.* X. 5. 6. — [4] 1 *Cor.* XV. 52. — [5] 1 *Thess.* IV. 16. — [6] 1 *Cor.* XV. 28.

et éternellement en Jésus-Christ à son onction divine, royale et sacerdotale, et à la gloire de son règne. Dieu régnera avec son Christ et par son Christ; et le Christ du Seigneur régnera avec Dieu et pour Dieu.

Alors les vingt-quatre vieillards se prosternèrent, et adorèrent Dieu, en disant : *Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez et qui serez, de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance et de votre règne.* Le Seigneur est toujours tout-puissant, et il règne dans tous les siècles : mais à la fin des siècles il fera éclater, d'une manière plus particulière, sa souveraine puissance et son règne éternel : il fera éclater sa puissance et son règne en triomphant de tous ses ennemis et les exterminant pour toujours. C'est ce que la suite même nous découvre. *Les nations se sont irritées, et votre colère est arrivée.* Les nations infidèles et ennemies du nom chrétien, voyant l'Eglise de Jésus-Christ renouvelée sur la terre par le rappel des Juifs, et par la vocation de cette multitude innombrable de gentils de toute nation et de tout peuple qui embrasseront alors la foi, s'irriteront et formeront le dessein d'exterminer ce peuple puissant et nombreux qui rendra hautement témoignage à Jésus-Christ : elles fouleront aux pieds la ville sainte, elles persécuteront l'Eglise de Jésus-Christ avec la dernière fureur, pendant quarante-deux mois; et c'est dans cette persécution même que les deux témoins seront mis à mort, comme on vient de le voir : mais enfin la colère de Dieu viendra; sa colère, non plus sur son peuple, mais sur les ennemis de son peuple, sur tous ceux qui auront corrompu la terre par les excès de leurs abominations, de leurs impiétés, de leurs violences. *Le temps est venu de juger les morts :* ET TEMPUS MORTUORUM JUDICARI. Pouvoit-on désirer une expression plus claire et plus précise? Le temps *de donner la récompense à tous ceux qui craignent le nom du Seigneur, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre.* Quel est ce temps? peut-on le méconnoître? n'est-il pas évident que c'est le temps du dernier avénement de Jésus-Christ, lorsqu'au son de la dernière trompette il descendra du ciel accompagné des anges ministres de sa puissance; qu'il viendra au milieu des flammes se venger de ceux qui ne connoissent point Dieu, et qui n'obéissent point à l'Evangile; qu'il viendra pour être glorifié dans ses saints, et pour se faire

admirer dans tous ceux qui auront cru en lui [1], en donnant la récompense à tous ceux qui craignent son nom? Jour désirable pour les justes, mais jour terrible pour les pécheurs; jour de grâce et de bénédiction pour les élus, mais jour de colère et de justice pour les réprouvés; consommation de bonheur pour les saints, mais consommation de malheur pour les méchans. Il est donc vrai qu'au son de la septième et dernière trompette il n'y aura plus de temps; il est donc vrai qu'au son de la septième et dernière trompette le mystère de Dieu sera consommé, et toutes les prophéties accomplies; il est donc vrai qu'au son de la septième et dernière trompette éclatera le troisième et dernier malheur, qui sera l'avénement du souverain Juge; il est donc vrai qu'au de là de la septième et dernière trompette il n'y a plus rien à attendre que la récompense éternelle des élus et le supplice éternel des réprouvés; il est donc vrai que la persécution, qui précède immédiatement le troisième et dernier malheur, et qui est la consommation du second, ne peut être que celle de l'Antechrist; il est donc vrai que la bête qui doit monter de l'abîme et qui doit exciter cette persécution est l'Antechrist; il est donc vrai que c'est par l'Antechrist que seront mis à mort les deux témoins, dont l'un sera Elie, destiné pour être le ministre du rappel des Juifs; il est donc vrai qu'il y aura une liaison intime entre ces quatre grands événemens, la mission des deux témoins, le rappel des Juifs, la persécution de l'Antechrist, et le dernier avénement de Jésus-Christ; il est donc vrai que l'ouverture des sept sceaux, qui a commencé par nous représenter Jésus-Christ entrant dans sa gloire au jour de son ascension, vient se terminer au grand jour du dernier avénement de Jésus-Christ; il est donc vrai que l'ouverture des sept sceaux et le son des sept trompettes se réunissent pour nous conduire depuis le premier âge de l'Eglise jusqu'à son septième âge, qui est l'âge de sa gloire dans l'éternité : *Advenit ira tua*, ET TEMPUS MORTUORUM JUDICARI, *et reddere mercedem servis tuis, prophetis et sanctis, et timentibus nomen tuum, pusillis et magnis, et exterminandi eos qui corruperunt terram.*

Enfin *le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel.* Le sein de Dieu s'ouvre; et au milieu de cet abîme de gloire paroît l'arche vivante du Seigneur, l'arche de la nouvelle alliance, c'est-à-dire Jésus-Christ. Car, selon la remarque de l'abbé de

[1] 2 *Thess.* I. 7-10.

La Chétardie, « ce temple ouvert dans le ciel, et cette arche » d'alliance qui y paroît, qu'est-ce autre chose que Jésus-» Christ même, l'arche vivante du Seigneur, l'arche de » l'alliance nouvelle, qui paroît dans la gloire de son Père, » et qui va descendre du ciel pour juger les morts, récom-» penser les saints et exterminer les méchans, comme on » vient de le voir? » *Et il se fit des éclairs, des voix et des tonnerres, un tremblement de terre et une grêle effroyable.* Le souverain Juge paroît; sa colère éclate; ses vengeances s'annoncent; le ciel fait briller ses éclairs, et retentir son tonnerre : la terre s'ébranle; toute la nature est agitée, et annonce par son agitation la grande catastrophe qui va enfin terminer la durée des siècles. Ce qui se passera alors sensiblement aux yeux des hommes n'est que la figure de ce que les méchans sentiront dans leurs consciences. Une lumière terrible leur découvrira leurs crimes. La voix des jugemens de Dieu, la crainte des supplices, le souvenir de leurs prévarications, les reproches de tout l'univers, tout les jettera dans l'effroi et dans le désespoir. L'anathème terrible dont Jésus-Christ les frappera sera pour eux comme une grêle effroyable qui les écrasera. Ils seront pour toujours séparés de Dieu et de ses saints, et précipités dans l'abîme et dans la fournaise ardente, tandis que les saints entreront en possession de la gloire et de la félicité qui leur est réservée.

Ici se termine la vision des symboles qui ont accompagné le son des sept trompettes et l'ouverture des sept sceaux? ici se termine l'histoire des sept âges de l'Eglise représentée par les symboles qui ont accompagné l'ouverture des sept sceaux et le son des sept trompettes. Il nous reste à voir les symboles qui accompagneront l'effusion des sept coupes, et qui vont nous retracer encore l'histoire des sept âges de l'Eglise, ou plutôt les divers effets de la colère de Dieu dans les sept âges de l'Eglise.

ARTICLE III.

Explication des symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes.

Les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes représentent les principaux effets de la colère de Dieu dans les sept âges de l'Eglise, depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement. Preuve par les différens rapports qui se trouvent entre le son des sept trompettes et l'effusion des sept coupes.

Il y a un rapport sensible, non-seulement entre le son de la sixième trompette et l'effusion de la sixième coupe, comme le reconnoissent l'abbé de La Chétardie, et Bossuet même ; non-seulement encore entre le son de la troisième trompette et l'effusion de la troisième coupe, comme nous l'avons aussi fait remarquer ailleurs [1] ; mais même entre les sept fléaux annoncés au son des sept trompettes, et les sept fléaux annoncés à l'effusion des sept coupes. La première trompette annonce un fleau qui doit tomber sur la terre ; la première coupe est aussi répandue sur la terre. La seconde trompette annonce un fleau qui doit tomber sur la mer ; la seconde coupe est aussi répandue sur la mer. La troisième trompette annonce un fléau qui doit tomber sur les fleuves et sur les sources des eaux ; la troisième coupe est aussi répandue sur les fleuves et sur les sources des eaux ; nous avons fait remarquer que ce troisième fléau est l'irruption des barbares sur les provinces de l'empire romain et sur Rome même ; et cette irruption sera caractérisée ici de la manière la plus précise. La quatrième trompette annonce un fléau qui doit frapper particulièrement le soleil ; la quatrième coupe est aussi répandue sur le soleil. La cinquième trompette annonce particulièrement un obscurcissement accompagné de douleurs ; la cinquième coupe annonce aussi un obscurcissement accompagné de douleurs. La sixième trompette annonce un fléau qui doit venir de l'Euphrate ; la sixième coupe annonce aussi un fléau qui doit venir de l'Euphrate : et quoique Bossuet et l'abbé de La Chétardie diffèrent dans l'application, ils conviennent au moins que c'est le même fleau également annoncé au son de la sixième trompette et à l'effusion de la sixième coupe. Entre le son de la sixième et de la septième trompette, un ange qui représente Jésus-Christ annonce que bientôt il n'y aura plus de temps ; entre l'effusion de la sixième et de la septième coupe, Jésus-Christ

[1] Voyez la *Préface sur l'Apocalypse*, art. VI, n. 4.

même annonce qu'il va bientôt venir. Entre le son de ces deux dernières trompettes, la bête paroît. Il est annoncé qu'au son de la septième trompette le mystère de Dieu sera consommé : à l'effusion de la septième coupe, une voix s'écrie : C'en est fait. Les fléaux annoncés à l'effusion de la troisième et de la sixième coupe sont évidemment celui qui a éclaté dans le troisième âge, annoncé au son de la troisième trompette, et celui qui éclatera dans le sixième âge, annoncé au son de la sixième trompette : il y a donc lieu de conclure que, comme les sept plaies annoncées par le son des sept trompettes étaient relatives au sept âges de l'Eglise déjà distingués par l'ouverture des sept sceaux ; de même les sept plaies qui vont être annoncées par l'effusion des sept coupes sont relatives au sept âges de l'Eglise, déjà distingués et par l'ouverture des sept sceaux et par le son des sept trompettes. Il est vrai que *les sept plaies* qui doivent sortir de ces sept coupes sont appelées les sept *dernières, parce que,* dit saint Jean, *c'est par elles que la colère de Dieu doit être consommée* [1]. Mais ce n'est pas qu'elles doivent toutes se réunir à la fin des temps pour consommer alors la colère du Seigneur : la distinction si bien marquée entre la troisième et la sixième plaie, dont l'une est déjà passée depuis plus de douze siècles, et l'autre est encore future, prouvent que ces plaies ne devoient pas être envoyées toutes en même temps. Le Seigneur consomme par elles sa colère en les distribuant successivement dans les sept âges de l'Eglise, comme il est aisé de s'en convaincre en suivant le parallèle de ces trois enchaînemens mystérieux, je veux dire le parallèle des symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes et l'effusion des sept coupes.

Effusion de la première coupe. Vengeance de Dieu sur les empereurs païens et sur leurs sujets idolâtres, dans le premier âge de l'Eglise.

Le temple du tabernacle du témoignage s'ouvre dans le ciel [2] ; sept anges vêtus d'un lin pur et éclatant, et ceints de ceintures d'or sur la poitrine, paroissent dans ce temple : l'un des quatre animaux qui sont autour du trône leur donne sept coupes d'or pleines de la colère du Dieu qui vit dans les siècles des siècles : une voix forte et éclatante sort du temple [3], et dit aux sept anges : Allez, répandez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu. Aussisôt *le premier ange s'en alla, et répandit sa coupe sur la terre ; et les hommes qui avoient le caractère de la bête, et ceux*

[1] *Apoc.* XV. 1. — [2] *Apoc.* XV. 5 *ad fin.* — [3] *Apoc.* XVI. 1 et 2.

qui adoroient son image, furent frappés d'une plaie maligne et dangereuse. La bête que nous avons vue paroître au son de la sixième trompette, et qui paroîtra aussi à l'effusion de la sixième coupe, se trouve ici nommée dès l'effusion de la première; mais c'est qu'en effet, comme il est dit ailleurs, *cette béte étoit, elle n'est plus, et elle doit un jour monter de l'abîme* [1]; elle étoit au temps des empereurs païens dans le premier âge de l'Eglise; elle n'est plus depuis Constantin, premier empereur chrétien; et elle doit un jour monter de l'abîme au temps de l'Antechrist, c'est-à-dire à la fin du sixième âge de l'Eglise. C'est ce que nous avons expliqué dans la préface qui précède cette Dissertation [2]; et cela même contribue à confirmer ce que nous avons dit, que les sept coupes répondent aux sept âges de l'Eglise. A l'ouverture du premier sceau on a vu paroître Jésus-Christ vainqueur qui alloit triompher du monde par la prédication de l'Evangile. Le son de la première trompette annonçoit une plaie qui devoit tomber sur la terre: une grêle, accompagnée de feu et de sang, brûle la troisième partie des arbres, et répand son ardeur sur toute herbe verte; c'étoit le symbole des persécutions que les fidèles eurent à éprouver de la part des païens, partout où l'Evangile fut annoncé. La première coupe est aussi répandue *sur la terre*, mais pour y produire un effet différent: *les hommes qui avoient le caractère de la béte et ceux qui adoroient son image furent frappés d'une plaie maligne et dangereuse*; les vengeances du Seigneur éclatèrent sur les infidèles; *sur ceux qui avoient le caractère de la béte*, c'est-à-dire sur les empereurs païens qui s'efforçoient de soutenir le règne de l'idolâtrie; *et sur ceux qui adoroient l'image de la béte*, c'est-à-dire sur leurs sujets idolâtres qui rendoient un culte sacrilége à de vaines idoles et aux images mêmes de ces empereurs. L'histoire nous a conservé le souvenir des vengeances que Dieu fit éclater alors sur les infidèles. Les six empereurs qui firent signaler davantage leur fureur contre l'Eglise, savoir, Néron, Domitien, Dèce, Valérien, Aurélien et Dioclétien, périrent misérablement; et Lactance en a conservé la mémoire par son livre *de la mort des persécuteurs*. On remarque aussi que l'empire romain fut frappé plusieurs fois de la peste depuis le règne de Trajan,

[1] *Apoc.* XVII. 8. — [2] Voyez la *Préface sur l'Apocalypse*, art. V.

successeur de Domitien, jusqu'à celui de Constantin. Elle éclata principalement sous l'empire de Commode, sous celui de Gallus, sous celui de Gallien, sous celui de Claude, et enfin sous celui de Dioclétien. L'historien Zosime remarque que, sous le règne de Gallien, successeur de Valérien, elle fut la plus grande et la plus universelle qu'on eût jamais vue. Saint Denys d'Alexandrie, auteur du temps, en a conservé la mémoire par une lettre admirable où il s'exprime ainsi : « Après la persécution nous eûmes la » guerre et la famine ; et ces maux nous furent communs » avec les païens : mais lorsque, tous ensemble, nous » eûmes goûté un peu de repos, cette grande peste vint » tout à coup, et fut pour eux le plus extrême et le plus ter- » rible de tous les maux : mais, pour nous, nous la regar- » dions plutôt comme un remède ou comme une épreuve » que comme une plaie ; car, encore qu'elle attaquât da- » vantage les gentils, nous n'en fûmes pas exempts [1]. » Les chrétiens ne furent pas exempts de ce fléau, mais ce fléau tomba principalement *sur les gentils*, c'est-à-dire sur les païens ; et ce fut principalement *pour eux* qu'il fut une plaie maligne et dangereuse, *le plus extrême et le plus terrible de tous les maux*. Ainsi la colère de Dieu commençoit à se consommer par ce premier coup porté dès le premier âge de l'Eglise.

Effusion de la seconde coupe. Vengeances que Dieu a exercées par les troubles mêmes de l'hérésie, et spécialement de l'arianisme, dans le second âge.

Le second ange répandit sa coupe sur la mer ; et la mer fut changée en un sang semblable à celui d'un mort, et toutes sortes d'âmes vivantes y moururent [2]. Jésus-Christ s'étoit assujetti les nations par la prédication de l'Evangile ; les persécutions des païens contre les fidèles avoient cessé ; les vengeances du Seigneur avaient éclaté sur les ennemis de la vraie religion et sur les persécuteurs de l'Eglise ; et l'Eglise commençoit enfin à jouir de la paix sous le règne de Constantin. Mais à l'ouverture du second sceau, cette paix est enlevée de dessus la terre par les troubles de l'hérésie et spécialement de l'arianisme. Au son de la seconde trompette est annoncée une plaie qui doit tomber sur la mer : une montagne tout en feu y est jetée ; la troisième partie de ses eaux est changée en sang ; la troisième partie des créatures qui y étoient et qui avoient vie, y meurt, et la troisième partie des navires y périt : c'étoit un symbole des funestes effets que devoit produire l'hérésie,

[1] *Apud Euseb. hist. lib.* VII. c. 22. — [2] *Apoc.* XVI. 3.

et spécialement l'arianisme : c'étoit un symbole des troubles que l'hérésie devoit exciter, des persécutions qu'elle devoit exercer, et des pertes qu'elle devoit causer à l'Église. La seconde coupe est aussi versée *sur la mer* : elle *change* aussi *la mer en sang*; elle *fait* aussi *mourir* une multitude d'*animaux de toutes sortes qui y vivoient* : l'hérésie par ses persécutions répand le sang parmi les peuples ; et par sa doctrine corrompue elle pervertit une multitude de fidèles de tout âge, de tout sexe, de tout état, et de toute condition : Dieu retranchant ainsi par le glaive de l'hérésie des branches ingrates qui à peine entées sur l'olivier avoient déjà attiré sur elles sa colère. Ainsi donc la colère de Dieu continuoit de se consommer par ce second coup porté dans le second âge.

Mais, avant de passer à l'effusion de la troisième coupe, il faut lever ici une difficulté que présente le verset que nous venons d'expliquer.

Le second ange répandit sa coupe sur la mer ; la mer fut changée en sang, et les animaux qui y moururent : mais il faut bien prendre garde que le texte sacré ne dit pas *tous les animaux*, comme le traduit l'abbé du Pin, ni *tout ce qui avoit vie*, comme le traduisent Bossuet et dom Calmet, ni *tout ce qui étoit vivant*, comme le traduit l'abbé de La Chétardie. Le texte sacré ne porte pas Πᾶσαι αἱ ψυχαὶ ζῶσαι, *Omnes animæ viventes*, c'est-à-dire *Toutes les âmes vivantes* : mais Πᾶσα ψυχὴ ζῶσα, OMNIS ANIMA VIVENS, c'est-à-dire TOUTE SORTE D'AMES VIVANTES. C'est ainsi que, lorsque saint Paul parle de l'Antechrist [1], il dit que cet impie viendra ἐν πάσῃ δυνάμει, καὶ σημείοις, καὶ τέρασι ψεύδους, IN OMNI VIRTUTE, ET SIGNIS, ET PRODIGIIS MENDACIBUS, c'est-à-dire AVEC TOUTE SORTE DE MIRACLES, DE SIGNES ET DE PRODIGES TROMPEURS. De même encore lorsqu'au son de la première trompette, il est dit [2] : *Omne fenum viride combustum est*, le grec ne dit pas : Πᾶς ὁ χόρτος χλωρὸς κατεκάη, ce qui signifieroit que *le feu consuma* TOUTE L'HERBE VERTE ; mais le grec dit : Πᾶς χόρτος χλωρὸς κατεκάη ; ce qui signifie simplement que TOUTE SORTE D'HERBES VERTES *éprouvèrent l'ardeur du feu*. En effet les persécutions du premier âge représentées par ce feu n'enlevèrent pas tous les fidèles représentés par l'herbe verte ; mais elles enlevèrent une multitude de fidèles de tout âge, de tout sexe, de tout état, de toute condition : toute sorte

[1] 2 *Thess.* II. 9. — [2] *Apoc.* VIII. 7.

d'herbes vertes éprouvèrent l'ardeur du feu : Πᾶς χόρτος χλωρὸς κατεκάη, *Omne fenum viride combustum est*. De même ici le grec ne dit pas : Πᾶσαι αἱ ψυχαὶ ζῶσαι ἀπέθανον ἐν τῇ θαλάσσῃ ; ce qui signifieroit que TOUS LES ANIMAUX *qui vivoient dans la mer y moururent*; mais le grec dit : Πᾶσα ψυχὴ ζῶσα ἀπέθανεν ἐν τῇ θαλάσσῃ, ce qui signifie simplement que TOUTE SORTE D'ANIMAUX *qui vivoient dans la mer y moururent*. Et en effet l'hérésie qui causa tant de troubles, principalement dans le second âge, ne pervertit pas tous les fidèles, mais elle pervertit une multitude de fidèles de tout âge, de tout sexe, de tout état et de toute condition : toutes sortes d'animaux qui vivoient dans la mer y moururent : Πᾶσα ψυχὴ ζῶσα ἀπέθανεν ἐν τῇ θαλάσσῃ, *Omnis anima vivens mortua est in mari*. Reprenons la suite du texte.

Effusion de la troisième coupe. Vengeances que Dieu a exercées sur l'empire romain par les mains des barbares dans le troisième âge.

Le troisième ange répandit sa coupe sur les fleuves et sur les sources des eaux ; et les eaux furent changées en sang. Et j'entendis, continue saint Jean, *l'ange établi sur les eaux*, *qui dit : Vous êtes justes*, *Seigneur, vous qui êtes*, *qui étiez*, *et qui serez;* vous êtes juste *dans ces jugemens que vous exercez. Ils ont répandu le sang des saints et des prophètes; et vous leur avez donné du sang à boire; c'est ce qu'ils méritent. Et j'en entendis un autre du côté de l'autel*, *qui disoit : Oui*, *Seigneur Dieu tout-puissant*, *vos jugemens sont véritables et justes*[1]. L'hérésie avoit enlevé la paix de dessus la terre; l'Eglise avoit vu périr par ce fléau un grand nombre de ses enfans; le Seigneur avoit retranché de l'olivier plusieurs branches ingrates : mais bientôt succède une autre plaie, un autre fléau, une autre sorte de vengeance. A l'ouverture du troisième sceau paroît le symbole de l'irruption des barbares qui se répandirent sur les provinces de l'empire et portèrent partout la désolation. Le son de la troisième trompette annonçoit une plaie qui devoit tomber sur la troisième partie des fleuves et sur les sources des eaux : la troisième partie des eaux fut changée en absinthe, et un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu : et c'étoit encore un symbole de l'irruption des barbares qui se jetèrent sur les provinces de l'empire et sur Rome même, et corrompirent en beaucoup d'endroits les eaux pures de la doctrine évangélique par le mélange de leurs erreurs et de leurs superstitions. La troisième coupe est aussi répandue *sur les fleuves et sur les sources*

[1] *Apoc.* XVI 4-7.

des eaux, et *les eaux* sont *changées en sang*; c'est encore un symbole de cette même irruption des barbares qui, en se jetant sur les provinces de l'empire et sur Rome même, remplirent de sang et de carnage tous les lieux où ils se répandirent. Ce fut par eux que Dieu exerça ses vengeances sur les derniers restes des infidèles qui se trouvoient encore dans Rome et dans ses provinces; ce fut par eux que Dieu vengea sur Rome et sur son empire le sang des martyrs. Les païens qui peuploient autrefois l'empire avoient *répandu le sang des saints et des prophètes :* le sang des saints, c'est-à-dire de ceux qui pratiquoient l'Evangile; le sang des prophètes, c'est-à-dire de ceux qui annonçoient l'Evangile: le Seigneur fit éclater ses vengeances sur leurs descendans qui demeuroient encore attachés à leur infidélité, et *leur donna du sang à boire ;* il les livra entre les mains des barbares qui en firent un carnage affreux. C'est ainsi que *le Seigneur*, ce *Dieu tout-puissant*, ce Dieu éternel *qui étoit, qui est et qui sera*, exerçoit sur eux *des jugemens véritables et justes;* véritables, parce qu'ils étoient l'accomplissement des paroles que Dieu avoit autrefois prononcées contre Babylone, qui avoit été la figure de Rome païenne, persécutrice des saints; justes, parce qu'en répandant le sang de ce peuple impie dont les pères avoient répandu le sang des saints, Dieu lui rendoit ce qu'il méritoit. Ainsi donc la colère de Dieu continuoit de se consommer par ce troisième coup qui éclata dans le troisième âge.

Effusion de la quatrième coupe. Vengeances que Dieu a exercées sur les schismatiques grecs par les armes des Turcs à la fin du quatrième âge.

Le quatrième ange répandit sa coupe sur le soleil ; et le pouvoir lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu. Et les hommes étant frappés d'une chaleur brûlante, blasphémèrent le nom de Dieu qui avoit pouvoir sur ces plaies ; et ils ne firent point pénitence pour lui rendre gloire [1]. Les barbares avoient porté la désolation dans l'empire; l'Eglise avoit encore vu périr par ce nouveau fléau une partie même de ses enfans, et Dieu avoit vengé sur Rome et sur ses provinces le sang des martyrs : cet empire, qui auparavant étendoit si loin sa domination, est dès lors divisé, et le démembrement de ses provinces érigées en nouvelles monarchies annonce la naissance de l'empire antichrétien, qui bientôt après va commencer à se former. En effet, à l'ouverture du quatrième sceau paroit un cheval pâle; celui qui étoit dessus s'appeloit la Mort, et l'enfer le

[1] *Apoc.* XVI. 8. 9.

suivoit ; c'est Mahomet, précurseur de l'Antechrist : le pouvoir leur est donné de faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité et par les bêtes sauvages ; et c'est le symbole de la désolation terrible que le mahométisme a déjà, depuis si long-temps, commencé de répandre. Le son de la quatrième trompette annonce une plaie qui tombera particulièrement sur le soleil, dont la troisième partie sera obscurcie ; la lune et les étoiles seront aussi frappées de ténèbres dans leur troisième partie : le jour et la nuit seront privés de la troisième partie de leur lumière. Au mahométisme succède le schisme de l'église orientale : Jésus-Christ, le soleil de justice et de vérité, se laisse couvrir d'un sombre nuage pour ne plus éclairer cette partie de la terre comme il l'éclairoit avant qu'elle se séparât de l'Eglise romaine ; une très-grande partie de l'Eglise grecque s'obscurcit par sa défection en rompant son union avec cette Eglise mère, qui est le centre d'unité de toutes les églises ; ces peuples nombreux sont enveloppés par les ténèbres du schisme et de l'erreur : le christianisme perd une partie de l'éclat dont il brilloit ; le monde entier perd une partie de la lumière dont il étoit éclairé. La quatrième coupe est aussi répandue *sur le soleil* ; et il reçoit *le pouvoir de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu* : et *les hommes, étant frappés d'une chaleur brûlante, blasphèment le nom de Dieu qui a pouvoir sur ces plaies, et ne font point pénitence pour lui rendre gloire.* A peine les Grecs eurent-ils rompu l'union faite avec l'église latine au concile de Lyon, que commence de paroître dans l'Orient une puissance suscitée particulièrement pour exercer sur eux les vengeances du Seigneur. Les Grecs schismatiques demeurent privés des lumières de Jésus-Christ, qui est le vrai soleil de justice et de vérité : mais en même temps la justice du Seigneur suscite contre eux un soleil brûlant, la puissance la plus éclatante de l'Orient, la puissance ottomane : Dieu répand sur cet astre la coupe de sa colère, en lui permettant dans sa colère d'exercer sur les Grecs les jugemens de sa justice ; et bientôt cette puissance commence de les brûler d'un feu vengeur, en faisant tomber sur eux les armées des Turcs, qui usurpent successivement leurs provinces, subjuguent leur capitale même, les font plier tous sous le joug de l'empire antichrétien de Mahomet ; et les Grecs, frappés de ce fleau, persévèrent néanmoins dans leur schisme. Ainsi la

colère de Dieu continuoit de se consommer par ce nouveau coup qui éclata vers la fin du quatrième âge.

Effusion de la cinquième coupe. Les funestes progrès de l'hérésie de Luther attirent sur l'empire d'Allemagne les effets de la colère du Seigneur. Vienne est assiégée par les Turcs en 1683, c'est-à-dire dans le cinquième âge.

Le cinquième ange répandit sa coupe sur le trône de la bête, et son royaume devint ténébreux; et les hommes se mordirent la langue dans l'excès de leurs douleurs : et ils blasphémèrent le nom du Dieu du ciel, à cause de leurs douleurs et de leurs plaies; et ils ne firent point pénitence de leurs œuvres [1]. On a vu paroître le mahométisme; un schisme funeste a entraîné la plus grande partie de l'église grecque; Constantinple est tombée sous la puissance du Turc : voilà l'état déplorable de l'Orient. Mais quel triste spectacle vient ici s'offrir dans l'Occident! A l'ouverture du cinquième sceau, les âmes des martyrs demandent vengeance contre les habitans de la terre : la secte impie de Luther s'arme d'une fureur sacrilége, et semble vouloir déclarer la guerre aux saints mêmes que Dieu a glorifiés : elle veut abolir leur culte; elle outrage leur mémoire; elle foule aux pieds avec insulte leurs précieuses reliques. Je ne rappelle point l'affligeante description de la plaie des sauterelles, qui est annoncée au son de la cinquième trompette, et que l'abbé de La Chétardie croit être encore un symbole du luthéranisme même. Mais je viens aux effets de la colère du Seigneur annoncés à l'effusion de la cinquième coupe. Cette coupe est répandue sur *le trône de la bête;* c'est-à-dire sur le trône où la bête étoit assise en la personne des empereurs païens, c'est-à-dire sur le trône même de l'empire romain, qui est encore aujourd'hui subsistant dans l'empire d'Allemagne; cet empire devient ténébreux; les hommes se mordent la langue dans l'excès de leurs douleurs; ils blasphèment le Dieu du ciel et ne font point pénitence de leurs œuvres. Le luthéranisme, après avoir pris naissance dans l'Allemagne, y avoit fait de funestes progrès, lorsqu'on vit vers la fin du siècle dernier les troupes ottomanes pénétrer dans l'empire : le grand-visir, avec une armée de deux cent mille hommes vient mettre le siége devant Vienne; à son approche l'effroi se répand; l'empereur sort de cette capitale; la tranchée est ouverte; le siége est poussé avec vigueur; et Vienne n'est délivrée qu'après avoir soutenu pendant deux mois les efforts les plus vifs d'un peuple infidèle qui avoit formé le dessein de la subjuguer. Ainsi la

[1] *Apoc.* XVI. 10-11.

colère de Dieu continuoit de se consommer par ce coup porté sur Vienne dans le cinquième âge.

Effusion de la sixième coupe. Préparatifs du fléau qui éclatera dans le sixième âge.

Le sixième ange répandit sa coupe sur le grand fleuve de l'Euphrate; et son eau fut séchée pour préparer le chemin aux rois qui devoient venir de l'Orient[1]. La secte impie de Luther s'est élevée contre les saints : Vienne a vu l'empire antichrétien de Mahomet près de lui faire subir le triste joug d'une funeste captivité : mais ce n'est encore là que le commencement des maux. A l'ouverture du sixième sceau, il se fait un grand tremblement de terre; le soleil devient noir comme un sac de poil; la lune devient rouge comme du sang; les étoiles tombent sur la terre; le ciel se retire; les montagnes et les îles sortent de leurs places; les hommes se cachent dans les rochers, parce que le grand jour de la colère de l'Agneau est arrivé : peinture symbolique d'un événement futur; jusqu'ici un voile obscur couvre ce tableau; mais ce que ce voile nous laisse entrevoir ne nous annonce rien que de terrible. Le son de la sixième trompette paroît annoncer le même fléau, mais sous des traits plus distincts et plus marqués : un ange délie les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve de l'Euphrate, et qui sont prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année où ils doivent tuer la troisième partie des hommes : ils sont à la tête d'une armée nombreuse et formidable, représentée sous le symbole d'une cavalerie dont le nombre est de deux cent millions : quel fléau! et si la prophétie doit être prise à la lettre, c'est de l'Euphrate qu'il doit venir. Mais voici encore quelque chose de plus clair et de plus précis. La sixième coupe est répandue *sur le* même *fleuve de l'Euphrate; et l'eau de ce fleuve est séchée pour préparer le chemin aux rois qui doivent venir de l'Orient*. Est-il possible de s'y méprendre? Des rois doivent venir : ce sera donc plusieurs puissances réunies. Des rois doivent venir de l'Orient : ces puissances seront donc des puissances de l'Orient. L'Euphrate est desséché pour leur préparer le chemin: ce sont donc ici les préparatifs d'un fléau qui viendra du fond de l'Orient. L'abbé de La Chétardie l'avoit au moins entrevu : il sentoit bien que cette sixième coupe, si évidemment relative à la sixième trompette, annonçoit autre chose que l'irruption des Perses sur les provinces orientales de l'empire après la mort de l'empereur Théodose. Il prétend appliquer

[1] *Apoc.* XVI. 12.

l'effusion des sept coupes aux malheurs qu'éprouva l'empire romain depuis la mort de Julien ; mais à l'effusion de la sixième, après avoir essayé de l'expliquer dans ce premier sens, il ajoute : « Ces paroles regardent encore plus l'avenir » que le présent (c'est-à-dire plus la fin des temps que les » malheurs du cinquième siècle), et elles marquent telle- » ment que la sixième plaie devoit principalement venir des » Perses ou de l'Orient, qu'elles font connoitre que les ir- » ruptions de ceux-ci ne sont qu'une ouverture aux inva- » sions futures des Turcs, vrais destructeurs de l'empire » romain, à qui les Perses ne firent pour lors que frayer le » chemin qu'ils devoient prendre dans la suite des temps. » Et plus loin, après avoir essayé d'expliquer dans un premier sens les trois versets suivans, en les appliquant aux malheurs que l'empire romain éprouva au cinquième siècle, il ajoute : « Quoique cette explication soit claire, il est dif- » ficile que le lecteur attentif ne se persuade d'entrevoir » quelque chose de futur dans la prophétie, et qui doit » avoir son accomplissement plus littéral à la fin du monde, » ce qu'on ne niera pas : mais en l'admettant, il est bon de » rappeler ici ce qu'on a dit ci-dessus du sixième âge de » l'Eglise, ou de la sixième plaie qui doit venir du côté de » l'Orient et de l'Euphrate. » L'abbé de La Chétardie reconnoît donc que ce qui est annoncé ici a rapport à ce qui doit arriver au sixième âge de l'Eglise ; que c'est un fléau qui doit alors venir du côté de l'Orient et de l'Euphrate ; et il insinue que ce pourroit être une invasion de la part des Turcs : mais l'expression du texte donne lieu de conjecturer qu'ils ne seront pas seuls ; car les Turcs sont en deçà de l'Euphrate, et l'expression du texte insinue que ces rois qui doivent venir sont au delà, puisqu'il est dit que ce fleuve sera desséché pour leur ouvrir le chemin. Au reste nous ne prétendons pas que ce desséchement doive être pris ici à la lettre ; mais nous pensons que, comme il est parlé ici de plusieurs rois, et qu'au son de la sixième trompette il est aussi parlé de quatre anges qui paroissent représenter quatre puissances liées sur ce même fleuve, il pourroit arriver que ce fléau naîtroit de la réunion et de la conspiration des nations ennemies du nom chrétien, qui sont répandues en deçà et au delà de ce fleuve. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il paroît au moins assez clairement que les symboles qui accompagnent l'ouverture du sixième sceau, le son de la sixième trompette et l'effusion de la sixième coupe, annon-

cent un fléau qui éclatera dans le sixième âge, et par lequel Dieu continuera de consommer sa colère.

Entre l'effusion de la sixième et de la septième coupe, la bête et son faux prophète paroissent avec le dragon. Grande conspiration des rois de toute la terre à la fin du sixième âge. Annonce du dernier avénement de J.-C.

Je vis alors, continue saint Jean, *sortir de la gueule du dragon, de la gueule de la bête et de la bouche du faux prophète, trois esprits impurs semblables à des grenouilles. Ce sont des esprits de démons qui font des prodiges, et qui vont vers les rois de toute la terre pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant. Je vais venir comme un larron*, dit le Seigneur : *heureux celui qui veille et qui garde ses vêtemens, afin qu'il ne marche pas nu et qu'il n'expose pas aux yeux des autres sa confusion et sa honte. Et ces esprits assemblèrent ces rois au lieu qui est appelé en hébreu Armagédon* [1]. On vient de voir éclater la colère de l'Agneau ; les quatre anges qui sont liés sur l'Euphrate ont été déliés ; les eaux de ce fleuve ont été desséchées pour préparer le chemin aux rois qui doivent venir de l'Orient : c'est là le commencement de ce fléau, qui est le second des trois malheurs annoncés au son des trois dernières trompettes ; mais avant que ce second malheur soit terminé, voici de grandes révolutions qui se préparent. Entre l'ouverture du sixième et du septième sceau, quatre anges paroissent, qui retiennent les quatre vents du monde : un autre ange s'élève de l'Orient, et leur crie de ne point frapper la terre ni la mer, jusqu'à ce que les serviteurs de Dieu soient marqués de son sceau. L'irruption qui vient d'être annoncée sera le commencement de ce malheur dont la persécution de l'Antechrist sera la consommation : mais cette persécution n'éclatera point que Dieu n'ait opéré auparavant le grand ouvrage qui va être annoncé. Cent quarante-quatre mille Israélites sont marqués du sceau du Dieu vivant : voilà d'abord la conversion des Juifs. Ensuite une troupe innombrable de toute nation, de toute tribu, de toute langue, et de tout peuple paroît devant le trône, après avoir passé par la grande tribulation : c'est la multitude des élus appelés d'entre les nations infidèles au temps de la conversion des Juifs, et sauvés par la foi au milieu même de la persécution de l'Antechrist. Entre le son de la sixième et de la septième trompette, un ange descend du ciel, annonce que bientôt il n'y aura plus de temps, et qu'au son de la septième trompette le mystère de Dieu sera consommé. Les gentils font éclater leur fureur contre la ville sainte pendant quarante-deux mois ; voilà la persécution de l'Antechrist : dans

[1] *Apoc.* XVI. 13.-16.

cette persécution, les deux démoins, qui sont Elie et Hénoch, sont mis à mort par la bête qui monte de l'abîme et qui représente l'Antechrist. Cette bête doit paroître accompagnée d'une seconde bête, qui est appelée son faux prophète. Et en effet, entre l'effusion de la sixième et de la septième coupe, cette *bête* paroît, et avec elle son *faux prophète :* le *dragon* paroît en même temps. L'empire romain, autrefois si puissant, affoibli ensuite par le démembrement de ses provinces, est à peine entièrement détruit par l'irruption qui vient d'être annoncée que bientôt après, du milieu de l'empire antichrétien de Mahomet, qui depuis si longtemps prépare les voies à l'Antechrist, s'élève cet impie : la *bête* reparoît en sa personne comme elle a paru dans les six premiers tyrans qui persécutèrent l'Eglise. Le *dragon* lui donne son pouvoir et sa grande puissance : un *faux prophète* s'élève, exerce la puissance de la bête, séduit les hommes par ses prodiges, et fait que la bête est adorée dans toute la terre. *De la gueule du dragon, de la gueule de la bête et de la bouche du faux prophète sortent trois esprits impurs semblables à des grenouilles. Ce sont*, dit saint Jean, *des esprits de démons qui font des prodiges, et qui vont vers les rois de toute la terre pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant.* Ces esprits de démons représentés par ces trois grenouilles sont peut-être des séducteurs qui seront suscités et envoyés par le dragon, c'est-à-dire par le démon; par la bête, c'est-à-dire par l'Antechrist; et par le faux prophète de la bête, c'est-à-dire par le faux prophète de l'Antechrist. Quoi qu'il en soit, ces esprits de démon vont *vers les rois de toute la terre pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant.* A-t-on jamais vu, dans les siècles passés, une conspiration semblable, une conspiration où aient été appelés tous les rois de la terre? Il est donc évident que ceci regarde l'avenir; il est donc évident qu'il doit venir un temps où la bête doit reparoître; qu'elle reparoîtra au temps où cette conspiration universelle doit être excitée tout ensemble et par elle et par le dragon, c'est-à-dire au temps où cette conspiration universelle doit être excitée par le démon et par l'Antechrist; et que par conséquent la bête est elle-même l'Antechrist, comme toute la tradition le reconnoît et l'enseigne. Les quatre vents vont donc souffler; les nations qui sont aux quatre coins du monde vont conspirer avec l'Antechrist; ils environneront le camp des saints, la

ville chérie de Dieu; ils fouleront aux pieds cette ville sainte; le parvis du temple leur sera abandonné; ils auront le pouvoir de faire la guerre aux saints; ils en feront mourir un grand nombre; les deux prophètes même seront aussi mis à mort; mais au milieu de toutes ces horreurs l'Eglise se soutiendra toujours; les deux prophètes ressusciteront; bientôt après son divin Epoux viendra à son secours, et tout se terminera par *le combat du grand jour du Dieu tout-puissant*. Jésus-Christ viendra avec les armées célestes, c'est-à-dire accompagné de ses anges et de ses saints, et il triomphera par la défaite entière de tous ses ennemis. C'est ce qu'il annonce ici lui-même en ajoutant aussitôt: *Je vais venir comme un voleur*.

Il est vrai que, plusieurs fois dans l'Apocalypse, Jésus-Christ annonce son avénement comme prochain, même en parlant aux sept évêques d'Asie qui vivoient du temps de saint Jean, parce qu'en effet devant Dieu mille ans sont comme un jour, et que d'ailleurs Jésus-Christ vient à nous en diverses manières, et principalement au moment de la mort; en sorte que cette parole, prise en elle-même, pourroit être équivoque; mais le lieu où elle se trouve ici placée en détermine le sens. Il est certain que jamais le dernier avénement de Jésus-Christ ne sera plus proche qu'au temps de cette conspiration universelle qui vient d'être annoncée ici, et qui se terminera par le combat du grand jour du Dieu tout-puissant. Il est donc évident que voilà ce que Jésus-Christ annonce en disant ici: *Je vais venir*. Le dernier avénement de Jésus-Christ sera alors très-proche; mais la multitude des impies qui s'éleveront alors contre lui, ou n'y penseront pas, ou ne le croiront pas; et il viendra pour eux *comme un voleur*. Lorsqu'ils diront: Nous pouvons vivre en paix et dans une pleine sécurité, ils seront surpris tout d'un coup par une ruine imprévue. *Heureux celui qui veille et qui garde ses vêtemens, afin qu'il ne marche pas nu, et qu'il n'expose pas sa honte aux yeux des hommes*. Heureux alors celui qui veillera dans l'attente du maître qui sera près de venir; heureux celui qui gardera ses vêtemens; la justice, l'innocence, la sainteté, les vertus chrétiennes, et surtout la charité, afin qu'il ne marche pas nu, et que ce fonds de corruption et de péché qu'il porte en lui ne devienne pas sa honte à la face de tout l'univers au tribunal du souverain Juge. Mais le combat se prépare; la séduction entraîne les rois et les peuples; *ces esprits de démons* sortis

de la gueule du dragon, de la gueule de la bête et de la bouche du faux prophète, *assemblent les rois de la terre* avec leurs armées *au lieu qui est appelé en hébreu Armagédon*, c'est-à-dire le lieu de l'anathème et de la défaite de ceux qui ont ravagé la terre [1]. Ces rois vont donc se rassembler tous à Armagédon, c'est-à-dire qu'ils vont conspirer tous à un même dessein qui attirera sur eux tous un même anathème. Voilà ce qui arrivera à la fin du sixième âge; voilà ce qui mettra le comble à ce second malheur qui remplira le sixième âge, et qui sera bientôt suivi du troisième et dernier malheur, qui a été annoncé au son de la septième trompette, et qui va être aussi annoncé à l'effusion de la septième coupe.

Effusion de la septième coupe. Dernières vengeances de Dieu sur les méchans au grand jour qui terminera la durée des siècles, et qui sera l'époque du septième et dernier âge, qui est l'âge de l'éternité.

Le septième ange répandit sa coupe dans l'air, dit saint Jean; *et une grande voix sortant du trône se fit entendre du temple du ciel, et elle dit: C'en est fait. Et il se fit des éclairs, des voix et des tonnerres, et un si grand tremblement de terre qu'il n'y en eut jamais un tel depuis que les hommes sont sur la terre. La grande ville fut divisée en trois parties, et les villes des nations tombèrent; et la grande Babylone revint en mémoire à Dieu pour lui donner à boire du vin mortel de sa colère. Toutes les îles s'enfuirent, et les montagnes disparurent. Et une grande grêle comme du poids d'un talent tomba du ciel sur les hommes; et les hommes blasphémèrent Dieu à cause de la plaie de la grêle, parce que cette plaie étoit fort grande* [2]. On vient de voir de grandes révolutions: les deux prophètes si désirés ont enfin paru; les Juifs sont convertis; l'Evangile en a été prêché à toutes les nations; la grande persécution de l'Antechrist vient d'éclater, les deux prophètes ont été mis à mort; les rois de toute la terre viennent de conspirer ensemble; le grand jour du combat est proche; le second malheur est enfin à son comble; bientôt le troisième et dernier malheur va éclater. Un seul et même coup va terminer et l'ouverture des sept sceaux et le son des sept trompettes. La septième trompette sonne; l'empire de ce monde passe à Jésus-Christ; le ciel s'ouvre; l'arche vivante de l'alliance nouvelle paroît; les éclairs brillent; les tonnerres retentissent; la terre tremble; il

[1] Nous avons fait remarquer ailleurs que *Armagédon* peut venir de חרמה הגדן, *Anathema, sive internecio, turmæ militum grassantium.* Voy. la *Préface sur Joël*, t. XVI. — [2] *Apoc.* XVI. 17. *ad fin.*

tombe une grêle effroyable : le mystère de Dieu va être consommé ; toutes les prophéties vont être accomplies ; il n'y aura plus de temps ; l'éternité va commencer ; le grand jour de la colère de Dieu est arrivé ; les morts vont être jugés, les saints récompensés, les méchans exterminés. Au son de la septième trompette répond l'effusion de la septième coupe. *Le septième ange répand* donc *sa coupe dans l'air ; et une grande voix sortant du trône s'écrie : C'en est fait* ; tout est consommé. *Et il se fait des éclairs, des voix et des tonnerres :* l'arche de l'alliance va paroître ; Jésus-Christ va descendre du ciel : devant lui les éclairs brillent ; les tonnerres retentissent ; la terre tremble ; et ce *tremblement* est *tel que jamais il n'y en eut de semblable*, soit qu'on l'entende de l'ébranlement de la terre même, ou de l'épouvante terrible de ceux qui l'habitent. *La grande ville fut divisée en trois parties :* sous ce nom de *grande ville* a été déjà désignée la ville où notre Seigneur a été crucifié, c'est-à-dire Jérusalem même [1]. Il semble donc que cette grande ville dont il est parlé ici pourroit être Jérusalem. Mais que signifie ce qui est dit de cette ville *divisée en trois parties ?* c'est ce que l'événement seul pourra faire connoître. *Les villes des nations tombèrent ;* ce peut être un symbole de la ruine des infidèles, des méchans, des incrédules : les nations se sont irritées, mais le temps de la colère du Seigneur est venu ; tous ceux qui ont corrompu la terre vont être exterminés. *Et la grande Babylone revint en mémoire à Dieu, pour lui donner à boire du vin mortel de sa colère.* La Vulgate porte à la lettre : *du vin de l'indignation de sa colère :* le grec peut se traduire : *du vin mortel de sa colère.* La *grande Babylone* qui périra au dernier jour est la société entière des méchans, qui, ayant commencé dans Caïn, s'est perpétuée de siècle en siècle, et se perpétuera jusqu'au dernier jour. Et voilà, ce semble, ce que marque ici ce souvenir de Dieu, souvenir qui renferme toute la durée des siècles. C'est aussi la remarque d'un interprète de l'Apocalypse, qui, expliquant cette parole même, s'exprime ainsi : « Dieu pensera alors à la ruine de toute la » grande ville de Babylone, qui est tout le corps des pé- » cheurs, et méditera d'en faire bientôt la dernière puni-

[1] *Apoc.* XI. 8.

» tion[1]. » Il méditera de lui faire *boire du vin mortel de sa colère*, c'est-à-dire de lui faire subir l'éternelle condamnation qui sera l'effet de la juste colère du Dieu vivant qu'elle a irrité par ses crimes. Aussitôt *toutes les îles s'enfuirent et les montagnes disparurent* : à ce moment tous les royaumes de la terre s'éteignent ; toute puissance et toute domination est détruite ; l'empire de ce monde à Jésus-Christ. *Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, tomba sur les hommes.* Le poids d'un talent étoit d'environ quatre-vingts livres ; et c'étoit, chez les Hébreux, le poids le plus fort. Cette grêle a déjà paru au son de la septième trompette : peut-être n'est-ce qu'un symbole du poids terrible de la colère de Dieu, qui tombera subitement sur les méchans et les accablera. *Et les hommes blasphémèrent Dieu, à cause de la plaie de la grêle* : que peut-il sortir que des blasphèmes de la bouche des réprouvés accablés sous le poids des vengeances du Seigneur? Ils blasphémèrent Dieu, *parce que cette plaie étoit fort grande.* Et certes, qui peut dire, qui peut comprendre combien grande et terrible sera cette dernière plaie, cette grêle épouvantable des jugemens de Dieu au jour terrible de ses dernières vengeances, au jour où doit être enfin entièrement consommée la colère du Seigneur, par ce dernier coup, qui sera l'époque du septième et dernier âge, qui est l'âge de l'éternité ?

C'est ainsi que se terminent les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes : c'est ainsi que se termine l'histoire des sept âges de l'Église représentés par les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes et l'effusion des sept coupes.

[1] Amelotte, *notes* sur l'Apocalypse, xvi. 19.

DISSERTATION

SUR

LE SIXIÈME AGE DE L'ÉGLISE,

OU, EN EXPOSANT LES SIGNES QUI ANNONCENT ET CARACTÉRISENT LES ÉVÉNEMENS PRINCIPAUX QUI PARTAGERONT LE SIXIÈME AGE DE L'ÉGLISE, ON ACHÈVE DE JUSTIFIER DON CALMET, LE PÈRE DE CARRIÈRES ET L'ABBÉ DE VENCE, QUI ONT SUIVI L'OPINION COMMUNE DES PÈRES ET DE TOUTE LA TRADITION SUR LA LIAISON INTIME DES QUATRE ÉVÉNEMENS QUI TERMINERONT LA DURÉE DES SIÈCLES; SAVOIR, LA MISSION D'ÉLIE, LA CONVERSION DES JUIFS, LA PERSÉCUTION DE L'ANTECHRIST, ET LE DERNIER AVÉNEMENT DE JÉSUS-CHRIST.

Motifs qui doivent nous rendre attentifs aux signes des temps que Dieu a marqués.

LORSQUE *vous voyez un nuage se former du côté du couchant*, disoit Jésus-Christ aux Juifs assemblés par troupes autour de lui, *vous dites aussitôt qu'il pleuvra; et il pleut en effet: et quand vous voyez souffler le vent du midi, vous dites qu'il fera chaud; et le chaud ne manque pas d'arriver. Hypocrites que vous êtes, vous savez bien reconnoître ce que présagent les diverses apparences du ciel et de la terre; comment donc ne reconnoissez-vous point le temps où vous êtes*[1]? Et s'adressant aux pharisiens et aux sadducéens, qui pour le tenter le prioient de leur faire quelque signe dans le ciel, il leur disoit aussi: *Le soir vous dites: Il fera beau, parce que le ciel est rouge; et le matin vous dites: Nous aurons aujourd'hui de l'orage, parce que le ciel est sombre et rougeâtre. Hypocrites que vous êtes, vous savez bien reconnoître ce que présagent les diverses apparences du ciel; ne pouvez-vous donc point reconnoître les signes des temps que Dieu a marqués*[2]?

[1] *Luc.* XII. 54 *et seqq.* — [2] *Matt.* XVI. 2 *et seqq.*

Le Seigneur avoit fait autrefois un semblable reproche aux enfans de Juda par la bouche de Jérémie : *Le milan connoît dans le ciel quand son temps est venu,* dit le Seigneur: *la tourterelle, l'hirondelle et la cigogne savent observer la saison de leur retour : mais mon peuple n'a point connu le temps du jugement du Seigneur* [1]. Nous avons fait voir ailleurs que, selon la pensée des pères, et spécialement de saint Jérôme, les reproches faits par les prophètes aux enfans de Juda nous regardent particulièrement, parce que nous sommes nous-mêmes représentés dans la personne des enfans de Juda auxquels s'adressent ces reproches. Mais quand nous n'en serions pas nous-mêmes l'objet, ils seroient toujours au moins un sujet d'instruction pour nous, de même que ceux que Jésus-Christ adressoit aux pharisiens et aux autres Juifs de son temps. Ou plutôt, quand même ces reproches n'auroient pas été faits aux Juifs ni par Jérémie ni par Jésus-Christ, les seuls exemples que Jérémie et Jésus-Christ emploient pour confondre sur ce point les Juifs, et pour les tirer de leur mortel assoupissement, suffiroient pour nous confondre nous-mêmes et pour exciter notre attention. L'instinct des bêtes qui savent prévenir la rigueur des saisons ; l'intelligence des hommes les plus stupides, qui savent au moins prévoir l'orage qui se forme sur leur tête ; la prudence des enfans du siècle, attentifs à profiter des moindres signes d'un danger qui les menace : ce sont autant de motifs qui seuls devroient suffire pour nous rendre attentifs aux signes qui peuvent nous faire connoître les temps que Dieu a lui-même marqués.

Utilité de la connoissance des signes qui annoncent les temps que Dieu a marqués. C'est par là que l'on peut juger du système de quelques modernes qui s'éloignent de l'opinion commune de la tradition sur le temps du rap-

Soit que ces signes annoncent des biens ou des maux, il est également utile de les connoître. Il est utile de prévoir les maux, pour les prévenir par de dignes fruits de pénitence, qui nous fassent trouver grâce devant Dieu dans les jours de sa colère sur les pécheurs impénitens. Il est utile de prévoir les biens mêmes, pour s'y préparer par un renouvellement de ferveur, qui nous dispose à participer aux bienfaits du Seigneur dans les jours de sa miséricorde sur ceux qu'il a choisis et aimés de toute éternité en Jésus-Christ. La connoissance de ces signes est utile, non-seulement pour nous disposer à recevoir les biens promis et à éviter les maux prédits, mais encore pour nous aider à discerner le vrai d'avec le faux, touchant les biens à espérer

[1] *Jerem.* VIII. 7.

pel futur des Juifs. Motifs qui ont déterminé l'éditeur de cette Bible à préférer sur ce point l'opinion commune.

ou les maux à craindre, et pour nous prémunir à cet égard contre toute illusion. A la faveur de cette lumière, nous apprenons à ne pas regarder comme proche ce qui pourroit être éloigné, ni comme éloigné ce qui pourroit être proche ; à ne pas séparer ce que Dieu a uni, en un mot à ne pas confondre les temps.

Toute la tradition a enseigné d'un commun accord que les promesses qui regardent le rappel futur des Juifs n'auroient leur accomplissement qu'à la fin des siècles ; et qu'il y auroit une liaison intime entre ces quatre grands événemens, la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, et le dernier avénement de Jésus-Christ : *Circa illud judicium has res didicimus esse venturas, Eliam Thesbitem, fidem Judæorum, Antichristum persecuturum, Christum venturum* ; ce sont les expressions de saint Augustin [1] ; et tous les pères, tous les anciens tiennent le même langage. Entre les modernes, quelques-uns ont regardé cette opinion commune des pères comme un préjugé mal fondé, comme une innocente erreur ; ils ont cru pouvoir avancer comme une vérité certaine, qu'il ne faut pas différer le rappel des Juifs jusqu'à la fin des siècles, ni le limiter à quelques années avant le dernier jugement [2] ; on a pris hautement la défense de cette proposition. Quelques-uns ont été plus loin, et, saisissant cette première ouverture, ont osé dire que c'est là qu'il faut placer la longue paix du règne de mille ans : ainsi, contre l'intention de ceux qui ont avancé les premiers cette proposition nouvelle, qu'ils regardoient comme une vérité, on s'en est servi pour renouveler le système des millénaires. Quelques autres ont été plus loin encore, et ont tenté de déterminer le temps du rappel des Juifs : on l'a d'abord annoncé comme prochain, ensuite comme très-prochain ; enfin on a porté la témérité jusqu'à publier en 1739 une petite brochure en forme de lettre dans laquelle on prétendoit fixer le retour des juifs à l'an 1748 ou environ. Les plus sages désavouèrent ce calcul ; on le réfuta même : mais on persista à soutenir le rappel des Juifs comme prochain, et même comme très-prochain, et la fin du monde comme très-éloignée ; en un mot on persista à

[1] *Aug. de Civit. Dei, l.* xx. *c. ult.* — [2] C'est ce que l'abbé Duguet donne pour XIe *vérité sur le retour des Juifs*, à la fin du livre des *Règles pour l'intelligence des saintes Ecritures*, c'est-à-dire dans l'*application de ces règles au retour des Juifs*.

soutenir ce qui avoit d'abord été avancé comme une vérité, qu'il ne faut pas différer le rappel des Juifs jusqu'à la fin des siècles.

Mais si vous adoptez les principes de ce système nouveau, vous ne sauriez faire un pas dans la lecture des prophètes sans rencontrer des difficultés, etc. Dès le chap. III de Jérémie, où ce prophète compare d'une manière si expresse les deux maisons d'Israël et de Juda, vous vous sentirez arrêté : vous reconnaîtrez que dans le parallèle de ces deux sœurs, la maison d'Israël infidèle et répudiée ne pouvoit représenter que les Juifs incrédules et rejetés ; et que par conséquent la maison de Juda, qui lui est comparée dans son infidélité, ne pouvoit représenter que les chrétiens prévaricateurs. On voit que telle avoit été, dès les premiers siècles, la pensée d'Origène expliquant cette prophétie même; et que cette pensée s'accordoit parfaitement avec l'opinion commune des pères, qui ont toujours regardé Jérusalem comme la figure de l'Eglise, et les enfans de Juda comme la figure des Chrétiens. Au chap. VII, où les deux maisons d'Ephraïm et de Juda sont encore comparées, on reconnait encore les deux peuples ; et l'on voit que cette interprétation se trouve appuyée spécialement du témoignage de saint Jérôme, qui a expliqué en ce sens cette prophétie, dont il termine l'explication par ce principe si souvent rappelé dans ses commentaires : « Comprenons que tout ce qui » est dit à ce peuple, est dit aussi de nous, si nous imitons » ses prévarications : *Quidquid illi populo dicitur, intelli-* » *gamus et de nobis, si similia fecerimus.* » Plus on avance, et plus on étudie les caractères de la captivité de Babylone qui est le grand objet de ce prophète, plus aussi on comprend que cette captivité ne pouvoit être uniquement la figure d'un fléau purement spirituel, et qu'en vain l'on prétend n'y trouver d'autre image que celle des maux que l'Eglise éprouve quelquefois par les troubles qui s'élèvent dans son sein. Les Chaldéens, suscités de Dieu pour être les exécuteurs de ses vengeances sur son peuple, sont des hommes à qui Dieu veut que son peuple se soumette ; cela ne peut certainement s'entendre que d'une soumission telle que les Juifs furent obligés de la rendre aux Babyloniens, telle qu'ils furent obligés de la rendre aux Romains : et par conséquent, si ce fléau que les Juifs éprouvèrent au temps de Nabuchodonosor est la figure d'un autre fléau qui doive vérifier de nouveau les expressions des prophètes, ce ne peut

être qu'un fléau de la même nature que celui qui tomba alors sur les enfans de Juda. Si les expressions des prophètes ont été de nouveau vérifiées en ce sens par le fléau qui est tombé sur les Juifs au temps de leur dernière ruine par les Romains, on ne peut pas dire que ce soit là le dernier accomplissement de ces prophéties, parce que, dans le langage mystérieux de Jérémie même, les deux sœurs Israël et Juda sont la figure des deux peuples : c'est Israël qui représente le Juif incrédule ; et Juda représente le peuple chrétien : *Quidquid illi populo dicitur, intelligamus et de nobis, si similia fecerimus* [1].

Ce que le texte de Jérémie nous fait ainsi connoître, le texte d'Ezéchiel le confirme. On y trouve les deux sœurs Jérusalem et Samarie, mises de nouveau en parallèle entre elles au chapitre XXIII, et avec une troisième, qui est Sodome, au chapitre XVI. On voit que saint Jérôme appliquoit aux chrétiens prévaricateurs ce qui est dit des criminels habitans de Jérusalem ; aux hérétiques ce qui est dit de Samarie ; et aux païens ce qui est dit de Sodome. Mais en même temps on remarque qu'ailleurs saint Jérôme reconnoît que ce qui est dit de Samarie peut aussi s'entendre de la Synagogue ; et telle a été aussi la pensée de plusieurs auteurs, spécialement du célèbre Gerson et de Clémangis, son disciple, qui expliquoient en ce sens la prophétie même d'Ezéchiel touchant les deux sœurs Jérusalem et Samarie, posant pour principe que dans le langage des prophètes Samarie représente la Synagogue, et Jérusalem l'Eglise. De là allez au chapitre XXXVII, où vous trouverez le rappel futur des Juifs et leur réunion à l'Eglise de Jésus-Christ, bien représentée par la réunion de la maison d'Israël à la maison de Juda : d'où il résulte bien clairement encore que les deux maisons d'Israël et de Juda sont la figure des deux peuples, Israël figure du peuple juif, Juda figure du peuple chrétien [2].

Allez ensuite à Osée, et vous y trouverez encore les deux maisons bien distinguées, et le parallèle bien soutenu entre les deux maisons et les deux peuples. Et même vous verrez que la célèbre prophétie du chapitre III d'Osée, touchant le long abandon des enfans d'Israël, si visiblement vérifiée dans l'état actuel de la nation juive, comme le reconnoissent les interprètes et les pères, regarde, selon le sens littéral et immédiat, la maison d'Israël ; d'où il résulte encore que dans

[1] Voyez la *Préface sur Jérémie*, t. XIV. — [2] Voyez la *Préface sur Ezéchiel*, tom. XV.

le langage des prophètes la maison d'Israël représente le corps entier de la nation juive [1]. Plus on avance dans l'étude des petits prophètes, plus on voit que le parallèle des deux maisons considérées comme figure des deux peuples se soutient constamment [2]. Enfin on trouve dans le chapitre XI de Zacharie, verset 14, un texte où la rupture entre Israël et Juda ne peut s'expliquer que de celle qui est arrivée entre les Juifs incrédules et les fidèles disciples de Jésus-Christ; ce qui devient une preuve invincible de la vérité de ce principe, que les deux maisons d'Israël et de Juda sont la figure des deux peuples [3]. Ainsi, après avoir étudié les anciens prophètes, on demeure convaincu que les promesses qui regardent la nation juive sont celles qui sont faites à la maison d'Israël; que celles qui sont faites à Jérusalem et à la maison de Juda appartiennent à l'Eglise de Jésus-Christ; et qu'enfin, dans le sens mystérieux des prophéties, Juda et Jérusalem s'entendent toujours de l'Eglise, comme le dit expressément saint Jérôme[4], et comme le reconnoissent tous les pères : *Quantum ad mysticos intellectus, Jerusalem semper in Ecclesia accipitur.*

Si vous lisez avec un peu d'attention l'Apocalypse, vous sentirez toute la force de l'argument qui se tire de l'enchaînement des trois malheurs au milieu desquels se trouve placée la mission des deux prophètes : argument fondé sur l'évidence même du texte, et soutenu par le consentement unanime des pères et de toute la tradition. Selon le témoignage exprès de saint Jean, ces trois malheurs répondent au son des trois dernières trompettes : donc le troisième et dernier est celui qui est annoncé au son de la septième et dernière trompette, au son de laquelle il est dit que le temps est venu de juger les morts, de récompenser les saints, et d'exterminer les méchans; donc le troisième et dernier malheur est l'avénement du souverain Juge, comme les saints docteurs le reconnoissent; donc la persécution, qui précède immédiatement, et dans laquelle les deux témoins sont mis à mort par la bête qui monte de l'abîme, est celle de l'Antechrist, comme toute la tradition l'a reconnu : donc il y a bien réellemement une liaison intime entre ces quatre grands événemens, la mission des deux témoins, dont l'un sera Elie, la conversion des Juifs par le ministère d'Elie, la per-

[1] Voyez la *Préface sur Osée*, tom. XVII. — [2] Voyez les *Préfaces sur Amos, sur Abdias, sur Michée, sur Habacuc, sur Sophonie*, tom. XVII. — [3] Voyez la *Préface sur Zacharie*, tom. XVII. — [4] *Hieron. in Mich. init. col.* 1496.

sécution de l'Antechrist, par qui les deux témoins doivent être mis à mort, et le dernier avénement de Jésus-Christ, qui doit exterminer l'Antechrist par l'éclat de sa gloire : *Eliam Thesbitem, fidem Judæorum, Antichristum persecuturum, Christum venturum* [1].

Dès lors vous comprendrez qu'il n'est pas possible de placer là le règne de mille ans ; et plus on considère les conséquences du système des millénaires, plus on reconnoît combien ce système est non-seulement faux, mais encore dangereux. Il faut donc renoncer pour toujours aux vaines et dangereuses illusions des anciens et des nouveaux millénaires. De même le système de ceux qui, indépendamment de l'opinion des millénaires, prétendent admettre un intervalle de plusieurs générations et de plusieurs siècles entre la conversion des Juifs et la fin du monde, se trouve également renversé par la force invincible de cet argument, fondé et sur l'évidence du texte, et sur le consentement unanime des pères et de toute la tradition. Si nous ne pouvions nous appuyer ici que sur l'évidence du texte, on nous la contesteroit peut-être, et on nous reprocheroit de voir dans ce texte ce que personne n'y auroit vu ; mais nous avons pour garant toute la tradition qui a vu dans ce texte ce que nous y voyons. Si, au contraire, nous ne pouvions nous appuyer que sur le témoignage de la tradition, sans avoir l'évidence du texte, on nous objecteroit peut-être qu'un texte obscur et équivoque a pu être mal entendu : mais il n'y a ici ni équivoque ni obscurité : *le jugement des morts* est évidemment le jugement dernier ; et la liaison intime de ce dernier malheur avec celui qui le précède est clairement marquée ; ainsi l'évidence du texte justifie le témoignage de la tradition. Ces deux choses se réunissent, et forment par leur accord un argument qui nous paroît invincible.

A la vérité, les auteurs modernes qui ont proposé ce nouveau système invoquent aussi le témoignage des divines Ecritures. Mais c'est aussi sur le témoignage même des divines Ecritures que se trouve appuyée l'opinion des pères : l'Ecriture ne peut être contraire à elle-même : il faut donc concilier les textes que l'on invoque de part et d'autre ; et c'est sans doute par les textes les plus clairs qu'il faut expliquer ceux

[1] Voyez les réflexions sur la mission d'Elie dans la *Préface sur Malachie*, t. XVII, où cet argument est développé dans toute son étendue; et la *Préface sur l'Apocalypse*, où l'opinion commune des pères sur le chapitre XI de l'Apocalypse est défendue, art. V.

qui le sont moins : ici les défenseurs du nouveau système prétendront-ils avoir pour eux les textes les plus clairs? mais quelle preuve en donnent-ils? eux-mêmes sont forcés de convenir qu'ils ne peuvent justifier la prétendue clarté de ces textes par le témoignage de la tradition, qui n'y a point vu ce qu'ils prétendent y voir : au contraire, la clarté des textes qui font le fondement de l'opinion des anciens est justifiée par le consentement unanime de toute la tradition, qui a vu dans ces textes ce que nous y voyons. Ainsi dans ce partage de sentimens se trouve d'un côté une prétendue évidence destituée du témoignage de la tradition, de l'autre une évidence réelle soutenue par le consentement unanime de la tradition [1]. Voilà ce qui décide contre le système des modernes en faveur de celui des anciens : voilà ce qui détermine à regarder le témoignage unanime des anciens sur ce point comme une de ces traditions que nous devons conserver, et dans lesquelles nous devons demeurer fermes, selon le précepte de l'Apôtre : *State, et tenete traditiones quas didicistis* [2].

Ainsi comme l'étude des anciens prophètes ramène au témoignage des pères sur le sens des anciens prophètes, pour y reconnoître avec eux que, dans le langage mystérieux de ces divins oracles, Jérusalem et Juda représentent l'Eglise de Jésus-Christ; que les reproches et les menaces adressés aux perfides enfans de Juda et aux criminels habitans de Jérusalem tombent sur les chrétiens prévaricateurs, et que les promesses faites à Jérusalem et à la maison de Juda appartiennent à l'Eglise de Jésus-Christ; de même aussi l'étude de l'Apocalypse ramène au témoignage des pères sur le sens de ce livre divin, pour y reconnoître avec eux la liaison intime des quatre événemens qui doivent terminer la durée des siècles : la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, et le dernier avénement de Jésus-Christ. Eh! qu'il est consolant de se trouver ainsi réuni à la chaîne respectable des pères de la tradition, et de marcher dans les anciens sentiers consacrés par les vestiges de tant de saints personnages!

Enfin, par l'étude des anciens prophètes et de l'Apocalypse, on comprend que ces quatre grands événemens doivent être précédés d'un fléau annoncé par les anciens prophètes même sous un langage figuré, mais marqué claire-

[1] Voyez les réflexions sur la mission d'Elie dans la *Préface sur Malachie*. — [2] 2 *Thess.* II. 14.

ment dans l'Apocalypse ; que ce fléau n'a point encore éclaté ; et que, selon le témoignage des anciens prophètes et de saint Jean, il paroît qu'il peut avoir une certaine durée avant que le temps arrive où doivent se consommer ces quatre grands événemens : d'où il faut conclure que, jusqu'à ce que ce fléau ait éclaté, nous ne touchons point encore au temps du rappel des Juifs, qui est l'un de ces quatre événemens [1]. Il est certain que toute l'histoire de l'Eglise, depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement, se trouve partagée en sept âges ; nous sommes encore dans le cinquième ; ce n'est que dans le sixième que commencera ce fléau qui n'a point encore éclaté, et qui doit précéder ces quatre événemens ; enfin ce n'est qu'à la fin de ce sixième âge qu'arriveront ces quatre événemens, dont le quatrième et dernier sera l'époque du septième et dernier âge, qui sera l'âge de l'éternité [2].

Peut-être demandera-t-on ici comment il a pu arriver que les auteurs et les défenseurs du nouveau système soient entrés dans des vues si différentes, et que ces vues aient même été reçues avec un certain applaudissement. S'il nous étoit permis d'exposer sur cela notre pensée, nous dirions qu'il paroît que les auteurs du nouveau système avoient plus étudié les anciens prophètes que l'Apocalypse, plus Isaïe que les autres prophètes ; que par cette raison ils ont moins senti la force des argumens qui se tirent, soit du parallèle des deux maisons d'Israël et de Juda, si clairement marqué par Jérémie, par Ezéchiel, et par les petits prophètes, soit de l'enchaînement des trois malheurs, si expressément marqués dans l'Apocalypse. Et en effet, il est remarquable que dans l'endroit même où se présenta pour la première fois publiquement cette prétendue vérité, qu'il ne faut pas différer le rappel des Juifs jusqu'à la fin des siècles, on entreprit d'abord de saper par les fondemens l'opinion des anciens [3] ; mais les coups ne furent portés que sur les fondemens les plus foibles, et on ne lança pas le moindre trait contre l'argument invincible qui fait toute la force de cette opinion, et qui se tire de la liaison intime des trois malheurs dont parle saint Jean.

Nous dirions encore qu'il est arrivé ici aux auteurs du nouveau système, ce qui est arrivé dans tous les temps aux

[1] Voyez dans la *Préface sur Osée*, t. XVII. — [2] Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, immédiatement avant celle-ci. — [3] Vérités sur le retour des Juifs, XIe vérité, pag. 307 et suiv.

plus grands hommes, ce qui arrive même communément à la plupart des hommes. Les maux que l'on a sous les yeux et que l'on éprouve paroissent presque toujours les plus extrêmes. Dès le quatrième siècle, au temps de l'arianisme, on crut voir la consommation de l'apostasie prédite par saint Paul. Dans le cinquième et le sixième siècles, au temps de l'irruption des barbares sur Rome et sur ses provinces, lorsqu'on vit la chute et le démembrement de ce vaste empire, on crut que c'étoit là ce que saint Paul avoit annoncé comme le signe prochain de l'avénement de l'Antechrist et de la fin du monde. Dans le septième et le huitième siècle, lorsqu'on vit les progrès rapides de l'impie Mahomet et de son empire antichrétien, on crut que c'étoit là l'abomination de la désolation prédite par Daniel. Dans les neuvième et dixième siècles, lorsqu'on vit les Sarrasins se répandre sur presque toute la chrétienté, et s'avancer jusqu'aux portes de Rome, on crut que cette désolation affreuse étoit le signe le plus prochain de la fin du monde. Dans le treizième siècle, lorsqu'on vit les désordres occasionés par la prodigieuse multiplication des religieux mendians, et les atteintes portées aux droits et aux fonctions du clergé séculier, quelques docteurs vivement touchés de ces maux crurent que c'étoit là cette nuée de sauterelles annoncée par saint Jean; et, dans l'excès d'un zèle plus ardent qu'éclairé, on s'imagina voir en eux les précurseurs de l'Antechrist, que quelques-uns croyoient être proche. Dans le quinzième siècle, lorsqu'on vit Mahomet II pénétrer jusqu'à Constantinople, se rendre maître de cette ville et éteindre enfin l'empire d'Orient, on crut voir en lui le précurseur de l'Antechrist; on crut être menacé de la plus affreuse désolation. Dans le seizième siècle, lorsqu'on vit les ravages affreux que causèrent dans l'Occident les hérésies de Luther et de Calvin, on crut voir dans ces deux sectes la plaie des sauterelles prédite par saint Jean, le premier des trois derniers malheurs annoncés par cet apôtre. Enfin, dans les derniers siècles, lorsqu'on eut vu ainsi successivement l'Afrique enlevée à l'Eglise, le schisme de l'Orient, la désolation causée par le mahométisme, les royaumes du Nord, et tant d'autres provinces entraînées par les dernières hérésies, on s'écria : Que si quelque chose après cela devoit étonner, c'est que la divine miséricorde n'eût pas encore rétabli Israël sur tant de places vacantes, et qu'ainsi l'extrémité même des

maux faisoit espérer que le temps des Juifs n'étoit pas éloigné. On ne pensoit pas que des maux plus grands encore peuvent et doivent même précéder le rappel des Juifs : on ne considéroit pas que ces derniers maux sont annoncés, et par saint Jean, et par les anciens prophètes; qu'il est évident qu'ils n'ont pas encore éclaté; qu'ils peuvent avoir une certaine durée, et que ce ne sera que dans les derniers temps de ces derniers maux que les Juifs seront rappelés.

Enfin nous dirions que ce qui a beaucoup contribué au succès du nouveau système, si opposé au système des anciens, c'est le nom, les talens et l'éloquence de ceux qui l'ont proposé les premiers [1]. Les charmes séducteurs d'une éloquence simple et naturelle saisissent les esprits; la vraisemblance qui a frappé les premiers auteurs du système s'imprime dans leurs discours et dans leurs écrits, et entraîne leurs amis et leurs disciples : on n'examine plus, on admire. D'ailleurs les vues consolantes sont toujours les mieux reçues : on n'écouteroit pas si volontiers un homme qui n'annonceroit que des maux; mais un homme qui annonce des biens, et les plus grands biens que l'Eglise de Jésus-Christ puisse recevoir sur la terre; on l'écoute volontiers : on se persuade aisément la proximité des biens que l'on désire : on croit être à la veille de les posséder; on croit presque déjà les tenir.

Pour juger sainement d'un nouveau système, il faut sans douter commencer par déposer toute prévention et tout préjugé; il ne faut écouter ni ses désirs ni une confiance aveugle; il ne faut se laisser entraîner ni par les charmes de l'éloquence ni par les fausses lueurs de la vraisemblance : il faut considérer les choses en elles-mêmes et telles qu'elles sont. Pour entrer dans l'intelligence des prophéties, il faut avoir sous les yeux en même temps et les grands et les petits prophètes, et l'Apocalypse, qui en est la clef; en un mot tout le corps entier des oracles prophétiques de l'Ancien et du Nouveau-Testament; et tout le corps entier des grands événemens qui se sont succédés depuis le temps où ces divins oracles ont été prononcés jusqu'au temps présent, et même, autant qu'il est possible, de ceux qui doivent encore se succéder depuis le temps présent jusque dans l'éternité. Considérer les prophéties et les événemens par parties détachées et sans égard au tout, c'est s'exposer à confondre des choses

[1] L'abbé Duguet et l'abbé d'Ettemare ont été les principaux auteurs de ce système, adopté et soutenu depuis par l'abbé Joubert.

quelquefois fort différentes et fort distinguées; c'est s'exposer à confondre les temps: pour éviter cette méprise, il faut considérer le tout, et voir si dans l'application des prophéties aux événemens toutes les parties ont entre elles un accord mutuel.

Nous croyons avoir prouvé dans la Dissertation précédente que toute l'histoire de l'Eglise, depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement, se trouve distribuée en sept âges; que dans le sixième commencera un fléau qui doit précéder les quatre grands événemens qui doivent terminer la durée des siècles; et que c'est à la suite de ce fléau, et à la fin de ce sixième âge, que doivent arriver ces quatre grands événemens, qui auront entre eux une liaison intime, et dont le dernier sera l'époque du septième et dernier âge. Notre dessein est de comparer maintenant les oracles de saint Jean avec ceux de saint Paul, de Jésus-Christ même dans l'Evangile, et de tous les anciens prophètes: en un mot, de rassembler tous les signes qui annoncent et caractérisent les grands événemens qui partageront le sixième âge, et de confirmer par la réunion de tous ces signes ces deux propositions: 1° que la conversion des Juifs n'arrivera point qu'elle n'ait été précédée d'un fléau qui n'a pas encore éclaté, et qui ne commencera que dans le sixième âge; 2° qu'il y aura une liaison intime entre ces quatre grands événemens, la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist et le dernier avénement de Jésus-Christ. Objet et division de cette Dissertation.

ARTICLE PREMIER.

Signes qui annoncent et caractérisent le fléau qui commencera dans le sixième âge, et qui précédera le rappel des Juifs.

On peut distinguer onze signes principaux qui annoncent et caractérisent le fléau qui sera l'époque du sixième âge, et qui précédera le rappel des Juifs; c'est-à-dire onze signes qui annoncent qu'un fléau plus ou moins éloigné nous menace; que ce fléau commencera dans le sixième âge; que ce fléau pourra avoir une certaine durée; et que ce ne sera qu'à la fin de la durée de ce fléau qu'arrivera le rappel des Juifs. Onze signes principaux qui annoncent le fléau qui commencera dans le sixième âge.

Premier signe. Les menaces que saint Paul fait à ceux d'entre les gentils qui se laissent affoiblir dans la foi. Cet apôtre s'adresse d'abord en général au gentil substitué au Premier signe: Les menaces que saint Paul

fait à ceux d'entre les gentils qui se laissent affoiblir dans la foi.

Juif, et lui parle en ces termes : *Vous direz peut-être : Les branches naturelles ont été retranchées, afin que je fusse enté en leur place. Il est vrai : mais c'est à cause de leur incrédulité qu'elles ont été retranchées ; et vous, c'est par la foi que vous demeurez ferme : ne vous élevez donc point, mais craignez. Car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas aussi. Considérez donc la bonté et la sévérité de Dieu : sa sévérité envers ceux qui sont tombés, et sa bonté envers vous, si toutefois vous demeurez ferme dans l'état où sa bonté vous a mis ; autrement vous serez aussi vous-même retranché*[1]. Cette menace renferme une prédiction qui a déjà été vérifiée autant de fois qu'il y a eu non-seulement de particuliers, mais de peuples mêmes qui, s'étant laissé affoiblir dans la foi, ont mérité d'être retranchés de l'Eglise par l'hérésie qui les a entraînés, par le schisme qui les a séparés, par l'apostasie dans laquelle ils sont tombés, par les différens fléaux dont la justice du Seigneur les a frappés. A la vue de ces terribles jugemens de la justice du Seigneur, et des funestes progrès de la corruption des mœurs, de la licence des opinions, de l'esprit d'incrédulité et d'irréligion, comprenons ce que nous avons à craindre.

Second signe. Les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux.

Second signe. Les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux[2]. On a vu dans la Dissertation précédente que dans l'Apocalypse les sept sceaux du livre mystérieux répondent aux sept âges qui partagent la durée des siècles depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement, qui sera l'époque du septième et dernier âge[3]. On a vu que, par l'application des symboles aux événemens qui les vérifient, les cinq premiers sceaux nous conduisent depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'au temps où, les plaintes des martyrs étant excitées par la fureur sacrilége de la secte impie de Luther, on leur dit d'attendre encore un peu de temps, jusqu'à ce que soit accompli le nombre de ceux qui, étant leurs frères et serviteurs de Dieu comme eux, doivent souffrir la mort aussi bien qu'eux. *Après cela, le sixième sceau fut ouvert, et il se fit*, dit saint Jean, *un grand tremblement de terre ; le soleil devint noir comme un sac de poil, la lune devint comme du sang, et les étoiles du ciel tombèrent sur la terre, comme lorsque le figuier,*

[1] *Rom.* XI. 19 *et seqq.* — [2] *Apoc.* VI. 1 *et seqq.* — [3] *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. 1er.

étant agité par un grand vent, laisse tomber ses figues vertes. Le ciel se retira comme un livre que l'on roule, et toutes les montagnes et les îles furent ôtées de leurs places. Les rois de la terre, les grands du monde, les officiers de guerre, les riches, les puissans, et tous les hommes esclaves ou libres se cachèrent dans les cavernes et dans les roches des montagnes, et ils dirent aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous, et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône et de la colère de l'Agneau; car le grand jour de sa colère est arrivé; et qui pourra subsister [1]*?* Après cela les quatre vents sont suspendus, jusqu'à ce que les serviteurs de Dieu soient marqués de son sceau : et alors cent quarante-quatre mille Israélites choisis des douze tribus d'Israël sont marqués du sceau de Dieu [2]; c'est-à-dire qu'alors les Juifs sont convertis à la foi. Voilà donc un fléau qui se trouve placé entre les outrages faits aux martyrs de Jésus-Christ par la secte impie de Luther, et la future conversion des Juifs : et il est évident que ce fléau n'a point encore éclaté; mais il est annoncé à l'ouverture du sixième sceau : il éclatera donc dans le sixième âge; et ce n'est qu'après ce fléau qu'arrivera la conversion future des Juifs.

Troisième signe. Les symboles qui accompagnent le son des sept trompettes.

Troisième signe. Les symboles qui accompagnent le son des sept trompettes [3]. On a vu que le son des sept trompettes répond à l'ouverture des sept sceaux, et que, par l'application des symboles aux événemens, les cinq premières trompettes nous conduisent depuis les persécutions du premier âge de l'Eglise jusqu'au temps du premier des trois grands malheurs qui doivent terminer la durée des siècles [4]. Ce premier malheur est la plaie des sauterelles, que l'abbé de La Chétardie croit être le luthéranisme. Quoi qu'il en soit, CE MALHEUR ÉTANT PASSÉ, dit saint Jean, EN VOICI DEUX AUTRES QUI SUIVENT. *Le sixième ange sonna de la trompette, et j'entendis une voix qui sortoit des quatre coins de l'autel d'or qui est devant Dieu, qui dit au sixième ange qui avoit la trompette : Déliez les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve de l'Euphrate. Et il délia ces quatre anges qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année où ils devoient tuer la troisième partie des hommes. Et le nombre de ces armées de cavalerie étoit de deux cent millions; car j'en entendis dire le nombre. Je vis aussi*

[1] *Apoc.* VI. 12 *et seqq.* — [2] *Apoc.* VII. 1 *et seqq.* — [3] *Apoc.* VIII. 7 *et seqq.* — [4] *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. II.

les chevaux dans la vision; et ceux qui étoient montés dessus avoient des cuirasses comme de feu et de soufre, et de couleur d'hyacinthe, et les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions; et il sortoit de leur bouche du feu, de la fumée et du soufre. Et par ces trois choses, c'est-à-dire par le feu, par la fumée et par le soufre qui sortoient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche et dans leur queue; parce que leurs queues sont semblables à celles des serpens, et qu'elles ont des têtes dont elles blessent. Et les autres hommes qui ne furent point tués par ces plaies ne se repentirent point des œuvres de leurs mains pour ne plus adorer les démons, et les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher. Et ils ne firent point pénitence de leurs meurtres, de leurs empoisonnemens, de leurs impudicités et de leurs voleries [1]. Après cela un ange descend du ciel, qui annonce que bientôt il n'y aura plus de temps [2]; ensuite paroissent les deux témoins [3], dont l'un sera Elie, par qui les Juifs doivent être appelés. Voilà donc, comme le remarque très-bien l'abbé de La Chétardie, un fléau qui éclatera dans le sixième âge : ce fléau, qui sera le commencement du second malheur, n'a point encore éclaté; et ce n'est qu'après qu'il aura éclaté que les deux témoins paroîtront.

Quatrième signe : Les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes.

Quatrième signe : Les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes [4]. On a vu que l'effusion des sept coupes répond au son des sept trompettes, et que, par l'application des symboles aux événemens, les cinq premières coupes nous conduisent depuis les vengeances que Dieu exerça sur les empereurs païens et sur leurs sujets idolâtres dans le premier âge de l'Église, jusqu'aux effets de sa colère attirés sur l'Allemagne par les funestes progrès de l'hérésie de Luther, c'est-à-dire jusqu'au siége que Vienne éprouva de la part des Turcs à la fin du siècle précédent [5]. Après cela, *le sixième ange répandit sa coupe*, dit saint Jean, *sur le grand fleuve de l'Euphrate; et son eau fut séchée pour préparer le chemin aux rois qui devoient venir de l'orient* [6]. Ensuite paroissent le dragon, la bête et son faux prophète [7], cette bête par laquelle les deux témoins doivent être mis à

[1] *Apoc.* IX. 12 *et seqq.* — [2] *Apoc.* X. 1 *et seqq.* — [3] *Apoc.* XI. 3 *et seqq.* — [4] *Apoc.* XVI. 1 *et seqq.* — [5] *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. III.— [6] *Apoc.* XVI. 12. — [7] *Apoc.* XVI. 13.

mort. Voilà donc les préparatifs d'un fléau qui doit éclater entre le siége que Vienne a éprouvé de la part des Turcs à la fin du siècle précédent, et la persécution qui sera excitée un jour par cette bête qui doit mettre à mort les deux témoins. Ce fléau est évidemment le même que celui qui est annoncé au son de la sixième trompette, comme le remarque encore très-bien l'abbé de La Chétardie : il n'a point encore éclaté, mais il éclatera dans le sixième âge; et ce n'est qu'après qu'il aura éclaté que paroîtra cette bête qui doit monter de l'abîme, et par laquelle doivent être mis à mort les deux témoins, dont l'un sera Elie, ministre du rappel des Juifs.

Cinquième signe : L'allégorie des trois malheurs dont parle Joël comparée aux trois malheurs dont parle St Jean.

Cinquième signe : L'allégorie des trois malheurs dont parle Joël, comparés aux trois malheurs dont parle saint Jean. Nous avons fait remarquer ailleurs le rapport qui se trouve entre les trois malheurs annoncés par saint Jean, et les trois malheurs décrits par Joël [1]. La plaie des sauterelles, l'irruption d'une cavalerie nombreuse et formidable, le jugement du Seigneur; ce sont les trois grands malheurs annoncés par saint Jean. La plaie des insectes [2], l'irruption d'un peuple nombreux et formidable [3], le jugement du Seigneur [4]; ce sont les trois grands malheurs décrits par Joël. Occupé à représenter la désolation qui accompagne la plaie des insectes, Joël s'interrompt pour annoncer un second malheur : *O jour malheureux!* s'écrie-t-il; *car le jour du Seigneur est proche; car une désolation affreuse va tomber sur nous de la part du Tout-Puissant* [5]. Il achève de décrire la désolation qui accompagne la plaie des insectes; puis il revient à ce malheur qui doit y succéder. *Faites retentir la trompette en Sion*, dit le Seigneur par la bouche de ce prophète : *jetez des cris sur ma montagne sainte; que tous les habitans de la terre soient dans l'épouvante; car le jour du Seigneur va venir; car il est déjà proche, ce jour de ténèbres et d'obscurité, ce jour de nuages et de tempêtes : comme la lumière du point du jour* se répand tout à coup *sur les montagnes*, ainsi va se répandre sur cette terre *un peuple nombreux et puissant : il n'y en a jamais eu, et il n'y en aura jamais de semblable dans tous les siècles. Devant lui marche un feu dévorant; après lui suit une flamme brûlante : la campagne qu'il a trouvée comme un jardin de délices n'est après lui qu'un désert affreux;*

[1] Voyez la *Préface sur Joël.* — [2] *Joël*, I. 1 *et seqq.* — [3] *Joël*, II. 1 *et seqq.* — [4] *Joël*, III. 1 *et seqq.* — [5] *Joël*, I. 15.

nul n'échappe à sa violence. A les voir, on les prendroit pour des chevaux; et ils s'élanceront comme une troupe de cavalerie. Ils sauteront sur le sommet des montagnes, avec un bruit semblable à celui des chariots, et d'un feu qui brûle de la paille sèche: et ils s'avanceront *comme une puissante armée qui se prépare au combat. A leur approche, les peuples seront tourmentés des plus vives douleurs; on ne verra partout que des visages ternis et plombés. Ils courront comme de vaillans soldats: ils monteront sur les murs comme des hommes de guerre: ils marcheront chacun dans leur rang; ils ne s'écarteront point de leur route. Ils ne se presseront point l'un l'autre; chacun gardera la place qui lui a été marquée: ils se glisseront par les moindres ouvertures, sans avoir besoin de rien abattre. Ils se répandront dans les villes; ils courront sur les remparts; ils monteront jusqu'au haut des maisons; ils entreront par les fenêtres comme des voleurs. Devant eux la terre tremblera: les cieux seront ébranlés; le soleil et la lune seront obscurcis, et les étoiles retireront leur lumière. Mais le Seigneur a fait entendre sa voix avant d'envoyer son armée, car ses troupes sont très-nombreuses: elles sont fortes, et elles exécuteront ses ordres; car le jour du Seigneur est grand et bien terrible: qui pourra le soutenir? Maintenant donc, dit le Seigneur, convertissez-vous à moi de tout votre cœur... Faites retentir la trompette en Sion: ordonnez un jeûne saint... Que les prêtres et les ministres du Seigneur fondent en larmes entre le vestibule et l'autel, et s'écrient: Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et ne laissez point tomber votre héritage dans l'opprobre, en souffrant qu'il soit sous la domination des nations: pourquoi dira-t-on parmi les peuples: Où est leur Dieu*[1] *?* Aux menaces succèdent les promesses[2]. Le Seigneur déclare qu'il se montera plein de zèle pour sa terre, et qu'il pardonnera à son peuple; il rendra à sa terre sa première fécondité; et il délivrera son peuple de l'oppression. Il enverra aux enfans de Sion un docteur de justice; et il fera tomber sur eux les pluies de l'automne et du printemps, comme au commencement. Il réparera abondamment les pertes causées par les insectes qui avoient désolé leur terre, et par cette grande armée qu'il avoit envoyée contre eux. Enfin il répandra son esprit sur toute chair, et toute chair prophétisera. Nous

[1] *Joël*, II. 1 *et seqq.* — [2] *Joël*, II. 18 *et seqq.*

avons fait remarquer [1] que ces promesses, déjà vérifiées en partie dans l'établissement de l'Église, recevront un nouvel accomplissement au temps du rappel des Juifs : et en effet, aussitôt après suit le jugement du Seigneur [2], qui est le troisième et dernier malheur. Voilà donc dans Joël, comme dans saint Jean, un grand malheur entre la plaie des insectes et le jugement du Seigneur : dans Joël, comme dans saint Jean, ce malheur est l'irruption d'une armée nombreuse et formidable : *A les voir*, dit Joël, *on les prendroit pour des chevaux ; et ils s'avanceront comme une troupe de cavalerie :* saint Jean ne les voit aussi que sous le symbole d'une *cavalerie*. Quoi que puisse être cette plaie d'insectes également annoncée par Joël et par saint Jean, voilà donc, selon ce prophète et selon cet apôtre, un second fléau qui doit y succéder : ce fléau n'a point encore éclaté ; et ce n'est qu'après qu'il aura éclaté que Dieu consolera son peuple par cette abondante effusion de grâces qu'il répandra de nouveau sur toute chair, c'est-à-dire sur les Juifs qui seront alors rappelés, et sur cette multitude innombrable de gentils de toute nation et de tout peuple qui embrasseront alors la foi ; après quoi viendra la grande tribulation par laquelle toute cette multitude doit passer, et enfin le jugement du Seigneur. Mais ce second malheur annoncé par Joël étoit, selon la lettre, l'irruption de Nabuchodonosor sur la Judée : l'irruption de Nabuchodonosor sur la Judée étoit donc la figure de ce second malheur annoncé par saint Jean : et de là naissent les signes suivans.

Sixième signe : L'allégorie des deux maisons d'Israël et de Juda considérées comme figures des deux peuples ; Israël figure du Juif incrédule, et Juda figure du peuple chrétien.

Sixième signe : l'allégorie des deux maisons d'Israël et de Juda considérées comme figures dès deux peuples, c'est-à-dire la maison d'Israël comme figure du Juif incrédule, et la maison de Juda comme figure du peuple chrétien. Nous venons de rappeler en abrégé les principaux fondemens de cette allégorie ; et nous avons fait remarquer ailleurs [3], qu'en effet l'histoire des deux maisons d'Israël et de Juda représente toute l'histoire des deux peuples. La maison de Juda qui demeure fidèle au Seigneur, tandis que la maison d'Israël n'a plus pour lui qu'un attachement d'hypocrisie, c'est le peuple chrétien qui s'attache au vrai Dieu en reconnoissant son Christ, tandis que le Juif incrédule rejette le Christ du Seigneur, et n'a plus pour le Sei-

[1] Voyez la *Préface sur Joël.* — [2] *Joël*, III. 1 *et seqq.* — [3] Voyez la *Préface sur Osée*, t. XVII.

gneur qu'un attachement d'hypocrisie [1]. La maison de Juda qui devient l'unique objet des miséricordes du Seigneur, tandis que le Seigneur retire ses miséricordes de dessus la maison d'Israël, c'est le peuple chrétien qui devient l'unique objet des miséricordes du Seigneur, tandis que le Seigneur retire ses miséricordes de dessus le Juif incrédule [2]. La maison de Juda exhortée à ne pas imiter l'infidélité de la maison d'Israël, c'est le peuple chrétien exhorté à ne pas imiter l'orgueil et l'incrédulité du peuple Juif [3]. Les deux maisons d'Israël et de Juda châtiées l'une et l'autre à cause de leurs infidélitéss, ce sont les Juifs incrédules et les chrétiens prévaricateurs châtiés les uns et les autres à cause de leurs infidélités [4]. La maison de Juda moissonnée par Nabuchodonosor vers le temps où le Seigneur avoit résolu de délivrer et de guerir la maison d'Israël, selon cette parole remarquable du Seigneur par la bouche d'Osée : *Mais vous aussi, Juda, attendez-vous à être moissonné, lorsque je serai près de retirer mon peuple de sa captivité, lorsque je serai près de guérir Israël :* SED ET JUDA, PONE MESSEM TIBI, CUM CONVERSURUS ERO CAPTIVITATEM POPULI MEI, CUM SANATURUS ERO ISRAEL [5] ; c'est le peuple chrétien frappé de ce fléau qui sera le second des trois malheurs également annoncés par Joël et par saint Jean, et après lequel arrivera la conversion du peuple juif. Enfin la maison d'Israël rappelée et réunie à la maison de Juda pour ne plus former ensemble qu'un seul peuple sous un même chef, c'est le peuple juif rappelé et réuni au peuple chrétien, pour ne plus former ensemble qu'un seul peuple, une seule famille, un seul troupeau, sous la conduite d'un seul chef et d'un seul pasteur qui est Jésus-Christ [6]. Voilà donc un fléau qui n'a point encore éclaté, et qui cependant doit précéder la conversion des Juifs : nous ne touchons donc point encore au temps de la conversion des Juifs : *Sed et, Juda, pone messem tibi, cum conversurus ero captivitatem populi mei, cum sanaturus ero Israel.* Je sais que la Vulgate porte, *cum convertero captivitatem populi mei :* ce qui signifie à la lettre, *lorsque j'aurai retiré mon peuple de sa captivité ;* et les défenseurs du nouveau système

[1] *Osée*, XI. 12. — [2] *Osée*, I. 6. 7. — [3] *Osée*, IV. 15. — [4] *Osée*, V. 5. 12. 14. *et* X. 11. — [5] *Osée*, VI. 11. Voyez ce qui est dit de ce texte dans la *Préface sur Osée*. — [6] *Osée*, I. 11.

prétendroient peut-être s'en prévaloir pour soutenir que ce fléau n'éclatera qu'après la conversion des Juifs. Mais 1° l'expression de l'hébreu [1] est également applicable au passé, au présent et au futur ; et l'accomplissement de la prophétie prise dans son sens littéral et immédiat dissipe l'équivoque de cette expression, et prouve que ce n'est proprement ni *cum convertero*, ni *cum convertam*, mais *cum conversurus ero ;* car Juda fut moissonné non après la délivrance d'Israël, ni au temps de cette délivrance, mais lorsque cette délivrance étoit prochaine. Il y avoit cent trente-quatre ans que les enfans d'Israël gémissoient sous le joug des Assyriens, lorsque les enfans de Juda furent moissonnés par Nabuchodonosor, soixante-dix ans avant la délivrance commune aux deux maisons d'Israël et Juda. 2° Il est prouvé par le témoignage de saint Jean et de Joël, comme on vient de le voir, que le fléau désigné sous le nom de second malheur, et figuré par l'irruption de Nabuchodonosor, précédera le rappel des Juifs. Donc, dans le sens littéral et dans le sens allégorique, le Seigneur annonce par la bouche d'Osée un fléau qui précédera la délivrance de son peuple, c'est-à-dire la guérison d'Israël. *Sed et Juda, pone messem tibi, cum conversurus ero captivitatem populi mei, cum sanaturus ero Israel.* S'il falloit ici rassembler tous les textes où les prophètes, annonçant la captivité de Babylone, annoncent ce fléau dont cette captivité étoit la figure, je ne finirois pas ; c'est l'un des principaux objets de leurs prophéties. Nous rappellerons donc seulement ici cette parole mémorable de Jérémie, qui en renferme la substance, et dans laquelle saint Jérôme même voit nos infidélités et le châtiment qui nous menace. *Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous habitans de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur* (ce fut à la porte du temple [2] que cela fut prononcé par Jérémie) : *Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : redressez vos voies, corrigez votre conduite ; et j'habiterai dans ce lieu avec vous* (ou, *je vous ferai habiter dans ce lieu*). *Ne mettez point votre confiance en des paroles de mensonge, en disant : Le temple du Seigneur, le temple du Seigneur, le temple du Seigneur. Car si vous avez soin de redresser vos voies et de corriger votre conduite ; si vous*

[1] בשובי. — [2] *Jerem.* VII. 2 *et seqq.*

rendez justice à ceux qui plaident ensemble; si vous ne faites point de violence à l'étranger, au pupille et à la veuve; si vous ne répandez point en ce lieu le sang innocent, et si vous ne suivez point les dieux étrangers pour votre malheur, je demeurerai avec vous (ou, *je vous ferai demeurer*) *depuis le siècle présent jusque dans toute la suite dans ce lieu et dans cette terre que j'ai donnée à vos pères. Mais vous mettez votre confiance en des paroles de mensonge où vous ne trouverez aucun secours. Car vous volez, vous tuez, vous commettez des adultères, vous jurez faussement, vous sacrifiez à Baal, vous allez chercher des dieux étrangers qui vous étoient inconnus; et après cela vous venez vous présenter hardiment devant moi dans cette maison sur laquelle mon nom a été invoqué, et vous dites : Nous nous trouvons à couvert, quoique nous ayons commis toutes ces abominations. Ma maison, sur laquelle mon nom a été invoqué devant vos yeux, est-elle donc devenue une caverne de voleurs? J'ai vu moi-même ces choses, dit le Seigneur. Mais allez à Silo au lieu qui m'étoit consacré, où j'avois établi mon nom au commencement, et considérez comment je l'ai traité à cause de la méchanceté d'Israël mon peuple. Maintenant donc, parce que vous avez fait toutes ces choses, dit le Seigneur, que je vous ai parlé avec toute sorte d'application, sans que vous m'ayez écouté, et que je vous ai appelés sans que vous m'ayez répondu; je traiterai cette maison sur laquelle mon nom a été invoqué, et en laquelle vous mettez toute votre confiance, ce lieu que je vous ai donné après l'avoir donné à vos pères, je le traiterai comme j'ai traité Silo; et je vous chasserai loin de ma face, comme j'ai chassé tous vos frères, toute la race d'Ephraïm.* Nous avons rapporté ailleurs ce que dit sur tout cela saint Jérôme [1]; nous rappellerons seulement ici que c'est sur cela même que ce saint docteur s'exprime en ces termes [2] : « Dieu parlant ici aux enfans de Juda, leur apprend à juger du présent par le passé; et parce qu'ils disoient, *Le temple du Seigneur, le temple du Seigneur, le temple du Seigneur*, et qu'ils se glorifioient de l'éclat de cette maison précieuse, il leur rappelle ce qui étoit arrivé à Silo, » où avoit été d'abord le tabernacle de Dieu, et dont il » est écrit dans un psaume [3], *Il a rejeté le tabernacle de*

[1] Voyez la *Préface sur Jérémie*, tom. XIV. — [2] *Hieron. in Jerem.* VII. — [3] *Psal.* LXXVII. 60.

» *Silo*; afin qu'ils comprennent que, comme ce lieu est
» tombé en ruines, et a été réduit en cendres, de même
» aussi le temple sera renversé, parce que ceux qui y entrent et qui y habitent ont été trouvés coupables de semblables crimes. Comme donc Silo a été un exemple pour
» le temple, de même le temple en sera un pour nous,
» lorsque sera venu le temps où se vérifiera cette parole [1] :
» *Quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il*
» *trouve de la foi sur la terre?* SICUT IGITUR SILO TEMPLI
» EXEMPLUM EST, ITA TEMPLUM NOBIS QUANDO TEMPUS
» ADVENERIT ILLIUS TESTIMONII : PUTAS, VENIENS FILIUS
» HOMINIS, INVENIET FIDEM IN TERRA? » Et plus loin, mais toujours sur ce même texte, il ajoute cette parole remarquable, ce principe digne de toute notre attention, et dont il fait lui-même un usage continuel : « Comprenons
» que tout ce qui est dit à ce peuple est dit de nous, si
» nous imitons ses prévarications : QUIDQUID ILLI POPULO
» DICITUR, INTELLIGAMUS ET DE NOBIS, SI SIMILIA FECERIMUS. »

Septième signe : L'allégorie des deux maisons d'Israël et de Juda, considérées comme figures, l'une de l'église grecque, et l'autre de l'église latine.

Septième signe : L'allégorie des deux maisons d'Israël et de Juda considérées domme figures, l'une de l'église grecque, et l'autre de l'église latine. L'un des plus grands et des plus tristes évenemens dans l'histoire de l'ancien peuple est le schisme des dix tribus, c'est-à-dire la séparation de la maison d'Israël d'avec la maison de Juda; et de même l'un des plus grands et des plus tristes événemens dans l'histoire du peuple nouveau, est le schisme des Grecs, c'est-à-dire la séparation d'une grande partie de l'église grecque d'avec l'église latine. Il y a donc un rapport sensible entre ces deux événemens; l'un est la figure de l'autre : c'étoit la pensée du pape Grégoire IX, qui vivoit vers le commencement du treizième siècle, et qui s'en exprimoit ainsi dans une lettre adressée à Germain, patriarche de Constantinople : « Certainement la division des dix tribus faite avec
» tant de présomption sous Jéroboam, lequel, selon l'E-
» criture, a fait pécher Israël, signifie manifestement le
» schisme des Grecs; et la multitude des abominations de
» Samarie marque les diverses hérésies de cette multitude
» qui est séparée, et a cessé de révérer le vrai temple du
» Seigneur, c'est-à-dire l'église romaine [2]. » La justesse de ce rapport a été reconnue par les auteurs mêmes du

[1] *Luc.* XVIII. 8. — [2] *Gregor. ep.* VI. *tom.* XI *Conc. pag.* 324.

nouveau système et par leurs défenseurs : et il seroit surprenant qu'ils n'en eussent pas vu les suites. L'un d'eux, parlant du schisme des dix tribus, s'exprime en ces termes : « C'est l'image naturelle, mais bien triste, du grand schisme » qui a déchiré l'Orient d'avec l'Occident depuis plusieurs » siècles, et qui a entraîné avec lui la perte d'une infinité » d'églises, autrefois si florissantes. Il est étonnant combien » les Orientaux étoient peu attachés à l'unité de l'Eglise ; avec » quelle promptitude ils s'en séparoient pour la cause la » plus légère, et combien peu ils en regrettoient la rupture. » Ils étoient toujours prêts à s'écrier : Qu'avons-nous à attendre des Occidentaux ? qu'ils se gouvernent en leur manière, et que chacun se tienne chez soi. D'un autre côté, » les Occidentaux n'ont-ils pas eu quelquefois à se reprocher » d'avoir trop imité à leur égard le caractère de Roboam ; » d'avoir négligé d'écouter leurs plaintes et de ménager leur » délicatesse ; de ne s'être pas assez regardés comme frères, » et comme membres d'un même corps, dont il falloit, à » quelque prix que ce fût, conserver l'intégrité ? Cette conduite réciproque a produit une division déplorable, qui » dure depuis long-temps sans aucune apparence de retour, » ET QUI A ÉTÉ PUNIE PAR L'ASSERVISSEMENT TOTAL A UNE » PUISSANCE ENNEMIE DE JÉSUS-CHRIST [1]. » Il y a donc en effet deux ou peut-être même trois rapports essentiels entre ce qui regarde la maison d'Israël et ce qui regarde l'église grecque : l'infidélité, le châtiment, et peut-être un jour le retour. Car si le retour des Grecs est sans aucune apparence en ne considérant que leurs dispositions passées ou présentes, il n'est peut-être pas sans espérance en considérant les prophéties. Quoi qu'il en soit, à ne considérer que les deux premiers rapports, il est aisé de comprendre ce qui en résulte. Nous avons déjà fait remarquer ailleurs [2] que Vicédominus, l'un des théologiens du concile de Trente, expliquant en présence du concile l'Evangile du vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte, où il est parlé des signes de la ruine de Jérusalem, disoit : « Les événemens des siècles antérieurs étant passés pour nous, nous ne devons plus nous » occuper de la Jérusalem des Juifs ou de celle des Grecs, » qu'afin de pouvoir conjecturer et deviner à la vue de ces » exemples redoutables ce qui peut nous arriver aussi à nous » qui sommes travaillés d'une semblable maladie : *Nec de*

[1] Explication des livres des Rois, chap. 24. art. II. tom. III. pag. 164 et 165. — [2] Voyez la *Préface sur Ezéchiel*, t. XV.

» *judaïca vel græca Jerusalem nobis ulla habenda est cura,* » *nisi ut earum exemplo et repetitione, divinare et augu-* » *rare possimus, quæ de nobis consimili morbo laboranti-* » *bus decerni possunt*[1]. » Suivons cette vue, et, en considérant ce qui est arrivé à l'église grecque, comprenons ce que nous avons à craindre; comprenons quelle sera la nature du fléau représenté par la captivité de Babylone. Le schisme de la maison d'Israël est une image sensible du schisme de l'église grecque; et le châtiment dont Dieu frappa les dix tribus schismatiques est un symbole naturel de celui dont il a frappé les schismatiques grecs. Le châtiment des dix tribus schismatiques a été un assujettissement total à une puissance ennemie du vrai Dieu; le châtiment des schismatiques grecs a été un assujettissement total à une puissance ennemie de Jésus-Christ. Les enfans de Juda prévaricateurs sont menacés d'être traités comme les perfides enfans d'Israël; et en effet leur châtiment fut de même un assujettissement total à une puissance ennemie du vrai Dieu. Nous n'acheverons pas le parallèle; mais je dirai seulement avec le jésuite Acosta[2] « qu'il est certain que l'empire du dernier ennemi de Jésus- » Christ s'étendra sur tout l'univers, selon ce que nous li- » sons dans l'Apocalypse[3] : *la puissance lui fut donnée sur* » *toute tribu, tout peuple, toute langue et toute nation.* » Toutes les terres connues lui seront assujetties. ILLUD EST » CERTUM, *imperium Antichristi terræ finibus terminan-* » *dum, ut legimus Apocalyps.* XIII : DATA EST ILLI POTESTAS » IN OMNEM TRIBUM, ET POPULUM, ET LINGUAM, ET GENTEM. » *Quidquid ergo terrarum repertum est, illius imperio* » *cedet.* »

Huitième signe : l'allégorie des trois sœurs dont parle Ezéchiel; savoir, Jérusalem, dont les infidélités représentent celles des chrétiens prévaricateurs; Samarie, dont le schisme peut représenter ce-

Huitième signe : L'allégorie des trois sœurs dont parle Ezéchiel[4]; savoir Jérusalem, dont les infidélités représentent celles des chrétiens prévaricateurs, c'est-à-dire de ceux qui se trouvent dans le sein de l'Eglise catholique; Samarie, dont le schisme peut représenter particulièrement celui de l'église grecque, comme nous venons de le montrer; et Sodome, non l'ancienne consumée avec ses habitans par le feu du ciel, mais celle qui avoit été rétablie depuis, et dont les habitans, ayant irrité le Seigneur par de nouveaux crimes, avoient été réduits en captivité par les Assyriens; Sodome, disons-nous, dont les nouvelles infidélités peuvent représenter particulièrement celles des Juifs incrédules en-

[1] *Conc. Labb. tom.* XIV, *pag.* 1448. — [2] *Acosta, de novissimis tempor. l.* II. *c.* 9. — [3] *Apoc.* XIII. 7. — [4] *Ezech.* XVI. 44 *et seqq.*

lui de l'église grecque ; Sodome, dont les dernières infidélités peuvent représenter celles des Juifs incrédules.

levés et dispersés par les Romains, et comparés à Sodome par Isaïe [1], par Jérémie [2], et surtout par saint Jean dans l'Apocalypse [3]. Nous avons fait remarquer ailleurs [4] que saint Jérôme, expliquant cette prophétie même, pose pour principe que tout ce qu'il a dit de Jérusalem, selon le sens littéral, doit se rapporter allégoriquement à l'Eglise : *Omne autem quod dicimus de Jerusalem, referamus ad Ecclesiam* [5]; que tous les reproches adressés à Jérusalem tombent sur ces chrétiens prévaricateurs qui, étant membres de l'Eglise, sont regardés comme citoyens de Jérusalem : *Qui putantur Jerusalem, hoc est, ecclesiastici* [6]; et qu'enfin les promesses faites à Jérusalem appartiennent à l'Eglise même de Jésus-Christ, qui est la vraie Jérusalem, dont le nom signifie vission de paix : *Jerusalem visio pacis, quæ interpretatur Ecclesia* [7]. Cela étant bien entendu, voici ce que dit le Seigneur en s'adressant à Jérusalem, et la comparant avec ses deux sœurs : *Tout le monde dira de vous ce qu'on dit d'ordinaire : Telle mère, telle fille. Vous êtes la fille de votre mère qui a abandonné son époux et ses enfans ; et vous êtes la sœur de vos sœurs qui ont abandonné leurs époux et leurs enfans... Votre sœur plus grande qui habite à votre gauche est Samarie avec ses filles ; votre sœur plus petite que vous qui habite à votre droite est Sodome avec ses filles... Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que ce qu'a fait Sodome votre sœur avec ses filles n'est pas si criminel que ce que vous et vos filles avez fait. Voici quelle a été l'iniquité de Sodome votre sœur : c'a été l'orgueil, l'excès des viandes, l'abondance de toutes choses, et l'oisiveté où elle étoit, elle et ses filles. Elles ne tendoient point la main aux pauvres et à l'indigent : elles se sont élevées, et ont commis des abominations devant moi. C'est pourquoi, l'ayant vu, je les ai détruites. Samarie aussi n'a pas fait la moitié des crimes que vous avez commis : mais vous avez surpassé l'une et l'autre par vos excès, et vos sœurs pourroient paroître justes en comparaison de toutes les abominations que vous avez faites. Portez donc vous-même votre confusion, vous qui avez justifié vos sœurs. Je les rétablirai, en faisant revenir les captifs de Sodome et de ses filles, aussi bien que les captifs de Samarie et de ses filles : et je vous rétablirai comme elles en ramenant vos*

[1] *Isai.* I. 10. — [2] *Jerem.* XXIII. 14. — [3] *Apoc.* XI. 8. — [4] Voyez la *Préface sur Ezéchiel.* — [5] *Hieron in Ezech.* XVI. *col.* 792. — [6] *Ibid. col.* 805. — [7] *Ibid. col.* 809.

captifs avec les leurs... Votre sœur Sodome et ses filles retourneront à leur ancien état : Samarie et ses filles retourneront aussi à leur ancien état : et vous et vos filles vous retournerez de même à votre premier état... Je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous dans les jours de votre jeunesse, et je contracterai avec vous une alliance éternelle. Vous vous souviendrez alors de votre vie, et vous serez couverte de confusion, lorsque vous recevrez avec vous vos grandes sœurs avec celles qui sont plus petites : et je vous les donnerai pour être vos filles [1]. Voilà de consolantes promesses qui succèdent aux reproches et aux menaces : Samarie et Sodome seront un jour réunies à Jérusalem : elles sont ses sœurs, et elles lui seront données pour filles ; de manière que Jérusalem tient le premier rang au dessus des deux autres. N'est-ce pas là l'image naturelle de ce qui peut arriver un jour ? L'église romaine, l'église grecque, et la nation juive, peuvent être considérées comme trois sœurs : l'église romaine que Jésus-Christ a rendue la mère de toutes les églises, est aussi celle à laquelle les deux autres doivent se réunir. Lorsque la nation juive reviendra à la foi de ses pères, selon les promesses, ce sera à l'église romaine qu'elle se réunira ; et, comme nous le disions ailleurs [2], s'il arrive qu'en effet un jour l'église grecque retourne à son premier état, à l'état duquel elle est déchue, ce sera en se réunissant à l'église romaine dont elle s'est séparée : *Et dabo eas tibi in filias*. Mais les promesses ne seront vérifiées qu'après les menaces.

Neuvième signe : L'allégorie des deux expéditions de Sennachérib et de Nabuchodonosor sur la Judée. *Je m'abandonnerai aux plaintes*, dit le prophète Michée ; *je ferai retentir mes cris ; je me dépouillerai de mes vêtemens*, et *je marcherai nu ; je pousserai des hurlemens comme les dragons, et des sons lugubres comme les autruches ; parce que la plaie de Samarie est une plaie mortelle, et que cette plaie vient jusque sur Juda, et s'étend jusqu'à la porte de mon peuple, jusqu'à Jérusalem* [3]. Ainsi s'exprimoit le prophète, en annonçant, selon la lettre, l'expédition de Sennachérib. La plaie de Samarie est le coup terrible dont elle fut frappée par les Assyriens sous la conduite de Salmanasar ; et cette plaie vint sur Juda, et jusqu'à Jérusalem, lorsque

Neuvième signe : L'allégorie des deux expéditions de Sennachérib et de Nabuchodonosor sur la Judée, considérées comme figures de deux irruptions, l'une qui éclata dans le quatrième âge de l'Église, lorsque les Sarra-

[1] *Ezech.* XVI. 44 *et seqq.* — [2] Voyez la *Préface sur Ezéchiel*, t. XV, et la *Préface sur Michée*, n. 8. t. XVII. — [3] *Mich.* I. 8. 9.

sins inondèrent la chrétienté; l'autre qui n'éclatera que dans le sixième âge.

les Assyriens, sous la conduite de Sennachérib, pénétrèrent dans la Judée, et s'avancèrent jusqu'aux portes de Jérusalem. Mais ce n'étoit là que l'image d'une désolation bien plus digne des plaintes, des cris et des hurlemens du prophète. La plaie de Samarie étoit la figure de celle qui tomba sur Jérusalem même après la mort de Jésus-Christ. La main du Seigneur s'appesantit alors sur cette ville meurtrière, et sur son peuple incrédule et rebelle; et la plaie dont cette nation fut alors frappée fut une plaie mortelle. Mais de même que le Seigneur s'étoit servi des Romains pour exercer ses vengeances sur les Juifs incrédules, de même dans la suite, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs [1], il se servit des Sarrasins pour exercer ses vengeances sur les chrétiens prévaricateurs. La plaie dont Dieu avoit frappé Samarie vint jusque sur Juda, et s'avança jusqu'aux portes de Jérusalem. Les Sarrasins, armés du glaive de la justice du Seigneur, se répandirent sur les terres de la chrétienté; et plus d'une fois on les vit pénétrer dans l'Italie, et s'avancer jusqu'aux portes de Rome jusqu'aux portes de cette ville que Dieu a choisie, et qu'il a rendue le centre de la vraie religion, la capitale du monde chrétien. C'étoit déjà sans doute un grand malheur : mais un malheur plus grand encore menace Jérusalem; et le prophète Michée l'annonce : *Pour moi*, dit-il [2], *j'ai été rempli de force par l'Esprit du Seigneur : j'ai été rempli de jugement et de force pour annoncer à Jacob son crime, et à Israël son iniquité.* (La suite fait voir que ceci regarde, selon la lettre, les enfans de Juda, qui étoient eux-mêmes enfans de Jacob, enfans d'Israël, selon la chair.) *Ecoutez ceci, princes de la maison de Jacob, et vous, juges de la maison d'Israël, vous qui avez l'équité en abomination, et qui renversez tout ce qui est juste; vous qui bâtissez Sion avec le sang, et Jérusalem dans l'iniquité. Leurs princes rendent des arrêts pour des présens; leurs prêtres enseignent pour l'intérêt; leurs prophètes devinent pour de l'argent; et après cela ils se reposent sur le Seigneur en disant : Le Seigneur n'est-il pas au milieu de nous? les maux ne viendront point sur nous. C'est pour cela même que vous serez cause que Sion sera labourée comme un champ, que Jérusalem sera réduite en un monceau de pierres, et que la montagne où le temple est bâti devindra une forêt.* Ceci regarde évidemment l'expédition de Nabuchodonosor. Voilà l'état où sera

[1] Voyez la *Préface sur Michée*. — [2] *Mich.* III. 8 *et seqq.*

réduite Jérusalem, c'est-à-dire ses murailles et ses pierres : et voici ce que deviendront ses habitans. *Affligez-vous, et tourmentez-vous, fille de Sion, comme une femme qui enfante,* ajoute le prophète Michée, *parce que vous allez maintenant sortir de votre ville; vous irez habiter dans la vaste étendue des campagnes; vous viendrez jusqu'à Babylone : et c'est là que vous serez délivrée; c'est là que le Seigneur vous rachetera de la main de vos ennemis* : VENIES USQUE AD BABYLONEM : IBI LIBERABERIS ; IBI REDIMET TE DOMINUS DE MANU INIMICORUM TUORUM [1]. Affligez-vous alors, fille de Sion, parce qu'alors vos maux seront extrêmes; mais consolez-vous, parce que l'extrémité même de vos maux sera le signe le plus prochain de votre parfaite délivrance : *Ibi liberaberis; ibi redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum.* Ce que Sennachérib a inutilement tenté, Nabuchodonosor doit l'achever; et la fille de Sion doit enfin être conduite jusqu'à Babylone : mais aussi c'est alors qu'elle éprouvera les effets les plus admirables de la miséricorde du Seigneur; c'est là qu'elle sera délivrée; c'est là que le Seigneur la rachetera des mains de ses ennemis : *Venies usque ad Babylonem : ibi liberaberis; ibi redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum.* Lorsque les Sarrasins se sont répandus sur la chrétienté, les flots de cette inondation sont venus se briser aux portes de Rome : mais lorsque la fin des siècles sera proche, une nouvelle inondation couvrira la face de la terre : alors les ennemis du nom chrétien répandront la désolation partout; ils ravageront le champ de l'Eglise. Mais, au milieu de ces malheurs, cette Eglise même, c'est-à-dire l'église catholique, qui reconnoît pour centre le siége de Rome, et qui est seule l'Eglise de Jésus-Christ, subsistera toujours; elle sera constante dans la prédication de sa doctrine sainte, et dans l'administration de ses sacremens; elle sera toujours visible dans son chef, dans ses pasteurs, dans ses membres; et les puissances de l'enfer ne pourront jamais, par tous leurs efforts, prévaloir contre elle. Les cris mêmes qu'elle poussera dans l'excès de sa douleur ne seront autres que le témoignage éclatant de sa foi; et, au milieu des maux les plus extrêmes, elle trouvera sa consolation dans le souvenir des promesses qui lui sont faites, dans l'attente certaine de cette

[1] *Mich.* IV. 10.

délivrance prochaine et parfaite que les prophètes lui annoncent, de cette rédemption entière que son Epoux lui promet, et dont l'approche lui sera annoncée par les douleurs même qu'elle ressentira : *Venies usque ad Babylonem : ibi liberaberis ; ibi redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum.* On peut se rappeler ce que nous avons dit du discours que le même prophète lui met alors dans la bouche[1] ; on y voit la prédiction de son triomphe, et de la ruine de son ennemie.

Dixième signe : L'allégorie des vengeances du Seigneur sur Ninive, considérées comme figure des vengeances du Seigneur sur les gentils, superbes et ingrats.

Dixième signe : L'allégorie des vengeances du Seigneur sur Ninive. Nous avons fait remarquer ailleurs [2] que saint Jérôme trouve dans la conversion de Ninive à la voix du prophète Jonas, une image de la conversion des gentils à la foi par le ministère des apôtres ; et dans le châtiment terrible dont cette ville est menacée, les vengeances redoutables qui éclateront sur les gentils superbes et ingrats, principalement à la fin des siècles[3]. *Le Seigneur étendra sa main contre l'aquilon*, dit Sophonie ; *il perdra l'Assyrien ; il dépeuplera Ninive, et il la changera en une solitude, et en un lieu aride comme un désert : les troupeaux de bêtes sauvages se reposeront au milieu de cette ville ; et tous les animaux du pays s'y retireront : le butor et le hérisson habiteront dans ses riches vestibules ; les oiseaux crieront sur les fenêtres, et le corbeau au dessus des portes, parce que j'anéantirai toute sa puissance. Voilà*, dira-t-on, *cette ville orgueilleuse qui disoit en son cœur : Je suis l'unique, et après moi il n'y en a point d'autre ; comment a-t-elle été changée en un désert, et en une retraite de bêtes sauvages ? Tous ceux qui passeront au travers d'elle lui insulteront avec des sifflemens et des gestes pleins de mépris* [4]. « A la première vue, dit saint Jérôme, il semble que ce soit un blasphème de dire de l'Eglise tout ce que ce prophète vient de » dire de Ninive : *De Ecclesia videtur prima fronte esse » blasphemum, quod ea futura sit invia et deserta*, etc. » Mais, continue ce père, celui qui considérera ce que l'Apôtre dit [5] de ces temps fâcheux qui doivent arriver dans » les derniers jours : *Sed qui consideraverit illud apostoli-*

[1] *Mich.* VII. 7 *et seqq. Ego ad Dominum aspiciam, etc.* Voyez la paraphrase de ce discours dans la *Préface sur Michée.* — [2] Voyez la *Préface sur Sophonie*, tom. XVII. — [3] *Hieron. in Sophon.* II. *col.* 1668. — [4] *Sophon.* II. 13 *et seqq.* — [5] 2 *Tim.* III. 1 *et seqq.*

» *cum in quo dicitur : In novissimis temporibus instabunt* » *tempora pessima*, etc. ; et ce qui est dit dans l'Evangile [1], » que, l'iniquité se multipliant, la charité de la multitude se » refroidira, jusque là qu'alors s'accomplira cette autre pa- » role : Pensez-vous, lorsque le fils de l'Homme viendra, » qu'il trouve de la foi sur la terre? *necnon et hoc quod in* » *Evangelio scriptum est, quod multiplicata iniquitate,* » *refrigescat caritas multorum, in tantum ut in illo tempore* » *compleatur : Verumtamen veniens Filius hominis, putas* » *inveniet fidem super terram?* celui-là ne s'étonnera plus » que dans la dernière désolation de l'Eglise, lorsque l'An- » techrist régnera, l'Eglise doive être réduite en solitude, » livrée aux bêtes sauvages, et exposée à souffrir tout ce que » décrit ici le prophète : *non mirabitur* DE EXTREMA ECCLE- » SIÆ VASTITATE, *quod regnante Antechristo, redigenda* » *sit in solitudinem, et tradenda bestiis*, ET PASSURA QUÆ- » CUMQUE NUNC PROPHETA DESCRIBIT. » On a pu remarquer ailleurs [2] que les anciens, et principalement ceux qui ont vécu avant la naissance du mahométisme, ne concevant pas que l'empire antichrétien devoit commencer à se former long-temps avant que l'Antechrist parût, ont souvent rapporté au règne de l'Antechrist ce qui devoit arriver sous l'empire antichrétien avant que l'Antechrist prît naisance. Mais la dernière désolation de l'Eglise est sans doute celle qui précédera le dernier jugement; par conséquent c'est le second des trois malheurs dont parle saint Jean. Ce second malheur a pour terme la grande persécution qui doit être excitée par la bête qui doit monter de l'abîme, c'est-à-dire par l'Antechrist; et il a pour époque l'irruption qui doit venir de l'Euphrate, lorsque les puissances ennemies du nom chrétien étant déliées, une nouvelle innondation couvrira la face de la terre : c'est alors que les vengeances du Seigneur éclatant sur les chrétiens prévaricateurs, sur les gentils superbes et ingrats représentés par les superbes Ninivites, quiconque aura médité les divines Écritures, ne sera point étonné de voir l'Eglise de Jésus-Christ exposée à souffrir au temps de cette désolation tout ce que décrit ici le prophète : *Non mirabitur de extrema Ecclesiæ vastitate, quod... passura* (sit) *quæcumque nunc propheta describit.*

[1] *Matt.* XXIV. 12. — [2] Voyez dans la *Dissertation sur l'Antechrist*, t. XXIII.

Onzième signe : L'allégorie des vengeances du Seigneur sur Babylone, considérée comme figure des vengeances du Seigneur sur la société des méchans.

Onzième signe. L'allégorie des vengeances du Seigneur sur Baylone. Dans le langage figuré des prophètes, Babylone peut être considérée sous trois rapports différens. 1° Babylone peut représenter Rome païenne : saint Jean même le prouve ; car je reconnois et je soutiens, avec Bossuet et avec l'abbé de La Chétardie, que Babylone dont saint Jean parle aux chapitres XVII, XVIII et XIX de l'Apocalypse, est Rome païenne, et même ne peut être que Rome païenne, à qui seule conviennent les caractères de cette Babylone. 2° Dans les anciens prophètes, Babylone peut aussi représenter la capitale des ennemis du nom chrétien, ou même en général cette secte antichrétienne dont Dieu s'est déjà servi tant de fois, et dont il continuera de se servir encore pour exercer ses vengeances sur les chrétiens prévaricateurs ; et on peut aussi le prouver par le témoignage même de saint Jean, qui, au chap. XIV, vers. 8, parle expressément d'une Babylone qui ne doit porter le poids des vengeances du Seigneur qu'à la fin des siècles, lorsque l'heure du jugement sera venue. 3° Enfin, Babylone, dans les anciens prophètes peut aussi représenter la société des méchans ; et on peut encore le prouver par le témoignage de saint Jean, qui, au chap. XVI, vers. 19, parle d'une grande Babylone qui reviendra en mémoire à Dieu au dernier jour, pour lui donner alors à boire du vin de sa colère [1]. Ce souvenir de Dieu marque l'ancienneté de cette grande Babylone ; et il n'est point de Babylone plus grande ni plus ancienne que la société des méchans, presque aussi ancienne que le monde, puisqu'elle a commencé dans Caïn, qui est le chef de la race impie, comme le remarque saint Augustin. « Deux » amours, dit ce père [2], forment deux cités : l'amour de » Dieu forme Jérusalem ; l'amour du monde forme Babylone : *Duas civitates faciunt duo amores : Jerusalem facit* » *amor Dei, Babyloniam facit amor sæculi.* Que chacun » s'interroge donc, continue ce père, et qu'il voie ce qu'il » aime ; par là il connoîtra d'où il est citoyen : *Interroget* » *ergo se quisque quid amet, et inveniet unde sit civis.* » Car, comme le remarque au même endroit ce même père, » ces deux cités, ainsi conçues, sont mêlées ; et ce mélange,

[1] Voyez dans la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. III. — [2] *Aug. in ps.* LXIV. *n.* 2. *et in ps.* XXVI. *enarr.* 2. *n.* 18. *et in ps.* LIV. *n.* 12. *et in ps.* LXI. *n.* 6. *et* 7. *et in ps.* LXXXVI. *n.* 6. *et alibi.*

» qui subsiste depuis les premiers hommes, subsistera de » même jusqu'à la fin des siècles : *Permixtæ sunt istæ duæ » civitates; et ab ipso exordio generis humani permixtæ » currunt usque in finem sæculi.* » C'est un principe dont ce père fait un grand usage. Ainsi les chrétiens prévaricateurs sont eux-mêmes du nombre de ces citoyens de Babylone qui sont l'objet des menaces des prophètes. Plus leur nombre augmente, plus le cri de leurs iniquités s'élève vers le ciel, et hâte l'accomplissement de ces menaces. Nous ne rassemblerons point ici toutes les menaces des prophètes contre Babylone; nous rapporterons seulement une partie de celles du chap. XIII d'Isaïe, qui en renferment le précis: *J'ai donné mes ordres à ceux que j'ai consacrés* à l'exécution de mes vengeances, dit le Seigneur ; *j'ai appelé mes guerriers, qui sont les ministres de ma colère, et qui travaillent avec joie pour ma gloire. Déjà les montagnes retentissent de cris différens comme d'un grand nombre d'hommes; des voix confuses de plusieurs rois et de plusieurs nations réunies se font entendre. Le Dieu des armées commande lui-même cette milice belliqueuse. Ils viennent d'une terre éloignée, et comme de l'extrémité du monde. Le Seigneur vient lui-même avec les instrumens de sa fureur pour perdre tout le pays. Poussez des cris et des hurlemens, car le jour du Seigneur est proche; et le Tout-Puissant va répandre une désolation affreuse. C'est pourquoi toutes les mains seront languissantes, et tous les cœurs se fondront et seront remplis de trouble. Ils seront agités de convulsions et de douleurs; ils souffriront des maux comme une femme qui est en travail; ils se regarderont l'un l'autre avec étonnement; et leurs visages seront desséchés, comme s'ils avoient été brûlés par le feu. Voici le jour du Seigneur qui va venir, jour cruel, plein d'indignation, de colère et de fureur, pour réduire les pays en solitude, et pour en exterminer les méchans. Les étoiles du ciel et les astres ne répandront point leur lumière. Le soleil sera couvert de ténèbres à son lever, et la lune ne jettera point son éclat. Je vengerai les crimes du monde et l'iniquité des méchans; je ferai cesser l'orgueil des superbes, et j'humilierai l'insolence de ceux qui se rendent redoutables. L'homme sera plus rare que l'or; il sera plus précieux que l'or le plus pur. Alors j'ébranlerai le ciel même, et la terre tremblera sur ses fondemens, à*

cause de l'indignation du Seigneur, et du jour de sa colère et de sa fureur[1]. On peut voir la suite dans Isaïe. Nous remarquerons seulement qu'il est aisé de reconnoître ici les traits sous lesquels saint Jean nous représente le fleau qui sera l'époque du sixième âge. On y voit ce jour de colère, cet ébranlement universel, cet obscurcissement affreux annoncé à l'ouverture du sixième sceau ; cette armée nombreuse, ces ministres de colère spécialement destinés à l'exécution des vengeances dn Seigneur, et déliés au son de la sixième trompette ; enfin ces trois alliés qui doivent venir d'une terre éloignée, et dont la venue est annoncée à l'effusion de la sixième coupe.

Récapitulation de ces onze signes. Conséquences qui en résultent. Le fléau que tous ces signes annoncent pourra avoir une certaine durée.

Ainsi les menaces de saint Paul contre ceux d'entre les gentils qui se laissent affoiblir dans la foi ; les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes, et l'effusion des sept coupes ; l'allégorie des trois malheurs dont parle Joël, comparés aux trois malheurs annoncés par saint Jean ; l'allégorie des deux maisons d'Israël et de Juda considérées comme figures, soit des deux peuples, du juif et du chrétien, soit des deux églises, grecque et latine ; l'allégorie des trois sœurs, Jérusalem, Samarie et Sodome, considérées comme représentant l'église romaine, l'église grecque et la nation juive ; l'allégorie des deux expéditions de Sennachérib et de Nabuchodonosor sur la Judée ; enfin l'allégorie des vengeances du Seigneur sur Ninive et sur Babylone : ce sont autant de signes qui se réunissent pour annoncer un fléau plus ou moins éloigné qui précédera le rappel des Juifs, et qui, éclatant dans le sixième âge, sera le commencement du second des trois malheurs qui doivent terminer la durée des siècles. Nous savons que les signes allégoriques ne prouvent pas par eux-mêmes ; mais ils tirent leur force de leur accord avec les signes littéraux, c'est-à-dire avec les signes tirés de la lettre même du texte sacré. Les preuves tirées des témoignages de saint Paul et de saint Jean sont ici la base et le fondement des preuves qui résultent du témoignage des anciens prophètes, entre lesquels Joël est celui dont le témoignage lie ces deux sortes de preuves. Saint Paul annonce que les gentils ingrats et prévaricateurs seront frappés d'un retranchement : cette parole a déjà eu plusieurs accomplissemens dans les

[1] *Isai.* XIII. 3 *et seqq*

différens âges de l'Eglise; mais saint Jean nous annonce jusqu'à trois fois comment elle sera vérifiée spécialement dans le sixième âge. Joël nous montre que les trois malheurs annoncés par saint Jean ont été représentés dans l'histoire même de l'ancien peuple, et que la captivité de Babylone, dont les prophètes ont si souvent parlé, représente particulièrement le second de ces trois grands malheurs. Les enfans de Juda nous représentoient selon l'excellente qualité de chrétiens dont nous sommes honorés; c'est le sentiment commun des pères. Comme gentils, nous étions représentés par les Ninivites; et saint Jérôme nous découvre dans le triste sort de Ninive celui qui nous menace, si nous imitons l'orgueil et l'infidélité de ce peuple. Enfin, si nous laissons dominer en nous l'amour du monde, nous devenons citoyens de Babylone, selon la remarque de saint Augustin; et nous attirons sur nous les anathèmes prononcés contre les criminels habitans de cette ville superbe. Ainsi nous pouvons, ce semble, dire avec confiance, que tout ce que nous avons établi jusqu'ici est appuyé sur l'autorité des apôtres et des prophètes, et des saints docteurs de l'Eglise, en un mot, sur l'Ecriture et sur la tradition, deux fondemens inséparables.

Nous pourrions ici montrer que les signes qui annoncent ce fléau le caractérisent et en font apercevoir les causes et les effets. Ce que nous avons dit jusqu'ici suffit déjà presque pour le faire sentir; et il vaut mieux laisser au lecteur pieux et éclairé, prudent et judicieux, le soin de s'en instruire plus parfaitement par l'étude même des oracles sacrés, en prenant toujours pour guide le flambeau de la tradition. Cette étude n'est point une étude de pure curiosité; elle peut devenir très-utile : elle est peut-être même plus importante qu'on ne pense. L'esprit de Dieu a annoncé ces maux par la bouche des apôtres et des prophètes, afin que ceux qui en seront témoins n'en soient point scandalisés : *Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini*[1]. Il est donc important de remarquer qu'ils ont été prédits. L'Esprit de Dieu a annoncé ces maux, afin que ceux qui en seront témoins se ressouviennent qu'ils les a prédits : *Hæc locutus sum vobis, ut, cum venerit hora, eorum reminiscamini, quia ego dixi vobis*[2]. Il est donc important de lire et de

[1] *Joan.* XVI. 1. — [2] *Joan.* XVI. 4.

méditer ces oracles sacrés, puisque l'on ne pourra s'en ressouvenir que parce qu'auparavant on les aura connus. On se flatte que le rappel des Juifs arrivera avant que ce fléau éclate ; et peu s'en faudroit peut-être qu'on ne fût scandalisé, si le contraire arrivoit. Cependant, si l'on médite bien les prophéties, on verra que le contraire est prédit ; et il a été prédit, afin qu'on n'en fût point scandalisé. On se flatte que le rappel des Juifs est proche et très-proche ; on a même osé en marquer l'époque ; elle est passée ; on attend encore ; mais si cela tardoit long-temps, on en seroit presque scandalisé ; que seroit-ce, si les Juifs, loin de se convertir, alloient être entraînés par la plus affreuse séduction ; si l'homme de péché paroissoit ; s'il s'annonçoit à eux comme le Messie qui leur est promis ; s'ils s'empressoient de se ranger auprès de lui comme toute la tradition l'a pensé, et comme Jésus-Christ même paroît l'annoncer ? Quel scandale pour ceux qui sont prévenus des opinions nouvelles ! Mais au contraire, ceux qui, attachés aux opinions anciennes, au sentiment commun de la tradition, sont persuadés que cela arrivera, n'en seront point scandalisés, parce qu'ils se ressouviendront que cela est prédit, et que ce n'est qu'à cette dernière extrémité que les Juifs seront rappelés. Ne poussons pas plus loin ces réflexions : faisons seulement remarquer que le fléau annoncé par tant de signes pourra avoir une certaine durée.

On vient de voir que la captivité de Babylone est l'une des principales figures de ce fléau ; et voici ce que dit Jérémie annonçant pour la dernière fois, selon la lettre, la captivité de Babylone : *Depuis la treizième année de Josias, fils d'Amon, roi de Juda, jusqu'à ce jour, voici la vingt-troisième année ; et le Seigneur m'ayant fait entendre sa parole, je vous l'ai annoncée avec sollicitude ; je vous ai parlé, et vous ne m'avez point écouté. Le Seigneur s'est empressé de vous envoyer tous les prophètes ses serviteurs, et vous ne l'avez point écouté ; vous n'avez point soumis vos oreilles pour l'entendre, lorsqu'il vous disoit : Que chacun de vous se retire de sa mauvaise voie et du dérèglement de ses pensées criminelles, et vous habiterez de siècle en siècle dans la terre que le Seigneur vous a donnée, à vous et à vos pères. Ne courez point après des dieux étrangers pour les servir et les adorer ; n'irritez point*

ma colère par les œuvres de vos mains; et je ne vous affligerai point. Cependant vous ne m'avez point écouté, dit le Seigneur; au contraire, vous m'avez irrité par les œuvres de vos mains pour votre malheur. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées: Parce que vous n'avez point écouté mes paroles, je prendrai tous les peuples de l'aquilon, dit le Seigneur, et je les enverrai avec Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur; et je les ferai venir sur cette terre, et sur ses habitans, et sur toutes les nations qui l'environnent. Je ferai passer ces peuples au fil de l'épée; je les rendrai l'étonnement et la fable des hommes; et je réduirai tout ce pays à d'éternelles solitudes. Je ferai cesser parmi eux les cris de joie et les sons d'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, le bruit de la meule et la lumière de la lampe, et toute cette terre sera changée en solitude, et elle deviendra un sujet d'étonnement; et toutes ces nations seront assujetties au roi de Babylone PENDANT SOIXANTE-DIX ANS. *Et lorsque ces* SOIXANTE-DIX ANS *seront finis, je visiterai le roi de Babylone et son peuple, dit le Seigneur; je punirai leur iniquité; je visiterai la terre des Chaldéens, et je la réduirai en une éternelle solitude* [1]. La captivité de Babylone devoit donc durer soixante-dix ans; Jérémie le dit ici deux fois, et il le répète encore une troisième fois au chapitre XXIX, verset 10. Et en effet, ayant commencé après les vingt-trois années de l'avertissement que Dieu donna à son peuple par la bouche de Jérémie, elle dura soixante-dix ans, c'est-à-dire jusqu'au temps où la liberté fut rendue aux Juifs par Cyrus. Nous ne prétendons pas dire affirmativement que le fléau dont elle étoit la figure durera de même soixante-dix ans; mais au fond cela pourroit arriver, et on n'a point de preuve contraire. On peut même remarquer que ce fléau aura sûrement une certaine durée plus ou moins étendue, puisque sous le nom de *second malheur*, saint Jean comprend deux événemens différens qui sont séparés par un intervalle, savoir : l'irruption de cette cavalerie nombreuse et formidable, premier événement qui est le commencement de ce second malheur; les quatre vents suspendus, intervalle qui succède à ce premier événement; la grande persécution dans laquelle les deux témoins seront mis à mort par la bête, second événement qui

[1] *Jerem.* XXV. 3 *et seqq.*

succède à cet intervalle, et qui est la consommation du second malheur. La liaison intime des quatre grands événemens qui doivent terminer la durée des siècles va achever de prouver, non-seulement que ces quatre grands événemens n'arriveront qu'après l'irruption qui sera le commencement de ce malheur, mais encore qu'ils n'arriveront qu'à la fin de la durée de ce malheur dont cette irruption aura été le commencement; et qu'ainsi le rappel des Juifs, qui est l'un de ces quatre événemens, n'arrivera qu'à la fin du sixième âge, dans lequel aura éclaté le fléau que nous venons de voir annoncé par tant de signes.

ARTICLE II.

Signes qui annoncent les quatre grands événemens qui termineront en même temps le sixième âge et la durée des siècles, savoir : la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist et le dernier avénement de Jésus-Christ.

La mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, et le dernier avénement de Jésus-Christ, sont quatre événemens entre lesquels toute la tradition a reconnu une liaison intime qui se trouve justifiée par les signes mêmes qui les annoncent. Signes de la mission d'Elie, signes de la conversion des Juifs, signes de la persécution de l'Antechrist, signes du dernier avénement de Jésus-Christ.

§ I. Signes de la mission future d'Elie.

Trois signes caractérisent le temps de la mission future d'Elie. Premier signe : Le témoignage de saint Jean touchant la mission des deux témoins.

Trois signes caractérisent le temps de la mission d'Elie, et contribuent à prouver que ce prophète ne paroîtra qu'à la fin du sixième âge.

Premier signe. Le témoignage de saint Jean touchant la mission des deux témoins [1]. Toute la tradition a reconnu que l'un de ces témoins est le prophète Elie; et les défenseurs mêmes du nouveau système paroissent être d'accord avec les anciens sur ce point. Mais cependant dans quelles circonstances se trouve placée la mission de ces deux témoins ? Après cette irruption formidable qui est annoncée au son de la sixième trompette, et qui est le

[1] *Apoc.* xi. 3 *et seqq.*

commencement du second malheur; et ils sont mis à mort dans cette grande persécution, qui sera la consommation de ce malheur. Elie, qui est l'un de ces témoins, ne paroîtra donc qu'après l'irruption qui éclatera dans le sixième âge, et qui sera le commencement du second malheur; il ne paroitra que vers le temps de cette grande persécution, qui sera la consommation de ce malheur, et dans laquelle il doit être mis à mort. Mais cette persécution, qui termine le second malheur, est immédiatement suivie du troisième et dernier malheur, qui est l'avénement du souverain Juge; cette persécution est donc celle de l'Antechrist, comme toute la tradition l'a reconnu; Elie ne paroîtra donc qu'à la fin du sixième âge et vers le temps de la persécution de l'Antechrist, comme toute la tradition l'enseigne [1].

Second signe: Le témoignage de Malachie touchant la mission d'Elie.

Second signe. Le témoignage de Malachie, touchant la mission d'Elie [2]. Malachie déclare expressément que le prophète Elie sera envoyé *avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive :* ANTEQUAM VENIAT DIES DOMINI MAGNUS ET HORRIBILIS, ou, selon l'expression de l'hébreu, *aux approches de ce grand et terrible jour :* ANTE FACIEM DIEI DOMINI MAGNI ET TERRIBILIS. En vain prétend-on éluder la force de ce témoignage, en supposant que ces expressions sont équivoques, et ne désignent pas par elles-mèmes le grand et terrible jour du dernier avénement de Jésus-Christ. Quand cela seroit vrai, l'équivoque est levée par le témoignage de saint Jean. On vient de voir par le témoignage de cet apôtre que le grand et terrible jour du dernier avénement de Jésus-Christ doit suivre immédiatement la persécution dans laquelle Elie aura été mis à mort. Donc ce *grand et terrible jour* aux approches duquel Elie doit être envoyé, est bien celui du dernier avénement de Jésus-Christ, comme toute la tradition l'enseigne. En vain nous objecte-t-on que, selon le témoignage même du Seigneur par la bouche de Malachie, Elie doit être envoyé, *de peur que le Seigneur ne vienne et ne frappe la terre d'anathème* : NE FORTE VENIAM ET PERCUTIAM TERRAM ANATHEMATE; et que, selon l'auteur de l'Ecclésiastique, Elie est destiné *pour apaiser la colère du Seigneur* [3], LENIRE IRACUNDIAM DOMINI, selon l'expression de la Vulgate; ou *pour apaiser la colère du Seigneur avant que sa fureur s'enflamme*, SEDARE IRAM ANTE FUROREM, selon le grec

[1] Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. II. — [2] *Malach.* IV. 5. — [3] *Eccli.* XLVIII. 10.

de l'édition romaine [1]. Ce texte même renferme un troisième signe qui concourt avec les deux premiers, comme on va le voir.

Troisième signe : Le témoignage de l'auteur de l'Ecclésiastique touchant la mission d'Elie.

Troisième signe. Le témoignage de l'auteur de l'Ecclésiastique sur la mission d'Élie. Nous avons fait remarquer ailleurs [2] qu'en effet, selon saint Jean, la mission d'Élie se trouve placée entre deux malheurs qui sont les effets de la colère du Seigneur. Selon saint Jean, ce prophète doit paroître vers la fin du second malheur, qui a pour époque l'effusion de la colère du Seigneur sur son peuple, et avant le troisième et dernier malheur, qui sera le grand et terrible jour de la colère du Seigneur contre tous ceux qui auront corrompu la terre, et qui seront alors exterminés pour toujours. Ce prophète viendra au temps du second malheur, et par conséquent dans un temps de colère. Il viendra *pour apaiser la colère du Seigneur*, en *reprenant les prévaricateurs*, et *en rétablissant les tribus de Jacob*, selon l'expression de l'écrivain sacré [3]; qui marque ainsi en deux mots les deux principaux objets de la mission de ce prophète. Il viendra *pour apaiser la colère du Seigneur* en faveur des restes que Dieu se sera réservés dans la maison de Juda, dans le peuple chrétien, en rappelant à la pureté de la foi et à la vie de la foi ceux qui s'en seront écartés ou par de fausses opinions, ou par des mœurs corrompues. Il viendra *pour apaiser la colère du Seigneur* en faveur des restes que Dieu se sera réservés dans la maison d'Israël, dans le peuple juif, en rappelant ce peuple à la foi de ses pères. Il viendra pour apaiser la colère du Seigneur *avant que sa fureur éclate*, c'est-à-dire avant ce troisième et dernier malheur qui doit succéder à la persécution dans laquelle il doit être mis à mort; avant ce malheur qui est annoncé au son de la septième et dernière trompette, au son de laquelle les vingt-quatre vieillards, se prosternant devant Dieu, disent : *Le temps de votre colère est arrivé*, *le temps de juger les morts*, *et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre* [4]. Il viendra *pour apaiser la colère du Seigneur* en faveur de son peuple, *avant que sa fureur éclate* contre les ennemis de son peuple. Il viendra *pour apaiser la colère du Seigneur* en faveur de ses élus, *avant que sa fureur éclate* contre les ré-

[1] Κοπάσαι ὀργὴν πρὸ θυμοῦ. — [2] Voyez les réflexions sur la mission d'Elie dans la *Préface sur Malachie*, t. XVII.— [3] *Eccli.* XLVIII. 10.— [4] *Apoc.* XI. 18.

prouvés. Il sera envoyé, *de peur que le Seigneur ne vienne et ne frappe la terre d'anathème*, c'est-à-dire de peur que le Seigneur ne vienne frapper la terre d'anathème avant que sa colère soit apaisée en faveur de son peuple, avant qu'il ait rassemblé les derniers restes qu'il s'est réservés d'entre les Juifs et d'entre les gentils. Mais après que ces derniers restes auront été rassemblés par la mission même des deux témoins; après que cette multitude innombrable d'élus de toute nation, qui doit alors être appelée à la foi, aura été convertie; après qu'une grande partie d'entre eux aura passé par cette tribulation qui fera un très-grand nombre de martyrs, alors le Seigneur viendra et frappera la terre d'anathème, en frappant d'anathème ses criminels habitans. Ainsi la mission des deux témoins ne différera pas pour long-temps l'avénement du Seigneur : elle ne suspendra pas pour une longue suite d'années l'anathème dont le Seigneur doit alors frapper la terre; mais elle préviendra seulement ce malheur en faveur des derniers restes que Dieu s'est réservés. Et c'est ce que saint Jean Chrysostome nous dit expressément : « Pourquoi Elie viendra-» t-il? c'est, dit ce père, pour persuader aux Juifs de croire » en Jésus-Christ, et pour empêcher qu'ils ne soient entiè-» rement détruits lorsqu'il viendra pour juger la terre [1]. » Voilà ce que ce saint docteur voyoit dans le texte de Malachie.

Accord de ces trois signes d'où résulte la confirmation du sentiment commun des pères touchant le temps de la mission future d'Elie.

Ainsi le témoignage de saint Jean prouve d'Elie ne paroîtra qu'à la fin du sixième âge, vers le temps du dernier avénement de Jésus-Christ; et les témoignages de Malachie et de l'auteur de l'Ecclésiastique, loin d'y être contraires, s'y accordent. Ces trois textes concourent à prouver ce que toute la tradition a reconnu et enseigné, que comme saint Jean-Baptiste a été le précurseur de Jésus-Christ, lorsque ce Dieu Sauveur est venu pour racheter le monde, de même Elie sera le précurseur de Jésus-Christ lorsque ce même Dieu viendra pour juger le monde : *Sicut Elias secundum Domini adventum præveniet, ita Joannes prævenit primum. Sicut ille præcursor venturus est Judicis, ita iste præcursor est factus Redemptoris* [2].

§ II. Signes de la conversion future des Juifs.

Trois signes

Comme Elie est destiné *pour rétablir les tribus de Ja-*

[1] *Chrysost. Homil.* 58 *in Matt.* XVII. — [2] *Greg. homil.* 7 *in Evang.*

caractérisent le temps du rappel futur des Juifs. Premier signe : Le témoignage de saint Jean touchant les cent quarante-quatre mille Israélites marqués du sceau de Dieu.

cob [1], c'est-à-dire pour rappeler les Juifs, le rappel des Juifs se trouve indirectement annoncé par les signes mêmes qui annoncent la mission d'Elie; mais à ces trois premiers signes on peut en ajouter trois autres qui annoncent spécialement le rappel des Juifs, et qui contribuent encore à prouver que cet événement n'arrivera qu'à la fin du sixième âge, à l'extrémité des siècles.

Premier signe : Le témoignage de saint Jean touchant les cent quarante-quatre mille Israélites marqués du sceau de Dieu [2]. On a vu que ce symbole, placé après ceux qui ont accompagné l'ouverture des six premiers sceaux, ne peut signifier que la conversion future des Juifs [3]. Ce symbole se trouve placé après ceux qui accompagnent l'ouverture du sixième sceau : *post hæc :* la conversion des Juifs n'arrivera donc qu'après l'irruption qui éclatera dans le sixième âge ; elle arrivera dans le calme qui succédera à cette irruption ; elle arrivera immédiatement avant ce souffle des quatre vents, qui ne sera suspendu que jusqu'à ce qu'elle soit arrivée ; elle arrivera immédiatement avant cette persécution universelle qui terminera le sixième âge, et qui est appelée par distinction la *grande tribulation ;* elle arrivera après cette irruption qui éclatera dans le sixième âge, et qui doit précéder la mission des deux témoins, et immédiatement avant cette grande tribulation qui terminera le sixième âge et dans laquelle les deux témoins seront mis à mort. La mission des deux témoins et la conversion des Juifs se trouvent placées précisément dans la même position ; et le parfait accord des symboles qui les annoncent en justifie l'application et confirme la preuve qui en résulse.

Second signe: Le témoignage d'Osée touchant le retour futur des Juifs.

Second signe : Le témoignage d'Osée touchant le retour futur des Juifs. Nous avons déjà fait remarquer que, selon le témoignage d'Osée [4], le Seigneur ne fera cesser la captivité de son peuple, ne guérira les blessures d'Israël, qu'après que Juda aura été moissonné par la main de Nabuchodonosor, c'est-à-dire que Dieu ne convertira les Juifs, et ne leur appliquera ainsi le fruit de la rédemption de Jésus-Christ, qu'après que le peuple chrétien aura subi le fléau qui éclatera dans le sixième âge. Voilà déjà un point sur lequel Osée s'accorde parfaitement avec saint Jean : *Sed et Juda, pone messem tibi, cum conver-*

[1] *Eccli.* XLVIII. 10. — [2] *Apoc.* VII. 1 *et seqq.* — [3] Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. 1. — [4] *Osée*, VI. 11.

surus ero captivitatem populi mei, cum sanaturus ero Israel. Mais ce n'est pas tout encore : saint Jean fait entendre que cet événement n'arrivera qu'à la fin du sixième âge, à l'extrémité des siècles ; et Osée le dit expressément. Personne n'ignore cette célèbre prophétie d'Osée : *Pendant long-temps les enfans d'Israël demeureront sans roi et sans prince, sans sacrifice et sans autel, sans éphod et sans théraphim. Et après cela les enfans d'Israël reviendront ; et ils chercheront le Seigneur leur Dieu et David leur roi ; et ils recevront avec une frayeur respectueuse le Seigneur et ses biens*, A L'EXTRÉMITÉ DES JOURS. DIES MULTOS SEDEBUNT FILII ISRAEL SINE REGE ET SINE PRINCIPE, ET SINE SACRIFICIO ET SINE ALTARI, ET SINE EPHOD ET SINE THERAPHIM. ET POST HÆC REVERTENTUR FILII ISRAL, ET QUÆRENT DOMINUM DEUM SUUM ET DAVID REGEM SUUM : ET PAVEBUNT AD DOMINUM ET AD BONUM EJUS IN NOVISSIMO DIERUM [1]. Les pères et la plupart des interprètes conviennent que c'est une prophétie de l'état présent des Juifs et de leur retour futur : mais quelle est, selon le prophète, l'époque de ce retour futur, et quand les enfans d'Israël reviendront-ils ? *A l'extrémité des jours :* IN NOVISSIMO DIERUM. En vain nous objecte-t-on encore ici l'équivoque de l'expression : l'équivoque est levée par le témoignage de saint Jean. Selon cet apôtre, les deux témoins, dont l'un sera Elie, seront mis à mort par l'Antechrist ; donc la conversion des Juifs, qui sera le fruit de la mission d'Elie, sera intimement liée avec la persécution de l'Antechrist, laquelle éclatera immédiatement après que les Juifs auront été convertis ; donc la conversion des Juifs n'arrivera qu'à la fin des siècles, et précisément *à l'extrémité des jours :* IN NOVISSIMO DIERUM. Les pères l'ont ainsi pensé, et nous avons fait remarquer ailleurs [2] que saint Jérôme met une liaison si intime entre la conversion des Juifs et le dernier avénement de Jésus-Christ, qu'il sembleroit même ne pas séparer ces deux événemens. Cependant il y aura en effet quelque intervalle ; et saint Jérôme ne pouvoit pas en douter : mais il comprenoit que cet intervalle seroit court ; et c'est aussi ce qui résulte de la combinaison des témoignages de saint Jean et de Daniel. Selon saint Jean et selon Daniel, la persécution de l'Antechrist ne doit durer que *quarante-deux mois* [3],

[1] *Osée*, III. 4. 5. — [2] Voyez dans la *Préface sur Michée*, tom. XVII. — [3] *Apoc.* XI. 2.

ou *trois ans et demi* [1], ou *mille deux cent quatre vingt-dix jours* [2]; et heureux celui qui attendra et parviendra *jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours* [3]. Selon saint Jean, c'est dans cette persécution que les deux témoins doivent être mis à mort, après avoir prophétisé pendant *mille deux cent soixante-cinq jours* [4]. La mission des deux témoins et la persécution de l'Antechrist, par qui ils doivent être mis à mort, n'occuperont donc tout au plus que les sept dernières années de la durée des siècles. La conversion des Juifs qui sera le fruit de la mission d'Elie, l'un des deux témoins, arrivera donc dans l'intervalle de ces sept dernières années, et par conséquent bien réellement et bien littéralement *à l'extrémité des jours* : IN NOVISSIMO DIERUM.

Troisième signe : Le témoignage des anciens prophètes, touchant la réunion des deux maisons d'Israël et de Juda, figure de la réunion future du peuple juif au peuple chrétien.

Troisième signe : Le témoignage des anciens prophètes touchant la réunion des deux maisons d'Israël et de Juda, figure de la réunion future du peuple juif au peuple chrétien. Les anciens prophètes s'accordent pour annoncer le rappel de la maison d'Israël et sa réunion avec la maison de Juda : mais où placent-ils cet événement? A la fin de la captivité de Babylone. *En ce jour-là*, dit Isaïe [5], *le Seigneur étendra une seconde fois sa main pour posséder les restes de son peuple qui auront échappé à la violence des Assyriens, de l'Egypte.... et des îles de la mer. Il levera son étendard parmi les nations : il réunira ceux d'Israël qui avoient été chassés, et il rassemblera ceux de Juda qui avoient été dispersés. Alors la jalousie d'Ephraïm sera détruite, et l'inimitié de Juda cessera : Ephraïm ne sera plus envieux de Juda, et Juda ne combattra plus contre Ephraïm. En ces jours-là*, dit Jérémie [6], *la maison de Juda, et la maison d'Israël avec elle, reviendront l'une et l'autre, et retourneront ensemble de la terre de l'aquilon à la terre que j'ai donnée à vos pères. Je vais prendre les enfans d'Israël du milieu des nations où ils étoient allés*, dit le Seigneur par la bouche d'Ezéchiel [7]; *je les rassemblerai de toutes parts, je les ramenerai en leur pays, et je n'en ferai plus qu'un seul peuple dans leur terre et sur les montagnes d'Israël. Il n'y aura plus qu'un seul roi qui les commandera tous; et à l'avenir ils ne seront plus divisés en deux peuples ni*

[1] *Dan.* XII. 7. — [2] *Ibid.* ℣ 11. — [3] *Ibid.* ℣ 12. — [4] *Apoc.* XI. 3. 7. — [5] *Isai.* XI. 11 *et seqq.* — [6] *Jerem.* III. 18. Voyez la note sur ce texte dans la *Préface sur Ezéchiel*, t. XV. — [7] *Ezech.* XXXVII. 21. 22.

en deux royaumes. Alors les enfans de Juda et les enfans d'Israël, dit Osée [1], *se rassembleront et se réuniront: ils s'établiront un même chef; et ils s'éleveront de la terre, parce que le jour de Jezrahel sera grand.* Ce dernier mot d'Osée dévoile le mystère. A ne considérer que la lettre des prophéties d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel, elles semblent n'annoncer que la réunion des deux maisons d'Israël et de Juda au temps de Cyrus. Mais premièrement ces prophéties ne reçurent alors qu'un accomplissement très-imparfait, la maison d'Israël n'étant jamais pleinement revenue : secondement Osée élève ici sa voix, et annonçant de même la réunion des deux maisons d'Israël et de Juda, il fait bien entendre que cela ne regarde pas le temps de Cyrus, puisqu'il ajoute aussitôt que cela arrivera *parce que le jour de Jezrahel sera grand* : QUIA MAGNUS DIES JEZRAHEL. Qu'y a-t-il de commun, selon la lettre, entre le jour de Jezrahel et le temps de Cyrus? Mais, selon la remarque de saint Jérôme [2], le nom de *Jezrahel*, qui signifie en hébreu *la semence* ou *le germe de Dieu*, désigne ici Jésus-Christ même. Le *jour de Jezrahel* est donc le jour de Jésus-Christ. C'est donc au jour de Jésus-Christ que doit être pleinement vérifié ce que les prophètes ont annoncé de la réunion des deux maisons d'Israël et de Juda. La réunion des deux maisons d'Israël et de Juda, si imparfaitement accomplie au temps de Cyrus, n'étoit donc que la figure de la réunion des deux peuples, du peuple juif au peuple chrétien, au jour de Jésus-Christ. Mais quel est ce jour? Le Sauveur lui-même nous l'apprend dans l'Evangile, lorsqu'il dit à ses disciples : *Ce qui est arrivé dans les jours de Noé arrivera de même dans les jours du Fils de l'homme* : ITA ERIT ET IN DIEBUS FILII HOMINIS. *Les hommes mangeoient et buvoient; ils épousoient des femmes, et les femmes prenoient des maris jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche, et alors le déluge survenant les fit tous périr.... Il en sera de même au jour où le Fils de l'homme paroîtra* : SECUNDUM HÆC ERIT QUA DIE FILIUS HOMINIS REVELABITUR [3]. Et auparavant il avoit dit : *Comme un éclair brille et se fait voir depuis un côté du ciel jusqu'à l'autre, ainsi paroîtra le Fils de l'homme en*

[1] *Osée*, I. 11. — [2] *Hieron. in Osee*, I. *Et hæc omnia fient quia magnus est dies seminis Dei, qui interpretatur Christus.* — [3] *Luc.* XVII. 26. 27. 30.

son jour : Ita erit Filius hominis in die sua [1]. Et ce qu'il dit alors, il l'explique dans une autre occasion, lorsqu'il dit : *Comme un éclair qui sort de l'orient, paroît tout d'un coup jusqu'à l'occident, ainsi sera l'avénement du Fils de l'homme* : Ita erit et adventus Filii hominis [2]. Le jour du Fils de l'homme est donc particulièrement le jour de son avénement futur, le jour de son dernier avénement : *Ita erit filius hominis* in die sua. Mais les jours qui précéderont le dernier avénement du Fils de l'homme seront aussi particulièrement les jours du Fils de l'homme : *Ita erit* et in diebus Filii hominis. Dans les jours qui précéderont son avénement, il fera éclater sa miséricorde sur les élus que sa grâce formera soit d'entre les Juifs soit d'entre les gentils. Dans le jour de son avénement, il fera éclater sa puissance et sur les élus qu'il récompensera et sur les méchans qu'il exterminera. Ces jours-là seront grands, où Jésus-Christ, par sa grâce également douce et puissante, triomphera de l'incrédulité des Juifs, et attirera à lui une multitude innombrable de gentils de toute nation; ces jours-là seront grands, où le peuple chrétien, ainsi renouvelé, sera rempli de zèle et de force pour combattre contre l'enfer déchaîné, et pour triompher de la violence la plus extrême jointe à la séduction la plus dangereuse; ces jours-là seront grands, où Jésus-Christ couronnera dans le ciel ses élus par une gloire proportionnée aux combats qu'ils auront soutenus, et aux victoires qu'ils auront remportées. Ainsi toutes ces choses arriveront *parce que le jour de Jezrahel sera grand*. Et c'étoit aussi la pensée de saint Jérôme, qui, reconnoissant dans ce texte même d'Osée une prophétie du retour futur des Juifs, terminoit l'explication de ce texte par ces mots : « Et toutes ces choses arriveront parce que le jour de la » semence de Dieu, qui signifie Jésus-Christ même, » sera grand : *Et hæc omnia fient, quia magnus est dies* » *seminis Dei, qui interpretatur Christus.* » Mais ce jour-là n'arrivera, selon les anciens prophètes et selon saint Jean, qu'à la fin de ce temps de calamité que saint Jean désigne sous le nom de *second malheur*, et que les anciens prophètes annoncent sous le symbole de la captivité de Babylone. Ainsi sur ce point même saint Jean et les an-

[1] *Luc.* XVII. 24. — [2] *Matt.* XXIV. 27.

ciens prophètes s'accordent parfaitement. Ce jour-là n'arrivera que dans les jours qui précéderont le dernier avénement de Jésus-Christ, et qui seront particulièrement les jours du Fils de l'homme, les jours du vrai Jezrahel, qui est tout ensemble Fils de Dieu et fils de l'homme : *Quia magnus dies Jezrahel.*

Accord de ces trois signes, d'où résulte la confirmation du sentiment commun des pères touchant le temps du rappel futur des Juifs.

Ainsi, selon le témoignage de saint Jean, la conversion des Juifs n'arrivera qu'à la fin du sixième âge, et à l'extrémité des jours, selon l'expression même d'Osée, à la fin de ce malheur qui est annoncé par les anciens prophètes sous le symbole de la captivité de Babylone, et qui, après avoir commencé dans le sixième âge, ne se terminera qu'avec la durée des siècles. L'irruption qui éclatera dans le sixième âge sera le commencement de ce malheur ; la persécution de l'Antechrist en sera la consommation ; et c'est dans cet intervalle, c'est immédiatement avant cette persécution, qu'arrivera la conversion des Juifs, la fin des siècles étant alors très-proche, *urgente fine præsentis sæculi*, comme le dit saint Grégoire-le-Grand [1], et comme toute la tradition l'enseigne.

§ III. Signes de la persécution future de l'Antechrist.

Huit signes caractérisent le temps de la persécution de l'Antechrist. Premier signe: Le témoignage de saint Paul touchant l'apostasie qui doit précéder l'avénement de l'Antechrist.

Comme Elie est l'un des deux témoins qui doivent être mis à mort par la bête dans une persécution qui sera immédiatement suivie de l'avénement du souverain Juge, et qui est par conséquent celle de l'Antechrist représenté par cette bête [2] : et comme le rappel des Juifs doit être immédiatement suivi de la grande tribulation, qui est la persécution même de l'Antechrist, représenté par ce souffle des quatre vents qui ne doit être suspendu que jusqu'à ce que les Juifs aient été rappelés [3], il en résulte que la persécution de l'Antechrist est indirectement annoncée par les signes mêmes qui annoncent la mission d'Elie et la conversion des Juifs; mais à ces six premiers signes, on peut en ajouter huit autres qui annoncent spécialement la persécution de l'Antechrist, et qui contribuent à prouver qu'elle sera la consommation de ce fléau qui éclatera dans le sixième âge, et qu'elle succédera immédiatement au rappel des Juifs.

Premier signe. Le témoignage de saint Paul touchant

[1] *Greg. in Job. l.* XXXV. *p.* 1158. — [2] *Apoc.* XI. 1. *et seqq.* — [3] *Apoc.* VII. 1 *et seqq.*

l'apostasie qui doit précéder l'avénement de l'Antechrist. *Le jour du Seigneur ne viendra point*, dit cet apôtre, *que l'apostasie ne soit auparavant arrivée, et qu'on n'ait vu paroître l'homme de péché* [1]. Nous avons fait remarquer ailleurs [2] que cette apostasie même doit préparer les voies à l'homme de péché, c'est-à-dire à l'Antechrist; que, selon le témoignage même de l'Apôtre, dès son temps ce mystère d'iniquité commençoit à s'opérer [3]; qu'en effet les premières hérésies qui s'élevèrent dès le temps des apôtres jetèrent les premières semences de cette apostasie dès le premier âge de l'Eglise; qu'elle s'est accrue par l'arianisme et les autres grandes hérésies qui se sont élevées dans le second et le troisième âge; qu'elle s'est étendue au Midi et dans l'Orient par le mahométisme et par le schisme des Grecs dans le quatrième âge; qu'elle a enlevé presque sous nos yeux les peuples du Nord par les dernières hérésies qui ont été l'époque du cinquième âge; qu'elle pénètre insensiblement jusqu'au milieu de nous par la dépravation des mœurs, par la licence des opinions, par l'esprit d'irréligion et d'incrédulité : que sera-ce donc de ce fléau qui éclatera dans le sixième âge, et qui, selon saint Jean, doit faire périr la troisième partie des hommes [4], peut-être autant par l'apostasie que par l'épée? car c'est aussi au temps de ce fléau que saint Jean voit les étoiles du ciel tomber sur la terre, comme lorsque le figuier, étant agité par un grand vent, laisse tomber ses figues vertes [5]: la chute des étoiles est un symbole d'apostasie; et il est aisé de concevoir qu'une irruption d'Orientaux, c'est-à-dire de mahométans et d'infidèles, entraînera bientôt après elle l'apostasie ouverte d'une multitude de chrétiens prévaricateurs, qui déjà pervertis dans le cœur, conservent à peine les dehors de la religion de Jésus-Christ. Ne sera-ce donc pas précisément alors qu'il sera vrai de dire ce que disoit prématurément saint Cyrille de Jérusalem : « Voilà l'apostasie; et il ne nous reste plus qu'à attendre l'ennemi de » Jésus-Christ : Αὕτη τοίνυν ἐστὶν ἡ ἀποστάσια, καὶ μέλλει προσδοκᾶσθαι ὁ ἐχθρός [6].

Second signe : Témoignage de saint Paul tou-

Second signe : Le témoignage de saint Paul touchant ce qui regarde l'avénement de l'Antechrist. *Vous savez bien*, dit l'Apôtre écrivant aux Thessaloniciens, vous savez bien

[1] 2 *Thess.* II. 3.— [2] Voyez la *Préface sur la* II[e] *épître aux Thessaloniciens*, et la *Dissertation sur l'Antechrist*, à la tête de cette épître, tom. XXIII. — [3] 2 *Thess.* II. 7. — [4] *Apoc.* IX. 15. 18. — [5] *Apoc.* VI. 13. — [6] *Cyrill. Hieros. Cathech.* II.

ce qui empêche que l'homme de péché ne vienne, afin qu'il paroisse en son temps. Car le mystère d'iniquité se forme dès à présent : seulement que celui qui tient maintenant tienne jusqu'à ce qu'il soit ôté du monde ; et alors paroîtra cet impie, etc. [1]. Nous avons fait remarquer ailleurs [2] que, selon l'opinion commune des pères, l'Apôtre annonce ici la ruine de l'empire romain comme l'un des principaux signes de l'avénement de l'Antechrist ; que cet empire relevé par Charlemagne dans l'Occident subsiste encore aujourd'hui dans l'Allemagne ; que, selon la remarque de Malvenda, cela étant ainsi, nous devons comprendre que la pensée claire et certaine de saint Paul et des pères est que la ruine de cet empire même sera le signe le plus prochain de l'avénement de l'Antechrist : *Restat igitur ut intelligamus hanc esse certam et perspicuam Pauli patrumque mentem : Cùm certum sit Romanum ipsum imperium... ad hæc usque nostra tempora in Germania adhuc stare..., non venturum Antichristum, nisi prius hoc ipsum imperium romanum quod hodieque subsistit, tollatur penitus de mundo..... sublato autem omnino imperio romano, mox revelandum Antichristum* [3]. Or il est aisé de comprendre que l'un des effets de cette irruption qui éclatera dans le sixième âge ; de cette irruption qui, selon saint Jean, doit venir de l'Euphrate, de l'Orient ; de cette irruption qui sera le commencement de ce malheur dont la persécution de l'Antechrist sera la consommation ; il est aisé de comprendre que l'un des effets de cette irruption sera précisément la ruine de cet empire, au temps où les ennemis du nom chrétien, inondant de nouveau la chrétienté, prépareront les voies à cet impie qui doit dominer sur toute nation et sur tout peuple ; en sorte qu'à la vue de cette révolution on pourra dire alors ce que disoit prématurément saint Jérôme : « Cet empire, qui occupoit autrefois presque » toute l'étendue du monde connu, disparoît enfin entière- » ment, et nous ne comprenons pas que l'Antechrist appro- » che : *Qui tenebat, de medio fit, et non intelligimus Anti- » christum appropinquare* [4]. »

chant ce qui regarde l'avénement de l'Antechrist.

Troisième signe : Le témoignage de saint Jean touchant les caractères de cette grande tribulation qui doit succéder

Troisième signe : Le témoi-

[1] *1 Thess.* II. 6. *et seqq.* — [2] Voyez la *Préface sur la* IIe *épître aux Thessaloniciens*, et la *Dissertation sur l'Antechrist*, à la tête de cette épître. — [3] *Malvenda, de Antichr. lib.* v, *c.* 18. — [4] *Hieron. ep. ad Ageruch.*

gnage de saint Jean touchant les caractères de cette grande tribulation qui doit succéder à la conversion des Juifs.

à la conversion des Juifs [1]. Nous avons fait remarquer [2] que la dénomination même de cette tribulation, qui est appelée par distinction *la grande tribulation*, désigne assez manifestement la persécution de l'Antechrist, qui sera en effet la plus grande tribulation que jamais l'Eglise ait éprouvée; que cette tribulation porte encore un des caractères distinctifs de la persécution de l'Antechrist, qui est d'être universelle, puisqu'une multitude innombrable d'élus de toute nation et de tout peuple doit y passer, et qu'elle est auparavant représentée par le souffle des quatre vents suspendus; que cette tribulation suivra de bien près la conversion des Juifs, puisqu'elle ne sera suspendue que jusqu'à ce que la conversion des Juifs soit opérée, et que toute la multitude des élus appelés alors de toute nation doit l'éprouver. *Qui sont ceux-ci?* dit saint Jean parlant de cette multitude innombrable qui paroît devant le trône, immédiatement après que les cent quarante-quatre mille Israëlites ont été marqués du sceau du Dieu vivant: *et d'où sont-ils venus?* Et on lui répond: *Ce sont ceux qui ont passé par la grande tribulation*: Οὗτοί εἰσιν οἱ ἐρχόμενοι ἐκ τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης.

Quatrième signe : Le témoignage de saint Jean touchant les caractères de la persécution dans laquelle les deux témoins doivent être mis à mort.

Quatrième signe : Le témoignage de saint Jean touchant les caractères de cette persécution dans laquelle les deux témoins doivent être mis à mort [3]. Nous avons fait remarquer [4] que cette persécution sera la consommation de ce second malheur, dont le commencement sera le fléau qui doit éclater dans le sixième âge; qu'elle succédera de bien près à la conversion des Juifs, puisque les deux témoins, dont l'un sera Elie, ministre du rappel des Juifs, y seront mis à mort; et qu'enfin, après ce malheur, dont cette persécution sera la consommation, il n'y en a point d'autre que le troisième et dernier malheur, qui est l'avénement du souverain Juge; d'où il résulte clairement que cette persécution est celle de l'Antechrist, représenté par cette bête même par laquelle les deux témoins doivent être mis à mort. *Après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage*, dit saint Jean, *la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre*, *les vaincra*, *et les tuera* : BESTIA QUÆ ASCENDIT DE ABYSSO, FACIET ADVERSUM EOS BELLUM, ET VINCET ILLOS ET OCCIDET EOS.

Cinquième si-

Cinquième signe : Le témoignage de saint Jean touchant

[1] *Apoc.* VII. 14. — [2] Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. 1er. — [3] *Apoc.* XI. 7. — [4] Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. II.

gne: Le témoignage de saint Jean touchant les préparatifs du combat du grand jour du Dieu tout-puissant.

les préparatifs du combat du grand jour du Dieu tout-puissant [1]. Nous avons fait remarquer [2] que, comme c'est entre l'ouverture du sixième et du septième sceau que se trouve placée la conversion des Juifs, et entre le son de la sixième et de la septième trompette la mission des deux témoins, c'est aussi entre l'effusion de la sixième et de la septième coupe que sont montrés les préparatifs du combat du grand jour du Dieu tout-puissant. C'est après que le grand fleuve de l'Euphrate a été desséché pour ouvrir le chemin aux rois qui doivent venir de l'Orient que paroissent ensemble *le dragon, la bête et son faux prophète*, de la bouche desquels sortent *trois esprits de démons, qui font des prodiges, et qui vont vers les rois de toute la terre pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant*, c'est-à-dire pour les réunir tous dans le même dessein de faire la guerre aux saints, pour les exciter tous à fouler aux pieds la ville sainte, pour les animer tous contre l'Eglise de Jésus-Christ, pour faire souffler sur la terre les quatre vents jusque là suspendus; en un mot pour faire tomber sur le peuple fidèle cette persécution universelle et extrême, qui est appelée par distinction *la grande tribulation*. Ainsi s'accordent parfaitement les trois témoignages de saint Jean; ainsi les trois témoignages se réunissent pour prouver que la persécution de l'Antechrist succédera au fléau qui éclatera dans le sixième âge, et que la fin de tout cela sera le combat du grand jour du Dieu tout-puissant, lorsque le démon ayant excité contre l'Eglise de Jésus-Christ la guerre la plus cruelle et la plus universelle, Jésus-Christ descendra des cieux, et remportera la victoire la plus complète, en exterminant l'Antechrist, son faux prophète, et toute la multitude de ceux qui auront corrompu la terre, et les précipitant tous avec le démon dans l'enfer pour toute l'éternité. Le voilà donc ce grand jour du Dieu tout-puissant, ce grand jour de Jezrahel, dont Osée nous parle : *Quia magnus dies Jezrahel* [3]. Il est donc vrai que ce grand jour est celui de l'avénement du fils de l'Homme; ce jour où doit se terminer le combat de la bête et de ses armées contre Jésus-Christ et contre son armée; ce jour où doit se terminer cette guerre cruelle des rois de toute la terre soulevés contre l'Eglise de Jésus-Christ, par l'instigation de cese sprits de

[1] *Apoc.* XVI. 14. — [2] Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. III. — [3] *Osée*, I. II.

démons sortis de la gueule du dragon, de la gueule de la bête, et de la bouche du faux prophète : VIDI DE ORE DRACONIS, ET DE ORE BESTIÆ, ET DE ORE PSEUDOPROPHETÆ SPIRITUS TRES IMMUNDOS IN MODUM RANARUM. SUNT ENIM SPIRITUS DÆMONIORUM FACIENTES SIGNA, ET PROCEDUNT AD REGES TOTIUS TERRÆ CONGREGARE ILLOS IN PRÆLIUM AD DIEM MAGNUM OMNIPOTENTIS DEI.

Sixième signe : Le témoignage de St Jean touchant le dernier combat de la bête contre le Verbe de Dieu.

Sixième signe : Le témoignage de saint Jean touchant le combat de la bête contre le Verbe de Dieu. *Je vis le ciel ouvert*, dit saint Jean, *et il parut un cheval blanc; et celui qui étoit dessus s'appeloit le Fidèle et le Véritable qui juge et qui combat justement. Ses yeux étoient comme une flamme de feu; il y avoit sur sa tête plusieurs diadèmes, et il avoit un nom écrit que nul ne connoît que lui seul. Il étoit vêtu d'une robe teinte de sang, et il s'appelle le Verbe de Dieu. Les armées qui sont dans le ciel le suivoient sur des chevaux blancs, vêtues d'un lin blanc et pur. Et il sortoit de sa bouche une épée tranchante pour en frapper la terre. Car c'est lui qui gouverne les nations avec une verge de fer; et c'est lui qui foule la coupe du vin mortel de la colère de Dieu tout-puissant. Et il avoit ce nom écrit sur son vêtement et sur sa cuisse : Le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. Alors je vis un ange qui étoit dans le soleil, qui cria à haute voix, en disant à tous les oiseaux qui voloient par le milieu de l'air : Venez, et assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu, pour manger la chair des rois, la chair des officiers de guerre, la chair des puissans, la chair des chevaux et de ceux qui sont dessus, et la chair de tous les hommes libres et esclaves, petits et grands. Et je vis la bête et les rois de la terre et leurs armées rassemblées pour faire la guerre à celui qui étoit sur le cheval blanc et à son armée. Et la bête fut prise, et avec elle le faux prophète qui avoit fait des prodiges devant elle, par lequel il avoit séduit ceux qui avoient le caractère de la bête, et qui avoient adoré son image : et ces deux furent jetés tout vivans dans l'étang brûlant de feu et de soufre. Le reste fut tué par l'épée qui sortoit de la bouche de celui qui étoit monté sur le cheval blanc; et tous les oiseaux du ciel se rassasièrent de leur chair*[1]. Voilà donc ce combat du grand jour du Dieu tout-puissant : d'un côté le Verbe de Dieu et les armées célestes, de

[1] *Apoc.* XIX. 11 *et seqq.*

l'autre la bête et les rois de la terre avec leurs armées. La fin de ce combat sera le grand souper de Dieu, lorsque la bête et son faux prophète ayant été précipités tout vivans dans l'étang de feu, les rois et leurs armées seront tués par l'épée qui sort de la bouche du Verbe de Dieu, c'est-à-dire par l'anathème même que Jésus-Christ prononcera contre eux; et aussitôt ils seront livrés en proie aux oiseaux du ciel qui se rassasieront de leur chair, c'est-à-dire aux puissances de l'air, aux démons mêmes, qui exerceront sur eux les jugemens de la justice du Seigneur, en contribuant à les tourmenter dans toute l'éternité. Et cette affreuse et terrible catastrophe est appelée *le grand souper de Dieu,* ou, comme porte le grec, *le souper du grand Dieu,* parce que, comme le souper termine au soir les travaux du jour, de même toute la suite des événemens qui auront partagé la durée des siècles sera enfin terminée par cette affreuse catastrophe.

Septième signe : Le témoignage de saint Jean touchant le dernier combat du dragon au temps de la conspiration de Gog et Magog.

Septième signe : Le témoignage de saint Jean touchant le dernier combat du dragon, au temps de la conspiration de Gog et Magog. Ce témoignage fait partie de la vision du chapitre xx de l'Apocalypse; mais pour entendre cette vision, il faut se rappeler celle du chapitre xii. Ces deux visions renferment toute l'histoire des combats du dragon : et, selon le témoignage même de saint Jean, ce dragon est *l'ancien serpent qui est appelé diable et Satan :* cela est répété dans les deux chapitres [1]. Voici donc d'abord la vision du chapitre xii sur laquelle je passerai rapidement. *Il parut un grand prodige dans le ciel,* dit saint Jean. *C'étoit une femme environnée du soleil, laquelle avoit la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles. Elle étoit grosse, et elle crioit comme étant en travail, et sentant les douleurs de l'enfantement* [2]. L'enfant qui va sortir du sein de cette femme la caractérisera, et fera connoître qu'elle représente, comme le pensoit saint Augustin, cette ancienne cité de Dieu, qui comprend toute la société des justes, et qui a commencé dans le juste Abel, de même que la cité des méchans a commencé dans Caïn : *Hæc mulier antiqua est civitas Dei... Hæc civitas initium habet ipso Abel, sicut mala civitas a Caïn* [3]. Elle étoit environnée du soleil, c'est-à-dire du soleil de justice : *Illa mulier sole cooperiebatur, sole ipso justitiæ.* Elle étoit couverte de la

[1] *Apoc.* xii. 9. xx. 2. — [2] *Apoc.* xii. 1 *et seqq.* — [3] *Aug. in ps.* cxlii. *n.* 3.

lumière et de la protection de celui qui devoit naître du milieu d'elle dans la plénitude des temps, et dont elle portoit ainsi la chair dans son sein : *Illa mulier, civitas Dei, ejus luce protegebatur, cujus carne gravidabatur.* Elle avoit la lune sous ses pieds. Saint Augustin, qui a vécu long-temps avant Mahomet et son empire, ne pouvoit pas prévoir ce que pourroit signifier ce symbole : le croissant est l'enseigne militaire des Turcs, et par conséquent le symbole le plus naturel de l'empire antichrétien, selon la remarque de l'abbé de La Chétardie[1]. Cette femme étoit donc environnée du soleil ; elle avoit la lune sous ses pieds : elle étoit couverte de la protection du Verbe de Dieu, et elle avoit sous ses pieds l'empire ennemi de Jésus-Christ. Sur sa tête étoit une couronne de douze étoiles, symbole des douze apôtres qui sont la couronne et la gloire de cette cité sainte. *Un autre prodige parut ensuite dans le ciel : un grand dragon roux qui avoit sept têtes et dix cornes, et sept diadèmes sur ses têtes. Il entraînoit avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, et il les fit tomber du ciel sur la terre. Ce dragon s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter, afin que, lorsqu'elle auroit enfanté, il dévorât son fils.* Ce dragon est donc le diable : il a sept têtes et dix cornes ; c'est-à-dire qu'il anime lui-même les sept têtes et les dix cornes de la bête : ces sept têtes représentent, selon saint Jean[2], sept rois, c'est-à-dire les six principaux tyrans qui ont persécuté l'Eglise dans les trois premiers siècles ; savoir Néron, Domitien, Dèce, Valérien, Aurélien, Dioclétien, et le septième qui ne paroîtra que pour un temps à la fin des siècles, c'est-à-dire l'Antechrist : ces dix cornes représentent, selon saint Jean[3], dix rois qui haïront la prostituée et combattront contre l'Agneau ; ce sont les rois barbares qui ont désolé l'empire romain et persécuté l'Eglise de Jésus-Christ. Ce dragon entraînoit la troisième partie des étoiles, et les faisoit tomber en terre, symbole de la chute des anges apostats entraînés par Lucifer leur chef. Ce dragon s'arrêta devant la femme, *et elle met au monde un enfant mâle qui devoit gouverner toutes les nations avec une verge de fer, et son fils fut enlevé à Dieu, et au trône de Dieu.* Saint Jean vient lui-même de

[1] Explication de l'Apocalypse, IVe âge. — [2] *Apoc.* XVII. 9 *et* 10. — [3] *Apoc.* XVII. 12. 14. 16.

nous dire que celui qui doit gouverner les nations avec une verge de fer est le Verbe de Dieu [1]; cet enfant mâle est donc le Verbe de Dieu; c'est Jésus-Christ même : et en effet il est enlevé à Dieu, et au trône de Dieu, où Jésus-Christ a été enlevé au jour de son ascension glorieuse. *Or la femme s'enfuit dans le désert, où elle avoit un lieu que Dieu lui avoit préparé, afin qu'on l'y nourrît durant mille deux cent soixante jours.* Après que Jésus-Christ eut commencé d'exercer sur la terre sa puissance par la prédication de ses apôtres, les chrétiens qui formoient l'église de Jérusalem se virent obligés de s'enfuir dans le désert de l'Arabie, et de se retirer dans la petite ville de Pella, où Dieu leur avoit préparé une retraite pour les mettre à couvert des vengeances qu'il fit éclater sur Jérusalem durant trois ans et demi, qui forment douze cent soixante jours, depuis l'an 66 de l'ère chrétienne vulgaire, où commença à éclater la dernière guerre des Romains contre les Juifs, jusqu'à l'an 70, où la ville de Jérusalem fut prise et le temple brûlé. Après quoi l'Eglise, répandue dans toutes les nations, se vit exposée aux combats du dragon qui vont être décrits. *Il se donna*, dit saint Jean, *une grande bataille dans le ciel. Michel et ses anges combattoient contre le dragon; et le dragon avec ses anges combattoient contre lui. Mais ceux-ci furent les plus foibles; et depuis ce temps-là ils ne parurent plus dans le ciel. Et ce grand dragon, cet ancien serpent, qui est appelé diable et Satan, qui séduit tout le monde, fut précipité du ciel en terre, et ses anges avec lui.* Voilà la chute de l'idolâtrie : le dragon a été précipité du ciel en terre avec ses anges, lorsque le démon a cessé d'être l'objet du culte impie qu'il se faisoit rendre sous le nom des fausses divinités que les païens adoroient. *Et j'entendis*, continue saint Jean, *une grande voix dans le ciel, qui dit : C'est maintenant qu'est établi le salut et la force et le règne de notre Dieu et la puissance de son Christ, parce que l'accusateur de nos frères, qui les accusoit jour et nuit devant notre Dieu, a été précipité; et ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, et par la parole à laquelle ils ont rendu témoignage; et ils ont renoncé à l'amour de la vie jusqu'à vouloir bien souffrir la mort.* Il est aisé de reconnoître là la victoire des martyrs de Jésus-Christ dès le commencement du christianisme. Cette voix continue : *C'est pourquoi, cieux, et vous qui y habitez, réjouissez-vous. Malheur à la terre et*

[1] *Apoc.* XIX. 15.

à la mer, parce que le diable est descendu vers vous dans une grande colère, sachant que son temps doit être court. Le démon, voyant les premiers coups portés à l'idolâtrie par la prédication même des apôtres, comprend qu'elle va bientôt être entièrement renversée, et il va se hâter de répandre sa fureur sur le peuple fidèle. *Le dragon donc, voyant qu'il avoit été précipité sur la terre, poursuit la femme qui avoit mis au monde l'enfant mâle. Mais on donna à la femme deux ailes d'un grand aigle, afin qu'elle s'envolât au désert en son lieu, où elle est nourrie un temps, deux temps et la moitié d'un temps, hors de la présence du serpent.* Voilà les persécutions que l'Eglise eut à souffrir de la part des empereurs païens suscités contre elle par le démon. L'Eglise ainsi persécutée se vit plus d'une fois obligée de s'enfuir dans le désert : c'étoit là le refuge ordinaire des chrétiens dans les persécutions. Mille deux cent soixante jours forment trois ans et demi : c'est le terme que Dieu prescrit aux persécutions que son Eglise devoit souffrir de la part des païens dans ces premiers siècles : plusieurs de ces persécutions ne remplirent pas même cette durée : celle de Valérien fut précisément de trois ans et demi ; et celle de Dioclétien, qui semble avoir duré dix ans, fut partagée en trois intervalles. *Alors le serpent jeta de sa gueule après la femme comme un fleuve pour l'entraîner et la submerger dans ses eaux.* A la fureur des empereurs païens se joignit celle de leurs peuples idolâtres, qui, semblables à un fleuve impétueux, poursuivoient les chrétiens jusque dans les solitudes. *Mais la terre aida la femme ; et, ayant ouvert sa bouche, elle engloutit le fleuve que le dragon avoit vomi de sa gueule.* La puissance terrestre vient enfin au secours de l'Eglise. Constantin ouvre la bouche, et arrête la persécution. *Et le dragon se mit en colère contre la femme, et il alla faire la guerre à ses autres enfans qui gardent les commandemens de Dieu, et qui demeurent fermes dans la confession de Jésus-Christ.* Le démon, chassé des provinces de l'empire d'Occident, où Constantin protégeoit l'Eglise de Jésus-Christ, se réfugie au Midi et en Orient, où il suscite contre Constantin trois princes qui successivement lui déclarent la guerre ; savoir Maxence, Maximin et Licinius, qui continuoient de favoriser l'idolâtrie. *Enfin le dragon s'arrêta sur le sable de la mer ;* et, selon la remarque de l'abbé de La Chétardie, ce fut aussi sur les bords du Bosphore que fut défait Licinius, dernier protecteur de l'ido-

lâtrie ; ce fut là que le démon vit expirer tous ses efforts. Mais alors qu'arriva-t-il ? c'est ce qui fut montré à saint Jean dans la vision du chapitre xx.

Je vis descendre du ciel, dit saint Jean, *un ange qui avoit la clef de l'abime, et une grande chaîne en sa main. Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan, et l'enchaîna pour mille ans ; et l'ayant jeté dans l'abime, il ferma l'abime et le scella sur lui, afin qu'il ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis, après lesquels il doit être délié pour un peu de temps* [1]. On a vu d'abord le dragon précipité du ciel en terre, où il a combattu contre la femme ; le voici maintenant précipité dans l'abîme, où il demeure enchaîné pour un temps limité. Sa chute étoit le symbole de la chute de l'idolâtrie ; ses combats représentoient ceux du démon contre l'Eglise dans les trois premiers siècles. L'idolâtrie est enfin entièrement détruite ; les persécutions ont cessé ; le dragon est enchaîné et précipité dans l'abîme pour mille ans, afin que jusque là il ne séduise plus les nations, qu'il ne les entraîne plus dans l'idolâtrie jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis. Ce n'est pas qu'immédiatement après ces mille ans la séduction de l'idolâtrie doive aussitôt recommencer ; mais mille ans entiers s'écouleront avant que le démon reçoive le pouvoir de séduire de nouveau les nations, de renouveler le règne de l'idolâtrie : mille ans entiers s'écouleront avant même que l'abîme soit ouvert et que le dragon soit déchaîné. *Et je vis*, continue saint Jean, *des trônes et des personnes qui s'assirent dessus, et la puissance de juger leur fut donnée. Je vis aussi les âmes* (prenez garde à ce mot qui est décisif contre les millénaires ; *animas*, ceci ne regarde que les âmes des bienheureux) ; *je vis les âmes de ceux qui avoient eu la tête tranchée pour le témoignage qu'ils avoient rendu à Jésus et pour la parole de Dieu, et qui n'avoient point adoré la bête ni son image, ni n'en avoient reçu le caractère sur leur front et dans leurs mains, qui devoient vivre et régner avec Jésus-Christ pendant mille ans. Les autres morts ne rentreront point dans la vie jusqu'à ce que mille ans soient accomplis. C'est là la première résurrection. Heureux et saint est celui qui aura part à la première résurrection, parce que la seconde mort n'aura point de pouvoir*

[1] *Apoc.* xx. 1 *et seqq.*

sur eux; mais ils seront prêtres de Dieu et de Jésus-Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans. La première résurrection est donc cette vie bienheureuse et immortelle dans laquelle sont entrées spécialement les âmes des martyrs de Jésus-Christ, qui n'ont point adoré la bête ni son image, c'est-à-dire qui n'ont point pris de part à l'idolâtrie qui dominoit dans les premiers siècles, lorsque le dragon et la bête, le démon et l'empire idolâtre, livroient leurs premiers combats contre l'Eglise de Jésus-Christ. Ces âmes saintes et fidèles sont entrées dans la vie, et elles règnent avec Jésus-Christ; elles sont assises avec lui sur son trône [1], et elles exercent avec lui la puissance que son Père lui a donnée sur les nations [2]; elles ont part à son sacerdoce et à son règne; elles règnent avec lui sur la terre [3]. Et ce règne durera mille ans; Jésus-Christ et ses saints ont combattu pendant trois siècles contre l'idolâtrie dominante: l'idolâtrie est détruite, et Jésus-Christ règne en la personne des princes chrétiens depuis Constantin, qui est demeuré seul à la tête de l'empire par la défaite entière de Licinius en 324. Ce règne a duré mille ans entiers : et nous avons fait remarquer que ce n'est qu'après l'expiration de ces mille ans que la puissance ottomane parvient à entamer le règne des princes chrétiens, par l'extinction entière de l'empire d'Orient en 1453. *Et après que mille ans seront accomplis*, continue saint Jean, *Satan sera délié et délivré de sa prison : et il en sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog; pour les assembler au combat; et leur nombre égalera celui du sable de la mer.* Voilà donc encore une fois ce combat où doivent se trouver les rois de toute la terre avec leurs armées, ou, ce qui est la même chose, les nations qui sont aux quatre coins du monde avec leurs rois; voilà donc encore une fois ce combat du grand jour du Dieu tout-puissant. Quand doit-il arriver? après que les mille ans seront accomplis. Ces mille ans ont pour époque l'enchaînement du dragon sous le règne de Constantin, et au temps de la défaite de Licinius en 324 : par conséquent ils ont été révolus et accomplis vers la fin du quatrième âge de l'Eglise; et dès le cinquième âge au son

[1] *Apoc.* III. 21. *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo, etc.* — [2] *Apoc.* II. 26. 28. *Qui vicerit..... dabo illi potestatem super gentes..... sicut et ego accepi a Patre meo.* — [3] *Apoc.* V. 10. *Fecisti nos Deo nostro regnum* (vel *reges*) *et sacerdotes, et regnabimus super terram.*

de la cinquième trompette, voilà une étoile qui tombe du ciel; la clef du puits de l'abîme lui est donnée; elle ouvre le puits de l'abîme, et déjà il s'élève de ce puits une fumée épaisse d'où sort une nuée de sauterelles : l'abbé de La Chétardie pense que cela marque le luthéranisme ; quoi qu'il en soit, cela appartient toujours au cinquième âge, puisque cela est annoncé au son de la cinquième trompette. Et selon saint Jean c'est à la fin du sixième âge que doit se former ce soulèvement universel, qui sera terminé par le combat du grand jour de Dieu tout-puissant. Ainsi tout se suit : les mille ans expirent à la fin du quatrième âge ; l'abîme est ouvert dans le cinquième âge ; Satan sera délié à la fin du sixième âge. C'est alors qu'il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog. « Entre ces » peuples séduits, dit ici l'abbé de La Chétardie, Gog et Ma» gog tiendront le premier rang. Qu'on lise les chap. XXXVIII » et XXXIX de la prophétie d'Ezéchiel, et l'on y verra tout » le détail de cette dernière persécution, et de la vengeance » que Dieu fera de ces impies. Mais quelles seront les na» tions désignées par *Gog* et *Magog?* Dieu le sait. » L'abbé de La Chétardie suppose que ces noms de *Gog* et *Magog* désignent ici deux nations. Mais suivons l'ouverture qu'il nous présente lui-même : lisons la prophétie d'Ezéchiel, et nous y verrons que *Gog* est le nom du chef de l'entreprise, *Magog* le nom du pays où ce prince domine, ou, ce qui revient au même sens, le nom du peuple qui habite ce pays : or, le chef de l'entreprise dont il s'agit ici sera l'Antechrist ; Gog pourroit donc être ici l'Antechrist même ; *Gog* et *Magog* pourroient être l'Antechrist et l'empire antichrétien, à la tête duquel cet impie se trouvera placé. Ainsi séduire les nations qui sont aux quatre coins du monde, et Gog et Magog, pour les assembler au combat ; c'est soulever contre le Seigneur et contre son Christ, et réunir pour cela dans un même dessein l'Antechrist et son empire et toutes les nations de la terre. *Je les vis*, continue saint Jean, *se répandre sur la terre, et environner le camp des saints, et la ville chérie de Dieu. Mais il descendit du ciel un feu envoyé de Dieu qui les dévora, et le diable qui les séduisoit fut jeté dans l'étang de feu et de soufre où étoit la bête et le faux prophète ; et ils seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles.* La bête et le faux prophète y seront jetés d'abord tout vivans : le feu vengeur qui doit précéder Jésus-Christ dans son avénement dévorera cette multitude innombrable soulevée contre

lui et contre son Eglise : le diable sera jeté dans l'étang de feu, et tous ceux qu'il aura séduits y seront jetés après lui pour y être éternellement tourmentés. C'est donc ici vraiment la dernière catastrophe : le combat du grand jour du Dieu tout-puissant est donc celui dont cette grande catastrophe sera le terme. Ce combat est donc la persécution même de l'Antechrist ; la persécution de l'Antechrist terminera donc le sixième âge terminé par ce combat.

Huitième signe : Le témoignage d'Ezéchiel touchant la conspiration de Gog, figure de la conspiration de l'Antechrist.

Huitième signe : Le témoignage d'Ezéchiel touchant la conspiration de Gog, figure de la conspiration de l'Antechrist. Nous ne rapporterons ici que le précis du témoignage de ce prophète, qui s'exprime en ces termes : *Le Seigneur me parla et me dit : Fils de l'homme, tournez le visage contre Gog, qui est dans la terre de Magog;... et prophétisez contre lui en disant : Je viens à toi, Gog;... je te ferai sortir, toi et toute ton armée;..... et beaucoup de peuples seront avec toi.... Tu viendras dans une terre dont les habitans auront été sauvés de l'épée, et rassemblés d'entre plusieurs peuples; tu viendras sur les montagnes d'Israël qui étoient depuis long-temps desolées.... Tu y viendras alors, et tu paroîtras comme une tempête et comme un tourbillon pour couvrir la terre..... Tu ne penseras qu'à t'enrichir des dépouilles, à enlever un grand butin, et à porter ta main cruelle contre ceux qui, après avoir été abandonnés, auront été rétablis; contre un peuple qui aura été rassemblé des nations, et qui commencera d'habiter au milieu du monde.... Tu seras dans les derniers jours, et je te ferai venir sur ma terre, afin que les nations me connoissent, lorsqu'à leurs yeux j'aurai fait paroître sur toi ma sainteté* par l'éclat de mes jugemens.... *J'appellerai l'épée contre Gog sur toutes mes montagnes, dit le Seigneur..... J'entrerai en jugement avec lui;..... et je répandrai des pluies de feu et de soufre sur Gog, sur son armée, et sur tous les peuples qui seront avec lui. Je ferai voir ma grandeur; je signalerai ma sainteté; je me ferai connoître aux yeux de plusieurs peuples, et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur* [1]. Nous avons justifié ailleurs [2] l'opinion de dom Calmet, qui pense que cette prophétie regarde, selon le sens littéral et immédiat, Cambyse, fils de Cyrus, roi de Perse.

[1] *Ezech.* XXXVIII. 1 *et seqq.* — [2] Voyez la *Dissertation sur Gog et Magog*, à la tête de la prophétie d'Ezéchiel, t. XV.

Mais en même temps nous avons fait remarquer que cette prophétie a tant de rapport avec celle de saint Jean, qu'il y a bien lieu de croire que la conspiration de Cambyse annoncée par Ezéchiel, étoit une figure de la conspiration de l'Antechrist annoncée par saint Jean. De part et d'autre, on y voit *Gog* et *Magog;* on y voit *une armée* nombreuse que est composée de *beaucoup de peuples*, qui s'élève *comme un tourbillon pour couvrir la terre*, et qui périt par une *pluie de feu* qui tombe sur elle. Mais quand cette conspiration éclatera-t-elle ? *Dans les derniers jours :* IN NOVISSIMIS DIEBUS : ou selon l'expression de l'hébreu à la lettre : *Dans l'extrémité des jours :* IN NOVISSIMO DIERUM [1] : *Dans l'extrémité des années :* IN NOVISSIMO ANNORUM [2]. Car cela est ainsi répété deux fois; et c'est aussi précisément le caractère de la conspiration de l'Antechrist. Mais ce n'est pas tout encore : *Tu viendras*, dit le Seigneur, *dans une terre dont les habitans auront été sauvés de l'épée*, *et rassemblés d'entre plusieurs peuples; tu viendras sur les montagnes d'Israël qui étoient depuis long-temps désolées..... Tu ne penseras qu'à porter ta main cruelle contre ceux qui, après avoir été ravagés, auront été rétablis; contre un peuple qui aura été rassemblé des nations, et qui commencera d'habiter au milieu du monde* [3]. On a vu que, selon saint Jean, la conspiration de l'Antechrist est représentée par ce souffle des quatre vents qui doit s'élever après que les cent quarante-quatre mille Israélites auront été marqués du sceau de Dieu, et par cette grande tribulation par laquelle doit passer cette multitude innombrable d'élus rassemblés alors de toute nation et de tout peuple. Ezéchiel s'y accorde. Cette persécution sera, selon saint Jean, la consommation d'un malheur qui aura eu pour époque ce fléau représenté sous le symbole de l'irruption d'une cavalerie nombreuse et formidable, et annoncé par les anciens prophètes sous la figure de la captivité de Babylone. L'épée de Nabuchodonosor aura fait périr un grand nombre d'enfans de Juda, d'habitans de Jérusalem : le glaive matériel des ennemis du nom chrétien, et plus encore celui de la séduction qui les accompagne, aura fait un ravage affreux. Mais enfin, selon l'expression de Joël [4], le Seigneur sera touché de zèle pour sa terre, et il usera de clé-

[1] *Ezech.* XXXVIII. 16. באחרית הימים — [2] *Ezech.* XXXVIII. 8. באחרית השנים
[3] *Ezech.* XXXVIII. 8 *et* 12. — [4] *Joël*, II. 18.

mence envers son peuple : il consolera son Eglise, et réparera toutes ses pertes. Les habitans de cette terre seront enfin sauvés de l'épée, et rassemblés du milieu des peuples parmi lesquels ils étoient dispersés. Dieu rassemblera du milieu des nations une multitude innombrable d'élus, Juifs et gentils, et les fera entrer dans son Eglise, qui est elle-même cette terre dont ils sont les habitans dans les desseins de Dieu et selon le décret de l'élection; et c'est lorsqu'ils seront ainsi rassemblés sur les montagnes d'Israël depuis long-temps désolées, dans le sein de l'Eglise auparavant affligée par ce fléau même qui aura déjà eu une certaine durée, c'est alors que viendront sur eux Gog et son armée, l'Antechrist et la multitude des infidèles qui lui seront attachés : *In novissimo annorum venies ad terram quæ reversa est a gladio, et congregata est de populis multis; ad montes Israel qui fuerunt deserti jugiter*, ou, selon l'hébreu, *qui fuerunt in desolationem jugem*. Cette multitude innombrable d'élus sera rassemblée alors dans le sein de l'Eglise, principalement par le ministère des deux témoins que Dieu a promis d'envoyer, et dont l'un est Elie, qui est destiné *pour rétablir toutes choses* [1], et spécialement *pour rétablir les tribus de Jacob* [2]; et l'autre est Hénoch, destiné *pour prêcher la pénitence aux nations* [3]. Et c'est lorsque les Juifs, depuis si long-temps livrés à la plus affreuse désolation, auront enfin été rétablis par le don de la foi; c'est lorsque cette multitude innombrable de gentils aura été rassemblée dans l'Eglise; c'est alors que Gog étendra sa main sur ce peuple qui commencera d'entrer en possession de l'héritage qui lui étoit réservé, sur ce peuple qui commencera d'avoir une habitation au milieu de la terre : ou selon l'expression de l'hébreu, sur le Thabor de la terre : c'est alors que l'Antechrist exercera sa fureur sur cette multitude de fidèles rassemblés depuis peu dans l'Eglise de Jésus-Christ, et devenus ainsi depuis peu les habitans du vrai Thabor de la terre : *Ut inferas manum tuam super eos qui deserti* (ou selon l'hébreu, *desolati*) *fuerant, et postea restituti, et super populum qui est congregatus ex gentibus, qui possidere cœpit, et esse habitator umbilici terræ*, ou selon l'hébreu, *et esse habitator Thabor terræ*.

Accord de — Ainsi, selon saint Paul, l'apostasie doit préparer les

[1] *Marc.* IX. 11. — [2] *Eccli.* XLVIII. 10. — [3] *Eccli.* XLIV. 16.

ces huit signes, d'où résulte la confirmation du sentiment commun des pères touchant la liaison intime de ces trois événemens : la mission d'Elie, le rappel des Juifs, et la persécution de l'Antechrist.

voies à l'Antechrist, et la ruine entière de l'empire romain doit être le signe le plus prochain de l'avénement de cet homme de péché. Selon saint Jean, ces deux signes seront le double effet du fléau qui éclatera dans le sixième âge : ce fléau sera la commencement d'un malheur dont la persécution de l'Antechrist sera la consommation; cette persécution, représentée par le souffle des quatre vents, n'éclatera qu'après que les cent quarante-quatre mille Israélites auront été marqués du sceau de Dieu, c'est-à-dire après que les Juifs auront été convertis; mais elle suivra de si près le rappel des Juifs, que c'est dans cette persécution même que doivent être mis à mort les deux témoins dont l'un sera Elie, ministre du rappel des Juifs; c'est alors que le dragon déchaîné doit s'unir avec la bête, et avec le faux prophète de la bête, pour soulever contre l'Eglise de Jésus-Christ toutes les nations de la terre et leurs rois; c'est alors que doit se livrer le dernier combat de la bête contre le Verbe de Dieu, c'est-à-dire la conspiration de l'Antechrist contre Jésus-Christ : c'est alors que le dragon déchaîné doit susciter Gog et Magog et toutes les nations de la terre contre la ville chérie de Dieu; c'est alors que le démon doit susciter l'Antechrist et son peuple et toutes les nations de la terre contre l'Eglise de Jésus-Christ. Enfin, selon Ezéchiel, l'irruption de Gog et de ses armées éclatera bientôt après que Dieu aura rassemblé la multitude des enfans d'Israël dans leur héritage; c'est-à-dire que la persécution de l'Antechrist éclatera bientôt après que Dieu aura fait entrer dans l'Eglise la multitude des élus, Juifs et Gentils, qu'il appellera alors. Ainsi, les témoignages de saint Paul, de saint Jean et d'Ezéchiel se réunissent pour annoncer que la persécution de l'Antechrist éclatera à la suite du fléau qui éclatera dans le sixième âge; qu'elle sera la consommation du malheur dont ce fléau sera le commencement; qu'elle suivra de très-près le rappel des Juifs; et qu'il y aura bien réellement une liaison intime entre ces trois grands événemens : la mission d'Elie, la conversion des Juifs, et la persécution de l'Antechrist : *Eliam Thesbitem, fidem Judœorum, Antichristum persecuturum*, comme saint Augustin l'avoit appris de ceux qui avoient paru avant lui [1], et comme toute la tradition l'enseigne encore après lui.

[1] *Aug. de Civ. Dei, l. xx. c. ult.*

§ IV. Signes du dernier avénement de Jésus-Christ.

Neuf signes caractérisent le temps du dernier avénement de Jésus-Christ. Premier signe : Le témoignage de Jésus-Christ touchant la prédication de l'Évangile dans toute la terre.

Enfin puisque, comme on vient de le voir, il y aura une liaison intime entre la mission d'Elie, la conversion des Juifs et la persécution de l'Antechrist; et que, selon saint Paul, l'Antechrist est *cet impie que le Seigneur Jésus exterminera par le souffle de sa bouche, et qu'il perdra par l'éclat de son avénement* [1]; il en résulte que le dernier avénement de Jésus-Christ est indirectement annoncé par les signes mêmes qui annoncent la mission d'Elie, la conversion des Juifs et la persécution de l'Antechrist : mais à ces quatorze premiers signes on peut en ajouter encore neuf autres qui annoncent spécialement le dernier avénement de Jésus-Christ, et qui contribuent à prouver qu'Elie sera vraiment le précurseur du souverain Juge; que les Juifs étant rappelés, bientôt après Jésus-Christ paroîtra dans sa gloire pour juger les hommes, récompenser les saints, et exterminer les méchans; et qu'enfin l'anathème dont il doit alors frapper la terre, est ce troisième et dernier malheur qui doit succéder à la consommation de ce second malheur dans l'intervalle duquel Elie sera envoyé et les Juifs rappelés.

Premier signe : Le témoignage de Jésus-Christ touchant la prédication de l'Evangile dans toute la terre. *Cet Evangile du royaume* céleste, dit Jésus-Christ [2], *sera prêché dans toute la terre pour servir de témoignage à toutes les nations; et c'est alors que viendra la consommation*, ou *la fin :* ET TUNC VENIET CONSUMMATIO; ou, selon le grec, τὸ τέλος, FINIS. Il est vrai que nous avons déjà fait remarquer un premier accomplissement de cette parole [3]. Nous avons montré que le lieu où elle se trouve placée semble la déterminer aux signes qui devoient précéder la ruine de Jérusalem; et qu'en effet la ruine de Jérusalem n'arriva qu'après que l'Evangile eut été annoncé par les apôtres à la plupart des nations alors connues. Mais dans ce discours, Jésus-Christ répondoit à deux questions que ses disciples lui avoient faites : l'une touchant les signes de la ruine de Jérusalem, l'autre touchant les signes de son dernier avénement et de la consommation des siècles : *Quod*

[1] 2 *Thess.* II. 8.— [2] *Matt.* XXIV. 14.— [3] Voyez la *Dissertation sur les signes de la ruine de Jérusalem et du dernier avénement de Jésus-Christ*, t. XIX.

signum adventus tui et consummationis sæculi [1] ? Et nous avons fait remarquer que la plupart des pères ont aperçu dans la première partie du discours de Jésus-Christ, un second sens qui a pour objet les signes mêmes du dernier avénement de Jésus-Christ; qu'ils ont pensé qu'avant la fin du monde l'Evangile seroit annoncé aux nations qui ne l'auroient point encore connu, et que, quand il auroit été ainsi annoncé à toutes les nations, la fin viendroit. Nous avons ajouté qu'en effet, selon saint Jean, peu de temps avant la fin du monde, et lorsque l'heure du jugement sera proche, l'Evangile sera annoncé avec un nouvel éclat dans toutes les nations qui sont sur la terre. Car voici ce que dit saint Jean : *Je vis un ange qui voloit par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel pour l'annoncer à ceux qui sont sur la terre, à toutes les nations, à toutes les tribus, à toutes les langues et à tous les peuples: et il disoit à haute voix : Craignez Dieu, et rendez-lui gloire, parce que l'heure de son jugement est venue :* QUIA VENIT HORA JUDICII EJUS [2]. Nous avons fait remarquer ailleurs [3] que c'est par cette prédication même que Dieu appellera cette multitude innombrable d'élus de toute nation, qui doivent tous passer par cette grande tribulation qui n'est autre que la persécution même de l'Antechrist. Ainsi sera donc vérifiée de nouveau la prédiction de Jésus-Christ : *Cet Evangile du royaume* céleste *sera prêché dans toute la terre pour servir de témoignage à toutes les nations; et c'est alors que viendra la fin.* On peut même dire que ce dernier accomplissement sera le plus entier, et que l'étendue de la prédiction réclame en effet ce dernier accomplissement. Car avant la ruine de Jérusalem, l'Evangile fut prêché seulement dans la plus grande partie de la terre, mais non pas précisément dans toute la terre; il fut annoncé à la plupart des nations alors connues, mais non pas précisément à toutes les nations. On ne connoissoit pas encore alors les peuples du Nouveau-Monde; et près de quinze siècles s'écoulèrent avant que la lumière de l'Evangile pénétrât dans ce nouvel hémispère. Mais le temps viendra où le Seigneur, voulant rassembler de toutes les nations cette multitude innombrable d'élus qui doivent passer par la grande tribulation, fera annoncer l'Evangile éternel à toutes les nations, parce que l'heure

[1] *Matt.* XXIV. 3. — [2] *Apoc.* XIV. 6 *et* 7. — [3] Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. 1er.

de son jugement sera proche. Alors sera pleinement vérifiée la prédiction de Jésus-Christ; et l'Evangile ayant ainsi été annoncé à toutes les nations, alors viendra la fin : ET TUNC VENIET CONSUMMATIO.

Second signe : Le témoignage de Jésus-Christ touchant la durée des jours d'affliction et de vengeance qui sont tombés sur la nation juive.

Second signe : Le témoignage de Jésus-Christ touchant la durée des jours d'affliction et de vengeance qui sont tombés sur la nation juive. Ce témoignage se trouve rapporté par saint Matthieu, par saint Marc et par saint Luc; et nous avons montré les avantages qui résultent de la comparaison du texte de ces trois évangélistes sur ce point important [1].

Lorsque vous verrez que l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel sera dans le lieu saint : .... ALORS *que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes.... Car l'*AFFLICTION DE CE TEMPS-LA *sera si grande, que depuis le commencement du monde il n'y en eut jamais de pareille jusqu'à présent, et il n'y en aura jamais. Et si* CES JOURS *n'avoient été abrégés, toute chair auroit péri; mais ils seront abrégés à cause des élus.* ALORS *si quelqu'un vous dit, Le Christ est ici, ou, Il est là, ne le croyez point. Mais* AUSSITÔT APRÈS L'AFFLICTION DE CES JOURS-LA *le soleil s'obscurcira,* etc.... *Et* ALORS *le signe du Fils de l'homme paroîtra dans le ciel.... Et on verra le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande gloire.* Voilà le texte de saint Matthieu [2].

ALORS *que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes.... Car l'*AFFLICTION DE CES JOURS-LA *sera si grande que.... il n'y en eut jamais de pareille jusqu'à présent, et il n'y en aura jamais. Et si* CES JOURS *n'avoient été abrégés par le Seigneur, toute chair auroit péri; mais il a abrégé* CES JOURS *à cause des élus qu'il a choisis.* ALORS *si quelqu'un vous dit, Le Christ est ici, ou, Il est là, ne le croyez point... Mais dans ces jours-là,* ET APRÈS CETTE AFFLICTION, *le soleil s'obscurcira*, etc.... *Et* ALORS *on verra le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées avec une grande puissance et une grande gloire.* Voilà le texte de saint Marc [3].

ALORS *que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes.... Car* CE SERONT ALORS LES JOURS DE

[1] Voyez la *Dissertation sur les signes de la ruine de Jérusalem et du dernier avénement de Jesus-Christ*, t. XIX. — [2] *Matt.* XXIV. 15 *et seqq.* — [3] *Marc.* XIII. 14 *et seqq.*

LA VENGEANCE.... *Ce pays sera accablé de maux*, ET LA COLÈRE DE DIEU TOMBERA SUR CE PEUPLE.... *Et Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que le temps des gentils soit accompli. Et il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles....Et* ALORS *on verra le Fils de l'homme qui viendra sur une nuée avec une grande puissance et une grande gloire.* Voilà le texte de saint Luc [1].

De la comparaison de ces trois textes il résulte, ce semble, assez clairement que ces *jours d'affliction* dont il est parlé dans le texte de saint Matthieu et dans le texte de saint Marc, sont les mêmes que ces *jours de vengeance* qui sont marqués dans le texte de saint Luc : et par le texte de saint Luc il est clair que ces *jours de vengeance* sont ceux qui devoient tomber sur le peuple juif, et qui sont effectivement tombés sur cette nation incrédule. Or, *après cette affliction*, selon le texte de saint Marc; *aussitôt après cette affliction*, selon le texte de saint Matthieu, commenceront à paroître les signes de l'avénement prochain du Fils de l'homme. Donc les signes de l'avénement prochain du Fils de l'homme commenceront à paroître bientôt après la fin des maux qui accablent jusqu'aujourd'hui la nation juive; donc les expressions mêmes dont se sert ici Jésus-Christ, fournissent une nouvelle preuve de la liaison intime que toute la tradition a reconnue entre la conversion des Juifs et la fin du monde. On peut se rappeler ce que nous avons répondu aux objections que l'on pourroit former contre cette preuve : on y a vu que de la réponse à ces objections résulte une démonstration complète qui achève de confirmer cette preuve [2].

Troisième signe : Le témoignage de saint Paul touchant ce qui doit précéder le jour du Seigneur. *Le jour du Seigneur ne viendra point*, dit cet apôtre, *que l'apostasie ne soit auparavant arrivée, et qu'on n'ait vu paroître l'homme de péché* [3]. Nous avons fait remarquer les commencemens et les progrès de cette apostasie : et on a vu qu'il y a tout lieu de penser que l'un des funestes effets du fléau qui éclatera dans le sixième âge sera précisément de conduire cette apostasie jusqu'au point où elle doit aller avant que l'Antechrist paroisse. On a vu que c'est en effet à la suite de ce fléau même que doit paroître l'Antechrist. Ainsi, l'aposta-

Troisiéme signe : Le témoignage de saint Paul touchant ce qui doit précéder le jour du Seigneur.

[1] *Luc.* XXI. 21 *et seqq.* — [2] Voyez la *Dissertation* citée. — [3] 2 *Thess.* II. 3.

sie étant alors arrivée, et l'homme de péché ayant paru, il ne restera plus qu'à attendre le jour du Seigneur, qui n'est différé que jusqu'à ce que ces deux choses soient accomplies, et qui en effet suivra de près la manifestation de l'homme de péché, puisque, selon saint Paul, cet impie sera exterminé par l'éclat même du dernier avénement de Jésus-Christ : *Ille iniquus quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui*, ET DESTRUET ILLUSTRATIONE ADVENTUS SUI [1].

Quatrième signe : Le témoignage de l'ange que saint Jean vit descendre du ciel entre le son de la sixième et de la septième trompette.

Quatrième signe ; Le témoignage de l'ange que saint Jean vit descendre du ciel entre le son de la sixième et de la septième trompette. Cet ange descend dans l'intervalle du second malheur, c'est-à-dire entre le fléau qui en sera le commencement et la grande persécution qui en sera la consommation ; et il annonce [2] *qu'il n'y aura plus de temps ; mais qu'au temps où le septième ange doit sonner de la trompette le mystère de Dieu sera consommé, ainsi qu'il l'a annoncé par les prophètes ses serviteurs.* Il est donc vrai que le troisième et dernier malheur qui doit être annoncé au son de la septième et dernière trompette est l'anathème éternel qui doit tomber sur les réprouvés, lorsque le moment sera venu où il n'y aura plus de temps, et où le mystère de Dieu, qui est la formation de son Eglise, sera entièrement consommé, et toutes les prophéties accomplies. Or, ce troisième et dernier malheur doit suivre de près cette persécution dans laquelle les deux témoins auront été mis à mort et qui aura été la consommation du second malheur. L'avénement du souverain Juge suivra donc de près cette persécution, qui dès lors ne peut être que celle de l'Antechrist. Ainsi le second malheur sera terminé par la persécution de l'Antechrist ; et bientôt après paroîtra le souverain Juge, parce qu'enfin le moment sera venu où il n'y aura plus de temps : QUIA TEMPUS NON ERIT AMPLIUS.

Cinquième signe : Le témoignage de saint Jean touchant les symboles qui terminent en même temps l'ouverture des sept sceaux et

Cinquième signe : Le témoignage de saint Jean touchant les symboles qui terminent en même temps l'ouverture des sept sceaux et le son des sept trompettes. *Le septième ange sonna de la trompette*, dit saint Jean, *et on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disoient : Les royaumes de ce monde sont passés à notre Seigneur et à son Christ, et il régnera dans les siècles des siècles. Amen. Alors les vingt-quatre vieillards qui sont assis sur leurs trônes de-*

[1] 2 *Thess.* II. 8. — [2] *Apoc.* X. 6 *et* 7. Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. II.

vant Dieu, se prosternèrent et adorèrent, en disant : Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez et qui serez, de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance et de votre règne. Les nations se sont irritées, et votre colère est arrivée, le temps de juger les morts, et de donner la récompense à vos serviteurs, aux prophètes et aux saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre. Alors le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, et on y vit l'arche de son alliance, et il se fit des éclairs, des voix et des tonnerres, un tremblement de terre et une grêle effroyable [1]. Voilà le dernier jugement bien expressément marqué. *Le temps de juger les morts* est arrivé; et l'on voit paroître *l'arche d'alliance du Seigneur*, c'est-à-dire Jésus-Christ même, l'arche vivante de l'alliance nouvelle. Mais c'est ce qui succède immédiatement à la persécution dans laquelle les deux témoins sont mis à mort, et qui est la consommation du second malheur. *Le second malheur est passé*, dit saint Jean après avoir marqué cette persécution, *et le troisième viendra bientôt.* Aussitôt le septième ange sonne de la trompette, et annonce le troisième et dernier malheur, qui est, comme on vient de le voir, l'avénement du souverain Juge et l'anathème éternel dont il frappera ceux qui auront corrompu la terre. Cette persécution sera donc bientôt suivie de l'avénement du souverain Juge, parce que le temps de la grande colère du Seigneur contre les méchans sera enfin arrivé, et le temps de juger les morts : *Advenit ira tua*, ET TEMPUS MORTUORUM JUDICARI.

le son des sept trompettes.

Sixième signe : Le témoignage de saint Jean touchant les symboles qui accompagnent l'effusion de la septième coupe. *Le septième ange répandit sa coupe dans l'air*, dit saint Jean ; *et une grande voix sortant du trône se fit entendre du temple du ciel, et elle dit : C'en est fait. Et il se fit des éclairs, des voix et des tonnerres, et un si grand tremblement de terre qu'il n'y en eut jamais un tel depuis que les hommes sont sur la terre. La grande ville fut divisée en trois parties, et les villes des nations tombèrent ; et la grande Babylone revint en mémoire à Dieu pour lui donner à boire du vin mortel de sa colère. Toutes les îles*

Sixième signe : Le témoignage de saint Jean touchant les symboles qui accompagnent l'effusion de la septième coupe.

[1] *Apoc.* XI. 15 *et seqq.* Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. II.

s'enfuirent et les montagnes disparurent. Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, tomba du ciel sur les hommes ; et les hommes blasphémèrent Dieu à cause de la plaie de la grêle, parce que cette plaie étoit fort grande [1]. Sans qu'il soit besoin de rappeler ce que nous avons dit ailleurs sur cela [2], il est aisé de reconnoître à ces traits la grande catastrophe qui terminera la durée des siècles, et qui sera l'époque du septième et dernier âge annoncé également par les symboles qui terminent en même temps l'ouverture des sept sceaux et le son des sept trompettes, et par ceux qui terminent ici l'effusion des sept coupes. Mais cette grande catastrophe annoncée ici succède aux préparatifs du combat du grand jour du Dieu tout-puissant ; c'est-à-dire à ce soulèvement universel, excité en même temps par le dragon, par la bête et par son faux prophète. Ce soulèvement universel sera donc terminé par cette catastrophe, au moment de laquelle il sera vrai de dire : *C'en est fait ;* il n'y a plus de temps ; tout est consommé : FACTUM EST.

Septième signe : Le témoignage de saint Jean touchant le terme de la conspiration de Gog.

Septième signe : Le témoignage de saint Jean touchant le terme de la conspiration de Gog. Saint Jean après nous avoir montré toutes les nations rassemblées avec Gog et Magog, et répandues sur la face de la terre pour assiéger le camp des saints, ajoute : *Mais il descendit du ciel un feu envoyé de Dieu qui les dévora ; et le diable qui les séduisoit fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où étoient la bête et le faux prophète ; et ils seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles. Alors je vis un grand trône blanc, et la majesté de celui qui étoit assis dessus, devant la face duquel la terre et le ciel s'enfuirent, et ils disparurent. Je vis ensuite les morts, grands et petits, qui comparurent devant Dieu, et des livres furent ouverts : et un autre livre fut ouvert, qui étoit le livre de vie ; et les morts furent jugés sur ce qui étoit écrit dans ces livres, selon leurs œuvres. Et la mer rendit les morts qui y étoient; la mort et l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avoient, et chacun fut jugé selon ses œuvres. Et l'enfer et la mort furent jetés dans l'étang de feu qui est la seconde mort. Et celui qui ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu* [3]. Voilà donc le jugement des morts bien clairement annoncé ; et il succède immédiatement à la conspiration

[1] *Apoc.* XVI. 17 *et seqq.* — [2] Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. III. — [3] *Apoc.* XX. 9 *et seqq.*

de Gog, à cette conspiration qui, comme on l'a vu, doit succéder au rappel des Juifs. Cette conspiration universelle qui succédera au rappel des Juifs, sera donc immédiatement suivie de l'avénement du souverain juge qui paroît ici assis sur son trône, et devant la face duquel la terre et le ciel s'enfuient : ET VIDI THRONUM MAGNUM CANDIDUM, ET SEDENTEM SUPER EUM, A CUJUS CONSPECTU FUGIT TERRA ET COELUM.

Huitième signe : Le témoignage de Joël touchant le troisième et dernier malheur.

Huitième signe : Le témoignage de Joël touchant le troisième et dernier malheur. On a vu que Joël décrit et annonce, comme saint Jean, trois grands malheurs, dont le troisième et dernier est le jugement du Seigneur. *En ces jours-là et en ce temps-là où je ferai cesser la captivité de Juda et de Jérusalem,* dit le Seigneur par la bouche de ce prophète, *j'assemblerai tous les peuples, et je les amenerai dans la vallée de Josaphat ; et j'entrerai là en jugement avec eux touchant Israël mon peuple et mon héritage, qu'ils ont dispersé parmi les nations, et touchant ma terre qu'ils ont divisée entre eux... Publiez ceci parmi les peuples : qu'ils se liguent entre eux par les sermens les plus saints ; que leurs braves s'animent ; que tout ce qu'il y a d'hommes de guerre marche et se mette en campagne.... Peuples, venez tous en foule, accourez et assemblez-vous de toutes parts en un même lieu. C'est là que le Seigneur fera périr tous vos braves. Que les peuples viennent se rendre à la vallée de Josaphat ; car je m'y assiérai sur mon trône pour juger toutes les nations qui y seront rassemblées de toutes parts... Accourez, peuples ; accourez dans la vallée du carnage ; car le jour du Seigneur est proche ; accourez dans la vallée du carnage* [1]. A ces traits il est aisé de reconnoître cette conspiration universelle qui aura pour terme le jugement du Seigneur ; cette conspiration de Gog annoncée par Ezéchiel et par saint Jean. Et en effet on a vu que, selon le sens littéral et immédiat, cette prophétie paroît regarder l'irruption de Cambyse annoncée par Ezéchiel sous le symbole de l'irruption de Gog [2]. Mais le témoignage de saint Jean prouve que cette prophétie d'Ezéchiel contre Gog recevra un nouvel accomplissement au temps de cette conspiration universelle dans laquelle reparoissent Gog et Magog. Alors sera donc aussi de nouveau vérifiée la prophétie de Joël touchant cette conspiration qui aura pour terme le juge-

[1] *Joël*, III. 1 *et seqq.* — [2] Voyez la *Dissertation sur Gog et Magog*, à la tête de la prophétie d'Ezéchiel, t. XV.

ment du Seigneur. En effet, toute la tradition a reconnu ici une prophétie du dernier jugement; et les expressions mêmes de la prophétie y conduisent naturellement : on y voit toutes les nations rassemblées pour être jugées : le nom même du lieu où elles sont rassemblées annonce ce grand événement; car, en hébreu, *Josaphat* signifie *le jugement*; *la vallée de Josaphat* est donc la vallée du jugement : tous les méchans sont donc rassemblés ici dans *la vallée du jugement et du carnage*, parce qu'ils sont rassemblés pour être jugés et exterminés. *Le jour du Seigneur est proche:* et il va *s'asseoir sur son trône pour juger toutes les nations rassemblées* devant lui. Mais en quel temps tout cela arrivera-t-il? *En ces jours et en ce temps où je ferai cesser la captivité de Juda et de Jérusalem*, dit le Seigneur. IN DIEBUS ILLIS ET IN TEMPORE ILLO, CUM CONVERTERO (ou, selon l'hébreu [1], QUO CONVERTAM) CAPTIVITATEM JUDA ET JERUSALEM. C'est-à-dire que la captivité de Babylone, qui est le second malheur annoncé par Joël, aura pour terme le jugement du Seigneur, qui est le troisième et dernier malheur annoncé par ce prophète. C'est-à-dire que le fléau annoncé par saint Jean sous le nom de *second malheur*, et par les anciens prophètes sous le symbole de la captivité de Babylone, aura pour terme le dernier jugement, également annoncé par Joël et par saint Jean. *Que les peuples viennent se rendre à la vallée de Josaphat*, dit le Seigneur; *car je m'y assiérai sur mon trône pour juger toutes les nations qui y seront rassemblées de toutes parts :* CONSURGANT, ET ASCENDANT GENTES IN VALLEM JOSAPHAT : QUIA IBI SEDEBO UT JUDICEM OMNES GENTES IN CIRCUITU.

Neuvième et dernier signe : Le témoignage d'Isaïe et des autres anciens prophètes touchant l'avénement du Seigneur.

Neuvième et dernier signe : Le témoignage des autres anciens prophètes touchant l'avénement du Seigneur. Lorsque les anciens prophètes annoncent l'avénement du Seigneur, c'est ordinairement en annonçant, selon le sens littéral et immédiat, la fin de la captivité de Babylone : dans leur langage mystérieux ces deux choses ont une liaison intime. Et ici nous rappellerons cette importante remarque de saint Jérôme, dont nous avons déjà parlé dans un autre endroit [2]. Ce père, parlant des promesses qui regardent, selon la lettre, la fin de la captivité de Babylone, s'exprime ainsi :

[1] *Joël*, III. 1. בעת ההיא אשר אשוב — [2] Voyez dans la *Préface sur Jérémie*, n. 9, t. XIV.

« Les Juifs et nos judaïsans croient que ces promesses ne » seront accomplies que dans ce règne de mille ans qu'ils » attendent. *Omnes hujuscemodi repromissiones, juxta » Judæos et nostros judaizantes, in mille annorum regno » putantur esse complendæ.* Mais pour nous, *Nos autem...* » nous soutenons qu'elles ont été accomplies dans un sens » spirituel au premier avénement de Jésus-Christ ; toutefois » accomplies non entièrement, mais en partie : *In primo ad- » ventu Christi spiritualiter impleta defendimus, et impleta » ex parte, non ex toto...* Ou au moins nous croyons » qu'elles recevront un nouvel accomplissement au second » avénement de Jésus-Christ, lorsqu'il paroîtra dans sa ma- » jesté, en sorte que, la plénitude des nations étant entrée, » Israël soit sauvé, et que les promesses soient accomplies, » non plus en partie dans chacun de ceux qui croient, mais » que Dieu lui-même soit alors tout en tous : *Aut certe in » secundo complenda credimus, quando in sua majestate » Dominus apparebit, et subintraverit plenitudo gentium, » ut omnis Israel salvus fiat, et nequaquam ex parte per » singulos, sed sit Deus omnia in omnibus*[1]. » Les magnifiques promesses faites aux enfans de Juda se rapportent à deux objets principaux : la fin des maux dont ils ont été affligés, et l'avénement du Seigneur avec les biens qui en sont le fruit. Ces promesses ont reçu un premier accomplissement qui renferme, et la fin des maux dont les Juifs avoient été en effet affligés pendant la captivité de Babylone, et le premier avénement de Jésus-Christ avec les biens excellens qui en ont été le fruit. Mais ce premier accomplissement n'a point encore rempli toute l'étendue des promesses du Seigneur ; et elles recevront un second accomplissement qui renfermera, et la fin des maux dont le peuple chrétien aura été affligé pendant la durée de ce malheur qui est figuré par la captivité de Babylone, et le second avénement de Jésus-Christ avec les biens éternels qui en seront le fruit.

Consolez-vous, consolez-vous, mon peuple, dit votre Dieu. (C'est par la bouche d'Isaïe [2] que le Seigneur s'exprime ainsi.) *Parlez au cœur de Jérusalem, et dites-lui que ses maux sont finis, et que ses iniquités lui sont pardonnées... Voici une voix qui crie dans le désert : Préparez la voix du Seigneur ; rendez droits dans la solitude les*

[1] *Hieron. in Jerem.* XXXI. *col.* 683. — [2] *Isai.* XL. 1 *et seqq.*

sentiers de notre Dieu... Et la gloire du Seigneur se manifestera, et toute chair verra le salut envoyé de Dieu : car c'est la bouche du Seigneur qui a parlé [1]*... Montez sur une haute montagne, vous qui annoncez à Sion l'heureuse nouvelle; élevez votre voix avec force, vous qui annoncez l'heureuse nouvelle à Jérusalem; élevez-la, et ne craignez point : dites aux villes de Juda : Voici votre Dieu; voici le Seigneur Dieu qui vient dans l'éclat de sa puissance; et son bras dominera : il porte avec lui ses récompenses; et le prix qu'il donne pour les travaux marche devant lui.*

Consolez-vous, enfans de Juda captifs à Babylone. C'est moi, dit le Seigneur, c'est moi qui dis à Cyrus : Vous êtes le pasteur de mon troupeau, et vous accomplirez toutes mes volontés [2]; c'est lui qui renverra libres mes captifs [3]. Parlez au cœur de Jérusalem, et dites-lui que ses maux sont finis, et ses iniquités pardonnées. C'est moi qui dis à Jérusalem : Vous serez encore habitée; et aux villes de Juda : Vous serez rebâties, et je repeuplerai vos déserts [4]. Je dis à Cyrus : Vous êtes le pasteur de mon troupeau; et c'est lui qui rebâtira la ville qui m'étoit consacrée [5]. Mais voici une voix qui crie dans le désert : Préparez la voix du Seigneur. Cette voix est celle de Jean-Baptiste : nous ne pouvons en douter: lui-même le déclare, et les évangélistes nous l'assurent [6]. La gloire du Seigneur va se manifester : le Verbe s'est fait chair, et il va se montrer au milieu de son peuple; toute chair verra le salut envoyé de Dieu, en voyant celui qui en est l'auteur et le principe. Montez donc sur une haute montagne, vous, saint précurseur, qui annoncez à Sion l'heureuse nouvelle de sa prochaine rédemption; élevez votre voix, et dites aux villes de Juda : Voici votre Dieu; il est au milieu de vous, et vous ne le connoissez pas. Voici le Seigneur Dieu qui vient dans l'éclat de sa puissance; l'éclat des miracles qu'il va opérer par les mains de Jésus son fils manifestera sa présence. Son bras dominera; ce Jésus de Nazareth que vous méprisez est lui-même le bras du Seigneur;

[1] La Vulgate porte : *Et videbit omnis caro pariter quod os Domini locutum est.* L'hébreu lit : *Et videbit omnis caro pariter, quia os Domini locutum est.* La version des Septante porte : *Et videbit omnis caro salutare Dei, quia Dominus locutus est.* Et saint Luc dit aussi : *Salutare Dei. Luc.* III. 6. — [2] *Isai.* XLIV. 28. — [3] *Isai.* XLV. 13. — [4] *Isai.* XLIV. 26. — [5] *Isai.* XLV. 13. — [6] *Matt.* III. 3. *Marc.* I. 3. *Luc.* III. 4. *Joan.* I. 23.

et bientôt toute puissance lui sera donnée, tout sera soumis à son empire. Il porte avec lui ses récompenses : il va vous ouvrir le ciel, et il est près de mettre vos âmes en possession de la récompense éternelle qui leur est réservée.

Mais Jésus-Christ même nous découvre un nouvel accomplissement de ces magnifiques promesses. Voici ce qu'il dit à saint Jean à la fin de l'Apocalypse : *Je vais bientôt venir; et j'ai ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres* [1]. Déjà nous l'avons vu, le temps de récompenser les saints est celui du dernier jugement [2]; c'est alors que les saints recevront leur récompense pleine et parfaite. C'est donc vraiment alors que le Seigneur viendra avec sa récompense : *Ecce venio cito, et merces mea mecum est.* C'est aussi alors qu'il viendra dans l'éclat de sa puissance : Jésus-Christ même le déclare à ses disciples : *Alors on verra le fils de l'Homme venir sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté* [3]. Lorsque le Verbe de Dieu fait chair a paru pour la première fois sur la terre, sa puissance a été couverte sous le voile de l'infirmité; mais lorsque, pour la seconde fois, il descendra du ciel, ce sera dans tout l'éclat de sa puissance : *Tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus cœli cum virtute multa et majestate.* Dans son premier avénement, il s'est abaissé, et, selon l'expression de saint Paul, il s'est anéanti; sa gloire a été couverte sous le voile des humiliations : mais *nous attendons*, dit saint Paul, *l'avénement glorieux du grand Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ* [4]. C'est alors qu'il viendra dans tout l'éclat de sa gloire; c'est alors que la gloire du Seigneur sera vraiment et pleinement manifestée : *Expectantes adventum gloriæ magni Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi.* Dans son premier avénement, tous les hommes ne l'ont pas vu; il ne s'est montré que dans la Judée et dans les provinces voisines : mais dans son dernier avénement tous les hommes le verront. *Le voici qui vient sur les nuées*, dit saint Jean, *et tout œil le verra* [5] : c'est donc vraiment alors que toute chair verra le salut envoyé de Dieu, en voyant celui qui en est l'auteur : *Et videbit eum omnis oculus.* Dans son premier avénement, il a été précédé de Jean-Baptiste suscité dans l'esprit et dans la vertu d'Elie pour préparer au Seigneur un peuple parfait. Mais comme les

[1] *Apoc.* XXII. 12. — [2] *Apoc.* XI. 18. — [3] *Matt.* XXIV. 30. *Marc* XIII. 26. *Luc.* XXI. 27. — [4] *Tit.* II. 13. — [5] *Apoc.* I. 7.

docteurs de la loi enseignoient qu'Elie devoit venir avant que le Seigneur parût : *Quia Eliam oportet venire primum* [1]; Jésus-Christ déclare aussi qu'en effet Elie viendra : *Elias quidem venturus est* [2]; et qu'il viendra auparavant, et rétablira toutes choses : *Elias cum venerit primo, restituet omnia* [3]. Il viendra aux approches du grand et terrible jour du Seigneur, selon l'expression de Malachie : *Ante faciem diei Domini magni et terribilis* [4]. Et, selon la pensée des pères, si Jean-Baptiste a été suscité dans l'esprit et dans la vertu d'Elie, c'est parce qu'il devoit précéder le premier avénement de Jésus-Christ, de même qu'Elie précédera le second avénement de ce Dieu Sauveur; c'est parce qu'il devoit être le précurseur du divin Rédempteur, de même qu'Elie sera le préeurseur du souverain Juge : *Qui idcirco venturus in spiritu et virtute Eliæ dicitur, quia sicut Elias secundum Domini adventum præveniet, ita Joannes prævenit primum : sicut ille præcursor venturus est Judicis, ita iste præcursor est factus Redemptoris* [5]. Elie sera donc aussi lui-même cette voix qui doit crier dans le désert : Préparez la voie du Seigneur : alors aussi les vallées seront élevées et les montagnes abaissées, les voies tortues redressées et les sentiers raboteux aplanis : *Elias, cum venerit primo restituet omnia*. Selon la pensée des pères, dans le langage mystérieux des prophètes, Jérusalem représente l'Eglise toujours ici-bas mêlée de justes et de pécheurs; et les trois malheurs annoncés par saint Jean, étant comparés aux trois malheurs dont parle Joël, nous découvrent qu'en effet la captivité de Babylone est la figure d'un fléau que l'Eglise même de Jésus-Christ éprouvera à la fin des siècles, et qui, étant le second de ces trois grands malheurs, sera terminé par l'avénement du souverain Juge, dont l'anathème mettra le comble au malheur des réprouvés, mais dont les récompenses mettront le comble au bonheur des saints. C'est alors que le Seigneur consolera véritablement son peuple; c'est alors qu'il essuiera toutes les larmes de leurs yeux : *Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum* [6]. Enfin, entre la délivrance des Juifs captifs à Babylone et le premier avénement de Jésus-Christ, il y eut un intervalle de plus de cinq cents ans. Cependant les prophètes mettent une liaison intime entre la fin de la captivité et l'avénement du Seigneur. Mais c'est à la fin des siècles que cela doit être exactement vérifié, par la liaison intime

[1] *Marc.* IX. 10, *et Matt.* XVII. 10. — [2] *Matt.* XVII. 11. — [3] *Marc.* IX. 11. — [4] *Malach.* IV. 5. — [5] *Greg. hom.* 7 *in Evang.* — [6] *Apoc.* XXI. 4.

qu'il y aura en effet entre la fin du second malheur, figuré par cette captivité même, et l'avénement du souverain Juge. *Le second malheur est passé*, dit saint Jean, *et le troisième viendra bientôt* [1]. Le second malheur est passé; la dernière persécution dans laquelle les deux témoins devoient être mis à mort a mis le comble aux maux de la captivité; les deux témoins ont paru, et ils ont rempli leur mission : le précurseur du souverain Juge lui a préparé les voies : le souverain Juge va paroitre; les morts vont être jugés, les saints récompensés, et les méchans exterminés : le glaive du persécuteur a moissonné la terre, et a envoyé au ciel des légions de martyrs; il ne reste presque plus sur la terre que la multitude de ceux qui l'ont corrompue par leurs crimes; la terre va donc être enfin frappée de l'anathème terrible dont elle étoit menacée : *Væ secundum abiit, et ecce væ tertium veniet cito.*

Consolez-vous, consolez-vous, mon peuple, vous qui, par la foi en Jésus-Christ, êtes vraiment mon peuple; consolez-vous au milieu des maux qui vous avoient été annoncés sous le symbole de la captivité de Babylone, et sous le nom de *second malheur.* Parlez au cœur de Jérusalem, et dites-lui que ses maux sont finis, et que ses iniquités lui sont pardonnées : parlez au cœur des enfans de l'Eglise, qui est elle-même la vraie Jérusalem, dont ils sont les habitans et les citoyens, et dites-leur que voici enfin le moment où tous leurs maux vont être finis, et toutes leurs iniquités pardonnées. Déjà se fait entendre la voix de celui qui a été destiné pour être le précurseur du souverain Juge : elle retentit au milieu des régions que l'ennemi a rendues semblables à un désert par la désolation qu'il y a répandue. Elle crie : Préparez la voie au Seigneur, et entrez dans les dispositions où vous devez être pour le recevoir. La gloire du Seigneur va se manifester; le fils de Dieu va descendre du ciel dans l'éclat de sa majesté : tout œil le verra ; et, en le voyant, toute chair verra le salut envoyé de Dieu. Montez donc sur une haute montagne, saint précurseur qui annoncez à Sion l'heureuse nouvelle de sa parfaite délivrance : élevez votre voix, et dites aux villes de Juda, aux troupes saintes du peuple fidèle : Voici votre Dieu; le voici, non plus dans l'infirmité de sa chair, mais dans l'éclat de sa gloire. Voici le

[1] *Apoc.* XI. 14.

Seigneur Dieu qui vient dans tout l'éclat de sa puissance : il va entrer en possession de sa grande puissance et de son règne parfait [1]. Le bras du Seigneur va dominer : ce bras du Signeur qui paroissoit autrefois si foible, et dont il avoit été dit : Qui est celui à qui le bras du Seigneur a été révélé [2] ? Jésus-Christ, qui est en même temps fils de Dieu et fils de l'Homme, va dominer souverainement par la défaite entière de ses ennemis qui vont tous être mis sous ses pieds. Il porte avec lui ses récompenses, et le prix qu'il donne pour les travaux marche devant lui. Je vais bientôt venir, dit Jésus-Christ même [3], et j'ai ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres : ECCE DOMINUS DEUS IN FORTITUDINE VENIET, ET BRACHIUM EJUS DOMINABITUR : ECCE MERCES EJUS CUM EO, ET OPUS ILLIUS CORAM ILLO.

Accord de ces neuf signes, d'où résulte la confirmation du sentiment commun des pères touchant la liaison intime des quatre grands événemens qui doivent terminer la durée des siècles ; savoir, la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist et le dernier avénement de Jésus-Christ.

Ainsi, selon le témoignage de Jésus-Christ, la fin viendra lorsque l'Evangile aura été annoncé dans toute la terre, comme il le sera en effet au temps de la mission des deux témoins et du rappel des Juifs ; et les signes prochains de son dernier avénement commenceront à paroître bientôt après la fin des maux qui accablent jusqu'aujourd'hui la nation juive. Selon le témoignage de saint Paul, le jour du Seigneur viendra lorsque l'apostasie sera consommée comme elle le sera par le fléau qui éclatera dans le sixième âge, et lorsqu'on aura vu paroître l'homme de péché, par qui sera excitée cette persécution universelle qui sera la consommation de ce malheur dont ce fléau aura été le commencement. Selon le témoignage de l'ange que saint Jean vit descendre entre le son de la sixième et de la septième trompette, au son de cette dernière trompette qui suivra de près la consommation de ce malheur, le mystère de Dieu sera consommé, toutes les prophéties accomplies, et il n'y aura plus de temps. Selon le témoignage de saint Jean, au son de cette septième et dernière trompette l'arche vivante de l'alliance nouvelle paroîtra, les morts seront jugés, les saints récompensés et les méchans exterminés : les préparatifs du combat du grand jour du Dieu tout-puissant seront suivis de l'effusion de la septième coupe, et aussitôt c'en est fait, la grande catastrophe opère

[1] *Apoc.* XI. 17 *et* 18. *Accepisti virtutem tuam magnam et regnasti..... et advenit ira tua, et tempus mortuorum judicari.* — [2] *Isai.* LIII. 1. *Quis credidit auditui nostro ? et brachium Domini, cui revelatum est ?* — [3] *Apoc.* XXII. 12. *Ecce venio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua.*

l'entière consommation. : là se termine aussi la grande conspiration de Gog ; les méchans sont exterminés par le feu vengeur qui précède le souverain Juge ; le diable est précipité pour toujours dans l'étang de feu et de soufre ; le souverain Juge paroît ; le ciel et la terre s'enfuient ; les morts sont jugés. Selon le témoignage de Joël, le troisième et dernier malheur qui doit succéder au fléau figuré par la captivité de Babylone est aussi l'avénement du souverain Juge : tous les peuples conspirent et s'unissent dans un même dessein : ils s'arment tous contre le peuple du Seigneur ; mais le Seigneur va dresser son trône, et ils vont tous être jugés devant lui. Enfin, selon le témoignage d'Isaïe et des autres anciens prophètes, il y aura une liaison intime entre la fin de ce malheur qui est figuré par la captivité de Babylone, et le dernier avénement de Jésus-Christ ; et c'est alors que doivent être entièrement accomplies toutes les magnifiques promesses des anciens prophètes. Ainsi les témoignages de Jésus-Christ, de saint Paul, de saint Jean, de Joël, d'Isaïe, et des autres anciens prophètes se réunissent pour annoncer que le dernier avénement de Jésus-Christ sera le dernier terme de ce fléau que saint Jean marque sous le nom du *second malheur*, et que les anciens prophètes ont prédit sous le symbole de la captivité de Babylone. Or c'est dans l'intervalle de ce malheur même que doivent être envoyés les deux témoins, dont l'un sera Elie, par qui les Juifs doivent être rappelés ; c'est à la fin de ce malheur que doit éclater cette dernière persécution dans laquelle les deux témoins doivent être mis à mort par cette bête qui doit monter de l'abîme, et qui n'est autre que l'Antechrist, comme le prouvent les caractères mêmes de cette persécution : et c'est immédiatement après la consommation de ce malheur et à la suite de cette persécution même que doit paroître le souverain Juge. Donc il est vrai qu'il y aura une liaison intime entre ces quatre grands événemens, la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist et le dernier avénement de Jésus-Christ, comme saint Augustin l'avoit appris de ceux qui avoient paru avant lui, et comme nous l'avons aussi appris nous-mêmes de tous ceux qui sont venus depuis lui. *Circa illud judicium has res didicimus esse venturas, Eliam Thesbitem, fidem Judæorum, Antichristum persecuturum, Christum venturum*[1].

Ainsi les trois signes de la mission d'Elie, les trois signes

[1] *Aug. de Civ. Dei, lib.* XX. *c. ult.*

du rappel des Juifs, les huit signes de la persécution de l'Antechrist, et les huit signes du dernier avénement de Jésus-Christ, forment ensemble vingt-deux signes qui contribuent à annoncer la liaison intime de ces quatre événemens. Ces vingt-deux signes tirés des témoignages de Jésus-Christ, des apôtres et des prophètes, justifient sur ce point le sentiment commun des pères : et réciproquement le consentement unanime des pères sur la liaison intime de ces quatre événemens confirme les signes qui résultent de ces témoignages.

Conclusion de cette Dissertation.

Ainsi l'Ecriture et la tradition s'unissent pour prouver les deux propositions que nous avons avancées d'abord : Que la conversion des Juifs n'arrivera point qu'elle n'ait été précédée d'un fléau qui n'a pas encore éclaté, et qui ne commencera que dans le sixième âge ; et qu'il y aura une liaison intime entre ces quatre grands événemens, la mission d'Elie, le rappel des Juifs, la persécution de l'Antechrist et le dernier avénement de Jésus-Christ.

Comprenons donc maintenant combien il est important d'être attentif aux signes des temps que Dieu a marqués. Par là nous apprenons à discerner les temps, à entrer dans l'intelligence des divins oracles, et à ne pas rejeter témérairement les anciennes traditions ; par là nous apprenons à connoître les maux que nous avons à craindre, et les biens que nous avons à espérer ; par là nous apprenons ce que nous devons penser des différens systèmes des anciens et des modernes touchant les événemens futurs ; par là nous découvrons le faux et même le danger du système des anciens et des nouveaux millénaires ; par là nous découvrons que l'opinion commune des pères et de toute la tradition touchant le temps de la mission d'Elie et du rappel des Juifs est établie sur l'autorité même des divines Ecritures, et spécialement sur le témoignage exprès de saint Jean touchant l'enchaînement et la liaison des trois derniers malheurs qui doivent terminer l'histoire de l'Eglise et la durée des siècles ; par là nous sommes prémunis contre la double illusion et d'une espérance fausse et d'une sécurité dangereuse ; par là ceux qui seront témoins des maux prédits seront prémunis contre le scandale que ces maux pourroient leur causer, et consolés au milieu même de ces maux en se souvenant des divins oracles qui les ont annoncés ; par là enfin nous sommes avertis d'entrer dans les dispositions qui doivent accompagner la connoissance de ces signes.

Voyez, veillez et priez : VIDETE, VIGILATE ET ORATE [1]. Voyez ce que dit Jésus-Christ, ce que disent les apôtres, ce que disent les prophètes, ce que disent les saints docteurs de l'Eglise, ce que dit toute la tradition. Voyez ce qu'annoncent les divins oracles; mais dans cette étude suivez toujours comme vos guides fidèles les saints docteurs de l'Eglise. Voyez ce que disent les pères, ce que la tradition enseigne; mais soyez attentifs à distinguer ce qui n'est qu'opinion particulière d'avec ce qui est soutenu d'un consentement unanime; ce qui n'est que conjecture incertaine d'avec ce qui est appuyé sur l'autorité des oracles sacrés : soyez attentifs à discerner quels sont les fondemens des opinions des pères; n'attribuez pas à inadvertance ce qui est au contraire le fruit de leurs réflexions; et ne pensez pas qu'ils aient été trompés par des expressions équivoques, tandis qu'ils s'appuient sur des textes clairs et précis. Voyez vous-mêmes ce qu'ils ont dit, et pourquoi ils l'ont dit. *Videte.* Voyez ce que l'accord invincible de l'Ecriture et de la tradition nous annonce : voyez quels sont les maux qui sont prédits et les biens qui sont promis; et que cette vue vous excite à veiller. Veillez afin de n'être pas surpris par les maux qui ont été prédits, et afin d'avoir part aux biens qui ont été promis. Veillez, et prenez soin de prévenir et de détourner de vous la colère du Seigneur prêt à exercer ses justes vengeances sur les prévaricateurs : veillez, et prenez soin d'attirer et de fixer sur vous les regards de la miséricorde du Seigneur prêt à combler de ses bénédictions ses fidèles serviteurs. *Vigilate.* Mais à la vigilance joignez la prière. Priez afin que vous puissez et que nous puissions aussi nous-mêmes trouver un asile assuré sous les ailes de la miséricorde du Seigneur, au temps où éclateront les coups de sa justice. Priez afin que dès à présent vous puissiez, et que nous puissions aussi nous-mêmes participer aux grâces que Dieu répand sur ceux qui le craignent et qui gardent ses commandemens. Priez afin que nous puissions tous recevoir du Seigneur les yeux éclairés d'un cœur plein de foi, et éviter ainsi toute illusion. Priez afin que nous puissions tous recevoir du Seigneur le don précieux de son amour, qui, croissant de plus en plus dans nos cœurs, nous fasse voir avec plus de pénétration, veiller avec plus d'attention, prier avec plus de ferveur. *Et orate.*

[1] *Marc.* XIII. 33.

Et ce que nous disons ici en terminant cette Dissertation, nous pouvons le dire dans un sens plus général en terminant par cette Dissertation même la collection entière des pièces qui composent cet ouvrage; *Voyez, veillez et priez* : VIDETE, VIGILATE ET ORATE. Voyez ce que portent les divines Ecritures : nous avons essayé de vous en expliquer les difficultés, et de vous en faire connoître les mystères : nous nous sommes arrêtés souvent, et peut-être trop, à des difficultés qui ne regardent que la lettre des livres sacrés; mais vous comprenez que l'essentiel est d'en pénétrer l'esprit. Voyez donc ce que la loi porte; voyez ce qu'elle commande et ce qu'elle défend, ce qu'elle annonce et ce qu'elle promet : la charité en est l'abrégé; Jésus-Christ en est la fin. *Videte.* Voyez-le; mais que cette connoissance ne soit pas stérile. Voyez et veillez. Veillez pour éviter le mal que la loi défend, et pour faire le bien qu'elle commande; veillez pour plaire à Jésus-Christ votre maître qu'elle vous annonce; veillez pour éviter les maux dont elle vous menace, et pour avoir part aux biens qu'elle vous promet. *Vigilate.* Mais à la vigilance joignez en tout temps la prière. Veillez et priez. Priez pour obtenir du Seigneur le secours de sa grâce qui vous est nécessaire pour éviter le mal et pour faire le bien; priez pour obtenir du Seigneur qu'il vous fasse croître de plus en plus dans la connoissance de Jésus-Christ et de ses mystères; priez pour obtenir du Seigneur le don précieux de la persévérance qui seule vous fera éviter les maux éternels dont sa loi menace les prévaricateurs, et vous mettra en possession des biens ineffables qu'elle promet à ceux qui lui sont fidèles. *Et orate.* Priez; et dans vos prières daignez vous souvenir de celui qui vous offre ici le fruit de son travail. Demandez au Seigneur qu'il daigne répandre sa bénédiction sur cet ouvrage, et surtout que sa divine parole soit dans mon cœur un principe de vie qui opère ma sanctification et mon salut; qu'elle soit la lampe qui éclaire toujours mes pas, et qui me préserve toujours de toute erreur et de toute illusion. Demandez-lui que nous marchions tous constamment et persévéramment dans la vérité, afin que nous puissions tous la contempler éternellement dans sa source. *Amen, amen. Fiat, fiat.*

APOCALYPSE

DE SAINT JEAN.[a]

CHAPITRE PREMIER.

Apocalypse de Jésus-Christ. Heureux celui qui lit et écoute. Saint Jean salue les sept Eglises auxquelles il écrit. Jésus-Christ apparoît à saint Jean. Description de cette vision. Paroles de Jésus-Christ adressées à saint Jean.

1. Apocalypsis Jesu Christi, quam dedit illi Deus palam facere servis suis, quæ oportet fieri cito: et significavit, mittens per angelum suum servo suo Joanni,

1. Apocalypse″ de Jésus-Christ, qu'il″ a reçue de Dieu pour découvrir à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt; et qu'il a manifestée par le moyen de son ange envoyé à Jean son serviteur,

2. Qui testimonium perhibuit verbo Dei, et testimonium Jesu Christi, quæcumque vidit.

2. Qui″ a annoncé la parole de Dieu, et qui a rendu témoignage de tout ce qu'il a vu de Jésus-Christ.

3. Beatus qui legit et audit verba prophetiæ hujus, et servat ea quæ in ea scripta sunt: tempus enim prope est.

3. Heureux celui qui lit et écoute les paroles de cette prophétie, et qui garde les choses qui y sont écrites; car le temps est proche.″

4. Joannes septem Ecclesiis quæ sunt in Asia. Gratia vobis et pax ab eo qui est, et qui erat, et qui

4. Jean aux sept Eglises qui sont en Asie.″ La grâce et la paix vous soient données par celui qui est, qui étoit et qui sera;″ et par les sept *Exod.* III. 14.

(a) *S. Script. propugnata*, pars IX, sect. 2.

℣ 1. Ou révélation. Le nom d'*Apocalypse* vient du grec ἀποκάλυψις, et signifie *révélation.*

Ibid. Ce pronom *il* ne se rapporte pas à saint Jean, comme le veulent quelques commentateurs, mais bien à Jésus-Christ en tant qu'homme.

℣ 2. Ce serviteur, saint Jean.

℣ 3. Le temps où elles doivent s'accomplir; et ce temps sera suivi d'une heureuse éternité pour celui qui les aura reçues avec soumission, et pratiquées avec fidélité.

℣ 4. C'est-à-dire dans l'Asie-Mineure. Ces églises sont nommées au verset 11.

Ibid. Litt.: et qui doit venir. Plusieurs commentateurs, à l'exemple du père Houbigant, tranchent les difficultés du texte en inventant de nouvelles leçons.

esprits″ qui sont devant son trône;

venturus est : et a septem spiritibus qui in conspectu throni ejus sunt :

5. Et par Jésus-Christ, qui est le
1 *Cor.* xv. 20. témoin fidèle,″ le premier-né d'entre
Col i. 18. les morts, et le prince des rois de la
Hebr. ix. 14. terre; qui nous a aimés, et nous a
1 *Petr.* i. 19. lavés de nos péchés dans son sang;
1 *Joan.* i. 7.

5. Et a Jesu Christo, qui est testis fidelis, primogenitus mortuorum et princeps regum terræ : qui dilexit nos, et lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo,

6. Et qui nous a fait être le royaume et les prêtres de Dieu son père. ″ A lui soit la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

6. Et fecit nos regnum et sacerdotes Deo et Patri suo : ipsi gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

Isai. iii. 13. 7. Le voici qui vient au milieu des
Matt. xxiv. 30. nuées : tout œil le verra, et ceux
Jud. 14. mêmes qui l'ont percé; et tous les
peuples de la terre″ se frapperont la
poitrine en le voyant. Certainement.″
Amen.″

7. Ecce venit cum nubibus : et videbit eum omnis oculus, et qui eum pupugerunt : et plangent se super eum omnes tribus terræ : etiam : Amen.

Isai. xli. 4; 8. Je suis l'alpha et l'oméga,″ le
xliv. 6; xlviii. commencement et la fin, dit le Sei-
12. gneur Dieu, qui est, qui étoit et qui
Infr. xxi. 6; sera,″ le Tout-Puissant.
xii. 13.

8. Ego sum α et ω, principium et finis, dicit Dominus Deus, qui est, et qui erat, et qui venturus est, Omnipotens.

9. Moi, Jean, qui suis votre frère, et qui ai part avec vous à la tribulation, au royaume, et à la patience

9. Ego Joannes frater vester, et particeps in tribulatione, et regno, et

C'est ainsi que, dans ce verset, ne voyant pas trop le rapport qui peut exister entre les verbes *être* et *venir*, ils prononcent gravement qu'*il y a lieu de présumer* qu'au lieu de ἐρχόμενος, *qui viendra*, il faudrait lire ἐσόμενος, *qui sera*. Je les renvoie à la note 7, pag. 303, de ma deuxième Lettre aux Israélites, où ils verront qu'il est bien téméraire de changer la parole de Dieu, plutôt que d'avouer notre ignorance : ἐρχόμενος est un hébraïsme. On dit dans la langue sainte : « J'ai été, je suis *et je viendrai*, לעתיד לבא, » pour *et je serai*.

℣ 4. C'est-à-dire les sept anges. *Infr.* viii. 2.

℣ 5. Jésus-Christ dit lui-même qu'il est né pour rendre témoignage à la vérité. *Joan.* xviii. 37.

℣ 6. Gr. et qui nous a faits rois et prêtres de Dieu son Père. *Infr.* v. 10.

℣ 7. Ceux qui l'auront offensé.

Ibid. Quand ils le verront environné de tant de gloire et de majesté.

Ibid. Saint Jean, après avoir ainsi annoncé l'avénement du souverain Juge, en confirme la vérité par une double affirmation; l'une en grec, Ναί, et l'autre en hébreu, *Amen*, אמן. L'une et l'autre signifient : *Oui, cela est ainsi.*

℣ 8. L'*alpha* est la première lettre de l'alphabet grec, et l'*oméga* est la dernière; ainsi le sens de ces paroles est expliqué par celles qui suivent.

Ibid. Litt. : et qui doit venir. *Supra*, ℣ 4.

patientia in Christo Jesu, fui in insula quæ appellatur Pathmos, propter verbum Dei et testimonium Jesu :

en Jésus-Christ," j'ai été dans l'île nommée Pathmos, pour la parole du Seigneur, et pour le témoignage que j'ai rendu à Jésus."

10. Fui in spiritu in dominica die, et audivi post me vocem magnam tamquam tubæ,

10. Un jour de dimanche je fus ravi en esprit, et j'entendis derrière moi une voix forte et éclatante comme le son d'une trompette,

11. Dicentis : Quod vides, scribe in libro : et mitte septem Ecclesiis, quæ sunt in Asia, Epheso, et Smyrnæ, et Pergamo, et Thyatiræ, et Sardis, et Philadelphiæ, et Laodiciæ.

11. Qui disoit" : Ecrivez dans un livre ce que vous voyez; et envoyez-le aux sept Eglises qui sont dans l'Asie, à Ephèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadephie, et à Laodicée.

12. Et conversus sum, ut viderem vocem quæ loquebatur mecum : et conversus vidi septem candelabra aurea :

12. Aussitôt je me tournai pour voir de qui était la voix qui me parloit; et quand je me fus tourné, je vis sept chandeliers d'or,"

13. Et in medio septem candelabrorum aureorum similem Filio hominis, vestitum podere, et præcinctum ad mamillas zona aurea :

13. Et, au milieu des sept chandeliers d'or, quelqu'un qui ressembloit au Fils de l'homme," vêtu d'une longue robe," et ceint au dessous des mamelles d'une ceinture d'or."

14. Caput autem ejus et capilli erant candidi tamquam lana alba, et tam-

14. Sa tête et ses cheveux étoient blancs comme de la laine blanche et comme de la neige;" et ses yeux

℣ 9. Gr. autr. : et à l'attente de Jésus-Christ.

Ibid. Dans la persécution qui s'éleva contre l'Eglise sous Domitien, saint Jean fut exilé à Patmos, une des îles Sporades, dans la mer Egée, assez près de Candie. Il avait été auparavant jeté dans une chaudière bouillante, dont il sortit plus sain et plus vigoureux.

℣ 11. Ces mots sont dans le grec avant celui *écrivez* : Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier.

℣ 12. Ces sept chandeliers représentoient les sept Eglises. *Infr.* vers. 20.

℣ 13. C'est-à-dire à Jésus-Christ, soit que ce fût Jésus-Christ même, ou plus tôt un ange envoyé par Jésus-Christ (*supr.* vers. 1), qui le représentoit et qui parloit en son nom, de même que l'ange qui parloit à Moïse lui parloit au nom de Dieu, qu'il représentoit.

Ibid. Cette longue robe, nommée en grec ποδήρης, *Poderès*, peut être considérée ici comme la robe sacerdotale, nommée ainsi en grec. *Sap.* XVIII. 24. Et cette robe représentera le sacerdoce de Jésus-Christ.

Ibid. La ceinture d'or étoit un ornement que portoient les rois (*Job.* XII. 18. *Is.* XI. 5); c'est le symbole de la royauté de Jésus-Christ.

℣ 14. La tête de Jésus-Christ, c'est Dieu, dit l'Apôtre. (1 *Cor.* XI. 3.) Les

paroissoient comme une flamme de feu ;"

15. Ses pieds étoient semblables à de l'airain fin, quand il est dans une fournaise ardente ;" et sa voix égaloit le bruit des grandes eaux :"

16. Il avoit en sa main droite sept étoiles ;" et de sa bouche sortoit une épée à deux tranchans ;" et son visage étoit aussi brillant que le soleil dans sa force."

Isai. XLVI. 4; XLIV. 6; XLVIII. 12. *Infr.* XXI. 6; XXII. 13.

17. Et quand je l'aperçus, je tombai comme mort à ses pieds, mais il mit sur moi sa main droite, et me dit : Ne craignez point ; je suis le premier et le dernier,

18. Et celui qui vit : j'ai été mort ; mais voilà que je suis vivant dans les siècles des siècles ;" et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer.

19. Ecrivez donc les choses que

quam nix : et oculi ejus tamquam flamma ignis :

15. Et pedes ejus similes aurichalco, sicut in camino ardenti : et vox illius tamquam vox aquarum multarum :

16. Et habebat in dextera sua stellas septem : et de ore ejus gladius utraque parte acutus exibat : et facies ejus sicut sol lucet in virtute sua.

17. Et cum vidissem eum, cecidi ad pedes ejus tamquam mortuus : et posuit dexteram suam super me, dicens : Noli timere : ego sum primus et novissimus :

18. Et vivus, et fui mortuus : et ecce sum vivens in sæcula sæculorum, et habeo claves mortis et inferni.

19. Scribo ergo quæ vi-

cheveux blancs sont le symbole de la vieillesse : cette tête blanche représente l'éternité du Verbe. *Dan.* VII. 9.

℣ 14. Ces yeux vifs et étincelans peuvent être le symbole de son indignation contre les méchans. *Infr.* XIX. 12.

℣ 15. Gr. aut. : Ses pieds étoient semblables à de l'airain blanc, et aussi ardens que s'ils eussent été dans une fournaise. Cela peut désigner le dernier avénement de Jésus-Christ selon lequel il viendra comme un juge intègre, mais inflexible, et précédé d'un feu vengeur. *Infr.* X. 1. Ce que la Vulgate appelle ici *aurichalcum* étoit une sorte d'airain précieux, composé d'or et d'airain, et dont la couleur tiroit sur le jaune. Il y avoit une autre sorte d'airain composé d'argent et d'airain, dont la couleur tiroit sur le blanc. Il y a lieu de croire que c'est celui qui est nommé ici dans le grec, χαλκολίβανον, c'est-à-dire airain blanc.

Ibid. Cette voix forte pourroit être le symbole de la prédication de l'Evangile, semblable à un fleuve dont les eaux se répandirent sur la face de la terre.

℣ 16. Ces sept étoiles représentoient les évêques des sept Eglises. *Infr.* vers. 20.

Ibid. Grec : et bien affilée. Cette épée pouvoit être le symbole des jugemens que Jésus-Christ devoit exercer dans la suite des siècles. *Infr.* II. 16. *et* XIX. 21.

Ibid. Cet éclat marquoit la gloire de l'humanité sainte de Jésus-Christ selon la pensée même de l'Apôtre, qui compare à l'éclat des astres la gloire des saints après la résurrection. (1 *Cor.* XV. 41. 42.)

℣ 18. Le grec ajoute : *Amen.*

disti, et quæ sunt, et quæ oportet fieri post hæc.

20. Sacramentum septem stellarum quas vidisti in dextera mea, et septem candelabra aurea : septem stellæ, angeli sunt septem Ecclesiarum : et candelabra septem, septem Ecclesiæ sunt.

vous avez vues, et celles qui sont, et celles qui doivent arriver ensuite.

20. Voici le mystère" des sept étoiles que vous avez vues dans ma main droite et des sept chandeliers d'or : les sept étoiles sont les anges" des sept Eglises, et les sept chandeliers sont les sept Eglises.

ỳ 20. C'est l'expression du grec, μυστήριον.

Ibid. Les évêques. Ἄγγελος, *ange*, signifie souvent, dans les saintes écritures, *serviteur de Dieu*. Ces sept évêques sont désignés sous le nom d'*anges* dans les deux chapitres suivans. Ce sont les anges visibles de Dieu, c'est-à-dire ses envoyés. *Mal.* II. 7. *Galat* IV. 14. I *Tim.* III. 16. *Apoc. passim.*

CHAPITRE II.

L'ange d'Ephèse loué de sa vertu, blâmé de son relâchement. L'ange de Smyrne riche dans sa pauvreté, et heureux dans la persécution. L'ange de Pergame accusé de ne pas combattre assez les erreurs. L'ange de Thyatire blâmé de laisser séduire les fidèles.

1. ANGELO Ephesi Ecclesiæ scribe : Hæc dicit, qui tenet septem stellas in dextera sua, qui ambulat in medio septem candelabrorum aureorum :

1. ECRIVEZ à l'ange de l'Eglise d'Ephèse : " Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite, qui marche au milieu des sept chandeliers d'or :

2. Scio opera tua, et laborem, et patientiam tuam, et quia non potes sustinere malos : et tentasti eos qui se dicunt apostolos esse, et non sunt : et invenisti eos mendaces :

2. Je sais quelles sont vos œuvres, votre travail, et votre patience ; que vous ne pouvez souffrir les méchans ; et qu'ayant éprouvé ceux qui se disent apôtres, et ne le sont point, vous les avez trouvés menteurs ;

3. Et patientiam habes, et sustinuisti propter nomen meum, et non defecisti.

3. Que" vous êtes patient, que vous avez souffert pour mon nom, et que vous ne vous êtes point découragé.

ỳ 1. C'est-à-dire l'évêque de l'Eglise d'Ephèse. Ce ne pouvoit être que saint Timothée.

ỳ 3. Le grec peut se traduire ainsi : *Je sais* que vous avez eu *des maux* à souffrir, et que vous *les* avez *supportés avec* patience; que vous avez essuyé *des travaux et* des fatigues pour mon nom, et que vous ne vous êtes point laissé abattre.

4. Mais j'ai un reproche à vous faire, qui est que vous vous êtes relâché de votre première charité.

5. Souvenez-vous donc d'où vous êtes déchu; et faites-en pénitence, et rentrez dans la pratique de vos premières œuvres : si vous y manquez, je viens " à vous, et j'ôterai votre chandelier de sa place," si vous ne faites pénitence.

6. Cependant vous avez ceci de bon, que vous haïssez les actions des nicolaïtes," comme je les hais moi-même.

7. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises : Je donnerai aux victorieux à manger du fruit de l'arbre de vie, qui est au milieu du paradis de mon Dieu."

8. Ecrivez aussi à l'ange de l'Eglise de Smyrne : " Voici ce que dit celui qui est le premier et le dernier, qui a été mort, et qui est vivant :

9. Je sais" quelle est votre affliction et quelle est votre pauvreté : mais vous êtes riche " et vous êtes noirci par les calomnies" de ceux qui se disent Juifs, et ne le sont pas," mais qui sont la synagogue de Satan.

4. Sed habeo adversum te, quod charitatem tuam primam reliquisti.

5. Memor esto itaque unde excideris, et age pœnitentiam, et prima opera fac : sin autem, venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco suo, nisi pœnitentiam egeris.

6. Sed hoc habes, quia odisti facta nicolaitarum, quæ et ego odi.

7. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis : Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in paradiso Dei mei.

8. Et angelo Smyrnæ Ecclesiæ scribe : Hæc dicit primus et novissimus, qui fuit mortuus, et vivit :

9. Scio tribulationem tuam, et paupertatem tuam, sed dives es : et blasphemaris ab his qui se dicunt Judæos esse, et non sunt, sed sunt synagoga Satanæ.

℣ 5. Grec : Je viendrai bientôt.

Ibid. Je retirerai de vous ma grâce et ma lumière, et je les donnerai à d'autres. Autr. : Et j'ébranlerai votre chandelier de sa place. Ce chandelier représente l'Eglise même dont Timothée étoit évêque; et son ébranlement est un symbole du trouble dont Dieu menaçoit de permettre que cette Eglise fût agitée.

℣ 6. C'étoit une secte d'hérétiques, qui avoient pris leur nom de Nicolas, l'un des sept diacres de Jérusalem, qui fut ou l'auteur ou plutôt seulement l'occasion de cette secte.

℣ 7. L'arbre de vie, au milieu du paradis, c'est Jésus-Christ présent dans le ciel; le fruit de cet arbre, c'est la possession de Dieu.

℣ 8. C'est-à-dire à l'évêque de l'Eglise de Smyrne. Plusieurs croient que c'étoit saint Polycarpe.

℣ 9. Grec : Quelles sont vos œuvres, quelle est votre affliction.

Ibid. En grâce et en sainteté.

Ibid. C'est, selon le grec, le sens de l'expression *blasphemaris.*

Ibid. Ils se disoient Juifs, et ne l'étoient pas, parce que le vrai Juif n'est pas celui qui l'est au dehors, mais celui qui l'est intérieurement. *Rom.* II. 28. 29.

10. Nihil horum timeas quæ passurus es : ecce missurus est diabolus aliquos ex vobis in carcerem ut tentemini, et habebitis tribulationem diebus decem. Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ.

10. Ne craignez rien de ce qu'on vous fera souffrir ; car voilà que le diable va mettre" quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvés : et vous aurez à souffrir pendant dix jours. Soyez fidèle jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie.

11. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis : Qui vicerit, non lædetur a morte secunda.

11. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises : Celui qui sera victorieux" ne recevra point d'atteinte de la seconde mort."

12. Et angelo Pergami Ecclesiæ scribe : Hæc dicit qui habet rhomphæam utraque parte acutam :

12. Ecrivez aussi à l'ange de l'Eglise de Pergame : " Voici ce que dit celui qui porte l'épée à deux tranchans et bien affilée :"

13. Scio ubi habitas, ubi sedes est Satanæ : et tenes nomen meum, et non negasti fidem meam. Et in diebus illis Antipas testis meus fidelis, qui occisus est apud vos, ubi Satanas habitat.

13. Je sais" que vous habitez où est le trône de Satan ; que vous avez conservé mon nom, et n'avez point renoncé ma foi, lors" même qu'Antipas" mon témoin fidèle a souffert la mort parmi vous, où Satan habite.

14. Sed habeo adversus te pauca : quia habes illic tenentes doctrinam Balaam, qui docebat Balac mittere scandalum coram filiis Israel, edere, et fornicari :

14. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous avez parmi vous des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam, lequel enseignoit à Balac à mettre des pierres d'achoppement devant les enfans d'Israël, pour leur faire manger des viandes immolées aux idoles," et pour les faire tomber dans la fornication. *Num.* XXIV. 3 ; XXV. 2.

15. Ita habes et tu tenentes doctrinam nicolaitarum.

15. Vous en avez aussi parmi vous qui tiennent la doctrine des nicolaïtes."

ỷ 10. Par les mains de ses ministres.

ỷ 11. Dans les maux qu'il souffrira pour le Seigneur.

Ibid. C'est-à-dire de la mort éternelle. Voyez au chapitre XXI, verset 8.

ỷ 12. C'est-à-dire à l'évêque de l'Eglise de Pergame.

Ibid. C'est le sens du grec.

ỷ 13. Grec : Quelles sont vos œuvres, et que vous habitez, etc.

Ibid. C'est le sens du grec.

Ibid. Les actes du martyre d'Antipas le nomment évêque de Pergame ; mais ils ne passent pas pour bien authentiques.

ỷ 14. Cela est exprimé dans le grec : φαγεῖν εἰδωλόθυτα.

ỷ 15. Le grec ajoute : Ce que je hais, ὃ μισῶ : d'où est venu ὁμοίως, *simi-*

16. Faites pareillement" pénitence: si vous y manquez, je viendrai bientôt à vous, et je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche.

17. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises: Je donnerai au victorieux à manger" de la manne cachée;" et je lui donnerai encore une pierre blanche," sur laquelle sera écrit un nom nouveau, que personne ne connoît que celui qui le reçoit."

18. Ecrivez à l'ange de l'Eglise de Thyatire:" Voici ce que dit le Fils de Dieu, dont les yeux sont comme une flamme de feu; et les pieds semblables à l'airain le plus fin."

19. Je sais quelles sont vos œuvres, votre foi, votre charité, l'assistance que vous rendez aux pauvres," votre patience, et vos dernières œuvres qui ont surpassé" les premières.

20. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous souffrez que Jézabel," cette femme qui se dit

16. Similiter pœnitentiam age: si quo minus veniam tibi cito, et pugnabo cum illis in gladio oris mei.

17. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis: Vincenti dabo manna absconditum, et dabo illi calculum candidum: et in calculo nomen novum scriptum, quod nemo scit, nisi qui accipit.

18. Et angelo Thyatiræ Ecclesiæ scribæ: Hæc dicit Filius Dei, qui habet oculos tamquam flammam ignis, et pedes ejus similes aurichalco:

19. Novi opera tua, et fidem, et charitatem tuam, et ministerium, et patientiam tuam, et opera tua novissima plura prioribus.

20. Sed habeo adversus te pauca: quia permittis mulierem Jezabel, quæ se

liter, que la Vulgate exprime au verset suivant, et qui n'est pas dans les exemplaires grecs qui ont la première leçon.

℣ 16. Voyez la note précédente.

℣ 17. Ce mot est dans le grec: φαγεῖν.

Ibid. Cette manne cachée, représentée par celle qui étoit déposée dans le sanctuaire (*Exod.* XVI. 32), c'est Jésus-Christ même, que le sanctuaire céleste renferme et dérobe à nos yeux. *Joan.* VI. 32.

Ibid. Cette pierre blanche semblable au méreau que l'on donnoit aux vainqueurs dans les jeux publics, et avec lequel ils se présentoient pour recevoir leur récompense, est le symbole de l'innocence et de la pureté, qui est le prix de l'adoption parfaite des enfans de Dieu.

Ibid. Ce nom pourroit être le nom même d'enfant de Dieu; car, quoique nous soyons déjà enfans de Dieu, cependant, comme dit saint Jean, ce que nous serons un jour ne paroît pas encore. 1 *Joan.* III. 2.

℣ 18. C'est-à-dire à l'évêque de l'Eglise de Thyatire.

Ibid. Gr. autr.: A l'airain *le plus pur et* le plus luisant. Voyez ce qui est dit de cet airain sur le verset 15 du chapitre précédent.

℣ 19. C'est le sens du grec: διακονίαν.

Ibid. C'est le sens du grec.

℣ 20. De même qu'au verset 14, la doctrine des nicolaïtes est appelée une doctrine de Balaam, de même ici une femme séduisante est appelée du nom de Jézabel.

dicit propheten, docere, et seducere servos meos, fornicari, et manducare de idolothytis.

21. Et dedi illi tempus ut pœnitentiam ageret, et non vult pœnitere a fornicatione sua.

22. Ecce mittam eam in lectum : et qui mœchantur cum ea, in tribulatione maxima erunt, nisi pœnitentiam ab operibus suis egerint.

23. Et filios ejus interficiam in morte, et scient omnes Ecclesiæ, quia ego sum scrutans renes et corda : et dabo unicuique vestrum secundum opera sua. Vobis autem dico,

24. Et ceteri qui Thyatiræ estis : Quicumque non habent doctrinam hanc, et qui non cognoverunt altitudines Satanæ, quemadmodum dicunt, non mittam super vos aliud pondus :

25. Tamen id quod habetis, tenete donec veniam.

26. Et qui vicerit, et custodierit usque in finem

prophétesse," enseigne et séduise mes serviteurs, pour les faire tomber dans la fornication, et les engager à manger de ce qui est sacrifié aux idoles.

21. Je lui ai donné du temps pour faire pénitence; et elle n'a point voulu se repentir de sa prostitution.

22. Voilà que je vais la réduire au lit," et j'accablerai d'afflictions ceux qui commettent l'adultère avec elle, s'ils ne font pénitence de leurs œuvres.

23. Je frapperai de mort ses enfans : et toutes les Eglises connoîtront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs : et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres. Mais je vous dis à vous,

I *Reg.* XVI. 7. *Ps.* VII. 10. *Jer.* XI. 20; XVII 10; XX. 12.

24. Et à tous les autres" qui sont à Thyatire, qui ne suivez point cette doctrine, et qui ne connoissez point les profondeurs" de Satan, comme ils les appellent," que je ne mettrai point de nouvelle charge sur vous."

25. Cependant gardez bien ce que vous avez," jusqu'à ce que je vienne.

26. Et quiconque aura vaincu," et aura persévéré jusqu'à la fin dans mes

ỳ 20. Saint Cyprien lit : J'ai de grands sujets de plainte contre vous, de ce que vous souffrez que Jézabel votre épouse, qui se dit prophétesse, etc. Plusieurs manuscrits grecs lisent le pronom *tuam*

ỳ 22. En la frappant de maladie.

ỳ 24. Gr. autr. : à vous autres. Quelques anciens exemplaires grecs n'ont point ici la conjonction *et*.

Ibid. C'est l'expression du grec.

Ibid. Ces faux prophètes appeloient leurs prétendus mystères *des profondeurs;* mais Jésus-Christ ajoute que c'étoient des profondeurs de Satan.

Ibid. Vous n'aurez point de part aux maux dont j'accablerai les méchans. — Autr. et selon le grec : *Que je ne veux point vous imposer le joug des observances légales*, et que je ne mettrai point d'autre charge sur vous *que celles-ci, qui sont nécessaires, savoir, de vous abstenir de ce qui est sacrifié aux idoles et de la fornication.* (*Act.* XV. 28. 29.) Mais seulement gardez bien, etc.

ỳ 25. Demeurez fermes dans la foi.

ỳ 26. Les ennemis qui vouloient lui faire perdre le précieux trésor de la foi.

œuvres," je lui donnerai puissance sur les nations :

27. Il les gouvernera avec un sceptre de fer, et elles seront brisées" comme un vase d'argile ;

28. Selon que j'en ai reçu moi-même le pouvoir de mon Père ; et je lui donnerai l'étoile du matin."

29. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

opera mea, dabo illi potestatem super gentes :

27. Et reget eas in virga ferrea, et tamquam vas figuli confringentur :

28. Sicut et ego accepi à Patre meo : et dabo illi stellam matutinam.

29. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

℣ 26. Dans l'observation de mes commandemens.

℣ 27. Grec : et il les brisera.

℣ 28. Jésus-Christ est lui-même cette étoile du matin (*infr.* XXII. 16), qui se levera dans nos cœurs (2 *Petr.* I. 19) en se manifestant à nous, et qui se donnera à nous en nous communiquant l'éclat de sa gloire.

CHAPITRE III.

L'ange de Sardes mort devant Dieu, quoiqu'on le croie vivant. L'ange de Philadelphie aimé de Dieu pour sa fidélité et sa patience. L'ange de Laodicée menacé d'être rejeté comme tiède.

1. Ecrivez à l'ange de l'Eglise de Sardes :" Voici ce que dit celui qui a les sept Esprits de Dieu" et les sept étoiles : Je sais quelles sont vos œuvres ; vous passez pour être vivant, et vous êtes mort.

2. Soyez vigilant ; et confirmez le reste de votre peuple, qui est près de mourir : car je ne trouve point vos œuvres parfaites devant mon Dieu.

3. Souvenez-vous donc de ce que vous avez reçu et de ce que vous avez entendu ;" et gardez-le, et faites pénitence : car, si vous ne veillez, je viendrai à vous comme un voleur, et

1. Et angelo Ecclesiæ Sardis scribe : Hæc dicit qui habet septem Spiritus Dei, et septem stellas : Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, et mortuus es.

2. Esto vigilans, et confirma cætera, quæ moritura errant : non enim invenio opera tua plena coram Deo meo.

3. In mente ergo habe qualiter acceperis, et audieris, et serva, et pœnitentiam age. Si ergo non vigilaveris, veniam ad te

℣ 1. C'est-à-dire à l'évêque de l'église de Sardes.

Ibid. C'est-à-dire les sept anges qui sont devant le trône de Dieu prêts à exécuter ses ordres. *Supr.* I. 4. *Infr.* VIII. 2.

℣ 3. Lorsqu'on vous a annoncé l'Evangile.

tamquam fur, et nescies qua hora veniam ad te.

4. Sed habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua : et ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt.

5. Qui vicerit, sic vestietur vestimentis albis, et non delebo nomen ejus de libro vitæ, et confitebor nomen ejus coram Patre meo, et coram angelis ejus.

6. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

7. Et angelo Philadelphiæ Ecclesiæ scribe : Hæc dicit Sanctus et Verus, qui habet clavem David : qui aperit, et nemo claudit : claudit, et nemo aperit :

8. Scio opera tua : ecce dedi coram te ostium apertum, quod nemo potest claudere : quia modicam habes virtutem, et servasti verbum meum, et non negasti nomen meum.

9. Ecce dabo de synagoga Satanæ, qui dicunt se Judæos esse, et non sunt,

vous ne saurez à quelle heure je viendrai. 1 *Thess.* v. 2. 2 *Petr.* III. 10. *Infr.* XVI. 15.

4. Vous avez néanmoins dans Sardes quelque peu de personnes qui n'ont point souillé leurs vêtemens ;" ceux-là marcheront avec moi habillés de blanc," car ils en sont dignes.

5. Celui qui sera victorieux" sera ainsi vêtu d'habits blancs :" et je n'effacerai point son nom du livre de vie ; et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges."

6. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

7. Ecrivez aussi à l'ange de l'Eglise de Philadelphie :" Voici ce que dit le Saint et le véritable, qui a la clef de David ;" qui ouvre, et personne ne ferme ; qui ferme, et personne n'ouvre :" *Isai.* XXII. 22. *Job.* XII. 14.

8. Je sais quelles sont vos œuvres : je vous ai ouvert" une porte que personne ne peut fermer," parce que vous avez peu de force," et que d'ailleurs vous avez gardé ma parole, et n'avez point renoncé mon nom.

9. Voici que je vous amenerai quelques-uns de ceux qui sont de la synagogue de Satan, qui se disent Juifs,

℣ 4. Qui ont conservé leur innocence.

Ibid. La couleur blanche signifie la sainteté, la gloire éternelle, le triomphe, la pureté de la foi et des œuvres. Voyez plus bas XIX. 8.

℣ 5. De la corruption du siècle.

Ibid. Gr. litt. : Celui-là sera vêtu d'habits blancs.

Ibid. Je le reconnoîtrai devant eux pour mon disciple.

℣ 7. C'est-à-dire à l'évêque de l'Eglise de Philadelphie.

Ibid. La puissance promise au fils de David.

Ibid. Il appelle à la foi qui il lui plaît, et il retire de même ce don précieux de sa grâce.

℣ 8. Pour la conversion des infidèles.

Ibid. Voyez de semblables expressions dans saint Paul. 1 *Cor.* XVI. 9. *et* 2 *Cor.* II. 12. *et Col.* IV. 3.

Ibid. Vous n'avez pas tout ce qu'il faut pour ramener les infidèles dans l'Eglise de Jésus-Christ.

et ne le sont point, mais qui sont des menteurs :" voici que je les ferai venir se prosterner" à vos pieds; et ils connoîtront que je vous aime.

sed mentiuntur : ecce faciam illos ut veniant, et adorent ante pedes tuos : et scient quia ego dilexi te.

10. Parce que vous avez gardé la patience ordonnée par ma parole, je vous garderai aussi de l'heure de la tentation, qui viendra dans tout l'univers pour éprouver ceux qui habitent sur la terre."

10. Quoniam servasti verbum patientiæ meæ, et ego servabo te ab hora tentationis, quæ ventura est in orbem universum tentare habitantes in terra.

11. Je viendrai bientôt : conservez ce que vous avez," de peur qu'un autre ne prenne votre couronne.

11. Ecce venio cito : tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.

12. Quiconque sera victorieux," je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu : il n'en sortira plus; et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem qui descend du ciel, venant de mon Dieu," et mon nom nouveau."

12. Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei, et foras non egredictur amplius : et scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei novæ Jerusalem, quæ descendit de cœlo à Deo meo, et nomen meum novum.

13. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

13. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

14. Ecrivez aussi à l'ange de l'E-
Joan. XIV. 6. glise de Laodicée :" Voici ce que dit celui qui est la vérité même," le témoin fidèle et véritable, le principe des œuvres de Dieu."

14. Et angelo Laodiciæ Ecclesiæ scribe : Hæc dicit Amen, testis fidelis et verus, qui est principium creaturæ Dei :

15. Je connois vos œuvres; vous n'êtes ni froid, ni chaud :" que n'ê-

15. Scio opera tua, quia neque frigidus es, neque

ŷ 9. Voyez la note sur le chapitre II, verset 9.

Ibid. Litt. : adorer. On a vu en plusieurs endroits que, dans le style des Hébreux, le mot *adoration* signifie souvent un simple hommage de respect.

ŷ 10. Et pour faire connoître mes vrais disciples. On croit que cela regarde la persécution qui se répandit dans l'empire romain sous l'empereur Trajan.

ŷ 11. Demeurez ferme dans la foi au milieu même des persécutions.

ŷ 12. Aura cette fermeté dans les plus cruels tourmens.

Ibid. Voyez au chapitre XXI, versets 1 et 2.

Ibid. Il sera appelé, comme moi, le Fils de Dieu. Nous trouvons ici trois caractères qui distinguent les saints dans la gloire : Enfans de Dieu, citoyens de la Jérusalem céleste, membres de Jésus-Christ.

ŷ 14. C'est-à-dire à l'évêque de l'Eglise de Laodicée.

Ibid. Litt. : Celui qui est amen. *Amen*, אמן, en hébreu, signifie la vérité; et Jésus-Christ lui-même dit ailleurs qu'il est la vérité. *Joan.* XIV. 6.

Ibid. Litt. : Le principe de la créature de Dieu, *le principe par lequel Dieu a créé toutes choses.*

ŷ 15. Vous n'êtes ni impie ni fervent dans le service de Dieu.

calidus : utinam frigidus esses, aut calidus!

16. Sed quia tepidus es, et nec frigidus, nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo.

17. Quia dicis : Quod dives sum, et locupletatus, et nullius egeo : et nescis quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus.

18. Suadeo tibi emere a me aurum ignitum, probatum, ut locuples fias, et vestimentis albis induaris, et non appareat confusio nuditatis tuæ : et collyrio inunge oculos tuos ut videas.

19. Ego quos amo, arguo et castigo. Æmulare ergo, et pœnitentiam age.

20. Ecce sto ad ostium, et pulso : si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, et cœnabo cum illo, et ipse mecum.

tes-vous ou froid, ou chaud! "

16. Mais parce que vous êtes tiède, et que vous n'êtes ni froid, ni chaud, je suis près de vous rejeter de ma bouche.

17. Vous dites : Je suis riche ;" je suis comblé de biens, et je n'ai besoin de rien : et vous ne savez pas que vous êtes malheureux, et misérable, et pauvre, et aveugle, et nu.

18. Je vous conseille donc d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu," pour vous enrichir ; et des vêtemens blancs, pour" vous habiller, et pour cacher votre nudité honteuse : appliquez aussi un collyre" sur vos yeux, afin que vous voyiez."

19. Je reprends et châtie ceux que j'aime : animez-vous donc de zèle. *Prov.* III. 12. *Hebr.* XII. 6.

20. Voici que je suis à la porte, et je frappe : si quelqu'un entend ma voix, et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et je souperai avec lui, et lui avec moi."

ỹ 15. Plutôt que d'être tiède, état qui nous empêche de nous apercevoir du grand besoin que nous avons de réformer notre vie, il vaudrait mieux, en quelque sorte, tomber dans un péché mortel qui nous fasse reculer d'horreur lorsque nous l'envisageons, afin de rentrer en nous-mêmes. *Audeo dicere superbis*, dit un grand docteur de l'Eglise, *esse utile cadere in aliquod apertum manifestumque peccatum, unde sibi displiceant qui jam sibi placendo ceciderant.* D. Aug. de C. D. XIV. 13. (DRACH.)

ỹ 17. En grâces et en lumières.

ỹ 18. Gr. litt. : de l'or passé au feu, c'est-à-dire de l'or purifié. Et c'est le symbole de la charité.

Ibid. C'est le sens du grec. Ces vêtemens sont la justice, l'innocence, les vertus chrétiennes, les œuvres saintes. *Infr.* XIX. 8.

Ibid. Un remède pour les yeux. Ce collyre pourroit être le symbole de l'humilité, qui nous ouvre les yeux en nous faisant connoître nos défauts.

Ibid. Pour voir l'état déplorable où vous êtes, et ce que vous devez faire pour en sortir.

ỹ 20. Dieu frappe à la porte de notre cœur par les avertissemens qu'il nous donne ; il entre en nous par la charité qu'il répand dans nos cœurs ; il soupe avec nous par les grâces dont il nous comble dans cette vie, considérée comme le soir qui précède le grand jour de l'éternité.

21. Quiconque sera victorieux," je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme je me suis assis moi-même avec mon Père sur son trône, après avoir été victorieux."

22. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'esprit dit aux Eglises.

21. Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo : sicut et ego vici, et sedi cum Patre meo in throno ejus.

22. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

℣ 21. De la chair, des persécutions et du démon.
Ibid. De ces trois ennemis du salut des hommes.

CHAPITRE IV.

Le Seigneur paroît assis sur son trône. Vingt-quatre vieillards autour de lui. Sept lampes devant lui. Mer transparente devant le trône. Quatre animaux autour du trône. Cantique des quatre animaux. Cantique des vingt-quatre vieillards.

1. Après cela je vis, et voilà une porte ouverte dans le ciel : et la première voix que j'avois entendue, et qui m'avait parlé avec un son aussi éclatant que celui d'une trompette, me dit : Montez ici, et je vous montrerai les choses qui doivent arriver à l'avenir.

2. Et tout d'un coup, je fus ravi en esprit; et je vis au même instant un trône dressé dans le ciel, et quelqu'un assis sur ce trône.

3. Celui qui étoit assis, paroissoit semblable à une pierre de jaspe et de sardoine :" et il y avoit autour de ce trône un arc-en-ciel," qui paroissoit semblable à une émeraude.

4. Autour de ce même trône, il y en avoit vingt-quatre autres, sur lesquels étoient assis vingt-quatre vieillards, vêtus de robes blanches, avec

1. Post hæc vidi : et ecce ostium apertum in cœlo, et vox prima, quam audivi, tamquam tubæ loquentis mecum, dicens : Ascende huc, et ostendam tibi quæ oportet fieri post hæc.

2. Et statim fui in spiritu : et ecce sedes posita erat in cœlo, et supra sedem sedens.

3. Et qui sedebat, similis erat aspectui lapidis jaspidis et sardinis : et iris erat in circuitu sedis, similis visioni smaragdinæ.

4. Et in circuitu sedis sedilia viginti quatuor : et super thronos viginti quatuor seniores sedentes, cir-

℣ 3. Le jaspe est vert, et la sardoine est rouge. Ces couleurs peuvent être ici deux symboles, dont l'un représente l'éternité de Dieu, et l'autre sa justice.

Ibid. L'arc-en-ciel est un signe d'alliance (*Gen.* IX. 13); le vert de l'émeraude est un signe de paix : cet arc-en-ciel peut donc être le symbole de l'alliance de paix que Dieu a faite avec les hommes par Jésus-Christ.

cum amicti vestimentis albis, et in capitibus eorum coronæ aureæ.

des couronnes d'or sur leurs têtes."

5. Et de throno procedebant fulgura, et voces, et tonitrua : et septem lampades ardentes ante thronum, qui sunt septem Spiritus Dei.

5. Il sortoit du trône des éclairs, des tonnerres et des voix; " et il y avoit devant le trône sept lampes ardentes, qui sont les sept Esprits de Dieu."

6. Et in conspectu sedis tamquam mare vitreum simile crystallo : et in medio sedis, et in circuitu sedis, quatuor animalia plena oculis ante et retro.

6. Vis-à-vis du trône, il y avoit une mer transparente comme le verre, et semblable à du cristal :" et au milieu du trône et à l'entour, il y avoit quatre animaux pleins d'yeux devant et derrière."

7. Et animal primum simile leoni, et secundum animal simile vitulo, et tertium animal habens faciem quasi hominis, et quartum animal simile aquilæ volanti.

7. Le premier animal étoit semblable à un lion; le second étoit semblable à un veau; le troisième avoit le visage comme celui d'un homme; et le quatrième étoit semblable à un aigle qui vole."

℣ 4. Plusieurs croient que douze de ces vieillards sont les douze apôtres, et les douze autres douze patriarches. Peut-être seroit-ce plutôt douze des patriarches, tels que peuvent être Abraham, Isaac, Jacob et autres; et les douze prophètes que l'on nomme communément petits prophètes. Les quatre autres vont paroître sous un autre symbole. *Infr.* vers. 7. La robe blanche dont ces vieillards sont revêtus peut représenter leur innocence et leur sainteté; la couronne d'or sera le symbole de la charité qui a régné en eux, et par laquelle ils ont triomphé du démon, de la chair et du monde.

℣ 5. C'est la construction du grec. Tout cela pouvoit être un signe de la colère de Dieu, des jugemens qu'il devoit prononcer, et des vengeances qu'il devoit exercer.

Ibid. C'est-à-dire les sept anges dont il a déjà été parlé. *Supr.* I. 4. *Infr.* VIII. 2.

℣ 6. C'est au dessus de cette mer que saint Jean vit dans la suite ceux qui étoient demeurés victorieux de la bête (*infr.* XV. 2); et saint Paul dit que Jésus-Christ est monté au dessus de tous les cieux (*Eph.* IV. 10); qu'il est plus élevé que les cieux (*Hebr.* VII. 26). Il y a donc lieu de croire que cette mer transparente est la surface du globe céleste enveloppée de cet océan immense d'eaux que Dieu a placées au dessus du firmament.

Ibib. On peut concevoir ces quatre animaux disposés ainsi : deux devant le trône et deux aux deux côtés, en sorte que les quatre ensemble formoient un demi-cercle autour du trône, et d'eux d'entre eux se trouvoient au milieu du trône, c'est-à-dire au milieu de ce demi-cercle qui environnoit le trône.

℣ 7. Plusieurs pensent que ces quatre animaux pourroient représenter les quatre Evangélistes; peut-être représenteroient-ils les quatre grands prophètes : Isaïe représenté par le lion, qui est le symbole de la royauté : ce prophète étoit de la race royale de David; Jérémie représenté par le veau, qui, étant

8. Ces quatre animaux avoient chacun six ailes ; ils étoient pleins d'yeux à l'entour et au dedans, " et ils ne cessoient jour et nuit de dire : Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu tout-
Isai. VI. 3. puissant, qui étoit, et qui est, et qui sera."

8. Et quatuor animalia ; singula eorum habebant alas senas : et in circuitu, et intus, plena sunt oculis : et requiem non habebant die ac nocte, dicentia : Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus omnipotens, qui erat, et qui est, et qui venturus est.

9. Et lorsque ces animaux rendoient gloire, honneur et louange" à celui qui est assis sur le trône, qui vit dans les siècles des siècles,

9. Et cum darent illa animalia gloriam, et honorem, et benedictionem sedenti super thronum, viventi in sæcula sæculorum.

10. Les vingt-quatre vieillards se prosternoient devant celui qui est assis sur le trône ; et ils adoroient celui qui vit dans les siècles des siècles; et ils jetoient " leurs couronnes devant le trône, en disant :

10. Procidebant viginti quatuor seniores ante sedentem in throno, et adorabant viventem in sæcula sæculorum, et mittebant coronas suas ante thronum, dicentes :

11. Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur et puissance, parce que vous avez créé toutes choses, et que c'est

11. Dignus es, Domine Deus noster, accipere gloriam, et honorem, et virtutem : quia tu creasti om-

une des principales victimes, étoit le symbole du sacerdoce : ce prophète étoit prêtre; Ezéchiel représenté par le visage d'homme : le Seigneur, en adressant sa parole à ce prophète, l'appelle presque toujours fils de l'homme; Daniel représenté par l'aigle, dont la vue perçante pourroit être le symbole de cette lumière pénétrante que Dieu accorda à ce prophète, en lui faisant connoître distinctement la suite des quatre grands empires, le temps précis de la manifestation du Messie, et jusqu'à la persécution de l'Antechrist.

℣ 8. C'est-à-dire de leurs ailes. — Gr. : Ces quatre animaux avoient chacun six ailes *attachées* autour d'eux; et au dedans, *c'est-à-dire au dessous de ces ailes,* ils étoient pleins d'yeux. Les yeux dont ces animaux étoient pleins devant et derrière et encore au dessous de leurs ailes, peuvent représenter les lumières dont les prophètes étoient remplis. Les six ailes de ces animaux peuvent être comparées à celles de ces séraphins dont il est parlé dans Isaïe, VI. 2, et qui avoient aussi six ailes; deux dont ils voiloient leur face, ce qui pouvoit marquer leur respect pour la majesté de Dieu; deux dont ils voiloient leurs pieds, ce qui pouvoit signifier leur soumission à ses ordres, et deux dont ils voloient, ce qui pouvoit exprimer leur zèle pour exécuter ses volontés.

Ibid. Littér. : qui doit venir. *Supr.* I. 4.

℣ 9. Vulg. litt. : bénédiction. Gr. litt. : actions de grâces.

℣ 10. C'est l'expression du grec.

nia, et propter voluntatem tuam erant, et creata sunt.

par votre volonté qu'elles subsistent," et qu'elles ont été créées.

ỳ 11. C'est le sens du grec, où on lit *sunt* au lieu de *erant*. Il y a lieu de soupçonner que l'auteur de la Vulgate avoit traduit *sunt, et creata erant*, d'où sera venu *erant, et creata sunt*.

CHAPITRE V.

Livre scellé des sept sceaux. Nul n'est trouvé digne de l'ouvrir. Jésus-Christ paroît sous le symbole d'un agneau comme immolé, mais plein de vie. Il prend le livre. Cantique des saints, des anges et de toutes les créatures à sa louange.

1. Et vidi in dextera sedentis supra thronum, librum scriptum intus et foris, signatum sigillis septem.

1. Je vis ensuite, dans la main droite de celui qui étoit assis sur le tône, un livre écrit dedans et dehors, scellé des sept sceaux."

2. Et vidi angelum fortem prædicantem voce magna : Quis est dignus aperire librum, et solvere signacula ejus?

2. Et je vis un ange puissant qui disoit à haute voix : Qui est digne d'ouvrir le livre, et d'en lever les sceaux?

3. Et nemo poterat, neque in cœlo, neque in terra, neque subtus terram, aperire librum, neque respicere illum.

3. Mais nul ne pouvoit ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le livre, ni le regarder.

4. Et ego flebam multum, quoniam nemo dignus inventus est aperire librum, nec videre eum.

4. Je fondois en larmes de ce qu'il ne s'étoit trouvé personne qui fût digne d'ouvrir le livre," ni de le regarder.

5. Et unus de senioribus

5. Alors l'un des vieillards me dit :

ỳ 1 Selon l'usage des anciens, ce livre écrit dedans et dehors, ou, selon le grec, dedans et derrière, ou, comme dit saint Jérôme, devant et derrière, pouvoit être une tablette écrite des deux côtés et enveloppée d'une bandelette de lin scellée en sept endroits; de sorte que le premier sceau étant levé, on pouvoit lire les premières lignes; mais le reste demeuroit caché, et ainsi des autres. D'autres croient que ce pouvoit être sept feuilles roulées l'une sur l'autre, ayant chacune son sceau; en sorte que la première étant ouverte et développée, les autres demeuroient enveloppées et scellées. Voyez la *Dissertation sur la forme des livres anciens*, tome xi. Ce livre représentoit le secret impénétrable des desseins de Dieu touchant l'état de l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles.

ỳ 4. Ces mots sont ajoutés dans le grec : ni de le lire.

Ne pleurez point; voici le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, qui a obtenu par sa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre, et d'en lever les sept sceaux.

dixit mihi : Ne fleveris : ecce vicit leo de tribu Juda, radix David, aperire librum, et solvere septem signacula ejus.

6. Et je vis, et voilà au milieu du trône et des quatre animaux, et au milieu des vieillards, un agneau comme égorgé, qui étoit debout, et qui avoit sept cornes et sept yeux, qui sont les sept Esprits de Dieu envoyés par toute la terre."

6. Et vidi : et ecce in medio throni et quatuor animalium, et in medio seniorum, agnum stantem tamquam occisum, habentem cornua septem, et oculos septem, qui sunt septem Spiritus Dei, missi in omnem terram.

7. Et il vint prendre le livre de la main droite de celui qui étoit assis sur le trône.

7. Et venit, et accepit de dextera sedentis in throno librum.

8. Et l'ayant ouvert," les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'agneau, ayant chacun des harpes" et des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints :

8. Et cum aperuisset librum, quatuor animalia, et viginti quatuor seniores ceciderunt coram agno, habentes singuli citharas, et phialas aureas plenas odoramentorum, quæ sunt orationes sanctorum :

9. Et ils chantoient un cantique nouveau, en disant : Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, et que par votre sang vous nous avez rachetés pour Dieu, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation;

9. Et cantabant canticum novum, dicentes : Dignus es, Domine, accipere librum, et aperire signacula ejus : quoniam occisus es, et redemisti nos Deo in sanguine tuo ex omni tribu, et lingua, et populo, et natione :

℣ 6. Les sept cornes de cet agneau qui représente Jésus-Christ peuvent avoir ici la même signification que les sept yeux; et ce sont, dit saint Jean, les sept Esprits de Dieu envoyés par toute la terre. Ce sont les sept anges qui, toujours présens devant le trône (*supr.* I. 4), sont en même temps les ministres et de celui qui est assis sur le trône, et de l'agneau qui est devant le trône, et sont envoyés par toute la terre pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut. (*Hebr.* I. 4.) Ils sont désignés sous le symbole de sept cornes et de sept yeux, parce qu'ils sont remplis de force et de lumière, étant rendus participans de la lumière et de la force de celui dont ils sont les ministres.

℣ 8. Grec : Et l'ayant pris.

Ibid. Ces harpes sont le symbole des louanges que les saints donnent à Dieu; les parfums sont les prières des saints; ils sont dans des coupes d'or, parce que c'est la charité qui les offre.

10. Et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes : et regnabimus super terram.

10. Et vous nous avez faits rois" et prêtres pour notre Dieu ; et nous régnerons sur la terre."

11. Et vidi, et audivi vocem angelorum multorum in circuitu throni, et animalium, et seniorum : et erat numerus eorum millia millium,

11. Je regardai encore, et j'entendis, autour du trône et des animaux et des vieillards, la voix de plusieurs *Dan.* VII. 10.
anges (et il y en avoit des milliers de milliers),

12. Dicentium voce magna : Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam, et benedictionem.

12. Qui disoient à haute voix : L'Agneau qui a été mis à mort est digne de recevoir puissance, divinité, "sagesse, force, honneur, gloire et bénédiction.

13. Et omnem creaturam quæ in cœlo est, et super terram, et sub terra, et quæ sunt in mari, et quæ in eo : omnes audivi, dicentes : Sedenti in throno, et Agno, benedictio, et honor, et gloria, et potestas in sæcula sæculorum.

13. Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, dans la mer et dans toute son étendue, "qui disoient : A celui qui est assis sur le trône, et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles.

14. Et quatuor animalia dicebant : Amen. Et viginti quatuor seniores ceciderunt in facies suas, et adoraverunt viventem in sæcula sæculorum.

14. Et les quatre animaux disoient : Amen. Et les vingt-quatre vieillards tombèrent sur leurs visages, et adorèrent celui qui vit dans les siècles des siècles."

℣ 10. C'est l'expression du grec.

Ibid. Ce règne des saints sur la terre a commencé particulièrement au temps du triomphe de la religion chrétienne sous Constantin ; c'est alors que les saints qui étoient demeurés victorieux de la bête, symbole de l'empire idolâtre, reçurent pouvoir de régner avec Jésus-Christ, selon ce qui sera dit au chapitre XX, versets 4-6.

℣ 12. Les exemplaires grecs manuscrits et imprimés lisent : richesses. Les commentateurs grecs lisent de même ; et les plus anciens commentateurs latins lisent aussi *divitias* au lieu de *divinitatem*, qui a pu venir de l'ancien mot latin *divitatem*, dont l'interprète latin a pu se servir ici.

℣ 13. Gr. litt. : sur la mer et tout ce qui est en eux ; c'est-à-dire dans ces lieux ; ou plutôt : et tout ce qui est en elle.

℣ 14. Plusieurs exemplaires grecs et plusieurs manuscrits latins ne lisent point ces mots : *viventem in sæcula sæculorum*.

CHAPITRE VI.

Ouverture des sept sceaux. I[er] sceau : un cavalier monté sur un cheval blanc. II[e] sceau : un cavalier monté sur un cheval roux. III[e] sceau : un cavalier monté sur un cheval noir. IV[e] sceau : un cavalier monté sur un cheval pâle. V[e] sceau : plaintes des martyrs. VI[e] sceau : la colère de l'Agneau.

1. Après cela, je vis que l'Agneau avoit ouvert l'un des sept sceaux ; et j'entendis l'un" des quatre animaux qui disoit avec une voix de tonnerre : Venez, et voyez.

2. Et je vis, et voilà un cheval blanc : celui qui étoit monté dessus" avoit un arc ; et on lui donna une couronne ; et il partit en vainqueur pour continuer à vaincre.

3. Lorsqu'il eut ouvert le second sceau, j'entendis le second animal, qui dit : Venez, et voyez.

4. Il sortit aussitôt un autre cheval qui étoit roux ; et le pouvoir fut donné à celui qui étoit dessus d'enlever la paix de dessus la terre et de faire que les hommes s'entre-tuassent : et on lui donna une grande épée."

1. Et vidi quod aperuisset Agnus unum de septem sigillis, et audivi unum de quatuor animalibus, dicens, tamquam vocem tonitrui : Veni, et vide.

2. Et vidi : et ecce equus albus : et qui sedebat super illum, habebat arcum : et data est ei corona, et exivit vincens ut vinceret.

3. Et cum aperuisset sigillum secundum, audivi secundum animal, dicens : Veni, et vide.

4. Et exivit alius equus rufus : et qui sedebat super illum, datum est ei ut sumeret pacem de terra, et ut invicem se interficiant : et datus est ei gladius magnus.

℣ 1. Ici commence l'ouverture des sept sceaux du livre mystérieux. A l'ouverture de chacun de ces sceaux, un nouveau spectacle s'offre aux yeux de saint Jean ; et il y a lieu de croire que ce spectacle étoit l'expression de ce qui étoit écrit sur le livre. Sous le symbole de ces différens spectacles vont être représentées, comme nous l'avons fait voir ailleurs, les différentes révolutions qui doivent se succéder dans la suite des siècles, et qui caractériseront les différens âges de l'Eglise depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement. Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, à la tête de ce livre.

℣ 2. Ce guerrier monté sur un cheval blanc représente Jésus-Christ ressuscité, faisant rejaillir sur son corps immortel la gloire dont il jouit. (*Infr.* XIX. 11 *et seqq.*) Victorieux du prince du monde par sa mort, il part pour continuer à vaincre ; il va s'assujettir les nations par la prédication de l'Evangile. I[er] âge de l'Eglise.

℣ 3 et 4. L'Eglise commençoit enfin à jouir de la paix sous le règne de Constantin ; mais bientôt cette paix fut troublée par les hérésies, et particulièrement par l'arianisme, dont les chefs sont représentés par ce cavalier monté sur un cheval roux ; la couleur de ce cheval est elle-même

5. Et cum aperuisset sigillum tertium, audivi tertium animal, dicens : Veni, et vide. Et ecce equus niger : et qui sedebat super illum, habebat stateram in manu sua.

3. Quand il eut ouvert le tsoisième sceau, j'entendis le troisième animal, qui dit : Venez et voyez. Et je vis paroître tout d'un coup un cheval noir ; et celui qui étoit dessus avoit à la main une balance.

6. Et audivi tamquam vocem in medio quatuor animalium, dicentium : Bilibris tritici denario, et tres bilibres hordei denario : et vinum et oleum ne læseris.

6. Et j'entendis une voix du milieu des quatre animaux, qui dit : Le litron de blé vaudra une drachme, et trois litrons d'orge une drachme : " mais ne gâtez ni le vin ni l'huile. "

7. Et cum aperuisset sigillum quartum, audivi vocem quarti animalis, dicentis : Veni, et vide.

7. Lorsqu'il eut ouvert le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième animal, qui dit : Venez, et voyez.

8. Et ecce equus pallidus : et qui sedebat super eum, nomen illi Mors, et infernus sequebatur eum : et data est illi potestas super quatuor partes terræ, interficere gladio, fame et morte, et bestiis terræ.

8. Et voilà un cheval pâle : et celui qui étoit monté dessus s'appeloit la Mort ; et l'enfer le suivoit : et le pouvoir lui fut donné sur les quatre parties de la terre, pour y faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité et par les bêtes sauvages. "

un symbole de sang et de carnage, de guerre et de persécution ; l'épée donnée à celui qui est monté sur ce cheval signifie les persécutions, les guerres, les divisions, les schismes qui accompagnèrent l'hérésie. IIe âge de l'Eglise.

ỳ 6. La mesure qui est appelée ici en grec χοῖνιξ contenoit, selon quelques-uns, le poids de deux livres ; c'est ce qui est exprimé dans la Vulgate par *bilibris*, mesure qui répond à notre litron. La monnoie qui est appelée ici dans le grec, comme dans la Vulgate, *denier*, valoit environ dix sous de notre monnoie ; c'étoit, selon quelques-uns, chez les Romains, ce qu'étoit la drachme chez les Grecs.

ỳ 5 et 6. Aux troubles de l'hérésie succédèrent les irruptions des barbares qui vinrent se répandre dans l'empire. Ces peuples féroces, sortis des pays septentrionaux, inondèrent la face de la terre, portant partout avec eux la famine, figurée par la noirceur du cheval (*Thren*. v. 10), par la cherté du froment et de l'orge, et par la balance que le cavalier tient en main. La cherté du blé pourroit être aussi le symbole d'une disette spirituelle du froment de la doctrine pure de l'Evangile. Mais, au milieu de cette désolation, le vin et l'huile furent conservés ; l'erreur ne prévalut pas, et Dieu ne permit pas que son Eglise, si souvent représentée par la vigne et par l'olivier, succombât à tant de maux. IIIe âge de l'Eglise.

ỳ 7 et 8. A peine les barbares eurent-ils achevé de ravager l'empire romain, et de réduire Rome même à la plus extrême désolation, que bientôt après commence à paroître le mahométisme, qui porte partout la désolation et la mort, annoncées ici et par le nom du cavalier et par la pâleur du cheval. Ce cavalier, qui représente Mahomet et ses successeurs, a pour nom la Mort,

9. Lorsqu'il eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avoient été mis à mort pour la parole de Dieu, et pour le témoignage qu'ils lui avoient rendu."

9. Et cum aperuisset sigillum quintum, vidi subtus altare animas interfectorum propter verbum Dei, et propter testimonium quod habebant.

10. Et ils crioient d'une voix forte, en disant : Seigneur," qui êtes saint et véritable, jusqu'à quand différerez-vous de nous faire justice, et de venger notre sang de ceux qui habitent sur la terre?

10. Et clamabant voce magna, dicentes : Usquequo, Domine, sanctus et verus, non judicas, et non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra?

11. Alors on leur donna à chacun une robe blanche, et il leur fut dit qu'ils attendissent en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre des serviteurs de Dieu et de leurs frères," qui devoient, aussi bien qu'eux, être mis à mort, fût rempli."

11. Et datæ sunt illis singulæ stolæ albæ : et dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, donec compleantur conservi eorum, et fratres eorum, qui interficiendi sunt sicut et illi.

parce qu'il est le signe de la destruction totale et finale de l'empire romain, et par conséquent des approches du règne de l'Antechrist et de la fin du monde, suivant la prophétie de saint Paul. 2 *Thess.* II. 3 *et seqq.* L'enfer qui le suit représente l'Antechrist, dont Mahomet a été comme le précurseur; ou plutôt ce sont deux empires dont l'un succède à l'autre et s'unit avec l'autre, comme autrefois l'empire des Chaldéens succéda à celui des Assyriens, en réunissant les deux peuples sous une même puissance, qui fut celle de Nabuchodonosor. Ces deux empires se succèdent donc en s'unissant, et le pouvoir leur est donné sur les quatre parties de la terre. Quels progrès le mahométisme n'a-t-il pas déjà faits? Mais c'est surtout à l'Antechrist qu'il est réservé de répandre une désolation universelle. L'épée, la famine et la mortalité sont les fléaux qui ont accompagné Mahomet et son empire; les bêtes sauvages peuvent être le symbole de la férocité des peuples qui marchent à sa suite. La naissance du mahométisme est donc l'époque du IVe âge de l'Eglise.

℣ 9. Plusieurs exemplaires grecs lisent : pour le témoignage qu'ils avoient rendu à l'Agneau.

℣ 10. Gr. litt. : Souverain maître.

℣ 11. Autr. : Le nombre de ceux qui, étant leurs frères et serviteurs de Dieu comme eux, devoient, etc.

Ibid. L'empire d'Orient venoit de subir le joug de Mahomet par la prise de Constantinople, l'an 1453, et bientôt après du sein de l'empire d'Occident commence à paroître en 1517 la secte de Luther, secte impie qui se porta aux derniers excès contre les saints et contre leurs reliques. Les saints outragés réclament la justice divine. On leur donne une robe blanche; Dieu les glorifie en faisant éclater leur sainteté. On leur dit d'attendre encore un peu de temps; ce qui nous apprend qu'il y a encore des martyrs à venir, et un temps de persécution qui s'approche, semblable à celui de l'Eglise primitive, duquel nous sommes peu éloignés. (*Infr.* VII. 14.). Naissance du luthéranisme, époque du Ve âge de l'Eglise.

12. Et vidi cum aperuisset sigillum sextum : et ecce terræ motus magnus factus est, et sol factus est niger tamquam saccus cilicinus : et luna tota facta est sicut sanguis :

12. Je vis aussi que, lorsqu'il eut ouvert le sixième sceau, il se fit tout d'un coup un grand tremblement de terre ; le soleil devint noir comme un sac de poil ; la lune tout entière" devint rouge comme du sang ;

13. Et stellæ de cœlo ceciderunt super terram, sicut ficus emittit grossos suos cum a vento magno movetur :

13. Et les étoiles du ciel tombèrent sur la terre, comme lorsque le figuier, étant agité par un grand vent, laisse tomber ses figues vertes ;

14. Et cœlum recessit sicut liber involutus : et omnis mons, et insulæ de locis suis motæ sunt :

14. Le ciel se retira" comme un livre que l'on roule, et toutes les montagnes et les îles furent ébranlées de leur place :

15. Et reges terræ, et principes, et tribuni, et divites, et fortes, et omnis servus et liber, absconderunt se in speluncis, et in petris montium :

15. Et les rois de la terre, les princes," les officiers de guerre, les riches, les puissans, et tous les hommes, esclaves ou libres, se cachèrent dans les cavernes et dans les rochers des montagnes ;

16. Et dicunt montibus et petris : Cadite super nos, a facie sedentis super thronum, et ab ira Agni :

16. Et ils dirent aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous, et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de la colère de l'Agneau ; *Isai.* II. 19. *Osée.* X. 8. *Luc.* XXIII. 30.

17. Quoniam venit dies magnus iræ ipsorum : et quis poterit stare ?

17. Parce que le grand jour de leur" colère est arrivé : et qui pourra se soutenir ?"

℣ 12. Ce mot *tota* n'est pas dans le grec.

℣ 14. Se replia. Les livres anciens étoient de grands rouleaux de papier ou de vélin. Voyez la *Dissertation sur les livres anciens*, tom. XI.

℣ 15. Gr. litt. : les grands *du monde*.

℣ 17. Le grec litt. : de sa colère.

℣ 12-17. Selon l'abbé de La Chétardie, c'est une anticipation de ce qui doit arriver vers le septième âge; ce sont les signes qui doivent précéder le jour du dernier avénement de Jésus-Christ. Ne pourroit-on pas dire que c'est une peinture symbolique du fléau qui caractérisera le sixième âge? fléau qui n'a pas encore paru, mais que l'abbé de La Chétardie lui-même voit annoncé au son de la sixième trompette. (*Infr.* IX. 13 *et seqq.*) Voyez la *Préface sur l'Apocalypse*, art. VI, n. 4, et la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. 1er.

CHAPITRE VII.

Quatre anges retiennent les quatre vents. Douze mille Israélites de chacune des douze tribus sont marqués du sceau de Dieu. Troupe innombrable de toute nation devant le trône. Cantique des anges. Quelle est cette troupe? Récompense dont elle jouira éternellement.

1. Après cela, je vis quatre anges se tenant aux quatre coins de la terre, qui retenoient les quatre vents du monde, afin qu'ils ne soufflassent" point sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

2. Je vis encore un autre ange qui montoit du côté de l'orient, tenant le sceau du Dieu vivant : et il cria à haute voix aux quatre anges qui avoient reçu le pouvoir de frapper de plaies la terre et la mer,

3. En disant : Ne frappez point la terre, ni la mer, ni les arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de de notre Dieu."

4. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marqués étoit de cent quarante-quatre mille de toutes les tribus des enfans d'Israël.

5. De la tribu de Juda, il y en eut douze mille de marqués : de la tribu de Ruben, douze mille de marqués : de la tribu de Gad, douze mille de marqués :

6. De la tribu d'Aser, douze mille de marqués : de la tribu de Neph-

1. Post hæc vidi quatuor angelos stantes super quatuor angulos terræ, tenentes quatuor ventos terræ, ne flarent super terram, neque super mare, neque in ullam arborem.

2. Et vidi alterum angelum ascendentem ab ortu solis, habentem signum Dei vivi : et clamavit voce magna quatuor angelis, quibus datum est nocere terræ et mari,

3. Dicens : Nolite nocere terræ et mari, neque arboribus, quoadusque signemus servos Dei nostri in frontibus eorum.

4. Et audivi numerum signatorum, centum quadraginta quatuor millia signati, ex omni tribu filiorum Israel.

5. Ex tribu Juda, duodecim millia signati : ex tribu Ruben duodecim millia signati : ex tribu Gad, duodecim millia signati :

6. Ex tribu Aser, duodecim millia signati : ex

℣ 1. Grec : afin que le vent ne soufflât.

℣ 1-3. Lorsque l'Antechrist sera près de persécuter l'Eglise, à la fin du sixième âge, Dieu suspendra l'entreprise de cet impie pour faire auparavant dans la nation juive cette récolte d'élus dont il est si souvent parlé dans les livres saints.

tribu Nephthali, duodecim millia signati : ex tribu Manasse, duodecim millia signati :

7. Ex tribu Simeon, duodecim millia signati : ex tribu Levi, duodecim millia signati : ex tribu Issachar, duodecim millia signati :

8. Ex tribu Zabulon, duodecim millia signati : ex tribu Joseph, duodecim millia signati : ex tribu Benjamin, duodecim millia signati.

9. Post hæc vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus, et tribubus, et populis, et linguis : stantes ante thronum, et in conspectu Agni, amicti stolis albis, et palmæ in manibus eorum.

10. Et clamabant voce magna, dicentes : Salus Deo nostro, qui sedet super thronum, et Agno.

11. Et omnes angeli stabant in circuitu throni, et seniorum, et quatuor ani-

thali, douze mille de marqués : de la tribu de Manassé, douze mille de marqués :

7. De la tribu de Siméon, douze mille de marqués ; de la tribu de Lévi, douze mille de marqués : de la tribu d'Issachar, douze mille de marqués :

8. De la tribu de Zabulon, douze mille de marqués : de la tribu de Joseph, douze mille de marqués : de la tribu de Benjamin, douze mille de marqués."

9. Je vis ensuite une grande multitude que personne ne pouvoit compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue : ils étoient debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches, et ayant des palmes à la main."

10. Ils chantoient à haute voix : Gloire à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau, pour nous avoir sauvés."

11. Et tous les anges se tenoient debout autour du trône, et des vieillards, et des quatre animaux ; et s'é-

℣ 4-8. Ce nombre de douze mille choisis de chaque tribu, et marqués du signe salutaire de la croix, que signifie-t-il, sinon le nombre des Juifs qui se convertiront à la foi, à la fin du monde, et qui seront ramenés à Jésus-Christ par Elie ? La multitude en paroit grande, et douze mille de chaque tribu est une figure qui donne l'idée d'un peuple infini. La tribu de Dan se trouve omise dans ce dénombrement. Voyez ce qui a été dit sur cela dans la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. 1er.

℣ 9. Le rappel des Juifs deviendra la richesse des gentils; l'Evangile sera prêché à toutes les nations (*infr.* XIV. 6); et c'est alors que se formera cette multitude innombrable qui paroit ici devant le trône, et qui est toute composée de ceux qui ont passé par *la grande tribulation*, c'est-à-dire par la persécution de l'Antechrist. (*Infr.* vers. 14.)

℣ 10. Autr. : C'est à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau, qu'est due la gloire de nous avoir sauvés. C'est la traduction du père Amelotte. Litt. : Le salut est à notre Dieu, etc.

tant prosternés sur le visage devant le trône, ils adorèrent Dieu,

malium : et ceciderunt in conspectu throni in facies suas, et adoraverunt Deum,

12. En disant : Amen : bénédiction, gloire," sagesse, action de grâces, honneur, puissance et force à notre Dieu, dans tous les siècles des siècles : Amen. "

12. Dicentes : Amen : Benedictio, et claritas, et sapientia, et gratiarum actio, honor, et virtus, et fortitudo Deo nostro, in sæcula sæculorum : Amen.

13. Alors un des vieillards prenant la parole, me dit : Qui sont ceux-ci qui sont vêtus de robes blanches? et d'où sont-ils venus?

13. Et respondit unus de senioribus, et dixit mihi : Hi, qui amicti sunt stolis albis, qui sunt? et unde venerunt?

14. Je lui répondis : Seigneur," vous le savez. Et il me dit : Ce sont ceux qui sont venus ici après avoir passé par la grande tribulation," et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.

14. Et dixi illi : Domine mi, tu scis. Et dixit mihi : Hi sunt, qui venerunt de tribulatione magna, et laverunt stolas suas et dealbaverunt eas in sanguine Agni :

15. C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit dans son temple : et celui qui est assis sur le trône demeurera sur eux.

15. Ideo sunt ante thronum Dei, et serviunt ei die ac nocte in templo ejus : et qui sedet in throno, habitabit super illos.

Isai. XLIX. 10.

16. Ils n'auront plus ni faim, ni soif; et le soleil, ni aucune autre chaleur, ne les incommodera plus;

16. Non esurient, neque sitient amplius : nec cadet super illos sol, neque ullus æstus :

Isai. XXV. 8. *I. fr.* XXI. 4.

17. Parce que l'Agneau qui est au milieu du trône, sera leur pasteur : " il les conduira aux fontaines des eaux vivantes; et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux."

17. Quoniam Agnus, qui in medio throni est, reget illos, et deducet eos ad vitæ fontes aquarum; et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum.

℣ 12. C'est l'expression du grec.

℣ 9-12. Telle est la fête des bienheureux dans le ciel, pour le retour des Juifs au Dieu de leurs pères et de leur vocation à la foi, et peut-être aussi pour la conversion des nations à qui Hénoch sera envoyé, et qui, s'unissant aux Juifs, ne formeront avec eux qu'une même Eglise.

℣ 14. Le pronom *mi* n'est pas dans le grec.

Ibid. C'est le sens du grec. Cette expression témoigne combien sera extrême la persécution que les chrétiens souffriront alors. Le premier âge des martyrs n'a pas été plus horrible.

℣ 17. C'est le sens du grec.

℣ 15-17. Ces différens symboles représentent la félicité des saints dans la

gloire; le sein de Dieu, c'est-à-dire Dieu même comme recevant ses enfans dans le sein de sa charité paternelle, et les consommant dans son unité, est lui-même son trône, son temple et sa demeure, où les bienheureux lui rendront éternellement leurs devoirs comme à leur roi, lui sacrifieront comme à leur Dieu, se reposeront en lui comme dans leur souverain bien, et où ils seront à couvert comme dans un asile et un sanctuaire; ils n'auront ni faim ni soif, étant nourris d'un pain qui est Dieu même, rassasiés de la gloire, enivrés du torrent de ses délices. Le soleil de la justice divine ne les brûlera plus, parce qu'ils seront purs et sans tache à ses yeux; le vent brûlant des tentations ne les incommodera plus; nulle tentation, nulle ardeur criminelle ne peut se trouver où règnent la plénitude et la paix de la charité. L'Agneau sera leur pasteur, et les conduira aux sources pures des eaux, en les rendant participans de la divinité même. Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux; il n'y aura plus là ni afflictions ni persécutions.

CHAPITRE VIII.

Ouverture du septième sceau. Sept anges paroissent avec sept trompettes. Ire trompette : grêle accompagnée de feu et de sang. IIe trompette : montagne tout en feu jetée dans la mer. IIIe trompette : étoile d'absinthe qui corrompt les eaux. IVe trompette : la troisième partie de la lumière est obscurcie. Annonce des trois malheurs qui vont suivre.

1. Et cum aperuisset sigillum septimum, factum est silentium in cœlo, quasi media hora.

2. Et vidi septem angelos stantes in conspectu Dei, et datæ sunt illis septem tubæ.

3. Et alius angelus venit, et stetit ante altare habens thuribulum aureum : et data sunt illi incensa multa, ut daret de orationibus sanctorum omnium super altare aureum, quod est ante thronum Dei :

4. Et ascendit fumus incensorum de orationibus sanctorum de manu angeli coram Deo.

1. Lorsque l'Agneau eut ouvert le septième sceau, il se fit un silence " dans le ciel, d'environ une demi-heure.

2. Et je vis les sept anges qui se tiennent devant Dieu, et on leur donna sept trompettes.

3. Alors il vint un autre ange qui se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or, et on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il offrît les prières de tous les saints sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu :

4. Et la fumée des parfums, composés des prières des saints, s'élevant de la main de l'ange, monta devant Dieu."

℣ 1. Ce silence est un intervalle mis entre la vision précédente et celle qui va suivre, et dans laquelle sont annoncées sous de nouveaux symboles les diverses révolutions qui doivent se succéder depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à la fin des temps. Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. II.

℣ 3 et 4. De même qu'avant l'ouverture des sept sceaux les prières des

5. L'ange prit ensuite l'encensoir, et l'ayant rempli du feu de l'autel, il le jeta sur la terre : aussitôt il se fit des tonnerres, des voix, ″ des éclairs, et un grand ″ tremblement de terre.

5. Et accepit angelus thuribulum, et implevit illud de igne altaris, et misit in terram : et facta sunt tonitrua, et voces, et fulgura, et terræ motus magnus.

6. Alors les sept anges qui avoient les sept trompettes se préparèrent pour en sonner.

6. Et septem angeli, qui habebant septem tubas, præparaverunt se ut tuba canerent.

7. Le premier ange sonna de la trompette, et il se forma une grêle et un feu mêlés de sang, qui tombèrent sur la terre, et la troisième partie de la terre et des arbres ″ fut brûlée, et le feu consuma toute herbe verte.″

7. Et primus angelus tuba cecinit, et facta est grando, et ignis, mista in sanguine, et missum est in terram, et tertia pars terræ combusta est, et tertia pars arborum concremata est, et omne fenum viride combustum est.

8. Le second ange sonna de la trompette : et il parut comme une grande montagne tout en feu, qui fut jetée dans la mer; et la troisième partie de la mer fut changée en sang.

8. Et secundus angelus tuba cecinit : et tamquam mons magnus igne ardens missus est in mare, et facta est tertia pars maris sanguis.

9. La troisième partie des créatures qui étoient dans la mer, et qui avoient

9. Et mortua est tertia pars creaturæ eorum quæ

saints ont été présentées devant Dieu (*supr.* v. 8) comme le témoignage du désir de l'avénement de son règne éternel, auquel se termine cette suite de révolutions annoncées à l'ouverture des sept sceaux, et comme le symbole des gémissemens que l'Eglise devoit lui offrir pour implorer son secours au milieu de ces révolutions ; ainsi les mêmes prières sont présentées de nouveau avant le son des sept trompettes qui vont renouveler les signes de cette même suite de révolutions.

℣ 5. Gr. litt. : des voix *ou des bruits*, des tonnerres et des éclairs.

Ibid. Le mot *magnus* n'est pas dans le grec. Ces tonnerres, ces éclairs, ce tremblement de terre, sont le signal des révolutions qui vont être annoncées. Le même signal a précédé l'ouverture des sept sceaux.

℣ 7. Le grec lit simplement : Et la troisième partie des arbres fut brûlée, et le feu, etc. Ce sont les signes des sanglantes et cruelles persécutions que les païens exercèrent contre l'Eglise, et qui tombèrent sur toute herbe verte, c'est-à-dire sur toute la multitude des fidèles, et enlevèrent la troisième partie des arbres, c'est-à-dire un grand nombre de pasteurs. I[er] âge de l'Eglise.

Ibid. C'est le sens du grec. Le feu brûla non pas généralement *toute l'herbe*, mais indistinctement *toute herbe*, c'est-à-dire toute sorte d'herbe.

habebant animas in mari, et tertia pars navium interiit.

vie, mourut; et la troisième partie des navires périt."

10. Et tertius angelus tuba cecinit: et cecidit de cœlo stella magna ardens tamquam facula, et cecidit in tertiam partem fluminum, et in fontes aquarum:

10. Le troisième ange sonna de la trompette; et une grande étoile ardente comme un flambeau, tomba du ciel sur la troisième partie des fleuves et sur les sources des eaux.

11. Et nomen stellæ dicitur Absinthium: et facta est tertia pars aquarum in absinthium: et multi hominum mortui sunt de aquis, quia amaræ factæ sunt.

11. Cette étoile s'appeloit Absinthe; et la troisième partie des eaux ayant été changée en absinthe, un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu, parce qu'elles étoient devenues amères."

12. Et quartus angelus tuba cecinit: et percussa est tertia pars solis, et tertia pars lunæ, et tertia pars stellarum, ita ut obscuraretur tertia pars eorum, et dici non luceret pars tertia, et noctis similiter.

12. Le quatrième ange sonna de la trompette; et la troisième partie du soleil fut frappée, et la troisième partie de la lune, et la troisième partie des étoiles: en sorte qu'ils furent obscurcis dans leur troisième partie, et que le jour perdit la troisième partie de sa lumière; et la nuit de même."

℣ 8 et 9. Sous le symbole de cette montagne enflammée est représentée l'hérésie, qui, comme un mont de discorde, porta le feu des dissensions par toute la terre, et y alluma une guerre sanglante et cruelle; le grand nombre d'âmes qui furent perverties par l'hérésie est représenté par cette multitude de créatures qui meurent; les navires qui périssent sont le symbole des Eglises particulières qui furent submergées par l'erreur, et firent naufrage dans la foi. IIe âge de l'Eglise.

℣ 10 et 11. Cette étoile qui corrompt les eaux par son amertume, c'est l'erreur impie de ces peuples barbares qui vinrent se répandre dans l'empire romain, et qui, dans tous les endroits qu'ils occupèrent, corrompirent les clairs ruisseaux de la doctrine évangélique; de sorte que les hommes qui venoient puiser dans ces sources devenues amères par le mélange impur que la superstition, l'idolâtrie et l'erreur y avoient fait, y trouvoient la mort. IIIe âge de l'Eglise.

℣ 12. Cet obscurcissement est le symbole du schisme de l'Eglise orientale; une grande partie de cette portion de la terre ne reçoit plus les lumières de Jésus-Christ, le soleil de justice et de vérité, comme elle les recevoit avant sa séparation de l'Eglise romaine; l'Eglise, si souvent comparée à la lune, souffre une espèce d'obscurcissement dans cette partie de l'univers par la défection de ces peuples nombreux. Une multitude d'hommes qui devoient briller comme des étoiles par la lumière de la foi ont été enveloppés par les ténèbres du schisme et de l'erreur; le christianisme a perdu ainsi une partie de l'éclat dont il brilloit, et le monde entier une partie de la lumière dont il étoit éclairé. Ce schisme succède au mahométisme dans le IVe âge de l'Eglise.

13. Alors je vis et j'entendis la voix d'un aigle, " qui voloit par le milieu de l'air, et qui disoit à haute voix : Malheur! malheur! malheur aux habitans de la terre, à cause du son des trompettes dont les trois autres anges doivent sonner!

13. Et vidi, et audivi vocem unius aquilæ volantis per medium cœli, dicentis voce magna : Væ, væ, væ habitantibus in terra, de cæteris vocibus trium angelorum, qui erant tuba canituri.

℣ 13. Le grec imprimé lit : la voix d'un ange. L'Alexandrin et plusieurs autres bons manuscrits lisent comme la Vulgate : la voix d'un aigle.

CHAPITRE IX.

Ve trompette : chute d'une étoile qui ouvre le puits de l'abîme; fumée épaisse qui en sort; sauterelles qui se repandent sur la terre; premier malheur. VIe trompette : quatre anges liés sur le fleuve de l'Euphrate sont déliés; cavalerie nombreuse et terrible qui fait périr la troisième partie des hommes; commencement du second malheur.

1. Le cinquième ange sonna de la trompette; et je vis une étoile qui étoit tombée du ciel sur la terre, et la clef du puits de l'abîme lui fut donnée.

2. Elle ouvrit le puits de l'abîme : et il s'éleva du puits une fumée semblable à celle d'une grande fournaise; et le soleil et l'air furent obscurcis par la fumée de ce puits.

3. Et de cette fumée du puits il sortit des sauterelles qui se répandirent sur la terre; et la même puissance qu'ont les scorpions de la terre leur fut donnée. "

1. Et quintus angelus tuba cecinit, et vidi stellam de cœlo cecidisse in terram, et data est ei clavis putei abyssi :

2. Et aperuit puteum abyssi : et ascendit fumus putei, sicut fumus fornacis magnæ : et obscuratus est sol et aer de fumo putei :

3. Et de fumo putei, exierunt locustæ in terram : et data est illis potestas, sicut habent potestatem scorpiones terræ :

℣ 3. C'est ici une description sensible de l'apostasie de Luther, très-convenablement représentée par la chute d'une étoile, image de l'état sacerdotal et monastique dont il devoit déchoir comme d'un ciel spirituel. La clef du puits de l'abîme signifie l'autorité que Luther usurpa dans l'Eglise; et cette clef malheureuse n'ouvroit que l'enfer. Que représente cette fumée épaisse qui obscurcit le soleil et l'air, sinon cet esprit d'erreur et de séduction qui couvrit de ténèbres l'Eglise, obscurcit la plupart des vérités, et arrêta pour tant d'âmes les rayons du soleil de justice? Nos hérétiques, ennemis de toute domination et partagés en diverses troupes et cabales, peuvent-ils être mieux représentés que par les sauterelles? Jamais secte n'a plus universellement rempli les rapports qui se trouvent entre les hérétiques et cette sorte d'insectes.

4. Et præceptum est illis ne læderent fenum terræ, neque omne viride, neque omnem arborem : nisi tantum homines qui non habent signum Dei in frontibus suis :

5. Et datum est illis ne occiderent eos, sed ut cruciarent mensibus quinque : et cruciatus eorum, ut cruciatus scorpii cum percutit hominem :

6. Et in diebus illis quærent homines mortem, et non invenient eam : et desiderabunt mori, et fugiet mors ab eis.

7. Et similitudines locustarum, similes equis paratis in prælium : et super capita earum tamquam coronæ similes auro, et facies earum tamquam facies hominum :

8. Et habebant capillos sicut capillos mulierum : et dentes earum, sicut dentes leonum erant :

9. Et habebant loricas sicut loricas ferreas : et vox alarum earum sicut vox curruum equorum multorum currentium in bellum :

10. Et habebant caudas similes scorpionum, et aculei erant in caudis ea-

4. Et il leur fut commandé de ne faire point de tort à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui étoit vert, ni à aucun arbre; mais seulement aux hommes qui n'auroient point la marque de Dieu sur leur front.

5. Et on leur donna le pouvoir, non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois; et la douleur qu'elles causent est semblable à celle que fait le scorpion quand il a piqué l'homme.

6. En ce temps-là, les hommes chercheront la mort, et ils ne pourront la trouver; ils souhaiteront de mourir, et la mort s'enfuira d'eux." *Isai.* II. 19. *Osee*, x. 8. *Luc.* XXIII. 30.

7. Or, ces espèces de sauterelles étoient semblables à des chevaux préparés pour le combat : elles avoient sur la tête comme des couronnes qui paroissoient d'or; leur visage étoit comme des visages d'hommes; *Sup.* XVI. 9.

8. Elles avoient des cheveux comme des cheveux de femme; et leurs dents étoient comme des dents de lion;

9. Elles avoient des cuirasses comme de fer; et le bruit de leurs ailes étoit comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux qui se lancent dans le combat;

10. Leurs queues étoient semblables à celles des scorpions, y ayant des aiguillons, et elles avoient pouvoir de

ỹ 4-6. Ces sauterelles reçoivent la même puissance que les scorpions; et il a toujours été ordinaire dans l'Eglise de comparer les hérétiques à ces insectes venimeux. La mort eût été pour les gens de bien, comme autrefois pour Elie, en quelque sorte plus douce que de voir la désolation que l'Eglise catholique eut à éprouver de la part des sectateurs de Luther. Mais il ne fut pas permis à ces insectes de toucher à ceux qui avoient sur le front le signe du Dieu vivant, c'est-à-dire de prévaloir contre les serviteurs de Dieu. Les cinq mois sont le terme que Dieu a prescrit à ce fléau, à la durée duquel il a donné de secrètes bornes que lui seul connoît.

nuire aux hommes durant cinq mois.

rum : et potestas earum nocere hominibus mensibus quinque : et habebant super se

11. Elles avoient pour roi l'ange de l'abîme," appelé en hébreu Abaddon," et en grec Apollyon," (c'est-à-dire l'Exterminateur").

11. Regem angelum abyssi, cui nomen hebraice Abaddon, græce autem Apollyon, (latine habens nomen Exterminans).

12. Ce premier malheur étant passé, en voici encore deux autres qui suivent.

12. Væ unum abiit, et ecce veniunt adhuc duo væ post hæc.

13. Le sixième ange sonna de la trompette; et j'entendis une voix qui sortoit des quatre coins de l'autel d'or qui est devant Dieu :

13. Et sextus angelus tuba cecinit : et audivi vocem unam ex quatuor cornibus altaris aurei, quod est ante oculos Dei,

14. Et elle dit au sixième ange, qui avoit la trompette : Déliez les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve de l'Euphrate.

14. Dicentem sexto angelo, qui habebat tubam : Solve quatuor angelos qui alligati sunt in flumine magno Euphrate.

15. Aussitôt on délia ces quatre anges, qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année, où ils devoient tuer la troisième partie des hommes.

15. Et soluti sunt quatuor angeli, qui parati erant in horam, et diem, et mensem, et annum, ut occiderent tertiam partem hominum :

16. Et le nombre de cette armée de

16. Et numerus eque-

℣ 7-11. La secte des luthériens naquit la rébellion dans le cœur et les armes à la main; plusieurs rois et plusieurs souverains se mirent à leur tête; chez eux régna l'esprit de séduction, s'annonçant sous le nom de réforme; mais leur doctrine étoit une doctrine charnelle et sensuelle. Leurs dents, plus cruelles que celles des lions, tuoient, non les corps, mais les âmes. Nous entendons encore le bruit effroyable qu'ils firent en portant la révolte et la sédition dans tous les lieux où ils se répandirent. Les catholiques, fermant leurs oreilles à des paroles qui sortoient d'une bouche emmiellée, se virent bientôt après exposés à leurs aiguillons envenimés, à leurs cruautés et à leurs excès; enfin jamais parti ne mérita mieux le nom d'*exterminateur*, ayant non-seulement exterminé l'extérieur de la religion, mais posé des principes de doctrine qui en sapent les fondemens. Voyez ce qui a été dit de la plaie des sauterelles dans la *Préface sur l'Apocalypse*, art. VI, n. 4, et dans la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, entre lesquels le cinquième a pour époque la naissance du luthéranisme.

℣ 11. אבדון.

Ibid. Ἀπολλύων.

Ibid. La Vulgate ajoute ces derniers mots pour exprimer le sens de celui qui a été mis ici en hébreu et en grec.

stris exercitus vicies millies dena millia : et audivi numerum eorum.

17. Et ita vidi equos in visione : et qui sedebant super eos, habebant loricas igneas, et hyacinthinas, et sulphureas : et capita equorum erant tamquam capita leonum : et de ore eorum procedit ignis, et fumus, et sulphur :

18. Et ab his tribus plagis occisa est tertia pars hominum, de igne, et de fumo, et sulphure, quæ procedebant de ore ipsorum.

19. Potestas enim equorum in ore eorum est, et in caudis eorum : nam caudæ eorum similes serpentibus, habentes capita, et in his nocent.

20. Et cæteri homines, qui non sunt occisi in his plagis, neque pœnitentiam egerunt de operibus manuum suarum, ut non adorent dæmonia, et simulacra aurea, et argentea et ærea lapidea, et lignea, quæ neque videre possunt, neque audire, neque ambulare :

21. Et non egerunt pœnitentiam ab homicidiis

cavalerie étoit de deux cents millions; car j'en entendis dire le nombre."

17. Je vis aussi les chevaux dans la vision ; et ceux qui étoient montés dessus avoient des cuirasses de feu, d'hyacinthe et de soufre ; et les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions ; et il sortoit de leur bouche, du feu, de la fumée et du soufre :

18. Et par ces trois plaies, le feu, la fumée et le soufre, qui sortoient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée.

19. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche et dans leurs queues ; parce que leurs queues sont semblables à des serpens, ayant des têtes dont elles blessent."

20. Et les autres hommes qui ne furent point tués par ces plaies ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour cesser d'adorer les démons et les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher ;

21. Et ils ne firent point pénitence, ni de leurs mœurs, ni de leurs empoi-

ỳ 13-16. Cette sixième plaie, à la veille de laquelle nous semblons être, paroit si enveloppée, que les seuls événemens peuvent en être les interprètes. Tout ce qui est dit ici présage des guerres et des irruptions; mais quel sera ce fleuve, et d'où viendront ces anges exterminateurs ? Ce sont des mystères de l'avenir. Cependant, comme les plaies de l'Eglise n'arrivent point sans être précédées de plusieurs dispositions qui de longue main leur préparent la voie, on doit former ses conjectures sur la situation présente des nations et des sectes ennemies de la vraie religion, et voir quelle peut être et d'où peut venir cette grande invasion qui nous menace.

ỳ 17-19. Tout ceci regarde une chose future Ce fléau caractérisera le VIᵉ âge de l'Eglise.

sonnemens, ni de leurs impudicités, ni de leurs vols.

suis, neque a veneficiis suis, neque a fornicatione sua, neque a furtis suis.

CHAPITRE X.

Un ange descend du ciel, et vient annoncer qu'il n'y aura plus de temps, et que le mystère de Dieu va être consommé et les prophéties accomplies. Il tient un livre qu'il donne à saint Jean, en lui commandant de le manger : ce livre est en même temps doux et amer.

1. Alors je vis un autre ange puissant qui descendoit du ciel, revêtu d'une nuée et ayant un arc-en-ciel sur la tête : son visage étoit comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu :"

1. Et vidi alium angelum fortem descendentem de cœlo, amictum nube, et iris in capite ejus : et facies ejus erat ut sol, et pedes ejus tamquam columnæ ignis :

2. Il avoit à la main un petit livre ouvert ; et il mit son pied droit sur la mer, et son pied gauche sur la terre ;"

2. Et habebat in manu sua libellum apertum : et posuit pedem suum dextrum super mare, sinistrum autem super terram :

3. Et il cria d'une voix forte, comme un lion qui rugit ; et après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix ;

3. Et clamavit voce magna, quemadmodum cum leo rugit : et cum clamasset, locuta sunt septem tonitrua voces suas :

4. Et les sept tonnerres ayant fait retentir leurs voix, j'allois écrire ; mais j'entendis une voix du ciel, qui me dit : Scellez les paroles des sept tonnerres, et ne les écrivez point.

4. Et cum locuta fuissent septem tonitrua voces suas, ego scripturus eram : et audivi vocem de cœlo dicentem mihi : Signa quæ locuta sunt septem tonitrua, et noli ea scribere.

℣ 1. Cet ange représente Jésus-Christ même, dont il est l'envoyé ; la nuée dont il est revêtu rappelle le premier avénement de Jésus-Christ, dans lequel il a paru revêtu de la nuée de notre chair; l'arc-en-ciel qui est sur sa tête est le symbole de l'alliance dont Jésus-Christ est le médiateur ; son visage, éclatant comme le soleil, représente la gloire de l'humanité sainte de Jésus-Christ ; ses pieds, semblables à des colonnes de feu, annoncent le dernier avénement de J.-C. selon lequel il viendra précédé d'un feu vengeur.

℣ 2. La situation de l'ange qui met un pied sur la mer et l'autre sur la terre, et qui élève ensuite sa main vers le ciel (vers. 5), marque que ce qu'il vient annoncer de la part de Dieu regarde le ciel, la terre et la mer, c'est-à-dire tout l'univers. Quant au petit livre ouvert qu'il tient en main, *voyez* ce qui sera dit aux versets 8, 9 et 10.

5. Et angelus, quem vidi stantem super mare, et super terram, levavit manum suam ad cœlum :

5. Alors l'ange que j'avois vu, qui se tenoit debout sur la mer et sur la terre, leva sa main au ciel ; *Dan.* XII. 7.

6. Et juravit per viventum in sæcula sæculorum, qui creavit cœlum, et ea quæ in eo sunt, et terram, et ea quæ in ea sunt, et mare, et ea quæ in ea sunt : quia tempus non erit amplius :

6. Et jura, par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et tout ce qui est dans le ciel, la terre et tout ce qui est dans la terre, la mer et tout ce qui est dans la mer, qu'il n'y auroit plus de temps ;

7. Sed in diebus vocis septimi angeli, cum cœperit tuba canere, consummabitur mysterium Dei, sicut evangelizavit per servos suos prophetas.

7. Mais qu'au jour où le septième ange feroit entendre sa voix, et sonneroit de la trompette, le mystère de Dieu s'accompliroit, ainsi qu'il l'a annoncé par ses prophètes ses serviteurs.[a]

8. Et audivi vocem de cœlo iterum loquentem mecum, et dicentem : Vade, et accipe librum apertum de manu angeli stantis super mare et super terram.

8. Et la voix que j'avois entendue dans le ciel s'adressa encore à moi, et me dit : Allez prendre le livre[a] qui se tient debout sur la mer et sur la terre.

9. Et abii ad angelum, dicens ei, ut daret mihi librum. Et dixit mihi : Accipe librum, et devora illum : et faciet amaricari ventrem tuum, sed in ore tuo erit dulce tamquam mel.

9. J'allai donc vers l'ange, et je lui dis : Donnez-moi le livre.[a] Et il me dit : Prenez ce livre et le dévorez : il vous causera de l'amertume dans le ventre, mais dans votre bouche il sera doux comme du miel. *Ezech.* III. 1.

10. Et accepi librum de manu angeli, et devoravi illum : et erat in ore meo tamquam mel dulce : et cum devorassem eum, amaricatus est venter meus.

10. Je pris donc le livre[a] de la main de l'ange et je le dévorai : et il étoit dans ma bouche doux comme du miel, mais l'ayant avalé, il me causa de l'amertume dans le ventre.

ỳ 6 et 7. Il n'y aura plus de temps, c'est-à-dire qu'alors le monde sera près de finir; et c'est dans cette dernière révolution que le mystère de Dieu sera entièrement consommé, et les prophéties pleinement accomplies.

ỳ 8. Grec : Le petit livre βιβλαρίδιον. La Vulgate l'a nommé ainsi au verset 2, *libellum*.

ỳ 9 et 10. Le grec à la lettre : le petit livre. Et il me dit : Prenez-le, et le dévorez, etc. Je pris donc le petit livre de la main de l'ange, etc. Ce livre mystérieux qui est présenté à saint Jean précisément entre le son de la sixième

11. Alors il me dit : Il faut que vous prophétisiez encore devant les nations, devant les peuples, devant les hommes de diverses langues, et devant plusieurs rois."

11. Et dixit mihi : Oportet te iterum prophetare gentibus, et populis, et linguis, et regibus multis.

et de la septième trompette, ou plutôt entre l'irruption qui vient d'être annoncée au son de la sixième trompette, et la persécution qui va suivre et qui précédera le son de la septième trompette, paroît représenter le livre même de l'Evangile qui sera donné aux Juifs à la fin du sixième âge de l'Eglise. Ce livre sera pour eux alors plein de douceur, parce qu'ils y reconnoîtront l'amour tendre de Jésus-Christ; mais en même temps il leur causera de l'amertume, parce qu'ils y reconnoîtront avec douleur leur infidélité et celle de leurs pères. Voyez ce qui a été dit sur cela dans la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise.*

℣ 11. Autr. : Il faut que vous prophétisiez encore devant beaucoup de nations, de peuples, de langues et de rois. Cette parole, qui ne fut jamais pleinement vérifiée en la personne de saint Jean, paroît regarder les Juifs mêmes représentés par saint Jean. Leur retour, dit saint Paul, deviendra la richesse des gentils (*Rom.* XI. 12); et comment cela, sinon parce qu'après avoir reçu l'Evangile, ils lui rendront hautement témoignage, et l'annonceront à toutes les nations? Voyez ce qui a été dit sur cela dans la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise.*

CHAPITRE XI.

Le parvis du temple et la ville sainte sont abandonnés à la profanation des gentils. Prédication des deux témoins. Puissance que Dieu leur donne. Ils sont mis à mort par la bête qui monte de l'abîme. Ils ressuscitent et montent au ciel. La persécution dans laquelle ils sont mis à mort est la consommation du second malheur. VII[e] trompette : troisième et dernier malheur, qui est l'anathème dont le souverain Juge doit frapper la terre au jour de son avénement.

1. On me donna ensuite une canne semblable à une toise," et il me fut dit" : Levez-vous," et mesurez le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y adorent.

1. Et datus est mihi calamus similis virgæ, et dictum est mihi : Surge, et metire templum Dei, et altare, et adorantes in eo.

℣ 1. Litt. : Semblable à une verge, c'est-à-dire un bâton de mesure. *Ezech.* XL. 3.

Ibid. Gr. litt. : Et l'ange se tint debout, en me disant *au nom de Jésus-Christ, qu'il représentoit :* Allez, et mesurez, etc.

Ibid. Le temple de Dieu, c'est Dieu même (*Apoc.* XXI. 22); c'est son son propre sein où réside Jésus-Christ son fils avec ses membres, et où il est comme l'autel qui porte et sanctifie sa victime, c'est-à-dire son humanité unie personnellement au Verbe, et son Eglise. Mesurer ce temple, cet autel et ceux qui y adorent, c'est faire son occupation principale de connoître Dieu, Jésus-Christ et son Eglise, et d'étudier sa religion et son économie.

2. Atrium autem quod est foris templum, ejice foras, et ne metiaris illud : quoniam datum est gentibus, et civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus :

2. Pour le parvis qui est hors du temple, laissez-le et ne le mesurez point, parce qu'il a été abandonné aux gentils : et ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois."

3. Et dabo duobus testibus meis, et prophetabunt diebus mille ducentis sexaginta, amicti saccis.

3. Et je donnerai à mes deux témoins," et ils prophétiseront durant mille deux cent soixante jours, couverts de sacs."

4. Hi sunt duæ olivæ, et duo candelabra, in conspectu Domini terræ stantes.

4. Ce sont deux oliviers et les deux chandeliers " qui sont devant le Seigneur de la terre." *Zach.* IV. 14.

5. Et si quis voluerit eos nocere, ignis exiet de ore eorum, et devorabit inimi-

5. Si quelqu'un veut leur nuire, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis : et si quelqu'un

℣ 2. Le parvis qui est hors du temple, c'est toute la surface de la terre. Ne point mesurer le parvis, mais mesurer le temple, c'est oublier la terre pour ne s'occuper que du ciel. Le parvis sera abandonné aux gentils au temps de cette grande persécution dans laquelle ils fouleront aux pieds la ville sainte, c'est-à-dire lorsque les nations infidèles exerceront leur violence contre l'Eglise de Jésus-Christ, dans cette persécution qui, étant la consommation du second malheur, après lequel il n'y en a point d'autre que le troisième et dernier, qui est l'avénement du souverain Juge, est évidemment la persécution de l'Antechrist, comme toute la tradition le reconnoît et l'enseigne.

℣ 3. Je les inspirerai. Les pères et les interprètes, dit ici dom Calmet même, ont entendu communément par ces deux prophètes Hénoch et Elie, et nous ne doutons point, continue-t-il, qu'à la fin du monde et avant le jugement dernier, ils ne doivent paroître réellement dans l'Eglise, pour soutenir les fidèles contre les violences de l'Antechrist. Il n'y a pas lieu de soutenir que par ces deux prophètes on puisse entendre, non deux personnes singulières, mais le clergé et le peuple fidèle des premiers siècles. On voit dans la suite de cette prophétie trop de caractères personnels et individuels, pour recourir à une interprétation qui donneroit lieu à tourner en allégories les faits les plus marqués de l'Ecriture, interprétation à laquelle on n'a eu recours que dans l'impossibilité où l'on s'est vu de trouver rien de semblable dans les premiers siècles, auxquels on a voulu rapporter ce chapitre, au lieu de le rapporter aux derniers. A quoi on doit ajouter que c'est anéantir la prophétie du retour d'Hénoch et d'Elie, que d'en détourner à un sens allégorique l'endroit le plus exprès et le plus formel.

Ibid. D'habits de pénitence. — Les Juifs comptoient, au moins pour le sacré, par mois lunaires à trente jours chacun. Selon cette supputation, mille deux cent soixante jours composent quarante-deux mois ou trois ans et demi.

℣ 4. Il fait allusion à un passage du prophète Zacharie.

Ibid. Gr. litt. : devant le Dieu de la terre.

veut les offenser, il faut qu'il soit tué de cette sorte."

cos eorum : et si quis voluerit eos lædere, sic oportet eum occidi.

6. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne tombe point de pluie pendant le temps qu'ils prophétiseront; et ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang et de frapper la terre de toutes sortes de plaies toutes les fois qu'ils voudront.

6. Hi habent potestatem claudendi cœlum, ne pluat diebus prophetiæ ipsorum : et potestatem habent super aquas convertendi eas in sanguinem, et percutere terram omni plaga quotiescumque voluerint.

7. Et après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera;"

7. Et cum finierint testimonium suum, bestia quæ ascendit de abysso, faciet adversum eos bellum, et vincet illos, et occidet eos :

8. Et leurs corps demeureront étendus dans les places" de la grande ville, qui est appelée spirituellement Sodome et Egypte, où leur Seigneur même a été crucifié.

8. Et corpora eorum jacebunt in plateis civitatis magnæ, quæ vocatur spiritualiter Sodoma et Ægyptus, ubi et Dominus eorum crucifixus est :

9. Et les hommes de diverses tribus, de peuples, de langues et de nations différentes, verront leurs corps durant trois jours et demi, sans vouloir permettre qu'on leur donne la sépulture.

9. Et videbunt de tribubus, et populis, et linguis, et gentibus, corpora eorum per tres dies et dimidium : et corpora eorum non sinent poni in monumentis :

10. Les habitans de la terre se réjouiront de les voir en cet état; ils feront des festins," et ils s'enverront des présens les uns aux autres, parce

10. Et inhabitantes terram gaudebunt super illos, et jucundabuntur : et munera mittent invicem, quo-

℣ 5. Par le souffle brûlant de leur bouche.

℣ 7. Selon toute la tradition, cette bête qui monte de l'abîme, et qui sera décrite au chapitre XIII, n'est autre que l'Antechrist qui doit faire mourir les deux témoins Hénoch et Elie, dans cette persécution qui, précédant immédiatement l'avénement du souverain Juge, ne peut être que celle de l'Antechrist. Voyez la *préface* sur ce livre, et la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, à la suite de cette préface.

℣ 8. Gr. : dans la place de la grande ville, etc., où notre Seigneur même a été crucifié. Il semble que la ville de Jérusalem soit par là visiblement désignée. Et c'étoit aussi la pensée de saint Jérôme. Cette ville est devenue semblable à Sodome par son impénitence, et à l'Egypte par son endurcissement; elle a été renversée comme Sodome; elle a été frappée comme l'Egypte.

℣ 10. C'est le sens du grec.

niam hi duo prophetæ cruciaverunt eos qui habitabant super terram.

11. Et post dies tres et dimidium, spiritus vitæ a Deo intravit in eos; et steterunt super pedes suos, et timor magnus cecidit super eos qui viderunt eos :

12. Et audierunt vocem magnam de cœlo, dicentem eis : Ascendite huc. Et ascenderunt in cœlum nube : et viderunt illos inimici eorum.

13. Et in illa hora factus est terræ motus magnus, et decima pars civitatis cecidit : et occisa sunt in terræ motu nomina hominum septem millia : et reliqui in timorem sunt missi, et dederunt gloriam Deo cœli.

14. Væ secundum abiit : et ecce væ tertium veniet cito.

15. Et septimus angelus tuba cecinit : et factæ sunt voces magnæ in cœlo, dicentes : Factum est regnum hujus mundi, Domini nostri et Christi ejus, et regnabit in sæcula sæculorum : Amen.

16. Et viginti quatuor seniores, qui in conspectu

que ces deux prophètes auront fort tourmenté ceux qui habitoient sur la terre."

11. Mais trois jours et demi après, Dieu répandit en eux un esprit de vie; ils se relevèrent sur leurs pieds, et ceux qui les virent furent saisis d'une grande crainte.

12. Alors ils entendirent une puissante voix qui venoit du ciel, et qui leur dit : Montez ici; et ils montèrent au ciel dans une nuée, à la vue de leurs ennemis.

13. A cette même heure il se fit un grand tremblement de terre : la dixième partie de la ville tomba, et sept mille hommes périrent dans ce tremblement de terre, et les autres étant saisis de frayeur rendirent gloire au Dieu du ciel.

14. Le second malheur est passé et le troisième viendra bientôt."

15. Le septième ange sonna en même temps de la trompette, et on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disoient : L'empire " de ce monde a passé à notre Seigneur et à son Christ, et il régnera dans les siècles des siècles : Amen."

16. Aussitôt les vingt-quatre vieillards qui sont assis sur leurs trônes

℣ 10. Les pressant de se convertir.

℣ 14. Le premier malheur est marqué au chapitre IX. 1-12. Le second commence au chapitre IX. 13. et finit ici. Le troisième est celui qui va suivre. Le premier appartient au ve âge; le second éclatera dans le VIe âge; le troisième sera l'époque du VIIe âge, qui sera l'âge de l'éternité.

℣ 15. Gr. litt. : Les royaumes de ce monde ont passé, etc. Le règne de Jésus-Christ ne sera parfait qu'à la fin du monde; et c'est ce règne parfait de Jésus-Christ qui est annoncé ici, comme la suite même le prouve. (*Infr.* ℣ 17 et 18.)

Ibid. Cet *Amen* n'est pas dans le grec.

devant Dieu, se prosternèrent et adorèrent Dieu, en disant :

Dei sedent in sedibus suis, ceciderunt in facies suas, et adoraverunt Deum, dicentes :

17. Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez et qui serez," de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance et de votre règne.

17. Gratias agimus tibi, Domine Deus omnipotens, qui es, et qui eras, et qui venturus es : quia accepisti virtutem tuam magnam, et regnasti.

18. Les nations se sont irritées, et le temps de votre colère est arrivé, le temps de juger les morts et de donner la récompense aux prophètes vos serviteurs, et aux saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre."

18. Et iratæ sunt gentes, et advenit ira tua, et tempus mortuorum judicari, et reddere mercedem servis tuis prophetis, et sanctis, et timentibus nomen tuum, pusillis et magnis, et exterminandi eos qui corruperunt terram.

19. Alors le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, et on vit l'arche de son alliance dans son temple," et il se fit des éclairs, des voix," un tremblement de terre et une grêle effroyable.

19. Et apertum est templum Dei in cœlo : et visa est arca testamenti ejus in templo ejus : et facta sunt fulgura, et voces, et terræ motus, et grando magna.

℣ 17. Voyez *supr.* I, 4. 8 *et* IV. 8. Litt. : qui devez venir.

℣ 18. Par leurs crimes. Le grand jour de l'avénement de Jésus-Christ pouvoit-il être mieux caractérisé ? Ce jour où la colère de Dieu doit éclater, où les morts doivent être jugés, les saints récompensés, les méchans exterminés.

℣ 19. Cette arche d'alliance qui paroît dans le temple du ciel, qu'est-ce autre chose que Jésus-Christ, l'arche vivante du Seigneur, qui va descendre du ciel avec les anges et les saints pour juger les morts, récompenser les justes, et exterminer les méchans ?

Ibid. Grec : des voix, des tonnerres, etc.

CHAPITRE XII.

Femme revêtue du soleil. Dragon à sept têtes. Enfant mâle qui doit gouverner les nations, et qui est enlevé au trône de Dieu. Combat de bons et de mauvais anges. Dragon précipité du ciel en terre. Il poursuit la femme, jette un fleuve après elle, va faire la guerre à ses enfans, est forcé de s'arrêter sur le sable de la mer.

1. Il parut encore un grand prodige dans le ciel : c'étoit une femme revêtue du soleil, laquelle avoit la

1. Et signum magnum apparuit in cœlo : Mulier amicta sole, et luna sub

pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim.

2. Et in utero habens, clamabat parturiens, et cruciabatur ut pariat.

3. Et visum est aliud signum in cœlo : et ecce draco magnus rufus, habens capita septem, et cornua decem : et in capitibus ejus diademata septem.

4. Et cauda ejus trahebat tertiam partem stellarum cœli, et misit eas in terram : et draco stetit ante mulierem quæ erat paritura, ut cum peperisset, filium ejus devoraret.

5. Et peperit filium masculum, qui recturus erat

lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête.

2. Elle étoit grosse et elle crioit étant en travail et ressentant les douleurs de l'enfantement. "

3. Un autre prodige parut ensuite dans le ciel, un grand dragon roux qui avoit sept têtes et dix cornes, et sept diadèmes sur ses têtes.

4. Il entraînoit avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, et il les fit tomber sur la terre : " ce dragon s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter, afin de dévorer son fils aussitôt qu'elle en seroit délivrée.

5. Elle mit au monde un enfant mâle qui devoit gouverner toutes les

℣ 1 et 2. Cette femme représente l'Eglise, c'est-à-dire, selon la pensée de saint Augustin, l'ancienne cité de Dieu, du milieu de laquelle est né dans la plénitude des temps le Sauveur des hommes; cette cité sainte qui a commencé dans Abel, le premier des justes. Elle paroît ici couverte de la lumière et de la protection de Jésus-Christ même, le vrai soleil de justice qui devoit naître d'elle. Elle a sous ses pieds l'empire ennemi de Jésus-Christ, représenté par le croissant, qui est l'enseigne militaire des Turcs, peuples dont la puissance fait partie de l'empire antichrétien de Mahomet. Les douze étoiles qui composent sa couronne représentent les douze Apôtres qui sont sa gloire. Elle est enceinte, portant dans son sein celui qui devoit gouverner les nations avec un sceptre de fer, c'est-à-dire le Messie promis, Jésus-Christ même. Ses cris représentent les cris des patriarches et des saints qui soupiroient après l'avénement de ce divin Libérateur. Ses douleurs représentent les épreuves et les tribulations que la race choisie avoit eu à soutenir depuis le commencement du monde jusqu'au temps où elle accoucha de cet enfant mâle, ce fils si désiré.

℣ 3 et 4. Ce dragon est l'ancien serpent appelé Diable et Satan (*infr.* vers. 9), c'est Lucifer. Sa cruauté est représentée sous le symbole de cette couleur rousse commune aux bêtes les plus carnassières. Il paroît dans le ciel, parce qu'il étoit alors adoré et reconnu pour le véritable Dieu sous le nom de Jupiter. Ses sept têtes portant le diadème marquent les sept principaux tyrans dont il devoit se servir pour persécuter l'Eglise. Les six premiers furent Néron, Domitien, Dèce, Valérien, Aurélien et Dioclétien; le septième fut Julien, ou plutôt ce sera l'Antechrist, dont Julien a été la figure. (*Infr.* XVII. 9 *et* 10.) Ses dix cornes représentent les dix rois barbares qui partagèrent dans la suite l'empire romain, et dont le démon se servit aussi pour persécuter l'Eglise. (*Ibid.* 12-14.) Les étoiles que sa queue entraîne peuvent représenter les anges qu'il avoit séduits dès le commencement.

nations avec une verge de fer, et son fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône."

omnes gentes in virga ferrea : et raptus est filius ejus ad Deum, et ad thronum ejus.

6. Et la femme s'enfuit dans le désert où elle avoit une retraite que Dieu lui avoit préparée, pour l'y faire nourrir durant mille deux cent soixante jours."

6. Et mulier fugit in solitudinem, ubi habebat locum paratum a Deo, ut ibi pascant eam diebus mille ducentis sexaginta.

7. Alors il se donna une grande bataille dans le ciel : Michel et ses anges combattoient contre le dragon, et le dragon avec ses anges combattoit contre lui.

7. Et factum est prælium magnum in cœlo : Michael et angeli ejus præliabantur cum dracone, et draco pugnabat, et angeli ejus :

8. Mais ceux-ci furent les plus foibles : et l'on n'a plus trouvé leur place dans le ciel.

8. Et non valuerunt, neque locus inventus est eorum amplius in cœlo :

9. Et ce grand dragon, cet ancien serpent qui est appelé Diable et Satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, et ses anges avec lui."

9. Et projectus est draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur Diabolus et Satanas, qui seducit universum orbem : et projectus est in terram, et angeli ejus cum illo missi sunt.

℣ 5. Cet enfant mâle qui devoit gouverner les nations avec un sceptre de fer est évidemment Jésus-Christ même, selon que saint Jean témoigne dans la suite, lorsque, parlant de Jésus-Christ, il dit : *C'est lui qui doit gouverner les nations avec un sceptre de fer.* (*Infr.* XIX. 11. 13. 15.) Cet enfant est enlevé au trône de Dieu ; et c'est ainsi que Jésus-Christ fut enlevé au jour de son ascension : une nuée le ravit aux yeux de ses disciples. Il s'avança, selon l'expression de Daniel, jusqu'à l'Ancien des jours : les anges le lui présentèrent (*Dan.* VII. 13), et il s'assit sur le trône de Dieu son Père, comme il le dit lui-même au commencement de ce livre, où il marque aussi le pouvoir qui lui a été donné. (*Supr.* II. 27. 28 *et* III. 21.)

℣ 6. Après que Jésus-Christ eut commencé à exercer sur la terre sa puissance par la prédication de ses apôtres, les chrétiens qui formoient l'Eglise de Jérusalem se virent obligés de s'enfuir dans le désert de l'Arabie, et de se retirer dans la petite ville de Pella, où Dieu leur avoit préparé une retraite pour les mettre à couvert des vengeances qu'il fit éclater sur Jérusalem durant trois ans et demi, qui forment douze cent soixante jours, depuis l'an 66 de l'ère chrétienne vulgaire où commença la dernière guerre des Romains contre les Juifs, jusqu'en 70, où elle finit par la prise de Jérusalem et l'incendie du temple.

℣ 7-9. C'est le triomphe de la religion chrétienne et la ruine du paganisme. Tandis que le démon et ses anges animoient les païens contre l'Eglise, saint Michel et ses anges défendoient l'Eglise contre les païens. La religion chrétienne prévalut, et les divinités du paganisme furent renversées. Le démon et ses

10. Et audivi vocem magnam in cœlo, dicentem : Nunc facta est salus, et virtus, et regnum Dei nostri, et potestas Christi ejus : quia projectus est accusator fratrum nostrorum, qui accusabat illos ante conspectum Dei nostri die ac nocte.

10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel, qui dit : C'est maintenant qu'est établi le salut, la force et le règne de notre Dieu, et la puissance de son Christ; parce que l'accusateur de nos frères, qui les accusoit jour et nuit devant notre Dieu, a été précipité.

11. Et ipsi vicerunt eum propter sanguinem Agni, et propter verbum testimonii sui, et non dilexerunt animas suas usque ad mortem.

11. Et ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau," et par la parole à laquelle ils ont rendu témoignage : et ils ont renoncé à l'amour de la vie, jusqu'à vouloir bien souffrir la mort."

12. Propterea lætamini, cœli, et qui habitatis in eis. Væ terræ et mari, quia descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet.

12. C'est pourquoi, cieux, réjouissez-vous, et vous qui y habitez. Malheur à la terre et à la mer," parce que le diable est descendu vers vous, plein de colère, sachant le peu de temps qui lui reste."

13. Et postquam vidit draco quod projectus esset in terram, persecutus est mulierem quæ peperit masculum.

13. Le dragon se voyant donc précipité en terre, poursuivit la femme qui avoit mis au monde l'enfant mâle.

14. Et datæ sunt mulieri alæ duæ aquilæ magnæ, ut volaret in desertum in locum suum, ubi alitur per tempus et tempora et dimidium temporis, a facie serpentis.

14. Mais on donna à la femme les deux ailes d'un " grand aigle, afin qu'elle s'envolât dans le désert au lieu de sa retraite, où elle est nourrie un temps, deux temps et la moitié d'un temps," hors la présence du serpent."

anges furent précipités du ciel en terre. On cessa de les regarder comme des dieux.

℣ 11. De Jésus-Christ, auquel ils ont cru.

Ibid. Ils ont donné leur vie pour la défense de la foi.

℣ 12. Gr. litt. : Malheur à vous qui habitez sur la terre et sur la mer.

Ibid. Ce peu de temps qui restoit au démon étoit celui des dernières persécutions, après lesquelles Constantin, premier empereur chrétien, étant demeuré seul maître de l'empire, acheva de renverser l'idolâtrie.

℣ 13. Le grec exprime l'article, τοῦ ἀετοῦ τοῦ μ., qui n'a pu être rendu en latin.

Ibid. C'est-à-dire trois ans et demi.

℣ 13 et 14. Cette persécution paroît être particulièrement celle de Dioclé-

15. Alors le serpent jeta de sa gueule après la femme, comme un fleuve, pour la faire entraîner par ce fleuve."

15. Et misit serpens ex ore suo post mulierem, aquam tamquam flumen, ut eam faceret trahi a flumine.

16. Mais la terre aida la femme, et la terre ayant ouvert sa bouche, engloutit le fleuve que le dragon avoit vomi de sa gueule."

16. Et adjuvit terra mulierem, et aperuit terra os suum, et absorbuit flumen quod misit draco de ore suo.

17. Et le dragon, irrité contre la femme, alla faire la guerre à ses autres enfans qui gardent les commandemens de Dieu, et qui demeurent fermes dans la confession de Jésus-Christ;"

17. Et iratus est draco in mulierem : et abiit facere prælium cum reliquis de semine ejus, qui custodiunt mandata Dei, et habent testimonium Jesu Christi.

18. Et il s'arrêta sur le sable de la mer."

18. Et stetit supra arenam maris.

tien, qui dura trois ans et demi, depuis la fin de février 303 jusqu'à la fin de juillet 306. L'aigle étoit l'enseigne militaire des Romains; et les ailes qui sont données ici à l'Eglise sont des ailes d'aigle, peut-être pour marquer que Rome même, qui persécutoit alors l'Eglise, avoit été choisie pour être le centre de l'Eglise même qu'elle persécutoit, et qui seroit appelée du nom même d'Eglise romaine.

℣ 15. Pour la submerger dans ses eaux.

℣ 15 et 16. La persécution est ce fleuve qui persécutoit l'Eglise jusque dans les déserts où elle s'étoit réfugiée : mais enfin la terre la secourut; la puissance temporelle vint à son secours. Constantin, parvenu à l'empire, se rend protecteur des chrétiens; la terre s'ouvre, ou, selon l'expression propre du texte, la terre ouvre sa bouche, et elle engloutit le fleuve. Constantin parle, et, à sa considération, Maximin, Maxence et Licinius, qui partageoient avec lui l'empire, suspendent la persécution.

℣ 17. Le démon, voyant ses efforts arrêtés par l'empereur Constantin, excite contre lui successivement les trois autres empereurs, Maxence, Maximin et Licinius. Il vient avec eux faire la guerre à Constantin et à l'Eglise; mais ils sont vaincus, et l'idolâtrie périt avec son dernier protecteur, Licinius. Ce prince païen est défait sur le bord de la mer, où le dragon vaincu fut ainsi forcé de s'arrêter, comme il est dit au verset suivant.

℣ 18. Le grec lit : Et je m'arrêtai sur le sable de de la mer. Mais la leçon de la Vulgate se trouve dans le manuscrit alexandrin, dans l'édition d'Alde, dans le syriaque, dans l'arabe; et on vient de voir qu'elle est justifiée par l'accomplissement.

CHAPITRE XIII.

Bête à sept têtes et à dix cornes qui s'élève de la mer. Le dragon lui donne sa puissance. Elle fait la guerre aux saints; elle est adorée par les hommes. Une autre bête s'élève de la terre, ayant deux cornes semblables à celles de l'Agneau. Elle séduit les hommes par ses prodiges.

1. Et vidi de mari bestiam ascendentem, habentem capita septem, et cornua decem, et super cornua ejus decem diademata, et super capita ejus nomina blasphemiæ.

1. Et je vis s'élever de la mer une bête qui avoit sept têtes et dix cornes; et sur ses cornes, dix diadèmes; et sur ses têtes, des noms de blasphèmes."

2. Et bestia quam vidi, similis erat pardo, et pedes ejus sicut pedes ursi, et os ejus sicut os leonis : et dedit illi draco virtutem suam, et potestatem magnam.

2. Cette bête que je vis, étoit semblable à un léopard; ses pieds étoient comme des pieds d'ours; sa gueule comme la gueule d'un lion : et le dragon lui donna sa force" et sa grande puissance."

3. Et vidi unam de capitibus suis quasi occisum in mortem : et plaga mortis ejus curata est : et admirata est universa terra post bestiam.

3. Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort; mais cette blessure mortelle fut guérie, et toute la terre en étant dans l'admiration suivit la bête.

℣ 1. Cette bête qui s'élève de la mer représente l'empire romain idolâtre, qui, défait et vaincu par Constantin, commence à reparoître sous Julien. Les sept têtes de cette bête sont les sept empereurs qui ont tant blasphémé contre Jésus-Christ et son Eglise, et dont le septième est Julien même. Les dix cornes sont les dix rois barbares qui persécutèrent aussi l'Eglise, et appuyèrent l'empire romain, qu'ils démembrèrent ensuite. Ces sept têtes n'ont point ici de diadèmes, parce que ces rois barbares, représentés par les cornes, les enlevèrent par le partage qu'ils firent des provinces romaines qu'ils érigèrent en royaumes. L'empire romain idolâtre et persécuteur, ressuscité par Julien, est la figure du règne de l'Antechrist; raison pour laquelle saint Jean mêle ces deux règnes ensemble, et s'élève de la figure à la chose figurée. Quelques-uns ont cru voir dans cette bête qui s'élève de la mer l'empire antichrétien dont Mahomet a jeté les premiers fondemens.

℣ 2. Grec : sa force, son trône, etc.

Ibid. Daniel avoit vu les empires des Babyloniens, des Perses et des Grecs sous la figure d'un lion, d'un ours et d'un léopard. Cette bête que saint Jean voit ici réunit la ressemblance de ces trois animaux, pour représenter l'empire romain qui avoit rassemblé en lui seul ces trois empires, ayant envahi leurs terres, et succédé à leur impiété et à leur tyrannie. Le dragon donne sa puissance à cette bête. Le démon, vaincu par Constantin, laisse en se retirant toute sa fureur entre les mains de Julien, dont le règne est décrit ici d'autant plus au long qu'il est la figure de l'Antechrist, dernier persécuteur des fidèles.

4. Alors ils adorèrent le dragon qui avoit donné sa puissance à la bête ; et ils adorèrent la bête, en disant : Qui est semblable à la bête ? et qui pourra combattre contre elle ? "

4. Et adoraverunt draconem qui dedit potestatem bestiæ : et adoraverunt bestiam, dicentes : Quis similis bestiæ ? et quis poterit pugnare cum ea ?

5. Et il lui fut donné une bouche qui se glorifioit insolemment, et qui blasphémoit, et elle reçut le pouvoir de faire la guerre " durant quarante-deux mois. "

5. Et datum est ei os loquens magna et blasphemias : et data est ei potestas facere menses quadraginta duos.

6. Elle ouvrit donc la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom et son tabernacle, " et ceux qui habitent dans le ciel.

6. Et aperuit os suum in blasphemias ad Deum, blasphemare nomen ejus, et tabernaculum ejus, et eos qui in cœlo habitant.

7. Il lui fut donné aussi le pouvoir de faire la guerre aux saints, et de les vaincre, " et la puissance lui fut donnée sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue et de toute nation :

7. Et est datum illi bellum facere cum sanctis, et vincere eos : et data illi potestas in omnem tribum, et populum, et linguam, et gentem :

8. Et elle fut adorée de tous ceux qui habitent la terre, dont les noms ne sont point écrits dès la création du monde dans le livre de vie de l'Agneau qui a été immolé. "

8. Et adoraverunt eam omnes qui inhabitant terram : quorum non sunt scripta nomina in libro vitæ Agni qui occisus est ab origine mundi.

℣ 3 et 4. Cette bête blessée à mort, c'est Dioclétien, dont la mort fut une blessure mortelle pour l'idolâtrie ; mais cette blessure fut guérie par Julien, qui fit revivre l'idolâtrie; et toute la terre adora le dragon et la bête ; le dragon reçut encore les honneurs dus à la divinité ; Rome fut encore adorée comme une déesse, et ses empereurs comme des dieux. Et Julien est encore ici la figure de l'Antechrist, qui, comme lui, s'efforcera de rétablir l'idolâtrie, ou au moins d'établir une idolâtrie nouvelle, en s'élevant au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, et se faisant adorer lui-même.

℣ 5. Ce mot est dans le grec.

Ibid. Cette bouche qui blasphème est celle de Julien, dont la persécution dura environ quarante-deux mois, depuis le commencement de l'an 360, où il fut déclaré Auguste, jusqu'à la fin de juin 363, où il mourut. Cet esprit d'impiété dans Julien fut la figure de l'esprit qui possédera l'Antechrist, dont Julien fut l'image, et dont la persécution sera aussi limitée au terme de trois ans et demi, comme on l'a déjà vu au chapitre XI, verset 2.

℣ 6. C'est-à-dire l'Eglise.

℣ 7. Soit en leur faisant renoncer la foi, soit en leur faisant perdre la vie.

℣ 8. Autr. : Dont les noms ne sont point écrits dans le livre de vie de l'Agneau, qui a été immolé dès la création du monde *dans les desseins de Dieu et dans la personne des justes.* C'est ainsi que l'exprime le père de Carrières. Dom Calmet pense que l'explication que nous avons préférée

9. Si quis habet aurem, audiat.

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il entende.

10. Qui in captivitatem duxerit, in captivitatem vadet : qui in gladio occiderit, oportet eum gladio occidi. Hic est patientia et fides sanctorum.

10. Celui qui aura réduit les autres en captivité," y sera réduit lui-même : celui qui aura tué par l'épée, il faut *Gen.* IX. 6.
qu'il périsse lui-même par l'épée. C'est ici la patience et la foi des saints." *Matt.* XXVI. 52.

11. Et vidi aliam bestiam ascendentem de terra, et habebat cornua duo similia Agni, et loquebatur sicut draco :

11. Je vis encore s'élever de la terre une autre bête qui avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau ; mais elle parloit comme le dragon."

12. Et potestatem prioris bestiæ omnem faciebat in conspectu ejus : et fecit terram, et habitantes in ea, adorare bestiam primam, cujus curat aest plaga mortis.

12. Et elle exerça toute la puissance de la première bête en sa présence : et elle fit que la terre et ceux qui l'habitent adorèrent la première bête, dont la plaie mortelle avoit été guérie.

13. Et fecit signa magna, ut etiam ignem faceret de cœlo descendere in terram in conspectu hominum :

13. Elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes ;

ici est la meilleure ; elle est appuyée sur un texte semblable du chapitre XVII, verset 8.

℣ 10. C'est une prophétie des vengeances que Dieu exerça sur les Romains par les armes des barbares, figure de celles qu'il exercera sur l'Antechrist et ses armées, en les livrant à une mort et une captivité éternelle dans l'enfer.

℣ 10. C'est ce qui les console dans les maux qu'ils souffrent de la part des méchans, de voir, comme dit le prophète, que la justice divine n'est pas endormie (2 *Petr.* II. 9), et que Dieu viendra bientôt à leur secours.

℣ 11. Cette bête représente le philosophe Maxime, qui vint au secours de l'empereur Julien, et qui, joignant ensemble les raisonnemens de la philosophie et l'artifice de la magie, s'efforçoit de contrefaire les deux principales vertus dont l'Agneau s'étoit servi pour renverser l'empire du démon, c'est-à-dire la vertu de la parole et la vertu des miracles. Mais cette bète parloit comme le dragon ; ses discours ne tendoient qu'au rétablissement du paganisme et à l'entier abolissement du christianisme. Au reste, il faut avouer que toute la conduite de Julien, et ces deux cornes apparentes de l'Agneau attribuées à Maxime, philosophe et magicien, ne sont qu'une légère esquisse de l'esprit dont l'Antechrist et son faux prophète seront remplis à la fin du monde, et des deux puissantes cornes qu'ils emploieront pour ravager l'héritage de Jésus-Christ. Saint Grégoire-le-Grand a cru voir dans cette seconde bête qui s'élève de la terre, et qui sera appelée *le faux prophète de la bête*, la multitude des faux prophètes ou faux apôtres qui soutiendront le parti de l'Antechrist : *Post Antichristum alia bestia ascendisse de terra dicitur, quia post eum multitudo prædicatorum illius ex terrena potestate gloriatur.* (*Mor. in Job. l.* XXXIII. *c.* 20.) La suite des événemens pourra seule développer le sens de ce qui est dit de ces deux bêtes.

14. Et elle séduisit ceux qui habitent sur la terre, à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire devant la bête, en disant à ceux qui habitent sur la terre qu'ils dressassent une image à la bête, qui, ayant reçu un coup d'épée, étoit encore en vie."

14. Et seduxit habitantes in terra, propter signa quæ data sunt illi facere in conspectu bestiæ, dicens habitantibus in terra, ut faciant imaginem bestiæ, quæ habet plagam gladii, et vixit.

15. Et il lui fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête, et de faire parler cette image," et de faire tuer tous ceux qui n'adoreroient pas l'image de la bête.

15. Et datum est illi ut daret spiritum imagini bestiæ, et ut loquatur imago bestiæ : et faciat ut quicumque non adoraverint imaginem bestiæ, occidatur.

16. Elle fera encore que tous les hommes, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, reçoivent le caractère de la bête à la main droite ou au front;"

16. Et faciet omnes pusillos et magnos, et divites et pauperes, et liberos et servos, habere characterem in dextera manu sua, aut in frontibus suis :

17. Et que personne ne puisse ni acheter ni vendre, que celui qui aura le caractère ou le nom de la bête," ou le nombre de son nom.

17. Et ne quis possit emere, aut vendere, nisi qui habet characterem, aut nomen bestiæ, aut numerum nominis ejus.

18. C'est ici la sagesse;" que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête; car c'est le nombre d'un homme, et son nombre est six cent soixante-six."

18. Hic sapientia est : qui habet intellectum, computet numerum bestiæ. Numerus enim hominis est : et numerus ejus sexcenti sexaginta sex.

℣ 14. Julien, à la sollicitation de Maxime et des autres partisans de l'idolâtrie, fit rétablir les images et les statues des faux dieux; son image même fut aussi placée avec celles des faux dieux, selon l'usage des Romains, qui adoroient en même temps les images de leurs empereurs et de leurs faux dieux.

℣ 15. L'oracle d'Apollon à Daphné étoit demeuré muet depuis que les reliques de saint Babylas avoient été placées près de son temple : Julien fit ôter les reliques du martyr; et le démon rendit ses oracles comme auparavant.

℣ 16. Ceci est relatif à la coutume des païens de porter sur leur poignet ou sur leur front le nom de la fausse divinité à laquelle ils se consacroient. Cela signifie que Julien s'efforceroit d'obliger tous les sujets de l'empire à faire profession publique du paganisme.

℣ 17. Julien fit graver sur la monnoie la figure d'un taureau immolé devant l'autel des faux dieux, en sorte qu'on ne put ni acheter ni vendre sans avoir en main le caractère de la bête.

℣ 18. C'est une chose qu'il faut pénétrer avec une soigneuse recherche.

Ibid. Le nom de l'empereur Julien étoit *Claudius Flavius Julianus Cæsar*

Augustus; et ce nom s'exprimoit sur les inscriptions et sur les médailles de cette sorte : C. F. IVLIANVS CÆS. AVG. Si de ce nom ainsi exprimé on rassemble les lettres numérales, on aura ᴅᴄ. ʟᴠᴠ. ɪᴠ ; ce qui donne précisément le nombre 666. Et comme le règne de Julien, et Julien lui-même, a un singulier rapport à l'Antechrist, dont il est la figure, on trouvera encore le nombre 666 dans les lettres numérales du nom de cet impie ; car, quoique ce chapitre convienne à Julien, à son faux prophète Maxime et au retour de l'idolâtrie sous son règne, il y a bien apparence que saint Jean, selon l'esprit des prophètes, s'est élevé ici de la persécution de cet apostat à un autre plus terrible, qui est celle de l'Antechrist, dont celle de Julien n'étoit que la figure. Comme on a cru voir dans cette bête non-seulement l'Antechrist, mais aussi l'empire antichrétien qui lui prépare les voies, et dont Mahomet a jeté les premiers fondemens, on a remarqué que le nombre 666 se trouve dans le nom même de Mahomet, écrit en grec Μαομετις. Voyez la *Dissertation sur l'Antechrist*, t. xxiii. Cornélius à Lapide remarque qu'il y a une opposition mystérieuse entre le chiffre du nom de l'Antechrist, dont le nombre est 666, et le chiffre du nom de *Jésus*, dont le nombre en grec est 888. Six est le symbole du jour de l'homme ; huit est le symbole de l'éternité, qui est le jour de Dieu.

CHAPITRE XIV.

L'Agneau sur la montagne de Sion avec les cent quarante-quatre mille marqués du sceau de Dieu. Evangile éternel porté à toutes les nations. Ruine de Babylone annoncée. Supplice de ceux qui auront adoré la bête ou son image. Avénement de Jésus-Christ. Moisson et vendange de la terre.

1. Et vidi : et ecce Agnus stabat supra montem Sion, et cum eo centum quadraginta quatuor millia, habentes nomen ejus, et nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis.

2. Et audivi vocem de cœlo, tamquam vocem aquarum multarum, et tamquam vocem tonitrui magni : et vocem quam audivi, sicut citharœdorum citharizantium in citharis suis.

3. Et cantabant quasi

1. Je regardai encore, et je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes, " qui avoient son nom et le nom de son père écrits sur leur front.

2. J'entendis alors une voix qui venoit du ciel, semblable au bruit des grandes eaux et au bruit d'un grand tonnerre, et cette voix que j'entendis étoit comme le son de plusieurs joueurs de harpes, qui touchent leurs harpes.

3. Ils chantoient comme un can-

℣ 1. Le nombre de douze fois douze peut représenter l'universalité des saints, et particulièrement de ceux qui eurent à soutenir la persécution de Julien, dont il vient d'être parlé ; mais ce nombre a une relation particulière à ces cent quarante-quatre mille Israélites dont il a été parlé au chapitre vii, versets 4 et suivans, et qui, ayant été appelés à la foi à la fin des siècles, auront à soutenir la persécution de l'Antechrist, dont Julien étoit la figure.

tique nouveau devant le trône, et devant les quatre animaux et les vieillards, et nul ne pouvoit chanter" ce cantique" que ces cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre.

canticum novum, ante sedem, et ante quatuor animalia, et seniores: et nemo poterat dicere canticum, nisi illa centum quadraginta quatuor millia, qui empti sunt de terra.

4. Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges; ceux-là suivent l'Agneau partout où il va : ils ont été achetés d'entre les hommes, pour être les prémices consacrées à Dieu et à l'Agneau.

4. Hi sunt, qui cum mulieribus non sunt coinquinati, virgines enim sunt : hi sequuntur Agnum quocumque ierit : hi empti sunt ex hominibus primitiæ Deo, et Agno :

5. Et il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche : aussi se trouvent-ils sans tache devant le trône de Dieu."

5. Et in ore eorum non est inventum mendacium : sine macula enim sunt ante thronum Dei.

6. Après cela, je vis un autre ange qui voloit par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui sont sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple.

6. Et vidi alterum angelum volantem per medium cœli, habentem Evangelium æternum, ut evangelizaret sedentibus super terram et super omnem gentem, et tribum, et linguam, et populum :

7. Et il disoit d'une voix forte : Craignez le Seigneur, et honorez-le," parce que l'heure de son jugement

7. Dicens magna voce : Timete Dominum, et date illi honorem, quia venit

℣ 3. Le grec lit : apprendre, *discere*.

Ibid. Ce cantique comme nouveau, qui n'a point encore été entendu, est la précieuse confession de foi des martyrs, qui leur est propre, qui les distingue de tout autre ordre des bienheureux; qui fut entendu pour la première fois lors de la conversion des gentils, qui fut renouvelé sous Julien, et qui le sera à la fin des temps, particulièrement par les Israélites, pour lors convertis à la foi et persécutés par l'Antechrist.

℣ 4 et 5. Dans le style des prophètes, la fornication est l'idolâtrie; et saint Paul appelle vierges (2 *Cor.* XI. 2.) les âmes fidèles qui s'unissent à Dieu par une foi pure; les martyrs ont un droit particulier d'accompagner l'Agneau; le témoignage qu'ils ont rendu à la vérité leur mérite la louange de n'avoir point eu le mensonge dans la bouche : cet éloge regarde les cent quarante-quatre mille dont il vient d'être parlé, et qui paroissent être particulièrement les Juifs convertis qui résisteront à l'Antechrist.

℣ 6 et 7. Cet ange et les deux autres qui vont suivre représentent les docteurs et autres ministres de l'Evangile, que Dieu envoya pour soutenir sa gloire et celle de son Eglise contre les impiétés de Julien, et qui furent les figures de ceux que Dieu enverra à la fin du monde pour s'opposer à l'Antechrist.

℣ 7. Gr. litt. : craignez Dieu, et donnez-lui gloire.

hora judicii ejus : et adorate eum qui fecit cœlum et terram, mare et fontes aquarum.

est venue : adorez celui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les sources des eaux. Ps. CXLV. 6. Act. XIV. 14.

8. Et alius angelus secutus est, dicens : Cecidit, cecidit Babylon illa magna, quæ a vino iræ fornicationis suæ potavit omnes gentes.

8. Un autre ange suivit, qui dit ces paroles : Babylone est tombée; elle est tombée, cette grande ville qui a fait boire à toutes les nations le vin empoisonné de sa prostitution.[#] Isai. XXI. 9. Jer. LI. 8.

9. Et tertius angelus secutus est illos, dicens voce magna : Si quis adoraverit bestiam et imaginem ejus, et acceperit characterem in fronte sua, aut in manu sua :

9. Et un troisième ange suivit ces deux, qui dit à haute voix : Si quelqu'un adore la bête et son image, ou qu'il en reçoive le caractère sur le front ou dans la main,

10. Et hic bibet de vino iræ Dei, quod mistum est mero in calice iræ ipsius, et cruciabitur igne et sulphure in conspectu angelorum sanctorum, et ante conspectum Agni :

10. Il boira aussi du vin de la fureur[#] de Dieu, de ce vin tout pur préparé dans le calice de sa colère; et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre devant les saints anges, et en présence de l'Agneau;

11. Et fumus tormentorum eorum ascendet in sæcula sæculorum : nec habent requiem die ac nocte, qui adoraverunt bestiam, et imaginem ejus, et si quis acceperit characterem nominis ejus.

11. Et la fumée de leurs tourmens s'élevera dans les siècles des siècles, sans qu'il reste aucun repos, ni jour ni nuit, à ceux qui auront adoré la bête ou son image, ou qui auront reçu le caractère de son nom.

12. Hic patientia sanctorum est, qui custodiunt mandata Dei, et fidem Jesu.

12. C'est ici la patience des saints[#] qui gardent les commandemens de Dieu et la foi de Jésus.

13. Et audivi vocem de cœlo, dicentem mihi : Scribe : Beati mortui qui

13. Alors j'entendis une voix du ciel qui me dit : Ecrivez : Heureux sont les morts qui meurent dans le

℣. 8. La Vulgate porte à la lettre : Le vin de la colère de sa prostitution. Mais le grec peut se traduire : Elle est tombée, cette grande ville, parce qu'elle a fait boire à toutes les nations le vin empoisonné de sa prostitution. En grec, le même mot θυμὸς, qui signifie le feu de la colère, signifie aussi le feu du poison. Rome idolâtre est cette Babylone qui avoit engagé tous les peuples dans sa prostitution, c'est-à-dire dans son idolâtrie, et s'étoit attiré par là sa ruine, qui est annoncée ici.

℣. 10. Le grec peut se traduire : Du vin mortel *de la colère* de Dieu.

℣. 12. C'est ici qu'ils doivent apprendre à souffrir des supplices temporels, pour éviter les supplices éternels.

Seigneur. Dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux; car leurs œuvres les suivent."

in Domino moriuntur. Amodo jam, dicit Spiritus, ut requiescant à laboribus suis : opera enim illorum sequuntur illos.

14. Et je regardois, et je vis une nuée blanche, et sur cette nuée quelqu'un assis qui ressembloit au Fils de l'homme," et qui avoit sur la tête une couronne d'or, et à la main une faux tranchante.

14. Et vidi, et ecce nubem candidam : et super nubem sedentem similem Filio hominis, habentem in capite suo coronam auream, et in manu sua falcem acutam.

15. Et un autre ange sortit du temple, criant d'une voix forte à celui qui étoit assis sur la nuée : Jetez votre
Joel. III. 13. faux et moissonnez; car le temps de
Matt. XIII. 39. moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre.

15. Et alius angelus exivit de templo, clamans voce magna ad sedentem super nubem : Mitte falcem tuam, et mete, quia venit hora ut metatur, quoniam aruit messis terræ.

16. Alors celui qui étoit assis sur la nuée jeta sa faux sur la terre; et la terre fut moissonnée."

16. Et misit qui sedebat super nubem, falcem suam in terram, et demessa est terra.

17. Et un autre ange sortit du temple qui est dans le ciel, ayant aussi une faux tranchante.

17. Et alius angelus exivit de templo, quod est in cœlo, habens et ipse falcem acutam.

18. Il sortit encore de l'autel un autre ange, qui avoit pouvoir sur le feu; " et il cria à haute voix à celui qui avoit la faux tranchante : Jetez votre faux tranchante, et coupez les grappes de la vigne de la terre, parce que les raisins en sont mûrs.

18. Et alius angelus exivit de altari, qui habebat potestatem supra ignem: et clamavit voce magna ad eum qui habebat falcem acutam, dicens : Mitte falcem tuam acutam, et vin-

℣ 13. Gr. autr. : Dès ce moment, oui, *dès ce moment*, dit l'Esprit *de Dieu*, ils se reposeront de leurs travaux, et leurs œuvres les accompagneront et les suivront.

℣ 14. C'est-à-dire à Jésus-Christ.

℣ 15 et 16. C'est le symbole des vengeances que Jésus-Christ exerça sur l'empire romain sous le règne et après la mort de Julien, en moissonnant par le glaive des barbares les sujets infidèles de cet empire. Ou plutôt l'avénement de Jésus-Christ marqué ici, et les vengeances qu'il exerça sur l'empire romain, ne sont qu'une esquisse de ce qui arrivera à la fin du monde, lorsque Jésus-Christ, au temps de son dernier avénement, exterminera l'Antechrist et ses sectateurs.

℣ 18. Cela peut signifier l'ange préposé au feu de la guerre pour exercer les vengeances du Seigneur sur les nations; peut-être aussi ce feu désigne-t-il celui qui doit précéder l'avénement du souverain Juge.

demia botros vineæ terræ : quoniam maturæ sunt uvæ ejus.

19. Et misit angelus falcem suam acutam in terram, et vindemiavit vineam terræ, et misit in lacum iræ Dei magnum :

20. Et calcatus est lacus extra civitatem, et exivit sanguis de lacu usque ad frenos equorum per stadia mille sexcenta.

19. L'ange donc jeta en terre sa faux tranchante, et vendangea la vigne de la terre, et en jeta les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu.

20. Et la cuve fut foulée hors de la ville ; et le sang sortit de la cuve en telle abondance, que les chevaux en avoient jusqu'aux mors, dans l'étendue de mille six cents stades. "

℣ 18-20. C'est un second symbole des vengeances que Jésus-Christ devoit exercer sur l'empire romain, et particulièrement du carnage affreux qui se fit par l'épée des barbares hors de la ville, c'est-à-dire dans les provinces de l'empire. Les mille six cents stades sont la valeur d'environ soixante-sept lieues communes. L'enfer est cette grande cuve de la colère de Dieu, où l'Antechrist et ses sectateurs seront éternellement foulés et écrasés sous le poids de la justice divine hors de la ville, c'est-à-dire loin de la Jérusalem céleste qui sera éternellement le séjour des saints. Le stade est une mesure d'environ cent vingt pas. Cornelius à Lapide pense que les mille six cents stades représentent ici l'étendue de l'enfer ; et quelques-uns, regardant ce nombre comme mystérieux, remarquent que 1600 est le carré de 40, qui est le produit de 4 par 10 ; que 10 est le symbole d'une pluralité indéfinie, et 4 le symbole des quatre parties de la terre ; l'enfer est le lieu où sera renfermée la multitude innombrable des réprouvés rassemblés des quatre parties de la terre.

CHAPITRE XV.

Mer transparente sur laquelle les vainqueurs chantent les cantiques de Moïse. Sept coupes pleines de la colère du Seigneur sont données à sept anges.

1. Et vidi aliud signum in cœlo magnum et mirabile, angelos septem, habentes plagas septem novissimas : quoniam in illis consummata est ira Dei.

1. Je vis dans le ciel un autre prodige grand et admirable : sept anges qui tenoient les sept dernières plaies, parce que c'est par elles que la colère de Dieu sera consommée. "

℣ 1. Ces sept plaies sont celles qui devoient tomber sur l'empire romain ; mais ce partage de sept plaies paroît renfermer quelque signification mystérieuse. Et en effet, selon la remarque de dom Calmet, ces sept dernières plaies qui vont sortir des sept coupes de la colère du Seigneur répondent aux sept premières qui ont été annoncées par le son des sept trompettes. Les notes du chapitre suivant montreront le rapport de ces différentes plaies. Voyez aussi la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, art. III.

2. Et je vis comme une mer de verre " mêlée de feu; et ceux qui étoient demeurés victorieux de la bête, de son image, " et du nombre de son nom, qui étoient sur cette mer transparente comme du verre, et qui avoient des harpes de Dieu.

3. Et ils chantoient le cantique de Moïse, serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau, en disant : Vos œuvres sont grandes et admirables, ô Seigneur Dieu tout-puissant; vos voies sont justes et véritables, ô Roi des siècles. "

Jer. x. 7. 4. Qui ne vous craindra, ô Seigneur? et qui ne glorifiera votre nom? Car êtes vous seul miséricordieux : " et toutes les nations viendront à vous, et vous adoreront, parce que vos jugemens sont manifestés.

5. Comme je regardois ensuite, je vis que le temple du tabernacle du témoignage fut ouvert dans le ciel.

6. Et les sept anges qui portoient les sept plaies sortirent du temple, vêtus d'un lin propre et blanc, " et ceints sur la poitrine d'une ceinture d'or.

7. Alors l'un des quatre animaux donna " aux sept anges sept coupes

2. Et vidi tamquam mare vitreum mistum igne, et eos qui vicerunt bestiam, et imaginem ejus, et numerum nominis ejus, stantes super mare vitreum, habentes citharas Dei :

3. Et cantantes canticum Moysi servi Dei, et canticum Agni, dicentes : Magna et mirabilia sunt opera tua, Domine Deus omnipotens : justæ et veræ sunt viæ tuæ, Rex sæculorum.

4. Quis non timebit te, Domine, et magnificabit nomen tuum? quia solus pius es : quoniam omnes gentes venient, et adorabunt in conspectu tuo, quoniam judicia tua manifesta sunt.

5. Et post hæc vidi, et ecce apertum est templum tabernaculi testimonii in cœlo :

6. Et exierunt septem angeli habentes septem plagas de templo, vestiti lino mundo et candido, et præcincti circa pectora zonis aureis.

7. Et unum de quatuor animalibus dedit septem

℣ 2. Cette mer transparente comme le verre est la surface du firmament (*supr.* IV. 6), où Jésus-Christ règne avec les saints, et où ceux qui ont vaincu le diable et les persécuteurs du nom chrétien, et qui sont parvenus dans l'éternelle stabilité, chantent, ainsi que les Israélites sur le rivage de la mer Rouge, un cantique d'action de grâces au Seigneur.

Ibid. Grec : De son image, de sa marque, et.....

℣ 3. Le grec imprimé lit : O Roi des saints. D'autres exemplaires lisent : O Roi des nations. *Jerem.* x. 6. 7.

℣ 4. Gr. autr. : Vous seul êtes saint.

℣ 6. Gr. litt. : D'un lin pur et éclatant. Les ministres célestes du souverain Juge sont tous revêtus de sa pureté, représentée par le double symbole de la blancheur du lin et de la pureté de l'or.

℣ 7. Autr. : Et l'un des quatre animaux donna (ou avoit donné) aux sept anges, etc. Car, dès le verset précédent, on voit que les sept plaies étoient

angelis, septem phialas aureas plenas iracundiæ Dei viventis in sæcula sæculorum.

d'or, " pleines de la colère de Dieu qui vit dans les siècles des siècles.

8. Et impletum est templum fumo a majestate Dei, et de virtute ejus : et nemo poterat introire in templum, donec consummarentur septem plagæ septem angelorum.

8. Et le temple fut rempli de fumée, à cause de la majesté et de la puissance de Dieu; et nul ne pouvoit entrer dans le temple, jusqu'à ce que les sept plaies des sept anges fussent consommées. "

renfermées dans ces coupes. Il y a plusieurs textes dans l'Ecriture où l'on voit que le passé nommé parfait est mis ainsi pour le plus-que-parfait.

℣ 7. Ces coupes d'or sont encore un nouveau symbole de la pureté des jugemens du Seigneur.

℣ 8. Ce pourroit être un symbole de l'impression de crainte et de respect que produit la vue des jugemens de la justice du Seigneur, dont la majesté paroit alors plus terrible. Les secrets de cette justice et de tous ses desseins sont un temple fermé et obscur aux hommes en cette vie, et qui ne s'ouvrira et ne s'éclaircira qu'après le jugement dernier.

CHAPITRE XVI.

Effusion des sept coupes. Ire coupe versée sur la terre. IIe coupe sur la mer. IIIe coupe, sur les fleuves et sur les sources des eaux. IVe coupe, sur le soleil. V^e coupe, sur le trône de la bête. VIe coupe, sur l'Euphrate. Conspiration du dragon, de la bête et du faux prophète. Annonce de l'avénement du Seigneur. VIIe coupe répandue dans l'air. C'en est fait.

1. Et audivi vocem magnam de templo, dicentem septem angelis : Ite, et effundite septem phialas iræ Dei in terram.

1. J'entendis ensuite une voix forte, qui venoit du temple, et qui dit aux sept anges : Allez, répandez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu.

2. Et abiit primus, et effudit phialam suam in terram, et factum est vulnus sævum et pessimum in homines qui habebant characterem bestiæ, et in eos qui adoraverunt imaginem ejus.

2. Le premier s'en alla, et répandit sa coupe sur la terre : et les hommes qui avoient le caractère de la bête, et ceux qui adoroient son image, furent frappés d'un ulcère cruel et très-malin. "

℣ 2. C'est le sens du grec. Le son de la première trompette annonçoit une plaie qui devoit tomber sur la terre; c'étoit le symbole des persécutions que les fidèles éprouvèrent de la part des païens. Cette première coupe est aussi répandue sur la terre, c'est le symbole des vengeances que Dieu exerça sur les païens persécuteurs des fidèles dans le 1er âge.

3. Le second ange répandit sa coupe sur la mer; et elle devint comme le sang d'un mort; et tout ce qui avoit vie dans la mer mourut. "

3. Et secundus angelus effudit phialam suam in mare, et factus est sanguis tamquam mortui : et omnis anima vivens mortua est in mari.

4. Le troisième ange répandit sa coupe sur les fleuves et sur les sources des eaux, et elles furent changées en sang.

4. Et tertius effudit phialam suam super flumina, et super fontes aquarum, et factus est sanguis.

5. Et j'entendis l'ange établi sur les eaux, qui dit : Vous êtes juste, Seigneur, qui êtes, et qui avez toujours été; vous êtes saint, vous qui exercez de tels jugemens :

5. Et audivi angelum aquarum, dicentem : Justus es, Domine, qui es, et qui eras : sanctus, qui hæc judicasti :

6. Parce qu'ils ont répandu le sang des saints et des prophètes, vous leur avez aussi donné du sang à boire; et c'est ce qu'ils méritent.

6. Quia sanguinem sanctorum et prophetarum effuderunt, et sanguinem eis dedisti bibere : digni enim sunt.

7. J'en entendis un autre du côté de l'autel, qui disoit : Oui, Seigneur Dieu tout-puissant, vos jugemens sont véritables et justes. "

7. Et audivi alterum ab altari, dicentem : Etiam, Domine Deus omnipotens, vera et justa judicia tua.

8. Après cela, le quatrième ange répandit sa coupe sur le soleil : et le pouvoir lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu.

8. Et quartus angelus effudit phialam suam in solem, et datum est illi æstu affligere homines, et igni :

9. Et les hommes étant frappés d'une chaleur dévorante, blasphémèrent le

9. Et æstuaverunt homines æstu magno, et blas-

℣ 3. Ou plutôt et selon le grec : Et toutes sortes d'âmes vivantes y mouroient. Le son de la seconde trompette annonçoit une plaie qui devoit tomber sur la mer, en changer la troisième partie en sang, et y faire mourir la troisième partie des créatures qui y vivoient : c'étoit le symbole des maux que l'hérésie devoit causer. La seconde coupe est aussi versée sur la mer; elle change aussi la mer en sang; elle fait aussi mourir les animaux de toute espèce qui y vivoient : c'est un symbole des vengeances que Dieu exerçoit par les hérésies mêmes qu'il permettoit, et qui eurent pour époque l'arianisme dans le IIe âge.

℣ 4-7. Le son de la troisième trompette annonçoit une plaie qui devoit tomber sur la troisième partie des fleuves et sur les sources des eaux; cela signifioit l'irruption des barbares sur les provinces de l'empire romain. La troisième coupe est aussi répandue sur les fleuves et sur les sources des eaux, ce qui signifie aussi l'irruption des barbares sur les provinces de l'empire romain : c'est donc le même fléau. Mais ce fléau devoit avoir un double effet : les barbares massacroient les sujets de l'empire, et c'est ce qui est représenté par les eaux changées en sang; en même temps ils pervertirent autant qu'ils purent ceux qui avoient échappé au carnage, et c'est ce qui a été représenté par les eaux changées en absinthe. Ce fléau caractérise le IIIe âge.

phemaverunt nomen Dei habentis potestatem super has plagas, neque egerunt pœnitentiam ut darent illi gloriam.

10. Et quintus angelus effudit phialam suam super sedem bestiæ : et factum est regnum ejus tenebrosum, et commanducaverunt linguas suas præ dolore :

11. Et blasphemaverunt Deum cœli, præ doloribus et vulneribus suis, et non egerunt pœnitentiam ex operibus suis.

12. Et sextus angelus effudit phialam suam in flumen illud magnum Euphraten : et siccavit aquam ejus, ut præpararetur via regibus ab ortu solis.

nom de Dieu, qui avoit ces plaies en son pouvoir, bien loin de faire pénitence, pour lui rendre gloire. "

10. Le cinquième ange répandit sa coupe sur le trône de la bête : et son royaume devint ténébreux; et les hommes se mordirent la langue dans l'excès de leur douleur;

11. Et ils blasphémèrent le Dieu du ciel, à cause de leurs douleurs et de leurs plaies; et ils ne firent point pénitence de leurs œuvres. "

12. Le sixième ange répandit sa coupe sur le grand fleuve de l'Euphrate; et son eau fut séchée, pour ouvrir le chemin aux rois qui devoient venir d'Orient. "

℣ 8-9. Le son de la quatrième trompette annonçoit une plaie qui devoit tomber particulièrement sur le soleil, dont la troisième partie devoit être obscurcie; c'étoit le symbole du schisme des Grecs. La quatrième coupe est aussi répandue sur le soleil, et elle lui donne le pouvoir de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu. A peine les Grecs eurent-ils absolument rompu l'union faite avec l'Eglise latine au concile de Florence l'an 1439, qu'ils se virent opprimés par la puissance ottomane l'an 1453. Voilà le rapport des deux plaies. Les Grecs schismatiques demeurent privés des lumières de Jésus-Christ, le soleil de justice et de vérité; mais en même temps Jésus-Christ suscite contre eux un soleil brûlant, la puissance la plus éclatante de l'Orient, la puissance ottomane, qui dès sa naissance commença à les brûler d'un feu vengeur, en faisant tomber sur eux les armées des Turcs, qui usurpent successivement leurs provinces, et subjuguent enfin leur empire; et les Grecs, frappés de ce fléau, ont persévéré dans leur schisme : ce fléau tombe vers la fin du IVe âge.

℣ 10 et 11. Le son de la cinquième trompette annonçoit une fumée épaisse dont l'air devoit être obscurci, et une nuée de sauterelles qui devoient tourmenter les hommes; et cela désignoit les tristes effets de l'hérésie de Luther. La cinquième coupe répand aussi un obscurcissement accompagné de douleurs; le trône de la bête, où cette coupe est répandue, est le trône de cette bête qui étoit, qui n'est plus, mais qui doit un jour remonter de l'abîme; c'est le trône où elle étoit assise en la personne des empereurs païens; c'est dans l'empire que le luthéranisme a pris naissance; et il y avoit fait de funestes progrès, lorsque, vers la fin du siècle dernier, on vit les troupes ottomanes pénétrer dans l'empire. Le grand visir, avec une armée de plus de deux cent mille hommes, vint mettre le siége devant Vienne; et Vienne ne fut délivrée qu'après avoir soutenu pendant plus de deux mois les efforts les plus vifs d'un peuple infidèle qui avoit formé le dessein de la subjuguer. C'est ce qui est arrivé dans le Ve âge.

℣ 12. Le son de la sixième trompette annonce un fléau qui doit venir de

13. Je vis alors sortir de la gueule du dragon, de la gueule de la bête, et de la bouche du faux prophète, trois esprits impurs, semblables à des grenouilles.

13. Et vidi de ore draconis, et de ore bestiæ, et de ore pseudoprophetæ, spiritus tres immundos in modum ranarum :

14. Ce sont des esprits de démons, qui font des prodiges, et qui vont vers les rois de toute la terre, pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant.

14. Sunt enim spiritus dæmoniorum facientes signa, et procedunt ad reges totius terræ congregare illos in prælium ad diem magnum omnipotentis Dei.

Matt. xxiv. 43. *Luc.* xii. 39. *Supr.* iii. 3.

15. Voilà que je viens comme un voleur. Heureux celui qui veille et qui garde bien ses vêtemens, afin qu'il ne marche pas nu, et ne découvre pas sa honte.

15. Ecce venio sicut fur. Beatus qui vigilat, et custodit vestimenta sua, ne nudus ambulet, et videant turpitudinem ejus.

16. Et il " les assemblera" au lieu qui est appelé en hébreu Armagédon. "

16. Et congregabit illos in locum qui vocatur hebraice Armagedon.

17. Le septième ange répandit sa coupe dans l'air : et une voix forte se fit entendre du temple, " venant du trône, qui dit : C'en est fait.

17. Et septimus angelus effudit phialam suam in aerem, et exivit vox magna de templo a throno, dicens : Factum est.

18. Aussitôt il se fit des éclairs, des bruits, et des tonnerres, et un si grand tremblement de terre, qu'il n'y en eut jamais un tel depuis que les hommes sont sur la terre :

18. Et facta sunt fulgura, et voces, et tonitrua, et terræ motus est factus magnus, qualis numquam fuit ex quo homines fuerunt super terram, talis terræ motus, sic magnus :

l'Euphrate; mais ce sont des mystères de l'avenir. La sixième coupe annonce les préparatifs d'un fléau qui doit venir de l'Euphrate.

℣ 16. Le dragon, par le ministère de ces esprits impurs.

Ibid. Ces rois.

Ibid. Ou plutôt et selon le grec : Et ces esprits assemblèrent ces rois au lieu qui est appelé en hébreu Armagédon, חרמה גד אך, c'est-à-dire *l'anathème de la troupe de brigands.* Ou plutôt : La montagne de Mageddon. הר מגדון, *Mageddon* se trouve mentionné dans *Zach.* xii. 11. *Mageddo* se lit onze fois dans les saintes Ecritures. Entre le son de la sixième et de la septième trompette, un ange paroît et annonce la fin du monde; entre la sixième et la septième coupe se trouve ici annoncé le dernier avénement de Jésus-Christ (vers. 15). Car il est difficile que le lecteur attentif ne se persuade d'entrevoir ici quelque chose de futur dans la prophétie, et qui doit avoir son accomplissement le plus littéral à la fin du monde, lorsque Jésus-Christ viendra exterminer l'Antechrist, dont les derniers efforts sont annoncés ici; car c'est alors que le démon sorti de l'abîme doit séduire les nations qui sont aux quatre coins du monde pour les assembler au combat. *Infr.* xx. 7.

℣ 17. Grec : Du temple du ciel.

19. Et facta est civitas magna in tres partes : et civitates gentium ceciderunt, et Babylon magna venit in memoriam ante Deum, dare illi calicem vini indignationis iræ ejus :

19. La grande ville fut divisée en trois parties; et les villes des nations tombèrent : et Dieu se ressouvint de la grande Babylone, pour lui donner à boire le calice du vin de la fureur de sa colère : "

20. Et omnis insula fugit, et montes non sunt inventi.

20. Toutes les îles s'enfuirent, et les montagnes disparurent. "

21. Et grando magna sicut talentum descendit de cœlo in homines : et blasphemaverunt Deum homines propter plagam grandinis, quoniam magna facta est vehementer.

21. Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, " tomba du ciel sur les hommes : et les hommes blasphémèrent Dieu, à cause de la plaie de la grêle, parce que cette plaie étoit fort grande.

℣ 19. Gr. autr. : Du vin mortel de sa colère.

℣ 17-20. L'ange qui avoit paru entre le son des deux dernières trompettes avoit annoncé que bientôt il n'y auroit plus de temps, et qu'au son de la septième trompette tout seroit consommé. La septième trompette sonne; l'empire de ce monde passe à Jésus-Christ; le ciel s'ouvre, l'arche paroît, les éclairs brillent, les tonnerres retentissent, la terre tremble, il tombe une grêle effroyable : et qu'est-ce que tout cela, sinon le dernier avénement de Jésus-Christ? Le septième ange répand sa coupe, et aussitôt une voix forte s'écrie : C'en est fait; les éclairs brillent, les tonnerres retentissent, la terre tremble, il tombe une grêle effroyable : qu'est-ce que tout cela, sinon encore le dernier avénement de Jésus-Christ et la destruction de l'empire de l'Antechrist, dont la destruction de l'empire romain ne fut qu'une figure? Et cette dernière révolution sera l'époque du VIIe et dernier âge, qui est l'âge de l'éternité.

℣ 21. Le talent pesoit plus de quatre-vingts livres; c'étoit le poids le plus fort chez les Hébreux.

CHAPITRE XVII.

Bête à sept têtes et à dix cornes, sur laquelle est assise une femme nommée la grande Babylone. L'ange qui montre à saint Jean cette femme et cette bête lui explique le mystère de l'une et de l'autre.

1. Et venit unus de septem angelis, qui habebant septem phialas, et locutus est mecum, dicens : Veni, ostendam tibi damnationem meretricis magnæ, quæ sedet super aquas multas,

1. Alors, l'un des sept anges qui avoient les sept coupes vint me parler, et me dit : Venez, et je vous montrerai la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur les grandes eaux,

2. Cum qua fornicati sunt

2. Avec laquelle les rois de la terre

se sont corrompus, et qui a enivré du vin de sa prostitution les habitans de la terre. "

reges terræ, et inebriati sunt qui inhabitant terram, de vino prostitutionis ejus.

3. Et il me transporta en esprit dans le désert : et je vis une femme assise sur une bête de couleur d'écarlate, " pleine de noms de blasphèmes, qui avoit sept têtes et dix cornes.

3. Et abstulit me in spiritu in desertum : et vidi mulierem sedentem super bestiam coccineam, plenam nominibus blasphemiæ, habentem capita septem, et cornua decem.

4. Cette femme étoit vêtue de pourpre et d'écarlate; elle étoit parée d'or, de pierres précieuses et de perles; et elle avoit à la main un vase d'or plein des abominations et de l'impureté de sa fornication :

4. Et mulier erat circumdata purpura et coccino, et inaurata auro, et lapide pretioso, et margaritis, habens poculum aureum in manu sua, plenum abominatione, et immunditia fornicationis ejus :

5. Et sur son front ce nom étoit écrit : Mystère : " la grande Babylone, mère des fornications et des abominations de la terre.

5. Et in fronte ejus nomen scriptum : Mysterium : Babylon magna, mater fornicationum, et abominationum terræ.

6. Et je vis cette femme enivrée du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus : et en la voyant, je fus saisi d'un grand étonnement. "

6. Et vidi mulierem ebriam de sanguine sanctorum et de sanguine martyrum Jesu : et miratus sum cum vidissem illam, admiratione magna.

℣ 1 et 2. Cette grande prostituée, c'est Rome idolâtre (*infr.* vers. 18); les grandes eaux sur lesquelles elle est assise sont les peuples auxquels elle commandoit (*infr.* vers. 15); les rois de la terre se sont corrompus avec elle en adorant ses dieux et l'adorant elle-même; le vin de sa prostitution est son idolâtrie.

℣ 8. Cette bête représente l'empire romain idolâtre : sa couleur d'écarlate pourroit être le symbole de sa puissance; les noms de blasphème sont le symbole de son impiété; les sept têtes sont les sept rois (*infr.* verset 10), c'est-à-dire les sept principaux persécuteurs de l'Église déjà nommés (*supr.* XII. 3); les dix cornes sont les dix rois qui devoient partager cet empire (*infr.* vers. 12).

℣ 5. Autr. étoit écrit ce nom (*ceci est un* mystère) : La grande Babylone, etc. C'est-à-dire que le mot *mysterium* peut ici simplement signifier que le nom de Babylone écrit sur le front de cette femme étoit un mystère.

℣ 4-6. Cette femme représente Rome idolâtre; la pourpre et l'écarlate peuvent être le symbole de sa puissance; l'or, les pierres précieuses et les perles sont le symbole de ses richesses; le vase d'or plein des abominations et de l'impureté de sa fornication représente sa religion impure et abominable. Elle porte le nom de *mystère*, parce que tout cet appareil est mystérieux; elle est nommée *la grande Babylone*, comme étant figurée par cette ancienne Baby-

7. Et dixit mihi angelus : Quare miraris? Ego dicam tibi sacramentum mulieris, et bestiæ quæ portat eam, quæ habet capita septem, et cornua decem.

7. Alors l'ange me dit : Pourquoi vous étonnez-vous? Je vous dirai le mystère " de la femme, et de la bête sur laquelle elle est assise, qui a sept têtes et dix cornes.

8. Bestia quam vidisti, fuit, et non est, et ascensura est de abysso, et in interitum ibit: et mirabuntur inhabitantes terram, (quorum non sunt scripta nomina in libro vitæ a constitutione mundi,) videntes bestiam, quæ erat et non est.

8. La bête que vous avez vue, étoit, et n'est plus; et elle doit monter de l'abîme, et elle périra ensuite sans ressource; " et les habitans de la terre, dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie dès le commencement du monde, s'étonneront de voir cette bête qui étoit, et qui n'est plus. "

9. Et hic est sensus, qui habet sapientiam : Septem capita, septem montes sunt, super quos mulier sedet : et reges septem sunt.

9. Or, en voici le sens, qui est plein de sagesse : Les sept têtes sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise; " ce sont aussi sept rois.

10. Quinque ceciderunt, unus est, et alius nondum venit : et cum venerit, oportet illum breve tempus manere.

10. Il y en a cinq de morts, et un qui reste; et l'autre n'est pas encore venu : et quand il sera venu, il doit demeurer peu. "

11. Et bestia quæ erat, et

11. La bête qui étoit, et qui n'est

lone dont les prophètes avoient parlé ; elle est appelée *la mère des fornications et des abominations de la terre*, parce qu'elle autorisoit et soutenoit l'idolâtrie dans toute l'étendue de son empire; elle est enivrée du sang qu'elle a répandu en persécutant l'Eglise durant les trois premiers siècles; car Rome est représentée ici telle qu'elle devoit être sous Dioclétien. (*Infr.* verset 10.)

℣ 7. C'est l'expression du grec.

℣ 8. Cette bête étoit au temps des empereurs païens; elle cessa d'être depuis Constantin, qui fut le premier empereur chrétien; elle parut remontée de l'abîme en la personne de Julien, qui ne fut que la figure de l'Antechrist, en qui elle reparoîtra à la fin des siècles, pour périr ensuite sans ressource, comme on le verra au chapitre XIX. 20, et au chapitre XX. 9 et 10.

Ibid. Le grec ajoute : Et qui toutefois est.

℣ 9. C'est-à-dire les sept montagnes sur lesquelles Rome est située.

℣ 9 et 10. Ces sept rois sont les sept principaux persécuteurs de l'Eglise. Cinq sont morts, et il en reste un; c'est-à-dire que l'empire idolâtre est représenté ici tel qu'il devoit être sous Dioclétien. Avant cet empereur avoient déjà paru cinq tyrans : Néron, Domitien, Dèce, Valérien, Aurélien; il fut le sixième. L'autre n'est pas encore venu : c'est Julien, ou plutôt l'Antechrist, dont Julien ne fut que la figure. Quand il sera venu, il doit demeurer peu. Julien mourut dans la quatrième année de son règne, depuis qu'il fut proclamé Auguste. Le terme qui sera donné à l'Antechrist pour persécuter l'Eglise est limité à trois ans et demi. (*Supr.* XIII. 5.)

plus, est elle-même la huitième; et elle vient des sept; et elle va périr. "

non est, et ipsa octava est: et de septem est, et in interitum vadit.

12. Les dix cornes que vous avez vues sont dix rois, à qui le royaume n'a pas encore été donné; mais ils recevront comme rois la puissance pour une heure après la bête. "

12. Et decem cornua quæ vidisti, decem reges sunt, qui regnum nondum acceperunt, sed potestatem tamquam reges una hora accipient post bestiam:

13. Ils ont tous un même dessein, et ils donneront à la bête leur force et leur puissance.

13. Hi unum consilium habent, et virtutem et potestatem suam bestiæ tradent:

2 *Tim.* VI. 15. *Infr.* XIX. 16.

14. Ils combattront contre l'Agneau; et l'Agneau les vaincra, parce qu'il est le Seigneur des seigneurs, et le Roi des rois: et ceux qui sont avec lui sont les appelés, les élus, et les fidèles.

14. Hi cum Agno pugnabunt, et Agnus vincet illos: quoniam Dominus dominorum est, et Rex regum: et qui cum illo sunt, vocati, electi, fideles.

15. L'ange me dit encore: Les eaux que vous avez vues, où cette prostituée est assise, sont les peuples, les nations et les langues. "

15. Et dixit mihi: Aquæ, quas vidisti, ubi meretrix sedet, populi sunt, et gentes, et linguæ.

16. Les dix cornes que vous avez vues à la bête, sont ceux qui haïront cette prostituée; ils la réduiront dans la dernière désolation, la dépouille-

16. Et decem cornua, quæ vidisti in bestia: hi odient fornicariam, et desolatam facient illam, et nudam: et

℣ 11. Autrement et selon le grec: La bête qui étoit et qui n'est plus est elle-même un huitième roi; elle tient des sept, et elle doit périr malheureusement. Le corps de l'empire idolâtre est compté pour un huitième persécuteur, parce que souvent, sans attendre l'ordre et contre l'ordre même des empereurs, il répandit le sang des fidèles. Il tenoit des sept tyrans, étant animé de la même fureur; il doit périr malheureusement, lorsqu'après avoir reparu sous Julien, il sera ravagé par les barbares, ou plutôt, lorsqu'après avoir reparu sous l'Antechrist, il sera exterminé avec l'Antechrist au jour de l'avénement de Jésus-Christ.

℣ 12-14. Ces dix cornes sont dix rois barbares qui n'étoient pas encore entrés dans leur règne, c'est-à-dire qui n'avoient pas encore établi le siége de leur domination dans les provinces de l'empire, qu'ils partagèrent entre eux. Ils reçurent comme rois la puissance à la même heure après la bête; ils s'élevèrent presque tous en même temps, et établirent leurs trônes sur les ruines de l'empire. Mais auparavant ils eurent tous un même dessein, qui fut de donner à la bête leur autorité et leur puissance; ils prêtèrent à l'empire le secours de leurs armes; ils combattirent contre l'Agneau. Ils étoient d'abord ou idolâtres ou hérétiques, et persécutèrent cruellement l'Eglise catholique; mais enfin l'Agneau les vainquit; ils se convertirent à la foi. Tous ces caractères réunis désignent les Goths, les Vandales, les Suèves, les Francs, les Bourguignons, les Huns, les Anglais, les Saxons, les Allemands et les Lombards.

℣ 15. Gr. litt.: Les peuples, les multitudes, les nations et les langues.

carnes ejus manducabunt, et ipsam igni concremabunt.

17. Deus enim dedit in corda eorum, ut faciant quod placitum est illi: ut dent regnum suum bestiæ, donec consummentur verba Dei.

18. Et mulier quam vidisti, est civitas magna, quæ habet regnum super reges terræ.

ront, dévoreront ses chairs, et la feront périr par le feu. "

17. Car Dieu leur a mis dans le cœur d'exécuter ce qui lui plaît, " qui est de donner leur royaume à la bête, jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies.

18. Et quant à la femme que vous avez vue, c'est la grande ville qui règne sur les rois de la terre. "

ŷ 16. Ces dix rois barbares conçurent une haine mortelle contre Rome; ils la réduisirent aux dernières extrémités; ils la dépouillèrent de toutes ses richesses; ils partagèrent le corps de son empire; enfin, ils firent périr par le feu cette ville superbe.

ŷ 17. Le grec ajoute ces mots: De conspirer à un même dessein, et de donner, etc. Dieu se servit d'eux pour exécuter ses jugemens contre l'empire romain; mais auparavant il leur permit de faire servir leurs armes à la défense de cet empire, jusqu'à ce que le temps marqué par sa justice pour la destruction de Rome et pour la division de son empire fût arrivé.

ŷ 18. C'est-à-dire Rome, bien distinctement marquée par ce caractère.

CHAPITRE XVIII.

Un ange annonce la chute de la grande Babylone. Le peuple fidèle est exhorté à en sortir. Jugement prononcé contre elle. Effroi, étonnement et consternation de ceux qui étoient liés avec elle. Cause de sa ruine.

1. Et post hæc vidi alium angelum descendentem de cœlo, habentem potestatem magnam: et terra illuminata est a gloria ejus.

2. Et exclamavit in fortitudine, dicens: Cecidit, cecidit Babylon magna: et facta est habitatio dæmoniorum, et custodia omnis

1. Après cela, je vis un autre ange qui descendoit du ciel, ayant une grande puissance: et la terre fut éclairée de sa gloire. "

2. Et il cria de toute sa force " en disant: Elle est tombée, la grande Babylone, elle est tombée; elle est devenue la demeure des démons, la retraite de tout esprit immonde, et le

Isai. XXI. 9. *Jer.* LI. 8. *Supr.* XIV. 8.

ŷ 1. Cet ange, qui descend du ciel rempli de puissance et éclatant de lumière représente Jésus-Christ même, qui, par la puissance de son bras, va renverser Rome idolâtre, tandis qu'il continuera d'éclairer le monde par la lumière de l'Evangile.

ŷ 2. Gr. litt.: Avec force, en disant d'une voix éclatante.

repaire de tout oiseau impur et haïssable, "

spiritus immundi, et custodia omnis volucris immundæ et odibilis :

3. Parce que toutes les nations ont bu le vin de la colère de sa prostitution ; et les rois de la terre se sont corrompus avec elle ; les marchands de la terre se sont enrichis par l'excès de son luxe. "

3. Quia de vino iræ fornicationis ejus biberunt omnes gentes : et reges terræ cum illa fornicati sunt : et mercatores terræ de virtute deliciarum ejus divites facti sunt.

4. Alors j'entendis du ciel une autre voix, qui dit : Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, et que vous ne soyez enveloppés dans ses plaies. "

4. Et audivi aliam vocem de cœlo, dicentem : Exite de illa, populus meus, ut ne participes sitis delictorum ejus, et de plagis ejus non accipiatis :

5. Car ses péchés sont montés jusqu'au ciel ; et Dieu s'est ressouvenu de ses iniquités.

5. Quoniam pervenerunt peccata ejus usque ad cœlum, et recordatus est Dominus iniquitatum ejus.

6. Traitez-la comme elle vous a traités ; rendez-lui au double toutes ses œuvres : dans le même calice où elle vous a donné à boire, faites-la boire deux fois autant. "

6. Reddite illi sicut et ipsa reddidit vobis : et duplicate duplicia secundum opera ejus : in poculo, quo miscuit, miscete illi duplum.

7. Multipliez ses tourmens et ses

7. Quantum glorificavit

℣ 2. C'est-à-dire que Rome, semblable à l'ancienne Babylone, demeureroit déserte et deviendroit la retraite des hiboux : c'est une phrase de l'Ecriture pour exprimer la ruine totale d'une ville. Cette prophétie fut accomplie lorsque Totila emmena de Rome tous ceux qui y étoient restés depuis qu'elle avoit été saccagée par Alaric et par Genséric. Ou plutôt cette prophétie est accomplie dans la réprobation du peuple infidèle de Rome idolâtre, précipité dans l'enfer pour y être éternellement la demeure et la retraite des démons.

℣ 3. C'est le sens du grec.

℣ 4. Cette parole commença à s'exécuter dès que Constantin transporta à Constantinople le siége de l'empire ; mais plus particulièrement lorsque, vers le temps de sa ruine par Alaric, plusieurs fidèles, avertis par des révélations et poussés par des inspirations secrètes, distribuèrent leurs biens aux pauvres, et abandonnèrent cette ville, qui devoit être livrée en proie aux barbares.

℣ 6. Ces paroles s'adressent à ceux qui devoient servir de ministres à la justice divine pour la destruction de Rome, c'est-à-dire à Alaric et aux Goths, qui devoient être dans cette occasion comme les vengeurs des violences que Rome avoit exercées contre toutes les nations. D'ailleurs, selon le style de l'Ecriture, ces sortes d'expressions sont moins impératives que prophétiques ; c'est comme s'il étoit dit : Vous la traiterez comme elle vous a traités, etc.

se, et in deliciis fuit, tantum date illi tormentum et luctum : quia in corde suo dicit : Sedeo regina, et vidua non sum, et luctum non videbo :

douleurs, à proportion de ce qu'elle s'est élevée dans son orgueil et de ce qu'elle s'est plongée dans les délices ;" parce qu'elle dit en elle-même : Je suis sur le trône comme reine, " je ne suis point veuve, et je ne serai point sujette au deuil. "

Isai. XLVII. 8.

8. Ideo in una die venient plagæ ejus, mors, et luctus, et fames, et igne comburetur : quia fortis est Deus, qui judicabit illam.

8. C'est pourquoi, en un même jour, les plaies qui lui sont destinées, la mort, le deuil et la famine, viendront fondre sur elle ; et elle sera brûlée par le feu, " sans qu'elle puisse résister, parce que Dieu " qui la condamnera est puissant.

9. Et flebunt, et plangent se super illam reges terræ, qui cum illa fornicati sunt, et in deliciis vixerunt, cum viderint fumum incendii ejus :

9. Alors les rois de la terre qui se sont corrompus avec elle, et qui ont vécu avec elle dans les délices, " pleureront sur elle, et frapperont leur poitrine en voyant la fumée de son embrasement.

10. Longe stantes propter timorem tormentorum ejus dicentes : Væ, væ, civitas illa magna Babylon, civitas illa fortis : quoniam una hora venit judicium tuum.

10. Ils se tiendront loin d'elle, dans la crainte de ses tourmens ; et ils diront : Hélas ! hélas ! Babylone, grande ville, ville si puissante, ta condamnation est venue en un moment. "

11. Et negotiatores terræ flebunt, et lugebunt super illam : quoniam merces eorum nemo emet amplius :

11. Les marchands de la terre pleureront aussi, et gémiront sur elle, parce que personne n'achètera plus leurs marchandises ;

12. Merces auri, et argenti, et lapidis pretiosi, et margaritæ, et byssi, et purpuræ, et serici, et cocci

12. Ces marchandises d'or et d'argent, de pierreries, de perles, de fin lin, de pourpre, de soie, d'écarlate, tous leurs bois odoriférans, " tous leurs

℣ 7. Gr. autr. : Livrée au luxe. *Supr.* vers. 3.

Ibid. Litt. : Je suis assise reine.

Ibid. Rome prenoit le titre d'éternelle, et se promettoit que sa domination ne finiroit point.

℣ 8. La guerre, la peste et la famine désolèrent Rome ; les restes de son peuple furent emmenés en captivité, et le feu la réduisit en cendres.

Ibid. Grec : Le Seigneur Dieu.

℣ 9. Gr. autr. : Dans le luxe. *Supr.* vers. 3.

℣ 9 et 10. Lorsque Bélisaire vint en Italie accompagné d'un grand nombre de seigneurs et d'une puissante armée pour en chasser Totila, et qu'ils eurent appris à Ostie le sac de Rome, quoiqu'ils fussent si près de cette ville qu'ils pouvoient en voir l'embrasement, ils furent long-temps dans l'étonnement sans oser débarquer leurs troupes.

℣ 12. Litt. : De bois de thye, sorte de bois odoriférant, incorruptible, et estimé pour les ondes de ses racines.

meubles d'ivoire et de pierres précieuses,″ d'airain, de fer et de marbre,

13. De cinnamome, de senteurs, de parfums, d'encens, de vin, d'huile, de fleur de farine, de blé, de bêtes de charge, de brebis, de chevaux, de chariots, d'esclaves et d'hommes libres. ″

14. Et les fruits dont tu faisois tes délices t'ont quittée : ″ toute délicatesse et toute magnificence est perdue pour toi ; et tu ″ ne les retrouveras plus jamais.

15. Les marchands qui vendent ces choses, et qui se sont enrichis avec elle, ″ s'en tiendront éloignés, dans l'appréhension de ses tourmens, en pleurant et soupirant,

16. Ils diront : Hélas! hélas! cette grande ville qui étoit vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate, et couverte d'or, de pierreries et de perles ;

17. Ces grandes richesses se sont évanouies en un moment. Et tous les pilotes, tous ceux qui vont sur mer, ″ les matelots, et tous ceux qui sont employés dans les vaisseaux, ″ se sont tenus loin d'elle,

(et omne lignum thyinum, et omnia vasa eboris, et omnia vasa de lapide pretioso, et æramento, et ferro, et marmore,

13. Et cinnamomum,) et odoramentorum, et unguenti, et thuris, et vini, et olei, et similæ, et tritici, et jumentorum, et ovium, et equorum, et rehdarum, et mancipiorum et animarum hominum.

14. Et poma desiderii animæ tuæ discesserunt a te, et omnia pinguia et præclara perierunt a te, et amplius illa jam non invenient.

15. Mercatores horum, qui divites facti sunt, ab ea longe stabunt propter timorem tormentorum ejus, flentes ac lugentes,

16. Et dicentes : Væ, væ, civitas illa magna, quæ amicta erat bysso, et purpura, et cocco, et deaurata erat auro, et lapide pretioso, et margaritis :

17. Quoniam una hora destitutæ sunt tantæ divitiæ. Et omnis gubernator, et omnis qui in lacum navigat, et nautæ, et qui in mari operantur, longe steterunt :

℣ 12. Gr. litt. : Et de bois très-précieux.

℣ 13. Gr. litt. : De corps et d'ames d'hommes. Le nom de *corps* s'entend particulièrement des esclaves qu'on achetoit pour la force de leur corps : le nom d'*ames* peut s'entendre des hommes libres que l'on vendoit comme esclaves.

℣ 14. Quelques-uns traduisent le grec ainsi : Le temps de la jouissance de tes désirs est passé ; toute la délicatesse, etc.

Ibid. C'est la construction du grec.

℣ 15. C'est le sens du grec.

℣ 17. C'est le sens du grec, qui pourroit aussi se traduire : Tous ceux qui naviguent sur les côtes.

Ibid. Gr. autr. : Et tous ceux qui trafiquent sur la mer.

18. Et clamaverunt videntes locum incendii ejus, dicentes : Quæ similis civitati huic magnæ?

19. Et miserunt pulverem super capita sua, et clamaverunt flentes et lugentes, dicentes : Væ, væ, civitas illa magna, in qua divites facti sunt omnes qui habebant naves in mari, de pretiis ejus, quoniam una hora desolata est.

20. Exulta super eam, cœlum, et sancti apostoli et prophetæ : quoniam judicavit Deus judicium vestrum de illa.

21. Et sustulit unus angelus fortis lapidem quasi molarem magnum, et misit in mare, dicens : Hoc impetu mittetur Babylon civitas illa magna, et ultra jam non invenietur.

22. Et vox citharœdorum, et musicorum, et tibia canentium, et tuba non audietur in te amplius : et omnis artifex omnis artis non invenietur in te amplius : et vox molæ non audietur in te amplius :

23. Et lux lucernæ non lucebit in te amplius : et vox sponsi et sponsæ non audietur adhuc in te : quia

18. Et se sont écriés, en voyant la place de cette ville brûlée : " Quelle ville, disoient-ils, a jamais égalé cette grande ville?

19. Ils se sont couvert la tête de poussière, jetant des cris accompagnés de larmes et de sanglots, et disant : Hélas! hélas! cette grande ville, qui a enrichi de son opulence tous ceux qui avoient des vaisseaux en mer, a été ruinée en un moment.

20. Ciel, faites-en éclater votre joie; et vous aussi, saints apôtres et prophètes, parce que Dieu vous a vengés d'elle, et l'a punie des maux qu'elle vous a fait souffrir. "

21. Alors un ange fort leva en haut une pierre semblable à une grande meule de moulin, et la jeta dans la mer, en disant : C'est ainsi que Babylone, cette grande ville, sera précipitée avec impétuosité ; en sorte qu'elle ne se trouvera plus. "

22. Et la voix des joueurs de harpes et des musiciens, ni celle des joueurs de flûtes et de trompettes ne s'entendra plus chez toi; et nul artisan, de quelque métier que ce soit, ne s'y trouvera plus; et on n'y entendra plus le bruit de la meule.

23. La lumière des lampes ne luira plus chez toi, et la voix de l'époux et de l'épouse ne s'y entendra plus ;" car tes marchands étoient des princes" de

℣ 18. Gr. : En voyant la fumée de son embrasement. S. pr. vers. 9.

℣ 20. La vengeance divine fait une partie de la joie des saints dans le ciel, par l'amour de l'ordre et de la justice.

℣ 21. Ce n'est pas que Rome dût être engloutie de sorte que jamais elle ne dût reparoître; mais c'est qu'en effet Rome moderne n'a plus été cette ancienne Rome en grandeur, en richesses, en domination, en superstition, en idolâtrie.

℣ 22 et 23. Ces expressions marquent la solitude où elle fut réduite par Totila, ou plutôt le triste état où son peuple infidèle est réduit pour toujours dans l'enfer.

℣ 23. Gr. Litt. : Les grands de la terre.

la terre, et toutes les nations ont été séduites par tes enchantemens :

mercatores tui erant principes terræ, quia in veneficiis tuis erraverunt omnes gentes.

24. Et on a trouvé dans cette ville le sang des prophètes et des saints, ″ et de tous ceux qui ont été tués sur la terre. ″

24. Et in ea sanguis prophetarum et sanctorum inventus est, et omnium qui interfecti sunt in terra.

℣ 24. C'est-à-dire de ceux qui annonçoient l'Evangile et de ceux qui le pratiquoient.

Ibid. Car ils l'ont été ou par son exemple ou par ses ordres.

CHAPITRE XIX.

Joie et cantique des saints sur la ruine de Babylone, le règne de Dieu et les noces de l'Agneau. Le Verbe de Dieu paroît suivi des armées du ciel. Dernier combat de la bête et du Verbe de Dieu.

1. Après cela j'entendis comme la voix d'une nombreuse troupe qui étoit dans le ciel, et qui disoit : Alléluia : ″ Salut, gloire, ″ et puissance ″ à notre Dieu ;

2. Parce que ses jugemens sont véritables et justes, qu'il a condamné la grande prostituée qui a corrompu la terre par sa prostitution, et qu'il a vengé le sang de ses serviteurs qu'elle a répandu de sa propre main. ″

1. Post hæc audivi quasi vocem turbarum multarum in cœlo, dicentium : Alleluia : Salus, et gloria, et virtus Deo nostro est :

2. Quia vera et justa judicia sunt ejus, qui judicavit de meretrice magna, quæ corrupit terram in prostitutione sua, et vindicavit sanguinem servorum suorum de manibus ejus.

3. Ils dirent une seconde fois : Alléluia. Et la fumée de son embrasement s'élève ″ dans les siècles des siècles.

4. Alors les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux se prosternèrent, et adorèrent Dieu qui étoit assis sur le

3. Et iterum dixerunt : Alleluia. Et fumus ejus ascendit in sæcula sæculorum.

4. Et ceciderunt seniores viginti-quatuor, et quatuor animalia, et adorave-

℣ 1. C'est-à-dire louez Dieu.

Ibid. Gr. autr. : Gloire, honneur.

℣ 1 et 2. C'est la voix des saints qui sont dans la gloire. Le sujet de leur cantique est la condamnation de la grande prostituée, c'est-à-dire de Rome idolâtre, coupable d'avoir corrompu la terre par sa prostitution, c'est-à-dire par son idolâtrie, et d'avoir répandu le sang des saints par les persécutions cruelles qu'elle avoit exercées contre l'Eglise.

℣ 3. Le mot *ascendit* est au présent, comme on le voit par le grec, ἀναβαίνει.

runt Deum sedentem super thronum, dicentes : Amen, alleluia.

trône, en disant : Amen, alléluia. "

5. Et vox de throno exivit, dicens : Laudem dicite Deo nostro, omnes servi ejus : et qui timetis eum, pusilli et magni.

5. Et il sortit du trône une voix qui disoit : Louez notre Dieu, vous tous qui êtes ses serviteurs, et qui le craignez, petits et grands. "

6. Et audivi quasi vocem turbæ magnæ, et sicut vocem aquarum multarum, et sicut vocem tonitruorum magnorum, dicentium : Alleluia : quoniam regnavit Dominus Deus noster, omnipotens.

6. J'entendis encore comme le bruit d'une grande multitude, comme le bruit des grandes eaux, et comme le bruit d'un grand tonnerre, qui disoit : Louez Dieu," parce que le Seigneur notre" Dieu, le Tout-Puissant, est entré dans son règne. "

7. Gaudeamus, et exsultemus, et demus gloriam ei : quia venerunt nuptiæ Agni, et uxor ejus præparavit se.

7. Réjouissons-nous, faisons éclater notre joie, et rendons-lui gloire, parce que les noces de l'Agneau sont venues, et que son épouse " s'y est préparée.

8. Et datum est illi, ut cooperiat se byssino splendenti et candido : byssinum enim justificationes sunt sanctorum.

8. Et il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin d'une blancheur éclatante : " et ce fin lin sont les bonnes œuvres des saints. "

℣ 4. En disant *Amen*, ils confirment l'hommage qui vient d'être rendu à Dieu ; ils y joignent leurs propres actions de grâces, en ajoutant *Alleluia*.

℣ 5. Cette voix sortie du trône, c'est-à-dire d'autour du trône, paroît être celle des anges, qui invitent les saints à louer le Seigneur.

℣ 6. C'est la traduction du mot *Alleluia*, composé de l'hébreu הללו, *ha-lelu* (*louez*), et יה *iah* (*Dieu*).

Ibid. Le mot *noster* n'est pas dans le grec.

Ibid. Autr. : A fait éclater *la puissance de* son règne. La voix que saint Jean entend ici paroît être celle-là même dont il a déjà parlé au verset 1, c'est-à-dire la voix des saints qui sont dans la gloire. Ils s'invitent mutuellement à louer le Seigneur, parce qu'il a fait éclater la puissance de son règne par la ruine entière de l'empire idolâtre.

℣ 7. L'Eglise.

℣ 8. Gr. : D'un fin lin pur et éclatant.

℣ 7 et 8. Les noces de l'Agneau sont celles dont il est parlé dans l'Evangile. (*Matt.* XXII. 2 *et seqq.*) Ces noces se préparent dès l'éternité ; les hommes y sont invités depuis le commencement du monde, elles commencent par l'incarnation ; elles se manifestent par la foi de toutes les nations ; c'est sous ce dernier point de vue qu'elles sont considérées ici : la célébration de ces noces commença par le triomphe de la religion chrétienne après la ruine de l'idolâtrie. L'épouse de l'Agneau, c'est l'Eglise ; elle s'est préparée à la célébration de ses noces en se couvrant de ce fin lin dont

Matt. XXI. 2.
Luc. XIV. 16.

9. L'ange me dit ensuite : Ecrivez : Heureux ceux qui ont été appelés au souper des noces de l'Agneau. " Et il ajouta : Ces paroles de Dieu sont véritables.

10. Aussitôt je me prosternai à ses pieds, pour l'adorer ;" mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire; je suis serviteur de Dieu comme vous, et comme vos frères qui demeurent fermes dans la confession de Jésus. " Adorez Dieu, car l'esprit de prophétie est le témoignage de Jésus. "

11. Je vis ensuite le ciel ouvert ; et il parut un cheval blanc : et celui qui étoit dessus s'appeloit le Fidèle et le Véritable, qui juge et qui combat justement. "

12. Ses yeux étoient comme une flamme de feu ; " il avoit sur la tête plusieurs diadèmes ;" et il portoit écrit

9. Et dixit mihi : Scribe : Beati qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati sunt. Et dicit mihi : Hæc verba Dei vera sunt.

10. Et cecidi ante pedes ejus, ut adorarem eum. Et dicit mihi : Vide ne feceris : conservus tuus sum, et fratrum tuorum habentium testimonium Jesu. Deum adora. Testimonium enim Jesu est spiritus prophetiæ.

11. Et vidi cœlum apertum, et ecce equus albus, et qui sedebat super eum, vocabatur Fidelis et Verax, et cum justitia judicat et pugnat.

12. Oculi autem ejus sicut flamma ignis, et in capite ejus diademata multa, ha-

il lui a été donné de se revêtir, et qui est le symbole des bonnes œuvres des saints.

℣ 9. Le souper des noces de l'Agneau est celui dont Jésus-Christ même parle dans l'Evangile (*Luc.* XIV. 16 *et seqq.*); ce souper a commencé avec l'établissement de la religion chrétienne; les hommes y sont appelés par la prédication de l'Evangile; l'Eglise est la salle de ce festin; le banquet est particulièrement la table eucharistique.

℣ 10. Litt. : Dans le témoignage qu'ils rendent à Jésus.

Ibid. Quelques-uns croient que saint Jean prit cet ange pour Jésus-Christ même. Mais, dans l'Ecriture, le terme d'*adoration* n'exprime pas toujours l'hommage qui n'est dû qu'à Dieu; on peut l'entendre ici de l'hommage que l'homme peut rendre légitimement à un ange. L'ange refuse cet hommage même légitime, pour mieux rapporter à Dieu la gloire des vérités qu'il annonce, et pour montrer la sainte société qui étoit désormais entre les anges et les hommes, qui ne devoient plus composer qu'une seule famille. Voyez au chapitre XXII. 8 et 9.

Ibid. Autr. : Car l'esprit de prophétie *que vous admirez en moi* est le témoignage de Jésus; *c'est de la part de Jésus que je vous parle; et en vous annonçant ces choses, je ne suis que son témoin comme vous.*

℣ 11. Ce guerrier monté sur un cheval blanc représente Jésus-Christ ressuscité faisant rejaillir sur son corps incorruptible la gloire dont il jouit.

℣ 12. Ses yeux étincelans sont le symbole de son indignation contre les impies.

Ibid. Le diadème n'est autre qu'une simple bande de lin qui serroit la tête du monarque. Jésus-Christ paroît ici ayant sur la tête plusieurs diadèmes ; et c'est le symbole des victoires qu'il vient de remporter, non-seulement sur l'empire romain idolâtre, qu'il a détruit par les mains des barbares, mais encore sur les rois barbares mêmes, qui ont aussi combattu

bens nomen scriptum, quod nemo novit nisi ipse.

13. Et vestitus erat veste aspersa sanguine : et vocatur nomen ejus, Verbum Dei.

14. Et exercitus qui sunt in cœlo, sequebantur eum in equis albis, vestiti byssino albo et mundo.

15. Et de ore ejus procedit gladius ex utraque parte acutus, ut in ipso percutiat gentes : et ipse reget eas in virga ferrea; et ipse calcat torcular vini furoris iræ Dei omnipotentis.

16. Et habet in vestimento et in femore suo scriptum : Rex regum, et Dominus dominantium.

17. Et vidi unum angelum stantem in sole, et cla-

un nom que nul autre que lui ne connoit ; "

13. Il étoit vêtu d'une robe teinte de sang ; " et le nom qu'on lui donne, c'est le Verbe de Dieu. *Isai.* LXIII. 1.

14. Les armées célestes le suivoient sur des chevaux blancs, vêtues de fin lin blanc et pur. "

15. Et il sortoit de sa bouche une épée tranchante des deux côtés, " pour en frapper les nations ; car il les gouvernera avec une verge de fer ; " et c'est lui qui foule la cuve du vin de la fureur et de la colère " du Dieu tout-puissant. *Ps.* II. 9.

16. Et il porte écrit sur son vêtement et sur sa cuisse : " Le Roi des rois, et le Seigneur des seigneurs. *1 Tim.* V. 15. *Supr.* XVII. 14.

17. Alors je vis un ange debout dans le soleil, qui cria d'une voix forte,

contre lui en persécutant son peuple, et qu'il a vaincus en les soumettant à la foi.

℣ 12. Ce nom pouvoit être écrit sur son front au devant de ses diadèmes. Il y a lieu de croire que c'est le nom même de Verbe de Dieu, dont il est parlé au verset suivant, et dont Jésus-Christ seul connoît toute la grandeur.

℣ 13. Cette robe teinte de sang peut être le symbole des vengeances qu'il vient d'exercer sur l'empire romain idolâtre.

℣ 14. Ces armées célestes montées sur des chevaux blancs représentent les saints qui vivent et règnent avec Jésus-Christ. (*Infr.* XX. 4.) Ces chevaux blancs sur lesquels ils sont montés sont le symbole de la gloire dont ils jouiront après la résurrection, lorsque leurs corps participeront à l'incorruption de celui du Fils de Dieu ; le fin lin dont ils sont revêtus, c'est leur justice, leur innocence, leurs bonnes œuvres.

℣ 15. Ces mots, *ex utraque parte*, ne sont pas dans le grec. Cette épée est le symbole des jugemens que Jésus-Christ doit exercer contre ses ennemis dans toute la suite des siècles.

Ibid. Ce sceptre de fer est le symbole de la souveraine puissance avec laquelle Jésus-Christ triomphe des efforts de tous ceux qui s'opposent à ses desseins.

Ibid. Gr. autr. : Du vin mortel de sa colère, etc. Jésus-Christ est établi le juge des hommes, le dépositaire de la justice de Dieu, le ministre de ses vengeances.

℣ 16. Le grec lit : Et il porte ce nom écrit sur son vêtement et sur sa cuisse, c'est-à-dire sur la partie de son vêtement qui étoit sur sa cuisse. On remarque dans l'antiquité plusieurs figures qui portoient ainsi des inscriptions sur leurs vêtemens.

en disant à tous les oiseaux qui voloient par le milieu de l'air : Venez, et assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu,

mavit voce magna, dicens omnibus avibus quæ volabant per medium cœli : Venite, et congregamini ad cœnam magnam Dei :

18. Pour manger la chair des rois, la chair des officiers de guerre, la chair des puissans, et la chair des chevaux et de ceux qui sont dessus, et la chair de tous les hommes libres et esclaves, petits et grands. ″

18. Ut manducetis carnes regum, et carnes tribunorum, et carnes fortium, et carnes equorum et sedentium in ipsis, et carnes omnium liberorum et servorum, et pusillorum et magnorum.

19. Et je vis la bête et les rois de la terre, et leurs armées rassemblées pour faire la guerre à celui qui étoit sur le cheval, et à son armée.

19. Et vidi bestiam, et reges terræ, et exercitus eorum congregatos, ad faciendum prælium cum illo qui sedebat in equo, et cum exercitu ejus :

20. Mais la bête fut prise, et avec elle le faux prophète qui avoit fait des prodiges en sa présence, par lesquels il avoit séduit ceux qui avoient reçu le caractère de la bête, et qui avoient adoré son image. Ces deux ″ furent jetés vivans dans l'étang brûlant de feu et de soufre : ″

20. Et apprehensa est bestia, et cum ea pseudopropheta, qui fecit signa coram ipso, quibus seduxit eos qui acceperunt characterem bestiæ, et qui adoraverunt imaginem ejus. Vivi missi sunt hi duo in stagnum ignis ardentis sulphure :

21. Le reste fut passé au fil de l'épée, qui sortoit de la bouche de celui qui étoit sur le cheval : et tous les oiseaux du ciel se rassasièrent de leur chair. ″

21. Et cæteri occisi sunt in gladio sedentis super equum, qui procedit de ore ipsius : et omnes aves saturatæ sunt carnibus eorum.

℣ 17 et 18. Cet ange dans le soleil représente Jésus-Christ même, qui convoque les puissances de l'air, c'est-à-dire les démons, pour être les exécuteurs de ses vengeances contre l'Antechrist et ses sectateurs.

℣ 20. C'est-à-dire la Bête et le faux prophète.

℣ 19 et 20. Voilà l'empire romain idolâtre, cette bête cruelle, qui, dès les premiers temps, avoit persécuté l'Eglise, le voilà revenu au monde, parce qu'en effet l'Antechrist le fera comme revivre par les persécutions qu'il exercera contre les adorateurs de Jésus-Christ. Ce qui est dit ici de la bête et du faux prophète montre que ce seront deux personnes individuelles; l'un sera à la tête d'un empire, l'autre à la tête d'une secte. Il seront jetés l'un et l'autre tout vivans dans l'étang brûlant, c'est-à-dire dans l'enfer.

℣ 21. Jésus-Christ commandera, et aussitôt un feu vengeur descendu du ciel dévorera tous ceux qui auront suivi l'Antechrist (*infr.* xx. 9); et, le jugement étant prononcé, ils seront livrés en proie aux oiseaux du ciel, c'est-à-dire aux

puissances de l'air, aux démons, qui les tourmenteront éternellement dans l'enfer.

CHAPITRE XX.

Le dragon est enfermé dans l'abîme pour mille ans. Les âmes des saints vivent et règnent avec Jésus-Christ. Satan est délié pour un peu de temps. Guerre contre les saints. Satan précipité dans l'enfer. Résurrection. Jugement.

1. Et vidi angelum descendentem de cœlo, habentem clavem abyssi, et catenam magnam in manu sua.

1. Je vis encore descendre du ciel un ange qui avoit la clef de l'abîme, et une grande chaîne à la main.

2. Et apprehendit draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus et Satanas, et ligavit eum per annos mille :

2. Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan; et il l'enchaîna pour mille ans.

3. Et misit eum in abyssum, et clausit, et signavit super illum, ut non seducat amplius gentes, donec consummentur mille anni : et post hæc oportet illum solvi modico tempore.

3. Et l'ayant jeté dans l'abîme, il le ferma, et le scella sur lui, afin qu'il ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis; après quoi il doit être délié pour un peu de temps. "

4. Et vidi sedes, et sederunt super eas, et judicium datum est illis : et animas decollatorum propter testimonium Jesu, et propter verbum Dei, et qui non adoraverunt bestiam, neque imaginem ejus, nec ac-

4. Je vis aussi des trônes, et des personnes qui s'assirent dessus; et la puissance de juger leur fut donnée. Et les âmes de ceux qui ont eu la tête tranchée pour avoir rendu témoignage à Jésus et pour la parole de Dieu, et qui n'ont point adoré la bête ni son image, ni reçu son caractère sur le front ou

℣ 1-3. Cet enchaînement du dragon peut se prendre du règne de Constantin, et particulièrement depuis la défaite de Licinius, dont il est parlé au chapitre XII, verset 18, où il est dit que le dragon s'arrêta sur le sable de la mer. Ce fût là que Dieu arrêta la fureur de ce dragon; alors le dragon fut enchaîné pour mille ans, c'est-à-dire pour cette suite de siècles qui doit s'écouler depuis le règne de Constantin jusqu'au règne de l'Antechrist. Durant cet intervalle il ne pourra plus séduire les nations; le règne de l'idolâtrie, abattu par Constantin, ne sera relevé que par l'Antechrist; alors le dragon sera délié, mais seulement pour un peu de temps; la persécution de l'Antechrist est limitée au terme de trois ans et demi.

aux mains, ont vécu et régné avec Jésus-Christ pendant mille ans. "

ceperunt characterem ejus in frontibus aut manibus suis, et vixerunt, et regnaverunt cum Christo mille annis.

5. Les autres morts ne sont rentrés dans la vie qu'après les mille ans accomplis. C'est là la première résurrection. "

5. Cæteri mortuorum non vixerunt, donec consummentur mille anni. Hæc est resurrectio prima.

6. Heureux et saint est celui qui a part à la première résurrection : la seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux ; mais ils seront prêtres de Dieu et de Jésus-Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans. "

6. Beatus, et sanctus, qui habet partem in resurrectione prima : in his secunda mors non habet potestatem : sed erunt sacerdotes Dei et Christi, et regnabunt cum illo mille annis.

℣ 4. Les personnes que saint Jean vit assises sur des trônes peuvent représenter les apôtres, à qui Jésus-Christ même promit de les faire asseoir sur douze trônes, symbole de la puissance qu'il devoit leur donner, puissance du jugement, qui est celle que Jésus-Christ même exerce dans le ciel depuis son ascension, et qu'il continuera d'exercer jusqu'à son dernier avénement, où le jugement général terminera tous les jugemens particuliers qu'il aura prononcés jusqu'alors. Les âmes de ceux qui avoient eu la tête coupée pour le témoignage de Jésus sont les âmes de tous ceux qui avoient souffert le martyre pour la foi; ce qui est désigné ici par le genre de mort le plus usité chez les Romains. Les âmes de ceux qui n'ont point adoré la bête ni son image sont les âmes de ceux qui, sans être morts pour la foi, sont demeurés fermes dans la foi, et ont mérité d'entrer dans la béatitude. Ces âmes saintes sont entrées dans la vie, c'est-à-dire dans cette vie de gloire et de félicité dans laquelle tous les élus entreront après la résurrection, selon ce qui est dit : *Les justes ressusciteront pour la vie.* (*Joan.* v. 29.) Ils régneront avec Jésus-Christ pendant mille ans, c'est-à-dire que Jésus-Christ les a fait entrer en participation de son règne, règne qui s'étend depuis Constantin jusqu'à l'Antechrist, règne qui a succédé aux combats des trois premiers siècles, et qui va se terminer par le grand combat de la fin des siècles, après lequel Jésus-Christ remettra son royaume à Dieu son Père.

℣ 5. La gloire dans laquelle les saints vivent et règnent avec Jésus-Christ est pour eux une première résurrection; leurs âmes participent déjà à cette vie de gloire à laquelle leurs corps ne doivent participer que dans la résurrection générale. Mais les autres morts, c'est-à-dire les âmes des méchans, qui jamais n'auront de part à cette vie, n'ont point aussi de part à cette première résurrection. Ils ne rentreront point dans la vie jusqu'à ce que les mille ans soient accomplis, c'est-à-dire jusqu'à la résurrection générale, qui doit suivre de près la persécution de l'Antechrist. Alors tous les hommes ressusciteront, et rentreront ainsi tous dans la vie; mais les uns ressusciteront pour entrer dans cette autre vie dans laquelle les saints sont déjà entrés par une première résurrection; les autres ressusciteront pour être précipités dans l'étang de feu, qui est la seconde mort.

℣ 6. Heureux et saints ceux dont l'ame, par une première résurrection, est déjà entrée dans cette vie de gloire dont tous les justes seront rendus

Ezech. XXXIX.

7. Et cum consummati fuerint mille anni, solvetur Satanas de carcere suo, et exibit, et seducet gentes quæ sunt super quatuor angulos terræ, Gog et Magog, et congregabit eos in prælium, quorum numerus est sicut arena maris.

7. Après que les mille ans seront accomplis, Satan sera délié : il sortira de sa prison; il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog; et il les assemblera, pour combattre : " leur nombre égalera celui du sable de la mer. "

8. Et ascenderunt super latitudinem terræ, et circuierunt castra sanctorum, et civitatem dilectam :

8. Je les vis se répandre sur la terre, et environner le camp des saints, et la la ville bien-aimée."

9. Et descendit ignis a Deo

9. Mais Dieu fit descendre du ciel un

participans selon le corps et selon l'âme après la résurrection générale. La seconde mort n'aura point de pouvoir sur ceux qui ont part à cette première résurrection. Ils n'ont point à craindre d'être enveloppés dans la condamnation des méchans au dernier jour, c'est-à-dire d'être précipités avec les méchans dans l'étang de feu, qui est la seconde mort. Mais ils seront prêtres de Dieu et de Jésus-Christ, ils participeront au sacerdoce de Jésus-Christ; ils offriront leurs adorations et leurs louanges à celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau; ils intercéderont auprès de Dieu et auprès de Jésus-Christ pour leurs frères qui combattent encore sur la terre. Et ils régneront avec Jésus-Christ pendant mille ans, étant rendus participans de la puissance de son règne, de ce règne dont il vient d'être parlé sur le verset précédent.

℣ 7. Contre le peuple de Dieu.

Ibid. Gr. litt. : Satan sera délié *et délivré* de sa prison, et il en sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog, pour les assembler au combat. Après que les mille ans seront accomplis, après qu'un millénaire sera passé, et avant qu'un second soit rempli, Satan sera délié; ce dragon renfermé dans l'abime depuis Constantin sera enfin délivré au temps de l'Antechrist; l'idolâtrie abattue par Constantin sera relevée par l'Antechrist; le dragon sortira de l'abime pour séduire les nations qui sont aux quatre coins du monde, pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout puissant; une séduction terrible viendra se joindre à une persécution formidable, qui ne sera terminée que par le grand jour des vengeances du Seigneur. Ce sera cette grande conspiration figurée par celle de Gog et Magog dont il est parlé dans Ezéchiel, chapitres XXXVIII et XXXIX, où l'on voit que *Gog* est le nom du chef de l'entreprise, et *Magog* le nom de la terre où il règne, c'est-à-dire le nom du peuple qu'il commande, et à qui se joint la multitude des peuples infidèles qui marchent à la suite de cet impie. *Gog* paroît donc représenter ici l'Antechrist même; *Magog*, l'empire antichrétien, à la tête duquel il se trouvera placé, l'empire même de Mahomet, qui depuis si longtemps lui prépare les voies. Les rois et les peuples de la terre, séduits alors par le démon, se soumettront à cet impie, et conspireront avec lui contre l'Eglise.

℣ 8. Ils se répandront sur la terre; une persécution générale s'étendra dans tout l'univers; ils environneront le camp des saints et la ville chérie, c'est-à-dire l'Eglise de Jésus-Christ, contre laquelle ils s'éleveront, le peuple chrétien qu'ils persécuteront.

feu qui les dévora ; " et le diable qui les séduisoit fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où la bête

de cœlo, et devoravit eos : et diabolus, qui seducebat eos, missus est in stagnum ignis et sulphuris, ubi et bestia

10. Et le faux prophète seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles. "

10. Et pseudopropheta cruciabuntur die ac nocte in sæcula sæculorum.

11. Alors je vis un grand trône blanc, et quelqu'un assis dessus, devant la face duquel la terre et le ciel s'enfuirent ; et il n'en resta pas même la place. "

11. Et vidi thronum magnum candidum, et sedentem super eum, a cujus conspectu fugit terra et cœlum, et locus non inventus eis.

12. Je vis ensuite les morts, grands et petits, qui comparurent devant le trône : " et des livres furent ouverts ; et puis on en ouvrit encore un autre, qui est le livre de vie : et les morts furent jugés sur ce qui étoit écrit dans ces livres ; selon leurs œuvres. "

12. Et vidi mortuos, magnos et pusillos, stantes in conspectu throni, et libri aperti sunt : et alius liber apertus est qui est vitæ : et judicati sunt mortui ex his quæ scripta erant in libris, secundum opera ipsorum.

13. Et la mer rendit les morts qui étoient ensevelis dans ses eaux : la mort et l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avoient ; et chacun fut jugé selon ses œuvres. "

13. Et dedit mare mortuos qui in eo erant : et mors et infernus dederunt mortuos suos, qui in ipsis erant : et judicatum est de

℣ 9. Ce feu descendu du ciel pour dévorer cette multitude immense d'ennemis de Dieu, c'est le feu vengeur qui précédera Jésus-Christ dans son dernier avénement.

℣ 9 et 10. Gr. autr. : Et le diable qui les séduisoit fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où étoient la bête et le faux prophète ; et ils seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles. Tous trois auront été ministres de la même impiété (*supr.* xvi. 13) ; tous trois seront précipités dans l'enfer pour y souffrir éternellement le même supplice. (*Hic et supr.* xix. 20.) L'Antechrist et son faux prophète y seront précipités les premiers, et le démon après eux. Voyez ce qui est dit sur cela dans la *préface* sur l'Apocalypse, art. v, n° 4.

℣ 11. La blancheur de ce trône est le symbole de la sainteté et de la justice du souverain Juge qui y est assis, et qui vient prononcer le jugement général. C'est alors que, dans le bruit d'une effroyable tempête, les cieux passeront, les élémens embrasés se dissoudront, et la terre, avec tout ce qu'elle contient, sera brûlée par le feu. (2 *Petr.* iii. 10.)

℣ 12. Gr. : Devant Dieu.

Ibid. Des livres sont ouverts, où sont écrits les noms et les œuvres des réprouvés ; un autre livre est ouvert, où sont écrits les noms et les œuvres des élus ; ou plutôt ces livres ne servent ici qu'à nous faire comprendre que Dieu connoît tout aussi distinctement que si tout étoit écrit devant lui.

℣ 13. La mer rendit les morts qui étoient dans son sein. La résurrection sera

singulis secundum opera ipsorum.

14. Et infernus et mors missi sunt in stagnum ignis. Hæc est mors secunda.

14. Et l'enfer et la mort furent jetés dans l'étang de feu. C'est là la seconde mort. ″

15. Et qui non inventus est in libro vitæ scriptus, missus est in stagnum ignis.

15. Et celui qui ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu.

générale; en quelque endroit qu'ait été déposé le corps, soit dans la terre, soit au fond des eaux, l'Auteur de la nature saura le retrouver pour le réunir à l'âme dont il avoit été séparé. La mort et l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avoient. La première résurrection dont il a été parlé est le privilége des saints; mais celle-ci est commune aux bons et aux méchans. Les âmes qui sont déjà dans la vie de la gloire, et celles même qui sont demeurées dans la mort du peché; celles qui seront déjà entrées dans le ciel, celles qui seront trouvées dans le purgatoire, et celles mêmes qui seront déjà ensevelies dans l'enfer, toutes reprendront leurs corps.

℣ 14. L'enfer et la mort seront précipités dans l'étang de feu; les saints n'auront plus à craindre, comme ici-bas, la mort ni l'enfer. L'étang de feu est la seconde mort, la mort éternelle.

CHAPITRE XXI.

Ciel nouveau, terre nouvelle. Jérusalem céleste. Récompense des saints. Supplice des réprouvés. Description de la Jérusalem céleste; les apôtres en sont les fondemens; Dieu est son temple; l'Agneau est sa lumière; rien d'impur n'y entre.

1. Et vidi cœlum novum, et terram novam : primum enim cœlum, et prima terra abiit : et mare jam non est.

1. Après cela, je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle ;″ car le premier ciel et la première terre avoient disparu; et la mer n'étoit plus.

2. Et ego Joannes vidi sanctam civitatem, Jerusalem novam, descendentem de cœlo à Deo, paratam sicut sponsam ornatam viro suo

2. Et moi Jean, je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, qui, venant de Dieu, descendoit du ciel, étant parée comme une épouse l'est pour son époux. ″ *Isai.* LXV. 17; LXVI. 22.

3. Et audivi vocem magnam de throno, dicentem :

3. Et j'entendis une grande voix qui venoit du trône, ″ et qui disoit : Voici

℣ 1. C'est-à-dire nouveaux par leurs formes et par leurs qualités, mais non pas par leur substance. Voyez la *Dissertation sur la fin du monde*, tom. XXIII.

℣ 2. Cette ville sainte, cette nouvelle Jérusalem, c'est l'Eglise triomphante; la justice, l'innocence, les bonnes œuvres des saints, sont l'ornement dont elle est parée.

℣ 3. Le grec lit : Du ciel.

le tabernacle de Dieu avec les hommes; et il demeurera avec eux, et ils seront son peuple; et Dieu demeurant lui-même au milieu d'eux, sera leur Dieu.

Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis: et ipsi populus ejus erunt, et ipse Deus cum eis erit eorum Deus.

Isai. XXVI. 8. *Supr.* VII. 17.

4. Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux; et la mort ne sera plus: il n'y aura plus ni pleurs, ni cris, ni afflictions," parce que le premier état sera passé.

4. Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum, et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima abierunt.

Isai. XLIII. 19. 2 *Cor.* V. 17.

5. Alors celui qui étoit assis sur le trône dit: Je vais faire toutes choses nouvelles. Et il dit: Ecrivez; ces paroles sont très-certaines et véritables."

5. Et dixit qui sedebat in throno: Ecce nova facio omnia. Et dixit mihi: Scribe, quia hæc verba fidelissima sunt, et vera.

6. Il me dit encore: Tout est accompli: je suis l'alpha et l'oméga," le commencement et la fin: je donnerai gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui a soif."

6. Et dixit mihi: Factum est. Ego sum α et ω: initium et finis. Ego sitienti dabo de fonte aquæ vitæ gratis.

7. Celui qui sera victorieux" possédera ces choses:" et je serai son Dieu, et il sera mon fils.

7. Qui vicerit, possidebit hæc: et ero illi Deus, et ille erit mihi filius.

8. Mais pour ce qui est des timides et des incrédules, des exécrables et des homicides, des fornicateurs et des empoisonneurs, et des idolâtres et de tous les menteurs, leur partage sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort.

8. Timidis autem, et incredulis, et execratis, et homicidis, et fornicatoribus, et veneficis, et idolatris, et omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure: quod est mors secunda.

9. Il vint ensuite un des sept anges qui tenoient les sept coupes pleines des sept dernières plaies; il me parla, et me dit: Venez, et je vous montrerai

9. Et venit unus de septem angelis habentibus phialas plenas septem plagis novissimis: et locutus est me-

℣ 4. Gr. litt.: Ni travaux *ou peines*.

℣ 5. Gr.: Véritables et certaines.

℣ 6. Voyez au chapitre 1er, verset 8.

Ibid. Soif de la justice. Cette eau vive, c'est Dieu même, dont les saints seront enivrés à sa source, c'est-à-dire en Dieu même.

℣ 7. Qui aura persévéré jusqu'à la fin.

Ibid. Gr. litt.: Héritera de toutes ces choses, c'est-à-dire les possédera comme son héritage et son bien.

cum, dicens : Veni, et ostendam tibi sponsam, uxorem Agni.

l'épouse qui a l'Agneau pour époux.″

10. Et sustulit me in spiritu in montem magnum et altum, et ostendit mihi civitatem sanctam Jerusalem descendentemde cœloàDeo,

10. Et il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne; et il me montra la ville, ″ la sainte Jérusalem, qui descendoit du ciel, venant de Dieu,

11. Habentem claritatem Dei : et lumen ejus simile lapidi pretioso tamquam lapidi jaspidis, sicut crystallum.

11. Illuminée de la clarté″ de Dieu; et sa lumière ″ étoit semblable à une pierre précieuse, à une pierre de jaspe transparente comme du cristal.

12. Et habebat murum magnum et altum, habentem portas duodecim : et in portis, angelos duodecim : et nomina inscripta, quæ sunt nomina duodecim tribuum filiorum Israel.

12. Elle avoit une grande et haute muraille, où il y avoit douze portes et douze anges, un à chaque porte; et des noms écrits, qui étoient les noms des douze tribus des enfans d'Israël.

13. Ab oriente portæ tres, et ab aquilone portæ tres, et ab austro portæ tres, et ab occasu portæ tres.

13. Il y avoit trois portes à l'orient, trois portes au septentrion, trois portes au midi, et trois portes à l'occident.″

14. Et murus civitatis habens fundamenta duodecim, et in ipsis duodecim nomina duodecim apostolorum Agni.

14. Et la muraille avoit douze fondemens, sur lesquels étoient écrits les noms des douze apôtres de l'Agneau.″

15. Et qui loquebatur me-

15. Celui qui me parloit avoit une

℣ 9. Gr. litt. : La femme qui est l'épouse de l'Agneau. C'est l'Eglise triomphante qui a déjà été appelée la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, et qui va être encore appelée la grande ville, la sainte Jérusalem.

℣ 10. Grec : La grande ville.

℣ 11. Gr. : De la gloire de Dieu.

Ibid. Gr. : L'astre qui l'éclairoit, etc. Cet astre peut être le symbole de la vérité, lumière éternelle, sans ombre et sans vicissitude.

℣ 12 et 13. La protection de Dieu et la paix du Saint-Esprit est toute la force de cette cité de Dieu, invincible à tout ennemi. Personne n'y entre que par la foi et par les travaux des apôtres, qui en sont les portes, que par la volonté et la vocation de Dieu, dont les anges sont les ministres invisibles, et que par le ministère des pasteurs, qui sont les anges visibles. Dieu y appelle de toutes parts, et y fait entrer ses élus par des graces aussi différentes et des voies aussi opposées que le sont les portes d'une ville.

℣ 14. La même foi apostolique qui donne entrée dans l'Eglise en est aussi le fondement et le soutien. Il n'y a point de salut, si l'on ne s'y attache invariablement, comme au fondement de la piété et du salut. Les apôtres en sont le canal, mais l'Agneau en est la source; ils sont les pierres du fondement, mais Jésus-Christ est le fondement essentiel et principal.

canne" d'or, pour mesurer la ville, les portes, et la muraille. "

16. Or, la ville est bâtie en carré, aussi longue que large : il mesura donc la ville avec sa toise; et il la trouva de douze mille stades : la longueur, la hauteur et la largeur en étoient égales."

17. Il en mesura aussi la muraille, qui étoit de cent quarante-quatre coudées, de mesure d'homme, qui étoit celle de l'ange."

18. Cette muraille étoit bâtie de jaspe; et la ville étoit d'un or pur, semblable à du verre très-clair.

19. Et les fondemens de la muraille de la ville étoient ornés de toutes sortes de pierres précieuses : le premier fondement étoit de jaspe; le second, de saphir; le troisième, de calcédoine; le quatrième, d'émeraude;

20. Le cinquième, de sardonyx; le sixième, de sardoine; le septième, de chrysolite; le huitième, de béryl; le neuvième, de topaze; le dixième, de

cum, habebat mensuram arundineam auream, ut metiretur civitatem, et portas ejus, et murum.

16. Et civitas in quadro posita est, et longitudo ejus tanta est quanta et latitudo: et mensus est civitatem de arundine aurea per stadia duodecim millia : et longitudo, et altitudo et latitudo ejus æqualia sunt.

17. Et mensus est murum ejus centum quadraginta quatuor cubitorum, mensura hominis, quæ est angeli.

18. Et erat structura muri ejus ex lapide jaspide : ipsa vero civitas, aurum mundum simile vitro mundo.

19. Et fundamenta muri civitatis omni lapide pretioso ornata : fundamentum primum, jaspis : secundum, sapphirus : tertium, chalcedonius : quartum, smaragdus :

20. Quintum, sardonyx : sextum, sardius : septimum, chrysolithus : octavum, beryllus : nonum,

℣ 15. Une toise.

Ibid. Tout se mesure sur la règle d'or de la charité dans le royaume de la vérité. La charité sans mesure de Jésus-Christ pour son Eglise est la seule mesure qui nous fasse bien connoître combien elle est chère à Dieu.

℣ 16 et 17. C'est-à-dire que cette ville avoit trois mille stades de long et autant de large, et douze mille stades de circuit, et que ses murs avoient de même douze mille stades de circuit et cent quarante-quatre coudées de haut. Les douze mille stades font environ soixante lieues; les cent quarante-quatre coudées, environ deux cent quarante-six pieds. Le nombre de *douze* est un nombre parfait étant carré; et, étant multiplié par lui-même, il produit *cent quarante-quatre*. Toutes ces expressions marquent la perfection, l'immobilité et la symétrie admirable de l'édifice de l'Eglise. Ce que tous les hommes de tous les siècles assemblés n'auroient pu faire, de bâtir une ville matérielle de cette magnificence, Dieu le fait dans l'édifice spirituel de son Eglise avec une magnificence et une proportion qui répondent à sa toute-puissance et à sa grandeur.

topazius : decimum, chrysoprasus : undecimum, hyacinthus : duodecimum, amethystus.

chrysoprase ; le onzième, d'hyacinthe ; le douzième, d'améthyste.

21. Et duodecim portæ duodecim margaritæ sunt, per singulas : et singulæ portæ erant ex singulis margaritis : et platea civitatis aurum mundum, tamquam vitrum perlucidum.

21. Or, les douze portes étoient douze perles ; et chaque porte étoit faite de l'une de ces perles : et la place de la ville étoit d'un or pur, comme du verre transparent."

22. Et templum non vidi in ea : Dominus enim Deus omnipotens templum illius est, et Agnus.

22. Je ne vis point de temple dans la ville, parce que le Seigneur Dieu tout-puissant et l'Agneau en sont le temple."

23. Et civitas non eget sole, neque luna, ut luceant in ea : nam claritas Dei illuminavit eam, et lucerna ejus est Agnus.

23. Et cette ville n'a point besoin d'être éclairée par le soleil, ou par la lune, parce que c'est la lumière" de Dieu qui l'éclaire, et que l'Agneau en est la lampe.

24. Et ambulabunt gentes in lumine ejus : et reges terræ afferent gloriam suam et honorem in illam.

24. Les nations marcheront à la faveur de sa lumière ; et les rois de la terre y porteront leur gloire et leur honneur." *Isai.* LX. 19.

25. Et portæ ejus non claudentur per diem, nox enim non erit illic.

25. Ses portes ne se fermeront point chaque jour, parce qu'il n'y aura point là de nuit." *Isai.* LX 11.

℣ 18-21. Tout est sainteté, pureté, lumière et stabilité ; tout est grand, spirituel et précieux dans l'Eglise céleste des élus ; tout y est riche de l'or de la charité, qui sera le parfait bonheur des saints dans le ciel.

℣ 22. Dans la religion du ciel, tout est esprit et vérité toute pure ; il n'y a plus là de temple matériel, mais un temple spirituel, et ce temple est Jésus-Christ, en qui Dieu est adoré par l'Eglise. Ce temple est dans un autre temple qui est le sein et l'unité de Dieu même, dans laquelle l'unité du Christ sera un jour consommée et éternellement offerte en sacrifice à la majesté et à l'unité même de Dieu.

℣ 23. Grec : C'est la gloire de Dieu qui l'éclaire. Dans le ciel, chaque pierre de cette Eglise vivante de Dieu même sera animée de son Esprit, pénétrée de sa gloire, éclairée de sa lumière, embrasée de sa charité.

Ibid. La vue de l'humanité sainte de Jésus-Christ, en qui toute la plénitude de la divinité habite, fera partie de la béatitude éternelle. C'est une lampe adorable où la lumière de la vérité increée luira dans l'éternité pour en éclairer les saints, pour les en nourrir, et pour leur découvrir tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu cachés en Jésus-Christ.

℣ 24. Les élus, dont un grand nombre est tiré des nations que Jésus-Christ a appelées à la foi et à son culte, marcheront en la présence de cette lumière ; ils se nourriront de la vérité qu'elle leur découvrira. Les rois de la terre qui auront part à cette félicité rapporteront à Dieu leur puissance et leur gloire, et lui en feront un hommage et un sacrifice éternel.

℣ 25. Dans le ciel, l'Eglise n'aura plus d'ennemis à craindre, plus de vérités à chercher, plus de persécutions à essuyer.

26. On y apportera la gloire et l'honneur des nations. "

26. Et afferent gloriam et honorem gentium in illam.

27. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination ou le mensonge; mais ceux-là seulement qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau. "

27. Non intrabit in eam aliquod coinquinatum, aut abominationem faciens et mendacium, nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni.

℣ 26. La gloire et l'honneur des nations, c'est d'avoir été appelées à la connoissance du vrai Dieu, au royaume de Jésus-Christ, à l'héritage des biens célestes; c'est ce qui fera le sujet éternel de leurs actions de grâces.

℣ 27. Les élus seront les seuls habitans de cette ville céleste; son peuple sera un peuple de justes.

CHAPITRE XXII.

Suite de la description de la Jérusalem céleste. Conclusion de ce livre. Paroles véritables. Heureux qui les garde. Adorer Dieu. Prophétie non scellée. Avénement du Seigneur. Heureux qui se purifie dans le sang de l'Agneau. Témoignage de Jésus-Christ. Désir de son avénement. Ne rien ajouter ni retrancher. Avénement promis. Salut de l'Apôtre.

1. L'ANGE me montra encore un fleuve " d'eau vive, clair comme du cristal, qui couloit du trône de Dieu et de l'Agneau.

1. ET ostendit mihi fluvium aquæ vitæ, splendidum tamquam crystallum, procedentem de sede Dei et Agni.

2. Au milieu de la place de la ville, des deux côtés de ce fleuve, étoit l'arbre de vie, " qui porte douze fruits, et qui donne son fruit chaque mois : et les feuilles de cet arbre sont pour guérir les nations. "

2. In medio plateæ ejus, et ex utraque parte fluminis, lignum vitæ, afferens fructus duodecim, per menses singulos reddens fructum suum, et folia ligni ad sanitatem gentium.

℣ 1. Le grec lit : Un fleuve pur d'une eau vive. Ce fleuve est ce torrent de volupté qui coulera éternellement dans le cœur des saints, les remplira et les rendra heureux. (*Psal.* xxxv. 9.)

℣ 2. Gr. autr. : Et au milieu du fleuve *s'élevoit* l'arbre de vie *qui s'étendoit* des deux côtés; *cet arbre* porte, etc.

Ibid. Ce verset, selon la remarque de Bossuet, semble marquer l'Eglise présente; mais, ajoute ce prélat, c'est que c'est la même. Là sera éternellement présent cet arbre de vie qui maintenant porte son fruit dans son temps, et dont les feuilles servent maintenant à guérir les nations. L'arbre de vie, c'est Jésus-Christ même qui est pour nous le principe de la vie. Il est au milieu de la place de la ville, pour montrer qu'il est toujours présent au milieu de son Eglise dans le siècle présent, même par ses sacremens et par sa grace, et dans toute l'éternité par sa présence sensible et par la communication de sa gloire. Il est au milieu du fleuve, pour montrer que l'humanité sainte, qui est unie en lui au Verbe divin, habite comme le Verbe dans le sein du Père, est inondée de

3. Et omne maledictum non erit amplius : sed sedes Dei et Agni in illa erunt, et servi ejus servient illi.

4. Et videbunt faciem ejus : et nomen ejus in frontibus eorum.

5. Et nox ultra non erit : et non egebunt lumine lucernæ, neque lumine solis, quoniam Dominus Deus illuminabit illos, et regnabunt in sæcula sæculorum.

6. Et dixit mihi : Hæc verba fidelissima sunt et vera : et Dominus Deus spirituum prophetarum misit angelum suum ostendere servis suis quæ oportet fieri cito.

3. Il n'y aura plus là de malédiction ; mais le trône de Dieu et de l'Agneau y sera : et ses serviteurs le serviront. " *Is.* LXX. 20.

4. Ils verront sa face, " et ils porteront son nom sur le front.

5. Il n'y aura plus là de nuit ; et ils n'auront point besoin de lampe, ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur Dieu les éclairera ; et ils régneront dans les siècles des siècles. "

6. Alors il me dit : Ces paroles sont très-certaines et très-véritables ; " et le Seigneur, le Dieu des esprits des prophètes, " a envoyé son ange pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit arriver dans peu de temps.

toute la plénitude de l'essence divine. Il s'étend des deux côtés du fleuve, pour montrer qu'il se communique à tous ceux qui s'approchent de ce fleuve, c'est-à-dire maintenant aux fidèles par sa grâce, et éternellement aux élus par la communication de sa gloire. Il porte douze fruits, c'est-à-dire qu'il donne son fruit chaque mois; c'est-à-dire qu'il n'y a aucun temps où il ne porte du fruit; pour montrer que sa grâce fructifie maintenant sans interruption, et que, depuis son ascension jusqu'à son dernier avénement, il y aura toujours des saints sur la terre, en qui sa grâce produira des fruits de justice et de sainteté. Enfin les feuilles de cet arbre sont pour guérir les nations; comme les fruits représentent les œuvres, les feuilles représentent les paroles; et c'est aussi dans la parole même de Jésus-Christ que les nations trouvent leur guérison, c'est-à-dire la guérison des plaies que le péché nous a faites.

℣ 3. Dans le paradis terrestre, l'homme pouvoit encourir la disgrâce et la malédiction de son Créateur; mais dans le ciel il n'y aura plus de malédiction à craindre. Dieu régnant sur son trône, l'Agneau se sacrifiant sur son propre autel, tous les saints pleins de charité, anéantis aux pieds du trône et de l'autel, c'est l'état du ciel.

℣ 4. Voir Dieu, et avoir l'esprit tout rempli de sa lumière et tout pénétré de sa vérité, c'est le bonheur de l'âme. Les saints porteront au dehors les marques glorieuses de leur union avec Jésus-Christ, de leur consécration parfaite à Dieu et de la plénitude de la charité qui sera en eux, et ainsi ils glorifieront et porteront dans leur corps Jésus-Christ glorieux.

℣ 5. Dans le ciel il n'y aura plus d'ignorance, plus d'idées imparfaites de la religion, plus de besoin de la foi ni de la lumière des Ecritures et de la révélation, quand on sera à la source de la vérité, et qu'elle se répandra elle même dans les saints pour être leur lumière, leur force de leur vie immortelle, et pour les faire tous entrer dans son règne éternel.

℣ 6. Gr. : Certaines et véritables.

Ibid. Le grec lit : Le Dieu des saints prophètes.

7. Je vais venir bientôt. Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre.

8. C'est moi Jean qui ai entendu et qui ai vu toutes ces choses. Et après les avoir entendues et les avoir vues, je me jetai aux pieds de l'ange qui me les montroit, pour l'adorer.

9. Mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire ; car je suis serviteur comme vous, et comme vos frères les prophètes, et comme ceux qui garderont les paroles de la prophétie de ce livre : adorez Dieu.

10. Après cela, il me dit : Ne scellez point les paroles de la prophétie de ce livre ; car le temps est proche.

11. Que celui qui commet l'injustice, la commette encore ; que celui qui est souillé, se souille encore ; que celui qui est juste, se justifie encore ; et que celui qui est saint, se sanctifie encore.

12. Je vais venir bientôt ; et j'ai ma récompense avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres.

Isai. XLI. 4 ; XLIV. 6 ; XLVIII. 12. *Supr.* I. 8, 17 ; XXI. 6.

13. Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin.

14. Heureux ceux qui lavent leurs

7. Et ecce venio velociter. Beatus, qui custodit verba prophetiæ libri hujus.

8. Et ego Joannes qui audivi et vidi hæc. Et postquam audissem, et vidissem, cecidi ut adorarem ante pedes angeli qui mihi hæc ostendebat.

9. Et dixit mihi : Vide ne feceris : conservus enim tuus sum, et fratrum tuorum prophetarum, et eorum qui servant verba prophetiæ libri hujus : Deum adora.

10. Et dixit mihi : Ne signaveris verba prophetiæ libri hujus : tempus enim prope est.

11. Qui nocet, noceat adhuc ; et qui in sordibus est, sordescat adhuc ; et qui justus est, justificetur adhuc ; et sanctus, sanctificetur adhuc.

12. Ecce venio cito : et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua.

13. Ego sum α et ω, primus et novissimus, principium et finis.

14. Beati qui lavant stolas

℣ 8 et 9. On a déjà remarqué que le terme d'*adoration* ne signifie pas le seul culte de latrie. Lors donc que saint Jean veut encore une fois adorer l'ange, il ne pense pas à lui rendre cette sorte de culte qui n'est dû qu'à Dieu, puisqu'il le connoissoit pour un ange, et qu'il savoit que peu de temps auparavant il avoit refusé la marque de respect qu'il veut lui rendre ici ; mais, croyant que la révélation étoit finie, il jugea qu'il étoit temps de donner à l'ange des preuves de son respect et de sa reconnoissance. Voyez au chap. XIX, ℣ 10.

℣ 10. Celui où elles doivent s'accomplir.

℣ 11. C'est l'expression du grec.

Ibid. Qu'ils se hâtent tous de remplir la mesure de leurs bonnes ou mauvaises actions.

℣ 13. Voyez au chap. Ier, ℣ 8.

suas in sanguine Agni : ut sit potestas eorum in ligno vitæ, et per portas intrent in civitatem.

15. Foris canes, et venefici, et impudici, et homicidæ, et idolis servientes, et omnis qui amat et facit mendacium.

16. Ego Jesus misi angelum meum, testificari vobis hæc in Ecclesiis. Ego sum radix et genus David, stella splendida et matutina.

17. Et Spiritus et sponsa dicunt : Veni. Et qui audit, dicat : Veni. Et qui sitit, veniat : et qui vult, accipiat aquam vitæ gratis.

18. Contestor enim omni audienti verba prophetiæ libri hujus : Si quis apposuerit ad hæc, apponet Deus super illum plagas scriptas in libro isto :

19. Et si quis diminuerit de verbis libri prophetiæ hujus, auferet Deus partem ejus de libro vitæ, et de civitate sancta, et de his quæ scripta sunt in libro isto.

20. Dicit qui testimonium perhibet istorum : Etiam

vêtemens dans le sang de l'Agneau," afin qu'ils aient droit à l'arbre de vie, et qu'ils entrent dans la ville" par les portes.

15. Hors d'ici les chiens," les empoisonneurs, les impudiques, les homicides, et les idolâtres, et quiconque aime et fait le mensonge.

16. Moi Jésus, j'ai envoyé mon ange pour rendre témoignage de ces choses dans les Eglises. Je suis le rejeton et le fils de David, l'étoile brillante, et l'étoile du matin."

17. L'Esprit et l'épouse" disent : Venez. Que celui qui entend dise : Venez. Que celui qui a soif vienne. Et que celui qui en a le désir reçoive gratuitement l'eau de la vie. *Isai.* LV. 1.

18. Je déclare à tous ceux qui entendront les paroles de la prophétie contenue dans ce livre que, si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des plaies qui sont écrites dans ce livre;

19. Et que, si quelqu'un retranche quelque chose du livre qui contient cette prophétie, Dieu l'effacera du livre de vie, l'exclura de la ville sainte, et ne lui donnera part à rien de ce qui est écrit dans ce livre.

20. Celui qui rend témoignage de ces choses dit : Certainement je viens

ỳ 14. Le grec imprimé lit : Heureux ceux qui pratiquent ses commandemens, afin, etc. D'autres exemplaires lisent : Heureux ceux qui lavent leurs vêtemens. La Vulgate ajoute : dans le sang de l'Agneau.

Ibid. Dans la cité sainte.

ỳ 15. Les persécuteurs de l'Eglise, qui déchirent les fidèles comme des chiens qui s'acharnent contre l'objet de leur rage. Sous ce nom on peut aussi entendre les apostats, qui, comme des chiens, retournent à leur vomissement. Voyez un autre sens au Deutér., XXIII. 18.

ỳ 16. Voyez la prophétie de Balaam, *Num.* XXIV. 17, et celle d'Isaïe, XI. 1.

ỳ 17. L'Eglise.

bientôt. Amen. Venez, [a] Seigneur Jésus.

21. Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.

venio cito. Amen. Veni, Domine Jesu.

21. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.

℣ 20. Gr. litt. : Amen; oui, venez. C'est-à-dire que le grec réunit encore ici les deux particules affirmatives que l'on a déjà vues réunies au chapitre 1er, verset 7. L'une et l'autre signifient : *Oui, que cela soit ainsi.*

CHRONOLOGIE SACRÉE,

OU

TABLES CHRONOLOGIQUES POUR SERVIR A L'INTELLIGENCE DES LIVRES SACRÉS, SOIT HISTORIQUES, SOIT PROPHÉTIQUES.

La chronologie sacrée, également nécessaire pour l'intelligence de l'histoire et pour l'intelligence des prophéties, doit comprendre toute la durée des siècles.

La chronologie sacrée doit comprendre tout ce qui regarde la science des temps marqués dans les livres sacrés, c'est-à-dire non-seulement des temps renfermés dans les livres historiques qui font partie des saintes Ecritures, mais encore de ceux qui sont annoncés dans les livres prophétiques; car la science des temps n'est pas moins nécessaire pour l'intelligence des prophéties que pour l'intelligence de l'histoire : sans cette connoissance, on s'expose à confondre souvent dans les prophéties des choses fort différentes et fort distinguées. L'histoire sacrée remonte jusqu'à la création du monde, et elle se termine aux temps apostoliques : de sorte que, si l'on ne considéroit dans les livres sacrés que ce qu'ils renferment d'historique, on pourroit terminer la chronologie sacrée aux temps apostoliques, c'est-à-dire à la ruine de Jérusalem par les Romains, en l'an 70 de l'ère chrétienne vulgaire, qui est en effet l'époque où s'arrêtent Ussérius et Lancelot; mais si l'on considère avec le grand Bossuet et avec l'abbé de La Chétardie ce que les livres sacrés renferment de prophétique, il est aisé de comprendre que la chronologie sacrée doit être conduite bien au delà des temps apostoliques. Les prophéties contenues dans les divines Ecritures s'étendent non-seulement jusqu'au siècle des apôtres, mais encore dans les siècles postérieurs et jusqu'à la fin du monde : la chronologie sacrée doit donc aussi s'étendre jusqu'à la fin du monde; elle doit comprendre toute la durée des siècles.

Division de la chronologie sacrée en deux parties princi-

L'histoire sacrée donne lieu de distinguer en six âges toute la durée des siècles depuis la création du monde jusqu'à sa consommation : les prophéties contenues dans les livres sacrés donnent lieu de distinguer de même en six âges

pales ; avant J.-C. et depuis J.-C.

l'intervalle qui doit s'écouler depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde ; et cette distribution de la durée des siècles formera le partage de cette chronologie, destinée pour servir à l'intelligence des livres sacrés, soit historiques, soit prophétiques.

La première partie s'étendra depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, et sera divisée en cinq âges.

La seconde partie renfermera le sixième âge du monde, c'est-à-dire qu'elle s'étendra depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la fin des siècles ; et elle sera divisée en six âges.

PREMIÈRE PARTIE,

DIVISÉE EN CINQ AGES DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQU'A LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST.

Plan de cette première partie.

Avant de fixer l'époque et la durée de chacun des cinq âges qui partagent la durée des siècles depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, il est nécessaire de parler ici des différentes manières de calculer les années. Ce sera le sujet de quelques éclaircissemens préliminaires, après lesquels nous donnerons une idée générale du partage et de la durée des cinq âges : ensuite nous traiterons de chaque âge en particulier, et nous donnerons, pour chacun de ces âges, une table chronologique des principaux événemens qui s'y trouvent renfermés, et dont la connoissance est utile ou nécessaire pour l'intelligence des livres sacrés.

Article Ier. Eclaircissemens préliminaires sur trois principales manières de calculer les années.

Trois manières principales de calculer les années.

Il y a trois manières principales de calculer les années : la première est de les compter depuis l'époque de la création ; la seconde, de prendre pour époque l'ère chrétienne vulgaire ; la troisième, de se servir du calcul de la période julienne.

Le *calcul des années depuis la création* est le plus incertain et le plus équivoque, parce que les chronologistes ne s'accordent pas sur la durée des siècles qui se sont écoulés depuis la création jusqu'à Jésus-Christ; et on a compté sur cela jusqu'à quatre-vingt-dix opinions différentes.

Le *calcul des années qui ont pour époque l'ère chrétienne vulgaire*, c'est-à-dire qui remontent ou descendent depuis cette époque, est beaucoup plus certain; il est presque sans équivoque; il est plus commode dans l'usage : il est presque le seul dont on se serve parmi nous pour les années qui se sont écoulées depuis Jésus-Christ; et lorsqu'on l'emploie pour les années qui ont précédé la naissance de Jésus-Christ, il n'y a point d'époque dans ces temps reculés dont nous ne puissions aussitôt connoître la distance par rapport à nous.

Enfin *le calcul des années de la période julienne* est à la vérité le moins usité; mais néanmoins il est le plus certain et le moins équivoque, ou plutôt il est sans aucune équivoque; et c'est en quelque sorte par ce calcul même que se trouve fixée d'une manière invariable l'époque de l'ère chrétienne vulgaire : c'est ce qu'il faut expliquer ici en peu de mots.

Ce que c'est que la période julienne. Avantages de cette période.

La *période julienne*, inventée par Joseph Scaliger, a été ainsi nommée, parce qu'elle est accommodée à cette forme d'année que l'on appelle *année de Jules-César*, et qui est composée de trois cent soixante-cinq jours, forme d'année établie chez les Romains par cet empereur, et transmise jusqu'à nous.

Trois *cycles* multipliés composent la période julienne : ces trois cycles ou révolutions d'années sont le cycle solaire, le cycle lunaire et le cycle de l'indiction.

Le *cycle solaire* est une révolution de vingt-huit années, révolution qui renferme toutes les variations que peut souffrir la détermination de chaque jour de la semaine dans chaque mois de l'année. Car, si l'année n'avoit que cinquante-deux semaines juste, tel jour de tel mois se rencontreroit toujours à tel jour de la semaine. Mais parce que l'année julienne a un jour de plus, et même deux lorsqu'elle est bissextile, cela produit des variations qui se trouvent toutes renfermées dans l'espace de vingt-huit ans.

Le *cycle lunaire* est une révolution de dix-neuf années, à la fin desquelles la lune se retrouve à peu près au même

point avec le soleil, et recommence ses lunaisons dans le même ordre qu'auparavant.

Le *cycle de l'indiction* est une révolution de quinze années, après lesquelles on revient à l'unité, recommençant toujours de quinze ans en quinze ans. L'origine de ce cycle est incertaine; il est usité dans les bulles de la cour romaine.

Si on multiplie ces trois cycles, c'est-à-dire 28, 19 et 15, l'un par l'autre, on aura une révolution de sept mille neuf cent quatre-vingts années, qui est ce qu'on appelle la *période julienne*.

Une des propriétés de cette période est de renfermer les trois cycles caractéristiques de chaque année, de telle sorte que la combinaison entière des trois cycles n'étant épuisée qu'après cette révolution de sept mille neuf cent quatre-vingts années, chaque année se trouve fixée dans cette période d'une manière invariable et sans équivoque. Je m'explique. On sait, par exemple, que l'ère chrétienne vulgaire, telle qu'elle est usitée parmi nous, commence au premier janvier d'une année qui étoit en même temps la dixième du cycle solaire, la deuxième du cycle lunaire, et la quatrième de l'indiction. Or, il est prouvé que cette combinaison des trois cycles ne se rencontre que dans l'année 4714 de la période julienne [1]; d'où il suit que *la première année de l'ère chrétienne vulgaire est l'année 4714 de la période julienne*; c'est la base de toute la chronologie.

Avantages de l'époque de l'ère chrétienne vulgaire. Eclaircissemens sur cette époque.

En effet l'*ère chrétienne vulgaire* étant ainsi fixée, par elle nous avons dans la chronologie un point de réunion qui fait disparoître toutes les équivoques des calculs pris de toute autre époque. Que l'on détermine le temps d'un événement par l'époque de la création du monde, c'est une détermination très-équivoque, parce qu'il y a une multitude de systèmes différens sur la durée des siècles, à compter depuis la création; mais que l'on détermine le temps de cet événement par l'époque de l'ère chrétienne vulgaire, il n'y a plus d'équivoque, ou, du moins, s'il en reste encore, elle est très-foible et très-peu importante. Par exemple, si l'on se contente de dire que la vocation d'Abra-

[1] Pour en avoir la preuve, il faut diviser 4714 par 28, et le reste sera 10; par 19, et le reste sera 2; par 15, et le reste sera 4; en sorte que ces trois restes exprimeront les nombres du cycle solaire, du cycle lunaire et du cycle de l'indiction, qui caractérisent l'année 4714 de cette période.

ham est de l'année 2083 depuis la création, cette détermination demeure équivoque; parce que l'année 2083 depuis la création sera l'année 1867 avant l'ère chrétienne vulgaire, selon Scaliger; 1921 selon Ussérius; 1971 selon le père Labbe; 2808 selon le père Tournemine; 3889 selon le père Pezron, et ainsi d'autres; en sorte que, si nous ne savons pas quel système suit celui qui place la vocation d'Abraham en l'année 2083 depuis la création, nous ne savons pas s'il la met dix-huit cents ans, ou deux mille huit cents ans, ou trois mille huit cents ans avant Jésus-Christ. Au contraire, si on nous dit que la vocation d'Abraham est de l'année 1921 avant l'ère chrétienne vulgaire, cela est clair, et presque sans équivoque.

Nous disons presque sans équivoque; car pour ne rien confondre ici, il faut remarquer que, sur l'ère chrétienne même, qui a pour époque la naissance de Jésus-Christ, il y a encore quelque équivoque, mais peu considérable. Par exemple, si l'on dit que la vocation d'Abraham est un fait arrivé dix-neuf cent vingt-un ans *avant Jésus-Christ*, cela laisse une équivoque d'environ huit années; parce que les chronologistes ne s'accordent pas sur l'époque de la naissance de Jésus-Christ. Les uns l'avancent, les autres la reculent; mais la différence entre eux n'est guère que de huit années plus tôt ou plus tard, c'est-à-dire, ou cinq années au plus avant l'ère chrétienne vulgaire, ou trois années après.

La même équivoque se retrouve dans l'expression même d'*ère chrétienne* simplement dite; car il faut distinguer dans le langage des chronologistes deux sortes d'ère chrétienne. La première est l'ère chrétienne prise de la naissance de Jésus-Christ, que les uns avancent, et que les autres retardent; c'est ce qu'ils appellent l'*ère chrétienne véritable*. La seconde est l'ère chrétienne prise de la naissance de Jésus-Christ, selon le calcul vulgairement usité; c'est ce qu'ils appellent l'*ère chrétienne vulgaire*, ou simplement l'*ère vulgaire*.

L'*ère chrétienne* simplement dite, ou l'*ère chrétienne véritable*, peut donc laisser une équivoque de huit années au plus; parce que, comme nous l'avons dit, il y a huit opinions différentes sur l'époque véritable de la naissance de Jésus-Christ.

L'*ère chrétienne vulgaire*, ou l'*ère vulgaire* simplement dite, est aussi susceptible de quelque équivoque, parce que

quelques-uns la commencent au 25 mars de l'an 4713 de la période julienne; d'autres au 25 décembre de la même année; d'autres au 25 mars de l'année suivante : mais la plupart conviennent qu'elle commence au premier janvier de l'an 4714 de la période julienne; en sorte qu'on peut dire que l'époque de l'ère chrétienne vulgaire, ou ne laisse aucune équivoque, puisque la plupart des chronologistes conviennent sur cette époque; ou du moins ne laisse qu'une équivoque très-peu importante, puisque ceux qui s'écartent de l'opinion commune ne s'en écartent que de huit jours, ou de trois mois, ou de neuf mois au plus.

Nous prendrons donc ici pour fondement de toute la chronologie sacrée *l'époque de l'ère chrétienne vulgaire commencée au* 1[er] *janvier de l'année* 4714 *de la période julienne.* Cette seule époque auroit pu nous suffire; et c'est aussi pour cela que nous l'avons employée seule dans la chronologie marginale que nous avons jointe au texte sacré.

Avantage de l'époque de la création. Système d'Ussérius. Système de Riccioli corrigé.

Mais il faut avouer que *l'époque de la création* a aussi un avantage qui ne se trouve pas dans l'époque de l'ère chrétienne vulgaire. En partant de l'époque de l'ère chrétienne vulgaire, nous remontons dans les siècles antérieurs à Jésus-Christ, et nous descendons dans les siècles postérieurs. De là il arrive qu'en descendant depuis la création jusqu'à la naissance de Jésus-Christ les dates qui ont pour époque l'ère chrétienne vulgaire vont en rétrogradant; et à cet égard l'époque de la création peut paroître plus avantageuse, parce qu'en partant de cette époque on va toujours en avançant. D'ailleurs plusieurs sont accoutumés à se servir de cette époque; c'est ce qui nous a déterminés à employer dans nos tables, non-seulement l'époque de l'ère chrétienne vulgaire, mais encore l'époque même de la création, quelque incertaine qu'elle soit.

Entre les différentes opinions qui partagent les chronologistes sur la durée des siècles qui se sont écoulés depuis la création, nous en distinguons deux principales : l'une qui est aujourd'hui la plus suivie; l'autre qui nous paroît être la plus sûre.

L'opinion aujourd'hui la plus suivie, et que dom Calmet même a adoptée, est celle d'*Ussérius*, qui compte environ quatre mille quatre ans depuis la création jusqu'à l'ère chrétienne vulgaire; c'est-à-dire en sorte que la première année de l'ère chrétienne vulgaire commence dans l'année 4004 depuis la création : et nous avons jugé à propos

d'employer ce calcul en faveur de ceux qui y sont accoutumés.

L'opinion qui nous paroît être la plus sûre, c'est-à-dire la plus approchante du vrai, est celle de *Riccioli*, qui compte, selon la Vulgate et l'hébreu, quatre mille cent quatre-vingt-quatre ans depuis la création jusqu'à l'ère chrétienne vulgaire, c'est-à-dire en sorte que la première année de l'ère chrétienne vulgaire tombe dans l'année 4184 depuis la création; ou plutôt, sans considérer le calcul de Riccioli, il nous a paru que le calcul de l'hébreu, corrigé seulement en deux endroits par le calcul des Septante, donnoit depuis la création de l'ère chrétienne vulgaire un intervalle d'environ quatre mille cent cinquante-sept années, en sorte que la première année de l'ère chrétienne vulgaire concoure avec l'année 4157 depuis la création. C'est le calcul qui nous a paru le plus sûr; c'est celui que nous avons préféré; et parce qu'il approche beaucoup du calcul de Riccioli, nous l'appelons le *le calcul de Riccioli corrigé*.

Différence qui se trouve entre les années prises de l'époque de l'ère chrétienne vulgaire, et les années prises de l'époque de la création.

Mais ici il faut observer une différence qui se trouve entre les années prises de l'époque de l'ère chrétienne vulgaire et les années prises de l'époque de la création. Les années prises de l'époque de l'ère chrétienne vulgaire commencent au 1er janvier, comme nous l'avons déjà dit. Il n'en est pas de même des années prises de l'époque de la création; il paroît qu'elles commencent en automne vers l'équinoxe.

Il y a deux opinions principales sur la saison et le mois où le monde a été créé, et de ces deux opinions l'une paroît mieux fondée que l'autre. La naissance du monde paroît convenir au printemps; mais l'ancienne supputation des Hébreux, et de Moïse même, détermine à préférer l'automne.

Il est certain que l'année civile des Hébreux finissoit avec l'été. *Vous célébrerez*, dit le Seigneur, *la troisième fête solennelle* (qui est celle des tabernacles), *à la fin de l'année, lorsque vous aurez recueilli tous les fruits de votre champ* [1]. Et dans un autre endroit: *Vous ferez la fête des dépouilles des fruits* (c'est-à-dire la fête des tabernacles), *à la fin de l'année, lorsqu'on aura tout recueilli* [2].

Ce fut par un établissement nouveau que le mois où le peuple d'Israël sortit de l'Egypte, et auquel il célébra la première Pâque, fut le commencement de l'année. *Ce mois-*

[1] *Exod.* XXIII. 16. — [2] *Ibid.* XXXIV. 22.

ci sera pour vous, dit le Seigneur, *le commencement des mois; ce sera le premier des mois de l'année* [1]. Mais cet établissement n'eut lieu que pour la religion, et pour fixer l'ordre des solennités. L'année civile demeura la même; elle commença à l'ordinaire au mois qui fut appelé dans la suite *Tischri*, et qui répond à notre mois lunaire de septembre, c'est-à-dire au mois qui concourt avec l'équinoxe d'automne; l'année sacrée commença au mois qui fut appelé dans la suite *Niçan*, et qui répond à notre mois lunaire de mars, c'est-à-dire au mois qui concourt avec l'équinoxe du printemps.

Or, ce changement qui fut fait à la sortie d'Egypte, est le premier qui soit marqué dans les saintes Ecritures; et lorsque Moïse détermine les époques du déluge par jours et par mois, il ne dit point que ces mois fussent différens de ceux qui étoient usités à la sortie d'Egypte. Il y a donc lieu de croire que le mois qui fut dans la suite appelé *Tischri*, et qui étoit le premier au temps de la sortie d'Egypte, étoit aussi le premier au temps du déluge: il y a lieu de conjecturer qu'il fut aussi le premier dès la création. On a même prétendu que le grand jour de l'expiation solennelle, fixé au dixième jour du mois de *Tischri*, n'avoit été fixé à ce jour que parce que c'étoit le jour auquel le premier homme, à peine sorti des mains du Créateur, tomba dans cette funeste désobéissance dont les tristes suites se sont répandues sur toute sa postérité devenue coupable avec lui et en lui. Il paroît donc que si les saisons furent distinguées dès la création ce fut par l'automne que le monde commença, ou du moins il commença par ce mois qui, dans la suite, fut le premier de l'automne; il est aussi fort vraisemblable que le monde ait été créé vers le temps de l'équinoxe. On peut donc conclure de là avec assez de vraisemblance que les années prises de l'époque de la création doivent commencer vers l'équinoxe de l'automne.

Toute année prise de l'époque de la création concour[t] donc avec deux années prises de l'époque de l'ère chrétienn[e] vulgaire, et réciproquement toute année de l'ère chrétienn[e] vulgaire concourt avec deux années prises de l'époque de l[a] création. Ainsi, lorsque nous comptons quatre mille cen[t] cinquante-sept ans depuis la création jusqu'à la naissanc[e] de Jésus-Christ, nous supposons que le monde fut créé en[-] viron quatre mille cent cinquante-sept ans avant l'ère chré[-]

[1] *Exod.* XII. 2.

tienne vulgaire, c'est-à-dire environ trois ou quatre mois avant le commencement de l'année 4156 avant l'ère chrétienne vulgaire; et de même nous supposons que Jésus-Christ naquit le 25 décembre de l'année 4157 depuis la création, c'est-à-dire dans le quatrième mois de l'année 4157 depuis la création, et huit jours seulement avant le commencement de la première année de l'ère chrétienne vulgaire.

Manière de connoître les années de la période julienne par les années qui ont pour époque l'ère chrétienne vulgaire; et celles-ci par les années de la période julienne.

Quant aux années de la période julienne, elles commencent au premier de janvier, de même que les années de l'ère chrétienne vulgaire. Nous aurions volontiers employé dans nos tables les années de cette période, dont il est fait usage quelquefois dans les Dissertations de D. Calmet, ou dans celles que nous y avons ajoutées. Mais, pour ne point trop charger nos tables, nous observerons seulement ici que comme il est prouvé que la première année de l'ère chrétienne vulgaire est l'année 4714 de la période julienne; il suit de là que, par les années qui ont pour époque l'ère chrétienne vulgaire, il est facile de connoître les années qui y répondent dans la période julienne; de même que par les années de la période julienne, il est facile de connoître les années qui y répondent entre celles qui ont pour époque l'ère chrétienne vulgaire.

Par exemple, nous disons que la sortie des Israélites hors de l'Egypte doit être placée en l'année 1491 avant l'ère chrétienne vulgaire. Pour connoître l'année qui y répond dans la période julienne, il ne faut que soustraire le nombre 1491 du nombre 4714; le reste 3223 sera le nombre de l'année que l'on cherche.

De même, si l'on dit que la sortie des Israélites hors de l'Egypte doit être placée en l'année 3223 de la période julienne, et que l'on veuille connoître l'année qui y répond entre celles qui ont pour époque l'ère chrétienne vulgaire, il ne faut que soustraire le nombre 3223 du nombre 4714, le reste 1491 sera le nombre de l'année que l'on cherche; de sorte que l'année 1491 avant l'ère chrétienne vulgaire sera l'année 3223 de la période julienne; et réciproquement l'année 3223 de la période julienne sera l'année 1491 avant l'ère chrétienne vulgaire; et ainsi des autres.

Après ces éclaircissemens préliminaires, nous allons reprendre les cinq âges qui partagent la durée des siècles depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.

ARTICLE II. Epoque et durée de chacun des cinq âges qui peuvent partager la durée des siècles depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.

Epoques des cinq âges qui peuvent partager la durée des siècles, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de J.-C.

Moïse nous montre, dans les premiers temps, deux intervalles bien distingués : l'un *depuis la création du monde jusqu'au déluge* ; l'autre, *depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham* ; voilà donc les deux premiers âges du monde.

Saint Matthieu en distingue trois autres, savoir : *depuis Abraham jusqu'à David, depuis David jusqu'à la captivité de Babylone*, et *depuis la captivité de Babylone jusqu'à Jésus-Christ* ; voilà donc trois âges qui succèdent aux deux premiers.

L'histoire sacrée nous donne donc *cinq époques principales* qui servent à partager en *cinq âges* l'intervalle qui s'est écoulé *depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ*. Ces cinq époques sont :

1° La création du monde.
2° Le déluge universel.
3° La vocation d'Abraham.
4° Le commencement du règne de David.
5° Le commencement de la captivité de Babylone.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit sur chacun des cinq âges dans les dissertations particulières ; mais nous rappellerons seulement le résultat des observations que ces Dissertations renferment.

Durée de chacun de ces cinq âges.

Le premier âge s'étend donc *depuis la création du monde jusqu'au déluge universel* ; et la durée de cet âge est d'environ seize cent cinquante ans, selon le calcul de l'hébreu, conforme au calcul de la Vulgate. C'est ce que l'on a vu dans la Dissertation sur les deux premiers âges du monde à la tête de la Genèse.

Le second âge s'étend *depuis le déluge universel jusqu'à la vocation d'Abraham* : la durée précise de cet âge est devenue incertaine par les obscurités que la variété des exemplaires y a répandues ; il y a seulement lieu de conjecturer, par la comparaison du calcul du texte hébreu avec le calcul de la version des Septante et du texte samaritain que cet intervalle pourroit être d'environ cinq cent quatre-

vingt-sept ans. C'est ce qu'on a vu dans la même Dissertation.

Le troisième âge s'étend depuis la vocation d'Abraham jusqu'au commencement du règne de David; et la durée de cet âge est d'environ huit cent soixante-cinq ans; c'est ce qui résulte des deux Dissertations que nous avons données sur cet âge : l'une sur la première partie, qui s'étend depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie d'Egypte; et l'autre sur la seconde partie, depuis la sortie d'Egypte jusqu'au commencement du règne de David. La première de ces Dissertations est à la tête du livre de la Genèse, et la seconde à la tête du livre des Juges.

Le quatrième âge s'étend *depuis le commencement du règne de David jusqu'au commencement de la captivité de Babylone*; et la durée de cet âge est d'environ quatre cent quarante-neuf ans; c'est ce qui résulte de la Dissertation qui concerne cet âge à la tête des livres des Rois.

Le cinquième âge s'étend *depuis le commencement de la captivité de Babylone jusqu'à la naissance de Jésus-Christ;* et la durée de cet âge est d'environ six cent six ans : c'est ce que l'on a vu dans la Dissertation dont cet âge est l'objet à la tête des livres des prophètes.

Rassemblons la durée de chacun de ces cinq âges.

Réunion de la durée des cinq âges depuis la création du monde jusqu'à la naissance de J.-C.

Durée du 1er âge, environ	1650 ans.
Durée du 2e âge, environ.	587
Durée du 3e âge, environ.	865
Durée du 4e âge, environ.	449
Durée du 5e âge, environ.	606
Donc la durée de l'intervalle qui s'est écoulé depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ est d'environ	4157 ans.

Ainsi l'ère chrétienne vulgaire ayant pour époque la naissance même de notre Sauveur, comme nous l'avons montré dans la Dissertation sur les années de Jésus-Christ, tome XIX, la première année depuis la naissance de ce divin Libérateur sera la première de l'ère chrétienne vulgaire, et commencera au premier jour de janvier de l'année 4157 depuis la création.

Article III. Premier âge, qui s'étend depuis la création du monde jusqu'au déluge universel.

Preuves de la durée du premier âge. Remarques sur le calcul de texte samaritain, sur celui de la version des Septante, et sur celui de la Vulgate conforme à celui du texte hébreu.

Le premier âge s'étend depuis la création du monde jusqu'au déluge universel; et sa durée est déterminée par celle des générations qui le partagent. La durée de ces générations est marquée par Moïse dans le chapitre v de la Genèse. Sur cela le texte samaritain et la version grecque des Septante diffèrent du texte hébreu et de la version latine vulgate; mais nous nous en tenons au texte hébreu qui est en cela conforme à la version vulgate. On peut se rappeler ce que nous avons dit sur ce point dans la Dissertation sur les deux premiers âges du monde [1]. Nous exposerons seulement ici la durée de ces générations telle que nous la trouvons exprimée dans l'hébreu et dans la vulgate.

Dix générations partagent la durée du premier âge.

1. *Adam* engendra Seth étant âgé de.	130 ans.
2. *Seth* engendra Enos étant âgé de.	105
3. *Enos* engendra Caïnan étant âgé de.	90
4. *Caïnan* engendra Malaléel étant âgé de.	70
5. *Malaléel* engendra Jared étant âgé de.	65
6. *Jared* engendra Hénoch étant âgé de.	162
7. *Hénoch* engendra Mathusalé étant âgé de. . . .	65
8. *Mathusalé* engendra Lamech étant âgé de	187
9. *Lamech* engendra Noé étant âgé de.	182
10. *Noé* engendra Sem, Cham et Japheth étant âgé de	500
Pour avoir les six cents ans qui étoient l'âge de Noé lorsque le déluge arriva, il faut ajouter.	100
Il en résulte, pour la durée du premier âge depuis la création jusqu'au déluge, environ.	1656 ans.

Le texte samaritain en retranche trois cent quarante-neuf ans, et réduit ainsi cet intervalle à treize cent sept ans. Au contraire la version des Septante ajoute au calcul de l'hébreu cinq cent quatre-vingt-six ans, ce qui étend cet intervalle jusqu'à deux mille deux cent quarante-deux ans. Nous nous arrêtons ici aux seize cent cinquante-six ans que nous donnent l'hébreu et la vulgate.

Mais en chronologie, c'est un axiome assez généralement reçu, et confirmé par l'expérience, que *dans la jonction de deux périodes successives, il y a communément une année à retrancher pour ne pas la compter double.* Un exemple va

[1] Cette *Dissertation* est placée dans le premier volume de cette Bible.

rendre cela sensible. L'opinion commune est que la première année de l'ère chrétienne vulgaire concourt avec l'année 754 depuis la fondation de Rome. En quelle année de la fondation de Rome tombera l'année 100 de l'ère chrétienne vulgaire? Sera-ce dans l'année 854? non, ce sera dans l'année 853; pourquoi? Parce que l'année 754 de la fondation de Rome concourant avec la première année de l'ère chrétienne vulgaire, si vous ne la retranchez pas, vous la comptez deux fois. Il faut donc dire: comme 753 de l'ère romaine et 1 de l'ère chrétienne donnent l'année 754 de l'ère romaine concourant avec la première année de l'ère chrétienne; de même 753 de l'ère romaine, et 100 de l'ère chrétienne, donnent l'année 853 de l'ère romaine concourant avec l'année 100 de l'ère chrétienne. Cela posé, quand on dit qu'*Adam, âgé de cent trente ans, engendra Seth*, et que *Seth, âgé de cent cinq ans, engendra Enos*, il ne s'ensuit pas qu'Enos soit né l'an du monde 235; il a pu naître dès l'an 234, parce que l'an 301 d'Adam ayant pu concourir avec la première année de Seth, si l'on ne retranche pas cette année 130, on risque de la compter deux fois; en supposant donc que ces deux années aient concouru, il faut remonter à l'an 129 d'Adam, et dire: 129 et 105 donnent 234, qui a pu ainsi être l'année de la naissance d'Enos. Il en est de même de toutes les générations suivantes. Ainsi sur dix générations on peut bien supposer six années à retrancher, en sorte que les seize cent cinquante-six ans que l'on compte communément depuis la création jusqu'au déluge peuvent se réduire à seize cent cinquante, comme nous l'avons supposé dans la Dissertation sur les deux premiers âges.

Remarques sur la naissance des trois fils de Noé.

Lorsque l'Ecriture dit que *Noé, étant âgé de cinq cents ans, engendra Sem, Cham et Japheth* [1], il ne s'ensuit pas que ces trois enfans de Noé soient nés tous les trois dans la même année; mais seulement que Noé avoit cet âge lorsqu'il engendra *Sem*, après lequel naquirent *Cham* et *Japheth*, qui sont ensuite caractérisés comme plus jeunes que lui. Car Cham est appelé *jeune fils* de Noé [2]; et plus loin il est dit de Sem qu'il fut *le frère aîné de Japheth* [3]; d'où il suit que Cham et Japheth étoient plus jeunes que Sem. On a prétendu qu'au contraire *Japheth* étoit l'aîné, *Sem* le second et *Cham* le dernier. On observe que dans le texte

[1] *Gen.* v. 31. — [2] *Gen.* IX. 24. — [3] *Gen.* X. 21.

du chap. x, ℣ 21, où nous lisons dans la Vulgate, *De Sem.... fratre Japheth majore*, c'est-à-dire de Sem, frère aîné de Japheth; la version des Septante et celle de Symmaque portent, *De Sem.... fratre Japheth majoris*, c'est-à-dire de Sem, frère de Japheth son aîné. On suppose que lorsque au chap. IX, ℣ 24, Cham est appelé jeune fils de Noé, *filius suus minor*, cela doit signifier le plus jeune de ses fils. Enfin on insiste sur ce qu'au chap. XI, ℣ 10, il est dit que Sem avoit cent ans lorsqu'il engendra Arphaxad deux ans après le déluge : *Sem erat centum annorum, quando genuit Arphaxad, biennio post diluvium*. Car comme il est dit au chap. VII, ℣ 6, que *Noé avoit six cents ans lorsque le déluge arriva*, on en conclut que deux ans après il avoit six cent deux ans; et comme on ne donne alors à Sem que cent ans, on en conclut que son père avoit cinq cent deux ans lorsqu'il l'engendra, et qu'ainsi Sem n'étoit pas l'aîné de Japheth; mais que Cham étant appelé le plus jeune, c'étoit Japheth qui étoit l'aîné; d'où l'on conclut en faveur de la version des Septante qui lui donne le titre d'aîné. Mais il faut observer que le déluge dura environ un an, en sorte que la première année depuis la fin du déluge étoit bien réellement la seconde depuis le commencement de ce fléau terrible; et ce fut vraisemblablement dans cette année même que naquit Arphaxad, lorsque Noé n'avoit que six cent un ans. D'ailleurs il faut remarquer qu'au même chap. VII, ℣ 11, il est dit que le déluge commença *l'an six cent de la vie de Noé* : ce patriarche n'avoit donc pas encore six cents ans accomplis, mais il étoit dans la six-centième année de son âge. Ainsi, dans l'année suivante, lorsque le déluge finit, Noé étoit dans *la six-cent-et-unième année de son âge*, et Sem dans la cent et unième; en sorte que lorsqu'il est dit que Sem avoit cent ans lorsqu'il engendra Arphaxad deux ans après le déluge, cela peut simplement signifier que dans la seconde année depuis le commencement du déluge Sem avoit cent ans accomplis lorsqu'il engendra Arphaxad; ce qui supposera seulement que Noé avoit de même cinq cents ans accomplis lorsqu'il engendra Sem; en sorte que la première année de Sem concourra, non avec la cinq-centième année de Noé, mais avec la cinq-cent-et-unième; de manière que lorsque le déluge éclata dans la six-centième année de Noé, Sem étoit à peine entré dans sa centième année; d'où il résultera que dans l'année suivante, seconde de-

puis le commencement du déluge, il n'avoit que cent ans accomplis lorsqu'il engendra Arphaxad. Ainsi cette époque n'empêche nullement qu'il ne fût *l'aîné de Japheth*, comme le dit expressément au chap. x, ỳ 21, non-seulement la Vulgate, mais l'hébreu même, dont le sens le plus naturel est bien celui que la Vulgate exprime : *De Sem fratre Japheth majore* : s'il y avoit eu deux frères du nom de Japheth, le mot *major* pourroit tomber sur Japheth pour distinguer l'aîné du plus jeune ; mais comme il n'y eut qu'un seul homme de ce nom, il est évident que le mot *major* ne peut se rapporter qu'à *fratre* dans le sens qu'exprime très-bien la Vulgate, *De Sem fratre Japheth majore*. Quant à ce qu'au chap. x, ỳ 24. Cham est appelé jeune fils de Noé, *filius suus minor*, il ne s'ensuit pas qu'il fût le plus jeune ; il suffit qu'il ait été l'un des deux plus jeunes ; il suffit qu'il ait été le second des trois, selon le rang que Moïse lui donne entre les trois fils de Noé, *Sem*, *Cham et Japheth*. Il est peu vraisemblable que Moïse les eût toujours nommés dans cet ordre, si ce n'eût pas été celui de leur naissance. D'ailleurs il faut considérer que la suite généalogique dans laquelle ils sont ainsi nommés, au dernier verset du chap. v, n'est pas seulement généalogique, mais encore chronologique, destinée à marquer la suite des temps par des époques déterminées ; et il est hors de toute vraisemblance que dans ce dernier verset l'époque tombe sur le dernier des trois frères nommés par Moïse ; le sens qui frappe d'abord l'esprit de tous les lecteurs est que l'époque doit se prendre de la naissance du premier des trois : *Noe vero, cum quingentorum esset annorum, genuit Sem, Cham et Japheth*. Sem fut donc l'aîné ; on l'entend communément ainsi, et c'est le sens naturel du texte.

Remarques sur la table suivante.

Nous allons placer ici une table chronologique des principaux événemens renfermés dans la durée de ce premier âge. Pour l'intelligence de cette table, il faut observer que dans cet âge le système d'Ussérius, et le système que nous proposons sous le nom de Riccioli corrigé, diffèrent très-peu quant au calcul des années comptées depuis la création : leur principale différence consiste dans le calcul des années antérieures à l'ère chrétienne vulgaire. Ainsi, selon le système d'Ussérius, le déluge est arrivé l'an 1656 depuis la création ; selon le système de Riccioli corrigé, le déluge a pu arriver vers l'an 1650. Mais selon le système d'Ussé-

rius, l'an 1656 depuis la création concourt avec les trois derniers mois de l'an 2349 et les neuf premiers mois de l'an 2348 avant l'ère chrétienne vulgaire; au lieu que, selon le système de Riccioli corrigé, l'an 1650 depuis la création concourt avec les trois derniers mois de l'an 2508 et les neuf premiers mois de l'an 250 avant l'ère chrétienne vulgaire. Nous placerons donc ici d'un côté, sur deux colonnes, les *années du monde*, c'est-à-dire depuis la création, *selon le système d'Ussérius et selon le système de Riccioli corrigé*; et de l'autre, sur deux colonnes semblables, les *années avant l'ère chrétienne vulgaire selon le système de Riccioli corrigé*, et *selon le système d'Ussérius*. Du reste il est aisé de comprendre que dans une si haute antiquité, quelque système qu'on veuille suivre, les époques ne peuvent avoir une précision aussi exacte que dans les siècles qui, en s'approchant des nôtres, deviennent plus connus.

Années du monde selon Ussérius.	Années du monde selon Riccioli corrigé.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SE TROUVENT RENFERMÉS DANS LE PREMIER AGE.	Années av. l'ère ch. vulg. selon Riccioli corrigé	Années av. l'ère ch. vulg. selon Ussérius.
1	1	CRÉATION du monde en six jours (*Gen.* I *et* II), vers l'équinoxe d'automne.	4157	4004
		Repos du Seigneur au septième jour. *Gen.* II. 1. 3.		
		Quelques jours après, Adam et Ève désobéissent au Seigneur, et sont chassés du paradis terrestre (*Gen.* III), peut-être le dixième jour depuis la création, jour auquel fut fixée dans la suite la cérémonie de l'expiation solennelle chez les Juifs.		
2	2	Naissance de Caïn, premier fils d'Adam et d'Ève. *Gen.* IV. 1.	4156	4003
3	3	Naissance d'Abel, second fils d'Adam et d'Ève. *Gen.* IV. 1.	4155	4002
129	129	Caïn tue son frère Abel, qui fut bientôt après remplacé par la naissance de Seth. *Gen.* IV. 8 *et* 25.	4028	3875
130	130	Adam, âgé de cent trente ans, engendre Seth. *Gen.* IV. 25 *et* V. 3.	4027	3874
235	234	Seth, âgé de cent cinq ans, engendre Enos. *Gen.* IV. 26 *et* V. 6.	3923	3769
325	323	Enos, âgé de quatre-vingt dix ans, engendre Caïnan. *Gen.* V. 9.	3834	3679
395	392	Caïnan, âgé de soixante-dix ans, engendre Malaléel. *Gen.* V. 12.	3765	3609
460	456	Malaléel, âgé de soixante-cinq ans, engendre Jared. *Gen.* V. 15.	3701	3544

Années du monde selon Usssérius.	Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la table chronologique du premier âge.	Années av. l'ère ch. vulg. selon Riccioli corrigé.	Années av. l'ère ch. vulg. selon Usssérius.
622	617	Jared, âgé de cent soixante-deux ans, engendre Hénoch. *Gen.* v. 18.	3540	3382
687	682	Hénoch, âgé de soixante-cinq ans, engendre Mathusalé. *Gen.* v. 21.	3475	3317
874	869	Mathusalé, âgé de cent quatre-vingt-sept ans, engendre Lamech. *Gen.* v. 25.	3288	3130
930	930	Adam meurt, âgé de neuf cent trente ans. *Gen.* v. 5.	3227	3074
987	984	Hénoch est enlevé de dessus la terre, âgé de trois cent soixante-cinq ans. *Gen.* v. 23.	3176	3017
1042	1041	Seth meurt, âgé de neuf cent douze ans. *Gen.* v. 8.	3116	2962
1056	1051	Lamech, âgé de cent quatre-vingt-deux ans, engendre Noé. *Gen.* v. 8. 29.	3106	2948
1140	1130	Enos meurt, âgé de neuf cent cinq ans. *Gen.* v. 11.	3019	2864
1235	1232	Caïnan meurt, âgé de neuf cent dix ans. *Gen.* v. 14.	2925	2769
1290	1286	Malaléel meurt, âgé de huit cent quatre-vingt-quinze ans. *Gen.* v. 17.	2871	2714
1422	1410	Jared meurt, âgé de neuf cent soixante-deux ans. *Gen.* v. 20.	2740	2582
1536	1530	Dieu avertit Noé du déluge futur cent vingt ans avant qu'il arrive, et lui ordonne de construire l'arche. *Gen.* vi. 3.	2627	2468
1556	1551	Noé, âgé de cinq cents ans, engendre Sem, Cham et Japheth. *Gen.* v. 31 *et* x. 21.	2606	2448
1657	1646	Lamech meurt, âgé de sept cent soixante dix-sept ans. *Gen.* v. 31.	2511	2353
1656	1650	Mathusalé meurt, âgé de neuf cent soixante-neuf ans. *Gen.* v. 27.	2508	2349
		Au dixième jour du deuxième mois, Dieu ordonne à Noé de se disposer à entrer dans l'arche. *Gen.* vii. 1. 4. 11.		
		Au dix-septième jour, Noé, étant âgé de six cents ans, entre dans l'arche. Le déluge commence. *Gen.* vii. 6. 10. 11.		

ARTICLE IV. Second âge, qui s'étend depuis le déluge universel jusqu'à la vocation d'Abraham.

Le second âge s'étend depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham : et sa durée est déterminée, comme celle du premier, par la durée des générations qui le partagent. La durée de ces générations est marquée par Moïse dans le chap. xi de la Genèse. Ici le texte samaritain et la version

Preuves de la durée du second âge. Remarques sur le calcul du texte samaritain, sur

celui de la version des Septante, et sur celui de la Vulgate conforme à celui du texte hébreu.

grecque des Septante diffèrent encore du texte hébreu et de la version latine Vulgate; et la version latine Vulgate est conforme au texte hébreu : mais nous croyons que le calcul de l'hébreu et de la Vulgate a besoin d'être corrigé ici en deux endroits par le calcul des Septante et par celui du texte samaritain. Nous sommes déjà assez étendus sur cela dans la Dissertation sur les deux premiers âges du monde [1]. Nous rappellerons seulement ici ce qui sera nécessaire pour déterminer, autant qu'il est possible, la durée de ce second âge, et pour donner l'intelligence de la table chronologique qui en exprimera les principaux événemens. Nous exposerons d'abord le calcul de l'hébreu et de la Vulgate; ensuite nous rappellerons ce que nous avons dit des corrections que nous croyons devoir faire dans ce calcul.

Selon l'hébreu et selon la Vulgate, *neuf générations* seulement partagent la durée du second âge, de cette manière :

Calcul de la durée du second âge selon l'hébreu et selon la Vulgate, avec les différences du texte samaritain et de la version des Septante.

1. *Sem*, âgé de cent ans, engendra Arphaxad deux ans après le déluge; et comme il ne s'agit ici que de compter les années depuis le déluge, il faut poser seulement.	2 ans.
2. *Arphaxad* engendra Salé étant âgé de.	35
3. *Salé* engendra Héber étant âgé de.	30
4. *Héber* engendra Phaleg étant âgé de.	34
5. *Phaleg* engendra Réhu étant âgé de.	30
6. *Réhu* engendra Sarug étant âgé de.	32
6. *Sarug* engendra Nachor étant âgé de.	30
8. *Nachor* engendra Tharé étant âgé de.	29
9. *Tharé* engendra Abraham, Nachor et Aran étant âgé de. .	70
Pour avoir la soixante-quinzième année de l'âge d'Abraham au temps de sa vocation, il faut ajouter.	75
Il en résulte pour la durée du second âge depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham, selon le calcul de l'hébreu et de la Vulgate, environ.	367 ans.

Le texte samaritain ne donne aussi que *neuf générations*, mais il ajoute le nombre de cent années aux générations d'Arphaxad, Salé, Héber, Phaleg, Réhu, Sarug, et cinquante à celle de Nachor, ce qui produit six cent cinquante années de plus : joignons-les aux trois cent soixante-sept de l'hébreu, il en résultera, selon le texte samaritain, mille dix-sept ans pour la durée du second âge.

La version des Septante y ajoute encore, comme on va le voir, cent trente ans, ce qui donne pour la durée du second âge selon la version des Septante onze cent quarante-sept ans. Mais ces deux calculs, comme nous l'avons montré, souffrent beaucoup de difficultés, et sont fort suspects

[1] Cette *Dissertation* est placée dans le premier volume de cette Bible.

d'altérations ; nous croyons y reconoître les vestiges de quelques leçons primitives qui peuvent mériter d'être conservées : la principale consiste dans le nombre des générations. Le texte hébreu et le texte samaritain n'en donnent que neuf ; la version des Septante et le texte même de l'Evangile en offrent dix.

Les Septante et saint Luc placent entre Arphaxad et Salé un *Caïnan* qui ne se trouve ni dans l'hébreu, ni dans le samaritain, ni dans le Vulgate : et nous avons essayé de montrer qu'on ne doit point rejeter ce Caïnan, qui peut très-bien avoir été omis dans l'hébreu et dans le samaritain par quelque copiste. Ainsi Arphaxad aura engendré Caïnan, et Caïnan aura engendré Salé. Or, selon la version des Septante, ce Caïnan avoit cent trente ans lorsqu'il engendra Salé. Ainsi la durée du second âge se trouvera augmentée de cent trente ans ; joignons-les aux trois cent soixante-sept ans que nous avons déjà comptés, et nous aurons quatre cent quatre-vingt-dix-sept ans.

Calcul de l'hébreu et de la Vulgate corrigé par celui des Septante, et par celui du texte samaritain.

Mais, au lieu des trente-cinq ans que l'hébreu et la Vulgate donnent à Arphaxad lorsqu'il engendra, le texte samaritain et la version des Septante lui donnent cent trente-cinq ans : voilà donc encore cent années que l'on peut ajouter à la durée du second âge. Ces cent années de plus sur Arphaxad et les cent trente années de Caïnan forment un intervalle de deux cent trente ans qui donnent lieu à la formation des peuplades qui se divisèrent au temps de Phaleg. Car, selon le calcul de l'hébreu de la Vulgate, il ne se trouve qu'environ cent ans depuis le déluge jusqu'à la naissance de Phaleg : ce temps paroît bien court pour la formation de ces peuplades ; mais si l'on y ajoute seulement les deux cent trente ans que la version des Septante nous présente sur Arphaxad et Caïnan, il en résultera un intervalle d'environ trois cent trente ans depuis le déluge jusqu'à la naissance de Phaleg. Ajoutons donc ces deux cent trente ans aux trois cent soixante-sept de l'hébreu et de la Vulgate, et nous aurons environ cinq cent quatre-vingt-dix-sept ans pour la durée du second âge.

Peut-être objectera-t-on que si nous rejetons le nombre centenaire que la version des Septante ajoute à presque toutes les générations du premier et du second âge, nous devrions aussi le rejeter de la génération d'Arphaxad et de celle de Caïnan. Mais nous remarquons que dans l'hébreu même Jared, Mathusalé, Lamech, dans le premier âge, ont

ce nombre centenaire; d'où nous concluons que Caïnan et Arphaxad pouvoient aussi l'avoir dans le second âge. On nous répondra qu'ils pouvoient aussi ne l'avoir pas. Mais enfin le texte samaritain le donne à Arphaxad, la version des Septante le donne également à Arphaxad et à Caïnan : rien n'oblige de le leur ôter, et au contraire si on le leur ôtoit, on resserreroit peut-être trop l'intervalle depuis le déluge jusqu'à la division des peuples.

Partage de la durée du second âge selon le calcul de l'hébreu et de la Vulgate corrigé par le calcul des Septante, et par celui du samaritain.

Cela posé, on peut donc compter dans le second âge, comme dans le premier, *dix générations* qui en partageront ainsi la durée.

1. *Sem*, âgé de cent ans, engendra Arphaxad deux ans après le déluge	2 ans.
2. *Arphaxad* engendra Caïnan (selon les Septante et saint Luc) étant âgé de.	135
3. *Caïnan* engendra Salé (selon les Septante et saint Luc), étant âgé de.	130
4. *Salé* engendra Héber étant âgé de.	30
5. *Héber* engendra Phaleg étant âgé de.	34
6. *Phaleg* engendra Réhu étant âgé de.	30
7. *Réhu* engendra Sarug étant âgé de.	32
8. *Sarug* engendra Nachor étant âgé de.	30
9. *Nachor* engendra Tharé, et il avoit, selon les Septante. .	29
10. *Tharé* engendra Abraham étant âgé de.	70
Pour avoir la soixante-quinzième année de l'âge d'Abraham au temps de sa vocation, il faut ajouter.	75
Il en résulte pour la durée du second âge depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham, selon le calcul de l'hébreu, corrigé par le calcul des Septante et par celui du samaritain, environ.	597 ans.

Mais il faut encore se souvenir de l'axiome chronologique qui, dans la jonction de deux périodes successives, donne communément une année à retrancher pour ne pas la compter deux fois. Ainsi, sur dix générations successives, il peut y avoir dix années à retrancher : les cinq cent quatre-vingt-dix-sept années que nous venons de compter peuvent donc se réduire à cinq cent quatre-vingt-sept, en sorte que la vocation d'Abraham pourra tomber vers l'an 587 ou 588 depuis le déluge; c'est ce que la table qui va suivre fera connoître.

Remarque sur la manière de compter les années depuis le déluge.

Dans le calcul des années qui se sont écoulées depuis le déluge, nous prenons pour époque le commencement et non la fin du déluge; et il paroît que l'Ecriture même nous y autorise. En effet, l'Ecriture dit que Noé étoit âgé *six cent ans* lorsque le déluge commença [1], et de *six cent un ans* lorsqu'il finit [2]; et, qu'ayant vécu *trois cent cinquante ans*

[1] *Gen.* VII. 11. — [2] *Gen.* VIII. 13.

depuis le déluge, il mourut âgé de *neuf cent cinquante ans*[1]. Ces trois cent cinquante années que l'Ecriture donne à Noé *depuis le déluge*, se comptent donc depuis le commencement du déluge, et non depuis sa fin. De là nous concluons que la naissance d'Arphaxad placée *deux ans après le déluge*[2] doit être rapportée à la seconde année depuis le déluge commencé.

Remarques sur la fondation de la monarchie des Babyloniens par Nemrod; de celle des Assyriens par Ninus; et de celle des Egyptiens par Mesraim.

Ce fut dans l'intervalle du second âge que furent fondées les trois célèbres monarchies des Babyloniens, des Assyriens et des Egyptiens. L'Ecriture nous apprend que Nemrod, fils de Chus et petit-fils de Cham, devint puissant sur la terre; et que la ville capitale de son royaume fut Babylone[3]. Nemrod dut être contemporain de Caïnan, fils d'Arphaxad et petit-fils de Sem. Caïnan naquit vers la cent-trente-sixième année depuis le déluge, et mourut vers la cinq-cent-quatre-vingt-quinzième. C'est aussi dans cet intervalle que se trouve la construction de la tour de Babel, qui fut apparemment le commencement de la ville même de Babylone. La confusion des langues entre les hommes qui travailloient à construire la tour de Babel donna lieu à la division des peuples; et l'Ecriture nous apprend que la division des peuples arriva au temps de Phaleg[4], qui naquit vers l'an 327 depuis le déluge. Mais d'ailleurs les supputations astronomiques des Babyloniens trouvées par le philosophe Callisthène au temps de la prise de Babylone par Alexandre vers l'an 330 avant l'ère chrétienne vulgaire formoient une suite de dix-neuf cent trois ans; ce qui remonte à l'an 2233 avant l'ère chrétienne vulgaire, 275 depuis le déluge, 52 avant la naissance de Phaleg; c'est donc vers ce temps que commençoit à se former la peuplade babylonienne, de laquelle les autres se séparèrent au temps de la naissance de Phaleg.

L'Ecriture ajoute que Nemrod, après avoir établi le siége de son royaume à Babylone dans la terre de Sennaar, passa de là dans l'Assyrie, où il bâtit Ninive[5]. Il est vrai que l'expression de la Vulgate semble attribuer à Assur la fondation de Ninive: *De terra illa egressus est Assur, et ædificavit Niniven*. Mais plusieurs savans prétendent avec beaucoup de vraisemblance que l'hébreu signifie: *De terra illa egressus est in Assyriam, et ædificavit Niniven*: c'est-à-dire, Nemrod sortit de cette terre (de la terre de Sennaar)

[1] *Gen.* IX. 28 *et* 29. — [2] *Gen.* XI. 10. — [3] *Gen.* X. 8. 10. — [4] *Gen.* X. 25. — [5] *Gen.* X. 11.

et entra dans l'Assyrie, où il bâtit Ninive. Nous avons exposé ailleurs le fondement de cette interprétation[1]. Nemrod peut donc être regardé comme le fondateur de Ninive, de même que de Babylone : deux villes qui devinrent rivales, et se disputèrent alternativement l'avantage d'être le centre de deux empires, tantôt réunis et tantôt séparés : je veux dire l'empire des Babyloniens ou Chaldéens et l'empire des Assyriens.

La fondation de l'empire des Assyriens est attribuée à Ninus, fils de Bélus : et plusieurs croient que ce Bélus est Nemrod. Le nom de *Bélus* est sans doute le même que celui de *Bel* dérivé de *Baal*, qui signifie en hébreu *maître*; et il est assez vraisemblable que c'est du nom même de *Ninus* que Nemrod donna le nom de *Ninive* à cette ville qui devint ensuite la capitale de l'empire des Assyriens. En supposant que Ninus fût fils de Nemrod, qui étoit fils de Chus et petit-fils de Cham, il s'ensuit qu'il devoit être contemporain de Salé, qui, selon les Septante et selon saint Luc, étoit fils de Caïnan, qui étoit fils d'Arphaxad et petit-fils de Sem. Et cela s'accorde avec les époques que nous tirons du témoignage de Velléius Paterculus et d'Emilius Sura cité par cet auteur. Selon le témoignage de ces deux écrivains, il paroît que la fondation de l'empire de Ninive doit être placée environ dix-neuf cent dix ans avant la défaite de Tigrane et de Mithridate, et mille soixante-treize ans avant la révolte d'Arbaces et de Bélégis contre Sardanapale. Or la défaite de Tigrane et de Mithridate est de l'an 63 avant l'ère chrétienne vulgaire; d'où il suit que la fondation de l'empire des Assyriens par Ninus doit être placée vers l'an 1973 avant l'ère chrétienne vulgaire, mille soixante-treize ans avant la révolte d'Arbaces qui paroît être arrivée vers l'an 900 avant l'ère chrétienne vulgaire. C'est ce que nous avons fait voir ailleurs[2]. Or l'an 1973 avant l'ère chrétienne vulgaire tombe vers l'an 535 depuis le déluge, c'est-à-dire précisément au temps de Salé, qui vécut jusque vers l'an 700, et qui devoit être contemporain de Ninus. C'est ce que l'on verra dans la table chronologique que nous allons donner pour les événemens du second âge selon le système de Riccioli corrigé.

Tandis que Nemrod, père de Ninus, fondoit la monar-

[1] Voyez dans la *Dissertation sur le partage des descendans de Noé*, t. Ier, et dans l'*Abrégé de l'histoire profane*, t. XII. — [2] Voyez la *Dissertation sur le temps de l'histoire de Judith*, t. VIII.

chie des Babyloniens, Mesraïm, fils de Cham, fondoit celle des Egyptiens. Mesraïm étoit contemporain soit de Chus, père de Nemrod, soit d'Arphaxad, fils de Sem. Ce fut environ deux ans après le déluge commencé que naquit Arphaxad; et il mourut en l'année 536 depuis cet événement. C'est donc dans cet intervalle que doit être placée la fondation de la monarchie des Egyptiens par Mesraïm, que l'on croit être le même que Ménès, regardé par tous les historiens profanes comme le premier roi d'Egypte. Et par là se trouve justifié ce que rapporte Constantin Manassès dans ses annales, où il dit que la monarchie des Egyptiens avoit duré seize cent soixante-trois ans, lorsqu'elle fut renversée par Cambyse fils de Cyrus, roi de Perse, vers l'an 526 avant l'ère chrétienne vulgaire; ce qui remonte à l'an 2189 avant l'ère chrétienne vulgaire, environ trois cent dix-neuf ans depuis le déluge, trois cent dix-sept depuis la naissance d'Arphaxad, contemporain de Mesraïm, environ huit ans avant la naissance de Phaleg, au temps duquel se séparèrent les peuplades qui avoient commencé de se former avant de se séparer. Les premiers temps de la monarchie des Egyptiens sont aussi obscurs que ceux de la double monarchie des Babyloniens et des Assyriens. Il nous suffira d'avoir marqué ici le commencement de ces monarchies, sans entrer dans des discussions étrangères à l'histoire sainte.

Remarque sur la naissance des trois fils de Tharé.

Il en est de la naissance des trois enfans de Tharé comme de celle des trois enfans de Noé. Lorsque l'Ecriture dit [1] que *Tharé, ayant vécu soixante-dix ans, engendra Abram, Nachor et Aran*, il ne s'ensuit pas que ces trois enfans de Tharé soient nés dans la même année: mais il en résulte assez naturellement qu'Abraham fut l'aîné, Nachor le second et Aran le troisième. On forme cependant sur cela quelques difficultés; et, comme on a contesté à Sem son droit d'aînesse, on le conteste aussi au patriarche Abraham. On observe que dans le texte hébreu, dans la version des Septante et dans la Vulgate, à la fin de ce même chapitre XI, où se trouve ainsi marquée la naissance de ces trois fils de Tharé, on lit que *Tharé* leur père *mourut à Haran âgé de deux cent cinq ans* : on remarque aussi qu'au chapitre suivant (ỳ 4), il est dit qu'Abraham sortant de Haran après la mort de son père n'avoit que *soixante-quinze ans* : on en conclut que Tharé devoit avoir *cent trente ans* lorsqu'il engendra Abraham; et qu'ainsi Abraham ne fut pas l'aîné. On observe

[1] *Gen.* XI. 26.

encore que, selon le texte sacré, Nachor, frère d'Abraham, épousa *Melcha, fille d'Aran* leur frère [1]; on en conclut qu'apparemment Nachor étoit aussi lui-même plus jeune qu'Aran. On suppose avec l'historien Josèphe que Jescha, seconde fille d'Aran, étoit la même que Sara, épouse d'Abraham, et qui n'avoitque dix ans moins que lui. On en conclut que l'aîné des trois frères est Aran, et qu'Abraham fut le plus jeune. Ce seroit donc Aran qui seroit né lorsque son père n'avoit que soixante-dix ans. Ainsi, dans un chapitre où Moïse dresse une liste qui est en même temps généalogique et chronologique, il auroit négligé l'époque la plus importante, celle de la naissance d'Abraham, et il auroit pris soin de nous donner l'époque la moins intéressante, celle de la naissance d'Aran; et il l'auroit donnée dans une phrase si équivoque qu'il n'y a personne qui, à la première lecture, ne pense que l'époque marquée par Moïse est celle de la naissance d'Abraham. Est-il croyable que cet historien sacré ne soit exprimé d'une manière aussi équivoque, et qu'il ait ainsi préféré l'époque la moins intéressante à celle qui étoit la plus importante? La principale difficulté qui nous arrête ici, c'est l'âge de Tharé lorsqu'il mourut; le texte hébreu, la version des Septante et la Vulgate lui donnent *deux cent cinq ans*; mais le texte samaritain ne lui en donne que *cent quarante-cinq* : c'est précisément l'âge qu'il devoit avoir, en supposant qu'il n'en eût que *soixante-dix* lorsqu'il engendra Abraham, et que, lorsqu'il mourut, Abraham n'en eût que *soixante-quinze*. Dans la Dissertation sur ces deux premiers âges nous avons montré qu'il a été très-facile de confondre en lettres numérales hébraïques les nombres *cent quarante-cinq* et *deux cent cinq*. Quant à ce que Nachor épousa la fille d'Aran, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il ait été plus jeune qu'Aran; d'ailleurs, quoi qu'il en soit de l'âge de Nachor, sa naissance ne fait point époque dans l'histoire. Rien ne prouve que Sara fût la même que Jescha; la discordance d'âges qui en résulteroit donne lieu de conclure qu'en effet elle ne l'étoit pas; parce qu'il est hors de vraisemblance que l'époque marquée par Moïse soit celle de la naissance d'Aran, tandis qu'au contraire tout porte à penser que c'est celle d'Abraham.

Remarques sur l'époque

Pour fixer l'époque de la vocation d'Abraham, il faut comparer ce que dit saint Etienne dans le livre des Actes

[1] *Gen.* XI. 29.

avec ce que dit Moïse dans la Genèse. Saint Etienne dit que *le Dieu de gloire apparut à Abraham lorsqu'il étoit en Mésopotamie, avant qu'il demeurât à Charan* (ou Haran ; c'est le même nom prononcé différemment), *et lui dit : Sortez de votre pays et de votre parenté, et venez dans la terre que je vous montrerai. Il sortit donc du pays des Chaldéens, et vint demeurer à Charan. Et, après que son père fut mort, Dieu le fit passer en cette terre que vous habitez aujourd'hui*[1]. C'est ce que dit saint Etienne, parlant aux Juifs. Et Moïse rapporte[2] que *Tharé, ayant pris Abram son fils et Lot son petit-fils, fils d'Aran, et Saraï sa belle-fille, femme d'Abram son fils, les fit sortir d'Ur en Chaldée, pour aller avec lui dans le pays de Chanaan; et, étant venus jusqu'à Haran, ils y habitèrent* (l'hébreu pourroit se traduire : *ils s'y arrêtèrent*, SEDERUNT IBI). *Et Tharé, après avoir vécu deux cent cinq ans* (ou, selon le texte samaritain, *cent quarante-cinq ans*), *mourut à Haran.* (*Or le Seigneur avoit dit à Abram*, continue Moïse [car c'est le sens de l'hébreu, comme nous le prouverons bientôt] : *Sortez de votre pays, de votre parenté et de la maison de votre père, et venez en la terre que je vous montrerai*, etc.) *Abram s'en alla donc comme le Seigneur le lui avoit commandé, et Lot alla avec lui. Abram avoit soixante-quinze ans lorsqu'il sortit de Haran.* Quelques interprètes prétendent qu'il faut traduire : *Or le Seigneur dit ensuite à Abram : Sortez de votre pays*, etc., comme si cet ordre n'avoit été donné à Abraham qu'après la mort de Tharé son père, et lorsqu'il étoit encore dans la ville de Haran. Mais saint Etienne avoit bien compris, et il dit bien positivement que cet ordre lui fut donné *lorsqu'il étoit en Mésopotamie, et avant qu'il demeurât à Charan*; en sorte que ce ne fut qu'après cet ordre qu'*il sortit du pays des Chaldéens*, et vint *demeurer à Charan*. A cela on répond que cet ordre lui fut donné deux fois, de manière que l'on suppose deux vocations d'Abraham ; l'une marquée par Moïse, et l'autre marquée par saint Etienne. Mais cette supposition est sans fondement. Il est bien plus vraisemblable que Moïse et saint Etienne ne parlent que d'une seule et même vocation ; et le texte de Moïse n'a rien de contraire à cette interprétation ; car 1° le texte de Moïse ne porte point : *Le Seigneur dit ensuite à Abram*, etc., comme quelques traductions vulgaires l'ex- de la vocation d'Abraham.

[1] *Act.* VII. 2 *et seqq.* — [2] *Gen.* XI. 31 *et seqq.*

priment : le mot *ensuite* n'est point dans le texte ; 2° les Hébreux n'ont point dans leur langue ce que les grammairiens appellent plus-que-parfait : DIXERAT DOMINUS : *Le Seigneur avoit dit*. Les Hébreux ne peuvent exprimer cela que par le parfait : DIXIT DOMINUS : *Le Seigneur dit*. D'où il suit que le mot *Dixit* peut se prendre au sens de *Dixerat*, lorsque la suite du discours le suppose et l'exige [1]. Or il est bien sensible que saint Etienne l'entendoit ainsi, puisqu'il dit expressément que cet ordre fut donné à Abraham *lorsqu'il étoit en Mésopotamie, et avant qu'il demeurât à Charan*. D'ailleurs les expressions mêmes du texte nous conduisent naturellement à ce sens ; car, selon Moïse comme selon saint Etienne, le Seigneur, en donnant cet ordre à Abraham, lui dit : *Sortez de votre pays*. Donc Abraham étoit encore dans son pays lorsque Dieu lui donna cet ordre ; donc il étoit alors, non pas à Haran ou Charan, mais à Ur, qui étoit sa patrie.

L'Ecriture ne donne *soixante-quinze ans* à Abraham que *lorsqu'il sortit de Haran* ; ce qui pourroit donner lieu de conclure qu'il pouvoit bien n'être pas encore dans sa soixante-quinzième année lorsqu'il sortit d'Ur. Mais en comparant le témoignage de Moïse et celui de saint Paul sur la durée de la première partie du troisième âge, il s'ensuit, comme nous le ferons voir dans l'article suivant, qu'il ne doit y avoir qu'un intervalle assez court entre la vocation d'Abraham lorsqu'il étoit encore à Ur, et son entrée dans la terre de Chanaan après qu'il fut sorti de Haran. D'où nous concluons que la vocation d'Abraham et sa sortie d'Ur peuvent être placées dans la même année, soixante-quinze de l'âge d'Abraham.

Remarques sur les deux tables suivantes.

Le système d'Ussérius et le système de Riccioli corrigé diffèrent en deux manières quant aux événemens du second âge. 1° Dans les deux systèmes, les dates sont différentes, soit que l'on compte en descendant depuis la création, soit que l'on compte en remontant depuis l'ère chrétienne vulgaire. 2° L'ordre même des événemens est différent dans ces deux systèmes ; et c'est ce qui nous oblige de donner ici deux tables : la première, plus étendue, contiendra les principaux événemens du second âge, distribués selon le système de Riccioli corrigé ; la seconde, plus abrégée, ren-

[1] Voyez un exemple de cela au chapitre XXVI de la Genèse (℣ 2), où le parfait *apparuit et dixit* doit se prendre au sens du plus-que-parfait, *apparuerat et dixerat*.

fermera une partie de ces mêmes événemens distribués selon le système d'Ussérius. Dans l'une et dans l'autre nous joindrons aux années du monde les années comptées depuis le déluge : dans la première, nous les compterons depuis le déluge commencé au dix-septième jour du second mois; dans la seconde, nous les compterons depuis le déluge fini au vingt-septième jour du second mois.

Années du monde selon Riccioli corrigé	Années depuis le déluge commencé.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SONT RENFERMÉS DANS LE SECOND AGE, SELON LE SYSTÈME DE RICCIOLI CORRIGÉ.	Années av. l'ère ch. vulg. selon Riccioli corrigé.
1650	1	Au dix-septième jour du deuxième mois, Noé étant âgé de six cents ans, le déluge commence; la pluie tombe durant quarante jours; les eaux demeurent sur la terre pendant cent cinquante jours. *Gen.* VII. 11. 12. 17. 24.	2508
		Au dix-septième jour du septième mois, l'arche s'arrête sur le mont Ararat. *Gen.* VIII. 4. *hebr.*	2587
		Au premier jour du dixième mois, on commence à découvrir le sommet des montagnes. *Gen.* VIII. 5.	
		Quarante jours après, au onzième jour du onzième mois, Noé fait sortir le corbeau. *Gen.* VIII. 6.	
		Sept jours après, au dix-huitième jour du onzième mois, il fait sortir la colombe, et elle revient. *Gen.* VIII. 8.	
		Sept jours après, au vingt-cinquième jour du onzième mois, il la fait encore sortir, et elle rapporte une branche d'olivier. *Gen.* VIII. 10.	
		Sept jours après, au deuxième jour du onzième mois, il la fait sortir de nouveau, et elle ne revient plus. *Gen.* VIII. 12.	
1651	2	Au premier jour du premier mois, Noé, étant âgé de six cent un ans, ouvre le toit de l'arche. *Gen.* VIII. 13.	
		Au vingt-septième jour du deuxième mois, Noé sort de l'arche. *Gen.* VIII. 14.	
		Sem, âgé de cent ans, engendre Arphaxad deux ans après le déluge (*Gen.* XI. 10), c'est-à-dire vers la fin de la seconde année depuis le déluge commencé.	2506
		On peut placer vers ce temps la naissance de Chus, de Mesraïm et de Chanaan, fils de Cham, de qui descendirent les Babyloniens, les Egyptiens et les Chananéens.	
1785	186	Arphaxad, âgé de cent trente-cinq ans, engendre Caïnan. *Gen.* XI. 12. *Sept. Luc.* III. 36.	2372
		On peut placer vers ce temps la naissance de Nemrod fils de Chus, qui fut le fondateur de l'empire des Babyloniens.	

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années depuis le déluge commencé.	*Suite de la table chronologique du deuxième âge, selon le système de Riccioli corrigé.*	Années av. l'ère ch. vulg. selon Riccioli corrigé.
1914	265	Caïnan, âgé de cent trente ans, engendre Salé. *Gen.* XI. 13. *Sept. Luc.* III. 36.	2243
		On peut placer vers ce temps la naissance de Ninus, qui fut le fondateur de l'empire des Assyriens, et qui est appelé par les historiens profanes fils de Bélus, que l'on croit être le même que Nemrod.	
1924	275	Dès ce temps les observations astronomiques étoient pratiquées par la famille de Nemrod, de laquelle descendirent les Babyloniens. Les supputations astronomiques des Babyloniens, trouvées par Callisthène au temps de la prise de Babylone par Alexandre vers l'an 330 avant l'ère chr. vulg., formoient une suite de dix-neuf cent trois ans; ce qui remonte à l'an 2233 avant l'ère chr. vulg. *Porphyr. apud Simplic. l.* II *de cœlo.*	2233
1943	294	Salé, âgé de trente ans, engendre Héber. *Gen.* IX. 14.	2214
		On peut croire que ce fut vers ce temps que les descendans de Noé, venant de l'Orient, passèrent le Tigre, et vinrent habiter dans le pays de Sennaar. (*Gen.* XI. 2.) De là a pu venir le nom d'*Héber*, donné au fils de Salé; *héber* en hébreu signifie *passage*. Le texte sacré donne au nom de Phaleg une étymologie semblable.	
1968	319	Dès ce temps, Mesraïm commença d'exercer dans sa famille une autorité qui forme la première origine de la monarchie des Egyptiens qui descendoient de cette famille. Cette monarchie avoit duré seize cent soixante-trois ans, lorsqu'elle fut renversée par Cambyse, roi de Perse, vers l'an 526 avant l'ère chr. vulg. *Const. Manass. in Annal.*	2189
1976	327	Héber, âgé de trente-quatre ans, engendre Phaleg. *Gen.* XI. 16.	1281
		Vers ce temps doivent être placées la construction de la tour de Babel, la confusion des langues et la division des peuples. (*Gen.* XI. 5 *et seqq.*) Cela arriva au temps de Phaleg; et ce fut même de là que Phaleg fut ainsi nommé, selon la remarque de l'historien sacré. (*Gen.* X. 25.) *Phaleg* en hébreu signifie *division.*	
2000	351	Trois cent cinquante ans après le déluge, Noé meurt âgé de neuf cent cinquante ans. *Gen.* IX. 28. 29.	2157
2005	356	Phaleg, âgé de trente ans, engendre Réhu. *Gen.* XI. 18.	2151
		On peut placer vers ce temps le commencement de	

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années depuis le déluge commencé.	*Suite de la table chronologique du deuxième âge, selon le système de Riccioli corrigé.*	Années av. l'ère ch. vulg. selon Riccioli corrigé.
		l'idolâtrie : on conjecture qu'elle commença chez les Babyloniens, descendans de Nemrod, d'où elle se communiqua aux descendans de Sem, chez qui elle se voit au temps de Tharé. (*Jos.* XXIV. 2.) L'origine de ce grand mal peut avoir donné lieu au nom même de *Réhu ;* ce nom dérive du mot hébreu *rah*, qui signifie *le mal.*	
2012	363	On peut aussi placer vers ce temps le commencement du règne de Yao et de Xun, qui paroissent avoir été les deux fondateurs de la monarchie chinoise, vers l'an 2145 avant l'ère chrétienne vulgaire.	2145
2036	387	Réhu, âgé de trente-deux ans, engendre Sarug. *Gen.* XI. 20.	2121
2065	416	Sarug, âgé de trente ans, engendre Nachor. *Gen.* XI. 22.	2092
2093	444	Nachor, âgé de vingt-neuf ans, engendre Tharé. *Gen.* XI. 24.	2064
2157	502	Sem meurt cinq cents ans après avoir engendré Arphaxad. *Gen.* XI. 11.	2006
2162	513	Tharé, âgé de soixante-dix ans, engendre Abraham, Nachor et Aran. *Gen.* XI. 26.	1995
2172	523	Naissance de Sara, dix ans après la naissance d'Abraham. *Gen.* XVII. 17.	1985
2184	535	On peut placer vers ce temps la fondation de l'empire des Assyriens par Ninus, fils de Bélus ou de Nemrod, et contemporain de Salé, environ dix-neuf cent dix ans avant la défaite de Tigrane et de Mithridate, vers l'an 63 avant l'ère chretienne vulgaire, et mille soixante-treize ans avant la révolte d'Arbaces et de Bélésis, vers l'an 900 avant l'ère chrétienne vulgaire. *Vell. Paterc. et Æmil. Sura.*	1973
2185	536	Arphaxad meurt quatre cents ans après avoir engendré Caïnan. *Gen.* XI. 13. *Sept.*	1972
2212	563	Nachor meurt cent dix-neuf ans après avoir engendré Tharé. *Gen.* XI. 25.	1945
2214	565	Phaleg meurt deux cent neuf ans après avoir engendré Réhu. *Gen.* XI. 19.	1943
2237	588	Vocation d'Abraham. Ce patriarche fut appelé de Dieu lorsqu'il étoit encore en Mésopotamie (*Gen.* XI. 31. XII. 1. 4. XV. 7. *Jos.* XXIV. 3. *Act.* VII. 2), et avant qu'il demeurât à Charan, d'où il sortit après la mort de son père, étant alors dans la soixante-quinzième année de son âge ; et il entra dans la terre de Chanaan environ quatre cent trente ans avant la sortie d'Israël hors de l'Egypte. *Exod.* XII. 40. 41.	1920

Années du monde selon Usérius.	Années depuis le déluge fini.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SONT RENFERMÉS DANS LE SECOND AGE, SELON LE SYSTÈME D'USSÉRIUS.	Années av. l'ère ch. vulg. selon Ussérius.
1656		Au dix-septième jour du deuxième mois commence le déluge.	2349
1657	1	Au vingt-septième jour du deuxième mois, Noé sort de l'arche.	2348
1658	2	Naissance d'Arphaxad.	2346
1693	37	Naissance de Salé.	2311
1723	67	Naissance de Héber.	2281
1757	101	Naissance de Phaleg.	2247
1771	115	Fondation de la monarchie des Babyloniens.	2233
1787	131	Naissance de Réhu.	2217
1815	159	Fondation de la monarchie des Egyptiens.	2189
1819	163	Naissance de Sarug.	2185
1849	193	Naissance de Nachor.	2155
1878	222	Naissance de Tharé.	2126
1948	292	Naissance d'Aran.	2056
1996	340	Mort de Phaleg et d'Arphaxad.	2008
1997	341	Mort de Nachor.	2007
2006	350	Mort de Noé.	1998
2008	352	Naissance d'Abraham.	1996
2018	362	Naissance de Sara.	1986
2026	370	Mort de Réhu.	1978
2031	375	Fondation de la monarchie des Assyriens.	1973
2049	393	Mort de Sarug.	1955
2083	427	Vocation d'Abraham.	1921
		A quoi il faut ajouter un autre fait qu'Ussérius renvoie au troisième âge, et que notre chronologie place au second âge.	
2158	502	Mort de Sem.	1846
		On peut encore y joindre deux autres faits qui seront placés dans le troisième âge, mais sous une date différente.	
2126	470	Mort de Salé.	1878
2187	531	Mort de Héber.	1817

ARTICLE V. Première partie du troisième âge, considéré depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie des enfans d'Israël hors de l'Egypte.

Preuve de la durée de ce premier intervalle. Remarques sur les quatre cent trente ans dont il est parlé dans l'Epître de St

Le troisième âge s'étend *depuis Abraham jusqu'à David,* selon l'expression de saint Matthieu, c'est-à-dire depuis la vocation d'Abraham jusqu'au commencement du règne de David. Cet intervalle se divise en deux parties principales : l'une *depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie des enfans d'Israël hors de l'Egypte*; l'autre *depuis cette sortie des enfans d'Israël hors de l'Egypte jusqu'au commencement du règne de David.*

La durée du premier de ces deux intervalles est marquée par Moïse et par saint Paul. Je vais rappeler sommairement les preuves que j'en ai données dans la Dissertation sur cette première partie du troisième âge [1]. *Mes frères*, dit saint Paul écrivant aux Galates, *lorsqu'un homme a fait un contrat qui a été confirmé, nul ne peut ni le casser ni y ajouter. Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et à sa race. Ce que je veux donc dire, est que Dieu ayant fait comme un contrat, la loi qui a été donnée* QUATRE CENT TRENTE ANS APRÈS *n'a pas pu le rendre nul, ni anéantir la promesse* [2]. La loi a donc été donnée *quatre cent trente ans* après les promesses faites à Abraham. Or les promesses furent faites à Abraham au jour même de sa vocation. *Sortez de votre pays, de votre parenté, et de la maison de votre père*, lui dit le Seigneur; *et venez dans la terre que je vous montrerai. Je ferai sortir de vous un grand peuple; je vous bénirai; je rendrai votre nom célèbre, et vous serez béni. Je bénirai ceux qui vous béniront, et je maudirai ceux qui vous maudiront; et tous les peuples de la terre seront bénis en vous* [3]. La loi fut donc donnée quatre cent trente ans après la vocation d'Abraham. Or la loi fut donnée cinquante jours après la sortie des enfans d'Israël hors de l'Egypte; et les enfans d'Israël sortirent de l'Egypte quatre cent trente après qu'Abraham fut entré dans la terre de Chanaan selon l'ordre et la vocation de Dieu; c'est ce que Moïse va nous apprendre.

Paul aux Galates et dans le livre de l'Exode.

Car *le temps que les enfans d'Israël demeurèrent dans l'Egypte et dans la terre de Chanaan, eux et leurs pères, fut de* QUATRE CENT TRENTE ANS; *et* A LA FIN DE CES QUATRE CENT TRENTE ANS, *toute l'armée du Seigneur sortit de l'Egypte en un même jour*. C'est ce qui se trouve au chapitre XII de l'Exode (ỳ 40 et 41), dans la version des Septante et dans le texte samaritain. Dans la Vulgate et dans l'hébreu, nous lisons à la lettre que *la demeure des enfans d'Israël dans l'Egypte fut de quatre cent trente ans* : HABITATIO AUTEM FILIORUM ISRAEL, QUA MANSERUNT IN ÆGYPTO, FUIT QUADRINGENTORUM TRIGINTA ANNORUM. Mais la leçon du texte samaritain et de la version des Septante paroît beaucoup plus naturelle. Car 1°, par le témoignage même de saint Paul, il est constant que, depuis les promesses faites à Abraham jusqu'à la loi donnée par Moïse, il n'y a que quatre cent

[1] Cette *Dissertation* est placée dans le premier volume de cette édition. — [2] *Gal.* III. 15 *et seqq.* — [3] *Gen.* XII. 1 *et seqq.*

trente ans : donc les quatre cent trente ans terminés à la sortie d'Egypte doivent se prendre, non du temps où Jacob descendit en Egypte avec sa famille, mais du temps où Abraham, étant sorti de Chaldée, vint habiter dans la terre de Chanaan selon l'ordre et la vocation de Dieu. 2° L'historien Josèphe reconnoît [1] que les Israélites sortirent de l'Egypte quatre cent trente ans après qu'Abraham fut venu dans la terre de Chanaan, et deux cent quinze ans seulement après que Jacob fut descendu en Egypte. « 3° Il est mani-» feste, dit saint Augustin [2], que, dans les quatre cent trente » ans terminés à la sortie d'Egypte, il faut comprendre le » temps même des patriarches depuis qu'Abraham com-» mença de séjourner dans la terre de Chanaan, c'est-à-dire » depuis la promesse au sujet de laquelle l'Apôtre loue sa » foi [3] jusqu'au temps où Israël entra dans l'Egypte. » Mais, sans ajouter ici d'autres autorités, le seul témoignage de l'apôtre saint Paul suffit pour justifier la leçon du texte samaritain et de la version des Septante. Il y a donc lieu de croire qu'on lisoit originairement dans l'hébreu comme on lit dans la version des Septante et dans le texte samaritain : HABITATIO FILIORUM ISRAEL ET PATRUM EORUM, QUA HABITAVERUNT IN TERRA CHANAAN ET IN TERRA ÆGYPTI, FUIT QUADRINGENTORUM TRIGINTA ANNORUM : *Le temps que les enfans d'Israël et leurs pères avoient demeuré dans la terre de Chanaan et dans l'Egypte fut de quatre cent trente ans.*

Il est vrai que, selon cette leçon même, il y a encore quelque différence entre le calcul de Moïse et celui de saint Paul. Moïse semble ne compter les quatre cent trente ans que depuis l'entrée d'Abraham dans la terre de Chanaan, au lieu que saint Paul les compte depuis les promesses faites à Abraham, lorsque Dieu l'appela et le fit sortir du pays des Chaldéens. Mais il est aisé de concilier ces deux calculs; il ne fallut pas à Abraham l'intervalle d'une année pour venir du pays des Chaldéens dans la terre de Chanaan. Il est vrai qu'Abraham, venant de Chaldée, s'arrêta avec sa famille à Haran, où Tharé mourut; mais l'Ecriture ne marque pas que son séjour dans cette ville ait été long; et saint Paul paroît supposer qu'Abraham entra dans la terre de Chanaan dès la première année depuis sa vocation, et même peu de temps après sa vocation, puisqu'il compte depuis la voca-

[1] *Joseph. Ant. l.* II. *c.* 6. — [2] *Aug. quæst.* 47 *super Exod.* — [3] *Hebr.* XI. 8.

tion d'Abraham les quatre cent trente années que Moïse compte depuis l'entrée de ce patriarche dans la terre de Chanaan.

Peut-être aussi objectera-t-on que saint Paul semble compter ces quatre cent trente années, non pas précisément depuis les promesses faites à Abraham au jour de sa vocation, mais depuis l'alliance que Dieu fit avec Abraham peu de temps avant le mariage d'Agar [1], c'est-à-dire environ neuf ou dix ans après qu'Abraham fut venu dans la terre de Chanaan; car il est dit qu'il y avoit dix ans qu'Abraham habitoit dans la terre de Chanaan lorsqu'il épousa Agar [2]. Mais il est aisé de comprendre que saint Paul n'avoit pas besoin de pousser sur cela le calcul jusqu'à la dernière précision. Entre quatre cent vingt ou quatre cent trente la différence n'est pas grande : ainsi il lui suffisoit de rappeler le souvenir des quatre cent trente années marquées expressément dans l'Exode, et qui ont pour époque l'arrivée d'Abraham dans la terre de Chanaan. Il ne pouvoit pas même donner un autre nombre d'années qui fût certain; car, entre quatre cent vingt et quatre cent trente, on ne sait pas quelle est précisément l'époque de l'alliance faite avec Abraham. D'ailleurs cette alliance ne faisoit que confirmer les promesses qui avoient été faites à Abraham au jour de sa vocation : ainsi il étoit exactement vrai que la loi ne fut donnée que quatre cent trente ans après les promesses qui avoient été confirmées par cette alliance, et par conséquent aussi quatre cent trente ans après qu'Abraham fut venu dans la terre de Chanaan en conséquence de l'ordre qui lui fut donné au jour où les promesses lui furent faites.

Moïse ajoute que ce fut *à la fin de ces quatre cent trente ans* que *toute l'armée du Seigneur sortit de l'Egypte.* On lit dans la Vulgate que ces quatre cent trente ans étoient alors *remplis* ou achevés, mais l'expression de l'hébreu signifie seulement que ce fut *à la fin* ou même *vers la fin* de ces quatre cent trente ans [3]; c'est-à-dire que, pour vérifier l'expression de l'hébreu, il n'est pas nécessaire que l'année quatre-cent-trentième fût révolue; il suffit qu'elle fût commencée. Or les Israélites sortirent de l'Egypte au quinzième jour du septième mois, c'est-à-dire vers le commencement du printemps de l'année 1491 avant l'ère chrétienne vulgaire. Abraham étoit donc entré dans la terre

[1] *Gen.* XV. 18. — [2] *Gen.* XVI. 3. — [3] *Exod.* XII. 41. *Vulg. : quibus expletis. Hebr.* מקץ *A fine.*

de Chanaan avant le quinzième jour du septième mois, c'est-à-dire au plus tard vers le commencement du printemps de l'année 1920 avant l'ère chrétienne vulgaire. Sa vocation pouvoit être antérieure de quelques mois : la durée précise du troisième âge depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie d'Israël hors de l'Egypte pourra donc être de quatre cent vingt-neuf ans et quelques mois.

Partage de la durée de cette première partie du troisième âge.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit ailleurs sur les quatre cents ans dont il est parlé au chapitre xv de la Genèse et au chapitre vii des Actes des apôtres; sur les quatre cents ans dont parle aussi Achior dans le livre de Judith (chap. v); sur les années d'Abraham et d'Isaac, sur les années de Jacob et de sa famille, et sur les difficultés qui se rencontrent dans celles-ci. On peut se rappeler sur tous ces points ce que nous avons exposé dans la Dissertation sur cette première partie du troisième âge. Nous y avons montré que les difficultés que l'on trouve dans les années de Jacob et de sa famille ne dépendent que d'une seule lettre dans le texte hébreu; qu'il s'agit uniquement de savoir à quel âge Joseph parut devant Pharaon. S'il n'avoit que trente ans, comme on le lit dans l'hébreu, שלשים, *triginta*, les difficultés subsistent et ne sont pas aisées à résoudre; mais si, au lieu de שלשים, *triginta*, on eût lu originairement ששים, *sexaginta*; en un mot, si, au lieu de trente ans, Joseph en avoit soixante, toutes les difficultés seroient levées. Cela posé, voici de quelle manière se trouve divisée la durée de cette première partie du troisième âge.

Nous avons déjà fait remarquer que l'historien Josèphe place la sortie d'Israël hors de l'Egypte quatre cent trente ans après qu'Abraham fut entré dans la terre de Chanaan, et seulement deux cent quinze ans après que Jacob fut descendu en Egypte. Et en effet il est prouvé par l'Ecriture que Jacob ne descendit en Egypte que deux cent quinze ans après qu'Abraham fut venu dans la terre de Chanaan, et par conséquent deux cent quinze ans avant la sortie d'Israël hors de l'Egypte.

Abraham vint dans la terre de Chanaan à l'âge de soixante-quinze ans, et il étoit âgé de cent ans lorsqu'il engendra Isaac[1] : d'où il suit qu'Isaac naquit vingt-cinq ans après qu'Abraham fut

[1] *Gen.* xxi. 5.

venu dans la terre de Chanaan.	25 ans.
Or, Isaac avoit soixante ans lorsqu'il engendra Jacob[1].	60
Et Jacob avoit cent trente ans lorsqu'il descendit en Egypte[2]. .	130
D'où il suit que, depuis qu'Abraham fut venu dans la terre de Chanaan jusqu'au temps où Jacob descendit en Egypte, il s'écoula.	215 ans.
Ajoutez-y pour le séjour des Israélites dans l'Egypte. . . .	215
Et vous aurez, pour la durée du séjour des Israélites et de leurs pères dans l'Egypte et dans la terre de Chanaan, le nombre d'années marqué par Moïse.	430 ans.

Si l'on veut maintenant partager les deux cent quinze années du séjour des Israélites dans l'Egypte, pour avoir un nombre de parties plus distinctes dans la durée du troisième âge, on peut d'abord remarquer que, selon l'Ecriture, Moïse avoit quatre-vingts ans au temps de la sortie d'Egypte; il étoit donc né cent trente-cinq ans après l'arrivée de Jacob en Egypte. Dans cet intervalle tombe la mort de Joseph; l'époque de sa mort dépend de celle de sa naissance; l'une et l'autre dépendent de son âge lorsqu'il parut devant Pharaon, neuf ans avant l'arrivée de son père en Egypte. Il mourut à l'âge de *cent dix ans*. Si donc il n'avoit que *trente ans* lorsqu'il parut devant Pharaon, il n'en avoit que trente-neuf lorsque son père vint en Egypte âgé de cent trente ans : il mourut donc soixante-onze ans après, et soixante-quatre ans avant la naissance de Moïse; alors la naissance de Joseph remonte au temps où son père devoit avoir quatre-vingt-onze ans. On peut se rappeler toutes les difficultés qui en résultent. Mais si Joseph avoit *soixante ans* lorsqu'il parut devant Pharaon, voilà une différence de trente années qui reflue sur toutes ces époques et lève toutes les difficultés. Il en résultera que Jacob n'avoit que soixante-un ans au temps de la naissance de Joseph; que Joseph avoit soixante-neuf ans au temps de l'arrivée de Jacob en Egypte; et qu'il mourut quarante-un ans après, et quatre-vingt-quatorze ans avant la naissance de Moïse. On pourra donc ainsi former le partage du troisième âge, en le divisant en sept parties.

1. Depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la naissance d'Isaac, environ.		25 ans.
2. Depuis la naissance d'Isaac jusqu'à la naissance de Jacob. .		60
3. Depuis la naissance de Jacob jusqu'à la naissance de Joseph.	61 ou	91
Total.		176 ans.

[1] *Gen*. xxv. 26. — [2] *Gen*. xlvii. 9.

Ci-contre.		176 ans.
4. Depuis la naissance de Joseph jusqu'à l'arrivée de Jacob en Egypte.	69 ou	39
5. Depuis l'arrivée de Jacob en Egypte jusqu'à la mort de Joseph.	41 ou	71
6. Depuis la mort de Joseph jusqu'à la naissance de Moïse.	94 ou	64
7. Depuis la naissance de Moïse jusqu'à la sortie des enfans d'Israël hors de l'Egypte.		80
TOTAL de la durée du troisième âge, environ. . .		430 ans.

Remarque sur l'histoire de Job.

Ce seroit ici le lieu de parler de l'histoire de Job, qui paroît devoir être placée dans le troisième âge. Mais il est inutile de répéter ce que nous avons dit ailleurs, où nous avons montré que Job paroît être le même que Jobab, arrière-petit-fils d'Esaü, et par conséquent contemporain d'Amram, qui étoit arrière-petit-fils de Jacob et père de Moïse; et que, supposé que Job fût âgé de soixante-dix ans lorsqu'il fut frappé des calamités décrites dans son livre, ce dut être vers la naissance de Moïse. C'est ce que nous avons expliqué dans la préface que nous avons mise à la tête du livre de Job, et ce que nous avons confirmé dans la Dissertation sur le temps auquel a vécu Job, laquelle se trouve à la suite de cette préface.

Remarques sur la table suivante.

Quant à la table suivante, il faut remarquer que, depuis la vocation d'Abraham, l'ordre des événemens est presque le même, soit que l'on suive le système de Riccioli corrigé, soit que l'on suive le système d'Ussérius. Ces deux systèmes ne diffèrent presque dans le troisième âge que quant aux dates des événemens qui s'y trouvent renfermés. Si, pour fixer la date de ces événemens, on emploie le calcul des années comptées en descendant depuis la création du monde, les deux systèmes diffèrent de cent cinquante-quatre années: de sorte qu'en ajoutant aux dates d'Ussérius cent cinquante-quatre années, on a les dates du système de Riccioli corrigé; et réciproquement en retranchant cent cinquante-quatre années des dates que donne le système de Riccioli corrigé, on a les dates d'Ussérius. Par exemple, Ussérius place la vocation d'Abraham en l'année 2083 depuis la création; ajoutez-y cent cinquante-quatre années, et vous aurez l'année 2237, qui sera la date de la vocation d'Abraham en comptant les années depuis la création selon le système de Riccioli corrigé. Mais si l'on emploie le calcul des années comptées en remontant depuis l'ère chrétienne vulgaire, les deux systèmes ne diffèrent que d'une seule année; de sorte qu'en retranchant une année des dates d'Ussérius

on a les dates du système de Riccioli corrigé ; et réciproquement en ajoutant une année aux dates du système de Riccioli corrigé, on a les dates d'Ussérius. Par exemple, Ussérius place la vocation d'Abraham en l'année 1921 avant l'ère chrétienne vulgaire ; retranchez une année, vous aurez 1920, qui sera la date de la vocation d'Abraham en remontant depuis l'ère chrétienne vulgaire selon le système de Riccioli corrigé. Dans la table suivante, nous placerons, sur deux colonnes, les années du monde selon le système d'Ussérius, et les années du monde suivant le système de Riccioli corrigé. Quant aux années antérieures à l'ère chrétienne vulgaire, nous donnerons seulement celles qui conviennent au système de Riccioli corrigé. Nous y joindrons celles qui se prennent depuis la vocation d'Abraham ; et celles-là seront communes aux deux systèmes. A l'égard des années de Jacob et de ses enfans, nous suivrons d'abord l'opinion commune, qui ne donne que *trente ans* à Joseph lorsqu'il parut devant Pharaon ; et nous exposerons, dans une table particulière, comment les événemens s'arrangeroient, si Joseph eût eu alors *soixante ans*. La différence des époques pour ces événemens n'a lieu que depuis la naissance de Jacob jusqu'à la naissance de Moïse.

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SE TROUVENT RENFERMÉS DANS LA PREMIÈRE PARTIE DU TROISIÈME AGE.	Années depuis la vocation d'Abraham.	Années avant l'ère ch. vulg.
2237	2083	VOCATION d'Abraham. Ce patriarche fut appelé de Dieu, lorsqu'il étoit encore en Mésopotamie, et avant qu'il demeurât à Haran, environ quatre cent trente ans avant la loi donnée par Moïse. *Gen.* XI. 31. XII. 1. 4. XV. 7. *Act.* VII. 2. *Gal.* III. 17.	1	1920
		Tharé et sa famille sortent de leur pays selon l'ordre de Dieu, et viennent à Haran, où ils s'arrêtent. *Gen.* XI. 81.		
		Tharé meurt à Haran, étant dans la cent-quarante-cinquième année de son âge. *Gen.* XI. 32. *Samar.*		
		Abraham sort de Haran, étant alors dans la soixante-quinzième année de son âge. Et il entre dans la terre de Chanaan, environ quatre cent trente ans avant la sortie des enfans d'Israël hors de l'Egypte. *Gen.* XII. 4. 5. *Exod.* XII. 40. 41		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	*Suite de la table chronologique de la première partie du troisième âge.*	Années depuis la vocation d'Abraham.	Années avant l'ère ch. vulg.
2239	2085	Abraham descend en Egypte. Pharaon lui enlève sa femme, puis la lui rend. Abraham sort de l'Egypte, et se sépare de Lot son neveu. *Gen.* XII. 10 *et seqq.*	2 et 3	1918
2243	2089	Rébu meurt, deux cent sept ans après avoir engendré Sarug. *Gen.* XI. 21.	7	1914
2244	2090	Caïnan meurt, trois cent trente ans après avoir engendré Salé. *Gen.* XI. 13. *Sept.*	8	1913
2245	2091	Les cinq rois de la Pentapole se soulèvent contre Chodorlahomor, roi des Elamites. *Gen.* XIV. 1 *et seqq.*	9	1912
2246	2092	Le Seigneur fait alliance avec Abraham, et lui promet une nombreuse postérité. *Gen.* XV. 1 *et seqq.*	10	1911
2247	2093	Sara donne Agar sa servante pour femme à Abraham son mari, dix ans après qu'ils eurent commencé d'habiter dans le pays de Chanaan. *Gen.* XVI. 3.	11	1910
2248	2094	Naissance d'Ismaël, fils d'Abraham, qui étoit alors âgé de quatre-vingt-six ans. *Gen.* XVI. 15. 16. XVII. 24. 25.	12	1909
2261	2107	Nouvelle alliance du Seigneur avec Abraham, dont le premier nom qui étoit *Abram* est changé en celui d'*Abraham*. *Gen.* XVII. 1 *et seqq.*	25	1896
		Circoncision d'Abraham, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, et d'Ismaël, âgé de treize ans. *Gen.* XVII. 1. 24. 25.		
		Trois anges apparoissent à Abraham, et lui promettent un fils. *Gen.* XVIII. 1 *et seqq.*		
		Ruine de Sodome. *Gen.* XIX. 1 *et seqq.*		
		Abraham se retire à Gérare. *Gen.* XX. 1 *et seqq.*		
2262	2108	Naissance d'Isaac, fils d'Abraham, qui avoit alors cent ans. *Gen.* XVII. 17. 21. XXI. 1 *et seqq.*	26	1895
		Naissance de Moab et d'Ammon, enfans de Lot. *Gen.* XIX. 36 *et seqq.*		
2265	2111	Sarug meurt, deux cents ans après avoir engendré Nachor. *Gen.* XI. 23.	29	1892
2267	2113	Isaac est sevré, et Abraham fait un grand festin à cette occasion. *Gen.* XXI. 8.	31	1890
		Agar est chassée de la maison d'Abraham, avec son fils Ismaël. *Gen.* XXI. 9 *et seqq.*		
		Alliance entre Abraham et Abimélech roi de Gérare. *Gen.* XXI. 22 *et seqq.*		
2287	2133	Dieu ordonne à Abraham de lui immoler son fils Isaac, qui étoit alors âgé de vingt	51	1870

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	*Suite de la table chronologique de la première partie du troisième âge.*	Années depuis la vocation d'Abraham.	Années avant l'ère ch. vulg.
		cinq ans, selon l'historien Josèphe. *Gen.* XXII. 1 *et seqq. Jos. Antiq, l.* 1. *c.* 14. *al.* 22.		
2299	2145	Mort de Sara, âgée de cent vingt-sept ans. Abraham avoit dix années plus qu'elle. *Gen.* XVII. 17. XXIII. 1 *et seqq.*	63	1858
2302	2148	Abraham envoie Eliézer en Mésopotamie pour y chercher une femme à son fils Isaac, qui avoit alors environ quarante ans. *Gen.* XXIV. 1 *et seqq.* XXV. 20.	66	1855
2304	2150	Abraham épouse Céthura. *Gen.* XXV. 1 *et seqq.*	62	1853
2322	2168	Naissance de Jacob et d'Esaü, fils d'Isaac, qui avoit alors soixante ans. *Gen.* XXV, 19 *et seqq.*	86	1835
2337	2183	Mort d'Abraham, âgé de cent soixante-quinze ans. *Gen.* XXV. 7.	101	1820
2346	2192	Salé meurt, quatre cent trois ans après avoir engendré Héber. *Gen.* XI. 15.	110	1811
2348	2194	Vers ce temps, Dieu réitère à Isaac les promesses qu'il avoit faites à Abraham. *Gen.* XXVI. 1 *et seqq.*	112	1809
2362	2208	Esaü âgé de quarante ans épouse deux femmes chananéennes. *Gen.* XXVI. 34 *et seqq.*	126	1795
2385	2231	Mort d'Ismaël, âgé de cent trente-sept ans. *Gen.* XXV. 17.	149	1772
2399	2245	Jacob, âgé de soixante-dix-sept ans, enlève la bénédiction que son père vouloit donner à Esaü. *Gen.* XXVII. 1 *et seqq.*	163	1758
		Il se retire auprès de Laban. *Gen.* XXVIII. 1 *et seqq.*		
		Un mois après, il s'engage à servir Laban pendant sept ans pour avoir en mariage sa fille Rachel. *Gen.* XXIX. 14 *et seqq.*		
2406	2252	Sept ans après on célèbre les noces. Laban lui donne Lia par surprise, et l'oblige à lui donner encore sept autres années de service pour Rachel, qu'il lui donne au septième jour des noces. *Gen.* XXIX. 20 *et seqq.*	170	1751
		Héber meurt, quatre cent trente ans après avoir engendré Phaleg. *Gen.* XI. 17.		
		Naissance de Ruben, fils de Lia. *Gen.* XXIX. 32.		
2407	2253	Naissance de Siméon, fils de Lia. *Gen.* XXIX. 33.	171	1750
24·8	2254	Naissance de Lévi, fils de Lia. *Gen.* XXIX. 34.	172	1749

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique de la première partie du troisième âge.*	Années depuis la vocation d'Abraham.	Années avant l'ère ch. vulg.
2409	2255	Naissance de Juda, fils de Lia. *Gen.* XXIX. 35.	163	1748
		Naissance de Dan, fils de Bala. *Gen.* XXX. 1 *et seqq.*		
2410	2236	Naissance de Nephtali, fils de Bala. *Gen.* XXX. 7. 8.	174	1747
		Naissance de Gad, fils de Zelpha. *Gen.* XXX. 9 *et seqq.*		
2411	2257	Naissance d'Azer, fils de Zelpha. *Gen.* XXX. 12. 13.	175	1746
		Naissance d'Issachar, fils de Lia. *Gen.* XXX. 14 *et seqq.*		
2412	2258	Naissance de Zabulon, fils de Lia. *Gen.* XXX. 19. 20.	176	1745
2413	2259	Naissance de Dina, fille de Lia. *Gen.* XXX. 21.	177	1744
		Naissance de Joseph, fils de Rachel, dans la dernière des quatorze années de servitude de Jacob. *Gen.* XXX. 22 *et seqq.*		
		Jacob demande à Laban la permission de se retirer : il accepte la proposition qui lui est faite par Laban, et le sert encore six années. *Gen.* XXX. 25 *et seqq.* XXXI. 41.		
2419	2265	Jacob s'en retourne par l'ordre de Dieu. Il vient habiter près de Sichem. *Gen.* XXXI. 1 *et seqq.* XXXIII. 18.	183	1738
2427	2273	Dina fille de Jacob est ravie par Sichem, fils d'Hémor. *Gen.* XXXIV. 1 *et seqq.*	191	1730
2428	2274	Naissance de Benjamin, fils de Rachel. *Gen.* XXXV. 18.	192	1729
2430	2276	Joseph, âgé de dix-sept ans, découvre à son père les crimes de ses frères, et est vendu par eux à des marchands ismaélites qui l'emmènent en Egypte. *Gen.* XXXVII. 1 *et seqq. hebr.*	194	1727
		Vers ce temps-là Juda, âgé d'environ vingt-un ans, épousa la fille de Sué Chananéen, dont il eut successivement Her, Onan et Séla. *Gen.* XXXVIII. 1 *et seqq.*		
2440	2286	Joseph est sollicité au crime par la femme de Putiphar; il lui résiste, et est mis en prison. *Gen.* XXXIX. 7 *et seqq.*	204	1717
2441	2287	Il explique les songes de deux officiers de Pharaon. *Gen.* XL. 1 *et seqq.* XLI. 1.	205	1716
2442	2288	Mort d'Isaac, âgé de cent quatre-vingts ans. *Gen.* XXXV. 28.	206	1715
2443	2289	Joseph, âgé de trente ans, explique les songes de Pharaon, et est établi inten-	207	1714

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique de la première partie du troisième âge.*	Années depuis la vocation d'Abraham.	Année avant l'ère ch. vulg.
		dant de toute l'Egypte. *Gen.* XLI. 1 *et seqq.* 46.		
		Commencement des sept années de fertilité. *Gen.* XLI. 47.		
2447	2293	Naissance de Manassé, fils aîné de Joseph. *Gen.* XLI. 50. 51.	211	1710
2448	2294	Naissance d'Ephraïm, second fils de Joseph. *Gen.* XLI. 52.	212	1709
		Vers ce temps naquirent Gerson, Caath et Merari, qui vinrent en Egypte avec Lévi leur père. *Gen.* XLVI. 11.		
		Vers ce temps naquirent aussi Pharès et Zara, fils de Juda et de Thamar. *Gen.* XXXVIII. 29. 30 *et* XLVI. 12.		
2450	2296	Commencement des sept années de stérilité. *Gen.* XLI. 53 *et seqq.*	214	1707
2451	2297	Les dix frères de Joseph viennent en Egypte, pour acheter du blé. *Gen.* XLII. 1 *et seqq.*	215	1706
2452	2298	Ils reviennent avec Benjamin : Joseph se fait connoître à eux : Jacob, âgé de cent trente ans, vient en Egypte avec toute sa famille. *Gen.* XLIII. 1 *et seqq.* XLV. 9. XLVII. 9.	216	1705
2454	2300	Joseph ramasse tout l'argent qui étoit dans l'Egypte, et le met dans le trésor du roi. *Gen.* XLVII. 14.	218	1703
2455	2301	Joseph acquiert au roi d'Egypte tout le bétail du pays. *Gen.* XLVII. 16.	219	1702
2456	2302	Les Egyptiens vendent leurs champs et leur liberté à Pharaon. *Gen.* XLVII. 18.	220	1701
		En cette même année, qui fut la dernière de la stérilité, Joseph rend aux Egyptiens leur bétail et leurs champs, et leur donne de quoi semer. *Gen.* XLVII. 23 *et seqq.*		
2469	2315	Jacob, après avoir vécu dix-sept ans en Egypte, meurt âgé de cent quarante-sept ans. *Gen.* XLVII. 27 *et seqq.*	233	1688
2517	2363	Naissance d'Amram, soixante-dix ans avant Moïse. *Hieron. Euseb. Chron.*	281	1640
2523	2369	Mort de Joseph, âgé de cent dix ans. *Gen.* L. 22 *et seqq.*	287	1634
2545	2391	Mort de Lévi, âgé de cent trente-sept ans. *Exod.* VI. 16.	309	1612
2547	2393	On peut placer vers ce temps le règne de Sésostris en Egypte. Il étoit père de Ramessès, et quelques-uns ne lui donnent que trente-trois ans de règne. *Manetho. Tournemine.*	311	1610

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique de la première partie du troisième âge.*	Années depuis la vocation d'Abraham.	Années avant l'ère ch. vulg.
2580	2426	Un nouveau roi qui ne connoissoit point Joseph, monte sur le trône d'Egypte. *Exod.* I. 8 *et seqq.* Ce prince s'appeloit Ramessès-Miamon : il régna soixante-six ans. *Manetho. Tournemin. Ussérius.*	344	1577
		Vers ce temps mourut Caath, âgé de cent trente-trois ans. *Exod.* VI. 18.		
		On peût placer vers ce temps l'histoire de Job. *Voyez la préface sur le livre qui porte son nom*, tome XI.		
2584	2430	Naissance d'Aaron fils d'Amram, trois ans avant Moïse. *Exod.* VII. 7.	348	1573
2587	2433	Naissance de Moïse, quatre-vingts ans avant la sortie d'Israël hors de l'Egypte. *Exod.* II. 1 *et seqq.* VII. 7. *Deut.* XXX. 2 *et* XXXIV. 7.	351	1570
2627	2473	Moïse, âgé de quarante ans, va visiter ses frères; il tue un Egyptien, et se retire au pays de Madian. *Exod.* II. 11 *et seqq.* *Act.* VII. 23 *et seqq.*	391	1530
2646	2492	Mort du roi qui avoit commencé à opprimer les Israélites. *Exod.* II. 23. Celui qui lui succéda s'appeloit Aménophis, et régna environ dix-neuf ans et six mois. Ce fut lui qui périt dans la mer Rouge *Manetho. Joseph. Ussérius.*	410	1511
2654	2500	Mort d'Amram, âgé de cent trente-sept ans. *Exod.* VI. 20.	418	1503
2666	2513	Moïse étant âgé de quatre-vingts ans, le Seigneur lui apparoît sur le mont Horeb, et l'envoie en Egypte pour délivrer les Israélites. *Exod.* III. 1 *et seqq.* *Act.* VII. 30 *et seqq.*	430	1491
		Moïse et Aaron vont se présenter devant Pharaon. *Exod.* V. 1 *et seqq.*		
		Ire plaie : l'eau changée en sang ; vers le dix-huitième jour du sixième mois. *Exod.* VII. 13 *et seqq.*		
		IIe plaie : les grenouilles; vers le vingt-cinquième jour du même mois. *Exod.* VII. 25. VIII. 1 *et seqq.*		
		IIIe plaie : les moucherons; vers le vingt-septième jour du même mois. *Exod.* VIII. 16 *et seqq.*		
		IVe plaie : les mouches; vers le vingt-neuvième jour du même mois. *Exod.* VIII. 20 *et seqq.*		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	Suite de la table chronologique de la première partie du troisième âge.	Années depuis la vocation d'Abraham.	Années avant l'ère ch. vulg.
		V[e] plaie : la peste ; vers le second jour du septième mois. *Exod.* IX. 1 *et seqq.*		
		VI[e] plaie : les ulcères ; vers le troisième jour du même mois. *Exod.* IX. 8 *et seqq.*		
		VII[e] plaie : la grêle ; vers le cinquième jour du même mois. *Exod.* IX. 13 *et seqq.*		
		VIII[e] plaie : les sauterelles ; vers le huitième jour du même mois. *Exod.* X. 1 *et seqq.*		
		IX[e] plaie : les ténèbres ; vers le dixième jour du même mois, et pendant les deux jours suivans. *Exod.* X. 20 *et seqq.*		
		Au soir du quatorzième jour fut célébrée la première Pâque. *Exod.* XII. 6. 12.		
		X[e] plaie : la mort des premiers-nés, dans la nuit du 14 au 15 du même mois. *Exod.* XII. 29 *et seqq.*		
		Dans cette même nuit, les Israélites sortirent de l'Egypte au quinzième jour du septième mois de l'année civile, qui devint ensuite le premier mois de l'année sacrée. Il y avoit alors environ quatre cent trente ans depuis qu'Abraham étoit entré dans la terre de Chanaan. *Exod.* XII. 2. 37 *et seqq.*		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES ÉVÉNEMENS QUI CONCERNENT LA FAMILLE DE JACOB, EN SUPPOSANT QUE JOSEPH EUT SOIXANTE ANS LORSQU'IL PARUT DEVANT PHARAON.	Années depuis la vocation d'Abraham.	Années avant l'ère ch. vulg.
2322	2168	NAISSANCE de Jacob et d'Esaü, fils d'Isaac, qui avoit alors soixante ans. *Gen.* XXV. 19 *et seqq.*	86	1835
2362	2208	Esaü, âgé de quarante ans, épouse deux Chananéennes. *Gen.* XXVI. 34 *et seqq.*	126	1795
2369	2215	Jacob, âgé de quarante-sept ans, enlève la bénédiction que son père vouloit donner à Esaü ; et il est obligé de s'en aller auprès de Laban en Mésopotamie. *Gen.* XXVII *et* XXVIII.	133	1788
		Esaü épouse une des filles d'Ismaël, qui vivoit encore. *Gen.* XXVIII. 9.		
2376	2222	Jacob, après avoir servi Laban pendant	140	1781

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique des événemens qui concernent la famille de Jacob, en supposant que Joseph eût soixante ans lorsqu'il parut devant Pharaon.*	Années depuis la vocation d'Abraham.	Années avant l'ère ch. vulg.
		sept ans pour épouser Rachel, est obligé d'épouser d'abord Lia, et épouse ensuite Rachel. *Gen.* XXIX. 20 *et suiv.*		
		Naisssnce de Ruben, fils de Lia. *Gen.* XXIX. 32.		
2377	2223	Naissance de Siméon, fils de Lia. *Gen.* XXIX. 33.	141	1780
2378	2224	Naissance de Lévi, fils de Lia *Gen.* XXIX. 34.	142	1779
2379	2225	Naissance de Juda, fils de Lia. *Gen* XXIX. 35.	143	1778
		Naissance de Dan, fils de Bala. *Gen.* XXX. 1 *et seqq.*		
2380	2226	Naissance de Nephtali, fils de Bala. *Gen.* XXX. 7 *et* 8.	144	1777
		Naissance de Gad, fils de Zelpha. *Gen.* XXX. 9 *et seqq.*		
2381	2227	Naissance d'Azer, fils de Zelpha. *Gen.* XXX. 12 *et* 13.	145	1776
		Naissance d'Issachar, fils de Lia. *Gen.* XXX. 14 *et seqq.*		
2382	2228	Naissance de Zabulon, fils de Lia. *Gen.* XXX. 19 *et* 20.	146	1775
2383	2229	Naissance de Dina, fille de Lia. *Gen.* XXX. 21.	147	1774
		Naissance de Joseph, fils de Rachel. *Gen.* XXX. 22 *et seqq.*		
2385	2231	Mort d'Ismaël, âgé de cent trente-sept ans. *Gen.* XXV. 17.	149	1772
2389	2235	Jacob revient dans la terre de Chanaan. *Gen.* XXXI. 1 *et seqq.*	153	1768
2398	2244	Dina est ravie par Sichem. *Gen.* XXXIV. 1 *et seqq.*	162	1759
2399	2245	Naissance de Benjamin, fils de Rachel. *Gen.* XXXV. 18.	163	1758
2400	2246	Joseph, âgé de dix sept ans, est emmené en Egypte. *Gen.* XXXVII. 1 *et seqq.*	164	1757
2401	2247	Vers ce temps Juda épouse la fille de Sué, dont il eut Her, Onan et Sela. *Gen.* XXXVIII, 1 *et seqq.*	165	1756
2426	2272	Vers ce temps naquirent Pharès et Zara, fils de Juda et de Thamar. *Gen.* XXXVIII. 29 *et* 30.	190.	1731
2440	2286	Joseph est mis en prison. *Gen.* XXXIX. 7. *et seqq.*	204	1717
2442	2288	Mort d'Isaac, âgé de cent quatre-vingts ans. *Gen.* XXXV. 28.	206	1715
2443	2289	Joseph, âgé de soixante ans, paroît devant	207	1714

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique des événemens qui concernent la famille de Jacob, en supposant que Joseph eût soixante ans lorsqu'il parut devant Pharaon.*	Années depuis la vocation d'Abraham.	Années avant l'ère ch. vulg.
		Pharaon. Commencement des sept années de fertilité. *Gen.* XLI. 1 *et seqq.*		
		Vers ce temps naquirent successivement les dix fils de Benjamin, qui vinrent avec lui en Egypte. *Gen.* XLVI. 21.		
		Vers ce temps naquirent Gerson, Caath et Mérari, qui vinrent en Egypte avec Lévi leur père. *Gen.* XLVI. 11.		
2445	2291	Naissance de Manassé, fils de Joseph. *Gen.* XLI. 50 *et* 51.	209	1712
2446	2292	Naissance d'Ephraïm, fils de Joseph. *Gen.* XLI. 52.	210	1711
2450	2296	Commencement des sept années de stérilité. *Gen.* XLI. 53 *et seqq.*	214	1707
		Vers ce temps naquirent Esron et Hamul, fils de Pharès et petit-fils de Juda, avec qui ils vinrent en Egypte. *Gen.* XLVI. 12.		
2452	2298	Jacob, âgé de cent trente ans, vient en Egypte avec sa famille. *Gen.* XLIII. 1 *et seqq.*	216	1705
2469	2315	Jacob, après avoir vécu dix-sept ans en Egypte, meurt âgé de cent quarante-sept ans. *Gen.* XLVII. 27 *et seqq.*	233	1688
2493	2339	Mort de Joseph, âgé de cent dix ans. *Gen.* L. 22 *et seqq.*	257	1664
2515	2361	Mort de Lévi, âgé de cent trente-sept ans. *Exod.* VI. 16.	279	1642
2517	2363	Naissance d'Amram, fils de Caath, et père de Moïse, soixante-dix ans avant Moïse.	281	1640
2587	2431	Naissance de Moïse. *Exod.* II. 1 *et seqq.*	357	1570

Article VI. Seconde partie du troisième âge, considérée depuis la sortie des enfans d'Israël hors de l'Egypte jusqu'au commencement du règne de David.

Preuves de la durée de ce second intervalle. Remarques sur les textes du IIIe livre des Rois, VI, 1, et du IIe livre des Paralipomènes, III, 2.

Le troisième âge s'étendant *depuis Abraham jusqu'à David*, et la première partie se terminant à la sortie des Israélites hors de l'Egypte quatre cent trente ans après la vocation d'Abraham, la seconde partie s'étend depuis la sortie des Israélites hors de l'Egypte jusqu'au commencement du règne de David.

La durée de ce second intervalle est déterminée par l'époque de la fondation du temple *en la quatrième année du règne de Salomon*, fils et successeur de David, *quatre cent quatre-vingts ans après la sortie d'Egypte*; car de là il est facile de remonter au commencement du règne de David, puisque l'on sait que ce prince régna quarante ans. Dans le IIIe livre des Rois (chap. VI, ℣ 1), il est dit que l'*on commença de bâtir une maison au Seigneur en l'année quatre cent quatre-vingtième depuis la sortie des enfans d'Israël hors de l'Egypte, quatrième du règne de Salomon sur Israël, au mois de zio, qui étoit le second mois* de l'année sacrée, huitième de l'année civile, répondant à notre mois lunaire commençant en avril et finissant en mai. Dans le IIe livre des Paralipomènes (ch. III, ℣ 2) il est dit, selon l'hébreu, que *Salomon commença de bâtir* cet édifice *au second jour du second mois* de l'année sacrée, *en la quatrième année de son règne*. Or les enfans d'Israël sortirent de l'Egypte au quinzième jour du premier mois de l'année sacrée; d'où il suit que la durée précise de l'intervalle depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du temple est de quatre cent soixante-dix-neuf ans et dix-sept jours; en sorte que l'année quatre cent quatre-vingtième étoit seulement commencée. En vain plusieurs chronologistes s'efforcent-ils de combattre cette époque de la fondation du temple. Le nombre de *quatre cent quatre-vingts* se trouve expressément marqué non-seulement dans la Vulgate, mais dans l'hébreu, dans le chaldéen, dans le syriaque et dans l'arabe. Il est vrai que l'édition romaine de la version des Septante porte seulement *quatre cent quarante*: mais l'édition de Complute porte *quatre cent quatre-vingts*; et cette époque se trouve vérifiée par la suite et l'enchaîne-

ment des faits. On peut se rappeler ce que nous avons dit sur cela dans la Dissertation sur cette seconde partie du troisième âge du monde [1]. Si donc de ces quatre cent quatre-vingts ans on retranche les quarante années du règne de David, et les quatre premières du règne de Salomon, il restera quatre cent trente-six, qui formeront la durée de cette seconde partie du troisième âge depuis la sortie de l'Egypte jusqu'au commencement du règne de David. Si nous les joignons aux quatre cent vingt-neuf années pleines qui forment la durée de la première partie de cette âge depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie d'Egypte, il en résultera environ huit cent soixante-cinq ans pour la durée du troisième âge depuis la vocation d'Abraham jusqu'au commencement du règne de David.

Partage de la durée de cette seconde partie du troisième âge.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit dans la même Dissertation sur les quatre cent cinquante années dont il est parlé au chap. XIII du livre des Actes; sur l'époque du partage des terres sous Josué; sur l'époque et le calcul des années sabbatiques et des années jubilaires; sur la durée du gouvernement de Josué et des juges; sur la durée du règne de Saül; sur les trois cents années dont parle Jephthé; ni ce que nous avons dit dans le tome V, sur l'histoire de Ruth, dans la préface placée à la tête du livre qui contient cette histoire. Mais ces *trois cents années* marquées au livre des Juges nous donneront ici le partage naturel de cette seconde partie du troisième âge. Car, avec le chevalier Marsham, nous observerons que les quatre cent quatre-vingts ans que l'Ecriture compte depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du temple sont partagés en deux intervalles, selon ce que dit Jephthé, lorsqu'il représente aux Ammonites qu'ils avoient laissé les Israélites en possession des pays qui étoient à l'orient du Jourdain *pendant trois cents ans* [2]. Or, les Israëlites étoient entrés dans ce pays quarante ans après la sortie d'Egypte. Il faut donc compter trois cent quarante ans depuis la sortie d'Egypte jusqu'à l'irruption des Ammonites, au temps de Jephthé, et cent quarante ans depuis cette irruption jusqu'à la fondation du temple. Cela posé, voici de quelle manière se trouvent remplis ces deux intervalles.

[1] Cette *Dissertation* est placée dans le quatrième volume de cette édition. — [2] *Judic.* XI. 26.

Premier intervalle.

1.	Depuis la sortie des enfans d'Israël hors de l'Egypte jusqu'à la mort de Moïse.	40 ans.
2.	Pour le gouvernement de Josué.	27
3.	Temps de liberté depuis la mort de Josué.	32
4.	Servitude sous Chusan pendant.	8
5.	Paix procurée par Othoniel; elle dure.	40
6.	Servitude sous Eglon pendant.	18
7.	Paix procurée par Aod au delà du Jourdain; elle dure. . .	80
	Dans l'intervalle de ces quatre-vingts années se trouvent renfermées la servitude sous Jabin, en deçà du Jourdain, pendant vingt ans, et la paix qui fut procurée par Debbora, et qui dura quarante ans.	
8.	Servitude sous les Madianites, en deçà et au delà du Jourdain, pendant.	7
9.	Paix procurée par Gédéon, qui gouverna Israël pendant. . .	40
10.	Abimélech règne pendant.	3
11.	Thola juge Israël pendant.	23
12.	Jaïr, pendant.	22
	Durée du premier intervalle. . .	340 ans.

Second intervalle.

1.	Servitude sous les Philistins, en deçà du Jourdain, pendant. .	40 ans.
2.	Samuel délivre les Israélites, et gouverne seul jusqu'au temps de Saül.	16
	Dans l'intervalle des quarante années de la servitude des Philistins et des seize années de la judicature de Samuel, se trouvent renfermées la servitude sous les Ammonites au delà du Jourdain, pendant dix-huit ans, et les judicatures de Jephthé pendant six ans, d'Abesan pendant sept ans, d'Ahialon pendant dix ans, et d'Abdon pendant huit ans. Ces quatre juges ne commandèrent qu'au delà du Jourdain.	
3.	Saül règne pendant.	40
4.	David règne de même pendant.	40
5.	Les quatre premières années du règne de Salomon.	4
	Durée du second intervalle. . . .	140 ans.
	TOTAL de la durée des deux intervalles. . .	480 ans.

Retranchons-en les quarante années du règne de David et les quatre premières du règne de Salomon, et nous aurons quatre cent trente-six ans pour la seconde partie du troisième âge.

Remarques sur les 520 ans de la durée de l'empire d'Assyrie marqués par Hérodote.

C'est sous le gouvernement des juges, qu'Ussérius place l'époque des cinq cent vingt ans de la durée de l'empire de l'Assyrie marqués par Hérodote, qui, parlant de l'affranchissement des Mèdes, observe que l'empire d'Assyrie avoit duré jusque là cinq cent vingt ans. Ussérius suppose que

l'affranchissement des Mèdes a pour époque le règne de Nabonassar, reconnu roi de Babylone en l'année sept-cent-quarante-septième avant l'ère chrétienne vulgaire, et il en conclut que l'époque des cinq cent vingt ans dont parle Hérodote doit être placée en l'année 1267 avant l'ère chrétienne vulgaire, sous la judicature de Debbora. C'est là qu'il place la fondation de l'empire d'Assyrie par Ninus fils de Bélus; mais nous avons montré que la fondation de l'empire d'Assyrie par Ninus fils de Bélus peut être placée en l'an 1973 avant l'ère chrétienne vulgaire. Ce n'est pas que nous prétendions rejeter les cinq cent vingt ans dont parle Hérodote; mais comme il paroît que les empires des Assyriens et des Babyloniens ont souffert plusieurs révolutions, il peut être arrivé qu'un second Bélus ait été le restaurateur de l'empire d'Assyrie, environ cinq cent vingt ans avant l'affranchissement des Mèdes. Et comme, selon le témoignage de Velléius Paterculus, de Justin et de Ctésias, l'époque de l'affranchissement des Mèdes paroît être placée vers l'an 900 avant l'ère chrétienne vulgaire, nous en concluons que l'époque des cinq cent vingt ans dont parle Hérodote, doit être placée vers l'an 1420 avant l'ère chrétienne vulgaire, c'est-à-dire entre le gouvernement de Josué et le gouvernement des Juges. Nous avons assez parlé de l'époque de l'affranchissement des Mèdes dans la Dissertation sur le temps de l'histoire de Judith, à la tête du livre de Judith, tome VIII.

Remarques sur la table suivante.

En parlant de la première partie de ce troisième âge, nous avons fait remarquer que depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie d'Israël hors de l'Egypte, le système d'Usérius et le système de Riccioli corrigé ne diffèrent que d'une année quant aux dates déterminées par le calcul des années comptées en remontant depuis l'ère chrétienne vulgaire. Ces deux systèmes achèvent de se réunir à la sortie d'Israël hors de l'Egypte: événement placé, selon l'un et l'autre système, en l'année 1491 avant l'ère chrétienne vulgaire. En même temps ces deux systèmes se rapprochent quant aux époques déterminées par le calcul des années postérieures à la création. Dans la première partie du troisième âge, nous avons fait observer que depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie d'Israël hors de l'Egypte, les deux systèmes diffèrent de cent cinquante-quatre années quant aux dates déterminées par le calcul des années comptées en descendant depuis la création: maintenant, c'est-à-dire depuis la sortie

d'Israël hors de l'Egypte, la différence n'est plus que de cent cinquante-trois années. Ainsi Ussérius place la sortie d'Israël hors de l'Egypte en l'année 2513 depuis la création : ajoutez-y cent cinquante-trois ans, et vous aurez l'année 2666, qui sera l'époque de la sortie d'Israël hors de l'Egypte selon le calcul de Riccioli corrigé. La même différence subsiste dans tout le reste de la chronologie ; et c'est pour cela que dans la table suivante et dans celles du IVe et du Ve âge nous placerons sur deux colonnes les années du monde selon le système d'Ussérius, et les années du monde selon le système de Riccioli corrigé. Nous y joindrons les années antérieures à l'ère chrétienne vulgaire, et elles seront toujours communes aux deux systèmes : non pas que tel événement placé dans telle année selon notre chronologie, soit placé dans la même année par Riccioli et par Ussérius ; mais parce que l'année dans laquelle nous le plaçons répond à telle et à telle dans le système de Riccioli corrigé et dans celui d'Ussérius. Par exemple, dans la chronologie du gouvernement des juges, c'est le système de Marsham que nous suivons : ainsi lorsque nous plaçons la servitude sous Chusan en l'année 1392 avant l'ère chrétienne vulgaire, 2612 depuis la création selon le système d'Ussérius, 2765 selon le système de Riccioli corrigé, il ne s'ensuit pas qu'Ussérius place cet événement en 2612, et Riccioli en 2765 ; mais cela signifie seulement que l'année 1392 avant l'ère chrétienne vulgaire, qui est selon notre chronologie l'époque de cet événement, répond à l'année 2612 depuis la création selon le système d'Ussérius, et à l'année 2765 selon le système de Riccioli corrigé, et ainsi des autres. Au trois colonnes qui expriment ces trois différens calculs, nous ajouterons dans la table de cette seconde partie du troisième âge une quatrième colonne qui contiendra les années comptées depuis la sortie d'Israël hors de l'Egypte, au quinzième jour du septième mois.

Et il faut se rappeler ici que, depuis la sortie d'Israël hors de l'Egypte, le septième mois de l'année civile devint le premier de l'année sacrée, selon l'ordre que le Seigneur avoit alors donné aux enfans d'Israël par la bouche de Moïse au jour même qui précéda leur sortie : *Ce mois sera pour vous*, dit le Seigneur, *le commencement des mois ; ce sera le premier des mois de l'année* [1]. Depuis cette époque les écri-

[1] *Exod.* XII. 2.

vains sacrés ont toujours suivi cette manière de compter les mois.

L'année sacrée régloit les fêtes ordonnées par la loi, et elle commençoit au printemps, c'est-à-dire au septième mois de l'année civile. L'année civile régloit les sabbatiques et les jubilaires; et elle commençoit en automne, c'est-à-dire au septième mois de l'année sacrée. Ainsi toute année sacrée chez les Hébreux se trouve partagée entre deux années civiles ; et toute année civile se trouve partagée entre deux années sacrées.

Quant aux années qui ont pour époque l'ère chrétienne vulgaire, elles commencent entre les années civiles et les années sacrées : de sorte qu'on peut dire que les années civiles comptées depuis la création commencent par l'automne ; les années qui ont pour époque l'ère chrétienne vulgaire commencent par l'hiver ; et les années sacrées des Hébreux depuis la sortie d'Egypte commencent par le printemps.

De là il résulte que les années sabbatiques et jubilaires commencent environ trois ou quatre mois avant les années qui y répondent entre celles qui ont pour époque l'ère chrétienne vulgaire. Ainsi la première sabbatique a dû commencer à l'automne de l'année 1438 avant l'ère chrétienne vulgaire, et elle a dû finir à l'automne de l'année 1437 ; en sorte que, si nous la considérions dans son commencement, nous devrions lui donner pour époque l'année 1438 ; mais comme elle n'occupe qu'environ les trois ou quatre derniers mois de cette année, nous la désignerons par l'année 1437, dont elle occupe les huit ou neuf premiers mois ; il en sera de même des autres.

Car dans la table de cette seconde partie du troisième âge, et dans les tables des âges suivans, nous observerons de marquer les sabbatiques et les jubilaires. Et certes de même que dans la chronologie de l'histoire grecque on ne doit pas être surpris que les olympiades s'y trouvent marquées ; de même on ne doit pas l'être, si dans la chronologie de l'histoire du peuple hébreu nous marquons les sabbatiques et les jubilaires. Ce sont des périodes d'années dont la connoissance peut être utile en quelques rencontres.

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SE TROUVENT RENFERMÉS DANS LA SECONDE PARTIE DU TROISIÈME AGE.	Années depuis la sortie d'Egypte.	Années avant l'ère ch. vulg.
2666	2513	Les Israélites sortent de l'Egypte au quinzième jour du septième mois de l'année civile, qui devint ensuite le premier de l'année sacrée. *Exod.* XII. 2 *et seqq.*	1	1491
		Au troisième mois de l'année sacrée, neuvième de l'année civile, cinquante jours après la sortie d'Egypte, Dieu donne sa loi. *Exod.* XIX. 1 *et seqq.*		
2667	2514	Au premier jour du premier mois de l'année sacrée, septième de l'année civile, le tabernacle est dressé. *Exod.* XL. 2. 15.	2	1490
		On place vers ce temps l'arrivée de Jethro au camp des Israélites. *Exod.* XVIII. 1 *et seqq.*		
		Au cinquième mois de l'année sacrée, qui étoit le temps du premier raisin, Moïse envoie un homme de chaque tribu pour considérer la terre promise. *Num.* XIII. 1 *et seqq.*		
		Quarante jours après, au sixième mois, ils reviennent; les Israélites murmurent, et Dieu les condamne à errer dans le désert pendant quarante ans, en y comprenant les dix-huit mois pendant lesquels ils y avoient déjà séjourné. *Num.* XIII. 26 *et seqq. Deut.* II. 14.		
2705	2552	Au premier mois de l'année sacrée, septième de l'année civile, dans la quarantième année depuis la sortie d'Egypte, les Israélites arrivent à Cadès au désert de Sin, où Marie sœur de Moïse meurt. *Num.* XX. 1 *et seqq.*	40	1452
		Au premier jour du cinquième mois, Aaron, âgé de cent vingt-trois ans, meurt sur le mont Hor; et le peuple le pleure durant trente jours. *Num.* XX. 27. 30. XXXIII. 38. 39.		
2706	2553	Au premier jour du onzième mois de l'année sacrée, cinquième de l'année civile, discours de Moïse aux enfans d'Israël assemblés dans la plaine de Moab. *Deut.* I. 3 *et seqq.*		1451
		Au premier jour du douzième mois, Moïse meurt âgé de cent vingt ans; et le peuple le pleure durant trente jours. *Deut.* XXXIV. 5. 8.		
		Au premier jour du premier mois de l'an-	41	

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique de la seconde partie du troisième âge.*	Années depuis la sortie d'Egypte.	Années avant l'ère ch. vulg.
		née sacrée, septième de l'année civile, Josué envoie deux espions reconnoître Jéricho. *Jos.* II. 1 *et seqq.*		
		Au dixième jour, les Israélites passent le Jourdain. *Jos.* III. 1 *et seqq.*		
		Au quatorzième jour, ils célèbrent la Pâque dans la plaine de Jéricho. *Jos.* v. 10.		
		Guerre de Josué contre les rois de Chanaan pendant six ans. *Jos.* XI. 15. *sq.* XIV. 10.		
2712	2559	Josué commence à partager les terres. *Jos.* XIII. 1 *et seqq.*	46 et 47	1445
2713	2560	L'arche et le tabernacle sont placés à Silo. Josué achève le partage des terres. *Jos.* XVIII. 1 *et seqq.* C'est de là que les Juifs ont commencé à compter les années sabbatiques et les années jubilaires.	47 et 48	1444
2720	2567	Ire sabbatique.	55	1437
2727	2574	IIe sabbatique.	62	1430
2733	2580	Josué meurt après avoir gouverné le peuple pendant vingt-sept ans. *Joseph. Theophil. ad Autol. Clem. Alex. Eus. Lact. Aug.*	68	1423
2734	2581	IIIe sabbatique.	69	1423
2737	2584	On peut placer vers ce temps l'époque du règne d'un second Bélus, restaurateur de l'empire d'Assyrie, environ cinq cent vingt ans avant la révolte d'Arbaces, vers l'an 900 avant l'ère chrét. vulgaire. *Herodot.* Il règne cinquante-cinq ans.	72	1420
2741	2488	IVe sabbatique.	76	1416
2748	2595	Ve sabbatique.	83	1409
2755	2602	VIe sabbatique.	90	1402
2762	2609	VIIe sabbatique. Ire jubilaire.	97	1395
2765	2612	Servitude pendant huit ans sous Chusan, roi de Mésopotamie. *Jud.* III. 8.	100	1392
2769	2616	VIIIe sabbatique.	104	1388
2773	2620	Othoniel délivre les Israélites, et le pays demeure en paix pendant quarante ans. *Jud.* III. 9 *et seqq.*	108	1384
2776	2623	IXe sabbatique.	111	1381
2783	2630	Xe sabbatique.	118	1374
2790	2637	XIe sabbatique.	125	1367
2792	2639	On peut placer vers ce temps Ninus, fils de Bélus l'Assyrien, et époux de Sémiramis. *Diod.* Il règne cinquante-deux ans.	127	1365
		Il paroît que l'histoire de Ruth doit être aussi placée vers ce temps. Voyez la *préface* sur ce livre, tom. V.		
2797	2644	XIIe sabbatique.	132	1360

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique de la seconde partie du troisième âge.*	Années depuis la sortie d'Egypte.	Années avant l'ère ch. vulg.
2804	2651	XIIIe sabbatique.	139	1353
2811	2658	XIVe sabbatique. IIe jubilaire.	146	1346
2813	2660	Servitude pendant dix-huit ans sous Eglon, roi de Moab. *Jud.* III. 14.	148	1344
2818	2665	XVe sabbatique.	153	1339
2825	2672	XVIe sabbatique.	160	1332
2831	2678	Aod délivre les Israélites, et le pays demeure en paix au delà du Jourdain pendant quatre-vingts ans. *Jud.* III. 30.	166	1326
2832	2679	XVIIe sabbatique.	167	1325
2839	2686	XVIIIe sabbatique.	174	1318
		Vers ce temps paroît Samgar, qui battit les Philistins, et délivra les Israélites qui habitoient en deçà du Jourdain. *Jud.* III. 31.		
2844	2691	On peut placer vers ce temps le règne de Sémiramis sur le trône d'Assyrie. *Diod.* Elle règne quarante-deux ans.	179	1313
2846	2693	XIXe sabbatique.	181	1311
2857	2698	Servitude en deçà du Jourdain pendant vingt ans sous Jabin, roi des Chananéens. *Jud.* IV. 3.	186	1306
2853	2700	XXe sabbatique.	188	1304
2860	2707	XXIe sabbatique. IIIe jubilaire.	195	1297
2867	2714	XXIIe sabbatique.	202	1290
2871	2718	Debbora et Barac délivrent les Israélites, et le pays demeure en paix durant quarante ans. *Jud.* V. 32.	206	1286
2874	2721	XXIIIe sabbatique.	209	1283
2881	2728	XXIVe sabbatique.	216	1276
2886	2733	Vers ce temps Sémiramis meurt. Ninias son fils lui succède. *Diod.* Depuis ce temps, les rois d'Assyrie demeurent inconnus jusqu'au temps de Sardanapale, contre qui les Mèdes et les Babyloniens se soulevèrent vers l'an 900 avant l'ère chrétienne vulgaire.	221	1271
2888	2735	XXVe sabbatique.	223	1269
2895	2742	XXVIe sabbatique.	230	1262
2902	2749	XXVIIe sabbatique.	237	1255
2909	2756	XXVIIIe sabbatique. IVe jubilaire.	244	1248
2911	2758	Servitude pendant sept ans sous les Madianites au delà et en deçà du Jourdain. *Jud.* VI. 1.	246	1246
2916	2763	XXIXe sabbatique.	251	1241
2918	2765	Gédéon délivre les Israélites, et le pays demeure en paix pendant quarante ans sous le gouvernement de Gédéon. *Jud.* VIII. 28.	253	1239

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	*Suite de la table chronologique de la seconde partie du troisième âge.*	Années depuis la sortie d'Egypte.	Années avant l'ère ch. vulg.
2923	2770	XXX[e] sabbatique.	258	1234
2930	2777	XXXI[e] sabbatique.	265	1227
2937	2784	XXXII[e] sabbatique.	272	1220
2944	2791	XXXIII[e] sabbatique.	279	1213
2957	2798	XXXIV[e] sabbatique.	286	1206
2958	2805	XXXV[e] sabbatique. V[e] jubilaire.	293	1199
		Abimélech succède à Gédéon son père, et règne trois ans. *Jud.* IX. 22.		
2961	2808	Thola succède à Abimélech, et juge Israël pendant vingt-trois ans. *Jud.* X. 2.	296	1196
2963	2810	Vers ce temps commence la guerre de Troie, qui dura dix ans. *Usser.*	298	1194
2965	2812	XXXVI[e] sabbatique.	300	1192
2972	2819	XXXVII[e] sabbatique.	307	1185
2979	2826	XXXVIII[e] sabbatique.	314	1178
2984	2831	Jaïr succède à Thola, et juge Israël pendant vingt-deux ans. *Jud.* X. 3.	319	1173
2986	2833	XXXIX[e] sabbatique.	321	1171
		Commencement des quarante années du pontificat et de la judicature d'Héli. I *Reg.* IV. 18. VII. 2.		
		On peut placer vers ce temps la naissance de Samuel. I *Reg.* I. I *et seqq.*		
2993	2840	XL[e] sabbatique.	328	1164
3000	2847	XLI[e] sabbatique.	335	1157
3006	2853	Il y avoit trois cents ans que les Israélites étoient établis en deçà du Jourdain, lorsque commencent en même temps deux servitudes. *Jud.* X. 7 *et* XI. 26.	341	1151
		1° Servitude sous les Ammonites, au delà du Jourdain, pendant dix-huit ans. *Jud.* X. 8.		
		2° Servitude sous les Philistins, en deçà du Jourdain, pendant quarante ans. *Jud.* XIII. I.		
3007	2854	XLII[e] sabbatique. VI[e] jubilaire.	342	1150
3014	2861	XLIII[e] sabbatique.	349	1143
3021	2868	XLIV[e] sabbatique.	356	1136
3024	2871	Jephthé délivre les Israélites qui habitoient au delà du Jourdain, et les gouverne pendant six ans. *Jud.* XII. 7.	359	1133
3026	2873	Le pontife Héli meurt la vingtième année de la servitude sous les Philistins, après avoir jugé Israël pendant quarante ans. I *Reg.* IV. 18 *et* VII. 2.	361	1131
		Samson juge Israël pendant vingt ans au temps de la servitude sous les Philistins ; il commence la délivrance achevée		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	*Suite de la table chronologique de la seconde partie du troisième âge.*	Années depuis la sortie d'Égypte.	Années avant l'ère ch. vulg.
		par Samuel. *Jud.* XIII. 5. XIV. 4. XV. 20. XVI. 31.		
3028	2875	XLVe sabbatique.	363	1129
3030	2877	Abesen succède à Jephthé, et juge Israël pendant sept ans. *Jud.* XII. 9.	365	1127
3035	2882	XLVIe sabbatique.	370	1122
3037	2884	Ahialon succède à Abesan, et juge Israël pendant dix ans. *Jud.* XII. 12.	372	1120
3042	2889	XLVIIe sabbatique.	377	1115
3046	2893	Samuel délivre les Israélites qui habitoient en deçà du Jourdain, et les gouverne, pendant seize ans, jusqu'au sacre de Saül. 1 *Reg.* VII. 2. 13. 15.	381	1111
3047	2894	Abdon succède à Ahialon, et juge Israël pendant huit ans. *Jud.* XII. 13.	382	1110
3049	2896	XLVIIIe sabbatique.	384	1108
3056	2903	XLIXe sabbatique. VIIe jubilaire.	391	1101
3062	2909	Saül est sacré roi d'Israël, et règne quarante ans. 1 *Reg.* IX. 1 *et seqq.* *Act.* XIII. 21.	397	1095
3063	2910	Le sabbatique.	398	1094
3070	2917	LIe sabbatique.	405	1087
3072	2919	Naissance de David trente ans avant la mort de Saül. 2 *Reg.* V. 4.	407	1085
3077	2924	LIIe sabbatique.	412	1080
3084	2931	LIIIe sabbatique.	419	1073
3087	2934	Vers ce temps, Samuel, par l'ordre du Seigneur, répand sur la tête de David la première onction qui le destinoit à la royauté. 1 *Reg.* XVI. 11.	422	1070
3091	2938	LIVe sabbatique.	426	1066
3098	2945	LVe sabbatique.	433	1059
3102	2949	Mort de Saül. 1 *Reg.* XXXI. 1 *et seqq.* David est reconnu roi par la tribu de Juda. 2 *Reg.* II. 1 *et seqq.*	437	1055

ARTICLE VII. Quatrième âge, qui s'étend depuis le commencement du règne de David jusqu'au commencement de la captivité de Babylone.

Preuves de la durée du quatrième âge. Remarques sur les 390 ans dont il est parlé au chap. IV d'Ezéchiel.

Le troisième âge ayant été considéré comme renfermé dans l'intervalle qui s'est écoulé *depuis Abraham jusqu'à David* selon l'expression de saint Matthieu, le quatrième s'étendra, selon les termes du même évangéliste, *depuis David jusqu'à la captivité de Babylone*, c'est-à-dire depuis le commencement du règne de David jusqu'au commencement de la captivité de Babylone. Sa durée se trouve

déterminée de trois manières différentes : premièrement par la succession des rois de Juda ; secondement, par celle des rois d'Israël ; troisièmement par les *trois cent quatre-vingt-dix ans* dont parle Ezéchiel, au chapitre IV, versets 5 et suivans. Les preuves qui se tirent de la succession des rois d'Israël et de Juda sont plus compliquées ; nous en avons discuté toutes les parties dans la Dissertation que nous avons donnée sur le quatrième âge [1] : nous ne répéterons point ici cette discussion ; nous en rappellerons seulement le résultat, après que nous aurons parlé des trois cent quatre-vingt-dix ans qui sont marqués dans Ezéchiel, et qui nous offrent un partage plus facile. Nous avons donné une Dissertation particulière sur ces trois cent quatre-vingt-dix ans [2]. On y a vu que, selon ce prophète même, ces trois cent quatre-vingt-dix années sont composées de deux intervalles, l'un de trois cent cinquante années et l'autre de quarante ; que, dans le sens littéral et immédiat qui regarde les deux maisons d'Israël et de Juda, ces deux intervalles paroissent n'être pas successifs ; que le premier peut s'étendre depuis l'érection de Béthel par Jéroboam, premier roi d'Israël, jusqu'à sa destruction par Josias roi de Juda, dans la dix-huitième année de son règne ; que le second paroît être pris depuis le commencement de la mission de Jérémie dans la treizième année du règne de Josias, jusqu'à la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor ; que l'autel de Béthel fut érigé par Jéroboam trois ans après le schisme, par conséquent trente-neuf ans après la fondation du temple, ou plutôt quatre-vingt-trois ans après le commencement du règne de David ; et que cet autel fut détruit par Josias, lorsque ce prince étoit dans la dix-huitième année de son règne, par conséquent dix-sept ans avant le commencement de la captivité de Babylone. De là résultent trois intervalles qui forment la durée du quatrième âge.

1. Depuis le commencement du règne de David jusqu'à l'érection de l'autel de Béthel.	83 ans.
2. Depuis l'érection de l'autel de Béthel jusqu'à sa destruction. .	350
3. Depuis la destruction de l'autel de Béthel jusqu'au commencement de la captivité de Babylone.	17
Durée du quatrième âge, environ. . .	450 ans.

Dans la durée de ce quatrième âge se trouvent ren- Diverses suc-

[1] Cette *Dissertation* est placée dans le cinquième volume de cette Bible. — [2] Voyez cette *Dissertation* dans le quinzième volume.

cessions qui sont renfermées dans la durée du quatrième âge, et qui forment le partage.

fermées diverses successions qui en forment le partage sous différens points de vue. On y trouve, 1° la succession des rois d'Israël depuis Jéroboam, premier auteur du schisme, jusqu'à Osée sous lequel Samarie fut prise par les Assyriens; 2° la succession des rois de Juda depuis Roboam, sous lequel le schisme commença, jusqu'à Joakim sous lequel commença la captivité de Babylone; 3° la succession des rois assyriens depuis Sardanaple, contre qui se révoltèrent Arbaces et Bélésis, jusqu'à Chynaladan qui fut détrôné par Nabopolassar et Cyaxares; 4° la succession des rois babyloniens depuis Nabonassar, fondateur d'une monarchie nouvelle, jusqu'à Nabopolassar, père de Nabuchodonosor; 5° enfin la succession des rois mèdes depuis Déjoces, fondateur d'une nouvelle monarchie, qui s'étend jusqu'à Cyaxares II, appelé dans l'Ecriture Darius le Mède, dont la mort laissa le grand Cyrus, son neveu, héritier de sés états. Nous allons exposer ici en abrégé la succession de ces différens rois et la durée de leur règne. La table chronologique montrera le rapport des règnes de ces différens princes.

Succession des rois d'Israël. Durée de ce royaume. Partage de la durée du quatrième âge.

Le royaume d'Israël commença presque aussitôt après la mort de Salomon; et il eut dix-neuf rois dans l'intervalle de deux cent cinquante-cinq ans. La durée de leur règne n'est marquée dans l'Ecriture que par années entières; cependant il est aisé de concevoir que la dernière année de chacun de ces règnes ne fut pas toujours entière, et l'époque même du commencement de chacun de ces règnes, marquée dans l'Ecriture, le prouve : de là il résulte qu'en vain voudroit-on mesurer la durée de ce royaume par la simple addition de la durée de ces règnes telle que l'Ecriture l'exprime. C'est donc par l'époque du commencement de ces règnes qu'il faut juger de leur exacte durée, et de la durée entière de ce royaume. C'est pourquoi, en représentant ici sommairement la succession des rois d'Israël, nous n'additionnerons point la durée de leur règne, mais nous marquerons l'époque de leur règne telle qu'elle se trouve déterminée par le témoignage de l'Ecriture même. La table chronologique fera connoître comment ces époques se trouvent déterminées : nous les exprimerons seulement ici par les années auxquelles elles se trouvent attachées. Il faut se souvenir que, dans un même jour, Jéhu fit mourir Joram, roi d'Israël, et Ochozias, roi de Juda; en sorte que cette époque étant commune aux deux successions, sert à

diviser en même temps celle des rois de Juda et celle des rois d'Israël.

Années avant l'ère ch. vulg.	*Succession des rois d'Israël.*	Depuis le comm. du règne de David.
976	1. Jéroboam Ier, vingt-deux ans.	80
954	2. Nadab, deux ans.	102
953	3. Baasa, vingt-quatre ans.	103
930	4. Ela, deux ans.	126
929	5. Zamri, sept jours.	127
	6. Amri, douze ans.	
918	7. Achab, vingt-deux ans.	138
896	8. Ochosias, deux ans.	160
895	9. Joram, douze ans.	161
883	10. Jéhu, vingt-huit ans.	173
855	11. Joachaz, dix-sept ans.	201
839	12. Joas, seize ans.	217
824	13. Jéroboam II, quarante-un ans (ou peut-être cinquante-un ; sans quoi il y auroit un interrègne d'environ dix ans).	232
773	14. Zacharie, six mois.	283
772	15. Sellum, un mois.	284
	16. Manahem, dix (ou onze) ans.	
761	17. Phacéia, deux ans.	295
759	18. Phacée, vingt ans (ou peut-être trente ans : sans quoi il y auroit encore ici un interrègne d'environ dix ans).	297
730	19. Osée, neuf ans.	326
721	Prise et ruine de Samarie par Salmanasar, roi des Assyriens. Fin du royaume d'Israël cent quinze ans avant la captivité de Babylone.	335

De là résultent quatre intervalles qui partagent la durée du quatrième âge.

1.	Depuis le commencement du règne de David jusqu'au schisme des dix tribus.	80 ans.
2.	Depuis le schisme des dix tribus jusqu'à la mort de Joram. .	93
3.	Depuis la mort de Joram jusqu'à l'extinction du royaume d'Israël.	162
4.	Depuis l'extinction du royaume d'Israël jusqu'au commencement de la captivité de Babylone.	115
	Durée du quatrième âge, environ. . . .	450 ans.

Succession des rois de Juda : durée de ce royaume. Partage de la durée du quatrième âge.

Le schisme qui fut l'époque du commencement du royaume d'Israël, fut aussi l'époque du commencement du royaume de Juda considéré comme distingué du royaume d'Israël ; et ce schisme éclata bientôt après la mort de Salomon. Ce royaume eut donc dix-neuf rois dans l'intervalle de trois cent quatre-vingt-huit ans depuis la mort de Salomon jusqu'à la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor.

Ce long intervalle se trouve divisé par trois époques principales; la mort d'Ochosias, roi de Juda, qui périt en même temps que Joram, roi d'Israël; la prise et la ruine de Samarie, en la sixième année du règne d'Ezéchias; et le commencement de la captivité de Babylone en la quatrième année de Joakim.

Années avant l'ère ch. vulg.	*Succession des rois de Juda.*	Depuis le le comm. du règne de David.
976	1. Roboam, dix-sept ans.	80
958	2. Abia, trois ans.	98
956	3. Asa, quarante-un ans.	100
915	4. Josaphat, vingt-cinq ans.	141
890	5. Joram, huit (ou sept) ans.	166
884	6. Ochozias, un an.	172
883	Athalie, six ans.	173
877	7. Joas, quarante ans.	179
838	8. Amasias, vingt-neuf ans.	218
810	9. Ozias ou Azarias, cinquante-deux ans.	246
758	10. Joatham ou Joathan, seize ans.	298
743	11. Achaz, seize ans.	313
727	12. Ezéchias, vingt-neuf ans.	329
698	13. Manassé, cinquante-cinq ans.	358
643	14. Amon, deux ans.	413
641	15. Josias, trente-un ans.	415
610	15. Joachas, trois mois.	446
	17. Joakim, onze ans.	
599	18. Joachin ou Jéchonias, trois mois et dix jours.	457
	19. Sédécias, onze ans.	
588	Prise et ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, roi de Babylone; fin du royaume de Juda cinquante-deux ans avant la délivrance accordée par Cyrus.	468

De là résultent quatre intervalles qui partagent la durée du quatrième âge.

1. Depuis le commencement du règne de David jusqu'au schisme des dix tribus.	80 ans.
2. Depuis le schisme des dix tribus jusqu'à la mort d'Ochozias, roi de Juda	93
3. Depuis la mort d'Ochozias jusqu'à l'extinction du royaume d'Israël.	162
4. Depuis l'extinction du royaume d'Israël jusqu'au commencement de la captivité de Babylone.	115
Durée du quatrième âge, environ.	450 ans.

Remarques sur l'histoire des Assyriens

Nous avons fait remarquer que la révolte d'Arbaces et de Bélésis contre Sardanapale, roi des Assyriens, paroît être arrivée vers l'an 900 avant l'ère chrétienne vulgaire.

On peut se rappeler sur cela ce qui est dit dans la Dissertation sur le temps de l'histoire de Judith [1]. Arbaces, gouverneur des Mèdes, et Bélésis, gouverneur des Babyloniens, s'étant donc soulevés contre Sardanapale, roi des Assyriens, les Mèdes et les Babyloniens demeurèrent affranchis de la domination des Assyriens; et le vaste empire d'Assyrie se trouva ainsi divisé en trois états qui formèrent dans la suite trois empires : celui des Assyriens, celui des Babyloniens, et celui des Mèdes. L'histoire des Assyriens, depuis la révolte d'Arbaces et de Bélésis, vers l'an 900 avant l'ère chrétienne vulgaire, jusqu'à la ruine de Ninive par Nabopolassar vers l'an 613, renferme un intervalle de deux cent quatre-vingt-sept ans : et cet intervalle peut se diviser en trois.

depuis la révolte d'Arbaces et de Bélésis contre Sardanapale. Partage de la durée du quatrième âge.

Le premier, qui est de cent vingt-neuf années, s'étend depuis la révolte d'Arbaces jusqu'à l'arrivée de Phul dans les terres d'Israël vers l'an 771; et ce premier intervalle demeure inconnu. Dans les deux intervalles suivans on peut compter huit rois.

Le second intervalle, qui est de quatre-vingt-onze années, s'étend depuis l'arrivée de Phul dans les terres d'Israël jusqu'au temps où Asarhaddon reprit l'empire des Babyloniens, et le réunit de nouveau à celui des Assyriens en 680. On peut distinguer dans cet intervalle six rois; mais on ignore l'exacte durée de leur règne. On connoît donc :

1. Phul, qui vint au secours de Manahem, roi d'Israël, vers l'an 771 avant l'ère chrétienne vulgaire.
2. Sardanapale II, c'est-à-dire celui dont parle Castor, et à qui il donne pour successeur Ninus-le-Jeune.
3. Téglatphalasar, qui paroît être le même que Ninus-le-Jeune, à qui Castor donne dix-neuf ans de règne. Il emmena en captivité une partie des dix tribus vers l'an 748; et ce fut vers ce temps que Nabopolassar fonda la nouvelle monarchie des Babyloniens.
4. Salmanasar, qui vint assiéger Samarie en 724, et la prit, après un siége de trois ans, en 721.
5. Sennacherib, qui vint en Judée en 713, et dont l'armée fut défaite en 710. Il périt lui-même peu de temps après dans Ninive.
6. Asarhaddon, qui succéda à Sennachérib, son père, en 710. Il avoit régné trente ans sur les seuls Assyriens, lorsqu'il s'empara de Babylone en 680; et c'est l'époque du troisième intervalle.

Ce troisième et dernier intervalle est d'environ soixante-sept années, et s'étend depuis la réunion des deux empires jusqu'à la ruine de Ninive vers 613. Asarhaddon, qui réunit

[1] Cette *Dissertation* est placée à la tête du livre de Judith, t. VIII.

les deux empires, est celui que le canon de Ptolémée place au rang des rois babyloniens sous le nom d'Assaradin, et à qui il donne treize ans de règne : ce sont les treize années pendant lesquelles il régna en même temps sur les Assyriens et sur les Babyloniens. Ce prince, que nous avons compté pour le sixième de ceux qui sont plus connus, eut pour successeur :

7. Saosduchin, qui monta sur le trône en 667, et régna vingt ans sur les deux peuples.
8. Chynaladan, qui monta sur le trône en 647. Il étoit dans la vingt-deuxième année de son règne lorsque Nabopolassar se fit reconnoître roi de Babylone ; et il paroît qu'il régna encore douze ans dans Ninive sur les seuls Assyriens, après quoi Ninive fut prise et détruite par Nabopolassar, roi de Babylone, et Cyaxares, roi des Mèdes, vers l'an 613, c'est-à-dire environ sept ans avant la captivité de Babylone.

De là résultent quatre principaux intervalles qui partagent la durée du quatrième âge.

1. Depuis le commencement du règne de David jusqu'à la révolte d'Arbaces et de Bélésis.	156 ans.
1. Depuis la révolte d'Arbaces et de Bélésis jusqu'à l'élévation de Nabonassar chez les Babyloniens.	153
3. Depuis l'élévation de Nabonassar chez les Babyloniens jusqu'à la ruine de Ninive par Nabopolassar et Cyaxares. . .	134
4. Depuis la ruine de Ninive jusqu'à la captivité de Babylone, sous Nabuchodonosor.	7
Durée du quatrième âge. . . .	450 ans.

Remarques sur l'histoire des Babyloniens depuis la révolte de Bélésis. Partage de la durée du quatrième age.

L'histoire des Babyloniens, depuis la révolte de Bélésis, vers l'an 900, jusqu'au commencement de la captivité des Juifs sous Nabuchodonosor vers l'an 606, renferme un intervalle de deux cent quatre-vingt-quatorze ans : et cet intervalle peut se diviser en deux.

Le premier intervalle sera de cent cinquante-trois ans depuis la révolte de Belésis jusqu'à l'élévation de Nabonassar en 747. Il paroît que dans cet intervalle les Babyloniens, de même que les Mèdes, demeurèrent sans roi. Nabonassar est le premier de ceux qui nous sont connus.

Le second intervalle sera de cent quarante-un ans depuis l'élévation de Nabonassar jusqu'à la captivité de Babylone vers l'an 606, à la fin du règne de Nabopolassar, père de Nabuchodonosor. Cet intervalle renferme quinze rois, dont voici la succession.

Années avant l'ère ch. vulg.	*Succession des rois babyloniens jusqu'à Nabopolassar, père de Nabuchodonosor.*	Depuis le comm. du règne de David.
747	1. Nabonassar, quatorze ans.	309
733	2. Nadi, deux ans.	323
731	3. Chinzir, } 4. Por, } ensemble cinq ans.	325
726	5. Jugée, cinq ans.	330
721	6. Mardocempad, douze ans.	335
709	7. Arkian, cinq ans.	347
704	Interrègne de deux ans.	352
702	8. Bélib, trois ans.	354
699	9. Apronadi, six ans.	357
693	10. Rigébel, un an.	363
692	11. Mesessimordac, quatre ans.	364
688	Interrègne de huit ans.	368
680	12. Assaradin ou Asarhaddon, treize ans.	376
667	13. Saosduchin, vingt ans.	389
647	14. Chynaladan, vingt-deux ans.	409
625	15. Nabopolassar, vingt-un ans.	431

De là résultent trois intervalles qui partagent la durée du quatrième âge.

1. Depuis le commencement du règne de David jusqu'à la révolte de Bélésis.	156 ans.
2. Depuis la révolte de Bélésis jusqu'à l'élévation de Nabonassar.	154
3. Depuis l'élévation de Nabonassar jusqu'à la captivité de Babylone sous Nabuchodonosor.	141
Durée du quatrième âge. . . .	450 ans.

L'histoire des Mèdes, depuis la révolte d'Arbaces jusqu'à la mort de Cyaxares II en 536, renferme un intervalle de trois cent soixante-quatre ans; et cet intervalle peut se diviser en deux. Le premier sera de cent quatre-vingt-deux ans depuis la révolte d'Arbaces jusqu'à l'élévation de Déjoces vers l'an 718. Pendant cet intervalle les Mèdes n'eurent point de rois, mais de simples gouverneurs ou juges. Déjoces est le premier qui fut reconnu roi. Le second intervalle sera de même de cent quatre-vingt-deux ans depuis l'élévation de Déjoces jusqu'à la mort de Cyaxares II. Dans cet intervalle se trouvent cinq rois, dont voici la succession.

Remarques sur l'histoire des Mèdes depuis la révolte d'Arbaces. Partage de la durée du quatrième âge.

Années avant l'ère ch. vulg.	Succession des rois mèdes.	Depuis le comm. du règne de David.
718	1. Déjoces, quarante ans.	338
678	2. Phraortes, vingt-deux ans.	378
656	3. Cyaxares Ier, soixante-un ans.	400
595	4. Astyages, trente-cinq ans.	461
560	5. Cyaxares II ou Darius le Mède, vingt-quatre ans.	496
537 ou 536	Mort de Cyaxares II. Le royaume des Mèdes passe entre les mains de Cyrus, qui, en cette même année, rend la liberté aux Juifs.	520

De là résultent trois intervalles qui partagent la durée du quatrième âge.

1. Depuis le commencement du règne de David jusqu'à la révolte d'Arbaces.	156 ans.
2. Depuis la révolte d'Arbaces jusqu'à l'élévation de Déjoces.	182
3. Depuis l'élévation de Déjoces jusqu'à la captivité de Babylone, sous Nabuchodonosor.	112
Durée du quatrième âge.	450 ans.

Remarques sur l'époque des olympiades et sur celle de la fondation de Rome.

Sous le règne d'Ozias, roi de Juda, se trouve l'époque des olympiades, et sous le règne de Joatham son fils l'époque de la fondation de Rome. On sait que les olympiades tiroient leur origine des jeux olympiques, qui avoient lieu dans le Péloponèse auprès de la ville d'Olympie, de quatre années en quatre années. Ces jeux devinrent si célèbres que la Grèce en fit son époque pour compter les années; de sorte que chaque olympiade contenoit quatre années. La première, dont se servent les chronologistes, et qui est ainsi devenue l'époque d'où se comptent toutes les autres, commence, selon Ussérius, à l'été de l'année 776 avant l'ère chrétienne vulgaire, trente-quatrième du règne d'Ozias roi de Juda. Rome fut bâtie, selon la chronologie de Varron, l'an 753 avant l'ère chrétienne vulgaire, cinquième du règne de Joatham roi de Juda : et c'est aussi l'époque qu'Ussérius préfère.

Remarques sur le temps des histoires de Tobie et de Judith.

Ce fut au temps d'Asarhaddon qu'arriva l'histoire de Tobie; et ce fut au temps de Saosduchin qu'arriva l'histoire de Judith. On peut se rappeler ce que nous avons dit sur cela dans les préfaces sur les livres de Tobie et de Judith, dans la Dissertation sur la chronologie de l'histoire de Tobie, et dans la Dissertation sur le temps de l'histoire de Judith [1].

[1] Toutes ces *préfaces* et *dissertations* sont placées dans le huitième volume de cette édition.

Aux trois colonnes communes aux derniers âges de cette première partie, nous joindrons dans la table suivante une quatrième colonne qui contiendra les années comptées depuis le commencement du règne de David. Dans cette table, nous observerons de marquer, comme dans la table précédente, les sabbatiques et les jubilaires. Mais comme le schisme des dix tribus est une des principales époques de l'histoire des Hébreux, nous ferons de cet événement l'époque d'un nouvel ordre de sabbatiques et de jubilaires; c'est-à-dire que depuis cet événement nous distinguerons le nombre des sabbatiques et des jubilaires relativement à deux époques; savoir, l'époque du repos donné par Josué, et l'époque du schisme des dix tribus. Quant à l'époque du schisme des dix tribus, nous n'en avons point parlé ici, parce que nous en avons parlé assez amplement dans la Dissertation sur les trois cent quatre-vingt-dix ans dont il est fait mention au chapitre IV d'Ezéchiel, tome XV.

Remarques sur la table suivante.

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SE TROUVENT RENFERMÉS DANS LE QUATRIÈME AGE.	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
3102	2949	DAVID est reconnu roi par la tribu de Juda; il règne sept ans et demi à Hébron. 2 *Reg.* II. I *et seqq.*	1	1055
3105	2952	LVIe sabbatique. VIIIe jubilaire.	4	1052
3109	2956	David est reconnu roi de tout Israël. 2 *Reg.* V. I *et seqq.*	8	1043
3110	2957	Prise de Jérusalem sur les Jébuséens par David; il y règne trente-trois ans. 2 *Reg.* V. 5 *et seqq.*		1047
3112	2959	LVIIe sabbatique.	11	1045
3119	2966	LVIIIe sabbatique.	18	1038
3124	2971	Naissance de Salomon. 2 *Reg.* XII. 24.	23	1033
3126	2973	LIXe sabbatique.	25	1031
3133	2980	LXe sabbatique.	32	1024
3134	2981	Révolte d'Absalom contre David son père. 2 *Reg.* XV. 7 *et seqq.*	33	1023
3140	2987	LXIe sabbatique.	39	1017
3141	2988	Naissance de Roboam. 3 *Reg.* XIV. 21. *et* 2 *Par.* XII. 13.	40	1016
3142	2989	David fait reconnoître Salomon pour roi. Salomon règne quarante ans. 3 *Reg.* I. I *et seqq.*	41	1015
		Mort de David. 3 *Reg.* II. 10.		
3145	2992	Fondation du temple l'an 480 depuis la sortie des enfans d'Israël hors de l'E-	44	1012

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du quatrième âge.*	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
		gypte, quatrième du règne de Salomon, au second jour du second mois de l'année sacrée, huitième de l'année civile. 3 *Reg.* VI. 1. *et* 2 *Par.* III. 2.		
3147	2994	LXII[e] sabbatique.	46	1010
3153	3000	Le temple est achevé en la onzième année du règne de Salomon, au huitième mois de l'année sacrée, second de l'année civile. 3 *Reg.* VI. 38.	52	1005 et 1004
3154	3001	LXIII[e] sabbatique. IX[e] jubilaire.	53	1004 et 1003
		Dédicace du temple, au septième mois de l'année sacrée, premier de l'année civile. 3 *Reg.* VIII. 1. 2.		
3161	3008	LXIV[e] sabbatique.	60	996
3165	3012	Salomon achève l'édifice de son palais. 3 *Reg.* VII. 1. IX. 10.	64	992
3168	3015	LXV[e] sabbatique.	67	989
3175	3022	LXVI[e] sabbatique.	74	982
		Vers ce temps régnoit en Egypte Sésac, ou Sésonchus, auprès de qui se réfugia Jéroboam pour éviter la colère de Salomon. 3 *Reg.* XI. 40.		
3181	3028	Salomon meurt dans la quarantième année de son règne. 3 *Reg.* XI. 43.	80	976
		Roboam succède à Salomon, et règne dix-sept ans. 3 *Reg.* XI. 43 *et* XIV. 21. *et* 2 *Par.* XII. 13.		
		Jéroboam est établi roi sur les dix tribus, environ deux ans et quelques mois avant l'idolâtrie dans laquelle il les entraîna. Il règne vingt-deux ans. 3 *Reg.* XII. 20. *et* XIV. 20. *et* 2 *Par.* XI. 17. L'époque de son règne est l'époque du schisme des dix tribus. Les Juifs observent au vingt-troisième jour du troisième mois de l'année sacrée, neuvième de l'année civile, un jeûne qui pourroit avoir été institué à l'occasion de ce schisme.		
3182	3029	LXVII[e] sabbatique depuis le repos donné par Josué, I[re] depuis le schisme des dix tribus.	81	975
4184	3031	Jéroboam introduit le culte des veaux d'or : érection de l'autel de Béthel : fête solennelle à cette occasion au quinzième jour du huitième mois de l'année sacrée, deuxième de l'année civile, dans la troisième année après le schisme. 3 *Reg.* XII. 26 *et seqq.* *et* 2 *Par.* XI. 17. C'est l'époque de l'idolâtrie des dix tribus :	83	974 et 973

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	Suite de la table chronologique du quatrième âge.	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
		c'est de là que se comptent les trois cent cinquante années d'infidélité marquées dans Ezéchiel, IV. 5 *et seqq.*		
3186	3033	Sésac, roi d'Egypte, vient à Jérusalem en la cinquième année du règne de Roboam. 3 *Reg.* XIV. 25. *et* 2 *Par.* XII. 2.	85	971
3189	3036	LXVIIIe sabbatique depuis Josué, IIe depuis le schisme.	88	968
3196	3043	LXIXe sabbatique depuis Josué, IIIe depuis le schisme.	95	961
3199	3046	Roboam, roi de Juda, meurt après avoir régné dix-sept ans. Abia lui succède au commencement de la dix-huitième année de Jéroboam, et règne trois ans. 3 *Reg.* XV. 1. 2. *et* 2 *Par.* XIII. 1. 2.	98	958
		Guerre entre Abia et Jéroboam. 2 *Par.* XIII. 3.		
3201	3048	Abia, roi de Juda, meurt dans la troisième année de son règne. Asa lui succède à la fin de la vingtième de Jéroboam, et règne quarante-un ans. 3 *Reg.* XV. 8. 9. 10. *et* 2 *Par.* XVI. 13.	100	956
3203	3050	LXXe sabbatique depuis Josué, IVe depuis le schisme. Xe jubilaire depuis Josué, Ire depuis le schisme.	102	954
		Jéroboam, roi d'Israël, meurt après vingt-deux ans de règne. Nadab lui succède en la deuxième année d'Asa, et règne deux ans. 3 *Reg.* XV. 25.		
3204	3051	Baasa tue Nadab, roi d'Israël, en la seconde année de son règne, et règne en sa place la troisième année du règne d'Asa; il règne vingt-quatre ans. 3 *Reg.* XV. 28. 33.	103	953
3206	3053	Paix qui dure dix années sous le règne d'Asa, c'est-à-dire jusqu'à la quinzième année de son règne, trente-cinquième depuis le schisme. 2 *Par.* XIV. 1. 6. XV. 10, 19.	105	951
3210	3057	LXXIe sabbatique depuis Josué, Ve depuis le schisme.	109	947
3216	3063	Victoire d'Asa sur Zara, roi d'Ethiopie, en la quinzième année de son règne. 2 *Par.* XV. 10.	115	941
3217	3064	LXXIIe sabbatique depuis Josué, VIe depuis le schisme.	116	940
		Asa engage Benadad, roi de Syrie; à faire irruption sur les terres d'Israël, en la seizième année de son règne, trente-		

Années du monde selon Riccil corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du quatrième âge.*	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
		sixième depuis le schisme. 2 *Par.* XVI. 1 *et seqq.*		
3224	3071	LXXIIIe sabbatique depuis Josué, VIIe depuis le schisme.	123	933
3227	3074	Baasa, roi d'Israël meurt en la vingt-quatrième année de son règne. Ela lui succède en la vingt-sixième année d'Asa, et règne deux ans. 3 *Reg.* XVI. 6. 8.	126	930
3228	3075	Zamari tue Ela, roi d'Israël, en la deuxième année de son règne, et la vingt-septième d'Asa, et il règne en sa place sept jours. 3 *Reg.* XVI. 9. 15.	127	929
		Zamri assiégé par Amri se brûle dans son palais. Amri règne douze ans. 3 *Reg.* XVI. 15 *et seqq.*		
		Thebni conteste la royauté à Amri, et règne pendant quatre ans. 3 *Reg.* XVI. 21 *et seqq.*		
3231	3078	LXXIVe sabbatique depuis Josué, VIIIe depuis le schisme.	130	926
3232	3079	Thebni étant mort, Amri règne seul depuis la trente-unième année d'Asa; il régna six ans dans Thersa. 3 *Reg.* XVI. 23.	131	925
3237	3084	Amri ayant bâti Samarie, y établit le siége de sa domination : il y règne deux ans. 3 *Reg.* XVI. 23. 24.	136	920
3238	3085	LXXVe sabbatique depuis Josué, IXe depuis le schisme.	137	919
3239	3086	Amri, roi d'Israël, meurt en la douzième année de son règne, trente-huitième d'Asa. Achab lui succède et règne vingt-deux ans. 3 *Reg.* XVI. 28. 29.	138	918
3240	3087	Maladie d'Asa, roi de Juda, dans la trente-neuvième année de son règne. 2 *Par.* XVI. 12.	139	917
3242	3089	Asa, roi de Juda, meurt après avoir régné quarante-un ans, et Josaphat lui succède dans la quatrième année du règne d'Achab, et règne vingt-cinq ans. 2 *Par.* XVI. 13. XX. 31. *et* 3 *Reg.* XXII. 41. 42.	141	915
3245	3092	LXXVIe sabbatique depuis Josué, Xe depuis le schisme.	144	912
		Josaphat, dans la troisième année de son règne, envoie instruire les peuples. 2 *Par.* XVII. 7 *et seqq.*		
		Elie annonce à Achab une sécheresse qui durera trois ans et demi. 3 *Reg.* XVII, 1 *et seqq.*		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	Suite de la table chronologique du quatrième âge.	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
3249	3096	Le Seigneur envoie Elie devant Achab. 3 *Reg.* XVIII. I *et seqq.*	148	908
3250	3097	Jézabel, femme d'Achab, veut faire mourir Elie. 3 *Reg.* XIX. I *et seqq.*	149	907
3252	3099	LXXVIIe sabbatique depuis Josué, XIe depuis le schisme XIe jubilaire depuis Josué, IIe depuis le schisme.	151	905
3256	3103	Benadad, roi de Syrie, assiége Samarie, et est obligé de se retirer avec perte. 3 *Reg.* XX. I *et seqq.*	155	901
3257	3104	Il revient l'année suivante, et est battu à Aphec : la guerre cesse pour trois ans. 3 *Reg.* XX. 26 *et seqq.* XXII. I.	156	900
		On peut placer vers ce temps la révolte d'Arbaces et de Bélésis contre Sardanapale, roi de Ninive, et l'affranchissement des Mèdes et des Babyloniens. *Vell Paterc. Justin. Ctesias.*		
3258	3105	Achab usurpe la vigne de Naboth. 3 *Reg.* XXI. I *et seqq.*	157	899
3259	3106	LXXVIIIe sabbatique depuis Josué, XIIe depuis le schisme.	158	898
3261	3108	Josaphat, roi de Juda, et Achab, roi d'Israël, marchent ensemble contre Ramoth de Galaad. Achab meurt dans le combat ; Ochozias son fils lui succède dans la dix-neuvième année du règne de Josaphat, et règne environ deux ans. 3 *Reg.* XXII. I *et seqq.* 2 *Par.* XVIII. 2 *et seqq.*	160	896
3262	3109	Ochozias, roi d'Israël, meurt, et Joram son frère règne en sa place, dans la vingtième année du règne de Josaphat, roi de Juda ; et il règne douze ans. 4 *Reg.* I. 17 *et* III. I.	161	895
3266	3113	LXXIXe sabbatique depuis Josué, IIIe depuis le schisme.	165	891
3267	3114	Josaphat, roi de Juda, meurt après avoir régné vingt-cinq ans. Joram son fils lui succède dans la cinquième année du règne de Joram, roi d'Israël et règne sept ans. 4 *Reg.* XXII. 51. *et* 2 *Par.* XXI. I.	165	890
3273	3120	LXXXe sabbatique depuis Josué, XIVe depuis le schisme.	172	884
		Joram, roi de Juda, meurt, et Ochozias son fils lui succède en la onzième année du règne de Joram, roi d'Israël; et il règne un an. *Reg.* VIII. 25. 26. *et* 2 *Par.* XXII. 2.		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du quatrième âge.*	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
3274	3121	Joram, roi d'Israël, et Ochozias, roi de Juda, sont tués par Jéhu. 4 *Reg.* IX. 24 *et* 27. *et* 2 *Par.* XXII. 12.	173	883
		Athalie, mère d'Ochozias, règne six ans sur Juda. 4 *Reg.* XI. 1. 3. *et* 2 *Par.* XXI. 12.		
		Jéhu règne vingt-huit ans sur Israël. 4 *Reg.* X. 36.		
3280	3127	LXXXIe sabbatique depuis Josué, XVe depuis le schisme.	179	877
		Joïada, grand-prêtre, met sur le trône de Juda Joas, fils de Joram, âgé de sept ans, et fait mourir Athalie. Joas règne quarante ans depuis le commencement de la septième année de Jéhu. 4 *Reg.* XI. 4. 21. XII. 1. *et* 2 *Par.* XXIII. 1. XXIV. 1.		
3287	3134	LXXXIIe sabbatique depuis Josué, XVIe depuis le schisme.	186	870
3294	3141	LXXXIIIe sabbat. depuis Josué, XVIIe depuis le schisme.	193	863
3300	3147	Joas entreprend de réparer les ruines du temple. 4 *Reg.* XII. 4 *et seqq. et* 2 *Par.* XXIV. 4 *et seqq.*	199	857
3301	3148	LXXXIVe sabbat. depuis Josué, XVIIIe depuis le schisme. XIIe jubilaire depuis Josué, IIIe depuis le schisme.	200	856
3302	3149	Jéhu, roi d'Israël, meurt; Joachaz, son fils, lui succède en la vingt-troisième année de Joas, et il règne dix-sept ans. 4 *Reg.* XIII. 1.	201	855
3308	3155	LXXXVe sabbatique depuis Josué, XIXe depuis le schisme.	207	849
3315	3162	LXXXVIe sabbat. depuis Josué, XXe depuis le schisme.	214	842
3317	3164	Zacharie, fils de Joïada, est tué dans le temple par ordre de Joas, roi de Juda. 2 *Par.* XXIV. 20.	216	840
3318	3165	Joachaz, roi d'Israël, meurt dans la dix-septième année de son règne, trente-neuvième de Joas, roi de Juda; Joas, son fils, lui succède, et règne seize ans. 4 *Reg.* XIII. 1. 9. 10.	217	839
		Guerre d'Hazaël, roi de Syrie, contre Joas, roi de Juda. 4 *Reg.* XII. 17 *et seqq. et* 2 *Par.* XXIV. 23 *et seqq.*		
3319	3166	Joas, roi de Juda, meurt au commencement de la quarantième année de son règne. Amasias son fils lui succède à la fin de la deuxième année de Joas, roi	218	838

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	*Suite de la table chronologique du quatrième âge.*	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
		d'Israël. Il règne vingt-neuf ans. 4 *Reg.* XIV. 1. 2. *et* 2 *Par.* XXV. 1.		
3322	3169	LXXXVIIe sabbatique depuis Josué, XXIe depuis le schisme.	221	835
3329	3176	LXXXVIIIe sabbat. depuis Josué, XXIIe depuis le schisme.	228	828
3331	3178	Joas remporte une grande victoire sur Amasias. 4 *Reg.* XIV. 8 *et seqq. et* 2 *Par.* XXV. 17 *et seqq.*	230	826
3333	3180	Joas, roi d'Israël, meurt, et Jéroboam son fils lui succède en la quinzième année d'Amasias : il règne 41 (ou 51) ans. 4 *Reg.* XIV. 17. 23.	232	824
3336	3183	LXXXIXe sabbat. depuis Josué, XXIIIe depuis le schisme	235	821
3343	3190	XCe sabbat. depuis Josué, XXIVe depuis le schisme.	242	814
3347	3194	Amasias, roi de Juda, meurt. Azarias ou Ozias son fils lui succède en la quinzième annéedu règne de Jéroboam II, roi d'Israël : il règne cinquante-deux ans. 4 *Reg.* XV. 1.	246	810
3350	3197	XCIe sabbat. depuis Josué, XXVe depuis le schisme. XIIIe jubilaire depuis Josué, IVe depuis le schisme.	249	807
3357	3204	XCIIe sabbatique depuis Josué, XXVIe depuis le schisme.	256	800
		Vers ce temps, Jonas est envoyé par le Seigneur à Ninive, où il annonce les vengeances du Seigneur, et est écouté avec frayeur par le roi même et par son peuple.		
3364	3211	XCIIIe sabbat. depuis Josué, XXVIIe depuis le schisme.	263	793
3371	3218	XCIVe sabbat. depuis Josué, XXVIIIe depuis le schisme.	270	786
3378	3225	XCVe sabbat. depuis Josué, XXIXe depuis le schisme	277	779
3381	3228	Epoque des olympiades. *Usserius.*	280	776
3384	3231	Jéroboam II, roi d'Israël, meurt. Zacharie son fils lui succède en la trente-huitième année du règne d'Ozias. Il ne règne que six mois. 4 *Reg.* XIV. 23. 29. XV. 8.	283	773
3385	3232	XCVIe sabbat. depuis Josué, XXXe depuis le schisme.	284	772
		Sellum tue Zacharie, et règne en sa place en la trente-neuvieme année d'Ozias. Il ne règne qu'un mois. 4 *Reg.* XV. 13.		
		Manahem tue Sellum, et règne en sa place		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du quatrième âge.*	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
		en la même année, trente-neuvième d'Ozias. Il règne dix (ou onze) ans. 4 *Reg.* xv. 17.		
3386	3233	Phul, roi d'Assyrie, vient en la terre d'Israël, et reçoit un tribut de Manahem. 4 *Reg.* xv. 19. *et* 1 *Par.* v. 26.	285	771
3387	3234	Vers ce temps Sabacus, roi d'Ethiopie, se rend maître de l'Egypte, et y règne cinquante ans.	286	770
3392	3239	XCVII[e] sabbat. depuis Josué, XXXI[e] depuis le schisme.	291	765
3396	3243	Manahem, roi d'Israël, meurt, et Phaceïa son fils lui succède en la cinquantième année du règne d'Ozias. Il règne deux ans. 4 *Reg.* xv. 23.	295	761
3398	3245	Phacée tue Phaceïa, roi d'Israël, et règne en sa place en la cinquante-deuxième année du règne d'Ozias. Il règne vingt (ou trente) ans. 4 *Reg.* xv. 27.	297	759
3399	3246	XCVIII[e] sabbat. depuis Josué, XXXII[e] depuis le schisme. XIV[e] jubilaire depuis Josué, V[e] depuis le schisme.	298	758
		Ozias, roi de Juda, meurt, et Joatham son fils lui succède en la deuxième année de Phacée. Il règne seize ans. 4 *Reg.* xv. 32. 33.		
3404	3251	Epoque de la fondation de Rome. Romulus fonda cette ville, et en fut le premier roi. *Usserius.*	303	753
		Vers ce temps Théglatphalasar, ou Ninus-le-Jeune, monte sur le trône d'Assyrie, et règne dix-neuf ans. *Castor.*		
3406	3253	XCIX[e] sabbat. depuis Josué, XXXIII[e] depuis le schisme.	305	751
3409	3256	Théglatphalasar entre sur les terres d'Israël, et emmène en captivité une partie des dix tribus, dans la dixième année du règne de Joatham. 4 *Reg.* xv. 29 *et* 30. *et* 1 *Par.* v. 26. C'est le commencement de la captivité des dix tribus.	308	748
3410	3257	Nabonassar est reconnu roi de Babylone. Il règne quatorze ans. *Ptol. Can. Ussérius.*	309	747
3413	3260	C[e] sabbat. depuis Josué, XXXIV[e] depuis le schisme.	312	744
3414	3261	Joatham, roi de Juda, meurt, et Achaz son fils lui succède dans la dix-septième année de Phacée, roi d'Israël. Il règne seize ans. 4 *Reg.* xvi. 1. *et* 2 *Par.* xxviii. 1.	313	743
3415	3262	Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israël,	314	742

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	Suite de la table chronologique du quatrième âge.	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
		conspirent contre Achaz, roi de Juda. Isaïe annonce à la maison de Juda sa délivrance prochaine. 4 *Reg.* XVI. 5. *et* 2 *Par.* XXVIII. 5. *Isai.* VII. 1. C'est de là que quelques-uns comptent les soixante-cinq ans marqués dans Isaïe, VII. 8. *Usserius.*		
3417	3264	Vers ce temps Théglatphalasar, appelé au secours d'Achaz, vient en Syrie, dont il détruit le royaume. Achaz vient le trouver à Damas, et est obligé de lui faire de riches présens, sans en obtenir d'autres secours. 4 *Reg.* XVI. 7 *et seqq.* 2 *Par.* XXVIII. 16 *et seqq.*	316	740
3420	3267	CIe sabbat. depuis Josué, XXXVe depuis le schisme.	319	737
3423	3270	Vers ce temps Salmanasar succède à Théglatphalasar, roi d'Assyrie.	322	734
3424	3271	Nadi succède à Nabonassar, roi de Babylone, et règne deux ans. *Ptol. Can.*	323	733
3426	3273	Chinzir et Por succèdent à Nadi, et règnent cinq ans. *Ptol. Can.*	325	731
3427	3274	CIIe sabbat. depuis Josué, XXXVIe depuis le schisme.	326	730
		Osée tue Phacée, roi d'Israël, et usurpe le trône en la quatorzième année du règne d'Achaz, roi de Juda. 4 *Reg.* XVII. 1.		
3430	3277	Achaz, roi de Juda, meurt. Ezéchias son fils lui succède dans la troisième année du regne d'Osée, roi d'Israël; et il règne vingt-neuf ans. 4 *Reg.* XVI. 20. XVIII. 1. *et* 2 *Par.* XXVIII. 28. 27. XXIX. 1.	329	727
		Jugée monte sur le trône de Babylone, et règne cinq ans. *Ptol. Can.*		
3432	3279	Vers ce temps Osée, roi d'Israël, implore le secours de Sua ou Sabacus, roi d'Egypte, contre Salmanasar, roi des Assyriens. 4 *Reg.* XVII. 4.	331	725
3433	3280	Salmanasar, roi d'Assyrie, vient assiéger Samarie au commencement de la septième année d'Osée et de la quatrième année d'Ezéchias. 4 *Reg.* XVIII. 9.	332	724
3434	3281	CIIIe sabbat. depuis Josué, XXXVIIe depuis le schisme.	333	723
3436	3283	Après trois ans de siége, Salmanasar prend Samarie, et réduit le reste des tribus en captivité, à la fin de la neuvième année d'Osée, sixième d'Ezéchias. 4 *Reg* XVII. 6. XVIII. 10. Ainsi finit le royaume d'Is-	335	721

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du quatrième âge.*	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
		raël, après avoir duré deux cent cinquante-cinq ans.		
		Mardocempad succède à Jugée, roi de Babylone, et règne douze ans. *Ptol. Can.* Il est nommé dans l'Ecriture Mérodac-Baladan. *Isai.* XXXIX. I.		
3438	3285	Vers ce temps monte sur le trône d'Egypte Séthon, que l'on croit être le fils de Sabacus, et sous le règne duquel Sennachérib entra dans l'Egypte. Taraca régnoit dans l'Ethiopie.	337	719
3439	3286	Vers ce temps Déjoces est reconnu roi des Mèdes, et règne quarante ans. *Ctesias. Herodot. Diod.*	338	718
		Vers ce temps Sennachérib succède à Salmanasar, roi d'Assyrie.		
3441	3288	CIV^e sabbat. depuis Josué, XXXVIIIe depuis le schisme.	340	716
3444	3291	Sennachérib, roi d'Assyrie, vient en Judée à la fin de la quatorzième année du règne d'Ezéchias. *4 Reg.* XVIII. 13. *et 2 Par.* XXXII. I. *Isai.* XXXVI. I.	343	713
		De là il passe en Egypte; et cette expédition dure trois ans. Dans cet intervalle se trouve la maladie d'Ezéchias, et l'ambassade de Mérodac-Baladan, roi de Babylone. *4 Reg.* XX. I. *et 2 Par.* XXXII. 24. *Isai.* XXXVIII. I. XXXIX. I *et* XX. 3.		
3447	3294	Sennachérib revient en Judée, et menace Jérusalem. Son armée est défaite. Il s'enfuit, et se retire à Ninive, où il est tué quelque temps après; et Asarhaddon son fils lui succède. *4 Reg.* XVIII. 14 *et seqq. et 2 Par.* XXXII. 9. *Isai.* XXXVI. 2. *Tob.* I. 24. Asarhaddon règne quarante-trois ans; et c'est sous son règne que se trouve l'histoire de Tobie.	346	710
3448	3295	CV^e sabbat. depuis Josué, XXIXe depuis le schisme. XVe jubilaire depuis Josué, VIe depuis le schisme. Elle est marquée au IVe livre des Rois, XIX. 29, et dans Isaïe, XXXVII. 30.	347	709
		Arkian succède à Mardocempad, roi de Babylone, et règne cinq ans. *Ptol.*		
3452	3299	Vers ce temps Tharaca, roi d'Ethiopie, se rend maître de l'Egypte.	351	705
3453	3300	Arkian, roi de Babylone, meurt; et il y a ici un interrègne de deux ans. *Ptol.*	352	704

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du quatrième age.*	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
3455	3302	CVI^e sabbat. depuis Josué, XLe depuis le schisme.	354	702
		Bélib monte sur le trône de Babylone, et règne trois ans. *Ptol.*		
3458	3305	Apronadi succède à Bélib, et règne six ans. *Ptol.*	357	699
3459	3306	Ezéchias meurt. Manassé son fils lui succède, et règne cinquante-cinq ans. 4 *Reg.* XXI. 1. *et* 2 *Par.* XXXIII. 1.	358	698
3462	3309	CVII^e sabbat. depuis Josué, XLIe depuis le schisme.	361	695
3464	3311	Rigebel succède à Apronadi, roi de Babylone, et règne un an. *Ptol.*	363	693
3465	3312	Mesessimordac succède à Rigebel, et règne quatre ans. *Ptol.*	364	692
3469	3316	CVIII^e sabbat. depuis Josué, XLIIe depuis le schisme.	368	688
		Mesessimordac meurt. Il y a ici un interrègne de huit ans. *Ptol.*		
3472	3319	L'Egypte, après deux années d'anarchie, est partagée entre douze princes, qui y règnent quinze ans.	371	685
3476	3323	CIX^e sabbat. depuis Josué, XLIIIe depuis le schisme.	375	681
3477	3324	Asarhaddon, roi de Ninive, se rend maître de Babylone, et règne treize ans à la tête des deux empires réunis. *Ptol.*	376	680
3479	3326	Phraortes succède à Déjoces, roi des Mèdes, et règne vingt-deux ans : c'est l'Arphaxad du livre de Judith. Commencement de la domination des Mèdes sur la Haute-Asie. Elle dure cent dix-huit ans. *Herod. Ctesias. Judith.* I. 1.	378	678
3480	3327	Asarhaddon achève d'éteindre le royaume de Samarie. *Esdr.* IV. 2. 10. Ici finissent les soixante-cinq ans marqués dans Isaïe, VII. 8. *Usserius.*	379	677
		Manassé est emmené en captivité en la vingt-deuxième année de son règne ; bientôt après il est renvoyé. 2 *Par.* XXXIII. 11.		
3483	3330	CX^e sabbat. depuis Josué, XLIVe depuis le schisme.	382	674
3487	3334	Psammitique, l'un des douze principaux seigneurs de l'Egypte, se rend maître de tout ce royaume ; il y règne environ cinquante-quatre ans.	386	670
3490	3337	CXI^e sabbat. depuis Josué, XLVe depuis le schisme.	389	667

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du quatrième âge.*	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
		Saosduchin succède à Asarhaddon, roi de Ninive et de Babylone, et règne vingt ans. *Ptol.* C'est le Nabuchodonosor du livre de Judith. *Judith.* I. 5.		
3497	3344	CXII[e] sabbat. depuis Josué, XLVI[e] depuis le schisme. XVI[e] jubilaire depuis Josué, VII[e] depuis le schisme.	396	660
3501	3348	Saosduchin ou Nabuchodonosor, en la douzième année de son règne, défait Arphaxad ou Phraortes, roi des Mèdes; et bientôt après Holofernes, général de ce Nabuchodonosor, vient en Judée. *Judith.* I. 5.	400	656
		Cyaxares succède à Phraortes, et règne trente-trois ans, sans y comprendre les vingt-huit années de la domination des Scythes, ou soixante-un ans en les y comprenant. *Herod. Euseb.*		
3502	3349	Victoire de Judith sur Holofernes, en la treizième année du règne de Nabuchodonosor, c'est-à-dire de Soasduchin. *Judith.* II. I *et seqq.*	401	655
3504	3351	CXIII[e] sabbat. depuis Josué, XLVII[e] depuis le schisme.	403	653
3510	3357	Chynaladan succède à Saosduchin, roi de Ninive et de Babylone, et règne vingt-deux ans sur Babylone, et environ trente-quatre ans sur Ninive. *Ptol.*	409	647
3511	3358	CXIV[e] sabbat. depuis Josué, XLVIII[e] depuis le schisme.	410	646
		Vers ce temps Cyaxares assiége Ninive, et les Scythes viennent se répandre sur la Haute-Asie, où ils dominent vingt-huit ans. *Herod.*		
3514	3361	Manassé meurt : Amon son fils lui succède et règne deux ans. 4 *Reg.* XXI. 16. *et* 2 *Par.* XXXIII. 21.	413	643
3516	3363	Amon est tué : Josias son fils lui succède et règne trente-un ans. 4 *Reg.* XXII. I. *et* 2 *Par.* XXIV.	415	641
3518	3365	CXV[e] sabbat. depuis Josué, XLIX[e] depuis le schisme.	417	639
3524	3371	Josias, dans la huitième année de son règne, commence à chercher le Seigneur. 2 *Par.* XXXIV. 3.	423	633
		Vers ce temps Tobie meurt, en annonçant la ruine prochaine de Ninive, la ruine de Jérusalem et du temple, et le réta-		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	Suite de la table chronologique du quatrième âge.	Années depuis le comm du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
		blissement de l'une et de l'autre. *Tob.* XIV. *græce.*		
3525	3372	CXVI^e sabbat. depuis Josué, L^e depuis le schisme.	424	632
3527	3374	Josias, dans la douzième année de son règne, purifie Juda et Jérusalem. 2 *Par.* XXXIV. 3.	426	630
3529	3376	Jérémie commence à prophétiser en la treizième année de Josias, vingt-trois ans avant la captivité de Babylone. *Jer.* I. 2 *et* XXV. 3. C'est l'époque des quarante années d'infidélité de la maison de Juda. *Ezech.* IV. 6.	427	629
3532	3379	CXVII^e sabbat. depuis Josué, LIe depuis le schisme.	431	625
		Nabopolassar se fait reconnoître roi de Babylone, et règne vingt-un ans. *Ptol.*		
3534	3381	Josias, dans la dix-huitième année de son règne, fait réparer le temple. Le grand-prêtre Helcias trouve le livre de la loi. La prophétesse Holda annonce les malheurs qui doivent fondre sur Juda. 4 *Reg.* XXII. 3. *et* 2 *Par.* XXXIV. 8.	433	623
		Renouvellement d'alliance et destruction de l'autel de Bethel. 4 *Reg.* XXIII. 1. *et* 2 *Par.* XXXIV. 29. C'est le terme des trois cent cinquante ans de l'infidélité de la maison d'Israël. *Ezech.* IV. 6.		
		Pâque solennelle célébrée par Josias et par tout le peuple dans la dix-huitième année de ce prince. 4 *Reg.* XXIII. 23. *et* 2 *Par.* XXXV. 1. 19.		
3539	3386	CXVIII^e sabbatique depuis Josué, LIIe depuis le schisme.	438	618
		Vers ce temps finissent les vingt-huit années de la domination des Scythes sur la Haute-Asie. *Herod.*		
3541	3388	Mort de Psammitique roi d'Egypte: Néchao son fils lui succède, et règne seize ans.	440	616
3544	3391	On peut placer vers ce temps la ruine de Ninive par Cyaxares joint à Nabopolassar. *Herod.*	443	613
3545	3392	Guerre de Cyaxares roi des Mèdes contre Alyates roi de Lydie. Elle dure six ans. *Herod.*	444	612
3546	3393	CXIX^e sabbatique depuis Josué, LIIIe depuis le schisme. XVIIe jubilaire depuis Josué, VIIIe depuis le schisme.	445	611
3547	3394	On peut placer vers ce temps la mort de	446	610

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du quatrième âge.	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
		Judith. *Voyez la préface sur le livre de Judith*, tome VIII.		
		Néchao marche contre le roi des Assyriens : Josias veut s'opposer à lui ; il lui donne bataille, et est tué. 4 *Reg.* XXIII. 29. *et* 2 *Par.* XXXV. 20.		
		Joachaz, quatrième fils de Josias, est établi roi par le peuple : il ne règne que trois mois. 4 *Reg.* XXIII. 30. 31. *et* 2 *Par.* XXXVI. 1. 2.		
		Néchao, au retour de son expédition, dépose Joachaz ; il met en sa place Eliacim, frère aîné de Joachaz, et lui donne le nom de Joakim. Ce prince règne onze ans. 4 *Reg.* XXIII. 33 *et seqq. et* 2 *Paral.* XXXVI. 3 *et seqq.*		
3548	3395	Au commencement du règne de Joakim, à la fête des tabernacles, qui se célébroit au premier mois de l'année civile, Jérémie prédit par l'ordre de Dieu la destruction de Jérusalem. *Jer.* XXVI. 1.	4	609
3550	3397	Guerre de Lydie terminée par une éclipse qui avoit été prévue par Thalès. *Herodot.*	449	607
		A la fin de la troisième année du règne de Joakim, Nabuchodonosor est associé à la royauté par Nabopolassar son père, et il part pour venir assiéger Jérusalem. *Dan.* I. 1.		
		Au commencement de la quatrième année du règne de Joakim, Jérémie prédit l'expédition prochaine de Nabuchodonosor contre les Egyptiens sur l'Euphrate, et une autre expédition plus éloignée qui devoit tomber sur l'Egypte même. *Jer.* XLVI. 1 *et seqq.*		
3551	3398	En cette même année, quatrième du règne de Joakim, première de Nabuchodonosor, vingt-troisieme de l'avertissement que Dieu avoit donné à son peuple par la bouche de Jérémie ; ce prophète annonce de la part du Seigneur l'expédition prochaine de Nabuchodonosor sur la Judée, et le commencement des soixante-dix ans de captivité. *Jer.* XXV. 1 *et seqq.*	450	
		Premier siége de Jérusalem par Nabuchodonosor : la ville est prise au septième ou vingt-huitième jour du neuvième mois de l'année sacrée, troisième de l'année civile. C'est ce que l'on conjecture par		606

Années du monde selon Riccioli corrigé	Années du monde selon Usserius.	Suite de la table chronologique du quatrième âge.	Années depuis le comm. du règne de David.	Années avant l'ère ch. vulg.
		ce qui est dit du jeûne établi en ce mois dès l'année suivante, qui étoit la cinquième de Joakim. Les calendriers des Juifs placent ce jeûne au septième ou vingt-huitième jour du neuvième mois. *Jer.* XXXVI. 9. *Usserius.* C'est ici que commencent les soixante-dix ans de captivité prédits par Jérémie, XXV. 11 *et* XXIX. 10. *Usserius.*		

ARTICLE VIII. Cinquième âge, qui s'étend depuis le commencement de la captivité de Babylone jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.

Preuves de la durée du cinquième âge. Remarques sur le commencement et la fin de la captivité de Babylone.

Le quatrième âge s'étendant depuis le commencement du règne de David jusqu'au commencement de la captivité de Babylone, le cinquième comprend l'intervalle qui s'est écoulé *depuis le commencement de cette captivité jusqu'à la naissance de Jésus-Christ*, et la durée de cet âge se trouve déterminée par l'époque des deux événemens qui en marquent le commencement et la fin, c'est-à-dire par l'époque du commencement de cette captivité, et par celle de la naissance de Jésus-Christ. Ou plutôt la durée de cet âge est déterminée par la fin de cette captivité, c'est-à-dire par l'époque de la révolution qui mit Cyrus à la tête du nouvel empire formé de la réunion des Babyloniens, des Mèdes et des Perses. Car ce fut dans la première année de son règne à la tête de ce nouvel empire, que ce prince mit fin à la captivité des Juifs en leur accordant la liberté de retourner dans leur patrie. Or cette captivité dura soixante-dix ans; si donc nous pouvons déterminer en quelle année elle finit, nous saurons en quelle année elle a dû commencer, et nous connoîtrons la durée du cinquième âge dont elle est l'époque. Nous ne répéterons point ici ce qu'on a vu dans la Dissertation sur le cinquième âge, à la tête des livres des prophètes. On peut se rappeler ce que nous y avons dit sur l'époque du commencement de l'empire des Babyloniens et de la captivité des Juifs sous Nabuchodonosor, sur les deux manières de compter les années de Nabuchodonosor depuis son association à la puissance de son père, et depuis la mort de son père; sur la durée de la

captivité de Babylone et de l'empire des Babyloniens ; sur l'époque du commencement de l'empire des Perses, et de la fin de la captivité des Juifs : sur l'importance de l'époque du commencement du règne de Cyrus ; et sur les trois manières de compter les années du règne de ce prince, soit depuis qu'il fut mis par son père à la tête de l'armée des Perses, soit depuis que conjointement avec Darius le Mède il eut détruit l'empire des Babyloniens, soit depuis qu'il régna seul à la tête des trois peuples réunis sous sa puissance. On peut se rappeler ce que nous avons dit sur le commencement de l'empire des Grecs ; sur les deux manières de compter les années du règne d'Alexandre ; sur l'époque des Lagides en Egypte, sur celle du règne des Séleucides en Syrie, sur les deux manières de compter les années de l'ère des Syriens ou des Grecs ; sur l'extinction des quatre principales branches de l'empire des Grecs ; sur l'époque du commencement de l'empire des Romains ; sur les quatre manières de compter les années du règne d'Auguste ; sur l'époque du commencement du règne d'Hérode-le-Grand ; sur les deux manières d'en compter les années ; sur l'époque du commencement de l'ère de Palestine sous ce prince ; sur l'époque du cycle Dionysien, de l'ère Dionysienne et de l'ère chrétienne vulgaire. Nous donnerons seulement ici le résultat de toutes ces observations : et d'abord nous remarquerons que la fin de la captivité de Babylone se trouvant fixée vers l'an 536 avant l'ère chrétienne vulgaire, il en résulte que cette captivité a dû commencer vers la fin de l'an 607 avant cette ère ; et qu'ainsi la durée du cinquième âge est d'environ six cent six ans entiers.

Diverses successions qui sont renfermées dans la durée du cinquième âge.

Dans cet intervalle se trouvent renfermées, comme dans celui du quatrième âge, diverses successions qui en forment le partage : et en plaçant ainsi l'époque de cet âge, non pas à la fin, mais au commencement de la captivité de Babylone, on a l'avantage de trouver renfermés dans cet âge les quatre grands empires marqués dans les prophéties de Daniel ; c'est-à-dire celui des Babyloniens, celui des Perses, celui des Grecs et celui des Romains. On trouve donc ici d'abord la succession des rois de Babylone depuis Nabuchodonosor jusqu'à Baltassar vaincu et défait par Darius le Mède ; celle des rois de Perse depuis Cyrus jusqu'à Darius Codoman vaincu par Alexandre ; le règne d'Alexandre et le partage de ses états, entre lesquels il suffira de considérer ici la Syrie et l'Egypte, qui sont les seules pro-

vinces dont l'histoire se trouve liée avec celle de la Judée : il faudra donc remarquer dans la suite de cet âge la succession des rois de Syrie depuis Séleucus Nicator jusqu'à Antiochus l'Asiatique dépouillé de ses états par Pompée, qui réduisit la Syrie en province romaine; et la succession des rois d'Egypte depuis Ptolémée fils de Lagus jusqu'à Cléopâtre, qui, à sa mort, laissa l'Egypte entre les mains des Romains. Enfin il sera utile de remarquer aussi la succession des pontifes juifs depuis Jaddus, pontife au temps d'Alexandre, jusqu'aux princes asmonéens, et la succession des princes asmonéens depuis Judas Machabée jusqu'à Antigone, qui fut mis à mort par Hérode, roi de Judée, sous le règne duquel naquit Jésus-Christ.

Succession des rois babyloniens : durée de cet empire. Partage de la durée du cinquième âge.

La durée de l'empire des Babyloniens fut d'environ soixante-huit ans à compter depuis que Nabuchodonosor fut associé au trône, deux ans avant la mort de son père; en sorte qu'au lieu des quarante-trois ans que lui donnent ceux qui ne comptent que depuis la mort de son père, il faut lui en donner quarante-cinq depuis son association. Cet empire fut éteint deux ans avant la délivrance des Juifs : il n'avoit eu que cinq rois, dont voici la succession.

Années avant l'ère ch. vulg.	*Succession des rois babyloniens.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.
607	1. Nabuchodonosor, quarante-cinq ans.	0
562	2. Evilmérodach, deux ans.	45
560	3. Nériglissor, quatre ans.	47
556	4. Laborosoarchod, neuf mois.	51
555	5. Baltassar ou Nabonid, dix-sept ans.	52
538	Prise de Babylone, deux ans avant la délivrance par lui accordée aux Juifs, par Cyrus.	69

De là résultent deux intervalles qui partagent la durée du cinquième âge.

1. Depuis le commencement de la captivité de Babylone en la première année de Nabuchodonosor, jusqu'à la mort de Baltassar.	69 ans.
2. Depuis la mort de Baltassar jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.	538
Durée du cinquième âge. . . .	607 ans.

La longueur de l'intervalle qui s'étend depuis la mort de Baltassar jusqu'à la naissance de Jésus-Christ va se trouver partagée par les autres successions qui vont suivre, et dont

la première est celle des rois de Perse, qui s'élèvent sur les ruines de l'empire des Babyloniens.

Succession des rois de Perse : durée de cet empire. Partage de la durée du cinquième âge.

L'histoire de l'empire des Perses, considéré depuis la réunion des Chaldéens, des Mèdes et des Perses sous la domination de Cyrus vers la fin de 537 avant l'ère chrétienne vulgaire, ou au plus tard vers le commencement de l'an 536, jusqu'à la défaite de Darius Codoman vers le milieu de l'an 330, renferme un intervalle de deux cent six ans et quelques mois. Treize rois se succédèrent dans cet intervalle.

Années avant l'ère ch. vulg.	*Succession des rois de Perse.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.
537	1. Cyrus, sept ans.	70
530	2. Cambyses, sept ans et cinq mois.	77
523	3. Smerdis-le-Mage, sept mois.	84
522	4. Darius, fils d'Hystaspe, trente-six ans.	85
487	5. Xerxès, vingt-un ans.	120
467	6. Artaxerxès-Longuemain, quarante-deux ans. . . .	140
425	7. Xerxès II, un an et quarante-cinq jours.	182
424	8. Sogdien, six mois et quinze jours.	183
423	9. Darius Nothus, dix-neuf ans.	184
404	10. Artaxerxès Mnémon, quarante-trois ans.	203
361	11. Artaxerxès Ochus, vingt-trois ans.	246
338	12. Arsès, deux ans.	269
336	13. Darius Codoman, six ans.	271
330	Mort de Darius Codaman, vaincu par Alexandre. Fin de l'empire des Perses.	277

De là résultent trois intervalles principaux qui partagent la durée du cinquième âge.

1. Depuis le commencement de la captivité de Babylone jusqu'au commencement du règne de Cyrus. 70
2. Depuis le commencement du règne de Cyrus jusqu'à la fin de l'empire des Perses. 207
3. Depuis l'empire des Perses jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. 330 ans.

Durée du cinquième âge. . . . . 607 ans.

Remarques sur l'histoire d'Esther, et sur l'époque des soixante-dix semaines de Daniel.

Ce seroit ici le lieu de montrer que ce fut sous Artaxerxès-Longuemain qu'arriva l'histoire rapportée dans le livre d'Esther, épouse d'Assuérus, qui est lui-même cet Artaxerxès. Mais on peut se rappeler ce que nous avons dit sur cela dans la Dissertation sur le temps de l'histoire d'Esther à la tête de ce livre, tome VIII.

Il faudroit aussi montrer que c'est sous le règne du même

Artaxerxès-Longuemain que commencent les septante semaines marquées par Daniel ; qu'elles ont pour époque l'ordre que ce prince donna pour le rétablissement de Jérusalem en la vingtième année de son règne ; que cette vingtième année se compte, non depuis la mort de son père, mais depuis son association à l'empire ; et que cette vingtième année tombe en 424, qui étoit en même temps la vingtième année depuis son association, et la treizième depuis la mort de son père. Mais nous avons traité ces différens points de chronologie avec assez d'étendue dans la Dissertation sur les septante semaines de Daniel placée à la tête du livre de ce prophète, tome XVI. Ainsi, sans nous y arrêter davantage, nous continuerons de suivre le fil de l'histoire.

Règne d'Alexandre : partage de ses états. Succession des rois d'Egypte : durée du cinquième âge.

Alexandre monta sur le trône en l'année 336 avant l'ère chrétienne vulgaire. Il régna douze ans, et mourut ainsi en l'année 324 avant l'ère chrétienne vulgaire. Ses états furent partagés, et formèrent enfin, après plusieurs révolutions, quatre royaumes principaux, entre lesquels nous ne considérons que les deux royaumes d'Egypte et de Syrie.

L'Egypte échut en partage à Ptolémée, fils de Lagus, et chef de la branche des Lagides. Il entra en possession de ce démembrement presque aussitôt après la mort d'Alexandre. Ce royaume subsista deux cent quatre-vingt-quatorze ans, dans l'intervalle desquels on y compte onze rois, en y comprenant Cléopâtre.

Années avant l'ère ch. vulg.	*Succession des rois d'Égypte.*	Années depuis le comm de la captiv. de Babyl.
324	1. Ptolémée, fils de Lagus, quarante ans.	283
284	2. Ptolémée Philadelphe, trente-huit ans.	323
246	3. Ptolémée Evergètes Ier, vingt-cinq ans.	361
221	4. Ptolémée Philopator, dix-sept ans.	386
204	5. Ptolémée Epiphane, vingt-quatre ans.	403
180	6. Ptolémée Philométor, trente-cinq ans.	427
145	7. Ptolémée Evergètes II, ou Physcon, vingt-neuf ans. .	462
116	8. Ptolémée Lathur, trente-cinq ans.	491
81	9. Ptolémée Alexandre, seize ans.	526
65	10. Ptolémée Aulètes, quatorze ans.	542
51	11. Cléopâtre, vingt-deux ans.	556
30	Mort de Cléopâtre. L'Egypte est réduite en province romaine.	577

De là résultent quatre intervalles qui partagent la durée du cinquième âge.

1. Depuis le commencement de la captivité de Babylone jusqu'au commencement du règne de Cyrus.	70 ans.
2. Depuis le commencement du règne de Cyrus jusqu'à la mort d'Alexandre.	213
3. Depuis la mort d'Alexandre jusqu'à la mort de Cléopâtre. .	294
4. Depuis la mort de Cléopâtre jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.	30
Durée du cinquième âge. . . .	607 ans.

Succession des rois de Syrie : durée de cette monarchie. Partage de la durée du cinquième âge.

Séleucus Nicator, chef de la branche des Séleucides, eut en partage d'abord le gouvernement de la Babylonie, et ensuite plusieurs autres vastes provinces, entre lesquelles il choisit la Syrie pour en faire le siége de sa domination. Mais il n'entra en possession de son gouvernement que douze ans après la mort d'Alexandre, c'est-à-dire en 312. La monarchie qu'il fonda subsista deux cent quarante-sept ans, dans l'intervalle desquels on peut compter vingt-quatre rois.

Années avant l'ère ch. vulg.	*Succession des rois de Syrie.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.
312	1. Séleucus Nicator, trente-deux ans.	295
280	2. Antiochus Sother, dix-neuf ans.	327
261	3. Antiochus Théus, quinze ans.	346
246	4. Séleucus Callinicus, vingt ans.	361
226	5. Séleucus Céraunus, trois ans.	381
223	6. Antiochus-le-Grand, trente-six ans.	384
187	7. Séleucus Philopator, douze ans.	420
175	8. Antiochus Epiphanes, onze ans.	432
164	9. Antiochus Eupator, deux ans.	443
162	10. Démétrius Soter, douze ans.	445
150	11. Alexandre Bala, cinq ans.	457
145	12. Démétrius Nicator, dix-neuf ans.	462
139	13. Antiochus Sidètes, neuf ans, au temps de Démétrius Nicator.	468
126	14. Alexandre Zébina, cinq ans.	481
124	15. Séleucus, fils de Démétrius, un an.	483
123	16. Antiochus Grypus, vingt-six ans.	484
114	17. Antiochus le Cyzicénien, dix-sept ans.	493
97	18. Séleucus, fils de Grypus, quatre ans.	510
93	19. Antiochus Eusèbe, fils du Cyzicénien, un an. . . .	514
92	20. Antiochus, fils de Grypus, un an.	515
91	21. Philippe, fils de Grypus, huit ans.	516
90	22. Démétrius Euchère, fils de Grypus, cinq ans. . . .	517
85	23. Antiochus Dionysius, fils de Grypus, deux ans. . .	522
83	Les Syriens se soumettent à Tygrane, roi d'Arménie, quatorze ans.	524
69	24. Antiochus l'Asiatique, quatre ans.	538
65	La Syrie est réduite en province romaine.	542

De là résultent quatre intervalles qui partagent la durée du cinquième âge.

1. Depuis le commencement de la captivité de Babylone jusqu'au commencement du règne de Cyrus.	70 ans.
2. Depuis le commencement du règne de Cyrus jusqu'à la mort d'Alexandre.	213
3. Depuis la mort d'Alexandre jusqu'au dépouillement d'Antiochus l'Asiatique.	259
4. Depuis le dépouillement d'Antiochus l'Asiatique jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.	65
Durée du cinquième âge. . . .	607 ans.

Succession des pontifes juifs depuis Jaddus jusqu'aux princes asmonéens. Succession des princes asmonéens. Partage de la durée du cinquième âge.

L'histoire des Hébreux ne nous présente dans ce cinquième âge d'autre succession que celle de leurs pontifes; encore ne nous est-elle connue que depuis le pontife Jaddus, qui exerçoit la sacrificature au temps d'Alexandre. De là cette succession se continue jusqu'au temps d'Antiochus Epiphanes, sous lequel commencent à paroître les princes asmonéens, en qui fut réunie la puissance civile et sacerdotale. Dans cet intervalle, qui est de cent quatre-vingt-un ans, on trouve huit pontifes légitimes, et trois usurpateurs.

Années avant l'ère ch. vulg.	*Succession des pontifes juifs depuis Jaddus jusqu'aux princes asmonéens.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.
343	1. Jaddus, vingt-un ans.	264
322	2. Onias Ier, vingt-un ans.	285
301	3. Simon Ier, neuf ans.	306
292	4. Eléazar, trente-trois ans.	315
259	5. Manassé, vingt-six ans.	348
233	6. Onias II, quatorze ans.	374
219	7. Simon II, vingt ans.	388
199	8. Onias III, vingt-quatre ans.	408
175	1. Jason, trois ans.	432
172	2. Ménélaüs, dix ans.	435
162	3. Alcime, deux ans.	445

Ce fut au temps de ces usurpateurs que commencèrent de paroître les princes asmonéens. Dès l'an 166 avant l'ère chrétienne vulgaire le saint vieillard Mathatias, chef de cette branche, auprès de qui s'étoient retirés les Juifs fidèles persécutés par Antiochus Epiphanes, se voyant près de mourir, laissa à Judas Machabée son fils le soin de conduire après sa mort ce troupeau fidèle : mais ce fut seulement en l'année 163 qu'Antiochus Eupator, roi de Syrie, le

confirma dans cette autorité en le déclarant chef et prince de la Judée; et c'est là que commencent les cent vingt-six ans que l'historien Josèphe compte pour la durée du règne des Asmonéens jusqu'à la mort d'Antigone. Dans cet intervalle se trouvent neuf chefs d'Israël pris de cette famille.

Années avant l'ère ch. vulg.	*Succession des princes asmonéens.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.
166	1. Judas Machabée, cinq ans.	441
161	2. Jonathas, dix-huit ans.	446
143	3. Simon, huit ans.	464
135	4. Jean Hyrcan Ier, vingt-neuf ans.	472
106	5. Aristobule Ier, un an.	501
105	6. Alexandre Jannée, vingt-sept ans.	502
78	7. Hyrcan II, trente-huit ans.	529
66	8. Aristobule II, trois ans, au temps d'Hyrcan.	541
40	9. Antigone, trois ans.	567
37	Mort d'Antigone. Fin du règne des princes asmonéens. .	570

De là résultent cinq intervalles qui partagent la durée du cinquième âge.

1. Depuis le commencement de la captivité de Babylone jusqu'au commencement du règne de Cyrus.	70 ans.
2. Depuis le commencement du règne de Cyrus jusqu'au commencement du pontificat de Jaddus.	194
3. Depuis le commencement du pontificat de Jaddus jusqu'au gouvernement de Judas Machabée.	177
4. Depuis le commencement de Judas Machabée jusqu'à la mort d'Antigone.	129
5. Depuis la mort d'Antigone jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.	37 ans.
Durée du cinquième âge. . . .	607 ans.

Remarque sur les années du règne d'Hérode-le-Grand, roi de Judée.

Aux princes asmonéens succéda Hérode-le-Grand, roi de Judée, et ce seroit ici le lieu de parler des années de son règne : mais nous en avons assez parlé soit dans la Dissertation sur le cinquième âge, tome XII, soit dans la Dissertation sur les années de Jésus-Christ, tome XIX; nous avons montré que ce prince régna trente-sept ans à compter depuis la mort d'Antigone, ou quarante ans à compter depuis que ce royaume lui eut été donné par les Romains; et nous avons fait voir que ce fut en la dernière année du règne de ce prince que naquit Jésus-Christ, à la fin de l'année qui a précédé la première de l'ère chrétienne vulgaire.

Remarque sur la table suivante.

Aux trois colonnes communes aux deux âges précédens, nous ajouterons pour quatrième colonne dans la table suivante celle qui contiendra les années comptées depuis le commencement de la captivité de Babylone. Nous distinguerons dans la table suivante les sabbatiques et les jubilaires, comme nous les avons distinguées dans la table précédente; et nous les rapporterons, comme dans la table précédente, aux deux époques principales, qui sont le repos donné par Josué, et le schisme des dix tribus. Cette dernière époque mérite d'autant mieux d'être conservée ici que, selon l'opinion commune, les dix tribus ne sont jamais revenues en entier de leur captivité; il n'en est revenu qu'une partie, qui seule s'est réunie à la maison de Juda; en sorte qu'à l'égard de ceux qui ne sont point revenus, l'époque de leur infidélité remonte toujours au schisme qui en est l'origine.

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SE TROUVENT RENFERMÉS DANS LE CINQUIÈME AGE.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
3551	3398	PREMIER siége de Jérusalem par Nabuchodonosor, en la quatrième année du règne de Joakim, roi de Juda, première de Nabuchodonosor. La ville est prise au septième ou vingt-huitième jour du neuvième mois de l'année sacrée, troisième de l'année civile. *Jerem.* XXXVI. 9. C'est ici que commencent les soixante-dix ans de captivité prédits par Jérémie, XXV. 11 *et* XXIX. 10. *Ussérius.*	1	607 et 606
		Première translation des Juifs à Babylone. Daniel est du nombre de ces premiers captifs. *Dan.* I. 6.		
		Joakim, après avoir été chargé de chaînes pour être conduit à Babylone, est remis en liberté à condition de demeurer assujetti au roi de Babylone. *4 Reg.* XXIV. 1. *et 2 Par.* XXXVI. 6.		
3552	3399	En la cinquième année de Joakim, au neuvième mois de l'année sacrée, troisième de l'année civile, on publie un jeûne en mémoire, ce semble, de la prise de Jérusalem par les Chaldéens en l'année précédente. *Jer.* XXXVI. 9. *Ussérius.*	2	606 et 605
		En ce même jour, Baruch lit une seconde fois dans le temple des prophéties de Jérémie. Les princes de Juda font venir		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		Baruch pour entendre cette lecture. Ils rapportent au roi ce qu'ils ont entendu. Joakim envoie prendre le livre, et, après en avoir fait lire quelques pages, il le jette au feu. *Jer.* XXXVI. 9 *et seqq.* Les Juifs prétendent que c'est en mémoire de cette impiété que fut établi le jeûne qu'ils observent au neuvième mois. *Usserius.*		
3553	3400	CXXe sabbat. depuis Josué, LIVe depuis le schisme.	3	604
		Nabopolassar meurt. Nabuchodonosor lui succède. C'est de là que les Babyloniens comptèrent les années de son règne, qui fut de quarante-trois ans. *Beros. Ptol. Usser.*		
3554	3401	Joakim, assujetti depuis trois ans au roi de Babylone, veut secouer le joug. 4 *Reg.* XXIV. 1.	4	603
		Daniel et ses compagnons sont présentés devant Nabuchodonosor. *Dan.* I. 5. 18.		
		La seconde année du règne de Nabuchodonosor depuis la mort de son père, ce prince voit en songe une statue composée de quatre métaux. *Dan.* II. 1 *et seqq.*		
3557	3404	Incursion de Chaldéens, de Syriens, de Moabites et d'Ammonites sur le royaume de Juda. 4 *Reg.* XXIV. 2. On place ici ce qui est dit des captifs transférés en la septième année du règne de Nabuchodonosor depuis son association à l'empire. *Jer.* LI. 28. *Usser.*	7	600
		Naissance de Cyaxares, fils d'Astyages, appelé dans l'Ecriture Darius-le-Mède. *Dan.* V. 31.		
		Mort de Néchao, roi d'Egypte. Psammis, son fils, lui succède, et règne six ans.		
3558	3405	Les principaux officiers de Nabuchodonosor viennent assiéger Jérusalem. C'est le second siége de cette ville par les Chaldéens. 4 *Reg.* XXIV. 10.	8	599
		Joakim périt pendant ce siége : on croit qu'il fut tué dans une sortie. Il demeure sur la place sans sépulture, selon la prophétie de Jérémie, XXII. 19. XXXVI. 30. 4 *Reg.* XXIII. 36. XXIV. 5. *Usser.*		
		Joachin ou Jéchonias son fils lui succède, et ne règne que trois mois et dix jours.		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	*Suite de la table chronologique du quatrième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		4 *Reg.* XXIV. 8. *et* 2 *Par.* XXXVI. 9.		
		Nabuchodonosor vient lui-même avec de nouvelles troupes au siége de Jérusalem. 4 *Reg.* XXIV. 11.		
		Jéchonias se rend au roi de Babylone, et est emmené en captivité, lui, sa mère, les princes de Juda et l'élite des troupes qui étoient dans Jérusalem, en la huitième année du règne de Nabuchodonosor depuis son association à l'empire. 4 *Reg.* XXIV. 12 *et seqq.* C'est ici la seconde translation des Juifs : Ezéchiel fut du nombre de ces captifs. *Ezech.* XL. 1.		
		Lettre de Jérémie aux captifs qui devoient être emmenés à Babylone. *Baruch.* VI.		
		Matthanias est établi roi dans Jérusalem par Nabuchonosor, qui lui donne le nom de Sédécias : ce prince règne onze ans. 4 *Reg.* XXIV. 17. 18. *et* 2 *Par.* XXXVI. 11.		
		Naissance de Cyrus, fils de Cambyse et de Mandane. *Herod. Cic. Usser.*		
		Lettre de Jérémie aux captifs qui étoient à Babylone. *Jerem.* XXIX. 1 *et seqq.*		
3560	3407	CXXI^e sabbatique depuis Josué, LVe depuis le schisme.	10	597
2562	3409	Astyages fils de Cyaxares Ier, roi des Mèdes, succède à son père, et règne trente-cinq ans. *Herod. Usserius.* Il est nommé Assuérus dans l'Ecriture. *Dan.* IX. 1. *Tob.* XIV. 17. *gr.*	12	595
		Prophétie de Jérémie touchant la ruine de Babylone. *Jerem.* L *et* LI. Elle est datée de la quatrième année de Sédécias.		
		En la trentième année depuis l'établissement du nouvel empire de Babylone par Nabopolassar, cinquième depuis la translation de Jéchonias, au cinquième jour du quatrième mois de l'année sacrée, dixième de l'année civile, Ezéchiel, étant près du fleuve de Chobar, voit la gloire de Dieu. *Ezech.* I. 1 *et seqq.*		
		Il prédit et représente le dernier siége de Jérusalem par les Chaldéens. *Ezech.* IV.		
3563	3410	En la sixième année depuis la translation de Jéchonias, au cinquième jour du sixième mois de l'année sacrée, douzième de l'année civile, Ezéchiel aperçoit en vision les abominations qui étoient com-	13	594

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		mises dans le temple de Jérusalem, et les vengeances qui devoient tomber sur cette ville. *Ezech.* VIII. 1 *et seqq.*		
		Mort de Psammis, roi d'Egypte. Apriès ou Ephrée son fils lui succède.		
3564	3411	Sédécias se révolte contre le roi de Babylone, et recherche l'alliance du roi d'Egypte. 2 *Par.* XXXVI. 13. *Ezech.* XVII. 15 *et seqq.*	14	593
		En la septième année depuis la translation de Jéchonias, au dixième jour du cinquième mois de l'année sacrée, onzième de l'année civile, Ezéchiel reproche aux anciens d'Israël leur ingratitude, et leur annonce les vengeances du Seigneur. *Ezech.* XX. 1 *et seqq.*		
3567	3414	CXXIIe sabbatique depuis Josué, LVIe depuis le schisme. Elle est marquée par Jérémie, XXXIV. 8 *et seqq.*	17	591 et 590
		Nabuchodonosor vient en Judée. Troisième siége de Jérusalem, en la neuvième année du règne de Sédécias, au dixième jour du dixième mois de l'année sacrée, quatrième de l'année civile. 4 *Reg.* XXV. 1. *Jer.* XXXIX. 1. *Ezech.* XXIV. 1. Jeûne observé jusqu'à présent chez les Juifs, en mémoire de cet événement. *Zach.* VIII. 19. *Usser.*		
		Les Juifs épouvantés rendent la liberté à leurs frères esclaves, conformément à la loi. *Jerem.* XXXIV. 8 *et seqq.*		
		Le siége de Jérusalem est interrompu par l'arrivée du roi d'Egypte, qui vient au secours de cette ville. Nabuchodonosor va combattre les Egyptiens. *Jer.* XXXVII. 4 *et seqq.* Il envoie à Babylone plus de huit cents Juifs, en la dix-huitième année de son règne. *Jer.* LII. 29.		
		Les Juifs rassurés reprennent leurs esclaves. *Jerem.* XXXIV. 11 *et seqq.*		
3568	3415	En la dixième année du règne de Sédécias, au douzième jour du dixième mois de l'année sacrée, quatrième de l'année civile, Ezéchiel prophétise contre l'Egypte. *Ezech.* XXIX. 1 *et seqq. hebr.*	18	589
		En la même année, vers le quinzième jour du troisième mois de l'année sacrée, neuvième de l'année civile, le siége recom-		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		mence, et dure trois cent quatre-vingt dix jours. *Ezech.* IV. 8. 9.		
		En la même année, dix-huitième du règne de Nabuchodonosor depuis son association à l'empire, Jérémie achète le champ d'Hananéel. *Jer.* XXXII. 1 *et seqq.*		
3569	3416	En la onzième année depuis la translation de Jéchonias, au premier jour du premier mois de l'année sacrée, septième de l'année civile, Ezéchiel prophétise contre Tyr. *Ezech.* XXVI. 1 *et seqq.*	19	588
		Au septième jour du même mois, Ezéchiel prophétise de nouveau contre l'Egypte. *Ezech.* XXX. 20 *et seqq.*		
		Au premier jour du troisième mois de l'année sacrée, neuvième de l'année civile, autre prophétie d'Ezéchiel contre l'Egypte. *Ezech.* XXXI. 1 *et seqq.*		
		Au neuvième jour du quatrième mois de l'année sacrée, dixième de l'année civile, Jérusalem est prise à la fin de la onzième année du règne de Sédécias. 4 *Reg.* XXV. 2. 3. *Jer.* XXXIX. 2. *hebr. et* LII. 5. 6. Jeûne observé par les Juifs le 17, en mémoire de cet événement. *Usser.*		
		Sédécias est arrêté. Nabuchodonosor lui fait crever les yeux. On le charge de chaînes pour le conduire à Babylone. 4 *Reg.* XXV. 5 *et seqq. Jerem.* LII. 8. XXXIX. 5. Ainsi finit le royaume de Juda, après avoir duré trois cent quatre-vingt-huit ans.		
		Au septième jour du cinquième mois de l'année sacrée, onzième de l'année civile, en la dix-neuvième année du règne de Nabuchodonosor depuis son association à l'empire, Nabuzardan entre dans Jérusalem. 4 *Reg.* XXV. 8.		
		Au dixième jour du même mois, le temple est brûlé dans la quatre cent-vingt-cinquième année depuis sa fondation, cent soixantième de l'ère de Nabonassar, première de la XLVIIIᵉ olympiade. *Jer.* LII. 13. 4 *Reg.* XXV. 9. *Usser.* Jeûne observé par les Juifs au neuvième jour de ce mois en mémoire de cet événement. *Zach.* VII. 3. 5. VIII. 19. *Usser.*		
		Au même mois, Nabuzardan transporte à Babylone les habitans de Jérusalem. 4		

Années av. l'ère ch. vulg. selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		Reg. xxv. 11. *et* 2 *Par.* xxvi. 20. *Jer.* xxxix. 9. lii. 15 *et seqq.* C'est la troisième translation des Juifs.		
		Nabuzardan laisse dans la Judée les plus pauvres du peuple. Nabuchodonosor leur donne Godolias pour gouverneur. Jérémie, laissé en liberté, reste dans la Judée. *Jerem.* xxix. 10 *et seqq.* xl. 1 *et seqq.* 4 *Reg.* xxv. 22 *et seqq.*		
3570	3417	Au septième mois de l'année sacrée, premier de l'année civile, Godolias est tué. Johanan rassemble les restes des Juifs. *Jerem.* xli. 1 *et seqq.* 4 *Reg.* xxv. 25. Jeûne observé par les Juifs le 3 de ce mois en mémoire de cet événement. *Zach.* viii. 19. *Usser.*	20	
		Johanan et tous les Juifs consultent Jérémie, s'ils demeureront en Judée. Il leur conseille d'y demeurer. *Jer.* xlii. 1 *et seqq.*		
		Les Juifs vont en Egypte malgré l'avis de Jérémie. Ils l'emmènent avec eux. *Jer.* xliii. 1 *et seqq.*		
		Au cinquième jour du dixième mois de l'année sacrée, quatrième de l'année civile, en la douzième année depuis la translation de Jéchonias, Ezéchiel apprend la ruine de Jérusalem. *Ezech.* xxxiii. 21 *et seqq.*		587
		Au premier jour du douzième mois de l'année sacrée, sixième de l'année civile, Ezéchiel prophétise contre l'Egypte. 1 *Ezech.* xxxii. 1 *et seqq.*		
		Au quinzième jour du même mois, il continue de prophétiser encore contre l'Egypte. *Ezech.* xxxii. 17 *et seqq.*		
3573	3420	Siége de Tyr par Nabuchodonosor: ce siége dure treize ans sous le règne d'Ithobal, roi de Tyr. *Joseph. Usser.* Pendant cet intervalle, Nabuchodonosor fait la guerre aux Philistins, aux Iduméens, aux Ammonites, aux Moabites, etc., selon ce qui avait été prédit par Jérémie et Ezéchiel. *Jer.* xlvii. xlviii. xlix. *Ezech.* xxvi. *Usser.*	23	584
		En la vingt-troisième année du règne de Nabuchodonosor depuis son association à l'empire, Nabuzardan, général de son armée, fait encore transférer à Babylone		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Année avant l'ère ch. vulg.
		près de sept cent cinquante Juifs. *Jer.* LII. 30.		
3574	3421	CXXIIIe sabbatique depuis Josué, LVIIe depuis le schisme.	24	583
3581	3428	CXXIVe sabbatique depuis Josué, LVIIIe depuis le schisme.	31	576
		Vers ce temps les Egyptiens se révoltent contre Apriès, et reconnoissent Amasis pour roi.		
3583	3430	En la vingt-cinquième année depuis la translation de Jéchonias, quatorzième depuis la ruine de Jérusalem, au dixième jour du premier mois de l'année sacrée, septième de l'année civile; Ezéchiel voit en vision le rétablissement de la ville et du temple de Jérusalem. *Ezech.* XL. 1 *et seqq.*	33	574
3585	3432	Tyr se rend à Nabuchodonosor. *Joseph.* C'est en cette année qu'Ussérius place l'époque des soixante-dix ans de l'humiliation de Tyr, annoncés par Isaïe, XXIII. 15 *et* 17. D'autres reculent cette époque jusqu'au temps de la prise de cette ville par Alexandre.	35	572
		En la vingt-septième année depuis la translation de Jéchonias, au premier jour du premier mois de l'année sacrée, septième de l'année civile, Ezéchiel annonce que Dieu va donner l'Egypte à Nabuchodonosor pour le récompenser, lui et son armée, des travaux qu'ils ont soufferts au siége de Tyr. *Ezech.* XXIX. 17 *et seqq.*		
3586	3433	Nabuchodonosor se rend maître de l'Egypte, suivant les prophéties de Jérémie, XLIII. 8 *et seqq.* XLIV. 1 *et seqq.* XLVI. 1 *et seqq.*, et d'Ezéchiel, XXIX. XXX. XXXI. 1. *Usser.*	36	571
3587	3434	Nabuchodonosor, étant retourné à Babylone, voit en songe un grand arbre qui est abattu, mais dont les racines sont conservées. *Dan.* IV. 1 *et seqq.*	37	570
3588	3435	CXXVe sabbatique depuis Josué, LIXe depuis le schisme.	38	569
		Douze mois après le songe de Nabuchodonosor, ce prince est réduit à la condition des bêtes, et demeure sept ans en cet état. *Dan.* IV. 26 *et seqq.*		
		Apriès, roi d'Egypte, veut remonter sur le trône; il est étranglé; et Amasis règne seul environ quarante-quatre ans.		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du troisième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
3595	3442	CXXVIe sabbatique depuis Josué, LXe depuis le schisme. XVIIIe jubilaire depuis Josué, IXe depuis le schisme.	45	562
		Nabuchodonosor est rétabli sur le trône. *Dan.* IV. 31 *et seqq.*		
		Bientôt après Nabuchodonosor meurt, dans la quarante-troisième année de son règne depuis la mort de son père, quarante-cinquième depuis son ascociation à l'empire. Evilmérodach son fils lui succède, et règne deux ans. *Ptol. Usser.*		
		En la trente-septième année depuis la translation de Jéchonias, au vingt-cinquième jour du douzième mois de l'année sacrée, sixième de l'année civile, Evilmérodach donne ordre que ce prince soit mis en liberté, et l'élève au-dessus des rois qui étoient à Babylone. *Jerem.* LII. 31 *et seqq.* 4 *Reg.* XXV. 27 *et seqq.*		
3597	3444	Evilmérodach est tué par Nériglissor, qui lui succède, et règne quatre ans. *Beros. Ptol. Usser.*	47	560
		Il paroît que Jéchonias ne survécut pas à Evilmérodach : on place sa mort vers ce temps. *Jer.* LII. 34. 4 *Reg.* XXV. 30. *Usser.*		
		Cyaxares II, fils d'Astyages roi des Mèdes, succède à son père, et règne vingt-quatre ans : il étoit frère de la mère de Cyrus ; il est appelé dans Daniel Darius-le-Mède, fils d'Assuérus. *Dan.* IX. 1. *Xen. Usser.*		
3598	3445	Cyrus marche à la tête de l'armée des Perses au secours de Cyaxares contre les Babyloniens, en la première année de la LVe olympiade. *Xenoph.* De là se comptent les trente années de règne que plusieurs donnent à Cyrus.	48	559
3601	3448	Nériglissor est tué en combattant contre Cyrus et Cyaxares ; Laborosoarchod son fils lui succède, et ne règne que neuf mois. *Beros.*	51	556
3602	3449	CXXVIIe sabbatique depuis Josué, LXIe depuis le schisme.	52	555
		Laborosoarchod ayant été tué, Nabonide lui succède, et règne dix-sept ans. Il étoit fils d'Evilmérodach. Hérodote le nomme Labynite; Daniel le nomme Balthasar. *Beros. Ptol. Herod. Dan. Usser.*		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		En la première année du règne de Balthasar, Daniel a la vision des quatre bêtes. *Dan.* VII. 1 *et seqq.*		
3604	3451	En la troisième année du règne de Balthasar, Daniel a la vision du bélier et du bouc. *Dan.* XIII. 1 *et seqq.*	54	553
3609	3456	CXXVIIIe sabbatique depuis Josué, LXIIe depuis le schisme.	59	548
		Bataille de Thymbrée entre Cyrus et Crésus roi de Lydie : prise de Sardes par Cyrus.		
3616	3463	CXXIXe sabbatique depuis Josué, LXIIIe depuis le schisme.	66	541
		Cyrus se prépare à marcher contre Balthasar roi de Babylone ; et le bruit de cette nouvelle passe jusqu'à Babylone deux ans avant le siége. *Jer.* LI. 46. *Herod.*		
3618	3465	Cyrus marche contre Babylone ; il défait les Chaldéens ; il met le siége devant Babylone. *Herod. Xenoph. Jer.* LI. 27 *et seqq.*	68	539
3619	3466	Cyrus détourne les eaux de l'Euphrate, et fait entrer son armée dans la ville par le lit de ce fleuve. Babylone est prise. Balthasar est tué. *Herod. Xenoph. Jer.* LI. 31 *et seqq. Dan.* V. 1 *et seqq.* De là se comptent les neuf années du règne que quelques-uns donnent à Cyrus. *Ptol.*	69	538
		Darius le Mède entre en possession de l'empire de Chaldée, qui lui est remis par Cyrus : il étoit alors âgé de soixante-deux ans. *Dan.* V. 31. XI. 1.		
		Daniel, établi l'un des trois premiers ministres de ce prince, devient l'objet de l'envie des autres officiers. Il est jeté dans la fosse aux lions, et en sort plein de vie. *Dan.* VI. 1 *et seqq.*		
3620	3467	Vers la fin de la première année du règne de Darius le Mède sur l'empire de Chaldée, commence la soixante-dixième et dernière année de la captivité des Juifs. Daniel s'humilie devant Dieu, et reçoit la célèbre prophétie des soixante-dix semaines qui se terminent à la mort du Messie. *Dan.* IX. 1 *et seqq.*	70	537
3621	3468	Darius-le-Mède meurt. Cyrus lui succède, et règne sept ans à la tête des Chaldéens, des Perses et des Mèdes, réunis sous un seul empire, connu depuis sous le nom d'empire des Perses. *Xenoph. Joseph.*		537 et 536

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		Fin des soixante-dix ans de la captivité de Babylone, vers le neuvième mois de l'année sacrée, troisième de l'année civile. Edit de Cyrus qui permet aux Juifs de retourner à Jérusalem, et de rebâtir le temple. Cet édit est de la première année de son règne à la tête du nouvel empire des Perses. 2 *Paralip.* XXXVI. 22 *et* 23. *Esdr.* I. 1 *et seqq.*	71	
3622	3469	Au premier jour du septième mois de l'année sacrée, premier de l'année civile, les Israélites commencent d'offrir au Seigneur les holocaustes du matin et du soir. *Esdr.* III. 1 *et seqq.*		536 et 535
		Au quinzième jour du même mois, ils célèbrent la fête des tabernacles. *Esdr.* III. 4.		
		En la seconde année depuis leur retour, au second mois de l'année sacrée, huitième de l'année civile, ils jettent les fondemens du temple. *Esdr.* III. 8 *et seqq.*	72	
3623	3470	CXXX^e^ sabbatique depuis Josué, LXIVe depuis le schisme.	73	534
		En la troisième année du règne de Cyrus, au premier mois de l'année sacrée, septième de l'année civile, Daniel jeûne pendant trois semaines, et au vingt-troisième jour de ce mois, le Seigneur lui révèle les différentes révolutions de l'empire des Perses et de celui des Grecs. *Dan.* X. 1 *et seqq.*		
3627	3474	Mort de Cyrus, dans la soixante-dixième année de son âge, trentième depuis qu'il eut le commandement de l'armée des Perses, neuvième depuis la prise de Babylone, septième depuis qu'il étoit à la tête du nouvel empire formé de la réunion des Chaldéens, des Mèdes et des Perses. *Diodor. Ptol. Xenoph. Usserius.*	77	530
		Cambyse fils de Cyrus succède à son père, et règne sept ans et cinq mois. *Herodot.* Il est appelé dans l'Ecriture Assuérus. *Esdr.* IV. 6.		
		Au commencement du règne de ce prince, les Samaritains accusent les Juifs devant lui. *Esdr.* IV. 6.		
3030	3477	CXXXI^e^ sabbatique depuis Josué, LXVe depuis le schisme.	80	527

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
3631	3478	Mort d'Amasis roi d'Egypte; Psamménit lui succède, et ne règne que six mois.	81	526
3632	3479	Cambyse va faire la guerre en Egypte. *Herodot.*	82	525
3634	3481	En la septième année du règne de Cambyse, deux cent vingt-cinquième de l'ère de Nabonassar, il y eut, selon Ptolémée, une éclipse de lune; et cette année devoit être la cinq-cent-vingt-troisième avant l'ère chrétienne vulgaire.	84	523
		Mort de Cambyse. Smerdis-le-mage lui succède, et ne règne que sept mois. *Herodot.* Il est nommé dans l'Ecriture Artaxerxès. *Esdr.* IV. 7.		
		Les Samaritains lui écrivent une lettre par laquelle ils accusent les Juifs. *Esdr.* IV. 7 *et seqq.*		
		Edit de ce prince pour empêcher de rebâtir Jérusalem. L'ouvrage de la construction du temple demeure interrompu jusqu'à la deuxième année du règne de Darius fils d'Hystaspe. *Esdr.* IV. 17 *et seqq.*		
3635	3482	Smerdis ayant été tué, Darius fils d'Hystaspe est reconnu roi, et règne trente-six ans. *Herodot.* C'est l'Assuérus du livre d'Esther.	85	522
3636	3483	En la deuxième année du règne de Darius, au premier jour du sixième mois de l'année sacrée, douzième de l'année civile, Aggée reproche aux Juifs leur négligence à rebâtir le temple. *Agg.* I. 1 *et seqq.* Ils reprennent l'ouvrage au vingt-quatrième jour de ce mois. *Ibid.* II. 1.	86	521
3637	3484	CXXXII^e sabbatique depuis Josué, LXVIe depuis le schisme.		
		Au vingt-unième jour du septième mois de l'année sacrée, premier de l'année civile, le Seigneur annonce que la gloire de ce nouveau temple sera relevée par la présence du Messie même. *Agg.* II. 2 *et seqq.*		
		Au huitième mois de l'année sacrée, deuxième de l'année civile, en la même année deuxième du règne de Darius, Zacharie exhorte les Juifs à retourner au Seigneur, et à ne pas imiter leurs pères. *Zach.* I. 1 *et seqq.*		
		Au vingt-quatrième jour du neuvième mois		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		de l'année sacrée, troisième de l'année civile, on jette les fondemens du temple. *Agg.* II. 11 *et seqq. Esdr.* VI. 1 *et seqq.*		
		Au vingt-quatrième jour du onzième mois de l'année sacrée, cinquième de l'année civile, en la même année deuxième du règne de Darius, le Seigneur déclare à Zacharie que le temple sera rebâti : il y avoit soixante-dix ans révolus depuis le commencement du dernier siége de Jérusalem par Nabuchodonosor. *Zach.* I. 7 *et seqq.*	87	520
		Edit de Darius pour permettre aux Juifs de rebâtir le temple. *Esdr.* VI. 1 *et seqq.*		
		En la même année, deuxième de Darius, au premier jour du premier mois de l'année sacrée, septième de l'année civile, songe de Mardochée. *Esth.* XI. 2 *et seqq.*		
3639	3486	En la quatrième année du règne de Darius, au quatrième jour du neuvième mois de l'année sacrée, troisième de l'année civile, les Juifs demandent à Zacharie s'ils continueront à observer le jeûne du cinquième mois en mémoire de la ruine du temple : c'étoit dans la soixante-dixième année depuis cet événement. *Zachar.* VII. 1 *et seqq.*	89	519 et 518
3640	3487	En la cinquième année du règne de Darius, Babylone se révolte contre lui ; elle est réduite après un siége de vingt mois. *Herodot.*	90	517
3641	3488	En la sixième année du règne de Darius, au troisième jour du douzième mois de l'année sacrée, sixième de l'année civile, le temple est achevé ; on en célèbre la dédicace. *Esdr.* VI. 15 *et seqq.*	91	516
		Au quatorzième jour du premier mois de l'année sacrée, septième de l'année civile, on célèbre la première Pâque depuis le rétablissement du temple. *Esdr.* VI. 19 *et seqq.*		
3644	3491	CXXXIII^e sabbat. depuis Josué, LXVIIe depuis le schisme. XIXe jubilaire depuis Josué, X^e depuis le schisme.	94	513
3648	3495	Les Romains secouent le joug de la royauté, et établissent chez eux le gouvernement consulaire.	98	509

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
3651	3498	CXXXIVᵉ sabbat. depuis Josué, LXVIIIᵉ depuis le schisme.	101	506
3655	3502	En la vingtième année de Darius, deux-cent-quarante-sixième de l'ère de Nabonassar, il y eut, selon Ptolémée, une éclipse de lune; et cette année devoit être la cinq-cent-deuxième avant l'ère chrétienne vulgaire.	105	502
		Fin des soixante-dix ans de l'abaissement de Tyr, selon Usserius. *Isaï.* XXIII. 15. 17.		
3658	3505	CXXXVᵉ sabbatique depuis Josué, LXIXᵉ depuis le schisme.	108	499
3665	3512	CXXXVIᵉ sabbatique depuis Josué, LXXᵉ depuis le schisme.	115	492
3666	3513	En la trente-unième année du règne de Darius, deux-cent-cinquante-septième de l'ère de Nabonassar, il y eut, selon Ptolémée, une éclipse de lune; et ce devoit être en la quatre-cent-quatre-vingt-onzième année avant l'ère chrétienne vulgaire.	116	491
3670	3517	Mort de Darius fils d'Hystaspe dans la trente-sixième année de son règne. Xerxès son fils lui succède, et règne vingt-un ans. *Herodot. Ptol.*	120	487
		Les Egyptiens venoient de se soulever contre Darius. Xerxès se prépare à marcher contre eux.		
3672	3519	CXXXVIIᵉ sabbat. depuis Josué, LXXIᵉ depuis le schisme.	122	485
3679	3526	CXXXVIIIᵉ sabbat. depuis Josué, LXXIIᵉ depuis le schisme.	129	478
3683	3530	Xerxès associe à la royauté son fils Artaxerxès Longuemain, sous lequel Thémistocle se réfugia en Perse en l'année suivante, au commencement de la quatrième année de la LXXVIᵉ olympiade. *Euseb. Thucyd. Plutarch.*	133	474
3686	3533	CXXXIXᵉ sabbat. depuis Josué, LXXIIIᵉ depuis le schisme.	136	471
		En la troisième année du règne d'Artaxerxès, ce prince donne une grande fête aux grands de sa cour : cette fête dure cent quatre-vingts jours. *Esth.* I. 3 *et seqq.*		
		A la fin de cette fête, le roi donne à tout le peuple un festin qui dure sept jours; au septième jour de ce festin, il répudie la reine Vasthi. *Esth.* I. 5 *et seqq.*		
		Esther est amenée à Suse avec plusieurs		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius,	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		autres filles destinées pour le roi. *Esth.* II. 8 *et seqq.*		
3687	3534	En la quatrième année du règne d'Artaxerxès, depuis son association à l'empire, troisième de la LXXVIIe olympiade, Cimon fils de Miltiade, remporte une double victoire sur les Perses près du fleuve Eurymédon. *Diod. Euseb.*	137	470
3690	3537	Xerxès meurt dans la vingt-unième année de son règne, Artaxerxès son fils lui succède et règne quarante-deux ans depuis la mort de son père. *Ptol.*	140	467
		En la septième année du règne d'Artaxerxès, au dixième mois de l'année sacrée, quatrième de l'année civile, Esther est amenée au roi; il l'épouse avec solennité. *Esth.* II. 16 *et seqq.*		
		En la même année, septième du règne d'Artaxerxès depuis son association, première depuis la mort de son père, Esdras obtient de ce prince une permission pour retourner à Jérusalem avec tous ceux qui voudront le suivre. *Esdr.* VII. 1 *et seqq.*		
		Esdras part au premier jour du premier mois de l'année sacrée, septième de l'année civile; et il arrive au premier jour du cinquième mois de l'année sacrée, onzième de l'année civile. *Esdr.* VII. 8. 9.		
3693	3540	CXLe sabbatique depuis Josué, LXXIVe depuis le schisme. XXe jubilaire depuis Josué, XIe depuis le schisme.	143	464
3695	3542	En la douzième année du règne d'Artaxerxès, Aman prend la résolution de perdre les Juifs, et au premier mois de l'année sacrée, septième de l'année civile, il jette le sort pour déterminer le mois et le jour de cette cruelle exécution. *Esth.* III. 7 *et seqq.*	145	462
		Au treizième jour du premier mois de l'année sacrée, septième de l'année civile, édit donné au nom du roi pour ordonner d'exterminer tous les Juifs au treizième jour du douzième mois de l'année sacrée, sixième de l'année civile. *Esth.* III. 12 *et seqq.*		
		Esther obtient la révocation de cet édit. De nouvelles lettres sont expédiées en faveur des Juifs, au vingt-troisième jour du troisième mois de l'année sacrée,		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		neuvième de l'année civile. *Esth.* VIII. 9 *et seqq.*		
3696	3543	Au treizième jour du douzième mois de l'année sacrée, sixième de l'année civile, les Juifs tuent tous ceux qui avoient conspiré leur perte. *Esth.* IX. 1 *et seqq.*	146	461
3697	3544	Les Egyptiens, soutenus par les Athéniens, se révoltent contre Artaxerxès ; et c'est le commencement d'une guerre qui dura six ans.	147	460
3700	3547	CXLI^e sabbatique depuis Josué, LXXVe depuis le schisme.	150	457
3703	3550	En la vingtième année du règne d'Artaxerxès depuis son association, treizième depuis la mort de son père, au mois de casleu, neuvième de l'année sacrée, troisième de l'année civile, Néhémie apprend l'état déplorable où Jérusalem étoit réduite. *Nehem.* I. 1 *et seqq.*	153	455 et 454
		En la même année, au mois de nisan, premier de l'année sacrée, septième de l'année civile, Néhémie obtient d'Artaxerxès la permission d'aller à Jérusalem, et de la rebâtir. *Nehem.* II. 1 *et seqq.* C'est de là que se comptent les soixante-dix semaines de Daniel. *Dan.* IX. 24 *et* 25. Ici donc commence la première décade de ces soixante-dix semaines.		454
		Au quatrième jour du cinquième mois de l'année sacrée, onzième de l'année civile, on entreprend de rebâtir la muraille ; l'ouvrage est achevé au vingt-cinquième jour du sixième mois de l'année sacrée, douzième de l'année civile. *Nehem.* III. 1 *et seqq. et* VI. 15.		
3704	3551	Au premier jour du septième mois de l'année sacrée, premier de l'année civile, auquel on célébroit la fête des trompettes, Esdras lit au peuple la loi de Dieu. *Nehem.* VIII. 2 *et seqq.*	154	454 et 453
3707	3554	CXLII^e sabbatique depuis Josué, LXXVIe depuis le schisme.	157	450
3714	3561	CXLIII^e sabbat. depuis Josué, LXXVIIe depuis le schisme.	164	443
3715	3562	Néhémie, après avoir gouverné la Judée pendant douze ans, retourne auprès d'Artaxerxès en la trente-deuxième année du règne de ce prince depuis son association. *Nehem.* XIII. 6.	165	442

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		Il revient à Jérusalem, et y réforme plusieurs abus. *Nehem.* XIII *et seqq.* Vers ce temps les Romains suppriment chez eux les consuls, et leur substituent les tribuns militaires.		
3721	3568	CXLIVe sabbat. depuis Josué, LXXVIIIe depuis le schisme.	171	436
3726	3573	Commencement de la guerre du Péloponèse entre les Athéniens et les habitans de cette presqu'île. *Thucyd.*	176	431
3728	3575	CXLVe sabbatique depuis Josué, LXXIXe depuis le schisme.	178	429
3732	3579	Artaxerxès meurt dans la quatrième année de la LXXXVIIIe olympiade, septième de la guerre du Péloponèse, quarante-deuxième de son règne depuis la mort de son père, quarante-neuvième depuis son association. Xerxès son fils lui succède, et ne règne qu'environ un an et quarante-cinq jours. *Diod. Ctésias.*	182	425
3733	3580	Sogdien tue Xerxès, et se fait reconnoître roi à sa place: son règne ne dure que six mois et quinze jours. *Diod. Ctesias.*	183	424
3734	3581	Ochus, autre fils d'Artaxerxès, fait mourir Sogdien, et lui succède: il règne dix-neuf ans: il fut appelé Darius Nothus. *Diod. Thucyd.*	184	425
3735	3582	CXLVIe sabbatique depuis Josué, LXXXe depuis le schisme.	185	422
3742	3589	CXLVIIe sabbat. depuis Josué, LXXXIe depuis le schisme. XXIe jubilaire depuis Josué, XIIe depuis le schisme.	192	415
3745	3592	Les Egyptiens se soulèvent contre les Perses, et déclarent Amyrtée roi d'Egypte	195	412
3749	3596	CXLVIIIe sabbat. depuis Josué, LXXXIIe depuis le schisme.	199	408
3751	3598	Mort d'Amyrtée, roi d'Egypte: Pausiris lui succède par la faveur des Perses.	201	406
3753	3600	Darius Nothus meurt: Arsace son fils lui succède, il prend le nom d'Artaxerxès Mnémon, et règne quarante-trois ans. *Diod. Ctesias.*	203	404
3756	3603	CXLIXe sabbat. depuis Josué, LXXXIIIe depuis le schisme.	206	401
3757	3604	Mort de Pausiris roi d'Egypte: Achoris lui succède, et favorise la révolte d'Evagore roi de Salamine contre les Perses.	207	400
3763	3610	CLe sabbatique depuis Josué, LXXXIVe depuis le schisme.	213	394

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
3769	3616	Mort d'Achoris roi d'Egypte : Psammuthis lui succède.	219	388
3770	3617	CLI^e sabbatique depuis Josué, LXXXVe depuis le schisme. Mort de Psammuthis roi d'Egypte : Néphérités lui succède, et après lui Nectanébus premier du nom.	220	387
3771	3618	Première expédition d'Artaxerxès-Mnémon contre l'Egypte : son armée y échoue.	221	386
3773	3620	Commencement de la seconde décade des soixante-dix semaines.	223	384
3777	3624	CLII^e sabbatique depuis Josué, LXXXVIe depuis le schisme.	227	380
3784	3631	CLIII^e sabbat. depuis Josué, LXXXVIIe depuis le schisme.	234	373
3788	3635	Mort de Nectanébus roi d'Egypte : Tachos lui succède, et se prépare à soutenir une seconde entreprise d'Artaxerxès-Mnémon sur l'Egypte.	230	369
3790	3637	Soulèvement des Egyptiens contre Tachos : ils mettent à sa place Nectanébus II.	232	367
3791	3638	CLIV^e sabbat. depuis Josué, LXXXVIIIe depuis le schisme. XXIIe jubilaire depuis Josué, XIIIe depuis le schisme.	241	366
3792	3639	Les Romains rétablissent chez eux la puissance consulaire.	234	365
3796	3643	Artaxerxès-Mnémon meurt : Ochus son fils lui succède; on lui donne aussi le nom d'Artaxerxès : il règne vingt-trois ans. *Diod.*	246	361
3798	3645	CLV^e sabbbatique depuis Josué, LXXXIXe depuis le schisme.	248	359
3805	3652	CLVI^e sabbatique depuis Josué, XC^e depuis le schisme.	255	352
3807	3654	Ochus porte la guerre dans l'Egypte, et emmène en captivité un nombre de Juifs qu'il y avoit pris. *Georg. Sync. Joseph. Paul. Oros.*	257	350
3808	3655	Ochus revient en Egypte, et achève de la soumettre : Nectanébus, dernier roi de race égyptienne, est obligé de s'enfuir en Ethiopie, d'où il ne revient jamais.	258	349
3812	3659	CLVII^e sabbatique depuis Josué, XCI^e depuis le schisme.	262	345
3814	3661	Jaddus succède au pontife Johanan, son père, et exerce la sacrificature pendant vingt-un ans. *Jos. Euseb. Scaliger.*	264	343
3819	3666	CLVIII^e sabbatique depuis Josué, XCII^e depuis le schisme.	269	338

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		Ochus est empoisonné par Bagoas, son favori. Arsès son fils lui succède : il ne règne que deux ans. *Diod.*		
3821	3668	Arsès est assassiné par Bagoas, qui met à sa place Darius Codoman. Ce prince règne six ans. *Diod.*	271	336
		Alexandre monte sur le trône de Macédoine, et règne douze ans. *Arrian.* 1 *Mach.* I. 8.		
3825	3672	Alexandre se rend maître de Tyr ; ce paroît être l'objet littéral de la prophétie d'Isaïe contre Tyr : là commencent les soixante-dix ans de l'humiliation de Tyr. *Isai.* XXIII. 15 *et* 17.	275	332
		Ce prince vient à Jérusalem, respecte le grand-prêtre Jaddus, et favorise les Juifs. *Joseph.*		
3826	3673	CLIX^e sabbatique depuis Josué, XCIII^e depuis le schisme.	276	331
3827	3674	Mort de Darius Codoman en la troisième année de la CXII^e olympiade : fin du royaume des Perses. *Curt.*	277	330
3833	3680	CLX^e sabbatique depuis Josué, XCIV^e depuis le schisme.	283	324
		Mort d'Alexandre en la première année de CXIV^e olympiade. *Curt.*		
		Ptolémée Soter fils de Lagus reçoit en partage le gouvernement de l'Egypte. C'est de là qu'on commence à compter les années de l'empire des Lagides en Egypte. Ce prince règne quarante ans. *Ptol.*		
3835	3682	Le pontife Jaddus meurt. Onias Ier son fils lui succède, et exerce pendant vingt-un ans. *Jos. Euseb. Scaliger.*	285	322
3837	3684	Ptolémée se rend maître de Jérusalem, et transporte en Egypte un très-grand nombre de Juifs. *Joseph.*	287	320
3840	3687	CLXI^e sabbatique depuis Josué, XCV^e depuis le schisme. XXIIIe jubilaire depuis Josué, XIVe depuis le schisme.	290	317
3843	3690	Commencement de la troisième décade des soixante-dix semaines.	293	314
3845	3692	Séleucus se rend maître de Babylone et des provinces voisines : là commencent les années de son règne, qui fut de trente-deux ans. *Diod.* C'est aussi là que commence l'ère fameuse des Séleucides, appelée par les Juifs l'ère des contrats. Les deux livres des Machabées l'appellent	295	312

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		l'ère du royaume des Grecs; et tous deux l'emploient dans leurs dates, mais avec cette différence, que le premier de ces livres la fait commencer au printemps, et l'autre à l'automne de la même année. *Usser.*		
3847	3694	CLXIIe sabbatique depuis Josué, XCVIe depuis le schisme.	297	310
3854	3701	CLXIIIe sabbatique depuis Josué, XCVIIe depuis le schisme.	304	303
3856	3703	Le pontife Onias Ier meurt. Simon Ier son fils, surnommé le Juste, lui succède, et exerce pendant neuf ans. *Jos. Euseb. Scal.*	306	301
		Bataille d'Ipsus, après laquelle l'empire d'Alexandre demeure divisé en quatre monarchies principales : celles d'Egypte, de Syrie, de Macédoine et de Thrace.		
3861	3708	CLXIVe sabbatique depuis Josué, XCVIIIe depuis le schisme.	311	296
6865	3712	Le pontife Simon Ier meurt. Eléazar son frère lui succède, et exerce pendant trente-trois ans. *Jos. Euseb. Scal.*	315	292
3867	3714	Vers ce temps Antigone, disciple du pontife Simon et maître de Sadoc, devient chef d'une secte particulière, qui, du nom de son disciple Sadoc, fut depuis appelée la secte des *sadducéens.*	317	290
3868	3715	CLXVe sabbatique depuis Josué, XCIXe depuis le schisme.	318	289
3872	3719	Ptolémée Soter, roi d'Egypte, associe au trône son fils Ptolémée-Philadelphe : ce prince règne trente-neuf ans depuis cette association. *Joseph.*	322	285
3873	3720	Mort de Ptolémée Soter, après quarante ans de règne. *Eus.* Philadelphe lui succède, et règne seul trente-huit ans. *Ptol.*	323	284
3875	3722	CLXVIe sabbatique depuis Josué, Ce depuis le schisme.	325	282
3877	3724	Séleucus, roi de Syrie, est assassiné. Antiochus Soter son fils lui succède, et règne dix-neuf ans. *Eus.*	327	280
3880	3727	Ptolémée Philadelphe, en la septième année de son règne depuis la mort de son père, fait traduire en grec les livres saints. *Jos. Epiphan.*	330	277
3882	3729 3730	CLXVIIe sabbatique depuis Josué, CIe depuis le schisme.	332	275
3889		CLXVIIIe sabbatique depuis Josué, CIIe	339	268

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		depuis le schisme. XXIVe jubilaire depuis Josué, XVe depuis le schisme.		
3893	3740	Vers ce temps commencent les guerres des Romains contre les Carthaginois.	343	264
3895	3742	Fin des soixante-dix ans de l'humiliation de Tyr depuis sa prise par Alexandre.	345	262
3896	3743	CLXIXe sabbatique depuis Josué, CIIIe depuis le schisme.	346	261
		Antiochus Soter, roi de Syrie, fait proclamer roi son fils Antiochus, depuis surnommé Théus. Antiochus Soter meurt bientôt après. Antiochus Théus règne quinze ans. *Eus.*		
3898	3745	Le pontife Eléazar meurt. Manassé son oncle lui succède, et exerce pendant vingt-six ans. *Jos. Euseb. Scalig.*	348	259
3903	3750	CLXXe sabbatique depuis Josué, CIVe depuis le schisme.	353	254
3908	3755	Mariage de Bérénice, fille de Ptolémée-Philadelphe, roi d'Egypte, avec Antiochus Théus, roi de Syrie.	358	249
3910	3757	CLXXIe sabbatique depuis Josué, CVe depuis le schisme.	360	247
3911	3758	Mort de Ptolémée-Philadelpe, roi d'Egypte, dans la trente-huitième année de son règne depuis la mort de son père, trente-neuvième depuis son association. Ptolémée Evergètes Ier son fils lui succède, et règne vingt-cinq ans. *Jos. Ptol.*	361	246
		Antiochus Théus, roi de Syrie, est empoisonné par sa femme Laodice, qui fait déclarer roi Séleucus Callinicus, son fils : ce prince règne vingt ans. *Eus.*		
		Ptolémée Evergètes Ier se rend maître d'une grande partie de la Syrie, et vient à Jérusalem. *Joseph.*		
3913	3760	Commencement de la quatrième décade des soixante-dix semaines.	363	244
3917	3764	CLXXIIe sabbatique depuis Josué, CVIe depuis le schisme.	367	240
3924	3771	CLXXIIIe sabbatique depuis Josué, CVIIe depuis le schisme.	374	233
		Le pontife Manassé meurt. Onias II son petit-neveu lui succède, et exerce pendant quatorze ans. *Jos. Eus. Scal.*		
3631	3778	CLXXIVe sabbatique depuis Josué, CVIIIe depuis le schisme.	381	226
		Séleucus Callinicus roi de Syrie meurt. Sé-		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		leucus Céraunus, son fils aîné, lui succède, et règne trois ans. *Eus.*		
3934	3781	Mort de Seleucus Céraunus, roi de Syrie. Antiochus son frère, surnommé le Grand, lui succède, et règne trente-six ans. *Eus.*	384	223
3936	3783	Mort de Ptolémée Evergètes Ier, roi d'Egypte. Ptolémée Philopator son fils lui succède, et règne dix-sept ans. *Ptol.*	386	221
3938	3785	CLXXVe sabbatique depuis Josué, CIXe depuis le schisme. XXVe jubilaire depuis Josué, XVIe depuis le schisme.	388	219
		Le pontife Onias II meurt. Simon II son fils lui succède, et exerce pendant vingt ans. *Jos. Eus. Scal.*		
3940	3787	Ptolémée Philopator vient à Jérusalem, et veut entrer dans le temple. Les prêtres l'en empêchent. Il retourne en Egypte, et fait éclater sa colère sur les Juifs. Dieu délivre son peuple. 3 *Mach.* I. 1 *et seqq.*	390	217
3945	3792	CLXXVIe sabbatique depuis Josué, CXXe depuis le schisme.	395	212
3952	3799	CLXXVIIe sabbatique depuis Josué, CXIe depuis le schisme.	402	205
3953	3800	Mort de Ptolémée Philopator, roi d'Egypte. Ptolémée Epiphanes son fils lui succède, et règne vingt-quatre ans. *Ptol.*	403	204
3958	3805	Le pontife Simon II meurt. Onias III son fils lui succède, et exerce pendant vingt-quatre ans. *Jos. Fastis Siculis.*	408	199
		Sous le pontificat d'Onias III les Lacédémoniens font alliance avec les Juifs. 1 *Mach.* XII. 7 *et seqq.*		
3959	3806	CLXXVIIIe sabbatiq. depuis Josué, CXIIe depuis le schisme.	409	198
		Antiochus-le-Grand est reçu par les Juifs dans Jérusalem. *Jos.*		
3966	3813	CLXXIXe sabbatique depuis Josué, CXIIIe depuis le schisme.	416	191
3970	3817	Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, est tué. Séleucus Philopator son fils lui succède, et règne douze ans. *Eus.*	420	187
3973	3820	CLXXXe sabbatique depuis Josué, CXIVe depuis le schisme.	423	184
3977	3824	Mort de Ptolémée Epiphanes, roi d'Egypte. Ptolémée Philométor son fils lui succède, et règne trente-cinq ans. *Ptol.*	427	180
3980	3827	CLXXXIe sabbatique depuis Josué, CXVe depuis le schisme.	430	177

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
3981	3828	Séleucus Philopator envoie en Judée Héliodore pour piller les trésors du temple. 2 *Mach.* III. 1 *et seqq.*	431	176
3982	3829	Séleucus Philopator est empoisonné par Héliodore. Antiochus Epiphanes son frère lui succède, vers la fin de la cent trente-septième année de l'ère des Grecs ou des Séleucides, et règne onze ans et quelques mois. 1 *Mach.* I. 11. VI. 16.	432	175
		Jason supplante le pontife Onias III son frère, et usurpe la souveraine sacrificature, il n'en jouit que trois ans. 2 *Mach.* IV. 7 *et seqq. Jos.*		
3983	3830	Etablissement d'un gymnase à Jérusalem. 1 *Mach.* I. 11 *et seqq.* 2 *Mach.* IV. 12 *et seqq.*	433	174
		Commencement de la cinquième décade des soixante-dix semaines.		
		Vers ce temps commence chez les Juifs la secte des pharisiens.		
3984	3831	Antiochus est reçu dans Jérusalem par Jason. 2 *Mach.* IV. 21. 22.	434	173
3985	3832	Ménélaüs supplante Jason, et lui enlève la souveraine sacrificature, qu'il possède pendant dix ans. 2 *Mach.* IV. 23 *et seqq.*	435	172
3987	3834	CLXXXII^e^ sabbat depuis Josué, CXVI^e^ depuis le schisme. XXVIe jubilaire depuis Josué, XVIIIe depuis le schisme.	437	170
		Le pontife Ménélaüs, appelé à Antioche, laisse à Jérusalem Lysimaque son frère en qualité de vice-gérant. *Jos.*		
		Le pontife Onias III est tué par Andronique. 2 *Mach.* IV. 29 *et seqq.*		
		Lysimaque est tué dans un tumulte populaire. *Jos.*		
		Des prodiges effrayans paraissent dans l'air au dessus de Jérusalem pendant quarante jours. 2 *Mach.* V. 1 *et seqq.*		
		Antiochus ravage l'Egypte en la cent-quarante-troisième année de l'ère des Séleucides. 1 *Mach.* I. 21.		
		Il vient à Jérusalem, s'en rend maître, y fait un grand carnage, entre dans le temple, et profane les vases sacrés. 1 *Mach.* I. 21 *et seqq.* 2 *Mach.* V. 11 *et seqq.*		
3988	3835	Ptolémée Philométor étant tombé entre les mains d'Antiochus, les Alexandrins proclament roi Ptolémée Evergètes II son	438	169

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		frère cadet. Philométor, étant relâché, s'unit à son frère.		
		Popilius Lénas, un des ambassadeurs que les Romains avoient envoyés en Egypte, oblige Antiochus d'en sortir, et de s'accommoder avec les deux frères.		
3989	3836	Antiochus envoie à Jérusalem Apollonius, qui y exerce de nouvelles violences. 1 *Mach.* I. 30 *et seqq.* 2 *Mach.* v. 24 *et seqq.*	439	168
3990	3837	Edit d'Antiochus Epiphanes pour contraindre tous les peuples de ses états de suivre la religion des Grecs. 1 *Mach.* I. 43 *et seqq.*		
		Antiochus envoie un vieillard d'Antioche en Judée pour forcer les Juifs à embrasser le culte des idoles. 2 *Mach.* VI. 1 *et seqq.*		
		Au quinzième jour du mois de casleu, qui est le troisième de l'année civile, en la cent-quarante-cinquième année de l'ère des Séleucides, Antiochus fait placer l'idole de Jupiter sur l'autel du Seigneur. 1 *Mach.* I. 57.		
		Martyre du vieillard Eléazar. 2 *Mach.* VI. 18.	440	167
		Martyre des sept frères Machabées et de leur mère. 2 *Mach.* VII. 1 *et seqq.*		
		Mathatias sort de Jérusalem avec sa famille, et se retire sur la montagne de Modin. 1 *Mach.* II. 1 *et seqq.*		
		Il tue l'officier qu'Antiochus avoit envoyé pour contraindre les Juifs à sacrifier aux idoles, et se retire sur les montagnes avec les siens. 1 *Mach.* II. 15 *et seqq.*		
3991	3838	Mathatias meurt en la cent-quarante-sixième année de l'ère des Séleucides. Judas Machabée son fils lui succède en la charge de chef du peuple fidèle qui s'étoit assemblé auprès de Mathathias. 1 *Mach.* II. 49 *et seqq.* III. 1.	441	166
		Judas fortifie son parti. 2 *Mach.* VIII. 1 *et seqq.*		
		Judas défait l'armée d'Apollonius qui commandoit pour Antiochus dans la Judée. 1 *Mach.* III. 10 *et seqq.*		
		Il défait l'armée de Seron, gouverneur de la Celé-Syrie. 1. *Mach.* III. 13 *et seqq.*		
3992	3839	En l'année cent-quarante-septième de l'ère des Séleucides, Antiochus va en Perse pour y lever des tributs, et laisse à Lysias	442	165

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		le gouvernement de son royaume. 1 *Mach.* III. 31 *et seqq.*		
		Philippe gouverneur de Judée envoie vers Ptolémée fils de Dorymènes, gouverneur de la Célé-Syrie, pour lui demander du secours contre Judas Machabée. 2 *Mach.* VIII. 8 *et seqq.*		
		Lysias envoie en Judée Ptolémée fils de Dorymènes, Nicanor et Gorgias avec des troupes, pour ruiner tout le pays. 1 *Mach.* III. 38 *et seqq.*		
		Judas attaque les ennemis, et les met en fuite. 1 *Mach.* III. 42 *et seqq.* 2 *Mach.* VIII. 1 *et seqq.* 1		
		Timothée et Bacchides, généraux de l'armée de Syrie, sont battus par Judas. 2 *Mach.* VIII. 30 *et seqq.*		
		Au commencement de l'an 148 de l'ère des Séleucides, Lysias lève une nombreuse armée plus forte que la première, et elle est encore défaite par Judas. 1 *Mach.* IV. 28 *et seqq.*		
		Judas retourne à Jérusalem. 1 *Mach.* IV 36 *et seqq.*		
3993	3840	Au vingt-cinquième jour de casleu, qui est le troisième mois de l'année civile, l'an 148 de l'ère des Séleucides, est célébrée la nouvelle dédicace de l'autel du Seigneur. 1 *Mach.* IV. 52 *et seqq.* 2 *Mach.* X. 5 *et seqq.*	443	
		Antiochus Epiphanes meurt frappé de Dieu au commencement de l'an 149 de l'ère des Séleucides. Antiochus Eupator son fils lui succède, et ne règne qu'environ deux ans. 1 *Mach.* VI. 1 *et seqq.* 2 *Mach.* IX. 1 *et seqq.* *Jos.*		164
3994	3841	CLXXXIIIe sabbat. depuis Josué, CXVIIe depuis le schisme.	444	163
		Judas marche contre un autre Timothée qui désoloit le pays de Galaad, et remporte sur lui la victoire. 1 *Mach.* V. 9 *et seqq.*		
		Lysias vient une seconde fois en Judée avec une puissante armée : il est contraint de faire la paix avec Judas. 2 *Mach.* XI. 1 *et seqq.*		
		Perfidie de ceux de Joppé et de ceux de Jamnia châtiée par Judas. 2 *Mach.* XII. 3 *et seqq.*		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		Nouvelle victoire de Judas contre ce Timothée qui désoloit le pays de Galaad. 2 *Mach.* XII. 10 *et seqq.* 1 *Mach.* V. 37 *et seqq.*		
		Combat contre Gorgias, gouverneur de l'Idumée. 2 *Mach.* XII. 32 *et seqq.*		
		Judas assiége les étrangers qui étoient dans la forteresse de Jérusalem. 1 *Mach.* VI. 18 *et seqq.*		
		Antiochus Eupator marche contre les Juifs. 2 *Mach.* XIII. 1 *et seqq.* 1 *Mach.* VI. 28 *et seqq.*		
		Il vient assiéger Jérusalem; et c'étoit dans une année sabbatique. 1 *Mach.* VI. 48 *et seqq.*		
		Il se réconcilie avec les Juifs, et déclare Judas chef et prince de la Judée. 1 *Mach.* VI. 55 *et seqq.* 2 *Mach.* XIII. 23 *et seqq.* De là se prennent les cent vingt-six ans que Josèphe compte pour la durée du règne des Asmonéens jusqu'à la prise de Jérusalem par Hérode. *Usser.*		
3995	3842	Eupator condamne à mort le pontife Ménélaüs, et donne la souveraine sacrificature à Alcime qui étoit de la race d'Aaron, mais non pas de la famille des grands-prêtres. Il ne la posséda que deux ans. 2 *Mach.* XIII. 4 *et seqq.* *Jos.*	445	162
		En la cent-cinquante-unième année de l'ère des Séleucides, Démétrius Soter, fils de Séleucus Philopator, s'échappe de Rome où il étoit retenu, se rend en Syrie, où il fait mourir Antiochus Eupator, et s'empare du trône : il règne douze ans. 1 *Mach.* VII. 1 *et seqq.* 2 *Mach.* XIV. 1 *et seqq.*		
		Alcime demande à Démétrius la confirmation de la dignité de grand-prêtre, qu'il avoit reçue d'Eupator. 2 *Mach.* XIV. 3 *et seqq.*		
		Il revient en Judée avec Bacchides, et entre dans Jérusalem. 1 *Mach.* VII. 8 *et seqq.*		
3996	3843	Démétrius envoie Nicanor contre les Juifs. 2 *Mach.* XIV. 12 *et seqq.*	446	161
		Premier avantage de Judas sur Nicanor. 1 *Mach.* VII. 30 *et seqq.*		
		Mort du célèbre vieillard Razias. 2 *Mach.* XIV. 37 *et seqq.*		
		Seconde bataille de Judas contre Nicanor,		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		dans laquelle Nicanor est tué, et Judas remporte une victoire complète, au treizieme jour du mois adar, qui étoit le sixième de l'année civile. 2 *Mach.* xv. 1 *et seqq.* 1 *Mach.* VII. 39 *et seqq.*		
		Le nom des Romains vient à la connoissance de Judas Machabée : il envoie des ambassadeurs à Rome pour faire alliance avec eux. 1 *Mach.* VIII. 1 *et seqq.*		
		Démétrius renvoie Bacchides et Alcime dans la Judée avec ses meilleures troupes. 1 *Mach.* IX. 1 *et seqq.*		
		Judas livre la bataille, et est tué dans le combat, au premier mois de l'année sacrée, septième de l'année civile, l'an cent-cinquante-deuxième de l'ère des Séleucides. 1 *Mach.* IX. 7 *et seqq.*		
		Jonathas Machabée est choisi pour chef de sa nation en la place de Judas. 1 *Mach.* IX. 28 *et seqq.*		
		Bacchides poursuit Jonathas. 1 *Mach.* IX. 32 *et seqq.*		
3697	3844	Alcime meurt frappé de Dieu en la cent-cinquante-troisième année de l'ère des Séleucides, au second mois de l'année sacrée, huitième de l'année civile. 1 *Mach.* IX. 54 *et seqq.* Selon Josèphe, la souveraine sacrificature demeura vacante pendant sept ans. *Joseph.*	447	160
		Bacchides s'en retourne, et le pays demeure en paix pendant deux ans. 1 *Mach.* IX. 57.		
3996	3846	Bacchides revient en Judée, assiége Jonathas : son armée est défaite par Simon : il fait la paix avec Jonathas, et laisse la Judée en paix. 1 *Mach.* IX. 58 *et seqq.*	449	158
4001	3848	CLXXXIV^e^ sabb. depuis Josué, CXVIII^e^ depuis le schisme.	451	156
4004	3851	En la cent-soixantième année de l'ère des Séleucides, Alexandre Bala se donne pour fils d'Antiochus Epiphanes, et vent se faire reconnoître roi de Syrie. 1 *Mach.* X. 1.	454	153
		Alexandre et Démétrius écrivent à Jonathas pour l'attirer dans leur parti. 1 *Mach.* X. 3 *et seqq.*		
4005	3852	En la même année cent-soixantième de l'ère des Séleucides, au septième mois de l'année sacrée, premier de l'année civile, Jonathas exerce la fonction de grand-		

Années av. l'ère ch. vulg. selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		prêtre en la fête des tabernacles. 1 *Mach.* x. 21. Il réunit la double qualité de grand-prêtre et de prince de sa nation, et gouverna en cette double qualité pendant neuf ans. *Jos.*		
		Seconde lettre de Démétrius au peuple juif. 1 *Mach.* x. 25.	455	152
		Jonathas et son peuple embrassent le parti d'Alexandre. 1 *Mach.* x. 46 *et seqq.*		
4007	3854	Bataille entre Démétrius et Alexandre: Démétrius est tué. Alexandre demeure maître de l'empire de Syrie, il règne cinq ans. 1 *Mach.* x. 48 *et seqq.*	457	150
		En l'année cent-soixante-deuxième de l'ère des Séleucides, Alexandre Bala épouse la fille de Ptolémée Philométor, roi d'Egypte: ces deux princes viennent à Ptolémaïde; Jonathas y paroît avec éclat. 1 *Mach.* x. 51 *et seqq.*		
		Onias, fils du pontife Onias III, bâtit en Egypte le temple qui fut appelé le temple d'Onion. *Joseph.*		
4008	3855	CLXXXVe sabbat. depuis Josué, CXIXe depuis le schisme.	458	149
4009	3856	En la cent-soixante-troisième année de l'ère des Séleucides, Démétrius Nicator, fils aîné de Démétrius Soter, vient en Cilicie pour recouvrer le royaume de son père. 1 *Mach.* x. 67 *et seqq.*	459	148
		Apollonius, gouverneur de la Célé-Syrie, se donne à Démétrius, et marche contre Jonathas, par qui il est mis en fuite. 1 *Mach.* x. 69 *et seqq.*		
4011	3858	Ptolémée Philométor, feignant de vouloir secourir Alexandre, s'empare de son royaume. 1 *Mach.* xi. 1 *et seqq.*	461	146
		Il ôte sa fille à Alexandre, et la donne à Démétrius. 1 *Mach.* xi. 9 *et seqq.*		
4012	3859	Alexandre marche contre lui, perd la bataille, et se retire en Arabie, où il périt. 1 *Mach.* xi. 14 *et seqq.*	462	145
		On apporte sa tête au roi Ptolémée, qui meurt trois jours après. 1 *Mach.* xi. 18.		
		Démétrius Nicator rentre dans le royaume de Syrie, l'an cent-soixante-septième de l'ère des Séleucides. 1 *Mach.* xi. 19.		
		Ptolémée Physcon succède à son frère Philométor sur le trône d'Egypte, et règne		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm.t de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		vingt-neuf ans. Il est aussi nommé Evergètes II. *Jos. Ptol.*		
		Jonathas assiége la forteresse de Jérusalem. 1 *Mach.* XI. 20 *et seqq.*		
		Démétrius le fait venir à Ptolémaïde, le comble d'honneurs, et accorde de grands priviléges aux Juifs. 1 *Mach.* XI. 22 *et seqq.*		
		Scipion le jeune se rend maître de Carthage, et la fait démolir.		
4013	3860	Antiochus Théus, fils de Bala, soutenu par Tryphon, se rend maître d'une partie du royaume de Syrie. 1 *Mach.* XI. 54 *et seqq.*	463	144
		Jonathas renouvelle l'alliance avec les Romains et les Lacédémoniens. 1 *Mach.* XII. 1 *et seqq.*		
		Il est pris en trahison dans Ptolémaïde par Tryphon, qui, quelque temps après, le met à mort. 1 *Mach.* XII. 39 *et seqq.*		
4014	3861	Simon Machabée succède à son frère Jonathas dans la double qualité de pontife et de prince du peuple. Il gouverne pendant huit ans. 1 *Mach.* XIII. 1 *et seqq.* *Joseph.*	464	143
		Les Romains et les Lacédémoniens renouvellent avec Simon l'alliance qu'ils avoient faite avec Judas et avec Jonathas. 1 *Mach.* XIV. 16 *et seqq.*		
		Thryphon tue le jeune Antiochus, et s'empare de son royaume. 1 *Mach.* XIII. 31 *et seqq.*		
		Simon reconnoît Démétrius Nicator : les Juifs sont délivrés du joug des gentils en cette année, 170e de l'ère des Séleucides. 1 *Mach.* XIII. 34 *et seqq.*		
4015	3862	CLXXXVIe sabbat. depuis Josué, CXXe depuis le schisme.	465	142
		Les troupes syriennes qui tenoient la citadelle de Jérusalem sont obligées de se retirer : et Simon y entre le vingt-troisième jour du second mois de l'année sacrée, huitième de l'année civile, l'an 171 de l'ère des Séleucides. 1 *Mach.* XIII. 49 *et seqq.*		
		Simon établit son fils Jean Hircan général des troupes d'Israël. 1 *Mach.* XIII. 54.		
4016	3863	L'an 172 de l'ère des Séleucides, Démétrius	466	141

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		marche contre les Parthes; il est fait prisonnier. 1 *Mach.* XIV. 1 *et seqq.*		
		Simon envoie des ambassadeurs à Rome. 1 *Mach.* XIV. 24.		
		Simon est reconnu grand-prêtre et chef de la nation des Juifs dans une grande assemblée tenue à Jérusalem dans le dix-huitième jour du mois élul, qui étoit le douzième de l'année civile, l'an 172 de l'ère des Séleucides. 1 *Mach.* XIV. 27 *et seqq.*		
4017	3864	Antiochus Sidètes, frère de Démétrius Nicator, écrit à Simon des lettres très-obligeantes. 1 *Mach.* XV. 1 *et seqq.*	467	140
4018	3865	L'an 174 de l'ère des Séleucides, Antiochus Sidètes rentre dans le royaume de ses pères, et règne neuf ans. 1 *Mach.* XV. 10 *et seqq.*	468	139
		Retour des ambassadeurs que Simon avoit envoyés à Rome. 1 *Mach.* XV. 15 *et seqq.*		
		Antiochus Sidètes se brouille avec Simon, et envoie Cendebée pour ravager la Palestine. 1 *Mach.* XV. 27 *et seqq.*		
4019	3866	Cendebée est battu par Jean et Judas fils de Simon. 1 *Mach.* XVI. 1 *et seqq.*	469	138
4022	3869	CLXXXVII^e sabbat. depuis Josué, CXXI^e depuis le schisme.	472	135
		Simon est tué en trahison avec deux de ses fils par Ptolémée son gendre, l'an 177 de l'ère des Séleucides, an onzième mois de l'année sacrée, cinquième de l'année civile. 1 *Mach.* XVI. 11 *et seqq.*		
		Jean Hyrcan succède à Simon son père dans la dignité de grand-prêtre et dans l'autorité de chef du peuple de Dieu : et il exerce l'une et l'autre fonction pendant vingt-neuf ans. 1 *Mach.* XVI. 24. *Joseph.*		
		Antiochus Sidètes assiége Jean Hyrcan dans Jérusalem. *Joseph.*		
4026	3873	Antiochus Sidètes va faire la guerre aux Parthes. *Justin.*	476	131
4027	3874	Antiochus Sidètes périt dans un combat Démétrius Nicator remonte sur le trône de Syrie. *Justin.*	477	130
		Hyrcan secoue le joug des rois de Syrie. *Joseph.*		
4028	3875	Il subjugue les Iduméens, et les oblige à recevoir la circoncision. *Joseph.*	478	129

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
4029	3876	CLXXXVIII^e sabbatique depuis Josué, CXXII^e depuis le schisme.	479	128
4030	3877	Hyrcan envoie des ambassadeurs à Rome pour renouveler l'alliance avec le sénat. *Joseph.*	480	127
4031	3878	Démétrius est détrôné par Alexandre Zébina, qui se fait reconnoître roi de Syrie. *Justin.*	481	126
4033	3880	Séleucus, fils aîné de Démétrius Nicator, est déclaré roi, et ne règne qu'un an. *Justin.*	483	124
4034	3881	Séleucus est tué par Cléopâtre sa mère : Antiochus Grypus lui succède, et règne vingt-six ans. *Justin.*	484	123
4035	3882	Alexandre Zébina est vaincu par Grypus, et meurt peu de temps après. *Justin.*	485	122
4036	3883	CLXXXIX^e sabb. depuis Josué, CXXIII^e depuis le schisme. XXVIIe jubilaire depuis Josué, XVIIIe depuis le schisme.	486	121
4041	3888	Mort de Ptolémée Physcon. Ptolémée Lathyre lui succède, et règne trente-cinq ans. *Justin.*	491	116
4043	3890	CXC^e sabbatique depuis Josué, CXXIV^e puis le schisme.	493	114
		Antiochus le Cyzicénien, fils d'Antiochus Sidètes, prend les armes contre Grypus son frère. *Justin.*		
4045	3892	Il oblige Grypus à lui abandonner le royaume de Syrie. *Justin.*	495	112
4046	3893	Grypus rentre en Syrie, et les deux frères partagent le royaume entre eux. *Justin.*	496	111
4047	3894	Jean Hyrcan se rend maître de Samarie, et devient très-puissant. *Joseph.*	497	110
4050	3897	CXCI^e sabbatique depuis Josué, CXXV^e depuis le schisme.	500	107
4051	3898	Mort de Jean Hyrcan. Judas Aristobule son fils aîné lui succède. Il prend le titre de roi, et ne règne qu'un an. *Joseph.*	501	106
		Cléopâtre, mère de Lathyre, le chasse d'Egypte, et lui substitue Alexandre son frère. *Justin.*		
4052	3899	Aristobule meurt. Alexandre Jannée son frère lui succède et règne vingt-sept ans. *Joseph.*	502	105
		Il attaque Ptolémaïde : Ptolémée Lathyre vient au secours de cette ville. *Joseph.*		
4053	3900	Victoire signalée de Lathyre sur Alexandre, roi des Juifs. *Joseph.*	503	104

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		Commencement de la sixième décade des soixante-dix semaines.		
4055	3902	Alexandre Jannée fait alliance avec Cléopâtre, reine d'Egypte. *Joseph.*	505	102
4057	3904	CXCIIe sabbatique depuis Josué, CXXVIe depuis le schisme.	507	100
4060	3907	Mort d'Antiochus Grypus. Séleucus son fils lui succède, et règne quatre ans. *Justin.*	510	97
4063	3910	Antiochus le Cyzicénien est vaincu et mis à mort. *Justin.*	513	94
4064	4911	CXCIIe sabbatiq. depuis Josué, CXXVIIe depuis le schisme.	514	93
		Antiochus Eusèbe, fils du Cyzicénien, se fait déclarer roi. *Joseph.*		
		Séleucus est défait par Eusèbe, et brûlé dans Mopsuestie. *Joseph.*		
4065	3912	Antiochus, frère de Séleucus et second fils de Grypus, prend le diadème. Il est défait presque aussitôt après par Eusèbe, et se noie dans l'Oronte. *Joseph.*	515	92
4066	3913	Philippe son frère, troisième fils de Grypus, lui succède. *Joseph.*	516	91
4067	3914	Démétrius Euchère, quatrième fils de Grypus, est établi roi à Damas par le secours de Lathyre. *Joseph.*	517	90
4068	3915	Alexandre, roi d'Egypte, tue sa mère Cléopâtre. *Justin.*	518	89
4069	3916	Alexandre est chassé, et meurt peu de temps après. Lathyre est rappelé. *Just.*	519	88
		Antiochus Eusèbe, vaincu par Philippe et Démétrius, se retire chez les Parthes, qui le rétablirent sur le trône deux ans après. *Joseph.*		
4071	3918	CXCIVe sabbatiq. depuis Josué, CXXVIIIe depuis le schisme.	521	86
4072	3919	Démétrius ayant été pris par les Parthes, Antiochus Dionysus, cinquième fils de Grypus, est établi sur le trône de Damas. *Joseph.*	522	85
4074	3921	Antiochus Eusèbe se réfugie en Cilicie, où il demeure caché. *Joseph.*	524	83
		Les Syriens, fatigués de tant de changemens, choisissent pour roi Tygrane, roi d'Arménie. Il règne quatorze ans par un vice-roi. *Justin.*		
4076	3923	Mort de Ptolémée Lathyre. Alexandre II, fils d'Alexandre Ier, protégé par Scylla, est nommé roi d'Egypte : il règne seize ans. *Appian.*	526	81

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
4078	3925	CXCV^e sabbat. depuis Josué, CXXIX^e depuis le schisme.	528	79
4079	3926	Mort d'Alexandre Jannée. Alexandra son épouse lui succède. Son règne dure neuf ans. Hyrcan, son fils aîné, exerce la grande sacrificature. *Joseph.*	529	78
4085	3932	CXCVI^e sabbatique depuis Josué, CXXX^e depuis le schisme. XXVIIIe jubilaire depuis Josué, XIXe depuis le schisme.	535	72
4088	3935	Mort de la reine Alexandra. Hyrcan son fils aîné lui succède, et règne trois ans. *Joseph.*	538	69
		Tygrane rappelle Mégadate qu'il avoit établi vice-roi de Syrie. *Justin.*		
		Antiochus l'Asiatique, fils d'Antiochus Eusèbe, prend possession de quelques endroits de la Syrie, et y règne quatre ans. *Justin.*		
4091	3938	Bataille entre Hyrcan et Aristobule, son frère. Hyrcan est vaincu, et obligé de céder le royaume à Aristobule, qui règne trois ans. *Jos.*	541	66
4092	3939	CXCVII^e sabbatiq. depuis Josué, CXXXI^e depuis le schisme.	542	65
		Alexandre est chassé de l'Egypte. Ptolémée Aulètes, bâtard de Lathyre, est mis à sa place : il règne quatorze ans. *Appian.*		
		Pompée dépouillle Antiochus l'Asiatique de ses états, et réduit la Syrie en province romaine. *Appian.*		
4093	3940	Pompée, étant venu à Damas, ordonne à Aristobule et à Hyrcan de comparoître devant lui. Il les exhorte à vivre en paix. *Joseph.*	543	64
4094	3941	Pompée assiége Aristobule dans Jérusalem; il se rend maître de la ville et du temple. Aristobule est fait prisonnier. Hyrcan est établi grand-prêtre et prince des Juifs, mais avec défense de porter le diadème. Il exerce la sacrificature pendant vingt-quatre ans. *Jos.*	544	63
4099	3946	CXCVIII^e sabbat. depuis Josué, CXXXII^e depuis le schisme.	549	58
		Ptolémée Aulètes est obligé de s'enfuir de l'Egypte. On déclare reine à sa place l'aînée de ses trois filles, nommée Bérénice. *Appian.*		
4100	3947	Gabinius, gouverneur de Syrie, défend Hyrcan contre les entreprises d'Alexan-	550	57

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
		dre fils d'Aristobule. Il confirme Hyrcan dans la souveraine sacrificature. *Joseph.*		
4102	3949	Gabinius et Antoine rétablissent Ptolémée Aulètes dans la possession entière de ses états. *Appian.*	552	55
4103	3950	Crassus, successeur de Gabinius dans le gouvernement de Syrie, vient à Jérusalem, et pille le temple. *Jos.*	553	54
4106	3953	CCXIXe sabbat. depuis Josué, CXXXIIIe depuis le schisme.	556	51
		Mort de Ptolémée Aulètes. Il donne ses états à Ptolémée, l'aîné de ses fils, et à l'aînée de ses filles, qui étoit la fameuse Cléopâtre. *Appian.*		
4109	3956	Pothin et Achillas, tuteurs du jeune roi, ôtent à Cléopâtre la part qu'elle avoit au gouvernement, et la chassent de l'Egypte. *Appian.*	559	48
4110	3957	Mort du roi d'Egypte. César met sur le trône Cléopâtre avec Ptolémée, son jeune frère. *Appian.*	560	47
		César vient en Syrie, et confirme Hyrcan dans la grande sacrificature. *Joseph.*		
		Antipater Iduméen, qui avoit l'intendance de la Judée sous Hyrcan, fait donner le gouvernement de Jérusalem à Phazaël, son fils aîné, et celui de la Galilée à Hérode, son second fils. *Joseph.*		
4113	3960	CCe sabbatique depuis Josué, CXXXIVe depuis le schisme.	563	44
		Hyrcan envoie des ambassadeurs à Jules-César pour renouveler l'alliance avec le peuple romain. *Jos.*		
		Mort de Jules-César : sa puissance tombe entre les mains de César Octavien, son neveu, depuis connu sous le nom d'Auguste; et c'est de là que quelques-uns datent l'époque de son règne.		
4114	3961	Cléopâtre empoisonne son frère. Elle se déclare pour les triumvirs romains.	564	43
4115	3964	Antigone, fils d'Aristobule, engage les Parthes à le placer sur le trône de Judée. *Jos.*	567	40
		Les Parthes emmènent Hyrcan au delà de l'Euphrate. Antigone exerce la double puissance civile et sacerdotale pendant trois ans et trois mois. *Jos.*		
		Hérode est déclaré roi de Judée par le sénat romain. *Jos.*		

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
4119	3966	Antoine envoie Sosius avec Hérode en Judée pour la réduire sous son obéissance. Jérusalem est assiégée. *Jos.*	569	38
4120	3967	CCIe sabbatique depuis Josué, CXXXVe depuis le schisme.	570	37
		Jérusalem est prise. Antigone se rend à Sosius; il est mené prisonnier à Antioche. Antoine lui fait trancher la tête. *Jos.* Ici finit le règne des Asmonéens, après avoir duré, selon Josèphe, cent vingt-six ans. Ici commencent les trente-sept années du règne d'Hérode.		
4121	3968	Hérode donne la souveraine sacrificature à Hananel, prêtre d'une famille obscure. *Jos.*	571	36
4122	3969	Alexandra, mère de Mariamne et d'Aristobule, obtient d'Hérode qu'Aristobule soit créé grand-prêtre. *Jos.*	572	35
4123	3970	Hérode fait noyer le jeune Aristobule; et la souveraine sacrificature retourne à Hananel. *Jos.*	573	34
		Commencement de la septième et dernière décade des soixante-dix semaines.		
4126	3773	Bataille d'Actium, où Auguste remporte la victoire contre Marc-Antoine. *Plut.*	576	31
		Hérode fait arrêter Hyrcan, qui vouloit se retirer chez le roi des Arabes, et le fait mourir. *Jos.*		
4127	3974	CCIIe sabbatique depuis Josué, CXXXVIe depuis le schisme.	577	30
		Auguste se rend maître d'Alexandrie. Cléopâtre se donne la mort. L'Egypte est réduite en province romaine. *Plut.*		
		Auguste demeure seul souverain chez les Romains, dont il devient ainsi le premier empereur. On varie sur l'époque de son règne: celle-ci est la dernière.		
		Hérode va à Rome, et obtient d'Auguste la confirmation du royaume de Judée. *Jos.*		
		Vers ce temps Jésus, fils de Phabi, succède au pontife Hananel. *Jos.*		
4129	3976	Hérode fait mourir Mariamne, son épouse, fille d'Alexandra. *Jos.*	579	28
4131	3978	Salomé, sœur d'Hérode, fait divorce avec Costobare. *Jos.*	581	26
4132	3979	La famine et la peste désolent la Judée. *Jos.*	582	25
4133	3980	Hérode commence à fortifier Samarie en la treizième année de son règne depuis la mort d'Antigone. *Jos.*	583	24

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Usserius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
4134	3981	CCIIIe sabbat. depuis Josué, CXXXVIIe depuis le schisme. XXIXe jubilaire depuis Josué, XXe depuis le schisme.	584	23
		Jésus, fils de Phabi, est déposé. Simon, fils de Boëthus, est mis à sa place. *Jos.*		
4136	3983	Hérode entreprend de bâtir la ville de Césarée en Palestine, en la seizième année de son règne. *Jos.*	586	21
4138	3985	Hérode, en la dix-huitième année de son règne, propose aux Juifs son dessein de rebâtir le temple.	588	19
4140	3987	Hérode commence à rebâtir le temple quarante-six ans avant la première pâque du ministère public de Jésus-Christ. *Jos. Joan.* II. 20.	598	17
4141	3988	CCIVe sabbat. depuis Josué, CXXXVIIIe depuis le schisme.	591	16
4142	3989	Hérode marie ses deux fils, Alexandre et Aristobule. *Jos.*	592	15
4144	3991	Divisions domestiques de la maison d'Hérode. *Jos.*	594	13
4146	3993	Hérode va à Rome, et accuse lui-même Alexandre et Aristobule ses fils devant Auguste. *Jos.*	596	11
4148	3995	CCVe sabbatique depuis Josué, CXXXIXe depuis le schisme.	598	9
		Nouvelles brouilleries dans la maison d'Hérode. *Jos.*		
4149	3996	Archélaüs, roi de Cappadoce, rétablit la paix dans la maison d'Hérode. *Jos.*	599	8
4151	3998	Hérode fait condamner à mort et exécuter ses deux fils, Alexandre et Aristobule. *Jos.*	601	6
		Hérode oblige les Juifs à prêter serment à Auguste. *Jos.* C'est l'époque de l'ère de Palestine marquée sur les médailles d'Hérode le Tétrarque.		
4152	3999	Il dépose du pontificat Simon, fils de Boëthus, et met à sa place Matthias, fils de Théophile. *Jos.*	602	5
4153	4000	Le pontife Matthias n'ayant pu exercer ses fonctions au jour de l'expiation solennelle, Joseph, fils d'Ellem, lui fut substitué pour ce seul jour. *Jos.*		
4155	4002	CCVIe sabbatique depuis Josué, CXLe depuis le schisme.	605	2
4156	4003	Incarnation de Jésus-Christ dans le sein de la Vierge Marie, vers le vingt-cinq mars. *Luc.* I. 26.	606	1

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Années du monde selon Ussérius.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années depuis le comm. de la captiv. de Babyl.	Années avant l'ère ch. vulg.
4157	4004	Premier dénombrement fait en Judée par Quirinius, gouverneur de Syrie. *Luc.* II. I. Naissance de Jésus-Christ au 25 décembre de la première année avant l'ère chrétienne vulgaire, six cent septième depuis le commencement de la captivité de Babylone, mille cinquante-sixième depuis le commencement du règne de David, mille quatre cent quatre-vingt-onzième depuis la sortie d'Egypte, mille neuf cent vingt-unième depuis la vocation d'Abraham, deux mille cinq cent huitième depuis le déluge, quatre mille cent cinquante-septième depuis la création du monde. *Matth.* I. 18. *Luc.* II. I.	607	•

DEUXIÈME PARTIE,

CONTENANT LE SIXIÈME AGE DU MONDE, SUBDIVISÉ EN SIX AGES, DEPUIS LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST JUSQU'A LA FIN DES SIÈCLES.

Plan de cette seconde partie.

Nous avons déjà fait remarquer que, comme l'histoire sacrée donne lieu de distinguer en six âges toute la durée des siècles depuis la création du monde jusqu'à sa consommation, de même les prophéties contenues dans les livres sacrés donnent lieu de distinguer en six âges l'intervalle qui doit s'écouler depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde. Mais, sans prétendre pénétrer dans l'obscurité de l'avenir, nous nous proposons seulement de donner ici d'abord une idée générale de la distribution de ces six âges qui subdivisent le sixième âge du monde, et d'y joindre ensuite, seulement pour les temps qui sont révolus, des tables chronologiques où se trouveront les principaux événemens qui justifient ce partage, et qui, soit par eux-mêmes, soit par leur enchaînement avec les autres, peuvent servir à l'intelligence des livres prophétiques contenus dans les divines Ecritures. Nous n'entrerons ici dans aucune discussion de chronologie, parce que la seule qui pût être utile pour l'intelligence des livres saints est celle qui regarde les années de Jésus-Christ, dont nous

avons traité dans une Dissertation particulière placée dans le tome XIX. Nous ne nous étendrons pas même beaucoup ici sur le partage des six âges dont nous allons parler, parce nous avons aussi traité ce sujet dans une Dissertation particulière placée dans ce volume à la suite de la préface sur l'Apocalypse : Dissertation où nous avons exposé les vues de l'abbé de La Chétardie touchant les symboles sous lesquels saint Jean nous trace prophétiquement dans l'Apocalypse toute l'histoire de l'Eglise depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement.

ARTICLE I[er]. Distribution des six âges qui partagent l'intervalle qui doit s'écouler depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde. Remarques sur les tables suivantes.

Distribution des six âges qui partagent la durée des siècles depuis la naissance de J.-C. jusqu'à la fin du monde.

Selon la remarque de l'abbé de La Chétardie, saint Jean nous trace toute la suite de l'histoire de l'Eglise, principalement dans ce qu'il nous dit des symboles qui lui furent montrés à l'ouverture des sept sceaux et au son des sept trompettes : à quoi on peut ajouter ceux qui lui furent montrés à l'effusion des sept troupes, et qui ont un rapport intime avec ceux qui accompagnèrent le son des sept trompettes, comme le remarque aussi l'abbé de La Chétardie. Ainsi, selon ces trois visions de saint Jean, l'histoire de l'Eglise se trouve partagée en sept âges; mais de telle sorte que le septième et dernier a pour époque le dernier avénement de Jésus-Christ, et est l'âge de l'éternité bienheureuse. Voilà pourquoi nous ne distinguons ici que six âges depuis l'ascension, ou plutôt depuis la naissance de Jésus-Christ, jusqu'à son dernier avénement.

Le *premier âge* est celui de l'établissement de l'Eglise et des persécutions qu'elle a souffertes de la part des païens pendant les trois premiers siècles : il est représenté par les symboles qui accompagnent l'ouverture du premier sceau, le son de la première trompette, et l'effusion de la première coupe; et à cet égard il s'étend depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à la paix donnée à l'Eglise par Constantin en l'année 313 de l'ère chrétienne vulgaire. Nous le ferons remonter jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.

Le *second âge*, selon la remarque de l'abbé de La Chétardie, est celui de l'arianisme : il est annoncé à l'ouverture du second sceau, au son de la seconde trompette, et à l'ef-

fusion de la seconde coupe. Il s'étend depuis la paix donnée à l'Eglise par Constantin jusqu'à la division de l'empire après la mort de l'empereur Théodose en 395.

Le *troisième âge* est, comme le remarque aussi l'abbé de La Chétardie, l'âge de l'irruption des barbares sur les provinces de l'empire romain : il est annoncé à l'ouverture du troisième sceau, au son de la troisième trompette, et à l'effusion de la troisième coupe : il s'étend depuis la division de l'empire après la mort de l'empereur Théodose jusqu'au commencement du mahométisme en 622.

Le *quatrième âge* renferme encore, selon la remarque de l'abbé de La Chétardie, toutes les grandes révolutions de l'Orient depuis la naissance du mahométisme jusqu'aux commencemens des dernières hérésies qui se sont élevées dans l'Occident. Il est divisé en *trois intervalles* principaux, dont le *premier* a pour époque la naissance du mahométisme, annoncé à l'ouverture du quatrième sceau : il s'étend jusqu'à l'élévation de Photius, qui fut mis à la place de saint Ignace, patriarche de Constantinople, en 858, et qui devint le premier auteur du schisme des Grecs. *Le second* intervalle a pour époque le schisme des Grecs annoncé au son de la quatrième trompette : il s'étend jusqu'au commencement de la puissance ottomane en 1299. *Le troisième* intervalle est celui de l'assujettissement des Grecs sous le joug de la puissance ottomane : il paroît annoncé à l'effusion de la quatrième coupe, et il s'étend jusqu'à la naissance du luthéranisme en 1517.

Le *cinquième âge*, comme le remarque aussi l'abbé de La Chétardie, a pour époque la naissance du luthéranisme : il est annoncé à l'ouverture du cinquième sceau, au son de la cinquième trompette, et à l'effusion de la cinquième coupe : trois événemens se succèdent dans cet âge comme dans le précédent.

Le *sixième âge* est annoncé à l'ouverture du sixième sceau, au son de la sixième trompette, à l'effusion de la sixième coupe : il a pour époque l'effusion de la colère de Dieu sur les Orientaux autour de l'Euphrate, comme on le voit à l'effusion de la sixième coupe. Ce sixième âge doit s'étendre jusqu'à la fin des siècles ; et c'est à la fin de cet âge que doivent arriver, selon le témoignage de saint Jean, et selon la remarque de l'abbé de La Chétardie, les quatre grands événemens qui, selon toute la tradition, doivent terminer la durée des siècles ; savoir la mission d'Elie et d'E-

noch, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist et le dernier avénement de Jésus-Christ.

Quatre objets principaux que l'on doit considérer dans la suite de ces six âges.

Dans la suite de ces six âges, il y a quatre objets principaux à considérer pour entrer dans l'intelligence des prophéties : 1° L'Eglise de Jésus-Christ, dont les prophètes annoncent l'établissement, les progrès, les combats et les victoires, les biens et les maux, les pertes et les avantages, et enfin l'éternelle durée. 2° La nation juive, dont les prophètes annoncent l'incrédulité et le châtiment, la conservation et le rappel futur. 3° L'empire romain, dont les prophètes marquent les caractères et les révolutions, telles que son opposition à l'établissement du règne de Jésus-Christ, son assujettissement au règne de Jésus-Christ, le démembrement de ses provinces, la conversion des rois à qui ses provinces sont échues en partage, et enfin son entière destruction. 4° L'empire antichrétien de Mahomet, qui, selon la remarque même de l'abbé de La Chétardie, paroît être celui dont les prophètes annoncent les commencemens, les progrès et l'entière ruine. C'est à ces quatre objets principaux que nous nous attacherons dans les tables suivantes.

Remarques sur le calcul des années par rapport aux tables suivantes.

Quant au calcul des années, l'époque principale est sans doute ici l'époque de l'ère chrétienne vulgaire, à laquelle nous nous arrêtons d'autant plus volontiers, que nous sommes persuadés qu'elle ne diffère point de l'ère chrétienne véritable. Nous avons montré que la naissance de Jésus-Christ paroît être du 25 décembre de l'année qui a précédé la première de l'ère chrétienne vulgaire, et qu'ainsi les années de l'ère chrétienne vulgaire sont vraiment les années de Jésus-Christ. Quant aux années depuis la création, le calcul n'en peut être utile qu'autant qu'il peut approcher davantage du vrai : c'est pourquoi, abandonnant ici le calcul d'Ussérius, à qui l'on peut au moins reprocher l'omission du Caïnan, fils d'Arphaxad, dont les Septante et saint Luc font mention; nous nous déterminons à conserver ici seulement le calcul de Riccioli corrigé, dont nous avons exposé les preuves dans la première partie de cette chronologie. Il y a aussi, par rapport à l'histoire des Juifs, deux époques principales que nous ne devons point perdre de vue : le schisme des dix tribus, et le déicide qu'ils ont commis en la personne de Jésus-Christ; mais, afin de ne point trop charger cette chronologie, nous nous contenterons d'en rappeler le souvenir à l'occasion des jubilaires, que nous continuerons de marquer uniquement pour cela. Enfin, comme le mahomé-

tisme est un des principaux objets de cette chronologie, et que les années des Mahométans ne s'accordent pas avec les nôtres, parce qu'étant lunaires elles sont plus courtes de onze jours; nous remarquerons ici que leurs années ont pour époque *l'hégire* ou fuite de Mahomet, au 15 juillet de l'an 622, et qu'ils ont *une période de trente années*, composée de dix-neuf années ordinaires qui sont de trois cent cinquante-quatre jours, et de onze années abondantes qui sont de trois cent cinquante-cinq jours : ce qui nous donnera lieu de marquer le rapport de leurs années avec les nôtres, seulement à chaque période de trente années. Ainsi, dans les tables suivantes, nous ne marquerons les années que sur deux colonnes, dont l'une contiendra les années de l'ère chrétienne vulgaire, et l'autre les années du monde selon le système de Riccioli corrigé. Voilà les seules remarques qui nous paroissent nécessaires pour l'intelligence des tables suivantes.

ARTICLE II. Premier âge, qui s'étend depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la paix donnée à l'Eglise par Constantin.

Années du monde selon Riccioli corrigé.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SONT RENFERMÉS DANS LE PREMIER AGE.	Années de l'ère ch. vulg.
4157	NAISSANCE de Jésus-Christ au 25 décembre de l'année qui a précédé la première de l'ère chrétienne vulgaire. *Matt.* I. 18 *et seqq. Luc.* II. 1 *et seqq. Labbæus.*	
	Circoncision de Jésus-Christ au premier janvier de la première année de l'ère chrétienne vulgaire. *Luc.* II. 21.	1
	Déposition du pontife Mathias, à qui est substitué Joazar. *Joseph.*	
	Mort d'Hérode roi de Judée, selon les uns vers la fête de Pâque, selon les autres au 25 du mois de casleu, qui est le neuvième de l'année civile : il avoit régné trente-sept ans depuis la mort d'Antigone, quarante depuis que le royaume lui avoit été donné par les Romains : Archélaüs son fils lui succède et règne neuf ans. *Jos. Labbæus.*	
4157	Déposition du pontife Joazar, à qui fut substitué Eléazar son frère. *Jos.*	3
4161	Vers ce temps Jésus, fils de Siah, fut substitué au pontife Eléazar. *Jos.*	5
4162	CCVII[e] sabbatique depuis Josué, CXLI[e] depuis le schisme.	6
4165	Archélaüs est relégué dans la Gaule, et ses biens confisqués en la neuvième année de son règne, trente-neuvième depuis la bataille d'Actium. *Jos.*	9

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la table chronologique du premier âge.	Années de l'ère ch. vulg.
	Second dénombrement fait en Judée par Quirinius après l'exil d'Archélaüs : Joazar étoit honoré de la sacrificature pour la seconde fois. *Jos.*	
	Quirinius dépose le pontife Joazar, et met à sa place Ananus, fils de Seth : c'est celui qui est connu dans l'Evangile sous le nom d'Anne. *Jos.*	
	La Judée étant réduite en province romaine, Quirinius y laisse Coponius en qualité de gouverneur. *Jos.*	
4166	M. Ambibuchus est envoyé en Judée en qualité de gouverneur. *Jos.*	10
4168	Jésus-Christ, âgé de douze ans, va à Jérusalem à la fête de Pâque. *Luc.* II. 42 *et seqq. Labb.*	12
4169	CCVIIIe sabbat. depuis Josué, CXLIIe depuis le schisme.	13
	Annius Rufus est envoyé gouverneur en Judée. *Jos.*	
4170	Mort de l'empereur Auguste au dix-neuvième jour d'août; Tibère lui succède, et règne environ vingt-trois ans. *Dio. Tacit.*	14
4171	Valérius Gratus est envoyé gouverneur en Judée, et il y demeure onze ans. *Jos.*	15
4176	CCIXe sabbat. depuis Josué, CXLIIIe depuis le schisme.	20
4179	Valérius Gratus dépose le pontife Ananus, et met à sa place Ismaël fils de Phabi. *Jos.*	23
4180	Il dépose Ismaël, et met à sa place Eléazar, fils d'Ananus. *Jos.*	24
4181	Il dépose Eléazar, et met à sa place Simon, fils de Camith. *Jos.*	25
4182	Il dépose Simon, et met à sa place Joseph, surnommé Caïphe, gendre d'Ananus : c'est celui dont il est parlé dans l'Evangile. *Jos.*	26
	Valérius Gratus retourne à Rome : Ponce Pilate est envoyé gouverneur en Judée en la douzième année de l'empire de Tibère. *Jos.*	
4183	CCXe sabbatique depuis Josué, CXLIVe depuis le schisme. XXXe jubilaire depuis Josué, XXIe depuis le schisme.	27
4185	Commencement de la prédication de saint Jean-Baptiste, l'an quinzième de l'empire de Tibère. *Luc.* III. 1 *et seqq.* On conjecture que ce fut au grand jour de l'expiation solennelle, au dixième jour du septième mois de l'année sacrée, première de l'année civile. *Usser.*	28 et 29
4186	Baptême de Jésus-Christ au 6 de janvier, lorsqu'il entroit dans la trentième année de son âge. *Luc.* III. 23.	30
	Première année du ministère public de Jésus-Christ; première Pâque depuis son baptême : première année de la dernière des soixante-dix semaines marquées par Daniel. *Dan.* IX. 27. *Joan.* II. 13. *Usser. Labb.*	
4187	Seconde année du ministère public de Jésus-Christ; seconde Pâque depuis son baptême : seconde année de la dernière des soixante-dix semaines marquées par Daniel. *Dan.* IX. 27. *Joan.* V. 1. *Usser. Labb.*	31
4188	Troisième année du ministère public de Jésus-Christ; troisième Pâque depuis son baptême : troisième année de la	32

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la table chronologique du premier âge.	Années de l'ère ch. vulg.
	dernière des soixante-dix semaines marquées par Daniel. *Dan.* IX. 27. *Joan.* VI. 4. *Usser. Labb.*	
4189	Quatrième année du ministère public de Jésus-Christ; quatrième année de la dernière des soixante-dix semaines marquées par Daniel. *Dan.* IX. 27. *Usser. Labb.*	33
	Quatrième et dernière Pâque depuis le baptême de Jésus-Christ; il la célébra avec ses disciples le soir du jeudi 2 avril, qui étoit le quatorzième jour de nisan pour les Galiléens. *Matt.* XXVI. 17 *et seqq. Marc.* XIV. 12 *et seqq. Luc.* XXII. 7 *et seqq. Joan.* XIII. 1 *et seqq. Harduin.*	
	Mort de Jésus-Christ sur la croix, le vendredi 3 avril, quatorzième de nisan pour les Juifs, et quinzième de nisan pour les Galiléens : Jésus-Christ abolit ainsi par sa mort les anciens sacrifices au milieu de la dernière des soixante-dix semaines marquées par Daniel. *Dan.* IX. 27. *Joan.* XVIII. 28. XIX. 31. *Harduin.*	
	Résurrection de Jésus-Christ le dimanche au matin 5 avril, le lendemain du sabbat. *Joan.* XX. 1.	
	Ascension de Jésus-Christ quarante jours après sa résurrection, c'est-à-dire au 14 mai. *Act* I. 3.	
	Effusion du Saint-Esprit sur les apôtres et sur les disciples de Jésus-Christ, au jour de la Pentecôte, c'est-à-dire au 24 mai. *Act.* II. 1.	
	Ici commence l'histoire de l'Eglise distribuée en sept âges représentés dans l'Apocalypse sous trois symboles : l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes, et l'effusion des sept coupes. *Apoc.* VI. 1 *et seqq.* VIII. 6 *et seqq.* XVI. 1 *et seqq.* La Chétardie.	
	Ouverture du premier sceau : prédication de l'Evangile, époque du premier âge. Son de la première trumpette : persécution des fidèles dans le premier âge. Effusion de la première coupe : punition des persécuteurs dans le premier âge. *Apoc.* VI. 1. 2. VIII. 7. XVI. 2. La Chétardie.	
	Election des sept diacres, dont le premier est saint Etienne. *Act.* VI. 1.	
	Ire sabbatique depuis la mort de Jésus-Christ, CXLV^e^ depuis le schisme.	
	Martye de saint Etienne, au 26 décembre. *Act.* VII. 57.	
	Saint Jacques-le-Mineur est établi évêque de Jérusalem. *Euseb.*	
4190	Persécution excitée par les Juifs contre l'Eglise de Jérusalem. Dispersion des fidèles. Saul ravage l'Eglise. *Act.* VIII. 1.	34
4191	Conversion de Saul, qui fut depuis appelé Paul, et de persécuteur devint apôtre. *Act.* IX. 1 *et seqq.*	35
	L. Vitellius, proconsul de Syrie, dépose le pontife Caïphe, et met à sa place Jonathas fils d'Ananus. *Jos.*	
4192	Pilate est rappelé en Italie : Marcellus est envoyé gouverneur en Judée. *Jos.*	36
	Baptême de Corneille le centenier. *Act.* X. 1 *et seqq.*	

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la table chronologique du premier âge.	Années de l'ère ch. vulg.
	On croit que ce fut vers ce temps que saint Pierre alla à Antioche, où il établit d'abord son siége. *Euseb.*	
4193	Mort de Tibère; Caïus Caligula lui succède, et règne environ quatre ans. *Diod. Suet.*	37
	Vitellius dépose le pontife Jonathas, et met à sa place Théophile, autre fils d'Ananus, et frère de Jonathas. *Jos.*	
	Saint Paul, trois ans après sa conversion, vient à Jérusalem pour saluer saint Pierre. *Galat.* I. 18.	
4197	IIe sabbatique depuis la mort de Jésus-Christ, CXLVIe depuis le schisme.	41
	Dans l'église d'Antioche, les disciples de Jésus-Christ commencent à être appelés chrétiens. *Act.* XI. 26.	
	Mort de Caligula; Claude lui succède, et règne environ quatorze ans. *Diod. Suet.*	
	Claude donne à Agrippa la Judée et la Samarie. *Jos.*	
	Agrippa dépose le pontife Théophile, et met à sa place Simon Cantharas, fils de Simon Boëthus, beau-père d'Hérode-le-Grand. *Jos.*	
	Agabus prédit une grande famine qui devoit se répandre dans l'empire; ce fut celle qui arriva trois ans après. *Act.* XI. 28.	
4198	Agrippa dépose Simon Cantharas, et met à sa place Matthias fils d'Ananus. *Jos.*	42
4199	Il dépose Matthias, et met à sa place Ælionæus fils de Cithée. *Jos.*	43
4200	Martyre de saint Jacques-le-Majeur : prison de saint Pierre à Jérusalem. *Act.* XII. 1 *et seqq.*	44
	Délivrance de saint Pierre : on place vers ce temps le voyage de saint Pierre à Rome, où il établit son siége. *Act.* XII. 7.	
	Paul et Barnabé sont choisis pour aller prêcher l'Evangile aux gentils. *Act.* XIII. 1.	
	Mort d'Agrippa, frappé de Dieu. *Act.* XII. 23.	
	Cuspius Fadus est envoyé en Judée en qualité de gouverneur. *Jos.*	
	Grande famine qui se répand dans l'empire en la quatrième année de l'empire de Claude. *Sueton.*	
4201	Hérode, roi de Chalcide, obtient de Claude le droit de choisir les pontifes. *Jos.*	45
	Vers ce temps étoit pontife pour la seconde fois Simon Cantharas, qui fut déposé en cette année par Hérode, qui mit à sa place Josèphe, fils de Canéi. *Jos.*	
4202	Cuspius Fadus est rappelé, et le gouvernement de la Judée est donné à Tibère Alexandre. *Jos.*	46
4203	Hérode dépose le pontife Josèphe, et met à sa place Ananias, fils de Nebedée. *Jos.*	47
4204	IIIe sabbatique depuis la mort de Jésus-Christ, CXLVIIe depuis le schisme.	48
	Mort d'Hérode, roi de Chalcide. *Jos.*	

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la table chronologique du premier âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
	Ventidius Cumanus est fait gouverneur de Judée, en la place de Tibère Alexandre. *Jos.*	
	Troubles en Judée sous le gouvernement de Cumanus. *Jos.*	
4205	Ici commence le règne du jeune Agrippa, roi de Chalcide, à qui fut donné le droit de choisir les pontifes. *Jos.*	49
4207	Concile de Jérusalem, touchant les observances légales, quatorze ans après le premier voyage que saint Paul avoit fait en cette ville. *Act.* XV. I *et seqq.* *Gal.* II. I.	51
	Céphas repris par saint Paul à Antioche. *Gal.* II. 11 *et seqq.*	
4208	Félix est envoyé en Judée en la place de Cumanus. *Jos.*	52
4210	Mort de l'empereur Claude, au 13 octobre; Néron lui succède, et règne environ quatorze ans. *Dio. Suet.*	54
4211	IVe sabbatique depuis la mort de Jésus-Christ, CXLVIIIe depuis le schisme.	55
	Vers ce temps Apollonius de Thyane vient à Ephèse. *Philostr.*	
4214	Saint Paul est arrêté dans le temple de Jérusalem. *Act.* XXI. I *et seqq.*	58
	Agrippa dépose le pontife Ananie, et met à sa place Ismaël fils de Phabée. *Jos.*	
4216	Porcius Festus est fait gouverneur de Judée à la place de Félix. *Jos.*	60
	Saint Paul est envoyé à Rome. *Act.* XXVII. I *et seqq.*	
4217	Saint Paul arrive à Rome, et y reste prisonnier pendant deux ans. *Act.* XXVIII. 30.	61
4218	Ve sabbatique depuis la mort de Jésus-Christ, CXLIXe depuis le schisme.	62
	Agrippa dépose le pontife Ismaël, et met à sa place Josèphe surnommé Cabéi. *Jos.*	
	Albin est envoyé en Judée pour gouverner en la place de Festus. *Jos.*	
	Agrippa dépose le pontife Josèphe, et met à sa place Ananus fils de ce même Ananus qui, après avoir été lui-même pontife, avoit déjà vu quatre de ses fils revêtus de la même dignité. *Jos.*	
	Martyre de saint Jacques-le-Mineur, évêque de Jérusalem. Il avoit conduit cette Eglise pendant vingt-neuf ans. Il eut pour successeur saint Siméon. *Eus.*	
	Agrippa dépose le pontife Ananus, et met à sa place Jésus fils de Damnæus. *Jos.*	
	Quatre ans avant que Vespasien vînt porter la guerre dans la Judée, parut, à la fête des tabernacles (au premier mois de l'année civile), Jésus fils d'Ananus, qui commença à crier dans Jérusalem : *Malheur à la ville*, etc.; et il continua pendant sept ans et cinq mois. *Jos.*	
4219	Agrippa dépose Jésus fils de Damnæus, et met à sa place Jésus fils de Gamaliel. *Jos.*	63
4220	Gessius Florus est envoyé gouverneur en Judée à la place d'Albin. *Jos.*	64
	Ici commencent les combats du dragon contre l'Eglise,	

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la table chronologique du premier âge.	Années de l'ère ch. vulg.
	figurés dans l'Apocalypse par les combats du dragon contre la femme. Les sept têtes de ce dragon représentent les sept principaux tyrans suscités par le démon pour persécuter l'Eglise. Les dix cornes de ce dragon peuvent représenter les dix principales persécutions que le démon excita contre l'Eglise, dans les trois premiers siècles. *Apoc* XII. I *et seqq.* La Chétardie.	
	Première persécution sous Néron, le premier des sept principaux tyrans représentés par les sept têtes du dragon. *Euseb. Hieron. Lactant. Oros.*	
4221	Divers prodiges éclatent à Jérusalem aux fêtes de Pâque et de la Pentecôte de cette année. *Jos.*	65
	Agrippa dépose le pontife Jésus fils de Gamaliel, et met à sa place Matthias fils de Théophile. *Jos.*	
	Les apôtres saint Pierre et saint Paul, étant à Rome, annoncent que les vengeances du Seigneur vont éclater sur les Juifs incrédules. *Lactant.*	
4222	Cestius, gouverneur de Syrie, vient à Jérusalem, et fait faire le dénombrement des Juifs qui s'y trouvent à la fête de Pâque. *Jos.*	66
	Soulèvement des Juifs à cette occasion. Ce fut l'époque de la dernière guerre des Romains contre les Juifs, qui commença ainsi au mois de mai de cette année, douzième de Néron, dix-septième d'Agrippa, deuxième du gouvernement de Florus. *Jos.*	
	Cestius, gouverneur de Syrie, vient en Judée avec une légion et plusieurs autres troupes. *Jos.*	
	Il attaque Jérusalem lorsque tout le peuple y étoit rassemblé pour la fête des tabernacles : il se retire avec perte. *Jos.*	
4223	Les fidèles de Jérusalem sortent de cette ville, et se retirent à Pella dans le royaume d'Agrippa au delà du Jourdain. *Eus.*	67
	Vespasien est nommé par Néron pour faire la guerre aux Juifs. *Jos.*	
	Josèphe est établi gouverneur de la Galilée. *Jos.*	
	Vespasien envoie son fils Titus à Alexandrie pour amener de là deux légions dans la Judée. *Jos.*	
	Vespasien vient à Antioche de Syrie, et forme une nombreuse armée : il assiége la ville de Jotapat où Josèphe commandoit. *Jos.*	
	Martyre des apôtres saint Pierre et saint Paul à Rome, le 29 juin. *Eus.*	
	La ville de Jotapat est prise, et Josèphe se rend à Vespasien. *Jos.*	
	Les zélés élisent au sort un grand-prêtre, qui fut Phannias fils de Samuel. *Jos.*	
4224	Mort de Néron, au 9 juin : Galba est reconnu empereur, et ne règne que sept mois. *Suet. Tacit.*	68
4225	VIe sabbatique depuis la mort de Jésus-Christ, CL^e^ depuis le schisme.	69

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la table chronologique du premier âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
	Galba est tué par les soldats, le 15 janvier : ils mettent à sa place Othon, tandis que Vitellius est proclamé d'un autre côté. *Suet.*	
	Othon se tue, le 21 avril. *Suet.*	
	Vespasien est aussi proclamé empereur par l'armée romaine : Tibère, préfet d'Egypte, lui fait prêter serment par les légions, le 1er juillet. *Jos.*	
	Vitellius est tué, le 3 octobre. *Suet.*	
	Vespasien part d'Alexandrie pour aller en Italie, où il est reconnu empereur; il règne dix ans. *Jos. Suet.*	
	En partant d'Alexandrie, il envoie Titus son fils en Judée pour y achever la guerre. *Jos.*	
4226	Titus vient assiéger Jérusalem vers la fête de Pâque. *Jos.*	70
	Titus entre dans la ville par une brèche; il prend la forteresse Antonia : le temple est brûlé au dixième jour du cinquième mois de l'année sacrée, onzième de l'année civile, c'est-à-dire au même jour où il avoit été brûlé par Nabuchodonosor. *Jos.*	
4232	Ire jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CLIe sabbatique depuis le schisme.	76
4235	Mort de Vespasien, le 24 juin; Titus son fils lui succède, et ne règne que deux ans et trois mois. *Suet.*	79
4237	Mort de Titus, le 13 septembre; Domitien lui succède, et règne quinze ans. *Suet.*	81
4251	Seconde persécution sous Domitien, le second des sept principaux tyrans représentés par les sept têtes du dragon. *Eus. Hieron. Lact. Oros.*	95
	Ce fut vers ce temps que saint Jean fut plongé dans l'huile bouillante, et relégué dans l'île de Pathmos où il écrivit l'Apocalypse. *Hieron.*	
4252	Mort de Domitien, le 17 septembre; Necva lui succède, et règne un an et environ cinq mois. *Dio.*	96
4254	Mort de Nerva, le 27 janvier; Trajan lui succède, et règne dix-neuf ans et environ sept mois. *Dio.*	98
4256	Troisième persécution sous Trajan. *Eus. Hieron. Oros.*	100
4271	Révolte des Juifs dans l'Egypte; elle attire sur eux de nouveaux malheurs. *Eus.*	115
4273	Mort de Trajan; Adrien lui succède, et règne vingt-un ans. *Dio.*	117
4275	Révolte des Juifs séduits par le faux messie Barcoquébas. Cette révolte attire encore sur eux de nouveaux malheurs. *Eus.*	119
4281	IIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CLVIIIe sabbatique depuis le schisme.	125
4290	Fin de la guerre d'Adrien contre les Juifs. Après un carnage affreux, ils sont entièrement chassés de la Judée, avec défense d'y rentrer. La ville désormais habitée par les gentils, n'eut plus d'autre nom qu'Elia, pris du nom de l'empereur. *Eus.*	134

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la table chronologique du premier âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
4294	Mort d'Adrien; Antonin lui succède, et règne vingt-trois ans. *Dio.*	138
4317	Mort d'Antonin; Marc Aurèle lui succède, et règne vingt ans. *Dio.*	161
	Quatrième persécution sous Marc Aurèle. *Eus. Hieron. Oros.*	
4330	IIIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CXLVe sabbatique depuis le schisme.	174
4336	Mort de Marc Aurèle; Commode lui succède, et règne treize ans. *Dio.*	180
4348	Mort de Commode; Pertinax est nommé empereur, et ne règne que trois mois. *Dio.*	192
4349	Pertinax est tué; Julien est déclaré empereur, et ne règne que deux mois. *Dio.*	193
	Julien est tué; Sévère est reconnu empereur, et règne dix-huit ans. *Dio.*	
4358	Cinquième persécution sous Sévère. *Euseb. Hier. Oros.*	202
4367	Mort de Sévère; Caracalla lui succède, et règne six ans. *Dio.*	211
4373	Mort de Caracalla; Macrin lui succède, et ne règne que quatorze mois. *Dio.*	217
4374	Mort de Macrin; Héliogabale lui succède, et règne quatre ans. *Dio.*	218
4378	Mort d'Héliogabale; Alexandre lui succède, et règne treize ans. *Dio.*	222
4379	IVe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CLXXIIe sabbatique depuis le schisme.	223
4391	Mort d'Alexandre; Maximin lui succède, et règne trois ans. *Eus.*	235
	Sixième persécution sous Maximin. *Eus. Hier. Oros.*	
4394	Mort de Maximin; le jeune Gordien lui succède, et règne six ans. *Eus.*	238
4400	Mort de Gordien; Philippe lui succède, et règne cinq ans et quelques mois. *Eus.*	244
4405	Mort de Philippe; Dèce lui succède, et règne deux ans et demi. *Eus.*	249
	Septième persécution sous Dèce, le troisième des sept principaux tyrans figurés par les sept têtes du dragon. *Eus. Hier. Oros. Lact.*	
4406	Mission de saint Denis et de ses compagnons, apôtres des Gaules. *Greg. Turon.*	250
4407	Schisme et hérésie de Novatien. *Eus.*	251
	Mort de Dèce; Gallus lui succède, et ne règne que dix-huit mois. *Eus.*	
4409	Mort de Gallus; Valérien lui succède, et règne sept ans. *Euseb.*	253
4411	Vers ce temps commence à paroître l'hérésie des sabelliens. *Euseb.*	255
4413	Huitième persécution sous Valérien, le quatrième des sept principaux tyrans figurés par les sept têtes du dragon. *Eus. Hier. Oros. Lact.* Cette persécution dure précisément trois ans et demi.	257

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la table chronologique du premier âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
4416	Valérien est pris par les Perses : il s'élève plusieurs tyrans : Gallien est reconnu empereur, et règne huit ans. *Eus.*	260
4424	Mort de Gallien; Claude II lui succède et règne trois ans. *Euseb.*	268
4426	Claude II meurt; Aurélien lui succède, et règne quatre ans et quatre mois. *Eus.*	270
4428	Ve jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CLXXIXe sabbatique depuis le schisme.	272
4429	Neuvième persécution sous Aurélien, le cinquième des sept principaux tyrans figurés par les sept têtes du dragon. *Eus. Hier. Oros. Lact.*	273
4431	Mort d'Aurélien. L'empire vaque six mois. Tacite est reconnu empereur, et ne règne que six mois. *Eus.*	275
	Naissance de Constantin, qui fut depuis empereur. *Eus.*	
4432	Mort de Tacite. Florien s'empare de l'empire, qu'il n'occupe que deux mois. Probus est reconnu empereur, et règne six ans. *Eus.*	276
4433	Vers ce temps commence à paroître l'hérésiarque Manès, chef des Manichéens. *Euseb.*	277
4438	Mort de Probus; Carus lui succède, et règne deux ans. *Eus.*	282
4440	Mort de Carus; Carin et Numérien lui succèdent, et ne règnent que quelques mois. *Eus.*	284
	Numérien est tué; Dioclès, qui fut ensuite nommé Dioclétien, est élu empereur : il déclare césar Maximien surnommé Herculius. Bientôt après Carin est tué. *Eus.*	
4442	Dioclétien donne à Maximien le titre d'auguste, et ils règnent ensemble vingt ans. *Eus.*	286
4449	Dioclétien déclare césars Constance Chlore et Maximien Galere. *Eus.*	293
4459	Dixième persécution sous Dioclétien, le sixième des sept principaux tyrans figurés par les sept têtes du dragon et de la bête, selon cette parole de l'Apocalypse : *Les sept têtes sont sept rois, dont cinq sont morts* (ce sont Néron, Domitien, Dèce, Valérien et Aurélien); *il en reste un* (c'est Dioclétien), *et l'autre n'est pas encore venu; et quand il sera venu, il doit demeurer peu* (c'est Julien l'Apostat, ou plutôt l'Antechrist, représenté par Julien l'Apostat). *Apoc.* XVII. 10. *Eus. Hier. Oros. Lact.* La Chétardie.	303
4461	Le césar Galère persuade à Maximien Hercule et à Dioclétien de quitter l'empire. Galère et Constance Chlore sont faits augustes : Sévère et Maximin sont déclarés césars. *Lact.*	305
4462	Mort de Constance Chlore : son fils Constantin est fait césar; il avoit alors trente-un ans. Sévère devient auguste; Maxence est aussi déclaré césar. Maximien Hercule reprend la pourpre. *Eus.*	306
4463	Sévère périt en marchant contre Hercule et Maxence. Licinius est fait auguste en la place de Sévère. *Eus.*	307
4466	Mort de Maximien Hercule. Maladie horrible de Galère. *Eus.*	310
4467	Mort de Galère. *Eus.*	311

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la table chronologique du premier âge.	Années de l'ère ch. vulg.
	Vers ce temps commence à se former le schisme des donatistes. *Aug.*	
4468	Guerre de Maxence contre Constantin. Croix miraculeuse qui apparoit à Constantin. Ce prince, armé de ce signe salutaire, marche contre Maxence; le combat s'engage. Les troupes de Maxence plient; il fuit, et périt dans le Tibre. Constantin entre victorieux dans Rome. *Eus.*	312
	Mort de Dioclétien. *Eus.* Dans l'année suivante la paix fut rendue à l'Eglise.	

ARTICLE III. Second âge, qui s'étend depuis la paix donnée à l'Eglise par Constantin jusqu'à la division de l'empire après la mort de Théodose.

Années du monde selon Riccioli corrigé.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SONT RENFERMÉS DANS LE SECOND AGE.	Années de l'ère ch. vulg.
4469	CONSTANTIN et Licinius, empereurs, donnent un édit en faveur des chrétiens; par cet édit la paix est rendue à l'Eglise. *Eus.*	313
	Défaite et mort de Maximin, vaincu par Licinius. Toute la race des persécuteurs périt. *Eus. et Lactant.*	
	La paix donnée à l'Eglise par Constantin est bientôt après troublée par l'arianisme, dont la naissance et les progrès sont annoncés à l'ouverture du second sceau, au son de la seconde trompette, et à l'effusion de la seconde coupe. *Apoc.* VI. 3. 4. VIII. 8. XVI. 3. La Chétardie.	
4475	Licinius entreprend de renouveler la persécution. *Eus.*	319
4476	Saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, assemble un concile où furent excommuniés Arius, prêtre d'Alexandrie, et sept diacres qui étoient dans son parti. *Sozom.*	320
	Arius gagne Eusèbe de Nicomédie, et quelques autres évêques. *Epiph.*	
4477	VIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CLXXXVIe sabbatique depuis le schisme.	321
4479	Eusèbe de Nicomédie et ceux de son parti assemblent un concile en Bithynie en faveur d'Arius. *Sozom.*	323
	Licinius excite Constantin à lui déclarer la guerre. *Eus.*	
4480	Défaite de Licinius, dernier empereur païen. *Eus.* Fin des combats du dragon contre l'Eglise. *Apoc.* XII. 18. La Chétardie.	324
	Le dragon est précipité dans l'abime, et il y est enchaîné et enfermé pour mille ans: le règne de l'idolâtrie, détruit par Constantin, ne sera relevé que par l'Antechrist à la fin des siecles. *Apoc.* XX. 1 *et seqq.* La Chétardie.	

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la table chronologique du second âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
	Constantin, premier empereur chrétien, règne seul : en lui commence le règne temporel de Jésus-Christ sur la terre pendant mille ans entiers et au delà en la personne des monarques chrétiens, en sorte que la puissance des empereurs chrétiens n'a été entamée par l'empire anti-chrétien de Mahomet qu'après ces mille ans révolus. *Apoc.* xx. 4 *et seqq.* La Chétardie, Grotius.	
4481	Ier concile œcuménique, assemblé à Nicée, où l'hérésie d'Arius est condamnée. *Eus.*	325
4486	Dédicace de la nouvelle ville de Constantinople; Constantin y transfère le siége de l'empire. *Socr. Sozom. Eus.*	330
4491	Déposition de saint Anathase par les ariens dans le conciliabule de Tyr. *Socr. Sozom. Eus. Athan.*	335
4492	Concile assemblé à Constantinople où les ariens entreprennent de rétablir Arius. La main de Dieu frappe Arius : il meurt subitement. *Socr. Sozom.*	336
4493	Mort de Constantin. Ses trois fils, Constantin, Constant et Constance partagent l'empire. *Socr. Sozom. Eus.*	337
	Constance se laisse gagner par les ariens. *Socr. Soz.*	
4494	Le jeune Constantin renvoie saint Anathase dans son Eglise. *Athan. Theod.*	338
4496	Mort du jeune Constantin. *Socr.*	340
	Concile d'Alexandrie où saint Anathase est justifié. *Athan.*	
4497	Concile d'Antioche à l'occasion de la dédicace de l'église qui y avoit été bâtie par l'ordre de Constantin. On y souscrit une formule catholique qui étoit attribuée à saint Lucien martyr, mais où la consubstantialité du Verbe n'étoit pas exprimée. *Socr. Soz. Athan.*	341
4498	Concile de Rome sous le pape Jules, où saint Athanase est déclaré innocent, et confirmé dans la communion de l'Eglise. *Socr. Soz. Athan.*	342
4499	Sapor, roi de Perse, persécute cruellement les chrétiens. *Sozom.*	343
	Concile de Sardique, où s'assemblent les évêques de l'Orient et de l'Occident : les Orientaux s'en retirent; les Occidentaux y confirment la foi de Nicée, et y reconnoissent l'innocence de saint Athanase. *Socr. Sozom.*	
4505	Constance, à la sollicitation de son frère Constant, rappelle saint Athanase. *Socr. Sorom. Athan.*	349
4506	Mort de l'empereur Constant. *Zosim.*	350
4507	Croix lumineuse qui paroît dans le ciel en plein jour sur la ville de Jérusalem, pendant plusieurs heures. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, en avertit Constance. *Socr. Sozom.*	351
	Concile de Sirmium où fut dressée une formule suspecte. *Socr. Athan.*	
4509	Concile d'Arles, où Vincent de Capoue, légat du pape, cède à la violence, et consent à la condamnation de saint	353

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la table chronologique du second âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
	Athanase : le pape Libère improuve la conduite de son légat. *Athan. Hilar. Liber.*	
4511	Concile de Milan, auquel assiste l'empereur Constant. Les ariens y prévalent. Libère refuse d'y souscrire à la condamnation de saint Athanase : il est exilé. *Socr. Sozom. Theod. Athan. Hilar.*	355
	Persécution générale contre les catholiques. *Athan.*	
4513	Second concile de Sirmium, où les ariens dressent une nouvelle formule qui leur est favorable. *Athan. Hilar. Socr.*	357
4514	Concile d'Ancyre où les semi-ariens condamnent les purs ariens et les défenseurs de la vraie foi. *Sozom.*	358
4515	Concile de Rimini, où les évêques souscrivent une formule dans laquelle le mot *consubstantiel* n'étoit pas exprimé. *Socr. Sozom. Hilar.*	359
	Concile de Séleucie, où les semi-ariens dominent. *Socr. Sozom. Hilar. Athan.*	
4516	Concile de Constantinople, où les ariens font souscrire la formule de Rimini. *Sozom. Socr. Theod. Philost.*	360
	Le concile envoie cette formule par tout l'empire, avec un ordre de l'empereur pour la faire souscrire ; ce qui cause dans l'Eglise un grand trouble. *Socr. Sozom. Greg. Naz.*	
	Macédonius, déposé du siége de Constantinople, devient chef du parti des macédoniens, qui nioient la divinité du Saint-Esprit. *Theod.*	
	Premier concile de Paris, où les évêques de Gaule reviennent sur leur signature de la formule de Rimini. *Hilar. Hier.*	
	Julien est proclamé empereur à Paris par les soldats qu'il commandoit. *Amm. Marc. Julian.*	
4517	Julien renonce ouvertement au christianisme. *Julian.*	361
	L'empereur Constance, se voyant près de mourir, reçoit le baptême de la main d'Euzoius, évêque d'Antioche, arien, et meurt dans l'hérésie qu'il avoit protégée. *Socr. Athan. Amm. Philostorg.*	
4518	Julien entreprend de rétablir l'idolâtrie. *Socr. Sozom. Amm.* Il est représenté par la septième tête du dragon et de la bête; ou plutôt il représente lui-même l'Antechrist, principalement représenté par cette septième tête. La Chétardie.	362
	Retour de saint Athanase à Alexandrie, où il assemble un concile : on y use d'indulgence à l'égard des évêques qui avoient souscrit aux formules qui leur avoient été présentées par les ariens. *Socr. Sozom. Athan.*	
4519	Julien, voulant favoriser les Juifs en haine des chrétiens, entreprend de rebâtir le temple de Jérusalem; des globes de feu sortis des fondemens obligent d'abandonner l'entreprise. *Amm.*	363

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la table chronologique du second âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
	Julien marche contre les Perses, et périt misérablement. Jovien lui succède. *Amm.*	
	Jovien rend la paix à l'Eglise, et donne sa confiance aux évêques catholiques. *Socr. Sozom. Theod.*	
4520	Mort de Jovien. Valentinien est élevé à l'empire, et donne l'Orient à son frère Valens. *Socr. Sozom. Theod.*	364
4522	Valens se déclare pour les ariens. *Socr. Sozom.*	366
4523	Commencement de la persécution de Valens. *Socr. Sozom.*	367
4526	VIIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CXCIII^e^ sabbatique depuis le schisme.	370
	Concile assemblé à Rome par le pape Damase; on y confirme la foi de Nicée, on déclare nul ce qui s'étoit fait à Rimini, et on écrit aux évêques catholiques d'Orient. *Sozom. Theod.*	
	Concile d'Antioche, où est reçue et approuvée la lettre du concile de Rome. *Basil.*	
4529	Mort de saint Athanase; persécution à Alexandrie. *Socr. Sozom. Theod.*	373
4531	Mort de Valentinien. Ses deux fils, Gratien et Valentinien, partagent l'empire d'Occident. *Amm.*	375
4534	Mort funeste de l'empereur Valens. *Socr. Sozom. Theod.*	378
	L'empereur Gratien se déclare pour les catholiques. *Socr. Soz. Theod.*	
4535	Il associe Théodose à l'empire, et lui donne l'Orient. *Socr. Soz. Theod.*	379
4536	Loi célèbre des empereurs Gratien, Valentinien et Théodose, en faveur des catholiques. *Sozom.*	380
4537	IIe concile général, Ier de Constantinople, assemblé par l'empereur Théodose : on y confirme la foi du concile de Nicée, et on y condamne l'hérésie des macédoniens. Ce concile n'étoit assemblé que de l'Orient; mais le consentement que l'Occident a donné à ses définitions le fait regarder comme universel. *Socr. Soz. Theod.*	381
	Concile d'Aquilée, convoqué par Gratien, où la foi catholique est reconnue et confirmée, et deux évêques ariens déposés. *Ambr. Concil.*	
4538	IIe concile de Constantinople, pour apaiser les divisions de l'Orient. *Theod.*	382
4539	IIIe concile de Constantinople, où Théodose assemble les évêques de toutes les sectes, et n'autorise que ceux qui suivoient la foi catholique. *Socr. Sozom.*	383
	Mort de Gratien. Maxime usurpe l'empire. *Amm.*	
4541	Théodose interdit dans l'Orient les restes du culte idolâtre que Valens y avoit tolérés. *Théod.*	385
	L'impératrice Justine, mère du jeune Valentinien, protége les ariens, et s'élève contre saint Ambroise. *Ambros.*	
4542	Dieu justifie son serviteur, et console son Eglise par les miracles qu'il opère à la translation des reliques de saint	386

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la table chronologique du second âge.	Années de l'ère ch. vulg.
	Gervais et de saint Protais, qu'il découvrit alors à saint Ambroise. *Ambros.*	
4544	Défaite et mort de Maxime. *Socr. Sozom.*	388
4548	Mort du jeune Valentinien. Eugène est élevé à l'empire. *Ambr. Socr.*	392
4550	Théodose marche contre Eugène, et le défait. *Socr. Soz.*	394
4551	Mort de Théodose. *Socr. Sozom. Ambr.*	395

ARTICLE IV. Troisième âge, qui s'étend depuis la division de l'empire après la mort de Théodose jusqu'à la naissance du mahométisme.

Années du monde selon Riccioli corrigé.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SONT RENFERMÉS DANS LE TROISIÈME AGE.	Années de l'ère ch. vulg.
4551	DIVISION de l'empire : les fils de Théodose, succédant à leur père, partagent entre eux l'empire comme il l'avoit ordonné : Arcade règne en Orient; Honorius, en Occident. *Socr. Sozom.*	395
4560	Honorius permet aux Romains la célébration des jeux séculaires : on les célèbre avec beaucoup de superstitions et d'idolâtrie. *Zosim.*	404
4561	Edit d'Honorius, qui ordonne que les manichéens et les donatistes se réunissent à l'église catholique. Cet édit, qui fut appelé l'édit d'union, contribua en effet au retour d'une partie des donatistes. *Cod. Theod.*	405
	Radagaise, prince païen, Scythe de nation, entre dans l'Italie avec une armée de deux cent mille Goths, et menace Rome. Les païens publient à Rome que les dieux vont être vengés. Dieu détourne ce coup : l'armée de ce prince est taillée en pièces; lui-même périt. *Oros. August.*	
4562	Irruption des barbares sur les provinces de l'empire, époque principale du troisième âge, annoncé à l'ouverture du troisième sceau, au son de la troisième trompette, et à l'effusion de la troisième coupe. *Apoc.* VI. 5. 6. VIII. 10. 11. XVI. 4-7. (La Chétardie.) Dieu va exercer, par les mains de ces barbares, le jugement qu'il a prononcé contre Rome païenne, qui est la grande prostituée qui fut montrée à saint Jean. La bête sur laquelle cette femme étoit assise représente l'empire romain idolâtre; les sept têtes de cette bête représentent les sept principaux tyrans qui avoient persécuté l'Eglise avec plus de fureur; les dix cornes représentent les rois barbares qui vont exercer les vengeances du Seigneur sur Rome et sur son empire, et qui en démembreront les provinces. Ils combattront contre l'Agneau; ils persécuteront l'Eglise, et l'Agneau les	406

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la table chronologique du second âge.	Années de l'ère ch. vulg.
	vaincra; ils embrasseront la religion chrétienne et catholique. *Apoc.* XVII. XVIII. (La Chétardie, Bossuet.) Ce démembrement est aussi annoncé dans la prophétie de Daniel, par les dix cornes qui s'élèvent sur le front de la quatrième bête. *Dan.* VII. 7. 24. La Chétardie.	
	Les Vandales et les Alains passent le Rhin, et entrent dans les Gaules; les Quades, les Sarmates, les Gépides, les Hérules, les Saxons et les Allemands leur aident à ravager tout ce qu'enferment le Rhin, l'Océan, les Alpes et les Pyrénées. *Hieron.* Ces barbares étoient païens; et ils firent grand nombre de martyrs. *Martyrol.*	
4564	Mort d'Arcade. Théodose le Jeune, son fils, lui succède. *Socr. Sozom.*	408
	Les Goths qui servoient dans les armées romaines, mécontens des Romains, se réunissent sous Alaric, le plus puissant de leurs chefs : il étoit arien. Il essaie de faire la paix avec Honorius; et, n'ayant pu l'obtenir, il marche contre Rome, et l'assiége. *Socr. Soz.*	
4566	Rome est prise et pillée par Alaric; les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul sont respectées par ce prince, qui ordonne qu'elles soient un lieu de sûreté. *Socr. Soz.*	410
4567	Dans le même temps, les barbares font de grands ravages en Orient. *Nil.*	411
	Les Vandales, les Alains et les Suèves, étant entrés en Espagne, en partagent entre eux les provinces. *Isidòr.*	
4568	Concile de Carthage, où fut condamnée pour la première fois l'hérésie naissante de Pélage, enseignée à Carthage par Célestius, son disciple. *Aug.*	412
	Les Goths avec leur roi Athaulphe, successeur d'Alaric, entrent en Gaule. *Socr. Soz.*	
4569	Les Bourguignons s'établissent dans la partie de la Gaule voisine du Rhône; ils embrassent la religion chrétienne et la foi catholique. *Socr. Soz.*	413
4572	Les Visigoths entrent dans l'Espagne, et y défont les Alains.	416
4574	Reliques de saint Etienne, apportées dans l'île de Minorque; ce qui devient l'occasion de la conversion de plus de cinq cents Juifs dans un intervalle de huit jours, sous l'évêque Sévère, qui marqua cet événement dans une lettre qu'il adressa au clergé et aux fidèles de toute la terre. *Ep. Sever.*	418
4575	VIII[e] jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CC[e] sabbatique depuis le schisme.	419
4576	Persécution en Perse, sous le roi Isdegerd : elle dura trente ans. *Theod.*	420
	Les chrétiens de Perse se réfugient dans les provinces romaines; Théodose le Jeune les reçoit; cela devient l'occasion d'une guerre entre les Romains et les Perses. *Socr.*	
	Vers ce tempss, les Francs entrent dans les Gaules sous la conduite de Pharamond, leur premier roi.	
4577	Les Perses vaincus sont contraints d'accepter la paix. *Socr.*	421

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la table chronologique du troisième âge.	Années de l'ère ch. vulg.
4579	Mort d'Honorius. *Socr.*	423
4581	Valentinien III est déclaré empereur d'Occident. *Socr.*	425
4584	Nestorius est mis sur le siége de Constantinople ; bientôt après il commence à publier son hérésie. *Socr.*	428
	Les Vandales entrent dans l'Afrique sous la conduite de Genseric, arien. Ils y répandent la désolation. *Possid.*	
4586	Les Vandales qui ravageoient l'Afrique assiégent Hippone ; saint Augustin, qui en étoit évêque, meurt dans cette circonstance. *Possid.*	430
4587	IIIe concile général, tenu à Ephèse, où l'hérésie de Nestorius est condamnée. *Concil.*	431
4588	La division se répand dans l'Orient; les nestoriens s'élèvent contre les catholiques. *Socr.*	432
4593	Première persécution des Vandales en Afrique, sous Genseric, arien. *Prosp. Chron. Isid.*	437
4595	Genseric surprend Carthage, et s'en rend maître. *Prosp.*	439
4596	Commencement du pontificat de saint Léon. *Baron.*	440
4602	Vers ce temps, les Anglais-Saxons entrent dans la Grande-Bretagne.	446
4604	Concile de Constantinople, où préside saint Flavien, et où est déférée et condamnée l'hérésie naissante d'Eutychès. *Conc. Chlaced.*	448
4606	Mort de Théodose. Marcien est reconnu empereur d'Orient. *Prosp. Evagr.*	450
4607	Attila entre dans les Gaules, et les ravage. *Greg. Tur.*	451
	IVe concile général, tenu à Chalcédoine, ou l'hérésie d'Eutychès est condamnée. *Concil.*	
4608	Attila entre en Italie, marche vers Rome; saint Léon l'arrête. *Prosp.*	452
4611	Mort de Valentinien III ; Maxime est reconnu empereur d'Occident. *Prosp.*	455
	Eudoxia, veuve de Valentinien, appelle Genseric pour venger la mort de ce prince. *Procop.*	
	Mort de Maxime, tué par les serviteurs de Valentinien. *Prosp.*	
	Genseric arrive, trouve Rome sans défense, et la pille. *Procop.*	
	Avitus est reconnu empereur d'Occident. *Victor. Chr.*	
4613	Mort de Marcien, empereur d'Orient. Léon lui succède. *Marcell. Chr.*	457
	Mort d'Avitus. Majorien est déclaré empereur d'Occident. *Marcell. Chr.*	
4617	Mort de Majorien. Sévère lui succède. *Marcell. Chr.*	461
4621	Mort de Sévère. *Marcell. Chr.*	465
4623	Anthémius est reconnu empereur d'Occident. *Marcell.*	467
4624	IXe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCVII^e sabbatique depuis le schisme.	468
4626	Vers ce temps, Evanée, roi des Visigoths en Espagne, étend sa domination jusque sur la Gaule narbonnaise.	470

33

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la table chronologique du troisième âge.	Années de l'ère ch. vulg.
4628	Mort d'Anthémius. Olybrius est reconnu empereur, et meurt trois mois après. *Marcell.*	472
4629	Glycérius est reconnu empereur. *Marcell.*	473
4630	Mort de Léon, empereur d'Orient. Zénon lui succède. *Marcell.*	474
	Déposition de Glycérius. Jules Népos est mis à sa place. *Marcell.*	
4631	Jules Népos est chassé. Romulus, surnommé Augustule, est reconnu empereur. *Marcell.*	475
4632	Ceux du parti de Népos appellent en Italie Odoacre, roi des Hérules. Il se rend maître de Rome, et dépose Augustule. Ainsi fut éteint l'empire d'Occident. Odoacre ne prit ni la pourpre ni le titre d'empereur, mais seulement le nom de roi d'Italie. *Evagr.*	476
4633	Mort de Genseric. Hunneric lui succède. *Vict. Vit.*	477
4637	II[e] persécution des Vandales en Afrique, sous Hunneric. *Vict. Vit.*	481
	Commencement de Clovis, roi des Francs, considéré comme fondateur de la monarchie française, et chef de la première race de nos rois. *Greg. Tur.*	
4638	Hénotique de Zénon, ou édit d'union, dont le venin consistoit en ce que, recevant les conciles de Nicée, de Constantinople et d'Ephèse, il ne recevoit pas le concile de Chalcédoine, et sembloit même au contraire lui attribuer des erreurs. *Evagr. Niceph.*	482
4641	III[e] persécution des Vandales en Afrique, sous Gontamond, successeur d'Hunneric. *Procop.*	485
4645	Théodoric, roi des Goths, entre en Italie pour chasser Oodoacre. *Procop.*	489
4647	Mort de Zénon. Anastase lui succède. *Marcell.*	491
4649	Théodoric se rend maître de l'Italie, et fait mourir Odoacre. *Procop.*	493
4652	Conversion et baptême de Clovis. *Greg. Tur.*	496
4661	IV[e] persécution des Vandales en Afrique, sous Trasamond, successeur de Gontamond. *Vict. Tun.*	505
4673	X[e] jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCXIV[e] sabbatique depuis le schisme.	517
4674	Mort d'Anastase. Justin lui succède. *Marcell. Chr.*	518
4679	Hilderic, successeur de Trasamond, roi des Vandales en Afrique, rend la paix et la liberté aux catholiques. *Victor. Tun.*	523
4683	Mort de Justin. Justinien lui succède. *Marcell.*	527
4690	Bélisaire, envoyé en Afrique par Justinien, avec une flotte de cinq cents voiles, en fait la conquête, et éteint ainsi le royaume des Vandales. *Procop.*	534
	Extinction du royaume des Bourgignons, dont les états sont réunis à la monarchie française.	
4692	Bélisaire s'avance vers Rome; elle se rend à lui. *Procop.*	536
4696	Chosroès, roi de Perse, entre sur les terres de Justinien dans l'Orient, et y cause de grands ravages. *Procop.*	540

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la table chronologique du troisième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
4702	Edit de Justinien portant condamnation des trois chapitres, c'est-à-dire des écrits de Théodore de Mopsueste, de la lettre d'Ibas, évêque d'Edesse, à Maris Persan, et de l'écrit de Théodoret contre les anathèmes de saint Cyrille d'Alexandrie. Cet édit cause de grands troubles. *Concil.*	546
	Totila, roi des Goths, assiége et prend Rome, la livre au pillage, et en fait abattre les murailles : la ville demeure déserte pendant plus de quarante jours. *Procop.*	
4709	Ve concile général, IIe de Constantinople, où, en condamnant les trois chapitres, on confirme solennellement le concile de Chalcédoine. *Concil.*	553
4715	Les Saxons-Anglais partagent entre eux la Grande-Bretagne, et y fondent les sept royaumes depuis appelés l'heptarchie.	559
4722	XIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCXXIe sabbatique depuis le schisme.	566
	Mort de Justinien. Justin lui succède. *Vict. Tun.*	
4724	Les Lombards entrent dans l'Italie sous la conduite d'Alboin, leur roi, qui y établit une nouvelle monarchie. *Paul. Diac.*	568
	Commencement de l'exarchat de Ravenne, dernier reste de la puisssance des Romains sur l'Italie.	
	Vers ce même temps naquit Mahomet. (*Abulfarag*), cet imposteur qui, dans la suite, devint le fondateur d'un empire ennemi de Jésus-Christ, qui paroît être l'empire antichrétien prédit par les prophètes. *Ann. Clichtov. Henten. Genebr. Bulenger. Feu-Ardent. Prateol.* La Chétardie.	
4733	Les Lombards ravagent l'Italie, et y font même des martyrs : ce fut vers ce temps qu'ils ruinèrent le monastère du mont Cassin. *Greg.*	577
4734	Mort de Justin. Tibère lui succède. *Evagr.*	578
4738	Mort de Tibère. Maurice lui succède. *Evagr.*	582
4740	Extinction du royaume des Suèves, réunis avec les Visigoths sous la puissance de Lévigilde.	584
4743	Les Visigoths et les Suèves répandus dans l'Espagne abandonnent l'arianisme, et embrassent la foi catholique. *Greg. Tur.*	587
4746	Commencement du pontificat de saint Grégoire. *Baron.*	590
4752	Mission de saint Augustin, apôtre d'Angleterre, envoyé par le pape saint Grégoire. *Bed.*	596
4758	Mort de Maurice. Phocas lui succède. *Chron. Pasch.*	602
4759	Chosroès le Jeune, roi de Perse, pour venger la mort de Maurice, entre sur les terres de Phocas, et ravage l'Orient. *Evagr.*	603
4766	Mort de Phocas. Héraclius lui succède. *Chr. Pasch.*	610
4770	Chosroès se rend maître de Jérusalem : les églises sont brûlées, le bois de la vraie croix enlevé, le patriarche Zacharie emmené captif avec un grand peuple. *Chron. Pasch.*	614

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la table chronologique du troisième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
4771	XIIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCXXVIII^{e} sabbatique depuis le schisme.	615
4772	Les Perses, ayant pénétré jusqu'à Chalcédoine, s'en rendent maîtres. *Chr. Pasch.*	616
4778	Héraclius marche contre les Perses, et remporte sur eux divers avantages. *Chr. Pasch.* Mais c'est précisément alors que commence de se former en Arabie l'empire antichrétien de Mahomet. *Abulfarag.*	622

Article V. Quatrième âge, qui comprend toutes les révolutions de l'Orient depuis la naissance du mahométisme jusqu'aux dernières hérésies qui se sont élevées dans l'Occident, et se divise en trois parties.

Ire partie du quatrième âge, depuis la naissance du mahométisme jusqu'à l'élévation de Photius, premier auteur du schisme des Grecs.

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Ire TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SONT RENFERMÉS DANS LE QUATRIÈME AGE.	Années de l'ère ch. vulg.
4778	Naissance du mahométisme, annoncé à l'ouverture du quatrième sceau. *Apoc.* VI. 7. 8. (La Chétardie.) Il y avoit déjà dix ans que Mahomet prêchoit l'impiété de sa nouvelle religion, lorsque, proscrit par les Arabes de sa tribu, il s'enfuit de la Mecque, sa patrie, et se retire à Yatrib, depuis appelée Médine, où il assemble ses disciples. Cela arriva le 16 juillet 622; et c'est de là que les mahométans prennent l'époque de leurs années, plus courtes que les nôtres, et divisées par périodes de trente années. Ils appellent cette époque *l'hégire,* c'est-à-dire la fuite de Mahomet. (*Abulfarag.*) C'est donc ici que commence la première période de trente années de l'hégire.	622
	Ce nouvel empire paroît être représenté par cette petite corne que Daniel vit s'élever du milieu des dix cornes qui étoient sur le front de la quatrième bête. Cette quatrième bête représente l'empire romain; les dix cornes représentent les rois barbares qui ont démembré ces provinces; le nombre de dix peut marquer les dix royaumes auxquels se trouvoient alors réduits les démembremens de l'empire romain, savoir : le royaume des Lombards dans l'Italie, le royaume des Francs dans les Gaules; le royaume des Visigoths dans l'Espagne, et l'heptarchie ou les sept royaumes des Saxons-Anglais dans la Grande-Bretagne. Tels étoient, dans l'Occident, les dix royaumes établis sur les ruines	

Années du monde selon Riccioli corrigé	*Suite de la première table chronologique du quatrième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
	de l'empire romain, lorsque dans l'Orient s'élève l'empire antichrétien de Mahomet. *Dan.* VII. 7 *et seqq.* La Chétardie.	
4782	Vers ce temps commence de paroître l'hérésie des monothélites, dont Sergius, patriarche de Constantinople, fut un des principaux auteurs. *Concil.*	626
4783	Héraclius remporte une victoire célèbre sur les Perses, qui furent entièrement défaits. *Chr. Pasch.*	627
4784	Siroès se soulève contre Chosroès, son père, se fait reconnoître roi, fait périr misérablement ce prince, traite de la paix avec Héraclius, lui rend les chrétiens captifs et la vraie croix. *Theoph.*	628
4785	Mahomet, à la tête de dix mille musulmans, entre dans la Mecque sans résistance, et y est reconnu pour prophète et pour souverain. *Abulfarag.*	629
4788	Mahomet meurt après avoir conquis presque toute l'Arabie, et étendu sa domination à quatre cents lieues de Médine, tant au Levant qu'au Midi. Aboubècre, un de ses premiers sectateurs, lui succède. *Abulfarag.*	632
4790	Aboubècre meurt, après avoir subjugué vers l'ancienne Chaldée les Arabes sujets des Perses, et vers la Syrie les Arabes sujets des Romains. Omar lui succède. *Theoph.*	634
4792	Omar prend Jérusalem après un siége de deux ans. Il y fit bâtir quelques années après une mosquée à la place du temple de Salomon. *Theoph.*	636
4794	Omar se rend maître de la Syrie. *Theoph.*	638
4795	Omar se rend maître de la Mésopotamie. *Theoph.*	639
	Il entre dans la Perse, défait en bataille le roi Isdegerd, le chasse de ses états, et subjuge la plus grande partie de cet empire. *Abulfarag.* Ainsi fut abattue la première des trois cornes qui, selon la prophétie de Daniel, doivent être abattues devant cette corne qui représente l'empire antichrétien. *Dan.* VII. 8. 24.	
	Ecthèse d'Héraclius, ou édit qui contenoit une exposition de foi convenable aux monothélites. *Concil.*	
4796	Omar subjugue l'Egypte. *Theoph.*	640
4797	Mort d'Héraclius. Constantin son fils lui succède, et ne règne que trois mois. *Theoph.*	641
	Mort de Constantin. Constant son fils lui succède. *Theoph.*	
4800	Mort d'Omar. Othman lui succède. *Elmac.*	644
4803	Les musulmans rendent l'Afrique tributaire. *Elmac.*	647
4804	Type de l'empereur Constant, ou édit qui imposoit silence aux deux partis dans l'affaire du monothélisme. *Concil.*	648
4807	Commencement de la seconde période de trente années de l'hégire.	651
4811	Mort d'Othman. Ali lui succède. *Elmac.*	655
4816	Mort du calife Ali, dont la secte règne aujourd'hui en Perse. Hassan, son fils, cède le califat à Moavia, qui fut le premier calife de la famille d'Ommiah. *Elmac.*	660

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la première table chronologique du quatrième âge.	Années de l'ère ch. vulg.
4818	Les musulmans réduisent en captivité une partie de la Sicile. *Theoph.*	662
4820	XIIIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCXXXV^e sabbatique depuis le schisme.	664
4822	Vers ce temps, les musulmans attaquent par mer Constantinople. *Theoph.*	666
4824	Mort de l'empereur Constant. Constantin, surnommé Pogonat, lui succède. *Theoph.*	668
4829	Après sept années de guerre, les Musulmans cessent d'attaquer Constantinople, et se retirent avec perte. *Theoph.*	673
4836	Commencement de la troisième période de trente années de l'hégire.	680
	VIe concile général, IIIe de Constantinople : il commença au mois de novembre de cette année, et finit au mois de septembre de l'année suivante. Le monothélisme y fut condamné. *Concil.*	
4841	Mort de Constantin Pogonat. Justinien II lui succède. *Theoph.*	685
4848	Concile *in Trullo*, où l'église grecque forme un corps de discipline que l'église latine n'a point reçu.	692
4850	Justinien II est chassé. Léonce est proclamé empereur. *Theoph.*	694
4852	L'Afrique est entièrement subjuguée par les Musulmans. *Theoph.*	696
	Léonce est chassé. Tibère Apsimare est mis à sa place. *Theoph.*	
4861	Justinien II est rétabli. Léonce et Tibère sont décapités. *Theoph.*	705
4865	Commencement de la quatrième période de trente années de l'hégire.	709
4867	Mort de Justinien. Philippique est proclamé empereur. *Theoph.*	711
4868	Les Arabes musulmans, maîtres de l'Afrique, passent en Espagne, et s'y établissent. Ce sont eux que l'on nomme Maures ou Sarrasins. *Roderic.*	712
4869	XIVe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCXLI^e sabbatique depuis le schisme.	713
4870	Philippique est déposé. Anastase II est proclamé empereur. *Theoph.*	714
4871	Anastase est déposé. Théodose III est mis à sa place. *Theoph.*	715
4873	Théodose III est déposé. Léon l'Isaurien est reconnu empereur. *Theoph.*	717
4874	Constantinople, assiégée par les Musulmans, est délivrée. *Theoph.*	718
4875	Les Arabes musulmans, ayant soumis l'Espagne, passent en France. *Roderic.* Nos auteurs les nomment Sarrasins.	719
4881	Célèbre victoire remportée sur les Sarrasins par les Français, sous la conduite d'Eudes, duc d'Aquitaine. *Roderic. Coint.*	725

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la première table chronologique du quatrième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
4883	Léon l'Isaurien commence à autoriser l'hérésie naissante des iconoclastes, dont l'un des premiers auteurs fut Constantin, évêque de Nacolie, en Phrygie. *Theoph.*	727
4888	Dernier effort des Sarrasins sur la France. Célèbre victoire de Charles-Martel, qui arrête leurs progrès. *Roder. Coint.*	732
4894	Commencement de la cinquième période de trente années de l'hégire.	738
4897	Mort de Léon l'Isaurien. Constantin Copronyme lui succède. *Theoph.*	741
4906	Fin des califes Ommiades. Commencement des califes Abassides. *Elmacin.*	750
4908	Childeric III, roi de Neustrie et de Bourgogne, est déposé, et Pepin, duc des Français, proclamé roi de France : c'est le chef de la seconde race de nos rois.	752
	Astolphe, roi des Lombards, se rend maître de Ravenne. Extinction de l'exarchat.	
4911	Pepin, roi de France, retire Ravenne de la puissance des Lombards, et la soumet au pape par une donation qui est le premier fondement de la seigneurie temporelle des pontifes romains.	755
4918	XVe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCXLIXe sabbatique depuis le schisme.	762
	Le calife Almansor fait bâtir Bagdad, qui fut depuis la capitale de l'empire des Musulmans. *Elmac.*	
4924	Commencement de la sixième période de trente années de l'hégire.	768
4930	Extinction du royaume des Lombards par Charlemagne. Ce prince, qui fut alors proclamé roi des Lombards et d'Italie, confirme et augmente la donation de Pepin.	774
4931	Mort de Constantin Copronyme. Léon IV lui succède. *Theoph.*	775
4936	Mort de Léon IV. Constantin VII lui succède, âgé de dix ans. Irène, sa mère, prend le gouvernement de l'empire. *Theoph.*	780
4941	Vers ce temps commencent à paroître les fausses décrétales. *Concil. Coint.*	785
4943	VIIe concile général, IIe de Nicée, où fut condamnée l'hérésie des iconoclastes. *Concil.*	787
4953	Commencement de la septième période de trente années de l'hégire.	797
	Mort de Constantin VII. Irène règne seule. *Theoph.*	
4956	Charlemagne, restaurateur de l'empire d'Occident, est couronné à Rome par le pape Léon III.	800
4958	Irène est déposée. Nicéphore est reconnu empereur. *Theoph.*	802
4967	XVIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCLVIe sabbatique depuis le schisme.	811
	Mort de Nicéphore. Michel Curoplate lui succède. *Theoph.*	
4969	Michel est déposé. Léon l'Arménien lui succède. *Theoph.*	813
	Louis-le-Débonnaire est associé à l'empire d'Occident par	

Années du monde selon Riccioli corrigé,	Suite de la première table chronologique du quatrième âge.	Années de l'ère ch. vulg.
	Charlemagne, son père, qui meurt l'année suivante. *Eginh.*	
4973	Lothaire Ier est associé à l'empire par Louis, son père. *Eginh.*	817
4976	Mort de Léon, empereur d'Orient. Michel-le-Bègue lui succède. *Theoph.*	820
	Les Musulmans d'Afrique entrent en Sicile, et s'en rendent maîtres. *Theoph.*	
4982	Commencement de la huitième période de trente années de l'hégire.	826
4985	Mort de Michel-le-Bègue, empereur d'Orient. Théophile lui succède. *Cedren.*	829
4996	Mort de Louis, empereur d'Occident. *Eginh.*	840
4997	Les Normands, peuples païens habitans du Nord, se jettent sur la France. *Chr. Fonten.*	841
4998	Mort de Théophile, empereur d'Orient. Michel III lui succède. *Cedren.*	842
	Fin de l'hérésie des iconoclastes. Rétablissement solennel des saintes images à Constantinople par les soins de Théodora, mère du jeune empereur. *Nicetas.*	
	Les Sarrasins d'Afrique et ceux d'Espagne sont appelés en Italie par deux princes qui se disputoient le duché de Bénévent. *Ann. Bert.*	
5000	Louis II, fils de l'empereur Lothaire, est déclaré roi d'Italie. *Ann. Bert.*	844
5002	Les Sarrasins s'avancent jusqu'aux portes de Rome, et ne peuvent y entrer. *Ann. Bert.*	846
5003	Elévation de saint Ignace sur le siége de Constantinople, d'où il fut ensuite déposé par Photius. *Nicet.*	847
5006	Grande persécution à Cordoue sous Abdérame III, prince des Musulmans d'Espagne. *Eulog.*	850
5011	Commencement de la neuvième période de trente années de l'hégire.	855
	Mort de l'empereur Lothaire. *Ann. Bert.*	
5014	Bardas, oncle de l'empereur Michel, fait chasser saint Ignace, patriarche de Constantinople, dont le siége fut bientôt après occupé par Photius. *Nicet.*	858

IIe partie du quatrième âge, depuis l'élévation de Photius, premier auteur du schisme des Grecs, jusqu'au commencement de la puissance ottomane, par qui les Grecs ont été subjugués.

Années du monde selon Riccioli corrigé.	IIe TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SONT RENFERMÉS DANS LE QUATRIÈME AGE.	Années de l'ère ch. vulg.
5014	PHOTIUS est mis sur le siége de Constantinople : ce fut lui qui devint le premier auteur du schisme des Grecs. *Nicet.* Ce schisme paroît être annoncé au son de la quatrième trompette. *Apoc.* VIII. 12. 13, La Chétardie.	858
5016	XVIIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCLXIIIe sabbatique depuis le schisme.	860
5017	Photius assemble à Constantinople un concile, où il fait déposer saint Ignace. *Nicet.*	861
5019	Le pape Nicolas Ier assemble à Rome un concile, où il condamne Photius. *Nicet.*	863
5022	Photius suppose un faux concile et de faux actes, portant déposition du pape Nicolas. *Nicet.*	866
5023	Mort de l'empereur Michel. Basile le Macédonien lui succède. *Cedren.* Basile chasse Photius, et rétablit saint Ignace. *Nicet.*	867
5025	VIIIe concile général, VIe de Constantinople, où l'on renouvelle la condamnation des monothélites et des iconoclastes, et on y ajoute la condamnation de Photius. *Concil.*	869
5031	Mort de l'empereur Louis II. Charles-le-Chauve lui succède. *Ann. Bert.*	875
5033	Les Sarrasins s'avancent de nouveau jusqu'aux portes de Rome sans pouvoir y entrer. *Ann. Bert.*	877
	Mort de Charles-le-Chauve. L'empire fut vacant pendant trois ans. *Ann. Bert.*	
5034	Saint Ignace, patriarche de Constantinople, meurt. Photius est rétabli sur ce siége. *Nicet.*	878
5035	Faux concile œcuménique assemblé à Constantinople. Photius y fait condamner le huitième concile, où il avoit été lui-même condamné. *Cod. MS.*	879
5037	Charles-le-Gros est couronné empereur d'Occident. *Ann. Bert.*	881
5040	Commencement de la dixième période de trente années de l'hégire.	884
	Les Sarrasins, qui continuoient de faire de grands ravages en Italie, brûlent le monastère du mont Cassin. *Chron. Cass.*	
5042	Mort de l'empereur Basile. Léon-le-Philosophe lui succède. *Cedren.*	886
	Léon chasse Photius, et l'envoie en exil. *Leon. vit.*	
5043	Charles-le-Gros est déposé, et Arnoul mis à sa place; mais l'empire lui est disputé. *Regin.*	887

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la deuxième table chronologique du quatrième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
5052	Arnoul est couronné empereur. *Regin.*	896
5055	Mort d'Arnoul. Louis III lui succède. *Regin.*	899
5065	XXVIIIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCLXXe sabbatique depuis le schisme.	909
5066	Obéidalla, prince musulman, chef de la secte des fatimites, se rend maître de tout ce que les Musulmans possédoient en Afrique et en Sicile. *Elmac.*	910
5067	Mort de l'empereur Léon. Alexandre, son frère, et Constantin, son fils, surnommé Porphyrogénète, lui succèdent. *Cedren.*	911
5068	Mort de Louis III, en qui finit la postérité de Charlemagne au delà des Alpes. Conrad lui succède en qualité de roi de Germanie. *Ann. Bert.*	912
	Mort d'Alexandre. Constantin règne seul. *Cedr.*	
	Etablissement des Normands en France. Leur conversion.	
5069	Commencement de la onzième période de trente années de l'hégire.	913
5075	Mort de Conrad. Henri l'Oiseleur lui succède. *Ann. Bert.*	919
	Romain Lecapène est associé à l'empire d'Orient. *Cedren.*	
5083	Commencement d'un nouveau royaume en Perse. *Elmac.*	927
5090	Sous le califat d'Arradi-Billa, qui fut alors reconnu calife de Bagdad, la puissance des califes s'affoiblit, et tout ce grand empire se divise entre plusieurs seigneurs, qui ne laissoient au calife que le nom de souverain. *Elmac.*	934
5092	Mort de Henri l'Oiseleur. Otton Ier lui succède. *Regin.*	936
5098	Commencement de la douzième période de trente années de l'hégire.	942
5100	Romain Lecapène est déposé. *Cedren.*	944
5114	XIXe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCLXXVIIe sabbatique depuis le schisme.	958
5115	Mort de Constantin Porphyrogenète. Romain le Jeune lui succède. *Cedren.*	959
4118	Otton Ier, surnommé le Grand, est couronné empereur. *Frod.*	962
5119	Mort de Romain. Nicéphore Phocas lui succède. *Cedren.*	963
5121	Nicéphore, après avoir déjà remporté plusieurs avantages sur les Musulmans, pénètre jusque dans la Syrie. *Cedren.*	965
5125	Moëz, calife fatimite, se rend maître de l'Egypte, et y fait bâtir le grand Caire, qui devint sa capitale. *Elmac.*	969
	Mort de Nicéphore. Jean Zimisquès lui succède. *Cedren.*	
5127	Commencement de la treizième période de trente années de l'hégire.	971
5129	Mort d'Otton-le-Grand. Otton II lui succède. *Vitic.*	973
5131	Mort de Jean Zimisquès. Basile II et Constantin IX, frères, fils de Romain-le-Jeune, lui succèdent. *Cedren.*	975
5139	Mort d'Otton II. Otton III lui succède. *Ditm.*	983
5143	Mort de Louis V, dernier roi de France de la race de Charlemagne. Hugues Capet, duc de France, est proclamé roi : c'est le chef de la troisième race de nos rois.	987

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la deuxième table chronologique du quatrième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
5156	Commencement de la quatorzième période de trente années de l'hégire.	1000
5158	Mort d'Otton III. Saint Henri lui succède. *Ditm.*	1002
5163	XXe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCLXXXIVe sabbatique depuis le schisme,	1007
5166	L'église du saint sépulcre est brûlée par les Musulmans, et rebâtie cinq ans après. *Cedren.*	1010
5172	Les Sarrasins étant venus par mer en Italie, le pape Benoît VIII rassemble tous les défenseurs des Eglises. Le roi des Sarrasins se sauve avec peu de suite. Ses troupes se rassemblent ; et, après avoir eu l'avantage pendant trois jours, les Sarrasins prennent la fuite, et sont tous tués jusqu'au dernier, en sorte que les chrétiens ne pouvoient compter ni le nombre des morts ni la quantité du butin. *Ditm.*	1016
5180	Mort de saint Henri. Conrad II lui succède. *Sigeb.*	1024
	Eustathe, patriarche de Constantinople, essaie de prendre le titre d'évêque universel dans l'Eglise orientale. *Cedren.*	
5181	Mort de l'empereur Basile II. *Cedren.*	1025
5184	Mort de Constantin X. Romain Argyre lui succède. *Cedren.*	1028
5186	Commencement de la quinzième période de trente années de l'hégire.	1030
5190	Mort de Romain Argyre. Michel le Paphlagonien lui succède. *Cedren.*	1034
5195	Mort de Conrad II. Henri III lui succède. *Sigeb.*	1039
5197	Mort de Michel le Paphlagonien. Michel Calafate lui succède. *Cedren.*	1041
5198	Michel Calafate est déposé ; Constantin Monomaque est mis à sa place. *Cedren.*	1042
5206	Concile de Rome sous le pape Léon IX, où est condamnée la nouvelle hérésie de Bérenger. *Vit. S. Leon.*	1050
5210	Excommunication proposée par les légats du pape contre Michel Cérularius, patriarche de Constantinople. *Baron.*	1054
	Mort de Constantin Monomaque. Théodora, sœur de Zoé, son épouse, est reconnue impératrice. *Cedren.*	
5211	Commencement des Turcs seljouquides. Togrulbec, petit-fils de Seljouc, se rend maître de Bagdad, et y fonde le plus grand empire que l'on eût vu depuis l'origine de la secte des Musulmens. *Elmac.*	1055
5212	XXIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCXCIe sabbatique depuis le schisme.	1056
	Mort de l'empereur Henri III. Henri IV lui succède. *Sigeb.*	
	Mort de l'impératrice Théodora. Michel Strationique est déclaré empereur. *Cedren.*	
5213	Michel est obligé de céder l'empire à Isaac Comnène. *Cedren.*	1057
5215	Commencement de la seizième période de trente années de l'hégire.	1059
	Isaac Comnène cède l'empire à Constantin Ducas. *Cedr.*	

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la deuxième table chronologique du quatrième âge.	Années de l'ère ch. vulg.
5223	Mort de Constantin Ducas. L'impératrice Eudocie règne avec ses trois fils. *Cedren.*	1067
	Les Turcs seljouquides, profitant de la foiblesse des troupes romaines, s'avancent jusqu'à Césarée en Cappadoce, pillant et brûlant tout. *Curopal.*	
	Pour arrêter leurs progrès, l'impératrice choisit Romain, fils de Diogène, et le déclare général des armées. *Curopal.*	
5224	Romain Diogène est déclaré empereur, et remporte quelques avantages sur les Turcs. *Curopal.*	1068
5227	Romain est pris par les Turcs. Michel Ducas se fait reconnoître empereur. *Curopal.*	1071
5229	Commencement du pontificat de Grégoire VII. *Baron.*	1073
5230	Premier projet de croisade pour secourir les chrétiens orientaux. *Greg. epist.*	1074
5232	Excommunication prononcée par le pape contre l'empereur Henri. *Lambert.*	1076
5233	Absolution de l'empereur Henri. *Lambert.*	1077
	Guerre entre Henri et Rodolphe, qui lui dispute l'empire. *Bell. Sax.*	
5234	Déposition de Michel Ducas. Nicéphore Botoniates est proclamé empereur. *Curopal.*	1078
2237	Déposition de Nicéphore. Alexis Comnène est déclaré empereur. *Zonar.*	1881
5244	Commencement de la dix-septième période de trente années de l'hégire.	1088
5249	Révolte de Conrad contre Henri, son père. *Bertold.*	1093
5251	Première croisade, publiée par le pape Urbain II. *Guill. Tyr.*	1095
5252	Massacre des Juifs en plusieurs villes par une partie des croisés. *Guill.*	1096
5255	Prise de Jérusalem par les croisés, le vendredi 15 juillet, à trois heures après midi. *Guill.*	1099
5261	XXIIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCCXVIII^e sabbatique depuis le schisme.	1105
	Révolte du jeune Henri contre l'empeur son père. *Otto Frising.*	
5262	L'empereur Henri renonce à l'empire. Henri V son fils lui succède. *Otto Frising.*	1106
5273	Commencement de la dix-huitième période de trente années de l'hégire.	1117
5274	Mort d'Alexis Comnène. Jean Comnène lui succède. *Zonar.*	1118
5278	IXe concile général, Ier de Latran : règlement touchant les croisés; plaintes des évêques contre les moines. *Concil.*	1122
5281	Mort de l'empereur Henri V. En lui finit l'ancienne maison de Saxe, qui régnoit depuis l'élection de Henri l'Oiseleur. Lothaire II est élu roi d'Allemagne. *Otto Frising.*	1125
5286	Schisme de Pierre de Léon, antipape, sous le nom d'Anaclet II. *Baron.*	1130
5289	Lothaire est couronné empereur. *Otto.*	1133
5193	Mort de Lothaire. Conrad III lui succède. *Otto.*	1137

Années av. l'ère ch. vulg. selon Riccioli corrigé.	*Suite de la deuxième table chronologique du quatrième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
5295	X^e concile général, de Latran, pour remédier au schisme. *Concil.*	1139
5299	Mort de Jean Comnène. Manuel lui succède. *Nicet.*	1143
5301	Seconde croisade, publiée par le pape Eugène III. *Otto.*	1146
5302	Lettre de saint Bernard au sujet de cette croisade : il y exhorte à épargner les Juifs, et y reconnoît la promesse de leur future conversion. *Bern.*	1146
	Commencement de la dix-neuvième période de trente années de l'hégire.	
5303	Conrad III, roi d'Allemagne, et Louis VII, roi de France, embrassent la croisade, et passent en Orient. *Otto.*	1147
	Première condamnation prononcée à Toulouse contre une nouvelle secte de manichéens, connus depuis sous le nom d'Albigeois.	
5308	Mort de Conrad III. Frédéric Ier lui succède. *Otto.*	1152
5310	XXIIIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCCVI^e sabbatique depuis le schisme.	1154
5311	Frédéric Ier est couronné empereur. *Otto.*	1155
5316	Commencement de la secte des Vaudois. *Rainer.*	1160
5322	L'empereur Manuel envoie au pape Alexandre, et lui témoigne le désir qu'il a de réunir l'Eglise grecque avec l'église romaine. *Baron.*	1166
5327	Fin des califes fatimites en Egypte. Commencement de Saladin, sultan d'Egypte. *Bibl. orient.*	1171
	Vers ce temps vivoient les fameux rabbins Aben-Ezra, Salomon Jarchi, et Moïse Maïmonides. *Buxtorf.*	
5331	Commencement de la vingtième période de trente années de l'hégire.	1175
5332	Concile d'Albi, où fut réitérée la condamnation des nouveaux manichéens, nommés depuis Albigeois.	1176
5335	XIe concile général, IIIe de Latran, pour remédier aux abus qui s'étoient introduits pendant le schisme. *Concil.*	1179
5336	Mort de l'empereur Manuel. Alexis II lui succède. *Nicet.*	1188
5338	Les Juifs sont chassés de France par le roi Philippe-Auguste. *Guill. Armoric.*	1182
3339	Mort d'Alexis II. Andronic Ier lui succède. *Nicet.*	1183
3341	Mort d'Andronic Ier. Isaac l'Ange lui succède. *Nicet.*	1185
5343	Prise de Jérusalem par Saladin, le vendredi 2 octobre. *Rog.*	1187
5344	Troisième croisade, publiée à l'occasion de cette prise. *Rog.*	1188
5345	Massacre des Juifs en Angleterre. *Matth. Par.*	1189
5347	Mort de Frédéric Ier; Henri VI lui succède. *Chr. Belg.*	1181
5351	Isaac l'Ange déposé. Alexis l'Ange proclamé empereur. *Nicet.*	1195
	Quatrième croisade publiée par le pape Célestin III à l'occasion de la mort de Saladin. *Rog.*	
5353	Mort de Henri IV; Philippe est élu roi des Romains par la haute Allemagne, et Otton IV par la basse Allemagne. *Rog.*	1197
5354	Cinquième croisade, publiée par ordre du pape Innocent III. *Gest. Inn.*	1198
5355	Le pape Innocent III écrit à Alexis l'Ange, et au patriarche	1199

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la deuxième table chronologique du quatrième âge.	Années de l'ère ch. vulg.
	Jean Camatère, pour les exhorter à la réunion des églises. *Gest. Inn.*	
5358	Commencement de Gingis-Kan, chef des Tartares, qui étendit sa domination dans toute la partie septentrionale de l'Asie, depuis la Chine jusqu'en Moscovie. *Abulfar.*	1202
5359	XXIVe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCCXIIe sabbatique depuis le schisme.	1203
	Prise de Constantinople par les Croisés. *Nicetas.*	
5360	Baudouin, comte de Flandre, est couronné empereur à Constantinople. *Villehardouin.*	1204
	Commencement de la vingt-unième période de trente années de l'hégire.	
5362	Mort de Baudouin; Henri son frère lui succède. *Villehard.*	1206
	Théodore Lascaris est couronné empereur à Nicée en Natolie. *Villehard.*	
	Vers ce temps commencent à paroître saint Dominique, instituteur de l'ordre des frères prêcheurs, et saint François, instituteur de l'ordre des frères mineurs. *Theod. Vad.*	
	Vers ce temps commence aussi dans l'Orient, sur le mont Carmel, le nouvel ordre des carmes. *Bolland.*	
5364	Mort de Philippe; Otton règne seul. *Godefr.*	1208
5368	Révolte contre Otton. Frédéric II est reconnu roi des Romains. *Godefr.*	1212
	Célèbre victoire d'Alphonse II, roi de Castille, sur les Maures d'Espagne. *Roderic.*	
5369	Sixième croisade, publiée par le pape Innocent III. *Epist. Inn.*	1213
5371	XIIe concile général, IVe de Latran: les erreurs des Albigeois et des Vaudois, et les fausses opinions de l'abbé Joachim, y sont condamnées: on y traite de la réunion des Grecs, et de la discipline ecclésiastique; on y défend d'établir de nouveaux ordres religieux: on y règle ce qui regarde les croisades. *Concil.*	1215
5372	Mort de Henri, empereur d'Orient; Pierre de Courtenai lui succède. *Guill. de Nang.*	1216
5374	Mort de Pierre de Courtenai. *Rich. S. Germ.*	1218
5376	Frédéric II est couronné empereur d'Occident. *Alb.*	1220
5377	Robert de Courtenai est couronné empereur d'Orient. *Du Cange.*	1221
5378	Mort de Théodore Lascaris; Jean Vatace lui succède. *Niceph.*	1222
5382	Commencement du règne de saint Louis, roi de France. *Vit. S. Luc.*	1226
5383	Frédéric II excommunié par le pape Grégoire IX. *Rain.*	1227
5384	Mort de Robert de Courtenai; Baudouin II lui succède sous la tutelle de Jean de Brienne. *Rain.*	1220
5386	Paix entre le pape et l'empereur. *Rain.*	1230
5388	Négociation entre Jean Vatace, Germain patriarche de Constantinople, et le pape Grégoire IX, pour la réunion des Grecs. *Leo Allat.*	1232

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la deuxième table chronologique du quatrième age.*	Années de l'ère chr. vulg.
5389	Commencement de la vingt-deuxième période de trente années de l'hégire.	1233
5392	Conquête de Cordoue reprise sur les Maures par saint Ferdinand, roi de Castille. *Bolland.*	1236
	Massacre des Juifs en Espagne et en France. *Matt. Paris.*	
5393	Mort de Jean de Brienne, qui gouvernoit l'empire au nom du jeune Baudouin. *Du Cange.*	1237
5395	Nouvelle excommunication de Frédéric II. *Rain.*	1239
5396	Vers ce temps commence à se former l'ordre des ermites de saint Augustin. *Vading.*	1240
5397	Les Tartares, sous la conduite de Bathon, petit-fils de Gingis-Kan, pénètrent dans la Hongrie, et y font de grands ravages. *Abulfar.*	1241
5401	XIIIe concile général, Ier de Lyon, où le pape prononce contre l'empereur Frédéric une sentence de déposition : on y règle ce qui regarde les croisades. *Concil.* Ce fut l'époque de la septième croisade.	1245
5404	Commencement des sultans mammelucs en Egypte. *Abulfar.*	1248
5406	Conquête de Séville, reprise sur les Maures par saint Ferdinand. *Bolland.*	1250
5408	Mort de l'empereur Frédéric II. *Rain.*	1252
5410	XXVe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCCXIXe sabbatique depuis le schisme.	1254
	Bulle d'Innocent IV pour restreindre les priviléges des religieux mendians. *Du Boulai.*	
	Vers ce temps commence à paroître l'Evangile éternel attribué à Jean de Parme, général des frères mineurs : livre fondé sur la doctrine de l'abbé Joachim, et qui contenoit plusieurs erreurs. *Guill. S. Amour.*	
5411	Mort de Jean Vatace ; Théodore Lascaris II lui succède. *Niceph.*	1255
5412	Le pape Alexandre IV condamne l'Evangile éternel attribué à Jean de Parme. *Matth. Paris.*	1256
	Vers ce temps commence à paroître saint Thomas d'Aquin. *Bolland.*	
5414	Prise de Bagdad par les Tartares : extinction des califes musulmans. *Abulfar.*	1258
	Mort de Théodore Lascaris II; Michel Paléologue est proclamé empereur. *Acropol.*	
5417	Constantinople est reprise par les Grecs; l'empereur Michel y entre : l'empereur Baudouin se sauve en Italie. *Du Cange.*	1261
5418	Commencement de la vingt-troisième période de trente années de l'hégire.	1262
5423	Huitième et dernière croisade publiée par le pape Clément IV. *Joinv.*	1267
5426	Mort de saint Louis, roi de France. *Joinville.*	1270
5429	Rodolphe, comte de Hapsbourg, est élu empereur d'Occident : c'est le chef de l'auguste maison d'Autriche. *Argent.*	1273
5430	XIVe concile général, IIe de Lyon, où l'église grecque se	1274

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la deuxième table chronologique du quatrième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
	réunit à l'Eglise romaine. On y confirme le décret du IVe concile de Latran touchant la multiplication des nouveaux ordres religieux. *Concil.*	
	Philippe-le Hardi, roi de France, dans son entrevue à Lyon avec Grégoire X, lui cède le comtat Venaissin.	
5438	Mort de l'empereur Michel; Andronic II lui succède. *Pach.*	1282
	Andronic renonce à l'union avec les Latins. *Pach.*	
5447	Hère, la seule ville qui restât aux chrétiens latins dans la Syrie, leur est enlevée par Eluffi, sultan d'Egypte. Ainsi finissent tous les efforts que les chrétiens avoient faits depuis deux cents ans pour le recouvrement de la Terre-Sainte. *Villani.*	1291
	Mort de Rodolphe. Adolphe lui succède. *Argent.*	
	Commencement de la vingt-quatrième période de trente années de l'hégire.	
5450	Pontificat de Boniface VIII, qui eut de grands démêlés avec Philippe-le-Bel, roi de France. *Rain.*	1294
5454	Mort d'Adolphe; Albert d'Autriche lui succède. *Rain.*	1298

IIIe partie du quatrième âge, depuis le commencement de la puissance ottomane, par qui les Grecs ont été subjugués, jusqu'au temps où s'est élevée dans l'Occident la secte de Luther.

Années du monde selon Riccioli corrigé.	IIIe TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SONT RENFERMÉS DANS LE QUATRIÈME AGE.	Années de l'ère ch. vulg.
5455	OTHMAN, fils d'Ortogrul, obtient d'Alaeddin, sultan de Coni, de la race des Seljouquides, le titre de sultan dans les places qu'il avoit conquises sur les Grecs. *Bibl. orient.* Tel fut le commencement de la famille des Turcs ottomans qui règne maintenant à Constantinople.	1299
	Les vengeances que Dieu exerça sur les Grecs par les armées ottomanes dans ce quatrième âge, paroissent être annoncées à l'effusion de la quatrième coupe. *Apoc.* XVI. 8. 9.	
5457	XXVIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCCXXVIe sabbatique depuis le schisme.	1301
5461	Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, élu pape après la mort de Boniface VIII, mande les cardinaux à Lyon où il se fait couronner sous le nom de Clément V. Ce fut lui qui bientôt après fixa le séjour des papes à Avignon. *Rain. Villani.*	1305
5464	Mort d'Albert d'Autriche; Henri de Luxembourg lui succède. *Rain.*	1308
5465	Clément V vient à Avignon, et y fixe son séjour. *Rain.*	1309

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la troisième table chronologique du quatrième âge.	Années de l'ère ch. vulg.
5467	XVe concile général tenu à Vienne en Dauphiné, où fut supprimé l'ordre des templiers. *Concil.*	1311
5468	Henri est couronné empereur. *Rain.*	1312
5469	Mort de l'empereur Henri. *Rain.*	1313
5470	Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche sont élus rois des Romains par deux partis différens. *Rain.*	1314
5477	Commencement de la vingt-cinquième période de trente années de l'hégire.	1321
5478	Frédéric d'Autriche renonce à ses prétentions. *Rain.*	1322
5480	Ici se termine la durée précise des mille ans du règne temporel de Jésus-Christ dans la personne des princes chrétiens depuis la défaite de Licinius. Depuis ce terme on va voir l'empire antichrétien de Mahomet, poussant de proche en proche ses conquêtes sur les Grecs, subjuguer enfin l'empire d'Orient dans la suite de ce quatrième âge : dans le cinquième âge, le puits de l'abîme sera ouvert au son de la cinquième trompette; et à la fin du sixième âge, le dragon délié excitera ce soulèvement universel qui doit éclater au temps de l'Antechrist, et qui terminera la durée des siècles. La Chétardie.	1324
5481	Mort d'Othman; Orchan lui succède. Celui-ci prit Burse, en Bithynie, dont il fit sa capitale; il prit ensuite Nicomédie, Nicée, et plusieurs autres places. *Bibl. orient.*	1325
	Andronic III est associé à l'empire. *Gregor.*	
5483	Bulle de déposition prononcée par Jean XXII contre Louis de Bavière. *Rain.*	1327
5484	Andronic II est enfermé dans son palais, et dépouillé de toute autorité. *Gregor.*	1328
	Philippe VI, dit de Valois, roi de France, parvient à la couronne; c'est en lui que commence la branche royale de Valois.	
5497	Mort d'Andronic III; Jean Paléologue lui succède. *Gregor.*	1341
5502	Clément VI confirme les condamnations prononcées contre Louis de Bavière. Charles de Luxembourg est élu empereur. *Argent.*	1346
5503	Jean Cantacuzène, qui avoit déjà pris les ornemens impériaux, se fait couronner à Constantinople, et règne avec le jeune Paléologue. *Gregor.*	1347
5504	Le pape Clément VI achète la ville d'Avignon de Jeanne, reine de Naples, comtesse de Provence.	1348
5506	XXVIIe jubil. depuis la mort de Jésus-Christ, CCCXXXIIIe sabbatique depuis le schisme.	1350
	Commencement de la vingt-sixième période de trente années de l'hégire.	
	Négociation entre le pape Clément VI et l'empereur Jean Cantacuzène pour la réunion des églises. *Rain.*	
5510	Jean Cantacuzène fait couronner Matthieu son fils. *Rain.*	1354
5511	Jean Cantacuzène se retire. *Cantacuz.*	1355

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la troisième table chronologique du quatrième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
5515	Mort d'Orchan, empereur turc; Amurat I[er] lui succède. *Bibl. orient.*	1359
5516	Prise d'Andrinople par Amurat. *Bibl. orient.*	1360
5526	Tamerlan relève les ruines du royaume des Tartares. *Bibl. orient.*	1370
5532	Le pape Grégoire XI quitte Avignon, où les papes faisoient leur résidence depuis soixante-dix ans; et il retourne à Rome. *Rain.*	1376
5533	Bulles de Grégoire XI contre Wiclef. *Concil.*	1377
5534	Mort de l'empereur Charles IV; Venceslas lui succède. *Argent.*	1378
	Mort du pape Grégoire XI; Urbain VI est élu et intronisé; mais peu de temps après les cardinaux procèdent contre lui, et élisent à sa place Clément VII. Ce fut l'époque d'un grand schisme dans l'Occident. *Rain.*	
5535	Commencement de la vingt-septième période de trente années de l'hégire.	1379
5544	Mort d'Amurat I[er]; Bajazet lui succède. *Bibl. orient.*	1388
5545	Mort d'Urbain VI; Boniface IX lui succède. *Vit. pap.*	1389
5547	Mort de Jean Paléologue; Manuel lui succède. *Ducas.*	1391
5549	Bajazet assiège Constantinople, et oblige Manuel Paléologue à lui payer tribut. *Bibl. orient.*	1393
5550	Mort de Clément VII; Benoît XIII lui succède. *Vit. pap.*	1394
5554	Tamerlan subjugue la Perse. *Bibl. Orient.*	1398
5555	XXVIII[e] jubil. depuis la mort de Jésus-Christ, CCCXL[e] sabbatique depuis le schisme.	1399
5556	Venceslas est déposé; Robert de Bavière est élu à sa place. *Rain.*	1400
	Vers ce temps Jean Hus commence à enseigner les erreurs de Wiclef. *Æn. Sylv.*	
5558	Mort de Bajazet; Izazebel lui succède. *Bibl. orient.*	1402
5559	Mort de Boniface IX; Innocent VII lui succède. *Vitæ pap.*	1403
5560	Soliman I[er], frère d'Izazebel, fait étrangler celui-ci, et règne à sa place. *Bibl. orient.* Il transfère le siége de l'empire à Andrinople.	1404
5562	Mort d'Innocent VII; Grégoire lui succède. *Rain.*	1406
5564	Commencement de la vingt-huitième période de trente années de l'hégire.	1408
5565	Concile de Pise au sujet du schisme; Grégoire XII et Benoît XIII y sont déposés: Alexandre V est élu à leur place. *Concil.*	1409
5566	Mort d'Alexandre V; Jean XXIII lui succède. *Rain.*	1410
	Mort de l'empereur Robert; Sigismond lui succède. *Trith.*	
	Vers ce temps commence à paroître Jérôme de Prague, disciple de Jean Huz. *Balb.*	
5567	Moïse, frère de Soliman, fait étrangler celui-ci, et règne à sa place. *Bibl. orient.*	1411
5569	Mahomet I[er], frère de Moïse, fait étrangler celui-ci, et règne à sa Place. *Bibl. orient.*	1413

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la troisième table chronologique du quatrième âge.	Années de l'ère ch. vulg.
5570	Ouverture du concile général de Constance, où sont condamnées les erreurs de Wiclef, de Jean Hus, et de Jérôme de Prague : on y dépose Jean XXII ; Grégoire XII y donne sa démission ; on y confirme la déposition de Benoît XIII, et on y élit Martin V : ce concile ne finit qu'en 1418. *Concil.* L'œcuménicité de ce concile est contestée.	1414
5576	Manuel Paléologue associe à l'empire son fils Jean VII. *Rain.*	1420
	Indes orientales découvertes par les Portugais.	
5578	Mort de Mahomet Ier ; Amurat II lui succède. *Phranz.*	1422
	Amurat assiége Constantinople, où il trouve une si grande résistance qu'il est obligé de lever le siége. *Phranz.*	
5580	Mort de Benoît XIII ; Clément VIII lui succède. *Ciacon.*	1424
5581	Mort de Manuel Paléologue. *Phranz.*	1425
5585	Démission de Clément VIII. Fin du schisme. *Rain.*	1429
5587	Mort de Martin V ; Eugène IV lui succède. *Rain.*	1431
	Amurat se rend maître de Thessalonique. *Chalcond.*	
	Ouverture du concile général de Bâle pour la réformation de la discipline ecclésiastique : Eugène IV veut dissoudre ce concile ; le concile procède contre lui, et élit Félix V. *Concil.* L'œcuménicité de ce concile est contestée.	
5593	Commencement de la vingt-neuvième période de trente années de l'hégire.	1437
	Mort de l'empereur Sigismond ; Albert II, duc d'Autriche, lui succède. *Æn. Sylv.*	
5594	Ouverture du concile de Ferrare assemblé par le pape Eugène pour la réunion des Grecs. *Concil.*	1438
	Assemblée du clergé de France à Bourges, où est dressée la pragmatique-sanction. *Gagnin.*	
5595	Le concile de Ferrare est transféré à Florence, où se fait la réunion de l'église grecque avec l'église latine. *Conc.* Ce concile ne finit qu'en 1442 ; son œcuménicité est contestée.	1439
	Mort de l'empereur Albert II ; Frédéric III lui succède. *Æn. Sylv.*	
5599	Dernière rupture de la part de l'église grecque. *Allat.*	1443
5600	Bataille de Varnes, où Amurat défait Ladislas roi de Hongrie. *Naucler.*	1444
5601	Jean Paléologue meurt sans laisser d'enfans, Constantin et Démétrius ses frères se disputent l'empire. Le peuple consulte Amurat, qui décide pour Constantin. *Naucler.*	1445
5603	Mort du pape Eugène IV ; Nicolas V lui succède. *Æn. Sylv.*	1447
5604	XXIXe jubil. depuis la mort de Jésus-Christ, CCCXLVII^e sabbatique depuis le schisme.	1448
5605	Démission de Félix V. *Concil.*	1449
5607	Mort d'Amurat II ; Mahomet II lui succède. *Phranz.*	1451
	Mahomet II renouvelle la paix avec les Grecs, tandis qu'il médite leur ruine. *Phranz.*	
5609	Mahomet II vient assiéger Constantinople par mer et par terre. *Chalcond.*	1453

Suite de la troisième table chronologique du quatrième âge.

Années du monde selon Riccioli corrigé.		Années de l'ère ch. vulg.
	Constantinople est prise. Constantin Paléologue, dernier empereur grec, périt dans le combat; et cet empire demeure assujetti au Turc. *Phranz.* Ainsi fut abattue la seconde des trois cornes qui, selon la prophétie de Daniel, doivent être abbattues devant l'empire antichrétien, qui paroît être celui de Mahomet. *Dan.* VII. 8. 24.	
5612	Mahomet II assiége Belgrade, et est obligé de se retirer. *Chalcond.*	1456
5613	Vers ce temps Usum-Cassan se rend maître de la Perse, et en chasse les Tartares. *Phranz.*	1457
5614	Mahomet II se rend maître de Corinthe, et rend tout le Péloponèse tributaire. *Chalcond.*	1458
5617	Mahomet se rend maître de Trébizonde, et achève de subjuguer ainsi l'empire des Grecs. *Chalcond.*	1461
5622	Commencement de la trentième période de trente années de l'hégire.	1466
5625	Mahomet II fait vœu d'exterminer tous les chrétiens. *Papiens. comm.*	1469
5636	Le visir Messith, envoyé par Mahomet II, entreprend le siége de Rhodes, et est forcé de se retirer. *Chalcond.*	1480
	Sous le règne de ce même prince, le bacha Achmet se rend maître d'Otrante. *Chalcond.*	
5637	Mort de Mahomet II; Bajazet II lui succède. *Chalcond.*	1481
	Otrante est reprise sur les Turcs. *Onuphr.*	
5641	Vers ce temps commence la découverte des Indes occidentales par Christophe Colomb.	1485
5648	Ferdinand le Catholique se rend maître de Grenade, et achève ainsi de détruire la domination des Maures en Espagne. *Mariana.*	1492
5649	Mort de l'empereur Frédéric III; Maximilien Ier lui succède. *Naucler.*	1493
5651	Commencement de la trente-unième période de trente années de l'hégire.	1495
5653	XXXe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCCLIVe sabbatique depuis le schisme.	1497
	Découverte de l'Amérique par Améric Vespuce.	
5655	Vers ce temps commence de paroître Ismaël Ier sophi de Perse. *Bizar.*	1499
5658	Ve concile de Latran, convoqué par le pape Jules II. On y traite de la guerre contre les Turcs, et de la pragmatique-sanction. Ce concile ne fut terminé qu'en 1517: son œcuménicité est contestée.	1512
	Sélim Ier, fils de Bajazet II, fait empoisonner celui-ci, et lui succède. *Chalcond.*	
5670	Sélim arme une puissante flotte pour venir en Italie: ce dessein ne fut pas exécuté. *Paul Jove.*	1514
5672	Concordat substitué à la pragmatique sanction par le pape Léon X, au concile de Latran. *Concil.*	1516
5673	Fin de la race des Mammelucs en Egypte, subjuguée par	1517

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la troisième table chronologique du quatrième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
	Sélim. Depuis ce temps Jérusalem est demeurée sous la puissance des Turcs. *Leuncl.*	
	Léon X fait publier des indulgences pour achever la construction de la basilique de Saint-Pierre, entreprise par son prédécesseur Jules II. Ce fut ce qui donna lieu aux premières déclamations de Luther. *Cochl.*	

ARTICLE VI. Cinquième âge, qui a pour époque la naissance du luthéranisme.

Années du monde selon Riccioli corrigé.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SONT RENFERMÉS DANS LE CINQUIÈME AGE.	Années de l'ère ch. vulg.
5673	LUTHER commence à prêcher contre les indulgences. *Cochl.* Ce fut là l'époque du luthéranisme, dont les suites funestes paroissent annoncées particulièrement à l'ouverture du cinquième sceau. *Apoc.* VI. 9. 11. La Chétardie.	1517
	Thèses publiques où Luther fait soutenir ses erreurs sur les indulgences. *Cochl.*	
5674	Luther publie ses thèses sur la pénitence : il s'y égare ouvertement. *Cochl.*	1518
5675	Mort de l'empereur Maximilien Ier; Charles-Quint lui succède. *P. Jov.*	1519
	Luther est condamné par les universités de Cologne et de Louvain. *Cochl.*	
5676	Bulle du pape Léon X contre les erreurs de Luther. *Concil.*	1520
	Luther compose son livre de la Captivité de Babylone, dans lequel il répand encore de nouvelles erreurs, spécialement sur l'eucharistie. *Cochl.*	
	Mort de Sélim; Soliman II lui succède. *P. Jov.*	
5677	Nouvelle bulle contre Luther et contre ses sectateurs. *Pallav.*	1521
	Edit de l'empereur Charles V contre Luther. Cet édit fut publié dans la diète de Worms. *Pallav.*	
	Censure de la faculté de Théologie de Paris contre les erreurs de Luther. *D'Argentré.*	
	Soliman II entre en Hongrie, et se rend maître de Belgrade. *Leuncl.*	
	Carlostad, infecté des nouvelles erreurs, commence à renverser les images, et à ôter l'élévation du saint-sacrement à Wittemberg. *Sleidan.*	
5678	Siége et prise de Rhodes par Soliman II. *J. de Bourb.*	1522
5680	Commencement de la trente-deuxième période de trente années de l'hégire.	1524
5682	Diète de Spire : décret qui sembloit accorder aux luthériens la liberté de conscience qu'ils demandoient. *Cochl.*	1526

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la table chronologique du cinquième âge.	Années de l'ère ch. vulg.
	Bataille de Mohatz entre les chrétiens et les Turcs; Louis, roi de Hongrie, y périt : Bude, capitale de la Hongrie, est prise par les Turcs. *P. Jov.*	
5685	Diète de Spire : autre décret, qui ne satisfait ni les catholiques ni les luthériens. *Sleidan.*	1529
	Ligue de Smalcalde. Protestation solennelle des luthériens, d'où ils ont pris le nom de protestans. *Sleidan.*	
	Vienne est assiégée par Soliman II, qui se retire avec perte. *Sleid.*	
5686	Diète d'Ausbourg, où les protestans présentent leur confession de foi, connue sous le nom de Confession d'Ausbourg. *Sleid.*	1530
	L'île de Malte est accordée aux chevaliers de Rhodes par l'empereur Charles V. *Rain.*	
5688	Paix de Nuremberg entre l'empereur et les princes protestans. *Sleid.*	1532
5689	Calvin commence à se déclarer pour les nouvelles erreurs. *Pap. Mass.*	1533
5690	Schisme d'Angleterre à l'occasion de la condamnation du divorce du roi Henri VIII. *Burn.*	1534
	Commencement de la société des jésuites. Saint Ignace et ses premiers compagnons font leurs vœux à Montmartre. *Bouhours.*	
5692	Calvin publie son livre de l'Institution chrétienne. *Bez.*	1536
5694	En Angleterre, Cromwel, partisan des nouvelles erreurs, fait briser toutes les images de la sainte Vierge et des saints, pille les tombeaux des martyrs, et en profane les reliques. *Burnet.*	1538
	Henri VIII, roi d'Angleterre, procède contre la mémoire de saint Thomas de Cantorbéry, envoie piller son église et son tombeau, et fait brûler ce qui restoit de ses reliques. *Burnet.*	
5698	Bulle de Paul III, par laquelle il convoque le concile de Trente. *Concil.*	1542
5701	Ouverture du concile de Trente, assemblé pour s'opposer aux progrès des nouvelles erreurs. *Pallav.*	1545
5702	XXXIe jubilaire depuis la mort de Jésus-Christ, CCCLXI^e^ sabbatique depuis le schisme.	1546
	Mort de Luther. *Sleid.*	
5704	Fameux édit de l'*Interim* donné par l'empereur Charles V, touchant le luthéranisme, pour être observé dans tout l'empire, en attendant les définitions du concile. *Sleidan.*	1548
5707	Les Turcs, envoyés par Soliman II, assiégent Malte, et sont obligés de se retirer. *Vertot.*	1551
6708	Traité de Passaw, qui permit le libre exercice du luthéranisme dans tout l'empire. *Sleid.*	1552
5709	Commencement de la trente-troisième période de trente années de l'hégire.	1553
5711	Diète d'Ausbourg, où fut conclue la paix de religion. *Sleid.*	1555

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
5714	L'empereur Charles V abdique l'empire en faveur des Ferdinand Ier. *Belcar.*	1558
5717	Colloque de Poissy entre les catholiques et les calvinistes. *De Thou.*	1561
5718	Les calvinistes pillent l'église de Saint-Martin de Tours, et jettent au feu les reliques du saint. *Baillet.*	1562
5719	Clôture du concile de Trente. *Concil.*	1563
5720	Mort de Calvin. *Bèze.*	1564
	Mort de l'empereur Ferdinand Ier; Maximilien II lui succède. *Rain.*	
5721	Les Turcs assiégent Malte avec un grand appareil, et sont forcés de se retirer. *De Thou.*	1565
5722	Mort de Soliman II; Sélim II lui succède.	1566
5723	Bulle de Pie V contre Baïus. *Baïan.*	1567
5727	Bataille de Lépante où les Chrétiens eurent l'avantage sur les Turcs. *De Thou.*	1571
5730	Mort de Sélim II; Amurat III lui succède.	1574
5732	Mort de Maximilien II; Rodolphe II lui succède.	1576
	Henri III, roi de France, donne l'édit de pacification, qui accorde aux huguenots l'exercice public de leur religion, appelée dans cet édit religion prétendue réformée. Cet édit révolte les catholiques, et donne lieu à la ligue, dans laquelle le roi entre en révoquant cet édit.	
5739	Commencement de la trente-quatrième période de trente années de l'hégire.	1583
5740	Vers ce temps les Tartares sont rendus tributaires des Turcs.	1584
5744	Publication du livre de Louis Molina touchant la concorde de la grâce et du libre arbitre : naissance des disputes qui ont depuis affligé l'Eglise. *Apoc.* IX. 1 *et seqq.*	1588
5745	Meurtre de Henri III; Henri IV lui succède. C'est en lui que commence la branche royale des Bourbons.	1589
5746	Le siége de la domination des Persans est transféré à Isaphan.	1590
5750	Attentat de Jean Châtel sur la personne de Henri IV.	1594
5751	XXXIIe jubil. dep. la mort de Jésus-Christ, CCCLXVIII sabbatique depuis le schisme.	1595
	Mort d'Amurat III; Mahomet III lui succède.	
5754	Edit de Nantes en faveur des protestans.	1598
	Ouverture des congrégations *de Auxiliis*, au sujet de la dispute qui s'étoit élevée entre les dominicains et les jésuites à l'occasion du livre de Molina.	
5760	Mort de Mahomet III; Achmet Ier lui succède. Sous son règne Bagdad fut prise par les Persans.	1604
5763	Fin des congrégations *de Auxiliis* : la décision demeure suspendue; l'erreur en prend occasion de se répandre et de s'accréditer : de là la suite des disputes, et peut-être les cinq mois (ou périodes de trente années) marqués par saint Jean. *Apoc.* IX. 5 *et* 10.	1607
5766	Les Maures sont chassés d'Espagne par le roi Philippe III.	1610
	Meurtre de Henri IV; Louis XIII lui succède.	

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
5768	Mort de l'empereur Rodolphe II; Matthias lui succède.	1612
	Commencement de la trente-cinquième période de trente années de l'hégire.	
	Mort d'Achmet Ier; Mustapha Ier lui succède et ne règne que quatre mois.	
5774	Déposition de Mustapha; Othman II est mis à sa place.	1518
5775	Mort de l'empereur Matthias; Ferdinand II lui succède.	1619
5778	Othman est déposé, et Mustapha rétabli.	1622
5779	Mustapha est déposé de nouveau, et Amurat IV mis à sa place.	1623
5784	Réduction de La Rochelle; coup mortel pour le calvinisme.	2628
5793	Mort de l'empereur Ferdinand II; Ferdinand III lui succède.	1637
5794	Amurat IV reprend Bagdad sur les Persans. Cette ville a été, dans la suite, plusieurs fois prise par les Persans, et reprise par les Turcs, qui la possèdent aujourd'hui.	1638
5796	Mort d'Amurat IV; Ibrahim lui succède.	1640
5797	Publication du livre de Jansénius intitulé *Augustinus*: objet de dispute.	1641
	Commencement de la trente-sixième période de trente années de l'hégire.	
5799	Mort de Louis XIII; Louis XIV lui succède.	1643
5800	XXXIIIe jubil. dep. la mort de Jésus-Christ, CCCLXXVe sabbatique depuis le schisme.	1647
5804	Déposition d'Ibrahim; Mahomet IV est mis à sa place.	1648
	Traité de Westphalie, signé à Munster et à Osnabruck.	
5809	Bulle d'Innocent X contre les cinq fameuses propositions.	1653
5814	Mort de l'empereur Ferdinand III; Léopold lui succède.	1658
5819	L'ambassadeur de France à Rome ayant été insulté, Louis XIV se saisit d'Avignon et du Comtat pour obtenir satisfaction: lorsqu'il l'eut obtenue, il rendit au pape Avignon et ses dépendances.	1663
5820	Mahomet IV menaçoit l'Empire, lorsqu'il fut vaincu au passage du Raab, et fit une trêve de vingt ans.	1664
5821	Bulle et formulaire d'Alexandre VII, touchant les cinq propositions.	1665
5825	Prise de Candie par les Turcs, après un siége très-long et très-opiniâtre.	1669
5826	Commencement de la trente-septième période de trente années de l'hégire.	1670
5838	Assemblée générale du clergé de France au sujet de la régale.	
	Le grand visir vient à la tête d'une armée de deux cent mille hommes assiéger Vienne où réside le siége de l'empire romain: l'empereur se sauve de cette ville: les Turcs ouvrent la tranchée, et le siége dure près de deux mois: Dieu suscite Sobieski, roi de Pologne, qui vient au secours de Vienne, et oblige les Turcs de se retirer. On célèbre chaque année à Vienne la mémoire de cette délivrance. *Apoc.* XVI. 10 *et* 11.	

Années du monde selon Riccioli corrigé.	*Suite de la table chronologique du cinquième âge.*	Années de l'ère ch. vulg.
5641	Révocation de l'édit de Nantes; dernier coup porté au calvinisme en France.	1685
5843	Déposition de Mahomet IV; Soliman II est mis à sa place.	1687
	Publication du livre du P. Quesnel, intitulé *Réflexions morales sur le Nouveau-Testament* : objet de dispute.	
5844	Belgrade est reprise sur les Turcs par l'électeur de Bavière.	1688
	Louis XIV, pour maintenir les franchises de son ambassadeur à Rome, se saisit d'Avignon et du Comtat sur Innocent XI, et les rend deux ans après à Alexandre VIII.	
5846	Belgrade est reprise par les Turcs sur les chrétiens.	1690
5847	Mort de Soliman II; Achmet II lui succède.	1691
5849	XXXIVe jub. dep. la mort de Jésus-Christ, CCCLXXXII^e sabbatique depuis le schisme.	1693
5851	Mort d'Achmet II; Mustapha II lui succède.	1695
5853	Publication du livre intitulé *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure* : objet de dispute.	1697
5855	Constitution du pape Innocent XII, portant condamnation du livre intitulé *Explication des maximes des saints, etc.*	1699
	Paix de Carlowitz entre Mustapha II et les princes chrétiens.	
	Commencement de la trente-huitième période de trente années de l'hégire.	
5858	Cas de conscience touchant la signature du formulaire.	1702
5859	Déposition de Mustapha II; Achmet III est mis à sa place.	1703
5861	Mort de l'empereur Léopold; Joseph lui succède.	1705
	Bulle *Vineam Domini*, par laquelle Clément XI condamne la réponse au cas de conscience, et la distinction du fait et du droit dans la signature du formulaire.	
5867	Mort de l'empereur Joseph; Charles VI lui succède.	1711
5869	Bulle *Unigenitus*, par laquelle Clément XI condamne cent une propositions extraites du livre du P. Pasquier Quesnel, intitulé *Réflexions morales sur le Nouveau-Testament*.	1713
5871	Mort de Louis XIV; Louis XV lui succède.	1715
5873	Victoire du prince Eugène sur les Turcs : Belgrade se rend aux Autrichiens.	1717
5874	Trêve de vingt-quatre ans signée à Passarowitz entre l'empereur et la Porte ottomane.	1718
5884	Commencement de la trente-neuvième période de trente années de l'hégire.	1728
5886	Déposition d'Achmet III. Mahomet V est mis sur le trône.	1730

ARTICLE VII. Sixième âge, qui a pour époque les révolutions de l'Orient autour de l'Euphrate.

Années du monde selon Riccioli corrigé.	TABLE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SONT RENFERMÉS DANS LE SIXIÈME AGE.	Années de l'ère ch. vulg.
5888	THAMAS Kouli-Kan, général de l'armée des Persans, dépose le schah Thamas, roi de Perse, fait proclamer Abbas, fils de Thamas, qui n'étoit qu'un enfant, et se fait déclarer régent du royaume. Sous prétexte de relever la gloire et la puissance de cet empire, il en est devenu le destructeur. C'est l'époque des révolutions de l'Orient, où la sixième coupe est répandue sur l'Euphrate, dont les eaux, coulant entre l'empire des Persans et l'empire des Turcs, peuvent représenter ces deux empires, *Apoc.* XVI, 12.	1732
	Thamas Kouli-Kan déclare la guerre aux Turcs, et reprend sur eux plusieurs provinces.	
5892	Mort du schah Abbas. Thamas Kouli-Kan se fait proclamer roi de Perse, accorde la paix aux Turcs, et tourne ses armes contre l'Indostan.	1736
	L'impératrice de Russie Anne déclare la guerre aux Turcs.	
5893	L'empereur Charles VI déclare aussi la guerre aux Turcs.	1737
5895	L'empereur fait la paix avec les Turcs en leur rendant Belgrade. L'impératrice de Russie accède à ce traité.	1739
	Thamas Kouli-Kan se rend maître de l'empire du Mogol et de la personne même de l'empereur, lui enlève ses richesses, et lui rend la couronne, en retenant quelques provinces.	
5896	Mort de l'empereur Charles VI. Troubles qu'elle fait naître dans l'Europe.	1740
5898	XXXV[e] jubil. depuis la mort de Jésus-Christ, CCCLXXXIX[e] sabbatique depuis le schisme des dix tribus.	1742
	Election et couronnement de Charles-Albert de Bavière, empereur sous le nom de Charles VII.	
5899	Thamas Kouli Kan déclare la guerre aux Turcs.	1743
5901	Mort de l'empereur Charles VII. Election de François-Etienne de Lorraine, grand-duc de Toscane et époux de Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, couronné empereur sous le nom de François.	1745
5902	Paix et alliance défensive et offensive entre le sultan Mahomet V et Thamas Kouli-Kan.	1746
5903	Mort de Thamas Kouli-Kan. Ali Kouli-Kan lui succède.	1747
5904	Paix rendue à l'Europe par le traité d'Aix-la-Chapelle.	1748
5905	Conspiration du pacha de Rhodes, prisonnier à Malte, découverte et arrêtée.	1749
5906	Ali Kouli-Kan tombe entre les mains des rebelles, et est déposé. La Perse tombe dans l'anarchie.	1750
5910	Mort du sultan Mahomet V. Othman III lui succède.	1754
5911	Tremblement de terre qui renverse Lisbonne, ébranle une	1755

Années du monde selon Riccioli corrigé.	Suite de la table chronologique du sixième âge.	Années de l'ère ch. vug.
	grande partie de l'Europe, et est suivi de beaucoup d'autres secousses.	
5912	Déclaration du roi de France, qui impose silence sur les matières qui ont excité la division et le trouble dans l'Eglise et dans l'état.	1756
5913	Commencement de la quarantième période de trente années de l'hégire.	1757
	Mort du sultan Othman III, à qui succède Mustapha III.	
5921	Mort de l'empereur François de Lorraine, à qui succède Joseph II, son fils.	1765
5925	L'empereur des Turcs déclare la guerre à l'impératrice de Russie, à l'occasion des affaires de Pologne, et ensuite au roi et à la république de Pologne, à cause du secours donné aux Russes.	1769
5926	Le pape Clément XIV supprime à Rome la publication annuelle de la bulle *In cœna Domini.*	1770
5928	Congrès infructueux des ambassadeurs russes et turcs pour la paix.	1772
5929	Autre congrès également infructueux des ambassadeurs russes et turcs pour la paix.	1773
	Démembrement d'une partie considérable de la Pologne par les Russes, les Prussiens et les Autrichiens.	

La suite de ce sixième âge s'étendra jusqu'à la dernière consommation des siècles ; et ce ne sera que vers la fin de ce dernier âge que les deux prophètes Elie et Hénoch seront envoyés de Dieu, et les Juifs rappelés à Jésus-Christ ; alors l'Antechrist exercera sur les fidèles la persécution la plus vive ; et enfin Jésus-Christ viendra juger les vivans et les morts, exterminer les méchans, et glorifier ses élus dans l'éternité[1]. Alors, *dans le bruit d'une effroyable tempête, les cieux passeront, les élémens embrasés se dissoudront, et la terre, avec tout ce qu'elle contient*, sera *consumée par le feu.* Alors paroîtront *de nouveaux cieux et une terre nouvelle, que nous attendons selon la promesse du Seigneur, et dans lesquels la justice habitera*[2].

[1] *Apoc.* XI. 1 *et seqq.* XIII. 1 *et seqq.* XVI. 13 *et seqq.* — [2] 2 *Petr.* III. 10 *et* 13.

SUPPLÉMENT

A LA CHRONOLOGIE SACRÉE,

OU TABLES QUI SERVENT A MONTRER COMBIEN D'ANNÉES LES PATRIARCHES DES DEUX PREMIERS AGES DU MONDE ONT PU VIVRE LES UNS AVEC LES AUTRES.

Lorsque nous avons parlé des deux premiers âges du monde depuis la création jusqu'au déluge, et depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham, nous avons seulement fait remarquer la durée de ces deux âges, et les époques des événemens qui les remplissent. Il eût peut-être été utile de comparer alors les âges des patriarches dont les générations remplissent ces deux intervalles : c'est ce que quelques chronologistes ont fait ; et il en résulte un avantage, qui est de faire voir comment les anciennes traditions se sont conservées et transmises depuis Adam jusqu'à Moïse par Noé et par Abraham. Ce que nous n'avons point fait alors, nous le ferons ici, pour l'utilité de nos lecteurs. Rien ne soulage plus l'attention que ces tables, où d'un coup d'œil on voit une multitude de rapports que l'on ne pourroit rassembler qu'avec quelque travail : nous prenons volontiers sur nous ce travail, pour procurer à nos lecteurs cette satisfaction.

On verra, dans les trois tables suivantes,

1° Combien de temps les patriarches du premier âge depuis Adam jusqu'à Noé ont vécu les uns avec les autres, selon la chronologie du texte hébreu et de la Vulgate ;

2° Combien de temps ont pu vivre les uns avec les autres les patriarches du second âge depuis Noé jusqu'à Abraham, en y admettant le Caïnan de la version des Septante selon le système de chronologie pour lequel nous nous sommes déterminés ;

3° Combien les mêmes patriarches du second âge auroient pu vivre ensemble, en n'y admettant point le Caïnan des

Septante, soit qu'avec le texte samaritain on ne donne à Tharé que cent quarante-cinq ans de vie, et que l'on mette la naissance d'Abraham en la soixante-dixième année de son père, où Moïse paroît la mettre; soit qu'avec le texte hébreu on donne à Tharé deux cent cinq ans de vie, et qu'avec Ussérius on tarde de soixante années la naissance d'Abraham, en ne la mettant que dans la cent trentième année de son père.

PREMIÈRE TABLE,

Où l'on voit combien les patriarches du premier âge du monde ont pu vivre les uns avec les autres.

Noms des onze partriarches qui remplissent le premier âge.	Nombre des années pendant lesquelles ils ont pu vivre ensemble.									
	ADAM avec*	SETH avec*	ENOS avec*	CAÏNAN avec*	MALALÉEL avec*	JARED avec*	HÉNOCH avec*	MATHUSALÉ avec*	LAMECH avec*	NOÉ avec*
1* Adam. . .										
2* Seth. . . .	800									
3* Enos. . .	695	807								
4* Caïnan. .	605	717	815							
5* Malaléel. .	535	647	745	840						
6* Jared. . .	470	582	680	775	830					
7* Hénoch. .	308	365	365	365	365	365				
8* Mathusalé.	243	353	453	548	603	735	300			
9* Lamech. .	56	168	266	361	416	548	113	777		
10* Noé. . . .			84	179	234	366		600	595	
11* Sem. . . .								100	95	75

Voilà ce qui résulte de la combinaison des époques de la naissance et de la mort de chacun de ces onze patriarches : mais il est aisé de concevoir que ces résultats ne peuvent avoir une exacte précision, parce que les années qui y sont toutes comptées entières peuvent ne l'avoir pas toujours été ; et en ce cas il pourroit y avoir quelques années de moins dans ces résultats. C'est ce qui produit les petites différences que l'on pourroit remarquer entre cette table et la table chronologique du premier âge.

SECONDE TABLE,

Où l'on voit combien les patriarches du second âge du monde peuvent avoir vécu les uns avec les autres, en admettant le Caïnan des Septante.

Noms des onze patriarches qui remplissent le second âge.	Nombre des années pendant lesquelles ils peuvent avoir vécu ensemble.									
	Noé avec *	Sem avec *	Arphaxad avec *	Caïnan avec *	Salé avec *	Héber avec *	Phaleg avec *	Rébu avec *	Sarug avec *	Nachor avec *	Tharé avec *
1* Sem.	450										
2* Arphaxad..	350	500									
3* Caïnan. . .	215	365	400								
4* Salé.	85	235	270	330							
5* Héber. . . .	55	205	240	300	403						
6* Phaleg. . . .	21	171	206	266	369	430					
7* Rébu. . . .		141	176	236	339	400	209				
8* Sarug. . . .		109	144	204	307	368	177	207			
9* Nachor. . .		79	114	174	277	338	147	177	200		
10* Tharé. . . .		50	85	145	145	145	118	145	145	119	
11* Abraham. .			15	75	175	175	48	78	101	49	75

Dans cette table, on présente les résultats que donne la combinaison des époques de la naissance et de la mort de chacun de ces onze patriarches : mais dans cette table, comme dans la précédente, ces résultats ne peuvent avoir une précision exacte, par la même raison que, les années réputées entières pouvant ne l'avoir pas toujours été, il pourroit y avoir quelques années de moins dans ces résultats. C'est en quoi cette table peut différer de la table chronologique du second âge.

TROISIÈME TABLE,

Où l'on voit combien les patriarches du second âge du monde auroient pu vivre ensemble, en n'admettant point le Caïnan des Septante.

Noms des dix patriarches qui rempliroient alors le second âge.	Nombre des années pendant lesquelles ils auroient pu vivre ensemble.									
	Noé avec *	Sem avec *	Arphaxad avec *	Salé avec *	Héber avec *	Phaleg avec *	Réhu avec *	Sarug avec *	Nachor avec *	Tharé avec *
1* Sem.	450									
2* Arphaxad. . . .	350	500								
3* Salé.	315	465	303							
4* Héber.	285	435	273	403						
5* Phaleg.	251	401	239	369	430					
6* Réhu.	221	371	209	339	400	209				
7* Sarug.	189	339	177	307	368	177	207			
8* Nachor.	159	309	147	277	338	147	177	200		
9* Tharé.	130	145	118	145	145	118	145	145	119	
10* Abraham.. . . .	60	175	48	175	175	48	78	101	49	75

Ainsi, suivant ce calcul, Abraham pourroit avoir vu tous ses aïeux jusqu'à Noé même inclusivement : Ussérius, qui tarde de soixante ans la naissance d'Abraham, suppose qu'il n'a vu ni Noé, ni Arphaxad, ni Phaleg, ni Nachor. Suivant le calcul précédent, il ne faudroit en excepter que Noé et Sem. Quelque calcul que l'on suive, il paroît qu'au moins Abraham et Tharé son père avoient vécu avec Héber et Salé, qui vivoient avant la division des peuples : Héber et Salé avoient vécu avec Sem et avec Noé; et ceux-ci avoient vécu avec Lamech et Mathusalé, qui avoient vu Adam.

GÉOGRAPHIE SACRÉE,

OU

TABLE GÉOGRAPHIQUE DES PROVINCES, VILLES ET PEUPLES, FLEUVES, TORRENS, LACS, MERS, ILES, MONTAGNES ET VALLÉES DONT IL EST PARLÉ DANS LES DIVINES ÉCRITURES[1].

Deux manières différentes de traiter la géographie sacrée : 1° par système. Système de géographie que l'on peut trouver dans cette Bible même, ou dans la Géographie sacrée donnée par Robert.

La géographie sacrée peut se traiter de deux manières différentes : par système, ou par table. De ces deux méthodes, la première est certainement la plus instructive ; et c'est même la seule qui convienne à ceux qui veulent étudier la géographie sacrée : la seconde est peut-être la plus utile, ou du moins elle satisfait davantage le lecteur qui veut seulement connoître à l'instant quel est le lieu dont il trouve le nom dans un texte de l'Ecriture.

Si nous voulions suivre la première méthode, nous nous attacherions à la distribution même des cartes dont cet Bible a été enrichie; nous expliquerions ce qui regarde la situation du paradis terrestre, le partage de la terre aux descendans de Noé, les voyages des patriarches, le passage de la mer Rouge, les quarante-deux demeures des Israélites dans le désert, la description de la Judée et de la Syrie, la distribution des gouvernemens de la Judée au temps de Salomon, l'état de l'empire des Perses, la distribution de la terre de Chanaan suivant la vision d'Ezéchiel, les voyages de Jésus-Christ, et enfin les voyages des apôtres saint Pierre et Saint Paul.

Mais presque tout cela a déjà été traité dans cet ouvrage. La situation du paradis terrestre est le sujet d'une Dissertation de dom Calmet, placée dans le premier volume de cette Bible. Nous avons donné dans le même volume une Dissertation sur le partage de la terre aux descendans de Noé; Dissertation extraite du commentaire même de dom Calmet sur le chapitre x de la Genèse. Ceux qui voudront

[1] Cette table géographique a subi quelques changemens dans cette édition. Qu'il nous suffise de dire que nous avons rétabli la vérité quand elle s'est fait connoître à nous; que nous avons supprimé les endroits qui portoient quelque erreur évidente, et que là où nous ne voyions qu'incertitude, nous avons laissé le texte de notre auteur tel que nous l'avons trouvé.

s'instruire de ce qui regarde les voyages des patriarches n'ont qu'à suivre avec la carte de la terre de Chanaan le texte même de la Genèse, et les notes qui y sont jointes. Le passage de la mer Rouge étoit le sujet d'une Dissertation de dom Calmet, à laquelle nous avons ajouté les observations du père Sicard : et cette Dissertation se trouve à la tête de l'Exode, tome II. Nous avons aussi donné à la tête du livre des Nombres, tome III, une Dissertation sur les quarante-deux demeures des Israélites dans le désert. Quiconque voudra étudier la description de la Judée, n'a qu'à suivre le texte même du livre de Josué, et les notes qui l'accompagnent. Quant à la Syrie, elle n'intéresse que par un petit nombre de lieux, pour lesquels il suffira de jeter les yeux sur la carte, lorsqu'on trouvera quelques textes où il en sera parlé. On peut en dire autant de l'empire des Perses. Quant à la distribution des gouvernemens de la Judée au temps de Salomon, il suffit de comparer la carte avec le texte du IIIe livre des Rois (ch. IV, ℣ 7 et suiv.); c'est le seul endroit où il en soit parlé. Le texte d'Ezéchiel et les notes qui l'accompagnent suffisent pour expliquer la carte qui représente le partage et la distribution dont ce prophète parle, et qui n'eut jamais et ne dut jamais avoir d'accomplissement littéral. Pour les voyages de Jésus-Christ, il n'y a qu'à suivre l'Harmonie des quatre évangiles, placée dans le tome XIX de cette Bible, et les notes jointes au texte des saints évangélistes. Enfin, pour les voyages de saint Pierre et de saint Paul, il n'y a qu'à lire le texte du livre des Actes et les notes qui y sont jointes.

D'ailleurs ceux qui pourroient souhaiter un système abrégé de géographie sacrée, débarrassé de toutes les épines de la critique, le trouveront dans les remarques sur la carte géographique de la Terre promise, qui se trouvent dans cette Bible, tom. IV, avec les additions tirées de la *Géographie ancienne* du savant d'Anville.

2° Par table. C'est cette dernière méthode que l'on préfère ici. Liste des cartes qui sont distribuées dans cette Bible, et qui seront indiquées dans

Nous donnerons donc ici une simple table géographique, dans laquelle nous rassemblerons, par ordre alphabétique, un précis de ce qui regarde les provinces, les villes et les peuples, les fleuves, les torrens, les lacs, les mers, les îles, les montagnes et les vallées dont il est parlé dans les divines Ecritures. Cette table se rapporte aux cartes insérées dans cette Bible; c'est-à-dire que premièrement nous y indiquerons le nom de la tribu où se trouve chaque nom de lieu, afin que le lecteur puisse trouver plus facilement la posi-

tion de chaque lieu sur les cartes : secondement, nous marquerons à la fin de chaque article les cartes sur lesquelles se trouve le lieu dont nous aurons parlé. Nous allons marquer ici l'ordre dans lequel ces cartes se trouvent placées dans l'atlas de cette Bible, et les abréviations dont nous nous servirons pour les indiquer.

la table qui va suivre.

Il y a dans l'atlas douze cartes géographiques, dont voici la distribution et les indications.

Ire carte, qui représente la situation du paradis terrestre : elle sera indiquée ainsi : . . . . . Par.
IIe carte, qui représente le partage de la terre aux trois enfans de Noé et à leurs descendans. . . Part. Ter.
IIIe carte, qui représente la terre de Chanaan. . Chan.
IVe carte, qui représente le voyage des Israélites dans le désert, depuis leur sortie d'Egypte jusqu'au passage du Jourdain, avec les quarante-deux demeures des Israélites dans le désert. . XLII Dem.
Ve carte, qui représente la partie méridionale de la Judée ou Terre-Sainte. . . . . Ter. Ste M.
VIe carte, qui représente la partie septentrionale de la Judée ou Terre-Sainte. . . . . Ter. Ste S.
VIIe carte, qui représente la Syrie. . . . . Syr.
VIIIe carte, qui représente la monarchie des Hébreux, ou la distribution de ses gouvernemens sous le règne de Salomon. . . . . Mon. Sal.
IXe carte, qui représente l'empire des Perses. . Emp. Pers.
Xe carte, qui représente la distribution de la terre de Chanaan, selon la vision d'Ezéchiel. . . . Vis. Ezéch.
Xe carte, qui représente le royaume d'Hérode, ou la distribution de la Terre-Sainte sous le règne de ce prince. . . . . Roy. Hér.
XIIe carte, qui représente les voyages des apôtres saint Pierre et saint Paul. . . . . Voy. Ap.

Quoique ces cartes aient toutes été refaites, et que nous ayons profité des travaux du même genre dont on est redevable à d'Anville et aux géographes qui l'ont suivi, nous avons conservé pour toutes les places incertaines le travail de N. Sanson auteur du dix-septième siècle. Ce motif nous engage à donner ici la traduction des Remarques de N. Sanson sur cette partie de la géographie sacrée. Elles se trouvent en latin à la tête de l'*Index geographicus* dressé par N. Sanson, et imprimé en 1662 dans la Bible de Vitré. Ce

Pour l'intelligence des cartes de la Judée données par Robert, il est nécessaire de connoître les remarques de N. Sanson.

sont ces remarques que nous citerons dans la table par ces mots : Voyez *les Remarques*.

REMARQUES DE N. SANSON

Sur la Carte de la Terre-Sainte.

Remarques générales sur la géographie de la Terre-Sainte.

Après avoir examiné tous les auteurs qui avoient traité de la géographie de la Terre-Sainte, nous avons reconnu qu'Andrichomius a vu et discuté tous les auteurs qui avoient écrit sur cette matière avant lui : et son travail a été si bien reçu des savans, qu'ils en ont ensuite profité les uns après les autres, jusqu'à copier même ses expressions. Nous avons rejeté tous les lieux qui ne sont nommés ni dans les livres saints ni dans ceux de l'historien Josèphe ; et quant à ceux que nous avons conservés, nous en avons quelquefois changé la position, parce que nous avons suivi en cela une méthode fort différente de celle d'Andrichomius ; nous nous sommes particulièrement appliqués à ramener à leur propre et véritable signification plusieurs noms qui ne désignent qu'un même lieu, et qu'il supposoit être les noms d'autant de lieux différens. Cet auteur, si digne de louanges pour le soin qu'il a pris de tracer le plan de cette région, après trente années de recherches et de travail, mérite bien indulgence, s'il est tombé dans quelques méprises, et dont la plupart consistent en ce que les noms de villes, répétés en différens endroits avec quelques petites différences, lui ont presque toujours paru être les noms d'autant de différens lieux, auxquels il a aussi attribué autant de différentes positions : en sorte qu'entre ces différentes positions d'un même lieu, il n'y en a quelquefois qu'une, et quelquefois même pas une, qui soit la position véritable. Il est aisé d'apercevoir ce défaut dans les quarante-huit villes lévitiques, qu'Andrichomius a multipliées jusqu'à soixante-douze. Ou plutôt ce défaut se remarque plus facilement encore dans le partage de la tribu de Siméon, où le livre de Josué et le premier livre des Paralipomènes ne comptent que dix-sept villes; lesquelles se sont multipliées sous la plume d'Andrichomius jusqu'à près de cinquante, parce qu'il répète le nom d'une seule et même ville, deux, trois et quatre fois, et lui assigne autant de positions différentes. C'est ce qui est arrivé, par exemple,

à l'égard de la ville de *Lebaoth*, qui est aussi appelée *Beth-Lebaoth*; il a fait de *Beth* un lieu particulier; de *Lebaoth*, un second; de *Beth-Lebaoth*, un troisième; et il leur a donné trois différentes positions. C'est ce qui va être démontré très-évidemment par la comparaison et le parallèle des différens endroits de la Bible où se trouve le dénombrement des villes de la tribu de Siméon, et de celles qui furent données aux prêtres et aux lévites. Ce qui soit dit toutefois sans diminuer le mérite d'Andrichomius, qui a travaillé très-utilement pour la connoissance de l'histoire sacrée, et spécialement de la Terre-Sainte. Nous le mettons au dessus de tous ceux qui, avant lui, ont travaillé à décrire la Terre-Sainte : et c'est pourquoi, sans parler de ces autres auteurs, nous passons aux remarques que nous avons cru devoir donner pour l'intelligence des saintes Ecritures.

Remarques sur le partage de la tribu de Siméon : d'où résultent quatre règles à observer en ce qui concerne la carte de la Terre-Sainte.

Le dénombrement des villes de la tribu de *Siméon* se trouve au chapitre XIX de Josué, et au chapitre IV du premier livre des Paralipomènes : et comme ces villes furent prises dans le partage de la tribu de Juda, elles se retrouvent encore dans le dénombrement des villes de Juda au chap. XV de Josué. Voici donc le parallèle de ces trois textes.

Dénombrement des villes de Siméon, rapporté au chapitre XIX de Josué, versets 2 et suiv.		Noms des mêmes villes dans le dénombrement de celles de Juda au chap. XV de Josué, versets 26 et suiv.		Dénombrement des villes de Siméon, rapporté au chap. IV du livre I des Paralipomènes, versets 28 et suiv.	
1 Bersabée		1 Bersabée,	℣ 28.	1 Bersabée,	
et Sabée,	℣ 2.				℣ 28.
2 Molada,		2 Molada,	℣ 26.	2 Molada,	
3 Hasersual,		3 Hasersual,	℣ 28.	3 Hasar-suhal,	
4 Bala,		4 Baala,		4 Bala,	
	℣ 3.	5 Iim	℣ 29.		
5 Asem,		et Esem,		5 Asom,	℣ 29.
6 Elthotad,		6 Elthotad		6 Tholad,	
7 Bethul,	℣ 4.	7 Cesil,	℣ 30.	7 Bathuel,	
8 Harma,		8 Harma,		8 Horma,	℣ 30.
9 Siceleg,		9 Siceleg,		9 Siceleg,	
10 Beth-marchaboth,	℣ 5.	10 Medemena,	℣ 31.	10 Beth-marchaboth,	
11 Hasersusa,		11 Sensenna,		11 Hasar-susim,	℣ 31.
12 Beth-lebaoth,		12 Lebaoth,		12 Beth-beraï,	
13 Sarohen,	℣ 6.	13 Selim,		13 Saarim,	
Treize villes.			℣ 32.	3 Etam,	
1 Aïn,		1 Aën,		1 Aën,	
2 Remmon,		2 Remmon,		2 Remmon,	
3 Athar,	℣ 7.	3 Ester,		Tochen,	℣ 32.
4 Asan,		4 Asan,	℣ 42.	4 Asan,	
Quatre villes,				Cinq villes.	
En tout dix-sept villes. *					

Ces derniers mots * se lisoient au chapitre XIX de Josué,

℣ 7, dans les anciennes bibles, et dans celles qui ont été imprimées à Bâle, à Paris, à Lyon et ailleurs en 1495, 1504, 1512 ou 1515, 1525 ou 1526; mais ils ne se trouvent point dans les éditions postérieures.

Après avoir comparé ces trois textes, nous sommes demeurés persuadés que l'on pouvoit trouver quelque méthode pour distinguer le nombre, le nom et la position des villes de chaque tribu, et les parties selon lesquelles elles sont quelquefois distribuées.

En effet, Ire Règle : *Lorsque, dans le dénombrement des villes d'une tribu, Josué marque un nombre fixe et certain, il faut le conserver.*

IIe Règle : *Différens noms appartiennent quelquefois à une seule et même ville.*

IIIe Règle : *Pour déterminer la position des villes, il faut ordinairement s'attacher à l'ordre même que Josué leur donne.*

IVe Règle : *Si le partage de quelque tribu est distribué en deux ou plusieurs parties, il faut soigneusement les distinguer.*

Applications de la première règle, qui concerne le nombre des villes contenues dans le partage de chaque tribu.

1° Dans le partage de la tribu de Siméon.

Ainsi, par exemple, Josué dit que dans la première partie du partage de Siméon, il y avoit *treize villes*. Il faut s'en tenir à ce nombre, quoique le texte paroisse en donner quatorze : c'est-à-dire qu'il ne faut point compter *Sabée*, non-seulement pour conserver le nombre de treize, mais encore parce que dans la tribu de Juda, de laquelle tout le partage de la tribu de Siméon a été tiré, il n'y a aucune ville du nom de *Sabée*, non plus que dans le texte des Paralipomènes, où les villes de Siméon sont répétées dans le même ordre, dans le même nombre, et presque toutes avec les mêmes noms. Et l'on n'aura pas de peine à exclure de ce dénombrement le nom de *Sabée*, si l'on considère que ce n'est que la répétition de la dernière partie du nom de *Bersabée*, qui le précède.

Au contraire, *Iim* et *Esem*, marqués dans la tribu de Juda, doivent ne faire qu'un seul nom, quoique notre Vulgate en fasse deux; 1° parce que, dans les anciennes bibles, on lit, en un seul mot, *Humesem*, au lieu de *Iim* et *Esem*; 2° parce qu'*Asem* dans le chapitre XIX de Josué est la même que *Asom* dans le premier livre des Paralipomènes, et que l'une et l'autre doit être la même que *Humesem* ou *Iim-Esem* du chap. XV de Josué; 3° parce que dans le dénombrement des vingt-neuf villes, que Josué compte dans la pre-

mière partie de la tribu de Juda, il s'en trouveroit trente-sept, s'il n'y avoit pas quelques doubles noms qui pussent se réduire de deux à un, entre lesquels sera *Iim-Esem*, qui désigne sans doute la même ville qu'*Asem* ou *Asom*.

Les vingt-neuf villes comprises dans la première partie de la tribu de *Juda* sont nommées au chapitre xv du livre de Josué, ℣ 21 et suiv. Voici leur dénombrement.

2° Dans le partage de la tribu de Juda.

Dénombrement des vingt-neuf villes de la première partie du partage de la tribu de Juda. Jos. xv.

1 Cabséel,		10 Carioth,	℣ 25.	19 Iim	
2 Eder,	℣ 21.	Hesron, la même que		et Esem,	℣ 29.
et Jagur,		Asor.	℣ 25.	20 Elthold,	
3 Cina,		11 Amam,		21 Cesil,	℣ 30.
4 Dimona,	℣ 22	Sama,	℣ 26.	22 Harma,	
5 Ada[illegible]		12 Molada.		23 Siceleg,	
6 Cades		13 Asergadda,		24 Medemena,	℣ 31.
et Asor,	℣ 23.	14 Hassemon,	℣ 27.	25 Sensenna,	
7 Jethnam,		15 Bethphelet,		26 Lebaoth,	
Ziph,		16 Hasersuel,		27 Selim,	
8 Telem,	℣ 24.	17 Persabée	℣ 28.	28 Ain,	℣ 32.
9 Baloth,		et Baziothia,		29 Remmon,	
Asor-la-neuve.	℣ 25.	18 Baala,	℣ 29.	Vingt-neuf villes.	

Si on ne considère dans ce texte que la distinction des noms de ces villes, on en trouvera trente-sept; mais, puisque Josué n'en compte que *vingt-neuf*, il faut réduire ces trente-sept noms à vingt-neuf villes.

Entre ces villes, il y en a trois du nom d'*Asor* : et, comme elles doivent être sans doute distinguées, nous avons cru devoir lire *Cadès-Asor*, au lieu de *Cadès* et *Asor*; *Carioth-Hesron*, au lieu de *Carioth*, et *Hesron*, *qui est la même qu'Asor*; et *Baloth-Asor*, ou *Asor-la-neuve*, au lieu de *Baloth*, et *Asor-la-neuve*. De cette manière *Cadès-Asor* sera la première et l'ancienne Asor; *Carioth-Hesron* sera la ville d'Hesron, qui est la grande Asor; et *Baloth-Asor*, sera la dernière et la nouvelle Asor. Ainsi, par cette réduction facile de six villes en trois, et par la réunion de *Iim* et *Esem* en une seule qui sera *Esem* ou *Asem* ou *Asom*, on aura déjà quatre villes de moins.

Il en reste encore quatre à retrancher. Et pour cela nous lisons en un seul mot *Jethnam-Ziph*, parce que ces deux noms ne sont point séparés dans le texte par la disjonctive *et* : et par la même raison nous lisons aussi : *Amam-Sama* en un seul mot. Il y a plus de difficulté pour les deux autres,

si ce n'est que *Baziothia* pourroit être la même que *Bersabée:* car, quoique ces deux noms se trouvent ensemble dans le dénombrement des villes qui, promises d'abord à la tribu de Juda, furent bientôt après démembrées pour être cédées à la tribu de Siméon, cependant il n'est point fait mention de *Baziothia* dans le dénombrement des villes de Siméon au chapitre XIX de Josué, ni au premier livre des Paralipomènes. Quant au huitième nom qui doit se confondre avec un autre, on est presque réduit ici à le deviner : cependant, comme cette réunion doit tomber sur l'une des six premières villes de ce dénombrement, nous préférons de réunir *Eder* et *Jagur*, en lisant *Eder-Jagur;* et si jusqu'à présent nous ne nous sommes point trompés dans nos conjectures, ce sera là la huitième et dernière des villes dont les noms doivent se réduire de deux à un pour revenir de trente-sept à vingt-neuf.

Après les *vingt-neuf villes* de la première partie du partage de Juda, Josué en compte *quatorze* dans la seconde partie, *seize* dans la troisième, *neuf* dans la quatrième, *trois* dans la cinquième, *onze* dans la sixième, *neuf* dans la septième, *dix* dans la huitième, *six* dans la neuvième, *deux* dans la dixième, et *six* dans la onzième et dernière; ce qui fait en tout le nombre de *cent quinze villes,* comme on le lisoit même dans les anciennes bibles. Mais ces derniers mots ont disparu depuis 1525 ou 1530.

Au reste entre les quatorze villes de la seconde partie de la tribu de Juda, il ne faut faire qu'une seule ville d'*Adullam-Socho*, pour y trouver le nombre juste de quatorze villes. Et en effet la disjonctive *et,* qui se trouve entre les noms de toutes les autres villes de cette partie, ne se trouve pas entre ces deux-là.

Dans les autres parties de cette tribu, il n'y a pas de difficulté pour le nombre des villes : il nous reste seulement à parler du nombre des villes d'Aser, Nephthali et Zabulon.

3° Dans le partage des tribus d'Aser, de Nephthali, de Zabulon, et des autres.

Josué compte *vingt-deux villes* dans la tribu d'*Aser*, tandis que dans le dénombrement on pourroit en compter vingt-cinq ou vingt-six. Mais, en prenant *Beth-Dagon* pour la maison ou le temple de Dagon sur les limites de cette tribu, *Jepthaël* pour une vallée, *Chabul* pour une région ou district, *Rohob* pour une seule ville dont le nom est répété deux fois, il restera le nombre précis de vingt-deux villes.

Dans la tribu de *Nephthali*, où Josué ne compte que *dix-neuf villes*, il est très-facile de réduire à ce nombre les

vingt-trois noms que renferme le dénombrement qu'il en donne. Pour cela il ne s'agit que de réunir les noms qui ne sont pas séparés par la disjonctive *et:* ainsi on lira, *Assedim-Ser*, *Arama-Asor*, *Edraï-Enhasor*, et *Magdalel-Horem*.

Mais dans la tribu de *Zabulon* il est très-difficile de réduire les dix-huit noms que le dénombrement renferme aux *douze* villes que Josué y compte; si ce n'est que l'on fasse une seule ville de *Remmon-Amthar*, et une seule de *Cateth-Naalol;* que l'on rejette du nombre des villes *Sared*, *Merala*, et *Debbaseth*, et que l'on retranche de cette tribu la ville de *Dabereth*, qui fut assignée aux lévites, et qui, étant sur les confins de Zabulon et d'Issachar, est attribuée tantôt à l'une de ces tribus, et tantôt à l'autre, et peut-être n'appartenoit proprement ni à l'une ni à l'autre.

Cela peut suffire pour ce qui regarde les noms de villes qui peuvent se réduire de deux à un dans la description du partage des tribus. A l'égard des autres tribus dans lesquelles Josué ne détermine point le nombre des villes, ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

4° Dans le dénombrement des villes sacerdotales et lévitiques.

Quant aux *quarante-huit villes* assignées *aux prêtres et aux lévites*, il y a plusieurs choses à examiner, soit pour en concilier les différens noms, soit pour en rétablir les nombres.

Les prêtres et les lévites étoient divisés en quatre familles; savoir celle des prêtres descendans d'Aaron, et celles des lévites descendans de Caath, de Gerson et de Mérari.

Josué, au chapitre XXI, donne *aux enfans d'Aaron* neuf villes des tribus de Juda et de Siméon, et quatre de la tribu de Benjamin; ce qui fait *treize villes*. Il donne *aux descendans de Caath* quatre villes de la tribu d'Ephraïm, quatre de la tribu de Dan, et deux de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain; ce qui fait *dix villes*. Il donne *aux descendans de Gerson* deux villes de la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain, quatre de la tribu d'Issachar, quatre de la tribu d'Aser, et trois de la tribu de Nephthali; ce qui fait *treize villes*. Enfin il donne *aux descendans de Mérari* quatre villes de la tribu de Zabulon, quatre de la tribu de Ruben, et quatre de la tribu de Gad; ce qui fait *douze villes*.

Les treize villes des enfans d'Aaron, les dix des descendans de Caath, les treize des descendans de Gerson, et les douze des descendans de Mérari, forment ensemble le nombre de *quarante-huit villes* marqué au livre de Josué, XXI,

39, et prescrit au livre des Nombres, xxxv, 6, 7. Le chapitre xxi du livre de Josué renferme le dénombrement exact des noms de toutes ces villes. Mais au premier livre des Paralipomènes, chapitre vi, où l'intention de l'écrivain sacré étoit de rapporter le dénombrement des mêmes villes, il en manque quelques-unes, et cela non-seulement dans toutes les bibles grecques et latines que nous ayons vues, mais peut-être [1] aussi dans les bibles hébraïques, etc.

Nous allons donner tous les noms des villes lévitiques, selon l'édition latine Vulgate seulement, pour n'être point trop long-temps arrêtés par les différentes leçons des autres versions.

Villes sacerdotales, ou villes données aux enfans d'Aaron,

Josué, xxi, 13 et suiv.		1 Par. vi. 57 et suiv.	
1 Hébron,	Neuf villes des deux tribus de Juda et de Siméon. ℣ 16.	1 Hébron,	Des tribus de Juda et de Siméon. ℣ 65.
2 Lobna,		2 Lobna,	
3 Jether,		3 Jether,	
4 Estemo,		4 Estemo,	
5 Holon,		5 Helon,	
6 Dabir,		6 Dabir,	
7 Aïn,		7 Asan,	
8 Jeta,		. . . .	
9 Beth-samès,		9 Bethsemés,	
10 Gabaon,	Quatre villes de la tribu de Benjamin. ℣ 18.	. . . .	De la tribu de Benjamin. ℣ 60 et 65.
11 Gabaé,		11 Gabéé,	
12 Anathoth,		12 Almath,	
13 Almon,		13 Anathoth.	
Ce qui fait treize villes. ℣ 19.		Treize villes. ℣ 60.	

Villes lévitiques données aux descendans de Caath.

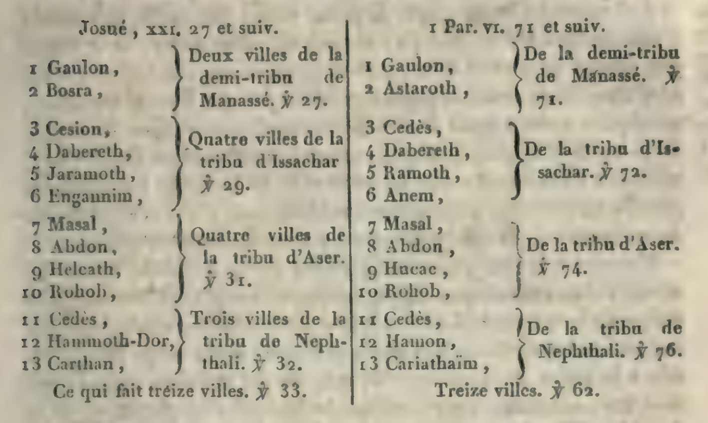
Josué, xxi. 20 et suiv.		1 Par. vi. 66 et suiv.	
1 Sichem,	Quatre villes de la tribu d'Ephraïm. ℣ 22.	1 Sichem,	De la tribu d'Ephraïm. ℣ 66.
2 Gazer,		2 Gazer,	
3 Cibsaïm,		3 Jecmaam,	
4 Bethoron,		4 Bethoron,	
5 Eltheco,	Quatre villes de la tribu de Dan. ℣ 24.	. . . .	De la tribu de Dan. . . . . . .
6 Gabathon,		. . . .	
7 Aïalon,		7 Helon,	
8 Geth-remmon,		8 Geth-remmon,	
9 Thanach,	Deux villes de la demi-tribu de Manassé. ℣ 25.	9 Aner,	De la demi-tribu de Manassé. ℣ 70.
10 Geth-remmon,		10 Baalam.	
Ce qui fait dix villes. ℣ 26.		Dix villes. ℣ 61.	

Il faut remarquer que ces dix villes n'étoient pas tirées

[1] Les noms de ces villes manquent en effet dans l'hébreu comme dans la Vulgate.

toutes de la demi-tribu de Manassé, comme on le lit au premier livre des Paralipomènes, VI, 61; mais les quatre premières étoient de la tribu d'Ephraïm, comme on le voit au verset 66; les quatre suivantes de la tribu de Dan, comme on le voit par le texte de Josué; et il n'y avoit que les deux dernières qui fussent de la demi-tribu de Manassé, comme on le voit au verset 70.

Villes lévitiques données aux descendans de Gerson.



Josué, XXI. 27 et suiv.		1 Par. VI. 71 et suiv.	
1 Gaulon, 2 Bosra,	Deux villes de la demi-tribu de Manassé. ℣ 27.	1 Gaulon, 2 Astaroth,	De la demi-tribu de Manassé. ℣ 71.
3 Cesion, 4 Dabereth, 5 Jaramoth, 6 Engannim,	Quatre villes de la tribu d'Issachar ℣ 29.	3 Cedès, 4 Dabereth, 5 Ramoth, 6 Anem,	De la tribu d'Issachar. ℣ 72.
7 Masal, 8 Abdon, 9 Helcath, 10 Rohob,	Quatre villes de la tribu d'Aser. ℣ 31.	7 Masal, 8 Abdon, 9 Hucac, 10 Rohob,	De la tribu d'Aser. ℣ 74.
11 Cedès, 12 Hammoth-Dor, 13 Carthan,	Trois villes de la tribu de Nephthali. ℣ 32.	11 Cedès, 12 Hamon, 13 Cariathaïm,	De la tribu de Nephthali. ℣ 76.
Ce qui fait treize villes. ℣ 33.		Treize villes. ℣ 62.	

Villes lévitiques données aux descendans de Mérari.

Josué, XXI. 34 et suiv.		1 Par. VI. 77 et suiv.	
1 Jecnam, 2 Cartha, 3 Damna, 4 Naalol,	Quatre villes de la tribu de Zabulon. ℣ 35.	. . . . 3 Remmono, 4 Thabor,	De la tribu de Zabulon. 77.
5 Bosor, 6 Jaser, 7 Jethson, 8 Mephaath,	Quatre villes de la tribu de Ruben. ℣ 36.	5 Bosor, 6 Jassa, 7 Cademoth, 8 Mephaat,	De la tribu de Ruben. ℣ 78.
9 Ramoth, 10 Manaïm, 11 Hésebon, 12 Jaser,	Quatre villes de la tribu de Gad. ℣ 37.	9 Ramoth, 10 Manaïm, 11 Hesebon, 12 Jezer,	De la tribu de Gad. ℣ 80.
Ce qui fait douze villes. ℣ 38.		Douze villes. ℣ 63.	

Il y a donc six villes lévitiques ou sacerdotales, qui manquent dans le texte du premier livre des Paralipomènes; savoir deux villes sacerdotales, dont l'une est de la tribu de Juda, et l'autre de la tribu de Benjamin; deux villes lévitiques des descendans de Caath, qui sont toutes deux de la

tribu de Dan ; et deux villes lévitiques des descendans de Mérari, qui sont toutes deux de la tribu de Zabulon. Par le texte de Josué il est très-facile de les reconnoître et de les rétablir.

Jusqu'ici toutes nos recherches ont eu pour objet le nombre des villes ; et c'est de la comparaison même de ces différens textes que nous avons conclu que lorsque Josué marque un nombre fixe et certain il faut le conserver ; ce qui est la première règle que nous avons posée.

Application de la seconde règle, qui concerne les différens noms qui sont quelquefois donnés à un même lieu.

La seconde règle, qui a pour objet les différens noms d'une même ville, n'a pas moins de difficultés, et n'exige pas moins de travail. On peut en remarquer quelques exemples dans le dénombrement des villes de la tribu de Siméon, quelques autres dans le dénombrement des villes sacerdotales ou lévitiques ; quelques autres encore assez faciles à reconnoître en divers autres endroits de la Bible : mais il en restera encore un assez grand nombre qu'il est très-difficile de connoître, et que peut-être on ne connoîtra jamais.

Entre les treize premières villes de la tribu de *Siméon*, on voit clairement que *Selim*, qui est comptée d'abord entre celles de la tribu de Juda, est la même que *Sarohen*, qui fut ensuite prise entre celles de la tribu de Juda pour être donnée à la tribu de Siméon : et qu'elle est aussi la même que *Saarim*, nommée entre celles de Siméon au premier livre des Paralipomènes. De même *Lebaoth, Beth-lebaoth* et *Beth-béraï* sont trois noms d'une seule et même ville. De même une seule et même ville est désignée sous les noms de *Sensenna, Haser-susa* et *Hasar-susim :* une autre sous les noms de *Medemena* et *Beth-marchaboth :* une autre sous les noms de *Cesil*, *Bethul* et *Bathuel :* une autre sous les noms de *Tholad* et *El-tholad*. De même *Iim* et *Esem* sont une seule et même ville nommée *Asem, Asom*, ou *Iim-Esem*. De même il n'y a personne qui ne voie qu'entre les quatre dernières villes de cette tribu, *Ether*, *Ather* et *Etam* sont une seule et même ville [1]. Les autres noms conviennent assez entre eux : mais au moins voilà déjà quel-

[1] Ou plutôt comme le 1er livre des Paralipomènes compte cinq villes où le texte de Josué n'en compte que quatre, il y a bien plus d'apparence qu'*Etam*, dont le nom en hébreu, עיטם, est très-différent de עתר, *Ether* ou *Athar*, est aussi une ville toute différente de celle qui étoit nommée *Ether* ou *Athar ;* et celle-ci pouvoit être la même que *Tochen*, תכן, qui ne se trouve que dans les Paralipomèmes. La version des Septante de l'édition de Complute lit Ἐθεκὲν ; et dans l'édition romaine de la même version au livre de Josué, chapitre XV, on lit aussi Ἰθὰκ.

ques noms qui, quoique différens et dissemblables, appartiennent cependant à une seule et même ville.

Il faut aussi remarquer que *Aïn* et *Asan* se répondent dans les textes de Josué et des Paralipomènes, et sont comptées pour une seule et même ville lévitique. Cependant ces deux noms désignent certainement deux villes différentes, comme on peut le voir dans le dénombrement des villes de la tribu de Juda, où *Aïn* et *Asan* sont placées dans deux parties très-différentes : *Aïn* [1] dans la première partie, où il y a vingt-neuf villes ; *Asan*, dans la quatrième, où il n'y en a que neuf. Et cela se voit encore mieux dans le dénombrement des villes de la tribu de Siméon, tirées toutes de celle de Juda : car, dans le texte de Josué, entre les quatre dernières de la tribu de Siméon se trouvent comme deux villes distinguées *Asan* et *Aën* qui est la même que *Aïn;* et de même, dans les Paralipomènes, *Aën* et *Asan* sont aussi comptées comme deux villes différentes dans les cinq dernières de la tribu de Siméon. C'est pourquoi, comme, entre ces deux noms, il faut en choisir un qui réponde à cette ville, qui de ces deux est la seule qui soit comptée entre les villes lévitiques, nous avons conservé *Asan*, parce cette ville est la seule de ces deux qui ait deux noms, étant appelée *Aïn* dans la Vulgate, une fois seulement, c'est-à-dire dans le texte de Josué, où les Septante ont lu *Asa,* et les autres bibles grecques, *Aza;* car dans les Paralipomènes la même ville est appelée *Asan* dans la Vulgate comme dans les Septante, et dans toutes les autres bibles grecques, latines, et peut-être hébraïques [2].

Outre les villes de la tribu de Lévi ou de la tribu de Siméon, dont les dénombremens, rapportés en différens endroits de la Bible, font connoître que quelquefois des noms différens appartiennent à une seule et même ville, on pourra en rassembler encore d'autres de plusieurs endroits de la Bible : par exemple, *Jebus*, qui est *Jérusalem* ; *Cariath-Arbé*, qui est *Hebron* et *Mambré* ; *Cariath-Sepher* ou *Cariath-Senna*, qui est *Dabir; Asason-Thamar,* qui est *Engaddi* ; *Bala,* qui est *Segor* ; *Laïs*, qui est *Dan*, nommée ensuite *Panéade,* et enfin *Césarée de Philippe* ; *Accho,* ou *Achsaph,* ou *Axaph*, qui est *Ptolémaïde; la Tour de*

[1] Ou plutôt dans ce dénombrement on lit *Aën*, que N. Sanson suppose être la même qu'*Aïn.* — [2] En effet, on lit aussi *Asan* dans l'hébreu.

Straton, qui est *Césarée*, ou *Césarée maritime*, ou *de Palestine*. Et ainsi de beaucoup d'autres que nous ferons remarquer en leur lieu dans la table; et il est très-facile de les reconnoître, parce qu'elles sont marquées comme telles dans la Bible ou dans l'historien Josèphe.

Mais il en reste un bien plus grand nombre dont on ne peut avoir presque aucune connoissance. Les livres de la Bible, ayant été écrits par différens auteurs en des temps très-différens, ont quelquefois entre eux une distance de cinq cents ans, de mille ans, de quinze cents ans. Or dans cet intervalle les Hébreux, aussi nommés Israélites ou Juifs, ayant été plusieurs fois assujettis aux étrangers, ou transportés en des pays éloignés, il n'a pu manquer de se faire beaucoup de changemens dans leur langue, et particulièrement dans les noms de leurs villes. C'est pourquoi, dans les livres des Juges, des Rois, des Paralipomènes et des Prophètes, il y a beaucoup de noms qui sont très-différens de ceux qui se trouvent dans le livre de Josué, dans le livre des Nombres, et dans les autres premiers livres de l'Ancien-Testament; cependant on peut en remarquer quelques-uns qui doivent convenir ensemble pour désigner un même lieu.

En voici une preuve. Josué, au chapitre XIX, donne le dénombrement des vingt-neuf villes de la tribu d'Aser; et dans le chapitre 1er du livre des Juges les descendans d'Aser sont repris de ce qu'ils n'ont point détruit les villes d'*Accho*, *Sidon*, *Ahalab*, *Achasib*, *Helba*, *Aphec* et *Rohob*. Ces villes étoient donc dans le partage de la tribu d'Aser, et les descendans d'Aser ne les avoient point détruites, et n'en avoient point exterminé les habitans, quoique cela leur eût été spécialement commandé par le Seigneur. Cependant entre toutes les villes d'Aser ne se trouvent ni *Accho*, ni *Achasib*, ni *Ahalab*, ni *Helba*, si ce n'est que *Achsaph* soit la même que *Accho*, *Achasib* la même que *Acziba*, *Ahalab* la même que *Labanath*, et *Helba* la même que *Elmelech*, ou la même que *Helcath*. Quoi qu'il en soit, voilà déjà dans ce premier chapitre du livres de Juges quelques noms différens de ceux qui se trouvent dans Josué, et presque tout-à-fait dissemblables; cependant ils répondent les uns aux autres. Il y en a encore plusieurs autres de ce genre dans ce même chapitre et ailleurs qui seront marqués dans la table.

Il n'y a aucune position de villes dans tout l'Ancien et le Nouveau-Testament; à peine y trouve-t-on une ou deux distances d'un lieu à un autre, encore moins un rapport mutuel de plusieurs lieux : et comme aucun des anciens ne nous a donné la situation véritable et naturelle de toute la Judée ou Palestine; nous voulons dire qu'aucun ne nous a décrit exactement ses côtes, ses ports, ses promontoires; les sources, le cours et les détours du Jourdain et des autres torrens grands et petits; les chaînes de ses montagnes; la longueur, la largeur et l'étendue de ses plaines et de ses vallées; en quel endroit ses villes étoient situées; quelle est la distance de ses côtes aux bords du Jourdain dans toutes leurs parties, et en quels endroits cette distance est plus ou moins grande; il est maintenant très-difficile, et, pour ainsi dire, impossible de donner une excellente carte de ce pays, et d'y placer toutes ses villes dans leur propre et véritable position, et dans leur rapport mutuel avec les lieux circonvoisins : en sorte que, si l'on veut suivre les règles sévères des mathématiciens, il sera vrai de dire qu'on n'a point encore donné et qu'on ne donnera jamais une description de la Terre-Sainte ou Palestine, où il y ait un certain nombre de positions parfaitement exactes. Car, jusqu'à présent, ceux qui ont donné des cartes de la Judée ou Palestine ont presque tous cru qu'il leur étoit libre de suivre chacun ses propres idées dans la position des villes.

Application de la troisième règle, qui concerne la position des villes.

Pour nous, nous avons suivi une méthode différente, que nous tirons de l'ordre même que l'Ecriture sainte nous présente dans le dénombrement de ces villes. Le dénombrement des villes de la tribu de Siméon répété trois fois, et toujours dans le même ordre, et avec le même nombre et les mêmes noms, nous a persuadés que l'on pouvoit de cela même conclure en quelque sorte l'ordre de leur position. Cependant nous n'avons négligé aucune des distances qui nous sont données par les auteurs profanes; mais nous ne nous sommes attachés à leurs témoignages qu'avec précaution, parce qu'à peine en trouve-t-on quelquefois deux qui s'accordent.

Quant aux différentes parties qu'il faut distinguer dans quelques tribus, il n'y a sur cela aucune difficulté. Josué distingue onze parties dans la tribu de Juda, deux dans la tribu de Benjamin, et deux dans la tribu de Siméon. De cette distinction des parties de quelques tribus, nous avons fait cette règle, qu'il faut soigneusement distinguer les diffé-

Application de la quatrième règle, qui concerne la distinction des parties de quelques tribus.

rentes parties qui partagent les tribus, en sorte que chaque partie ait ses limites particulières, et renferme le nombre de villes qui lui est propre; et il est étonnant que de tous ceux qui ont donné des cartes ou des descriptions de la Judée, il n'y en ait aucun qui ait fait remarquer cette distinction, ou même qui y ait fait quelque attention.

TABLE GÉOGRAPHIQUE

DES PROVINCES, VILLES ET PEUPLES, FLEUVES, TORRENS, LACS, MERS, ILES, MONTAGNES ET VALLÉES,

DONT IL EST PARLÉ DANS LES DIVINES ÉCRITURES.

A

Abana et Pharphar, fleuves de Damas: apparemment deux branches du fleuve Chrysorrhoas, qui arrosoit cette ville. 4 *Reg.* v. 12. *Strab.* Syr.

Abarim, montagnes dans le partage de Ruben. *Num.* xxvii. 12. xxxiii. 47 *et* 48. Les monts *Phogor* et *Nébo* en faisoient partie, et le sommet de Nébo étoit appelé *Phasga. Num.* xxiii. 14. 28. *Deut.* xxxii. 49. *et* xxxiv. 1. Chan. Ter. Ste M. XLII Dem.

Abdon, ville de la tribu d'Aser, donnée aux lévites de la famille de Gerson. *Jos.* xxi. 30. *et* 1 *Par.* vi. 74. Elle paroît être la même qu'*Abran*, nommée dans le dénombrement des villes de la tribu d'Aser. *Jos.* xix. 28. N. Sanson pensoit que c'étoit la même que *Madon*, ville royale de la terre de Chanaan. (*Jos.* xi. 1. *et* xii. 19.) Il fondoit sa conjecture sur ce qu'il ne voyoit dans ce nom que le changement de B en M, et la transposition de la voyelle A. Mais il n'en est pas ainsi dans l'hébreu : עבדון, *Abdon*, et עברן, *Abran*, se ressemblent; mais עבדון, *Abdon*, et מדון, *Madon*, ne se ressemblent pas. Ter. Ste S.

Abel, en hébreu *Abel-Kéramin*, c'est-à-dire *Abel des vignes*, pour la distinguer des autres du même nom qui vont suivre. C'est une ville de la demi-tribu de Manassé à l'orient du Jourdain. *Judic.* xi. 33. Saint Jérôme la nomme *Abéla :* de là vient que N. Sanson la nommoit *Abella*, qui est le nom qu'on lui donne sur la carte. Ter. Ste S.

Abéla, surnommée *Beth-Maacha*, ville de la tribu de Nephthali. 2 *Reg.* xx. 14 *et seqq.* C'est celle que la Vulgate nomme *Abel-Maison de Maacha :* c'est la signification de *Beth Maacha.* 3 *Reg.* xv. 20. *et* 4 *Reg.* xv. 29. L'auteur des Paralipomènes la nomme *Abel-maïm*, c'est-à-dire *Abel des eaux.* 2 *Par.* xvi. 4. N. Sanson la nommoit aussi *Abel-Maacha*, qui est le nom qu'on lui donne sur la carte. Ter. Ste S.

Abel-beth-Maacha, ou *Abel-maison-de-Maacha.* Voyez *Abéla.*

Abel magnus, ou le grand Abel. Les Septante ont lu *Aben*, qui signifie *pierre ;* et en ce sens c'est *la grande pierre* sur laquelle fut posée l'arche du Seigneur dans le champ de Josué Bethsamite. 1 *Reg.* vi. 14-18. Voyez *Bethsamès*, ville de Juda.

Abel-maïm, ou *Abel des eaux.* Voyez *Abéla.*

Abel-méhula, ville de la demi-tribu de Manasssé, à l'occident du Jourdain, dans une contrée nommée *Tebbath. Judic.* vii. 23. *et* 3 *Reg.* iv. 12. La Vulgate la nomme aussi *Abel-méüla.* 3 *Reg.* xix. 16. Ter. Ste. S. Mon. Sal.

Abel-méüla, patrie du prophète Elisée. 3 *Reg.* xix. 16. Voyez *Abel-méhula.*

Abel-Satim, lieu situé dans le partage de Ruben. *Num.* xxxiii. 49. N. Sanson la nomme *Abel-sathim* et *Abel-sathaïm* : ce paroît être le même lieu qui est nommé ailleurs *Settim. Num.* xxv. 1. La Vulgate le nomme aussi *Setim.*

Jos. II. 1 *et* III. 1. *Mich.* VI. 5. N. Sanson le nomme *Sethim*, et le suppose différent d'*Abel-satim*.

Aben-boën, c'est-à-dire *la pierre de Boën*, lieu situé dans le partage de Benjamin. *Jos.* XV. 6 *et* XVII. Nous en déterminons ici la position par la carte de N. Sanson.

Abès, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 20. Ter. Ste S.

Abilène, province de Syrie qui fut le partage de Lysanias le tétrarque, et qui avoit apparemment pour capitale la ville que Ptolémée nomme *Abila de Lysanias*, et qu'il place entre Damas et Héliopolis. *Ptol.* Dom Calmet pense que ce pourroit être la même que *Hoba*, dont il est parlé dans la Genèse, XIV. 15, et que quelques exemplaires de la version des Septante nomment *Chobal*. Syr. Roy. Hér.

Abimaël, fils de Jectan. Dom Calmet lui donne son partage vers le fleuve Mélas, qui coule dans la petite Arménie. *Gen.* X. 28. *et* 1 *Par.* I. 22. Part. Ter.

Abran, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 28. Elle paroît être la même qu'*Abdon*. *Jos.* XXI. 30. Voyez *Abdon*. Ter. Ste. S.

Accaïn, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 57. Ter. Ste M.

Accaron, ville des Philistins (*Jos.* XIII. 3) qui échut en partage à la tribu de Juda. *Jos.* XV. 45. *Judic.* I. 18. *et* 1 *Reg.* V. 10. VII. 14. XVII. 52. *et* 4 *Reg.* I. 2 *et* 3. *et* 1 *Mach.* X. 89. Dom Calmet et N. Sanson, dans son *Index geographicus*, supposent que c'est la même qu'*Acron*, qui fut ensuite donnée à la tribu de Dan (*Jos.* XIX. 43); et en effet en hébreu le nom est écrit de même, עקרון, et les Septante l'ont lu aussi de même, Ἀκκαρών. Mais cependant N. Sanson, dans sa carte, suppose qu'*Acron* est différente. Ter. Ste M. Chan. Mon. Sal. Roy. Hér.

Accho, ville de la tribu d'Aser. *Judic.* I. 31. On convient que c'est la même que les anciens géographes nomment *Acé*, et qui fut depuis nommée *Ptolémaïde*. *Steph. Plin.* N. Sanson suppose que c'est la même qu'*Axaph*, nommée dans le dénombrement des villes de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 25. Voyez les remarques. Dom Calmet observe qu'au lieu d'*Axaph*, quelques manuscrits grecs ont lu *Acom*, qui en effet pourroit être la même qu'*Acco*. Axaph est nommée ailleurs *Achsaph* dans la Vulgate. *Jos.* XI. 1 *et* XII. 20. Mais il y a cependant bien de la différence dans l'hébreu entre עכשף, *Axaph* ou *Achsaph*, et עכו, *Accho*. Dom Calmet pense que ce n'est pas la même ville. Voyez *Achsaph*. Ter. Ste S.

Achad, ville bâtie par Nemrod dans la terre de Sennaar. *Gen.* X. 10. Par. Emp. Pers.

Achaïe, province méridionale de la Grèce, dont la capitale étoit Corinthe. *Act.* XVIII. 12. *et Epist. ad Rom.* I. *et* 2 *ad Cor. et* 1 *ad Thess.* Voyez Carte des voyages des apôtres.

Achazib, ville de la tribu d'Aser. *Judic.* I. 31. Elle paroît être la même qu'*Achziba*, nommée dans le dénombrement des villes de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 29. En hébreu, אכזיב, *Achazib*; אכזיבה, *Achziba*. Voyez les remarques. N. Sanson, Dom Calmet, pensent que c'est *Ecdippe*, dont parlent Josèphe, Pline et Ptolémée. Ter. Ste S.

Achor, vallée située près le Jourdain, dans le partage de la tribu de Benjamin. *Jos.* VII. 24. 26 *et* XV. 7. Ter. Ste M.

Achsaph, ville royale de la terre de Chanaan. *Jos.* XI. 1. *et* XII. 20. Elle est nommée ailleurs *Axaph* dans la Vulgate : cela vient de ce que les deux articulations כס des Hébreux forment ensemble l'articulation X des Latins. Cette ville se trouve comprise dans le partage de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 25. N. Sanson suppose qu'elle est la même que *Accho*. Voyez les remarques. Dom Calmet la suppose différente. Voyez *Accho*. Ter. Ste S.

Achzib, ville de la tribu de de Juda. *Jos.* xv. 44. Ter. Ste M.

Achziba, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* xix. 29. Elle paroît être la même qu'*Achazib*. *Judic.* I. 31. Voyez *Achasib* et les remarques. Ter. Ste S.

Acrabatène, nommée dans Vulgate *Acrabatane*. I *Mach.* v. 3. Dom Calmet pense que c'est le même lieu que la *Montée d'Acrabim* ou *des Scorpions*, au midi de la Judée. Voyez *Montée des Scorpions*. Roy. Hér.

Acron, ville donnée à la tribu de Dan. *Jos.* xix. 43. Voyez *Accaron*. Ter. Ste M.

Adada, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 22. Ter. Ste M.

Adad-Remmon, ville située près de Mageddo, dans le partage de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Zachar.* xii. 11. Ter. Ste S.

Adama, ville royale de la Pentapole. *Gen.* x. 19. xiv. 2. 8. *Deut.* xxix. 23. Chan. Ter. Ste M.

Adami, qui est aussi nommée *Neceb*, ville de la tribu de Nephtali. *Jos.* xix. 33. Ter. Ste S.

Adar, ville frontière méridionale de la tribu de Juda. *Num.* xxxiv. 4. Elle est aussi nommée *Addar* dans la Vulgate. *Jos.* xv. 3. Chan. Ter. Ste M.

Adarsa, ville de la tribu d'Ephraïm. I *Mach.* vii. 40. La Vulgate la nomme aussi *Adazer*. Ibid. ℣ 45. Le grec la nomme seulement *Adaxa*.

Adazer. Voyez l'article précédent.

Adbéel, l'un des fils d'Ismaël qui s'établirent dans l'Arabie. *Gen.* xxv. 13. I *Par.* I. 29. Voyez *Ismaélites*.

Addar, ville frontière méridionale de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 3. Voyez *Adar*. Ter. Ste M.

Addus, ville que N. Sanson suppose être dans la tribu d'Ephraïm. I *Mach.* xiii. 13. Le grec la nomme *Adida*, et D. Calmet pense qu'elle est la même qu'*Adiada*, dont nous allons parler. Ter. Ste M. Roy. Hér.

Adiada, N. Sanson la suppose située près de Modin dans la tribu de Dan. I *Mach.* xii. 38. Le grec la nomme *Adida*, et D. Calmet pense qu'elle est la même qu'*Addus*. I *Mach.* xiii. 13. Voyez *Addus*.

Adithaïm, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 36. Ter. Ste M.

Adom, ville qui, selon le texte hébreu, étoit à côté de Sarthan près de Scythopolis. *Jos.* iii. 16. Voyez *Sarthan*.

Adommim. Voyez *Montée d'Adommim*.

Ador, ville de la tribu de Juda. D. Calmet pense que c'est celle qui est nommée *Aduram* au IIe livre des Paralipomènes, xi. 9.

Aduram, fils de Jectan. Voyez *Aduram*.

Adrach. N. Sanson suppose que la ville d'*Edraï* étoit aussi désignée sous ce nom. Voyez *Edraï*.

Adrumète, dont il est parlé dans la Vulgate au livre des Actes, xxvii. 2, étoit la capitale de la province de Byzacène dans l'Afrique : mais on lit dans le grec, *Adramytte*, qui étoit une ville maritime de Mysie dans l'Asie mineure ; et cette leçon paroît mieux convenir au récit.

Adullam, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 35. N. Sanson et D. Calmet supposent qu'elle est la même qu'*Odullam*, ville royale des Chananéens. *Jos.* xii. 15. N. Sanson pense que le nom de *Socho* qui se trouve après celui d'*Adullam* dans le texte de Josué, xv. 35, fait partie du nom de cette ville, en sorte qu'il faudroit lire d'*Adullam-Socho*. Il croit que c'est ainsi que doit se vérifier le nombre de quatorze villes marqué dans le ℣ 36. Voyez les remarques. D. Calmet pense que ce sont deux villes différentes; mais il suppose avec N. Sanson qu'*Odullam* est la même qu'*Odollam*, ville fort célèbre de la tribu de Juda. Voyez *Odollam*. Ter. Ste M.

Aduram, fils de Jectan. D. Calmet suppose qu'il habita dans la Mésopota-

mie. *Gen.* x. 27. Il est nommé *Adoram* dans la Vulgate des Paralipomènes. 1 *Par.* I. 21.

Aduram, ville de la tribu de Juda dont il est parlé dans le IIe livre des Paralipomènes, XI. 9. Voy. *Ador.*

Ælam, *Ælath*, *Æmath.* Voyez *Elam*, *Elath*, *Emath.*

Aën, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 32. Elle fut ensuite cédée à la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 7. La Vulgate la nomme en cet endroit *Aïn.* La Vulgate et l'hébreu, au livre de Josué, mettent *Aïn* au nombre des villes sacerdotales. *Jos.* XXI. 16. Mais la version des Septante lit *Asa ;* et, selon le texte des Paralipomènes, ce fut *Asan*, autre ville de la même tribu, qui fut donnée aux prêtres. 1 *Par.* VI. 59. Voyez *Asan*, et les remarques. Ter. Ste M.

Ængannim. Voyez *Engannim*, ville de la tribu da Juda.

Ænnon. Voyez *Ennon.*

Afrique, région méridionale de notre hémisphère. La Vulgate la nomme dans Isaïe, LXVI. 19, où se trouve, dans l'hébreu, *Phul* peut-être pour *Phut*, qui désigne une contrée de l'Afrique. Dans Nahum, III. 9, où la Vulgate nomme encore l'Afrique, c'est, selon l'hébreu, *Phut.* Voyez *Phut.*

Agaréens, descendans d'Abraham par Agar, qui habitoient dans l'Arabie. 1 *Par.* V. 10. 19. Ils paroissent être les mêmes que ceux que les Septante et la Vulgate nomment ailleurs *Agaréniens. Psal.* LXXXII. 7. L'hébreu les nomme ici *Agréens.* Voyez *Ismaélites.*

Agaréniens. Voyez l'article précédent.

Agréens. C'est ainsi que l'hébreu nomme ceux que les Septante et la Vulgate nomment *Agaréniens. Ps.* LXXXII. 7. Ils habitoient dans l'Arabie, et étoient apparemment du nombre des Ismaélites descendans d'Agar. Voyez *Agaréens.*

Ahalab, ville de la tribu d'Aser. *Judic.* I. 31. N. Sanson suppose que c'est la même que *Labanath. Jos.* XIX. 26. Voyez les remarques. Il y a cependant dans l'hébreu bien de la différence entre אחלב *Ahalab* et לבנת *Labanath.* Voyez *Labanath.* Ter. Ste S.

Ahava, contrée de la Perse, dont il est parlé dans Esdras, VIII. 15. Quelques-uns croient que c'est l'Adiabène. Esdras parle aussi d'un fleuve du même nom qui couloit vers cette contrée, VIII. 21 *et* 31.

Ahion, ville de la tribu de Nephtali. 3 *Reg.* XV. 20 *et* 2 *Par.* XVI. 4. La Vulgate la nomme ailleurs *Aïon.* 4 *Reg.* XV. 29.

Ahohites, habitans d'un lieu inconnu. 3 *Reg.* XXIII. 9 *et* 28. *et* 2 *Par.* XI. 12 *et* 29. *et* XXVII. IV.

Aïalon, ville de la tribu de Dan. *Jos.* XIX. 42. *Judic.* I. 35. Elle fut donnée aux Lévites. *Jos.* XXI. 24. La Vulgate la nomme ailleurs *Helon.* 1 *Par.* VI. 69. Ter. Ste M.

Aïath, ville dont parle Isaïe, X. 28. D. Calmet pense que c'est la même que *Haï*, célèbre dans Josué. Voyez *Haï.*

Aïla, *Aïlath*, ou *Ælath.* Voyez *Elath.*

Aïn, ville de la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 7. Voyez *Aën* et *Asan.* Ter. Ste M.

Aïon, ville de la tribu de Nephtali. 4 *Reg.* XV. 29. Voyez *Ahion.*

Aire d'Aréuna, Jébuséen, près de Jérusalem. 2 *Reg.* XXIV. 16. Est la même que *l'Aire d'Ornan* (1 *Par.* XXI. 18), où David éleva un autel. Elle étoit sur le mont Moria, où fut bâti le temple du Seigneur par Salomon. 2 *Par.* V. 1.

Aire d'Atad. Saint Jérôme suppose que ce lieu étoit à Bethhagla près de Jéric dans la tribu de Benjamin. Voyez *Bethhagla.*

Aire de *Chidon*, nommée au 1er livre des Paralipomènes, XIII. 9, est la

même que l'*Aire de Nachon*, dont il est parlé au II[e] livre des Rois, VI. 6. Elle étoit entre Cariath-iarim et Jérusalem.

Aire de Nachon, la même que l'*Aire de Chidon*. Voyez l'article précédent.

Aire d'Ornan, la même que l'*Aire d'Aréuna*. Voyez *Aire d'Areuna*.

Alexandrie, ville célèbre de la basse Egypte. *Act.* VI. 9. XVIII. 24. XXVIII. 11. Sous ce nom est aussi désignée dans les prophètes la ville que l'hébreu nomme *No*, ou *No-ammon*, ou *Amonon-No*. Voyez *No*. Chan. Per. Emp. Voy. Ap.

Alicarnasse. Voyez *Halicarnasse*.

Alimas, ville de la tribu de Gad. 1 *Mach.* V. 26. C'est ainsi que D. Calmet la nomme. N. Sanson la nomme *Alimis*, qui est le nom que lui donne la Vulgate ; mais par le grec on voit que ce n'est qu'une terminaison d'ablatif pluriel, Ἀλέμοις, dont le nominatif pourroit être Ἀλέμοι, *Alemi*, ou *Alimi*. Ter. Ste M. Roy. Hér.

Almath, ville de la tribu de Benjamin qui fut donnée aux prêtres. 1 *Par.* VI. 60. Elle est nommée ailleurs *Almon*. *Jos.* XXI. 18. Voyez les remarques. Ter. Ste M.

Almon, ville de la tribu de Benjamin, qui fut donnée aux prêtres. *Jos.* XXI. 18. Elle est nommée ailleurs *Almath*. 1 *Par.* VI. 60. Voyez les remarques. Ter. Ste M.

Alus, dixième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 13. 14. Elle étoit dans la direction de l'extrémité de la mer Rouge au mont Sinaï : sur quoi il n'y a point de difficulté. Chan. XLII Dem.

Amaad, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 26. Ter. Ste S.

Amalécites, descendans d'Amalec fils d'Eliphaz, et petit-fils d'Esaü. *Gen.* XXXVI. 12. Ils habitèrent dans l'Arabie au midi de la terre de Chanaan. Chan.

Amam, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 26. N. Sanson pense que le nom de *Sama*, qui suit immédiatement *Amam* dans la Vulgate, fait partie du nom de cette ville, qui auroit été nommée *Amam-Sama* : c'est par-là qu'il croit devoir completer le nombre de vingt-neuf villes marquées au ℣ 32. Voyez les remarques. Mais cependant on lit dans l'hébreu *Amam et Sama*, comme si c'étoient deux villes différentes. C'est l'objection que D. Calmet forme contre l'opinion de N. Sanson. Ter. Ste M.

Amana, montagne que N. Sanson suppose être à l'extrémité septentrionale de la demi-tribu de Manassé à l'orient du Jourdain, près des sources de ce fleuve. Il n'en est fait mention que dans le Cantique des Cantiques, IV. 8.

Amath, ou *Emath*. Voyez *Emath*.

Amathis, ou pays d'Emath, c'est-à-dire le pays qui environnoit la ville d'Emath en Syrie. 1 *Mach.* XII. 25. Voyez *Emath*. Syr

Amathéens, descendans d'Amath, fils de Chanaan. D. Calmet les place à Emath en Syrie, et aux environs. *Gen.* X. 18. On les trouve aussi nommés *Hamathéens*. 1 *Par.* I. 16. Voyez *Emath*. Chan. Syr.

Amma, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 30. Ter. Ste S.

Ammanites. La Vulgate nomme ainsi quelquefois les *Ammonites*. 3 *Reg.* XIV. 21. *Nehem.* II. 10. Voyez *Ammonites*.

Ammaüs, lieu situé dans la Judée. 1 *Mach.* IX. 50. On pense que ce pourroit être le même qu'*Emmaüs*. Voyez *Emmaüs*.

Ammonites, descendans d'Ammon, né de l'inceste de la plus jeune des filles de Lot. *Gen.* XIX. 38. Ils habitèrent à l'orient de la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain. Chan. Ter. Ste S.

Amon-No. Voyez *No*.

Amon. Voyez *Hamon*.

Amona, lieu de la défaite de Gog. *Ezech.* XXXIX. 16. Il est dit que ce devoit être à l'orient de la mer (℣ 11), et N. Sanson, supposant que cela s'en-

tend de la mer Morte, place ce lieu à l'extrémité méridionale de la tribu de Ruben. D. Calmet, qui pense que Gog est Cambyse, qui périt à Ecbatane, près du mont Carmel, suppose que c'est là qu'il faut placer ce lieu nommé *Amona* à l'orient de la mer Méditerranée.

Amorrhéens, descendans d'Amor, fils de Chanaan. *Gen.* x. 16. Ils habitèrent d'abord au couchant de la mer Morte, et s'étendirent ensuite à l'orient du Jourdain. Chan.

Amosa, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 26. Ter. Ste M.

Amphipolis, ville de la Macédoine. *Act.* XVII, 1. Voy. Ap.

Amthar, ville de la tribu de Zabulon. *Jos.* XIX. 13. N. Sanson suppose que c'est un surnom de *Remmon*, ville de la même tribu. Voyez *Remmon*, et les remarques. Ter. Ste S.

Ana. N. Sanson et D. Calmet supposent que c'est la même ville qu'*Ana* qui se trouve encore aujourd'hui sur l'Euphrate, à quatre journées de Bagdad. 4 *Reg.* XVIII. 34 *et* XIX. 13. *Isai.* XXXVII. 13.

Anab, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 50. Ter. Ste M.

Anaharat, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 19.

Anamim, descendans d'Anam, fils de Mesraïm. *Gen.* x. 13. D. Calmet les place dans l'Afrique près de Garamana, qui est appelée sur sa carte *Garama.* Part. Ter.

Anania, ville que N. Sanson suppose être placée près de Jéricho dans la tribu de Benjamin. *Neh.* XI. 32.

Anathoth, ville sacerdotale de la tribu de Benjamin. *Jos.* XXI. 18. *et* 1 *Par.* VI. 60. Elle fut la patrie de Jérémie. *Jerem.* I. 1. Elle paroît être la même que *Nobé*, ville sacerdotale de la même tribu dont il est fait mention sous le règne de Saül. 1 *Reg.* XXII. 1 *et seqq.* Le grand-prêtre Achimélech demeuroit à *Nobé :* 1 *Reg.* XXI. 1; et lorsqu'Abiathar son fils fut disgrâcié sous le règne de Salomon, il est dit qu'il fut renvoyé à *Anathoth* dans la terre qui lui appartenoit : 3 *Reg.* II. 26 : ce qui donne lieu de penser que dans le livre de Néhémias, XI. 32, où la Vulgate lit, *Anathoth*, *Nob*, ce ne sont pas deux villes différentes, mais deux noms d'une même ville nommée *Anathoth-Nob.* C'est la pensée de N. Sanson. Ter. Ste M.

Anem, ville lévitique de la tribu d'Issachar. 1 *Par.* VI. 73. Elle paroît être la même qu'*Engannim. Jos.* XXI. 29. Voyez *Engannim* et les remarques. Ter. Ste S.

Aner, ville lévitique de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. 1 *Par.* VI. 70. Elle paroît être la même que *Thanach. Jos.* XXI. 25. Voyez *Thanach* et les remarques. Ter. Ste S.

Angé, montagnes à la gauche, c'est-à-dire au nord de la Cilicie. *Judith*, II. 12.

Anim, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 50. Ter. Ste M.

Antioche de Syrie, ville célèbre, près de laquelle étoient le bois et le temple de Daphné. 2 *Mach.* IV. 33. *Act.* XI. 19; *et alibi.* Syr. Emp. Per. Voy. Ap.

Antioche de Pisidie, dans l'Asie mineure. *Act.* XIII. 14. Voy. Ap.

Antipatride, ville bâtie par Hérode-le-Grand qui lui donna le nom de son père Antipater. Elle étoit située entre Joppé et Césarée, à quelque distance de la mer. *Act.* XXIII. 31. Selon Josèphe elle étoit auparavant appelée *Capharsaba.*

Apadno, entre les deux mers; lieu où devoit périr Antiochus Epiphanes. *Dan.* XI. 45. En hébreu, *Padan*, d'où vient *Apadno*, signifie une vaste campagne : Apadno désigne donc ici la Parétacène où périt Antiochus Epiphanes : cette province étoit située entre la mer Caspienne et le golfe Persique. Emp. Pers.

Apamée, province de Syrie, dont la capitale étoit Apamée sur l'Oronte. *Judith.* III. 14. Syr.

Aphara, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 23. Elle est nommée *Aphéra* sur les cartes de N. Sanson. Ter. Ste M.

Aphec, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 30. *Judic.* I. 31. N. Sanson la place près d'Amma.

Aphec, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 18. N. Sanson suppose qu'elle étoit la même qu'*Aphec* située près de Jezraël dans le partage d'Issachar. 1 *Reg.* XXXIX. 1. Ter. Ste S.

Aphec, que D. Calmet suppose être dans la Célé-Syrie. 3 *Reg.* XX. 26. *et* 4 *Reg.* XIII. 17. N. Sanson suppose que c'est celle de la tribu d'Issachar Voyez *Aphéca.*

Aphec, ville que D. Calmet suppose être dans la tribu de Juda, près de la Pierre du secours. 1. *Reg.* IV. 1.

Aphéca, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 53. Ter. Ste M.

Aphéca, autre ville que N. Sanson croit être la même qu'*Aphec* de la tribu d'Issachar. D. Calmet pense qu'elle pourroit être la même qu'*Aphec* de la Célé-Syrie. *Jos.* XIII. 4.

Aphéréma, ville de la tribu d'Ephraïm, qui ne se trouve nommée que dans le grec du 1er livre des Machabées, XI. 34. N. Sanson. Ter. Ste M.

Apollonie, ville de Macédoine. *Act.* XVII. 1. Voy. Ap.

Apollonie étoit située sur le rivage entre Césarée et Joppé : elle est aujourd'hui en ruines, et se nomme Arsouf.

Ar, ville capitale des Moabites. *Deut.* II. 9. N. Sanson la confond avec *Aroër*. D. Calmet la croit différente. Il suppose avec assez de vraisemblance qu'*Aroër* étoit dans le partage de la tribu de Gad (*Num.* XXXII. 34), à l'occident du torrent d'Arnon, et *Ar* à l'orient dans le partage des Moabites. Voy. *Aroër*. Ter. Ste M.

Ara, province que D. Calmet suppose être dans la Médie. Comparez 1 *Par.* V. 26 avec 4 *Reg.* XVII. 6. Le nom d'*Arie*, province de Perse connue des anciens géographes, a quelque rapport avec *Ara*, comme le remarque D. Calmet.

Arab, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 52. Ter. Ste M.

Arabie, vaste région de l'Asie, où se répandirent d'abord les descendans de Chus fils de Cham (*Gen.* X. 7), et ensuite les descendans d'Araham par Agar et par Céthura. *Gen.* XXV. 1 *et seqq.* On distingue l'*Arabie-Pétrée* et l'*Arabie-Déserte* au midi de la terre de Chanaan; et l'*Arabie-Heureuse* qui s'étendoit du midi au nord, dans la partie méridionale de la presqu'île d'Arabie. Part. Ter.

Aracéens, descendans d'Arac, fils de Chanaan. *Gen.* X. 17. D. Calmet les place vers *Arcé* au pied du mont Liban. N Sanson pense qu'ils habitèrent d'abord vers Pétra, capitale de l'Arabie-Pétrée, parce que cette ville avoit aussi été nommée *Arcé*, et qu'elle est encore aujourd'hui nommée *Herac*. Chan. Syr.

Arach, ville bâtie par Nemrod, dans la terre de Sennaar. *Gen.* X. 10. N. Sanson la place sur le Tigre au dessous de sa jonction avec l'Euphrate. Par. Emp. Pers.

Arach, patrie de Chusaï. 2 *Reg.* XV. 32. D. Calmet pense qu'elle est la même qu'*Archi*, qu'il croit trouver dans Josué, XVI. 2.

Arad, ville royale des Chananéens. *Num.* XXI. 1 *et* XXXIII. 40. Elle étoit située dans la partie la plus méridionale du partage de la tribu de Juda. *Judic.* I. 16. N. Sanson pense qu'elle pouvoit être la même que *Hered*, *Jos.* XII. 14, ou *Eder*, *Jos.* XV. 22. Ter. Ste M.

Arada, vingt-unième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 24. N. Sanson suppose qu'elle étoit la même qu'*Arad* dont on vient de parler. D. Calmet pense qu'*Arada* ou *Arad* étoit la même qu'*Adar* dont il a été parlé

plus haut. Mais ces trois noms s'écrivent trop différemment dans l'hébreu : חרדה *Arada*, ערד *Arad*, אדר *Adar*. D'ailleurs nous avons montré qu'*Arada* devoit être plutôt au milieu du désert de l'Arabie. Chan. XLII Dem.

Arade, île célèbre sur les côtes de Phénicie. 1 *Mach.* xv. 23. Syr.

Aradiens, ou habitans de l'île d'Arade, dont on vient de parler. *Ezech.* xxvii, 8. Ils descendoient apparemment d'Arad, fils de Chanaan. *Gen.* x. 18. Syr.

Aram, que N. Sanson suppose être une ville de la demi-tribu de Manassé à l'orient du Jourdain, n'est autre chose, selon D. Calmet, que le nom hébreu qui désigne la Syrie et ses habitans. 1 *Par.* ii. 23. Ter. Ste S.

Aram, fils de Sem, dont les descendans habitèrent la Mésopotamie et la Syrie, désignées toutes deux dans l'hébreu sous le nom d'*Aram* (*Gen.* x. 22. *Num.* xxiii. 7. 1 *Par.* ii. 23) : mais avec cette différence, que la Mésopotamie est plus particulièrement appelée, dans l'hébreu, *Aram-Naharaïm*, c'est-à-dire *la Syrie des deux fleuves*, c'est-à-dire d'entre l'Euphrate et le Tigre : au lieu qu'*Aram* simplement dit désigne plus communément la Syrie qui étoit à l'occident de l'Euphrate. Voyez *Mésopotamie* et *Syrie*. Part. T.

Arama, ville de la tribu de Nephtali. *Jos.* xix. 36. N. Sanson suppose qu'il y faut joindre le nom d'*Asor* qui se trouve immédiatement après dans la Vulgate; et c'est par-là qu'il prétend vérifier le nombre des dix-neuf villes marquées au ℣ 38. Voyez les remarques Cependant on lit dans l'hébreu *Arama et Asor*, comme si c'étoient deux villes différentes. Voyez *Asor*. Ter. Ste S.

Arama, ville méridionale de la terre de Chanaan, 1 *Reg.* xxx. 30; peut-être la même que *Harma*, qui fut détachée du partage de Juda pour être donnée à la tribu de Siméon. Voyez *Harma*.

Ararat; ce nom, conservé dans la Vulgate du chapitre xxxvii d'Isaïe, ℣ 38, est exprimé par l'*Arménie* dans la Vulgate au ive livre des Rois, xix. 37, et dans la Genèse, viii. 4. Par.

Ararites, les mêmes que les *Aronites*. Voyez *Aronites*.

Arbates, lieu dont il est parlé dans le 1er livre des Machabées, ℣ 23. Plusieurs croient que ce mot vient de l'hébreu *Araboth*, qui signifie des plaines : et D. Calmet pense que le lieu dont il est ici parlé est le grand champ ou la vallée de Jesraël.

Arbathite, peut signifier un homme d'*Araba*, qui pouvoit être le même lieu que *Bétharaba*. 2 *Reg.* xxiii. 31. Voyez *Bétharaba*.

Arbé, ou *Cariath-Arbé*, ancien nom d'*Hébron*, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xiv. 15. Voyez *Hébron*. Ter. Ste M.

Arbéla, ville que N. Sanson place sur sa carte dans la tribu d'Issachar. Elle n'est connue que par le témoignage d'Eusèbe et de saint Jérôme qui en font mention. Bonfrérius pense qu'elle est la même qu'*Arbelles* dont il va être parlé. Ter. Ste S.

Arbelles, que N. Sanson suppose être une ville située dans la tribu de Nephtali. D. Calmet pense que ce mot qui se trouve dans le grec du 1er livre des Machabées, ix. 2, est mis en cet endroit pour *Arbates* dont on vient de parler, et qu'ils viennent l'un et l'autre de l'hébreu *Araboth*, qui signifie des plaines. Voyez *Arbates*. Ter. Ste S.

Arbi, que N. Sanson prend pour un nom de lieu, qu'il suppose être dans la tribu de Benjamin. 2 *Reg.* xxiii. 35.

Archi, que D. Calmet croit être une ville du partage d'Ephraïm. *Jos.* xvi. 2. Il pense qu'elle est la même qu'*Arach*, patrie de Chusaï. 2 *Reg.* xv. 32. N. Sanson joint ce nom avec *Atharoth* qui le suit immédiatement dans le texte de Josué, et n'en fait qu'une seule ville. Voyez *Archi-Atharoth*, et *Atharoth*.

Archi-Atharoth, que N. Sanson suppose être le nom d'une seule ville située sur les confins de la tribu d'Ephraïm. *Jos.* XVI. 2. Voyez *Archi* et *Atharoth*. Ter. Ste M.

Arebba, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 60. Ter. Ste M.

Arécon, ville de la tribu de Dan. *Jos.* XIX. 46. Ter. Ste M.

Argob, province qui faisoit partie du royaume de Basan, et qui échut en partage à la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain. *Deut.* III. 4. 13. 14. *et* 3 *Reg.* IV. 13. N. Sanson suppose qu'il y avoit une ville de ce nom, qui étoit la capitale de cette province. Chau. Ter. Ste S. Mon. Sal.

Arimathie, ville dont il n'est parlé que dans l'Evangile : D. Calmet observe qu'on la place communément à six ou sept lieues de Jérusalem, vers le nord-ouest. Roy. Hér.

Arménie, province d'Asie, que la Vulgate suppose être celle que l'hébreu nomme *Ararat*. *Gen.* VIII. 4. *et* 4 *Reg.* XIX. 37. Voyez *Ararat*. Par.

Armon : on suppose que ce nom dans Amos, IV. 3, peut désigner l'Arménie.

Arnon, torrent qui couloit sur les frontières du partage de Ruben, autrefois occupé par les Amorrhéens. *Num.* XXI. 13. 14 *et* 24. N. Sanson suppose qu'il y avoit une montagne et une ville de ce nom : la Vulgate semble l'insinuer; mais l'hébreu ne le décide pas.

Aroër, ville de la tribu de Gad, sur le bord du torrent d'Arnon. *Deut.* III. 12. *et Num.* XXXII. 34. Elle servoit de limites entre la tribu de Ruben et de Gad. *Jos.* XIII. 16 *et* 25. N. Sanson la confond avec *Ar*. D. Calmet la croit différente. Voyez *Ar*. Ter. Ste M.

Arorites au 1er livre des Paralip. XI. 27, est le même nom que *Harodites*, 2 *Reg.* XXIII. 25; mais on ignore la position du lieu que ce nom désigne. On trouve encore dans le même sens *Ararite*. 2 *Reg.* XXIII. 33. *et* 1 *Par.* XI. 33 *et* 34.

Arphad, ville de Syrie, que le texte sacré joint souvent à Emath. 4 *Reg.* XVIII. 34. *et* XXI. 13. *Isai.* X. 9. XXXVI. 19 *et* XXXVII. 13. *Jerem.* XLIX. 23. D. Calmet avoit d'abord suivi l'opinion de ceux qui croient que c'est l'île d'Arade; mais depuis il a préféré de suivre ceux qui pensent que c'est Raphané entre Emèse et Arade.

Arphaxad, fils de Sem. *Gen.* X. 22. D. Calmet pense qu'il eut pour partage le pays dont la capitale étoit Artaxata, dans la grande Arménie, sur les frontières de la Médie. Part. Ter.

Aruboth, lieu qui paroît être dans la tribu de Juda. 3 *Reg.* IV. 10. Mon. Sal.

Asan, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 42. Elle fut ensuite cédée à la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 7. Elle fut donnée aux prêtres, 1 *Par.* VI. 59, et elle paroît être celle qui est nommée *Aïn* dans la Vulgate et dans l'hébreu au livre de Josué, XXXI. 16. Voyez *Aën* et les remarques. La Vulgate semble supposer qu'il y avoit près de cette ville un lac. 1 *Reg.* XXX. 30. Ter. Ste M.

Asarmel, dont il est parlé au 1er livre des Machabées, XIV. 27. D. Calmet pense que ce nom peut signifier en hébreu *le parvis de Mello*, et qu'ainsi il pourroit désigner le lieu nommé *Mello* dans les livres des Rois. Voyez *Mello*.

Asarmoth, fils de Jectan. *Gen.* X. 26 *et* 1 *Par.* I. 20. D. Calmet remarque qu'il y a une ville de ce nom dans la grande Arménie.

Asason-thamar, ville de la tribu de Juda, qui est aussi nommée *Engaddi*. 2 *Par.* XX. 2. Voyez *Engaddi*. Ter. Ste M.

Ascalon, ville des Philistins, *Jos.* XIII. 3, qui fut prise par la tribu de Juda. *Judic.* I. 18. XIV. 19. 1 *Reg.* VI. 17. *Jer.* XLVII. 5. 7. *Am.* I. 8. 1 *Mach.* XI. 60. Ter. Ste M. Mon. Sal. Roy. Her.

Ascénez, fils de Gomer. *Gen.* X. 3. *et* 1 *Par.* I. 6. D. Calmet lui donne son partage dans la Sarmatie, vers le pays habité par les Ascantes. Part. Terr.

Asédoth : ce nom peut signifier en général des lieux bas; et il paroît être

pris en ce sens dans Josué, x. 40 et xii. 8. Mais lorsqu'il est joint avec *Phasga*, il semble désigner un lieu particulier. Voyez l'article suivant.

Asédoth-Phasga, ville de la tribu de Ruben. *Jos.* xii. 3 *et* xiii. 20. Ter. Ste M.

Asem, ville de la tribu de Juda, cédée à la tribu de Siméon. *Jos.* xix. 3. D. Calmet croit que c'est la même qu'*Asémona*, ville de Juda. *Jos.* xv. 4. Elle seroit plutôt la même qu'*Esem*, autre ville de Juda, *Jos.* xv. 29, et c'est aussi la pensée de N. Sanson, qui suppose qu'elle étoit appelée *Iim-Esem*. Voy. *Iim* et les remarques. Elle est appelée *Asom* dans le 1er livre des Paralipomènes, iv. 29. Ter. Ste M.

Asémona, ville frontière de la tribu de Juda : l'hébreu la nomme *Asémon*. *Num.* xxxiv. 4 *et* 5. *Jos.* xv. 4. D. Calmet et N. Sanson pensent qu'elle est la même que *Hassemon*. *Jos.* xv. 27. Mais il y a cependant bien de la différence dans l'hébreu entre עצמון *Asemon*, et השמון *Hassemon*. Voyez *Hassemon*. Ter. Ste M. Chan.

Aséna, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 33. Ter. Ste M.

Aser, tribu qui eut son partage au nord-ouest de la Terre promise. *Jos.* xix. 24-31. Ter. Ste S.

Aser, ville de la demi-tribu de Manassé, en deçà du Jourdain. N. Sanson pense qu'elle est la même que *Machméthath*, et qu'elle étoit nommée *Aser-Machméthath* : il suppose qu'il faut lire ainsi dans Josué, xvii. 7 ; et en effet c'est le sens de l'hébreu. Cependant D. Calmet suppose que ce sont deux villes. Ter. Ste M. et S.

Asergadda, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 27. Ter. Ste M.

Aser-Machméthath, ville de la demi-tribu de Manassé, *Jos.* xvii. 7, dont on vient de parler. Voyez *Aser*. N. Sanson lisait *Machmetad*. Voyez *Machmethath*. Ter. Ste M. et S.

Asie, l'une des quatre parties du monde, peuplée principalement par les descendans de Sem. Le nom d'*Asie* se prend en ce sens dans l'Ancien-Testament, et spécialement dans les livres des Machabées. Part. Ter.

Asie mineure, contrée de la grande Asie, qui renfermoit l'Asie proconsulaire, la Mysie, la Galatie, la Phrygie, la Pisidie, la Lycaonie, la Pamphylie, etc. Part Ter.

Asie proconsulaire, province de l'Asie mineure, qui comprenoit l'Ionie, l'Eolie et la Lydie. Le nom d'*Asie* se prend souvent en ce sens dans le Nouveau-Testament, et spécialement dans le livre des Actes, ii. 4. vi. 9. xvi. 6. Part. Ter. Voy. Ap.

Asiongaber, port sur la pointe du bras de la mer Rouge nommé golfe Elanitique, et trente-deuxième station des Israélites dans le désert. *Num.* xxxiii. 35. *Deut.* ii. 8. Ce port est célèbre dans l'Ecriture au temps de Salomon, et sous le règne de Josaphat. 3 *Reg.* ix. 26 *et* xxii. 49. *et* 2 *Par.* viii. 17 *et* xx. 36. Ter. Ste M. Mon. Sal.

Asom, ville de la tribu de Juda, cédée à la tribu de Siméon. 1 *Par.* iv. 29. Voyez *Asem*. Ter. Ste M.

Asor, ville royale des Chananéens. *Josué*, xi. 1. Ce nom étoit commun à plusieurs villes dont nous allons parler, et il n'est pas facile de distinguer celle-ci entre les autres. D. Calmet suppose qu'elle étoit dans la tribu de Nephthali près du lac Séméchon. N. Sanson la suppose avoir aussi eté nommée *Arama*. Le texte de Josué, xv. 25, donne lieu de penser que c'est celle qui fut appelée *Cariot-Hesron* dans la tribu de Juda.

Asor, ville de la tribu de Juda, que N. Sanson suppose être nommée *Cades-Asor*. *Jos.* xv. 23. C'est ainsi qu'il prétend vérifier le nombre des vingt-neuf villes méridionales de la tribu de Juda. *Ibid.* ℣ 32. Voyez les remarques. Cependant le texte sacré les distingue comme deux villes différentes.

Celle-ci est peut-être celle qui est nommée ailleurs *Héser*. 3 *Reg*. IX. 15. Ter. Ste M.

Asor-la-Neuve, autre ville de la tribu de Juda, que N. Sanson suppose être nommée *Baloth-Asor*, pour vérifier ainsi le même nombre de vingt-neuf villes. *Jos*. XV. 25. 32. Voyez les remarques. Cependant le texte sacré les distingue, et même de manière qu'il n'est presque pas possible de les confondre. Ter. Ste M.

Asor ou *Carioth-Hesron*, autre ville de la tribu de Juda dont les deux noms sont bien distingués dans le texte. *Jos*. XV. 25. La distinction si expresse de ces deux noms contribue encore à prouver que les autres dont nous venons de parler ne doivent pas être confondus : il y auroit plutôt lieu de soupçonner quelque méprise de copiste dans le nombre de *vingt-neuf*, qui termine le dénombrement de ces villes. *Ibid*. ℣ 32. Ter. Ste M.

Asor, ville de la tribu de Nephtali, que N. Sanson suppose être nommée *Arama-Asor*. *Jos*. XIX. 36. Voyez les remarques. Et en effet la Vulgate ne met point de conjonction entre ces deux noms, mais il y en a une dans l'hébreu. Voyez *Arama*. Ter. Ste S.

Asor, ville qui fut habitée par ceux de la tribu de Benjamin au retour de la captivité. *Néh*. XI. 33. N. Sanson suppose qu'elle est la même qu'*Asa* dans la tribu d'Ephraïm. 1 *Par*. VII. 28. Mais dans l'hébreu ces deux noms s'écrivent fort différemment חציר *Asor* et עזה *Aza*. Ter. Ste M.

Asphar, lac dans la tribu de Juda, près du désert de Thécua. 1 *Mach*. IX. 33. Ter. Ste M.

Assédim, ville de la tribu de Nephtali, que N. Sanson suppose être nommée *Assédim-Ser*. *Jos*. XIX. 35. En effet ces deux noms ne sont distingués par aucune conjonction ni dans l'hébreu ni dans la Vulgate; et cette réunion peut contribuer à vérifier le nombre de dix-neuf villes marquées au ℣ 38. Voyez les remarques. Ter. Ste S.

Assos, ville maritime de la Troade. *Act*. XX. 13. 14. N. Sanson la nomme *Assus*. On retrouve le même nom dans la Vulgate, *Act*. XXVII. 13, comme si c'étoit un autre lieu près de l'île de Crète; mais on observe qu'ici, dans le grec, ce mot peut se prendre pour un simple adverbe. Voy. Ap

Assur, second fils de Sem, qui peupla apparemment le premier l'Assyrie, toujours nommée dans le texte sacré *Assur*. *Gen*. X. 22. Par. Ter.

Assyrie, vaste région d'Asie, située à l'orient du Tigre, et dont la capitale étoit Ninive. Les rois assyriens étendirent plus d'une fois leur domination à l'occident de ce fleuve. Ninive et Babylone se disputoient l'empire. L'Assyrie fut apparemment peuplée d'abord par Assur, fils de Sem; mais on a fait voir ailleurs que ce fut Nemrod qui y bâtit Ninive. *Gen*. X. 11. *Hebr*.

Astaroth, ville royale du royaume de Basan. *Deut*. I. 4. *Jos*. XII. 4. Elle est nommée ailleurs *Astaroth-Carnaïm*, *Gen*. XV. 5; ce qui donne lieu de croire qu'elle est la même que celle qui est nommée simplement *Carnaïm*. 1 *Mach*. V. 26. 43. N. Sanson les distingue, et suppose qu'Astaroth est la même que *Bosra*, qui fut donnée aux lévites, parce qu'en effet la ville lévitique, nommée *Bosra* dans la Vulgate au livre de Josué, XXI. 27, est nommée *Astaroth* dans l'hébreu et dans la Vulgate au 1er des Paralipomènes, VI. 71. Voyez les remarques. Mais au livre de Josué, l'hébreu lit בעשתרה, *Bosra*, d'où a fort bien pu venir au livre des Paralipomènes עשתרות, *Astaroth*; ainsi il est probable que ce n'est pas la même. Chan. Ter. Ste S.

Ataroth, ville de la tribu de Gad. *Num*. XXXII. 3 *et* 34. Elle est nommée *Atharoth* sur les cartes de N. Sanson. Ter. Ste M.

Ataroth, ville de la tribu d'Ephraïm, que dom Calmet croit être nommée dans Josué, XVI. 2. 5. 7, où N. Sanson croit en reconnoître trois, savoir : *Archi-atharoth*, ℣ 2; *Atharoth-addar*, ℣ 5, et *Ataroth*, ℣ 7; car c'est ainsi

qu'il les nomme, en y ajoutant une aspiration *h*, qui, selon l'hébreu, ne doit pas y être. Dom Calmet suppose qu'*Ataroth* étoit la même qu'*Atharoth-addar*, et que *Archi* et *Ataroth* sont deux villes différentes. Ter. Ste M.

Ataroth-addar, ville de la tribu d'Ephraïm, *Jos.* XVI. 5, que dom Calmet croit être la même qu'*Ataroth*. Elle étoit sur les frontières des tribus d'Ephraïm et de Benjamin. *Jos.* XVIII. 13. Voyez l'article précédent. Ter. Ste M.

Athach, ville de la tribu de Siméon. 1 *Reg.* XXX. 30. Dom Calmet pense qu'elle pourroit être la même qu'*Athar, Jos.* XIX. 7; conjecture beaucoup plus vraisemblable que celle de N. Sanson, qui pense qu'elle pourroit être la même qu'*Athmatha*.

Athar, ville de la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 7. Elle paroît être la même qu'*Ether*, qui avoit auparavant appartenu à la tribu de Juda. *Jos.* XV. 42. N. Sanson suppose qu'elle est la même qu'*Etam*, qu'il nomme aussi *Etham*, et qui fut aussi donnée à la tribu de Siméon. 1 *Par.* IV. 32. Voyez les remarques. Cependant, dans l'hébreu, le nom est assez différent : עתר, *Ether* ou *Athar*, עיטם, *Etham*. On vient de voir qu'*Athar* pourroit être la même qu'*Athach*. Ter. Ste M.

Athènes, célèbre ville de la Grèce, capitale de l'Attique. *Act.* XVII. 15 *et seqq.* Voy. Ap.

Athmatha, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 34. Ter. Ste M.

Attalie, ville maritime de la Pamphylie, marquée dans le livre des Actes, XIV. 24. Voy. Ap.

Auran, ville qui devoit être au nord du partage de la demi-tribu de Manassé, à l'orient du Jourdain. *Ezech.* XLVII. 16. 18. Ter. Ste S.

Ausite, appelée en hébreu *terre de Hus* (*Jer.* XXV. 20). N. Sanson la suppose placée dans l'Idumée; dom Calmet la met dans l'Arabie-Déserte, vers la Palmyrène. Voyez *Hus*.

Autel du témoignage dressé près du Jourdain, à l'occident de ce fleuve, par les tribus de Ruben, de Gad, et demi-tribu de Manassé, lorsqu'elles se retirèrent à l'orient de ce fleuve. *Jos.* XXII. 10. N. Sanson mettoit cet autel à l'occident du fleuve; on l'a mis ici à l'orient. C'est le sentiment de l'historien Josèphe; mais le texte sacré favorise plus le sentiment opposé. Ter. Ste M.

Ava ou *Avah*, ville que N. Sanson suppose être sur la pointe occidentale du golfe Persique, près de l'embouchure de l'Euphrate. 3 *Reg.* XVII. 24. 4 *Reg.* XVIII. 34 *et* XIX. 13. *Isai.* XXXVII. 13.

Avim, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 23. Ter. Ste M.

Avith, ville de l'Idumée. *Gen.* XXXVI. 35.

Avoth-Jaïr. Voyez *Havoth-Jaïr*.

Axaph, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 25. Elle est nommée ailleurs *Achsaph* dans la Vulgate. *Jos.* XI. 1 *et* XII. 20. C'est le nom que N. Sanson lui donne. Voyez *Achsaph*, et les remarques. Ter. Ste S.

Aza, ville de la tribu d'Ephraïm. 1 *Par.* VII. 28. N. Sanson la nomme *Asa*, et suppose qu'elle est la même qu'*Asor*, dont parle Néhémie, XI. 33. Voyez *Asor*. Ter. Ste M.

Azanoth-Thabor, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 34. Ter. Ste S.

Azéca, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 35. On voit dans le livre de Josué, X. 10 *et suiv.*, que les rois chananéens qui avoient assiégé Gabaon furent poursuivis par Josué depuis Gabaon, par le chemin qui monte vers Béthoron, et de là jusqu'à *Azéca et Macéda*; ce qui sembleroit supposer qu'Azéca étoit entre Béthoron et Macéda. Cependant N. Sanson lui donne une position toute différente, et la nomme *Azéca*. Ter. Ste M.

Azmaveth, nom d'un d'un lieu que N. Sanson suppose être un bourg situé près de Jérusalem. *Neh.* XII. 29. En comparant les deux dénombremens d'Esdras et de Néhémias, on voit qu'*Azmaveth* étoit aussi nommé *Beth-Azmoth*.

Esdr. II. 24. *Neh.* VII. 28. En hébreu, *Azmoth* et *Azmavet* est le même nom, עזמות, différemment prononcé.

Azot, ville des Philistins, *Jos.* XIII. 3, qui échut en partage à la tribu de Juda. *Jos.* XV. 47. Elle est célèbre par le temple de Dagon, où l'arche du Seigneur fut transportée. 1 *Reg.* V. 1 *et seqq.* Ter. Ste M.

Azot, montagne. 1 *Mach.* IX. 15. L'historien Josèphe lit *Aza.* On ne connoît pas la situation de cette montagne.

B

Baal, ville frontière de la tribu de Siméon. 1 *Par.* IV. 33. C'est la même que *Baa ath-Béer-Ramath*, nommée dans Josué, XIX. 8. Elle paroît être aussi la même que *Baloth*, ou, selon l'hébreu, *Baaloth*, qui fut donnée d'abord à la tribu de Juda. *Jos.* XV. 24.

Baala, ou *Cariath-iarim*, nommée aussi *Cariath-Baal*, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 9. 10 *et* 60. Ter. Ste M.

Baala, autre ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 29. Elle paroît être la même que *Bala*, qui fut cédée à la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 3. Ter. Ste M.

Baala, montagne que l'on suppose être voisine de la ville de Baala ou Bala, dont on vient de parler. *Jos.* XV. 11. Ter. Ste M.

Baalam, ville de la demi-tribu de Manassé, à l'occident du Jourdain, cédée aux lévites. 1 *Par.* VI. 70. Elle est nommée dans l'hébreu *Balaam*, בלעם, et elle paroît être ainsi la même que *Jeblaam*, יבלעם. *Jos.* XVII. 11. Il semble qu'elle soit aussi la même que *Geth-remmon*, ville lévitique de la même tribu. *Jos.* XXI. 25. Ter. Ste M. et S.

Baalath-Béer-Ramath, ville frontière de la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 8. C'est la même que *Baal.* 1 *Par.* IV. 33. Voyez *Baal.*

Baal-gad, lieu situé au pied du mont Liban. *Jos.* XI. 17, *et* XII. 7, *et* XIII. 5. Ter. Ste S.

Baal-Hasor, lieu situé près d'Ephraïm ou Ephræm, sur les confins du partage d'Ephraïm. 2 *Reg.* XIII. 23. Ter. Ste M.

Baal-Hermon, montagne que l'on suppose être l'une de celles qui étoient désignées sous le nom d'*Hermon. Judic.* III. 3. V. Sanson suppose qu'il y avoit sur cette montagne un temple de Baal. Ter. Ste S.

Baal-maon, ville de la tribu de Ruben. *Jos.* XIII. 17. Elle est nommée dans l'hébreu *Beth-baal-méon.* La Vulgate la nomme ailleurs *Baal-méon* (*Num.* XXXII. 38) et *Béel-méon. Ezech.* XXV. 9. Jérémie la nomme *Beth-maon. Jer.* XLVIII. 23. N. Sanson et dom Calmet pensent qu'elle est la même que *Béon. Num.* XXXII. 3. Ter. Ste M.

Baal-Pharasim, lieu situé dans la vallée de Raphaïm, près de Jérusalem. 2 *Reg.* V. 20.

Baal-salisa, ville de la tribu d'Ephraïm. 4 *Reg.* IV. 42. Elle est nommée *Balsalisa* sur les cartes de N. Sanson. Ter. Ste M.

Baal-thamar, lieu qui devoit être près de Gabaa dans la tribu de Benjamin. *Judic.* XX. 33. Ter. Ste M.

Babel, lieu de la plaine de Sennaar, où les descendans de Noé bâtirent la fameuse tour qui en a conservé le nom. *Gen.* XI. 9. Dans l'hébreu, ce nom est aussi celui de *Babylone*, qui apparemment fut bâtie au même lieu.

Babylone, ville célèbre située sur l'Euphrate, qui fut d'abord fondée par Nemrod (*Gen.* X. 10), et qui devint dans la suite la capitale du célèbre empire des Chaldéens. 4 *Reg.* XXIV. 1, *et alibi passim.* Dans les prophètes, elle représente particulièrement Rome païenne, qui est désignée sous ce nom par saint

Pierre (1 *Petr.* v. 13), et dans l'Apocalypse, XVII. 5, *etc.* Par. Part. Ter. Emp. Pers.

Bahurim, ville de la tribu de Benjamin. 2 *Reg.* III. 16. *et* XVI. 5. Ses habitans sont appelés dans la Vulgate *Bautamites* (1 *Par.* XI. 33), *et Beromites.* 2 *Reg.* XXIII. 31. Ter. Ste M.

Bala, ancien nom de Ségor, l'une des cinq villes de la Pentapole. *Gen.* XIV. 2. 8. Chan. Ter. Ste M.

Bala, ville de la tribu de Siméon (*Jos.* XIX. 3, *et* 1 *Par.* IV. 29), qui paroît être la même que *Baala*, qui avoit d'abord été donnée à la tribu de Juda. *Jos.* XV. 29. Ter. Ste M.

Balaam, ville de la demi-tribu de Manassé, à l'occident du Jourdain, cédée aux lévites. Elle est nommée dans la Vulgate *Baalam.* 1 *Par.* VI. 70. Voyez *Baalam.* Ter. Ste M.

Balaath, ville de la tribu de Dan. *Jos.* XIX. 44. Ter. Ste M.

Baloth, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 24. N. Sanson la confond avec Asor-la-Neuve, et suppose qu'elle étoit nommée *Baloth-Asor.* Voyez *Asor-la-Neuve* et les remarques. Ter. Ste M.

Bamoth, vallée dans le pays qui avoit été autrefois occupé par les Moabites. *Num.* XXI. 19. 20. Dom Calmet pense que c'est le lieu qui est nommé ailleurs dans l'hébreu *Bamoth-Arnon. Ibid.* ℣ 28. Chan. XLII Dem.

Bamoth-Arnon. Voyez l'article précédent.

Bamoth-Baal, ville de la tribu de Ruben. *Jos.* XIII. 17. Dom Calmet pense qu'elle pourroit être la même que *Bamoth* ou *Bahmoth-Arnon*, dont on vient de parler. Ter. Ste M.

Bamoth-Baal. Ce nom en hébreu signifie les hauts lieux de Baal; en sorte que c'est ce que notre Vulgate exprime par *Excelsa Baal*, au livre des Nombres, XXII. 41, en parlant du lieu élevé où le roi des Moabites conduisit Balaam, pour lui faire voir de là le camp d'Israël.

Bané, ville de la tribu de Dan. *Jos.* XIX. 45. Ter. Ste M.

Barach, ville de la tribu de Dan. *Jos.* XIX. 45. Ter. Ste M.

Barad, lieu situé au midi de la terre de Chanaan, près de Cadès. *Gen.* XVI. 14. Chan.

Barasa, ville nommée dans le grec *Bossora.* 1 *Mach.* V. 26. Dom Calmet pense qu'elle est la même que *Bosra*, du pays de Moab. *Jerem.* XLVIII. 24.

Basan, région située à l'orient du Jourdain, et qui s'étendoit au nord depuis le torrent de Jéboc jusqu'aux monts Hermon. *Jos.* XII. 4. 5. Chan.

Bascama, lieu près duquel Jonathas, l'un des Machabées, fut mis à mort. 1 *Mach.* XIII. 23. N. Sanson suppose que ce lieu étoit à l'orient du Jourdain, dans le partage de Gad. Dom Calmet pense qu'il étoit à l'occident de ce fleuve dans le partage de Juda, et que ce pouvoit être *Bascath*, dont nous allons parler. Ter. Ste M.

Bascath, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 39. Ter. Ste M.

Bathuel, ville de la tribu de Siméon. 1 *Par.* IV. 30. Elle est nommée ailleurs *Bethul*, XIX. 4, et elle paroît être la même que *Césil*, qui fut une des villes de la tribu de Juda cédées à la tribu de Siméon. *Jos.* XV. 30. Voyez les remarques. Ter. Ste M.

Bauramites, au 1er livre de Paralipomènes, XI. 33, sont les mêmes que les *Béromites.* 2 *Reg.* XXIII. 31, et ce sont les habitans de *Bahurim.* Voyez *Bahurim.*

Baziothia, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 28. N. Sanson suppose qu'elle est la même que *Bersabée*, et la nomme *Basiothia.* Voyez les remarques. Mais le texte sacré la nomme *Baziothia*, et la distingue de Bersabée. Ter. Ste M.

Béel-méon. Voyez *Baal-maon.*

Béelséphon, montagne située près de la mer Rouge, vers l'endroit où les Israélites la passèrent à pied sec. *Exod.* xiv. 2. Dom Calmet et N. Sanson la mettent au midi de Magdalum; le père Sicard la met au nord. Dom Calmet pense que cette montagne étoit près du lieu que les anciens nomment *Clysma*. Chan. XLII Dem.

Béer, lieu où les Israélites passèrent près du torrent d'Arnon, et où Dieu leur découvrit un puits, qui lui fit donner le nom de *Béer* ou *Puits*. *Num.* xxi. 16. Dom Calmet pense que ce pouvoit être lieu nommé dans Isaïe *Béer-Elim*. *Is.* xv. 8. N. Sanson le suppose différent. Ter. Ste M. XLII. Dem.

Béer, lieu que N. Sanson place à l'extrémité méridionale de la tribu de Juda. Ter. Ste M.

Béer-Elim, nommé dans la Vulgate *Puits d'Elim*, lieu situé dans le partage des Moabites. *Is.* xv. 8. Dom Calmet pense que ce pouvoit être le même lieu que *Béer*, dont il a été parlé plus haut. *Num.* xxi. 16. Ter. Ste M.

Belma, ou peut-être *Béelmaïm*, que l'on suppose être dans la tribu de Zabulon. *Judith.* vii. 3.

Bené-Jaacan, station des Israélites dans le désert. *Num.* xxxiii. 31. Elle est nommée ailleurs *Béroth-Bené-Jaacan*. *Deut.* x. 6. Chan. XLII Dem.

Ben-Ennom. Voyez *Vallée de Ben-Ennom*.

Benjamin, tribu qui eut son partage près de la tribu de Juda au nord. *Jos.* xviii. 11 *et seqq.* Ter. Ste M.

Béon, ville de la tribu de Ruben. *Num.* xxxii. 3. N. Sanson et dom Calmet pensent qu'elle est la même que *Baal-méon* (*Num.* xxxii. 38) ou *Baal maon*. Ter. Ste M.

Béra, peut-être la même que *Beth-béra*, ville située aux environs de Sichem. *Judic.* vii. 24 *et* ix. 24. Voyez *Beth-béra*.

Bérée ou *Béréa*, peut-être la même que *Béroth*, ville de la tribu de Benjamin. 1 *Mach.* ix. 4.

Béroée, ville de Macédoine, où saint Paul annonça l'Evangile. *Act.* xvii. 10. Dom Calmet la nomme *Bérée*. Voy. Ap.

Béromites, au IIe livre des Rois, xxiii. 31, sont les mêmes que les *Bauramites*. 1 *Par.* xi. 33, et ce sont les habitans de *Bahurim*. Voyez *Bahurim*.

Béroth, ville des Gabaonites (*Jos.* ix. 17), qui échut en partage à la tribu de Benjamin. *Jos.* xviii. 25. Peut-être la même que *Béréa*. 1 *Mach.* ix. 4. Ter. Ste M.

Béroth, ville d'Adarézer, roi de Soba. 2 *Reg.* viii. 8. Elle est nommée *Chun* au 1er livre des Paralipomènes, xviii. 8. N. Sanson et Dom Calmet pensent qu'elle pourroit être la même que *Bérotha*, sur les limites septentrionales de la Terre-Sainte. *Ezech.* xlviii. 16. Ter. Ste S.

Béroth-Béné-Jaacan, nommée dans la Vulgate *Béroth des enfans de Jaacan* (*Deut.* x. 6), station des Israélites dans le désert, nommée ailleurs *Béné-Jaacan*. *Num.* xxxiii. 31. Chan. XLII Dem.

Bérotha, ville située sur les frontières septentrionales de la Terre-Sainte. *Ezech.* xlvii. 16. Dom Calmet et N. Sanson pensent qu'elle pourroit être la même que *Béroth*, ville d'Adarézer. 1 *Reg.* xiii. 8. Ter. Ste S.

Bersabée, ville de la tribu de Juda (*Jos.* xv. 28), cédée ensuite à la tribu de Siméon. *Jos.* xix. 2. C'étoit la plus méridionale de la Terre-Sainte, dont l'étendue du nord au midi est souvent marquée depuis Dan jusqu'à Bersabée. *Judic.* xx. 1, *et alibi*. Dom Calmet et N. Sanson supposent qu'elle est la même que *Sabée*, ville de la tribu de Siméon. *Jos.* xix. 2. N. Sanson suppose qu'elle étoit aussi la même que *Babiothia*, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 28. Voyez *Sabée* et *Baziothia*, et les remarques. Ter. Ste M.

Bersabée, puits d'abondance, nom qui fut donné à un puits creusé par les

serviteurs d'Isaac, et ensuite à la ville dont on vient de parler, et qui fût bâtie près de ce puits. *Gen.* xxvi. 32 *et* 33.

Bersabée ou *Berschabée*, c'est-à-dire puits du jurement; nom qui fut donné à un puits que les serviteurs d'Abraham avoient creusé. *Gen.* xxi. 31. Il paroît ainsi que ce puits étoit différent de celui dont on vient de parler ; mais celui dont on vient de parler étoit près de celui-ci. *Gen.* xxvi. 23. 25. 32 *et* 33. N. Sanson ne fait point cette distinction.

Bésor, torrent qui passoit au midi du partage de Siméon, et que David traversa en poursuivant les Amalécites. 1 *Reg.* xxx. 10. Ter. Ste M. Chan.

Bessur, ville de la tribu de Juda, ainsi nommée une seule fois dans la Vulgate. *Jos.* xv. 58. Partout ailleurs elle est nommée *Bethsur* ou *Bethsura*. Voyez *Bethsur*. Ter. Ste M.

Bété, ville du roi Adarézer. 2 *Reg.* viii. 8. Elle est nommée *Thébath* au 1er livre des Paralipomènes (xviii. 8), ou, selon l'hébreu, *Tebbath*.

Béthen, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* xix. 25. N. Sanson la nomme *Béthen*. Ter. Ste S.

Béthabara, lieu situé près du bord occidental du Jourdain : c'étoit là que saint Jean baptisoit, selon le grec de saint Jean. 1, 28. Ce lieu est nommé dans la Vulgate *Béthanie*. Ter. Ste M. Roy. Hér.

Béthacad, lieu situé entre Jezraël et Samarie, et nommé seulement dans l'hébreu et dans la version des Septante. La Vulgate le nomme *Cabane de pasteurs*. 4 *Reg.* x. 10. N. Sanson le place au nord de Gethremmon.

Béthacarem, ville de la tribu de Juda. *Jerem.* vi. 1. La Vulgate la nomme ailleurs *Béthacaram*. *Neh.* iii. 14. C'est de là que N. Sanson et Dom Calmet la nomment *Béthacara*. Ter. Ste M.

Béthacaram, ville de la tribu de Juda. *Neh.* iii. 14. Voyez l'article précédent.

Béthagan, lieu situé au midi de Jezraël, et nommé ainsi seulement dans l'hébreu. 4 *Reg.* ix. 27. Les Septante le nomment *Bethgan*; et la Vulgate, *la maison du jardin*. N. Sanson le marque sur sa carte.

Béthagla. Voyez *Beth-hagla*.

Béthanan, nommée au iiie livre des Rois, iv. 9. On a soupçonné que ce pouvoit être la même que *Béthanath ;* mais, dans l'hébreu, ces deux noms, בית אנת, *Béthanath*, et בית חנן, *Béthanan*, sont trop différens.

Béthanath, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* xix. 38. Ter. Ste S.

Béthanie, bourg situé près de Jérusalem, à la distance de quinze stades. *Joan.* xi. 18. Ter. Ste M. Roy. Hér.

Béthanie, nommée dans le grec de saint Jean *Béthabara*, lieu situé près du bord occidental du Jourdain. *Joan.* 1. 28. Ter. Ste M. Roy. Hér.

Béthanoth, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 59. Ter. Ste M.

Bétharaba, ville de la tribu de Benjamin (*Jos.* xviii. 22), située sur les frontières de la tribu de Juda. *Jos.* 61. On soupçonne que de là vient *Arbatite*, nom qui peut signifier un homme d'*Araba*. 2 *Reg.* xxiii. 31, *et* 1 *Par.* xi. 32. Ter. Ste M.

Bétharam, ville de la tribu de Gad (*Jos.* xiii. 27), nommée ailleurs *Bétharan*. *Num.* xxxii. 36. Voyez l'article suivant. Ter. Ste M.

Bétharan, ville de la tribu de Gad (*Num.* xxxii. 36), nommée ailleurs *Bétharam*. *Jos.* xiii. 27. Cette ville fut rebâtie par Hérode-le-Grand, qui lui donna le nom de *Liviade* en l'honneur de Livie, femme d'Auguste. Josèphe l'appelle *Juliade*, parce que les Grecs donnoient communément à Livie le nom de Julie. Ter. Ste M.

Béthaven, lieu situé dans la tribu de Benjamin (*Jos.* xviii. 12), près de Haï. *Jos.* vii. 2. Dom Calmet croit qu'elle est la même que *Béthel*, qui fut aussi appelée *Béthaven*. Voyez l'article suivant. Ter. Ste M.

Béthaven, ou maison d'iniquité, nom que les prophètes donnèrent à *Béthel*, à cause de l'idole qu'on y adoroit. *Osée*, IV. 15. X. 5. Voyez *Béthel*.

Beth-azmoth, nommée ailleurs *Azmaveth* (*Esdr.* II. 24. *Neh.* VII. 28), lieu que N. Sanson suppose être près de Jérusalem. Voyez *Azmaveth*.

Beth-baal-maon, nommée dans la Vulgate *la ville de Baal-maon*, ville de la tribu de Ruben. *Jos.* XIII. 17. Voyez *Baal-maon*. Ter. Ste M.

Beth-béra, lieu situé sur le bord du Jourdain. *Jud.* VII. 24. N. Sanson le met au nord du partage d'Ephraïm ; dom Calmet pense que c'étoit le même lieu que *Bethabara* au midi. Voyez *Bethabara*. Ter. Ste M.

Beth-béraï, ville de la tribu de Siméon. 1 *Par.* IV. 31. Elle paroît être la même que *Beth-lebaoth*. *Jos.* XIX. 6. Voyez *Beth-lebaoth*. Ter. Ste M.

Bethbessen, lieu situé dans le partage de Benjamin. 1 *Mach.* IX. 62 *et* 64. N. Sanson suppose que ce pourroit être le même lieu que *Betharaba*. Dom Calmet remarque que Josèphe nomme ce lieu *Bethalaga ;* et il en conclut que c'est *Bethagla* ou *Beth-hagla*. Comparez Ter. Ste M. et Roy. Hér.

Betchar, lieu que l'on suppose être dans le partage des Philistins. 1 *Reg.* VII. 11. N. Sanson le met au midi de Geth. L'interprète syrien et l'interprète arabe ont lu *Beth-san ;* ce qui porte à croire que c'est le lieu nommé au verset suivant *Sen*, où les mêmes interprètes ont lu également *Beth-san*.

Beth-dagon, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 41. Ter. Ste M.

Beth-dagon, lieu situé sur les limites méridionales de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 27. Ter. Ste S.

Beth-dagon, dans Azot. 1 *Mach.* X. 83. Ce nom signifie en hébreu la maison ou le temple de Dagon ; et il paroît que c'est en effet ce qu'il désigne dans ce texte.

Béthel, ville autrefois appelée *Luz*, ou, selon la Vulgate, *Luza*. *Gen.* XXVIII. 19. Ce fut là que Jacob eut la vision de l'échelle mystérieuse ; ce qui lui fit nommer ce lieu *Béthel*, c'est-à-dire maison de Dieu. *Ibid.* Dans la suite, Béthel devint une des villes royales des Chananéens, et fut assujettie par Josué. *Jos.* XII. 16. Elle se trouva dans le partage de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 22. Jéroboam y mit un des deux veaux d'or qu'il fit adorer (3 *Reg.* XII. 29), et depuis ce temps les prophètes nommèrent cette ville *Bethaven*, c'est-à-dire maison d'iniquité. *Osée*, IV. 15. V. 8. X. 5. Chan. Ter. Ste M.

Beth-émec, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 27. Ter. Ste S.

Beth-gamul, ville du pays des Moabites. *Jerem.* XLVIII. 23.

Beth-hagla, ville de la tribu de Benjamin (*Jos.* XVIII. 21), vers les frontières de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 6. N. Sanson la nomme *Béthagla*. Ter. Ste M.

Beth-horon supérieure, ou la haute, ville de la tribu d'Ephraïm. *Josué*, XVI. 5. On croit que c'est elle qui est simplement appelée *Beth-horon* dans le dénombrement des villes lévitiques. *Josué*, XXI. 22. On la trouve aussi nommée *Béthoron*. 1 *Par.* VI. 68. Ter. Ste M.

Beth-horon inférieure, ou la basse, ville de la tribu d'Ephraïm. *Jos.* XVI. 3. On la trouve aussi nommée *Béthoron*. 3 *Reg.* IX. 17. Ter. Ste. M.

Beth-jésimoth, ville de la tribu de Ruben. *Jos.* XIII. 20. Elle est nommée ailleurs *Bethsimoth*. *Num.* XXXIII. 49. Ter. Ste M.

Beth-lebaoth, ville de la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 6. Elle est nommée ailleurs *Lébaoth* (*Jos.* XV. 32), et elle paroît être la même que *Beth-béraï*. 1 *Par.* IV. 31. Ter. Ste M.

Bethléhem, autrefois appelée *Ephrata* (*Gen.* XXXV. 19, *et* XLVIII. 7), ville de la tribu de Juda. *Mich.* V. 2. Elle donna naissance à David (1 *Reg.* XVI), et de là fut appelée *ville de David*. *Luc.* II. 4. Et c'est d'elle qu'est sorti le Messie, selon la prophétie de Michée. *Mich.* V. 2. *Matth.* II. 1 *et seqq.* *Luc.* II. 4 *et*

seqq. Elle paroît être appelée aussi *Lahem.* 1 *Par.* IV. 22. Ter. Ste M. Roy. Hér.

Bethléhem, ville de la tribu de Zabulon. *Jos.* XIX. 15. N. Sanson pense qu'elle est la même que la célèbre *Béthulie* du livre de Judith, que la plupart des commentateurs mettent dans le partage de Zabulon, fondés sur le texte de Judith, VII. 1. 3. Dom Calmet aime mieux croire que *Béthulie* est la même que *Bethul* dans la tribu de Siméon, d'où étoit Judith. *Judith*, VIII. 1 *et* IX. 2. Ter. Ste S.

Beth-maacha, ville de la tribu de Nephthali, aussi nommée *Abel* ou *Abela.* 2 *Reg.* XX. 14. Voyez *Abela.* Ter. Ste S.

Beth-maon, ville de la tribu de Ruben (*Jerem.* XLVIII. 23), nommée ailleurs *Baal-maon* ou *Beth-baal-maon. Jos.* XIII. 17. Voy. *Baal-maon.* Ter. Ste M.

Beth-marchaboth, ville de la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 5. *et* 1 *Par.* IV. 31. N. Sanson suppose qu'elle est la même que *Médéména. Jos.* XV. 31. Ter. Ste M.

Bethnemra, ville de la tribu de Gad. *Jos.* XIII. 27. Elle est nommée ailleurs *Nemra. Num.* XXXII. 3. Ter. Ste M.

Béthoron supérieure, ville lévitique de la tribu d'Ephraïm. 1 *Par.* VI. 68. Voyez *Beth-horon supérieure.*

Béthoron inférieure, ville de la tribu d'Ephraïm. 3 *Reg.* IX. 17. Voyez *Beth-horon inférieure.*

Bethphagé, village situé au pied du mont des Olives, près de Jérusalem. *Matth.* XXI. 1. *Luc.* XIX. 29.

Beth-phaleth, ou, selon l'hébreu, *Bethphalet*, ville de la tribu de Juda (*Neh.* XI. 26), nommée ailleurs *Beth-phéleth. Jos.* XV. 27. Ter. Ste M.

Beth-phéleth, ville de la tribu de Juda (*Jos.* XV. 27), nommée ailleurs *Beth-phaleth. Neh.* XI. 26. Ter. Ste M.

Beth-phésès, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 21. Ter. Ste S.

Beth-phogor, ville de la tribu de Ruben. *Jos.* XIII. 20. Ter. Ste M.

Bethsaïda, ou, selon la plupart des exemplaires grecs, *Béthesda*; c'étoit le nom de la piscine probatique, c'est-à-dire de la piscine des brebis, qui étoit à Jérusalem près du temple. *Joan.* V. 1.

Bethsaïde, ville de Galilée sur le bord du Jourdain, près du lac de Tibériade, célèbre dans l'Evangile. *Joan.* I. 44. *et alibi.* Le tétrarque Philippe orna et augmenta cette ville, et la nomma *Juliade* en l'honneur de Julie, fille de César. Ter. Ste S.

Bethsamès, ville de la tribu de Juda, donnée aux enfans d'Aaron. *Jos.* XXI. 16. Elle est nommée ailleurs *Bethsemès.* 1 *Par.* VI. 59. Ce fut là que l'arche du Seigneur s'arrêta lorsqu'elle fut renvoyée par les Philistins. 1 *Reg.* VI. 12. Ter. Ste M.

Bethsamès, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 22. Elle est nommée *Bethsémés* sur la carte de N. Sanson. Ter. Ste S.

Bethsamès, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 38. Ter. Ste S.

Bethsan, ville de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Jos.* XVII. 11. Elle fut nommée dans la suite *Scythopolis*, ou ville des Scythes. On croit qu'elle reçut ce nom depuis l'irruption des Scythes, qui s'avancèrent jusqu'aux frontières de l'Egypte sous le règne de Psammitique, contemporain de Manassé et de Josias. Ter. Ste S.

Bethsémès, ville de la tribu de Juda, donnée aux enfans d'Aaron. 1 *Par.* VI. 59. Elle est nommée ailleurs *Bethsamès. Jos.* XXI. 16. Voyez *Bethsamès.* Ter. Ste M.

Bethsetta, ville de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Jud.* VII. 23. N. Sanson remarque que d'autres lisent *Bethsecca;* et il pense que cette ville est la même que *Bethzécha*, dont il est parlé au 1er livre des Machabées, VII. 19. Il la nomme sur sa carte *Bethsecha*, et il pense que *Bethzécha* est la

même que *Bézec*, dont il est parlé au livre des Juges, I. 4. Mais dans l'hébreu il n'y a aucune ressemblance entre בזק, *Bézec*, et בית השטה, *Beth-seta*. Ce sont vraisemblablement deux villes différentes. Quant à *Bethzécha*, le grec la nomme *Bezeth*, et elle pourroit être la même que *Beth-setta*. Mais pour la leçon de *Bethsecca*, c'est une faute de copiste; l'hébreu le prouve. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Beth-simoth, ville du partage de Ruben. *Num.* XXXII. 49. Elle est nommée ailleurs *Beth-jesimoth*. Ter. Ste M.

Bethsur, ville de la tribu de Juda, ainsi nommée dans l'hébreu et dans les Septante (*Jos.* XV. 58), où la Vulgate la nomme *Bessur*. Mais ailleurs la Vulgate même la nomme *Bethsur*. 2 *Par.* XI. 7. *Neh.* III. 16. Elle est connue dans les livres des Machabées sous le nom de *Bethsura*. 1 *Mach.* IV. 61, *et alibi*. Ter. Ste M. Roy. Hér.

Beth-taphua, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 53. Ter. Ste M.

Bethul, ville de la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 4. Elle est nommée ailleurs *Bathuel*. 1 *Par.* IV. 30. Voyez *Bathuel* et les remarques. Ter. Ste M.

Béthulie, ville célèbre dans l'histoire de Judith. Dom Calmet pense qu'elle est la même que *Béthul*, dont on vient de parler. N. Sanson pense qu'elle est la même que *Bethléhem*, ville de la tribu de Zabulon. Voy. *Bethléhem*. Ter. Ste S.

Beth-zachara, lieu qui paroît être situé dans la tribu de Juda entre Jérusalem et Bethsur. 1 *Mach.* VI. 32. 33. N. Sanson, dans son *Index*, le nomme *Beth-zacara*. Ter. Ste M.

Beth-zécha, nommé dans le grec *Bezeth* (1 *Mach.* VII. 19), paroît être le même que *Bethsetta*, ville de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Jud.* VII. 23. Voyez *Bethsetta*. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Bétonim, ville de la tribu de Gad. *Jos.* XIII. 26. N. Sanson la nomme *Béthonim*. Ter. Ste M.

Bézec, ville royale de la terre de Chanaan. *Judic.* I. 4. Elle est nommée ailleurs *Bézech*. 1 *Reg.* XI. 8. Dom Calmet et N. Sanson supposent qu'elle étoit dans le partage de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain vers Scythopolis. N. Sanson la confond avec *Bethsetta*, qui paroît être dans la même tribu. *Jud.* VII. 23. Voyez *Bethsetta*. Ter. Ste S. et M.

Bézech. Voy. l'article précédent.

Bythinie, région de l'Asie-Mineure, dont il est fait mention dans le livre des Actes, XVI. 7. Voyez Ap.

Bois d'Abraham, ou bois que ce patriarche planta près de *Bersabée* ou *Berschabée*, qui est le puits du jurement. *Gen.* XXI. 33. Ter. Ste M.

Bois d'Ephraïm, près de Manahim, au delà du Jourdain : ce fut le lieu de la défaite d'Absalom. 2 *Reg.* XVIII. 6. On soupçonne qu'il reçut ce nom au temps de Gédéon et de Jephthé. *Judic.* VII. *et* VIII *et* XII. Ter. Ste M.

Bois de Jabès, situé près de Jabès-Galaad : ce fut là que furent ensevelis les os de Saül et de ses enfans. 1 *Reg.* XXXI. 13. Ter. Ste S.

Bois du Liban : c'est le nom qui fut donné au palais de Salomon, à cause de la grande quantité de bois du Liban qui y fut employé. 3 *Reg.* VII. 2. *etc.*

Bons-ports, lieu situé sur la côte de l'île de Crète. *Act.* XXVII. 8. Voy. Ap.

Bosès et *Sené*, deux rochers qui formoient un défilé près de Machmas, dans le partage de Benjamin. 1 *Reg.* XIV. 4. 5. Ter. Ste M.

Bosor, ville de la tribu de Ruben, choisie pour être ville de refuge. *Deut.* IV. 43. *Jos.* XX. 8. Elle fut donnée aux lévites descendans de Mérari. *Jos.* XXI. 36. 1 *Par.* VI. 78. Ter. Ste M.

Bosra, ville de la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain, donnée aux lévites de la famille de Gerson : elle est nommée dans l'hébreu, *Bostra*. *Jos.* XXI. 27. Elle paroît être la même qu'*Astaroth*, ville lévitique de la même tribu (1 *Par.* VI. 71); mais différente d'*Astaroth* qui avoit été ville royale (*Jos.*

xii. 4), et que N. Sanson confond avec *Bostra*. Voyez *Astaroth*; et les remarques. Mon. Sal.

Bosra, ville du pays de Moab. *Jerem.* xlvii. 24. D. Calmet pense qu'elle est la même que *Barasa*. 1 *Mach.* v. 26. Voyez *Barasa*.

Bosra, ville célèbre de l'Idumée. *Gen.* xxxvi. 3v. *Isai.* xxxiv. 6, etc.

Bourgs de Jaïr, ou bourgs de Basan, au nombre de soixante, dont s'empara Jaïr fils de Manassé, et qui furent appelés de son nom *Havoth-Jaïr*, ou *ssourgs de Jaïr*. *Num.* xxxii. 41. *Deut.* iii. 14. *Jos.* xiii. 30. N. Sanson ne les a marqués que par le seul nom de *Jaïr*. Ter. Ste S.

Bubaste, nommée en hébreu *Phi-beseth*, ville d'Egypte située au dessous de Péluse, sur le bord oriental du bras du Nil le plus avancé vers l'Arabie. *Ezech.* xxx. 17.

Buz, peuples qui habitoient dans l'Arabie. *Jerem.* xxv. 23. N. Sanson les met près du golfe Persique.

C

Cabséel, ville de la tribu de Juda, vers les frontières de l'Idumée. *Jos.* xv. 21. Ter. Ste M.

Cabul, canton de la tribu d'Aser, *Jos.* xix. 27, nommée ailleurs *Chabul*, où étoient vingt villes que Salomon donna à Hiram, qui, les ayant méprisées, leur laissa le nom de *terre de Chabul*, expression dont on ignore la vraie signification. 3 *Reg.* ix. 11. 13. N. Sanson pense que c'est le lieu que Josèphe nomme *Chabelon*, ou plutôt *Chabulon*. Voyez les remarques. Ter. Ste S.

Cademoth, lieu d'où Moïse députa vers Séhon avant d'entrer dans ses terres (*Deut.* ii. 26); ce qui prouve que ce lieu étoit à l'orient du torrent d'Arnon. Mais N. Sanson le confond avec *Cademoth*, ville lévitique qui étoit à l'occident. 1 *Par.* vi. 79. Voyez l'article suivant. Ter. Ste M.

Cademoth, ville de la tribu de Ruben, donnée aux lévites de la famille de Mérari. 1 *Par.* vi. 79. Elle est nommée ailleurs *Cédimoth*. *Jos.* xiii. 18. Elle paroît être la même que *Jethson*, ville lévitique de la même tribu. *Jos.* xxi. 36. Voyez les remarques. Et il est même à observer que dans l'hébreu de ce dernier texte elle est nommée *Cademoth*; il y a lieu de penser que le nom de *Jethson* vient de la version des Septante, où quelques exemplaires lisent ΙΕΔΣΩΝ, et d'autres ΚΕΔΣΩΝ, qui vient apparemment de ΚΕΔΜΩΘ. On trouve même cette dernière leçon dans le grec du manuscrit d'Oxford. Ter. Ste M.

Cadès, au désert de Sin, lieu de la trente-troisième station des Israélites dans le désert. *Num.* xxxiii. 36. Ce fut là que Marie, sœur de Moïse, mourut, et que Dieu fit couler les eaux qui furent appelées *Eaux de contradiction* (*Num.* xx. 1 *et seqq. et* xxvii. 14), ou *fontaine de Misphat*. *Gen.* xiv. 7. Chan. Ter. Ste M.

Cadés, ou *Cadès-Barné*, au désert de Pharan, lieu où campoient les Israélites lorsque Moïse envoya les douze espions dans la terre de Chanaan. *Num.* xiii. 27. *Deut.* i. 19 *et seqq.* Cadès-Barné étoit sur les frontières méridionales de la terre de Chanaan (*Num.* xxxiv. 4), et échut ainsi en partage à la tribu de Juda. *Jos.* xv. 3. D. Calmet pense que *Cadès-Barné* au désert de Pharan est le même lieu que *Cadès* au désert de Sin. Il paroît que *Cadès* ou *Cadès-Barné* au désert de Pharan étoit différent, mais peu éloigné de *Cadès* au désert de Sin. Chan. Ter. Ste M.

Cadès, ville royale des Chananéens, *Jos.* xii. 22, qui paroît être la même que *Cédès* de la tribu de Nephthali, dans la Galilée, *Jos.* xix. 87. xx. 7. xxi. 32; nommée ailleurs *Cadès*. 1 *Mach.* xi. 63. 75. Voyez *Cédès*. Ter. Ste S.

Cadès, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 23. Ter. Ste M.

Cadès-Barné, ville située sur la frontière méridionale de la Terre-Sainte. *Num.* xxxiv. 4. *Jos.* xv. 3. Voyez *Cadès* au désert de Pharan. Ter. Ste M.

Cadumim, torrent que D. Calmet suppose être le même que le torrent de Cison. *Jud.* v. 21. N. Sanson paroît aussi les confondre. Ter. Ste S.

Calano, ville de Babylonie, *Isai.* x. 9; nommée ailleurs *Chalané*, *Amos.* vi. 2; et *Chalanné*, *Gen.* x. 10. Voyez *Chalanné*. Emp. Pers.

Calvaire, montagne, près de Jérusalem. *Matth.* xxvii. 33. Ce lieu n'a pas pu trouver place sur la carte de la Judée; mais il est dans le plan de Jérusalem.

Camon, ville du pays de Galaad, dans le partage de la demi-tribu de Manassé. *Jud.* x. 5. Ter. Ste S.

Camp de Dan, lieu situé derrière Cariath-iarim, dans le partage de Juda. *Jud.* xviii. 12.

Camp de Dan, lieu situé entre Saraa et Esthaol, dans le partage de Dan. *Jud.* xiii. 25. D. Calmet suppose que c'est le même lieu que celui qui précède. Ter. Ste M.

Campagne de Maspha, plaine située à l'extrémité septentrionale de la Terre-Sainte. *Jos.* xi. 3 *et* 8. N. Sanson suppose qu'elle étoit du côté de l'occident; D. Calmet suppose qu'elle étoit du côté de l'orient, et le texte semble assez l'insinuer en la plaçant au pied du mont Hermon. Ter. Ste S.

Campagne de Sennaar, pays situé entre l'Euphrate et le Tigre, où fut bâtie Babylone. *Gen.* x. 10. xi. 12. Par. Parf. Ter.

Cana, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* xix. 28. Ter. Ste S.

Cana, ville de Galilée, célèbre dans l'Evangile. *Joan.* ii. 1. iv. 48. xxi. 2. N. Sanson et D. Calmet la placent dans la tribu de Zabulon. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Canath, ville de la demi-tribu de Manassé, au delà du Jourdain, appelée aussi *Nobé*. On la trouve nommée ailleurs *Chanath*. *Num.* xxxii. 42. N. Sanson la nomme Chanath sur sa carte. Ter. Ste S.

Caphara, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* xviii. 26. Elle est nommée ailleurs *Caphira*. *Jos.* ix. 17. Ter. Ste M.

Capharnaüm, ville maritime sur les confins de Zabulon et de Nephtali: c'est l'expression même de saint Matthieu, iv. 13. Elle étoit située à l'occident du Jourdain. Elle est très-fréquemment nommée dans l'Evangile; mais on ne la trouve point dans l'Ancien-Testament. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Capharsalama, lieu qui paroît avoir été près de Jérusalem. 1 *Mach.* vii. 31.

Caphira, ville de la tribu de Benjamin, nommée ailleurs *Caphara*. *Jos.* ix. 17. xviii. 26. Ter. Ste M.

Caphtorim, ou, selon l'hébreu, *Caphthorim*, peuples qui descendoient de Mesraïm, et de qui sont sortis les Philistins. *Gen.* x. 13 *et alibi.* Saint Jérôme, dans sa version, les confond quelquefois avec les Cappadociens: D. Calmet a prétendu montrer que ce sont plutôt les Crétois. Part. Ter.

Cappadoce, région de l'Asie mineure. *Act.* ii. 9. 1 *Petr.* i. 1. Voyez l'article précédent. Emp. Per. Voy. Ap.

Carcaa, lieu situé sur les limites méridionales de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 3. Ter. Ste M.

Cariath, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* xviii. 28. Ter. Ste M.

Cariathaïm, ville de la tribu de Ruben. *Jos.* xiii. 19. Elle fut ensuite occupée par les Moabites. *Jerem.* xlviii. 23. Ter. Ste M.

Cariathaïm, ville de la tribu de Nephthali donnée aux lévites. 1 *Par.* vi. 76. Elle est aussi nommée *Carthan*. *Jos.* xxi. 32. Ter. Ste S.

Cariath-Arbé, nom ancien d'Hébron, ville de Juda. *Jos.* xiv. 15. Voyez *Hébron*. Ter. Ste M.

Cariath-Baal, la même que *Cariath-iarim*, ville de Juda. *Jos.* xv. 60. Voyez l'article suivant. Ter. Ste M.

Cariath-iarim, ville située sur les limites septentrionales de la tribu de Juda. Ce nom signifie *la ville des forêts. Josué*, xv. 9 *et* 60. Elle étoit aussi appelée *Baala* et *Cariath-Baal. Jos.* xv. 9. 60. xviii. 14. Ter. Ste M.

Cariath-senna, nommée aussi *Cariath-sepher*, ville de Juda, qui étoit la même que *Dabir. Jos.* xv. 15. 49. Ter. Ste M.

Carie, province maritime de l'Asie mineure. 1 *Mach.* xv. 23. Emp. Pers.

Carioth, ville du pays des Moabites. *Jerem.* xlviii. 24.

Carioth-Hesron, la même qu'*Asor*, simplement dite, ville de Juda. *Jos.* xv. 25. Ter. Ste M.

Carith, torrent au couchant du Jourdain et à l'orient de Samarie. 3 *Reg.* xvii. Ter. Ste M.

Carmel, montagne, ou chaîne de montagnes qui s'étendoient vers la mer sur les limites des tribus d'Aser, de Zabulon, et d'Issachar. *Jos.* xii. 22. xix. 26. C'est là qu'Elie défia les prophètes de Baal et les confondit. 3. *Reg.* xviii. 20. Ter. Ste S.

Carmel, autre montagne, située dans la partie méridionale de la tribu de Juda, près des frontières d'Edom : ce fut là que Saül érigea un monument de sa victoire sur les Amalécites, 1 *Reg.* xv. 12 ; c'étoit là que Nabal habitoit. 1 *Reg.* xxv. 2. Ter. Ste M.

Carmel, ville de la tribu de Juda, située près de la montagne dont on vient de parler. *Jos.* xv. 55. Ter. Ste M.

Carnaïm, ville du pays de Galaad. 1 *Mach.* v. 26. 43. D. Calmet suppose que c'est celle qui est nommée ailleurs *Astaroth-Carnaïm. Gen.* xiv. 5. Voy. *Astaroth Carnaïm.* Et il pense qu'elle est aussi la même que celle qui est aussi nommée *Carnion.* 1 *Mach.* xii. 26. N. Sanson distingue ces trois noms comme désignant trois villes différentes. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Carnion, ville du pays de Galaad. 2 *Mach.* xii. 26. D. Calmet suppose qu'elle est la même que *Carnaïm*, dont on vient de parler. N. Sanson les distingue sur sa carte.

Cartha, ville lévitique de la tribu de Zabulon, *Jos.* xxi. 34. D. Calmet pense qu'elle pourroit être la même que *Cateth*, *Jos.* xix. 15. N. Sanson suppose qu'elle est plutôt la même que *Thabor*, 1 *Par.* vi. 76 ; nommée ailleurs *Ceséleth-Thabor*, *Jos.* xix. 12. Il suppose aussi que la même ville est nommée *Cetron*, *Jud.* i. 30; ou, comme il l'écrit, *Céthron*, qu'il nomme aussi *Carthan* et *Chéséleth-Thabor.* Ter. Ste S.

Carthage, ville célèbre d'Afrique: la Vulgate suppose que c'est celle qui est désignée dans le texte hébreu d'Ezéchiel, xxvii. 12, sous le nom de *Tharsis.* Voyez *Tharsis.*

Carthan, ville de la tribu de Nephthali donnée aux lévites. *Jos.* xxi. 32. Elle est nommée ailleurs *Cariathaïm.* 1 *Par.* vi. 76. Ter. Ste S.

Casaloth, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* xix. 18. D. Calmet pense qu'elle est la même que *Céséleth-Thabor.* ℣ 12. Ter. Ste S.

Casbon, ville située à l'orient du Jourdain. 1 *Mach.* v. 36. Elle paroît être la même que *Casphor.* ℣ 26. N. Sanson la nomme *Casphar*, et la met dans la tribu de Gad. D. Calmet pense qu'elle pourroit être la même que *Hésébon* dans la tribu de Ruben. Ter. Ste M.

Casphin, ville forte que N. Sanson suppose être près de Jamnia, c'est-à-dire du côté de la Méditerranée. 2 *Mach.* xii. 13. D. Calmet pense qu'elle pourroit être la même que *Hésébon*, à l'orient du Jourdain. Ter. Ste M.

Capshor, ville qui paroît être la même que *Casbon* au delà du Jourdain. 1 *Mach.* v. 26. Voyez *Casbon.* Ter. Ste M.

Cateth, ville de la tribu de Zabulon. *Jos.* xix. 15. N. Sanson suppose qu'il

faut lire dans le texte *Cateth-Naalol;* cependant ces deux noms y sont bien distingués. Voyez les remarques. C'est par méprise que sur sa carte elle se trouve marquée du signe de ville lévitique; et cette méprise vient de ce que dans son *Index* N. Sanson insinue qu'elle pourroit être la même que *Céséleth-Thabor*, ville lévitique; mais ces deux villes sont distinguées sur sa carte. Ter. Ste S.

Caude, petite île près de Crète. *Act.* XXVII. 16. Voy. Ap.

Caverne double, ou sépulcre de Sara près près d'Hébron, dans le partage qui échut à la tribu de Juda. *Gen.* XXIII. Ter. Ste M.

Caverne du désert. C'est le nom que N. Sanson donne à un lieu que le texte appelle la guérite du désert, *specula deserti.* 2 *Par.* XX. 24. L'équivoque du nom est venue de ce que, selon N. Sanson, d'autres exemplaires latins lisent *spelunca deserti*, la caverne du désert; mais ce n'est qu'une faute de copiste. Ce lieu devoit être près du désert de Thécué. Ter. Ste M.

Cavernes de Lot, lieu où il se retira en sortant de Ségor, et où ses filles commirent un inceste avec lui. *Gen.* XIX. 30. Ter. Ste M.

Caverne de Saül, lieu où ce prince tomba entre les mains de David, qui se contenta de lui couper le bord de sa casaque : ce lieu étoit dans le désert d'Engaddi. 1 *Reg.* XXIV. 4. Ter. Ste M.

Cavernes d'Abdias ou *des Prophètes;* ce sont deux grandes cavernes où Abdias, officier d'Achab, cacha cent prophètes du Seigneur. 3 *Reg.* XXVIII. 4. C'est ce que N. Sanson appelle le *Mont d'Abdias.* Voyez cet article.

Cedar, l'un des fils d'Ismaël qui habitèrent dans l'Arabie. *Gen.* XXV. 13.

Cédar. N. Sanson suppose qu'il y avoit une ville, ou au moins un canton de ce nom dans le partage de la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain. N. Sanson y rapporte les textes suivans : *Ps.* CXIX. 5. *Judith*, I. 8. *Isai.* XXI. 16. 17. *Cant.* I. 4. Ter. Ste S.

Cédès, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 37. Elle est aussi nommée *Cédès en Galilée*, et fut donnée aux lévites. *Jos.* XXI. 32. 1 *Par.* VI. 76. Elle fut choisie pour ville de refuge. *Jos.* XX. 7. Elle paroît être la même que *Cadès*, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 22. On la trouve sous ce nom au 1er livre des Machabées, XI. 63. 73. Ter. Ste S.

Cédès, ville lévitique de la tribu d'Issachar. 1 *Par.* VI. 72. Elle est nommée ailleurs *Césion. Jos.* XXI. 28. Ter. Ste S.

Cédimoth, ville de la tribu de Ruben. *Jos.* XIII. 18. C'est la même que *Cademoth.* 1 *Par.* VI. 79. Voyez *Cademoth.*

Cedma, dernier des enfans d'Ismaël qui habitèrent dans l'Arabie. *Gen.* XXV. 15.

Cedmonéens, ces peuples dont il est parlé dans la Genèse, XV. 19, ne sont point nommés ailleurs. Leur nom peut signifier *Orientaux :* ce qui a donné lieu de penser qu'ils habitoient à l'orient de la terre de Chanaan. On a aussi soupçonné qu'ils étoient les mêmes que les Hévéens, dont le nom ne se trouve point en cet endroit dans la Vulgate ni même dans l'hébreu; mais on trouve les Hévéens nommés au ℣ suivant dans la version des Septante et dans le texte samaritain.

Cédron, dont il est parlé au 1er livre des Machabées, XVI. 9, paroît être le même lieu que *Gedor*, dont il est fait mention au chap. précédent, ℣ 39 et 40. Voyez *Gédor.*

Cédron, torrent qui couloit à l'orient de Jérusalem, et se jetoit dans la mer Morte.

Céélatha, station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 22. Chan. XLII Dem.

Ceila, ville de la tribu de Juda, *Jos.* XV. 44; célèbre par l'histoire de David. 1 *Reg.* XXIII. 1 *et seqq.* Ter. Ste M.

Célé-Syrie, nom grec qui signifie *Syrie creuse*; on appeloit ainsi cette partie de la Syrie qui étoit au nord de la Terre-Sainte entre les montagnes du Liban et de l'Anti-Liban. Ce nom se trouve dans les livres des Machabées. Syr.

Cellon, canton qui paroît être situé entre l'Arabie et l'Euphrate. *Judith*, II. 13. D. Calmet la suppose dans la Palmyrène. Emp. Pers.

Cenchrée, port dépendant de Corinthe. *Act.* XVIII. 18. Voy. Ap.

Cénéreth, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 35. N. Sanson sur sa carte la suppose différente de celle qui donnoit son nom au lac qui servoit de limites aux tribus de Zabulon et de Nephthali. Voyez l'article suivant. Ter. Ste S. .

Cénéreth, ville qui donnoit son nom au lac de Tibériade ou mer de Cénéreth. Saint Jérôme pense qu'elle est la même que *Tibériade*, et il la place à l'extrémité méridionale du partage de Nephthali, comme étant celle que Josué met dans le dénombrement des villes de cette tribu. *Jos.* XIX. 35. Elle est aussi nommée *Cénéroth. Jos.* XI. 2. Voyez l'article suivant. Ter. Ste S.

Cénéreth, ou *Cénéroth*, ou *Cenneroth*, région qui prenoit son nom de la ville de *Cénéreth*. 3 *Reg.* XV. 20. La même région est appelée dans saint Matthieu, *terre de Génésar*, *Matt.* XIV. 34; et dans saint Marc, *terre de Génésareth*, *Marc.* VI. 53; d'où le lac voisin prenoit aussi le même nom. Voyez l'article suiv. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Cénéreth, mer ou lac qui prenoit son nom de la ville de Cénéreth, située près de son bord. *Num.* XXXIV. 11. Elle est appelée ailleurs *mer de Céneroth. Jos.* XII. 3. Ailleurs elle est nommée *Eeau de Génésar*. 1 *Mach.* XI. 67. Saint Luc la nomme *lac de Génésareth*, *Luc.* V; et les autres évangélistes, *mer de Galilée*, *Matt.* IV. 18; *Marc.* I. 16; saint Jean, *mer de Galilée ou de Tibériade. Joan.* VI. 1. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Céni, ou pays des Cinéens. 1 *Reg.* XXVII. 10. XXX. 29. D. Calmet le place au midi de la mer Morte. N. Sanson le place plus haut près de la caverne de Saül.

Céphira, nommé dans Esdras, II, 25, et dans Néhémias, VII, 29, paroît être la même que *Caphira* ou *Caphara*. Voyez *Caphara*.

Césarée de Palestine, ville maritime appelée dans le Nouveau-Testament simplement *Césarée. Act.* VIII. 40 *et alibi.* Josèphe la nomme aussi *Tour de Straton :* c'étoit son premiet nom : ce fut Hérode-le-Grand qui, l'ayant considérablement augmentée, lui donna le nom de *Césarée :* il éleva aussi dans le port de cette ville une tour qu'il nomma *Drusus*, en l'honneur du fils de la femme d'Auguste. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Césarée de Philippe. C'est le nom sous lequel les évangélistes désignent le lieu qui étoit auparavant nommé *Panéade. Matt.* XVI. 13. *Marc.* VIII. 27. Cette ville avoit été ornée et augmentée par Philippe-le-Tétrarque, qui la nomma *Césarée*, en l'honneur d'Auguste; et, pour la distinguer de celle dont on vient de parler, on la nomma *Césarée de Philippe*. Elle avoit autrefois été nommée *Dan* et *Laïs*. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Céséleth-Thabor, ville sur les frontières de Zabulon et d'Issachar. *Jos.* XIX. 12. D. Calmet pense qu'elle est la même que *Casaloth*, ville d'Issachar. ℣ 18. N. Sanson les distingue : il suppose que *Céséleth-Thabor* est la même que *Thabor*, ville lévitique de la tribu de Zabulon. 1 *Par.* VI. 76, qu'il suppose aussi être la même que *Cartha. Jos.* XXI. 35. Voyez *Cartha* et les remarques. Il la nomme sur sa carte *Chéséleth-Thabor*. Ter. Ste S.

Césil, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 30. Elle paroît être la même que *Bathul*, qui fut cédée à la tribu de Siméon, *Jos.* XIX. 4, et qui est nommée ailleurs *Bathuel*. 1 *Par.* IV. 30. En hébreu כסיל, *Césil*, et בתול *Béthul*, peuvent aisément se confondre. Voyez les remarques. Ter. Ste M.

Césion, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 20. Elle fut cédée aux lévites. *Jos.* XXI. 28. Et elle est nommée ailleurs *Cedès*. I *Par.* VI. 72. Ter. Ste S.

Cétéens, dont il est parlé au 1er livre des Machabées, VIII. 5, sont les Macédoniens. Voyez *Céthim*.

Céthéens, dont il est parlé dans Ezéchiel, XVI. 3 et 45, sont nommés dans la version des Septante *Chéthéens;* et, selon l'hébreu, ce sont les *Héthéens*. Voyez *Hetd*.

Céthim, ou, selon l'hébreu, *Kithim*, ou *Kittim*, fils de Javan, qui semble avoir donné son nom à la Macédoine. I *Par.* I. 7. La Macédoine est expressément désignée sous le nom de *Céthim*, I *Mach.* I. I. On lit ailleurs *Cetthim. Gen.* X. 4. Part.

Céthlis, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 40. Ter. Ste M.

Cétron, ville de la tribu de Zabulon. *Jud.* I. 30. D. Calmet pense qu'elle pourroit être la même que *Cateth*. *Jos.* XIX. 15. N. Sanson veut qu'elle soit plutôt la même que *Cartha*, ville lévitique de cette tribu. *Jos.* XXI. 35. Voyez *Cartha* et les remarques. Il la nomme *Céthron*. Ter. Ste S.

Cetthim, ou, selon l'hébreu, *Kitthim* ou *Kithim*, fils de Javan, qui semble avoir donné son nom à la Macédoine. *Gen.* X. 4. Il est nommé ailleurs *Céthim*. I *Par.* I. 7. Voyez *Céthim*. Part. Ter.

Chabul, région que Salomon donna à Hiran, roi de Tyr. 3 *Reg.* IX. 13. Ce paroît être le même canton que *Cabul* dans le partage de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 27. Voyez *Cabul*. Ter. Ste S.

Chalanné, ville située dans la terre de Sennaar. *Gen.* X. 10. Elle est nommée *Chalané* dans Amos, VI. 2, et *Calano* dans Isaïe, X. 9. N. Sanson et D. Calmet pensent qu'elle étoit ou fut bâtie depuis Ctésiphon sur le Tigre. Part. Ter. Emp. Pers.

Chaldée, province célèbre de la grande Asie: sa capitale étoit Babylone. Abraham étoit originaire de cette province; *Gen.* XI. 31; et elle est souvent nommée dans les saintes Ecritures. D. Calmet suppose que les premiers Chaldéens habitèrent en deçà de Babylone sur les bords du golfe Persique, et sur les frontières de l'Arabie, d'où sortirent les fameux philosophes chaldéens: et de là ces peuples s'étendirent dans la Mésopotamie, qui fut ensuite elle-même comprise sous le nom de Chaldée, comme on le voit au livre des Actes, VII. 2. 4. Par. Part. Ter. Emp. Pers.

Chalé, ville d'Assyrie. *Gen.* X. 11. N. Sanson pense qu'elle est la même que *Hala*, 4 *Reg.* XVII. 6, nommée ailleurs *Ladéla*. I *Par.* V. 26. D. Calmet remarque qu'elle se nomme en hébreu *Chalach*. Part. Ter.

Chali, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 25. Ter. Ste S.

Cham, second fils de Noé. *Gen.* IX. 24. Il s'établit dans l'Egypte, qui est appelée souvent *terre de Cham*. *Psal.* LXXVII. 51 *et alibi*. Et de là ses descendans se répandirent en partie dans l'Afrique, et en partie dans l'Asie. Part. Ter.

Cham, nom hébreu du lieu situé dans le pays des Ammonites, entre Astaroth-Carnaïm et Cariathaïm, où furent défaits les géans nommés Zuzim. *Gen.* XIV. 5. Sanson en parle sous le nom de *Hom;* vraisemblablement il a voulu dire *Ham*.

Chamaam, lieu situé près de Bethléhem. *Jerem.* XLI. 17.

Champ (le grand), grande plaine de Galilée qui étoit vis-à-vis de Bethsan. I *Mach.* V. 52. D. Calmet suppose qu'elle s'étendoit depuis Bethsan jusqu'au dessous de Jezraël, et que c'étoit le lieu nommé *vallée de Jezraël. Jos.* XVII. 16. *Judic.* VI. 33. Elle est nommée ailleurs *le grand champ d'Esdrelon. Judith.* I. 8 et IV. 5. N. Sanson la met à l'occident de Jezraël. Ter. Ste S.

Champ des Vaillans, lieu situé près de Gabaon, où se livra le combat sin-

gulier de douze hommes de l'armée de David contre douze hommes de l'armée d'Isboseth. 2 *Reg.* II. 16. Ter. Ste M.

Chanaan, fils de Cham, dont les descendans habitèrent le pays occupé depuis par les Israélites. *Gen.* IX. 18. X. 15 *et seqq.* Part. Ter. Chan.

Chanath, la même que *Canath*. Voyez *Canath*.

Characa, dont il est parlé au IIe livre des Machabées, XII. 17. D. Calmet pense que ce mot pourroit signier simplement une forteresse, et que cette forteresse pourroit être celle de *Datheman*, nommée au Ier livre, V. 9.

Charan. C'est ainsi que se trouve nommée dans Judith, V. 9, et dans les Actes, VII. 2 et 4, la même ville de *Haran* dont il est parlé dans la Genèse. XI. 31. On croit que c'est la fameuse ville de Charres, si connue par la défaite de Crassus en Mésopotamie. Part. Ter. Emp. Pers.

Charan, ville dont il est parlé dans le livre de Tobie, XI. 1, et qui étoit sur le chemin d'Ecbatane à Ninive.

Charchamis, ville située sur l'Euphrate. 2 *Par.* XXXV. 20. Mon. Sal. Emp. Pers.

Charmel, dans Isaïe, XXIX. 17 et XXXII. 15, est un terme métaphorique comme *Liban* : mais cette métaphore est tirée de deux montagnes célèbres, le *Liban* au nord de la terre de Chanaan, et le *Carmel* plus au midi. Voyez *Carmel*.

Chasluim, descendans de l'un des fils de Mesraïm. *Gen.* X. 14. D. Calmet les place dans l'Ethiopie. Part. Ter.

Chebbon, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 48. Ter. Ste M.

Chébron, dont il est parlé au Ier livre des Machabées, V. 65, paroît être la même que *Hébron*. Voyez *Hébron*.

Chelmad : on lit dans la version des Septante, *Charman* (*Ezech.* XXVII. 23); ce qui pourroit désigner la Carmanie, province de Perse.

Chelmon, dont il est parlé dans Judith, VII. 3, est nommé dans le syriaque *Cadmon*, qui pouvoit être un lieu situé près du torrent de *Cadumim*.

Chéne des pleurs, nom qui fut donné au chêne sous lequel fut enterrée Debbora, nourrice de Rébecca, au pied de Béthel. *Gen.* XXXV. 8. Ce lieu est marqué sur la carte sous le nom de *Sépulcre de Debbora*. Ter. Ste M.

Chénes de Sichem, lieu où Josué renouvela, à la fin de ses jours, l'alliance d'Israël avec le Seigneur. *Josué*, XXIV. 26.

Chénes de Basan, lieu mentionné au texte d'Ezéchiel, XXVII. 6. Mais il ne paroît pas que ce prophète ait en vue aucun lieu particulier. Ter. Ste S.

Chéné, nommée dans Ezéchiel, XXVII. 23, paroît être la même que *Chalanné*. Voyez *Chalanné*.

Cheslon, ville qui devoit être sur les frontières septentrionales de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 10.

Chio, île de la mer Egée, entre Mitylène et Samos. *Act.* XX. 5. Voy. Ap.

Chobar, fleuve qui se décharge dans l'Euphrate. *Ezech.* I. 1. Les anciens le nomment *Chaboras*. Part. Ter.

Chorréens, nommés dans la Genèse, XIV. 6; ce sont les mêmes que les *Horréens*. Voyez *Horréens*.

Chub, peuples dont parle Ezéchiel, XXX. 5, et que D. Calmet place en Egypte dans la Maréote.

Chun, ville d'Adarézer, roi de Soba, 1 *Par.* XVIII. 8. Elle est la même que *Béroth*, 2 *Reg.* VIII. 8. Voyez *Béroth*.

Chus, fils de Cham, dont les descendans se répandirent dans l'Arabie. *Gen.* X. 6 *et seqq.* Part. Ter.

Chutéens ou *ssuthéens*, colonie que le roi des Assyriens envoya à Samarie. 4 *Reg.* XVII. 24. 30. Voyez *Cutha*.

Chypre, île de la Méditerrannée, où saint Paul prêcha l'Evangile. *Act.* XIII. 4 *et seqq.* Voy. Ap.

Cibsaïm, ville de la tribu d'Ephraïm, cédée aux lévites. *Jos.* XXI. 22. Elle est nommée ailleurs *Jecmaam*, 1 *Par.* VI. 68; *Jecmaan*, et 3 *Reg.* IV. 12. Voy. les remarques. Ter. Ste M.

Cilicie, province de l'Asie mineure, dont la capitale étoit Tarse, d'où saint Paul tiroit son origine. *Act.* XXI. 39. Voy. Ap. Emp. Pers.

Cina, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 22. Ter. Ste M.

Cinéens, peuples d'Arabie dont Dieu promet le pays à Abraham. *Gen.* XV. 19. Jéthro, beau-père de Moïse, étoit Cinéen : et ses descendans habitèrent au midi du partage de Juda. *Judic.* I. 16. Une partie d'entre eux suivirent les Israélites, et s'établirent dans la tribu de Nephthali. *Judic.* IV. 17; les autres restèrent au midi, en sorte que, au temps de Saül, ils étoient mêlés avec les Amalécites : ils s'en retirèrent par le conseil de ce prince, et échappèrent ainsi à la ruine de ce peuple. 1 *Reg.* XV. 6. Chan.

Cison, torrent que D. Calmet suppose être le même que le *torrent de ssadumim*, qui signifie le torrent de l'Orient, d'où il conclut qu'apparemment il couloit de l'orient au couchant entre les tribus de Zabulon et d'Issachar. *Judic.* V. 21. N. Sanson suppose qu'il y avoit deux torrens de ce nom, qui étoient deux branches du torrent de Cadumim, dont l'une couloit à l'occident et l'autre à l'orient. L'unique fondement de cette opinion est la répétition du nom de ce torrent, marqué deux fois dans le même verset dans le cantique de Debbora. Ter. Ste S.

Coa, nom qui se trouve en deux endroits de la Vulgate, où il semble être pris pour un nom de lieu, que quelques-uns placent dans l'Arabie-Heureuse. D. Calmet et quelques autres doutent que l'hébreu signifie un nom de lieu. 3 *Reg.* X. 28. 2 *Par.* I. 16.

Colline de l'Aqueduc, ou, selon l'hébreu, *Colline d'Amma*, près de Gabaon, dans la tribu de Benjamin. 2 *Reg.* II. 24.

Colline d'Achila, située près du désert de Ziph. 1 *Reg.* XXIII. 19. XXVI. 1. Elle est aussi nommée, dans la Vulgate, *Gabaa Hachila*. En hébreu, *Gabaa* signifie *colline*. Elle est nommée sur la carte de N. Sanson *Collis Achillæ* : d'où est venu le nom de *Colline d'Achille*. Ter. Ste M.

Colosse, ville de l'Asie mineure, célèbre par l'épître que saint Paul adresse aux fidèles qui s'y trouvoient. Voy. Ap.

Corinthe, ville capitale de l'Achaïe, où saint Paul prêcha l'Evangile. *Act.* XVIII. 1. Voy. Ap.

Corozaïn, ville de la Décapole dans la Galilée. *Matt.* XI. 21. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Cos, île de la mer Egée, où saint Paul passa. *Act.* XVI. 1. Voy. Ap.

Crète, île de la Méditerrannée, où saint Paul laissa Tite pour évêque. *Tit.* I. 5. Voy. Ap.

Cutha, lieu d'où le roi des Assyriens fit venir les *Cuthéens* ou *Chutéens* qui peuplèrent Samarie. 4 *Reg.* XVII. 24. 30. D. Calmet pense que ces peuples étoient des Scythes, dont le nom paroît venir de l'hébreu *Cusch* ou *Cuth*.

Cyrène, ville capitale de la Cyrénaïque, province de l'Egypte. *Act.* II. 10. Voy. Ap.

Cyrène, pays où les Syriens devoient être transférés par le roi d'Assyrie, *Amos.* I. 5, et où furent en effet transférés les habitans de Damas. 4 *Reg.* XVI. 9. L'hébreu le nomme קִיר, *Kir* ou *Cyr* : et D. Calmet pense que c'est le pays de Cyr dans l'Albanie, sur le fleuve Cyrus qui se décharge dans la mer Caspienne

Cyrus, fleuve d'Asie, qui se joint à l'Araxe; quelques-uns pensent que ce pourroit être celui que Moïse nomme *Géhon*. Voyez *Géhon*.

D

Dabereth, ville lévitique la tribu d'Issachar, *Jos.* xxi. 28. 1 *Par.* vi. 72, située sur les confins de la tribu de Zabulon. *Jos.* xix. 12. Ter. Ste S.

Dabir, ville royale des Chananéens. *Jos.* x. 38. 39. xii. 13. Elle échut en partage à la tribu de Juda. *Jos.* xv. 49, et fut ensuite cédée aux prêtres. *Jos.* xxi. 15. 1 *Par.* vi. 58. Elle étoit aussi nommée *Cariath-Sepher* et *Cariath-Senna*. *Jos.* xv. 15. 49. *Judic.* i. 11. Ter. Ste M.

Dabir, ville de la tribu de Gad. *Jos.* xiii. 26. Ter. Ste M.

Dadan, fils de Regma, et petit-fils de Chus, dont les descendans habitèrent dans l'Arabie. *Gen.* x. 7. Part. Ter.

Dadan, fils de Jecsan, et petit-fils d'Abraham par Céthura, dont on place aussi les descendans dans l'Arabie. *Gen.* xxv. 3. Voyez *Dédan*.

Dalmanutha, lieu qui se trouve nommé dans l'Evangile de saint Marc, viii. 10, où plusieurs anciens exemplaires lisent *Magedan* ou *Magdala*, comme on le lit dans saint Matthieu, xv. 39. D'où quelques-uns concluent que c'est le même lieu : d'autres pensent que *Dalmanutha* est le nom du canton où étoit *Magedan ;* c'est la pensée de D. Calmet. N. Sanson dans sa table laisse en doute si ce sont deux villes différentes : cependant il les distingue sur sa carte. Les interprètes varient sur la position de ces lieux : D. Calmet et N. Sanson s'accordent à les mettre à l'orient de la mer de Galilée. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Dalmatie, partie de l'Illyrie, sur les bords de la mer Adriatique. 2 *Tim.* iv. 10. Voy. Ap.

Damas, ville célèbre d'une partie de la Syrie que David rendit tributaire. 2 *Reg.* viii. 6. Syr. Ter. Ste S.

Damna, ville lévitique de la tribu de Zabulon. *Jos.* xxi. 35. Elle est nommée dans les Paralipomènes *Remmono*. 1 *Par.* vi. 77. N. Sanson suppose qu'elle est la même que *Remmon*, qu'il nomme *Remmon-Amthar*, noms qui en effet peuvent être réunis. *Jos.* xix. 13. Ter. Ste S.

Dan, fils de Jacob, dont les descendans eurent pour partage une région qui se trouvoit environnée et resserrée par la tribu de Juda. *Jos.* xix. 40 *et seqq.* Ter. Ste M.

Dan, ville située à l'extrémité septentrionale de la Terre-Sainte. *Judic.* xx. 1 *et alibi passim*. Elle avoit été nommée *Laïs*, et elle changea de nom lorsqu'elle fut occupée par un détachement de ceux qui étoient de la tribu de Dan. *Judic.* xviii. 29. Ailleurs elle est nommée *Lésa*, *Gen.* x. 19 et *Lésem*. *Jos.* xix. 47. Saint Jérôme dans ses commentaires dit que c'est celle qu'on appeloit de son temps *Panéas*, ou *Panéade*, et qui avoit été appelée au temps de Jésus-Christ *Césarée de Philippe*. Voyez *Césarée de Philippe*. Ter. Ste S.

Dan, dont parle Ezéchiel, xxvii. 19, semble pouvoir désigner le mont Ida qui étoit dans l'Asie mineure.

Dadna, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 49. Ter. Ste M.

Daphca, neuvième station des Israélites dans le désert. *Num.* xxxiii. 12. Chan. XLII Dem.

Daphné, bois célèbre près d'Antioche de Syrie. 2 *Mach.* iv. 33. Syr.

Daphné, fontaine près du lac de Séméchon, sur les frontières occidentales du partage de Nephthali. *Num.* xxxiv. 11. Ter. Ste S.

Dathéman, forteresse dans le pays de Galaad. 1 *Mach.* v. 9. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Debbaseth, ville de la tribu de Zabulon. *Jos.* xix. 11. Ter. Ste S.

Débéra, ville sur les confins du partage de Juda. *Jos.* xv. 7. Ter. Ste M.

Déblatha, désert que l'on suppose être situé dans le pays de Moab; *Ezech.* VI. 14, parce qu'on y suppose placé *Déblathaïm*, dont il va être parlé. Ter. Ste M.

Déblathaïm, ville du pays de Moab, nommée en hébreu *Beth-Déblathaïm*. *Jerem.* XLVIII. 22. D. Calmet et N. Sanson la supposent placée près d'*Helmon-Déblataïm*, que quelques-uns croient être le même lieu. *Num.* XXXIII. 46. Ter. Ste M.

Décapole, région qui contenoit dix villes, vers la mer de Galilée. *Matt.* IV. 25. *Marc.* V. 20. On ignore quelles étoient ces villes: l'historien Josèphe dit que *Scythopolis* étoit la plus grande. N. Sanson suppose que les neuf autres étoient autour de la mer de Galilée. Il y comprend à l'occident *Tibériade*, au nord *Corozaïm*, *Capharnaüm* et *Bethsaïde*, à l'orient *Gérasa* et *Gadæra*. Ter. Ste S.

Décla, fils de Jectan, dont les descendans, selon D. Calmet, peuvent être plocés dans l'Arménie. *Gen.* X. 27.

Dédan. Ezéchiel parle de deux peuples de ce nom *Ezech.* XXVII. 15. 20. D. Calmet et N. Sanson pensent que les premiers habitoient dans l'Arabie, d'où D. Calmet conclut qu'ils pouvoient descendre de *Dadon*, fils de Jecsan. *Gen.* XXV. 3; il suppose que les autres descendoient de *Dadan*, fils de Regma. *Gen.* X. 7. Mais N. Sanson place ceux-ci dans l'Idumée. Jérémie parle aussi de *Dedan* qu'il joint à *Théma* et à *Buz*, peuples d'Arabie. *Jerem.* XXV. 23. Voyez l'article suivant.

Dédanim, lieu que le texte d'Isaïe place dans l'Arabie, et qui pouvoit être le même que *Dedan* marqué par Jérémie, dont on vient de parler. *Isai.* XXI. 13. *Jerem.* XXV. 23.

Déléan, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 38 Ter. Ste M.

Délos, île célèbre de la mer Egée. I *Mach.* XV. 23. Elle étoit la plus distinguée des Cyclades qui sont autour d'elle au nord de l'île de Crète. Voy. Ap.

Dénaba, ville de l'Idumée. *Gen.* XXXVI. 32.

Derbe, ville de Lycaonie, où saint Paul prêcha. *Act.* XIV. 6. Voy. Ap.

Désert de Judée, où s'établirent les Cinéens descendans de Jethro vers le midi d'Arad, à l'extrémité méridionale de la Judée. *Judic.* I. 16. Roy. Hér.

Désert de la tentation, c'est-à-dire où Jésus-Christ fut tenté après son baptême. *Matt.* IV. 1. Roy. Hér.

Désert de Déblata, et autres. Voyez à leurs noms particuliers.

Dessau, château dont il est parlé au II[e] livre des Machabées, XIV. 16. On ignore sa situation.

Dibon, ville qui échut en partage à la tribu de Gad. *Num.* XXXII. 3. 34. Elle avoit appartenu aux Moabites, *Num.* XXI. 30, et ils en étoient maîtres au temps d'Isaïe et de Jérémie. *Isai.* XV. 2. *Jerem.* XLVIII. 22. Ter. Ste M.

Dibongad, trente-neuvième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 45. Chan. XLII Dem.

Dimona, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 22. Ter. Ste M.

Diospolis, ville célèbre d'Egypte: selon les Septante, c'est celle qui est appelée *No* dans le texte hébreu d'Ezéchiel, XXX. 14. 16, où la Vulgate nomme Alexandrie. Voyez *No*.

Doch, forteresse qui devoit être peu éloignée de Jéricho. I *Mach.* XVI. 15. Ter. Ste M.

Dodanim, fils de Javan, dont les descendans peuvent être placés, selon D. Calmet, dans la province de Dodone, qui faisoit partie de l'Epire. *Gen.* X. 4. Part. Ter.

Dommim, lieu qui se trouvoit dans la tribu de Juda entre Socho et Azéca. I *Reg.* XVII. I.

Dor, ville royale des Chananéens, près de la mer. *Jos*. XI. 2. XII. 23. Elle

se trouve dans le partage de Manassé. *Jos.* xvii. 11. Elle est nommée ailleurs *Dora.* 1 *Mach.* xv. 13. Ter. Ste.

Dora. Voyez l'article précédent.

Dothaïn, lieu situé au nord de Samarie. *Gen.* xxxvii. 17. *Judith.* iv. 5. vii. 3. Il est nommé ailleurs *Dothan.* 4 *Reg.* vi. 13. Ter. Ste S.

Duma, fils d'Ismaël, dont les descendans s'établirent dans l'Arabie. *Gen.* xxv. 14.

Duma, qui est l'objet d'une prophétie d'Isaïe, xxi. 11. Il paroît que c'est l'Idumée : les Septante l'ont interprété ainsi.

Dura, lieu qui donnoit son nom à une campagne ou plaine de la Babylonie. *Dan.* iii. 1.

E

Eaux de contradiction, nom qui fut donné aux eaux que Dieu fit couler à Cadès au désert de Sin. *Num.* xxxvii. 14. Voyez *Cadès.*

Eaux de Maséréphoth, et autres. Voyez à leurs noms particuliers.

Ebal, fils de Jectan : ses descendans, selon D. Calmet, peuvent être placés dans l'Arménie. *Gen.* x 28.

Ecbatane, ville très-puissante chez les Mèdes. *Judith.* i. 1. Emp. Pers.

Edema, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* xix. 36. Ter. Ste S.

Eden, lieu où étoit situé le paradis terrestre, nommé en hébreu *Jardin d'Eden. Gen.* ii. 8. iv. 16. On a fait voir que ce lieu pouvoit être dans l'Arménie, où sont les sources du Tigre et de l'Euphrate. Par.

Eden en Thelassar, ou *Thalassar.* 4 *Reg.* xix. 12. *Isai.* xxxvii. 12. D. Calmet, dans son Commentaire sur les livres des Rois, dit que ce lieu pouvoit être *Eden* en Syrie. Mais, dans sa Dissertation sur le paradis terrestre, il suppose que c'étoit le même lieu qu'*Eden* en Arménie où étoit le paradis terrestre. N. Sanson le met sur l'Euphrate au dessus de Charres.

Eder, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 21. N. Sanson suppose qu'elle est la même que *Hered* ou *Arad*, ville royale des Chananéens. *Num.* xxi. 1. *Jos.* xii. 10. Voyez *Arad.* Ter. Ste M.

Edom, nom hébreu de l'Idumée. Voyez *Idumée.*

Edraï, ville royale d'Og, roi de Basan. *Deut.* i. 4. Elle se trouvoit dans le partage de la demi-tribu de Manassé, au delà du Jourdain. N. Sanson suppose qu'elle étoit aussi nommée *Adrach* : Eusèbe et saint Jérôme disent que de leur temps elle étoit nommée *Adara.* N. Sanson suppose qu'il y avoit une autre ville du nom d'*Edraï* dans la même tribu ; mais il ne cite sur cela aucune autorité. Ter. Ste S.

Edraï, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* xix. 37. N. Sanson, réunissant deux noms, suppose qu'elle étoit nommée *Edraï-Endasor.* Et en effet il n'y a point de particule entre ces deux noms dans la Vulgate ; mais il y en a une dans l'hébreu. Ter. Ste S

Eglon, ville royale des Chananéens. *Jos.* x. 3. xii. 12. Elle échut en partage à la tribu de Juda. *Jos.* xv. 39. Ter. Ste M.

Egypte, région d'Afrique habitée par les descendans de Mesraïm, fils de Cham. *Gen.* x. 6. De là vient qu'elle est toujours appelée dans l'hébreu *Mesraïm* et quelquefois *terre de Cham.* Voyez *Mesraïm* et *Cham.* Part. Ter.

Elam, fils de Sem, dont les descendans s'établirent dans la Perse, désignée quelquefois sous le nom même d'*Elam. Gen.* x. 22. *Isai.* xxi. 2. *Jerem.* xxv. 25. *Dan.* viii. 2. Part. Ter.

Elamites, descendans d'Elam, ou habitans du pays d'Elam, c'est-à-dire de la Perse. *Act.* ii. 9. Part. Ter.

Elath, ville et port sur la mer Rouge, dépendant de l'Idumée. *Deut.* II. 8. Elle est nommée ailleurs *Ælath*, 4 *Reg.* XIV. 22, et quelquefois *Ailath*. 2 *Reg.* IX. 26. 2 *Par.* VIII. 17. XXVI. 2. On la trouve aussi nommée dans la Vulgate *Aila*, 4 *Reg.* XVI. 6 ; mais l'hébreu la nomme *Ailath* ou *Ælath ;* car ce n'est que la différente prononciation des mêmes lettres, de même qu'*Elath*.

Elcès ou *Elcesé*, patrie du prophète Nahum, dans la Galilée. *Nah.* I. 1. Ter. Ste S. (1).

Eléalé, ville de la tribu de Ruben, *Num.* XXXII. 3. 37, qui avoit appartenu aux Moabites, et dont ils rentrèrent en possession. *Isai.* XV, 4. XVI. 9. *Jerem.* XLVIII. 34. Ter. Ste M.

Eleph, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 28. Ter. Ste M.

Eleuthère, fleuve qui sort du mont Liban, et va se jeter dans la mer de Syrie. 1 *Mach.* XI. 7.

Eliciens, peuples dont il est parlé dans le livre de Judith, I. 6. On lit dans le grec, *Eliméens*, peuples du pays d'Elam, depuis appelé *la Perse*.

Elim, sixième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 9. Chan. XLII Deur.

Elim, nom qui fut donné à un puits nommé en hébreu *Beer-Elim*, c'est-à-dire *Puits d'Elim* ou des princes. *Isai.* XV. 8. Ce puits étoit à l'orient de la mer Morte : N. Sanson le nomme seulement *Beer-Elim*. D. Calmet pense que ce pourroit être le même que celui dont il est parlé au livre des Nombres. XXI. 15. 16. Ter. Ste M.

Elisa, fils de Javan, dont les descendans peuvent avoir peuplé l'Elide dans le Péloponèse. *Gen.* X. 4. Part. Ter.

Ellasar, la Vulgate suppose que c'est *le Pont*, province d'Asie. *Gen.* XIV. 1. Saint Jérôme l'a traduit ainsi d'après Aquila, qui étoit lui-même natif du Pont. D'autres cependant ont pensé que ce pourroit être le même lieu que *Thélassar*, où étoit un lieu nommé *Eden*. Voyez *Eden en Thélassar*.

Elmelech, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 26. N. Sanson la suppose être la même que *Helba*. *Judic.* I. 31. Ter. Ste S.

Elmodad, fils de Jectan, dont les descendans s'établirent, selon D. Calmet, du côté de l'Arménie. *Gen.* X. 26.

Elon, ville de la tribu de Dan, entre Jethela et Themna. *Jos.* XIX. 43. Mon. Sal.

Elon en Saananim, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 33. N. Sanson la nomme *Hélon*. Ter. Ste S.

Eltécon, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 59. N. Sanson la place près de Bethléem.

Elthécé, ville de la tribu de Dan. *Jos.* XIX. 44. Elle est la même qu'*Elthéco* cédée aux lévites. *Jos.* XXI. 23. N. Sanson la nomme sur sa carte *Heltécé*. Ter. Ste M.

Eltholad, ville de la tribu de Juda, *Jos.* XV. 30, cédée ensuite à la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. Elle est nommée ailleurs *Tholad*. 1 *Par.* IV. 29. Voyez les remarques. Ter. Ste M.

Elymaïde, célèbre ville de Perse, capitale de l'ancien pays d'Elam, depuis nommé Elymaïde. 2 *Mach.* VI. 1. Emp. Pers.

Emath, ville qui étoit sur les frontières septentionales de la Terre-Sainte, sur les bords de l'Oronte. *Num.* XXXIV. 8. Il ne faut pas la confondre avec Emesse, située au sud d'Emath, et à peu de distance de l'Oronte. D. Calmet prétend que *le Chemin d'Emath* dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture est le chemin qui conduisoit à cette ville. Elle est nommée ailleurs *Hé-*

(1) Les Juifs qui habitent la ville d'Elkousch, située près de Mossoul, en Mésopotamie, à peu de distance du Tigre, montrent encore le tombeau de ce prophète dans leurs murs.

math. 1 *Par.* XVIII. 3 *et* 9. Elle est appelée au IIe livre des Paralipomènes, VIII. 3, *Emath-Suba;* et dans Amos, VI. 2, *la grande Emath.* Ces deux noms servoient apparemment à la distinguer de celle qui va suivre. Syr.

Emath, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 35. Les deux noms qui distinguoient l'autre appelée *la grande Emath* et *Emath-Suba* donnent lieu de présumer qu'en effet celle-ci étoit différente. Ter. Ste S.

Emim, peuple d'une taille gigantesque, qui avoit occupé le pays habité depuis par les Moabites. *Deut.* II. 10 *et* 11.

Emmaüs, bourg près de Jérusalem. *Luc.* XXIV. 13. Ter. Ste M.

Emona, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 24. Ter. Ste M.

Enaïm, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 34. Ter. Ste M.

Enan, ou, selon l'hébreu, *Haser Enam*, ville située sur les frontières septentrionales de la Terre-Sainte. *Num.* XXXIV. 9 *et* 10. Elle est nommée ailleurs *Enon. Ezech.* XLVII. 17. Ter. Ste S.

Endor, ville de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Jos.* XVII. 11. Ter. Ste S.

Engaddi, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 62. Elle étoit aussi nommée *Asason-Thamar.* 2 *Par.* XX. 2. Ter. Ste M.

Engallim, lieu que l'on suppose être situé vers l'extrémité septentrionale de la mer Morte. *Ezech.* XLVII. 10. Ter. Ste M.

Engannim, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 34. On lit dans la Vulgate *Ængannim.* Ter. Ste M.

Engannim, ville de la tribu d'Issachar, *Jos.* XIX. 21, cédée aux lévites. *Jos.* XXI. 29. Elle est nommée ailleurs *Anem.* 1 *Par.* VI. 73. Voyez les remarques. Ter. Ste S.

Enhodda, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 21. Ter. Ste S.

Enhasor, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 37. N. Sanson suppose que c'est un surnom d'*Edraï*, ville de la même tribu. D. Calmet plaçoit vers cet endroit *Asor*, ville royale des Chananéens, *Jos.* XI. 1, et c'est aussi l'opinion de d'Anville. Voyez *Asor.* Ter. Ste S.

Ennon, près de Salim, sur le Jourdain, au midi de Scythopolis. *Joan.* III. 23. Ter. Ste M.

Enon, ville située sur les frontières septentrionales de la Terre-Sainte. *Ezech.* XLVII. 17. Elle est nommée ailleurs *Enan. Num.* XXXIV. 9 *et* 10. Voyez *Enan.*

Ensémès, ou *Fontaine du Soleil*, lieu qui devoit être sur les frontières des tribus de Juda et de Benjamin. *Jos.* XV. 7. XVIII. 17. N. Sanson place ce lieu vers la Fontaine de Rogel. Ter. Ste M.

Epha, fils de Madian, et petit-fils d'Abraham par Céthura. Il habita avec son père dans l'Arabie heureuse, dont une contrée portoit son nom. *Isai.* LX. 6.

Epher, ou, selon l'hébreu, *Hepher*, 3 *Reg.* IV. 10, est apparemment la contrée qui donnoit son nom à *Geth-Hépher.* Voyez *Geth Hépher.*

Ephèse, ville célèbre, capitale de l'Asie proconsulaire, dont il est souvent parlé dans le Nouveau-Testament. Voy. Ap.

Ephra, ville de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Judic.* VI. VI. 1. *et* 1 *Reg.* XIII. 17. Ter. Ste S.

Ephraïm, fils de Joseph, qui eut son partage au nord de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVI. 1 *et seqq.* Ter. Ste M.

Ephraïa, ancien nom de la ville de Bethléem. *Gen.* XXXV. 19. XLVIII. 7. Voyez *Bethléem.* Ter. Ste M.

Ephrem, lieu où Jésus-Christ se retira. *Joan.* XI. 54. L'historien Josèphe le met près de Béthel, et N. Sanson lui donne cette position. Roy. Hér.

Ephron, ville de la tribu d'Ephraïm. 2 *Par.* XIII. 19. Ter. Ste M.

Ephron, montagne qui devoit être sur les frontières de la tribu de Juda; Ter. Ste M.

Ephron, ville située au delà du Jourdain. 1 *Mach.* v. 46. N. Sanson la suppose près du lac de Tibériade. Ter. Ste S.

Esaan, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 52. Ter. Ste M.

Esaü, fils de Jacob, dont les descendans habitèrent l'Idumée. *Gen.* xxxvi. 8 *et seqq.* Voyez *Idumée.*

Esdrelon, lieu qui donnoit son nom au grand Champ dans la Galilée. *Judith.* i. 8. iv. 5. Ter. Ste S.

Esem, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 29. Elle est nommée ailleurs *Asem*, *Jos.* xix. 3, et *Asom.* 1 *Par.* iv. 29. N. Sanson joignant ensemble deux noms, la suppose nommée *Iim-Esem*, quoiqu'il y ait entre ces deux noms dans le texte une particule disjonctive. *Jos.* xv. 29. Voyez les remarques. Elle se trouve nommée sur la carte *Jim-Essem.* Ter. Ste M.

Esna, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 43. Ter. Ste M.

Espagne, contrée occidentale de l'Europe. Il en est parlé dans les Machabées, livre Ier, chap. viii, ℣ 3, et dans l'épître aux Rom. xv. 24. Part. Ter.

Esron, ou, selon l'hébreu, *Hesron*, ville sur les frontières de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 3. Elle paroît être la même qu'*Asor* ou *Carioth-Hesron. Jos.* xv. 25. Voyez *Asor.*

Estémo, ville sacerdotale de la tribu de Juda. *Jos.* xxi. 14. Elle est nommée ailleurs *Istémo*. *Jos.* xv. 50, et *Esthémo*, 1 *Par.* vi. 58, et *Esthamo*, 1 *Reg.* xxx. 28. N. Sanson la nomme *Isthémo.* Ter. Ste M.

Esthamo, ville de la tribu de Juda, 1 *Reg.* xxx. 28; la même qu'*Estémo* ou *Esthémo* dont on vient de parler.

Esthaol, ville de la tribu de Dan. *Jos.* xix. 41. Elle se trouve nommée *Estaol*, dans le dénombrement des villes de Juda, à qui elle avoit d'abord été donnée. *Jos.* xv. 33. Elle est nommée *Esthaol* sur la carte. Ter. Ste M.

Esthémo, ville sacerdotale de la tribu de Juda. 1 *Par.* vi. 58. Voyez *Estémo.* Ter. Ste M.

Etam, ville de la tribu de Siméon. 1 *Par.* iv. 32. N. Sanson suppose qu'elle est la même qu'*Athar*, *Jos.* xix. 7, ou *Ether. Jos.* xv. 42. Mais nous avons montré qu'elle peut en être différente. Voyez les remarques. Le même géographe la nomme *Etham.* Ter. Ste M.

Etham, troisième station des Israélites dans le désert, à l'occident de la mer Rouge. *Exod.* xiii. 20. *Num.* xxxiii. 6. Chan. XLII Dem. M. R.

Etham, désert à l'orient de la mer Rouge, par lequel les Israélites passèrent en sortant de cette mer. *Num.* xxxiii. 8. Chan. XLII Dem.

Ethan, en hébreu, signifie la force; de manière que les *fleuves d'Ethan*, dont la Vulgate parle au psaume lxxiii, 15, paroissent signifier en général *les grands fleuves* ou grandes rivières, dont les eaux sont fortes, telles que celles du Jourdain.

Ether, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 42. Elle est nommée *Athar*, dans le dénombrement des villes de la tribu de Siméon, à qui elle fut cédée. *Jos.* xix. 7. N. Sanson la confond avec *Etam.* Voyez *Etam*, et les remarques. Ter. Ste M.

Ethiopie, région de l'Afrique toujours désignée dans l'hébreu sous le nom de *Chus;* ce qui donne lieu de penser qu'elle fut d'abord habitée par les descendans de Chus, fils de Cham. *Gen.* x. 6. Part. Ter.

Etroth, ville de la tribu de Gad. *Num.* xxxii. 35. L'hébreu, joignant deux noms que la Vulgate distingue, la nomme *Etroth-Sophan.* Ter. Ste M.

Euphrate, l'un des quatre fleuves qui sortoient du paradis terrestre. *Gen.* ii. 14. Il a sa source dans l'Arménie, et se décharge dans le golfe Persique.

Il est très-célèbre chez les auteurs sacrés et profanes. L'hébreu le nomme *Phrat*. Par.

F

Fleuve : dans le style des Hébreux, *le fleuve* simplement dit, c'est souvent l'Euphrate ; 3 *Reg.* IV. 24. XIV, 15, etc.; mais c'est aussi quelquefois le Jourdain, et particulièrement au Ps. LXXI. 8, au moins dans le sens spirituel. Chez les Egyptiens, *le fleuve* étoit le Nil. *Exod.* I. 22, etc. Voyez chaque fleuve à son propre nom.

Fontaine d'Agar, située dans le désert entre la Palestine et l'Egypte. *Gen.* XVI. 7. Il paroît que c'est cette source même qui fut depuis appelée *le puits de celui qui vit et qui voit. Gen.* XVI. 14. XXIV. 62. XXV. 11. Cependant N. Sanson suppose que ce sont deux sources différentes, dont la première est appelée sur la carte *Puits d'Agar*. Voyez *Puits*. Chan. Ter. Ste M.

Fontaine de Daphné, près du lac Séméchon sur les frontières orientales du partage de Nephthali. *Num.* XXXIV. 11. Ter. Ste S.

Fontaine de l'Ethiopien, lieu où fut baptisé l'eunuque d'Ethiopie sur le chemin de Jérusalem à Gaza près d'Azot. *Act.* VIII. 36. Ter. Ste M.

Fontaine de Harad, lieu vers lequel Gédéon s'avança en marchant contre les Madianites. *Judic.* VII. 1. N. Sanson lui donne aussi le nom d'*Arad*. Ter. Ste S.

Fontaine de Jacob, lieu près lequel Jésus-Christ s'assit et parla à la Samaritaine. *Joan.* IV. 6. La suite fait voir que c'étoit un puits; et comme il est dit que ce puits étoit près de l'héritage que Jacob donna à Joseph, N. Sanson se contente de marquer sur sa carte *l'héritage de Joseph*. Ter. Ste M.

Fontaine des jardins, ou *Puits des eaux vivantes*, qui descendent avec impétuosité du Liban. *Cant.* IV. XV. Je n'ose presque faire ici mention de ce lieu, dont non-seulement la position est très-inconnue, mais dont l'existence même est très-douteuse. Dans le Cantique, ce nom est une expression figurée, qui ne suppose pas l'existence réelle d'un lieu ainsi nommé. Je n'en parle que parce que plusieurs géographes, et spécialement N. Sanson, le placent sur leurs cartes. On voit à une lieue de Tyr un puits d'eaux vives que l'on veut être celui que désigne Salomon; mais cela n'a pour fondement, dit dom Calmet, que l'ignorance des peuples et la crédulité des voyageurs. Ter. Ste S.

Fontaine de Jezrahel, dont il est parlé au 1er livre des Rois, I *et* II. Elle étoit apparemment dans la vallée de même nom, au pied des montagnes de Gelboé.

Fontaine de Misphat, à Cadès, paroît être le même lieu que les Eaux de contradiction. *Gen.* XIV. 7. *Num.* XXVII. 14.

Fontaine de Rogel, située sur les frontières des deux tribus de Juda et de Benjamin. *Jos.* XV. 7. XVIII. 16. Ter. Ste M.

Fontaine de Samson, lieu où Samson, après avoir défait les Philistins, fut désaltéré par une source que Dieu fit sortir. *Judic.* XV. 19. Ter. Ste M.

Fontaine du Soleil, lieu nommé en hébreu *En-sémès*, sur les frontières de Juda et de Benjamin. *Jos.* XV. 7. XVIII. 17. Voyez *En-semès*.

Fontaine de Taphua, lieu situé sur les frontières de la demi-tribu de Manassé, en deçà du Jourdain. *Jos.* XVII. 7. Ter. Ste M.

Forêt du Liban. C'est celle qui couvroit le mont Liban au nord de la terre de Chanaan. 2 *Par.* XXV. 18. Voyez *Liban*.

G

Gaas, montagne de la tribu d'Ephraïm. *Jos.* xx.v. 30. *Judic.* II. 9. Ter. Ste M.

Gaas, torrent qui descendoit de la montagne dont on vient de parler. 2 *Reg.* xxiii. 30. Ter. Ste M.

Gaba, ville de la tribu de Benjamin nommée par Isaïe, x. 29. Elle paroît être la même que *Gabaath*. Voyez *Gabaath*.

Gabaa, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 57. Ter. Ste M.

Gabaa, près de Cariath-iarim, dans la tribu de Juda. 2 *Reg.* vi. 3 *et* 4. Ce mot signifie une hauteur, et peut désigner une hauteur de ce canton.

Gabaa, ville de la tribu de Benjamin. *Judic.* xix. 14. Elle est la même que *Gabée* (*Jos.* xviii. 24), ou *Gabaé*, ville lévitique. *Jos.* xxi. 17. 1 *Par.* vi. 60. Elle est aussi nommée ailleurs *Géba*. *Neh.* xi. 31. Elle étoit la demeure de Saül (1 *Reg.* x. 26), et par conséquent elle est la même que *Gabaath de Saül*, nommée dans Isaïe, x. 29. Ter. Ste M.

Gabaa, ville de la tribu de Benjamin (*Jos.* xviii. 28), différente de celle dont parle Isaïe, x. 29. Voyez l'article précédent. Elle seroit peut-être la même que *Gaba*, nommée au même endroit par le même prophète. Ter. Ste M.

Gabaath de Saül, nommée ainsi dans le seul texte d'Isaïe, x. 29, est la même que *Gabaa*, ville de la tribu de Benjamin, et patrie de Saül. 1 *Reg.* x. 26. Voyez *Gabaa*. Ter. Ste S. M.

Gabaé, ville lévitique de la tribu de Benjamin (*Jos.* xxi. 17), nommée ailleurs *Gabéé*. *Jos.* xviii. 24. 1 *Par.* vi. 60. Elle est la même que *Gabaa*. *Judic.* xx. 14. Voyez *Gabaa*. Ter. Ste M.

Gabaon, ville de la tribu de Benjamin (*Jos.* xviii. 26), cédée aux lévites. *Jos.* xxi. 17. La Vulgate dit qu'elle étoit une des villes royales (*Jos.* x. 2); mais on ne voit point paroître son roi, et l'hébreu porte simplement qu'elle étoit comme une des villes royales. Ter. Ste M.

Gabathon, ville lévitique de la tribu de Dan. *Jos.* xxi. 23. Elle est nommée ailleurs *Gebbethon* (*Jos.* xix. 44), et sur les cartes de N. Sanson *Gibbethon*. Ter. Ste M.

Gabéé, ville lévitique de la tribu de Benjamin (1 *Par.* vi. 60), nommée ailleurs *Gabaé*. *Jos.* xxi. 17. Elle est la même que *Gabaa*. *Judic.* xix. 14. Voyez *Gabaa*. Ter. Ste M.

Gabim, lieu nommé dans Isaïe, x. 31. Ce nom peut signifier en général des hauteurs.

Gad, tribu qui avoit son partage au delà du Jourdain, entre Ruben et la demi-tribu de Manassé. *Jos.* xiii. 24 *et seqq.* Ter. Ste M.

Gadara, lieu qui donnoit le nom à la région des *Gadaréniens*, comme on le lit dans le grec de saint Marc (v. 1), et de saint Luc (viii. 26. 37), ou des *Géraséniens*, comme on le lit dans la Vulgate, au lieu de quoi on lit dans le grec de saint Matthieu (viii. 28), *Gergéséniens*, à l'orient de la mer de Galilée. L'historien Josèphe parle de *Gadara* comme d'une ville célèbre distinguée de *Gerasa* ou *Gergesa*. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Gaddi, nom que la Vulgate suppose désigner un lieu d'où sortirent plusieurs vaillans hommes de la tribu de Gad, qui vinrent se ranger auprès de David. 1 *Par.* xii. 8. N. Sanson suppose que c'est ce même lieu qui est nommé ailleurs *Gadi*. 2 *Reg.* xxiii. 36. Mais en hébreu *Gadi* ou *Gaddi* peut signifier simplement ceux de la tribu de Gad. Ter. Ste M.

Gader, ville royale des Chananéens. *Jos.* xii. 13. Dom Calmet pense qu'elle est la même que *Gédor*, ville de la tribu de Juda (*Jos.* xv. 58), nommée ailleurs

Godor. I *Par.* IV. 39. N. Sanson suppose que c'est plutôt *Gédéra*, autre ville de la tribu de Juda (*Jos.* XV. 36), nommée dans quelques exemplaires *Gadéra.* Ter. Ste M.

Gadéroth, ville de la tribu de Juda (2 *Par.* XXVIII. 18), apparemment la la même que *Gidéroth. Jos.* XV. 41. Voyez *Gidéroth.*

Gadgad, montagne, vingt-neuvième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 32. Chan. XLII Dem.

Gadi. Voyez *Gaddi.*

Gador, ville de la tribu de Juda (I *Par.* IX. 39), nommée ailleurs *Gédor. Jos.* XV. 58. Dom Calmet pense que c'est la même que *Gader*, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 13. Voyez *Gader.* Ter. Ste M.

Galaad, chaîne de montagnes qui fermoient à l'orient toute l'étendue du pays qui fut donné aux deux tribus de Ruben et de Gad et à la demi-tribu de Manassé. *Deut.* III. 12. 13. Ter. Ste M. et S.

Galaad étoit aussi le nom du pays enfermé par ces montagnes, et occupé par ces tribus.

Galaad. La Vulgate semble dire que Jephthé fut enterré dans une ville nommée *Galaad. Judic.* XII. 7. Mais au même endroit la Vulgate dit que c'étoit sa ville, et, par un autre texte, il paroît que sa ville étoit Maspha en Galaad. *Judic.* XI. 34. N. Sanson pensoit aussi lui-même que *Galaad* pourroit bien marquer non la ville, mais le pays où Jephthé fut enterré. Dom Calmet l'explique en ce sens. Ter. Ste S.

Galatie, région de l'Asie-Mineure, où saint Paul prêcha l'Evangile. *Act.* XVI. 6. XVIII. 23. Voy. Ap.

Galgal, ville royale des Chananéens, près de Dor. *Jos.* XII. 23. Ter. Ste S.

Galgala, lieu situé vis-à-vis de Sichem, près des monts Hébal et Garizim. *Deut.* XI. 30.

Galgala, lieu où les Israélites s'arrêtèrent après avoir passé le Jourdain (*Jos.* IV. 19), et où ils se circoncirent : d'où lui vint le nom de *Galgala*, comme on le voit par le texte de Josué, V. 9. Ter. Ste M.

Galilée, vaste région qui comprenoit tout le nord de la Terre-Sainte, et où se trouvoient quatre tribus, Aser, Nephthali, Zabulon et Issachar. Il en est souvent parlé dans les saints évangiles. L'historien Josèphe la distingue en haute et basse. Voyez les deux articles suivans. Roy. Hér.

Galilée supérieure ou *haute.* C'est celle qu'Isaïe et saint Matthieu nomment *la Galilée des nations* ou *des gentils. Isai.* IX. I. *Matt.* IV. 15. Elle confinoit avec le pays des gentils, c'est-à-dire la Syrie et la Phénicie. L'historien Josèphe la nomme *Haute-Galilée.* Roy. Hér.

Galilée inférieure ou *basse*, ainsi nommée dans l'historien Josèphe. Il n'en est point fait mention particulière dans le texte sacré. Roy. Hér.

Gallim, ville qui paroît appartenir à la tribu de Benjamin. *Isai.* X. 30. Il paroît que c'est aussi celle qui est nommée au Ier livre des Rois, XXV. 44.

Gallim, ville qui paroît être située dans le partage autrefois occupé par les Moabites à l'orient de la mer Morte. *Isai.* XV. 8. N. Sanson, dans sa table, la confond avec celle qui précède. Dom Calmet la distingue.

Gamzo, ville qui devoit être dans la tribu de Juda (2 *Par.* XXVIII. 18), mais qui ne se trouve point nommée ailleurs. Dom Calmet soupçonne que ce nom a été altéré par les copistes.

Gareb, colline qui devoit être auprès de Jérusalem. *Jerem.* XXXI. 39.

Garizim, montagne près de Sichem, dans la tribu d'Ephraïm. *Judic.* IX. 7. Ter. Ste M.

Gaulon, en Basan, ville de refuge dans la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain. *Jos.* XX. 8. Elle étoit aussi ville lévitique. *Jos.* XXI. 27. I *Par.* VI. 71. Elle est nommée ailleurs *Golan. Deut.* IV. 43. Ter. Ste S.

Gaver, lieu situé près de Jéblaam dans la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. 4 *Reg.* IX. 27. Ter. Ste S.

Gasa, la plus méridionale des cinq villes principales des Philistins, et servant ainsi de limite à la terre de Chanaan. *Gen.* X. 10. Elle échut en partage à la tribu de Juda. (*Jos.* XV. 47), et elle fut prise par ceux de cette tribu (*Judic.* I. 18); mais elle retomba entre les mains des Philistins. *Judic.* XVI. 21. Ter. Ste M.

Gazara, ville située près d'Azot. 1 *Mach.* XIV. 34. N. Sanson suppose qu'elle est la même que *Gazer*, sur les confins d'Ephraïm. *Jos.* XVI. 3. Mais le texte que l'on vient de citer la met près d'Azot, assez loin des frontières d'Ephraïm; ce qui donneroit lieu de penser qu'elle est plutôt différente de Gazer. Ter. Ste M.

Gazer, ville royale des Chananéens (*Jos.* X. 33. XII. 12), située sur les frontières d'Ephraïm. *Jos.* XVI. 3. Elle fut donnée aux lévites. *Jos.* XXI. 21. 1 *Par.* VI. 67. Elle est nommée ailleurs *Gézer* (2 *Reg.* V. 25); *Gazéra* (1 *Par.* XIV. 16); *Gézéron* (1 *Mach.* IV. 15), et enfin *Gob* (1 *Reg.* XXI. 18). Ter. Ste M.

Gazéra, ville de la tribu d'Ephraïm (1 *Par.* XIV. 16), la même que *Gazer*. *Jos.* XVI. 3. Voyez *Gazer*. Ter. Ste M.

Géba, ville de la tribu de Benjamin. *Neh.* XI. 31. Elle paroît être la même que *Gabaa*. Voyez *Gabaa*.

Gébal désigne les Gebaliniens, peuples qui habitoient au midi de la terre de Chanaan. *Ps.* LXXXII. 8.

Gebbéthon, ville de la tribu de Dan. *Jos.* XIX. 44. Elle est nommée ailleurs *Gabathon*, ville lévitique. *Jos.* XXI. 23. Ter. Ste M.

Gédéra, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 36. N. Sanson suppose qu'elle est la même que *Gader*, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 13. Voyez *Gader*. Ter. Ste M.

Gédérothaïm, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 36. Ter. Ste M.

Gédor, ville de la tribu de Juda (*Jos.* XX. 58), nommée ailleurs *Gador*. 1 *Par.* IV. 39. Dom Calmet pense qu'elle est la même que *Gader*, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 13. Voyez *Gader*. Ter. Ste M.

Géennom, ou vallée d'Ennom, au midi de Jérusalem. *Jos.* XV. 8. XVIII. 16. Voyez *Vallée de Gen-Ennom*.

Géon, l'un des quatre fleuves qui sortoient du paradis terrestre. *Gen.* II. 13. Dom Calmet pense que c'est le fleuve *Araxe*. D'autres pensent que ce pourroit être le fleuve *Cyrus*, qui venoit se joindre à l'Araxe. Par.

Gelboé, montagnes sur lesquelles Saül périt dans la défaite de son armée par les Philistins. 2 *Reg.* I. 6. Ter. Ste S.

Gélo, ville de la tribu de Juda (2 *Reg.* XXIII. 34), nommée ailleurs *Gilo*. *Jos.* XX. 51. 2 *Reg.* XV. 12. Ses habitans étoient nommés *Gilonites* (2 *Reg.* XV. 12), ou *Gélonites* (1 *Reg.* XXIII. 34); au lieu de quoi on trouve *Ghélonites*. 1 *Par.* XI. 36. Ter. Ste M.

Génésar, ou, selon le grec, *Génésareth*, pays situé à l'occident du lac auquel il donnoit le nom. *Matt.* XIV. 34. *Marc.* VI. 53. Ce même pays avoit été nommé *Cénéreth* ou *Généroth*. Voyez *Cénéreth*. Ter. Ste S.

Génésar ou *Génézareth*, lac qui prenoit son nom du pays qui étoit sur ses côtes occidentales. 1 *Mach.* XI. 67. *Luc.* V. 1. Ce même lac avoit été appelé *Mer de Cénéreth*. Voyez *Cénéreth*. Ter. Ste S.

Genièvre d'Elie, sous lequel ce prophète s'arrêta fuyant Jézabel, à la distance d'une journée de chemin depuis Bersabée vers le désert. 3 *Reg.* XIX. 3 *et seqq.* Ter. Ste M.

Gérara, ville des Philistins située au midi de la terre de Chanaan (*Gen.* X. 19), connue par le séjour qu'Abraham y fit. *Gen.* XX. 1. Elle étoit alors ville

royale, ℣ 2. Il y avoit près de cette ville un torrent du même nom. *Gen.* xxvi. 17. Chan. Ter. Ste M.

Géraséniens, habitans de *Gérasa*, à l'orient de la mer de Galilée (*Matt.* viii. 28; *Marc.* v. 1; *Luc.* viii. 26. 37); au lieu de quoi on lit dans le grec de saint Matthieu *Gergéséniens*. D'où N. Sanson suppose que la même ville étoit aussi appelée *Gergésa*. Dans le grec de saint Marc et de saint Luc, on lit *Gadaréniens*, qui prenoient le nom de *Gadara*, autre ville du même canton selon Josèphe. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Gergéséens, descendans de *Gergès*, fils de Chanaan. *Gen.* x. 16. Ils étoient du nombre des sept peuples de Chanaan, dont les terres devoient être données aux Israélites. *Gen.* xv. 21. *Deut.* vii. 1. *Jos.* iii. 10. xxiv. 11. On les a placés à l'orient de la mer de Galilée, où le texte grec de saint Matthieu place au temps de Jésus-Christ les *Gergéséniens*, habitans d'une ville apparemment nommée *Gergésa*. *Matt.* viii. 28. Voyez l'article précédent. Chan.

Gerréniens, peuples qui habitoient le pays où étoit l'ancienne Gérare. 2 *Mach.* xiii. 24.

Gerzi, lieu situé au midi de la Palestine, près de Gessuri. 1 *Reg.* xxvii. 8. Ter. Ste M.

Gessen, région orientale de l'Egypte, promise et donnée à Jacob et à sa famille. *Gen.* xlv. 10. xlvii. 6. 27. Il paroît que c'est la *terre de Jessé*, nommée dans Judith, 1. 9. Chan.

Gessur, ville royale au temps même de David. 2 *Reg.* iii. 3. xiii. 39. Ce paroît être le même lieu que *Gessuri*, qui se trouvoit dans le partage de Manassé au nord de Galaad. *Deut.* iii. 14. *Jos.* xiii. 2. 11. 13. Ter. Ste S.

Gessuri, au nord du pays de Galaad. *Deut.* iii. 14. Voyez l'article précédent. Ter. Ste S.

Gessuri, au midi de la terre de Chanaan, près de *Gerzi*. 1. *Reg.* xvii. 8. Voyez *Gerzi*. Ter. Ste M.

Geth, l'une des cinq satrapies des Philistins, dont il est souvent fait mention dans les saintes Ecritures. *Jos.* xiii. 3. Elle étoit la patrie de Goliath. 1 *Reg.* xvii. 23. Et David, fuyant Saül, y séjourna. 1 *Reg.* xxi. 10. Ter. Ste M.

Géthaïm, ville de la tribu de Benjamin. 2 *Reg.* iv. 3. et *Néh.* xi. 33.

Géther, fils d'Aram, dont les descendans s'établirent dans la Syrie, nommée toujours en hébreu *Aram*. *Gen.* x. 23. Part. Ter.

Geth-hépher, ville de la tribu de Zabulon. *Jos.* xix. 13. Elle est nommée ailleurs *Geth en Opher*. 4 *Reg.* xiv. 25. Ter. Ste S.

Geth-Remmon, ville de la tribu de Dan (*Jos.* xix. 45), cédée aux lévites. *Jos.* xxi. 14. 1 *Par.* vi 69. Ter. Ste M.

Geth-Remmon, ville lévitique de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Jos.* xxi. 29. Elle est nommée ailleurs *Balaam*. 1 *Par.* vi. 70. Voyez les remarques, et *Balaam*. Ter. Ste M.

Gézer, ville sur les frontières d'Ephraïm. 3 *Reg.* v. 25. C'est la même que *Gazer* ou *Gazera*. Voyez *Gazer*.

Gézéron paroît être la même ville que *Gézer*, qui précède. 1 *Mach.* iv. 15.

Gézonéites, habitans d'une ville qui ne se trouve point nommée ailleurs. 1 *Par.* xi. 34.

Gibliens, peuples nommés en deux endroits de l'Ecriture. 3 *Reg.* v. 18. *Ézéch.* xxvii. 9. On croit que ce sont les habitans de Biblos, ville de Phénicie au pied du mont Liban. Syr.

Gidéroth, ville de la tribu de Juda (*Jos.* xv. 41), apparemment la même que *Gadéroth*. 2 *Par.* xxviii. 18. Ter. Ste M.

Gihon, fontaine près de Jérusalem, du côté de l'occident. 1 *Reg.* 1. 33. *et* 2 *Par.* xxxii. 30.

Gilo, ville de la tribu de Juda (*Jos.* xv. 51; 2 *Reg.* xv. 12), nommée ailleurs *Gelo.* 2 *Reg.* xxiii. 34. Voyez *Gélo.* Ter. Ste M.

Gnide, ville située sur un promontoire de l'Asie-Mineure, vis-à-vis les Sporades. *Act.* xxvii. 7. Voy. Ap.

Goatha ou, selon l'hébreu, *Gogatha* ou *Gogotha*, près de Jérusalem (*Jer.* xxi. 39.), paroît être le même lieu que *Golgotha*, ou le Calvaire. Voyez *Golgotha.*

Gob, dont il est parlé au 1[er] livre des Rois, xxi. 18, est le même lieu que *Gazer*, nommé au 1[er] livre des Paralipomènes, xx. 4. Voyez *Gazer.*

Gog, que plusieurs prennent pour le nom d'un peuple joint à *Magog*, dans Ezéchiel et dans l'Apocalypse, désigne bien plutôt le prince chef de Magog, comme on le voit clairement dans Ézéchiel, xxxviii et xxxix. Ce prince paroît être dans la prophétie d'Ezéchiel, selon le sens littéral et immédiat, Cambyse, fils de Cyrus. Saint Ambroise pensoit que, selon un sens mystérieux, *Gog*, dans cette prophétie, pourroit désigner les Goths, qui se jetèrent sur l'empire romain et sur Rome. Sous un autre point de vue, et relativement aux derniers temps, on pense communément que dans cette prophétie, comme dans celle de l'Apocalypse (xx. 7), l'Antechrist même est désigné sous le nom de *Gog*, et son peuple sous le nom de *Magog.* Part. Ter.

Golan, en Basan, ville de refuge dans la demi-tribu de Manassé. *Deut.* iv. 43. C'est la même que *Gaulon.* Voyez *Gaulon.*

Golgotha, montagne au couchant de Jérusalem. Son nom signifie le Calvaire; et c'est où Jésus-Christ fut crucifié. *Matt.* xxvii. 33.

Gomer, fils de Japheth, dont les descendans peuvent avoir habité le pays des Cimmériens. *Gen.* x. 2. Part. Ter.

Gomorrhe, l'une des cinq villes de la Pentapole (*Gen.* xiv. 2), détruite par le feu du ciel. *Gen.* xix. 24. Chan. Ter. Ste M.

Gosen, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 51. N. Sanson la nomme *Gosen.* Ter. Ste M.

Gosen, région méridionale de la tribu de Juda. *Jos.* x. 41. xi. 16. N. Sanson suppose que ce sont les environs de la ville de *Gosen*, dont on vient de parler. Dom Calmet pense que c'est la *terre de Gessen*, dont il a été parlé plus haut, et il suppose même que la ville de Gosen étoit dans cette région; mais il paroît que rien n'oblige de confondre cette ville avec cette région. Ter. Ste. M. Chan.

Gozan. Selon N. Sanson, c'est le nom d'un fleuve qui avoit sa source dans l'Arménie, et qui, arrosant les frontières de la Médie, venoit se joindre au fleuve Araxe. Dom Calmet suppose que c'est seulement le nom du pays arrosé par un fleuve qu'il suppose être nommé *Habor* ou *Chaboras;* c'est ce qu'il prétend justifier par l'hebreu de deux textes où se trouve *Gosan.* 4 *Reg.* xvii. 6. *et* xviii. 6. Il se trouve encore au 1[er] livre des Paralipomènes, v. 26.

Grèce, province d'Asie, dont le nom se trouve en quelques endroits de la Vulgate, où se trouve en hébreu *Javan*, parce qu'on croit qu'elle fut habitée par les descendans de *Javan. Isai.* lxvi. 19. *Ezech.* xxvii. 13. 19. Et dans Daniel (xi. 2), *le royaume de Javan* désigne évidemment la Grèce, ainsi que la Vulgate l'exprime.

Grecs. Sous ce nom furent compris, non-seulement les peuples originaires de la Grèce, mais encore ceux qui se joignirent à Alexandre, et qui demeurèrent assujettis à ses successeurs. Ainsi, dans les livres des Machabées, *le royaume des Grecs* est le royaume des Séleucides, successeurs d'Alexandre dans la Syrie.

Gurbaal, paroît être le pays habité par *Gébal*, c'est-à-dire par les Gébaléniens (2 *Par.* xxvi. 7), au midi de la terre de Chanaan. *Ps.* lxxxii. 8.

H

Habor. N. Sanson suppose que c'est le nom d'une ville située sur le fleuve Chaboras, et qui étoit elle-même nommée *Chabur* ou *Chaboras.* Dom Calmet suppose que c'est le fleuve Chaboras même; c'est ce qu'il prétend justifier par l'hébreu de deux textes. 4 *Reg.* XVII. 6 *et* XVIII. 11. Le même nom se trouve répété au 1er livre des Paralipomènes, v. 26. Voyez *Gozan*, qu'il suppose être le nom du pays où couloit ce fleuve.

Haceldama, ou le Champ du sang, pouvoit être près de Jérusalem. *Matth.* XXVII. 8.

Hachila, colline située près du désert de Ziph. 1 *Reg.* XXIII. 19. XXVI. 1. Voyez *Colline d'Achila.* Ter. Ste M.

Hadar, l'un des fils d'Ismaël, dont les descendans se répandirent dans l'Arabie. *Gen.* XXV. 15.

Hadassa, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 37. Ter. Ste M.

Hadid, ville de la tribu de Benjamin. *Neh.* XI. 34. Ter. Ste M.

Hadrach, dans Zacharie, IX. 1, paroît désigner cette partie de la Syrie dont Damas étoit la capitale.

Haï, ville royale des Chananéens, à l'orient de Béthel. *Jos.* VIII. 1 *et seqq.* N. Sanson la nomme *Hay.* Ter. Ste M.

Hala, lieu où les Israélites furent transportés. 4 *Reg.* XVII. 6. XVIII. 11. Il est nommé ailleurs *Lahela.* 1 *Par.* V. 26. N. Sanson pensoit que c'étoit *Chalé*, ville d'Assyrie. *Gen.* X. 11. Dom Calmet pense que c'est le pays d'*Hevilah*, dont parle Moïse (*Gen.* II. 11), c'est-à-dire la Colchide.

Halcath, ville de la tribu d'*Aser.* XIX. 25. Elle est nommée ailleurs *Helcatq*, ville lévitique (*Jos.* XXI. 31), et *Hucac.* 1 *Par.* VI. 75. Voyez les remarques. N. Sanson prétend qu'on lit aussi *Hucac.* Ter. Ste S.

Halhul, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 58. Ter. Ste M.

Halicarnasse, ville de Carie fort célèbre. Tous les écrivains grecs et latins écrivent ainsi son nom avec aspiration. Dans la Vulgate du 1er livre des Machabées (XV. 23), on la trouve nommée *Alicarnassus.* Emp. Pers.

Hamathéens; ce sont les mêmes que les *Amathéens.* Voyez *Amathéens.*

Hammoth-Dor, ville lévitique de la tribu de Nephthali. *Jos.* XXI. 32. N. Sanson pense que ce pourroit être *Emath*, ville de cette tribu. *Jos.* XIX. 35. Et en effet en hébreu ce sont les mêmes lettres, חמת, *Emath*, חמת, *Hammoth.* Elle est nommée ailleurs *Hamon.* 1 *Par.* VI. 76. Ter. Ste S.

Hamon, ville lévitique de la tribu de Nephthali (1 *Par.* VI. 76), dont nous venons de parler. Voyez l'article précédent. Ter. Ste S.

Hamon, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 28. 3. Ter. Ste S.

Hanuthon, ville de la tribu de Zabulon. *Jos.* XIX. 14. Ter. Ste S.

Hanès. On croit que c'est une ville de la Haute-Egypte vers les frontières de l'Ethiopie. *Isai.* XXX. 4.

Hapharaïm, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 19. Ter. Ste S.

Harad, fontaine. Voyez *Fontaine de Harad.*

Haran, ville de Mésopotamie (*Gen.* XI. 31), nommée ailleurs *Charan. Act.* VII. 2. 4. On croit que c'est la fameuse ville de Charres. Part. Emp. Pers.

Harès, montagne qui paroît avoir été dans la tribu de Dan. *Judic.* I. 36.

Haret, nom d'un bois situé dans la tribu de Juda. 1 *Reg.* XII. 5. N. Sanson le nomme sur sa carte *Hered Saltus;* et de là *Forêt d'Hered.* Ter. Ste M.

Harma, ville de la tribu de Juda, *Jos.* XV. 30, cédée à la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 4. Elle est nommée ailleurs *Horma.* 1 *Par.* IV. 30. N. Sanson suppose qu'elle est la même que *Herma*, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 14. Ter. Ste M.

Harodi, au 1er livre des Rois, xxiii. 25, est le même lieu que *Arori*. 1 *Par.* xi. 27; mais on ignore sa position.

Haroseth des Gentils, lieu où s'assembla l'armée de Cisara, général des troupes de Jabin, roi d'Asor. *Judic.* iv. 2 *et seqq.* D. Calmet la suppose au nord du lac Séméchon; N. Sanson, au midi.

Hasar-suhal, ville de la tribu de Siméon, 1 *Par.* iv. 28; nommée ailleurs *Haser-sual*. *Jos.* xix. 3. Voyez *Haser-sual*. Ter. Ste M.

Hasar-susim, ville de la tribu de Siméon, 1 *Par.* iv. 31, nommée ailleurs *Haser-susa*. *Jos.* xix. 5. Elle paroît être la même que *Sensenna*, ville de Juda. *Jos.* xv. 31. Voyez les remarques. Ter. Ste M.

Haserim, ville qui avoit été autrefois occupée par les *Hévéens*, et qui paroît avoir été située au nord de Gaza. *Deut.* ii. 23. D. Calmet pensoit que ce pouvoit être la même que *Haséroth* qui suit.

Haséroth, quatorzième station des Israélites dans le désert. *Num.* xi. 34 *et* xxxiii 17. Chan. XLII Dem.

Haséroth, lieu situé dans le désert au delà du Jourdain, vers l'endroit où Moïse prononça son dernier discours. *Deut.* i. 1. N.

Haser-sual, ville de la tribu de Juda, *Jos.* xv. 28, cédée à la tribu de Siméon. *Jos.* xix. 3. Elle est nommée ailleurs *Hasar-sual*. 1 *Par.* iv. 28. Ter. Ste M.

Haser-susa, ville de la tribu de Siméon, *Jos.* xix. 5; nommée ailleurs *Hasar-susim*. 1 *Par.* iv. 31. Voyez *Hasar-susim*. Ter. Ste M.

Hassemon, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 27. D. Calmet et N. Sanson supposent qu'elle est la même qu'*Asemona*, ville située sur les frontières méridionales de cette tribu. *Jos.* xv. 4. Il semble qu'elle pourroit être la même que *Jésimon*, ou, selon l'hébreu, *Haiésimon*. 1 *Reg.* xxiii, 24. Voyez *Asémona*. Ter. Ste M.

Hauts-lieux de Baal, en hébreu, *Bamoth-Baal*. Voyez ce nom.

Havoth-Jaïr, dont le nom signifie en hébreu *bourgs de Jaïr*, conquête de Jaïr dans la terre de Galaad. *Num.* xxxii. 41. *Deut.* iii. 14. *Jos.* xiii. 30. *Judic.* x. 4. On les trouve aussi nommés *Avoth-Jaïr*. 3 *Reg.* iv. 13. N. Sanson ne marque qu'un seul lieu auquel il donne le simple nom de *Jaïr*. Ter. Ste S.

Hébal, montagne située vis-à-vis le mont Garizim près de Sichem. *Deut.* xi. 29.

Hébron, ville très-ancienne. *Num.* xiii. 23. Elle fut royale au temps des Chananéens. *Jos.* xii. 10. Elle étoit dans le partage de la tribu de Juda, et fut donnée à Caleb. *Jos.* xv. 13. Elle étoit aussi nommée *Cariath-Arbée* ou *ville d'Arbée*, *Gen.* xxiii. 2, et *Mambré*. *Gen.* xxiii. 19. Elle fut choisie pour ville de refuge, *Jos.* xx. 7, et donnée aux prêtres. *Jos.* xxi. 11. Elle est nommée ailleurs *Chébron*. 1 *Mach.* v. 65. Ter. Ste M.

Hébrona, trente-unième station des Israélites dans le désert. *Num.* xxxiii. 34. Chan. XLII Dem.

Hélam, lieu qui paroît avoir été dans la Syrie aux environs de Damas. 2 *Reg.* x. 17. Le texte hébreu en parle aussi au ℣ 16.

Helba, ville de la tribu d'Aser. *Judic.* i. 31. N. Sanson suppose qu'elle pouvoit être la même qu'*Elmélech*. *Jos.* xix. 26. D. Calmet pense que ce pourroit être *Héleph*, qu'il suppose être sur les frontières d'Aser et de Nephthali. *Jos.* xix. 33. Et en effet dans l'hébreu חלבה *Helba* ressemble plus à חלף, *Heleph*, qu'à אלמלך, *Elmelech*. Quoi qu'il en soit, N. Sanson transporte *Heleph* fort loin des frontières d'Aser. Ter. Ste S.

Helcath, ville lévitique de la tribu d'Aser. *Jos.* xxi. 31. Elle est nommée ailleurs *Hucac*. 1 *Par.* vi. 75. C'est la même que *Halcath*. *Jos.* xix. 25. Voyez *Halcath*. Ter. Ste S.

Héleph, ville de la tribu de Nephthali, *Jos.* XIX. 33, que D. Calmet suppose être la même que *Helba. Judic.* I. 31. Voyez *Helba.* Ter. Ste S.

Héliopolis, ville d'Egypte, dont le nom signifie en grec *ville du Soleil.* Elle est nommée en hébreu *On. Gen.* XLI. 45, XLVI. 20. *Ezech.* XXX. 17. Elle est appelée *ville du Soleil* dans Isaïe, XIX. 18.

Helmondeblathaïm, quarantième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 46. Chan. XLII Dem. Ter. Ste M.

Hélon, ville lévitique de la tribu de Dan. I *Par.* VI. 69. Elle est nommée ailleurs *Aïalon. Jos.* XIX. 42. XXI. 24. Voyez les remarques. Ter. Ste M.

Hélon, ville sacerdotale de la tribu de Juda. I *Par.* VI. 58. Elle est nommée ailleurs *Helon*, *Jos.* XXI. 15, et *Olon*, *Jos.* XV. 51. Ter. Ste M.

Hélon, ville de la tribu de Ruben, qui retomba entre les mains des Moabites. *Jerem.* XLVIII. 21. Ter. Ste M.

Hémath, la même qu'*Emath*, ville de Syrie. Voyez *Emath.*

Hénoch, ville bâtie par Caïn à l'orient d'Eden, mais dont le lieu est devenu inconnu depuis le déluge. *Gen.* IV. 17.

Héred, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 14. N. Sanson suppose qu'elle est la même qu'*Arad. Num.* XXI. 1 *et* XXXIII. 40, ou *Eder*, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 21. Ter. Ste M.

Héritage de Joseph, champ qui étoit situé près de Sichem, et que Jacob avoit acheté des enfans d'Hémor, et donné à son fils Joseph. *Gen.* XXXIII. 19. XLVIII. 22. *Joan.* IV. 5. Ter. Ste M.

Herma, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 14. Elle paroît être la même que *Harma. Jos.* XV. 30. Voyez *Harma.*

Hermon, montagnes à l'extrémité septentrionale du pays occupé par la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain. *Deut.* III. 8. 9. Elles étoient aussi appelées *Sarion* et *Samir. Ibid.* Il y en avoit une qui étoit appelée *Sion. Deut.* IV. 48. *Ps.* CXXXII. 3. La chaîne de ces montagnes étoit appelée *Hermoniim*, c'est-à-dire *les Hermons. Psalm.* XLI. 7. Ter. Ste S.

Hermoniim, nom qui désigne la chaîne des montagnes nommées *Hermon. Psal.* XLI. 7. Voyez l'article précédent. Ter. Ste S.

Hésébon, ville royale des Amorrhéens au delà du Jourdain. *Num.* XXI. 26. Elle fut donnée à la tribu de Ruben. *Num.* XXXII. 37. *Jos.* XIII. 17. Mais depuis elle fut attribuée à la tribu de Gad, et cédée aux lévites. *Jos.* XXI. 37. I *Par.* VI. 81. N. Sanson la suppose nommée aussi *Esbon.* Eusèbe et saint Jérôme disent qu'elle étoit nommée de leur temps *Esbus.* Ter. Ste M.

Heser, dont il est parlé au IIIe livre des Rois, IX. 15, paroît être la même qu'*Asor.*

Hesmona, vingt-sixième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 29. D. Calmet suppose qu'elle est la même qu'*Asemona*, ville située sur les frontières méridionales de la tribu de Juda, *Jos.* XV. 4, et il paroît que c'est aussi la pensée de N. Sanson. Voyez *Asemona.* Chan. XLII Dem.

Heth, fils de Chanaan, et père des Héthéens. *Gen.* X. 5. Hébron étoit dans le partage de ses descendans, de qui Abraham acheta un sépulcre près de cette ville. *Gen.* XXIII. 2 *et seqq.* Chan.

Hethalon, lieu qui devoit être au nord de la Terre Sainte. *Ezech.* XLVII. 15. XLVIII. 1. Ter. Ste S.

Hetthim: le pays de *Hetthim* dont il est parlé au livre des Juges, I. 26, est apparemment le pays des Héthéens ou descendans de Heth.

Hévéens, descendans de Hev, fils de Chanaan. *Gen.* X. 17. Chan.

Hévila, fils de Chus, dont les descendans se répandirent dans l'Arabie. *Gen.* X. 7. On connoît le pays d'*Hévila*, vers Euphrate. *Gen.* XXV. 18. Part. Ter.

Hévila, fils de Jectan, dont les descendans se répandirent dans le pays *d'Hévilath*, qui paroît être la Colchide. *Gen.* x. 29. Part. Ter.

Hévilath, nom qui paroît désigner la Colchide, où couloit le Phison ou Phasis. *Gen.* II. 11 Par.

Hiérapolis, ville de Phrygie, dont saint Paul fait mention. *Col.* IV. 13. Voy. Ap.

Hir-sémès, ou ville du Soleil, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XIX. 41. Ter. Ste M.

Hoba, ville située dans la Syrie dans les environs de Damas. *Gen.* XIV. 15. Quelques exemplaires de la version des Septante la nomment *Chobal;* et D. Calmet pense que ce pourroit être la même qu'*Abila*, capitale de l'Abilène. Voyez la carte de Syrie.

Hodsi : nom qui se trouve au IIe livre des Rois, XXIV. 6. On ne connoît aucun lieu de ce nom, et on soupçonne que ce n'est pas un nom de lieu.

Holon, ville sacerdotale de la tribu de Juda. *Jos.* XXI. 15. Elle est nommée ailleurs *Helon*, 1 *Par.* VI. 58, et *Olon*, *Jos.* XV. 51. Voyez *Helon*. Ter. Ste M.

Hor, montagne sur les frontières de l'Idumée, trente-quatrième station des Israélites. *Num.* XX. 22. Chan. XLII Dem.

Horeb, montagne de l'Arabie, près du mont Sinaï, *Exod.* III. 1, entre la station de Raphidim, et celle de Sinaï. *Exod.* XVII. 6. Chan. XLII Dem.

Horem, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 38. N. Sanson, joignant ensemble deux noms, ou plutôt, selon l'hébreu, trois noms, מגדלאל חרם la nomme *Magdalel-Horem*. Et en effet dans le texte ces noms ne sont séparés par aucune disjonctive. Ter. Ste S.

Horma, ville de la tribu de Siméon. 1 *Par.* IV. 30. Elle est nommée ailleurs *Harma*. *Jos.* XV. 30. XIX. 4. N. Sanson suppose qu'elle est la même que *Herma*, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 14. D. Calmet la suppose être la même que *Horma*, célèbre par la défaite et la victoire des Israélites. *Num.* XIV. 45. XXI. 3. Il paroît assez douteux que ce dernier lieu puisse être le même que la ville royale ainsi nommée. Voyez l'article suivant. Ter. Ste M.

Horma, lieu célèbre par la défaite et la victoire des Israélites, au midi du pays de Chanaan. *Num.* XIV. 45. XXI. Voyez l'article précédent. Chan.

Horma, ce nom, qui signifie *anathème*, fut aussi donné à la ville de *Séphanth*, qui fut dévouée à l'anathème par les Israélites. *Judic.* I. 17. Peut-être la même que *Sephata* qui donnoit son nom à une vallée dans la tribu de Juda. 2 *Par.* XIV. 10. Voyez *Séphata*.

Horma, ville de la tribu d'Aser entre Sidon et Tyr. *Jos.* XIX. 29.

Horonites ; on suppose que c'étoient les habitans d'*Oronaïm*, ville des Moabites. *Nehem.* II. 10. Voyez *Oronaïm*.

Horréens ou *Horrhéens*, habitans du mont Séir dans l'Idumée. *Gen.* XXXVI. 20 *et seqq.* On les trouve aussi nommés *Chorréens*. *Gen.* XIV. 6.

Hosa, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 29. Ter. Ste S.

Hucac, ville lévitique de la tribu d'Aser. 1 *Par.* VI. 75. Elle est nommée ailleurs *Helcath*. *Jos.* XXI. 31. C'est la même que *Halcath*. *Jos.* XIX. 25. Ter. Ste S.

Hucuca, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 34. Ter. Ste S.

Hul, fils d'Aram, dont on place les descendans vers l'Arménie. *Gen.* x. 23. Part. Ter.

Hus, fils d'Aram, dont on place les descendans dans la Syrie. 1 *Par.* I. 17. Il est nommé ailleurs *Us*. *Gen.* x. 23. Et c'est sous ce nom qu'il est marqué sur la carte. Part. Ter.

Hus, fils de Nachor, dont on place les descendans dans l'Arabie-Déserte vers la Mésopotamie. *Gen.* XXII. 21. Part. Ter.

Hus, petit-fils de Séir-le-Horréen, dont les descendans s'établirent dans l'Idumée. *Gen.* xxxvi. 28. De là vient, dans le livre de Job et dans les Lamentations de Jérémie, *la terre de Hus. Job.* i. 1. *Thren.* iv. 1.

Husathite, nom qui se trouve au IIe livre des Rois, xxi. 18. Ce mot, selon l'hébreu, pourroit signifier un homme de *Husa*, qui pourroit être le même lieu que *Hosa*. Voyez *Hosa*.

Hydaspes, fleuve d'Asie, qui traversoit la Susiane, passoit à Suse, capitale de cette province. On le trouve nommé dans le grec du livre de Judith, I. 6. La Vulgate le nomme *Jadason*.

I

Icone, ville de Lycaonie, où saint Paul prêcha l'Evangile. *Act.* xiii. 51. Voy. Ap.

Idumée, contrée habitée par les descendans d'Edom, c'est-à-dire d'Esaü, qui se répandirent d'abord à l'orient, et ensuite au midi de la Terre-Sainte. *Gen.* xxxvi. 1 *et seqq.* Elle est nommée *Edom*, non-seulement dans l'hébreu, mais dans la Vulgate même. *Isai.* lxiii. 1. On la trouve aussi nommée *Duma. Isai.* xxi. 11.

Iè-abarim, ou *Ijé-abarim*, trente-huitième station des Israélites dans le désert. *Num.* xxii. 11. xxxiii. 44. Chan. XLII Dem.

Iim, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 29. N. Sanson, joignant ensemble deux noms, qui sont cependant séparés dans le texte, la suppose nommée *Iim-Esem*. Voyez les remarques. Elle se trouve nommée sur la carte *Iim-Essem*. Voyez *Esem*. Ter. Ste M.

Illyrie, région située entre la mer Adriatique et le Pont-Euxin. *Rom.* xv. 19. Voy. Ap.

Inde, région la plus orientale de l'empire des Perses : elle est nommée dans l'hébreu הדו, *Hoddo. Esth.* i. 1. Dans *Job*, xxviii. 16, la Vulgate met le nom d'*Inde* pour l'hébreu *Ophir*. Voyez *Ophir*. Au 1er livre des Machabées, viii. 8, on soupçonne qu'au lieu des *Indiens*, il faudroit lire les *Ioniens*. Emp. Pers.

Iscarioth, patrie du perfide Judas. *Matt.* x. 4. Du temps d'Eusèbe et de saint Jérôme, on prétendoit que ce lieu étoit de la tribu d'Ephraïm. C'est là que N. Sanson le place. Ter. Ste M.

Ismaélites, descendans d'Ismaël fils d'Abraham. Ils se répandirent dans l'Arabie-Heureuse. *Gen.* xxv. 12. Part. Ter.

Israël, surnom de Jacob, communiqué ensuite à toute sa race jusqu'au temps de Roboam : alors dix tribus s'étant séparées, conservèrent le nom d'*Israël;* les deux autres furent désignées sous le nom de *Juda* jusqu'à la ruine de Samarie : depuis, le royaume d'Israël ne subsistant plus, ceux de Juda furent aussi eux-mêmes désignés sous le nom d'*Israël*, comme on le voit spécialement dans la prophétie d'Ezéchiel, qui les nomme presque toujours ainsi.

Issachar, tribu qui avoit son partage entre Zabulon et la demi-tribu de Manassé, en deçà du Jourdain. *Jos.* xix. 17 *et seqq.* Ter. Ste S.

Istémo, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 50. Elle est nommée ailleurs *Estémo*, ville sacerdotale, *Jos.* xxi. 14, et *Esthémo*, 1 *Par.* vi. 58, et *Esthamo*. 1 *Reg.* xxx. 28. N. Sanson la nomme *Isthémo*. Ter. Ste M.

Italie, contrée de l'Europe, dont le nom se trouve dans la Vulgate au lieu de l'hébreu *Cetthim* ou *Kitthim*. *Num.* xxiv. 24. D'autres croient que, dans ce texte, ce nom peut désigner *les Grecs* ou *Macédoniens :* d'autres pensent que ce sont *les Chaldéens*; et c'est à eux principalement que cette prophétie

convient, du moins dans un premier sens relatif à la captivité de Babylone. Mais, dans un second sens relatif aux derniers temps, il semble que ce nom pourroit désigner à la lettre un peuple de *Kitthéens* ou *Kithéens*, c'est-à-dire les peuples orientaux qui ont le siége de leur empire dans la vaste province du *Kithai* ou *Cathai*. Le même nom *Kithim* ou *Kitthim* se trouve encore rendu dans notre Vulgate par l'*Italie*, au livre d'Ezéchiel, XXVII. 6 : là il paroît désigner plus particulièrement *la Macédoine*, qui se trouve marquée sous ce nom dans la Vulgate même au 1er livre des Machabées, I. I. On trouve aussi dans la Vulgate l'*Italie* nommée pour l'hébreu *Thubal*, *Isai.* LXVI. 19, qui est joint avec *Javan* : celui-ci désigne la *Grèce*, et saint Jérôme a supposé que *Thubal* pouvoit désigner l'*Italie* : les Septante ont conservé le nom hébreu sans l'expliquer. Et dans Ezéchiel, XXVII. 13, où se trouvent aussi ensemble dans l'hébreu *Javan et Thubal*, saint Jérôme a mis dans notre Vulgate *la Grèce et Thubal*, ne l'appliquant pas à l'Italie qu'il croyoit trouver au ℣ 6, où se trouve *Cetthim* ou *Kitthim*. Voyez *Céthim* et *Thubal*. Part. Ter.

Iturée, partie de la tétrarchie de Philippe au delà du Jourdain. *Luc.* III. I. Les *Ituréens* se trouvent aussi nommés au 1er livre des Paralipomènes, V. 19. Roy. Hér.

J

Jabès-Galaad, ville dont le nom même marque qu'elle étoit située dans le pays de Galaad. *Judic.* XXI. 8. I *Reg.* XI. I. Il y avoit près de cette ville un bois nommé *le bois de Jabès*, où furent enterrés les os de Saül et de ses fils. I *Reg.* XXXI. 13. Ter. Ste S.

Jabnia, nommée au IIe livre des Paralipomènes, XXVI. 6, paroît être la même que *Jamnia*. Voyez *Jamnia*.

Jaboc, torrent qui couloit à l'orient du Jourdain, dans lequel il se déchargeoit. *Gen.* XXXII. 22. Il servoit de limite septentrionale au royaume de Séhon. *Judic.* XI. 22. Et il est nommé ailleurs *Jeboc*. *Num.* XXI. 24. Chan. Ter. Ste M.

Jachanam du Carmel, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 22. Elle est la même que *Jeconam* de la tribu de Zabulon, *Jos.* XIX. 11, nommée ailleurs *Jecnam*, ville lévitique. *Jos.* XXI. 34. Ter. Ste S.

Jadason, fleuve nommé dans la Vulgate au livre de Judith, I. 6. Il y a lieu de présumer que c'est l'*Hydaspe*, qui se trouve nommé en cet endroit dans le grec, et qui, traversant la Susiane, passoit à Suse, capitale de cette province.

Jagur, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 21. N. Sanson dans ses remarques la confond avec *Eder* : cependant, dans sa table et sur sa carte, il distingue ces deux villes. Ter. Ste M.

Jaïr, fils de Manassé, conquit les bourgs qui furent appelés de son nom, *Havoth-Jaïr* ou *Avoth-Jaïr*, c'est-à-dire *bourgs de Jaïr*. *Num.* XXXII. 41. Voyez *Havoth-Jaïr*.

Jamnia, ville maritime et port de mer sur la Méditerranée, dont il est parlé dans les livres des Machabées. I *Mach.* IV. 15, *etc.* 2 *Mach.* XII. 8 *et seqq.* Elle se trouve nommée ailleurs *Jabnia*. 2 *Par.* XXVI. 6. Ter. Ste M. Roy. Hér.

Janoée, ville de la tribu d'Ephraïm. *Jos.* XV. 6. Ter. Ste M.

Janum, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XVI. 53. Ter. Ste M.

Japheth, troisième fils de Noé, *Gen.* IX. 24. X. 21. *sec. hebr.* XI. 10; dont les descendans se répandirent principalement dans l'Europe ; et peut-être quel-

ques-uns dans la Chine, dont les peuples font remonter leur origine juspu'à Puonçu qui paroît être Japheth. Part. Ter.

Japheth, lieu jusqu'où s'étendirent les conquêtes d'Holofernes au midi de la Cilicie. *Judith.* II. 15. N. Sanson pense que ce pourroit être Joppé, ville maritime : D. Calmet pense que c'est plutôt quelque région de l'Arabie-Heureuse.

Japhié, ville de la tribu de Zabulon. *Jos.* XIX. 12. Ter. Ste S.

Jaramoth, ville lévitique de la tribu d'Issachar. *Jos.* XXI. 29. Elle est appelée ailleurs *Ramoth*, 1 *Par.* VI. 73, et ailleurs *Rameth. Jos.* XIX. 21. Ter. Ste S.

Jaré, fils de Jectan, dont les descendans s'établirent vers l'Arménie. *Gen.* X. 26. Part. Ter.

Jaréphel, ville de la tribu de Benjamin, *Jos.* XVIII. 17. Ter. Ste M.

Jarim, montagne sur les frontières septentrionales de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 10.

Jasa, ville du royaume de Séhon près de laquelle il fut défait par les Israélites. *Num.* XXI. 23. Elle est nommée ailleurs *Jassa*, *Jos.* XIII. 28, où l'on voit qu'elle se trouvoit dans le partage de Ruben. Elle fut donnée aux lévites. 1 *Par.* VI. 78. Elle est nommée ailleurs *Jaser. Jos.* XXI. 36. Ter. Ste *M.*

Jaser, ville lévitique de la tribu de Ruben, *Jos.* XXI. 36, nommée ailleurs *Jasa* ou *Jassa. Num.* XXI. 23, *Jos.* XIII. 18. 1 *Par.* VI. 78. Voyez l'article précédent. Ter. Ste M.

Jaser, ville de la tribu de Gad. *Jos.* XIII. 25. Elle fut cédée aux lévites. *Jos.* XXI. 37. Elle est nommée ailleurs *Jezer*, 1 *Par.* VI. 81, et *Jazer*, *Num.* XXI. 32. XXXII. 1. 3. Voyez *Jazer.* Ter. Ste M.

Jassa, ville de la tribu de Ruben, *Jos.* XIII. 18, cédée aux lévites, 1 *Par.* VI. 78, et nommée ailleurs *Jaser*, *Jos.* XXI. 36, et *Jasa*, *Num.* XXI. 23. Voyez *Jasa.* Ter. Ste M.

Javan, fils de Japheth, dont les descendans se répandirent dans la Grèce, et donnèrent leur nom spécialement à l'Ionie : car dans l'hébreu les mêmes lettres יון se peuvent également prononcer *Ion* ou *Iavan. Gen.* X. 2. Part. Ter.

Jazer, ville de la tribu de Gad, *Num.* XXI. 32. XXXII. 1. 3, nommée ailleurs *Jaser*, *Jos.* XIII, 25, et cédée aux lévites. *Jos.* XXI. 37. Elle est aussi nommée *Jezer.* 1 *Par.* VI. 81. Il y avoit près de cette ville un lac que Jérémie appelle *mer de Jazer. Jerem.* XLVIII. 32. Ter. Ste M.

Jé-abarim. Voyez *Ié-abarim.*

Jéblaam, ville de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Jos.* XVII. 11. N. Sanson suppose que c'est la même que *Baalam*, ville lévitique, 1 *Par.* VI. 70, qui est appelée ailleurs *Geth-remmon. Jos.* XXI. 25. Voyez *Balaam.* Ter. Ste S.

Jebnael, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 33. N. Sanson la nomme *Jebnaal.* Ter. Ste S.

Jebnéel, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 11.

Jéboc, torrent qui couloit à l'orient du Jourdain. *Num.* XXI. 24. Il est nommé ailleurs *Jaboc.* Voyez *Jaboc.*

Jébus, ancien nom de Jérusalem, lorsqu'elle étoit occupée par les Jébuséens. *Jos.* XVIII. 28. *Judic.* XIX. 10. 2 *Reg.* V. 6. Voyez *Jérusalem.* Chan. Ter. Ste M.

Jébuséens, descendans de Jébus fils de Chanaan, qui s'établirent particulièrement à Jébus, depuis appelée *Jérusalem. Gen.* X. 16. Voyez l'article précédent. Chan.

Jecmaan, ville lévitique de la tribu d'Ephraïm. 1 *Par.* VI. 68. Elle est

nommée ailleurs *Jecmaan* (3 *Reg.* IV. 12), et *Cibsaïm. Jos.* XXI. 22. Voyez les remarques. Ter. Ste M.

Jecnam, ville lévitique de la tribu de Zabulon (*Jos.* XXI. 34), la même que *Jachanam*, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 22. Elle est nommée ailleurs *Jéconam. Jos.* XIX. 11. Ter. Ste S.

Jéconam, ville de la tribu de Zabulon (*Jos.* XIX. 11), nommée ailleurs *Jecnam*, ville lévitique. *Jos.* XXI. 34. Voyez l'article précédent. Ter. Ste S.

Jectan, fils d'Héber, dont les descendans s'établirent dans l'Arménie. *Gen.* X. 25 *et seqq.* Part. Ter.

Jecthéel, rocher situé sur les confins de l'Idumée. 4 *Reg.* XIV. 7. Ter. Ste M.

Jecthel, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 38. N. Sanson la nomme *Jectel*, et lui donne un surnom *Abhodi*, dont il ne marque point l'origine. Ter. Ste M.

Jédala, ville de la tribu de Zabulon, entre Séméron et Bethléhem de Zabulon. *Jos.* XIX. 15. Ter. Ste S.

Jegbaa, ville de la tribu de Gad, près Bethnemra. *Num.* XXXII. 35. Ter. Ste M.

Jémini, lieu que N. Sanson suppose être sur les frontières d'Ephraïm, et de la demi-tribu de Manassé, au nord de Samarie. D. Calmet pense que *la terre de Jémini* est le pays occupé par la tribu de Benjamin, dont les peuples sont quelquefois appelés *enfans de Jémini.* 1 *Reg.* IX. 4.

Jéphléti, ville de la tribu d'Ephraïm. *Jos.* XVI. 3. Ter. Ste M.

Jephtahel, vallée située entre les tribus de Zabulon et Aser. *Jos.* XIX. 14. Elle est nommée ailleurs *Jephtaël. Jos.* XIX. 27. Selon l'hébreu, aux deux endroits, c'est *Jephthahel.* Ter. Ste S.

Jephtha, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 43. N. Sanson la nomme *Jephta.* Ter. Ste M.

Jephthaël. Voyez *Jephtahel.*

Jéraméel paroît être un canton du partage de Juda vers le midi (1 *Reg.* XXVII. 10), possédé par les descendans de Jéraméel, fils aîné d'Esron. 1 *Par.* II. 9.

Jéricho, ville royale des Chananéens. *Jos.* II. 1. VI. 2. XII. 9. Elle échut en partage à la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 21. Ter. Ste M.

Jérimoth, ville royale des Chananéens. *Jos.* X. 3. XII. 11. Elle se trouvoit dans le partage de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 35. Elle est nommée ailleurs *Jérimuth. Neh.* XI. 29. Ter. Ste M.

Jéron, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 38. Ter. Ste S.

Jéruël, désert dans la tribu de Juda, près d'un torrent auquel on donne ce nom. 2 *Par.* XX. 16. Ter. Ste M.

Jérusalem, capitale de la Judée, autrefois nommée *Jébus;* elle étoit située entre les tribus de Juda et de Benjamin : de là vient qu'elle est attribuée aux deux tribus. *Jos.* XV. 63. XVIII. 29. Elle avoit été royale au temps des Chananéens (*Jos.* XII. 10), et dès le temps même de Melchisédech; car elle est la même que *Salem*, dont Melchisédech étoit roi (*Gen.* XIV. 18), et elle le fut encore au temps des Israélites depuis que David s'en fut rendu maître. 2 *Reg.* V. 5. Ter. Ste M.

Jésana, ville du royaume d'Israël, dont il est parlé au II[e] livre des Paralipomènes, XIII. 19. On ne la trouve point ailleurs; on soupçonne qu'elle pouvoit être dans le partage de la tribu d'Ephraïm.

Jésimon, ou, selon l'hébreu, *Haiesimon;* ville de la tribu de Juda. 1 *Reg.* XXIII. 24. Il semble que ce pourroit être *Hassémon.* Voyez *Hassémon.*

Jessé. La terre de Jessé, nommée dans Judith (I. 9), paroît être *la terre de Gessen.* Voyez *Gessen.*

Jésué, ville de la tribu de Juda, qui ne se trouve nommée que dans *Néhémie*, xi. 26.

Jéta, ville sacerdotale de la tribu de Juda. *Jos.* xxi. 16. Elle est nommée ailleurs *Jota*. *Jos.* xv. 35. N. Sanson la nomme sur sa carte *Juta* et *Jœta*. Ter. Ste M.

Jétébatha, trentième station des Israélites dans le désert. *Num.* xxxiii. 33. Chan. XLII Dem.

Jéthéla, ville de la tribu de Dan. *Jos.* xix. 42. Ter. Ste M.

Jéther, ville de la tribu de Juda (*Jos.* xv. 48), cédée aux prêtres. *Jos.* xxi. 14. 1 *Par.* vi. 58. Ter. Ste M.

Jethnam ou *Jethnan*, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 23. N. Sanson, joignant ensemble deux noms qui en effet ne sont séparés par aucune disjonctive, l'appelle *Jethnam-Ziph* ou *Zif*. L'hébreu lit *Jethnan*. Ter. Ste M.

Jéthréens ou *Jéthrites*. Ce nom peut désigner les habitans de Jéther. 2 *Reg.* xxiii. 38. *et* 1 *Par.* xi. 40.

Jethson, ville lévitique de la tribu de Ruben. *Jos.* xxi. 36. Elle est nommée ailleurs *Cademoth*. 1 *Par.* vi. 79. Voyez *Cademoth*. Ter. Ste M.

Jéthur, fils d'Ismaël, dont les descendans s'établirent dans l'Arabie. *Gen.* xxv. 15. Part. Ter.

Jéser, ville de la tribu de Gad, cédée aux lévites. 1 *Par.* vi. 81. Elle est la même que *Jazer*. Voyez *Jazer*.

Jezraël, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* xix. 18. Elle est nommée ailleurs *Jezrahel*. 1 *Reg.* xxix. 1 *et* 11. Si elle a la marque de royale sur la carte, c'est parce que Achab, roi de Samarie, y avoit un palais. 3 *Reg.* xxi. 1. Il y avoit près de cette ville une vallée du même nom. *Judic.* vi. 33. *Os.* i. 5. Ter. Ste S.

Jezrael, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 56. Ter. Ste M.

Jié-abarim. Voyez *Ijé-abarim*.

Jolab, fils de Jectan, dont les descendans se répandirent dans l'Arménie. *Gen.* x. 29. Part. Ter.

Joppé, ville maritime de la tribu de Dan. *Jos.* xix. 46. Elle avoit un port où abordoient les matériaux qu'Hiram roi de Tyr, envoya à Salomon. 2 *Par.* ii. 16. Ce fut là que Jonas s'embarqua pour aller à Tharse. *Jon.* i. 3. Ter. Ste M.

Jota, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 53. Elle est nommée ailleurs *Jéta*, ville sacerdotale. *Jos.* xxi. 16. Voyez *Jéta*. Ter. Ste M.

Jourdain, fleuve qui séparoit la terre de Chanaan proprement dite d'avec les royaumes de Séon et d'Og, qui étoient à l'orient de ce fleuve. *Num.* xxxiv. 12. Il avoit sa source au nord près de la ville de Dan : d'où il prenoit le nom de *Jor-Dan*, qui signifie le ruisseau de Dan; et il se déchargeoit au midi dans la vallée où fut depuis la mer Morte. Il est parlé des *hauteurs* ou *digues du Jourdain*, où les tribus de Ruben et de Gad et de la demi-tribu de Manassé érigèrent l'*Autel du témoignage*. *Jos.* xxii. 10 *et* 11. Chan. Ter. Ste S. et M.

Jucadam, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 56. Ter. Ste M.

Jud, ville de la tribu de Dan. *Jos.* xix. 45. Ter. Ste M.

Juda, tribu qui eut son partage dans la partie méridionale de la terre de Chanaan. *Jos.* xv. 1 *et seqq.* Ter. Ste M.

Juda, nom sous lequel étoit désigné le royaume composé des deux tribus de Juda et de Benjamin, et distingué ainsi du royaume d'*Israël*, qui comprenoit les dix tribus séparées.

Judée, proprement dite, ne contenoit que l'étendue du pays occupé par les tribus de Juda et de Benjamin, qui composoient ensemble le royaume de Juda, jusqu'à la captivité de Babylone. Depuis la captivité de Babylone, sous ce nom fut comprise toute la partie méridionale de la Terre-Sainte, en y renfermant les villes autrefois occupées par les tribus de Dan et de Siméon. Et dans les

derniers temps, sous le nom de *Judée* ou Terre-Sainte, on a aussi compris toute l'étendue du pays autrefois occupé par les douze tribus en deçà et au delà du Jourdain.

K

Kitthim ou *Kithim* ou *Céthim*, nom hébreu qui, en quelques endroits, désigne particulièrement *la Macédoine*, ou en général *la Grèce;* ailleurs, selon quelques-uns, *l'Italie;* et, selon d'autres, *les Chaldéens*. Voyez *Céthim* et *Italie*.

L

Laabim, fils de Mesraïm, dont les descendans s'établirent dans l'Afrique. *Gen*. x. 13. Part. Ter.

Laban, lieu situé dans le désert au delà du Jourdain, vers l'endroit où Moïse prononça son dernier discours. *Deut*. I. I.

Labana, ville de la tribu de Juda. *Jos*. xv. 42. Dom Calmet pense qu'elle est la même que *Lebna*, ville royale (*Jos*. xii. 15), ou *Lobna*, ville sacerdotale. *Jos*. xxi. 13. I *Par*. vi. 57. N. Sanson varie sur cela. Sous le mot *Labana*, il dit qu'il la distingue de *Lebna*. Sous le mot *Lebna*, il dit qu'il ne lui est pas facile de dire si c'est la même que *Labana;* et quant à *Lobna*, il n'en parle pas. Ter. Ste M.

Labanath, ville de la tribu d'Aser. *Jos*. xix. 26. N. Sanson suppose qu'elle est la même qu'*Ahalab*. *Judic*. I. 31. Voyez *Ahalab*. Ter. Ste S.

Lacédémoniens ou *Spartiates*, peuples de Lacédémone, autrefois appelée Sparte, ville du Péloponèse, qui recherchèrent l'alliance des Juifs. I *Mach*. xii. 5 *et seqq*.

Lachis, ville royale des Chananéens. *Jos*. x. 3. xii. 11. Elle échut en partage à la tribu de Juda. *Jos*. xv. 39. Ter. Ste M.

Lahéla, lieu où les Israélites furent transportés. I *Par*. 5. 26. Il est nommé ailleurs *Hala*. Voyez *Hala*.

Lahem paroît être la même que *Bethléem* de Juda. I *Par*. iv. 22. Voyez *Bethléem* de Juda.

Laïs, ancien nom de la ville qui fut dans la suite appelée *Dan*. *Judic*. xviii. 29. Elle est nommée ailleurs *Lesa*. *Gen*. x. 19, et *Lesem*. *Jos*. 47. Voyez *Dan*. Ter. Ste S.

Laïsa, ville que N. Sanson suppose être la même que *Laïs*. Dom Calmet et quelques autres pensent qu'elle étoit plutôt dans la tribu de Benjamin. *Isai*. x. 30. I *Mach*. ix. 5.

Lampsaque, ville de la Troade. I *Mach*. xv. 23. Emp. Pers.

Laodicée, ville de l'Asie-Mineure, près de Colosse. *Colos*. ii. I. iv. xv. Voy. Ap.

Lébaoth, ville de la tribu de Juda. *Jos*. xv. 32. Elle est nommée ailleurs *Beth-lébaoth*, ville de la tribu de Siméon (*Jos*. xix. 6), et *Beth-béraï*. I *Par*. iv. 31. Voyez les remarques. Ter. Ste M.

Lebna, dix-septième station des Israélites dans le désert. *Num*. xxxiii. 20. Chan. XLII. Dem.

Lebna, ville royale des Chananéens. *Jos*. x. 29. 30. xii. 15. Dom Calmet pense qu'elle est la même que Labana, ville de la tribu de Juda (*Jos*. xv. 42), qu'il suppose être aussi la même que *Lobna*, ville sacerdotale de la même tribu. *Jos*. xxi. 13. I *Par*. vi. 57. Voyez *Labana*. Ter. Ste M.

Lébona, lieu qui devoit être au nord de Silo dans le partage d'Ephraïm. *Judic*. xxi. 19.

Léchi, lieu situé dans le partage de la tribu de Juda, où Samson défit les Philistins. *Judic.* xv. 9. Ce lieu fut aussi nommé *Ramath-léchi. Ibid.* xv. 7.

Lécum, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* xix. 33. Ter. Ste S.

Léhéman, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 40. Ter. Ste M.

Lésa, ville située au nord de la terre de Chanaan. *Gen.* x. 19. Elle paroît être la même que *Luis*, depuis nommée *Dan*. Voyez *Dan*.

Lésem, ancien nom de la ville de *Dan. Jos.* xix. 47. Elle est nommée ailleurs *Lais* (*Judic.* xviii. 29), et *Lésem-Dan. Jos.* xix. 47. Voyez *Dan*. Ter. Ste S.

Lésem-Dan, la même que *Lésem*. Voyez l'article précédent.

Lévi, tribu qui fut dispersée, dans le partage des onze autres, à l'orient et à l'occident du Jourdain. Elle eut en partage quarante-huit villes, dont la distribution se trouve marquée dans les remarques qui sont à la tête de cette table.

Liban, chaîne de montagnes qui s'élèvent au nord de la Terre-Sainte, et dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. *Deut.* iii. 25. *et alibi* Chan. Ter. Ste S. Syr.

Libye, province d'Afrique, que N. Sanson et beaucoup d'autres nomment *Lybie*, quoique son nom soit en grec Λιβύη, en latin *Libya*, mais vraisemblablement par méprise de copistes, son nom dérivant de l'hébreu *Loub* ou *Lub*, d'où en grec Λυβ, en latin *Lyb* : de même que de l'hébreu *Loud* ou *Lud*, est venu en grec Λυδ, en latin *Lyd*, d'où en grec Λυδία, en latin *Lydia*. On remarque même que dans les anciennes inscriptions on trouve en effet *Lybia*. Quoi qu'il en soit, on trouve *Lybia* ou *Libya* dans quelques endroits de la Vulgate pour l'hébreu *Phut. Jerem.* xlvi. 9. *Ezech.* xxx. 5. *et* xxxviii. 5. Et dans ces textes ce nom se trouve joint à *Chus*, qui marque les Ethiopiens. Dans le livre des Actes, il est parlé de *la contrée de Libye, près de Cyrène. Act.* ii. 10. Part. Ter. Voy. Ap.

Lobna, ville sacerdotale de la tribu de Juda (*Jos.* xxi. 13. 1 *Par.* vi. 57), nommée ailleurs *Lebna. Jos.* xii. 15. D. Calmet pense qu'elle est la même que *Labana. Jos.* xv. 42. Voyez *Labana*. Ter. Ste M.

Lod, ville de la tribu de Benjamin. 1 *Par.* viii. 12. *Neh.* xi. 34. Ter. Ste M.

Lodabar, lieu situé au delà du Jourdain, dans le pays de Galaad. 2 *Reg.* ix. 4. 5. Ter. Ste M.

Lud, fils de Sem, dont on place les descendans dans l'Asie mineure, où se trouve la Lydie. *Gen.* x. 22. Part. Ter.

Ludim, fils de Mesraïm; dont on place les descendans dans l'Ethiopie. *Gen.* x, 13. Part. Ter.

Luith, montée ou colline dans le partage de Ruben occupé depuis par les Moabites. *Isai.* xv. 5. *Jerem.* xlviii. 5. Ter. Ste M.

Luz, ou, selon la Vulgate, *Luza*, ancien nom de la ville de *Béthel. Gen.* xxviii. 19. Voyez *Béthel*. N. Sanson la nomme *Lusa*. Ter. Ste M.

Luza, ville construite dans le pays des Héthéens au midi de la terre de Chanaan. *Judic.* i. 26.

Lybie, communément appelée *Libye*. Voyez *Libye*.

Lycaonie, province de l'Asie mineure où saint Paul prêcha l'Evangile. *Act.* xiv. 6. Voy. Ap.

Lycie, province maritime de l'Asie mineure. 1 *Mach.* xv. 23. Emp. Pers.

Lyda, ville de la province de Samarie (1 *Mach.* xi. 34), apparemment la même que *Lydda* dont on va parler. Ter. Ste M.

Lydda, ville située près de Joppé, dans le partage d'Ephraïm. *Act.* ix. 38. Elle paroît être la même que *Lyda* dont on vient de parler. 1 *Mach.* xi. 34. N. Sanson la nomme *Lidda*. Elle a été aussi fort connue sous le nom de *Diospolis*. Ter. Ste M.

Lydie, province de l'Asie mineure. 1 *Mach.* viii. 8. Emp. Pers.

Lydie. La Vulgate désigne plusieurs fois sous ce nom le pays que l'hébreu nomme *Lud*, et que l'on croit avoir été habitée par les descendans de *Lud* ou *Ludim*, fils de Mesraïm, dans l'Ethiopie. *Isai.* LXVI. 19. *Jerem.* XLVI. 9. *Ezech.* XXVII. 10. XXX. 5. Part. Ter.

Lystre, ville de Lycaonie, où saint Paul annonça l'Evangile. *Act.* XIV. 6. Voy. Ap.

Lystre de Lycie, ainsi nommée dans la Vulgate (*Act.* XXVII. 5), est appelée dans le grec *Myre;* et ce paroît être la vraie leçon, parce que Myre étoit dans la Lycie, et Lystre dans la Lycaonie. Voyez *Myre*. Voy. Ap.

M

Maara des Sidoniens, *Jos.* XIII. 4; ce nom peut signifier en hébreu *une caverne :* N. Sanson suppose que ce pouvoit être des cavernes ou des châteaux près de Sidon. D. Calmet pense que ce pouvoit être le fleuve *Magora*, qui tombe dans la Méditerranée entre Sidon et Béryte : l'hébreu מערה peut se prononcer *Magora;* mais le texte sacré ne dit point que ce nom soit le nom d'un fleuve. Ter. Ste S.

Mabsaam, fils d'Ismaël, dont les descendans se répandirent dans l'Arabie. *Gen.* XXV. 13. Part. Ter.

Maccès, lieu qui, se trouvant nommé avec *Salébim*, paroît appartenir à la tribu de Dan. 3 *Reg.* IV. 9.

Macéda, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 41. Ter. Ste M.

Macédoine, province de Grèce soumise à Alexandre-le-Grand, qui partit de là pour étendre au loin ses conquêtes. Elle est nommée dans l'hébreu *Cetthim* ou *Céthim*. 1 *Mach.* I. 17. Voyez sous ces deux noms. Saint Paul y annonça l'Evangile. *Act.* XVI. 9 *et seqq.* Part. Ter. Voy. Ap.

Macéloth, vingt-deuxième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 25. Chau. XLII Dem.

Machati, près de Gessuri, au nord du pays de Galaad. *Deut.* III. 14. *Jos.* XIII. 11. 13. Ter. Ste S.

Machmas, lieu qui paroît être situé à l'orient de Béthaven, que D. Calmet suppose être Béthel (1 *Reg.* XIII. 2 et 5), et au nord de Gabaa. 1 *Reg.* XIV. 5. Il est nommé *Mechmas*, *Neh.* XI. 31. N. Sanson le place au nord de Gabaa, mais à l'occident de Béthel et de Béthaven, qu'il distingue. Ter. Ste M.

Machméthath, ville de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Jos.* XVI. 6. N. Sanson, réunissant deux noms, suppose qu'elle étoit aussi nommée *Aser-Machméthath*. *Jos.* XVII. 7. Voyez *Aser-Machméthath*. Ter. Ste M. et S.

Madaï, fils de Japheth, dont les descendans peuvent s'être établis entre la Macédoine et la Thrace. *Gen.* X. 2. Part. Ter.

Madaba, ville de la tribu de Ruben. 1 *Mach.* IX. 36. C'est la même que *Médaba*. Voyez *Médaba*.

Madian, fils d'Abraham par Cétura et père des Madianites (*Gen.* XXV. 2), qui s'établirent à l'orient de la mer Morte. N. Sanson place dans ce canton une ville nommée *Madian*, qu'il suppose être la capitale de ces peuples. Eusèbe et saint Jérôme en font mention. Ter. Ste M.

Madon, ville royale des Chananéens. *Jos.* XI. 1. XII. 19. N. Sanson suppose qu'elle est la même qu'Abdon, ville lévitique de la tribu d'Aser. *Jos.* XXI. 30. Voyez *Abdon*. Ter. Ste S.

Magala, nommé dans la Vulgate au 1er livre des Rois, XVII. 20. On pense que, dans l'hébreu, ce nom pourroit désigner le lieu où étoit le camp ou les bagages de l'armée.

Magdalel, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 38. N. Sanson, joignant ensemble deux noms, la suppose nommée *Magdalel-Horem*. Voyez *Horem*. Ter. Ste S.

Magdalgad, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 37. Ter. Ste M.

Magdalum, montagne située près de la mer Rouge. *Exod.* XIV. 2. D. Calmet et N. Sanson la mettent au nord de Béelséphon; le père Sicard la met au midi. XLII Dem.

Magdalum, ville de la basse Egypte. *Jerem.* XLIV. 1. XLVI. 14. N. Sanson suppose qu'elle pourroit être la même que celle dont on vient de parler.

Magdalum, château ou bourg dans la Galilée, d'où Marie Madeleine tiroit son nom. *Matth.* XXVII. 56.

Magédan, lieu qui se trouve nommé dans la Vulgate de saint Matthieu, XV. 39. Le grec lit *Magdala*. On lit dans saint Marc (VIII. 10) *Dalmanutha*. Voyez ce qui a été dit sur cela à l'article de *Dalmanutha*. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Mageddo, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 21. Elle échut en partage à la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Jos.* XVII. 11. Ter. Ste S.

Mageth, ville du pays de Galaad. 1 *Mach.* V. 26. On lit dans le grec *Maked*; et D. Calmet pense que ce pourroit être la même que *Machati*. *Jos.* XIII. 11. N. Sanson incline pour *Mennith*, autre ville du même pays. *Judic.* XI. 33. Mais cependant il les distingue sur sa carte. Ter. Ste M.

Magog, fils de Japheth, dont on place les descendans dans le pays des Scythes. *Gen.* X. 2. Sous ce nom est désigné, dans Ezéchiel et dans l'Apocalypse, le peuple et le pays dont Gog est le prince. Dans Ezéchiel, ce paroît être, selon le sens littéral et immédiat, le peuple de Cambyse; dans un second sens, en supposant avec saint Ambroise que *Gog* puisse désigner les Goths qui affligèrent l'empire et spécialement l'Italie, *Magog* pourroit désigner particulièrement les Lombards, qui succédèrent aux Goths, en continuant d'affliger l'Italie. Enfin, dans un dernier sens, relatif aux derniers temps, *Magog*, dans cette prophétie, comme dans celle de l'Apocalypse, paroît représenter le peuple ennemi du nom chrétien, à la tête duquel paroîtra l'Antechrist. Voyez *Gog*. Part. Ter.

Magron, lieu situé près de Gabaa dans la tribu de Benjamin. 1 *Reg.* XIV. 2. Ter. Ste M.

Mahanaim, ville située près du torrent de Jaboc au delà du Jourdain. *Gen.* XXXII. 2. Elle est nommée ailleurs *Manaïm*, ville de la tribu de Gad (*Jos.* XIII. 26), donnée aux lévites. *Jos.* XXI. 37. 1 *Par.* VI. 80. Ter. Ste M.

Mahumites, habitans d'un lieu qui n'est pas connu. 1 *Par.* XI. 46.

Maison du lévite, dont la femme fut outragée par les habitans de Gabaa. Le texte sacré porte qu'elle étoit au côté de la montagne d'Ephraïm. *Judic.* XIX. 18. Ter. Ste M.

Mallo, ville de Cilicie, sur le fleuve *Pyramus*. 2 *Mach.* IV. 30.

Malte, île voisine de la Sicile, que l'on croit être celle que saint Luc appelle *Mélite*, où saint Paul aborda dans son naufrage. *Act.* XXVIII. 1. Voy. Ap.

Mambré, ancien nom d'Hébron, ville de la terre de Chanaan (*Gen.* XXIII. 19), près de laquelle étoit une vallée du même nom. *Gen.* XIV. 13. On trouve seulement sur la carte la ville d'Hébron. Voyez *Hébron*. Chan. Ter. Ste M.

Manahath, lieu que D. Calmet suppose être dans la tribu de Juda. 1 *Par.* VIII. 6. N. Sanson le suppose dans la tribu d'Ephraïm.

Manaïm, ville de la tribu de Gad (*Jos.* XIII. 26), cédée aux lévites. *Jos.* XXI. 37. 1 *Par.* VI. 80. Elle est nommée ailleurs *Mahanaïm*. *Gen.* XXXII. 1. Ter. Ste M.

Manassé, tribu dont la moitié s'établit au delà du Jourdain au nord (*Jos.*

XIII. 29 *et seqq.*), et l'autre moitié en deçà, entre Ephraïm et Issachar. *Jos.* XVIII. 1 *et seqq.* Ter. Ste M. et S.

Maon, ville de la tribu de Juda (*Jos.* XV. 55), près de laquelle étoit un désert du même nom. 1 *Reg.* XXIII. 24 *et seqq.* Ter. Ste M.

Mara, cinquième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 8. Chan. XLII Dem.

Marché d'Appius, lieu qui se trouvoit sur le chemin de Pouzzole à Rome. *Act.* XXVIII. 15. Voy. Ap.

Marésa, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 34. Ter. Ste M.

Mareth, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 59. Ter. Ste M.

Masal, ville lévitique de la tribu d'Aser (*Jos.* XXI. 30. 1 *Par.* VI. 74), nommée ailleurs *Messal. Jos.* XIX. 26. C'est sous ce dernier nom que N. Sanson la marque. Ter. Ste S.

Masaloth, ville de Galilée. 1 *Mach.* IX. 2. Dom Calmet pense qu'elle est la même que *Masal*, ville lévitique de la tribu d'Aser (*Jos.* XXI. 30. 1 *Par.* VI. 74), nommée ailleurs *Messal. Jos.* XIX. 26. N. Sanson la suppose différente, et la met dans la tribu de Nephthali. Ter. Ste S.

Masépha, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 38. Ter. Ste M.

Maseréphoth: eaux ainsi nommées près de Sidon. *Jos.* XI. 8. XIII. 6. N. Sanson les nomme *Maseréphoth*. Ter. Ste S.

Masma, fils d'Ismaël, dont les descendans s'établirent dans l'Arabie. *Gen.* XXV. 14. Part. Ter.

Masobia, paroît être un nom de lieu, mais dont la situation est inconnue. 1 *Par.* XI. 46.

Maspha, région située dans le pays de Galaad. *Judic.* XI. 29. Ce nom, qui signifie *lieu d'où l'on regarde*, lui fut donné à l'occasion de l'alliance qui y fut faite entre Jacob et Laban; celui-ci ayant dit : *Que le Seigneur considère entre vous et moi, quand nous serons hors de la vue l'un de l'autre.* C'est ce que porte l'hébreu. *Gen.* XXXI. 48. 49. Cette ville est nommée ailleurs *Masphé* (*Jos.* XIII. 26), et il est dit expressément qu'elle étoit à l'orient au pied du mont Hermon. *Jos.* XI. 3. 8. Cependant N. Sanson la place dans la tribu d'Aser. Ter. Ste S.

Maspha, au pays de Moab, où se réfugia David. 1 *Reg.* XXII. 3. N. Sanson suppose qu'elle est la même que *Méphaath*, ville lévitique de la tribu de Ruben. *Jos.* XIII. 18. XXI. 36. Il paroît assez douteux qu'une ville lévitique appartînt au roi de Moab au temps de David.

Maspha, ville de la tribu de Benjamin. *Judic.* XXI. 1 *et seqq.* Elle est nommée ailleurs *Mesphé* (*Jos.* XVIII. 27), et *Masphath*. 1 *Reg.* VII. 5 *et seqq.* N. Sanson la nomme *Masphé* et *Masphat*. Ter. Ste M.

Masphath, ville de la tribu de Benjamin. 1 *Reg.* VII. 5 *et seqq.* C'est la même que *Maspha*. 1 *Reg.* X. 17. Voyez l'article précédent.

Masphé, ville de la tribu de Gad. *Jos.* XIII. 26. N. Sanson la nomme sur sa carte *Maspha*, *Masépha*. Ter. Ste M.

Masreca, paroît être une ville de l'Idumée. *Gen.* XXXIV. 36.

Massa, fils d'Ismaël, dont les descendans s'établirent dans l'Arabie. *Gen.* XXV. 14. Part. Ter.

Matthana, lieu situé près du torrent d'Arnon, au delà du Jourdain. *Num.* XXI. 18. N. Sanson le nomme *Mathana*. On trouve dans la Vulgate *Mathanites*, qui paroît désigner un homme de ce lieu. 1 *Par.* XI. 43. Chan. XLII Dem. Ter. Ste M.

Méchérathites, habitans d'un lieu inconnu. 1 *Par.* XI. 36.

Mechmas, lieu occupé par les enfans de Benjamin au retour de la captivité. *Neh.* XI. 31. Ce paroît être le même lieu que *Machmas* au nord de Gabaa. 1 *Reg.* XIII. 5. XIV. 5. Voyez *Machmas*. Ter. Ste M.

Médaba, ville de la tribu de Ruben. *Jos.* XIII. 9. 16. Elle est nommée ailleurs *Madaba.* 1 *Mach.* IX. 36. Ter. Ste M.

Meddin, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 61. Ter. Ste M.

Médémena, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 31. *Isai.* X. 31. Elle semble être la même que *Beth-marchaboth*, ville cédée à la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 5. 1 *Par.* IV. 31. Ter. Ste M.

Médéna. Dans la Vulgate du livre d'Esdras, on lit *in Medena provincia* : le texte original peut signifier *in Medorum provincia ;* et N. Sanson suppose qu'originairement on a dû lire ainsi. Cette expression ne désigne que la Médie, dont nous allons parler.

Médie, grande province d'Asie, dont Ecbatane étoit la capitale, et dans laquelle régna Arphaxad qui paroît être celui que les auteurs profanes nomment Phraortes. *Judith.* I. 1. Darius ou Cyaxares II, qui succéda à Balthasar sur le trône de Babylone, étoit aussi roi des Mèdes. *Dan.* V. 30. 31. Il eut pour successeur Cyrus, sous qui furent réunis les trois empires des Babyloniens, des Mèdes et des Perses. Au 1er livre des Macchabées (VIII. 8), on soupçonne qu'au lieu des *Mèdes*, il faudroit lire les *Mysiens.* Emp. Pers.

Méjarcon, ville de la tribu de Dan. *Jos.* XIX. 46. Elle est nommée sur la carte *Majarcon.* Ter. Ste M.

Mélite, île où saint Paul aborda dans son naufrage : on croit que c'est *Malte. Act.* XXVIII. 1. Voyez *Malte.*

Mello, nom que la Vulgate donne comme un nom de ville, *la ville de Mello*, et qu'elle suppose être près de Sichem (*Judic.* IX. 6. 20), d'où N. Sanson lui fixe sa position à une distance cependant assez éloignée de Sichem. Ter. Ste M. Mais l'hébreu lit *la maison de Mello ;* ce que quelques-uns entendent de la maison de ville de Sichem; d'autres, de quelque quartier de cette ville; d'autres, de la famille de quelque habitant distingué; et D. Calmet préfère ce dernier sentiment.

Mello. Sous ce nom étoit aussi désigné un quartier de la ville de Jérusalem (2 *Reg.* V. 9); mais il n'a pu trouver place sur les cartes. Il y avoit là un palais, d'où l'on montoit au temple par la chaussée de Sella. 4 *Reg.* XII. 20.

Mélothe, ville qui semble être dans la Cilicie. N. Sanson pense que c'est *Mallo. Judith.* II. 13. Emp. Pers.

Memphis, l'une des principales villes de l'Egypte, sur le bord occidental du Nil au sud du Delta. Il est fait mention dans plusieurs textes des prophètes. *Isai.* XIX. 13, *etc.* Emp. Pers.

Menni, région nommée seulement une fois dans Jérémie, LI. 27. On croit que c'est la province Miniade, qui a donné son nom à l'Arménie. Ce nom se trouve joint à *Ararat ;* et comme N. Sanson explique celui-ci par l'Arménie, il ne sait plus que penser de Menni, et ne lui assigne aucune position.

Mennith, ville du pays de Galaad. *Judic.* XI. 33. Ter. Ste M.

Méphaath, ville de la tribu de Ruben (*Jos* XIII. 18), cédée aux lévites. *Jos.* XXI. 36. Elle est nommée ailleurs *Mephaat.* 1 *Par.* VI. 79. Ter. Ste M.

Mer Méditerrannée ou *Occidentale*, est nommée dans les livres saints *grande mer* (*Num.* XXXIV. 5), ou *Mer occidentale* (*Deut.* XI. 4), ou simplement *Mer. Jos.* XI. 2. Ce n'est que chez les auteurs profanes qu'elle est nommée *Méditerranée.* Part. Ter.

Mer orientale, nommée seulement par Joël (II. 20), qui la met en opposition avec la *mer postérieure* ou la plus reculée à l'occident. Il paroît que cette prophétie regarde selon la lettre la défaite de Nériglissor du côté du golfe Persique à l'orient, et celle de Labynit ou Balthasar et de l'armée de Crésus du côté de la mer Egée à l'occident. Emp. Pers.

Mer Rouge, au midi de la terre de Chanaan, célèbre par le passage des Israélites au travers de ses eaux. *Exod.* XIV. 2 *et seqq.* Elle est toujours nom-

mée dans l'hébreu *Mer de Suph*, c'est-à-dire *de jonc* ou *de mousse*, à cause de la grande quantité de mousse de mer que l'on trouve dans son fond et sur ses bords. Les Septante et la Vulgate la nomment toujours *mer Rouge*, Saint Paul lui donne le même nom. *Heb.* XI. 29. Ce nom paroît venir de l'Idumée qui en étoit voisine, et qui est appelée en hébreu *Edom*, qui signifie *roux* ou *rouge*. Chan.

Mer Morte, ou *lac Asphaltite*, où se jettoit le Jourdain, et qui étendit ses eaux sur les ruines des villes de la Pentapole. Elle est nommée *Mer salée* (*Gen.* XIV. 3), ou *Mer du désert. Deut.* III. 17. Ce n'est que chez l'historien Josèphe et chez les écrivains profanes qu'elle est nommée *mer Morte* ou *lac Asphaltite*, c'est-à-dire *lac de bitume*. Ter. Ste M.

Mer de Galilée, ou *de Tibériade*, ou *lac de Génésareth*, dans la province de Galilée, près de la ville de Tibériade, que l'on croit être la même que *Cénereth*, qui avoit autrefois donné son nom à ce lac, nommé dans l'Ancien-Testament *mer de Cénereth*, ou *Céneroth. Jos.* XII. 3. C'est dans le Nouveau-Testament qu'elle est nommée *mer de Galilée* (*Matt.* IV. 18), ou *lac de Génésareth* (*Luc.* V. 1), ou *mer de Tibériade* (*Joan.* VI. 1, XXI. 1.) Ter. Ste S.

Mer de Jazer, lac qui se trouvoit dans la tribu de Gad près la ville de Jazer. *Jérém.* XLVIII. 32. Ter. Ste M.

Mer de Cilicie et de Pamphylie, entre l'île de Chypre et le continent des provinces de Cilicie et de Pamphylie. *Act.* XXVII. 5. Voy. Ap.

Mer Adriatique. Sous ce nom saint Luc renferme cette partie de la mer Méditerranée qui s'étend depuis la Grèce jusqu'à la Sicile, et dans laquelle saint Paul essuya cette tempête qui le fit aborder à *Mélite* que l'on croit être Malte. *Act.* XXVII. 27. Voy. Ap.

Mérala, lieu situé dans la tribu de Zabulon. *Jos.* XIX. 11. N. Sanson suppose que c'est celui qui est nommé *Méroth* par l'historien Josèphe. Ter. Ste S.

Mérom. Josué fait mention des eaux de Mérom que plusieurs croient être le lac Séméchon. *Jos.* XI. 5. N. Sanson le marque ainsi dans sa table et sur sa carte. C'est le nom que lui donne l'historien Josèphe. D. Calmet, supposant que ce lieu est le même que *Meromé* dans le cantique de Debbora (*Judic.* V. 18), en conclut que ce lieu est différent du lac Séméchon, et pouvoit être situé vers Mageddo. Ter. Ste S.

Meromé, lieu où se livra la bataille contre Sisara. *Judic.* V. 18.

Méroz; on ne sait où étoit *la terre de Méroz. Judic.* V. 23. Quelques-uns croient que ce pourroit être le même lieu que *Mérom* ou *Méromé*, dont on vient de parler.

Mertha, ville d'Arabie, dont parle Baruch, III. 23.

Mes, fils d'Aram, dont les descendans se répandirent dans les pays situés au delà de l'Euphrate. *Gen.* X. 23. Il est nommé ailleurs *Mosoch*. 1 *Par.* I. 17. Part. Ter.

Mésopotamie, province d'Asie, dont le nom même signifie, en grec, *région située entre deux fleuves*, parce qu'elle étoit entre le Tigre et l'Euphrate. Elle est appelée en hébreu *Aram-Naharaïm*, ou *Aram des deux fleuves*, parce qu'apparemment elle fut d'abord habitée par les descendans d'Aram fils de Sem. *Gen.* XXIV. 10. Elle est nommée en cette langue *Padan-Aram*, ou *campagne d'Aram*, ce que la Vulgate exprime par *Mésopotamie de Syrie*, parce que le nom d'*Aram* désignoit aussi en hébreu les Syriens descendans d'Aram, qui se répandirent ainsi dans la Syrie et dans la Mesopotamie, c'est-à-dire en deçà et au delà de l'Euphrate. *Gen.* XXVIII. 5. Le nom de *Mésopotamie* se trouve dans le texte du livre des Actes, VII. 2. Part. Ter.

Mesphé, ville de la tribu de Benjamin (*Jos.* XVIII. 27), nommée ailleurs *Maspha. Judic.* XXI. 1 *et seqq.* N. Sanson la nomme *Masphé*. Ter. Ste M.

Mesraïm, fils de Cham, dont les descendans peuplèrent l'Egypte, qui de

là fut appelée *Mesraïm*, *Gen.* x. 6 : c'est le nom que lui donne toujours le texte hébreu. Part. Ter.

Messa, lieu qui servoit de limite au partage des enfans de Jectan, qui s'étendirent *depuis Messa jusqu'au mont de Séphar à l'orient. Gen.* x. 30. N. Sanson établit ce partage dans l'Arabie-Heureusé, où il distingue *Musa* et *Saphar.* D. Calmet suppose que *Massa* est le mont Masius dans la Mésopotamie, et *Séphar* les monts Sapires chez les Mèdes. Par. Part. Ter.

Messal, ville de la tribu d'Aser (*Jos.* xix. 26), nommée ailleurs *Masal*, ville lévitique. *Jos.* xxi. 30. 1 *Par.* vi. 74. Ter. Ste S.

Methca, vingt-cinquième station des Israélites dans le désert. *Num.* xxxiii. 28. XLII Dem.

Milet, ville maritime de l'Asie mineure dans la province de Carie. *Act.* xx. 15. Voy. Ap.

Misor, désert ou solitude où étoit située Bosor, ville de refuge, dans la tribu de Ruben. *Jos.* xxi. 36. Ter. Ste M.

Misphat, fontaine. Voyez *fontaine de Misphat.*

Mitilène, ville située dans l'île de Lesbos, par laquelle passa saint Paul. *Act.* xx. 14. N. Sanson la nomme *Mytilène.* Voy. Ap.

Moab, né de l'inceste de la fille aînée de Lot avec son père, de qui sont sortis les Moabites qui habitèrent à l'orient du partage de Ruben. *Gen.* xix. 37. Chan. Ter. Ste M.

Mochona, ville de la tribu de Juda, dont il n'est parlé que dans Néhémias, xi. 28.

Modin, montagne sur laquelle étoit située une ville du même nom, qui fut la patrie des Machabées. 1 *Mach.* ii. 1 *et seqq.* N. Sanson la met dans la tribu de Dan, sans rendre raison de cette position. Il paroît que N. Sanson a suivi Andrichonius. Mais celui-ci, qui la met dans la tribu de Dan, dit cependant qu'elle étoit dans les montagnes de Juda ; ce qui paroît venir de l'historien Josèphe, qui la met dans la Judée. Eusèbe et saint Jérôme disent qu'elle étoit près de Diospolis, et ils ont été suivis par d'Anville. Ter. Ste M.

Molada, ville de la tribu de Juda (*Jos.* xv. 26), cédée à la tribu de Siméon. *Jos.* xix. 2. 1 *Par.* iv. 28. Ter. Ste M.

Molathi, que la Vulgate exprime comme un nom de ville, 2 *Reg.* xxi. 8, est plutôt en hébreu un nom patronymique que la Vulgate même rend par *Molathites.* 1 *Reg.* xviii. 19. N. Sanson suppose que c'est la même que *Molada* dont on vient de parler ; mais en hébreu il y a bien de la différence entre מולדה, *Molada*, et מחלה, *Mola* ou *Méhola*, d'où vient *Molathi* ou *Molahites.* Elle seroit plutôt la même qu'*Abel-Méhula*, dont le nom s'écrit en hébreu אבל מחולה, *Judic.* vii. 23, dans la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. Ter. Ste M.

Mont d'Abdias ; c'est le nom que N. Sanson donne à la montagne où Abdias, officier d'Achab, cacha cent prophètes pour les dérober à la fureur de Jézabel. 3 *Reg.* xviii. 4. Ter. Ste M.

Mont de Jésus Christ ; nom que N. Sanson donne à la montagne sur laquelle Jésus-Christ offroit ses prières à son Père, et choisit ses apôtres près de Capharnaüm. *Marc.* iii. 13. Roy. Hér.

Mont de la Tentation ; nom que N. Sanson donne à la montagne sur laquelle Jésus-Christ fut transporté par le démon, et qu'il suppose être près de Jéricho vers le nord. *Matt.* iv. 8. Roy. Hér.

Monts Abarim et autres. Voyez à leurs noms particuliers.

Montagne de Nephthali, sur laquelle étoit Ciclès, ville de refuge dans la tribu de Nephthali. *Josué.* xx. 7.

Montagnes des Amorrhéens : il paroît qu'elles étoient à l'orient du Jour-

dain au nord de la mer Morte, dans le pays occupé par Séhon, roi des Amorrhéens; et s'étendant de là jusqu'aux frontières méridionales du pays de Chanaan. *Deut.* I. 7 *et seqq.*

Montagnes d'Ephraïm : elles étoient sur les frontières d'Ephraïm et de Benjamin, en sorte qu'elles séparoient le royaume de Juda d'avec le royaume d'Israël. 2 *Para*. XIX. 4.

Montagnes de Judée, que l'on suppose être près de la ville d'Hébron, et dont saint Luc parle à l'occasion de Zacharie, père de saint Jean-Baptiste. *Luc.* I. 39. 65. Roy. Hér. Ter. Ste M.

Montée d'Acrabim, ou *des Scorpions*, située sur les frontières méridionales de la Terre-Sainte. *Num.* XXXIV. 4. *Jos.* XV. 3. Ter. Ste M.

Montée d'Adommin, ou élévation qui se trouvoit sur les frontières des tribus de Juda et de Benjamin. *Jos.* XV. 7. XVIII. 18. Ter. Ste M.

Montée de Luith, dans le partage de Ruben, occupé par les Moabites. *Isai.* XV. 5. *Jerem.* XLVIII. 5. On la nomme sur la carte *colline de Luith*. Ter. Ste M.

Morasthi, que la Vulgate exprime comme un nom de ville (*Jerem.* XXVI. 18), d'où N. Sanson lui donne sa position. Mais en hébreu c'est plutôt un nom patronymique que la Vulgate même rend par *Morasthithes* (*Mich.* I. 1), et qui peut venir de *Marésa*, ville de la tribu de Juda, comme le pense D. Calmet. *Jos.* XV. 44. Ter. Ste M.

Moria, montagne sur laquelle fut bâti le temple du Seigneur. 2 *Par.* III. 1.

Mosel, ou, selon l'hébreu, *Mausal* ou *Mausol* : ce nom désigneroit peut-être la Carie, dont les peuples furent appelés *Mausoliens*. *Ezech.* XXVII. 19.

Moséra ou *Moséroth*, vingt-septième station des Israélites dans le désert. *Deut.* XXXIII. 30. *Deut.* X. 6. XLII Dem.

Mosoch, fils de Japheth, dont on place les descendans dans la Moscovie. D. Calmet pense que les peuples désignés sous ce nom dans Ezéchiel (XXVII. 13) sont les Cappadociens ou les Mosques. *Gen.* X. 2. Part. Ter.

Mynde, ville maritime de l'Asie mineure dans la province de Carie, entre Milet et Halicarnasse. 1 *Mach.* XV. 23.

Myre, ville de Lycie, ainsi nommée dans le grec du livre des Actes, XXVII. 5. La Vulgate la nomme *Lystre* : ce qui paroît être une faute de copiste, parce que Lystre étoit dans la Lycaonie. Voy. Ap.

Mysie, province de l'Asie mineure, par laquelle passa saint Paul. *Act.* XVI. 7. Voy. Ap.

N

Naalol, ville de la tribu de Zabulon. *Jos.* XIX. 15. N. Sanson, joignant ensemble deux noms qui sont cependant bien distingués dans le texte, la suppose nommée *Cateth-Naalol*; sur sa carte il la nomme *Cateth-Nahalol*, et lui donne la marque de lévitique; ce qui vient de ce que, dans sa table, il confond *Cateth* avec *Cartha* qui étoit ville lévitique, *Jos.* XXI. 34, et qu'il suppose être la même que *Cétron*, jointe ailleurs avec *Naalol*. *Judic.* I. 30. Mais sur sa carte il les distingue, attribuant ainsi faussement à *Cateth* cette marque de lévitique qui n'appartient qu'à *Cartha*. Voyez *Cateth* et *Cartha*. Ter. Ste S.

Naama, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 41. Ter. Ste M.

Naamath, patrie de Sophar, l'un des amis de Job. *Job.* II. 11. On ignore la position de ce lieu, que l'on suppose être dans l'Arabie, parce que la terre de Hus, patrie de Job, paroît être dans l'Idumée. Mais on trouve sur la carte de N. Sanson dans le partage de la tribu de Manassé au delà du Jourdain, la patrie des trois amis de Job. Ter. Ste S.

Naaratha, ville de la tribu d'Ephraïm. *Jos.* XVI. 7. N. Sanson lui donne

sur sa carte un second nom qui paroît être *Noaran*. Eusèbe dit qu'on l'appeloit de son temps *Norath*. Ter. Ste M.

Naas, ville dont la position est inconnue. 1 *Par.* IV. 12.

Naasson, ville de la tribu de Nephthali. *Tob.* I. 1. N. Sanson la met au midi de *Hammoth-Dor*. Ter. Ste S.

Nabaioth, fils aîné d'Ismaël (*Gen.* XXV. 13), dont les descendans, nommés *Nabathéens* ou *Nabuthéens*, se répandirent dans l'Arabie. Part. Ter. Ste M.

Nabo, ville de la tribu de Ruben (*Num.* XXXII. 38), aussi nommée *Nébo*. *Ibid.* ℣ 3. Il y avoit aussi dans cette région une montagne nommée *Nébo*. *Deut.* XXXII. 47. N. Sanson marque cette montagne, mais omet la ville. Ter. Ste M.

Nabuthéens, les mêmes que les *Nabathéens*, descendans de Nabaïroth, fils aîné d'Ismaël. 1 *Mach.* V. 25. et IX. 35.

Nachor, frère d'Abraham, étant venu s'établir à Haran, où Tharé leur père mourut, *la ville de Nachor* est Haran. *Gen.* XXIV. 10.

Nahaliel, lieu situé près du torrent d'Arnon au delà du Jourdain. *Num.* XXI. 19. Chan.

Naïm, ville de Galilée, qui n'est nommée que dans l'Evangile. *Luc.* VII. 11. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Naïoth, lieu qui devoit être près de Ramatha dans la tribu d'Ephraïm. 1 *Reg.* XIX. 19. Cependant N. Sanson met une assez grande distance entre ces deux endroits. Ter. Ste M.

Naphis, fils d'Ismaël, dont les descendans se répandirent dans l'Arabie. *Gen.* XXV. 15. et 1 *Par.* V. 19. Part. Ter.

Naples, appelée en grec et en latin *Neapolis*, ville de Macédoine, où saint Paul passa. *Act.* XVI. 11. Voy. Ap.

Nazareth, ville de Galilée, où résidoit la sainte Vierge, et où Jésus-Christ passa les premières années de sa vie. *Luc.* I. 26. 51. II. *Matt.* II. 23. Ter. Ste. Roy. Hér.

Neapolis. Voyez Naples.

Nébo, montagne dans la terre de Moab vis-à-vis de Jéricho : son sommet étoit appelé *Phasga*. *Deut.* XXXII. 49. et XXXIV. 1. Elle faisoit partie des monts Abarim.

Nebo, ville de la tribu de Ruben. *Num.* XXXII. 3. Elle est aussi nommée *Nabo*. *Num.* XXXII. 38. Voyez *Nabo*.

Nebsan, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 62. Ter. Ste M.

Néceb, ville de la tribu de Nephthali, aussi nommée *Adami*. *Jos.* XIX. 33. Ter. Ste S.

Néhélam, nom de lieu inconnu dont il est fait mention dans Jérémie, XXIX. 24. 32.

Néhel-Escol, ou *Torrent de la grappe*, nom qui fut donné au torrent où les espions de Josué coupèrent la grappe de raisin qu'ils apportèrent aux Israélites ; le texte insinue que ce torrent devoit être au midi d'Hébron. *Num.* XIII. 24 et 25. Cependant N. Sanson le met au nord, et le fait décharger du côté de la Méditerranée.

Néhiel, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 27. Ter. Ste S.

Nemra, ville de la tribu de Gad (*Num.* XXII. 3), aussi nommée *Beth-nemra*. *Ibid.* ℣ 36. *Jos.* XIII. 27. C'est sous ce dernier nom que N. Sanson la marque. Ter. Ste M.

Nemrim, ou *Eaux de Nemrim*, lieu ainsi nommé dans le pays occupé par les Moabites à l'orient de la mer Morte. *Isai.* XV. 6. *Jerem.* XLVIII. 34. Ter. Ste M.

Néphath-Dor, ou canton des environs de Dor. 3 *Reg.* IV. 11. C'est ce que la Vulgate appelle ailleurs *la région* ou *la province de Dor*, près de la mer

Méditerranée (*Jos.* XI. 2. XII. 3), et dont, selon l'hébreu, la troisième partie fut donnée à la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Jos.* XVII. 11. Voyez *Nophet*. N. Sanson ne fait mention que de *Dor* et de *Nophet*. Ter S. S.

Néphi ou *Nephtar*, noms qui furent donnés au lieu où le feu sacré avoit été caché au temps de la captivité de Babylone, et où il fut trouvé par Néhémias. 2 *Mach.* I. 36,

Nephthali, tribu qui eut son partage au nord de la Terre-Sainte du côté du Jourdain. *Jos.* XIX. 32 *et seqq.*

Nephthali, que l'on suppose être le nom de la patrie de Tobie. *Tob.* 1. 1. N. Sanson la suppose placée sur les frontières méridionales de la tribu de Nephthali. D. Calmet pense que c'est la même que *Cedès*, qui est nommée *Cedès de Nephthali*, et qu'il suppose être la capitale de cette tribu. Ter. Ste S.

Nephtuim, fils de Mesraim, dont les descendans se répandirent vers l'Ethiopie. *Gen.* x. 13. Part. Ter.

Nephtoa, selon l'hébreu *Nephthoa*, source qui se trouvoit sur les frontières de Juda et de Benjamin. *Jos.* XV. 9. XVIII. 15. Ter. Ste M.

Nésib, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 43. Ter. Ste M.

Nétophathi, ville que l'on suppose être dans la tribu de Juda. 2 *Reg.* XXIII. 28 *et alibi*. On trouve aussi dans la Vulgate *Nétophati*. *Jerem.* XL. 8. Il paroît que c'est le même lieu que *Nétupha* qui suit. Ter. Ste M.

Nétupha, lieu qui se trouve nommé dans Esdras (II. 22), et dans Néhémias, VII. 26. Il paroît que c'est celui qui se trouve nommé ailleurs *Nétophati*, ou *Nétophathi*. Voyez l'article précédent.

Nicopolis, ville d'Epire, sur le golfe d'Ambracie : saint Jérôme et la plupart des critiques modernes pensent que c'est celle dont l'apôtre saint Paul parle dans son épître à Tite, III. 12. Le golfe d'Ambracie est au midi de la mer Adriatique. Voy. Ap.

Nil, fleuve d'Egypte dont il est souvent parlé dans l'Ecriture, mais qui néanmoins ne se trouve nommé qu'une seule fois dans la Vulgate, *Isai.* XXIII. 3; où l'hébreu le nomme *Sichor*. Il est appelé ailleurs *le fleuve d'Egypte* (*Gen.* XV. 18), ou simplement *le fleuve*. *Exod.* I. 22.

Ninive, capitale de l'Assyrie, l'une des plus anciennes villes du monde : Nemrod en fut le premier fondateur. *Gen.* X. 11. Par. Part. Ter. Emp. Pers.

No, dans le texte hébreu des prophètes, est une des principales villes d'Egypte. Elle est toujours nommée *Alexandrie* dans la Vulgate. *Jerem.* XLVI. 25. *Ezech.* XXX. 14. 15. 16. *Nahum.* III. 8. Dans quelques-uns de ces textes, elle se trouve appelée dans l'hébreu *No-Ammon*, expression qui peut signifier *demeure* ou *habitation d'Ammon*, ce qui donne lieu de penser que c'est celle qui fut appelée par les Grecs *Diospolis*, c'est-à-dire *ville de Jupiter* : car *Ammon* étoit le Jupiter des Egyptiens. Les Septante l'ont exprimée par *Diospolis* dans Ezéchiel (XXX. 14 *et* 16.) Au ỳ 15, ils ont mis *Memphis*; mais c'est vraisemblablement parce qu'au lieu de l'hébreu נא, ils ont lu נף, qui en effet se prend pour *Memphis*.

Noa, ville de la tribu de Zabulon. *Jos.* XIX. 13. Ter. Ste M.

Nob ou *Nobé*, ville sacerdotale de la tribu de Benjamin. 1 *Reg.* XXI. 1 *et seqq.* *Neh.* XI. 32. Elle paroît être la même qu'*Anathoth*, ville sacerdotale de la même tribu. *Jos.* XXI. 18. *et* 1 *Par.* VI. 60. *Neh.* XI. 32. Voyez *Anathoth*. Ter. Ste M.

Nohé, ville de la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain, autrefois appelée *Canath*. Voyez *Canath*.

Nohab, paroît être le nom d'un peuple de l'Arabie, ainsi que *Naphis* auquel il est joint. 1 *Par.* V. 19.

Nophé, ville des Moabites. *Num.* XXI. 30. D. Calmet pense que ce pourroit être la même que *Nabo*, qui échut à la tribu de Ruben. Voyez *Nabo*.

Nopheth, nommée dans la Vulgate comme une ville (*Jos.* XVII. 11), étoit plutôt, selon l'hébreu, une région ou canton, nommée ailleurs *Néphath-Dor* (3 *Reg.* IV. 11), ou *province de Dor. Jos.* XI. 2. XII. 23. Voyez *Néphath-Dor.* N. Sanson la suppose vide, et lui assigne sa position. Ter. Ste S.

Noran, ville de la tribu d'Ephraïm. 1 *Par.* VII. 28.

O

Oboth, trente-septième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXI. 10. XXXIII. 43. Chan. XLII Dem.

Odollam, nom d'une caverne où David se retira (1 *Reg.* XXII. 2 *Reg.* XXIII. 13. 1 *Par.* XI. 15), et qui étoit apparemment près de la ville du même nom dans la tribu de Juda. 2 *Par.* XI. 7. *Neh.* XI. 30. Cette ville paroît être le même qu'*Odullam*, ville royale des Chananéens (*Jos.* XII. 15), ou *Odullam*, ville de la tribu de Juda (*Jos.* XV. 35), que N. Sanson suppose être nommée *Odullam-Socho.* Voyez *Odullam.* Ter. Ste M.

Odullam, ville royale des Chananéens (*Jos.* XII. 15), qui paroît être la même qu'*Odollam* dont on vient de parler. Ter. Ste M.

Olon, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 51. Elle est nommée ailleurs *Holon*, ville sacerdotale (*Jos.* XXI. 15), ou *Hélon.* 1 *Par.* VI. 58. Ter. Ste M.

Ono, ville de la tribu de Benjamin, dans la vallée des Ouvriers. 1 *Par.* VIII. 12. *Neh.* XI. 35. Ter. Ste M.

Ophaz, lieu d'où l'on tiroit de l'or. *Jerem.* X. 9. N. Sanson suppose que c'est le même lieu qu'*Ophir* dont on va parler. D. Calmet pense que ce lieu tire plutôt son nom du fleuve Phasis ou Phison, d'où l'on tiroit aussi de l'or. *Gen.* II. 11.

Ophel; selon l'historien Josèphe, c'étoit une grande tour dans les murs de Jérusalem, près du portique oriental du temple. 2 *Par.* XXVII. 3.

Opher, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 17. N. Sanson la suppose la même qu'*Ophéra* dans la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 23. Mais il y a de la différence dans l'hébreu entre חפר, *Opher*, et עפרה, *Ophera.* Le nom de cette ville royale ressemble mieux à חפר *Opher* dans la tribu de Zabulon, d'où prenoit son nom la ville de *Geth en Opher*, ou *Geth-Hépher. Jos.* XIX. 13. 4. *Reg.* XIV. 25.

Opher, lieu situé dans la tribu de Zabulon, d'où prenoit son nom la ville de *Geth en Opher* (4 *Reg.* XIV. 25), appelée ailleurs *Geth-hépher. Jos.* XIX. 13. Voyez l'article précédent. Ter. Ste S.

Ophéra, ville de la tribu de Benjamin (*Jos.* XVIII. 23), que N. Sanson suppose être la même qu'*Opher*, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 17. Voyez *Opher.* Ter. Ste M.

Ophir, fils de Jectan, dont les descendans sont placés par D. Calmet dans l'Arménie (*Gen.* X. 29), et par N. Sanson dans l'Arabie. Part. Ter.

Ophir, lieu de commerce d'où Salomon tiroit de grandes richesses par ses flottes. 3 *Reg.* IX. 28. X. 11. On est très-incertain de la position de ce lieu, qui vraisemblablement reçut son nom des descendans d'Ophir fils de Jectan. Voyez l'article précédent.

Ophni, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 24. Ter. Ste M.

Oronaïm, ville du partage de Ruben occupée par les Moabites. *Isai.* XV. 5. *Jerem.* XLVIII. 3. 5. Il paroît que ce sont ses habitans qui sont nommés *Horonites. Neh.* II. 1. N. Sanson la place au pied du mont Phogor au nord. Ter. Ste M.

Orthosias, ville maritime de la Phénicie, où Tryphon, général des Syriens, se retira. 1 *Mach.* XV. 37. Syr.

Ozensara, ville de la tribu d'Ephraïm. 1 *Par.* VII. 24. Ter. Ste M.

P

Palestine, ou *terre des Philistins* dans le style des livres saints, c'est le pays maritime occupé par les cinq satrapies ou gouvernemens des Philistins. *Gen.* XXI. 33, etc. Dans la suite on a étendu le nom de *Palestine* à toute la Judée, c'est-à-dire à toute l'ancienne terre de Chanaan.

Palmier de Debbora, lieu où la prophétesse Debbora jugeoit Israël : ce lieu étoit situé entre Rama et Béthel, dans les montagnes d'Ephraïm. *Judic.* IV. 5. Ter. Ste M.

Palmyre, ville de Syrie, nommée en hébreu *Thamar*, qui signifie *palmier*. 3 *Reg.* IX. 18. 2 *Par.* VIII. 4. Emp. Pers.

Pamphylie, région maritime de l'Asie mineure, où saint Paul passa. *Act.* XIII. 13. Voy. Ap.

Paphos, ville de l'île de Chypre, où saint Paul convertit le proconsul Paul. *Act.* XIII. 6. Voy. Ap.

Paradis terrestre, nommé en hébreu *Jardin d'Eden*. Voyez *Eden*.

Parthes, proprement dits, étoient les peuples qui habitoient la Parthie, la Médie et les autres provinces septentrionales de la Perse. *Act.* II. 9.

Patare, ville maritime de Lycie, où saint Paul passa. *Act.* XXI. 1. Voy. Ap.

Pathmos, île de la mer Egée, où saint Jean écrivit son Apocalypse. *Apoc.* I. 9. Elle est entre Samos et Cos. Voy. Ap.

Péluse, ville d'Egypte, nommée en hébreu *Sin*, qui signifie de la boue ou du limon : ce qui revient assez à la dénomination de *Pélusium* en grec. *Ezech.* XXX. 15. Emp. Pers.

Pentapole, région des cinq villes qui furent consumées par le feu du ciel, et submergées sous les eaux de la mer Morte. Ce nom ne se trouve qu'une fois dans l'Ecriture. *Sap.* X. 6. Chan.

Pergame, ville de l'Asie mineure, dont l'Eglise est une des sept auxquelles saint Jean écrivit. On regarde communément cette ville comme capitale de la Troade. *Apoc.* I. 11. Voy. Ap.

Perge, ville de Pamphylie, où saint Paul annonça l'Evangile. *Act.* XIII. 13. Voy. Ap.

Perse, vaste province d'Asie, d'où sortit le grand Cyrus, qui réunit sous sa domination trois peuples puissans, les Babyloniens, les Mèdes et les Perses, dont la réunion forma le fameux empire des Perses. *Esdr.* I. 1.

Persépolis, ville de Perse, célèbre au temps de Cyrus, et brûlée par Alexandre. Mais au IIe livre des Machabées (IX. 2), sous le nom de *Persépolis*, ou ville des Perses, il paroît qu'on a désigné plutôt celle que l'auteur du Ier livre (VI. 1), nomme *Elymaïs*, ou ville des Elamites. Les Perses avoient été autrefois compris sous le nom d'*Elamites*, et par cette raison il est possible que l'on ait confondu *Elymaïs* avec *Persépolis*. Elymaïs étoit la capitale de l'Elymaïde, qui étoit devenue une province de l'empire des Perses. Emp. Pers.

Pétra, ville capitale de l'Arabie-Pétrée. Quelques-uns croient qu'il en est parlé dans Isaïe. XVI. 1. et XLII. 11. N. Sanson ne parle point de ces deux textes ; mais dans sa table il semble confondre cette ville avec un autre lieu dont nous allons parler. Cependant sur ses cartes il les distingue.

Pétra, lieu situé sur les frontières de Chanaan près de la montée du Scorpion. *Judic.* I. 36. C'est le lieu qui fut nommé dans la suite *Jectéhel*. 4 *Reg.* XIV. 7. 2 *Par.* XXV. 12. Le nom de *Petra* exprime en latin le nom hébreu *Sela*, qui signifie *rocher* ; et la carte nomme ce lieu *Rocher de Jectéhel*. Ter. Ste M.

Pétra ou *Pierre du désert*. Voyez *Pierre du désert*.

Phalonite, au 1er livre des Paral. (xi. 27), est le même lieu que *Phaltite*. *Reg.* xxiii. 26. Mais on ignore sa position.

Phaltite, le même que *Phalonite*. Voyez l'article précédent.

Phanuel, lieu situé près du torrent de Jacob, où Jacob lutta avec l'ange. *Gen.* xxxii. 30. Il y eut depuis en cet endroit une ville du même nom. *Judic.* viii. 8. Ter. Ste S.

Phara, ou, selon le grec, *Pharathon* (1 *Mach.* ix. 50), paroît être le même lieu que *Pharathon*, dont il sera parlé plus bas. Voyez *Pharathon*.

Pharan, désert au nord du mont Sinaï; les Israélites y entrèrent en sortant de Sinaï. *Num.* x. 12, et là se trouvoit la station des Sépulcres de concupiscence. *Num.* xi. 34. xxxiii. 16. Chan. XLII Dem.

Pharan, désert au midi de la terre de Chanaan où se trouvoit Cadès-Barné. *Num.* xiii. 1. 27. N. Sanson le confond avec celui dont on vient de parler : cependant le texte sacré paroît le distinguer, puisqu'il dit que les Israélites vinrent de Sinaï *au désert de Pharan;* du désert de Pharan, à *Haseroth;* et de Haseroth, *au désert de Pharan*, où étoit Cadès. *Num.* x. 12. xi. 34. xiii. 1. 27. Le désert de Pharan, au midi de la terre de Chanaan, paroît être celui dont il est parlé dans la Genèse, xiv. 6. Chan. XLII Dem.

Pharan, lieu qui paroît être situé dans le désert au delà du Jourdain, vers l'endroit où Moïse prononça son dernier discours. *Deut.* i. 1.

Pharathon, lieu situé dans la tribu d'Ephraïm. *Judic.* xii. 15. Ter. Ste M.

Pharphar et *Abana*, fleuves de Damas, apparemment deux branches du fleuve Chrysorrhoas qui arrosoit cette ville. 4 *Reg.* v. 12. Syr.

Pharurim : il paroît que ce nom désigne un lieu proche du temple. 4 *Reg.* xxiii. 11.

Phasélide, ville maritime sur les côtes de Pamphylie. 1 *Mach.* xv. 25. Emp. Pers.

Phasga, sommet de la montagne de Nébo, qui étoit située dans le partage de Ruben, autrefois occupé par les Moabites. *Num.* xxi. 20. xxiii. 14. *Deut.* iii. 17. 27. Ter. Ste M.

Phaturès, canton de la haute Egypte. *Jerem.* xliv. 1. *Ezech.* xxix. 14. xxx. 14. Il paroît être le même que *Phétros*. *Isai.* xi. 11. N. Sanson et D. Calmet supposent qu'il tiroit son nom des descendans de Phétrus ou Phétrusim, l'un des fils de Mesraïm. *Gen.* x. 14. Part. Ter.

Phaü, ville d'Idumée *Gen.* xxxvi. 39. et 1 *Par.* i. 50.

Phélonite, au 1er livre des Paralip. xi. 36, paroît être la même que *Gélonite*, 2 *Reg.* xxiii. 34. Voyez *Gélo*.

Phénice, port de l'île de Crète, dont il est parlé dans le voyage de saint Paul à Rome. *Act.* xxvii. 12. Voy. Ap.

Phénicie, province de Syrie au nord de la Terre-Sainte. L'écriture ne la nomme pas, mais elle parle souvent de Tyr et de Sidon qui en étaient les principales villes. Ter. Ste S.

Phérézéens, peuples chananéens qui n'avoient point de demeure fixe, et qui pour cela étoient ainsi appelés d'un nom qui signifie en hébreu des hommes champêtres. *Gen.* xiii. 7. xv. 20 *et alibi*. Sur la carte on les suppose répandus principalement à l'occident du lac de Génésareth. Chan.

Phesdomim, lieu où les Philistins s'assemblèrent contre Israël. 1 *Par.* xi. 13. La Vulgate le nomme ailleurs *Dommim*. (1 *Reg.* xvii. 1), et là sa position se trouve déterminée entre Socho et Azéca. Ter. Ste M.

Phétros, canton de la haute Egypte. *Isaie*, xi. 11. Il paroît être le même que *Phaturès*. Voyez l'article suivant.

Phétrusim, fils de Mesraïm, dont les descendans se répandirent dans la haute Egypte (*Gen.* x. 14), où se trouvoit le canton de Phaturès qui paroît être le même que *Phétros*. Voyez *Phaturès*. Part. Ter.

Phihahiroth, lieu situé sur le bord occidental de la mer Rouge au pied de Magdalum. *Exod.* xiv. 2. *Num.* xxxiii. 7. Il est aussi nommé en hébreu *Hahiroth* ou *Hiroth*. *Num.* xxxiii. 8. Chan. XLII Dem.

Philadelphie, ville de l'Asie mineure, où étoit l'une des sept églises auxquelles saint Jean adresse son Apocalypse. *Apoc.* i. 11. Voy. Ap.

Philippe, ville de Macédoine, où s'étoit établie une colonie romaine; saint Paul y annonça l'Evangile. *Act.* xvi. 12. Voy. Ap.

Philistins, peuples qui habitoient les côtes méridionales de la terre de Chanaan, sur lesquelles ils avoient cinq villes principales, Gaza, Ascalon, Azot, Ascaron, Geth. *Gen.* x. 14. *Jos.* xiii. 3. Ter. Ste M.

Phison, l'un des quatre fleuves qui sortoient du paradis terrestre. *Gen.* ii. 11. N. Sanson et D. Calmet pensent que c'est le Phase, fleuve qui arrose la Colchide. Par.

Phithom, ville que les Israélites bâtirent pour les Egyptiens dans l'Egypte. *Exod.* i. ii. D. Calmet pense que c'est la ville de *Pathumos* qu'Hérodote attribue à l'Arabie.

Phogor, montagne dans le partage de Ruben autrefois occupé par les Moabites; elle faisoit partie des monts Abarim. *Num.* xxiii. 28. Ter. Ste M.

Phrygie, province de l'Asie mineure où saint Paul passa. *Act.* xvi. 6. xxiii. 23. Voy. Ap.

Phunon, trente-sixième station des Israélites dans le désert. *Num.* xxxiii. 42. Chan. XLII Dem.

Phut, fils de Cham, dont les descendans se répandirent dans l'Afrique. *Gen.* x. 6. Part. Ter.

Pierre de Boën, fils de Ruben. *Jos.* xv. 6. C'est le lieu qui est nommé ensuite *Aben-boën*. *Jos.* xviii. 18. Le même nom se trouve aux deux endroits dans l'hébreu. Voyez *Aben-boën*.

Pierre du désert : les uns croient que c'est *Petra*, ville de l'Arabie; les autres que ce sont en général les rochers qui se trouvoient dans le pays des Moabites. *Isai.* xvi. i. La prophétie où on trouve cette expression ne regarde pas l'Arabie, mais le pays de Moab.

Pierre de division, ou rocher de séparation : nom qui fut donné au rocher sur lequel Saül poursuivant David se vit obligé de le laisser pour aller se défendre contre les Philistins. 1 *Reg.* xxiii. 28. Ter. Ste M.

Pierre d'Ezel, près de laquelle David et Jonathas renouvelèrent leur amitié et se séparèrent. 1 *Reg.* xx. 19. Ter. Ste M.

Pierre d'Oreb, lieu où fut tué Oreb, prince de Madian. *Judic.* vii. 25. N. Sanson le met dans la tribu d'Ephraïm entre Atharoth et Janoé. Ter. Ste M.

Pierre de Remmon, lieu où se réfugièrent les restes des Benjaminites qui échappèrent à leur défaite près de Gabaa. *Judic.* xx. 45. 47. La carte le nomme *Roches de Remmon*. Ter. Ste M.

Pierre du secours, lieu qui fut ainsi nommé à cause du secours que Dieu y donna aux Israélites contre les Philistins, sous la conduite de Samuël. 1 *Reg.* vii. 12. Ter. Ste M.

Pierre de Zoheleth, près de la fontaine de Rogel. 3 *Reg.* i. 9. Voyez *fontaine de Rogel*.

Pigmées, ou, selon le grec, *Pygmées*. Voyez *Pygmées*.

Pila : quelques-uns ont cru que ce pouvoit être le nom d'un quartier de la ville de Jérusalem. *Soph.* i. 11.

Piscine probatique, ou des brebis, nommée en hébreu *Bethsaïda* ou *Béthesda*. Voyez *Bethsaïda*.

Piscine de Siloé, située près de Jérusalem, *Nehem.* iii. 15, et dont il est parlé dans l'Evangile. *Joan.* ix. 7 *et* 11.

Pisidie, province de l'Asie mineure, où saint Paul annonça l'Evangile. *Act.* XIII. 14. Voy. Ap.

Plaine du désert, dont il est parlé dans la fuite de David au temps de la conspiration d'Absalom. 2 *Reg.* XVII. 16. N. Sanson la suppose placée entre la pointe septentrionale de la mer Morte et la plaine de Jéricho. 4 *Reg.* XXV. 4. 5. Ter. Ste M.

Plaine de la forêt, dont il est parlé au Ps. CXXXI. 6 : elle devoit être près de Cariathiarim; N. Sanson en fait mention dans sa table; mais ne la marque pas sur sa carte. Ter. Ste M.

Plaine de Jéricho, où Sédécias fut pris par les Chaldéens. 4 *Reg.* XXV. 5. Ter. Ste M.

Plaine de Moab, dernière station des Israélites à l'orient du Jourdain. *Num.* XXXIII. 48. Chan. XLII Dem. Ter. Ste M.

Pont, province d'Asie, entre la Cappadoce et le Pont-Euxin, dont il est parlé dans les Actes, II. 9. Aquila et saint Jérôme supposent que c'est cette province qui est désignée sous le nom d'*Ellasar* dans l'hébreu de la Genèse, XIV. 1. Voy. Ap.

Ptolémaïde, ville maritime entre Tyr et Césarée : il en est souvent parlé dans les livres des Machabées; et saint Paul y passa. *Act.* XXI. 7. Les anciens géographes la nomment *Acé;* et on pense que c'est celle que les Hébreux nommoient *Accho. Judic.* I. 31. Ter. Ste S. Voy. Ap.

Pouzzoles ou *Putéoles,* lieu situé sur lees côtes de la Campanie, où aborda saint Paul. *Act.* XXVIII. 13. Voy. Ap.

Puits d'Agar, ou *Puits de celui qui vit et qui voit* : nom qui fut donné au puits près duquel un ange apparut à Agar. *Gen.* XVI. 7. 14. N. Sanson distingue deux puits, dont il appelle l'un *Puits d'Agar;* et l'autre, *Puits de celui qui vit et qui voit;* mais cette distinction ne paroît pas dans le texte. Ter. Ste M.

Puits de bitume, dans la vallée Sylvestre, où s'étendit la mer Morte depuis l'embrasement des villes de la Pentapole. *Gen.* XIV. 10. Chan. Ter. Ste M.

Puits des eaux vivantes. Voyez *Fontaine des Jardins.*

Pygmées, ou, selon la Vulgate, *Pigmées*, nommés en hébreu *Gamadim*, *Ezech.* XXVII. 11 : on pense que ce pourroit être les Gamadiens, peuple de Phénicie. Ce nom dérive de *Gamad*, qui, en hébreu, signifie une coudée; ce qui a donné lieu de le rendre par celui de *Pygmées*, qui en en grec signifie des hommes hauts d'une coudée.

R

Rabba, ville située vis-à-vis d'Aroër. *Jos.* XIII. 25. D. Calmet pense qu'elle appartenoit aux Moabites, et qu'elle étoit différente de *Rabba*, ville des Ammonites, dont nous allons parler. N. Sanson ne reconnoît point cette distinction. Voyez l'article suivant.

Rabba, ville des Ammonites, assiégée par Joab, et prise par David. 2 *Reg.* XI. 1 *et seqq.* Elle est aussi nommée *Rabbath.* 2 *Reg.* XII. 26. Elle fut nommée dans la suite par les Grecs *Philadelphie*; et ce nom se trouve dans l'historien Josèphe. Ter. Ste M.

Rabbath, ville des Ammonites. Voyez l'article précédent.

Rabboth, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 20. Ter. Ste S.

Rachal, ville méridionale de la tribu de Juda. 1 *Reg.* XXX. 29.

Ragaü, plaine où Nabuchodonosor, roi de Ninive, vainquit Arphaxad, roi des Mèdes. *Judith.* I. 6. D. Calmet la suppose près de Ragès en Médie. N. Sanson la met dans la Chaldée à l'occident de l'Euphrate. Emp. Pers.

Ragès, ville des Mèdes, dans les montagnes d'Ecbatane. *Tob.* II. 16. v. 8.

Rama, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 25. Le nom de *Rama* signifie un lieu élevé De là vient que le mot hébreu *Rama*, conservé dans le texte de saint Matthieu, II. 18, se trouve traduit dans la Vulgate au livre de Jérémie, XXXI. 15, au sens de *lieux élevés*. Ter. Ste M.

Ramatha, patrie de Samuel. 1 *Reg.* I. 19. *et alibi*. Elle est aussi nommée *Ramathaïm-sophim* dans les montagnes d'Ephraïm. 1 *Reg.* I. 1. Ter. Ste M.

Ramathaïm-sophim, la même que *Ramatha*, dont on vient de parler. 1 *Reg.* I. 1. Ter. Ste M.

Ramath-léchi, le même lieu que *Léchi*. Voyez *Léchi*.

Ramessès, canton de l'Egypte qui fut cédé aux Israélites (*Gen.* XLVII. 11), et dans lequel ils bâtirent une ville du même nom. *Exod.* I. 11. Ce fut le lieu d'où ils partirent lorsqu'ils sortirent de l'Egypte. *Exod.* XII. 37. XLII Dem.

Rameth, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 21. Elle est nommée ailleurs *Ramoth*, ville lévitique (1 *Par.* VI. 73), ou *Jaramoth*. *Jos.* XXI. 29. Voyez *Jaramoth*, et les remarques. Ter. Ste S.

Ramoth, ville lévitique de la tribu d'Issachar (1 *Par.* VI. 37), nommée ailleurs *Jaramoth*, *Jos.* XXI. 29, et *Rameth*. *Jos.* XIX. 21. Voyez *Jaramoth*. Ter. Ste S.

Ramoth en Galaad, ville de la tribu de Gad (*Jos.* XIII. 26), choisie pour ville de refuge (*Deut.* IV. 43. *Jos.* XX. 8), et donnée aux lévites. *Jos.* XXI. 37. 1 *Par.* VI. 80. Ter. Ste.

Raphaïm, gens qui habitoient à l'orient de la mer de Galilée. *Gen.* XIV. 5. Chan.

Raphidim, onzième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 14. XLII Dem.

Raphon, ville située au delà du Jourdain. 1 *Mach.* V. 37. C'est peut-être le même que *Saphon*.

Rébla, ville située sur les frontières orientales de la terre promise, près de la fontaine de Daphné (*Num.* XXXIV. 11); ce qui a porté saint Jérôme à croire que ce pouvoit être Antioche de Syrie près de laquelle étoit le fameux bois de Daphné. Et comme *Rébla* est aussi nommée ailleurs *Réblata* (4 *Reg.* XXV. 6. 20), N. Sanson place *Réblata* au nord de la fontaine de Daphné, près du lac Séméchon. Ter. Ste S.

Réblata, la même que *Rébla*. Voyez l'article précédent.

Recchath, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 35. Ter. Ste S.

Récem, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 28. Ter. Ste M.

Récha, ville dont la position est inconnue. 1 *Par.* IV. 12. Peut-être la même que *Récem* qui précède.

Rééma, ville ou région de l'Arabie, apparemment habitée par les descendans de *Regma* qui suit. Dans l'hébreu, c'est le même nom. *Ezech.* XXVII. 22.

Regma, fils de Chus, dont les descendans se répandirent dans l'Arabie. *Gen.* X. 7. La région qu'ils habitèrent est apparemment celle qui est appelée dans l'hébreu *Regma*, et dans la Vulgate *Rééma*. *Ezech.* XXVII. 22. Part. Ter.

Remmon, ville de la tribu de Juda (*Jos.* XV. 32), cédée à la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 7. 1 *Par.* IV. 32. Ter. Ste M.

Remmon, ville de la tribu de Zabulon. *Jos.* XIX. 13. N. Sanson joignant ensemble deux noms qui en effet ne sont séparés par aucune disjonctive, la suppose nommée *Remmon-Amthar*. Voyez les remarques. Elle est nommée ailleurs *Remmono*, ville lévitique, 1 *Par.* VI. 77, et *Damna*, *Jos.* XXI. 35. Ter. Ste S.

Remmon, nom des Rochers où se sauvèrent les Benjaminites qui échappèrent à leur défaite près de Gabaa. *Judic.* XX. 45. 49. Ter. Ste M.

Remmon-Amthar. Voyez *Remmon*, ville de Zabulon.

Remmon-Pharès, seizième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 19. Chan. XLII Dem.

Remmono, ville lévitique de la tribu de Zabulon (1 *Par.* VI. 77), nommée ailleurs *Damna* (*Jos.* XXI. 35), et *Remmon*, ou *Remmon-Amthar. Jos.* XIX. 13. Voyez *Remmon.* Ter. Ste S.

Resen, ville d'Assyrie, fondée par Nemrod, entre Ninive et Chalé ou Chalach. *Gen.* X. 12. Par. Part. Ter.

Réseph, ville assujettie par les Assyriens. 4 *Reg.* XIX. 12. *Isai.* XXXVIII. 12. N. Sanson suppose que ce pourroit être la même que *Resen*, dont on vient de parler. D. Calmet pense que c'est une ville nommée *Résiph*, dans la Palmyrène.

Ressa, dix-huitième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 21. XLII Dem.

Rethma, quinzième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 18. XLII Dem.

Rhège, ville d'Italie sur le détroit de Sicile, où passa saint Paul. *Act.* XXVIII. 13. Voy. Ap.

Rhodes, île de la Méditerranée où passa saint Paul. *Act.* XXI. 1. Voy. Ap.

Riphath, fils de Gomer, dont les descendans sont renvoyés par D. Calmet dans les monts Riphées, que Bochart regarde comme imaginaires, mais que plusieurs géographes modernes et tous les anciens placent dans la Moscovie au nord. *Gen.* X. 3.

Rogelim, lieu situé dans le pays de Galaad. *Reg.* XVII. 27. Ter. Ste M.

Rohob, ville qui échut à la tribu d'Aser. On trouve deux fois le nom de *Rohob* dans la description du partage de cette tribu; mais cependant D. Calmet et N. Sanson aiment mieux croire que ce ne sont pas deux villes différentes, mais la même. *Jos.* XIX. 28. 30. Elle étoit vers l'extrémité septentrionale de la Terre-Sainte. *Num.* XIII. 22. Elle fut cédée aux lévites. *Jos.* XXI. 31. 1 *Par.* VI. 75. Ter. Ste S.

Rohob, ville capitale d'une des provinces de Syrie, qui étoit nommée *Syrie de Rohob*. 2 *Reg.* X. 6. D. Calmet pense que c'est la même que celle dont on vient de parler. Ter. Ste S.

Rohoboth, ville située sur le fleuve de l'Euphrate. *Gen.* XXXVI. 37. 1 *Par.* I. 48. Elle est appelée ailleurs dans l'hébreu *Rohoboth-hir*, ce que la Vulgate exprime par *les places de la ville;* et c'est en effet ce que signifient ces deux mots hébreux, *Places-Ville. Gen.* X. 11. N. Sanson la place vers l'embouchure du Chaboras. Par.

Romains, nom sous lequel étoient compris, non-seulement les habitans de la ville de Rome, mais encore tous ceux qui, dans tout son empire, jouissoient du titre de citoyen romain; en sorte que Saint Paul, né à Tarse en Cilicie, dit qu'il est Romain par sa naissance. *Act.* XVI. 37. XXII. 25 *et seqq.*

Rome, ville d'Italie, capitale de l'empire romain, dont Judas Machabée rechercha l'alliance, et où saint Paul fut conduit prisonnier. 1 *Mach.* VIII. 17. *Act.* XXVIII. 14. Il en est aussi parlé en plusieurs autres endroits des livres des Machabées et des Actes. Rome païenne est représentée dans les prophètes sous le nom de *Babylone;* elle est désignée sous ce nom par saint Pierre (V. 13); et dans l'Apocalypse (VII. 5), etc. Voy. Ap.

Ruben, fils de Jacob, dont la tribu habita à l'orient de la mer Morte et du Jourdain, au midi de la tribu de Gad. *Num.* XXXII. 1 *et seqq. Jos.* XIII. 15 *et s.* Ter. Ste M.

Ruma, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 52. Ter. Ste M.

Ruma, ville de la tribu d'Ephraïm. *Judic.* IX. 41. Ter. Ste M.

Ruma. N. Sanson met sur sa carte une ville de ce nom dans la tribu de Zabulon. Ter. Ste S.

S

Saananim, région de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 33. Ter. Ste S.

Saarim, ou, selon l'hébreu, *Saaraïm*, ville de la tribu de Siméon (1 *Par.* IV. 31), nommée ailleurs *Sarohen*. *Jos.* XIX. 6. Elle paroît être la même que *Sélim*, qui avoit été auparavant donnée à la tribu de Juda. *Jos.* XV. 32. Ter. Ste M.

Saba, fils de Chus, dont les descendans s'établirent dans l'Arabie-Heureuse vers le midi. *Gen.* X. 7. On pense que c'est du milieu d'eux que vint *la reine de Saba* du temps de Salomon. 3 *Reg.* X. 1. Elle est appelée dans l'Evangile la reine du midi. *Matth.* XII. 42. *Luc.* XI. 31. *Gen.* X. 7. Part. Ter.

Saba, fils de Regma et petit-fils de Chus, dont les descendans s'établirent dans l'Arabie-Heureuse, au nord, vers le golfe Persique. *Gen.* X. 7. Part. Ter.

Saba, fils de Jectan, dont les descendans se répandirent du côté de l'Arménie. *Gen.* X. 28. Part. Ter.

Sabaïm, signifie en hébreu *les Sabéens*. Il y a lieu de présumer que ce sont les descendans de Saba, fils de Chus, établis dans l'Arabie-Heureuse vers le midi. *Isai.* XLV. 14.

Sabama, ville de la tribu de Ruben. *Num.* XXXII. 38. *Jos.* XIII. 19. Elle est appelée ailleurs *Saban*, ou, selon l'hébreu, *Sabam*. *Num.* XXXII. 3. Elle fut occupée depuis par les Moabites. *Isai.* XV. 8. 9. *Jerem.* XLVIII. 32. Ter. Ste M.

Saban, appelée en hébreu *Sabam*, ville de la tribu de Ruben (*Num.* XXXII. 3), nommée ailleurs *Sabama*. *Num.* XXXII. 38. *Jos.* XIII. 19. Voyez l'article précédent. Ter. Ste M.

Sabarim, lieu situé sur les frontières septentrionales de la Terre-Sainte. *Ezech.* XLVII. 16. Ter. Ste S.

Sabarim, nom qui, selon la Vulgate, désigne un lieu situé près de Haï dans la tribu de Benjamin. *Jos.* VII. 5. N. Sanson suppose que ce pourroit être le même que *Samaraïm*. *Jos.* XVIII. 22. Mais il y a bien de la différence dans l'hébreu entre שברים, *Sabarim*, et צמרים, *Samaraïm*. Les Septante l'ont pris dans un sens appellatif. Ter. Ste M.

Sabatha, fils de Chus, dont les descendans se répandirent dans l'Arabie. *Gen.* X. 7. Part. Ter.

Sabathaca, autre fils de Chus, dont les descendans se répandirent aussi dans l'Arabie. *Gen.* X. 7. Part. Ter.

Sabée, ville de la tribu de Siméon (*Jos.* XIX. 2), qui paroît être la même que *Bersabée*, ville de la tribu de Juda cédée à la tribu de Siméon. *Ibid. et* XV. 28. Voyez *Bersabée*. Ter. Ste M.

Sachacha, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 61. Ter. Ste M.

Salabonites, au IIe livre des Rois (XXIII. 32, *et* 1 *Par.* XI. 33); ce sont les habitans de *Salebim* ou *Sélébin*. Voyez *Salebim*.

Salamine, ville de l'île de Chypre, où saint Paul annonça l'Evangile. *Act.* XIII. 5. Voy. Ap.

Salebim, ville de la tribu de Dan. *Judic.* I. 35. Elle est nommée ailleurs *Sélébin*. *Jos.* XIX. 42. Ses habitans étoient nommés *Salabonites*. Voyez *Salabonites*. Ter. Ste M.

Salécha, ville de la terre de Basan qui échut en partage à la demi-tribu de Manassé. *Jos.* XII. 4. XIII. 11. Elle est nommée ailleurs *Selcha*. *Deut.* III. 10. Et elle semble être donnée aussi comme limite aux enfans de Gad, habitans du pays de Basan (1 *Par.*, V, 11); mais peut-être faudroit-il lire *les enfans de Galaad*, qui eurent le pays de Basan. *Jos.* XVII. 1. N. Sanson suppose Salécha placée au nord; le texte sacré, la joignant à *Edraï*, semble la mettre

au midi. *Deut.* III. 10. Et de même ailleurs le texte sacré oppose *Hermon*, qui étoit au nord, et *Saléchа*, qui étoit apparemment au midi. *Jos.* XII. 4. XIII. 11. Ter. Ste S.

Salem, ville dont Melchisédech étoit roi. *Gen.* XIV 18. Josèphe et la plupart des pères et des commentateurs pensent que c'étoit la même que *Jérusalem*. Voyez *Jérusalem*. N. Sanson, dans sa table, paroît confondre ce nom avec celui dont nous allons parler. Ter. Ste M.

Salem, nom que la Vulgate exprime comme un nom de lieu en décrivant le retour de Jacob dans la terre de Chanaan (*Gen.* XXXIII. 18); et en conséquence N. Sanson lui assigne sa position : mais les rabbins et la plupart des interprètes modernes la prennent dans l'hébreu pour un nom appellatif. Ter. Ste M.

Saleph, fils de Jectan, dont les descendans se répandirent vers l'Arménie. *Gen.* x. 26. Part. Ter.

Salim, pays par lequel passa Saül en cherchant les ânesses de son père. 1 *Reg.* IX. 4.

Salim, lieu près duquel saint Jean baptisoit sur les bords du Jourdain. *Joan.* III. 23. N. Sanson, supposant que c'est le même qu'il croit être nommé *Salem* dans la description du voyage de Jacob, le nomme seulement *Salem*. Ter. Ste M.

Salisa, pays par lequel passa Saül en cherchant les ânesses de son père. 1 *Reg.* IX. 4. D. Calmet pense que ce pourroit être le pays où étoit *Baal-Sælisa*, dans la tribu d'Ephraïm. 4 *Reg.* IV. 42. Voyez *Baal-Salisa*.

Salmona, trente-cinquième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 41. XLII Dem.

Salmone, promontoire de l'île de Crète vers l'orient, près duquel saint Paul passa. *Act.* XXVII. 7. Voyez Ap.

Sama, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* XV. 26. N. Sanson, joignant ensemble deux noms, la suppose nommée *Amam-Sama*. Voyez *Amam*. Ter. Ste M.

Samaraïm, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 22. Ter. Ste M.

Samaréens, descendans de Samar, fils de Chanaan. *Gen.* x. 18. N. Sanson et D. Calmet les placent dans la Syrie vers la ville de Simyra. Syr.

Samarie, nom de la province qui se trouvoit située entre la Judée au midi, et la Galilée au nord, et dont la ville du même nom étoit la capitale. *Luc.* XVII. 11. *et alibi.* Roy. Hér.

Samarie, ville de la tribu d'Ephraïm, qui fut bâtie par Amri, et qui depuis ce temps-là fut le siége des rois d'Israël. 3 *Reg.* XVI. 24 *et seqq.* Ter. Ste M.

Samir, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 48. Ter. Ste M.

Samir, ville de la tribu d'Ephraïm. *Judic.* X. 1. Ter. Ste M.

Samothrace, île de mer Egée, près de laquelle saint Paul passa. *Act.* XVI. 11. Voy. Ap.

Samos, île de la mer Egée, dont il est parlé au premier livre des Machabées, XV. 23. Voy. Ap.

Sanan, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 37. Ter. Ste M.

Sanir, l'un des noms des monts Hermon, au nord du pays de Galaad. *Deut.* III. 8. 9. Ter. Ste S.

Saphon, ville de la tribu de Gad, *Jos.* XIII. 27, nommé ailleurs *Sophan*. *Num.* XXXII. 35. Peut-être la même que *Raphon*. 1 *Mach.* V. 37. Ter. Ste S.

Sara, ville de la tribu de Dan, *Jos.* XIX. 41, qui est nommée *Saréa* dans le dénombrement des villes de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 33. Ter. Ste M.

Saraïm, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 36. Ter. Ste M.

Sarathasar, ville de la tribu de Ruben. *Jos.* XIII. 19. Ter. Ste M.

Sardes, ville de Lydie, dont l'église est une des sept auxquelles saint Jean écrivit. *Apoc.* I. 11. Voy. Ap.

Saréa, ville de la tribu de Juda, *Jos.* xv. 33., cédée ensuite à la tribu de Dan sous le nom de *Saraa. Jos.* xix. 41. Ter. Ste S.

Sared, lieu situé sur les frontières de la tribu de Zabulon, *Jos.* xix. 12, aussi nommée *Sarid.* ŷ 10. Ter. Ste M.

Saréda, ville de la tribu d'Ephraïm, patrie de Jéroboam, fils de Nabat. 3 *Reg.* vi. 26. Ter. Ste M.

Sarédatha, lieu situé près de *Sochoth.* 2 *Par.* iv. 17. C'est le même que *Sarthan.* 3 *Reg.* vii. 46. Voyez *Sarthan.*

Sarephtha, ville des Sidoniens, 3 *Reg.* xvii. 9, nommé ailleurs *Sarepta. Abd.* ŷ 20. *Luc.* iv. 26. Ter. Ste S.

Sarid, lieu situé sur les frontières de la tribu de Zabulon, *Jos.* xix. 10; aussi nommé *Sared.* ŷ 12. Ter. Ste S.

Sarion, l'un des noms des monts Hermon au nord du pays de Galaad. *Deut.* iii. 8. 9. Ter. Ste S.

Sarohem, ville de la tribu de Siméon, *Jos.* xix. 6, nommée ailleurs *Saarim.* 1 *Par.* iv. 31. Elle paroît être la même que *Sélim*, donnée auparavant à la tribu de Juda. *Jos.* xv. 32. Ter. Ste M.

Saron, canton du pays de Basan. 1 *Par.* v. 16. C'est vraisemblablement le même que le suivant. N. Sanson suppose qu'il y avoit un lieu ou même une ville de ce nom. Ter. Ste M.

Saron, canton qu'Isaïe compare avec le Carmel. *Isai.* xxxiii. 9. xxxv. 4. Ce pourroit être le même que le précédent. Ter. Ste S.

Saron, ville royale des Chananéens. *Jos.* xii. 18. On suppose qu'elle étoit dans la tribu d'Ephraïm, et on croit qu'elle est la même que *Sarona. Act.* ix. 35. Ter. Ste M.

Sarona, ville située près de Lydda. *Act.* ix. 35. On croit qu'elle est la même que *Saron*, ville royale des Chananéens. *Jos.* xii. 18. Ter. Ste S.

Sarthan, lieu situé près de Sochoth, *Jos.* iii. 16. 3 *Reg.* vii. 46, et nommé ailleurs *Sarthana.* 3 *Reg.* iv. 12. On le trouve aussi nommé *Sarédatha.* 2 *Par.* iv. 17. Ter. Ste M.

Savé, nom d'une vallée qui étoit aussi appelée la *vallée royale. Gen.* xiv. 17. 2 *Reg.* xviii. 18. N. Sanson place ce lieu à l'orient de la mer Morte. D. Calmet remarque qu'il devoit être à l'occident du Jourdain près de Jérusalem. Ter. Ste M.

Savé-Cariathaïm, lieu où furent défaits les géans *Emim*, *Gen.* xiv. 5; depuis occupé par les Moabites, les Amorrhéens, et enfin les Israélites de la tribu de Ruben, à qui il est attribué sous le simple nom de *Cariathaïm. Num.* xxxii. 37. *Jos.* xiii. 19. Ter. Ste M.

Scythes, peuples barbares du nord de l'Asie. 2 *Mach.* iv. 47. La *ville des Scythes* est *Scythopolis* qui suit. 2 *Mach.* xii. 30.

Scythopolis ou *ville des Scythes*, nom qui fut donné à la ville de Bethsan. 2 *Mach.* xii. 30. Voyez *Bethsan.* Ter. Ste M.

Séboïm, l'une des cinq villes de la Pentapole. *Gen.* xiv. 2. Elle étoit la plus septentrionale. *Gen.* x. 19. Auprès de cette ville étoit apparemment la vallée qui en portoit le nom. 1 *Reg.* xiii. 18. Ter. Ste M. Chan.

Séchrona, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 11. Ter. Ste. M.

Sédada, lieu situé sur les limites septentrionales de la terre promise. *Num.* xxxiv. 8. *Ezech.* xlvii. 15. Ter. Ste S.

Ségor, l'une des cinq villes de la Pentapole. *Gen.* xiv. 2. Elle avoit été autrefois nommée *Bala. Ibid.* Elle fut sauvée de l'embrasement de Sodome, et reçut alors le nom de *Ségor*, qui signifie petite. *Gen.* xix. 22. Elle étoit la plus méridionale. *Gen.* xiii. 10. Ter. Ste M.

Séhésima, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 22. Ter. Ste S.

Séir, montagnes où s'établirent les Horréens et les Iduméens, et qui, selon la remarque de D. Calmet, devoient s'étendre au midi et à l'orient de la terre d'Israël. *Gen.* XIV. 6; XXXII. 3; XXXVI. 8. *Deut.* II. 1 *et seqq.* *Jos.* XV. 10. Chan. Ter. Ste M.

Séir : N. Sanson, dans sa table, suppose qu'il y avoit un *mont de Séir* à l'extrémité septentrionale du partage de Juda, entre les partages de Dan et de Benjamin. *Jos.* XV. 10. Cependant il ne l'a pas marqué dans sa carte, et D. Calmet paroît supposer que ce texte s'entend des monts de Séir au midi.

Séira, en hébreu, signifie simplement *in Seir* : de manière que ce mot désigne les monts de Séir occupés par les Iduméens. 4 *Reg.* VIII. 21.

Séirath, lieu qui paroît avoir été au nord de Jéricho, en tirant vers le partage d'Ephraïm. *Judic.* III. 26.

Séla, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 28. Ter. Ste M.

Selcha, ville de la terre de Basan, qui échut en partage à la demi-tribu de Manassé. *Deut.* III. 10. Elle est nommée ailleurs *Salécha*. *Jos.* XII. 4. XIII. 11. Voyez *Salécha*. Ter. Ste S.

Sélébin, ville de la tribu de Dan, *Jos.* XIX. 42, nommée ailleurs *Salébim*. *Judic.* I. 35. Ses habitans étoient nommés *Salabonites*. 2 *Reg.* XXIII. 32, 1 *Par.* XI. 33. Ter. Ste S.

Séleucie, ville maritime de Syrie, près de l'embouchure de l'Oronte, 1 *Mach.* XI. 8, où saint Paul passa. *Act.* XIII. 4. Voy. Ap.

Sélim, ville de la tribu de Juda, *Jos.* XV. 32, qui paroît être la même que *Sarohen*, cédée à la tribu de Siméon, *Jos.* XIX. 6, et nommée ailleurs *Saarim*. 1 *Par.* IV. 31. Ter. Ste M.

Sella, nom d'une chaussée qui conduisoit du temple au palais construit dans le quartier de Mello. 4 *Reg.* XII. 20.

Selmon, montagne près de Sichem dans la tribu d'Ephraïm. *Judic.* IX. 48. *Psalm.* LXVII. 15. Voyez *Séméron*. Ter. Ste M. et S.

Sem, fils aîné de Noé, dont les descendans se répandirent dans l'Asie. *Gen.* V. 31; IX. 24; X. 21; XI. 10. Part. Ter.

Séméron, montagne de la tribu d'Ephraïm, sur laquelle fut bâtie la ville de Samarie. 2 *Par.* XIII. 3. Elle est nommée ailleurs dans la Vulgate *montagne de Samarie*. 3 *Reg.* XVI. 24. Ter. Ste M. et S.

Séméron, ville royale des Chananéens. *Jos.* XI. 1. XII. 20. Elle échut en partage à la tribu de Zabulon. *Jos.* XIX. 15. Ter. Ste S.

Sen : ce lieu devoit être chez les Philistins auprès de *Masaphath*, qui appartenoit aux Israélites de la tribu de Benjamin. 1 *Reg.* VII. 12. Ce pourroit être le même que *Bethchar*. Voyez *Bethchar*.

Séné et *Bosès*, deux rochers qui formoient un défilé près de Machmas, dans le partage de Benjamin. 1 *Reg.* XIV. 4. 5. Ter. Ste M.

Senna, lieu situé sur les frontières méridionales de la terre de Chanaan. *Num.* XXXIV. 4. Il est nommé ailleurs *Sina*. *Jos.* XV. 3. Ter. Ste M.

Sennaar, nom du pays où étoit située Babylone. *Gen.* X. 10. XI. 2. XIV. 1. *Dan.* I. 2. Par. Part. Ter.

Sennim, nom d'une vallée près de Cedès dans la tribu de Nephthali. *Judic.* IV. 11. Ter. Ste S.

Sensenna, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 31. Elle paroît être la même que *Haser-susa* cédée à la tribu de Siméon (*Jos.* XIX. 5), et nommée ailleurs *Hasar-susim*. 1 *Par.* IV. 31. Ter. Ste M.

Séon, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 19. N. Sanson la nomme *Séhon*.

Séphaath, ville qui fut dévouée à l'anathème par les Israélites, et dont le lieu fut appelé par cette raison *Horma*, c'est-à-dire *anathème*. *Judic.* I. 17.

Ce pourroit être la même que celle qui donna son nom à la vallée de *Séphata'* ou, selon l'hébreu, *Séphatha.* 2 *Par.* XVI. 10.

Séphama, lieu situé sur les limites orientales de la terre promise au nord de Rebla. *Num.* XXXIV. 10. 11. Ter. Ste S.

Séphamoth, ville méridionale de la tribu de Juda. 1 *Reg.* XXX. 28.

Séphar, montagne qui bornoit à l'orient le partage des enfans de Jectan. *Gen.* x. 30. D. Calmet pense que ce sont les monts Sapires chez les Médes. Voyez *Messa.* Part. Ter.

Sépharvaïm, ville que D. Calmet pense être située dans le pays de Séphar dont on vient de parler, c'est-à-dire dans les montagnes des Sapires. 4 *Reg.* XVII. 24. XVIII. 34. XIX. 13. Part. Ter.

Séphata, vallée près de Marésa. 2 *Par.* XIV. 10. Elle est nommée dans l'hébreu *Séphatha;* ce qui donne lieu de conjecturer qu'elle pourroit tirer son nom de la ville de *Séphaath.* Voyez *Séphaath.* Ter. Ste M.

Séphéla, plaine dans laquelle fut bâtie la ville d'Adiada. 1 *Mach.* XII. 38. Voyez *Adiada.* Ter. Ste M.

Sépher, montagne, vingtième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 23. XLII Dem.

Séphet, ville de la tribu de Nephthali. *Tob.* I. I. Ter. Ste S.

Sépulcre de Debbora, près de Béthel, dans un lieu qui fut depuis appelé *Chêne du deuil*, ou *des pleurs. Gen.* XXXV. 8. Ter. Ste M.

Sépulcre de Rachel, sur le chemin qui conduit de Béthel à Ephrata qui est la même que Bethléem. *Gen.* XXXV. 19. Ter. Ste M.

Sépulcre de Samson, entre Saara et Esthaol, dans la tribu de Dan. *Judic.* XVI. 31. Ter. Ste M.

Sépulcre de Sara, dans la caverne double qui étoit près d'Hébron. *Gen.* XXIII. 19. Ter. Ste M.

Sépulcres de concupiscence, treizième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 16. XLII Dem.

Ser, ville de la tribu de Nephthali. *Jos.* XIX. 35. N. Sanson, joignant ensemble deux noms, la suppose nommée *Assédim-Ser.* Voyez *Assédim.* Ter. Ste S.

Sétim, dernier campement des Israélites avant le passage du Jourdain. *Jos.* II. I. III. I. Il est nommé ailleurs *Settim. Num.* XXV. I. Ce paroît être le même lieu qu'*Abel-satim. Num.* XXXIII. 49. Voyez *Abel-satim.* Chan. Ter. Ste M.

Settim. Voyez l'article précédent.

Sicéleg, ville de la tribu de Juda (*Jos.* XV. 31), cédée à la tribu de Siméon. *Jos.* XIX. 5. 1 *Par.* IV. 30. Ter. Ste M.

Sichar, ville de Samarie, que l'on croit être la même que *Sichem. Joan.* IV. 5. Voyez l'article suivant. Roy. Hér.

Sichem, ville de Chanaan, célèbre dans les voyages des patriarches. *Gen.* XII. 6, *et alibi.* Elle fut choisie pour ville de refuge (*Jos.* XX. 7), et donnée aux lévites. *Jos.* XXI. 21. 1 *Par.* VI. 67. Elle est aussi nommée dans la Vulgate *Sichima. Judic.* IX. 31. Et dans l'Evangile elle est appelée *Sichar. Joan.* IV. 5. Ter. Ste M.

Sicyone, ville du Péloponèse, près de Corinthe. 1 *Mach.* XV. 23. Voy. Ap.

Side, ville maritime de Pamphylie. 1 *Mach.* XV. 23. Voy. Ap.

Sidon, ville célèbre de Phénicie, qui paroît avoir reçu son nom de Sidon, fils aîné de Chanaan. *Gen.* X. 15. Elle se trouvoit sur les limites de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 28. Il en est parlé plusieurs fois par les prophètes et par les évangélistes, et saint Paul y passa. *Act.* XXVII. 3. Ter. Ste S.

Sihor, ville de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 26. Ter. Ste S.

Sihor d'Egypte, que N. Sanson prend pour une ville (1 *Par.* XIII. 5), qu'il

croit être la même que *Sior*, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 54. Mais dans l'hébreu il y a bien de la différence entre שיחור, *Sihor*, et ציער, *Sior.* D. Calmet pense avec beaucoup plus de vraisemblance que le *Sihor d'Egypte* est ce que la Vulgate appelle ailleurs *le fleuve trouble qui arrose l'Egypte. Jos.* XIII. 3. Le mot שיחור, *Sihor*, est précisément celui que la Vulgate exprime par *le fleuve trouble*; et la plupart des interprètes reconnoissent que ce fleuve n'est autre que le Nil, ainsi appelé chez les Hébreux.

Silo, ville de la tribu d'Ephraïm, où fut d'abord placé le tabernacle du Seigneur. *nos.* XVIII. I. Ter. Ste M.

Siloe, nom d'une piscine qui étoit auprès des murs de Jérusalem. *Neh.* III. 15. Il y avoit aussi apparemment au même lieu une tour de ce nom. *Luc.* XIII. 4. C'est cette piscine que la Vulgate appelle dans l'Evangile *natatoria Siloe. Joan.* IX. 7 *et* II.

Siméon, fils de Jacob, dont la tribu eut pour partage une portion de celle de Juda, au midi de la terre de Chanaan. *Jos.* XIX. 2.

Sin, désert près de la mer Rouge : ce fut le lieu de la huitième station des Israélites dans le désert. *Exod.* XVI. I. *Num.* XXXIII. II. XLII Dem.

Sin, désert sur les frontières méridionales de la terre de Chanaan. *Num.* XIII. 22. Ce fut le lieu de la trente-troisième station des Israélites dans le désert. *Num.* XX. I. XXXIII. 36. Ces deux déserts, qui sont de même nom dans la Vulgate, sont bien distingués dans l'hébreu, où le nom du premier est *Sin* par ס; et le nom du second, *Sin*, ou *Tsin*, par צ. XLII Dem.

Sina, lieu situé sur les frontières méridionales de la terre de Chanaan. *Jos.* xv. 3. Il est nommé ailleurs *Senna. Num.* XXXIV. 4. Ter. Ste M.

Sina, montagne d'Arabie, la même que *Sinaï. Judith.* v. 14. *Eccli.* XLVIII. 7. *Act.* VII. 30. 38. *Gal.* IV. 24. 25. Voyez l'article suivant. XLII Dem.

Sinaï, montagne d'Arabie, au milieu d'un désert du même nom, où fut la douzième station des Israélites : ce fut là que Dieu donna sa loi aux Israélites. *Exod.* XVI. I. XIX. 2. XXIV. 16. XXXI. 18. XXXIV. 2. *Num.* XXXIII. 15. Cette montagne fut aussi nommée *Sina*. Voyez l'article précédent. Chan. XLII Dem.

Sinéens, descendans de Sin, fils de Chanaan. *Gen.* x. 17. Leur nom est écrit par ס; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils se répandirent vers le désert de ce nom, c'est-à-dire au nord de ce désert, et au midi de la terre de Chanaan.

Sion, montagne sur laquelle étoit élevée, au temps des Chananéens, une forteresse qui dominoit sur la ville de Jébus ou Jérusalem, et qui fut appelée *Ville de David* depuis que ce prince s'en fut rendu maître. 2 *Reg.* v. 7. Et dans la suite le nom de Sion fut souvent employé par les prophètes pour désigner Jérusalem même, dont l'enceinte renfermoit trois montagnes ou coteaux, savoir: *Sion*, *Acra* et *Moria*.

Sion, l'un des coteaux du mont Hermon au delà du Jourdain. *Deut.* IV. 48. Son nom en hébreu est différent de celui du célèbre mont de Sion dont on vient de parler: celui-là est nommé en hébreu *Sion*; celui-ci *Siaun* : cependant au psaume CXXXII. 3, on le trouve également nommé *Sion*.

Sior, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 54. Ter. Ste M.

Sira, citerne que N. Sanson place près de Jérusalem au midi. 2 *Reg.* III. 26. Ter. Ste M.

Sis, côteau près du désert de Jéruel, dans la tribu de Juda. 2 *Par.* XX. 16. Ter. Ste M.

Smyrne, ville maritime de l'Asie mineure, dont l'église est une des sept auxquelles saint Jean adresse son Apocalypse. *Apoc.* I. II. Voy. Ap.

Soba, province de Syrie, qui avoit un roi au temps de Saül et de David.

1 *Reg.* XIV. 47. 2 *Reg.* VIII. 3. C'étoit dans cette province qu'étoit *Émath* ou *Hémath.* 1 *Par.* XVIII. 3. Cette province se trouve aussi nommée *Suba.* 2 *Par.* VIII. 3. Syr.

Soccoth, ville située au delà du Jourdain, au midi de Phanuel et du torrent de Jacob. *Jud.* VIII. 5. *et seqq.* Elle paroît être la même que *Socoth* de la tribu de Gad. *Jos.* XIII. 27. Voyez *Socoth.* Ter. Ste M.

Soccoth, seconde station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 5. Elle est nommée ailleurs *Socoth. Exod.* XII. 37. XLIII Dem.

Socho, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 35. N. Sanson, joignant ensemble deux noms, qui en effet ne sont séparés dans le texte par aucune disjonctive, suppose qu'elle étoit nommée *Adullam-Socho.* Voyez *Adullam.* Ter. Ste M.

Socho, lieu qui devoit être entre *Ramatha* et *Naïoth.* 1 *Reg.* XIX. On pense qu'il pouvoit être sur les frontières de Benjamin et d'Ephraïm.

Sochot ou *Sochoth*, ville située au delà du Jourdain. 3 *Reg.* VII. 46. *et* 2 *Par.* IV. 19. C'est la même que *Socoth* de la tribu de Gad. *Jos.* XIII. 27. Voyez *Socoth.*

Socoth, seconde station des Israélites dans le désert. *Exod.* XII. 37. Elle est nommée ailleurs *Soccoth. Num.* XXXIII. 5. XLII Dem.

Socoth, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 48. Ter. Ste M.

Socoth, ville de la tribu de Gad (*Jos.* XIII. 27), qui reçut son nom de Jacob. *Gen.* XXXIII. 17. Elle est aussi nommée ailleurs *Soccoth*, *Judic.* VIII. 5 *et seqq.*; *Sochoth*, 3 *Reg.* VII. 46; et *Sochot*, 2 *Par.* IV. 17. Ter. Ste M.

Sod, ou, selon le grec, *Soud*, fleuve qui se déchargeoit dans l'Euphrate. *Baruch.* I. 4. Quelques-uns ont cru que ce nom pouvoit désigner l'Euphrate même.

Sodome, la première des cinq villes de la Pentapole (*Gen.* XIV. 2), détruite par le feu du ciel. *Gen.* XIX. 24. Il paroît par Ezechiel qu'elle fut rétablie et ensuite assujettie aux Assyriens, avec les autres villes dont elle étoit la capitale. *Ezech.* XVI. 46 *et seqq.* Ter. Ste M. Chan.

Sophan, ville de la tribu de Gad (*Num.* XXXII. 35), nommée ailleurs *Saphon. Jos.* XIII. 27. Ter. Ste M. et S.

Sophim, nom qui faisoit partie du nom de la patrie de Samuel, nommée *Ramatha*, 1 *Reg.* I. 19. *et alibi*; et *Ramathaïm-Sophim*, 1 *Reg.* I. 1. N. Sanson, qui lisoit dans le latin de la Vulgate *Ramatha in Sophim*, supposoit qu'il y avoit une montagne nommée *Sophim*, sur laquelle étoit située *Ramatha.* Ter. Ste M.

Sorec, vallée dans laquelle couloit un torrent du même nom, près de Saara, patrie de Samson. *Judic.* XVI. 4. C'est celui que N. Sanson place entre les limites des tribus de Dan et de Siméon. Ter. Ste M.

Spartiates. Voyez *Lacédémoniens.*

Sual, nom d'une contrée qui devoit être près d'Ephra, dans la demi-tribu de Manassé, en deçà du Jourdain. 1 *Reg.* XIII. 17.

Suba, province de Syrie, la même que *Soba.* 2 *Par.* VIII. 3. Voyez *Soba.*

Suh ou *Suhé*, patrie de Baldad, l'un des amis de Job. *Job.* II. 11. D. Calmet suppose que Baldad descendoit de *Sué*, l'un des fils d'Abraham par Céthura, dont les descendans s'établirent dans l'Arabie. N. Sanson le suppose originaire d'un lieu nommé *Suète*, qu'il place dans le pays de Galaad. Voyez à l'article de *Naamath.*

Sulamite, nom mystérieux de l'épouse dans le cantique de Salomon, VI. 12 *et* VII. 1. On a cru que ce nom pouvoit être pris pour *Sunamite* ou femme de *Sunam*, lieu dont il sera parlé dans l'article suivant; mais c'est plutôt un nom féminin dérivé du nom même de *Salomon*: l'un et l'autre pouvant également signifier *pacifique.*

Sunam, ville qui devoit être peu éloignée des monts de Gelboé. 1 *Reg.* xxviii. 4. Elle paroît être la même que *Sunem*, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* xix. 18. Ce fut là qu'Elisée ressuscita l'enfant d'une femme qui lui réservoit un asile dans sa maison. 4 *Reg.* iv. 8 *et seqq.* Ter. Ste S.

Sunem, ville de la tribu d'Issachar (*Jos.* xix. 18), nommée ailleurs *Sunam.* 1 *Reg.* xxviii. 4. 4 *Reg.* iv. 8 *et seqq.* Voyez l'article précédent. Ter. Ste S.

Suph, étoit l'un des aïeux de Samuel, descendant de Coré, petit-fils de Caath. 1 *Par.* vi. 33-35. Il étoit aussi appelé *Sophaï.* 1 *Par.* vi. 26-28. Le pays qu'il occupa fut appelé *la terre de Suph* (1 *Reg.* ix. 5), dans laquelle étoit *Ramatha;* patrie de Samuel, laquelle se trouve aussi nommée *Ramathaïm-sophim.* 1 *Reg.* i. 1. Voyez *Sophim.*

Sur, désert qui se trouve vers la pointe septentrionale de la mer Rouge. *Gen.* xvi. 7. xx. 1. xxv. 18. *Exod.* 22. 1 *Reg.* xv. 7. xxvii. 8. Chan.

Sur est aussi le nom d'une des portes de Jérusalem. 4 *Reg.* xi. 6. C'est celle qui dans le texte parallèle se trouve appelée *porte du fondement.* 2 *Par.* xxiii. 5. Dans l'hébreu on a pu confondre ces deux noms.

Suse, ville de Perse, où les rois de Perse faisoient quelquefois leur résidence ; la Vulgate la nomme *Susis*, *Neh.* i. 1, et *Susan*, *Esth.* i. 2. Emp. Per.

Syène, ville de la haute Egypte vers les frontières de l'Ethiopie. *Ezech.* xxxix. 10. xxx. 6. Part. Ter.

Syracuse, ville de Sicile, où saint Paul passa. *Act.* xxviii. 12. Voy. Ap.

Syrie, province de la grande Asie, qui est toujours nommée en hébreu *Aram*, comme ayant été d'abord habitée par les descendens d'Aram, fils de Sem. *Gen.* x. 22. Elle est désignée sous le nom de *Syrie* simplement dite dans le Nouveau-Testament. *Luc.* ii. 2. *et alibi.* Dans l'ancien-Testament, elle est distinguée en trois provinces dont nous allons parler. Syr.

Syrie de Damas, province dont Damas étoit la capitale. 2 *Reg.* viii. 5. Syr.

Syrie de Rohob, dont la capitale étoit Rohob. 2 *Reg.* x. 6. D. Calmet suppose que cette ville est celle qui se trouve ainsi nommée sur les frontières septentrionales de la terre de Chanaan. *Num.* xiii. 22. *Jos.* xix. 28. 30. Voyez *Rohob.* Ter. Ste S.

Syrie de Soba, dans laquelle se trouvoit Emath. 2 *Reg.* x. 6. 1 *Par.* xviii. 3. Voyez *Soba.* Syr.

Syrophénicie, région située entre la Syrie et la Phénicie au nord de la Terre-Sainte. *Marc.* vii. 29. Roy. Hér.

Syrte, nom donné à deux fameux bancs de sable qui se trouvent sur les côtes d'Afrique, l'un plus petit et l'autre plus grand. *Act.* xxvii. 7. Voy. Ap.

T

Tanis, ville de la basse Egypte (*Num.* xiii. 23), située dans le canton le plus oriental, qui étoit appelé de la *plaine de Tanis. Psal.* lxxvii. 43. Emp. Pers.

Taphnès, ville d'Egypte, dont Jérémie et Ezéchiel parlent en plusieurs endroits. *Jerem.* ii. 16. xliii. 7. 8. 9. xliv. 1. xlvi. 14. *Ezech.* xxx. 18. N. Sanson suppose que c'est la même que *Tanis*, dont on vient de parler. Mais dans l'hébreu il y a bien de la différence entre צען, *Tanis*, et תחפנס, *Taphnès.* D. Calmet pense que c'est celle qui étoit nommée chez les Latins *Daphnæ Pelusiæ*, près de Péluse vers le midi. Chan. Emp. Pers.

Taphsar. On a cru que ce pouvoit être le nom d'un lieu (*Jerem.* li. 27);

mais la plupart des interprètes pensent que ce nom signifie un prince, un gouverneur. On le trouve en ce sens dans Nahum (III. 17), selon l'hébreu.

Taphua, ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 17. N. Sanson suppose qu'elle est la même que *Taphua*, ville d'Ephraïm près des frontières de Manassé. *Jos.* XVI. 3. XVII. 8. Cette ville pourroit être la même que *Thopo.* 1 *Mach.* IX. 50. Ter. Ste M.

Taphua, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 34. D. Calmet pense que c'est celle-ci qui avoit été ville royale au temps des Chananéens. *Jos.* XII. 17. Voyez l'article précédent. Ter. Ste M.

Taphua, fontaine dont les eaux couloient près de la ville du même nom, sur les frontières de la tribu de Manassé, en deçà du Jourdain. *Jos.* XVII. 7. Ter. Ste M.

Tarse, ville de Cilicie, d'où saint Paul étoit originaire. *Act.* XXI. 39. XXII. 3. Voy. Ap.

Tebbath, contrée où étoit située la ville d'*Abelméhula*. *Judic.* VII. 23. Voyez *Abelméhula*.

Télem, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 24. Ter. Ste M.

Temple de Baal, dans le partage de Ruben : c'est, selon N. Sanson, *les hauts lieux de Baal*, sur lesquels Balac, roi de Moab, conduisit d'abord Balaam. *Num.* XXII. 41. Ter. Ste M.

Temple de Baal, de la tribu d'Ephraïm, près de Samarie, ou plutôt, selon le texte, dans Samarie : c'est celui qui fut bâti par Achab, roi d'Israël. 3 *Reg.* XVI. 32. Ter. Ste M.

Temple de Baal, dont N. Sanson suppose l'emplacement sur le mont appelé dans l'Ecriture Baal-Hermon au nord du partage de la demi-tribu de Manassé, au delà du Jourdain. *Judic.* III. 3. Voyez *Baal-Hermon*. Ter. Ste S.

Tente de Jahel, épouse de Haber le Cinéen; elle devoit être dans la tribu de Nephthali. *Judic.* IV. 17.

Tentes de Cédar, dont il est parlé dans le cantique de Salomon. I. 4. Ce n'est point un lieu, mais en général les tentes des Cédaréniens, qui campoient dans l'Arabie.

Térébinthe de Sichem, arbre sous lequel Jacob enterra les idoles de sa famille. *Gen.* XXXV. 4. Cet arbre étoit auprès de la ville de ce nom. Voyez *Sichem*.

Thabor, ville de la tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 22. Ter. Ste S.

Thabor, ville lévitique de la tribu de Zabulon (1 *Par.* VI. 77), nommée ailleurs *Céséleth-Thabor* (*Jos.* XIX. 12), ou *Cartha*. *Jos.* XXI. 35. Voyez *Cartha* et *Céséleth-Thabor*, et les remarques. Ter. Ste S.

Thabor, montagne de Galilée sur laquelle, selon la tradition, Jésus-Christ fut transfiguré. Elle ne se trouve nommée que dans l'Ancien-Testament. *Judic.* 6 *et seqq.* Ter. Ste S. Roy. Hér.

Thacasin, ville de la tribu de Zabulon. *Jos.* XIX. 13. Ter. Ste. S.

Thahath, vingt-troisième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 26. XLII Dem.

Thalasse, ville de l'île de Crète, près de laquelle étoit *Bons-ports*, où saint Paul aborda. *Act.* XXVII. 7. Au lieu de *Thalassa*, on lit dans le grec *Lasæa*. Ces deux noms sont également inconnus chez les anciens, chez qui on trouve seulement *Lissos*, d'où est venu sur la carte *Lyesse*. Voy. Ap.

Thalassar ou *Thélassar*. Voyez *Eden en Thélassar*.

Thamar, ville située sur les frontières méridionales de la terre de Chanaan, du côté de la mer Morte. *Ezech.* XLVII. 19. XLVIII. 28. N. Sanson suppose qu'elle pouvoit être la même qu'*Asason-Thamar* ou *Engaddi*. 2 *Par.* XX. 2. D. Calmet les croit différentes; et en effet Ezéchiel même paroit distinguer

Thamar d'avec *Engaddi*. Il nomme l'une et l'autre. *Ezech.* XLVII. 10. 19. Ter. Ste M.

Thamna, ville située sur les limites de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 10. Elle est nommée ailleurs *Themna*, et fut attribuée à la tribu de Dan. *Jos.* XIX. 43. Elle est nommée aussi *Thamnatha* dans l'histoire de Samson (*Judic.* XIV. 1 *et seqq.*); *Thamnata*, dans le 1er livre des Machabées (IX. 50); *Thamnas* dans l'histoire de Juda, l'un des douze fils de de Jacob (*Gen.* XXXVIII. 12 *et seqq.*); et ailleurs *Thamnan*. 2 *Par.* XXVIII. 18. N. Sanson la nomme aussi *Temna*. Ter. Ste M.

Thamna, ville de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 57. N. Sanson la suppose différente de celle dont on vient de parler. Ter. Ste M.

Thamnan, ville située près d'Aïalon et de Socho. 2 *Par.* XXVIII. 18. N. Sanson la suppose la même que *Thamna*, de la tribu de Dan. *Jos.* XIX. 43. Voyez *Thamna*. Ter. Ste M.

Thamnas, ville dont il est parlé dans l'histoire de Juda, l'un des douze fils de Jacob. *Gen.* XXXVIII. 12 *et seqq.* N. Sanson la suppose être la même que *Thamna*, sur les frontières de Juda dans la tribu de Dan. *Jos.* XV. 10. XIX. 43. Voyez *Thamna*. Ter. Ste M.

Thamnata, dont il est parlé au 1er livre des Machabées (IX. 50), paroît être le même lieu que *Thamnatha*, qui suit.

Thamnatha, ville dont il est parlé dans l'histoire de Samson. *Judic.* XIV. 1 *et seqq.* Elle paroît être la même que *Thamna*, dans la tribu de Dan. *Jos.* XIX. 43. Voyez *Thamna*. Ter. Ste. M.

Thamnat-Saraa, dans Josué (XIX. 50), le même lieu que *Thamnathsaré*, qui suit.

Thamnathsaré, lieu situé dans le partage de la tribu d'Ephraïm, où fut enterré Josué. *Jos.* XXIV. 30. Elle est aussi nommée *Thamnath-Saraa*. *Jos.* XIX. 50. Ter. Ste M.

Thanac. Voyez l'article suivant.

Thanach, ville lévitique de la demi-tribu de Manassé au deçà du Jourdain (*Jos.* XXI. 25), nommée ailleurs *Thénac* (*Jos.* XVIII. 11), et *Thanac*. 3 *Reg.* IV. 12. Elle avoit été ville royale des Chananéens. *Jos.* XII. 21. Elle paroît être la même qu'*Aner*. 1 *Par.* VI. 70. Ter. Ste S.

Thanath-Sélo, ville de la tribu d'Ephraïm. *Jos.* XVI. 6. Ter. Ste.

Taphsa; c'est celle que les auteurs profanes appellent *Taphsaque*, ville de Syrie, sur le bord occidental de l'Euphrate. 3 *Reg.* 4. 24.

Taphsa, ville de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain, près de Thersa. 4 *Reg.* XV. 16.

Tharé, vingt-quatrième station des Israélites dans le désert. *Num.* XXXIII. 27. XLII Dem.

Tharéla, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 27. Elle est nommée sur la carte *Taréla*. Ter. Ste M.

Tharsis, fils de Javan, dont les descendans peuplèrent apparemment le lieu qui fut appelé dans la suite *Tharsis*. *Gen.* X. 4. La Vulgate, dans Ezéchiel (XXVII. 12), suppose que c'étoit *Carthage*. Voyez deux autres opinions dans l'article suivant. Part. Ter.

Tharsis, lieu de trafic maritime où alloient les vaisseaux de Salomon. 3 *Reg.* X. 22. 2 *Par.* IX. 21. XX. 36. Bochart et N. Sanson pensent que c'est *Tartessus*, île et ville dans le détroit de Gadès. D. Calmet croit que c'est *Tarse* en Cilicie. Part. Ter.

Thébath, ou, selon l'hébreu, *Tébhath*, ville du roi Adarézer. 1 *Par.* XVIII. 8. Elle est nommée *Bété* au IIe livre des Rois, VIII. 8.

Thèbes, ville située entre Sichem et Scythopolis. *Judic.* IX. 50. Ter. Ste M.

Thécua, ville de la tribu de Juda (2 *Reg.* XIV. 2 *et seqq.*), nommée aussi

Thécue (2 *Par.* xi. 6), près de laquelle étoit un désert du même nom. 2 *Par.* xx. 20. Ter. Ste M.

Thécue ou *Thécua*. Voyez l'article précédent.

Thélassar. Voyez *Eden en Thélassar*.

Thelharsa, ville de Chaldée. *Esdr.* ii. 59.

Thelmala, autre ville de Chaldée. *Esdr.* ii. 59.

Thema, fils d'Ismaël, dont les descendans s'établirent dans l'Arabie. *Gen.* xxv. 15. Leur habitation paroît être désignée sous ce nom dans Job (vi. 19), et dans Jérémie, xxv. 23. Part. Ter.

Théman, fils d'Eliphaz et petit-fils d'Esaü, dont les descendans se répandirent dans l'Idumée. *Gen.* xxxvi. 11. Part. Ter.

Théman, ville d'Idumée dont parle Amos (i. 12), et Baruch (iii. 23), Emp. Pers.

Themna, ville de la tribu de Dan (*Jos.* xix. 43), nommée ailleurs *Thamna*. *Jos.* xv. 10. Voyez *Thamna*. Ter. Ste M.

Thénac, ville royale des Chananéens. *Jos.* xii. 21. Elle échut à la demi-tribu de Manassé. *Jos.* xvii. 11. Elle est nommée ailleurs *Thanac*, ville lévitique (*Jos.* xxi. 25), et *Thanac*. 3 *Reg.* iv. 12. Voyez *Thanach*. Ter. Ste S.

Thersa, ville royale des Chananéens. *Jos.* xii. 24. Elle fut aussi le siége des premiers rois d'Israël après le schisme des dix tribus. 3 *Reg.* xiv. 17. xv. 21. 33 *et alibi*. Ce fut Amri qui transféra le siége royal de Thersa à Samarie. 3 *Reg.* xvi. 23 *et seqq.* Ter. Ste M.

Thesbé, patrie du prophète Elie dans la terre de Galaad. 3 *Reg.* xvii. 1. Ter Ste M.

Thessalonique, ville de Macédoine où saint Paul annonça l'Evangile. *Act.* xvii. 1. Voy. Ap.

Thiras, fils de Japheth, dont on place les descendans vers la Thrace. *Gen.* x. 2. Part. Ter.

Thochen, ville de la tribu de Siméon 1 *Par.* iv. 32. Nous avons fait voir qu'elle pourroit bien être la même qu'*Athar* (*Jos.* xix. 7) ou *Ether*, *Jos.* xv. 42. N. Sanson confond *Ether* ou *Athar* avec *Etam*. Ter. Ste M.

Thogorma, fils de Gomer, dont les descendans se répandirent, selon D. Calmet, dans le pays des Sauromates. *Gen.* x. 3. Part. Ter.

Tholad, ville de la tribu de Siméon (1 *Par.* iv. 29), nommée ailleurs *Elthold*. *Jos.* xv. 30. xix. 4. Voyez les remarques. Ter. Ste M.

Thophel, lieu qui semble être situé au delà du Jourdain vers l'endroit où Moïse prononça son dernier discours. *Deut.* i. 1. N. Sanson le nomme sur sa carte *Tophel*. Ter. Ste M.

Thopo, ville dont il est parlé au 1er livre des Machabées, ix. 50. Ce pourroit être *Taphua*, soit celle de la tribu de Juda, soit celle des frontières de Manassé. On incline pour celle-ci, parce que *Thopo* se trouve nommée après *Phara*, ou, selon le grec, *Pharaton*, qui en étoit voisine dans la tribu d'Ephraïm.

Thosaïtes, habitans d'un lieu qui n'est pas connu. 1 *Par.* xv. 45.

Thraces, peuples de la Thrace, contrée de l'Europe. On voit un cavalier de cette nation au IIe livre des Machabées, xii. 35.

Thubal, fils de Japheth, dont les descendans peuvent être placés, selon D. Calmet, dans l'Ibérie. *Gen.* x. 2. Ezéchiel joint ensemble *Thubal* et *Mosoch*. *Ezech.* xxvii. 13. xxxii. 26. xxxviii. 2. 3. xxxix. 1. Part. Ter.

Thyatire, ville de l'Asie Mineure, dont l'église est une des sept auxquelles saint Jean adresse son Apocalypse. *Apoc.* i. 11. Voy. Ap.

Tibériade, ville bâtie par Hérode le tétrarque, qui la nomma ainsi en l'honneur de Tibère. Elle donna son nom à la mer de Galilée, qui est aussi appelée *mer de Tibériade*. *Joan.* vi. 1. xxi. 1. Ter. Ste S. Roy. Hér.

Tichon, lieu qui se trouvoit sur les frontières septentrionales de la Terre-Sainte. Il est nommé dans l'hébreu *Haser-Tichon*, et dans la Vulgate *maison de Tichon*. *Ezech.* XLVII. 16. Ter. Ste S.

Tigre, l'un des quatre fleuves qui sortoient du paradis terrestre. Il est nommé en hébreu *Chidkel*. *Gen.* II. 14. *Dan.* X. 4. Par. Emp. Pers.

Tob, pays où se retira Jephthé avant qu'il fût juge d'Israël. *Judic.* XI. 3. On croit que c'est le canton nommé ailleurs *Tubin*. 1 *Mach.* v. 13. D. Calmet le suppose placé au nord du pays de Galaad; N. Sanson le place au midi, et le nomme *Thob*. Ter. Ste M.

Topheth, lieu situé dans la vallée de Ben-Ennom, ou du fils d'Ennom, au midi de Jérusalem. *Jerem.* VII. 31. Ce lieu n'a pu trouver place sur les cartes.

Torrent de l'Egypte, qui servoit de limite méridionale à la terre de Chanaan (*Num.* XXXIV. 5), et au partage de la tribu de Juda. *Jos.* XV. 4. N. Sanson ne le marque pas sur sa carte, et dans sa table il paroît le confondre avec le *torrent de Bésor*. Voyez *Bésor*. D. Calmet pense que c'est ce bras même du Nil. Chan.

Torrent de la grappe; c'est ce que signifie le nom de *Néhel-escol*. Voyez *Néhel-escol*.

Torrent d'Arnon, et autres. Voyez à leurs noms particuliers.

Tour de Hananéel, l'une des tours des murs qui environnoient Jérusalem. *Nehem.* III. 1 *et* XII. 38.

Tour du Liban, qui regarde vers Damas. *Cant.* VII. 4. N. Sanson la suppose placée près des frontières septentrionales de la Terre-Sainte. Ter. Ste S.

Tour du troupeau, lieu situé près de Béthléhem. *Gen.* XXXV. 21. Ter. Ste M.

Trachonite, province située au delà du Jourdain, au nord de l'Iturée, qui composoit avec elle la tétrarchie de Philippe. *Luc.* III. 1. Roy. Hér.

Tripoli, ville et port de Phénicie en Syrie. 2 *Mach.* XIV. 1. Syr.

Troade, province de l'Asie mineure, dans laquelle étoit une ville du même nom où saint Paul passa. *Act.* XVI. 8 *et* XX. 5. Voy. Ap.

Troglodytes, peuples d'Egypte sur la mer Rouge. 2 *Par.* XII. 3. Ils sont nommés en hébreu *Suchim*, qui peut marquer des hommes qui habitent des cavernes; c'est aussi ce que signifie en grec le nom de *Troglodytes*. Tart. Ter.

Trois-Loges, lieu qui se trouvoit sur le chemin de Pouzzoles à Rome. *Act.* XXVIII. 15. Voy. Ap.

Tubianéens, Juifs qui habitoient le pays de *Tubin* ou de *Tob*. 2 *Mac.* XII. 17. Voyez l'article suivant.

Tubin : on croit que c'est le pays de *Tob* au delà du Jourdain, au nord du pays de Galaad, dont il faisoit partie. 1 *Mach.* v. 13. Voyez *Tob*.

Tyr, ville célèbre de Phénicie, qui se trouvoit à l'extrémité septentrionale du partage de la tribu d'Aser. *Jos.* XIX. 29. Elle avoit un roi au temps de David (2 *Reg.* v. 11) et de Salomon. 3 *Reg.* v. 1. Ézéchiel annonce ce qu'elle devoit éprouver de Nabuchodonosor (*Ezech.* XXVI. 1 *et seqq.*), et Isaïe, ce qu'elle devoit éprouver d'Alexandre. *Isai.* XXIII. 1 *et seqq.* Ter. Ste S.

U

Ulaï, c'est le fleuve *Eulée*, qui séparoit la Susiane d'avec l'Elymaïde. *Dan.* VIII. 2 *et* 16.

Ur, ville des Chaldéens dans la Mésopotamie, patrie d'Abraham. *Gen.* XI. 31. *Jos.* XXIV. 2. 3. *Act.* VII. 2. 4. Le nom de cette ville signifie en hébreu *le feu* : de là vient qu'il est ainsi rendu dans la Vulgate au livre de Néhémie, IX. 7,

On pense qu'elle pourroit être située au lieu où se trouve chez les anciens *Ura*, dans la Mésopotamie, près de Nisibe. Part. Ter.

Us, fils d'Aram, dont les descendans se répandirent dans la Syrie. *Gen.* x. 23. Part. Ter.

Uzal, fils de Jectan, dont les descendans se répandirent du côté de l'Arménie. *Gen.* x. 27. Part. Ter.

V

Vallée de Bénédiction, lieu où Josaphat, roi de Juda, et son armée bénirent le Seigneur, et triomphèrent des Moabites et des Ammonites. 2 *Par.* xx. 26. Ter. Ste M.

Vallée des Bois : c'étoit le territoire sur lequel s'est depuis étendue la mer Morte. *Gen.* xiv. 8. 10.

Vallée de Casis, ville de la tribu de Benjamin. *Jos.* xviii. 21. Ter. Ste M.

Vallée de Ben-Ennon, ou, selon la Vulgate, *du fils d'Ennom*, au midi de Jérusalem. *Jos.* xv. 8. Elle est aussi appelée *Géennom*; c'est-à-dire *Vallée d'Ennom. Ibid. et* xviii. 16. Elle n'a pu trouver sa place sur la carte.

Vallée de Gad, au delà du Jourdain, après d'Aroër et de Jazer. 2 *Reg.* xxiv. 5.

Vallée illustre, ou, selon l'hébreu, *Vallée de Moré*, situé aux environs de Sichem. *Gen.* xii. 6. Elle est mentionnée dans l'hébreu au Deutéronome, xi. 30.

Vallée de Jephtahel ou *Jephthahel*, entre les tribus de Zabulon et d'Aser. *Jos.* xix. 14 *et* 27. Voyez *Jephtahel.*

Vallée de Josaphat, dont le nom signifie, en hébreu, vallée du jugement : elle ne se trouve nommée que par Joël, iii. 2, qui la nomme aussi *Vallée du retranchement.* ꝟ 14. N. Sanson la suppose placée près de Jérusalem. D. Calmet pense qu'il n'y avoit aucun lieu de ce nom, mais que c'est une expression prophétique qui peut désigner, selon la lettre, la vallée de Jezrahel, à l'extrémité de laquelle périt Cambyse, roi de Perse.

Vallée des ouvriers, où se trouvoit *Ono*, qui paroît être une ville de la tribu de Benjamin. *Neh.* xi. 35. Voyez *Ono.*

Vallée des passans, à l'orient de la mer, lieu où devoit périr Gog, que D. Calmet croit être Cambyse. *Ezech.* xxxix. 11. Ce prince périt à Ecbatane près du mont Carmel. Voyez *Amona.* Ter. Ste S.

Vallée de Raphaim, située entre les tribus de Juda et de Benjamin. *Jos.* xv. 8. xviii. 16. Ter. Ste M.

Vallée des roseaux; le texte de Josué paroît la mettre du côté de la mer Méditerranée, *Jos.* xvi. 8; xvii. 9, dans la tribu d'Ephraim : cependant N. Sanson la met du côté du Jourdain, et la carte la désigne sous le nom de *Torrent des roseaux.* Ter. Ste M.

Vallée royale, nommée aussi *vallée de Savé.* Voyez au nom de *Savé*; et de même de toutes les autres vallées qui ne se trouvent pas ici, voyez à leurs noms particuliers.

Vallée des salines, située au midi du partage de Juda, vers l'Idumée. 2 *Reg.* viii. 13. 4 *Reg.* xiv. 7. Ter. Ste M.

Vallée de Séboïm, devoit être auprès de la mer Morte vers les ruines de l'ancienne *Seboïm.* 1 *Reg.* xiii. 18.

Vallée de Sennim, près de Cédès dans la tribu de Nephthali. *Judic.* iv. 11. Elle n'est pas marquée sur la carte. Ter. Ste S.

Vallée de Séphata, près de Marésa, dans la tribu de Juda. 2 *Par.* xiv. 10. Voyez *Séphata.*

Vallée de Sorec, près de Saraa, patrie de Samson. *Judic.* xvi. 4. Voyez *Sorec.*

Vallée du Térébinthe, située au nord de Socho et d'Azéca. 1 *Reg.* xvii. 2. Ter. Ste M.

Vigne de Naboth, près de Jezrahel. 3 *Reg.* xxi. 1. Ter. Ste S.

Ville des Forêts, c'est la signification du nom de *Cariathiarim.* Voyez *Cariathiarim.*

Ville du Sel, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 62. Ter. Ste M.

Z

Zabadéens, peuples d'Arabie. 1 *Mach.* xii. 31. L'historien Josèphe les nommé *Nabathéens*, et on croit que ce sont les mêmes que les *Nabuthéens.* Voyez *Nabuthéens.*

Zabulon, fils de Jacob, dont la tribu eut pour partage le pays situé entre la mer de Galilée et la Méditerranée. *Jos.* xix. 10 *et seqq.* Ter. Ste S.

Zabulon, ville de la tribu de Zabulon, *Judic.* xii. 11. 12, près de Ptolémaïde, selon l'historien Josèphe. Ter. Ste S.

Zambri, pays que plusieurs croient être celui qui fut occupé par les descendans de Zamran, fils de Cétura, qui habitoient dans l'Arabie. *Jerem.* xxv. 25.

Zanoé, ville de la tribu de Juda. *Josue*, xv. 34. Ter. Ste M.

Zanoé, autre ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 56. Ter. Ste M.

Zared, torrent à l'orient de la mer Morte. *Num.* xxi. 12. *Deut.* ii. 14. Ter. Ste M. XLII Dem.

Zéphrona, lieu situé sur les limites septentrionales de la terre de Chanaam. *Num.* xxxiv. 9. Ter. Ste S.

Ziph, ville de la tribu de Juda. *Jos.* xv. 24. N. Sanson, joignant ensemble deux noms, la suppose nommée *Jethnam-Ziph.* Ter. Ste M.

Ziph, autre ville de la tribu de Juda, *Jos.* xv. 55, près de laquelle il y avoit une forêt dans un désert du même nom. 1 *Reg.* xxiii. 15. Ter. Ste M.

Zoéleth, nom d'une pierre ou rocher auprès de la fontaine de Rogel. 3 *Reg.* i. 9. Voyez *Fontaine de Rogel.*

Zomzommin, géans qui avoient occupé le pays depuis habité par les Ammonites. *Deut.* ii. 20. Il paroît que ce sont les mêmes qui sont appelés ailleurs *Zuzim. Gen.* xiv. 5. Chan.

Zuzim. Voyez l'article précédent.

FIN DU TOME VINGT-QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.